HISTOIRE
GÉNÉRALE
DES VOYAGES.
TOME VI.

HISTOIRE
GÉNÉRALE
DES VOYAGES,
OU
NOUVELLE COLLECTION
DE TOUTES LES RELATIONS DE VOYAGES
PAR MER ET PAR TERRE,
Qui ont été publiées jusqu'à preſent dans les différentes Langues de toutes les Nations connues :

CONTENANT

CE QU'IL Y A DE PLUS REMARQUABLE, DE PLUS UTILE, ET DE MIEUX AVERE' DANS LES PAYS OU LES VOYAGEURS ONT PENETRE',

TOUCHANT LEUR SITUATION, LEUR ETENDUE, leurs Limites, leurs Diviſions, leur Climat, leur Terroir, leurs Productions, leurs Lacs, leurs Rivieres, leurs Montagnes, leurs Mines, leurs Cités & leurs principales Villes, leurs Ports, leurs Rades, leurs Edifices, &c.

AVEC LES MŒURS ET LES USAGES DES HABITANS,

LEUR RELIGION, LEUR GOUVERNEMENT, LEURS ARTS ET LEURS SCIENCES, LEUR COMMERCE ET LEURS MANUFACTURES;

POUR FORMER UN SYSTÊME COMPLET D'HISTOIRE ET DE GEOGRAPHIE MODERNE, qui repreſentera l'état actuel de toutes les Nations :

ENRICHI

DE CARTES GÉOGRAPHIQUES

Nouvellement compoſées ſur les Obſervations les plus autentiques,

DE PLANS ET DE PERSPECTIVES; DE FIGURES D'ANIMAUX, DE VÉGÉTAUX, Habits, Antiquités, &c.

TOME SIXIE'ME.

A PARIS,
Chez DIDOT, Libraire, Quai des Auguſtins, à la Bible d'or.

M. DCC. XLVIII.

AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DU ROI.

LETTRE
DE
M. BELLIN,
INGENIEUR DE LA MARINE,
A
M. L'ABBÉ PREVOST.

QUELQU'ENVIE que j'aye de remplir avec toute l'exactitude dont je puis être capable les engagemens que j'ai pris dans le ſecond Volume de cet Ouvrage, où j'ai promis une Mappemonde, *c'eſt-à-dire, une Carte générale de tout l'Univers; l'ardeur même de mes deſirs & de mes ſoins me fait craindre, en la publiant aujourd'hui, qu'elle ne ſatisfaſſe pas aſſez le Public connoiſſeur & amateur de la Géographie.*

J'oſe dire que je ſens peut-être plus que perſonne combien il eſt

difficile de faire, non pas d'excellentes Cartes, mais des Cartes paſſables & moins fautives que celles qui nous ont précedé. Occupé ſans ceſſe à raſſembler les connoiſſances néceſſaires à ce genre d'étude, je ne me trouve que trop ſouvent arrêté par le vuide qu'elles me laiſſent ſur les Parties les plus fréquentées, & qu'on pourroit croire les mieux connues. Comment, après cela, oſer entreprendre de donner une Carte générale du Globe terreſtre, & de renfermer, pour ainſi dire, ſous un coup d'œil toutes ſes Parties? Auſſi me ſuis je bien gardé d'annoncer ma Carte ſous un titre décidé; c'eſt un ſimple ESSAY *que je préſente. Il pourra engager de plus habiles gens que moi à nous donner une Carte de notre Globe, où l'on voye avec quelque préciſion les divers Pays qui le compoſent, & les Mers qui les partagent & les environnent. Tout ce que je puis aſſurer, c'eſt que je n'ai épargné ni recherches, ni travail, pour rendre ce petit Morceau auſſi étendu & auſſi correct qu'il a été poſſible. C'eſt au Public à juger ſi j'ai un peu approché du but que je m'étois propoſé.*

Je ne dirai rien de toutes les Mappemondes que nos Géographes François ont publiées en differens tems, ni de la projection qu'ils ont ſuivie, coupant le Globe terreſtre en deux Parties ou Hémiſpheres, dans le Plan du premier Méridien, renfermant chaque Hémiſphere dans un Cercle, & repréſentant les Méridiens & les Paralleles par des Lignes courbes. Cette méthode, il eſt vrai, ſemble annoncer la rondeur de la terre; mais je trouve qu'elle l'annonce ſi imparfaitement, & que d'ailleurs elle a ſi embarraſſante, pour ne pas dire ſi peu juſte, lorſqu'on veut en faire l'uſage auquel les Cartes Géographiques ſont deſtinées, que j'ai cru devoir l'abandonner.

En effet, que deſire-t'on dans une Carte générale? d'y reconnoître avec facilité l'étendue des Pays, la ſituation des uns par rapport aux autres, & la diſtance des lieux; je laiſſe à juger ſi les Mappemondes, telles qu'on les repréſente aujourd'hui, ont cet avantage.

La méthode que j'ai ſuivie n'eſt pas nouvelle, quoique peu commune. Les Anglois, les Hollandois & les François ont donné de ces ſortes de Cartes, qui du Globe font un Cylindre, dont le développement repréſente les Cercles de la Sphère par des Lignes droites; l'on appelle cette méthode, Carte réduite, *dont toute la juſteſſe conſiſte dans certain accroiſſement des degrés de Latitude. On y trace les airs de Vent de la Bouſſole, & l'on y joint des Echelles pour meſurer les diſtances.*

J'ai cru, Monſieur, devoir faire cette remarque en faveur de ceux à qui la Mécanique des Cartes n'eſt pas familiere. Permettez moi d'y ajoûter quelques réflexions ſur mon travail.

Ma Carte a pour baſe les Obſervations aſtronomiques qui ont été

faites dans les differentes Parties de la terre, pour déterminer la Latitude & la Longitude de pluſieurs Lieux, & fixer la correſpondance avec le Ciel ; mais comme il y a beaucoup de Parties où l'on ſe trouve privé de ce ſecours, je me ſuis ſervi des Journaux & des Remarques des Navigateurs, pour fixer l'étendue, le giſſement & les Latitudes des Côtes & des Iſles. Les quatre grandes Cartes Marines qui ont été publiées par ordre de Monſeigneur le Comte de Maurepas m'ont beaucoup épargné de travail. Elles ont paſſé en entier dans ma Mappemonde, ainſi que celles que j'ai dreſſées depuis pour le ſervice des Vaiſſeaux du Roi, & que les circonſtances m'ont empêché de mettre au jour.

Je ne crains pas d'avouer que j'ai fait uſage de toutes les Cartes que j'ai cru les meilleures ; par exemple pour la Chine & la Tartarie j'ai copié les Cartes que les Jéſuites en ont donné ; pour la Siberie & le Pays de Camtchatka, j'ai ſuivi la Carte & le Voyage de Beering, &c. & j'ai eu la ſatisfaction de voir que toutes les obſervations & les remarques répandues dans differens Auteurs ſur les Parties orientales de l'Aſie s'accordoient aſſez exactement avec ma Carte. Telles ſont la Terre de Jeſſo, le Détroit de Teſſoy, la Relation du Pere De Angelis, le Détroit d'Uries, & les Découvertes des Hollandois dans le Vaiſſeau le Caſtricoom, *les Terres vûes par Dom Juan de Gama, &c. ; ce que juſqu'ici je n'avois pas pû concilier.*

Mais malgré ces avantages, je ſuis perſuadé qu'il s'en faut bien que nous ayons des connoiſſances exactes de ces vaſtes Contrées. Nous ne devons les attendre que d'un Sçavant (a) *du premier ordre, qui ſeul eſt en état de nous débrouiller ce cahos.*

Les Parties occidentales de l'Amerique ſont encore moins connues que les Parties orientales de l'Aſie, & je ſuis perſuadé qu'elles n'en ſont pas éloignées, ſur-tout depuis le dernier Voyage des Ruſſiens, dont cependant le détail n'eſt pas venu à ma connoiſſance. Quoiqu'il en ſoit, il eſt aiſé de voir par ma Carte que les découvertes que les Ruſſiens ont faites de ce côté-là, ne peuvent être que les Parties occidentales de l'Amerique ; car je ſuis le premier qui ait fait connoître que les Terres de l'Amerique, qui ſont à l'Occident du Lac ſuperieur, devoient s'étendre beaucoup vers l'Oueſt, & j'ai tracé pluſieurs Lacs & pluſieurs Rivieres qui avoient été juſqu'alors entiérement ignorés des Géographes, ſurtout cette fameuſe Riviere de l'Oueſt, qui doit avoir plus de trois cent lieues de cours, dont on ne connoît point encore l'embouchure, mais qui vraiſemblablement tombe dans cette Partie des Mers qui ſéparent l'Aſie de l'Amerique. On peut voir ce que j'ai dit là-deſſus dans le troiſiéme Volume de l'Hiſtoire de la Nouvelle France du R. P. de Charlevoix.

(a) *M. De Liſle, revenu de Petersbourg.*

A l'égard de l'Amerique méridionale, je me ſuis ſervi des Obſervations que les Académiciens François ont faites, tant au Perou que dans le cours de leurs Voyages, & ſur-tout de ce que M. de la Condamine a publié ſur la Riviere des Amazones. Pour le reſte de l'Amerique & pour la Mer du Sud, je renvoye à l'analyſe de la Carte de l'Ocean méridional publiée au Dépot des Plans de la Marine en 1739, & à celle de la Mer du Sud de 1740.

Les autres Parties exigent une diſcuſſion trop étendue, pour que je puiſſe la renfermer dans les bornes que je me ſuis ici preſcrites; d'ailleurs la ſuite de cet Ouvrage m'obligera de donner des Cartes particulieres, & d'entrer dans des détails où ces remarques trouveront leur place naturelle.

Il ne me reſte plus, Monſieur, qu'à répondre à quelques Amateurs de la Géographie, qui auroient ſouhaité que j'euſſe donné plus de Morceaux dans le cinquieme Volume; ſur-tout pour la Topographie, dont il eſt moins chargé que les précedens.

Je ne ſçaurois m'empêcher de convenir que rien n'eſt plus ſatisfaiſant dans un Recueil de Voyages que d'y trouver beaucoup de Cartes, & rien n'y fait plus de plaiſir que des Plans fideles des Côtes & des Ports; mais il eſt des bornes pour chaque choſe. Ce n'eſt point un Atlas univerſel, ni un Portuland *que l'on a entrepris de donner. Les Auteurs Anglois ſe ſont bornés bien plus que nous ſur la Partie Géographique. Pour peu qu'on confronte leur Edition avec celle-ci, on verra que j'ai été obligé de corriger preſque toutes les Cartes Angloiſes, que je ſuis entré dans des détails particuliers dont on peut croire qu'ils n'avoient aucune connoiſſance; enfin que j'ai augmenté conſidérablement le nombre des Cartes & des Plans. Les Hollandois ont ſi bien ſenti nos avantages, qu'ils ont abandonné les Cartes Angloiſes pour ſuivre les miennes.*

Mais pour achever de répondre à ceux qui croiroient devoir attendre de nous plus que nous n'avons fait, voici la liſte des Morceaux que j'ai ajoutés dans le Ve. Volume.

1°. Une Carte particuliere de la Rade de Benguela & de la Riviere de Cantombelle.

2°. Carte de la Baye de Saldana ou Saldane.

3°. Carte de la Baye de Sainte Helene.

Ces trois Cartes ſont tirées de Manuſcrits & de Mémoires fidéles, differens en cela de quantité de mauvais Plans dont on croit devoir orner pour l'ordinaire les Recueils de Voyages, & qui n'ont aucune verité. C'eſt un abus contre lequel les Auteurs Anglois n'ont pas été aſſez en garde.

4°. *Carte de la Baye de la Table, & Rade du Cap de Bonne-Espérance.*

5°. *Plan particulier du Fort & de la Ville du Cap de Bonne-Espérance, & du Jardin de la Compagnie.*

Ces deux Plans sont d'autant plus curieux, qu'il n'en a point encore paru qui approchent du détail & de l'exactitude de ceux-ci. Les Anglois se sont contentés de donner, dans le second Volume, une Vûe peu correcte du Cap, & un Plan encore plus défectueux; on peut en faire la comparaison & juger.

6°. *Carte de la Baye de Mozambique. Ce petit Morceau est d'un détail qui merite l'attention des Connoisseurs, sur-tout si on le compare avec un mauvais Plan inséré dans le premier Volume.*

7°. *Carte de l'Isle de Monbasa & environs.*

8°. *Carte de l'Isle de Madagascar.*

9°. *Carte des Isles de Comore, Anjouan, Moally, &c.*

10°. *Empire du Monomotapa & Etats voisins.*

11°. *Ville & Port de Macao.*

12°. *L'Isle Formose, & Partie des Côtes de la Chine.*

Je n'ai pas négligé ce sixiéme Volume; & si je n'y ai pas ajoûté un si grand nombre de Plans, c'est qu'il ne m'a pas paru l'exiger.

Il seroit inutile, Monsieur, de pousser ces Réflexions plus loin; mais je vous prie d'être persuadé que je ne négligerai rien pour répondre à la bonne opinion que vous avez eue de moi, en me confiant la Partie géographique de votre Ouvrage.

J'ai l'honneur, &c.

TABLE

DES CHAPITRES ET DES PARAGRAPHES CONTENUS DANS CE VOLUME.

LETTRE de M. BELLIN, Ingenieur de la Marine, à M. l'Abbé PREVOST, Page iij

VOYAGES EN ASIE, LIVRE II.

Deſcription de la Chine, contenant la Géographie & l'Hiſtoire civile & naturelle du Pays.

INTRODUCTION, page 1
CHAP. I. *Deſcription géographique de la Chine*, 6
§. I. *Province de Pe-che-li, autrement, Che-li* ou *Li-pa-fu*, 10
§. II. *Kyang-nan, ſeconde Province*, 38
§. III. *Kyang-ſi, troiſiéme Province*, 47
§. IV. *Fo-kyen, quatriéme Province de la Chine*, 52
Deſcription des Iſles de Pong-hu & de Tay-wan ou *Formoſe*, 56
§. V. *Che-kyang, cinquiéme Province*, 65
§. VI. *Hu-quang, ſixiéme Province*, 72
§. VII. *Ho-nan, ſeptiéme Province*, 78
§. VIII. *Chang-tong, huitiéme Province*, 81
§. IX. *Chen-ſi, neuviéme Province*, 84
§. X. *Chen-ſi, dixiéme Province*, 87
§. XI. *Se-chuen, onziéme Province*, 92
§. XII. *Quang-tong, douziéme Province*, 95
Iſle de Hay-nan, 100
§. XIII. *Quang-ſi, treiziéme Province*, 104
§. XIV. *Yun-nan, quatorziéme Province*, 107
§. XV. *Quey-cheu, quinziéme Province*, 112
§. XVI. *Eclairciſſement ſur la Nation des Myau tſes ;* 114
§. XVII. *Obſervations ſur la grande Muraille, & ſur les Lacs & les Rivieres de la Chine*, 118
CHAP. II. *Qualités, Mœurs & Uſages des Chinois*, 121
§. II. *Cérémonies Chinoiſes dans les devoirs de la ſociété civile*, 129
§. III. *Fêtes & Amuſemens des Chinois*, 135
§. IV. *Mariages des Chinois*, 143
§. V. *Deuil & Funérailles des Chinois*, 149
§. VI. *Magnificence des Chinois dans leurs voyages, dans leurs fêtes & dans leurs ouvrages publics*, 157
CHAP. III. *Diviſion de la Nation Chinoiſe en différentes claſſes*, 180
§. I. *Claſſe de la Nobleſſe Chinoiſe, contenant les Mandarins & les Lettrés*, 181

§. II. *Classe des Laboureurs, & consideration que les Chinois ont pour l'agriculture*, 193
§. III. *Classe des Marchands. Commerce & Navigation des Chinois*, 199
§. IV. *Commodités Chinoises pour les voyages & les transports par terre*, 211
§. V. *Monnoie, Coin, Poids & Mesures*, 215
§. VI. *Classe des Artisans de la Chine, & Arts manuels*, 220
§. VII. *Maniere de nourrir les vers à soie & de tirer leur production*, 226
§. VIII. *Manufactures de porcelaine*, 235
§. IX. *Encre, papier & pinceaux des Chinois, & leur maniere d'imprimer & de relier les livres*, 253
CHAP. IV. *Sciences des Chinois*, 262
§. I. *Arithmétique. Géometrie. Astronomie*, 263
§. II. *Progrès des Chinois dans les autres parties des Mathématiques*, 275
§. III. *Philosophie naturelle & Médecine des Chinois*, 279
§. IV. *Goût des Chinois pour la Musique, la Poësie & l'Histoire*, 287
§. V. *Sciences particulieres aux Chinois*, 292
Vie de Confucius ou *Kong-fu-tse, grand Philosophe Chinois*, 300
§. VI. *Langue Chinoise*, 306
Table alphabetique de tous les mots qui composent la langue Chinoise, suivant la prononciation Françoise, Angloise & Portugaise, 315
CHAP. V. *Religions établies à la Chine*, 319
§. I. *Religion naturelle établie à la Chine*, 320
§. II. *Secte de Tau-tse*, 323
§. III. *Secte de Fo* ou *Fue*, 327
Eclaircissemens sur Fo & sa doctrine, tirés d'un Auteur Chinois, 337
Autres circonstances, tirées des Missionnaires, 343
§. IV. *Secte de Ju-kyau*, 346
§. V. *Origine & progrès du Judaïsme & du Mahometisme à la Chine*, 354
§. VI. *Origine, progrès & ruine du Christianisme à la Chine*, 358
CHAP. VI. *Constitution & gouvernement de la Chine*, 368
§. I. *Antiquité & étendue de la Monarchie Chinoise*, ibid.
§. II. *Principes du Gouvernement Chinois*, 372
§. III. *Autorité de l'Empereur de la Chine. Sa grandeur. Sa famille*, 374
§. IV. *Officiers du Gouvernement pour les affaires civiles*, 392
§. V. *Tribunaux ou Cours de la Chine*, 412
Tribunaux suprêmes ou *généraux*, ibid.
Divers autres Tribunaux de Peking, 419
Tribunaux des Provinces & des Villes, 426
Méthode des Chinois dans les affaires civiles & criminelles, 431
Supplices de la Chine, 434
Prisons de la Chine, 441
§. VI. *Gouvernement militaire & forces de l'Empire*, 444
CHAP. VII. *Histoire naturelle de la Chine*, 451
§. I. *Climat, Air & Terroir*, ibid.
§. II. *Arbres à fruits*, 454
Quatre arbres fort remarquables, 460
Arbustes qui portent le coton & le thé, 468
Arbres qui portent des fleurs, 474
Bois & Arbres utiles, 478
Racines, Herbes & Plantes, 480
§. III. *Fossiles de la Chine; Mines & Minéraux*, 483
Pierres & Minéraux, 485
§. IV. *Oiseaux, Volaille, Insectes & Reptiles*, 487
§. V. *Gibier de chasse, & diverses autres especes d'animaux*, 490
§. VI. *Poisson d'eau douce*, 495

LIVRE III.

Deſcription de la Corée, de la Tartarie orientale, & du Tibet.

CHAPITRE I. *Obſervations géographiques & Hiſtoire de la Corée, par le Pere Jean-Baptiſte Regis, Jéſuite,* 500
§. I. *Obſervations géographiques ſur la Corée,* 501
§. II. *Hiſtoire & Révolutions de la Corée,* 506
CHAP. II. *Voyage de quelques Hollandois dans la Corée, avec une Relation du Pays, & de leur naufrage dans l'Iſle de Quelpaert,* 517
§. I. *Naufrage des Hollandois vers l'Iſle de Quelpaert. Leur ſéjour dans cette Iſle, & ſa deſcription,* 518
§. II. *Deſcription de la Corée; ſa ſituation & ſon étendue. Mœurs des Habitans,* 534
Uſages & Sciences de la Corée, 537
Commerce & Religion de la Corée, 541
Autorité du Roi & Gouvernement de la Corée, 543
CHAP. III. *Deſcription de la Tartarie ſujette à la Chine,* 547
§. I. *Pays des Tartares Mancheous, nommé communément la Tartarie orientale,* 550
Remarques ſur le langage des Tartares Mancheous, 566
§. II. *Voyage dans la Tartarie orientale en 1682, par le Pere Ferdinand Verbieſt, Jéſuite,* 571
§. III. *Contrées des Mongols, proprement dits,* 578
Manieres, Uſages & Langue des Mongols, 582
Religion des Tartares Mongols, 585
§. IV. *Pays des Mongols Kalkas,* 588
Religion des Kalkas, 595
Eclairciſſemens ſur les Mongols & les Kalkas, 597
§. V. *Hiſtoire Naturelle du Pays des Mongols & des Kalkas,* 601
§. VI. *Table des ſituations dans la Tartarie occidentale,* 605

FIN DE LA TABLE DES CHAPITRES.

APPROBATION.

J'Ai lû par ordre de Monſeigneur le Chancelier, le ſixiéme Volume de l'*Hiſtoire générale des Voyages, &c.* & je n'y ai rien trouvé qui puiſſe en empêcher l'impreſſion. Fait à Paris, ce 29 Août 1748. GEINOZ.

On trouvera le Privilege au premier Volume.

HISTOIRE

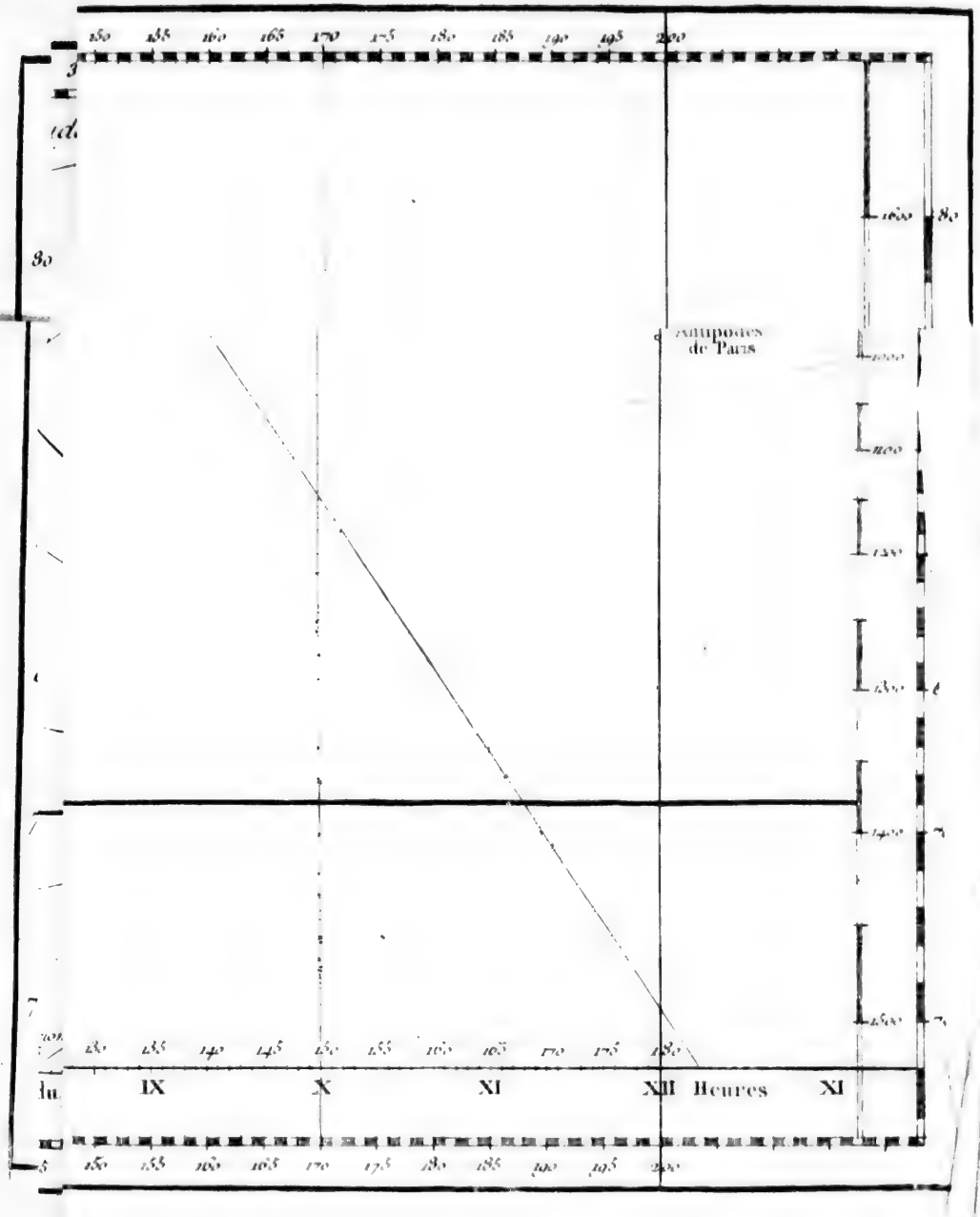
Antipodes de Paris
IX
X
XI
XII Heures
XI

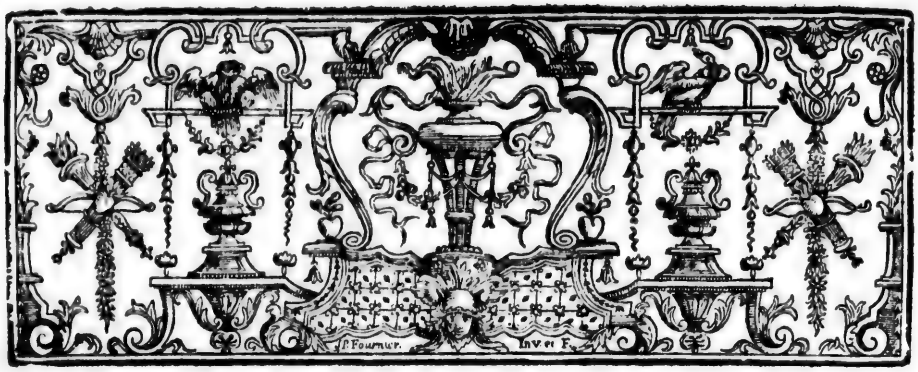

HISTOIRE
GENERALE
DES VOYAGES
DEPUIS LE COMMENCEMENT DU XVe SIÉCLE.
PREMIERE PARTIE.

VOYAGES EN ASIE.
LIVRE SECOND.

DESCRIPTION DE LA CHINE,
CONTENANT
LA GEOGRAPHIE, ET L'HISTOIRE CIVILE ET NATURELLE DU PAYS.

INTRODUCTION.

INTRODUCTION.

LES Auteurs qui ont traité de la Chine ſont en fort grand nombre, & le Catalogue s'en trouve aſſez complet dans deux Ecrivains modernes (1). Mais les principaux, & ceux dont les Relations comprennent tout le Pays en général, ſont ceux dont on a déja donné l'extrait dans ce Recueil ; particuliérement *Nieuhof*, *Montanus*, *Navarette*, *Le Comte*, *Gemelli* &

Principaux Auteurs qui ont écrit ſur la Chine.

(1) *Joan. Alb. Fabricii ſalutatis lux Evangelii, &c.* Hambourg, 1731, *in* 4°. qui contient un Catalogue complet des Lettres écrites par les Miſſionnaires Jéſuites ; & la Preface de la Chine du Pere du Halde, dans l'Edition de la Haye, en quatre Volumes *in*-4°. 1736.

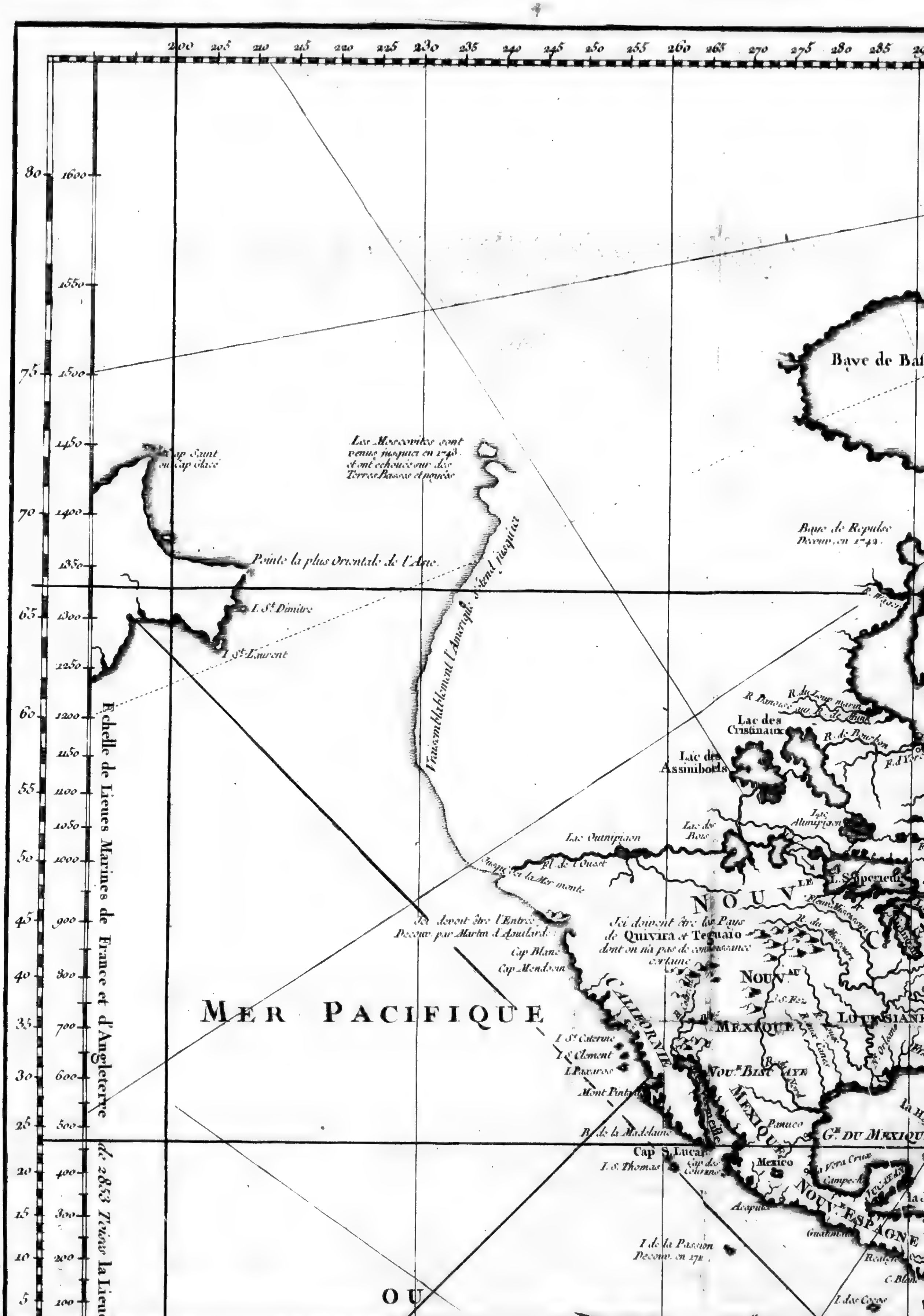
Baye de Baf
Les Moscovites sont venus jusqu'ici en 1748 et ont echoué sur des Terres Basses et noyées
Cap Saint ou Cap Glacé
Pointe la plus Orientale de l'Asie
I. St. Dimitre
I. St. Laurent
Vraisemblablement l'Amerique s'étend jusqu'ici
Baye de Repulse Decouv. en 1742
Lac des Cristinaux
Lac des Assiniboils
Lac Ouinipigon
Lac des Bois
Fl. de l'Ouest
Jusqu'ici la Mer monte
L. Superieur
NOUVLE
Ici devoit être l'Entrée Decouv. par Martin d'Aguilar
Ici doivent être les Pays de Quivira et Teguaio dont on n'a pas de connoissance certaine
Cap Blanc
Cap Mendocin
MER PACIFIQUE
CALIFORNIE
NOUVAU MEXIQUE
LOUISIANE
I. St. Caterine
I. St. Clement
I. Pararos
Mont Pintado
NOUVE BISCAYE
MEXIQUE
Panuco
Gfe DU MEXIQUE
R. de la Madelaine
Cap S. Lucas
I. S. Thomas
Mexico
la Vera Cruz
Campeche
YUCATAN
NOUVE ESPAGNE
Acapulco
Guatimala
I. de la Passion Decouv. en 1711
Realejo
C. Blanc
I. des Cocos
OU
Echelle de Lieues Marines de France et d'Angleterre de 2853 Toises la Lieue
80
75
70
65
60
55
50
45
40
35
30
25
20
15
10
5
1600
1550
1500
1450
1400
1350
1300
1250
1200
1150
1100
1050
1000
900
800
700
600
500
400
300
200
100
200
205
210
215
220
225
230
235
240
245
250
255
260
265
270
275
280
285

275 280 285 290 295 300 305 310 315 320 325 330 335 340 345 350 355 360 5 10 15 20
Longitude du Meridien
Baye de Baffins
Baye de Repulse Decouv. en 1742.
Detroit de Davis
GROENLANDE
NOUVEAU GROENLAND
VIEUX GROENLAND
Terre veue en 1670
Terre veue en 1655
Baye de Gale
I. de Jean Meyen ou I. de la Trinité
SPITBERG
MER DU NORD
ISLANDE
Cap Longa
Mont Hekla
Cap d'Hekla
OU
I. de Ferro
I. Schetland
I. Orcades
I. Hedrides
I. de l'Ouest
ISLES BRITANIQUES
IRLANDE
ANGLET.
Londres
Edimbourg
Detroit de Hudson
I. de Bonne Fortune
Cap Elisabet
I. de Resolution
C. Confort
C. de Desolation
B. Maurice
Autre Detroit
Detroit de Forbischer
I. des Etats
Cap Farewel
OCEAN SEPTENTRIONAL
BAYE DE HUDSON
Port Nelson
F. d'York
R. de Bourbon
LABRADOR que les Angl. apellent NOUV. BRETAGNE
R. Albani
F. Albani
F. Monsoni
F. Rupert
Lac des Mistassins
Cap Charles
Belle Isle
I. DE TERRE NEUVE
Le Grand Banc
FRANCE
L. Superieur
Sault St. Marie
Quebec
Montreal
Ontario
Erie
Acadie
Baston
New York
I. de Sable
Baye de Chesapeak
Les Bermudes
Roches
Charles Town
LOUISIANE
FLORIDE
S. Augustin
Nlle. Orleans
la Havane
Gde. DU MEXIQUE
Mexico
la Vera Cruz
Campeche
I. DE CUBE
la Jamaique
Port Royal
IS. DOMINGUE
ISLES ANTILLES
Porto Rico
la Guadeloupe
la Martinique
La Barbade
La Grenade
I. de la Trinité
NOUV. ESPAGNE
Panama
TERRE FERME
Cayene
I. des Cocos
Tropique du Cancer
OCEAN OCCIDENTAL
ISLES ACORES
I. Tercere
Corvo
Flores
I. Fayal
I. S. Michel
I. S. Marie
I. Verte
Maida
Cap Finistere
Lisbonne
D. de Gibraltar
I. de Madere
ISLES CANARIES
I. Tenerife
I. de Palme
I. de Fer
I. Canarie
I. Fortaventure
C. Bojador
ISLES DU CAP VERD
I. S. Antoine
I. de Sel
I. Bona Vista
I. S. Yago
Cap Blanc
Cap Verd
R. de Gambra
le Senegal R.
AFRIQUE
NEGRETIE
SARA ou LE DESERT
BARBARIE
GUINEE
BENIN
Paris
Nantes
Brest
la Rochelle
Madrid
ESPAGNE
PORTUGAL
Amsterdam
Vienne
ITALIE
Rome
Sicile
Malte
Tunis
Stokolm
NORWEGE
SUEDE
G. de Bothnie
PRUSSE
POLOGNE
HONGRIE
ALLEMAGNE

50 55 60 65 70 75 80 85 90 95 100 105 110 115 120 125 130
l'Isle de Fer
Decouverte en 1707
MER GLACIALE
Les Isles d'Orange
Lieu ou les Hollandois passerent l'Hiver en 1596
Cap Heemskerk
NOUVELLE ZEMLE
Cette Coste est couverte de Glace
Toute cette Partie n'est pas exactement connue
Detroit de Nassau
LES JURATI
SAMOJEDES
Cap Nord
Wardhus
I. Kildhun
Lac
Cola
Kola
LAPONIE
Cap Candenos
I. Colgoi
Pustozerskoi ou Pitzora
Obdorskoi
Kunuckoi
Mangasea
Batamsky
LES OSTIACS
LES TUNGUS
SIBERIE
Tobolsk
Narim
Jeniseiski
Tara
Tomski
Krasnojar
Ilimski
G. de Bothnie
FINLANDE
Wibourg
Abo
Ula
Arcangel
Kevroll
Lac Kalkano
Lac Onega
Dwina R.
Volgada
S. Petersbourg
Novogorod
MOSCOVIE
Revel
LIVONIE
Riga
CURLANDE
Konisberg
LITHUANIE
Smolensco
Moscow
Nisoni Novogorod
Casan
Bulgar
Petrosco
ASIE
POLOGNE
Varsovie
Kiovie
Cracovie
COSAQUES
UKRAINE
PET. TARTARIE
ROYAUME D'ASTRACAN
Astracan
HONGRIE
Bude
Azof
CIRCASSIE
GEORGIE
MER NOIRE
TURQUIE EUROPE
Constantinople
Erivan
ARMENIE
Trebisonde
Burse
TURQUIE ASIATIQ.
Smirne
Mousel
Alep
MER CASPIENE
Mer d'Aral
TARTARIE
Lac Balkali
Lac Kurge
PAYS DES ELUTS
PAYS DES KALMUKS
Desert Sablonneux nommé COBI ou CHAMO
CHINE
Lac Tuscol
BUKARIE
Samarcand
Bocara
Harachar
Hami
Kasgar
Yarkend
Choten
TIBET
Balk
Herat
Cachemire
Desert de Sable
Lac Hoho
PERSE
Ispahan
Candahar
Schiraz
Bender Abassi
Ormus
Amadan
Chypre
MEDITERRANÉE
Jerusalem
Bassora
le Caire
Suez
EGYPTE
ARABIE PETRÉE
ARABIE D.
Medine
ARABIE HEUREUSE
la Meque
Mascat
Cap Rasalgat
Zebit
Moka
Aden
YEMEN
NUBIE
Sennar
Dongola
Kuku
Bahuaca
Dekoan
ABISSINIE
Rᴱ DE GHOFAN
Rᴱ DE MUJAC
ADEL
Mont Felix
Cap Gardafuy
I. Socotora
ETATS DU MOGOL
Agra
Patna
Bengale
Cambaye
Surate
Balassor
PRESQU'ISLE DE L'INDE
Bombay
Goa
Madras
Pondicheri
GOLPHE DE BENGALE
I. de Ceylan
Cap Comorin
Lac Terka
Yunnan
SIAM
Siam
TONQUIN
G. DE SIAM
Pekin
Lac Baikal
Nipchou
Selinginski

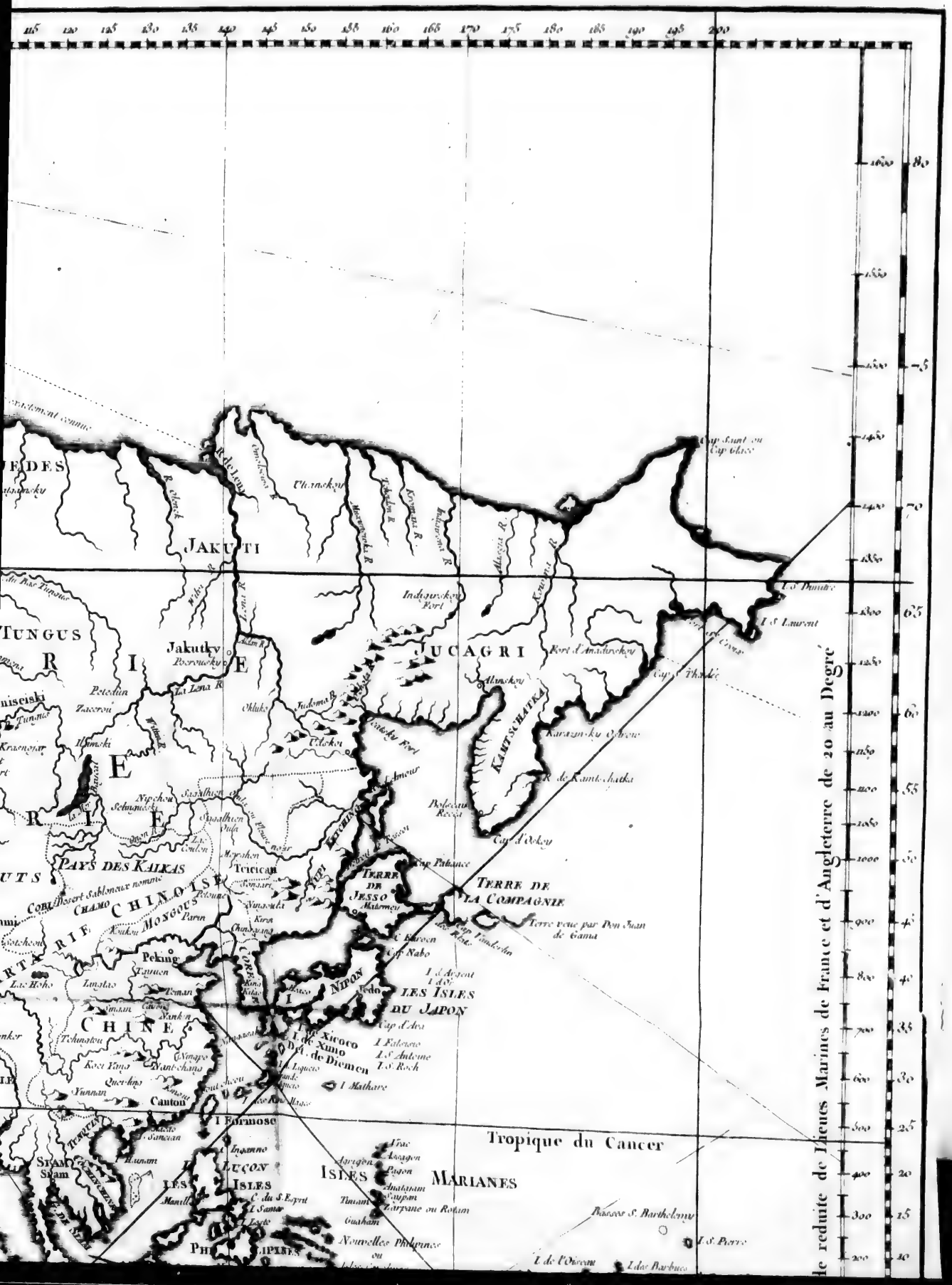
JAKUTI
JUCAGRI
KAMTSCHATKA
TERRE DE LA COMPAGNIE
TERRE DE JESSO
LES ISLES DU JAPON
NIPON
CHINE
PAYS DES KALKAS
Tropique du Cancer
ISLES MARIANES
Jakutsky
Peking
Canton
Tedo
Cap Saint ou Cap Oliez
Cap Patiance
Cap d'Odoy
Cap d'Aoa
Terre veue par Don Juan de Gama
Nouvelles Philippines ou
Basses S. Barthelemy
I. S. Pierre
I. de l'Oiseau
I. des Barbues
Lieues Marines de France et d'Angleterre de 20 au Degré
115 120 125 130 135 140 145 150 155 160 165 170 175 180 185 190 195 200
80
70
65
60
55
50
45
40
35
30
25
20
15
10

Isles de Salomon
Tropique du Capri
MER DU SUD
Antipodes de Paris
ESSAY
D'UNE CARTE RÉDUITE
Contenant
LES PARTIES CONNUES
DU GLOBE TERRESTRE
DEDIÉ A M LE COMTE DE MAUREPAS
Commandeur des Ordres du Roy Ministre, et Secretaire d'Et
Par N. Bellin Ingenieur ordin re de la Marine
1748

Tropique du Capricorne
Equateur
OCEAN
MERIDIONAL
PARAGUAY
CHACO
TUCUMAN
Buenos Aire
Quito
Cavene
Panama
La Martinique
Cap Verd
Tierre vaue par Davis en 1686.
Port découvert par Drake
Terre de Feu
Nord Ouest
O. N. O.
OUEST
O. S. O.
Sud Ouest
Longitude Occidentale du Meridien de Paris
Heures du Matin
Longitude

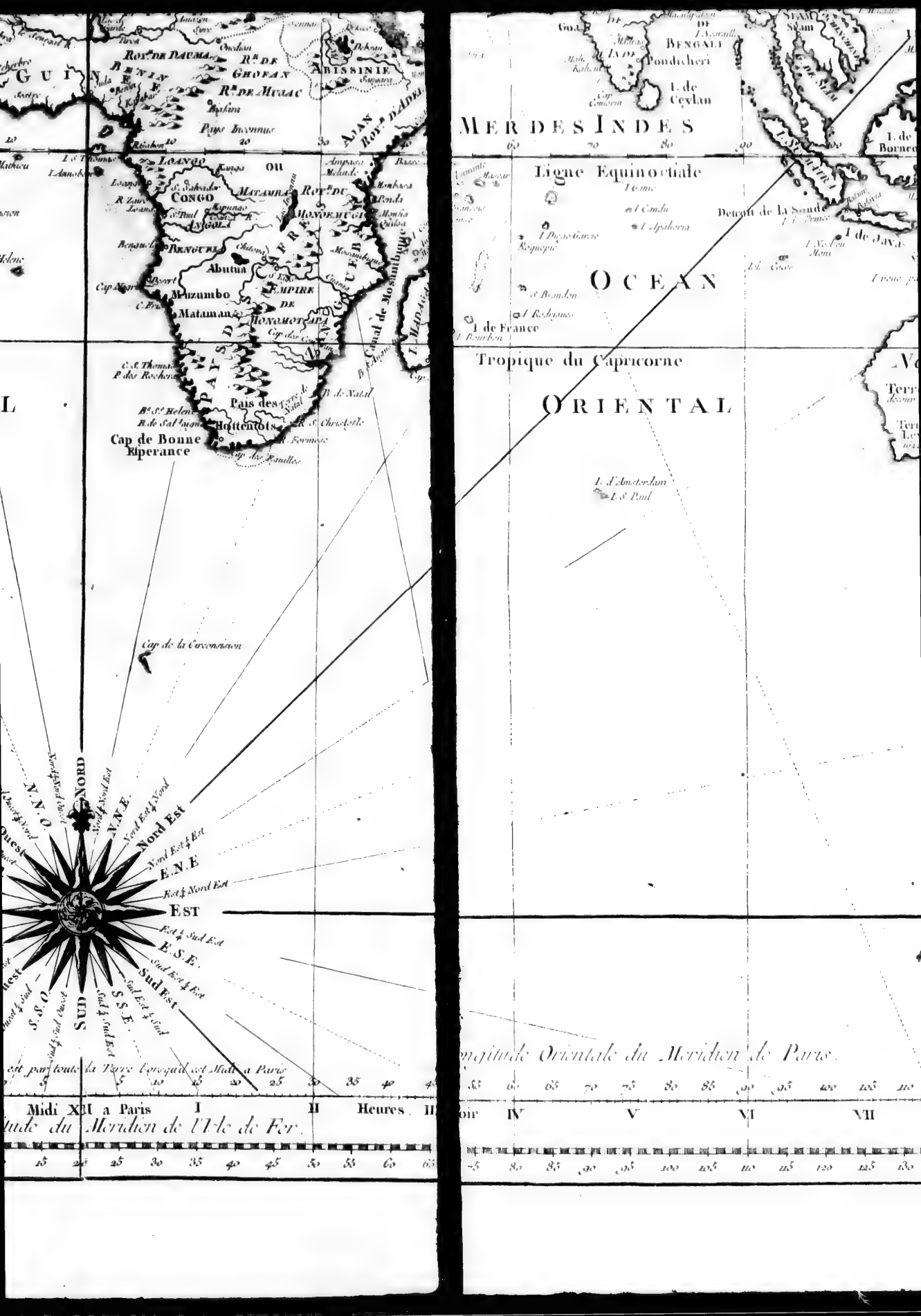
Cap de Bonne Esperance
Pais des Hottentots
CONGO
Abutua
Mazumbo
Mataman
Cap de la Circoncision
Ligne Equinoctiale
OCEAN
ORIENTAL
MER DES INDES
Tropique du Capricorne
Detroit de la Sonde
I de France
Pondicheri
BENGALE
I. de Ceylan
I. d'Amsterdam
I. S.t Paul
NORD
Nord Est
E.N.E
EST
E.S.E.
SudEst
SUD
Midi XII a Paris
Heures
Longitude Orientale du Meridien de Paris.
Latitude du Meridien de l'Isle de Fer.

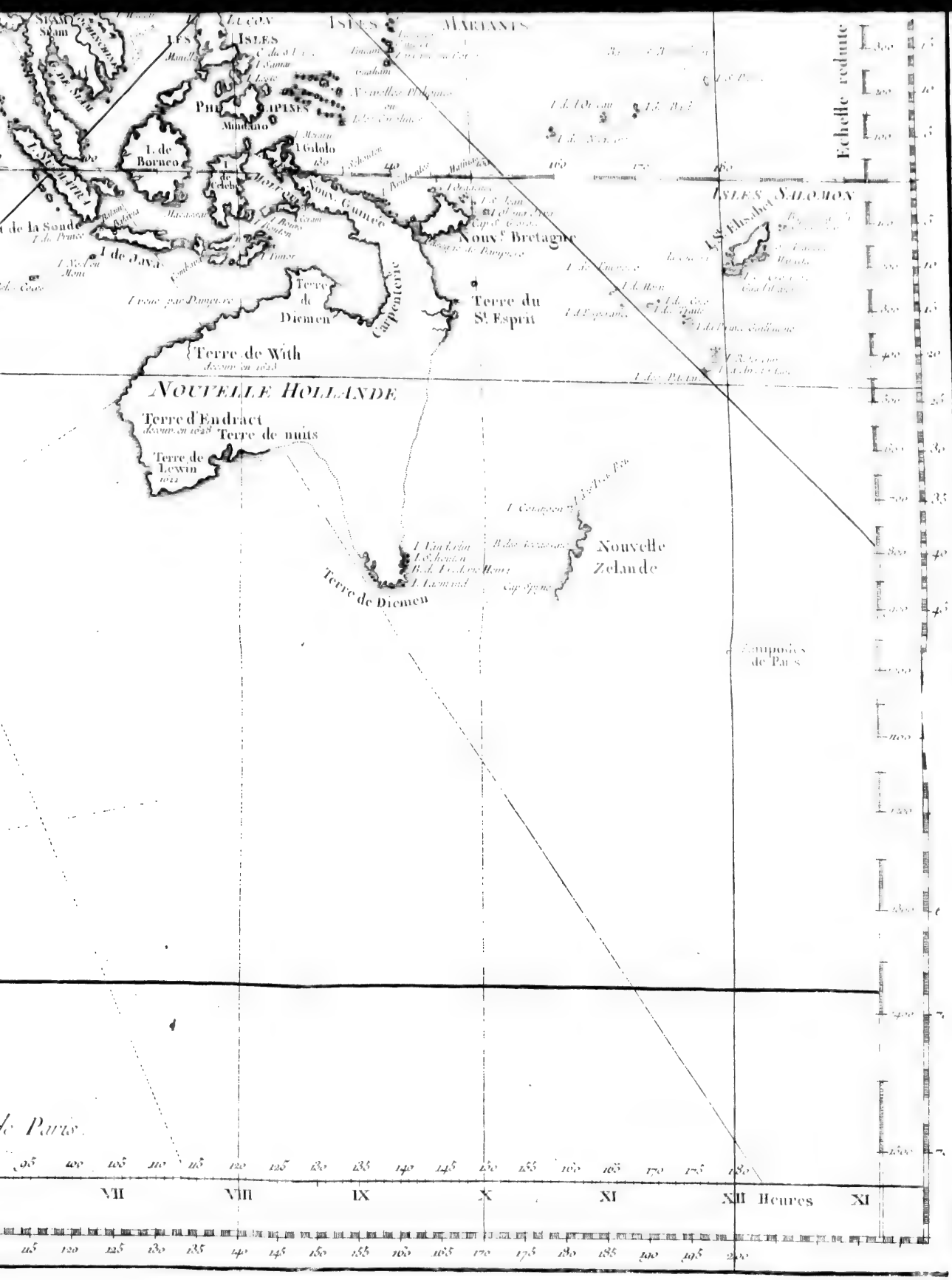
Siam
Lucon
Isles
Philippines
Mindanao
Galolo
I. de Borneo
Nouv. Guinée
Nouvelle Bretagne
Isles Salomon
I. de Java
Terre de Diemen
Terre du St. Esprit
Terre de With
Nouvelle Hollande
Terre d'Endract
Terre de nuits
Terre de Lewin
Nouvelle Zelande
Terre de Diemen
Carpentarie
Echelle reduite
VII
VIII
IX
X
XI
XII Heures
XI

INTRODUCTION.

Idée de quatre grands Ouvrages.

Du Halde. Cependant on y peut ajouter les Relations de *Nicolas Frigaut*, d'*Alvarez Samedo*, de *Martin Martini* & de *Gabriel Magalhaens*, quatre Jéſuites. La premiere eſt un Etat de la Chine, accompagné des voyages de pluſieurs Jéſuites & mêlé de l'Hiſtoire de la Miſſion. Elle forme un gros Volume *in*-8°, ſous le titre d'*Hiſtoire de l'Expedition chrétienne au Royaume de la Chine, tirée des Mémoires du Pere Mathieu Ricci.* Cet Ouvrage, écrit en Latin dans ſon origine, & publié à Rome en 1615, parut en 1618 dans deux Editions Françoiſes, l'une à Lyon & l'autre à Paris. Le Pere Frigaut y joignit un grand nombre de ſes propres Remarques, pour ſuppléer aux omiſſions. Il avoit fait un long ſéjour à la Chine. Il avoit vû ſix Provinces de ce grand Empire. Il en ſçavoit la langue. Tous ces avantages le rendoient plus capable de nous donner une Relation exacte, que la plupart de ceux qui avoient publié leurs Remarques avant lui. Auſſi les accuſa-t-il d'être tombés dans des fautes groſſiéres, ſans faire plus de grace à quelques Particuliers de ſon Ordre. Mais il ſuppoſe qu'ils ont écrit ſur le témoignage de diverſes perſonnes, qui les ont trompés par malice ou par ignorance.

Celui de Frigaut.

Celui de Samedo.

L'Hiſtoire de la Chine, par *Samedo*, eſt un Recueil des Mémoires & des Obſervations de ce Miſſionnaire, qui avoit réſidé l'eſpace de vingt ans dans cette région. Elle fut publiée en langue Portugaiſe par Manuel de Faria y Souſa, fameux Commentateur du Camoëns & Auteur de l'*Aſie Portugaiſe*. Les Anglois en ont une Traduction dans leur langue, qui parut à Londres en 1655, *in-folio*, avec des Cartes & des Figures. La Deſcription de la Chine par *Montanus*, n'eſt proprement qu'une compilation de *Samedo* & de *Martini*.

Celui de Martin Martini.

Martin Martini a donné au Public deux Ouvrages remarquables ſur la Chine. Le premier eſt une Deſcription géographique, en langue Latine, ſous le titre d'*Atlas Sinenſis*, tirée des Livres Chinois, avec de grandes Cartes particulieres des Provinces. Il y a joint, en forme d'introduction, une Deſcription générale du Pays, de ſes Habitans, de leurs mœurs, de leurs uſages, des arts & des manufactures. Thevenot a placé une Traduction de cet Ouvrage dans la troiſiéme Partie de ſa Collection de Voyages; mais il n'a donné que la Carte générale de la Chine. Nieuhof a publié, d'après le même Auteur, un Abregé de la deſcription des Provinces, que Montanus a donnée avec plus d'etendue. Cette Deſcription de Martini, qui avoit demeuré long-tems à la Chine & voyagé dans ſept Provinces, eſt un Ouvrage qui mérite des éloges. Mais ſes Cartes doivent céder le rang à celles du Pere du Halde, qui ont été dreſſées avec beaucoup plus d'exactitude ſur des obſervations plus récentes. D'ailleurs Martini charge ſa chorographie de quantité d'erreurs & d'exagerations, tirées des Ecrivains Chinois, qui groſſiſſent toujours la verité. C'eſt auſſi cette raiſon qui nous a déterminés, dans la deſcription des Provinces, à ſuivre preſqu'uniquement le Pere du Halde, qui a ſuivi lui-même les Auteurs des Obſervations ſur leſquelles ſes Cartes ont été dreſſées, c'eſt-à-dire, des témoins oculaires. Malheureuſement leur Deſcription n'eſt pas ſi complette que celle de Martini. Ils n'ont décrit que les Villes du premier rang dans chaque Province; au lieu que l'autre eſt deſcendu à celles du ſecond & du troiſiéme rang. Cependant il nomme auſſi celles du ſecond, lorſqu'elles paroiſſent mériter quelque remarque.

Defauts de Martini, qui le rendent inférieur à la Deſcription du Pere du Halde.

Second Ouvrage de Martini.

Le ſecond Ouvrage de Martini porte le titre de *Sinicæ Hiſtoriæ decas prima*, & contient les affaires de cet Empire ſous ſes Monarques, depuis ſon origine

INTRODUCTION.

jusqu'au tems de Jesus-Christ. Il fut publié pour la premiere fois en 1659, à Amsterdam, *in*-8°. Martini composa aussi une Relation de la conquête de la Chine par les Tartares, & publia quelques autres Piéces; après quoi, étant retourné à la Chine, il y mourut en 1662.

Ouvrage de Magalhaens.

L'Ouvrage de Magalhaens parut en 1688, à Paris, *in*-4°. sous le titre de *Nouvelle Relation de la Chine*, & fut traduit la même année à Londres (2) *in*-8°. Ce Jésuite étoit de la même famille que le fameux Navigateur du même nom. Il entendoit fort bien la langue Chinoise. Il avoit parcouru les principales parties de la Chine, depuis 1640, jusqu'en 1648 qu'il avoit été conduit à Peking, où il passa vingt-neuf ans à la Cour; c'est-à-dire, le reste de sa vie, qui finit en 1677, n'étant sorti de cette Ville que pour aller à Macao par ordre de l'Empereur. Ainsi, remarque l'Editeur, quoique la description qu'il nous fait du Palais Impérial ne s'accorde point avec celle des Hollandois, dans leur Ambassade à la Chine, toutes sortes de raisons doivent faire donner la préference à son témoignage. Il ne fait pas difficulté de corriger Martini, lorsqu'il le surprend dans quelqu'erreur; & sur quantité de points, où les autres se sont livrés à l'exageration, il s'explique avec beaucoup de retenue. Son dessein paroit avoir été de suppléer à tout ce qu'il a trouvé de défectueux dans les autres Relations, pour donner au Public une parfaite connoissance de la Chine; car la plûpart des sujets qu'il traite ont été, ou tout-à-fait omis, ou légerement touchés par les Auteurs précédens.

Jugement qu'on en porte.

Vie de cet Auteur.

L'Histoire de sa vie (3), composée par le Pere Louis *Buglio* (4) son compagnon inséparable pendant trente-six ans, nous apprend qu'il étoit né en 1609. Il échapa heureusement à plusieurs dangers, pendant les premieres années de sa Mission. Deux ans après son arrivée, se trouvant avec Buglio dans la Province de *Se-chwen*, ils furent accusés tous deux de révolte par les Bonzes, & condamnés à la bastonade; mais la protection de quelques Mandarins les sauva du supplice. Ensuite étant tombé, avec d'autres Missionnaires, entre les mains du rébelle *Chang-hyen-chung*, qui les traita d'abord avec beaucoup de respect, ils se virent exposés à perdre la tête, pour avoir demandé la permission de se retirer. L'exécution auroit suivi la menace, sans l'interceſſion du Général, que Chang-hyen-chung avoit adopté pour son fils. Sous la minorité de l'Empereur Khang-hi, Magalhaens fut accusé, au commencement de la Régence, par le Domestique d'un Mandarin chrétien, d'avoir voulu corrompre la Justice par des présens. Il fut mis deux fois à la torture, qui consiste à serrer les pieds de l'accusé dans une presse. Sa sentence portoit qu'il seroit ensuite étranglé. Mais les quatre Régens lui firent grace, après avoir reconnu son innocence. Trois ans après, dans la grande persécution qui enveloppa tous les Missionnaires, il fut arrêté à Peking avec tous les autres, & chargé, pendant quatre mois, de neuf chaînes (*), trois autour du col, trois aux bras & aux mains, & trois

Il est condamné à la bastonade.

Il est mis deux fois à la torture, & doit être etrangle.

(2) Sous le titre de: » *A new History of* » *China*, containing a Description of the » most considerable particulars of that vast » Empire.

(3) Elle est placée à la fin de sa Relation.

(4) Ce Buglio est vraisemblablement l'Auteur d'un récit de l'Ambassade Hollandoise qu'on a lû dans le Tome précédent,

(*) L'Auteur dit dans sa Relation (p. 207.) que les Peres Jean Adam, Louis *Buglio* & Ferdinand *Verbiest* furent emprisonnés avec lui pendant deux mois, & chargés chacun de neuf chaînes.

INTRODUCTION.

aux jambes. Il se vit condamné à recevoir quarante coups de fouet, & au bannissement perpétuel dans la Tartarie. Mais un grand tremblement de terre, qui arriva dans le même tems (5), procura la liberté à tous les Millionnaires prisonniers. Pendant le reste de sa vie, il fut obligé à des ménagemens continuels pour se maintenir dans les bonnes graces de l'Empereur. Trois ans avant sa mort, les plaies que la torture lui avoit faites aux pieds, se r'ouvrirent avec beaucoup de douleur; & pendant les deux derniers mois de sa vie, ces peines furent accompagnées d'une oppression de poitrine qui lui coupoit la respiration. Il étoit forcé de dormir sur une chaise, dans la crainte d'être étouffé pendant son sommeil. L'Empereur donna ordre qu'il fût enterré honorablement, & prit la peine de composer lui-même son Epitaphe (6).

Il fut condamné au fouet & au bannissement.

Ce qu'il souffre dans les dernieres années de sa vie.

Sort de sa Relation.

A l'égard de sa Relation de la Chine, l'Editeur François nous apprend qu'à sa mort il laissa un Manuscrit Portugais, intitulé: *Les douze Excellences de la Chine.* Le Pere *Couplet*, Jesuite, ayant porté cet Ouvrage à Rome, en fit présent au Cardinal d'Etrées, qui le remit entre les mains de l'Editeur pour le traduire en François. Il fut traduit, & publié sous le titre de *Nouvelle Relation de la Chine*, qu'on crut devoir préférer à l'autre, parce que l'Auteur ne s'étoit pas borné aux douze Excellences, & que les articles contenus sous ces titres n'avoient entr'eux aucune proportion. Les uns occupoient trente ou quarante pages, tandis que d'autres n'en avoient qu'une ou deux. Ainsi l'Editeur se crut autorisé à les diviser en vingt-un Chapitres, sous des titres convenables aux sujets. Il y joignit des Notes, pour suppléer aux omissions, ou pour éclaircir les obscurités, mais sans toucher au fond du Texte.

Sujets de l'Ouvrage.

Donnons le sujet de chaque Chapitre, suivant cette nouvelle division. 1. Noms donnés à la Chine par les Habitans naturels & par les Etrangers. 2. Etendue & division de la Chine. Nombre des Villes murées, & autres détails tirés des Auteurs Chinois. 3. Antiquité de l'Empire, & haute opinion que les Chinois ont de leur Pays. 4. Caracteres & Langue de la Chine. 5. Génie & principaux Livres des Chinois. 6. Leur politesse, & quelques-unes de leurs Fêtes. 7. Ouvrages publics, particuliérement le grand Canal. 8. Industrie des Chinois. 9. Leur navigation. 10. Abondance de toutes choses. 11. Noblesse de la Chine. 12. Gouvernement. Ordre des Mandarins, & Conseil d'Etat. 13. Tribunaux suprêmes, civils & militaires. 14. Autres Tribunaux de Peking. 15. Tribunaux & Mandarins des Provinces. 16. Grandeur de l'Empereur & ses revenus. 17. Description de Peking & murs du Palais. 18. Les vingt & un appartemens du Palais. 19. Les vingt Palais particuliers qu'il renferme. 20. Autres Palais & Temples interieurs. 21. Les sept Temples Impériaux de Peking, & comment l'Empereur paroît en public. La Vie de l'Auteur, par le Pere Buglio, termine l'Ouvrage.

Plan dont il est accompagné.

Cette Relation est enrichie d'un beau Plan de Peking & du Palais. Mais il paroît par les Notes du septiéme, du vingtiéme & du vingt-uniéme Chapitre, que c'est l'Ouvrage de l'Editeur François, auquel Magalhaens n'a par conséquent aucune part. D'ailleurs il est fort différent des Plans du Pere Gaubil & du Pere du Halde.

(5) Voyez ci-dessus la Relation de Navarette.

(6) Histoire de la Chine par Maguillans, p. 340.

INTRODUCTION.

Deſcription de la Chine, par Denis Kau, Chrétien Chinois.

On ne doit point oublier une *Courte Deſcription de l'Empire de la Chine*, compoſée par Denis *Kau*, & jointe aux Voyages d'Iſbrand Ides (7) au travers de la Tartarie. Cet Ambaſſadeur obſerve, dans une Lettre adreſſée au Bourguemeſtre Nicolas *Witſen*, que Denis *Kau*, de qui lui venoit cette courte Deſcription, étoit un Chinois né à Canton, homme de probité & de confiance, qui, ayant embraſſé le Chriſtianiſme, avoit voyagé à Siam & dans les Indes, où il avoit exercé la chirurgie (8). Le Traducteur Hollandois nous avertit, dans une Note, qu'il a fait uſage de deux Manuſcrits; l'un en Latin barbare & inintelligible; l'autre en Allemand un peu plus ſupportable; mais qu'il ignore comment l'Ouvrage de Kau eſt paſſé dans ces deux langues. Il ajoute que les deux Exemplaires s'accordent, excepté dans quelques nombres & ſur quelques autres matieres de peu d'importance. Tous les deux étant ſouvent très-obſcurs, le Traducteur a pris le parti de laiſſer des lacunes dans les endroits qui lui ont paru abſolument inintelligibles, ou de ſuppléer quelquefois au défaut par divers extraits des meilleurs Ecrivains. Il a cru auſſi devoir éclaircir quelques obſcurités par des Notes.

Diviſion de l'Ouvrage de Kau.

Cet Ouvrage, quoique fort court, eſt diviſé en vingt-cinq Chapitres, dont les dix-huit premiers contiennent la deſcription des Provinces. Le dix-neuviéme traite des Habitans naturels & des Chrétiens du Pays. Le vingtiéme regarde la grande muraille, les rivieres, la navigation, les ponts, les écluſes & les ports. Le vingt-uniéme eſt donné aux Religions de la Chine; le ſuivant, aux uſages & aux cérémonies; le vingt-troiſiéme, aux fruits & aux arbres; le vingt-quatriéme, aux Iſles & aux Pays qui environnent la Chine. Enfin, le vingt-cinquiéme regarde la derniere race des Empereurs Chinois.

Utilité qu'on tire ici du Pere du Halde.

En faiſant uſage de tous les Auteurs qu'on vient de nommer, on ne laiſſera pas de ſuivre ici, pour principal guide, le Pere du Halde, qui a pris la peine d'en tirer tout ce qui mérite quelqu'attention. A l'idée qu'on a déja donnée de ſon Ouvrage, on ſe croit obligé de joindre les noms des Miſſionnaires, dont les Mémoires imprimés (9) ou manuſcrits ont ſervi de matiere à ſon entrepriſe. Obſervons néanmoins qu'il ne s'eſt pas aſſujetti à les citer régulièrement, & qu'il ſe contente de les nommer à la tête d'un long article ou de quelque longue Deſcription.

(7) Elle commence à la page 115. & finit avec le Livre. Son étendue eſt de 95 pages *in-quarto*.

(8) Voyez les Notes des pages 115. & 210. des Voyages d'Iſbrand Ides.

(9) Dans les Lettres édifiantes & dans les autres Recueils.

Noms des Miſſionnaires dont le témoignage eſt employé dans les Deſcriptions ſuivantes.

Martin Martini.
Ferdinand Werbieſt.
Philippe Couplet.
Gabriel Magalhaens.
Jean de Fontaney.
Joachim Bouvet.
Jean-François Gerbillon.
François Noel.
Louis le Comte.
Claude Viſdelou.
Jean-Baptiſte Regis.
Joſeph de Premare.
Antoine Gaubil.
François-Xavier d'Entrecolles.

Julien-Placide Hervieu.
Cyr Contancin.
Pierre de Govillo.
Jean-Armand Nyel.
Dominique Parennin.
Pierre Jartoux.
Vincent du Tartre.
Joſeph-Anne-Marie de Maillé.
Jean-Alexis Gollet.
Claude Jacquemin.
Louis Parquet.
Emeric de Chavagnac.
Jean-Baptiſte Jacques.

CHAPITRE PREMIER.

Deſcription géographique de la Chine.

DESCRIPTION GEOGRAPHIQUE DE LA CHINE.

Divers noms donnés à la Chine.

IL paroît aſſez incertain d'où le nom de *Chine* eſt venu aux Européens. On ſcait que les Chinois n'en font point uſage. Mais l'Hiſtorien Magalhaens obſerve que ce grand Pays ſe nomme *Chin* au Bengale ; & Navarette juge que ce nom lui vient de la ſoie, qui porte celui de *Chin* dans cette autre Partie des Indes. Le premier de ces deux Auteurs s'imagine auſſi qu'il pourroit être dérivé de la famille de *Chin*, qui regnoit cent-ſoixante-neuf ans après Jeſus-Chriſt ; ou plutôt de celle de *Sin* ou *Tſin*, qui occupoit le Trône deux cens quarante-ſix ans avant l'Ere chrétienne. La plus probable de ces deux opinions eſt la derniere, parce que *Tſin-chi-wang-ti*, Fondateur de cette famille, ayant conquis le Bengale par ſes Flottes, les Grecs, chez leſquels bien-tôt après on trouve le nom de *la Chine*, peuvent l'avoir apporté des Indes.

Noms que lui donnent les Tartares & d'autres Peuples.

Magalhaens dit que les Tartares occidentaux emploient auſſi le nom de *Chine*, & qu'ils appellent les Chinois *Hora-kitay* (10) ou *Barbares noirs*. Mais les Habitans du Royaume de *Sahamalaha* (11), qui ſont Mahometans & qui bordent le Chen-ſi, ceux de *Tumet* ou du *Tibet*, & les Peuples du Royaume d'*U-ſan-quey*, qui bordent le *Se-chwen*, donnent par corruption le nom de *Katay* à la Chine. Les Marchands de l'Indoſtan l'appellent *Katayo* (12). Mais il faut obſerver que *Kitay* ou Katay étoit un nom que les Mongols ou Mogols donnoient ſeulement au Nord des Provinces de la Riviere jaune & aux parties contigues de la Tartarie autrefois poſſedées par les Tartares-Kins, dont les Manchous, qui gouvernent aujourd'hui, ſont deſcendus. Vers le déclin de leur Empire, quelques-uns de leurs Sujets fugitifs érigerent une nouvelle Monarchie à l'Oueſt de leurs domaines, qui tira de-là ſon nom de *Sybia*, ou d'*Hya* (13) occidental parmi les Chinois, & de *Hora-kitay* chez les Mogols. Les *Manchous*, ou les Tartares orientaux, l'appellerent *Nikan-korou* (14) avant leurs dernieres conquêtes, c'eſt-à-dire, le Royaume des Barbares.

Noms que lui donnent les Chinois mêmes.

Il ne paroît pas que les Chinois mêmes ayent un nom fixe pour leur Pays. Il change au contraire avec chaque nouvelle famille qui monte ſur le Trône. Ainſi,

(10) Ou *Kara-katay*.

(11) Ou plûtôt *Samalhan* pour *Samarkand*, ſous lequel la Bukkarie eſt compriſe en général.

(12) Relation de Magalhaens, page premiere & ſuivantes.

(13) *Hya* ſignifie *Gardes*. La garde de la partie occidentale de la grande muraille avoit été confiée à ces Tartares, comme celle de la partie de l'Eſt l'étoit aux Kins.

(14) *Nika-korum* dans Magalhaens.

Avertissement
On a mis dans le Vme Volume une Carte generale de la Chine copiée sur celle que les Auteurs Anglois ont donnés. Mais le Public ayant trouvé qu'elle manquoit de cette netteté si necessaire à la Géographie, On a cru y remedier en donnant celle cy pour laquelle on a suivi les Observations qui ont été faites par des Jesuites Mathematiciens qui en ont relevé toutes les Provinces par ordre de l'Empereur Et l'on a suivi pour les noms l'ortographe que Mr l'Abbé Prevost a adopté dans sa traduction
109 110 111 112 113 114 115 116 117 118 119 120 121 122 123 124
40 39 38 37 36 35 34 33
T A R T
Ici Compent
LES TARTARES MONGUS
ou
MOGOLS
Soumis a la Chine
Chaoma-ing
Kotun
Kinki
So-cheu
Kan
Leang
Lung
TARTARES
Kokonor Lac
Elason Nor Lac
Sonana
DE KOKONOR
C H E
Cay Tyen
Pinglyang
Ho
Ho
Ho
Hang-tau
Cong-chang
Fongts
Tyen
Kan
Han
Nina Kian
Alac Nor
Tisson Nor
Lac Oki
Sources du Whang-Ho
Sourman
Montagnes de Beleo

Avertissement
On a mis dans le Vme Volume une Carte generale de la Chine copiée sur celle que les Auteurs Anglois ont donnée. Mais le Public ayant trouvé qu'elle manquoit de cette netteté si necessaire a la Géographie, On a cru y remedier en donnant celle ci — pour la quelle on a suivi les Observations qui ont été faites par des Jesuites Mathematiciens qui en ont relevé toutes les Provinces par ordre de l'Empereur. Et l'on a suivi pour les noms l'orthographe que Mr. l'Abbé Prevost a adopté dans sa traduction
Nota
Pour eviter la confusion on n'a marqué sur cette Carte que les Villes du Premier ordre et quelques unes du second. Les Premieres sont en — Romaine les autres en Italique supprimant par ce moyen les mots de Fu, et de Cheu qui caracterisent le Premier et le Second ordre.
TARTARIE
Jeu Campoi
LES TARTARES MONGUS
ou
MOGOLS
Soumis a la Chine
TARTARES ORTOS
TARTARES
DE KOKONOR
CHEN-SI
HONAN
SE CHUEN
HUQUANG
QUEY CHEU
YUN-NAN
QUANG-SI
QUANG-TONG
CANTON
ROYAUME DE PEGU
ROYAUME DE TUNQUIN
GOLPHE DE TUNQUIN
ISLE DE HAY NAN
Kou kou kotun
Kokonor Lac
Elasun Nor Lac
Alac Nor
Tisom Nor
Lac Sari
Sources du Whang-Ho
Kan
Leang
Kin
Suite
Yen-ngan
Pingyang
King yang
Ling tau
Cong chang
Fongtsiang
Si-ngan
Han chang
Nang yang
Yuen yang
Zhu-ning
Long ngan
Pauming
Quey cheu
Chau King
Kin cheu
Ching king
Su-cheu
Mahu
Ching cheu
Tsung king
Pau-hing
Hing cheu
Yun ning fu
Yakiang fu
Ko kiang
Tong cheu
Ngan chan
Tau ngan
Mong wha
Yunchan
Chu yang
King-tong
Santa
Chun ning
Ling ngan
Kay wha
Chin ngan
Nan ning
Tay ping
Sening
Kan cheu
Ing cheu
Kum cheu
Lay yven
Pinglo
Kin yven
Lou cheu
Wey cheu
Chau king
Longitude du
Chaoma ing
Kotun
Kinki
So cheu
Whang Ho
Hoen yven
Kokan
Suite
Yen-ngan
Pingyang
Kiu yang
Chang te
Weking
Whay king
Honan
Nang yang
Zhu-ning
Yuen yang
Kan-men
Ngan lo
Kin cheu
You cheu
Chang te
Ching cheu
Pau-hing
Hing cheu
Kan cheu
Cha cheu
Wey cheu
Kan cheu
Ing cheu
Kum cheu
Chang huen chan ou Isle de Sancian

L'EMPIRE DE
LA CHINE
Pour Servir a l'Histoire
Generale des Voyages
Par N. Bellin Ingr ord re de la Marine
1748
ECHELLES
Lieues communes de France, de 25 au Degré
Lys Chinois de 250 au Degré
MER DE CORÉE
MER DE LA CHINE
ROYAUME
DE
CORÉE
Golphe
de
Pecheh
CHAN-SI
CHAN-TONG
HONAN
KIANG NAN
CHE KYANG
KYANG-SI
FOKIEN
QUANG-TONG
CANTON
PE CHE LI
ISLE
DE
TAY-WAN ou FORMOSE
Isle de Quelpaert
Isle de Cheu chan
Longitude du Meridien de l'Isle de Fer.

ſous la race précédente des Empereurs Chinois, le nom de la Chine étoit *Tay-min-que*, ou le *Royaume de la grande ſplendeur*. Mais les Tartares qui regnent aujourd'hui, l'appellent *Yay-tſing que*, ou le *Royaume de la grande pureté*. Ces noms ſont ceux des deux familles ou des deux races reſpectives, empruntés par leurs Fondateurs. Les Chinois, dans leurs Livres & dans les Placets qu'ils adreſſent à l'Empereur, emploient généralement le mot *Chang-que*, qui ſignifie *haut & ſouverain Royaume*. Les Lettrés, dans leurs écrits, ſe ſervent de (15) *Chung-que*, c'eſt-à-dire, *Royaume du milieu* ou du centre; ſoit parce que leur premier Monarque fixa ſon ſéjour dans *Honan*, Province qui eſt effectivement au milieu de l'Empire; ſoit pour exprimer ſeulement que l'Empire même eſt au milieu des Nations barbares. Ils ſe ſervent auſſi, par air de grandeur, du mot *Tyen-hya*, qui ſignifie, *Royaume contenant tout ce qui eſt ſous le Ciel*.

Bornes de la Chine. Sa forme & ſon etendue.

La Chine eſt bordée au Nord par la grande muraille, qui la ſépare de la Tartarie occidentale; à l'Oueſt, par le *Tibet* & *Ava*; au Sud, par le *Laos*, le Tongking, & la Mer de la Chine ou l'Océan oriental; à l'Eſt par le même Océan. Elle eſt ſéparée par le Tibet, des Pays de *Ko-ko-nor* & de *Si-fan*. Elle a au Nord-Oueſt le Pays de Hami, *Khami* ou *Khamull*, partie de la petite Bukkarie, de laquelle elle eſt ſéparée par un grand Déſert, qui a dans cet endroit huit ou neuf journées de largeur.

Il y a peu de Pays dont la ſituation & l'étendue ayent été mieux vérifiées que celles de la Chine, par les meſures & les obſervations aſtronomiques des Miſſionnaires. Il en réſulte, qu'elle eſt ſituée entre cent quinze & cent quatre-vingt-un degrés de longitude orientale (16), & entre vingt degrés quatorze minutes & quarante-un degrés vingt-cinq minutes de latitude ſeptentrionale. Sa forme eſt preſque quarrée, c'eſt-à-dire, que ſa longueur du Sud au Nord étant d'environ douze cens ſoixante-onze milles, ſa largeur eſt d'onze cens quarante de l'Oueſt à l'Eſt.

Idée générale du Pays.

Pour donner une idée générale de cette belle contrée, on emprunte ici les expreſſions d'un Ecrivain moderne, dans la deſcription qu'il fait de la Chine (17). » Elle paſſe avec raiſon, dit-il, pour le plus beau Pays de l'Univers. » Sa fertilité eſt extrême. Les montagnes mêmes y ſont cultivées juſqu'au ſom- » met. Elle produit, dans une infinité d'endroits, deux moiſſons de riz & » d'autres grains, avec une grande variété d'arbres rares, de fruits, de plantes » & d'oiſeaux. Les beſtiaux, les moutons, les chevaux & le gibier y ſont en » abondance. Elle eſt remplie de grandes rivieres navigables, de lacs & d'étangs » bien fournis de poiſſon. Ses montagnes produiſent de l'or, de l'argent, du » cuivre brun & blanc, &c. Le charbon de terre y eſt commun de tous côtés. » Les Provinces de *Pe-che-li*, de *Kyang-nan* & de *Chang-tong* ſont coupées, » comme la Hollande, par un nombre infini de canaux. Son etendue, qui eſt » immenſe en latitude, y fait regner le chaud dans les Provinces du Sud, & le » froid dans celles du Nord; mais en général l'air y eſt excellent. En un mot, » la Chine ſurpaſſe beaucoup tous les autres Pays du Monde, par la multitude » de ſes Habitans, de ſes Cités & de ſes Villes, par la ſageſſe des mœurs, la

(15) Et les Mancheus d'aujourd'hui, de *Tulimpa-Koroon*, qui ſignifie la même choſe.

(16) De Ferro, vingt degrés juſte, Oueſt de Paris, & dix-ſept degrés trente-cinq minutes de Londres.

(17) Dans un Ouvrage géographique, intitulé: *A Short way to know the World*.

DESCRIPTION GEOGRAPHIQUE DE LA CHINE. Et de son Commerce.

» politesse & l'industrie, qui sont des qualités dominantes dans toutes les parties » de l'Empire, & par l'excellence de ses Loix & de son Gouvernement.

» Le Commerce de la Chine consiste en or, en argent, en pierres précieu- » ses, en porcelaine, en soies, cotons, épices, rhubarbe & d'autres drogues, » en thé, en ouvrages vernis, &c. Le Commerce interieur est si grand d'une » Province à l'autre, qu'on n'y a pas besoin de vente au dehors. A la Chine, » on ne compte pas moins de mille quatre cens soixante-douze rivieres ou lacs, » & de deux mille quatre-vingt-dix-neuf montagnes remarquables. Outre les » oranges, les limons & les citrons, qui viennent originairement de cette con- » trée, on y voit l'*arbre au vernis*, l'*arbre au suif*, l'*arbre à la cire*, *le bois de fer*, » dont on fait des ancres, sans parler de l'arbrisseau qui porte le thé. On y » trouve le *daim-musqué* & l'*homme-singe*. La *dorade* y est charmante, & le » *Hay-sang* extrêmement hideux.

» La Terre entiere n'a point de Pays si célebre par ses ouvrages publics, ni » de Pays par conséquent où le zéle du bien public ait tant d'ardeur. Entre les » plus distingués, on compte la grande muraille, bâtie depuis plus de dix- » neuf cens soixante ans contre les Tartares. Elle a dix-sept cens soixante-dix » milles de longueur, depuis vingt jusqu'à vingt-cinq pieds de hauteur, avec » assez de largeur pour y faire passer cinq ou six chevaux de front. Le grand ca- » nal, qui s'étend l'espace de trois cens lieues, & qui, traversant l'Empire » depuis Canton jusqu'à Peking, est continuellement couvert d'une multitude » infinie de Vaisseaux & de Bateaux, a quatre cens soixante ans d'antiquité. On » compte à la Chine trois cens trente-un ponts remarquables par leur beauté; » onze cens cinquante-neuf arcs de triomphe, élevés à l'honneur des Rois ou » des personnes éminentes; deux cens soixante-douze Bibliotheques fameuses; » sept cens neuf Salles, bâties en mémoire des hommes illustres; six cens qua- » tre-vingt-huit tombeaux, célebres par leur architecture; trente-deux Palais » royaux, & treize mille six cens quarante-sept Palais de Magistrats,

» La Chine contient quinze cens quatre-vingt-une Cités, dont cent soixante- » treize sont du premier rang, deux cens trente-cinq du second, & onze cens » soixante-treize du troisiéme; sans y comprendre une quantité innombrable » de Bourgs & de Villages, dont plusieurs n'ont pas moins de grandeur que des » Villes; deux mille huit cens Places fortifiées; trois mille Forts, des deux » côtés de la grande muraille, & trois mille Tours pour les sentinelles.

Autres remarques generales sur la forme des Villes Chinoises.

On a déja fait observer que la plûpart des Villes de la Chine ont tant de ressemblance entr'elles, que c'est presqu'assez d'en avoir vû une, pour se former une idée générale de toutes les autres.. Leur forme est généralement quarrée, autant du moins que le terrain peut s'y accorder. Elles sont environnées de hauts murs, flanqués de tours, qui sont bâties en *arcboutans*, à de justes distances. Plusieurs sont revêtues d'un fossé, sec ou rempli d'eau. Dans l'interieur on voit des tours, les unes rondes, d'autres exagones ou octogones, hautes de huit ou neuf étages; des arcs de triomphe pour l'ornement des rues; d'assez beaux Temples consacrés aux Idoles, ou élevés à l'honneur des Héros & de ceux qui ont rendu quelqu'important service à l'Etat. On distingue d'ailleurs certains Edifices publics, plus remarquables par leur étendue que par leur magnificence. On y peut joindre un grand nombre de places & de longues rues, les unes fort larges, d'autres plus étroites, bordées de maisons qui n'ont que

le

le rez-de-chauſſée, ou qui ne s'élevent au plus que d'un étage. Les bouriques ſont ornées de porcelaine, de ſoies, & d'ouvrages verniſſés. Devant chaque porte eſt placée, ſur un piédeſtal, une planche de ſept ou huit pieds de haut, peinte ou dorée, avec trois grands caractères, pour ſervir d'enſeigne. On y lit ſouvent les noms de deux ou trois ſortes de marchandiſes, & celui du Marchand par-deſſous, accompagné de ces deux mots, *Pu hu*; c'eſt-à-dire, *Il ne vous trompera point.* Cette double rangée de pilaſtres, qui ſont placés à d'égales diſtances, forme une eſpece de colonnade qui n'eſt pas ſans agrément.

DESCRIPTION GEOGRAPHIQUE DE LA CHINE.

La beauté des Villes de la Chine conſiſtant dans ces décorations particuliéres, on a crû devoir commencer par cette idée générale, pour éviter des réperitions ennuyeuſes, en parlant des principales Villes de chaque Province. Ainſi l'on ſe bornera déſormais à ce qu'elles ont de plus remarquable par leur ſituation, par leurs édifices publics, par leur commerce & leurs marchandiſes.

Raiſon qui a fait donner les Remarques precedentes.

La Chine eſt diviſée en quinze Provinces, dont la moindre eſt aſſez grande pour former un Royaume. Auſſi en portoient-elles le nom dans l'origine, & quelques-unes contenoient même pluſieurs petites Monarchies. On a réduit, dans la Table ſuivante, leur étendue & le nom de leurs Villes capitales.

Diviſion de la Chine en quinze Provinces.

Provinces.	*Longueur.*	*Largeur.*	*Capitales.*
Pecheli,	385 *lis.*	239 *lis.*	Pe-king.
Honan,	340	330	Kay-fong-fu.
Kyang-nan,	360	330	Nan-king.
Kyang-ſi,	350	290	Nan-chang-fu.
Che-kyang,	250	190	Hang-cheu-fu.
Chan-tong,	380	225	Tſi-nan-fu.
Chan-ſi,	410	195	Tay-wen-fu.
Chen-ſi,	540	450	Si-ngan-fu.
Se-chuen,	600	400	Ching-tu-fu.
Hu-quang,	520	405	Vu-chang-fu.
Quang-tong,	560	345	Quang-cheu-fu, *ou* Canton.
Quang-ſi,	375	250	Quey-ling-fu.
Fo-kyen,	285	200	Fu-cheu-fu.
Quey-cheu,	325	185	Quey-yang-fu.
Yun-nan,	455	380	Yun-nan.

Leur ſituation reſpective.

Chen-ſi, *Chan-ſi* & *Pecheli* ſont ſituées vers le Nord, au long de la grande muraille. *Chan-tong*, *Kyang-nan*, *Che-kyang*, *Fo-kyen* & *Quang-tong*, ſont des Provinces maritimes. *Quang-ſi*, *Yun nan* & *Se-chuen*, qui joint *Chen-ſi*, eſt au Sud-Oueſt & à l'Oueſt; *Ho-nan*, *Hu-quang*, *Quey-cheu* & *Kyang-ſi*, occupent le centre (18).

(18) Voyez l'Ouvrage Anglois cité dans la Note précédente.

§. I.

GEOGRAPHIE DE LA CHINE.

Province de PE-CHE-LI, *autrement* CHE-LI *ou* LI-PA-FU.

Sa situation.

CETTE Province, qui eſt la premiere & la principale, a la Mer du côté de l'Eſt; la grande muraille & une partie de la Tartarie au Nord; à l'Oueſt la Province de *Chan-ſi*, dont elle eſt ſéparée par des montagnes, & au Sud les Provinces de *Chan-tong* & de *Ho-nan*. Sa forme eſt triangulaire.

Ses propriétés.

Quoique la Province de Pe-che-li ne s'étende point au-delà de la quarante-deuxiéme parallelle & que l'air y ſoit temperé, les rivieres ne laiſſent pas d'y être glacées pendant quatre mois, c'eſt-à-dire, depuis la fin de Novembre juſqu'au milieu de Mars. Mais à moins qu'il n'y ſouffle un certain vent de Nord, on n'y reſſent jamais ces froids perçans que la gelée produit en Europe; ce qui peut être attribué aux exhalaiſons nitreuſes, & ſur-tout à la clarté du Ciel, qui eſt preſque toujours ſans nuages. Il y pleut rarement, excepté vers la fin de Juillet & au commencement d'Août, qui eſt proprement la ſaiſon de la pluie. Mais il tombe chaque nuit une roſée, qui, venant à ſécher au lever du ſoleil, eſt ſuccedée par une pouſſiére très-fine, dont rien n'eſt à couvert. Elle pénetre juſques dans les chambres les mieux fermées. Les voyageurs qui ont la vûe tendre, ſont obligés de porter un voile mince ſur le viſage.

Ce qu'elle produit.

Le terrain eſt uni dans la Province de Pe-che-li, mais ſabloneux & d'une fertilité médiocre. Comme elle a peu de canaux, le riz y eſt bien-tôt ſec & n'en croît pas plus mal; mais il eſt un peu dur à cuire. Pe-che-li porte d'ailleurs toute ſorte de grains, particuliérement du froment & du millet. Les beſtiaux, les légumes & les fruits y ſont en abondance. Ses rivieres ſont remplies de poiſſon, ſur-tout d'excellentes écreviſſes; & ſi le bois y eſt rare, ſes montagnes produiſent quantité de charbon. Entre les animaux, on vante une eſpece ſinguliere de chats à long poil, avec des oreilles pendantes, que les Dames Chinoiſes aiment beaucoup. Cette Province eſt d'autant plus conſiderable, qu'elle peut paſſer pour le rendez-vous de toutes les richeſſes de l'Empire. Ses Habitans ont moins de politeſſe & de goût pour les ſciences que ceux des Provinces méridionales; mais ils ſont plus robuſtes & plus belliqueux. On porte le même jugement de tous les Chinois qui habitent les Provinces du Nord.

Elle eſt diviſée en neuf cantons. Nombre de ſes Villes.

Pe-che-li eſt diviſée en neuf Cantons, dont chacun a pour Capitale un *Fu*, c'eſt-à-dire, une Ville du premier rang, avec pluſieurs autres Villes qui en dépendent. Le nombre de ces Villes monte à cent-quarante, entre leſquelles on compte vingt *Cheus* ou *Cheous*, c'eſt-à-dire, vingt Villes du ſecond rang, & cent-vingt *Hyens*, ou Villes du troiſiéme rang; ſans parler d'une multitude infinie de Bourgs & de Villages, dont pluſieurs ſont auſſi grands que des Villes. Les neuf Capitales qui ont le titre de *Fu* (*), ſont; 1. *Chun tyen fu* ou Peking. 2. *Pau-ting-fu*. 3. *Ho-kyen-fu*. 4. *Chin-ting-fu*. 5. *Chun-te-fu*. 6. *Quang ping-fu*. 7. *Tay-ming fu*. 8. *Yong-ping-fu*. 9. *Suen-wha-fu*.

Deſcription de Peking, ou Chun-tyen-fu.

1. *Chun-tyen-fu*, qu'on a nommée *Peking*, ou Cour du Nord, parce qu'elle eſt la réſidence ordinaire des Empereurs depuis qu'ils ont quitté Nan-king, ou la Cour du Sud, vers l'année 1405, pour obſerver les mouvemens des Tartares, eſt la Capitale de tout l'Empire, & ſe trouve ſituée dans une plaine très-

(*) Il faut ſe ſouvenir que les Italiens, les Portugais, &c. prononcent *Fou*.

fertile . à vingt lieues de la grande muraille. Cette Ville, qui eſt preſque quarrée, eſt diviſée en deux parties. Celle qui contient le Palais Impérial ſe nomme *Lan-ching*, ou la vieille Cité. Elle porte auſſi le nom de Cité-Tartare, parce qu'à l'établiſſement de la famille qui regne aujourd'hui, les maiſons furent diſtribuées à cette Nation, auſſi-bien que les terres voiſines & les Villes à certaine diſtance, avec exemption de taxes & de tributs. La ſeconde partie de Peking ſe nomme *Sin-ching*, ou Cité-neuve, parce qu'à la même occaſion une partie des Chinois s'y retira après avoir abandonné l'autre, qui, ſuivant Du Halde, eſt la mieux peuplée des deux (19). Le Comte prétend au contraire, que la Cité Chinoiſe a plus d'Habitans. » Elle prit naiſſance, dit-il, lorſque les Chi- » nois furent obligés de ceder l'autre aux Tartares. Celle-ci avoit quatre lieues » de circuit ; mais toutes deux enſemble renferment un eſpace de ſix lieues de » tour, ſans y comprendre les fauxbourgs. Le même Auteur compte trois mille ſix cens pas pour chaque lieue, ſuivant la meſure ordonnée par l'Empereur Kang-hi.

GEOGRAPHIE DE LA CHINE. Ses deux parties.

Son étendue.

Paris a plus de beauté que Peking, mais moins d'étendue. Sa longueur n'étant que de deux mille cinq cens pas, on ne lui trouveroit que dix mille pas de circonférence ſi ſa forme étoit quarrée. Paris ne ſurpaſſe donc pas la moitié de la Ville Tartare, & n'eſt qu'un quart de la Ville entiere de Peking.

On la compare avec Paris.

Cependant, ſi l'on conſidere que les maiſons de Peking n'ont qu'un étage, & que celles de Paris en ont pour le moins quatre ou trois, on doit juger que la Capitale du Royaume de France a plus de logemens que Peking, dont les rues ſont beaucoup plus larges & les Palais fort mal habités. L'Auteur n'en eſt pas moins perſuadé que Peking contient plus d'Habitans, parce que vingt ou trente Chinois n'occupent pas plus de place que dix Pariſiens ; ſans compter que les rues de Peking ſont remplies d'un ſi grand nombre de Paſſans, qu'en comparaiſon celles de Paris ne ſont qu'un déſert. Quelques Auteurs ont écrit, que les deux parties de Peking ne contiennent pas moins de ſix ou ſept millions d'ames. Mais, ſuivant Le Comte, cette multitude infinie de Paſſans, qui rempliſſent les rues, eſt compoſée de Curieux, qui cherchent à voir les Comédiens, les Farceurs & les autres amuſemens publics, du cortége des Mandarins & des autres Seigneurs, des Gardes mêmes des rues, des Payſans qui viennent vendre leurs denrées, des Marchands qui ſe préſentent devant leurs portes, &c. de ſorte qu'il ne donne à Peking que deux millions d'Habitans, ou le double de Paris (20).

Nombre de ſes Habitans.

D'un autre côté, Magalhaens fait conſiderer que Peking doit être beaucoup plus peuplée, parce que chaque porte des murs eſt accompagnée d'un fauxbourg qui vaut une grande Ville, ſur-tout un de ceux qui ſont à l'Oueſt, par lequel la plûpart des Voyageurs qui viennent de toutes les parties de l'Empire entrent ordinairement dans la Ville. Les Tartares & les Troupes ſont ici diviſés en huit Banieres, & chacune des deux Villes en cinq Quartiers (21).

Ces Villes ſont ceintes d'un mur, qui eſt fort beau dans la vieille Cité, & digne de la plus grande Capitale du Monde. Mais dans la Cité neuve, il ne vaut pas mieux qu'à Nan-king & dans la plûpart des Villes de la Chine. Un cheval peut monter ſur le premier, par le moyen d'une rampe ou d'un talus qui commence de fort loin. Dans pluſieurs endroits, on a bâti des édifices pour ſer-

Murs de Peking.

(19) Du Halde, T. I. p. 65. & ſuiv. veut que la Cité neuve ſoit la Ville Tartare.

(20) Mémoires du Pere le Comte, p. 54. & ſuivantes.

(21) Magalhaens, p. 265. & ſuiv.

GEOGRAPHIE DE LA CHINE.

vir de corps de gardes. Les Tours ſont éloignées l'une de l'autre d'une portée d'arc. Leur groſſeur n'eſt pas egale; mais il s'en trouve d'aſſez grandes pour contenir de petits corps de réſerve (22).

Foſſé.

Le foſſé eſt ſec, mais fort large & fort profond. Tout y eſt entretenu dans le meilleur ordre, comme ſi l'on ſe croyoit ſans ceſſe à la veille d'un ſiége (23).

Portes de la Ville. Leur forme.

On compte neuf portes (24) à Peking. Elles ſont hautes, & ſi bien voutées, qu'elles ſoutiennent un gros pavillon de neuf étages, dont chacun eſt garni de fenêtres & d'embraſures. Le plus bas forme une grande ſalle pour les Soldats & les Officiers de la garde. Devant chaque porte eſt une parade ou une place d'armes (25), d'environ trois cens ſoixante pieds de largeur, environnée d'un mur en demi-cercle, ſemblable à celui de la Ville. L'entrée de cette Place n'eſt jamais du côté qui fait face au grand-chemin, & le chemin même eſt commandé auſſi par un pavillon de la forme du premier; de ſorte que le canon de l'un peut jouer ſur la Ville, tandis que celui de l'autre nettoye les champs voiſins. Chaque porte eſt défendue par deux autres pavillons, bâtis des deux côtés ſur les plate-formes du mur, & fournis d'une bonne artillerie. Ainſi la Ville n'a pas beſoin d'autre citadelle (26) pour contenir le Peuple dans la ſoumiſſion.

Rues, grandes & petites.

La plûpart des rues ſont fort étroites. On donne à la plus grande environ cent-vingt pieds de largeur. Sa longueur eſt d'une groſſe lieue. Les boutiques, remplies de porcelaine & d'étoffes de ſoie, avec leurs enſeignes, qui occupent une partie de la rue, forment une très-agréable perſpective (27). Toutes les petites rues s'étendant de l'Eſt à l'Oueſt, diviſent l'eſpace qui eſt entre les grandes, en Iſles égales & proportionnées (28).

Foule des paſſans.

La multitude infinie de Peuple qui paſſe dans les rues, ſans qu'il y paroiſſe une ſeule femme, & la confuſion cauſée par un nombre ſurprenant de chevaux, de beſtiaux & de voitures, ne peuvent être repréſentées. Les perſonnes de diſtinction y ſeroient arrêtées à chaque moment, ſi elles ne ſe faiſoient précéder par un homme à cheval, qui fait ranger les paſſans. L'uſage eſt de ſe faire porter en chaiſe par des hommes, ou de marcher à cheval. Il n'en coûte pas plus de ſix ou ſept ſols par jour, pour le louage d'un cheval ou d'une mule. On vend des livres, où les quartiers, les places & les rues ſont marquées, avec les noms des Officiers publics (29).

Forme des maiſons.

Chaque rue a ſon nom. La plus belle eſt celle qui ſe nomme *Chang-ngan-kyay*, ou la rue du repos perpétuel, dont on a déja donné (*) la deſcription. Mais les maiſons ont ſi peu de hauteur & ſont ſi mal bâties, qu'elles ne répondent point à la beauté des rues. Si l'on excepte le Palais de l'Empereur, il n'y a point d'hôtels, ou de maiſons de Seigneurs, qui ayent plus d'un étage, & qu'il ne fût par conſéquent ridicule d'honorer du titre de Palais. Cependant la multi-

(22) Du Halde, *ubi ſup.* p. 66. & le Comte, p. 72.

(23) *Ibidem.*

(24) Cela ne doit être entendu que de la Ville des Tartares; car l'autre en a ſept, comme il paroît par le Plan. Ainſi la circonference des deux Villes enſemble en a treize.

(25) Le Comte dit que la beauté de ces portes conſiſte dans leur prodigieuſe hauteur, qui fait de loin un très-bel effet, p. 72.

(26) Le Plan de Peking, par Du Halde, n'a point de parade; mais on en voit dans celui de Ching-ting fu.

(27) Du Halde, p. 66.

(28) Le Comte, p. 57.

(29) Du Halde & Magalhaens, p. 266. & ſuivantes.

(*) Voyez ci-deſſus la Relation de Gemelli, qui a pillé celle de Magalhaens, pag. 66. & ſuivantes.

tude des appartemens, pour les maîtres & les domeſtiques, répare en quelque ſorte ce qui leur manque du côté de la magnificence. Cette ſimplicité vient moins du goût des Chinois, qui aiment naturellement la magnificence, que d'un ancien uſage politique.

Tribunaux de Juſtice.

Les Tribunaux de Juſtice ne ſont pas mieux bâtis que le commun des maiſons. On y voit à la verité de grandes cours, & des portes maſſives, qui ſont quelquefois embellies d'ornemens d'architecture. Mais les chambres n'offrent point un air de grandeur & de propreté.

Beauté des Temples.

Cependant on rencontre ſouvent de magnifiques Temples, élevés à grands frais par des Princes ou des Particuliers, & toujours enrichis d'un grand nombre de ſtatues. On y admire particuliérement le luſtre des toits, qui ſont compoſés de tuiles vernies de jaune & de verd; la multitude de figures curieuſes qui ſe préſentent de toutes parts, & les dragons ſaillans qui ornent les coins & qui ſont peints auſſi de verd & de jaune. Entre pluſieurs Temples que les Empereurs ont fondés dans l'interieur de leurs Palais, on en remarque deux, beaucoup plus élevés que les autres, bâtis par l'Empereur Chang-hi, à la priére de ſa mere, qui étoit fort infatuée de la Religion des Lamas (30).

Admirable police de Peking.

Le Gouverneur de Peking, qui eſt un Tartare de diſtinction, nommé *Kyumen-ti tu*, ou le Général des neuf portes, exerce la juriſdiction, dans toutes les matieres civiles, ſur les Troupes & ſur le Peuple. Rien n'eſt comparable à la police qui s'obſerve ici. On ne ſe laſſe point d'admirer la parfaite tranquillité qui regne dans un Peuple ſi nombreux. Il ſe paſſe des années entieres ſans qu'on entende parler de la moindre violence dans les maiſons & dans les rues, parce qu'il ſeroit impoſſible aux coupables d'éviter le châtiment.

Gardes chargés de la ſûreté publique.

Toutes les grandes rues, qui ne forment qu'une ligne droite d'une porte à l'autre, ont des corps de garde, où nuit & jour un certain nombre de Soldats, l'epée au côté & le fouet à la main, puniſſent ſans diſtinction les auteurs du moindre trouble, & s'aſſurent de ceux qui ont la hardieſſe de réſiſter. Les petites rues, qui traverſent les grandes, ont, à chaque coin, des portes de bois, au travers deſquelles les paſſans peuvent être vûs par les gardes qui ſont dans les grandes rues. Elles ſe ferment le ſoir & s'ouvrent rarement pendant la nuit, excepté pour les perſonnes qui ſe préſentent avec une lanterne à la main & qui ont quitté leur maiſon pour quelque beſoin preſſant, tel que celui d'appeller un Médecin. Auſſi-tôt que la groſſe cloche a ſonné la retraite, un ou deux Soldats font la patrouille d'un corps de garde à l'autre, en jouant d'une eſpece de creſſelle, pour avertir le Public de leur paſſage. Ils ne ſouffrent perſonne hors de chez ſoi pendant les ténébres. Les meſſagers mêmes de l'Empereur ne ſont pas diſpenſés de répondre aux interrogations; & ſi leur réponſe eſt ſuſpecte, on s'aſſure d'eux auſſi-tôt. La même garde doit répondre au premier ſigne des ſentinelles. Le Gouverneur de la Ville eſt obligé de faire des rondes, & paroît ſouvent lorſqu'il eſt le moins attendu. Les Officiers de la garde des murs, & des pavillons qui ſont ſur les portes, où l'on bat ſans ceſſe ſur de grands tambours de cuivre, envoient des Subalternes, pour faire la viſite des quartiers dépendans de leurs portes. Les plus légeres négligences ſont punies le jour ſuivant, & les Officiers de garde caſſés ſans indulgence.

Sanction de cette police.

(30) Mémoires du Pere le Comte, p. 58 & 62. & ſuivantes.

GEOGRAPHIE DE LA CHINE.

Autres offices des gardes publiques.

Cette partie de l'administration civile est d'une grande dépense, car une partie des troupes n'est pas chargée d'autre soin que celui de veiller à la sûreté des rues. Ils sont tous à pied. Leur paye est considerable. Outre la garde du jour & de la nuit, leur office est d'entretenir la propreté des rues, en obligeant chacun de balayer devant sa porte, d'arroser soir & matin dans les tems secs, & de tenir le milieu fort net pour la commodité publique. Après avoir enlevé les boues, car les rues ne sont point pavées, ils battent le terrain, ou le sèchent en y mêlant d'autre terre; de sorte que deux heures après les plus grosses pluies, on peut marcher à pied sec dans toute la Ville. Les Voyageurs qui ont représenté les rues de Peking comme ordinairement fort sales (31), n'avoient vu vraisemblablement que celles de la Cité neuve, qui sont petites & moins soigneusement entretenues (32).

Les Jesuites François sont si prévenus en faveur de l'Observatoire de (33) Peking, que si l'on s'en rapporte à quelques-uns d'entr'eux, l'Europe n'a rien qui lui soit comparable. Cependant ils conviennent que les anciennes machines y étoient de peu de valeur. Ils paroissent encore moins satisfaits de la situation & de l'edifice. On les fit d'abord entrer dans une assez grande cour, où les logemens des Directeurs de l'Observatoire occupoient la droite. En avançant, ils trouverent un escalier fort étroit, qui conduit au sommet d'une Tour quarrée, contigue au côté interieur du mur oriental de la Ville Tartare & plus haute de dix ou douze pieds que le boulevard. C'étoit sur cette plate-forme que les Astronomes Chinois avoient placé leurs Instrumens. Quoiqu'en petit nombre, ils occupoient tout l'espace. Mais lorsque le Pere Verbiest eut été chargé de la conduite de l'Observatoire, il les déclara inutiles; & persuadant à l'Empereur de les abbattre, il en substitua d'autres de sa propre invention. Les anciens subsistent encore dans une Salle voisine de la Tour, mais livrés à la poussiére & à l'oubli. On les apperçoit par une fenêtre, au travers d'une grille de fer. Ils paroissent grands, & leur forme est à peu près celle des cercles astronomiques. On voit avec plus de liberté un globe celeste d'environ trois pieds de diametre, qui se trouve dans une petite cour. Sa figure est presqu'ovale (34). Mais les divisions n'en sont point exactes & tout l'ouvrage est fort grossier (35).

Dans une chambre basse, qui est près du même lieu, les Mathématiciens Chinois ont un quadran solaire. Le passage du rayon est d'environ huit pieds au-dessus du rez de chaussée. Il est placé horizontalement, & formé par deux plaques de cuivre mobile, afin que l'orifice puisse être agrandi ou diminué. Par-dessus est une table couverte de cuivre, au milieu de laquelle on a tracé une ligne méridienne de quinze pieds de long, divisée par d'autres lignes transversales qui n'ont ni propreté ni justesse. On a creusé, sur les bords, de petits trous, qu'on remplit d'eau, pour s'assurer que la table est exactement hori-

(31) Le Comte, par exemple, dit (p. 58.) que les rues sont toujours remplies de boue ou de poussiere, & que dans les tems secs il s'éleve des nuages de poussiere dans les cabinets les mieux fermés & qu'elle s'attache aux meubles, malgré le soin continuel qu'on a d'arroser les rues.

(32) Du Halde, p. 67.

(33) Nommé *la Tour des Mathématiques.*

(34) On seroit porté à croire que les Chinois donnent la figure d'un sphéroide à la terre.

(35) Navarette, qui vit ces anciens Instrumens, dit que les gravures des plaques de cuivre lui parurent admirables, C. VI. p. 13.

zontale. Pour une invention Chinoiſe, le Pere le Comte la trouva fort ſupportable.

GEOGRAPHIE DE LA CHINE. Beauté de quelques inſtrumens Chinois.

A l'égard des Inſtrumens qui ont pris la place des anciens (36); ils ſont de cuivre, grands, bien fondus, embellis par des figures de dragons & fort commodement placés. Si l'exactitude des diviſions répondoit à la beauté de l'ouvrage, & qu'au lieu de pinules on y eût attaché des téleſcopes, ſuivant la nouvelle méthode de l'Académie royale, nous n'aurions rien en ce genre à mettre en comparaiſon. Mais l'Artiſte Chinois manquoit d'intelligence ou d'attention. L'Auteur déclare qu'il ſe fieroit plus volontiers à un quadran d'un demi-pied de rayon, fait par un habile ouvrier de Paris, qu'à celui de ſix pieds qu'on montre à la Tour de Peking. Les autres Inſtrumens ſont une ſphere zodiacale armillaire, une ſphere équinoxiale, un horizon azitmuthal & un globe céleſte, tous de ſix pieds de diametre; enfin un *Sextant*, dont le rayon eſt de huit pieds. La plupart de ces machines étant élevées à huit pieds de terre, ſont d'un uſage commode pour les Aſtronomes. Elles ſont environnées de degrés de marbre, taillés en forme d'amphitéâtre.

Goût des Chinois pour les anciens Inſtrumens.

Quoique ces Inſtrumens ſoient d'une beauté extraordinaire, on n'auroit jamais pû perſuader aux Chinois d'en faire uſage, ſans un ordre exprès de l'Empereur. Ils préferent les plus défectueux monumens de l'Antiquité aux plus parfaites inventions des Modernes; bien différens de nous, ſuivant la remarque de l'Auteur (37), qui n'aimons que ce qui porte le caractere de la nouveauté. Navarette nous apprend que pluſieurs Mathématiciens veillent ſans ceſſe au ſommet de la Tour, pour obſerver les mouvemens des Etoiles & remarquer tout ce qui arrive de nouveau dans le Ciel. Le jour ſuivant, ils rendent compte de leurs opérations à l'Empereur. S'il s'eſt paſſé quelque choſe d'extraordinaire, tous les Aſtronomes s'aſſemblent, pour juger ſi c'eſt quelque bonheur ou quelque diſgrace qui eſt annoncée à la famille royale (38).

Emploi de leurs Mathématiciens.

Cloches ſingulieres par leur groſſeur.

On voit, dans le Palais Impérial, des tambours & des cloches ſur de hautes Tours. La Ville eſt ornée auſſi de deux Tours, avec les mêmes inſtrumens. Magalhaens dit que le tambour de la Ville a quinze coudées (39) de diametre, & que la cloche du Palais eſt d'une groſſeur dont il n'a jamais vû d'exemple en Portugal. Il ajoute que le ſon en eſt ſi clair & ſi harmonieux, qu'on le croiroit moins d'une cloche que d'un Inſtrument de muſique (40). Mais le Comte cenſure ici Magalhaens, & prétend au contraire que nos cloches ſont auſſi ſuperieures à celles des Chinois par le ſon, que les cloches Chinoiſes le ſont aux nôtres par la groſſeur; que toutes celles qu'il entendit à Peking ne rendoient qu'un bruit ſourd, & qu'elles ne peuvent le rendre plus clair (41) parce que les battans ſont de bois.

La cloche de la Ville, qui ſert à ſonner les heures de la nuit, eſt peut-être la plus groſſe cloche du Monde. Son diametre au pied, tel qu'il fut meſuré par les Peres Schaal & Verbieſt, eſt de douze coudées Chinoiſes & huit dixiémes; ſon épaiſſeur, vers le ſommet, de neuf dixiémes de coudée; ſa profondeur in-

(36) Voyez les Figures.

(37) Le Comte, p. 63. & ſuiv.

(38) Deſcription de la Chine par Navarette, ch. 6. p. 13.

(39) La coudée Chinoiſe eſt au pied de Paris ce que ſept eſt à huit. Ainſi le diametre doit être de treize pieds un huitiéme, & la circonference de quarante-un pieds un quart.

(40) Magalhaens, p. 123.

(41) Ce ne ſont pas des battans, mais des marteaux, avec leſquels on frappe deſſus.

GEOGRAPHIE DE LA CHINE

rieure, de douze coudées; & ſon poids de cent vingt mille livres. L'Editeur obſerve dans ſes Notes, qu'avant qu'on eût vû la deſcription de cette cloche en Europe, Kirker jugeoit qu'il n'y en avoit pas de plus groſſe au Monde que celle d'Erfort (42), quoiqu'elle ne peſe que vingt quatre mille livres, & qu'elle ne faſſe par conſéquent que le quart de celle de la Chine. Mais ce ſçavant Jéſuite retracta ſon erreur dans un Ouvrage intitulé *China illuſtrata*, que l'Editeur déclare néanmoins qu'il n'avoit pas vû. Le ſon, ou plutôt le rugiſſement de la groſſe cloche de Peking, eſt ſi éclatant & ſi fort, qu'il ſe fait entendre de fort loin dans le Pays. Elle fut élevée ſur la Tour par les Jéſuites, avec des machines qui firent l'étonnement de la Cour de Peking (43). Navarette dit auſſi que la groſſe cloche de Peking eſt ſuſpendue dans une grande & belle Tour, & qu'elle rend un excellent ſon. Il ajoute qu'en 1668 le bruit avoit couru à Canton qu'elle avoit ſonné d'elle-même. Ce récit fut cru par les uns & raillé par les autres. S'il avoit quelque fondement, remarque le même Auteur, la Chine auroit une cloche ſemblable à celle de Belilla en Eſpagne (44).

Cloche qui paſſe pour avoir ſonné d'elle-même.

Avec cette cloche extraordinaire, les Empereurs de la Chine en ont fait fondre ſept autres, dont cinq ſont demeurées à terre & ſans uſage. On en diſtingue une qui merite de l'admiration, par les caracteres Chinois dont elle eſt preſqu'entiérement couverte. Ils ſont ſi beaux, ſi nets & ſi exacts, qu'ils ne paroiſſent point avoir été fondus, & qu'on les prendroit plutôt pour l'écriture de quelqu'excellent Maître (45). Navarette parle d'une autre cloche, qui eſt remplie de caracteres interieurs (46). Adam Schaal en compta juſqu'à dix mille, & jugea que la cloche peſoit douze cens quintaux (47).

Beaux caracteres de l'écriture.

L'Editeur de Magalhaens obſerve que le Pere Verbieſt, dans ſes Lettres, & le Pere Couplet, dans ſa Chronologie, rapporte l'origine de ces cloches à l'année 1404. Elles furent fondues par l'ordre de l'Empereur *Ching-ſu* ou *Yong-lo*. On en comptoit cinq, dont chacune peſoit cent vingt mille livres & qui étoient alors, ſans doute, les plus groſſes cloches du Monde. Cependant Jacques Rutenfels aſſure (48) que dans un des Palais du Czar, à Moſcou, on en voit une qui peſe trois cens vingt mille livres, & d'une ſi prodigieuſe maſſe, que tout l'art humain n'a pû parvenir à la ſuſpendre dans la Tour nommée *Ivan-Velichi*, au pied de laquelle elle eſt placée ſur des piéces de bois.

Origine des groſſes cloches de la Chine.

Le Palais Impérial eſt ſitué au centre de l'ancienne Cité ou de la Ville Tartare. Sa figure eſt un quarré-long. Ses côtés à l'Eſt, au Nord & à l'Oueſt, ſont preſqu'également éloignés des murs de la Ville (49); mais il paroît, par le Plan, que le côté du Sud en eſt plus près de deux tiers. Ce Palais eſt diviſé en deux parties, l'interieure & l'exterieure. La partie exterieure eſt un quarré-ob-

Deſcription du Palais Impérial.

(42) L'Editeur obſerve, dans ſes Notes, que la cloche de Rouen, deux cloches de Paris & pluſieurs autres, l'emportent en groſſeur.

(43) L'Editeur remarque que le Pere de Rougemont, Jéſuite, attribue dans ſon Hiſtoire, au Pere Adam Schaal, l'honneur d'avoir fait élever à Peking deux groſſes cloches ſur une Tour haute de cent trente-un pieds de Paris, avec le ſecours de deux cens ouvriers. Deux ans après, il en fit élever une troiſiéme, avec cent-vingt hommes ſeulement.

(44) L'Auteur n'explique pas mieux ce que c'eſt que la cloche de Belilla.

(45) Navarette, *ubi ſup.*

(46) Magalhaens, p. 124.

(47) Kirker en donne la figure dans le *China illuſtrata*, p. 222.

(48) Dans ſa Relation Latine de la Moſcovie.

(49) A la diſtance d'environ un mille des murs Nord & Oueſt, & d'un tiers de plus de celui de l'Eſt.

long,

long, d'environ quinze *lis* ou quatre milles trois quarts de circonference. Le mur qui l'environne porte le nom de *Whang-ching*, ou Mur Impérial. Du Halde le repréſente bas & étroit (50). Mais ſi l'on s'en rapporte à Magalhaens, il eſt d'une hauteur & d'une épaiſſeur extraordinaire (51). Il ajoute qu'en dedans & au dehors il eſt plâtré de mortier rouge, & couvert de petites piéces de briques verniſſées, couleur d'or, qui ſont rangées avec beaucoup d'art. Sa longueur, depuis la porte Sud-Eſt juſqu'à celle du Nord, eſt de huit ſtades Chinoiſes ou de deux milles d'Italie (52).

GEOGRAPHIE DE LA CHINE. Forme du mur.

Ce mur eſt percé par quatre grandes portes, dont chacune a ſa garde. Celle du Sud, qui eſt celle du Palais même (53), n'eſt qu'à cent toiſes de la principale porte de la Ville, qui regarde auſſi le Sud. Le Peuple la nomme *Syen-men*, quoique ſon véritable nom, qui eſt gravé deſſus en caracteres Tartares & Chinois, ſoit *Ching-yang-men*, c'eſt-à-dire, Porte qui fait face au Soleil du midi (53). Magalhaens compte auſſi quatre portes, une au milieu (54) de chaque côté. Chaque porte, dit-il, eſt compoſée de trois portaux, dont celui du milieu demeure toujours fermé, ou ne s'ouvre que pour l'Empereur. Les deux autres ſont ouverts depuis la pointe du jour juſqu'au tems où le ſon de la cloche avertit qu'il faut ſortir du Palais. Mais ceux de la porte du Sud ne s'ouvrent jamais qu'à demi, excepté lorſque Sa Majeſté Impériale doit entrer ou ſortir. L'approche de toutes ces portes eſt abſolument défendue aux Bonzes, aux aveugles, aux boiteux, aux eſtropiés, aux mandians, à ceux qui ont le viſage défiguré par quelque cicatrice, & qui ont le nez ou les oreilles coupées; en un mot, à tous ceux qui ont quelque difformité conſiderable.

Ses portes.

Les perſonnes difformes en ſont exclues.

Pendant le regne des Empereurs Chinois, on voyoit à chaque portail une garde de trente Soldats, avec leur Capitaine & dix Eunuques. On n'y voit point aujourd'hui plus de vingt Tartares, avec leur Officier. Ainſi Martini & Samedo ſe trompent beaucoup, lorſqu'ils mettent pour garde, à chaque porte, trois mille hommes & cinq éléphans. Ils ont confondu la garde journaliere avec le corps des garde, qui eſt en effet de trois mille hommes, mais qui, étant diſtribuée en compagnies & en eſcadrons, font le ſervice à leur tour pendant une partie du mois, aux portes de la Ville, à celles du Palais & aux Tours du mur interieur. A l'égard des éléphans, ils ſont dans leurs étables, ou plûtôt dans leur Palais.

Garde des portes.

Le même Auteur rapporte que cet enclos interieur contient pluſieurs Palais ſéparés, les uns ronds, d'autres quarrés, mais tous fort ſpacieux, fort riches, magnifiquement ornés & capables de loger quelques Rois de l'Europe. Dans la partie qui eſt à l'Oueſt du Palais interieur & qui eſt beaucoup plus grande que celle de l'Eſt, on trouve un lac rempli de poiſſon, dont la longueur eſt de cinq quarts de milles d'Italie, & qui repréſente dans ſa forme une baſſe de viole. On le traverſe, dans l'endroit le moins large, ſur un beau pont, qui répond aux portes des murs, & qui eſt orné, aux deux bouts, d'un arc de triomphe à trois arches, haut, majeſtueux & d'un ouvrage excellent. Ce Lac,

Lac interieur.

Pont & Barques du Lac.

(50) Du Halde, p. 67.

(51) Le Comte dit que c'eſt un très-bon mur.

(52) Magalhaens, p. 268.

(53) Les Grands de la Chine ont toujours la face de leurs maiſons tournée au Sud.

(54) Le plan ne la place point exactement au milieu.

GEOGRAPHIE DE LA CHINE.

dont *Marco Polo* a fait mention (55), eſt environné de petits Palais ou de maiſons de plaiſir, les unes bâties ſur l'eau, d'autres ſur terre. On y voit ſans ceſſe un grand nombre de belles Barques, qui ſervent à l'Empereur pour la peche ou pour la promenade.

Le reſte des deux eſpaces Eſt & Oueſt, qui n'eſt pas occupé par le Lac ou par les Palais ſéparés, eſt diviſé en rues larges & bien proportionnées, où demeurent les Officiers & les Artiſtes de l'Empereur (56). Le Comte rend le-même témoignage, en y ajoutant que l'interieur du Palais n'eſt habité que par les Eunuques; mais les maiſons, dit-il, ſont baſſes, mal bâties, & fort inferieures à celles de la Ville Tartare (57). Du Halde obſerve que les Eunuques ont leurs habitations dans l'enclos exterieur, & que les Cours qui portent le nom de *Tribunaux interieurs* ſont dans le même lieu, pour régler ſeulement les affaires du Palais (58).

Eunuques qui habitent l'enclos exterieur.

Suivant Magalhaens, cet enclos interieur étoit autrefois habité par dix mille Eunuques (59), outre un grand nombre d'autres Habitans. Mais les Empereurs qui regnent aujourd'hui ont mis à leur place des Tartares, & des Chinois de la Province de *Lyan-tong*, qui ſont regardés comme Tartares par une faveur particuliere (60). Navarette obſerve qu'à la mort de Chun-chi, pere du préſent Empereur, on chaſſa du Palais ſix mille Eunuques. Il juge, dit-il, qu'on chaſſa le même nombre de femmes, parce que chaque Eunuque a toujours une femme pour le ſervir (61). Les Eunuques étoient devenus inſupportables aux Princes de l'Empire, par l'excès de leur pouvoir & de leur inſolence; mais ils ont perdu leur ancienne conſidération. Les plus jeunes ſervent de Pages. Les autres ſont employés aux plus vils offices, tels que de balayer les chambres & d'y entretenir la propreté. Ils ſont punis rigoureuſement par leurs Gouverneurs, qui ne leur paſſent jamais la moindre faute (62).

Murs, fossés, portes qui enferment le Palais.

Le mur interieur, qui environne immédiatement le Palais où l'Empereur fait ſa réſidence, eſt d'une hauteur & d'une épaiſſeur extraordinaire, bâti de groſſes briques & embelli de creneaux fort bien ordonnés. Il s'étend du Sud au Nord (63) l'eſpace de ſix ſtades Chinoiſes, ou d'un mille & demi. L'eſpace qu'il renferme eſt large d'une ſtade & demie, & n'a pas moins de quinze ſtades, ou de cinq milles, un quart moins, de circonference (64). Il a quatre portes à grandes arches. Celles du Sud & du Nord ont trois portaux, comme les portes du premier enclos. Les autres ſont ſimples. Sur ces quatre portes & ſur les quatre angles du mur, on a bâti huit Tours, ou plutôt huit ſalles, d'une grandeur extraordinaire & d'un fort beau travail (65). La décoration interieure eſt

Portes & ſalles qui ſont au-deſſus.

(55) L. II. chap. 6.

(56) Magalhaens, p. 268. & ſuiv.

(57) Mémoires du Pere le Comte, p. 59.

(58) Du Halde, *ubi ſup.*

(59) Le Comte dit que tout le Palais étoit autrefois habité par les Eunuques.

(60) Relation de la Chine par Magalhaens, p. 271.

(61) Deſcription de la Chine par Navarette, chap. 6. p. 12.

(62) Le Comte, *ubi ſup.* p. 60.

(63) Suivant le Plan, l'eſpace conſiſte en deux quarrés longs, l'un double de l'autre, & dans un quarré équilatéral. Navarette dit que le mur qui ceint le Palais a la forme d'une demie-lune.

(64) Du Halde donne à la circonference douze lis Chinois, dont dix font une grande lieue Françoiſe de vingt au degré.

(65) Du Halde les nomme pavillons. Il dit que ceux qui ſont au deſſus des portes ſont plus grands & plus forts que les autres, & qu'ils ſont environnés, en forme de periſtile, d'une galerie ſoutenue par des piliers.

un vernis rouge, entremêlé de fleurs d'or. Le toit eſt de tuiles, d'un vernis jaune. Pendant le regne des Empereurs Chinois, vingt Eunuques faiſoient la garde à chaque porte. Mais on leur a ſubſtitué quarante Soldats & deux Officiers (66). L'entrée n'en eſt permiſe qu'aux Officiers de la Maiſon Impériale & aux Mandarins des Tribunaux interieurs. Tous les autres ne peuvent s'y préſenter (67) qu'avec une petite tablette de bois ou d'ivoire, ſur laquelle ſont inſcrits leurs noms & le lieu de leur demeure, avec le ſceau du Mandarin auquel ils appartiennent. Ce ſecond mur eſt ceint d'un large & profond foſſé, bordé de pierre de taille & rempli d'excellent poiſſon. Chaque porte a ſon *Pont-tournant*, pour le paſſage du foſſé; à l'exception de la porte du Sud, dont le pont porte ſur une arche. A l'exterieur, du côté de l'Eſt & fort près du mur, coule une riviere, ſur laquelle on voit pluſieurs beaux ponts de marbre, à l'exception de celui du milieu, qui eſt un pont-tournant. Le Palais offre un grand nombre de ces ponts (68).

GEOGRAPHIE DE LA CHINE.

Foſſés & Ponts tournans.

Il eſt difficile de décrire ce beau Palais avec une exactitude qui réponde à la curioſité du Lecteur. La deſcription de Magalhaens, quoique la ſeule qui en embraſſe toutes les parties, eſt un peu confuſe, parce qu'elle n'eſt point accompagnée d'un Plan, & que celui dont on eſt redevable à l'Editeur manque d'une certaine exactitude. Les autres Voyageurs ſont non-ſeulement défectueux, mais ſouvent en contradiction pour les meſures, la ſituation, l'ordre & la forme des cours & des appartemens (69). Peut-être ſont-ils tombés dans l'erreur pour s'être trop fiés à leur mémoire. Cependant Du Halde cite, avec Magalhaens, un autre Jéſuite qui décrit les cours juſqu'à l'appartement de l'Empereur, où il eut l'honneur de ſaluer Sa Majeſté Impériale avec les Miſſionnaires de ſon Ordre. C'eſt uniquement dans ces deux Ecrivains qu'il faut chercher des particularités ſur cette matiere. Mais, pour éviter la confuſion, il paroît néceſſaire de les donner ici ſéparément; car le premier diviſe le Palais par les appartemens, & le ſecond par les cours, comme la plûpart des autres Ecrivains. On croit d'ailleurs reconnoître quelque mépriſe dans un de leurs dénombremens.

Contradictions de quelques Voyageurs.

Pour faire mieux comprendre la ſituation des différentes parties du Palais, Magalhaens obſerve qu'entre ſon enclos exterieur & le mur Sud de la Ville, où eſt la principale porte, il ſe trouve un grand eſpace qui appartient au Palais & qui eſt diſpoſé de la maniere ſuivante. On entre dans la Ville par une grande rue, qui s'étend de toute la longueur du mur. Après l'avoir traverſée, on arrive dans une grande place quarrée, qui eſt environnée d'une baluſtrade de marbre. Au-delà de cette place eſt une ſeconde rue, aux deux extrémités de laquelle on découvre un arc de triomphe. Il n'eſt pas permis aux paſſans de marcher à cheval, ni en voiture, dans l'eſpace qui eſt entre ces deux arches. On les oblige de paſſer à pied, par reſpect pour le premier appartement de l'Empe-

Deſcription de Magalhaens.

(66) Le Comte dit que les gardes des portes & des avenues du Palais n'ont pour armes que des cimeterres, & ne ſont point en ſi grand nombre qu'il ſe l'étoit imaginé. P. 60.

(67) Navarette obſerve que de vingt-quatre Miſſionnaires qui étoient à Peking en 1665, le Pere Adam Schaal, Profeſſeur des Mathématiques, étoit le ſeul qui fût toujours au Palais. Mais vers 1668 & 69, les trois Jéſuites qui reſtoient y furent admis. Chap. 6. p. 12.

(68) Magalhaens, p. 269.

(69) Le Comte, par exemple, ne met que neuf cours dans le Palais interieur, & Magalhaens en décrit vingt. Celle du Trône ne paroît pas dans Magalhaens, ou ne reſſemble pas à la deſcription de Le Comte.

GEOGRAPHIE DE LA CHINE.

reur, qui eſt de l'autre côté de la rue, à diſtance égale entre les deux arches.

Premier appartement de l'Empereur.

Ce premier appartement porte le nom de *Tay-tſing-mwen*, c'eſt-à-dire, *Portail de grande pureté.* il conſiſte en trois grandes portes à trois arches, au-deſſus deſquelles eſt une très-belle ſalle. Ces portes ne s'ouvrent que pour le paſſage de Sa Majeſté, lorſqu'elle ſe rend à la Ville. Au-delà de cet appartement on entre dans une vaſte cour, ornée des deux côtés de portiques, ſoutenus par deux cens piliers, qui, s'appercevant dès la porte, forment une grande & agréable perſpective. Cette cour, qui a deux portées d'arc de largeur & deux portées de mouſquet de longueur, eſt bordée au Nord par la fameuſe rue du perpétuel repos, qui paſſe entre deux portes; l'une à droite, nommée en langue Chinoiſe, *Porte orientale de la rue du repos perpétuel*; & l'autre à gauche, qui ſe nomme la *Porte occidentale.* Ce qu'on vient de décrire eſt hors du mur exterieur du Palais, & ne ſert que de portique ou d'avenue; mais on y découvre un air de majeſté, qui inſpire le reſpect & la crainte.

Paſſage commun.

En continuant d'avancer, on trouve au milieu du mur exterieur le ſecond portail de l'appartement, qui devroit être nommé le premier, parce qu'on eſt obligé d'y paſſer pour entrer au Palais. Il eſt compoſé de cinq portes; trois grandes, qui ne s'ouvrent jamais que pour l'Empereur, & deux petites de chaque côté, dont l'une, qui eſt élevée d'environ un pied au-deſſus du rez-de-chauſſée, ſert de paſſage à tout le monde, & même aux plus grands Seigneurs. Ces portes, comme toutes les autres, ſoutiennent une grande ſalle, ornée d'une multitude de colomnes, avec des baſes & des chapiteaux dorés, vernies de vermillon du côté exterieur, & de l'autre côté, d'or & d'azur. Au-delà de cet appartement eſt une cour (69) incomparablement plus grande que la premiere, bordée à l'Eſt & à l'Oueſt de ſalles & de chambres, qui ont leurs portiques & leurs galeries comme toutes celles dont on a déja parlé. On trouve à l'extrêmité de cette cour, l'appartement qui ſe nomme *le Portail du commencement*, & plus loin une autre cour, au bout de laquelle eſt l'appartement nommé la *Tour* ou le *Portail du Sud*, qui eſt le premier du mur interieur. Cet appartement conſiſte dans trois grandes arches, qui ſoutiennent une ſalle dont l'architecture reſſemble au troiſiéme; mais l'édifice en eſt plus haut, plus maſſif & plus majeſtueux. Il a, des deux côtés, deux murs en forme de galeries, qui s'étendent d'une grande portée de mouſquet vers le Sud, & qui ſont bornés au Nord & au Sud par quatre pavillons ou quatre ſalles comme celles du milieu, mais beaucoup moins grandes. Les toits, dont la forme eſt exagone, ont pour ornement, au ſommet, des chiens de cuivre doré. Ces cinq édifices forment un ſpectacle qui inſpire autant de reſpect que d'étonnement par leur grandeur & leur richeſſe. C'eſt au milieu de celle du centre que pend la groſſe cloche dont on a déja donné la deſcription.

Grande cour.

Galeries.

Ornement des toits.

Portail ſuprême.

Après cette cour on en trouve une autre, qui reſſemble à la premiere, au bout de laquelle eſt le cinquiéme appartement, qui ſe nomme le *Portail ſuprême.* L'entrée de cet appartement conſiſte dans cinq grandes & majeſtueuſes portes, où l'on monte par cinq eſcaliers, chacun de trente degrés. Mais avant que d'y arriver, on traverſe un profond foſſé rempli d'eau & couvert de cinq ponts, qui répondent aux cinq eſcaliers. Les eſcaliers & les ponts ſont égale-

(69) Ce devroit être ici la premiere cour de l'Auteur de Du Halde.

ment ornés de baluſtrades, de colomnes & de pilaſtres, à baſes quarrées, avec des lions & d'autres ornemens, tous de marbre très-blanc & très-fin. Ce n'eſt pas ſans raiſon, obſerve l'Auteur, que cet appartement porte le nom de Portail ſuprême. Il eſt plus magnifique & plus majeſtueux que tout le reſte. On entre au-delà dans une cour (70), qui eſt bordée, des deux côtés, de portiques, de galeries, de ſalles & de diverſes chambres, d'une magnificence & d'une richeſſe extraordinaire. C'eſt au fond de cette cour qu'on trouve la *ſuprême Salle Impériale* (71), où l'on monte par cinq eſcaliers de trois degrés, tous de fort beau marbre & d'un ouvrage ſomptueux. Celui du milieu, qui ne ſert jamais que pour l'Empereur, eſt d'une largeur extraordinaire. Le ſuivant, de chaque côté, qui eſt pour les Seigneurs & les Mandarins, n'eſt pas ſi large. Les deux autres ſont encore plus étroits, & ſervent pour les Eunuques & les Officiers de la Maiſon Impériale. On nous apprend que ſous le regne des Empereurs Chinois, cette ſalle étoit une des merveilles du Monde, par ſa beauté, ſa richeſſe & ſon étendue; mais que les brigands qui ſe révolterent pendant la derniere révolution, la brûlerent, avec une grande partie du Palais, lorſque la crainte des Tartares eut obligé ces Monarques de quitter Peking. Après la conquête, les Tartares ſe contenterent de lui donner quelque reſſemblance avec ce qu'elle avoit été. Cependant il y reſte aſſez de beauté pour remplir l'imagination & pour faire admirer la grandeur Chinoiſe, qui s'y trouve comme déployée. C'eſt dans cette Salle que l'Empereur, aſſis ſur ſon trône, reçoit les hommages de tous les Seigneurs, & des Mandarins lettrés & militaires. Ils y prennent leurs places, ſuivant l'ordre du rang & de la qualité. Elles ſont marquées, pour chacun des neuf Ordres, au bas d'un grand nombre de petits piliers (72). Le Pere Adam *Schaal* aſſuroit que ces piliers ſont de cuivre, & que leur forme eſt quarrée (73).

GEOGRAPHIE DE LA CHINE.

Suprême Salle Impériale.

Son ancienne magnificence.

C'eſt la Salle du Trône.

Après la Salle Impériale, on trouve une autre cour, qui conduit au ſeptiéme appartement, nommée *Salle haute*. On entre de-là dans une autre cour, qui mene à la grande ſalle du milieu, comptée pour le huitiéme appartement. Enſuite, traverſant une autre cour, on arrive à la Salle *de la ſouveraine concorde*. Cette ſalle eſt accompagnée de deux autres de chaque côté. C'eſt-là que l'Empereur ſe rend deux fois l'année, matin & ſoir, pour traiter des affaires de l'Empire avec ſon *Kolau*, ou ſes Conſeillers d'Etat, & les Mandarins des ſix Tribunaux ſuprêmes. Du côté Eſt de cette ſalle, on voit un beau Palais pour les Conſeillers du Tribunal interieur, qui ſe nomme *Kyu-yuen*. Il eſt compoſé de trois cens Mandarins de tous les Ordres; ce qui le rend ſuperieur à tous les autres Tribunaux de l'Empire.

Salle de la Souveraine Concorde, où ſe tient le Conſeil.

De-là, paſſant dans une autre cour (74), on arrive au dixiéme appartement, qui offre un grand & beau portail, nommé le *Portail du Ciel, net & ſans tache*, diviſé en trois portes, où l'on monte par trois eſcaliers, chacun d'environ qua-

(70) Ce devroit être ici la troiſiéme cour, ſuivant le même Auteur. Mais alors le foſſé & les ponts ſeroient mal placés.

(71) Ce devroit être ici la cinquiéme cour, ſuivant l'Auteur de Du Halde, Iſbrand Ides & d'autres Voyageurs, qui placent la Salle du Trône dans la cinquiéme cour.

(72) Magalhaens, p. 281. & ſuiv.

(73) *Ibid.* p. 298.

(74) On voit ici que les deux premiers appartemens ſont de la façon de l'Auteur, & que les Chinois comptent plûtôt par cours, comme tous les autres Miſſionnaires, ou par murs, car ils diſent que l'Empereur habite derriere neuf murs.

GEOGRAPHIE DE LA CHINE.

tante degrés, avec deux autres petites portes aux deux côtés, comme on en voit à chaque grand portail. Celui-ci conduit dans une cour ſpacieuſe, au fond de laquelle eſt l'onzieme appartement, qui porte le nom de *Manſion du Ciel, nette & ſans tache.* C'eſt le plus riche, le plus élevé & le plus magnifique. On y monte par cinq eſcaliers de beau marbre, chacun de quarante-cinq degrés, ornés de piliers, de parapets, de baluſtrades & de pluſieurs petits lions de cuivre doré, d'un excellent ouvrage. On voit au centre de la cour, à une diſtance proportionnée des cinq eſcaliers, une Tour de cuivre doré, ronde, terminée en pointe & haute d'environ quinze pieds, avec des portes & des fenêtres. Elle eſt ornée d'une multitude de petites figures, curieuſement gravées. Des deux côtés ſont deux grandes caſſolettes de cuivre doré, d'un travail curieux, dans leſquelles on brûle de l'encens nuit & jour. C'eſt dans ce ſomptueux appartement que l'Empereur réſide avec ſes trois Reines. La premiere, qui ſe nomme *Wang heu*, c'eſt-à-dire, Reine ou Impératrice, demeure avec lui dans le quartier du milieu. La ſeconde, nommée *Tong-kong*, a ſon logement dans le quartier de l'Eſt; & la troiſiéme, nommée *Si-kong*, dans le quartier de l'Oueſt. Ces deux quartiers joignent celui du milieu. Le même appartement, & ceux qui le ſuivent, ſervent auſſi de réſidence à mille, & quelquefois à deux ou trois mille concubines, ſuivant le goût & l'ordre de l'Empereur.

Appartement nommé Manſion du Ciel.

Tour de cuivre doré.

A l'occaſion de cet appartement, l'Auteur obſerve que non-ſeulement les édifices, mais encore la porcelaine, les meubles, les habits & tout ce qui eſt au ſervice de l'Empereur, eſt orné de figures de dragons. De même, tous les bâtimens qu'il habite ont quelque rapport avec les Cieux, ſoit par leur nom, ſoit par le nombre ou par d'autres circonſtances. Ainſi, l'appartement qu'on vient de repréſenter ſe nomme le *neuviéme Ciel*, & non l'onziéme, parce que les Chinois ne comptent jamais celui qui eſt hors de l'enclos extérieur du Palais. Ils ne font qu'une même choſe du *Portail du Ciel net & ſans tache*, & du dernier. C'eſt pour répondre aux douze Signes du Zodiaque, que les lieux où l'Empereur réſide ſont ordinairement compoſés de douze édifices, dont trois s'étendent en droite ligne du Nord au Sud (75), & les autres de l'Eſt à l'Oueſt. Ils ſont ſi ſpacieux & ſi magnifiques, qu'un ſeul pourroit ſuffire pour l'habitation d'un Roi.

Tout ce qui ſert à l'uſage de l'Empereur eſt orné de figures de dragons.

L'onziéme appartement eſt ſuivi d'une cour, & celle-ci d'une autre, qui offre le douziéme appartement, ou le ſecond appartement de l'Empereur, nommé *Manſion qui communique au Ciel.* Derriere cet édifice eſt le jardin Impérial, qui forme le quatorziéme appartement. Enſuite, après avoir traverſé encore pluſieurs cours & d'autres grands eſpaces, on arrive au dernier portail de l'enclos interieur, qui fait le quinziéme appartement & qui ſe nomme *Portail de la valeur miſterieuſe.* Il conſiſte en trois arches, qui ſoutiennent une ſalle fort haute. Cette Salle eſt peinte & dorée. Le ſommet du toit a pour ornement pluſieurs petites Tours, diſpoſées avec tant d'ordre & de proportion, qu'elles forment un ſpectacle également agréable & majeſtueux. Plus loin, on traverſe le foſſé ſur un grand & beau pont de marbre, pour entrer dans une rue qui s'étend de l'Eſt à l'Oueſt, & qui eſt bordée au Nord par quantité de Palais & de Tribunaux. Au milieu, vis-à-vis le pont, eſt un portail à trois arches, qui eſt un peu

Appartement impérial.

Pourquoi ces Tours ſont-elles nommées?

(75) C'eſt plûtôt du Sud au Nord, ſuivant l'ordre que l'Auteur ſuit ici.

moins grand que les autres & qui forme le seiziéme appartement, nommé *Haute porte du Sud* (76). Il est suivi d'une cour large de trente toises, du Sud au Nord, & longue d'une stade Chinoise de l'Est à l'Ouest. Cette cour sert de manege à l'Empereur pour exercer ses chevaux. Aussi n'est-elle pas pavée comme les autres cours, mais couverte seulement de terre & de gravier, qu'on arrose soigneusement lorsque l'Empereur doit monter à cheval.

Manége pour l'exercice des chevaux.

Au milieu du mur Nord de la même cour est un grand portail à cinq arches, semblable au précédent, qui se nomme *Portail de mille arches*, & qui fait le dix-septiéme appartement. Un peu plus loin on trouve un parc fort spacieux, où l'Empereur fait garder ses bêtes farouches, telles que des sangliers, des ours, des tygres & d'autres animaux, chacun dans une loge particuliere, qui n'a pas moins de beauté que de grandeur. Au milieu de ce parc sont cinq petites collines (77), deux à l'Est, deux à l'Ouest, & la cinquiéme au milieu des quatre autres, mais plus élevée. Leur forme est ronde & leur pente égale. C'est un ouvrage de main d'hommes, formé de la terre qu'on a tirée du fossé & du lac, & couvert d'arbres fort bien ordonnés. Le pied de chaque arbre est environné d'une sorte de piédestal, rond ou quarré, qui sert de gîte aux lapins & aux liévres dont ces collines sont remplies. L'Empereur prend souvent plaisir à visiter ce lieu, pour voir courir les daims & les chevres, & pour entendre le chant des oiseaux. A quelque distance (78) est un bois fort épais, au bout duquel, près de la muraille Nord du parc, on voit trois maisons de plaisance, avec de fort belles terrasses qui communiquent l'une à l'autre. C'est un édifice véritablement royal, & l'architecture en est exquise. Il forme le dix-huitiéme appartement, sous le nom de *Palais de longue vie*. Un peu plus loin se présente un autre portail, qui fait le dix-neuviéme appartement, & qui se nomme la *Haute porte du Nord*. On passe de-là une longue & large rue, bordée de Palais & de Tribunaux; après laquelle on trouve un autre portail à trois arches, qui est dans l'enclos le plus exterieur & qui se nomme le *Portail du repos du Nord*. C'est le vingtiéme & le dernier appartement du Palais Impérial, en le traversant du Sud au Nord (79).

Parc des bêtes farouches.

Bois & trois maisons de plaisance.

Portail du repos du Nord.

Du Halde nous donne la description suivante des neuf cours qui sont devant l'appartement de l'Empereur. On entre dans le Palais par l'arche Est du portail; car l'arche Sud ne s'ouvre jamais que pour l'Empereur. Cette porte donne entrée dans une vaste cour quarrée, au Sud du Palais. La largeur de cette cour est de deux cens pas géométriques. Elle est pavée de grosses briques, & les routes le font de pierres plates & fort larges. A chaque angle est un gros édifice oblong à double toit, dont le rez-de-chaussée a trois entrées, comme les portes des Villes.

Description des neuf cours.

Avant que d'arriver dans la seconde cour, on trouve un canal presque sec qui coule au long de ses murs, de l'Est à l'Ouest. Il est couvert de six (80) ponts de marbre blanc, qui font face au même nombre d'arches ou de portes ouvertes, dont chacune soutient un gros édifice avec sa plate-forme ou sa tour

Canal à six ponts.

(76) Celle du Nord vient ensuite.

(77) Marc-Paul fait mention de collines, au Liv. II. chap. 16.

(78) L'Auteur dit, à la distance d'une portée de fusil.

(79) Magalhaens, p. 289. & suiv.

(80) C'est peut-être cinq, car tel est le nombre ordinaire des portes, suivant les Descriptions précédentes.

GEOGRAPHIE DE LA CHINE.

à double étage, qui n'a pas moins de vingt pas géometriques d'épaiſſeur. Aux deux bouts du pont qui conduit à la porte du milieu, on voit deux piliers ronds de marbre blanc, ſur de gros piédeſtaux environnés d'une baluſtrade de la même matiere. La baſe eſt ornée de deux grands lions, de ſept ou huit pieds de hauteur, qui paroiſſent avoir été taillés du même bloc. En avançant au Nord pour entrer dans la ſeconde cour, qui n'a que cinquante pas géometriques de largeur ſur environ deux cens de longueur, on trouve à l'entrée deux autres colomnes de marbre blanc, ornées de dragons en relief, avec deux petites ailes au-deſſous du chapiteau, qui eſt plat & très-large.

Portes revêtues de fer, à clous de cuivre.

De la ſeconde cour on entre dans une troiſiéme, deux fois plus longue que la précédente & un peu plus large. Elle a cinq portes, qui ſoutiennent cinq édifices comme la premiere. Ces portes ſont fort épaiſſes, & couvertes de plaques de fer qui ſont attachées avec de larges rangées de cloux de cuivre, dont la tête eſt plus groſſe que le poing. Tous les édifices du Palais ſont bâtis ſur des baſes de marbre gris-rougeâtre, fort mal poli, mais orné de moulures. Ces baſes ſont de la hauteur d'un homme.

Toutes les cours ſont bordées de bâtimens très-bas, couverts de tuiles jaunes. Au fond de la troiſieme eſt un long édifice, flanqué de deux pavillons (81), dont les aîles ſont terminées par deux autres; tous à double toit, & bordés de galeries comme les aîles & comme la plus baſſe partie de l'édifice, qui porte ſur une plate-forme de brique, avec ſon parapet & de petites embraſures. Il n'a guéres moins de trente-cinq pieds de hauteur. La baſe de la plate-forme eſt de marbre, à ſix pieds au-deſſus du rez-de-chauſſée. On paſſe par trois portes qui reſſemblent aux précédentes, avec cette différence, que les cloux & les ouvrages de fer ſont dorés. Ce portail a ſes gardes, entre leſquels les Miſſionnaires virent un *Kolau*, c'eſt-à-dire, un des premiers Miniſtres d'Etat, qui avoit été condamné à cet office comme un ſimple ſoldat, pour avoir vendu ſa protection. Mais ſa diſgrace n'empêchoit pas que par reſpect pour le rang qu'il avoit poſſédé, tous les paſſans ne le ſaluaſſent en fléchiſſant le genou.

Punition d'un Kolau, ou d'un des premiers Miniſtres.

Après ces trois cours, qui n'ont rien de plus remarquable que leur étendue (82), on entre dans une quatriéme, qui forme un quarré d'environ quatre-vingt pas géometriques, & qui eſt extrêmement agréable. Elle eſt environnée de galeries, coupée à certaines diſtances par de petites ſalles un peu plus élevées, où l'on monte par des degrés à rampes de marbre blanc. Au travers de cette cour coule un petit canal, bordé de marbre blanc & d'une baluſtrade de la même matiere. Il eſt couvert de quatre ou cinq ponts d'une ſeule arche & du même marbre, embellis de moulures & de bas-reliefs. Au fond de la cour on trouve une grande & magnifique ſalle, avec trois beaux eſcaliers, dont les rampes ſont décorées auſſi par des baluſtrades de marbre blanc.

Canal de marbre blanc.

La cinquiéme cour, qui ſuit immédiatement, eſt à peu près de la même forme & de la même grandeur; mais la perſpective en eſt plus belle, parce qu'elle eſt ornée d'un grand perron quarré à quatre étages, accompagné de baluſtrades de marbre blanc. Ce perron occupe environ la moitié de ſa (83) lon-

Perron de la cinquiéme cour.

(81) Qu'on nomme ailleurs des Salles.

(82) Magalhaens ne laiſſe pas de les louer beaucoup.

(83) Cette Salle doit être celle de *la grande union*, où eſt le Trône, dont on va bien-tôt parler; mais la deſcription du Pere le Comte eſt fort différente.

gueur

gueur & les deux tiers de ſa largeur. Il eſt haut d'environ dix-huit pieds & bâti ſur une baſe de marbre de Siam, qui eſt plus groſſier que l'autre marbre. De ſes trois eſcaliers, celui du milieu, qui eſt le plus grand, préſente au pied deux lions de cuivre. Le ſommet du perron eſt orné de huit vaſes du même métal & d'environ ſept pieds de hauteur. Le perron même ſert d'entrée dans une grande & magnifique ſalle, où l'Empereur reçoit les Mémoires & les Suppliques qui lui ſont préſentées chaque jour par les Mandarins des Tribunaux ſuprêmes, après qu'ils lui ont rendu les reſpects ordinaires par des proſtrations ſur le grand eſcalier.

Salle où l'Empereur reçoit les placets.

On traverſe enſuite deux autres cours, qui ont des perrons de la même forme & de la même grandeur, & qui ſont environnées auſſi de bâtimens, avec des eſcaliers & des baluſtrades. On fit paſſer les Miſſionnaires par une porte qui eſt du côté droit de la derniere cour, & qui les conduiſit dans une autre d'environ deux cens pas de longueur. C'eſt une ſorte d'*Hippodrome*, ou de manege pour l'exercice des chevaux. Au fond, ſur la gauche, ils entrerent dans une grande ſalle, où ils trouverent des gardes. On leur y fit attendre l'arrivée d'un Mandarin, qui devoit les conduire à l'appartement de l'Empereur. Cet Officier n'ayant point tardé à paroître, ils le ſuivirent au travers d'une neuviéme cour, un peu moins grande (84) que la précédente, mais auſſi ſomptueuſe. Ils découvrirent, dans l'enfoncement, un gros édifice de forme oblongue, avec un double toit, couvert de tuiles vernies de jaune. C'eſt ce Palais qui renferme l'appartement de l'Empereur. La route qui y conduit eſt une ſorte de chauſſée, haute de cinq ou ſix pieds, bordée de baluſtrades de marbre & pavée de même. L'Empereur ſeul paſſe par ce chemin, comme il eſt le ſeul auſſi qui traverſe les autres cours par le milieu.

Cour du Manége pour les chevaux.

Appartement qu'habite l'Empereur.

Ce Palais, qui eſt tout brillant de ſculptures, de vernis & de dorures, eſt bâti ſur une eſpece de plate-forme, pavée de grandes pierres quarrées d'un beau marbre verd auſſi poli que la glace, & joint ſi parfaitement, qu'à peine en diſtingue-t-on les jointures. A l'entrée de la grande ſalle eſt une porte, qui donne paſſage dans une grande ſalle quarrée & pavée de marbre, où les Miſſionnaires trouverent l'Empereur aſſis ſur une eſtrade à la maniere des Tartares. Les ſolives du plafond étoient ſoutenues par des colomnes de bois, revêtues d'un vernis rouge, & tellement placées dans le mur, qu'elles n'en paſſoient point la ſurface. Il faut convenir, obſerve Le Comte, que cette ſuite de cours, rangées en ligne & toutes de niveau, cet aſſemblage d'édifices, quoique confus & uniformes, entremêlé de pavillons, de galeries, de colomnes, de baluſtrades & d'eſcaliers de marbre, cette multitude de toits vernis, couverts de tuiles jaunes, dont l'éclat eſt ſi brillant qu'à la lumiére du ſoleil on les croiroit dorées; enfin, que cet amas d'ouvrages & d'ornemens forme un ſpectacle ſi magnifique, qu'il donne la plus haute idée du monde de la grandeur du Maître (85).

Eclat merveilleux de ce Palais.

Si l'on y joint les cours qui ſont ſur les aîles, pour les offices & les écuries, les Palais des Princes du Sang, avec ceux de l'Impératrice & des autres femmes, les jardins, les lacs, les étangs & les bois, où l'on nourrit toutes ſortes d'animaux, la totalité doit paroître ſurprenante (86).

Autres cours ſur les aîles.

(84) En donnant à cette cour cent quatre-vingt pas de longueur, toute la longueur des cours enſemble ſera d'onze cens vingt pas.

(85) Mémoires du Pere le Comte, p. 60.

(86) Chine du Pere du Halde, Vol. I. pag. 243. & ſuiv.

GEOGRAPHIE DE LA CHINE.

Mais avant que de paſſer à la deſcription des autres édifices du Palais, il eſt à propos de faire ici quelques remarques ſur les toits de ces bâtimens, ſur les terraſſes & les plate-formes qu'ils ſervent à couvrir, & ſur la grande Salle du Trône.

Deſcription des toits.

Les toits ont quatre faces, qui s'élevent fort haut & qui ſont ornés d'ouvrages à fleurs. Ils ſe recourbent en dehors, vers l'extrémité. Un ſecond toit, auſſi brillant que le premier, s'éleve des murs & environne tout l'édifice, ſoutenu par une forêt de ſolives, de lambourdes & de barres de bois, revêtues d'un vernis verd, entremêlé de figures d'or. Ce ſecond toit, avec la projection du premier, forme une ſorte de couronne qui produit un effet très agréable.

Terraſſes & plateformes.

Les terraſſes & les plate-formes ſur leſquelles ces édifices ſont bâtis, contribuent beaucoup auſſi à leur donner un air de grandeur qui frappe les yeux. Elles s'élevent d'environ quinze pieds au-deſſus du rez-de-chauſſée. Elles ſont revêtues de marbre blanc, ornées de baluſtrades aſſez bien travaillées, & ne ſont ouvertes qu'à l'entrée des eſcaliers, qui ſont ordinairement placés ſur les côtés, au milieu & aux deux coins du front. Celui du milieu n'eſt proprement qu'un talus, qui conſiſte dans une ou deux longues piéces de marbre, ſans degrés & ſans palier. Ce paſſage n'eſt que pour l'Empereur, qui, dans les jours de cérémonie, s'y fait porter dans une chaiſe couverte. Ces terraſſes, qui s'étendent de l'Eſt à l'Oueſt, forment, devant les portes & les fenêtres des appartemens, une large plate-forme pavée de marbre, qui s'avance de ſept ou huit pieds au-delà du bâtiment. Telle eſt la forme des appartemens de l'Empereur & celle de la Salle Impériale, qui ſe nomme *Tay-ho-tyen*, ou *Salle de la grande union* (87).

Tay-ho-tyen, ou Salle de la grande Union & du Trône.

Cette Salle eſt longue d'environ cent trente pieds de long & preſque de la même largeur. Le plat-fond eſt tout en ſculpture, revêtue d'un vernis verd & chargée de dragons dorés. Les colomnes qui ſoutiennent la voute, ont au bas ſix ou ſept pieds de circonference, & ſont incruſtées d'une ſorte de pâte, vernie de rouge. Le pavé eſt en partie couvert de tapis communs, dans le goût des tapis de Turquie. Les murs ſont fort proprement blanchis, mais ſans tapiſſerie, ſans miroirs, ſans branches, ſans tableaux & ſans aucune autre ſorte d'ornemens. Le Trône, qui occupe le milieu de la ſalle, eſt une grande alcove, où l'on remarque beaucoup de propreté, mais peu de richeſſe & de magnificence, avec cette Inſcription, *Ching*, qui ſignifie *excellent*, *parfait*, ou *très-ſage* (88). Sur la plateforme, qui eſt devant, on voit de grands vaſes de cuivre, où brûlent des parfums pendant la cérémonie de l'audience, & des chandeliers, dont la forme repréſente quelqu'oiſeau, aſſez grands pour contenir des flambeaux. Cette plateforme s'étend au Nord beaucoup au-delà du Tay-ho-tyen, & ſert de baſe à deux autres ſalles, mais plus petites, qui ſont cachées par l'autre. L'une de ces deux petites ſalles forme une aſſez jolie *Rotonde*, avec des fenêtres de chaque côté & des vernis fort éclatans. C'eſt dans ce lieu que l'Empereur ſe repoſe quelquefois, après & devant les audiences publiques, & qu'il change d'habits.

Trône Impérial de la Chine.

Porte de l'Empereur.

La Salle ronde n'eſt éloignée que de quelques pas de l'autre, qui eſt plus longue que large, & dont la porte fait face au Nord. C'eſt par cette porte que l'Empereur eſt obligé de paſſer lorſqu'il vient de ſon appartement au trône, pour

(87) C'eſt ce que Magalhaens appelle la ſuprême Salle Impériale.

(88) C'eſt plûtôt *ſage* que *ſaint*, comme l'Auteur l'interprete. Il n'explique point à qui ce titre d'honneur eſt accordé.

y recevoir les hommages de tout l'Empire. Il eſt porté alors dans une chaiſe. Ses porteurs ſont vêtus de longues robes rouges, brodées de ſoie, avec des bonnets ornés de plumes.

Cour où les Mandarins s'aſſemblent.

Les jours marqués pour les cérémonies preſcrites par les loix de l'Empire, ou pour le renouvellement de l'hommage, tous les Mandarins ſe rangent en ordre dans une baſſe cour qui eſt devant le Tay-ho-tyen. Que l'Empereur ſoit préſent ou non, ces cérémonies ne s'obſervent pas moins fidellement. Perſonne n'eſt diſpenſé de frapper la terre du front devant la porte du Palais ou devant les ſalles Impériales, avec les mêmes formalités & le même reſpect que ſi le Monarque étoit aſſis ſur ſon Trône.

Magaſin des raretés Impériales, & ſes diſtributions.

Cette cour d'aſſemblée eſt la plus grande du Palais. Sa longueur eſt au moins de trois cens pieds, ſur deux cens cinquante de largeur (89). Au-deſſus de la galerie qui l'environne eſt le Magaſin des raretés Impériales, différent du Treſor ou de la Chambre des revenus de l'Empire, qui eſt dans le *Hu-pu*, un des Tribunaux ſuprêmes. Le magaſin des raretés s'ouvre dans certaines occaſions, telles que la naiſſance d'un Prince qui doit hériter de la Couronne, la création d'une Impératrice, d'une Reine, &c. On conſerve dans un cabinet les vaſes & les autres ouvrages de différens métaux ; dans un autre, de groſſes proviſions de belles peaux ; dans un troiſiéme, des habits fourrés de peaux d'écureuils gris, de renards, d'hermines & de ſables, dont l'Empereur fait quelquefois préſent aux Seigneurs de ſon Empire. Il y a une ſalle pour les pierres précieuſes, les marbres rares, & les perles qui ſe trouvent en divers endroits de la Tartarie. Mais la plus grande, qui eſt diviſée en deux étages, contient des armoires où l'on renferme les étoffes de ſoie qui ſe fabriquent, pour l'uſage de l'Empereur & de ſa maiſon, à Nan-king, à Hang-cheu-fu & à Sa-cheu-fu, ſous la direction d'un Mandarin. Trois autres chambres ſervent pour les armes & les ſelles, qui ſe font à Peking, & pour celles qui viennent des Pays étrangers ou qui ont été préſentées à l'Empereur par de grands Princes, & qui ſont conſervées pour l'uſage de Sa Majeſté & de ſes enfans. Dans une autre, on garde le meilleur thé de toutes les eſpeces, avec les Simples & les drogues les plus eſtimés.

Forme de la cour.

Cette galerie a cinq portes ; une à l'Eſt, l'autre à l'Oueſt & trois au Sud. Celles du milieu ne s'ouvrent jamais que pour l'Empereur. Les Mandarins qui viennent pour les cérémonies, entrent par les portes latérales. Cette face de bâtimens n'a rien d'extraordinaire. La cour eſt grande. On y deſcend par des degrés de marbre, ornés de deux grands lions de cuivre & d'une baluſtrade de marbre blanc. Sa figure eſt celle d'un fer à cheval, au long d'une petite riviere qui ſerpente dans cette forme & qui eſt couverte de pluſieurs ponts de marbre (90).

Palais particuliers, qui accompagnent celui de l'Empereur.

Aux deux côtés du Palais, qui n'eſt proprement que pour la perſonne de l'Empereur, on en voit un grand nombre d'autres (91), dont pluſieurs ont aſſez de beauté & d'étendue pour ſervir de logement à de grands Princes. Pour ſe faire une

(89) Les Deſcriptions précédentes donnent à quelques cours, telles que la premiere & la troiſiéme, deux cens pas de long, & quatre-vingt ſeulement aux trois ſuivantes. Mais ce nombre ne faiſant que quatre cens pas, il s'enſuit que la moindre des autres eſt plus grande, du moins s'il n'y a point d'erreur dans le compte total ; & quelques-unes mêmes doivent être plus grandes du triple.

(90) Chine de Du Halde, Vol. I. p. 68.

(91) Il n'y a que les deux premiers dont la ſituation ſoit marquée particuliérement.

GEOGRAPHIE DE LA CHINE. Du Palais Impérial de Pekin.

plus juſte idée de leur ſituation, il faut obſerver que l'eſpace renfermé par le mur intérieur, eſt diviſé en trois parties par deux hautes murailles qui s'étendent du Sud au Nord. Le Palais Impérial occupe le centre de cet eſpace, & les Palais collatéraux en ſont comme les ailes. Ces murailles de partition ſont bordées, au lieu de creneaux, par une rangée de tuiles vernies de jaune. On voit regner, au ſommet, des milliers de figures & d'autres ornemens de la même matiere & de la même couleur. Des bords du petit toit de tuiles pendent des dragons en demi-relief. Le reſte du mur eſt couvert de tuiles quarrées, vertes, jaunes & bleues, qui repréſentent, dans leur arrangement, des bêtes, des fleurs & des cornes. A l'égard des Palais particuliers, ils ſont ſéparés l'un de l'autre par des murailles de la même forme, & compoſés chacun de quatre appartemens (92), avec des cours & une grande ſalle au centre, qui a ſon eſcalier & ſa galerie de marbre blanc comme celles du Palais Impérial, quoique beaucoup moins étendue. De toutes parts, les cours ſont ornées de ſallons & de chambres d'une architecture exquiſe, dont l'interieur eſt revêtu d'un vernis rouge, entremêlé d'or & d'azur.

Premier Palais, ou Palais du Sçavoir.

Le premier de ces Palais porte le nom de *Veu-wha-tyen*, c'eſt-à-dire, *Palais du ſçavoir floriſſant.* C'eſt-là que l'Empereur ſe retire lorſqu'il veut jouir de l'entretien des Sçavans, les conſulter ſur ſes plus importantes affaires, ou garder les jeûnes qui ſont en uſage à la Chine. Cet édifice eſt ſitué au côté oriental du ſixiéme appartement Impérial, qui ſe nomme la Salle ſuprême.

Palais du Conſeil.

Le ſecond Palais eſt directement oppoſé au premier, du côté occidental de cette Salle ſuprême, & porte le nom de *Vu-ing-tyen*, ou Palais du Conſeil de guerre. L'Empereur y tient ſon Conſeil, lorſque l'Empire eſt allarmé par quelque révolte, par les Pyrates, ou par les incurſions des Tartares ſur les frontiéres.

Palais des Empereurs morts.

Le troiſiéme Palais, c'eſt-à-dire, le ſecond du côté de l'Eſt (93), ſe nomme *Tong-ſyeu-tyen*, ou le Palais des Empereurs morts de la famille régnante. Ces Monarques y ſont aſſis ſur leurs trônes dans une ſalle magnifique, ornée de degrés & de galeries de marbre, avec toutes les commodités qui ſe trouvent dans les autres. Leurs ſtatues ſont de bois d'aigle, de ſandal ou de quelqu'autre bois odoriferant, & vêtues d'habits fort riches. Elles ont devant elles des tables ſomptueuſes, des chandeliers, des caſſoletes & d'autres ornemens. A certains jours de cérémonie, on leur offre pluſieurs ſervices de viandes exquiſes.

Palais de la Bonté & de la Prudence.

Le quatriéme Palais, ou le ſecond à l'Oueſt, ſe nomme *Jin-chi-tyen*, c'eſt-à-dire, Palais de la Bonté & de la Prudence. C'eſt le lieu où l'on rend les honneurs funébres à l'Empereur, immédiatement après ſa mort.

Palais de la Compaſſion & de la Joie.

Le cinquiéme, ou le troiſiéme à l'Eſt, porte le nom de *Tzu-king-kong* (94), qui ſignifie Palais de la Compaſſion & de la Joie. Il ſert de réſidence à l'héritier préſomptif de la Couronne juſqu'à la mort de l'Empereur.

Palais de l'Union.

Le ſixiéme, ou le troiſiéme à l'Oueſt, nommé *King-ho-long*, c'eſt-à-dire, Palais floriſſant de l'Union, eſt la demeure du ſecond & du troiſiéme fils de l'Empereur juſqu'au tems de leur mariage.

(92) A la fin des Notes on avertit qu'il y en a vingt-quatre.

(93) Vers le Nord, au Jugement de l'Editeur.

(94) *Tſu-kim-cum* dans les Notes.

Le ſeptiéme, ou le quatriéme à l'Eſt, ſe nomme *Yun-when tyen*, qui ſignifie, Palais des Noces royales, parce que c'eſt dans ce lieu qu'on célebre le mariage de l'héritier du Trône. Palais des Noces royales.

Le huitiéme, qui eſt le quatriéme du côté de l'Oueſt, eſt nommé *Tſu-nen-kong* (95), ou Palais de la Piété. C'eſt la réſidence de la Reine-mere & de ſes Dames d'honneur. Palais de la Piété.

Le neuviéme, ou le ciquiéme à l'Eſt, ſe nomme *Chong-qui-kong*, ou Palais de Bonté. Le dixiéme, qui fait le cinquiéme à l'Oueſt, porte le nom de *Kya-ſiang-kong* (96), c'eſt-à-dire, Palais heureux. Ces deux Palais ſont la demeure des ſœurs & des filles de l'Empereur avant leur mariage. Palais de la Bonté. Palais heureux.

L'onziéme, ou le ſixiéme à l'Eſt, ſe nomme *I-wha-tyen*, ou Palais du titre dû. Le douziéme, qui eſt le ſixiéme à l'Oueſt, porte le nom de *Syang-ning-kong*, ou Palais de la Félicité. Le treiziéme, ou le ſeptiéme à l'Eſt, eſt nommé *Jin-cheu-kong* (97), ou Palais de la longue vie. Le quatorziéme, ou le ſeptiéme à l'Oueſt, ſe nomme *Kyen-ning-kong*, ou Palais du repos céleſte. C'eſt dans ces quatre derniers Palais que la ſeconde & la troiſiéme Reine tiennent leur Cour, avec les concubines & les autres femmes du dernier Empereur mort. Palais du Titre dû. Palais de la Félicité. Palais de la longue vie.

Le quinziéme, ou le huitiéme à l'Eſt, ſe nomme *Kya-ta-tyen*, c'eſt-à-dire, Palais de la grande amitié. Le ſeizieme, ou le huitiéme à l'Oueſt, eſt nommé *Quen-ning-kong*, ou Palais de la place du repos. C'eſt dans un de ces deux Palais que l'Empereur ſe retire lorſqu'il veut être ſeul avec ſa premiere Reine. Palais de la grande amitié. Palais du repos.

Le dix-ſeptiéme, ou le neuviéme à l'Eſt, ſe nomme *Cheng-chyen-kong* (98), ou Palais qui reçoit le Ciel. Le dix-huitiéme, ou le neuviéme à l'Oueſt, porte le nom de *I-quen-kong* (99), ou Palais de la terre élevée. C'eſt dans le premier de ces deux Palais que l'Empereur ſe retire avec la ſeconde Reine, & dans le ſecond avec la troiſiéme. Le dix-neuviéme, ou le dixiéme à l'Eſt, ſe nomme *Hong-te-tyen*, ou Palais de la vertu abondante. Le douziéme, ou le dixiéme à l'Oueſt, porte le nom de *Kyu-eu-ſin-tyen* (1), ou Palais qui enveloppe le cœur. Ces deux Palais contiennent les joyaux de l'Empereur & ſes raretés, qui ſont (2) d'un prix ineſtimable. Palais qui reçoit le Ciel. Palais de la terre élevée.

Outre ce grand nombre de Palais, le même enclos contient un beau Temple, dont on remet la deſcription à l'article ſuivant. Si l'on s'en rapporte aux dernieres Relations des Miſſionnaires, les Palais des enfans de l'Empereur & ceux des Princes du Sang, ſont d'une extréme propreté dans l'interieur, & d'une vaſte étendue. On y voit régner le même goût, ſoit de fabrique ou d'ornemens. C'eſt une ſuite de cours, entourées de bâtimens, dont le front préſente une ſalle vernifiée, qui s'éleve ſur une plateforme de trois ou quatre pouces de hauteur, bordée de pierre de taille & pavée de grandes tuiles quarrées. La plûpart des portes donnent dans de petites rues peu fréquentées (3), & leurs ornemens ſe réduiſent à deux lions de cuivre, ou de pierre blanche, d'un ouvrage mé- Etendue & propreté des Palais des Princes.

(95) *Tſu-nim-cum* dans les Notes.
(96) *Ki-ſyam-cum* dans les Notes.
(97) *Gin-chu-cum* dans les Notes.
(98) *Chim-kyen-cum* dans les Notes.
(99) *I-xuem-cum* dans les Notes.
(1) *Long-te-tyen* dans les Notes.
(2) *Kium-ſin-tien* dans les Notes.
(3) Relation de la Chine par Magalhaens, p. 305, & ſuiv.

GEOGRAPHIE DE LA CHINE.

dioce.e, ſans aucun ordre d'architecture, & ſans aucun de ces ornemens de ſculpture qu'on remarque aux arcs de triomphe (4).

Autres Palais entre les deux enclos.

Tous les Palais qu'on a nommés juſqu'à preſent, ſont renfermés dans le mur du Palais interieur. Ceux qui ſuivent ont leur ſituation entre les deux enclos.

Origine du premier & cauſe de ſon nom.

Le premier, nommé *Chung-wha-tyen*, ou le Palais de la double fleur, a de longueur deux ſtades Chinoiſes, ou un mille & demi d'Italie. Il a tiré ſon nom de l'avanture ſuivante. Il y a près de deux cens ans qu'un Empereur étant parti, contre l'avis de ſon Conſeil, pour aller combattre les Tartares, qui ravageoient la Province de Peking, fut battu, pris & conduit dans le ſein de la Tartarie (5). Les Chinois l'ayant crû mort, lui donnerent ſon frere pour ſucceſſeur. Quelques mois après, ils virent arriver des Ambaſſadeurs, qui venoient demander la rançon du Monarque & de pluſieurs autres priſonniers. A leur arrivée, le nouvel Empereur ſe hâta de faire bâtir un Palais magnifique, dans le deſſein de s'y retirer après le retour de ſon frere. En même-tems il nomma des Commiſſaires pour traiter avec les Ambaſſadeurs, & les conditions furent reglées tandis que l'edifice s'achevoit. Mais l'Empereur, étant rentré dans ſes Etats, ne lui permit point de l'habiter & le choiſit lui-même pour ſa demeure. Dans l'eſpace d'environ trois ans, la mort ayant enlevé ce Prince, ſon frere remonta ſur le Trône & fut couronné pour la ſeconde fois. Là-deſſus, les Lettres changerent ſon nom en celui de *Tyen-chang*, c'eſt-à-dire, Prince qui a ſuivi la volonté du Ciel, & nommerent le Palais qu'il avoit fait conſtruire, *Chong-wha-tyen*, par alluſion à la double cérémonie de ſon couronnement.

Pont fort etrange.

Le pont du foſſé qui environne le Palais, eſt un ouvrage merveilleux. C'eſt un dragon d'une taille extraordinaire & d'une figure animée, dont les pieds de devant & de derriere ſervent de piliers. Son corps, ſemblable à celui d'un dauphin, forme l'arche du milieu; ſa queue en fait une autre, & ſa tête une troiſiéme. Toute la maſſe eſt de jaſpe noir, dont toutes les parties ſont ſi ſerrées & ſi parfaitement jointes, qu'on les croiroit d'une ſeule piéce. On nomme le pont *Fi-kyang*, ou le pont volant, parce que les Chinois racontent (7) que le dragon leur eſt venu, au travers des airs, d'un Royaume des Indes orientales qu'ils appellent *Tyen-cho*, ou le Royaume de *Bambus*, & d'où ils prétendent auſſi qu'ils ont reçu anciennement leur Loi (8).

Origine du premier Palais, ſuivant le Pere Couplet.

L'Editeur obſerve que le Pere Couplet place ce Palais à l'Eſt entre les deux enclos, & du côté du Sud. L'Empereur auquel il attribue ſon origine, ſe nommoit *Int-ſong* ou *King-tong*, & ſon frere, *King-ti*. Ce Prince ayant commencé à regner en 1436, fut pris par les Tartares en 1450 & remis quelque-tems après en liberté. Son frere, qui avoit rempli le Trône pendant ſon abſence, mourut en 1457. Alors Int-ſong reprit le gouvernement, & mourut lui-même en 1464.

(4) Ces rues doivent être celles du Palais exterieur, & les portes, celles du mur intérieur.

(5) Chine du Pere du Halde, p. 69.

(6) Les Auteurs Anglois font ici des réflexions dans leur goût national, ſur le malheur qui menace les Rois lorſqu'ils agiſſent contre l'avis de leurs Sujets.

(7) Magalhaens dit qu'ils font cent récits fabuleux ſur ce Pont. *Ubi ſup.* p. 314. & ſuiv.

(8) Ceci doit être entendu de la Secte de *Fo*.

Le second Palais se nomme *Hyen-yang-tyen*, ou le Palais du Soleil-levant. C'est un magnifique édifice, environné de neuf hautes Tours de différentes fabriques, qui signifient les neuf premiers jours de la Lune, fêtes solemnelles à la Chine, sur-tout le neuviéme, & célebrées avec beaucoup d'appareil (9). Palais du Soleil-levant.

Le troisiéme Palais porte le nom de *Van-cheu-tyen*, ou de Palais des dix mille vies. Il fut bâti, près du lac, par l'Empereur *Kya-sing* (10), à la sollicitation d'un Bonze marié, qui lui avoit promis de le garantir de la mort par le secours de la chymie. Cet imbécile Monarque, quoique d'ailleurs juste & de bon naturel, s'y retira pour distiler l'eau d'immortalité. Mais la passion qu'il avoit pour la vie n'eut point d'autre effet que de hâter sa mort. Dans l'espace d'un mois ou de six semaines, l'ardeur de sa fournaise lui causa une maladie dont il mourut en peu de jours, après un regne de quarante-cinq ans. Ce Palais est moins spacieux que les autres, mais sa beauté compense ce qui lui manque du côté de l'étendue. Il est ceint d'un grand mur avec des creneaux, & d'une parfaite rondeur. Toutes les salles & les chambres sont, ou rondes, ou hexagones, ou octogones, & l'architecture en est très-belle. Palais des dix mille vies, & son origine.

Le quatriéme, nommé *Sing-hyn-tyen*, ou Palais de la parfaite pureté, fut bâti par les anciens Empereurs, pour solemniser la fête du quinziéme jour de la huitiéme Lune. Sans être fort grand, il peut passer pour un lieu de délices. Sa situation est sur une montagne artificielle, qui se nomme *Tulb-chan*, ou Montagne du Liévre. Si les Européens, remarque ici l'Auteur, rient de l'imagination des Chinois, qui prennent les taches de la Lune pour un liévre, les Chinois leur rendent le change lorsqu'ils leur voient peindre la Lune & le Soleil avec des visages humains. Palais de la parfaite pureté.

Le cinquiéme Palais se nomme *Ing-tay-yen*, ou Palais de la Tour florissante. Il est situé sur le bord du lac, entre des arbres épais. C'est la principale résidence de l'Empereur pendant les chaleurs excessives. Palais de la Tour florissante.

Le sixiéme, nommé *Van-yeu-tyen*, ou le Palais des dix mille plaisirs, est situé sur le bord septentrional du lac. C'est-là que l'Empereur se retire pour la pêche ou pour se promener sur l'eau. Entre les Barques dont il se sert à la voile ou à la rame, on en voit une de la forme d'un Brigantin, bâtie sous la direction du Pere Adam *Schaal*. L'Empereur, à qui elle plaît beaucoup, l'emploie toujours pour la pêche, ou pour assister aux combats sur l'eau, dont il s'amuse souvent. Palais des dix mille plaisirs.

Le septiéme Palais est une grande plateforme, environnée d'un quarré de hauts murs, au milieu de laquelle est un beau Palais, qui se nomme *Hu-ching-tyen*, ou Palais des murs du tygre. Sa salle est ronde, fort élevée & véritablement majestueuse. Elle est couronnée par deux dômes de cuivre doré, l'un fort gros & d'environ huit pieds plus haut que l'autre, qui a moins de grosseur, & dont la forme représente une grande gourde. Ce double sommet joint au toit, qui est couvert de tuiles vernies d'azur, enrichi de fleurs, de bordures grotesques & d'autres ornemens, forme un spectacle curieux. C'est de la salle de ce Palais & des balcons dont elle est accompagnée, que l'Empereur s'amuse à voir les tygres, les ours, les léopards, les loups, les singes, les chats musqués, & d'autres especes d'animaux qui sont nourris dans l'enclos. Il s'y trouve Septiéme Palais, & sa beauté. De quel usage il est à l'Empereur.

(9) Magalhaens, p. 327.

(10) Nommé aussi *Chi-jong*. Il commença son regne en 1522. & mourut en 1567.

GEOGRAPHIE DE LA CHINE.

aussi différentes sortes d'oiseaux, tels que des paons, des aigles, des cygnes, des grues, des perroquets verds, rouges & blancs, & quantité d'especes étrangeres, aussi remarquables par leur taille que par la variété de leurs couleurs. On en distingue un qui se nomme *Lo-qui*, ou l'oiseau à bec de cire, parce que telle est en effet la couleur de son bec. Il est de la grosseur d'un merle, & sa facilité est extrême pour apprendre tout ce qu'on lui enseigne.

Huitieme Palais.

Le huitiéme Palais est situé à l'extrêmité d'une vaste plateforme (11), & se nomme *Mansion de la Forteresse du milieu*. Les Empereurs Chinois se rendoient dans ce lieu pour y voir faire l'exercice à trois mille Eunuques. Mais les Tartares ont abandonné cet usage (12).

Palais ou Tribunaux des Mandarins Grands Maîtres.

A tous ces Palais on en peut joindre vingt-quatre autres, qui ont tous leur beauté, & qui se trouvent situés aussi entre les deux enclos. Ce sont les Tribunaux des Mandarins Grands Maîtres de la Maison Impériale. Ils n'ont aucune dépendance des autres Tribunaux de l'Empire. Leur emploi consiste à prendre soin du Palais, des domestiques, des celliers, des offices, des magasins & des autres lieux. Ils punissent ou récompensent les domestiques, suivant l'ordre qu'ils en reçoivent de l'Empereur. Sous le regne des Monarques Chinois, ces Tribunaux étoient gouvernés par des Eunuques; mais ils sont à présent sous la direction de soixante-douze Seigneurs Tartares, qui ont reçu leur éducation dans le Palais. Chaque Tribunal en a trois pour Chefs, qui ont sous eux un grand nombre d'Officiers inferieurs (13).

Description du Palais.

Outre cette multitude de Palais, on voit entre les deux enclos quantité de Temples, dont les plus fameux, au nombre de quatre, portent aussi le nom de Palais, à cause de leur grandeur, de la multitude de leurs appartemens & de la beauté de leur structure. Le premier se nomme *Tay-quang-ming*, ou Palais de la grande lumiére. Il est dédié aux *Pe-tous*, c'est-à-dire, à ce que les Européens appellent les Etoiles du Nord. Comme les Chinois prennent cette Constellation pour une Divinité, à laquelle ils attribuent le pouvoir de rendre la vie longue & heureuse, les Empereurs, les Reines & les Princes font leurs offrandes dans ce Temple. On n'y voit point de statues ni d'images, mais seulement un cartouche, ou un quarré de toile, environné d'une bordure somptueuse, avec cette Inscription: *A l'Esprit & au Dieu Pe-tou*. Ce Temple est dans le mur interieur; au lieu que les trois autres sont entre les deux enclos.

Temples de Tay-kau & de Maka.

Le second, qui se nomme *Tay-kau-tyen*, ou Palais du très-illustre & très-souverain Empereur, est dédié à *Quan-ti-king*, fameux Capitaine, dont on implore l'assistance pour obtenir une longue vie, des enfans, de l'honneur, des richesses & d'autres bénédictions temporelles (14). Le troisiéme Palais porte le nom de *Ma-ka-la-tyen*, ou de Palais de la tête du bœuf cornu, parce que c'est l'Idole qu'on y honore (15).

Temple de Lama.

Le quatriéme se nomme *La-ma-tyen*, ou Palais du Temple de *La-ma*. Sa situation est au côté oriental du lac, sur une montagne formée de main d'hommes, qui a la figure d'un pain de sucre, & qui est environnée de rocs, ouverts & creusés par les vagues de la mer, d'où les Chinois, qui aiment ces ouvrages

(11) Ou *cour*.

(12) Relation de Magalhaens, pag. 217. & suivantes.

(13) Le même, p. 325. & suiv.

(14) Le même, p. 320. & suiv.

(15) *Makala*, en langage Lama ou Mogol, signifie une tête de bœuf avec les cornes; & *Tyen*, en Chinois, est un Palais royal.

brutes

brutes de la Nature, les ont apportées depuis long-tems. Ils repréſentent, dans leur diſpoſition, des hauteurs inégales & des précipices. Au ſommet, on voit une fort haute Tour, ronde, & de douze étages, dont le plus élevé eſt entouré de cinq cloches. Le Temple, qui eſt ſpacieux & magnifique, eſt ſitué au milieu de la pente, du côté du Sud; mais les cloîtres & les cellules des Lamas s'étendent de l'Eſt à l'Oueſt. L'Idole eſt placée dans l'interieur du Temple, ſur un autel. Elle eſt nue, & dans la poſture du Priape Romain. Les Lamas & les Tartares occidentaux ſont les ſeuls qui l'adorent, car les Tartares orientaux & les Chinois ne la voient qu'avec horreur, comme un monſtre d'obſcenité. L'Empereur Chan-chi fit bâtir ces deux Temples, par des raiſons d'Etat, & pour plaire à ſa mere, qui étoit fille d'un petit Roi des Tartares occidentaux. Du tems de l'Auteur, cette Princeſſe vivoit encore; mais il y a beaucoup d'apparence qu'après ſa mort les deux Temples ſeront fermés.

Idole qu'on y honore.

Son origine.

Tous les édifices, dont on vient de lire la deſcription, ſont couverts de tuiles larges & épaiſſes, vernies de jaune, de verd & de bleu, attachées avec des clous, pour réſiſter aux vents, qui ſont fort impétueux à Peking. Dans l'éloignement, & ſur-tout au lever du ſoleil, cette variété de couleurs jette un éclat ſi vif & ſi majeſtueux, qu'on croiroit les tuiles d'or pur, émaillé d'azur & de verd. Les faîtieres, qui s'étendent toujours de l'Eſt à l'Oueſt, s'élevent d'environ huit pieds (16) plus que le toit. Elles ſe terminent à l'extrêmité par des figures de dragons, de tygres, de lions & d'autres animaux; ornées de fleurs, de groteſques, &c. qui leur ſortent de la gueule & des oreilles, ou qui ſont ſuſpendus à leurs cornes. Telle eſt, dit Magalhaens, la deſcription que j'avois à donner des principaux édifices du Palais; car on s'expoſeroit à ne pas finir ſi l'on entreprenoit celle de tous les autres, tels que les Maiſons de plaiſance, les Bibliotheques, les Magaſins, les Tréſoreries, les Offices, les Ecuries, & quantité d'autres bâtimens de cette nature (17).

Concluſion de Magalhaens.

Outre les Temples qui ont été bâtis dans le Palais, l'Empereur en a ſept autres; cinq dans la Cité neuve & deux dans la vieille, dans chacun deſquels il fait tous les ans un ſacrifice.

Temples Impériaux dans la Ville de Peking.

Le nom du premier eſt *Tyen-tang*, qui ſignifie Temple du Ciel. Il eſt ſitué à deux ſtades de la principale porte de la Cité Chinoiſe (18), un peu à l'Eſt, & ceint d'une muraille ronde, dont la circonference eſt de trois ſtades. Une partie de cet eſpace eſt rempli de très-beaux édifices, & le reſte eſt occupé par un boſquet de grands arbres, fort verds & fort épais. On y entre du côté du Sud, par un portail à cinq arches, dont les trois du milieu ne s'ouvrent que pour l'Empereur, lorſqu'il vient faire ſes ſacrifices; mais les deux autres ſont toujours ouvertes. Les côtés du Sud & du Nord ſont bordés par ſept appartemens ſéparés, dont ſix ont des arches, des portes & des ſalles auſſi grandes & auſſi magnifiques que celles du Palais. Le ſeptiéme eſt une vaſte ſalle, de forme ronde, qui repréſente le Ciel. Elle eſt ſoutenue par quatre-vingt-deux colomnes, & vernie d'or & d'azur. C'eſt dans ce Temple que l'Empereur fait un ſa-

Temple de Tyen-tang, ou du Ciel.

(16) L'Auteur dit, de la hauteur d'une lance. Son uſage eſt d'exprimer ainſi les diſtances par des comparaiſons qui ne déterminent rien, telles qu'une portée de fuſil, une portée d'arc, &c.

(17) Magalhaens, p. 324.

(18) Il eſt marqué dans le Plan de Peking; & Du Halde en a donné le Deſſein, avec celui du Temple ſuivant.

GEOGRAPHIE DE LA CHINE.

crifice au Ciel, le jour & le moment auxquels le Soleil arrive au solstice d'hyver. Il est accompagné de tous les Seigneurs & les Mandarins de sa Cour. Les victimes qu'il offre à l'autel sont des taureaux, des porcs, des chévres & des brebis. On fait de grands préparatifs pour cette cérémonie, qui se célebre avec beaucoup de pompe & des témoignages extraordinaires d'humilité. L'Empereur même se dépouille alors de sa robe jaune, de ses dorures & de ses pierres précieuses. Il ne paroit qu'avec une robe unie, de damas noir ou bleu céleste.

Temple de Ti-tang, ou de la Terre.

Le second Temple se nomme *Ti-tang*, ou Temple de la Terre. Il est situé vers l'Ouest de la porte, à la même distance que le premier, dont il ne differe que par la couleur de ses tuiles, qui sont d'un vernis verd, au lieu que celles de l'autre sont d'un vernis bleu. L'Empereur, après son couronnement, offre dans ce Temple un sacrifice au Dieu de la Terre, avant que de prendre possession du Gouvernement. Ensuite se revêtant d'un habit de laboureur, & prenant la conduite de deux bœufs qui ont les cornes dorées, & d'une charrue vernie de rouge avec des raies d'or, il se met à labourer une petite piéce de terre qui est renfermée dans l'enclos du Temple. Pendant son travail, la Reine, accompagnée de ses Dames, lui préparent, dans un appartement voisin, un bon dîner qu'elle lui apporte & qu'elle mange avec lui. Les anciens Chinois instituerent cette cérémonie, pour faire souvenir leurs Monarques que les revenus sur lesquels est fondée leur puissance, venant du travail & de la sueur du Peuple, ne doivent point être employés au faste & à la débauche, mais aux nécessités de l'Etat.

Cérémonie singuliere du couronnement des Empereurs.

Il y a trois autres Temples comme le premier, qui répondent aux trois autres portes de la même Cité, d'où ils ne sont éloignés que de deux stades Chinoises. Celui du Nord se nomme *Pe-tyen-tang*, ou Temple Nord du Ciel. C'est ici que l'Empereur sacrifie, au tems du solstice d'Eté. A celui de l'Equinoxe, il fait son sacrifice dans le Temple Ouest, qui se nomme *Yeu-tang*, ou Temple de la Lune. Avant ces fêtes solemnelles, il ordonne un jeûne de trois jours dans la Ville de Peking. L'usage de la viande & du poisson est alors interdit. L'exercice des Tribunaux, sur-tout de ceux qui sont chargés des affaires criminelles, est suspendu.

Temple Nord du Ciel, & son usage.

Temple de tous les Rois passés.

Le sixiéme Temple, nommé *Ti-vang-miau*, ou le Temple de tous les Rois passés, est situé dans la vieille Cité (19). C'est un grand & magnifique Palais, qui contient une infinité d'appartemens, de portaux, de cours & de salles, dont la derniere est d'une grandeur & d'une beauté extraordinaire, & n'est pas moins ornée que celles du Palais Impérial. On y voit, sur des trônes fort riches, les statues de tous les Empereurs de la Chine, depuis *Fo-hi*. Ce Temple est au milieu d'une des plus belles rues. Il a, des deux côtés, un arc de triomphe & trois grandes portes majestueuses. Personne n'est dispensé de quitter sa voiture & de marcher à pied, pour traverser la rue & passer devant la façade du Temple. L'Empereur vient observer ici, une fois l'année, les cérémonies établies par l'usage à l'honneur des Monarques ses prédécesseurs.

Combien il est respecté.

Temple de l'Esprit tutelaire.

Le septieme Temple porte le nom de *Ching-vang-my.au*, ou Temple de l'Esprit qui garde les murs. Sa situation est en effet près des murs de la Ville, du côté de l'Ouest. Ce sont les Mandarins qui sacrifient dans ce Temple. Ce-

(19) Voyez ci-dessus. Du Halde en a donné le Plan.

pendant cette cérémonie eſt comptée entre les ſacrifices Impériaux, parce qu'elle s'exécute aux frais & par l'ordre de l'Empereur. Chaque Ville de l'Empire a, comme celle-ci, un Temple conſacré à ſon Génie tutelaire (20).

Maiſons de plaiſance des Empereurs.

L'Empereur de la Chine a d'autres Palais aux environs de Peking. On voit, aſſez près de cette Ville, une maiſon de plaiſance des anciens Monarques Chinois, qui n'a pas moins de dix lieues communes de circonference, mais fort différent des maiſons royales de l'Europe. Il n'y faut pas chercher du marbre, ni des jets-d'eau, ni même des murs de pierre. Il eſt arroſé par quatre ruiſſeaux d'une eau fort pure, dont les bords ſont plantés d'arbres. Ses édifices conſiſtent dans trois grands corps de logis, dont la propreté fait tout l'ornement. Il eſt environné d'étangs remplis de poiſſon, de pâturages pour les bêtes fauves, d'étables, de jardins potagers, d'allées de verdure, de vergers, & de quelques piéces de terre où l'on ſéme du bled. L'Empereur ſe retiroit autrefois dans ce lieu, pour ſe repoſer des ſoins du Gouvernement & goûter les douceurs d'une vie privée.

Autres Villes de la Province de Pe-che-li.

IV. Si Peking eſt la principale Ville de la Province de Pe-che-li, on y en compte un grand nombre d'autres, qui ne manquent ni de beauté ni d'étendue. *Pau-ting-fu*, qui tient le ſecond rang, eſt la réſidence du Viceroi de cette Province. Elle eſt ſur la route de *Chan-ſi*, dans une ſituation très-agréable (21). Elle renferme dans ſon diſtrict trois Villes du ſecond ordre & dix-ſept du troiſiéme. On voit au milieu de ſes murs un petit lac, qui produit quantité de *Lys d'eau*, que les Chinois nomment *Lyen-wha*.

Pau-ting-fu, réſidence du Viceroi.

Ho-kyen-fu.

Ho-kyen-fu tire ſon nom de ſa ſituation, qui eſt entre deux rivieres. Ses murs, qui ſont droits, beaux & fort élevés, n'ont pas moins de quatre milles de circonference. Elle a dans ſa dépendance deux Villes du ſecond ordre & quinze du troiſiéme. Les rivieres de ſon diſtrict ſont remplies d'écreviſſes délicieuſes & d'autres eſpeces de poiſſon.

Ching-ting-fu.

Ching-ting-fu eſt un quarré oblong, d'environ quatre milles de tour. Ses murs ſont fort beaux, & flanqués de tours quarrées. Sa ſituation eſt aſſez près d'une belle riviere, qui ſe jette à quelques lieues dans le Lac de *Pay-hu*. Elle étend ſi loin ſa juriſdiction, qu'elle a dans ſa dépendance cinq Villes du ſecond ordre & vingt-ſept du troiſiéme. Les montagnes, qui ſont au Nord de ſes murs, produiſent une grande abondance de Simples. Entre pluſieurs Temples, bâtis à l'honneur des Heros, on en voit un à Ching-ting-fu, qui eſt conſacré à la mémoire du premier Empereur de la race de *Han*.

Chun-te-fu.

Chun-te-fu ne contient dans ſon diſtrict que neuf Villes du troiſiéme ordre; mais fameuſes & fort peuplées. Le Pays eſt arroſé par diverſes rivieres remplies de poiſſon. On trouve dans ce canton d'excellentes pierres de touche & du ſable très-fin, qui ſert à polir les pierres précieuſes. On en fait auſſi de la porcelaine, mais d'une beauté médiocre.

Quang-ping-fu.

Quang-ping-fu eſt ſituée dans la partie méridionale de *Pe-che-li*, & n'a dans ſa dépendance que neuf Villes du troiſiéme ordre. Mais pluſieurs rivieres poiſſonneuſes, qui arroſent ſon territoire, le rendent très-agréable & très-fertile.

(20) Relation de Magalhaens, pag. 349. & ſuivantes.

(21) Chine du Pere du Halde, Vol. I.

(22) Voyez ci-deſſus le Voyage du Pere de Fontaney.

Tay-ming-fu eſt une Ville ordinaire, comme la précédente, mais le Pays eſt encore plus fertile & plus agréable. Elle a ſous elle une Ville du ſecond ordre & dix-huit du troiſieme.

Yong-ping-fu ne renferme ſous ſa juriſdiction qu'une Ville du ſecond ordre, & cinq du troiſieme. Elle eſt entourée, d'un côté, par la mer; de l'autre, par des rivieres, & d'un autre encore, par des montagnes, couvertes de fort beaux arbres. Son territoire n'eſt pas fertile, mais il tire toutes ſortes de commodités de la Baye voiſine. On voit, aſſez près de cette Ville, le Fort *Chan-hay*, clé de la Province de Lyau-tong. Il eſt ſitué près de la grande muraille, qui, commençant ſur un boulevard au bord de la mer, s'étend l'eſpace d'une lieue dans un Pays plat, & s'éleve enſuite ſur les montagnes.

La grandeur de *Swen-wha-fu*, le nombre de ſes Habitans, la beauté de ſes rues & la multitude de ſes arcs de triomphe, en font une Ville conſiderable. Elle eſt ſituée entre des montagnes & peu éloignée de la grande muraille. Les Villes de ſa dépendance ſe réduiſent à deux du ſecond ordre & huit du troiſiéme, outre quelques Forts au long de la muraille, qui ne ſont jamais ſans une garniſon nombreuſe. Les montagnes du Pays produiſent du criſtal, du marbre & du porphire. Il s'y trouve une grande abondance de rats jaunes, plus gros que ceux de l'Europe, dont la peau eſt fort eſtimée à la Chine. Les portes de la grande muraille ſont défendues, du côté interieur, par un grand nombre de petits Forts, tels que ceux de *Hi-ſong-keu*, *Ku-pe-keu*, *Ti-che-keu* & *Chang-kya-keu*. C'eſt par ce dernier que l'Empereur paſſe ordinairement pour les parties de chaſſe qu'il fait en Tartarie. Les Tartares ſujets de l'Empire viennent à Peking par les deux dernieres.

Entre les petites Villes de la Province, celle de *Tyen-tſing-wey* (23), quoique ſans juriſdiction, eſt plus peuplée, plus riche, & jouit d'un plus gros Commerce que la plûpart des grandes Villes qu'on vient de nommer. Elle eſt élevée, depuis 1710, à la dignité de *Cheu*, ou de Ville du ſecond rang. Sa ſituation eſt dans le lieu où le Canal royal ſe joint à la Riviere de Peking. C'eſt-là que réſide le Surintendant des ſalines qui ſont ſur les Côtes de Pe-che-li & de Chang-tong. Tous les Vaiſſeaux qui apportent du bois de la Tartarie orientale, après avoir traverſé le Golfe de Lyan-tong, viennent décharger dans ce Port (24), qui n'eſt qu'à vingt lieues de Peking (25), & font eau à *Tong-cheu*, qui eſt à douze milles.

POSITION des Villes particulieres de cette Province, déterminée en 1710.

Villes.	*Latitude.*			*Longitude.*			
PEKING,	39	55		0	00	00.	
Yu-tyen-hyen,	39	56	12	1	18	10.	E.
Tong-cheu,	39	56	30				
Yong-ping-fu,	36	56	10	2	25	28.	
Yang-eul-chwang,	38	20		1	5	27.	

(23) Souvent nommée dans les Voyages précédens.

(24) A vingt-cinq milles de la mer, ſur la Riviere de *Pay-ho*.

(25) Chine du Pere du Halde, Vol. I. p. 71. & ſuivantes.

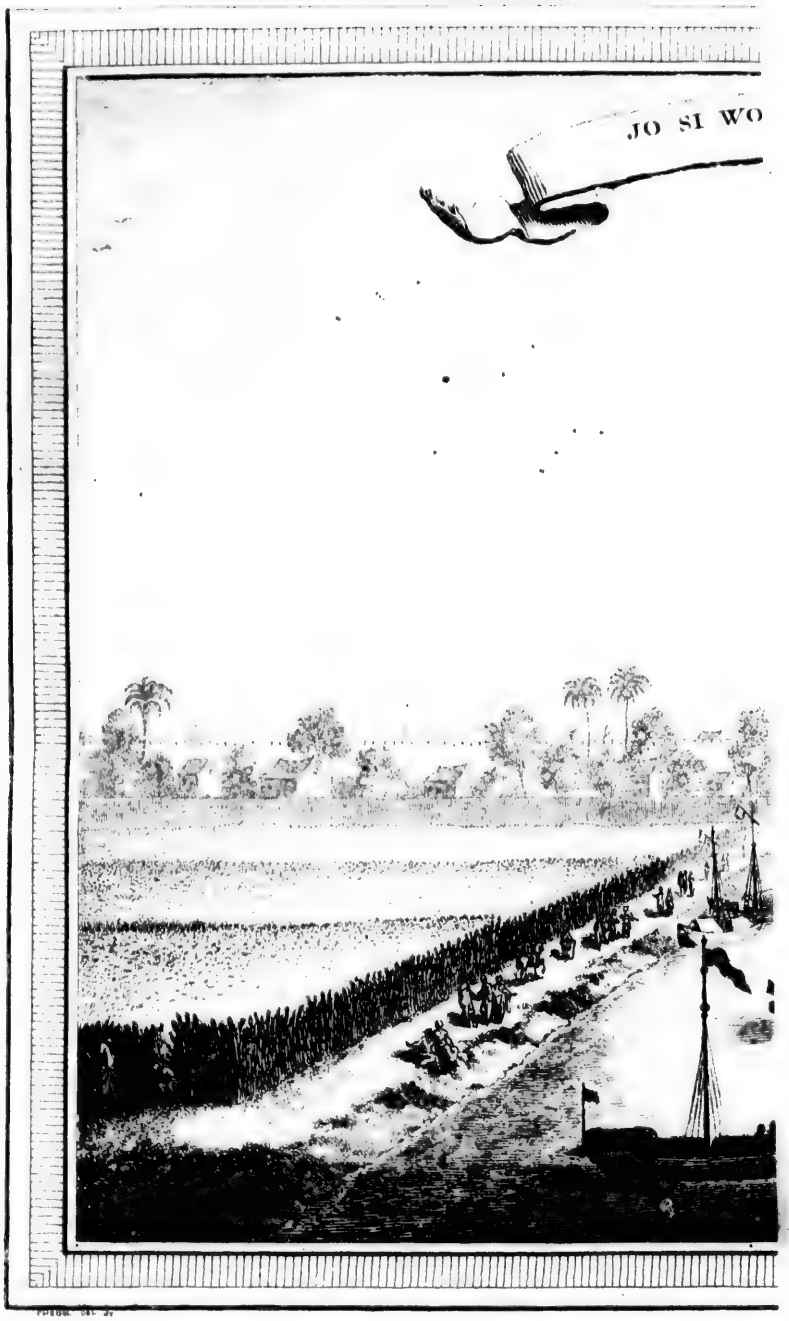

JO SI WO ENTRE TYEN TSING W
ré de Nieuhof.

TYEN TSING WEY ET PEKING
ré de Nieuhof.

T. VI. N.° XXI.

Villes.	*Latitude.*	*Longitude.*	
Hyang-hyen,	39 . 1 . 5	0 . 18 . 27.	
Tay-ching-hyen,	38 . 44	0 . 13 . 50.	
Tsang-chen,	38 . 22 . 20	0 . 27 . 00.	
Ho-kyen-fu,	38 . 30 . 00	0 . 18 . 00.	
King-cheu,	37 . 46 . 15	0 . 6 . 30.	O.
Ki-cheu,	37 . 38 . 15	0 . 46 . 30.	
Fey-hyang-hyen,	36 . 39 . 55	1 . 22 . 30.	
Tay-ming-fu,	36 . 21 . 4	1 . 6 . 30.	
Tong-ming-hyen,	35 . 23 . 5	1 . 10 . 15.	
Quang-ping-fu,	36 . 45 . 30	1 . 34 . 39.	
Chun-te-fu,	37 . 7 . 15	1 . 49 . 00.	
Tsing-wey-tew,	38 . 1 . 00	0 . 53 . 30.	
Chau-cheu,	37 . 48 . 00	1 . 33 . 50.	
Ching-ting-fu,	38 . 70 . 55	1 . 43 . 00.	
Ting-cheu,	38 . 32 . 30	1 . 19 . 30.	
Pan-ting-fu,	38 . 53 . 00	0 . 52 . 31.	
Ngan-feu-hyen,	39 . 2 . 10	0 . 42 . 00.	
Tsun-hyen,	35 . 43 . 50	1 . 40 . 30.	
Chin-ngan-hyen,	36 . 30 . 00	1 . 36 . 30.	
Lay-chewi-hyen,	39 . 25 . 10	0 . 39 . 8.	
Tse-king-quan,	39 . 26 . 00	1 . 12 . 37.	
Tong-ching,	40 . 12 . 30	1 . 55 . 16.	
Swen-wha-fu,	4 . 37 . 10	1 . 20 . 2.	
Yen-king-cheu,	40 . 29 . 5	0 . 26 . 00.	
Mi-yun-hyen,	40 . 23 . 30	0 . 24 . 16.	E.
Tyen-tsin-wey,	39 . 10 . 00	0 . 46 . 22.	
Cha-ting *ou* Cha-ho,	40 . 25 . 25	0 . 6 . 36.	O.
Bouche de sa Riviere,	39 . 1 . 40	1 . 18 . 5.	
Kau-ko-chwang,	39 . 28 . 48	2 . 18 . 58.	
Chun-hay-quan,	40 . 2 . 30	3 . 22 . 6.	
Ki-lin-kew,	40 . 12 . 00	2 . 53 . 31.	
Tsing-chain-in,	40 . 22 . 50	2 . 6 . 19.	
Hi-fong-kew,	40 . 19 . 30	1 . 28 . 30.	
Lo-wen-yeu,	40 . 26 . 10	1 . 37 . 13.	
Tong-tsiven,	40 . 13 . 20	1 . 16 . 22.	
Se-ma-tay,	40 . 41 . 30	0 . 48 . 22.	
Ku-pe-keu,	40 . 42 . 15	0 . 39 . 4.	
Mu-ma-pu,	41 . 4 . 20	0 . 21 . 6.	O.
Tu-che-keu,	41 . 19 . 20	0 . 39 . 41.	
Kun-tsi-pu,	41 . 15 . 30	0 . 47 . 22.	
Ching-ning-pu,	40 . 59 . 45	0 . 44 . 12.	
Long-men-hyen,	40 . 47 . 40	0 . 49 . 4.	
Chang-kya-keu,	40 . 51 . 35	1 . 32 . 48.	

Les Latitudes de toutes ces Places ont été déterminées par des obſervations

Remarques ſur ces poſitions.

GEOGRAPHIE DE LA CHINE.

astronomiques. Les Longitudes l'ont été géometriquement, à l'aide d'une chaîne de triangles, par les Jesuites qui étoient charges de dresser une Carte de cette Province pour l'Empereur. On doit entendre la même chose de toutes les autres positions (27) qui se trouvent inserées à la fin des Provinces respectives. La Longitude est prise de Peking, qui est elle-même, suivant l'Observation du Pere Gaubil, à cent-treize degrés cinquante-une minutes trente secondes Est de Paris; & suivant celles de Koegler, à cent-quatorze degrés vingt minutes. D'autres veulent seulement cent quatorze degrés; & les Auteurs de ce Recueil se sont attachés au dernier de ces trois sentimens, parce qu'il tient le milieu & que le nombre est rond.

§. II.

KYANG-NAN, seconde Province.

Bornes de Kyang-nan.

CETTE Province, une des plus fertiles & des plus florissantes par le Commerce, c'est-à-dire, une des plus riches de la Chine, est bordée à l'Oueſt par celles de *Honan* & de *Hu-quang*; au Sud, par *Che-kyang* & *Kyang-si*; à l'Est, par le Golfe de *Nan-king*, & au Nord par *Chan-tong*. Son étendue est considerable. Elle contient quatorze Villes du premier ordre & quatre-vingt-trois du second & du troisieme, toutes des plus peuplées & des plus célebres de l'Empire. C'est comme le rendez-vous de toutes les grandes Barques, parce que le Pays est rempli de lacs, de rivieres & de canaux, qui communiquent avec la grande Riviere d'*Yang-tse-kyang*, dont cette Province est arrosée. Elle a peu de montagnes, excepté vers le Sud.

Ses proprietés.

Ses productions.

Les soies, les ouvrages de vernis, l'encre, le papier & tout ce qui vient de Kyang-nan, est beaucoup plus estimé & plus cher que ce qui sort des autres Provinces. Dans la seule Ville de Chang-hay & dans les Villages qui lui appartiennent, on compte plus de deux cens mille ouvriers en toile des Indes.

La Côte maritime abonde en salines, & l'on y trouve du marbre en abondance. En un mot, cette Province est si riche, qu'elle rend chaque année plus de trente-deux millions de taëls (28), sans y comprendre les droits sur les marchandises.

Caractere de ses Habitans.

Les Habitans de Kyang-nan sont civils, polis & fort ingénieux. Ils ont un goût extraordinaire pour les sciences. La Province donne à l'Etat un grand nombre de Docteurs, qui s'élevent par leur mérite aux offices & aux dignités de l'Empire. Elle est divisée en deux Gouvernemens; celui d'*I-tong* ou de l'Orient, & celui d'*I-si* ou de l'Occident, dont chacun est subdivisé en sept *Fus*. La partie orientale contient *Nan-king*, Capitale de la Province, & sous cette Ville, *Sa-cheu-fu*, Capitale particuliere de cette partie de l'Orient; *Chang-cheu-fu*, *Chin-kyang-fu*, *Whay-ngan-fu* & *Yang-cheu-fu*.

(27) Ces Tables de longitude & de latitude se trouvent à la fin du quatriéme Tome de Du Halde en François. Comme les materiaux de cette nature sont le fondement de toutes les Cartes, l'Editeur Anglois a jugé à propos de les inférer dans ses copies des Cartes des Jésuites, pour servir de preuves. Avec ces Tables, on peut tracer le progrès des Missionnaires dans chaque Province lorsqu'ils en levoient la Carte.

(28) On a déja remarqué qu'un Taël ou un Lyeng est la valeur d'une once d'argent, qui est équivalente, disent les Auteurs, à sept livres dix sols de France ou six schellings huit sols d'Angleterre.

GEOGRAPHIE DE LA CHINE.

1. Si l'on peut s'en rapporter aux anciens Chinois, Nan-king étoit autrefois la plus belle Ville du Monde. Ils assurent que deux cavaliers qui seroient partis au galop par la même porte, pour en faire le tour, chacun du côté opposé à l'autre, n'auroient pû se rencontrer le soir. C'est sans contredit la plus grande Ville de la Chine. La circonference de ses murs est de soixante-sept lis, suivant la mesure que l'Auteur eut soin de prendre, en levant le Plan. C'est environ six grandes lieues & demie & quatre cens soixante-six toises (29).

Description de Nan-king.

Sa situation n'est point à plus d'une lieue de la Riviere de Kyang, d'où elle reçoit des Barques par un canal de communication. La disposition de son terrain & les montagnes qui se trouvent renfermées dans ses murs, rendent sa forme assez irréguliere. C'étoit autrefois la Ville Impériale, & de-là lui vient le nom de Nan-king, qui signifie *Cour du Sud*, comme Peking signifie *Cour du Nord*. Mais depuis que les six grands Tribunaux, qui étoient alors partagés entre ces deux Villes, ont été transportés à Peking, l'Empereur lui a fait prendre le nom de *Kyang-ning*. Quoique l'ancien nom soit encore employé dans le discours, on ne le souffre plus dans les actes publics. La Ville est extrêmement déchue de son ancienne splendeur. Il n'y reste aucune trace de ses magnifiques Palais. Son Observatoire est négligé & presque détruit. Tous ses Temples, les tombeaux des Empereurs & les autres Monumens, ont été démolis par les Tartares dans leur premiere invasion (30). Un tiers de la Ville est desert, quoique le reste soit encore assez peuplé. On voit, dans quelques quartiers, plus de monde & de commerce que dans toute autre Ville de la Chine. Les rues ne sont pas si larges de la moitié que celles de Peking; mais elles sont assez belles, bien pavées, & bordées de grandes boutiques fort bien garnies.

Sa situation.

Son ancienne splendeur.

Nan-king est la résidence d'un Tsong tu, auquel on appelle de tous les Tribunaux de Kyang-nan & de Kyang-si. Les Tartares y ont une garnison nombreuse & sont en possession d'une partie de la Ville, qui n'est séparée de l'autre que par un simple mur. On n'y voit aucun édifice public de quelqu'importance, à l'exception de ses portes, qui sont d'une beauté extraordinaire, & de quelques Temples tels que celui qui contient la fameuse Tour de porcelaine. Les Habitans de Nan-king sont fort distingués par leur goût pour les sciences. Ils sont d'entr'eux plus de Docteurs & de Mandarins que de plusieurs Villes ensemble. Les Bibliotheques y sont en plus grand nombre, les Libraires mieux fournis de Livres, l'impression plus belle & le papier meilleur que dans aucun autre lieu de l'Empire (31).

Tribunal supréme d'un Tsong tu.

En quoi Nan-king se distingue.

Les principales manufactures de Nan-king sont de satins, unis & à fleurs, que les Chinois nomment *Twan-tse*, & qui passent à Peking pour les meilleurs. Le drap de laine qui s'appelle *Nan-king-cheu*, se fabrique dans quelques autres Villes de la Province. Il est fort bon, quoique ce ne soit qu'un feutre sans tissu, orné de fleurs artificielles, qui se font avec la moëlle d'un arbre nommé *Tong-tsiau*, dont le commerce est considerable. L'encre de Nan-king vient de *Whey-cheu*, Ville de la même Province, dont le district est rempli de grands Villages, presqu'uniquement peuplés d'ouvriers qui travaillent à la composi-

Son principal commerce.

(29) En comptant dix lis pour une grande lieue, suivant le calcul commun des Missionnaires, ce devroit être plus de six lieues & demie.

(30) Sous *Gan-goue-kan*, en 1211.

(31) Ces Remarques sont tirées des Mémoires du Pere le Comte.

GRAPHIE A CHINE.

tion des bâtons d'encre. On en voit de toutes sortes de formes, & souvent ornés de feuilles vertes, bleues ou couleur d'or.

Ancien Port de Nan-king.

La profondeur (32) & la largeur du *Yang-tsé-kyang* firent autrefois regarder Nan-king comme un excellent Port. Le fameux Corsaire (33) qui l'assiégea pendant les derniers troubles, y remonta sans difficulté. Mais aujourd'hui les Bâtimens de transport n'entrent point dans la Riviere, soit qu'elle soit bouchée, soit que faute d'usage on en ait perdu par degrés la connoissance (34).

Poisson du Kyang, & comment il le transporte.

Aux mois d'Avril & de Mai on y prend quantité d'excellent poisson, dont une partie est envoyée à la Cour, enveloppée de glace (35), qui sert à le tenir frais dans des Barques inventées pour cet usage (36).

Le Comte observe que Nan-king étoit autrefois entouré de trois murs; que le mur extérieur avoit seize grandes lieues de circonférence, & qu'il reste encore quelques débris de cet ancien ouvrage, qu'on prendroit plutôt pour les bornes d'une Province que pour celles d'une Ville. Les curiosités de Nan-king, suivant le même Auteur, sont le *Kiang*, la Tour de porcelaine, l'Observatoire & les cloches. On a déja touché quelque chose des deux premieres, & la suite amenera d'autres éclaircissemens. Le Comte ne dit presque rien de plus que Gemelli (37) sur les deux dernieres; excepté qu'à l'occasion de l'Observatoire, il remarque qu'elle consistoit dans une plateforme, avec ses instrumens mathématiques, qui furent transportés à Peking; mais qu'il ne reste aujourd'hui qu'une partie des vieux Bâtimens, & la grande Salle quarrée qui fut bâtie à l'honneur de *Kang-hi*.

Curiosités de Nan-king.

Ses cloches & leur forme.

A l'égard des cloches, il donne les mêmes dimensions que Gemelli de celle qui est entre l'Observatoire & le College des Jésuites, avec cette différence, qu'au lieu de la représenter moins grosse à mesure qu'elle s'éleve, il lui donne vers le centre le même diametre qu'à ses bords. Il ajoute que l'anse, ou le manche par lequel elle est suspendue, a deux pieds d'épaisseur, & que l'extrémité des bords en a six pouces & demi, mais que le métal devient plus mince à l'endroit où commence le cône; de sorte que vers l'anse il n'est épais que d'environ deux pouces. On peut, dit-il, vérifier aisément toutes ces mesures, parce que les Chinois percent leurs cloches au sommet, dans l'idée qu'ils en augmentent le son. Le métal est cassant, & si mal fondu, qu'il est rempli de petites inégalités. Le même Auteur fait monter le poids de cette cloche à cinquante mille livres.

Leur origine.

Toutes ces cloches furent fondues, sous l'onzième regne avant celui dont l'Auteur fut témoin. Elles portent des noms particuliers, tels que ceux de *Chwi*, *Chi*, *Swi*, *So*, *Si*, &c. Celle qui se nomme *Si*, est de l'autre côté du *Kyang* (38).

Description de Su-cheu-fu.

2. *Su-cheu-fu* est une des plus belles & des plus agréables Villes de la Chine. Les Européens la comparent à Venise. Elle n'est éloignée de la mer que de deux journées par eau; les bras de la riviere & les canaux sont capables de

(32) Le Comte lui donne une demie lieue de largeur.

(33) C'est le *Ching-ching-kong*, *Que sing*, ou *Koxinga*, dont on a rapporté l'histoire dans les Relations précédentes.

(34) Mémoires du Pere le Comte.

(35) Voyez ci-dessus.

(36) Chine du Pere du Halde, p. 73. & suivantes.

(37) Voyez ci-dessus sa Relation.

(38) Mémoires du Pere le Comte, p. 76.

recevoir

recevoir les plus grandes Barques. Enſuite, deux ou trois jours de plus ſuffiſent aux plus petits Vaiſſeaux marchands pour ſe rendre au Japon, où ils exercent le Commerce, de même qu'avec toutes les Provinces de l'Empire. Les broderies & les brocards qui ſe font à Su-cheu-fu ſont fort recherchées, par leur excellence & la médiocrité de leur prix. C'eſt le ſiége du Viceroi de la partie orientale de cette Province. Son diſtrict eſt charmant, fort riche, bien cultivé, rempli d'Habitans, de Villes & de Bourgs, qui ſe préſentent ſans ceſſe à la vûe. Il abonde en rivieres, en canaux, en lacs, couverts de Barques magnifiques, dont quelques-unes ſervent d'habitations à des perſonnes de qualité, qui s'y trouvent plus commodément que dans leurs propres maiſons. On trouve dans les Livres Chinois un ancien Proverbe, dont l'Auteur rapporte les termes : *Chang yeu tien tong, Hya yeu ſu hang.* C'eſt-à-dire ; *le Paradis eſt en haut, mais Su-cheu & Hang-cheu ſont en bas.* En effet, ces deux Villes ſont le Paradis terreſtre de la Chine. On donne aux murs plus de quatre lieues de circonférence. Ils ont ſix portes du côté de la terre, & ſix autres ſur l'eau. Les fauxbourgs s'étendent fort loin ſur les bords des canaux, & les Barques ſont autant de maiſons flotantes, rangées ſur l'eau en différentes lignes, l'eſpace de plus d'une lieue. On en voit de la grandeur d'un Vaiſſeau du troiſiéme rang. Quoique la multitude des Négocians y ſoit incroyable, il ne s'éleve jamais entr'eux le moindre démêlé. L'aſſemblage de ces deux objets forme un ſpectacle qui ſurpaſſe toute ſorte de deſcription. Huit Villes, qui ſont ſous la juriſdiction de *Su-cheu-fu*, ont chacune leur beauté & n'ont pas moins d'une lieue & demie ou deux lieues de circonférence (39).

Beauté de ſon diſtrict.

Ses canaux ſont habités.

2. *Sang-kyang-fu* eſt une Ville bâtie dans l'eau, qui eſt également commode pour le Commerce étranger & le commerce domeſtique. Elle n'eſt pas éloignée de la mer. Il s'y vend beaucoup de cotons, & de fort beaux calicos de toutes les eſpeces. Lorſqu'ils ſont en teinture, on les prendroit pour la plus belle ſerge. Les quatre Villes du troiſiéme ordre, qui dépendent de Sang-kyang-fu, peuvent être comparées avec les plus célebres, par la grandeur, par la multitude de Marchands qui s'y rendent de toutes parts & par la variété de leur Commerce. Telle eſt, par exemple, celle de *Chan-hay-kyen*, où l'on voit arriver continuellement des Vaiſſeaux de la Province de Fo-kyen, & d'où l'on en voit partir quantité d'autres pour le Japon.

Deſcription de Sang-kyang-fu.

Son commerce.

4. *Chang-cheu-fu* eſt une Ville fameuſe & d'un riche Commerce, ſituée près du canal qui communique de *Su-cheu-fu* au *Kyang*, & renommée par ſes arcs de triomphe. De cinq Villes qui ſont dans ſa dépendance, la plûpart ſont belles & bien peuplées. *Fu-ſi-hyen*, par exemple, a plus d'une lieue & demie de tour, ſans y comprendre les fauxbourgs, qui ſont longs d'un mille & demi. Elle eſt ceinte d'un grand foſſé en forme de canal. Les murs ſont beaux & de vingt-cinq pieds de hauteur. Dans une autre de ces Villes, les Habitans font une porcelaine qui donne une odeur admirable à l'eau qu'on emploie pour le thé ; ce qui la fait préferer à la meilleure porcelaine de *King-te-ching*.

Deſcription de Chang-cheu-fu.

Fu-ſi-hyen.

Porcelaine qui donne de l'odeur à l'eau.

5. *Ching-kyang fu* eſt une Ville très-conſiderable par ſa ſituation & ſon Commerce, quoiqu'elle ait à peine trois milles de tour. C'eſt une clé de l'Empire du côté de la mer, où l'on entretient ſans ceſſe une forte garniſon. Ses murs,

Deſcription de Ching-kyang fu.

(39) Du Halde, p. 74. & Le Comte, p. 83.

GEOGRAPHIE DE LA CHINE.

dans plusieurs endroits, ont plus de trente pieds de hauteur. Ils sont de brique, dont l'épaisseur est de quatre ou cinq pouces. Les Fauxbourgs ont un mille géometrique de longueur. Ils ne sont pas moins peuplés que la Ville, avec laquelle ils communiquent par un pont de pierre. Les rues de la Ville & des fauxbourgs sont également pavées de marbre & remplies d'Habitans, sur-tout vers le Port. On apperçoit, près de la Ville, quelques collines fort agréables. Sa situation est sur le bord du *Ta-kyang* (40), qui est large en cet endroit d'un mille & demi, & à l'Est du canal, qui s'étend jusqu'à cette Riviere. A six pas du bord, dans la même Riviere, la Nature a placé une colline, nommée *Kiu-chau*, ou *Mont d'Or*, qui doit ce nom aux agrémens naturels de sa situation. Une Tour de plusieurs etages en forme le sommet. L'Isle entiere a cinq cens pas de tour. Elle est remplie de Temples d'Idoles & de cellules de Bonzes. De l'autre côté de la Riviere est *Qua-cheu*, qui, sans autre qualité qu'un dépôt de Commerce, est aussi considerable que les plus grandes Villes (41). Elle a, dans le voisinage, un Temple nommé *Quang-qua-myau*.

Beauté d'une Isle voisine.

Description de Whay-ngan-fu.

6. *Whay-ngan-fu* est située dans un canton marécageux, ceinte d'un triple mur, & fort riche, quoique médiocrement peuplée. Elle est dans le danger continuel d'être submergée, parce que son terrain est plus bas que le canal, qui n'est retenu dans plusieurs endroits que par des digues de terre. Mais, deux lieues plus loin, on trouve un grand & magnifique Bourg, nommé *Tsing-kyang-pu*, qui sert comme de Port au Wang-ho. C'est-là que réside le *Tsong-ho*, c'est-à-dire, l'Inspecteur général des Rivieres, qui a sous lui un grand nombre d'Officiers.

Mahometans établis à la Chine.

Au-delà du Wang-ho on rencontre, au long du canal, certaines Villes où les Mahometans sont établis depuis plusieurs générations, & font des efforts inutiles pour accréditer leur Commerce. Leurs Temples sont fort élevés & ne sont pas bâtis dans le goût des édifices Chinois. Le marbre est fort commun dans le district de *Whay-ngan-fu*. Les plaines y produisent en abondance du bled & du riz. Ses rivieres & ses lacs sont remplis de toutes sortes d'excellent poisson (42).

Description de Yang-cheu-fu.

7. *Yang-cheu-fu* est bâti sur le Canal royal. L'air y est doux & temperé, le terroir agreable & fertile. C'est un lieu de grand commerce pour toutes sortes d'ouvrages de la Chine, & sur-tout pour le sel, qui se fait sur la Côte maritime & qui s'apporte par les canaux, d'où il passe jusqu'au centre de l'Empire. Cette Place est gardée par des troupes Tartares. A l'Est on trouve un grand Fauxbourg, avec un Pont de communication & une Barque de passage, qui suffisent à peine pour la foule du Peuple, quoique la largeur du canal ne soit que d'environ vingt pas.

Yang-cheu-fu a deux lieues de circonference & contient deux cens mille ames, en y comprenant ses fauxbourgs. Ses Habitans sont passionnés pour le plaisir. Il s'attachent soigneusement à l'éducation de leurs filles, auxquelles ils font apprendre à chanter, à jouer des Instrumens, à peindre, &c. pour les vendre ensuite fort cher aux plus riches Seigneurs (43).

Usage qu'on y fait des jeunes filles.

(40) C'est le même que le *Kyang* ou *Yang-tse-kyang*.

(41) Du Halde, p. 73. & Le Comte, p. 84. Voyez aussi les Relations précédentes.

(42) Du Halde, *ubi sup.*

(43) *Ibid.* Voyez aussi les Relations précedentes.

II. La Partie occidentale de la Province de Kyang-nan contient *Ngan-king-fu*, sa Capitale, & sous cette Ville celles de *Whay-cheu-fu*, *Ning-que-fu*, *Chi-cheu-fu*, *Tay-ping-fu* & *Fong-yang-fu*.

Partie occidentale de la Province de Kyang-nan.

1. *Ngan-king-fu*, principale Ville de la Partie occidentale de Kyang-nan, est dans une situation charmante, sur les bords de trois Provinces. Quoiqu'elle ne soit qu'à cinq journées de Nang-king, elle est gouvernée par un Viceroi particulier, qui entretient une garnison nombreuse dans un Fort qui commande le Lac de Poyang, à l'entrée de la Province de Kyang-si & de la Riviere de Kyang. Cette Ville est fort considerable par ses richesses & par la grandeur de son commerce. Tout ce qui est destiné pour Nan-king passe dans ses murs. Son district est un Pays ouvert, agréable & fertile.

Ngan-king-fu.

2. *Whey-cheu-fu*, la plus méridonale de toutes les Villes de cette Province, est une des plus riches de l'Empire. L'air y est sain & temperé, quoiqu'elle soit environnée de montagnes. Il n'y a point de Villes qui n'ait des Commissionnaires à Whey-cheu, ni de Banque ou de Change où ses Habitans n'aient quelqu'interêt. Cependant ils vivent avec beaucoup d'œconomie. C'est ici que se font la meilleure encre & les plus beaux vernis de la Chine.

Whey-cheu-fu.

Le district de Whey-cheu-fu est fameux par ses mines d'or, d'argent & de cuivre. Il produit le meilleur thé de l'Empire; & l'on y trouve, près des bords du Kyang-si, la terre dont se fait la porcelaine, sur-tout à King-te-ching.

3. *Ning-que-fu* est située sur une belle riviere, qui se décharge dans le Kyang. Son terroir est fort raboteux, parce qu'il est environné de montagnes; mais les bois dont il est couvert ne laissent pas de former une perspective agréable, & produisent d'excellens Simples. On trouve, dans le même canton, un grand nombre de moulins à papier, qui se fait avec une espece de roseaux.

4. *Chi-cheu-fu* (44) est située sur le bord du Kyang; & quoiqu'environnée de montagnes, son district produit abondamment tout ce qui est nécessaire à la vie.

Chi-cheu-fu.

5. *Tay-ping-fu* est renfermé par trois bras de rivieres, qui viennent se rendre dans le Kyang, sur le bord duquel cette Ville est située. Sa situation en fait une bonne Ville de commerce. De trois Villes qui se trouvent dans son district, la plus riche se nomme *Vu-hu-hyen*.

Tay-ping-fu.

6. *Fong-yang-fu* est située sur une montagne, assez près de la Riviere jaune, & renferme dans ses murs plusieurs petites montagnes. Le district de cette Ville a plus d'étendue que les plus grandes Provinces de l'Europe. Sa longueur, de l'Est à l'Oüest, est de quatre-vingt lieues, & sa largeur de soixante, du Nord au Sud. Il renferme dix-huit Villes, cinq du second ordre & treize du troisiéme; sans compter un grand nombre d'entrepôts pour le Commerce, que les Chinois nomment *Mateus* & qui sont placés sur la rive pour la commodité des Marchands, & pour celle des Officiers qui levent les droits de l'Empire.

Fong-yang-fu.

Hong-fu (45), premier Fondateur de la Dynastie précédente, ayant chassé de la Chine les Tartares occidentaux, qui l'avoient possédée l'espace de quatre-vingt-sept ans, établit ici sa Cour & fit porter à sa Capitale le nom de *Fong-yang*, qui signifie, *Place de la splendeur de l'Aigle*. Il s'étoit proposé de la rendre la plus grande & la plus fameuse Ville de l'Empire. Mais l'inégalité du

Fondation de cette Ville par Hong-fu.

(44) Sur le bord Est, à la distance d'un mille ou plus, suivant la Carte des Jésuites.

(45) C'est-à-dire, Prince courageux, qui triomphe de tout.

GEOGRAPHIE DE LA CHINE.

Transport de la Cour Impériale à Nan-king.

terrain, la disette d'eau douce, & plus encore le voisinage du tombeau de son pere, le firent changer de résolution. S'étant déterminé pour Nan-king, qui est à trente-deux lieues de *Fong-yang*, il interrompit tous les ouvrages qu'il avoit commencés. Le Palais Impérial, qui devoit être ceint d'un triple enclos; les murs, dont la circonférence devoit être de neuf lieues, & les canaux, dont on avoit tracé le plan, furent tout d'un coup abandonnés. Il ne se trouva d'achevé que trois Monumens, qui subsistent encore, & qui donnent une fort grande idée de la magnificence du dessein.

Trois monumens de l'ancienne Cour.

Le premier est le Tombeau du pere de *Hong-vu*. On le nomme *Whang-lin*, ou le Tombeau royal. Il est revêtu de tous les ornemens qui sont propres à ces édifices.

Le second est une Tour quarrée, qui est au milieu de la Ville, haute de cent pieds & divisée en quatre grands étages, qui portent sur une pile de briques fort massive, de quarante pieds de haut, longue de cent pieds & large de soixante. Elle passe pour l'édifice le plus élevé de la Chine. Aussi la découvre-t-on de fort loin.

Temple somptueux & son origine.

Le troisiéme Monument de l'ancienne Cour de *Fong-yang*, est un Temple somptueux à l'honneur du Dieu *Fo*. Dans l'origine, ce n'étoit qu'un petit Temple, où l'Empereur *Hong-vu*, après avoir perdu son pere & sa mere, s'étoit retiré à l'âge de dix-sept ans, pour y servir à la cuisine en qualité de marmiton. Il mena cette vie pendant quatre ans; mais n'ayant pû manquer de la trouver ennuyeuse, il prit parti sous un Chef de Voleurs Chinois qui s'étoient révoltés contre les Tartares. Sa valeur lui fit obtenir en mariage la fille du même Chef, & le fit reconnoître pour son successeur après sa mort. Le desir de regner avec indépendance l'anima si vivement à la ruine des Tartares, que les ayant attaqués brusquement, il les força dans Nan-king & dans plusieurs autres Villes. Il remporta sur eux dix-sept victoires, & ne cessa de les poursuivre qu'après les avoir entiérement chassés de la Chine.

Nom qu'il porte aujourd'hui.

Aussi-tôt qu'il se vit tranquille sur le Trône, la reconnoissance qu'il crut devoir à ceux qui l'avoient nourri dans sa misere, l'engagea plus que la religion à bâtir magnifiquement le Temple où il avoit passé les premieres années de sa vie. Il y fonda des revenus pour l'entretien de trois cens Bonzes, sous un Chef de leur secte, qu'il créa Mandarin, avec une autorité indépendante des Officiers de la Ville. Ce Temple prit le nom de *Long-hing-sé*, ou *Temple dont le Dragon est sorti*, parce que l'Empereur portoit pour armes un dragon & six griffons. Il est composé d'une rangée de cinq grandes piles d'édifices, dans le goût des Palais Impériaux, flanqués de salles & de logemens pour les Bonzes.

Sa décadence & celle de la Ville.

C'est du moins ce qui s'est conservé jusqu'aujourd'hui, après avoir échapé à la fureur des guerres civiles, qui a détruit tout le reste, sans épargner les Prêtres, dont il ne reste pas plus de vingt-un, qui sont réduits presque à la derniere pauvreté. Fong-hyang même s'est tellement ressentie si cruellement de ces malheureuses guerres, que de Ville Impériale elle est devenue un grand Village, assez peuplé & fort bien bâti vers le centre, mais qui n'a plus, dans toutes les autres parties, que des cabanes couvertes de chaume, ou des champs ouverts & plantés de tabac, en quoi consiste le principal commerce du Pays.

Propriétés du Pays.

Les montagnes voisines produisent beaucoup de Tale & de bois rouge. Les plaines sont arrosées par de belles rivieres, entre lesquelles on distingue le

Way-ho, qui, prenant sa source dans le *Ho-nan*, parcourt toute la Province & traverse ensuite le Lac de *Hang-tsé*, d'où il va se jetter dans le Whang-ho à trente-neuf lieues de son embouchure.

Lyu-fu cheu.

7. *Lyu-fu-cheu* est située dans un Pays fort agréable, qui produit toutes sortes de grains & de fruits, à l'aide du Lac *Tsau*, dont l'eau arrose ses plaines, & qui lui fournit aussi toutes sortes de poisson. Il est célebre d'ailleurs par l'excellence de son papier & de son thé. Ses montagnes, sur-tout du côté de *Lu-hyang hyen*, sont couvertes de très-beaux arbres. On voit, près de *Lu-ngan-cheu*, un Pont fort remarquable. Cette Province a dans sa dépendance l'Isle de *Yfong-ming*, qui porte vulgairement le nom de *Kyang-chey*, ou *Langue de la Riviere*; soit à cause de sa forme, qui represente une langue; soit parce qu'elle se trouve placée à l'embouchure de la Riviere de *Kyang* (46), à cinq ou six lieues de la Côte. Ce n'étoit autrefois que des Sables déserts, où la Justice exiloit les voleurs & les criminels. Mais la nécessité ayant forcé ces misérables Habitans de cultiver les terres pour leur subsistance, on y vit passer du Continent quantité de laboureurs, qui diviserent entr'eux la partie du Sud & la rendirent capable de culture. Elle produit deux moissons; l'une de bled, l'autre de riz ou de coton. La partie du Nord est couverte de roseaux, qui servent pour bâtir & pour brûler, parce qu'il ne se trouve point d'autres arbres dans l'Isle que ceux qu'on a plantés autour des maisons. La même partie est coupée par de grands espaces, d'où l'on tire du sel qui se transporte. On n'expliqueroit point aisément la nature de ces salines, ni la cause de leurs altérations. Elles se chargent quelquefois en terres fertiles, tandis qu'au contraire les meilleures terres tournent en salines. La longueur de l'Isle est d'environ vingt lieues, sur cinq ou six de large. Elle n'a qu'une Ville, qui est du troisiéme ordre, revêtue de hautes murailles, flanquée de bons ramparts de terre & ceinte d'un fossé rempli d'eau. La campagne est coupée par une infinité de canaux, qui sont bordés de hautes chaussées, pour la garantir des débordemens inévitables dans un terrain plat & sans montagnes. L'air y est sain & temperé, la perspective agréablement variée par un grand nombre de gros Bourgs marchands, entre lesquels on rencontre des Fermes dispersées. Les maisons des plus riches Habitans sont bâties de brique & couvertes de tuiles. Les autres sont de roseaux applatis, & les toits de chaume. La plûpart sont environnées d'un fossé rempli d'eau vive, & plante d'arbres sur les deux bords. Comme les Habitans ménagent beaucoup le terrain, les grands chemins ont peu de largeur; mais ils sont bordés de petites maisons, où l'on vend des rafraichissemens pour les voyageurs. Ainsi, dans les parties cultivées, l'Isle se présente comme un Village immense. Quoiqu'on n'y trouve aucune sorte de gibier, elle ne manque point d'oyes, de canards sauvages & privés, de poules, de porcs, & de buffles, qui s'emploient au labourage. Le fruit y est rare (47), à l'exception des limons, qui y sont fort gros; des petites oranges aigres, des abricots, des pêches, du fruit qui se nomme *Se lfe*, & des gros melons d'eau, avec toutes sortes d'herbes & de légumes, qui ne cessent point de croître pendant toute l'année.

Isle de Tsong-ming, autrement, Kyang-chey.

Description de cette Isle, & ses propriétés.

Comment les maisons y sont bâties.

(46) Du côté du Sud.

(47) Chine du Pere du Halde, pag. 78. & suivantes.

GEOGRAPHIE DE LA CHINE.

Positions des Places de Kyang-nang, déterminées en 1711.

Positions des Places de Kyang-nang.

Places.	*Latitudes.*	*Longitudes.*	
PE-CHEU,	35 . 57 . 50	0 . 34 . 43.	Oueſt.
Mong,	32 . 22 . 50	0 . 9 . 0.	
Lyau-hyen,	34 . 12 . 0	0 . 44 . 51.	
Tang-chan-hyen,	34 . 28 . 50	0 . 12 . 25.	
Syn-cheu, *ou* Pe-ſyu-cheu,	34 . 15 . 8	0 . 57 . 0.	
Kyeu-pi-cheu,	34 . 8 . 55	1 . 38 . 34.	
Su-tſyen-hyen,	34 . 0 . 50	2 . 2 . 52.	
Hay-cheu,	34 . 32 . 24	2 . 55 . 47.	
Whay-ngan-fu.	33 . 32 . 24	2 . 45 . 42.	
Yeu-chyen-hyen,	33 . 21 . 55	3 . 32 . 51.	
Tong-cheu,	32 . 3 . 40	4 . 12 . 40.	
Ju-kan-hyen,	33 . 21 . 55.	3 . 37 . 45.	
Tay-cheu,	32 . 30 . 22	3 . 21 . 25.	
Yang-cheu-fu,	32 . 26 . 32	2 . 55 . 43.	
Pu-keu,	32 . 8 . 0	2 . 12 . 50.	
Lay-ngan-hyen,	32 . 25 . 1	1 . 57 . 9.	
Ling-pi-hyen,	33 . 33 . 26	1 . 4 . 17.	
Ting-yeun-hyen,	32 . 32 . 46	1 . 4 . 17.	
Lyu-cheu-fu,	31 . 56 . 57	0 . 46 . 50.	
Yoe-chan-hyen,	31 . 30 . 6	0 . 7 . 80.	
Lyu-kyang-hyen,	31 . 16 . 49	0 . 48 . 40.	Eſt.
Tuan-yau-chin,	29 . 57 . 40	0 . 16 . 0.	Oueſt.
Ngan-king-fu,	30 . 37 . 10	0 . 35 . 47.	Eſt.
Chi-cheu-fu,	30 . 45 . 41	0 . 58 . 34.	
Tſing-te-hyen,	30 . 24 . 37	2 . 5 . 43.	
Whey-cheu-fu,	29 . 58 . 30	2 . 3 . 20.	
Ning-que-fu,	31 . 2 . 56	2 . 15 . 38.	
Li-cheu-hyen,	31 . 42 . 50	8 . 58 . 0.	
Nan-king *ou* Kyang-ning-fu (48),	32 . 4 . 30	2 . 18 . 34.	
Tyen-whang-ſe,	31 . 44 . 43	2 . 43 . 40.	
Su-cheu-fu (49),	31 . 23 . 26	4 . 0 . 26.	
Chan-cheu-fu (50),	31 . 50 . 56	3 . 24 . 17.	

(48) La latitude obſervée par le Pere Noel eſt de trente-trois degrés trente deux minutes vingt ſecondes. La longitude, deux degrés trente-trois minutes quarante-cinq ſecondes. Voyez ſes Obſervations mathématiques & phyſiques ſur la Chine, p. 33.

(49) Suivant Noel, trente-deux degrés quatre minutes, cinquante ſecondes de latitude. Suivant Fontenay trente-deux degrés quatre minutes de latitude, & deux degrés trente minutes de longitude.

(50) Latitude, ſuivant Noel, trente-un degrés dix-ſept degrés quarante-cinq ſecondes. Latitude, ſuivant un autre Jéſuite, trente-un degrés dix-ſept minutes cinquante ſecondes; & longitude, cinq degrés quarante-ſix minutes onze ſecondes. Voyez l'Hiſtoire de l'Académie des Sciences de Paris, Vol III. pag. 121.

(51) Latitude, ſuivant Noel, trente-un degrés trente-huit minutes cinquante-ſix ſecondes.

Villes.	*Latitudes.*	*Longitudes.*
Sing-kyang-fu,	31 . 0 . 0	4 . 28 . 34.
Ching-kyang-fu,	32 . 14 . 26	2 . 55 . 43.
Tſong-ming-hyen (52),	31 . 36 . 0	4 . 50 . 0.
Tay-ping-fu,	31 . 38 . 38	2 . 4 . 15.
Tong-yang-fu,	32 . 55 . 30	1 . 1 . 26.
Chang-hay-hyen (53),	31 . 9 . 0	4 . 44 . 0.

§. III.

KYANG-SI, troiſième Province.

CETTE Province, diviſée en deux parties par le *Kan-kyang*, eſt bordée au Nord par celle de Kyang-nan; à l'Oueſt, par celle de *Hu-quang*; au Sud, par celle de *Quang-tong*, & à l'Eſt, par *Fo-kyen* & *Che-kyang*. Après avoir paſſé des montagnes preſqu'inacceſſibles, qui forment ſa partie meridionale & qui ſe joignent à celles des deux dernieres de ces cinq Provinces, on découvre des vallées & des plaines extrêmement fertiles. Cependant Kyang-ſi contient un ſi grand nombre d'Habitans, qu'elle ne produit pas plus de riz qu'il n'en faut pour leur ſubſiſtance. Ils paſſent pour avares parmi leurs voiſins; mais la Nature les a partagés d'un excellent génie, qui leur ſert ſouvent à s'élever aux honneurs.

Bornes de Kyang ſi.

Les torrens, les rivieres & les lacs de Kyang-ſi abondent en poiſſon, ſurtout en ſaumons, en truites & en eſturgeons. La fleur de *Lyen-wha*, ſi renommée à la Chine, croît preſqu'à chaque pas dans cette Province. Les montagnes dont elle eſt environnée ſont couvertes de bois, de Simples & d'herbes médicinales, tandis qu'elles produiſent dans leur ſein des mines d'or, d'argent, de plomb, de fer & d'étain. Les plus belles ſoies, le meilleur riz (54) & l'arrack n'y ſont pas moins communs. Mais ce qui la rend encore plus célebre, c'eſt ſa charmante porcelaine, qui ſe fabrique à *King-te-ching*.

Propriétés générales de cette Province.

Kyang-ſi eſt ſubdiviſée en treize *Fus*, qui ont dans leur dépendance un certain nombre de *Cheus* & d'*Hyens*.

Sa diviſion en pluſieurs diſtricts.

1. Nan-chang-fu,	*commande*	1 *Cheu* &	7 *Hyens.*
2. Zhau-cheu-fu,		0	7
3. Quang-ſin-fu,		0	7
4. Nan-kang-fu,		0	4
5. Kyeu-kyang-fu,		0	5
6. Kyeu-chang-fu,		0	5

(52) Latitude, ſuivant Noel, trente-un degrés cinquante-deux minutes. Longitude, quatre degrés cinquante-ſept minutes trente ſecondes. *Ubi ſup.*

(53) Latitude, ſuivant Noel, trente-un degrés quatorze minutes vingt-quatre ſecondes. Longitude, cinq degrés onze minutes quarante-quatre ſecondes. Un autre Jéſuite marque la latitude de trente & un degrés ſeize minutes, & la longitude de cinq degrés onze minutes quarante-cinq ſecondes.

(54) On en tranſporte beaucoup à la Cour.

Geographie de la Chine.

7. Fu *ou* Vu-cheu-fu,	*commande*	○	*Cheu* &	6 *Hyens.*
8. Ling-kyang-fu,		○		4
9. Kin-ngan-fu,		○		9
10. Chui-cheu-fu,		○		3
11. Yeun-cheu-fu,		○		4
12. Kan-cheu-fu,		○		12
13. Nan-ngan-fu,		○		4

District de Nan-chang-fu.

Nan-chang-fu, après avoir été réduite en cendres par les Tartares, ne laisse pas d'être aujourd'hui une des plus belles Villes de la Chine. Les canaux & les rivieres, par lesquels on y peut entrer de toutes parts, y rendent le commerce de la porcelaine très-florissant. Elle est située sur le *Kan-kyang*, qui a beaucoup de profondeur au long de son Port, & qui va se rendre, à peu de distance, dans le Lac de Po-yang. Le territoire de Nan-chang-fu est si généralement cultivé, qu'à peine s'y trouve-t-il quelques pâturages pour les bestiaux. Il a toujours produit un grand nombre de Lettrés & d'autres personnes de distinction. Le Viceroi de la Province fait sa résidence dans cette Ville. Sous la dynastie précédente, plusieurs Princes du Sang Impérial y demeuroient aussi avec leurs familles; mais ils n'ont point aujourd'hui d'autre demeure que la Cour.

District de Zhau-cheu-fu.

King-te-ching, Bourg célèbre par sa porcelaine.

Sa description.

2. *Zhau-cheu-fu* est dans une fort belle situation, sur la rive Nord du Lac de Po-yang, environnée de rivieres, qui viennent se jetter dans ce Lac & qui communiquent une fertilité extraordinaire à son district. Elle est particuliérement célebre par la belle porcelaine qui se fabrique à *King-te-ching*, Bourg auquel il ne manque que des murailles pour mériter le nom de Ville. L'Auteur observe que toutes les Places qui portent le titre de *Ching*, ne sont pas fermées, quoique leur Commerce ait souvent beaucoup d'étendue. Le Bourg de King-te-ching s'étend l'espace d'une lieue & demie au long d'une belle riviére. Ses rues sont fort longues & s'entrecoupent à de justes distances; mais elles manquent de largeur & les maisons y sont trop serrées, à l'exception néanmoins de celles des Marchands, qui prennent beaucoup d'espace & qui contiennent une prodigieuse multitude d'ouvriers. On donne à ce Bourg plus d'un million d'Habitans. Tout ce qui sert à la subsistance des Habitans, est apporté de divers autres lieux; & le bois même qu'on employe pour les fournaises, vient d'environ trois cens milles. Les provisions ne peuvent manquer d'y être cheres, mais on ne laisse pas d'y voir arriver, des Villes voisines, un nombre infini de pauvres familles. Il n'y a personne, sans en excepter les boiteux & les aveugles, qui ne puisse y gagner sa vie à broyer les couleurs. On n'y comptoit point anciennement plus de trois cens fournaises de porcelaine, mais le nombre est augmenté jusqu'à cinq cens. La situation de King-te-ching est dans une plaine entourée de hautes montagnes. Celle de l'Est, près de laquelle le Bourg est bâti, forme en dehors une espece de demi-cercle. Celles des côtés donnent passage à deux rivieres, l'une petite & l'autre fort grande, qui forment, en s'unissant, un fort beau Port, dans un vaste bassin, à moins d'une lieue de la Place. On y trouve quelquefois trois rangées de Barques, qui s'entresuivent dans tout cet espace. Les nuages de flamme & de fumée qui s'élevent des différentes parties de King-te-ching, font connoitre la grandeur de son étendue. Pendant la nuit on s'imagineroit que c'est une grande Ville en feu, ou une vaste

vaſte fournaiſe percée d'une infinité de ſoupiraux. On n'accorde point aux Etrangers la liberté de s'arrêter à King-te-ching. Ceux qui n'ont pas dans la Place quelque perſonne de connoiſſance qui réponde de leur conduite, ſont obligés de paſſer la nuit dans leur Barque. La porcelaine de King-te-ching fait tout le Commerce de Zhau-cheu-fu. Celle de Canton, dans la Province de Fo-kyen, n'eſt pas plus eſtimée que la vaiſſelle de terre en Europe. Les Etrangers ne peuvent s'y méprendre. Elle eſt auſſi blanche que la nége. Elle ne brille point, & l'on n'y voit aucun mélange de couleurs.

La qualité de l'eau contribue à la beauté de la porcelaine.

L'eau de King-te-ching ſemble contribuer à la beauté & à la valeur de ſa porcelaine; car il n'y a point d'autre lieu où l'on puiſſe la faire auſſi bonne, quoiqu'on y emploie les mêmes matériaux, qui ſe trouvent ſur les limites de cette Province & dans un ſeul endroit de celles de Kyang-nan. On expliquera dans la ſuite, ce que c'eſt que cette terre & les préparations qu'elle demande.

Quang-ſin-fu.

3. *Quang-ſin-fu* eſt ſituée au milieu des montagnes, dont pluſieurs, quoique fort hautes & d'une grande étendue, ſont diviſées en terres capables de culture, & remplies d'ailleurs de Bourgs & de Villages. Quelques-unes ſont couvertes de forêts. D'autres produiſent d'excellent criſtal. Elles étoient autrefois infeſtées de voleurs. Les chemins de communication, depuis Fo-kyen & Che-kyang, ont ſi peu de largeur, qu'il eſt très-aiſé de défendre les paſſages & de prévenir les invaſions. On fait à Quang-ſin-fu de fort bon papier & les meilleures chandelles de l'Empire.

Détroits des montagnes.

Nan-kang-fu.

4. *Nan-kang-fu* eſt ſituée ſur le bord du Lac de Po-yang, qui a quatre lieues de largeur & trente de longueur. Ce Lac produit d'excellent poiſſon & diviſe ce côté de la Province en deux parties. Les plaines donnent du riz, du froment, des fruits & des légumes en abondance. Une partie des montagnes eſt cultivée, & le reſte couvert de bois épais, dont quelques-uns ont juſqu'à cinq lieues de longueur. On trouve, près de la Ville, une ſorte de chanvre, dont on fait de bonnes étoffes d'Eté.

Kyen-kyang-fu.

5. *Kyn-kyang-fu* eſt une grande Ville de Commerce, ſituée ſur le bord Sud du grand *Kyang*, qui arroſe ſes murs, & près de l'embouchure de cette Riviere dans le Lac de Po-yang (55). Auſſi eſt-elle comme le rendez-vous de toutes les Barques, non-ſeulement de cette Province, mais encore de celles de Kyang-nan & de Hu-quang, qu'on y voit paſſer ſans ceſſe. Quoiqu'elle ne ſoit pas à moins de cent lieues de la mer, on y prend des ſaumons, des dauphins & des eſturgeons, à la faveur de la marée, qui remonte dans cet eſpace aux pleines & aux nouvelles Lunes. Le cours de la Riviere eſt ſi lent, qu'il en eſt preſqu'imperceptible.

Marée qui remonte à cent lieues.

Kyen-chang-fu.

6. *Kyen-chang-fu* eſt ſur les limites de la Province de Fo-kyen, dans un canton agréable & fertile. On y fait d'aſſez bon vin de riz, mais le riz même y eſt d'une bonté médiocre. Cependant il s'y trouve une ſorte de riz rouge, qui eſt ſain & de fort bon goût. On y fait une étoffe de chanvre, qui ſe porte dans les grandes chaleurs de l'Eté.

Vu-cheu-fu ſa ſplendeur & ſon état préſent.

7. *Vu cheu-fu*, ou *Fu-cheu-fu*, eſt ſituée ſur le bord d'une riviere, dans une grande & fertile plaine. La circonférence de ſes murs l'emporte ſur celle des plus grandes Villes de France, à l'exception de Paris, & ſon Gouvernement

(55) Elle en eſt éloignée de trois ou quatre milles.

GEOGRAPHIE DE LA CHINE.

n'a pas moins de vingt-cinq ou vingt-six lieues d'étendue. Elle devoit être une des plus florissantes Villes de la Chine avant les dernieres guerres. Toute la partie de l'Est est fort bien rebâtie ; mais les autres côtés n'offrent que des groupes de maisons, qui commencent à sortir de leurs ruines par intervalles, & qui forment comme autant de Bourgs, de Villages & de Hameaux dans la Ville même. On ne compte pas plus de quarante ou cinquante mille Habitans dans la Ville & les fauxbourgs ; mais le Pays est fort peuplé & ne manque point de culture. Il produit, dans plusieurs endroits, deux moissons de riz, d'une blancheur éblouissante, que la Province tire de ce canton pour en payer son tribut annuel. Les figues y croissent parfaitement ; & quelques vignes, plantées par un Missionnaire, y produisoient de fort bon raisin. Mais toutes les autres especes de fruits n'y meurissent point aisément ; ce qui paroît venir de l'humidité du terrain.

Lin-kyang-fu.

8. *Lin-kyang-fu*, qui est située à deux lieues & demie du *Kan-kyang*, sur le bord du *Yu-ho*, n'est point une Ville bien peuplée ni d'un grand commerce. L'œconomie des Habitans fait dire en proverbe, qu'un porc suffit pour les nourrir tous pendant deux jours. A trois lieues de cette Place, sur le *Kan-kyang*, on rencontre un *Ching*, ou un Bourg, dont le commerce est considerable en Simples & en Drogues, qui viennent des parties méridionales dans des Barques. La terre de ce district est fort bonne. Elle produit particuliérement d'excellentes oranges. Les montagnes dont il est environné sont couvertes de grands arbres, ou taillées en terrasses bien cultivées.

Commerce de drogues & de Simples.

Ki-ngan-fu.

9. *Ki-ngan-fu* est située sur le Kan-kyang, qui coule dans ce lieu avec une impétuosité extrême, entre des rochers à fleur d'eau. On y compte dix-huit courans, qu'on ne peut remonter ou descendre sans beaucoup de force & d'adresse. Ce dangereux passage se nomme *Che-pa-tan*. Il dure l'espace de vingt lieues. Mais on trouve ensuite une belle riviere, six fois plus large que la Seine à Rouen, & toujours couverte d'un grand nombre de Barques chargées. Les plaines sont fertiles, quoiqu'inégales, & coupées par des montagnes qui renferment, dit-on, des mines d'or & d'argent.

Passage de Che-pa-tan.

* *Chui-cheu-fu.*

10. *Chui-cheu-fu* est située sur un bras du Kan-kyang, & divisée par une autre riviere en deux parties, qui sont toutes deux ceintes d'un mur. L'une porte le nom de Ville du Sud, & l'autre celui de Ville du Midi. Elles sont jointes par deux ponts, l'un de pierre & fort bien bâti, qui porte sur dix arches ; l'autre de batteaux. La Ville du Nord se nomme aussi Ville des Mandarins, parce qu'elle est la résidence de tous les Mandarins du canton (57). Celle du Sud contient les familles considerables de simples citoyens & le Peuple. On donne à *Chui-cheu* le titre d'*Heureuse*, à cause de l'excellence de son air. Dans les torrens & les ruisseaux qui arrosent son territoire, on trouve du sable d'or & d'argent, comme on trouve le *Lapis-armenus* dans les montagnes dont il est environné.

Sable d'or & d'argent dans les Ruisseaux.

Yeu-cheu-fu.

11. *Yeu-cheu-fu* a dans son voisinage un petit lac, bordé de maisons de plaisance, où les Habitans de la Ville vont se réjouir. Elle fournit à toutes les parties de l'Empire, de l'alun & du vitriol. Dans une assez petite étendue, sa fertilité n'est point inferieure à celle d'aucune autre Province.

(56) Voyez les Relations précédentes.

(57) Chine du Pere du Halde, pag. 81. & suivantes.

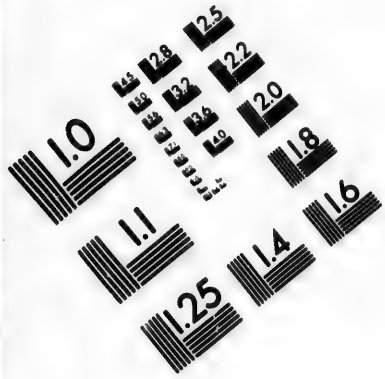

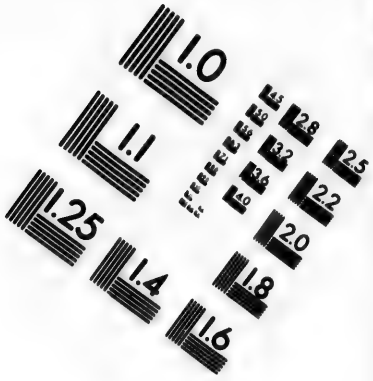

IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)

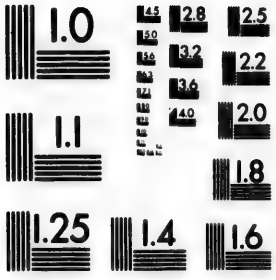

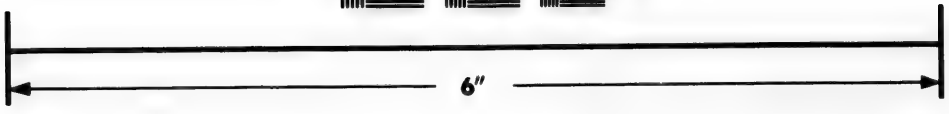

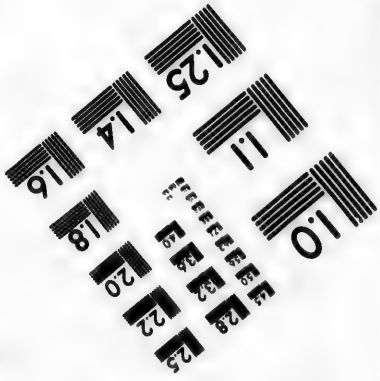

Photographic Sciences Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

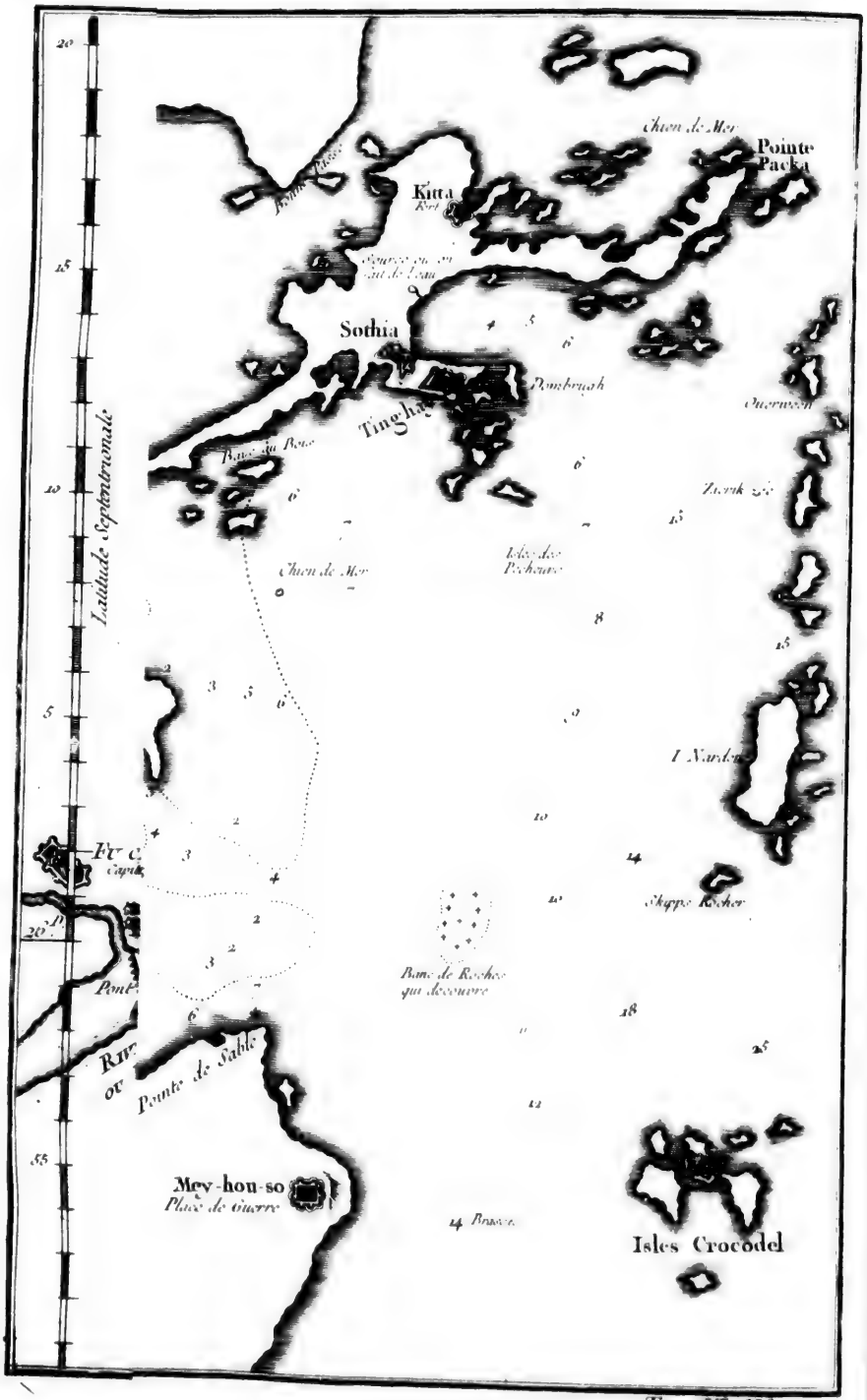
Latitude Septentrionale
Kitta
Sothia
Tinghai
Pointe Packa
Chien de Mer
Pointe Mole
Pondrouah
Overween
Banc de Roche
Chien de Mer
Isles des Pêcheurs
I. Nanday
Skippo Rocher
Banc de Roche qui découvre
Pointe de Sable
Mey-hou-so
Place de Guerre
Isles Crocodel

Tom II. N° 2.

GEOGRAPHIE DE LA CHINE.

12. *Kan-cheu-fu* eſt de la grandeur de Rouen, & tire ſon nom de la Riviere de *Kan-kyang*, ſur le bord de laquelle elle eſt ſituée. Elle en reçoit une autre, fort près de ſes murs, qui ſe nomme le *Chang-ho* (58), & qu'on paſſe ſur un pont de batteaux, attachés l'un à l'autre avec des chaînes. On y a ménagé un eſpace qui s'ouvre pour le paſſage des Barques, après qu'elles ont été viſitées ſoigneuſement par les Officiers de la douane, qui s'y rendent chaque jour pour exercer leur office. Les montagnes de ce canton produiſent quantité de Simples, comme celles de *Quang-ſin fu*, au pied de laquelle le Grand-Prêtre ou le premier Bonze de la Secte de *Tau-tſé*, qui prend le titre de *Tyen-ſe*, ou de *Maître céleſte*, fait ordinairement ſa réſidence. Depuis cette Ville juſqu'à *Nan-ngan*, on ne rencontre que des Deſerts. Mais le Pays de *Nan-chang*, qui eſt très-fertile & très-peuplé, dans un eſpace de ſoixante lieues au long de la riviere, offre une des plus belles perſpectives du monde. Il n'eſt éloigné que d'une journée du Courant rapide (59) qu'on a déja décrit. C'eſt dans ce canton qu'habite un *Tau-ye*, c'eſt-à-dire, le Gouverneur de deux Villes du premier ordre, pour réprimer les brigands dont ce Pays étoit autrefois infeſté, parce qu'étant voiſin de *Hu-quang*, de *Fo-kyen* & de *Quang-tong*, il ſervoit de retraite aux voleurs de ces trois Provinces. Le diſtrict de la Ville eſt fort étendu. Il produit un grand nombre de ces arbres d'où le vernis diſtille; & la Chine n'en a point de plus eſtimé.

Kan-cheu-fu, & ſes deux rivieres.

Demeure du Chef des Bonzes.

13. *Nan-ngan-fu* eſt de la grandeur d'Orléans, mais les fauxbourgs ſont plus grands que la Ville, qui eſt d'ailleurs fort belle, bien peuplée, de grand commerce & très-fréquentée des Etrangers, comme le magaſin commun de toutes les marchandiſes qui viennent de la Province de *Quang-tong*, dont elle eſt voiſine, ou qui s'y tranſportent. Le paſſage ſe fait par eau, à l'exception de dix lieues de terre qui ſont entre cette Ville & *Nan-hyang*. Après les deux premieres, on trouve une montagne ſi eſcarpée (60) qu'on a été obligé, dans quelques endroits, de la tailler en forme de degrés. Le ſommet, qui eſt de roc, juſqu'à la profondeur de quarante pieds, a été percé pour la commodité du paſſage (61).

Nan-ngan-fu, Ville fort marchande.

Poſitions des Places de Kyang-ſi, déterminées en 1714.

Poſition des Places de la Province de Kyang-ſi.

Places.	*Latitude.*	*Longitude.*
Pong-tſe-hyen,	30 . 1 . 40	0 . 6 . 40. Eſt.
Kyeu-kyang-fu,	29 . 54 . 00	0 . 24 . 00. Oueſt.
Chui-chang-hyen,	29 . 49 . 12	0 . 45 . 40.
Nan-kang-fu (62),	29 . 31 . 42	0 . 26 . 27.
U-Ning-hyen, .	29 . 15 . 56	1 . 26 . 37.
Ning-cheu, . .	29 . 00 . 45	1 . 58 . 20.
Sin-chang-hyen,	28 . 18 . 0	1 . 50 . 27.
Chui-cheu-fu, .	28 . 24 . 40	1 . 10 . 54.

(58) Cette Riviere ne tombe pas dans le Kan-kyang près de cette Ville.

(59) Sous Ki-ngan fu.

(60) C'eſt la Montagne de Meylin, dont on a déja parlé.

(61) Du Halde, p. 83.

(62) Latitude, ſuivant Noel, trente neuf degrés vingt-trois minutes.

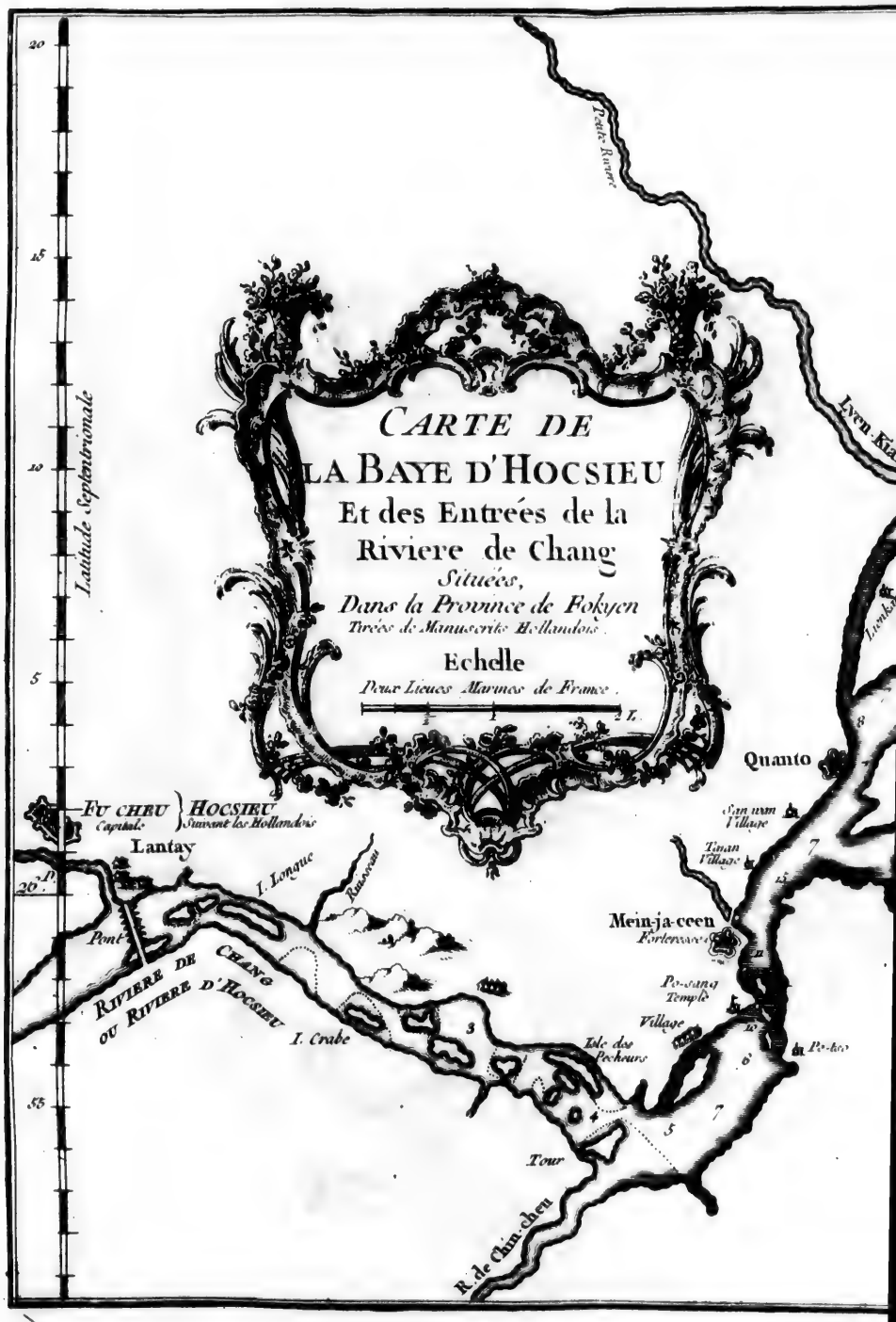
CARTE DE
LA BAYE D'HOCSIEU
Et des Entrées de la
Riviere de Chang
Situées,
Dans la Province de Fokyen
Tirées de Manuscrits Hollandois.
Echelle
Pour Lieues Marines de France.
Latitude Septentrionale
Petite Riviere
Lyen-Kia
Quanto
Fu chéu
Capitale
Hocsieu
Suivant les Hollandois
Lantay
Pont
I. Longue
Rancoux
Riviere de Chang
ou Riviere d'Hocsieu
I. Crabe
Mein-ja-ceen
Forteresse
Po-tang
Temple
Village
Isle des Pecheurs
Tour
R. de Chin-cheu
Tinan
Village

Chien de Mer
Pointe Packa
Kitta
Sothia
Dombrush
Tinghai
Lyeu Kiang-hien
Tong tay
Chien de Mer
Isles des Pescheurs
Quanto
Pointe de Sable
Mey-hou-so
Place de guerre
Isles Crocodel
Skippe Rocher
Banc de Roches qui découvre
14 Rouches

Tom VI. N° 2.

GEOGRAPHIE DE LA CHINE.

Places.	*Latitude.*	*Longitude.*	
Nan-chang-fu (63),	28 . 37 . 12	0 . 36 . 45.	
Yu-kang-hyen (64),	28 . 40 . 48	0 . 10 . 0.	
Yau-cheu-fu, . .	28 . 59 . 20	0 . 13 . 38.	
Tu-chang-hyen, .	29 . 20 . 24	0 . 12 . 17.	Oueſt.
King-te-ching, .	29 . 15 . 56	0 . 47 . 43.	Eſt.
Te-ching-hyen (65),	28 . 54 . 50	1 . 13 . 38.	
Quang-fin-fu, .	28 . 27 . 36	1 . 37 . 30.	
Qua-ki-hyen, .	28 . 16 . 48	0 . 48 . 50.	
Fu-cheu-fu, . .	27 . 56 . 24	0 . 10 . 30.	Oueſt.
Kyen-chang-fa (66),	27 . 3 . 36	0 . 0 . 18.	Eſt.
Nan-fong-hyen, .	27 . 3 . 36	0 . 0 . 40.	Oueſt.
Ning-te-hyen, .	26 . 27 . 36	0 . 37 . 45.	
Chui-kingchyen, .	25 . 49 . 12	0 . 27 . 16.	
Whey-chang-hyen,	25 . 32 . 24	0 . 46 . 1.	
Chang-ning-hyen,	24 . 52 . 48	0 . 51 . 52.	
Long-nan-hyen, .	24 . 51 . 36	1 . 51 . 40.	
Nan-ngan-fu (67),	25 . 30 . 0	2 . 28 . 38.	
Kancheu-fu (68),	25 . 52 . 48	1 . 40 . 54.	
Wan-ngan-hyen, .	26 . 26 . 24	1 . 47 . 20.	
Ki-ngan-fu, . .	27 . 7 . 54	1 . 34 . 5.	
Yeun-cheu-fu, .	27 . 51 . 32	2 . 5 . 24.	
Lin-kyang-fu, . .	27 . 57 . 36	1 . 1 . 30.	

§. IV.

FO-KYEN, quatrième Province de la Chine.

Limites de la Province de Fo-kyen.

LES bornes de la Province de Fo-kyen ſont, Che-kyang au Nord, Kyang-ſi à l'Oueſt, Quang-tong au Sud, & la Mer de la Chine à l'Eſt. Quoiqu'elle ſoit une des plus petites Provinces de l'Empire, elle paſſe pour la plus riche. Le climat eſt chaud, mais l'air y eſt très-pur. C'eſt de Fo-kyen que les Provinces interieures tirent le poiſſon ſec & ſalé qu'on prend ſur les Côtes. Son rivage, qui eſt fort irrégulier par la multitude & la diverſité de ſes golfes, a pour défenſe un grand nombre de Forts.

La plûpart de ſes montagnes ſont taillées en forme d'amphitéâtres, ou de terraſſes placées l'une au-deſſus de l'autre & ſemées de riz. Dans les plaines, le riz eſt arroſé par de petits canaux, qui partent des grandes rivieres, des torrens & des fontaines. Les Chinois ont l'art d'élever l'eau juſqu'au ſommet des plus hau-

Art des Chinois pour élever l'eau.

(63) Suivant Noel, vingt-huit degrés trente-neuf minutes cinquante-deux ſecondes.

(64) *Hai-kan-hyen* dans la Carte des Jéſuites.

(65) *Yang-te-hyen* dans la Carte.

(66) Latitude, ſuivant Noel, trente-ſept degrés vingt-huit minutes trente-ſix ſecondes.

(67) Latitude, ſuivant Noel, vingt-cinq degrés vingt-neuf minutes quatorze ſecondes.

(68) Suivant Noel, cinquante degrés cinquante-deux minutes trente ſecondes.

tes montagnes, & de la conduire de l'une à l'autre avec des tuyaux de bambous, dont cette Province eſt remplie.

GEOGRAPHIE DE LA CHINE.

Outre les productions communes à la plûpart des autres Provinces, telles que le muſc, les pierres précieuſes, le vif-argent, les toiles, l'acier, & toutes ſortes d'uſtenciles qui s'y fabriquent en perfection, la Province de Fo-kyen eſt enrichie par ſon commerce avec le Japon, avec les Iſles Philippines, Formoſa, Camboya, Siam, &c. d'où elle tire des cloux de girofle, de la canelle, du poivre, du bois de ſandal, de l'ambre, du corail & d'autres richeſſes. Ses montagnes ſont couvertes d'arbres pour la conſtruction des Vaiſſeaux, & contiennent des mines d'étain & de fer. On aſſure qu'il s'y en trouve même d'or & d'argent. Entre ſes fruits, les oranges y ſont plus excellentes & plus groſſes que celles de l'Europe. Elles ont l'odeur & le goût du raiſin muſcat. Leur écorce, qui ſe pele aiſement, eſt épaiſſe & d'un jaune brillant. On les confit pour les tranſporter dans les autres Provinces. Fo-kyen produit auſſi des oranges rouges d'une beauté admirable, & deux ſortes de fruits particuliers à la Chine, dont l'un, qui ſe nomme *Li-chi*, eſt peut-être le plus délicieux de l'Univers. L'autre, nommé *Long-yuen*, eſt moins eſtimé, quoiqu'il ſoit auſſi fort bon. On en lira la deſcription dans un autre endroit de ce Recueil. La Plante *Tyen-wha*, qui ſert pour les teintures en bleu, eſt meilleure ici que dans les autres Provinces.

Produ[illegible] naturelles de Fo-kyen.

Li-chi, fruit delicieux.

Le langage Mandarin, dont l'uſage eſt général dans toute la Chine, eſt entendu de peu de perſonnes dans la Province de Fo-kyen. Chaque Ville a ſa langue différente, & chaque langue un dialecte qui lui eſt propre; variété fort incommode pour les Etrangers. L'eſprit & le goût des ſciences ſont des qualités communes parmi les Habitans de Fo-kyen (69), & produiſent des Lettrés en grand nombre.

Langages divers de la Province.

La Province eſt diviſée en neuf *Fus*, & ſubdiviſée en ſoixante *Hyens*, ou Villes du troiſiéme ordre, ſans une ſeule du ſecond.

Diviſion en plusieurs Villes & Bailliages.

Fu-cheu-fu a neuf Hyens dans ſa dépendance. *Tſuen-cheu-fu* en a ſept. *Kyeu-ming-fu*, huit. *Yen-ping-fu*, ſept. *Ting-cheu-fu*, huit. *Hing-wha-fu*, deux. *Chau-u-fu*, quatre. *Chang-cheu-fu*, dix; & *Tay-wan-fu*, trois (70).

Villes de Fo-kyen dans le Continent.

1. *Fu-cheu-fu* (71), réſidence du Viceroi, & du *Tſong-tu*, qui eſt l'Intendant général de cette Province & de celle de Che-kyang, eſt une Ville fameuſe par les avantages de ſa ſituation, par la grandeur de ſon Commerce, la multitude de ſes Lettrés, la fertilité de ſon terroir, la beauté de ſes rivieres, qui amenent les plus grandes Barques juſqu'à ſes murs; enfin, par un pont admirable d'environ cent arches, qui eſt bâti de belle pierre blanche & qui traverſe la baye. Toutes ſes petites collines ſont couvertes de cédres, d'orangers & de limoniers.

Deſcription de Fu-cheu-fu.

On fait, dans le diſtrict de Fu-cheu-fu, du ſucre d'une blancheur extraordinaire. Le *Li-chi* & le *Long-yuen*, deux fruits qu'on a déja vantés, croiſſent ici avec abondance. Ils ſe tranſportent ſecs dans toutes les parties de l'Empire; mais ils perdent alors la moitié de l'agrément qu'ils ont dans leur fraîcheur.

Propriétés de ſon territoire.

(69) Du Halde, p. 5.

(70) Dans la Deſcription, il s'en trouve ſept.

(71) C'eſt la Ville qui porte le nom de *Hok-ſyen* dans les Ambaſſades des Hollandois, &c.

GEOGRAPHIE DE LA CHINE.

Tsuen-cheu fu.

2. *Tsuen-cheu* (72) eſt dans une ſituation agréable, ſur un Cap & preſque environné d'eau. Les plus grandes Barques entrent dans ſes murs. Toutes les Villes de ſon diſtrict ſont fort peuplées & d'un grand commerce. Les maiſons y ſont nettes, les rues ornées d'arcs de triomphe & pavées de briques, entre leſquelles ſont deux rangées de pierres quarrées. Entre pluſieurs Temples, on en admire un qui a deux Tours d'un mélange de pierre & de marbre, hautes de ſept étages, dont chacun eſt environné d'une galerie (73).

Ses Tours.

Célebre Pont de pierre noire.

A peu de diſtance de la Ville on voit un Pont de pierre noire, auſſi remarquable par ſa grandeur que par ſa beauté (74). Il n'a point d'arches; mais il eſt ſoutenu par plus de trois cens piliers, formés en angles aigus, pour rompre la force du courant, qui cauſoit autrefois la ruine d'une infinité de Barques. On aſſure que cet édifice a coûté un million quatre cens mille ducats au Gouverneur qui l'a fait bâtir. Il ſort continuellement de Tſuen-cheu & des Villes de ſon diſtrict, un grand nombre de Vaiſſeaux pour le Commerce étranger.

Kyen-ning-fu.

3. *Kyen-ning-fu* eſt ſituée ſur le Min-ho, & ſe diſtingue peu par ſon commerce. Comme cette Riviere ceſſe d'être navigable vers la Ville de Put-chin-hyen, qui eſt à trente lieues de Kyen-ning-fu, les marchandiſes ſont debarquées dans ce lieu, & tranſportées par des hommes au-delà des montagnes, qui ſont fort eſcarpées, juſqu'aſſez près du Bourg de *Kyang-chan* dans la Province de Che-kyang, où elles ſont embarquées ſur une autre riviere. Cette route, qu'on a pris ſoin d'applanir & de paver de pierres quarrées, offre quantité de Bourgs & d'hôtelleries pour les voyageurs. La Ville de Kyen-ning-fu, après avoir eſſuyé deux ſiéges, fut priſe par les Tartares, qui la réduiſirent en cendre & paſſerent tous les Habitans au fil de l'épée. Elle fut rebâtie, mais avec moins de magnificence qu'avant ſa ruine. On trouve, aſſez près de cette Ville, celle de *Fu-ning-cheu* (75), qui eſt du ſecond ordre, mais qui n'a rien de plus remarquable que ſa juriſdiction ſur *Fu-ngan-hyen* & *Ning-te hyen*, deux Villes du troiſiéme. Le Pays où ces deux Villes ſont ſituées a beaucoup d'étendue; mais il eſt coupé par des montagnes, qui ſont fort eſcarpées du côté du Nord.

Fu ning-cheu.

4. *Yen-ping fu* eſt ſituée ſur la pente d'une montagne, au pied de laquelle coule le *Min-ho*, d'où la montagne & la Ville paroiſſent former un amphithéâtre. Toutes les Barques de la Province paſſent au long des murs. Dans une petite étendue, cette Ville eſt regardée comme une des plus belles de l'Empire. Elle eſt naturellement fortifiée par des hauteurs inacceſſibles, d'où les eaux ſont amenées dans les maiſons par des canaux. Comme les Habitans y parlent la langue Mandarine, il y a beaucoup d'apparence que c'eſt une Colonie de la Province de *Kyang-nan*. Entre les ſept Hyens de ſa dépendance, *Cha-hyen* tire ſon nom de la fertilité de ſes terres, & les ſix autres ne ſont pas moins abondantes.

Beauté de cette Ville.

Ting cheu fu & ſa ſituation.

5. *Ting-cheu-fu* eſt ſituée entre les montagnes qui ſéparent *Fo-kyen* de *Kyng-ſi*. Quelques-unes de ces montagnes ſont couvertes de fleurs, qui forment

(72) Ou *Suen-cheu-fu*. Voyez les Ambaſſades des Hollandois.

(73) Voyez les mêmes Ambaſſades.

(74) C'eſt le Pont de *Lo-yang*, dont on a parlé dans les mêmes Ambaſſades.

(75) Elle eſt ſituée ſur la Côte, à plus de cent dix milles de Kyen ning fu. C'eſt le ſeul Cheu de Fo-kyen, quoiqu'elle ne ſoit pas nommée dans la Table de la diviſion.

une délicieuse perſpective. D'autres offriroient des mines d'or, s'il étoit permis d'y creuſer la terre. D'autres ſont d'une hauteur qui les rend preſqu'inacceſſibles. Cependant le Pays porte abondamment tout ce qui eſt néceſſaire à la ſubſiſtance de ceux qui l'habitent. Mais l'air n'y eſt pas ſain, ni le Commerce floriſſant.

Hing-wha-fu. Beauté de ſon canton & de ſes chemins.

6. *Hing-wha-fu* ſignifie *Fleur croiſſante*. Cette Ville eſt ſituée ſur la Côte, dans le plus délicieux & le plus fertile canton de toute la Province. Elle paye en riz un tribut plus conſidérable que toutes les autres Villes. Ses principaux ornemens ſont pluſieurs arcs de triomphe. Quoiqu'elle n'ait que deux Lyens dans ſon diſtrict, il contient un ſi grand nombre de Bourgs & de Villages, qu'on les prendroit pour une Ville continuelle. Quelques-uns de ces Bourgs ſont d'une grandeur & d'une beauté qui les rendent peu inférieurs à des Villes. Le Pays produit de la ſoie. Il eſt rempli de riches Marchands. Les chemins publics ſont d'une beauté extraordinaire, larges & pavés preſque tous de pierres quarrées. Le fruit qu'on nomme *Li-chi*, croît ici mieux que dans aucun autre endroit de la Province (76).

Chan-fu, Ville de guerre.

7. *Chau-fu*, qui eſt une des clés de Fo-kyen, s'eſt rendue conſidérable dans ces derniers tems par l'importance de ſes forts, que leur grandeur feroit prendre pour autant de Villes. On trouve, dans ſon diſtrict, des manufactures de fort belle toile, d'une ſorte de chanvre, qui eſt fort eſtimé à la Chine par la double propriété d'être frais pendant les chaleurs de l'Eté & de ne pas ſe coller ſur la peau dans les plus grandes ſueurs.

Chang-cheu fu. Il eſt ſitué ſur un fleuve qui a ſon embouchure.

8. *Chang cheu fu* (77) eſt la plus méridionale de toutes les Villes de la Province. Elle eſt ſituée ſur un fleuve qui a ſes marées régulieres (78), & qu'on traverſe, au Sud de ſes murs, ſur un fort beau pont de trente-ſix grandes arches, bordé de riches boutiques. Les Habitans de cette Ville ſont ingénieux & d'une grande habileté dans les affaires. Le Pays abonde en groſſes oranges (79) muſcadines, qui ſe tranſportent candiſées ou confites. On trouve dans ſes montagnes un criſtal admirable, dont on fait des boutons, des cachets & d'autres bijoux. La Ville eſt fort peuplée & toujours remplie d'Etrangers (80), parce qu'elle eſt voiſine de l'Iſle d'*Amoui* dans la Ville de Chang-cheu.

Hyamen, ou Port d'Amoui.

Hyamen, ou le Port d'*Amoui* (81), tire ſon nom de l'Iſle où elle eſt ſituée. Ce n'eſt proprement qu'une rade, qui forme un des meilleurs Ports du monde. Il eſt renfermé d'un côté par le Continent, & de l'autre par des Iſles fort hautes, qui la mettent à couvert de toutes ſortes de vents. Sa grandeur la rend capable de recevoir pluſieurs milliers de Vaiſſeaux, qui peuvent mouiller ſans danger fort près du rivage. Auſſi n'eſt-il jamais ſans un grand nombre de Jonques Chinois, qui font le Commerce dans les Pays étrangers. Il y a vingt ans qu'il étoit fréquenté par les Vaiſſeaux de l'Europe; mais on les voit tourner aujourd'hui vers Canton. L'Empereur y entretient une garniſon de ſix ou

Peinture de ſon Port.

(76) Du Halde, *ubi ſup.* p. 83. & ſuiv.

(77) Voyez les Relations précédentes.

(78) Les Chinois appellent cette Riviere *Chang*, & les Européens, *Chin-cheo* ou *Chin-chau*.

(79) Voyez ci-deſſus, dans le même article.

(80) Le Pere Martini trouva dans les mains d'un Lettré un vieux Livre de parchemin en caracteres gothiques, qui contenoit preſque toute l'Ecriture Sainte en Latin. Mais il ne put l'obtenir de lui, parce que c'étoit un ancien héritage de famille.

(81) Quelques François écrivent *Emoy*, & d'autres, *Emoüy*. Les Anglois y ont un Comptoir.

GÉOGRAPHIE DE LA CHINE.

sept mille hommes, sous le commandement d'un Général Chinois.

Isle percée à jour.

A l'entrée de la Rade, on trouve un rocher qui la divise en deux parties, comme le Mingant divise celle de Breil. Trois lieues plus loin, on rencontre une petite Isle, qui est percée, d'un côté à l'autre, par un trou, au travers duquel on découvre la lumière (82), & qui lui a fait donner le nom d'*Isle percée*.

Autres Isles de la Baye de Changchéu.

Outre l'Isle d'Amoui, la Baye de Chang chéu contient celle de *Que-moui*, & plusieurs autres, dont on a déja dû prendre quelqu'idée dans les premieres Relations Hollandoises. Les autres parties de la Côte en offrent aussi un grand nombre, de différentes grandeurs.

Description des Isles de PONG-HU, *&* TAY-WAN *ou* FORMOSE.

Les Relations.

ON a publié plusieurs Relations de l'Isle Formose (83), entre lesquelles on distingue celle de Georges *Candidius*, Ministre Hollandois; celle d'un Ecossois, nommé David *Wright*, & celle de Georges *Psalmanaazar*, natif de l'Isle même, mais vivant aujourd'hui à Londres. Ces Auteurs sont peu d'accord. Les deux premiers écrivoient vers le milieu du dernier siécle, & c'est d'eux que Montanus a tiré sa Relation de la même Isle (84). Le troisiéme publia la sienne en Anglois dans le cours de l'année 1704 (85), avec des figures. Celle de Candidius a été traduite & publiée (86) dans les grands Recueils Anglois. Elle consiste en six ou sept pages, & regarde particuliérement quelques Nations d'Habitans originaires, que les Hollandois trouvérent dans l'Isle lorsqu'ils prirent possession de la Ville de Tay-wan. La description suivante vient des Missionnaires, qui ont composé la Carte de Fo-kyen, & traite des mêmes Habitans, mais réduits sous la dépendance des Chinois, qui sont aujourd'hui maîtres de la partie occidentale de l'Isle, quoique Psalmanaazar assure qu'elle est entiérement soumise aux Japonois.

L'Isle de Pong-hu, ou Pescadores.

L'Isle Formose appartient à la Province de Fo-kyen, d'où l'on voit partir des Vaisseaux qui vont & qui viennent continuellement. Dans l'intervalle, on rencontre les Isles de Pong-hu (87), qui forment un petit Archipel. La principale n'a pour Habitans qu'une garnison Chinoise. Cependant il y réside un Mandarin Lettré, pour viser au passage les Bâtimens de Commerce, qui produisent un revenu considérable.

Toutes ces Isles ne sont qu'un amas de rochers & de sable. On y apporte toutes les nécessités de la vie, du Port de Formose, jusqu'au bois de chauffage, car elles n'ont ni plantes ni bruyeres, & tout leur ornement consiste dans un seul arbre. On vante la bonté du Port, qui est à couvert de toutes sortes

(82) Chine du Pere du Halde, p. 86. & Mémoires du Pere le Comte, p. 85.

(83) Elle se nomme aussi *Tay-wan*, quoique ce dernier nom soit plus proprement le nom Chinois d'une petite Isle voisine où sa principale Ville est située. Les Chinois appellent la grande Isle *Pekan* ou *Pukkando*, que plusieurs Auteurs regardent comme son nom d'origine. Cependant Psalmanaazar dit que les Habitans la nomment *Gad-aan*, ou la belle Isle, & qu'ils la nomment aussi *Kaboski*, ou Isle principale.

(84) Voyez la Chine d'Ogilby, Vol. II. p. 9 & suiv.

(85) 331 pages *in*-8°.

(86) Elle avoit d'abord été traduite en François, & publiée dans le Volume cinquiéme de la Collection des Voyages aux Indes orientales, avec ceux de Van-Rechteren.

(87) Nommées *Pifcadores* ou *les Pêcheurs* par les Européens.

de

de vents. Le fond eſt de ſable, & la hauteur de l'eau, de vingt à vingt-cinq braſſes.

GÉOGRAPHIE DE LA CHINE.

Il ne reſte aucune trace du Fort que les Hollandois avoient conſtruit à l'extrêmité de la grande Iſle (88), pour en défendre l'entrée. Cependant ſon nom ſubſiſte encore. C'eſt *Hong-mau-chay*, qui ſignifie, *Fort des cheveux roux ;* car tel eſt le nom que les Chinois donnent aux Hollandois. Ce Port, quoique ſitué dans un lieu ſi deſert, eſt abſolument néceſſaire pour la conſervation de *Tay-wan*, qui n'en a point d'autre pour les Vaiſſeaux qui tirent plus de huit pieds d'eau.

Ancien Fort Hollandois.

Formoſe eſt diviſée en deux parties par une chaîne de montagnes, qui commencent au Sud de *Cha-ma-ki-teu*, & ſe terminent à la Côte du Nord. La ſeule partie qui appartienne aux Chinois, eſt celle qui ſe trouve à l'Oueſt des mêmes montagnes, & qui ſe trouve renfermée entre vingt-deux degrés huit minutes & vingt-cinq degrés vingt minutes de latitude du Nord. La partie orientale, ſi l'on en croit les Chinois, eſt montagneuſe & ſauvage, habitée par une Nation qui differe peu des Sauvages de l'Amérique, excepte qu'elle eſt plus chaſte & d'un naturel plus doux, quoique ſans ceſſe en guerre avec les Chinois. Ces Habitans s'entr'aiment & s'aſſiſtent mutuellement. Ils ne connoiſſent, ni l'avarice, ni les ruſes de l'amour-propre. Ils ne font aucun cas de l'or & de l'argent, dont on aſſure néanmoins qu'ils ont pluſieurs mines. Mais, ſans être capables d'offenſer, ils ſont extrêmement vindicatifs. Ils n'ont ni Loix, ni forme de Gouvernement. Leur nourriture eſt le poiſſon de leurs Côtes & la chair des animaux qu'ils élevent. On ne leur connoît aucun culte, ni la moindre idée de Religion.

Iſle Formoſe.

Ses mines d'or.

Les Chinois n'ayant point trouvé de mines d'or dans la partie de l'Iſle dont ils ſont les maîtres, & n'oſant ſe hazarder à paſſer les montagnes, envoyerent un petit Vaiſſeau dans la partie orientale, où ils ſçavoient que la Nature avoit placé les mines. Les Habitans firent un accueil favorable à leurs Envoyés ; mais, jaloux peut-être de leurs forces, ils ne leur donnerent point d'éclairciſſement ſur l'objet de leur voyage. Tout ce que les Chinois découvrirent, après huit jours de recherche, fut un petit nombre de lingots, qui ſe trouvoient comme négligés dans les cabanes des Habitans. Cette vûe enflamma leur avarice. Ils feignirent de vouloir témoigner leur reconnoiſſance à de généreux bienfaiteurs, qui les avoient aidés à réparer leur Vaiſſeau ; & les ayant enyvres dans un grand feſtin qu'ils leur donnerent, ils les égorgerent barbarement pour remettre à la voile avec les lingots. Cette funeſte nouvelle ne fut pas plûtot répandue dans les parties orientales de l'Iſle, que tous les autres Habitans prirent les armes. Ils entrerent dans la partie occidentale, où ils mirent à feu & à ſang toutes les Habitations Chinoiſes, ſans épargner les femmes & les enfans. Depuis ce tems, l'ardeur de la guerre ne s'eſt pas rallentie entre les deux parties de l'Iſle.

Cruauté des Chinois.

Celle qui eſt habitée par les Chinois mérite le nom de Formoſe (89), qu'elle a reçue effectivement pour ſa beauté. L'air y eſt pur & toujours ſerein. La terre y produit en abondance du bled, du riz & d'autres grains. Elle eſt arroſée par quantité de rivieres, qui deſcendent des montagnes ; mais l'eau eſt

Air & terre de l'Iſle Formoſe.

(88) Voyez ci deſſus, les Relations de leurs Ambaſſades.

(89) Les Portugais la nomment *Hermoſa*, qui ſignifie auſſi *Belle* dans leur langue.

GÉOGRAPHIE DE LA CHINE. Ses productions.

d'une bonté médiocre. On trouve ici la plûpart des fruits qui croiſſent dans les Indes, tels que des oranges, des bananes, des ananas, des guaves, des papas, des cocos, &c. ſans parler des pêches, des abricots, des figues, des raiſins, des châteignes, des grenades & de tous les autres fruits de l'Europe. On y cultive une eſpece de melons d'eau, beaucoup plus gros que ceux de l'Europe, la plûpart de forme oblongue, mais quelquefois ronds, dont la chair eſt ou rouge ou blanche, toujours remplie d'un ſuc frais & délicieux, que les Chinois aiment beaucoup. Le tabac & le ſucre n'y croiſſent pas moins parfaitement. Tous les arbres ſont rangés dans un ordre ſi agréable, que lorſqu'on a tranſplanté le riz, ſuivant l'uſage, en lignes & en quarrés, toute la partie méridionale de l'Iſle a l'air d'un grand jardin. On ne trouve point ici de fangliers, de loups, d'ours, de tygres ni de léopards, comme dans pluſieurs parties de la Chine. Les daims, les chevaux, les moutons, les chévres & même les pores, y ſont fort rares. Mais on y voit des légions de cerfs & de ſinges. Les poulets, les oyes & les canards privés y ſont en abondance. Les bœufs n'y ſont pas moins communs & ſervent de monture aux Habitans, qui leur font porter la bride, la ſelle & la croupiere. On ne voit pas beaucoup d'oiſeaux dans l'Iſle Formoſe. Les plus communs ſont les faiſans; mais les chaſſeurs ne leur laiſſent pas le tems de multiplier beaucoup.

Ses animaux.

Les Chinois diviſent le Pays qu'ils poſſédent dans cette Iſle en trois Hyens, ou trois Gouverneurs ſubordonnés, qui ont leurs Officiers dépendans du Gouverneur de la Capitale, comme il eſt ſoumis lui-même au Viceroi de la Province de Fo-kyen. Leur Capitale, nommée *Tay-wan-fu* (90), eſt fort peu plée. Le Commerce y eſt floriſſant, & la Chine a peu de Villes qui l'emportent, pour la richeſſe & le nombre des Habitans. On y trouve du riz, du ſucre, du tabac, du ſel, de la venaiſon ſéche, que les Chinois aiment beaucoup; toutes ſortes de fruits, des toiles de diverſes eſpéces, de la laine, du coton & du chanvre; de l'écorce de certains arbres, & des plantes qui reſſemblent à l'ortie, avec quantité d'herbes médicinales, dont la plupart ſont connues en Europe. L'Iſle a peu de meuriers, & par conſéquent peu de ſoie & de manufactures.

Productions de Tay-wan.

Les rues de Tay-wan-fu ſont fort droites; & quoiqu'elles n'ayent pas plus de trente ou quarante pieds de large, quelques-unes ſont d'une longueur extraordinaire. Elles ont l'air d'autant de charmantes galeries, où l'on prendroit plaiſir à ſe promener ſi la preſſe y étoit moins grande & ſi elles étoient mieux pavées. Les maiſons y ſont couvertes de paille, & bâties d'argile & de bambou. Mais les tentes, dont les maiſons ſont couvertes pendant ſept ou huit mois de l'année, pour garantir les paſſans de l'ardeur du ſoleil, cachent ce que les édifices ont de moins agréable, & ne laiſſent voir que des boutiques ornées d'étoffes de ſoie, de porcelaine, de vernis & d'autres marchandiſes.

Rues de cette Ville.

On vante le Port, parce qu'il eſt à l'abri de toutes ſortes de vents; mais l'entrée en devient plus difficile de jour en jour. Juſqu'à préſent, il en avoit deux; l'une nommée *Ta-kyang*, où les grands Vaiſſeaux mouillent ſans pei-

Deſcription du Port.

(90) Pſalmanaazar paroît ignorer entiérement une Ville ſi remarquable, qui eſt ſituée dans une petite Iſle fort proche de la grande. Il place deux Villes dans la grande Iſle: l'une, qu'il nomme *Xterneſa*, Capitale; l'autre, qu'il appelle *Bigno*; mais il eſt le ſeul qui en ait parlé.

ne ; l'autre, qui ſe nomme *Loulhmen*, où le fond eſt de pierre & n'a pas plus de neuf ou dix braſſes dans les plus hautes marées. Le premier de ces deux paſſages eſt impraticable depuis qu'on n'y trouve, dans quelques endroits, que cinq pieds d'eau, & qu'elle ne monte qu'à ſept ou huit dans ſa plus grande hauteur. Il ſe bouche même de plus en plus, par la quantité de ſables que les flots y apportent continuellement. Les Hollandois, pour leur ſûreté contre les Vaiſſeaux étrangers, avoient bâti à la pointe de l'Iſle, du côté méridional de Ta-kyang, une Citadelle qu'ils nomment le *Château de Zelande*, & qui auroit été excellente ſi ſes fondemens n'euſſent été de ſable. GEOGRAPHIE DE LA CHINE.

Les Mandarins ſont chargés d'obſerver ſoigneuſement tout ce qui entre dans l'Iſle ou qui en ſort. Il n'eſt pas permis aux Chinois mêmes de s'y établir ſans paſſeport & ſans caution, parce que les Tartares ſont perſuadés que celui qui s'en rendroit maître ſeroit ſans ceſſe en état d'exciter de grands troubles dans l'Empire (91). Auſſi l'Empereur y entretient-il une garniſon de dix mille hommes, ſous le commandement d'un *Tſong-ping* ou d'un Lieutenant Général, de deux *Fu-tſyangs* (92) & de pluſieurs Officiers inférieurs, dont la commution eſt triennale, ou plus courte, ſuivant les occaſions. Importance de cette Place.

On diſtingue les Habitans de cette partie de l'Iſle, en Naturels & en Chinois. *Tay-wan-fu*, *Fong-chan-hyen* & *Chu-lo-hyen*, ne ſont peuplés que de Chinois. Les Naturels qui s'y trouvent établis ſont leurs domeſtiques, ou plutôt leurs eſclaves. Habitans de l'Iſle Formoſe.

Avec ces trois Villes ils poſſedent pluſieurs Villages ; mais ils n'ont point de Fort conſiderable, ſi l'on ne veut donner ce nom à *Ngan-pin-ching*, qui eſt ſitué ſous le Château de Zelande & habité par quatre ou cinq cens familles, outre une garniſon de deux mille hommes, commandée par un *Fu-tſyang* ou un Major Général.

Les Chinois de l'Iſle Formoſe ne ſont pas différens de ceux de la Chine, pour le Gouvernement & les uſages. Mais les Naturels, qui vivent dans leur dépendance, ſont diviſés en quarante-cinq Bourgs ou Habitations, qui portent le nom de *Che*. On en compte trente-ſix au Nord, tous aſſez peuplés & bâtis dans le goût Chinois (93). Les neuf autres, qui ſont au Sud, ne méritent que le nom de cabanes raſſemblées. Elles ſont bâties de bambou, couvertes de chaume, & placées ſur une ſorte de terraſſe, haute de trois ou quatre pieds. On les prendroit pour autant de tonnelles, de quinze, vingt, trente ou quarante pieds de diametre. Quelques-unes ſont diviſées par des murs. Au reſte, on n'y trouve ni chaiſes, ni bancs, ni tables, ni lits, ni aucune ſorte de meubles. Au centre eſt une eſpece de cheminée ou de poeſle, élevée à deux pieds de terre, qui ſert de cuiſine. La nourriture ordinaire des Habitans eſt le riz, ou d'autres petits grains, & le gibier qu'ils tuent de leurs armes ou qu'ils prennent à la courſe. Ils ſont ſi légers, qu'on les a vûs devancer un cheval au grand galop. On attribue cette qualité à l'uſage qu'ils ont de ſe lier fort étroitement les genoux & les reins, juſqu'à l'âge de quatorze ou quinze ans. Les hommes (94) ont la taille légere & dégagée, le teint olivâtre, & des che- Chinois de Formoſe. Leurs poſſeſſions & leurs uſages.

(91) On en a vû l'exemple dans *Que-ſing* ou *Koxinga*.

(92) Ou Majors généraux.

(93) Candidius repréſente ces Habitans plus grands & plus robuſtes que le commun des Indiens.

(94) Candidius dit que les hommes ſont d'une taille extraordinaire, & que les femmes

GEOGRAPHIE DE LA CHINE.

veux plats qui leur tombent sur les épaules. Ils ont l'usage d'une sorte de dard, qu'ils lancent avec beaucoup d'adresse, à la distance de soixante ou quatre-vingt pas; & quoique rien ne soit plus simple que leurs arcs & leurs fléches, ils tuent des Faisans au vol. Leur malpropreté est extrême à manger. Ils n'ont ni plats, ni serviettes, ni cuillieres, ni même aucune sorte de fourchettes. Leurs alimens sont servis sur une planche ou sur une natte, & c'est de leurs doigts qu'ils se servent pour les porter à leur bouche. Ils mangent la chair à demi-crue. C'est assez qu'elle ait paru devant le feu. Leurs lits sont des feuilles d'un certain arbre, étendues à terre.

Leur habillement.

Leur habillement consiste dans une piéce d'étoffe, longue de deux ou trois pieds, qui leur entoure le corps depuis la ceinture jusqu'aux genoux. Quelques-uns impriment sur leur chair des figures grotesques d'animaux, d'arbres, de fleurs, &c. Cette distinction, qui n'est accordée qu'à ceux qui excellent à la chasse ou à la course, leur coûte assez cher. Elle les expose à des douleurs qui leur causeroit la mort, si toute l'opération se faisoit à la fois. Ils sont obligés d'y employer plusieurs mois, & quelquefois une année entiere. Mais tout le monde a droit de se noircir les dents, de porter des pendans d'oreille, des bracelets au-dessus du coude & aux poignets, des colliers, & des toupets ou de petites couronnes, composées de plusieurs rangs de petits grains de différentes couleurs. Cette parure de tête est terminée par une touffe de plumes de cocq ou de Faisan.

Au Nord de l'Isle, ils se couvrent de peaux de cerfs, en forme de casaques, mais sans manches, comme les dalmatiques de nos Eglises. Ils portent un bonnet de feuilles de bananier, qui a la figure d'un cylindre, orné de petites couronnes, l'une au-dessus de l'autre, & liées avec de petits rubans ou de petites tresses de crin de différentes couleurs. Le sommet est une touffe de plumes, telle qu'on l'a représentée.

Forme de leurs mariages.

Un jeune homme qui pense au mariage & qui trouve une fille à son gré, se rend pendant plusieurs jours à sa porte, avec des Instrumens de musique. Si la fille approuve ses soins, elle se présente à lui & les conditions sont réglées entr'eux. Ensuite on avertit les parens, qui font les préparatifs de la fête nuptiale. Elle est célebrée dans la maison du pere de la fille, où le mari établit sa demeure. De-là vient que les peres demandent plûtôt au Ciel des filles que des garçons, parce qu'elles leur procurent des gendres, qu'ils regardent comme l'appui de leur vieillesse (95).

Insulaires naturels.

Quoique les Insulaires de cette Division soient entiérement soumis aux Chinois, ils ne laissent pas de conserver quelques restes de leur ancien Gouvernement. Chaque Bourg se choisit pour Juges trois ou quatre des plus anciens Habitans, d'une intégrité reconnue, qui décident avec une autorité absolue de toutes sortes de différends. Celui qui refuseroit de se soumettre à leur sentence

sont grasses & courtes. Psalmanaazar remarque que les femmes sont courtes, épaisses & robustes.

(95) Candidius prétend que le mari & la femme demeurent dans des maisons séparées; que le mari ne va jamais voir sa femme que la nuit, & qu'il n'y va qu'avec son consentement; que le mariage ne se fait que de l'aveu des parens; que les femmes gardent leurs enfans pendant trois ans & les envoient ensuite à leur pere. Mais, ce qui est bien plus étrange, il ajoute qu'on leur fait faire de fausses couches jusqu'à l'âge de trente-cinq ans, & que c'est un des offices de leurs Prêtresses, qui se couchent pour cela sur elles & qui leur pressent le ventre.

feroit chaſſé à l'inſtant du Bourg, ſans aucune eſperance d'y rentrer jamais. Il ne ſeroit pas même reçu dans un autre Bourg.

GEOGRAPHIE DE LA CHINE.

Pour régler le tribut, qui ſe paye en grains, ou en peaux & en queues de cerfs, il y a dans chaque Bourg un Chinois qui en apprend la langue & qui ſert d'Interpréte aux Mandarins. Mais loin de contribuer au ſoulagement du Peuple, ces Officiers Chinois deviennent autant de petits tyrans, & ſe rendent inſupportables aux Mandarins mêmes, qui ſe voyent forcés de leur laiſſer leurs Emplois pour éviter des inconvéniens encore plus fâcheux. On comptoit autrefois, dans la partie Sud de l'Iſle, douze Bourgs ſoumis aux Chinois; mais la dureté du joug en ayant porté trois à la révolte, ils chaſſerent leurs Interprétes & s'unirent aux Bourgs de la Partie orientale. Cependant l'Empereur qui regne aujourd'hui en a fait rentrer pluſieurs dans la ſoumiſſion, & l'on eſpere que par dégrés tous les autres ſuivront leur exemple.

Ils ſont tyrannisés par les Chinois.

Les Chinois aſſurent eux-mêmes que la fraude, le vol, les querelles & les procès ne ſont pas connus de ces heureux Peuples, excepté néanmoins à l'égard des Interprétes. Ils exercent tous les devoirs de la charité & de la juſtice. Les Miſſionnaires en trouverent pluſieurs qui entendoient la langue Hollandoiſe, qui liſoient les Livres de ces Marchands Européens, & qui employoient leurs caracteres d'écriture. Ils virent, entre leurs mains, quelques fragmens de l'Ecriture-Sainte dans la même langue. Ces Peuples ne rendent point de culte aux Images & marquent de l'horreur pour cette pratique. Mais ils n'ont pas non-plus d'autre exercice de Religion (96) ni l'uſage d'aucune priére. Cependant les Miſſionnaires Jéſuites en ont découvert quelques-uns qui croyoient un Dieu en trois Perſonnes, la Création du Monde & la vertu du Baptême. Les Hollandois avoient fait apparemment cette conquête au Chriſtianiſme.

Excellence de leur naturel.

Leur Religion.

Quoique l'Iſle Formoſe ſoit peu éloignée de la Chine, il ne paroît point par l'Hiſtoire des Chinois qu'ils l'ayent connue avant l'année 1436; lorſque l'Eunuque *Wan-ſau-pau* revenant de quelque Province occidentale y fut jetté par la tempête, & s'y arrêta quelque-tems pour y prendre des informations ſur la nature du Pays & des Habitans. En 1564, *Yu-ta-yeu*, qui croiſoit avec une eſcadre dans la Mer orientale de la Chine, fut attaqué bruſquement par un Corſaire fort hardi, nommé *Lin-tau-hyen*. Après un combat de cinq heures, la nuit favoriſa ſa retraite vers les Iſles de *Pong-hu*, où il ſe propoſoit de raſſembler ſes forces pour retourner à la charge. Mais il fut pourſuivi de ſi près par le Corſaire, que le lendemain, à la pointe du jour, il trouva l'entrée du Port bloquée par une partie de la Flotte ennemie. Ses troupes ayant beaucoup ſouffert dans le premier combat, il jugea qu'il ne pouvoit tenter l'entrée du Port ſans danger. Il tourna ſes voiles vers l'Iſle Formoſe. Mais la crainte de ne pas trouver aſſez de fond ſur une Côte qu'il ne connoiſſoit pas, lui fit rega-

Quand l'Iſle Formoſe fut connue des Chinois.

Découverte des Iſles de Pong-hu.

(96) Candidius prétend qu'ils reconnoiſſent pluſieurs Dieux, auxquels ils offrent des ſacrifices & des priéres par le miniſtere de leurs Prêtreſſes; car il aſſure qu'ils n'ont pas de Prêtres. Sa Relation differe entiérement de celles des Miſſionnaires, & de Pſalmanaazar, qui leur donne des Prêtres & ne parle point de Prêtreſſes. Pſalmanaazar dit qu'ils ont une Religion révelée, qui leur apprend à croire en un ſeul Dieu; que ce Dieu ſe montre quelquefois à leurs yeux ſous diverſes formes d'animaux; qu'il leur impoſe pour loi de faire arracher par leurs Prêtres le cœur à dix-huit ou vingt mille enfans, & que tous ces cœurs ſont brûlés au commencement de chaque année ſur ſon autel. *Voyez la Deſcription de Formoſe par Pſalmanaazar*, p. 171. & 178.

GEOGRAPHIE DE LA CHINE.

gner *Pong-hu*, où il ne trouva plus d'obſtacle. Après y avoir mis une bonne garniſon, il prit le parti de retourner à la Chine. L'Empereur, fort ſatisfait de ſa découverte, envoya un Mandarin lettré pour gouverner les Iſles de Pong-hu. Quelque-tems après, *Lin-tau-hyen*, qui avoit formé de grandes vûes, tenta une deſcente dans l'Iſle Formoſe. Mais n'y ayant rien trouvé de convenable à ſes projets, il fit égorger tous les Habitans qui tomberent entre ſes mains ; & s'étant ſervi de leur ſang pour calfater ſes Vaiſſeaux, il remit en mer pour la Province de *Quang-tong*, où il finit ſa vie par une mort miſerable.

Japonois & Hollandois alors qui s'établiſſent dans l'Iſle Formoſe.

Vers la fin de l'année 1620, on vit arriver une Eſcadre Japonoiſe, qui venoit dans le deſſein de la ſubjuguer ; mais comptant moins ſur la force des armes que ſur l'artifice, le Commandant laiſſa dans l'Iſle une partie de ſes gens pour y prendre des informations. Vers le même tems, un Vaiſſeau Hollandois de Commerce y fut jetté par la tempête. Le Pays parut ſi commode au Capitaine, qu'il ſollicita les Japonois de lui accorder la liberté de bâtir une maiſon à l'entrée du Port, ſous prétexte qu'elle pourroit être utile au Commerce des Hollandois avec le Japon. Comme il promit de ne pas prendre plus de terrain qu'ils n'en pourroit entourer avec un cuir de bœuf, les Japonois conſentirent à ſes propoſitions. L'ouvrage fut commencé auſſi-tôt. Les Hollandois ayant coupé le cuir en éguillettes fort minces, qu'ils joignirent enſemble par les extrêmités, meſurerent un terrain aſſez ſpacieux, où ils bâtirent le Fort dont on a déja parlé. On lit encore ſur la porte, *Caſtel Zelandia, 1634.* Après avoir marqué quelque reſſentiment de cette ruſe, les Japonois s'appaiſerent facilement. Mais, ſoit qu'ils en conçuſſent de la défiance, ou qu'ils n'euſſent pas trouvé tous les avantages qu'ils s'étoient promis dans leur Etabliſſement, ils prirent enſuite le parti d'abandonner l'Iſle. Alors les Hollandois ne penſant qu'à ſe rendre maîtres du Port, bâtirent de l'autre côté une maiſon, qu'ils fortifierent de quatre demi-baſtions, ſans aucun obſtacle de la part des Inſulaires.

Les Hollandois s'établiſſent à Tay-wan.

Les Hollandois ont été chaſſés des Pescadores.

On a lu, dans une Relation précédente (97), que les Hollandois quitterent les Iſles de *Pong-hu* (98) ou *Piſcadores*, pour s'établir dans l'Iſle Formoſe, ſur le fondement d'un Traité avec les Mandarins, par lequel ils promirent de porter leur Commerce à la Chine, comme les Chinois devoient commercer avec eux dans leur Fort. C'eſt ce qu'on trouve de plus probable ſur l'établiſſement de cette Colonie Hollandoiſe. Après l'invaſion des Tartares, plus de vingt-cinq mille Chinois capables de porter les armes, abandonnerent leur Pays & paſſerent avec leurs familles dans l'Iſle Formoſe. Les uns entreprirent de cultiver les terres, & les autres ſe livrerent au Commerce.

Établiſſement des Chinois dans l'Iſle Formoſe.

Koxinga, forcé auſſi de quitter la Chine, réſolut de s'emparer de Formoſe. Son deſſein ne fut pas long-tems ignoré des Hollandois. La Compagnie de Hollande en reçut avis du Japon dès l'année 1646 ; & toutes les difficultés de l'éloignement n'empêcherent point qu'en 1650 elle n'eût déja une garniſon de douze cens hommes dans le Fort de Tay-wan. En 1652 un Jéſuite qui retournoit en Europe avec la Flotte Hollandoiſe, y confirma les vûes du Corſaire. En effet, ce fut dans le cours de cette année que les Payſans Chinois de l'Iſle

Pirates Chinois font la conquête de Formoſe.

(97) Chine du Pere du Halde, pag. 88. & ſuivantes.
(98) Nommées auſſi *Po-hu*.

commencerent à se révolter, quoique la plupart fussent sans armes. Mais les Hollandois s'étant joints aux Insulaires, parvinrent aisément à les faire rentrer dans la soumission (99). Les rébelles s'étoient trahis par un excès de précipitation. Koxinga alors engagé dans quelqu'entreprise contre la Cour, n'avoit pu les joindre avec ses forces. Pour les contenir plus sûrement par la frayeur, les Hollandois bâtirent, l'année suivante, le Fort de *Province*, de l'autre côté du canal qui sépare Formose de la petite Isle de Tay-wan, & le nommerent alors *Sakkam*. GEOGRAPHIE DE LA CHINE.

Cependant leurs soupçons n'ayant fait qu'augmenter, en 1654 & 1655, par la négligence des Chinois à leur envoyer des Jonques pour le Commerce, ils se procurerent, dans les Isles Piscadores, des informations qui ne leur laisserent plus aucun doute sur le danger. Mais la dissimulation leur fut plus utile que la violence. Leur Gouverneur, qui se nommoit *Cayet*, envoya un Chinois, nommé *Pin-qua*, pour renouveller avec lui le Traité d'amitié. Ce redoutable Corsaire ne crut pas moins que la ruse convenoit encore à sa situation. Il protesta que son dessein étoit de vivre en paix avec la Compagnie de Hollande, & que le besoin qu'il avoit de ses Jonques l'avoit seul empêché de les envoyer à Formose. Le Commerce redevint florissant pendant quelques années. Mais en 1659 les Hollandois découvrirent que Pin-qua levoit secretement, au nom de Koxinga, des droits sur les Jonques qui venoient pour le Commerce. Leur Gouverneur ayant fait saisir ses effets, il se hâta de se mettre à couvert par la fuite; & l'on prétend qu'il excita le Corsaire à ne pas différer plus long-tems l'execution de son ancien projet. Cependant les affaires avoient changé de face à la Chine. Koxinga, défait par les Tartares, se vit forcé de se retirer sur les Côtes & dans l'Isle d'*Amoui*. Un grand nombre de ses partisans, qui passerent dans l'Isle de Formose pendant les années 1658 & 1659, y répandirent le bruit qu'il ne tarderoit point à les suivre avec le reste de ses forces. Leurs défiances. Ils sont trompés par Koxinga.

Cette expédition néanmoins ne fut entreprise qu'au mois d'Avril 1661, lorsque le Corsaire paroissant devant l'Isle avec une Flotte nombreuse, forma le siege du Château de Zélande. Pendant ce tems là, le Conseil de Batavia, qui n'étoit composé que de Marchands, s'endormoit dans une fausse sécurité, par un excès de confiance pour les conseils de *Verbugh*. Cet ancien Gouverneur de Tay-wan, picque contre *Cayet*, qui lui avoit succedé, traitoit de chimeres tous les avis qu'on recevoit du Château de Zélande. L'avarice du Conseil en avoit pris droit de négliger les fortifications du Château & le soin de la garnison. Cependant comme les troupes Hollandoises étoient encore au nombre de douze cens hommes, elles se défendirent assez courageusement, jusqu'au commencement de l'année 1662, qu'elles furent forcées de se rendre à des conditions plus avantageuses qu'elles n'osoient les esperer (1). Koxinga & ses successeurs regnerent pendant quelques années dans l'Isle de Formose, avec le titre de Rois. Mais, en 1682, le dernier Souverain de cette race prit le parti de se soumettre à l'Empereur *Kang-hi*, comme on l'a rapporté (2). Siége de leur Fort. Ils sont chassés de l'Isle Formose.

(99) Montanus raconte les particularités de ce soulevement. *Voyez Ogilby, Vol. II. p.* 37.

(1) Voyez le Recueil des Voyages de la Compagnie des Indes orientales, Vol. V. page 534. & suivantes.

(2) Voyez ci-dessus les Relations des Ambassades Hollandoises.

GEOGRAPHIE DE LA CHINE.

Positions des Places de Fo-kyen, déterminées en 1713.

Positions des Places de la Province de Fo-kyen.

Places.	*Latitudes.*	*Longitudes.*
FU-cheu-fu,	26 . 2 . 24	3 . 0 . 0.
Fong-ting-i,	25 . 14 . 27	2 . 37 . 50.
Swen-cheu-fu,	24 . 56 . 12	2 . 22 . 40.
Tong-ngan-hyen,	24 . 44 . 24	1 . 50 . 50.
Chang-cheu-fu,	24 . 31 . 12	1 . 24 . 0.
Chang-pu-hyen,	27 . 7 . 12	1 . 20 . 0.
Ting-cheu-fu,	25 . 44 . 54	0 . 1 . 5.
U-ping-hyen,	25 . 4 . 48	0 . 16 . 0.
Yong-ting-hyen,	24 . 44 . 54	0 . 24 . 0.
Chan-u-fu,	27 . 21 . 36	1 . 8 . 0.
Kyen-ning-fu,	27 . 8 . 36	1 . 59 . 25.
Kyen-ning-hyen,	26 . 48 . 30	0 . 30 . 40.
Yen-ping-fu,	26 . 38 . 24	1 . 49 . 20.
Pu-ching-hyen,	28 . 0 . 30	2 . 9 . 10.
Kyen-yang-hyen,	27 . 22 . 44	1 . 44 . 0.
Tsing-ngan-hyen,	27 . 45 . 36	1 . 39 . 20.
Fu-ning-cheu,	26 . 54 . 0	3 . 40 . 0.
Fu-ngan-hyen,	27 . 4 . 48	3 . 18 . 40.
Lo-yeun-hyen,	26 . 26 . 24	3 . 16 . 30.
Hing-wha-fu,	25 . 25 . 22	2 . 48 . 50.
Ming-tsing-hyen,	26 . 13 . 12	2 . 33 . 20.
Fu-tsing-hyen,	25 . 40 . 48	3 . 8 . 0.
Lyen--ching-yen,	25 . 37 . 12	0 . 21 . 20.
Chau-ngan-hyen,	23 . 43 . 12	0 . 49 . 50.
Nan-ngan-ching,	23 . 28 . 48	0 . 48 . 20.
Hay-tau-ching,	25 . 37 . 24	3 . 33 . 50.
Hya-men-so, *ou* Amoui,	24 . 27 . 36	1 . 50 . 30.
Yong-fu-hyen,	25 . 46 . 48	2 . 33 . 20.
Kin-men-so,	24 . 26 . 24	2 . 10 . 40.
Che-yang-pau,	26 . 34 . 48	3 . 41 . 30.
Isle Formose.		
Isle de Pong-hu,	23 . 34 . 48	3 . 1 . 0.
Tay-wan-fu,	23 . 0 . 0	3 . 32 . 50.
Fong-cha-hyen,	22 . 40 . 48	3 . 37 . 50.
Cha-ma-hi-teu,	22 . 6 . 0	4 . 9 . 20.
Chu-lo-hyen,	23 . 27 . 36	3 . 44 . 0.
Tan-chui-ching,	25 . 7 . 10	4 . 43 . 30.
Ki-long-chay,	25 . 16 . 48	5 . 9 . 30.

§. V.

§. V.

CHE-KYANG, cinquiéme Province.

ON regarde cette Province comme une des plus riches de l'Empire, par ſa fertilité naturelle & par ſon Commerce. Elle eſt bornée à l'Eſt par la mer; au Sud, par *Fo-kyen*; au Nord & à l'Oueſt, par *Kyang-nan* & *Kyang-ſi*, qui l'environnent de ces deux côtés. Tout le Pays eſt coupé par des riviéres & par de larges & profonds canaux, qui ſont bordés de pierre & couverts de ponts à de juſtes diſtances. On peut voyager également dans toutes les parties de cette Province, par terre & par eau. Elle abonde auſſi en lacs & en ſources vives. Ses montagnes ſont cultivées, ou produiſent d'elles-mêmes du bois de conſtruction pour les maiſons & les Vaiſſeaux.

Bornes & terroir de la Province de Che-kyang.

Ses Habitans ſont ingénieux, doux & civils. La ſoie de cette ſeule Province eſt preſque ſuffiſante pour le commerce étranger. Les étoffes de ſoie brodées d'or & d'argent, ſont ici meilleures que dans aucune autre Province de la Chine, & d'un prix ſi médiocre, que l'habit complet coûte moins que le plus ſimple drap de l'Europe. Auſſi ne voit-on dans Che-kyang que des campagnes remplies de meuriers nains, que les Habitans empêchent de croître, en les plantant & les cultivant comme la vigne. Cet uſage vient de l'opinion, confirmée par une longue experience, que les feuilles des petits arbres produiſent la meilleure ſoie.

Caractere des Habitans.

Productions du Pays.

Les proviſions néceſſaires à la vie ſont ici dans une extrême abondance. On vante beaucoup les écreviſſes de la Province. Ses lacs produiſent la dorade. Ses mouſſerons ſe tranſportent dans toutes les parties de l'Empire. Salés & ſéchés ils ſe conſervent des années entieres; & pour les manger auſſi frais que s'ils venoient d'être cueillis, il ſuffit de les faire un peu tremper dans l'eau. Les meilleurs jambons de la Chine viennent auſſi de Che-kyang. On y voit croître l'arbre qui porte du ſuif, & l'arbuſte à fleurs blanches, qui reſſemble au jaſmin, mais qui eſt un peu plus pareſſeux. Une ſeule de ces fleurs répand ſon parfum dans une maiſon entiere.

Le fruit qui ſe nomme *Pet-ſi*, eſt ici plus commun qu'ailleurs. Il croît dans les eaux marécageuſes, de la groſſeur d'une chateigne. Il eſt couvert d'une peau fort mince; mais ſa chair, qui eſt blanche & ferme, eſt remplie d'un jus agréable, dont le goût tire un peu ſur l'aigre. Martini aſſure que ſi l'on met dans ſa bouche une piéce de monnoie de cuivre avec ce fruit, on peut la rompre ſans peine avec les dents. Mais d'autres Miſſionnaires doutent de la verité de cette expérience.

Fruit nommé Pet-ſi.

Che-kyang produit des forêts de bambous, dont les cannes ont aſſez de groſſeur & de force pour ſoutenir de peſans fardeaux. Malgré leur dureté, elles ſe fendent aiſément en petits éclats, dont on fait des nattes, des peignes, des boëtes & d'autres petits ouvrages. Comme les cannes de bambou ſont naturellement percées, elles ſervent auſſi à faire des tuyaux pour la conduite des eaux, des tubes pour les téleſcopes, des étuis, &c.

Cannes de bambous & leur uſage.

La Province de *Che-kyang* eſt diviſée en onze *Fus*, qui ont dans leur dépendance ſoixante-dix-ſept *Hyens*, ou Villes du troiſiéme ordre, avec une

Diviſion de la Province de Che-kyang.

GEOGRAPHIE DE LA CHINE.

infinité de Bourgs & de Villages bien peuplés (3). La Capitale, qui ſe nomme *Hang-cheu-fu*, commande à neuf Hyens. *Kya-hing-fu* commande à ſept. *Hu-cheu-fu*, à ſix. *Ning-po-fu*, à ſix (4). *Chau-king-fu*, à huit. *Tay-cheu-fu*, à ſix. *Kin-wha-fu*, à neuf. *Kyu-cheu-fu*, à cinq. *Nyen* ou *Yen-cheu-fu*, à ſix. *Wen-cheu-fu*, à cinq. *Chu-cheu-fu*, à dix.

Sa deſcription.

1. *Hang-cheu-fu*, Capitale de la Province, eſt une des plus riches & des plus grandes Villes de l'Empire. On vante particuliérement les avantages de ſa ſituation, le prodigieux nombre de ſes Habitans, la commodité de ſes canaux, & ſon commerce en ſoies, qui eſt la meilleure de l'Univers. Les Chinois donnent à cette belle Ville le nom de Paradis terreſtre. Sa forme eſt ronde. Elle n'a pas moins de quarante lis (5) ou de quatre lieues de tour, ſans y comprendre les fauxbourgs, qui ſont immenſes. Quoiqu'il y ait de fort grands jardins entre les murs, & que la hauteur des maiſons ne ſoit que d'un étage, elle eſt ſi peuplée qu'on y compte un million d'Habitans. Un Miſſionnaire rapporte, ſur le témoignage d'un Chinois chrétien, que dans les murs ſeulement, les Officiers qui levent les taxes ont ſur leurs rôlles trois cens mille *Hûs*; c'eſt le nom qu'ils donnent aux familles. L'eau des canaux n'eſt pas bonne dans l'interieur de la Ville. Les canaux des fauxbourgs ſont couverts d'un nombre infini de Barques, qui ſervent d'habitations à des familles entieres. Les rues ne ſont pas larges, mais elles ont pour ornemens quantité d'arcs de triomphe. La propreté regne dans les boutiques, & les Marchands ſont fort riches. On voit dans Hang-cheu-fu quatre grandes Tours à ſept étages. La garniſon eſt compoſée de ſept mille Tartares, qui gardent le Fort ſous le commandement d'un *Tſyang-kyen* ou d'un Général de leur Nation; & de trois mille Chinois, qui obéiſſent au *Fu-yeun*, c'eſt-à dire, au Viceroi. La Riviere de Tſyeng-tang-kyang, qui coule près des murs de la Ville, n'a pas moins d'une grande lieue de largeur (6).

Riviere de Tſyeng-tang-kyang.

Hang-cheu eſt proprement le Pays de la ſoie. On y trouve les principales manufactures de la Chine, & le nombre des ouvriers monte à plus de ſix mille dans les murs, ſans compter ceux dont les Villages voiſins ſont remplis. Les taffetas & les ſatins à fleurs, qui ſe nomment *Lin-tſé*, & les étoffes unies, qu'on nomme *Lau-ſang-ſé*, y paſſent pour les meilleurs de l'Empire. Ce qui rend cette Ville délicieuſe, c'eſt le voiſinage du Lac *Si-hu* (7), qui a deux lieues de tour. L'eau en eſt bonne, & ſi claire, qu'on diſtingue au fond les plus petites pierres. Dans les endroits où elle a moins de hauteur, elle eſt couverte d'une ſorte de fleurs qui ſe nomme *Lyen-wha*. On y a bâti, ſur des piliers, de grandes Salles ouvertes, pavées de pierres quarrées, pour la commodité de ceux qui aiment la promenade à pied. On y a fait auſſi des chauſſées, bordées de pierre de taille, avec des pont-levis, qui laiſſent une ouverture pour le paſſage des Vaiſſeaux. La Nature a placé au centre du Lac deux petites Iſles, où

Le Lac de Si-hu, & ſes ornemens.

(3) Du Halde, *ubi ſup.* p. 93. & ſuiv.

(4) Quatre ſeulement, dans la Deſcription.

(5) Ces lis doivent être de trois cens ſoixante pas.

(6) Le Pere le Comte dit que plus loin on trouve un torrent qui roule entre les rochers.

(7) Ou le Lac de l'Oueſt. Le Comte dit qu'il a peu de profondeur, mais aſſez pour les Barques qui ſervent à la promenade. Il ajoute qu'il n'a vû aucun Palais ſur les bords, mais ſeulement quelques maiſons de bois couvertes de paille, qui ſont communes à la Chine.

Plan de la Ville de *HANG-TCHEOU-FOU* ou Hang-chew-Fu.
Capitale de la Province de Che-Kiang.
Tiré du P. Du Halde.
Echelle *d'une Lieue commune*
1 Lieue

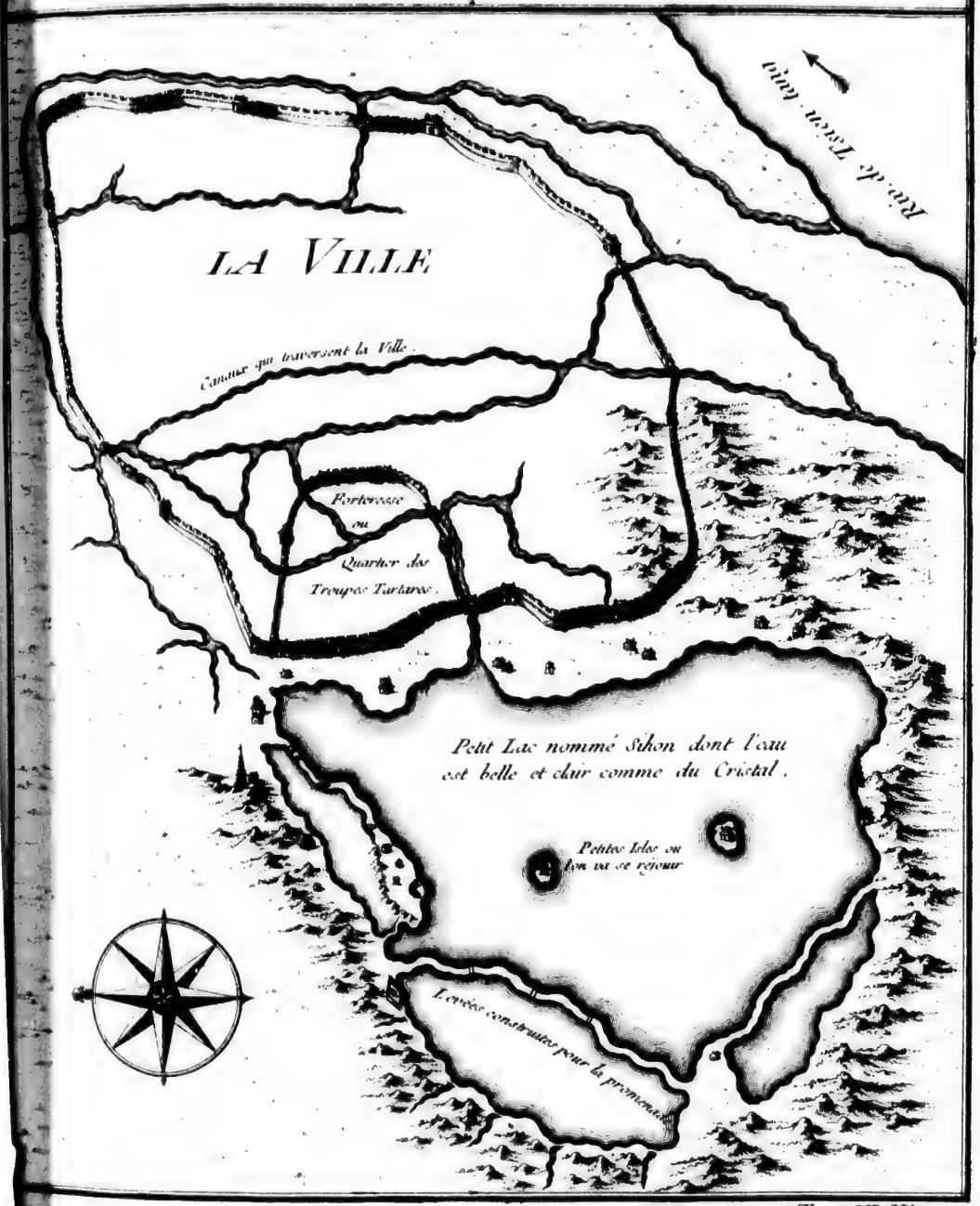

Tom. VI. N° 4.

l'on a bâti un Temple & des maiſons de plaiſance. Ses rives ſont bordées auſſi de Temples, de grands Monaſteres de Bonzes, & de fort jolies maiſons, entre leſquelles on voit un Palais pour l'uſage de l'Empereur, qui ne manque point d'y loger lorſqu'il voyage dans les Provinces méridionales.

Deſcription de Kya-king-fu.

2. *Kya-king-fu* eſt une grande Ville fort peuplée, où le Commerce eſt floriſſant. Ses fauxbourgs ont beaucoup d'étendue. Chaque rue de la Ville eſt arroſée par un canal, bordé de pierre de taille & couvert de ponts comme le foſſé qui entoure les murs. Il n'y a point de rue qui n'ait quelques belles places & pluſieurs arcs de triomphe. Sur les bords du canal, qui eſt à l'Oueſt de la Ville & où toutes les Barques doivent paſſer, on voit quinze Tours de marbre. Tous les Habitans élevent des vers à ſoie. Le *Pet-ſi*, excellent fruit dont on a parlé, eſt fort commun dans le canton. En automne on y prend certains petits oiſeaux, qui ſe conſervent dans du vin de riz & qui s'y vendent pendant toute l'année. Les écreviſſes y ſont d'une bonté admirable. On trouve de riches ſalines près de *Hay-yen-hyen*, qui eſt ſur la côte de la mer. Tout le diſtrict de *Kya-king-fu* eſt plat, ſans qu'on y apperçoive une ſeule colline.

Hu-cheu-fu.

3. *Hu-cheu-fu* tire ſon nom du grand Lac (8) ſur les bords duquel cette Ville eſt ſituée. Elle paſſe pour une des plus grandes de la Chine, & des plus conſiderables par ſes richeſſes, par ſon commerce, par la fertilité de ſes terres, & par la beauté de ſes eaux & de ſes montagnes. La quantité de ſoie qu'on y fabrique eſt incroyable. La ſeule Ville de *Te-tſin-hyen*, une des dépendances de *Hu-cheu-fu*, paye cinq cens mille taëls pour ſa part des droits. C'eſt dans cette Ville que ſe font auſſi les meilleurs pinceaux pour l'écriture. Il croît une abondance de thé dans ſon canton.

Te-tſin-hyen, Ville de ſa dépendance.

Ning-po-fu, ou Liampo, Port de mer.

4. *Ning-po-fu*, que les Portugais ont nommé *Liampo*, eſt un excellent Port ſur la Côte orientale, vis-à-vis les Iſles du Japon. Il eſt ſitué à la jonction de deux petites rivieres; celle de *Kin*, qui vient du midi, & celle de *Yan*, qui coulant de l'Oueſt-Nord-Oueſt, forme enſuite juſqu'à la mer un canal qui porte des Bâtimens de cent tonneaux. Ces deux rivieres arroſent une plaine environnée de montagnes, dans la forme d'un baſſin ovale, dont le diametre de l'Eſt à l'Oueſt traverſe la Ville & peut avoir de longueur dix ou douze mille toiſes de la Chine, chacune de dix pieds. Du Sud au Nord il eſt beaucoup plus long.

Beauté de ſa ſituation.

Cette plaine eſt ſi unie & ſi ſoigneuſement cultivée, qu'elle a l'air d'un vaſte jardin. Elle eſt remplie de Villages & de Hameaux, & coupée par un grand nombre de canaux, qui ſont formés par les eaux des montagnes. Celui qui paſſe par le fauxbourg de l'Eſt, s'étend juſqu'au pied des monts & ſe diviſe en trois bras. Sa longueur eſt de cinq ou ſix mille toiſes, & ſa largeur de ſix ou ſept. Dans cet eſpace on compte ſoixante-ſix canaux, qui ſortent du principal, & dont quelques-uns le ſurpaſſent en largeur. C'eſt à cette abondance d'eau que la plaine doit ſa fertilité. Elle donne deux moiſſons de riz. On y ſéme du coton & des légumes. Les arbres à ſuif y ſont en fort grand nombre. L'air y eſt pur, la perſpective ouverte & agréable. La mer lui fournit du poiſſon en abondance, ſurtout d'excellentes écreviſſes, & cette délicieuſe eſpece qui ſe nomme *Wang*, c'eſt-à-dire, *Jaune*. Elle ſe prend au commencement de l'Eté, & ſe tranſporte dans toutes les parties de l'Empire.

(8) *Hu* ſignifie *Lac* en langue chinoiſe.

GEOGRAPHIE DE LA CHINE.

Ornemens de la Ville.

Les murs de Ning-po ont cinq mille ſoixante-quatorze pas géometriques de circonference. Ils ſont de pierre de taille & capables de reſiſter à toutes ſortes d'attaques, excepté celle du canon. La diſtance entre la porte de l'Eſt & celle de l'Oueſt, eſt de deux mille cinq cens ſoixante-quatre grands pas. La Ville a cinq portes; deux à l'Eſt, parce que c'eſt le côté du Port; ſans compter deux grandes arcades, que les Chinois nomment *Portes d'eau* dans leur langue, qui ſont pratiquées dans le mur pour ſervir de paſſage aux Barques. On voit dans la partie Sud-Oueſt, où les canaux ſont en grand nombre, une Tour de brique; & vis-à-vis la plus méridionale des deux portes, ſur la Riviere de Kin, un Pont compoſé de ſeize Barques plates, long de quarante braſſes. Ning-po n'a point d'autres Bâtimens qui méritent la moindre remarque; à l'exception néanmoins des *Pay-lans* ou *Pay-fans*; c'eſt ce que les Européens nomment des arcs de triomphe. Les rues, qui ont déja peu de largeur, paroiſſent encore rétrecies par les appentis qui ſont au-deſſus des boutiques. Deux caroſſes de l'Europe n'y paſſeroient pas facilement. La Ville fut ruinée dans les dernieres guerres; mais s'étant fort bien rétablie, elle eſt aujourd'hui pourvûe d'une nombreuſe garniſon.

Entrée du Port.

L'entrée de Ning-po eſt difficile, ſur-tout pour les grands Vaiſſeaux. La barre n'a pas plus de quinze pieds d'eau dans les hautes marées. On laiſſe ſur la gauche Tin-hay-hyen (9), une des Villes de ſa dépendance, qui repréſente dans ſa forme une quarré oblong, de mille toiſes Françoiſes de tour. Elle eſt commandée par une Citadelle, qui eſt ſituée ſur un rocher fort élevé, au pied duquel tous les Vaiſſeaux doivent néceſſairement paſſer à la portée du piſtolet. Ils s'avancent, avec le ſecours d'une ſeule marée, par une très-belle riviere, large de cent cinquante toiſes, ſur ſept ou huit de profondeur, & bordée de maiſons où l'on fait du ſel. La vûe s'étend juſqu'aux montagnes, entre des Villages & des plaines cultivées.

Son Commerce.

Les Marchands Chinois de Batavia & de Siam font chaque année le voyage de Ning-po, pour y acheter de la ſoie, qui eſt la plus belle de l'Empire. Ceux de Fo-kyen & des autres Provinces fréquentent continuellement cette Ville. Son Commerce n'eſt pas moins conſiderable au Japon, parce qu'elle n'eſt qu'à deux journées du Port de Nangazaqui. Elle y envoie de la ſoie, crue & travaillée, du ſucre, des drogues & du vin, pour en rapporter du cuivre, de l'or & de l'argent.

Iſle de Cheuchan, ſur la même Côte.

A dix-huit ou vingt lieues de Ning-po, on rencontre en mer l'Iſle de *Cheuchan*, où le Port eſt fort bon, mais peu avantageux pour le Commerce. En arrivant la premiere fois dans ces mers, les Anglois y mouillerent par hazard, après avoir fait des efforts inutiles pour découvrir Ning-po au travers de tant d'Iſles dont cette Côte eſt remplie (10). *Cunningham* (11) rapporte que les Chinois leur accorderent la liberté de s'y établir pour le Commerce, mais à condition qu'ils n'entreroient point à Ning-po. Cette Iſle, qui eſt la plus grande de

(9) On croît reconnoître ici une double méprise; car *Tin-hay-hyen*, qui eſt dans l'Iſle de *Cheu-chan*, à plus de neuf lieues de l'embouchure de la Riviere de Ning-po, eſt ici placée au lieu de *Chin-hay-hyen*; & la ſituation de cette derniere Ville eſt à droite en entrant dans la Riviere.

(10) Chine du Pere du Halde, p. 94. & ſuivantes.

(11) Cet Auteur fit le voyage de Cheuchan en 1700 ou 1701. Il écrit *Chu-ſan*.

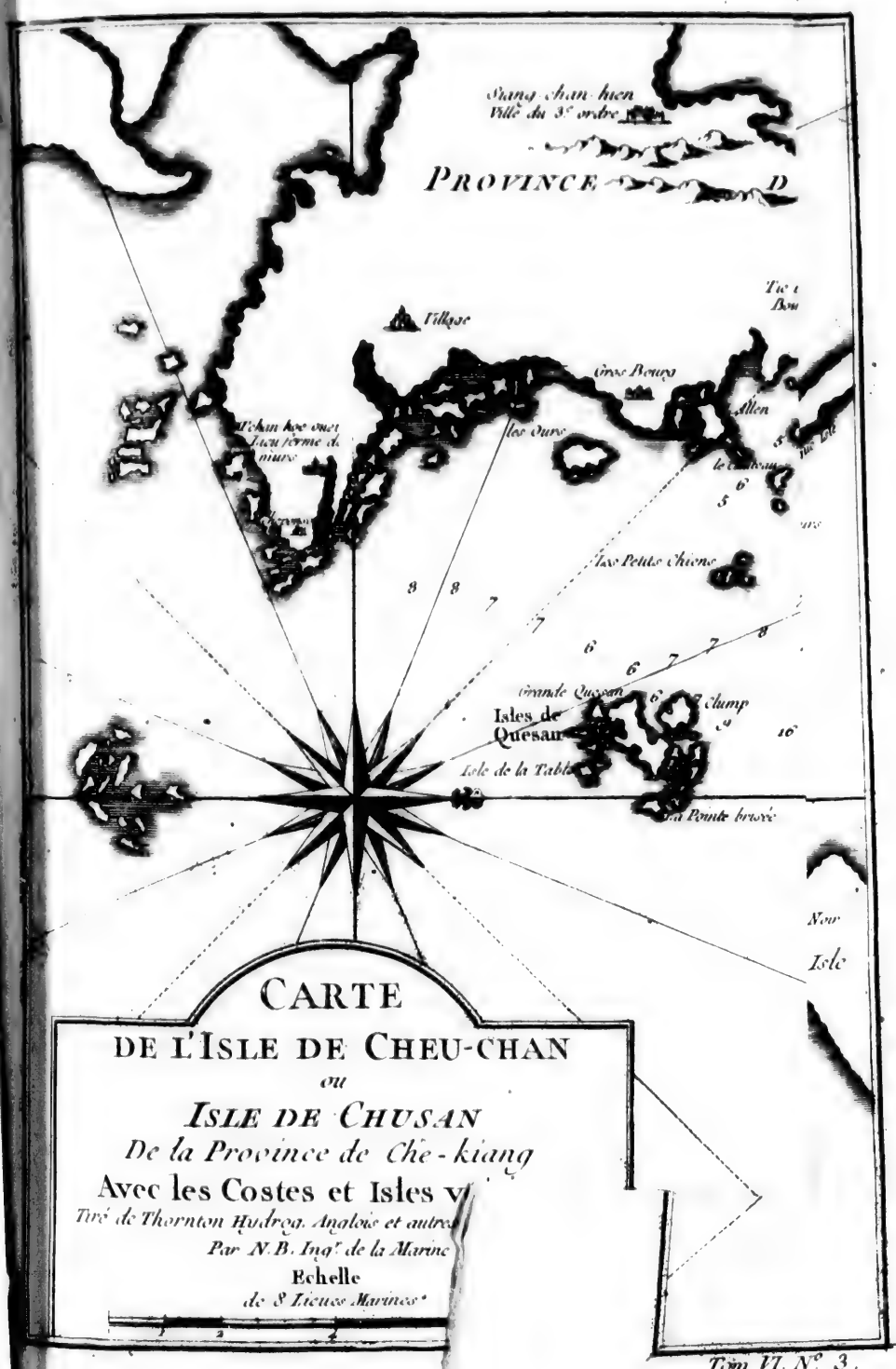

CARTE
DE L'ISLE DE CHEU-CHAN
ou
ISLE DE CHUSAN
De la Province de Che-kiang
Avec les Costes et Isles v
Tiré de Thornton Hydrog. Anglois et autres
Par N.B. Ingr de la Marine
Echelle
de 8 Lieues Marines

CARTE
DE L'ISLE DE CHEU-CHAN
ou
ISLE DE CHUSAN
De la Province de Che-kiang
Avec les Costes et Isles voisines

Tiré de Thornton Hudreo. Analoise et autres Navigateurs

Par N.B. Ingr de la Marine

Echelle
de 8 Lieues Marines

8 L

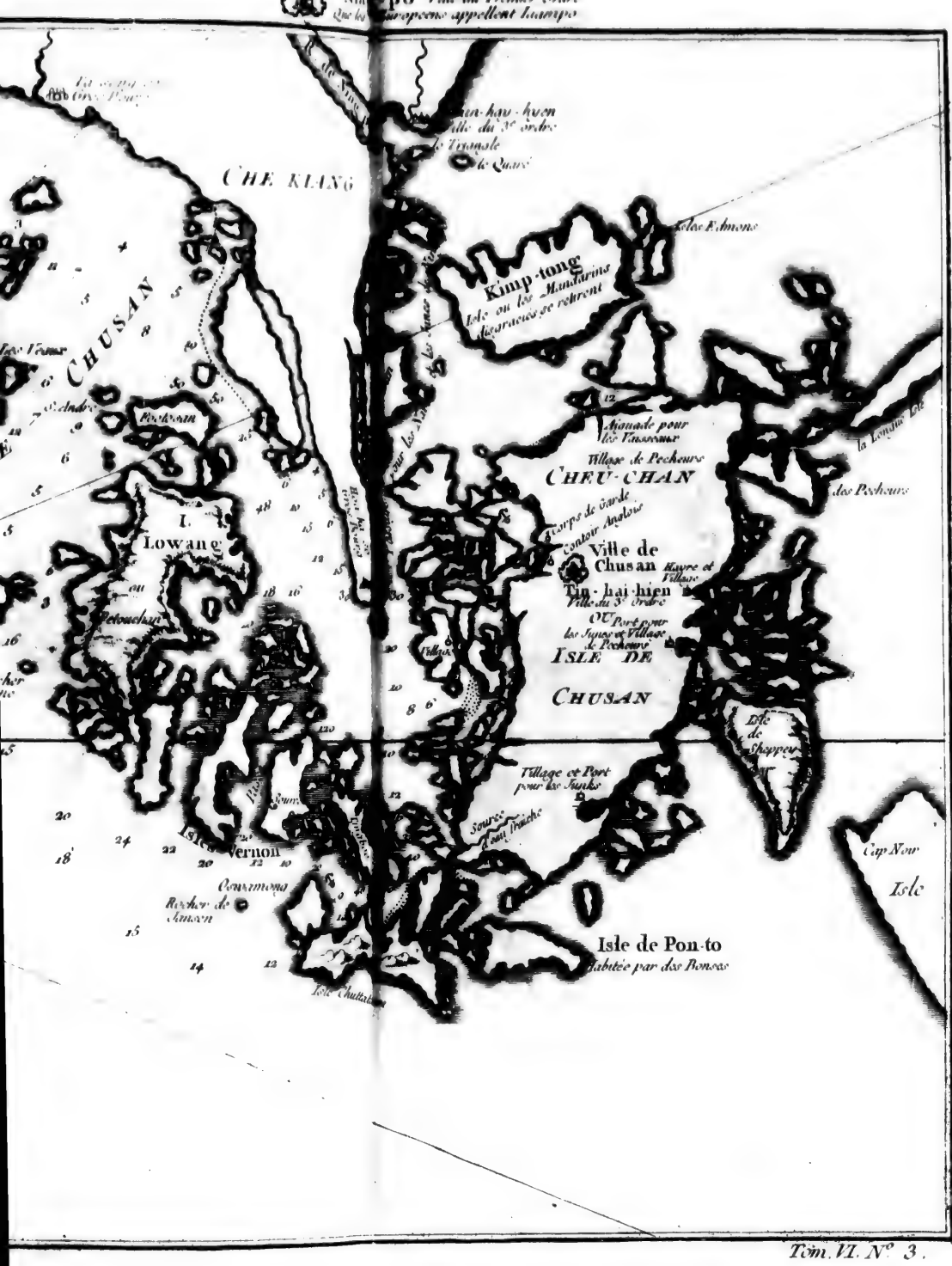
Ningpo Ville du Premier Ordre
Que les Europeens appellent Liampo
CHE KIANG
CHUSAN
Kiup-tong
Isle ou les Mandarins
Etrangers se retirent
Isle Emmons
Village de Pecheurs
CHEU-CHAN
la Longue Isle
des Pecheurs
Ville de
Chusan
Tin-hai-hien
Ville du 3e Ordre
ISLE DE
CHUSAN
Isle de Shepper
Village et Port
pour les Junks
Isle Vernon
Cap Nor
Isle
Isle de Pon-to
habitée par des Bonzes
Tom. VI. N° 3.

la Côte, a huit ou neuf lieues de longueur de l'Eſt à l'Oueſt, & quatre ou cinq de largeur. Elle n'eſt qu'à trois lieues de la pointe de *Khi-tu*, que les Portugais ont nommé le Cap de *Liampo*. Le Port eſt ſitué à la pointe Oueſt de l'Iſle. Il eſt ſûr, & d'autant plus commode, que les Vaiſſeaux peuvent y mouiller à la portée de la voix du Comptoir, qui eſt fort près du rivage, dans une vallée fort baſſe. Environ deux cens maiſons, qui environnent cet édifice, ne ſont habitées que par des hommes, pour les néceſſités du Commerce. Leurs femmes demeurent dans une Ville qui eſt à trois quarts de mille de la Côte, & ceinte d'un mur d'environ trois milles de tour, flanqué de vingt-deux baſtions quarrés. Elle a trois portes, qui ſont défendues par quelques vieux canons de fer, dont on ne fait guéres d'uſage. C'eſt la réſidence du Chong-ping (12) ou du Gouverneur, avec trois ou quatre mille pauvres Habitans, la plûpart ſoldats ou pêcheurs, qui n'ont pour logement que des cabanes. La permiſſion du Commerce étoit ſi recente, dans l'année dont parle Cunningham, qu'elle n'avoit point encore attiré les Négocians d'un certain ordre. L'Iſle d'ailleurs eſt aſſez peuplée. Elle produit toutes ſortes de beſtiaux, de volaille, de légumes & d'autres proviſions; mais les Marchands y viennent de Ning-po, de Hang-cheu, de Nan-king & des autres Villes du Continent. Le thé croît ici ſur les montagnes; mais il y eſt moins bon que dans les Provinces de la Chine.

GEOGRAPHIE DE LA CHINE.

Pointe de Khi-tu, ou Cap de Liampo.

Ville de Cheu-chan.

Produ[illegible] de l'Iſle.

A trois milles de Cheu-chan eſt l'Iſle de *Pon-to*, qui en a cinq ou ſix de circonférence. Depuis plus de ſeize cens ans cette Iſle eſt un pélerinage célebre (13). L'Empereur étoit reſolu d'y aller faire ſes dévotions le jour anniverſaire de ſa naiſſance, dans la quarantiéme année de ſon regne (14); mais il fut détourné de ce voyage par les Mandarins, qui lui repréſenterent que l'Iſle de *Pon-to* eſt fort ſujette au tonnerre. Elle n'a pour Habitans que trois mille *Hochangs*, ou Bonzes vivans dans le célibat, qui y ont bâti quatre cens Temples. Ils ſont gouvernés par deux Grands-Prêtres. Leurs maiſons ſont les meilleures de cette partie de la Chine. L'Iſle a pluſieurs grands chemins, dont quelques-uns ſont plantés d'arbres & fort ornés. Les Jonques qui font voile de Ning-po au Japon, touchent ici pour y faire leurs offrandes.

I[illegible] de Pon-to; fameu[illegible] pélerinage.

Elle n'eſt habitée que par des Bonzes.

A cinq lieues de Cheu-chan, vers Ning-po, on trouve une autre Iſle, nommée *Kimp-tong*, qui renferme, dit-on, des mines d'argent. C'eſt la retraite des Mandarins diſgraciés, qui ne cherchent plus qu'à mener une vie paiſible. Les autres Iſles aux environs, ſont, ou deſertes, ou habitées par des pêcheurs; mais il n'y en a point où les daims ne ſoient en abondance.

Iſle Kimp tong.

L'Iſle de *Cheu-chan* avoit été ravagée dans les dernieres guerres des Tartares, & demeura dans cette ſituation juſqu'en 1684, que la Ville fut rebâtie. Quatre ans après, le Pays commençant à ſe repeupler, la Cour y envoya un Gouverneur.

5. *Chau king-fu* eſt ſituée dans une des plus belles plaines du monde, & reſſemble beaucoup à Veniſe. Chaque rue a ſon canal, couvert de ponts d'une ſeule arche. Il n'y a point de côté de la Ville par où l'on n'y puiſſe entrer dans des Barques. Les rues qui bordent les canaux ſont grandes & belles, pavées de pierres blanches de ſix ou ſept pieds de long, & ornées d'arcs de triomphe. Les murs ont deux foſſés; l'un interieur, l'autre hors de l'enceinte. La grandeur de

(12) *Chun-peen* dans l'Original.

(13) Ce n'eſt pas Cheu-chan, comme Martini le rapporte.

(14) C'eſt-à-dire, en 1702.

GEOGRAPHIE DE LA CHINE.

la Ville, qui n'a pas moins de quatre lieues de circonférence, l'a fait diviſer en deux juriſdictions, qui ont chacune leur Gouverneur particulier, ſous les titres de *Chan-in* & de *Quey-ki*. Une partie des maiſons eſt bâtie de pierre de taille d'une blancheur extraordinaire; ce qui eſt preſque ſans exemple dans les autres Villes de la Chine. On tire cette pierre de la Montagne de *Nyau-men-chan*, à deux lieues de diſtance. Les Habitans de Chau-king paſſent, entre les Chinois, pour les plus verſés dans tous les points de la Loi. Quelques lumiéres qu'un Mandarin puiſſe s'attribuer, il ne manque point d'en prendre un pour *Syang-kong*, c'eſt-à-dire, pour Sécretaire. Cette Ville eſt célebre auſſi par le vin qui s'y fait, & par le Tombeau du grand *Yu*, un de ſes premiers Monarques, qui obtint le Trône pour recompenſe des ſervices qu'il avoit rendus à la Patrie, en reſſerrant les eaux de la mer qui inondoient une partie de l'Empire. On voit près de la Ville une Montagne remarquable, que ſa figure a fait nommer *Heu-chan*, ou Montagne du Singe. C'eſt un lieu où le Peuple s'aſſemble pour ſe rejouir.

Ville preſque entiere où les maiſons ſoient de pierre de taille.

Récompenſe pour les ſervices rendus à la patrie.

Tay-cheu fu.

6. *Tay-cheu-fu* eſt ſituée ſur une riviere, dans un Pays environné de montagnes. Cette Ville eſt beaucoup moins conſiderable que la précédente; mais elle eſt remarquable par une ſorte de grande Raye qu'on prend dans la Mer voiſine, & dont la peau ſert à quantité d'uſages, ſur-tout à faire des fourreaux de poignards. Auſſi le Commerce en eſt-il conſiderable, tant au Japon que dans toutes les parties de l'Empire.

Sorte de Raye qu'on y prend.

Kin-wha-fu.

7. *Kin-wha-fu* eſt au centre de la Province, ſur le bord d'une fort belle riviere. C'étoit autrefois une grande Ville, renommée par la beauté de ſes édifices. Mais les Tartares, aux armes deſquels elle réſiſta long-tems, en brûlerent une partie & ruinerent un grand pont qu'elle avoit du côté de l'Oueſt. Le riz croît ici en abondance, & le vin qu'on en fait eſt fort eſtimé dans le Pays. Il s'y fait auſſi un grand commerce de prunes ſéches & de jambons, qui ſe tranſportent dans toutes les Provinces. Les arbuſtes dont la fleur reſſemble à celle du jaſmin & de l'arbre à ſuif, ſont ici des richeſſes communes.

Kyu-cheu fu.

8. *Kyu-cheu-fu* eſt bâtie ſur une belle riviere, entre deux autres petites qui viennent ſe jetter dans la grande. C'eſt la plus méridionale de toutes les Villes de la Province. Elle borde Kyang-ſi & Fo-kyen; mais la route qui conduit dans la derniere de ces deux Provinces eſt extrêmement difficile. Elle commence à la Ville de Kyang-chan-hyen, d'où elle continue l'eſpace d'environ trente lieues par-deſſus des montagnes fort eſcarpées. On a été obligé d'en tailler une en degrés, qui ſerpentent à l'entour. On compte plus de trois cens marches de pierres plates, qui donnent beaucoup plus de facilité à monter. Cette route offre, par intervalles, de fort bonnes hôtelleries.

Nyen-cheu-fu.

9. Quoique les murs de *Yen-cheu-fu*, ou *Nyen-cheu-fu*, ſoient baignés par une riviere, qui tombe aſſez près de-là dans une autre où d'aſſez grandes Barques peuvent naviguer librement, elle n'eſt pas comparable aux autres Villes de la Province, ſoit pour la grandeur & la richeſſe, ſoit pour le nombre des Habitans. Son territoire eſt rempli de collines & de montagnes. On y trouve des mines, & l'arbre d'où diſtille le vernis. Le papier qui s'y fait n'eſt pas moins eſtimé.

When-cheu-fu.

10. *When-cheu-fu* eſt ſituée dans un terrain marécageux, fort près de la mer; mais la beauté de ſes édifices lui a fait donner le nom de petit *Hang-cheu*. La

marée vient jusqu'aux murs de la Ville, & sert à relever les avantages d'un Port commode. Le district de *When-cheu-fu* est divisé en plaines & en montagnes. Les plaines sont très-fertiles; mais quelques-unes des montagnes paroissent épouvantables à la vûe, particuliérement celles qui regardent la Province de Fo-kyen.

Chu-cheu-fu.

11. *Chu-cheu-fu* est située sur une belle riviere, qui est navigable jusqu'à la mer. Les montagnes qui l'environnent sont couvertes de beaux arbres, entre lesquels il se trouve quantité de pins, qu'on emploie pour bâtir les maisons & les Vaisseaux. On en voit de si gros, qu'ils sont capables de contenir trente hommes dans leur tronc. Les bords des ruisseaux offrent des forêts de bambous (15), dont quelques-uns ont plus de vingt pieds de hauteur. Les moindres sont hauts de dix. Cette espece de cannes étant coupée verte & dans sa fraîcheur, donne une eau qui a la propriété de rectifier le sang lorsqu'il est congelé par une meurtrissure ou par une chûte (16).

Positions des Places de Che-kyang, déterminées en 1714.

Positions des Places de la Province de Che-kyang.

Places.	*Latitudes.*	*Longitudes.*
Hang-cheu-fu, (17)	30 . 20 . 20	3 . 39 . 4.
Fa-yang-hyen,	30 . 4 . 57	3 . 27 . 7.
Yu-tsyen-hyen,	30 . 14 . 27	2 . 54 . 27.
Kya-hing-fu,	30 . 52 . 48	4 . 4 . 11.
Ping-hu-hyen,	30 . 43 . 00	4 . 17 . 24.
Hu-cheu-fu,	30 . 52 . 48	3 . 27 . 54.
Chang-hing-hyen,	31 . 1 . 10	3 . 14 . 27.
Yen-cheu-fu,	29 . 37 . 12	3 . 4 . 17.
Kyu-cheu-fu,	29 . 2 . 33	2 . 35 . 12.
Kay-wha-hyen,	29 . 9 . 15	2 . 7 . 18.
Kin-wha-fu,	29 . 10 . 48	3 . 22 . 27.
I-u-hyen,	29 . 20 . 15	3 . 43 . 15.
Yong-kang-hyen,	28 . 58 . 00	3 . 43 . 15.
Chau-ching-fu,	30 . 6 . 0	4 . 4 . 11.
Chang-yu-hyen,	29 . 59 . 14	4 . 25 . 7.
Ching-hyen,	29 . 26 . 0	4 . 14 . 17.
Ning-po-fu,	24 . 33 . 12	4 . 57 . 29.
Tse-ky-hyen,	30 . 1 . 24	4 . 48 . 50.
Ting-hay-hyen,	30 . 0 . 40	5 . 32 . 5.
Svang-chang-hyen,	29 . 34 . 48	5 . 13 . 37.
Tay-cheu-fu,	28 . 54 . 0	4 . 40 . 34.
Chu-cheu-fu,	28 . 23 . 36	3 . 37 . 34.
Win-cheu-fu,	28 . 2 . 13	4 . 22 . 7.

(15) Ce nom paroit être une corruption de *Mambu*, nom Italien de cette espece de cannes.

(16) Chine du Pere du Halde, p. 96. & suivantes.

(17) Suivant le Pere Noel, trente degrés quatorze minutes trente-quatre secondes de latitude.

GEOGRAPHIE DE LA CHINE.

Places.	*Latitudes.*	*Longitudes.*
Tay-chun-hyen,	27 . 34 . 48	3 . 21 . 50.
Pu-men-ſo,	27 . 15 . 36	1 . 6 . 58.
Nhiu-ya-quan,	27 . 11 . 45	4 . 10 . 0.
Chang-chan-hyen,	28 . 56 . 6	2 . 12 . 33.
Kyang-chan-hyen,	28 . 47 . 20	2 . 22 . 3.
Long-ſwen-hyen,	28 . 8 . 0	2 . 40 . 32.

§. VI.

HU-QUANG, ſixiéme Province.

Situation, bornes & fertilité de la Province de Hu-quang.

CETTE grande Province forme le centre de l'Empire, entre celles de ***Honan*** au Nord, de *Kyang nan* & de *Kyan-ſi* à l'Eſt, de *Quang tong* & *Quang-ſi* au Sud, de *Que-cheu*, de *Se-chuen* & de *Cheu-ſi* à l'Oueſt. Le Pays eſt preſqu'entiérement plat. Il conſiſte en campagnes ouvertes, qui ſont arroſées de lacs (18), de rivieres & de ruiſſeaux. Le poiſſon eſt en abondance dans les rivieres, & l'on voit toutes ſortes d'oiſeaux de mer ſur les lacs. On rencontre dans les plaines une multitude incroyable de beſtiaux. Les grains & les fruits y ont la même fécondité, ſur-tout les citrons & les oranges. Quelques montagnes produiſent du criſtal ou du talk. D'autres ſont couvertes d'herbes médicinales, & de vieux pins, qui ſervent à faire ces grands pilliers dont l'uſage eſt commun dans les édifices Chinois. Outre les mines de fer, d'étain, de *To-que-na-que* & d'autres métaux, qui ſont fort abondantes, on trouve de l'or dans le ſable des rivieres & des torrens qui deſcendent des montagnes.

On fabrique beaucoup de papier de cannes de bambous, qui croiſſent dans cette Province. Les petits vers qui produiſent de la cire, comme les abeilles, y ſont fort communs. En un mot, la Province de Hu-quang eſt ſi fertile, qu'on lui a donné le nom de Grenier de l'Empire. La grande riviere de *Yang-tſe-kyang*, qui la traverſe de l'Oueſt à l'Eſt, la diviſe en deux Parties (19); l'une, nommée *Hu-pe*, ou Partie du Nord; l'autre, qui ſe nomme ***Hu-nan***, ou méridionale. On compte dans la premiere huit Cités, ou Villes du premier ordre, & ſoixante du ſecond & du troiſiéme. La Partie méridionale contient cinquante-quatre Villes, tant *Cheus* que *Hyens*, ſubordonnées à ſept *Fus*; ſans compter les Bourgs, les Villages & les Villes fortifiées.

Elle eſt diviſée en deux Parties, Hu-pe & Hu-nan.

Villes de la Partie du Nord.

1. Vu-chang-fu,	1 *Cheus* &	9 *Hyens.*
2. Han-hyang-fu,	0	2
3. Nyan-lo-fu,	2	5

(18) Le Lac qui s'appelle Tong-ting-hu & qui eſt au milieu de la Province, a plus de quarante milles de long & trente cinq de large. Il communique au Zang-tſe-kyang, & reçoit, entr'autres rivieres, le Hong-kyang du Sud, & le Yeun-kyang de l'Oueſt.

(19) Celle du Sud eſt plus grande du double que l'autre.

4. Lyang-

4. Lyang-hyang-fu,	1 *Cheu* &	6 *Hyens.*
5. Yuen-hyang-fu,	0	7
6. Te-ngan-fu,	1	5
7. Hing-cheu-fu,	2	11
8. Whang-cheu-fu,	1	8

Description de Vu-chang fu.

1. *Vu-chang-fu* eſt tout à la fois Capitale des deux Parties de la Province & de la Partie du Nord. C'eſt la réſidence du *Tſòng-tu*, ou du Gouverneur général des deux Parties. Cette Ville, en y joignant *Han-yang-fu*, qui n'en eſt ſéparée que par la Riviere de Yang-tſe-kyang & par la petite Riviere de *Han*, eſt le lieu le plus peuplé & le plus fréquenté de toute la Chine. Vu-chang-fu ſeule peut être comparée avec Paris pour la grandeur. Han-yang-fu, qui s'étend par un de ſes fauxbourgs juſqu'à la jonction des Rivieres de Yang-tſe-yang & de Han, n'eſt point inférieur à Lyon ni à Rouen. Il y faut joindre un nombre incroyable de grandes & de petites Barques, qui n'eſt jamais, dit l'Auteur, au-deſſous de huit ou dix mille, répandu dans l'eſpace de plus de deux lieues au long des mêmes Rivieres. Entre ces Barques, il s'en trouve quelques centaines auſſi longues & auſſi hautes que celles de Nantes. Un voyageur qui obſerve, de quelqu'éminence, cette forêt de mâts d'un côté, & de l'autre la vaſte étendue de l'eſpace qui eſt couvert de maiſons, eſt forcé de reconnoître que l'Univers n'a rien, dans ce genre, qui approche d'un ſi beau ſpectacle.

Double Ville, & leur grandeur.

Nombre des Barques habitées.

Avantages de Vu-chang-fu pour le Commerce.

Comme on peut dire que cette grande Ville eſt au milieu de l'Empire, ſes communications ſont aiſées avec les autres Provinces par le Kyang, qui n'a pas ici moins de trois milles de largeur, quoiqu'il ſoit à cent cinquante lieues de la mer. Il eſt aſſez profond pour recevoir les plus grands Vaiſſeaux. Le territoire de Vu-chang-fu produit une abondance du meilleur thé & fournit beaucoup de papier aux autres Provinces. Ses montagnes donnent auſſi le plus beau criſtal de la Chine.

Description de Han yang fu.

2. *Han-yang-fu* n'eſt ſéparée de la Capitale, comme on vient de l'obſerver, que par le *Kyang*, & par la Riviere de *Han*, dont elle tire ſon nom. Elle a dans ſes murs & au dehors pluſieurs lacs, qui ſont remplis de poiſſon & couverts d'oiſeaux de riviere. Les avantages de ſa ſituation pour le Commerce rendent ſes Habitans fort riches. On y remarque une Tour d'une grande hauteur, élevée anciennement à l'honneur d'une jeune fille, dont l'innocence & la vertu furent juſtifiées, dit-on, par un prodige. Han-chuen-hyen, ſeule Ville de la dépendance de *Han yang-fu*, eſt tout-à-fait environnée de lacs & de rivieres. Son diſtrict produit pluſieurs eſpeces d'oranges & de citrons; mais jamais ils n'arrivent à leur pleine maturité.

3. La Ville de *Ngan-lo-fu* eſt bâtie ſur la Riviere de Han, dans une vaſte plaine, également agréable & fertile. Elle n'a point d'autre diſtinction que l'avantage de s'être enrichie, par ſon commerce avec les deux Villes précédentes.

Syang-yang fu.

4. *Syang-yang-fu*, ſituée auſſi ſur le Han, tire du Commerce les mêmes fruits que Ngan-lo. On trouve beaucoup d'or dans les rivieres de ſon diſtrict, & ſes montagnes en offriroient vraiſemblablement des mines fort riches s'il étoit permis d'y creuſer. Elles fourniſſent le *Lapis armenus*, du vitriol, & une ſorte de pierre verte, qui eſt fort utile pour la peinture. On y voit auſſi quan-

GEOGRAPHIE DE LA CHINE.

tité de gros pins, dont on fait des pilliers ; de la joubarbe & d'autres Plantes médicinales.

Yuen-yang-fu.

5. La Ville de *Yuen-yang-fu* eſt la plus ſeptentrionale de cette Province. Sa ſituation eſt ſur la Riviere de Han, dans une aſſez grande plaine, qui eſt environnée de montagnes d'une pente aſſez douce. Outre pluſieurs ſortes de Simples, elles renferment d'excellentes mines d'étain. La terre eſt fertile dans toutes les parties du diſtrict. Il y croît un arbuſte remarquable, qui s'attache aux arbres comme le lierre & le houx. Sa fleur eſt d'un jaune-pâle, & les extrêmités de ſes branches ont la fineſſe d'un fil de ſoie. *Chu-chan-hyen*, Ville de la dépendance d'Yuen-yang-fu, eſt ſituée ſur une Riviere qui ſe jette dans le Han, & dont les eaux ont une double vertu, qu'on attribue à certains ſels dont elles ſont impregnées. Elles ſervent à nétoyer les étoffes de ſoie de toutes leurs taches, & à aiguiſer les inſtrumens de fer.

Vertus de l'eau d'une Riviere.

6. *Te-ngan-fu* eſt bâtie ſur une riviere qui tombe aſſez près de ſes murs dans le *Yang-tſe-kyang*, & qui communique, par pluſieurs bras, avec les lacs voiſins. Tout ſon diſtrict, qui eſt environné de montagnes au Nord, & de riviéres au Sud, eſt extrêmement fertile. Il eſt célebre par une ſorte de cire blanche, qui vient des petits vers dont on a parlé. On en fait des chandelles plus blanches que la cire ordinaire, plus lumineuſes & d'une odeur plus agréable.

Kin-cheu fu. Sa grandeur & ſa force.

7. *Kin-cheu-fu* eſt une aſſez belle Ville, où le Commerce eſt floriſſant, & qui n'eſt guéres moins peuplée que la Capitale. Un ſimple mur la diviſe en deux parties ; l'une poſſedée par les Chinois, l'autre par des Tartares qui compoſent la garniſon. On dit en proverbe, » que celui qui eſt maître de Kin-cheu peut diſ» poſer du Maître de la Chine. L'uſage des Chinois eſt de bâtir une Citadelle dans toutes les Villes dont la ſituation eſt importante. Avec cette défenſe, Kin-cheu eſt environnée de lacs, remplis de poiſſon, qui ſervent également à rendre la perſpective agréable & le terroir fertile.

Wang-cheu-fu, Ville delicieuſe.

8. La ſituation de *Wang-cheu-fu* ſur le grand Kyang, ſa proximité de la Capitale & le nombre de lacs dont elle eſt entourée, en rendent le ſéjour délicieux. Auſſi eſt-elle extrêmement peuplée & n'eſt-elle inferieure qu'à peu d'autres Villes pour le Commerce. Il y arrive continuellement un nombre incroyable de Barques. On prend dans la riviere quantité de grandes & de petites tortues, que les Grands nourriſſent dans leurs jardins & dans leurs maiſons de plaiſance. Les Habitans font des liqueurs fortes, & ſi ſpiritueuſes, qu'elles prennent feu à l'inſtant ; mais ſans laiſſer de mauvaiſe odeur. On trouve auſſi dans ce canton d'excellens châteigniers, d'une groſſeur extraordinaire. Tout le diſtrict de *Wang-cheu-fu* eſt admirablement bien cultivé, & fort agréable par l'abondance de ſes eaux. Quelques-unes de ſes montagnes, du côté du Nord, ſont couvertes de belles forêts. Il en ſort des ruiſſeaux d'eau vive, qui donnent un goût délicieux au thé.

Villes de la Partie méridionale.

Hu-nau ; t Partie méridionale de la Province de Hu-quang.

Chang-cha-fu,	*qui a ſous elle* . . .	1 *Cheu* &	11 *Hyens.*
2. You-cheu-fu,	. . . . .	1	3
3. Pau-hing-fu,	. . . . .	1	2

4. Hing-cheu-fu, ...	1 *Cheu* &	. 11	*Hyens.*
5. Chang-te-fu, ...	0	6	
6. Ching-cheu-fu, ...	1	6	
7. Yung-cheu-fu, ...	1	7	

Description de Chang-cha-fu.

1. *Chang-cha-fu* eſt la principale Ville de *Hu-nan*, ou de la Partie méridionale de Hu-quang. Elle eſt ſituée ſur une grande riviere, qui communique au Lac de *Tong-ting-hu*. La facilité que les Habitans ont à conduire l'eau des lacs & des rivieres dans la plus grande partie de ce diſtrict, par des machines qu'on a déja repréſentées, le rendent très-fertile & très-riche. On prend beaucoup de poiſſon dans ces rivieres, ſur-tout un grand nombre de lamproies. Le Pays eſt diviſé en plaines & en montagnes. La partie montagneuſe produit de très-beau cinabre, & quantité d'une ſorte de talc, qui, étant calciné & mêlé avec du vin, eſt employé dans la médecine comme un merveilleux préſervatif pour la ſanté.

Fête inſtituée à l'honneur d'un Mandarin aimé du Peuple.

Un Mandarin, Gouverneur d'une Ville ſoumiſe à Chang-cha-fu, que ſa vertu avoit rendu cher au Peuple, s'étant noyé au paſſage d'une riviere, on établit à l'honneur de ſa mémoire une fête qui ſe célebroit le cinquiéme jour de la Lune, & qui fut enſuite obſervée dans tout l'Empire. On la ſolemniſoit par des jeux & des combats ſur l'eau dans les Barques du ſerpent. Le prix étoit autrefois conſiderable pour les vainqueurs. Mais comme cette ſorte d'amuſement étoit ſouvent accompagné de quelqu'accident funeſte, on l'a preſqu'entiérement ſupprimé.

You-cheu-fu. Beauté de la ſituation.

2. La ſituation de *You-cheu-fu* eſt admirable. Cette Ville ſe trouve placée ſur le bord du *Yang-tſe-kyang* & du *Tong-ting-fu*; ce qui la rend une des plus riches de l'Empire, par la facilité du Commerce. Le Lac de Tong-ting-fu eſt remarquable par la grandeur de ſa circonference, qui n'a pas moins de quatre-vingt lieues; par l'abondance de ſes eaux, ſur-tout dans certaines ſaiſons, & par la quantité ſurprenante de ſon poiſſon. Il reçoit deux des plus grandes rivieres de la Province, qui en ſortent, après l'avoir traverſé, ſans aucune diminution ſenſible. Le diſtrict de You-cheu-fu eſt diviſé par ce Lac. Sa fertilité eſt extraordinaire dans toutes ſes parties. Il produit en abondance différentes eſpeces de limons & d'oranges. Pluſieurs de ſes montagnes ſont couvertes de forêts, ſur-tout de pins. On trouve dans quelques-unes le *Lapis armenus*, & la pierre verte, qui, réduite en poudre, forme une couleur admirable pour la peinture. D'autres produiſent du talc, & des petites pierres noires, dont la poudre impalpable eſt un excellent remede pour l'eſquinancie & les autres maux de gorge.

Pau-hing-fu.

3. *Pau-hing-fu* eſt ſituée ſur la Riviere d'In-kyang, qui tombe dans le Hang-kyang, & celle-ci dans le Lac Tong-ting. Son territoire conſiſte dans des vallées fertiles & de fort belles plaines, excepté vers la Province de Quang-ſi, où il eſt montagneux. Au Nord de *Kang-cheu*, une des Villes de ſa dépendance, la Riviere tombe des rochers avec une prodigieuſe rapidité. On y a élevé un pilier de cuivre, où les Matelots attachent leurs Barques juſqu'à ce qu'ils ayent pris des meſures pour remonter le courant ſans danger.

Hing-cheu-fu.

4. *Hing-cheu-fu*, Ville aſſez grande, eſt ſituée à la jonction de deux rivieres qui renferment une partie de ſon territoire. Ses montagnes ſont fort agréables & bien cultivées, ou couvertes d'arbres toujours verds. Le Pays fournit beau-

GEOGRAPHIE DE LA CHINE.

coup de gibier, & n'eſt pas ſans mines d'or & de cuivre, qui demeurent fermées. On y fait de très-bon papier. Toutes les commodités de la vie y ſont en abondance.

Chang-te-fu.

5. *Chang-te-fu* eſt une grande Ville, bâtie ſur la Riviere d'Yuen-yang, aſſez près du grand Lac Tong-ting. Son diſtrict n'eſt pas d'une grande étendue; mais le Pays eſt un des plus fertiles de la Province; & ſa riviere, qui eſt navigable preſque depuis ſa ſource juſqu'au Lac, y rend le Commerce floriſſant. On y remarque une eſpece particuliere d'oranger, qui ne porte du fruit qu'après la ſaiſon des autres; ce qui lui a fait donner le nom d'oranger d'hyver. L'orange en eſt délicieuſe. Dans les montagnes, on trouve un grand nombre de daims, & des cedres, dont le fruit, ſans être bon à manger, jette un parfum fort agréable. On y voit auſſi le *Lapis armenus*, & quelquefois de la manne.

Ching-cheu-fu.

6. *Ching-cheu-fu* eſt ſituée dans un angle formé par deux rivieres. Le Pays eſt arroſé par une multitude de ruiſſeaux. Ses montagnes, qui ſont en grand nombre, produiſent beaucoup de vif-argent, de lapis-armenus, & de ces pierres vertes qui ſervent à la peinture. Elles ne manquent pas non-plus de mines d'or & d'argent. Les Habitans de ces montagnes n'ont pas la politeſſe qui paroît commune aux Chinois. C'eſt une race dure & ſauvage, qui paſſe pour une colonie de Barbares.

Yung-cheu-fu.

7. *Yung-cheu-fu*, Ville la plus méridionale de cette Province, eſt ſituée entre des montagnes couvertes de verdure, ſur une riviere qui tombe un peu plus loin dans le Syang-kyang, & dont l'eau eſt ſi claire, que dans les endroits les plus profonds on peut compter les cailloux & les plus petites pierres. Son territoire, quoique montagneux, eſt très-bien cultivé. On y voit croître, en divers lieux, quantité de bambous, & du *Lyan-wha* à fleurs jaunes, qui eſt fort rare dans les autres Provinces.

Autres Villes du même diſtrict.

Outre les huit Villes de la dépendance d'Yung-cheu-fu, on trouve dans le même canton deux Villes du ſecond ordre, qui ne dépendent d'aucun *Fu*, & qui ont même un droit de juriſdiction ſur quelques autres Villes. La premiere, qui ſe nomme *Tſin-cheu*, ſur les bords de *Quey-cheu*, a ſous elle trois Villes du troiſiéme ordre. La ſeconde, nommée *Ching-cheu*, eſt une grande Ville très-bien peuplée, qui eſt ſituée entre deux rivieres & qui commande à cinq Villes du même ordre, toutes ſituées ſur les bords du Quang-tong (20).

Poſitions des Places de HU-QUANG, *déterminées en 1716.*

Poſitions des Places de la Province de Huquang.

Places.	*Latitudes.*	*Longitudes.*
TSIN-lau-wey,	27 . 4 . 48	7 . 54 . 30.
Tyen-que-hyen,	26 . 48 . 0	7 . 28 . 16.
Tong-tau-hyen,	26 . 16 . 48	7 . 0 . 0.
U-kang-cheu,	26 . 34 . 24	5 . 58 . 39.
Tong-ngan-hyen,	26 . 13 . 12	5 . 15 . 0.
Tau-cheu,	25 . 32 . 27	5 . 0 . 0.

(20) Chine du Pere du Halde, p. 100. & ſuiv.

Places.	*Latitudes.*	*Longitudes.*
Ning-yeun-hyen,	25 . 32 . 54	4 . 40 . 59.
Que-yang-cheu,	25 . 48 . 0	4 . 5 . 27.
Hing-ning-hyen,	25 . 54 . 0	3 . 29 . 16.
Que-tong-hyen,	26 . 3 . 36	2 . 54 . 30.
Yong-ning-hyen,	26 . 4 . 48	3 . 43 . 39.
Yong-cheu-fu,	26 . 8 . 24	4 . 55 . 40.
Ku-cheu,	26 . 29 . 48	4 . 42 . 10.
Lay-yang-hyen,	26 . 29 . 48	3 . 47 . 42.
Cha-lin-cheu,	26 . 53 . 40	3 . 5 . 27.
Hang-cheu-fu,	26 . 53 . 12	4 . 5 . 30.
Pau-king-fu,	27 . 3 . 36	5 . 7 . 10.
Yeun-cheu,	27 . 24 . 30	7 . 3 . 10.
Sin-wha-yeu,	27 . 32 . 24	5 . 18 . 48.
Hang-chang-yeu,	27 . 14 . 24	3 . 50 . 40.
Lyang-tau-hyen,	27 . 52 . 30	3 . 46 . 38.
Chang-cha-fu,	28 . 12 . 0	3 . 41 . 43.
Ngan-wha-hyen,	28 . 13 . 12	5 . 2 . 40.
Ching-cheu-fu,	28 . 22 . 25	6 . 20 . 0.
Tau-yeun-hyen,	28 . 52 . 10	5 . 17 . 21.
Yeun-kyang-hyen,	28 . 45 . 30	4 . 15 . 0.
Ping-kyang-hyen,	28 . 42 . 20	3 . 4 . 5.
Tong-ching-hyen,	29 . 15 . 36	2 . 41 . 55.
Yo-cheu-fu,	29 . 24 . 0	3 . 34 . 5.
Tfong-yang-hyen,	29 . 33 . 38	2 . 28 . 48.
Kong-ngan-hyen,	30 . 1 . 0	4 . 31 . 10.
Chi-men-hyen,	29 . 30 . 30	5 . 5 . 27.
Chang-te-fu,	29 . 1 . 0	5 . 7 . 43.
Yong-ting-wey,	29 . 7 . 12	6 . 4 . 5.
Che-cheu-wey,	30 . 15 . 56	7 . 2 . 35.
Chang-yang-hyen,	30 . 32 . 24	5 . 21 . 56.
King-cheu-fu,	30 . 26 . 40	4 . 23 . 40.
I-lin-cheu,	30 . 49 . 0	5 . 18 . 10.
Myen-yang-cheu,	30 . 12 . 22	3 . 16 . 50.
Que-cheu,	30 . 57 . 36	5 . 50 . 27.
Pau-kong-hyen,	31 . 54 . 0	5 . 14 . 18.
Chu-chan-hyen,	32 . 8 . 35	6 . 8 . 10.
Yeun-yang-fu,	39 . 49 . 20	5 . 36 . 49.
Ku-ching-hyen,	32 . 18 . 0	4 . 48 . 40.
Lyang-yang-fu,	32 . 6 . 0	4 . 22 . 44.
Sui-cheu,	31 . 46 . 48	1 . 10 . 20.
Hing-que-cheu,	29 . 31 . 56	1 . 22 . 48.
Wang-cheu-fu,	30 . 26 . 24	1 . 39 . 35.
Han-yang-fu,	30 . 34 . 38	2 . 18 . 23.
Vu-chang-fu,	30 . 34 . 50	2 . 15 . 0.

GEOGRAPHIE DE LA CHINE.

§. VII.

HO-NAN, ſeptiéme Province.

Bornes de la Province de Ho-nan.

LEs bornes de cette Province ſont, au Nord, les Provinces de *Pe-che-li* & de *Chan-ſi*; à l'Oueſt, celle de *Chen-ſi*; au Sud, celle de Hu-quang; & à l'Eſt, celle de Chan-tong. Elle eſt arroſée par le *Whang-ho*, ou la Riviere jaune. On l'a ſurnommée *Chong-wha*, c'eſt-à-dire, *fleur du milieu*, parce qu'elle eſt ſituée preſqu'au milieu de la Chine.

Sa beauté & ſes productions.

Les Chinois racontent que *Fo-hi*, l'ondateur de leur Monarchie (21), & d'autres anciens Empereurs, invités par l'agrément & la fertilité de ce Pays, y établirent leur réſidence. En effet, l'Univers n'a point de lieu qu'on puiſſe lui comparer. L'air y eſt temperé. Il eſt pur & ſain. Les beſtiaux, les grains & les fruits y croiſſent en abondance, ſans en excepter ceux de l'Europe. On y trouve toutes les eſpeces d'oranges & de grenades. Trois livres de farine n'y coûtent pas plus d'un ſol. La quantité de bled, de riz, de ſoie & d'étoffes que la Province fournit à titre de tribut, paroît ſurprenante. Si l'on excepte le côté de l'Oueſt, qui eſt bordé par des montagnes couvertes de forêts, tout le reſte du Pays eſt plat; mais ſi bien arroſé, & cultivé avec tant de ſoin, qu'on s'imagine voyager dans un vaſte jardin. Auſſi les Chinois lui en donnent-ils le nom.

Qualité ſinguliere de l'eau d'un Lac.

Entre ſes curioſités, on remarque un Lac, dont l'eau donne un luſtre inimitable à la ſoie; propriété ſi ſinguliere dans un Empire où la ſoie eſt une des principales richeſſes, qu'il attire un grand nombre d'ouvriers pour les manufactures. Le diſtrict de *Nan-yang*, qui eſt une des Villes ſubalternes de la Province, produit une eſpece de ſerpens, dont la peau, marquetée de petites taches blanches, paſſe pour un remede contre la paralyſie, lorſqu'elle a trempé dans le vin.

Villes, & diviſion des diſtricts.

Outre les Forts, les Châteaux & les Places de guerre, la Province de Ho-nan contient huit *Fus*, ou Villes du premier ordre; & cent-deux du ſecond & du troiſiéme.

1. Kay-fong-fu, . .	*qui gouverne* . .	4	*Cheus* & .	30 *Hyens.*
2. Que-tefu, ...		1	. . . .	8
3. Chang-te-fu, ...		1	. . . .	6
4. We-kyun-fu, ...		0	. . . .	5
5. Whay-king-fu, ...		0	. . . .	6
6. Ho-nan-fu, ...		1	. . . .	13
7. Nan-yang-fu, ...		2	. . . .	10
8. Zhu-ning-fu, ...		2	. . . .	12

Deſcription de Kay-fong-fu, Capitale de la Province.

1. *Kay-fong-fu*, Capitale de la Province de *Ho-nan*, eſt une grande Ville, riche & bien peuplée, qui eſt ſituée à quatre milles & demi du Whang-ho, au milieu d'une plaine ſpacieuſe & ſoigneuſement cultivée. Mais ſa ſituation

(21) *Fo-hi*, ſuivant la Chronologie Chinoiſe, commença ſon regne deux mille neuf cens cinquante-deux ans avant l'Ere chrétienne.

GEOGRAPHIE DE LA CHINE.

eſt dans un lieu ſi bas, que l'eau de la riviere eſt plus haute que la Ville. Pour la garantir de l'inondation, il a fallu conſtruire de grandes digues, qui regnent au long du Whang-ho pendant l'eſpace de trente lieues. En 1642, la Ville ayant ſoutenu un ſiége de ſix mois, contre une armée de cent mille Rébelles, le Commandant des troupes qui vinrent à ſon ſecours s'imagina que le meilleur expédient pour la délivrer étoit d'abbattre les digues & d'inonder la plaine. Mais le débordement des eaux fut ſi violent, qu'ayant inondé la Ville même, il y fit périr trois cens mille Habitans. Il paroît qu'avant cette infortune, ſa circonference étoit de trois lieues. Quoiqu'elle ait été rebâtie, les réparations n'ont point été aſſez ſomptueuſes pour la mettre au rang des plus belles Villes de la Chine.

Elle périt par une inondation.

2. *Que-te-fu* eſt ſituée au milieu d'une vaſte plaine, entre deux belles rivieres. Toutes les Villes de ſa dépendance ſont riches & fort peuplées. Le Pays eſt cultivé avec autant d'induſtrie que de ſoin. Il eſt ſans montagnes. L'air y eſt très-pur, & la terre fertile en toutes ſortes de grains & de fruits. Les oranges & les grenades y croiſſent en abondance.

Que-te fu.

3. *Chang-te-fu* appartient à la partie méridionale de la Province, qui eſt ici fort reſſerrée par les Provinces de *Pe-che-li* & de *Chan-ſi*. Le diſtrict de cette Ville, quoique d'aſſez peu d'étendue, reçoit beaucoup de fertilité des rivieres qui l'arroſent. Elles ſont remplies de poiſſon, entre lequel il s'en trouve un qui reſſemble au crocodile, & dont la graiſſe une fois enflammée ſe conſume entiérement ſans pouvoir s'éteindre. Les montagnes du canton de Chang-te-fu produiſent des pierres d'aimant & diverſes ſortes d'abſynthe. Une de ces montagnes eſt ſi eſcarpée, que les Habitans ſe retirent pendant la guerre ſur une plaine aſſez large qui ſe trouve au ſommet, & s'y tiennent tranquillement comme dans un aſile inacceſſible.

Chang te-fu.

Retraite inacceſſible des Habitans.

4. *W'e-kyun-fu* eſt ſituée ſur une riviere, dans une contrée ſabloneuſe, qui forme le plus mauvais terroir de la Province. Son diſtrict eſt reſſerré, comme le précédent, par les Provinces de *Pe-che-li* & de *Chan-ſi*. Si l'on excepte quelques montagnes, vers la ſeconde de ces deux Provinces, le reſte du Pays eſt plat & fort bien cultivé.

W'e kyun fu.

5. Le territoire de *Whay-king-fu* eſt d'une très-petite étendue. Du côté du Nord, il eſt ſéparé de la Province de *Chan-ſi* par des montagnes, & du côté du Sud par la grande Riviere du Whang-ho. L'air y eſt fort ſain & la terre extrêmement fertile. Ce canton fournit toute la Province, de Simples & d'Herbes médicinales.

Whay-king fu.

6. *Ho-nan-fu*, qui porte le nom de la Province, eſt ſituée au milieu des montagnes, entre trois rivieres. Les Chinois étoient autrefois perſuadés que cette Ville étoit le centre du Monde, parce qu'elle ſe trouve placée au centre de leur Empire. Elle eſt fort grande & fort peuplée. Son diſtrict eſt ſpacieux; & quoiqu'environné de montagnes, il ne manque rien à ſa fertilité. *Ten-ſong-hyen*, une de ſes Villes ſubalternes, eſt fameuſe par une Tour que le fameux Cheu-kong y a bâti pour obſerver les Aſtres. On y voit encore un Inſtrument qui ſert à trouver la ligne méridienne, pour découvrir la hauteur du Pole & pour d'autres obſervations aſtronomiques. *Cheu-chong* vivoit plus de mille ans avant Jeſus-Chriſt; & les Chinois prétendent qu'il inventa la bouſſole.

Ho-nan-fu.

Ancien Obſervatoire Chinois.

A qui ils attribuent l'invention de la Bouſſole.

7. Le diſtrict de *Nan-yang-fu* eſt fort agréable, & d'une fertilité ſurpre-

Nan-yang-fu.

GEOGRAPHIE DE LA CHINE.

nante dans une très-grande étendue. Les provisions y sont si communes & à si bon marché, que des armées nombreuses y ont long-tems subsisté sans être incommodes aux Habitans. La Ville est située sur une petite riviere. Elle n'est ni grande, ni riche, ni bien peuplée. Les montagnes qui l'environnent produisent le lapis-armenus, & cette espece de serpens tachetés dont on a parlé dans la description générale de la Province.

Zhu-ning fu.

8. *Zhu-ning-fu* (22) est bâti sur la Riviere de *Yu-ho*. Son district, qui a beaucoup d'étendue, est mêlé de plaines & de montagnes, sur-tout vers le Sud & le Nord. Il est arrosé par plusieurs rivieres, qui le rendent fertile en grains & en fruits (23).

Position des Places de Ho-nan, déterminée en 1714.

Position des Places.

Places.	*Latitudes.*	*Longitudes.*
TSE-cheu,	36 . 25 . 15	1 . 55 . 30.
Chang-te-fu,	36 . 7 . 20	1 . 58 . 30.
Wey-que-fu (24),	35 . 27 . 40	1 . 12 . 50.
Whay-king-fu,	35 . 6 . 34	3 . 28 . 30.
Tong-quang-wey,	34 . 39 . 12	6 . 18 . 0.
Tyang-hyen,	34 . 31 . 20	4 . 16 . 30.
Si-chuen-hyen,	33 . 5 . 0	5 . 1 . 20.
Sin-ye-hyen,	32 . 40 . 25	4 . 3 . 30.
Pi-yang-hyen (25),	32 . 48 . 40	3 . 6 . 0.
Iu-ning-fu (26),	33 . 1 . 0	2 . 7 . 30.
Quang-cheu,	32 . 12 . 36	1 . 28 . 30.
Chang-ching-hyen,	31 . 55 . 31	1 . 10 . 30.
Song-tse-quan,	31 . 27 . 50	1 . 0 . 0.
Sin-yang-cheu,	32 . 12 . 25	2 . 28 . 30.
Nan-yang-fu,	33 . 6 . 15	3 . 53 . 55.
Chang-tfay-hyen,	33 . 19 . 20	2 . 6 . 0.
Lu-i-hyen,	33 . 56 . 50	0 . 54 . 0.
Yeu-ching-hyen,	33 . 38 . 20	2 . 23 . 50.
Ho-nan-fu,	34 . 43 . 15	4 . 0 . 50.
Tong-fong-hyen,	34 . 30 . 10	3 . 27 . 10.
Tong-yang-hyen (27),	34 . 52 . 40	2 . 44 . 30.
Tong-tse-hyen (28),	34 . 56 . 40	2 . 44 . 30.
Iefong-hyen,	35 . 55 . 0	1 . 21 . 0.
Kay-fong-fu,	34 . 52 . 5	1 . 55 . 30.
Chin-cheu,	34 . 42 . 0	1 . 26 . 0.
Che-ching-hyen,	34 . 8 . 20	0 . 57 . 0.
Kau-ching-hyen,	34 . 47 . 0	1 . 1 . 30.
Yu-ching-hyen,	34 . 38 . 35	0 . 19 . 30.
Que-te-fu,	34 . 28 . 40	0 . 37 . 30.

(22) Ou *Zhu-ning-fu* & *Ju-ning-fu*.
(23) Chine du Pere du Halde, p. 6. & 102.
(24) *We-kyun-fu* dans la Carte.
(25) *Ni-yang-hyen* dans la Carte Françoise.
(26) *Tu-ning-fu* dans la Carte.
(27) *Tong* dans la Carte.
(28) *Tong* dans la Carte.

§. VIII.

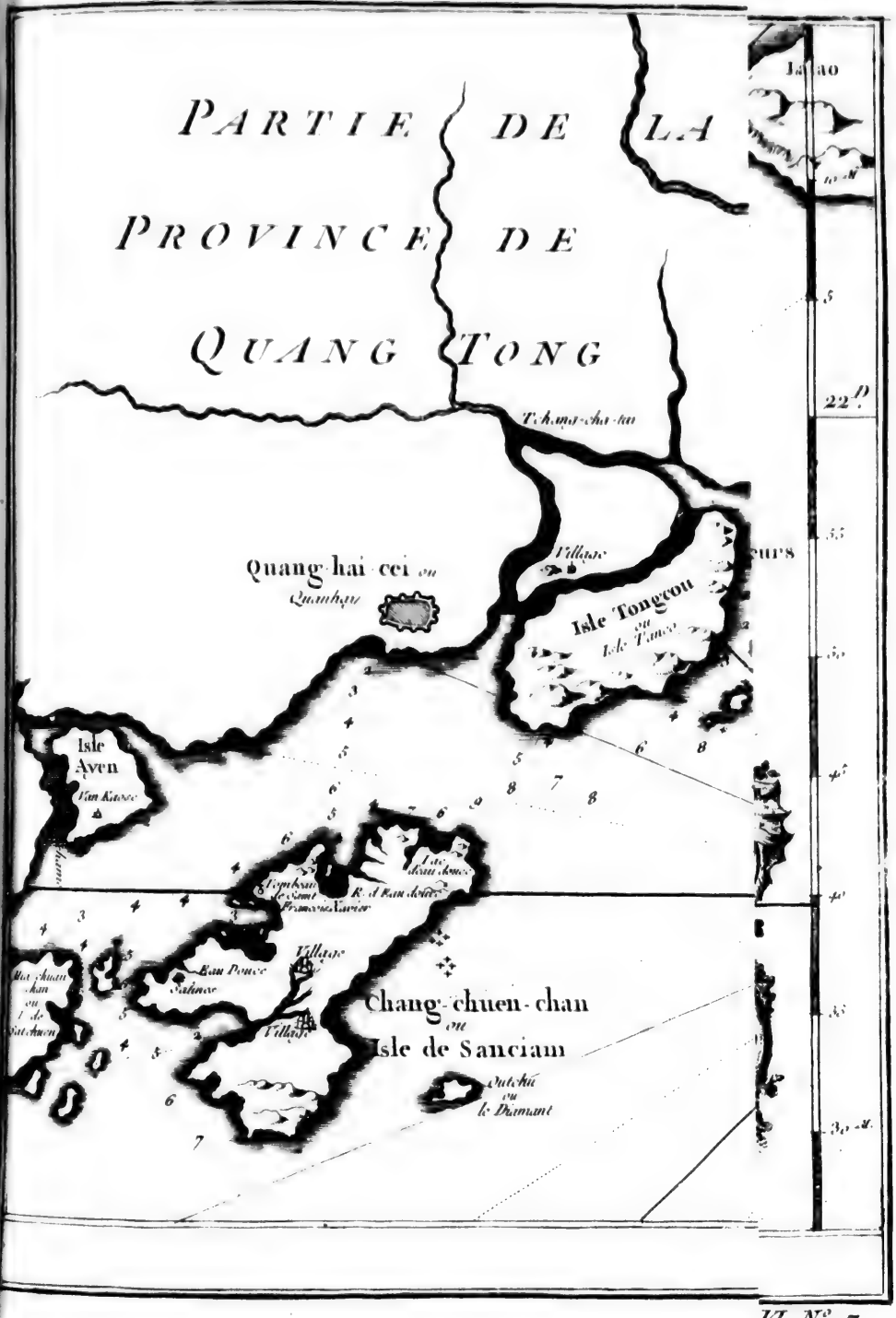
PARTIE DE LA
PROVINCE DE
QUANG TONG
Tchang-cha-tau
Quang-hai-cei ou
Quanhay
Village
Isle Tongcou
ou
Isle Timon
Isle
Aven
Van Kauoc
Village
Eau Douce
Sahinoc
Village
Chang-chuen-chan
ou
Isle de Sanciam
Outchu
ou
le Diamant
22 D.

VI. N° 7.

PARTIE DE LA
PROVINCE DE
QUANG TONG
Tchaya-cha-tau
Quang-hai-cei ou
Quanhay
Village
Isle Tongcou
ou
Isle Tamer
Peché ou
Isles de
Pinka
Lampe Kao
Hoen-Kin-Sham
Saxolin
I. dos Ucados
ou
I. Nicou ko
Iles des Sorciers
Isle
Aven
Van Kasse
Village
Eau douce
Sahine
Village
Chang-chuen-chan
ou
Isle de Sanciam
Outchu
ou
le Diamant

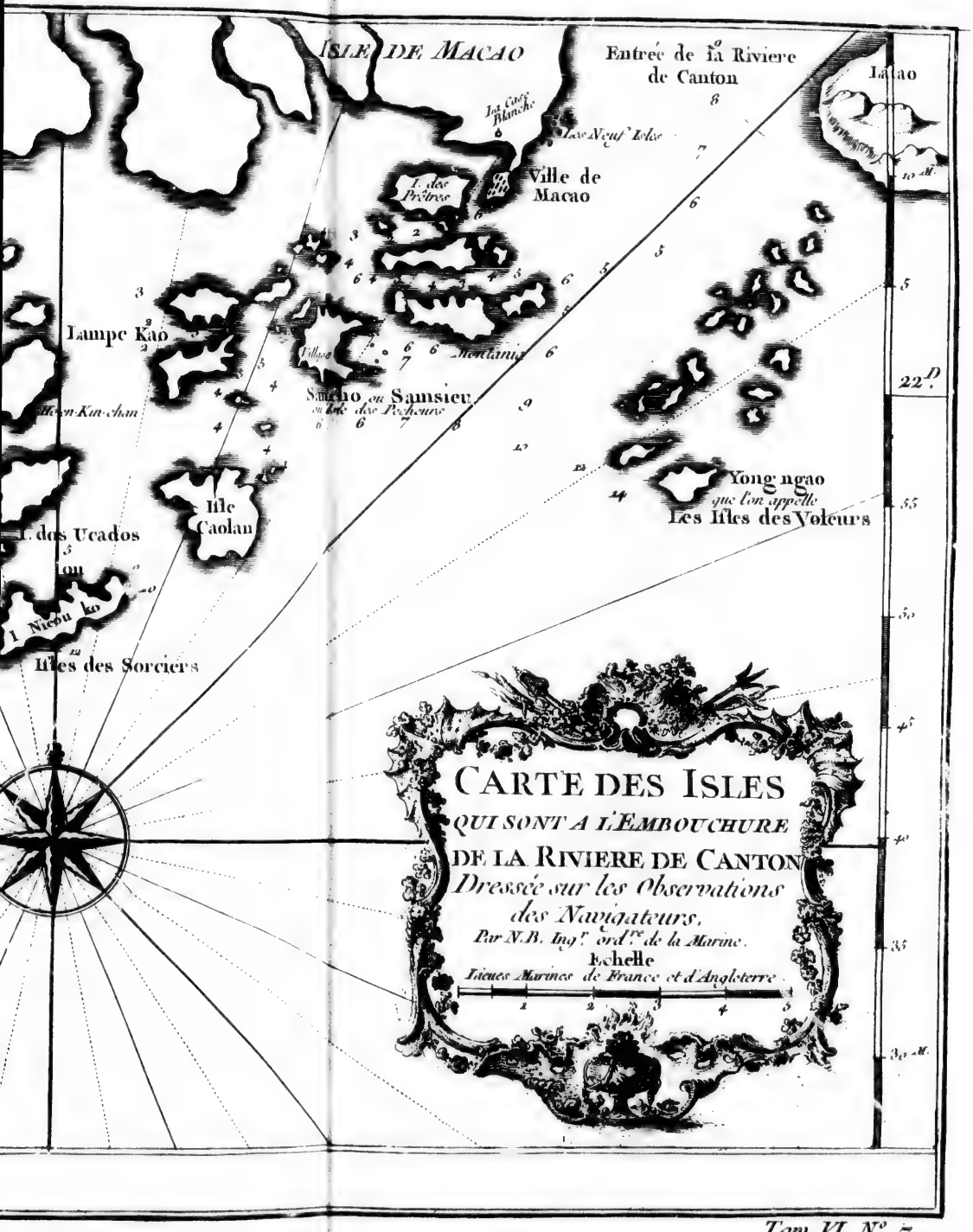
ISLE DE MACAO
Entrée de la Riviere de Canton
Ville de Macao
Lampe Kao
Sancho ou Samsieu
Isle Caolan
Yong ngao
que l'on appelle
Les Isles des Voleurs
Isles des Sorciers
CARTE DES ISLES
QUI SONT A L'EMBOUCHURE
DE LA RIVIERE DE CANTON
Dressée sur les Observations
des Navigateurs,
Par N.B. Ingr. ord.re de la Marine.
Echelle
Lieues Marines de France et d'Angleterre.

§. VIII.

CHAN-TONG, huitiéme Province.

CETTE Province a pour bornes *Pe-che-li* à l'Oueſt, & une partie de *Honan*; Kyang-nan au Sud; le Golfe de Kyang-nan à l'Eſt, & celui de *Pe-che-li* au Nord. Bornes de la Province de Chan-tong.

La multitude de lacs, de ruiſſeaux & de rivieres qui arroſent cette Province, ſans compter le grand canal Impérial, contribuent à la rendre une des plus fertiles de l'Empire. Si cette fertilité eſt quelquefois interrompue, c'eſt par la ſéchereſſe, car il y pleut rarement, & par le ravage des ſauterelles. Les oiſeaux de riviere, les chapons gras, les Faiſans, les perdrix, les cailles & les liévres, y ſont à très-vil prix. Les lacs y fourniſſent auſſi une prodigieuſe quantité de poiſſon. Il n'y a point de fruits & de grains dont on ne trouve ici les eſpeces; mais on y admire particuliérement la beauté des pêches, diverſes ſortes de noix & de chateignes, une grande abondance de prunes, d'excellentes poires, & le *Tſé-tſé*. Ces trois derniers fruits ſe conſervent ſecs & ſe tranſportent dans les autres Provinces. Le *Tſé-tſé* (29), qui eſt une eſpece de figue, ne ſe trouve qu'à la Chine, & n'y croît nulle part ſi abondamment que dans cette Province. On voit dans les campagnes une ſorte de ſoie blanche, particuliere au Pays, qui eſt attachée en longs fils aux arbriſſeaux & aux buiſſons. Les vers qui la produiſent reſſemblent à la chenille. On en fait des étoffes nommées *Kyen-cheu*, plus groſſiéres, mais auſſi plus ſerrées & plus fortes que celles de la ſoie ordinaire. Chan-tong eſt ſubdiviſé en ſix cantons, qui contiennent ſix Villes du premier ordre, & cent-quatorze du ſecond & du troiſiéme; ſans y comprendre plus de quinze Forts, pour la garde des ports & des rivieres au long de la Cote. Son Golfe renferme pluſieurs Iſles, dont quelques-unes ont des ports très-commodes pour les Jonques qui font le Commerce de la Corée & de Lyau-tong. Ses productions & ſes proprietés. Le Tſé-tſé. Eſpece de ſoie ſinguliere.

Tſi-nan-fu a dans ſa dépendance quatre *Cheus* & vingt-ſix *Hyens*. *Yen-cheu-fu*, quatre Cheus & vingt-huit Hyens. *Tong-chang-fu*, trois Cheus & quinze Hyens. *Tſing-cheu-fu*, un Cheu & quinze Hyens. *Teng-cheu-fu*, un Cheu & ſept Hyens. *Lay-cheu-fu*, deux Cheus & cinq Hyens. Diviſion de la Province.

1. *Tſi-nan-fu*, Capitale de la Province, eſt une Ville grande & bien peuplée, que la beauté de ſes édifices & ſon lac interieur, qui fournit de l'eau à tous ſes canaux, rendent également fameuſe. Son principal ſecours, pour le Commerce, eſt le grand canal, dans lequel les marchandiſes ſe tranſportent par la Riviere de Tſing-ho, depuis *Lu-keu*, qui eſt un Village à quatre milles de *Tſi-nan-fu* (30). Les richeſſes particulieres au diſtrict, ſont les ſoies, qui ſe nomment *Kyen-cheu*, & les ouvrages de *Leu li*, ou le verre Chinois, qui ſe fait à *Yen-ching*, grand Bourg du même canton. Mais cette ſorte de verre eſt plus fragile que celui de l'Europe. Il ſe caſſe lorſqu'il eſt expoſé à l'action d'un air trop vif. Le diſtrict de Tſi-nan-fu s'étend juſqu'à la mer. Il produit Verre Chinois, plus fragile que celui de l'Europe.

(29) Voyez ci-deſſous l'Hiſtoire Naturelle.
(30) Le grand canal en eſt à plus de ſoixante milles.

GEOGRAPHIE DE LA CHINE.

abondamment toutes sortes de grains & de bestiaux. Quelques-unes de ses montagnes renferment des mines de fer. Ses lacs sont remplis de poisson, & couverts de cette espece de fleurs que les Chinois nomment *Lyen-whа*.

Yen-cheu-fu.

2. Le territoire de *Yen-cheu fu* est d'une étendue considerable, renfermé entre deux fameuses rivieres, le *Ta-chin-ho*, du côté du Nord, & le *Hang-ho* de celui du Sud. Il en a plusieurs autres & quelques lacs fort poissonneux. Aussi cette contrée est-elle si fertile, qu'on n'y voit que des plaines cultivées ou des montagnes couvertes de bois. L'air d'ailleurs y est pur & temperé.

Villes remarquables dans ce district.

Quelques-unes des Villes de sa dépendance méritent les observations des voyageurs. Celle de *Tsi-ning-cheu* n'est pas inferieure à Yen-cheu-fu même, soit par sa grandeur & le nombre de ses Habitans, soit par la richesse de son commerce. Sa situation, qui est vers le milieu (31) du grand canal, en fait un des plus célebres Marchés de l'Empire. *Kyo-seu-hyen* est fameuse par la naissance de *Confucius*, le Docteur des Chinois. Ils y ont élevé plusieurs Monumens, qui rendent témoignage de la vénération publique pour la mémoire de ce grand Homme.

Lieu de la naissance de Confucius.

On assure qu'aux environs d'une autre petite Ville, nommée *Kyn-kyang-hyen* (32), les Habitans tiroient autrefois beaucoup d'or, & qu'elle a reçu de-là son nom, qui signifie *Terre d'or*. Ce canton offre, dans plusieurs endroits, des perspectives admirables, par le mélange de ses bois & de ses plaines, sur-tout du côté de Tong-ping. C'est dans le même district qu'on voit le Village de *Kya-kya*, & le fameux Temple de *Ti-wang-myan*, près de la Ville de *Chan-tsui*, dont on a donné les Plans dans les Relations précédentes.

Tong-chang-fu. Avantages de sa situation.

3. *Tong-chang-fu*, située sur le grand canal, est une Ville célebre par ses richesses, qu'elle doit à l'abondance des grains & des fruits qui croissent dans son district. Il est d'une grande étendue. Entre les Villes de sa dépendance, celle de *Lin-tsin cheu*, où le grand canal se joint à la Riviere de *Wey-ho* (33), est devenue fort considerable par le passage continuel des Barques & de toutes sortes de marchandises. La Chine a peu de Villes plus peuplées & plus florissantes par le Commerce. Elle n'est pas moins renommée par ses édifices, sur-tout par une belle Tour de huit étages, élevée hors de ses murs, dont le dehors est de porcelaine, enrichie de diverses figures, & le dedans revêtu d'un marbre poli, de différentes couleurs. On monte aux étages par des degrés pratiqués dans le mur; & de-là aux galeries, qui sont aussi de marbre & ceintes d'une balustrade de fer doré, avec de petites cloches à tous les coins. A peu de distance de cette Tour, on voit plusieurs Temples, dont l'architecture ne blesseroit pas le meilleur goût de l'Europe.

Belle Tour.

Tsing-cheu-fu.

4. Le district de *Tsing-cheu-fu* est mêlé de plaines arrosées par des rivieres, & de montagnes couvertes de bois. Outre que la terre y est très-fertile, les mers voisines lui fournissent toutes les commodités qui lui manquent. Les seules peaux d'une espece de poisson qu'on y prend, lui rapportent un profit considérable. C'est-là qu'on trouve dans le ventre des vaches une pierre jaune, que les Chinois appellent *Nyeu-whang*, de la grosseur d'un œuf d'oye, mais aussi molle que la craie. Les Médecins la préferent au bezoar, & prétendent que

Pierre qui se trouve dans le ventre des vaches.

(31) A vingt deux milles vers l'Est.

(32) C'est plûtôt *Kin-kyang*, comme il est dans la Carte. *Kyang* signifie *Riviere*.

(33) Quelques François écrivent *Oei-ho*.

mêlée en poudre dans de l'eau chaude, elle guérit immédiatement les fluxions & les rhumes; à peu près comme ils assurent qu'une autre pierre, qui croît dans le fiel du taureau, guérit la jaunisse. GEOGRAPHIE DE LA CHINE.

5. *Teng-cheu-fu*, comme la plûpart des Villes de sa dépendance, est située sur le bord de la mer. Son Port est commode. Il est défendu par une bonne garnison & par quelques Vaisseaux de guerre qui font la garde au long des Côtes. On prend dans tous ces Ports une grosse quantité d'excellentes huîtres. Le Pays est montagneux, mais fertilisé par les rivieres qui l'arrosent. On y trouve aussi la pierre de Nyeu-whang. Les cannes de bambou, qui sont rondes dans les autres contrées de la Chine, sont ici quarrées. Teng-cheu-fu. Cannes de bambous, quarrées.

6. *Lay-cheu-fu* est située sur un promontoire, environné d'un côté par la mer, & de l'autre par des montagnes. Quelques Villes de sa dépendance, telles que *Kyan-cheu*, qui est très-forte par sa situation, reçoivent l'eau de la mer au pied de leurs murs. Tout ce district doit sa fertilité aux rivieres qui l'arrosent. Il est entremêlé de plaines & de montagnes, sur-tout vers les Côtes (34). Lay cheu-fu.

Position des Places de Chan-tong, déterminées en 1710.

Positions de la Province de Chan-tong.

Places.	*Latitudes.*	*Longitudes.*
TE-cheu,	37 . 52 . 20	0 . 3 . 36. Ouest.
Hay-fong-hyen,	37 . 50 . 51	1 . 16 . 36. Est.
Tsing-cheu-fu,	36 . 44 . 22	2 . 15 . 0.
Lay-cheu-fu,	37 . 9 . 36	3 . 45 . 10.
Teng-cheu-fu,	37 . 48 . 26	4 . 36 . 0.
Yen-cheu-fu,	35 . 41 . 51	0 . 33 . 0.
Tsi-ning-cheu,	35 . 33 . 0	0 . 16 . 30.
Hong-wha-pu,	34 . 35 . 26	2 . 18 . 0.
Tay-chuang-tsi,	34 . 42 . 0	1 . 34 . 30.
Ting-tau-hyen,	35 . 11 . 18	0 . 44 . 30.
Tsan-hyen,	34 . 58 . 48	0 . 43 . 0. Ouest.
Yu-tay-hyen,	37 . 7 . 21	0 . 18 . 0. Est.
Tay-ngan-cheu,	36 . 14 . 30	0 . 48 . 0.
Nyen-hyen,	37 . 15 . 10	0 . 1 . 40. Ouest.
Yu-ching-hyen,	37 . 2 . 30	0 . 22 . 30. Est.
Tsing-ping-hyen,	36 . 52 . 0	0 . 12 . 30. Ouest.
Ping-in-hyen,	36 . 23 . 2	0 . 6 . 0. Est.
Tsi-nan-fu,	36 . 44 . 24	0 . 39 . 0.
Sin-hyen,	36 . 16 . 48	0 . 34 . 30. Ouest.
Tong-chang-fu,	36 . 32 . 24	0 . 18 . 30.
Ling-tsing-cheu,	36 . 57 . 15	0 . 33 . 30.
Kyau-cheu,	36 . 14 . 20	3 . 55 . 30. Est.
Wey-hay-wey,	37 . 33 . 30	6 . 2 . 0.
Tsing-hay-way,	36 . 53 . 0	6 . 7 . 20.
Ngan-chan-wey,	36 . 20 . 24	4 . 33 . 30.

(34) Chine du Pere du Halde, p. 6. & 104.

GEOGRAPHIE DE LA CHINE.

Places.	*Latitudes.*	*Longitudes.*
Ngan-tong-wey, . .	35 . 8 . 20	. . . 3 . 21 . 30.
Ching-chan-wey,	37 . 23 . 50	. . . 6 . 30 . 0.
Chu-ching-hyen (35),	36 . 0 . 0	. . . 3 . 29 . 30.

§. IX.

CHAN-SI, neuviéme Province.

Bornes de la Province de Chan-ſi.

LES bornes de cette Province, qui eſt la plus petite de la Chine, ſont Pe-che-li à l'Eſt; *Ho-nan* au Sud, & Chen-ſi à l'Oueſt. Du côté du Nord, elle eſt ſéparée de la Tartarie par la grande muraille (36).

Opinion des Chinois ſur cette Province.

Si l'on en croit les Hiſtoires Chinoiſes, les premiers Habitans de la Chine s'établirent dans cette Province, après avoir reconnu que le climat étoit agréable & ſain. Quoique d'un grand nombre de montagnes il en reſte quelques-unes ſans culture, la plûpart ont été défrichées à l'aide des terraſſes qu'on y a taillées du pied juſqu'au ſommet, & ſont entiérement couvertes de bled. On y trouve, dans pluſieurs endroits, juſqu'à ſix ou ſept pieds de bonne terre, & les ſommets forment de très-belles plaines. Elles ne ſont pas moins remarquables par leurs mines de charbon, qui ne peuvent être épuiſées. On brûle ce mineral, ou en piéces, tel qu'il ſort de la terre; ou en mottes, qu'on fabrique en le réduiſant en poudre. Le bois à brûler eſt rare dans la Province. Le riz n'y croît point heureuſement, parce que les canaux ne ſont point en grand nombre. Mais on y trouve une grande abondance de toutes ſortes d'autres grains, ſur-tout de bled & de millet, qui ſe tranſportent dans les autres Provinces. Il y croît auſſi beaucoup de raiſin, qui ſe tranſporte ſec; car on ne l'emploie point ici à faire du vin.

ses productions.

Cette Province fournit beaucoup de muſc, de porphire, de marbre & de jaſpe de diverſes couleurs. Elle produit le lapis-armenus; & du fer avec tant d'abondance, que les autres Pays en tirent toutes ſortes d'uſtenciles de cuiſine. On y trouve auſſi des lacs d'eau ſalée, qui fourniſſent du ſel & pluſieurs ſources d'eau chaude & bouillante.

Diviſion de la Province de Chan-ſi.

La diviſion de Chan-ſi eſt en cinq Diſtricts, qui contiennent cinq Villes du premier ordre, & quatre-vingt-cinq du ſecond & du troiſiéme. On ne compte point dans ce nombre quantité de Forts, bâtis à certaines diſtances, pour la défenſe du grand mur & la ſureté des routes. On en voit d'auſſi grands & d'auſſi peuplés qu'un grand nombre de bonnes Villes.

Tay yuen-fu a ſous elle cinq Cheus & vingt Hyens. *Ping-yang-fu*, ſix Cheus & vingt-huit Hyens. *Lu-yang-fu*, huit Hyens, ſans aucun Cheu. *Fuen-cheu-fu*, un Cheu & ſept Hyens. *Tay-tong fu*, quatre Cheus & ſept Hyens.

1. *Tay-yuen fu*, Capitale de la Province, eſt une ancienne Ville d'environ

(35) La latitude, ſuivant le Pere Jartoux, eſt de trente-ſept degrés dix minutes neuf ſecondes; & la longitude, de trois degrés quarante-cinq minutes trente ſecondes

(36) Latitude, ſuivant Regis, trente-cinq degrés cinquante-cinq minutes; longitude, trois degrés trente minutes.

trois lieues de circonference & revêtue d'excellens murs. Elle eſt fort peuplée. On vantoit autrefois la beauté de ſes Palais, qui étoient la demeure des Princes du Sang de la race de *Tay ming*. Mais depuis que ces édifices ſont tombés en ruïnes, il ne s'eſt trouvé perſonne qui ait eu la hardieſſe de les rebâtir. La Ville eſt ſituée ſur le *Fuen-ho*. Elle eſt gardée par une petite garniſon, Tartare ſous le commandement d'un *Ho-tong-tu*.

GEOGRAPHIE DE LA CHINE. Deſcription de Tay-yuen-fu, Capitale de la Province.

La Riviere de *Fuen-ho*, dont le nom ſe trouve dans les plus anciens Livres Chinois, n'eſt ni large ni profonde. Mais allant tomber, après un aſſez long cours, dans le Whang-ho, ou la Riviere jaune, elle ſert de communication entre les Provinces de Ho-nan & de Kyang-nan.

Riviere de Fuen-ho.

Outre les manufactures de ſoie, qui ſont communes dans la Province de Chan-ſi, on y en voit une de tapis, à la maniere de Turquie & de Perſe. Il s'en fait de toutes ſortes de grandeurs. Le Commerce de la Province n'eſt pas moins conſiderable en ouvrages de fer, parce que les montagnes y ſont remplies de ce métal, & couvertes de bois pour l'uſage des forges. On y voit de belles tombes, de marbre ou d'autre pierre. L'eſpace qui les contient eſt d'une grandeur conſiderable. On y a placé, à de juſtes diſtances, des arcs de triomphe, des ſtatues de Héros, des figures de lions, de chevaux & d'autres animaux, dans des attitudes différentes, mais toutes fort naturelles. Ce Monument eſt environné d'une multitude de cyprès, plantés en quinconce.

Manufactures de tapis.

Tombeaux ſur un montagne.

2. *Ping-yang-fu* n'a rien d'inferieur à la Capitale, ſoit pour l'antiquité, ſoit pour la fertilité & l'étendue de ſon diſtrict. Elle eſt ſituée ſur la Riviere de *Fuen-ho*. On lui donne plus de quatre milles de circonference. Elle a dans ſa dependance pluſieurs Villes conſiderables, ſans compter une infinité de Bourgs & de Villages fort peuplés. Son diſtrict eſt un mêlange de plaines & de montagnes. Toutes les terres y ſont fertiles, à l'exception de quelques montagnes deſertes & ſans culture. Il eſt diviſé par deux rivieres. Du côté de l'Oueſt & du Sud, il eſt arroſé par le Wang-ho. On voit, près de *Ngan-i-hyen*, un Lac d'eau ſalée, d'où l'on tire beaucoup de ſel.

Ping yang-fu.

3. Le territoire de *Lu-yang-fu*, ſans avoir beaucoup d'étendue, eſt dans une fort agréable ſituation, preſqu'à la ſource de la Riviere de *Tjò tſiang-ho*. Quoiqu'il ſoit montagneux, il produit toutes les neceſſités de la vie; & dans un petit eſpace, il eſt couvert de Bourgs & de Villages.

Lu yang-fu.

4. *Fuen-cheu-fu*, qui eſt ſituée entre la Capitale & *Ping yang*, tire ſon nom de la Riviere de *Fuen-ho*, à l'Oueſt de laquelle elle eſt bâtie, dans un lieu très-favorable au Commerce. Toutes les Villes de ce diſtrict, qui n'eſt pas fort grand, ſont entre la même Riviere & le Whang-ho. Le Pays, quoique montagneux, eſt bien cultivé & produit toutes ſortes de grains. Les forêts y ſont épaiſſes & les pâturages excellens. On y fait, avec le riz, une liqueur forte, nommée *Tong-tſyu*, où l'on fait tremper le mouton, que cette préparation rend excellent. On trouve dans le territoire de Fuen-cheu-fu un grand nombre de bains & de ſources preſque bouillantes, dont les eaux different l'une de l'autre par la couleur & le goût.

Fuen-cheu-fu.

Liqueur de riz, nommée Tong-tſyu.

5. *Tay-tong-fu* n'a ni la grandeur ni l'antiquité des autres Villes de la Province; mais ſa ſituation la rend importante, parce qu'elle eſt ſituée au milieu des montagnes, & dans le ſeul endroit qui ſoit expoſé à l'incurſion des Tartares. Auſſi eſt-elle des mieux fortifiées & toujours munie d'une nombreuſe

Tay-tong-fu, Place frontiere.

GEOGRAPHIE DE LA CHINE.

garniſon. Son territoire a beaucoup d'étendue. Il eſt bordé par la grande muraille (37), au long de laquelle on a bâti, d'eſpace en eſpace, des Forts pour ſa défenſe. Dans les montagnes dont il eſt rempli, on trouve le *lapis armenus* & quantité d'herbes médicinales. Quelques-unes produiſent une ſorte de pierre rouge, qui s'amollit dans l'eau juſqu'à pouvoir ſervir, comme la cire, à recevoir l'impreſſion des cachets. D'autres fourniſſent de l'azur, du marbre, & du jaſpe de toutes ſortes de couleurs, particuliérement de l'eſpece que les Chinois nomment *Yu-che*, qui eſt tranſparente & blanche comme l'agathe. On l'emploie à faire des cachets. Il ſe fait ici un grand commerce de toutes ſortes de peaux, qu'on prépare dans le Pays (38).

Pierre qui s'amollit dans l'eau.

Poſitions des Places de Chan-ſi, déterminées en 1712.

Poſitions des Places de la Province de Chan-ſi.

Places.	*Latitudes.*	*Longitudes.*	
TYEN-ching-keu,	40 . 28 . 30	2 . 24 . 30.	Oueſt.
Tſu-ma-pau,	4 . 24 . 0	3 . 33 . 0.	
Cha-hu-keu,	40 . 17 . 0	4 . 12 . 0.	
Leu-tſe-in,	29 . 30 . 40	5 . 24 . 30.	
Tay-tong-fu,	40 . 5 . 42	3 . 12 . 0.	
Whey-cheu,	30 . 50 . 54	1 . 52 . 30.	
Ing-cheu,	39 . 39 . 0	3 . 15 . 0.	
Su-cheu,	39 . 25 . 12	4 . 1 . 30.	
Ho-keu-cheu,	39 . 14 . 14	5 . 27 . 0.	
Pau-te-cheu,	39 . 4 . 44	5 . 40 . 0.	
Tay-cheu,	39 . 5 . 50	3 . 30 . 30.	
U-tay-hyen,	38 . 45 . 36	3 . 4 . 30.	
Tſing-lo-hyen,	38 . 31 . 12	4 . 31 . 30.	
Lin-hyen,	38 . 4 . 50	5 . 30 . 40.	
Tay-yuen-fu,	37 . 53 . 30	3 . 55 . 30.	
Yong-ning-fu,	37 . 33 . 36	5 . 22 . 30.	
Fen-cheu-fu,	37 . 19 . 12	4 . 46 . 30.	
Yong-ho-hyen,	36 . 48 . 0	5 . 51 . 0.	
Ki-cheu,	36 . 6 . 0	5 . 54 . 0.	
Kyang-cheu (39),	35 . 37 . 32	5 . 15 . 0.	
Pu-cheu,	34 . 54 . 0	6 . 13 . 30.	
Whan-keu-yen,	34 . 57 . 36	4 . 45 . 30.	
Tſe-cheu,	35 . 30 . 0	3 . 39 . 0.	
Lu-ngan-fu,	36 . 7 . 12	3 . 28 . 30.	
Lyan-cheu,	37 . 2 . 50	3 . 1 . 0.	
Lo-ping-hyen,	37 . 37 . 50	2 . 43 . 30.	
Yu-tſe-hyen,	37 . 42 . 0	3 . 43 . 30.	
Ping-yang-fu,	36 . 6 . 0	4 . 55 . 30.	

(37) C'eſt la partie Nord de la grande muraille, dont on a vû la deſcription dans la Relation d'Iſbrand Ides.

(38) Chine du Pere du Halde, p. 6, 106. & ſuivantes.

(39) Suivant un autre Jéſuite, la latitude eſt de trente-cinq degrés trente-ſept minutes, & la longitude, de quarre degrés quarante-une minutes quinze ſecondes.

§. X.

CHEN-SI, dixiéme Province.

Suivant les Formes de la Province de Chen-si.

CETTE Province, qui forme le Nord-Oueſt de la Chine, eſt ſéparée de la Tartarie au Nord par la grande muraille. A l'Oueſt, elle a les contrées de *Ko-ko-nor* & de *Si-fan*; au Sud, les Provinces de *Se-chuen* & de *Hu-quang*, & celle de *Chan-ſi* à l'Eſt. L'air y eſt temperé; les Habitans doux, civils, obligeans, & mieux diſpoſés pour les Etrangers que ceux de Chan-ſi & de *Pe-che-li*. Les débordemens des torrens & des rivieres rendent le terroir très-fertile.

Ses productions.

Ce Pays produit peu de riz; mais le millet, le bled & les autres grains y croiſſent en abondance, & ſi vîte, que pendant l'hyver on les laiſſe paître aux beſtiaux; ce qui ne ſert qu'à rendre la moiſſon plus riche. Cependant elle eſt ſujette aux ravages des ſauterelles, qui enlevent ſouvent leurs eſperances aux laboureurs. On tire de la Province de *Chen-ſi* beaucoup de rhubarbe, de miel, de cire, de muſc, de bois parfumé qui reſſemble au ſandal, de plomb rouge & de charbon de terre, dont les mines ſont inépuiſables. On y connoît auſſi des mines d'or, quoiqu'il ne ſoit pas permis de les ouvrir. Les rivieres & les torrens entraînent dans leurs ſables une ſi groſſe quantité de ce précieux métal, qu'une partie des Habitans doivent leur ſubſiſtance au ſoin qu'ils ont de le recueillir. On trouve dans cette Province un grand nombre de carrieres, qui produiſent une ſorte de pierre tendre ou de minéral, nommé *Hyang-whang*, d'un rouge qui tire ſur le jaune & marqueté de petites taches noires. On en taille des vaſes de toutes ſortes de formes. Les Médecins prétendent que le vin qu'on y verſe devient un ſouverain remede contre le plus ſubtil poiſon, contre les fiévres malignes & contre les chaleurs de la Canicule. Le Pays produit auſſi de petites pierres d'un bleu noirâtre, mêlé de petites veines blanches, qu'on fait prendre en poudre pour fortifier la ſanté & prolonger la vie.

Drogues.

Mines & fil de d'or.

Pierre de Hyang-whang, qui eſt un ſouverain antidote.

Les cerfs & les daims ſe préſentent en troupes dans toutes les parties de la Province. On y voit un grand nombre d'ours, de taureaux ſauvages, & d'animaux ſemblables aux tygres, dont la peau eſt fort eſtimée; une eſpece de chévres, dont on tire du muſc; des moutons à queue longue & épaiſſe, dont la chair eſt d'un excellent goût; & une eſpece particuliere de chauve-ſouris, que les Chinois préferent aux meilleurs poulets. Elles ſont de la groſſeur d'une poule.

Animaux communs dans la Province.

Les Habitans de Chen-ſi font une ſorte d'étoffe mêlée de laine & de poil de chévre. Ils y emploient le poil d'hyver, comme le plus fin.

L'oiſeau qu'on nomme *Poule d'or*, & dont on vante beaucoup la beauté, eſt aſſez commun dans cette Province. On y voit croître auſſi toutes ſortes de fleurs, particuliérement celle qui porte en langue Chinoiſe le nom de *Reine des fleurs* & qui eſt fort eſtimée. Elle reſſemble à la roſe; mais elle eſt beaucoup plus belle, avec une odeur moins agréable. Ses feuilles ſont plus longues. Sa tige eſt ſans épines, & ſa couleur eſt un mélange de blanc & de rouge, quoiqu'il s'en trouve auſſi de rouges & de jaunes. L'arbriſſeau qui la porte croît comme le ſureau.

Bel oiſeau, nommé Poule d'or.

Reine des fleurs.

GÉOGRAPHIE DE LA CHINE. Division de la Province.

La Province de *Chen-ſi* eſt diviſée en deux Parties ; l'orientale, nommée *I-tong ;* & l'occidentale, qui ſe nomme *I-ſi*. Elles contiennent huit Villes du premier ordre & cent-ſix du troiſiéme, avec une multitude de Forts, qui ſont bâtis, d'eſpace en eſpace, au long de la grande muraille.

Dans la partie orientale, *Si-ngan-fu*, Capitale, a dans ſa dépendance ſix Cheus & trente-un Hyens. *Yen-ngan-fu* a trois Cheus & ſeize Hyens. *Fong-tſyang-fu*, un Cheu & ſept Hyens. *Han-changfu*, deux Cheus & quatorze Hyens.

Deſcription de Si-ngan-fu.

1. *Si-ngan-fu*, où les Empereurs Chinois ont réſidé pendant pluſieurs ſiécles, eſt, après Peking, une des plus grandes Villes, des plus belles & des mieux peuplées de la Chine. Sa ſituation eſt dans une grande plaine. C'eſt le ſéjour du Tſong-tu de *Chen-ſi* & de *See-huen*, auſſi-bien que du Gouverneur de la Partie orientale de *Chen-ſi*. Le Commerce y eſt conſiderable, ſur-tout celui des mulets, qui ſe vendent enſuite à Peking juſqu'à cinq ou ſix cens francs. Les murs de la Ville forment un quarré régulier. Leur circonference eſt de quatre lieues (40). Ils ſont fort hauts & fort larges, flanqués de Tours, à la portée de l'arc l'une de l'autre, & ceintes d'un bon foſſé. Quelques-unes de leurs portes ſont magnifiques & d'une hauteur extraordinaire. On voit encore, dans la Ville, le Palais qui ſervoit de demeure aux anciens Monarques. Les autres édifices ne l'emportent point ſur ceux des autres Villes de la Chine, & les meubles n'ont pas la propreté qui regne dans les Provinces méridionales. C'eſt dans cette Ville qu'on entretient les principales troupes Tartares qui ſont deſtinées à la défenſe du Nord de la Chine. Elles y ſont commandées par un *Tſyaukyan*, ou un Général de leur Nation, qui habite avec ſa garniſon une partie de la Ville ſéparée de l'autre par un mur. Les Habitans du Pays ſont plus robuſtes, plus braves, plus hardis & même de plus haute taille que le commun des Chinois ; ce qui rend leur milice plus redoutable que celle des autres Provinces. Les montagnes ſont ici fort agréables ; elles ſont remplies de toutes ſortes de gibier, & de ces chauve-ſouris de la groſſeur d'une poule, qui ſont un mêt délicieux pour les Habitans. Elles produiſent auſſi une ſorte de terre, que les femmes font infuſer dans l'eau pour ſe blanchir le teint (41).

Emploi de ſa garniſon.

Ses productions.

Yen-ngan-fu.

2. *Yen-ngan-fu* eſt ſituée ſur la Riviere de Yen-ho, dans une plaine fort agréable. Elle renferme dans ſes murs une colline aſſez haute, qui ſe fait remarquer par la beauté de ſes édifices. Les montagnes de ce diſtrict diſtillent une liqueur bitumineuſe, qu'on appelle huile de pierre, & qui ſert pour les lampes. La richeſſe du Pays conſiſte en martres, en Sables & d'autres fourrures précieuſes. Il produit de toutes parts l'arbriſſeau qui porte des fleurs ſemblables aux roſes, & dont les Grands parent fort ſoigneuſement leurs jardins.

Deſcriptions de ſon diſtrict.

Fong-tſyang-fu.

3. *Fong-tſyang-fu* tire ſon nom d'un oiſeau fabuleux, que les Chinois décrivent avec une variété admirable de couleurs, & dont ils portent ſouvent la figure ſur les habits. Cette Ville eſt fort grande. Ses édifices ſont aſſez beaux, ſon diſtrict bien cultivé, & rendu fertile par ſes torrens & ſes rivieres.

Han-chang-fu.

4. Tout le territoire de *Han-chang-fu*, qui eſt grand & bien peuplé, s'étend au long de la Riviere de Han, dont les divers bras y portent la fertilité en l'arroſant. Les hautes montagnes & les forêts dont il eſt environné, lui ſervent

(40) Les Mémoires du Pere le Comte ne lui en donnent que trois.

(41) Chine du Pere du Halde, p. 6, 108. & ſuiv. Mémoires du Pere le Comte, p. 81.

de

VILLES DE LA I

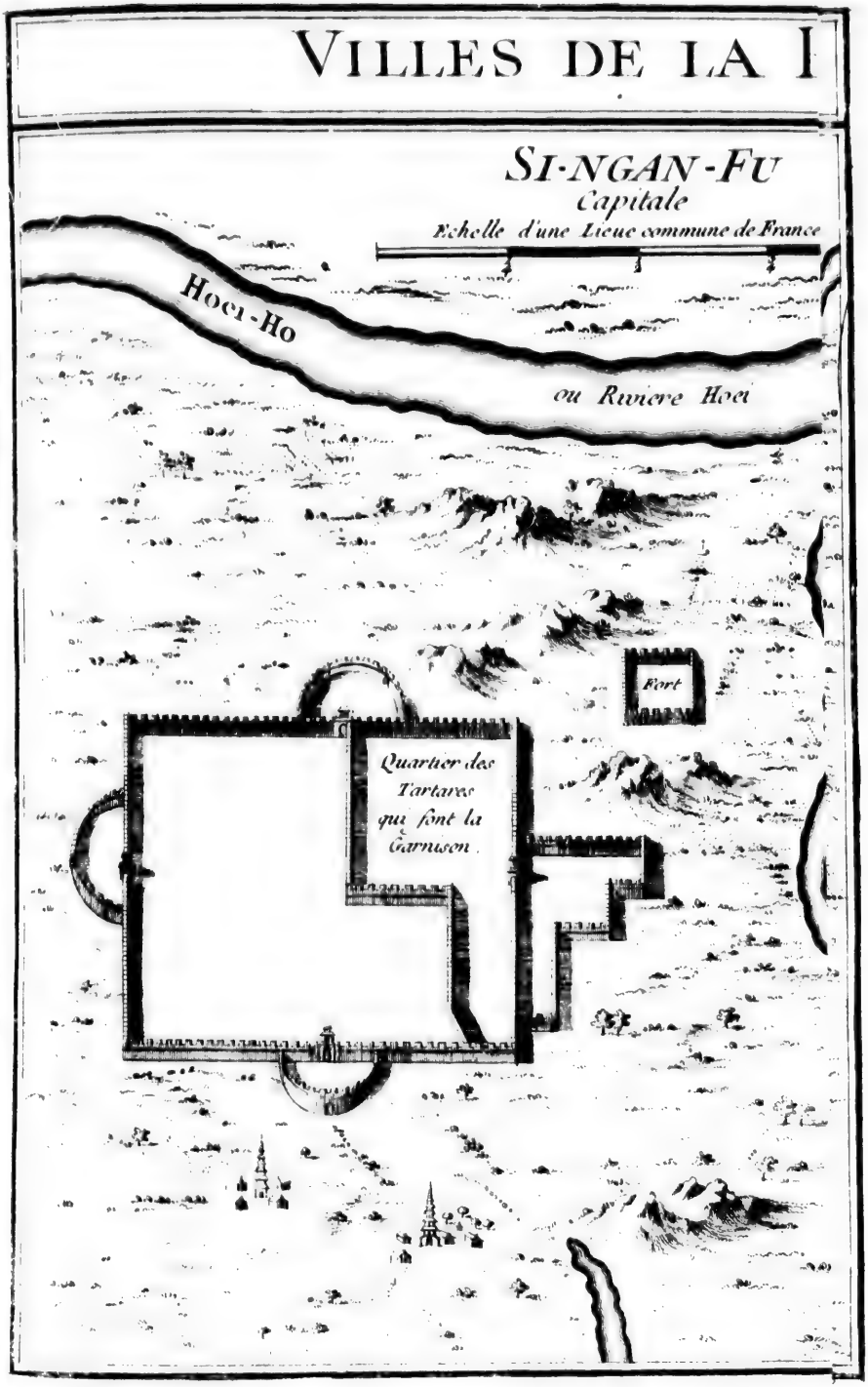

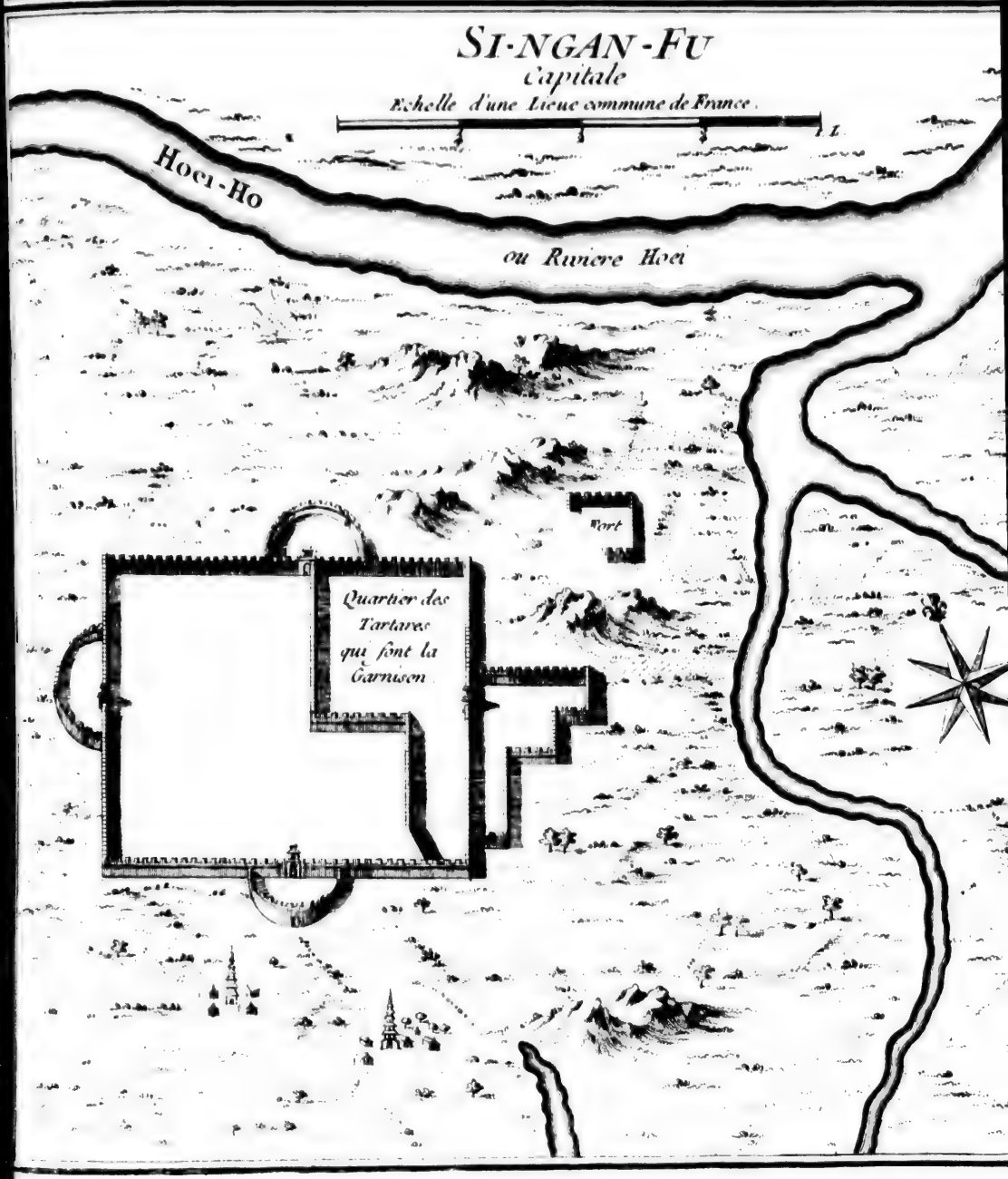
SI-NGAN-FU
Capitale
Echelle d'une Lieue commune de France.
L.
Hoci-Ho
ou Riviere Hoci
Fort
Quartier des Tartares qui font la Garnison

ROVINCE DE CHENSI.

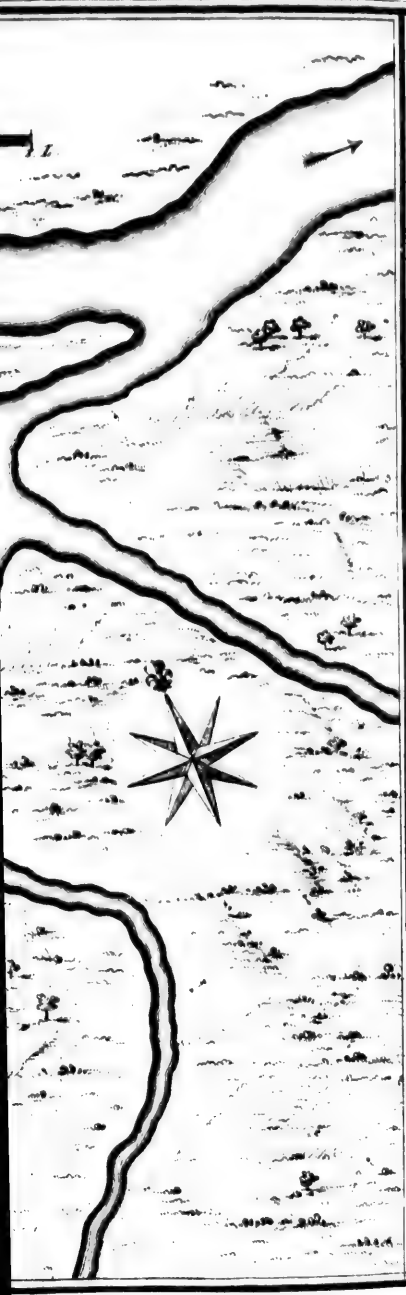

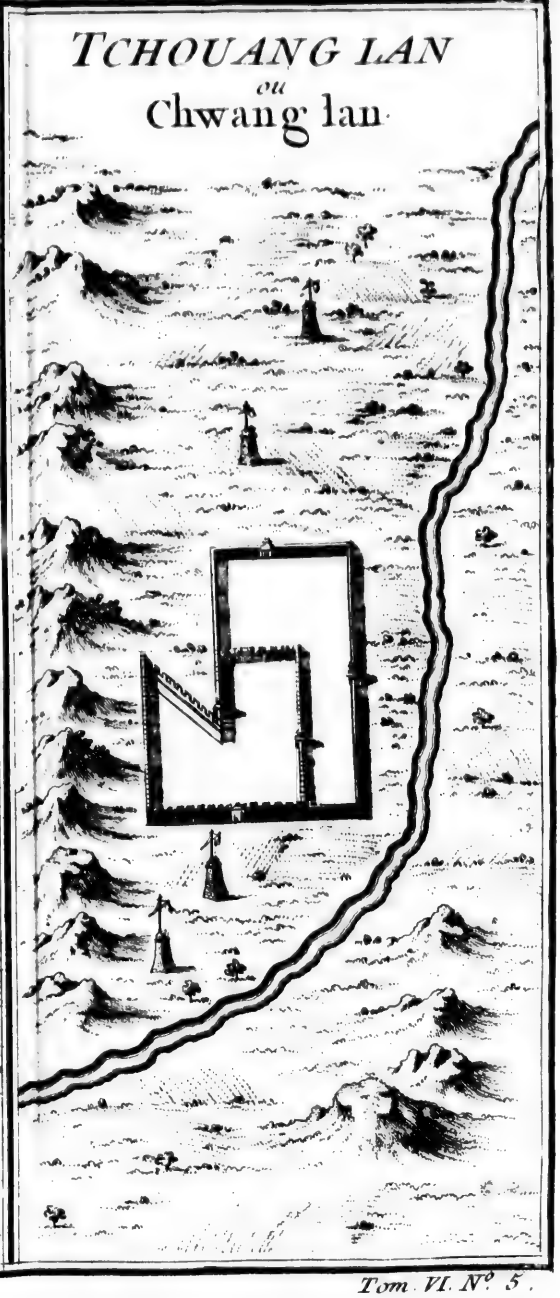

de boulev
vie, auſſi b
ves y ſont e
de devant c

L'ancien
un ouvrage
croyable pa
firent des a
d'une haute
ou trop pro
ter ſans horr
l'on n'a poin
trouve, à ce

Le *Hay-t*
endroits de
meilleurs fau
envoyé à la f

Dans la Pa
& ſept Hyen
Cheus & tre
la Capitale (

1. *Ping-l*
abondance.
ble perſpecti
mante.

2. *Kong-c*
ſur le Whey-
l'ont garantie
Habitans pre
noiſe. Si cett
Monde. Le d
de ſes montag
foncé, rayée

3. *Ling-tau*
Cette Ville eſ
des rivieres v
ſauvages, &
des habits d'h
chargés de be
chair délicieu

4. *Kyng-y*
incurſions des

(42) Dans la T
Ville n'en a poi
elle en a trois d
Table, Kong-ch
Ling tau-fu, troi

de boulevards naturels. Ses vallées lui fourniſſent toutes les néceſſités de la vie, auſſi bien que du miel, de la cire, du muſc & du cinabre. Les bêtes fauves y ſont en grand nombre, ſur-tout les daims, les cerfs & les ours. Les pieds de devant d'un ours y paſſent pour un manger délicieux.

GEOGRAPHIE DE LA CHINE.

Pieds d'ours, excellent manger.

L'ancienne route qui conduiſoit à la Capitale par-deſſus les montagnes, eſt un ouvrage qui cauſe de l'étonnement. Il fut achevé avec une diligence incroyable par plus de cent mille ouvriers, qui prirent le niveau des montagnes & firent des arches pour la communication de l'une à l'autre, avec des piliers d'une hauteur proportionnée dans les endroits où les vallées étoient trop larges ou trop profondes. Quelques-uns de ces ponts ſont ſi hauts, qu'on ne peut jetter ſans horreur la vûe ſur le précipice. Quatre hommes y paſſent de front, & l'on n'a point oublié d'y mettre des gardes-fous pour la ſûreté des voyageurs. On trouve, à certaines diſtances, des Villages & des Hôtelleries.

Beauté admirable d'un ancien chemin.

Le *Hay-tſing* ne ſe voit que dans le diſtrict de cette Ville & dans quelques endroits de la Tartarie. C'eſt un oiſeau de proie, qui peut être comparé à nos meilleurs faucons pour l'ardeur & le courage. On n'en prend aucun qui ne ſoit envoyé à la fauconnerie de l'Empereur.

Hay-tſing, oiſeau de proie.

Dans la Partie occidentale de Chen-ſi, *Ping-lyang-fu* a ſous elle trois Cheus & ſept Hyens. *Kong-chang-fu* a trois Cheus & dix Hyens. *Ling-tau-fu*, deux Cheus & treize Hyens. *King-yang-fu*, un Cheu & quatre Hyens. *Lan-cheu* eſt la Capitale (42).

Partie occidentale de Chen-ſi.

1. *Ping-lyang-fu* eſt ſituée ſur un bras du *Kin-ho* & jouit d'une parfaite abondance. Son climat eſt doux; ſon terroir, qui eſt bien arroſé, & l'agréable perſpective des montagnes qui l'environnent, en font une demeure charmante.

Ping lyang-fu.

2. *Kong-chang-fu* eſt une Ville de commerce & fort peuplée, qui eſt ſituée ſur le Whey-ho. Les montagnes preſqu'inacceſſibles dont elle eſt environnée, ſont garantie de l'incurſion des Tartares. On y voit un Tombeau, que les Habitans prennent pour celui de *Fo-hi* (43), Fondateur de la Monarchie Chinoiſe. Si cette opinion n'eſt pas fabuleuſe, c'eſt le plus ancien monument du Monde. Le diſtrict de Kong-chang-fu fournit beaucoup de muſc. La plûpart de ſes montagnes produiſent le minéral *Hyang-wang* & la pierre d'un bleu-foncé, rayée de blanc, dont on a déja parlé.

Kong-chang-fu.

Tombeau de Fohi, le plus ancien monument du Monde.

3. *Ling-tau-fu* eſt ſituée ſur une riviere qui ſe décharge dans le Whang-ho. Cette Ville eſt célebre par la grande quantité d'or qu'on trouve dans le ſable des rivieres voiſines. Le Pays eſt rempli de montagnes, qui le ſont de taureaux ſauvages, & de certains animaux ſemblables au tygre, dont la peau ſert à faire des habits d'hyver. Les vallées ſont couvertes de bled & les bords des rivieres chargés de beſtiaux, ſur-tout de moutons, qui ont la queue fort longue & la chair délicieuſe.

4. *Kyng-yang-fu* (44) paſſe de tout tems pour une barriere contre les incurſions des Tartares. Les profonds foſſés qui l'environnent, l'épaiſſeur de

Kyng-yang-fu; Ville extrêmement forte.

(42) Dans la Table du Pere du Halde, cette Ville n'en a point dans ſa dépendance. Mais elle en a trois dans la Deſcription. Dans la Table, Kong-chang n'a que ſept Hyens, & Ling tau-fu, trois.

(43) Suivant la Chronologie Chinoiſe, il commença ſon regne deux mille neuf cens cinquante deux ans avant l'Ere chrétienne.

(44) Ou *Kin-yang* ou *Hing-hyang-fu*.

GEOGRAPHIE DE LA CHINE.

ſes murs, la riviere dont elle eſt preſqu'entiérement ceinte, les Forts qui ſont bâtis d'eſpace en eſpace, joint aux montagnes & aux rivieres entre leſquelles elle eſt comme empriſonnée, en font une Place d'une force extraordinaire. Son diſtrict eſt très-fertile. Il produit une herbe nommée *Kin-ſi*, ou *Soie dorée*, qui eſt régardée comme un excellent remede; & une ſorte de féve, qui paſſe pour un ſpécifique admirable contre toutes ſortes de poiſons.

Lan-cheu, Capitale d'I-ton.

Quoique *Lan-cheu* ne ſoit qu'une Ville du ſecond rang, & qu'elle dépende de Kyang-hyang-fu, c'eſt la Capitale d'*I-ton* & la réſidence du Gouverneur, parce qu'étant près de la grande muraille & des principales portes de l'Oueſt, on envoie facilement de-là les ſecours néceſſaires aux troupes qui défendent l'entrée de l'Empire. Sans être grande, elle eſt regardée comme la meilleure de

Son Commerce.

toutes les Villes qui ſont ſituées ſur la Riviere jaune. Son Commerce principal conſiſte en fourrures, qui viennent de la Tartarie par la voie de *Si-ning* & de *To-pa*, & en étoffes de laine, entre leſquelles on eſtime beaucoup une eſpece de belle ſerge nommée *Ku-zhong*, qui eſt preſqu'auſſi chere que le ſatin commun, mais fort ſujette aux vers. Il s'en fabrique de plus groſſe, qu'on nomme *Ko-he*; & d'autres encore, qui portent le nom de *Pe-zhong*, auſſi cheres que la premiere & ſujettes au même inconvenient. Celle qui ſe nomme *Mieu-zhong*, faite de poil de vache, eſt groſſiére & preſqu'auſſi épaiſſe que le drap de *Kent* qu'on appelle *Kerſy*. Le *Tye-he-myen* eſt de fil tors; mais le tiſſu en eſt moins ſerré, & par conſéquent moins fort que le *Linſey wolſey* d'Angleterre. *Lan-cheu* ne paſſe point d'ailleurs pour une Ville riche.

Villes fortes de cette Province.

Entre les Villes fortes de cette Province qui ſervent à la défenſe du grand mur, on compte *Si-ning*, *To-pa*, *Ken-tan*, *Kan-cheu*, *Lyang-cheu*, *Ning-hya-wey* & *Yu-ling-wey*. Toutes ces Places ſont gardées par des troupes, ſous le commandement d'autant d'Officiers généraux; mais le Généraliſſime eſt celui qui réſide à *Kan-cheu*, Ville conſiderable, comme celle de *So-cheu*. C'eſt dans la premiere (45) que le Viceroi fait ſa réſidence, avec un grand nombre de Mandarins, dont les principaux ne reçoivent leurs ordres que de la Cour. La ſeconde eſt grande & n'eſt pas moins forte. Son Gouverneur eſt fort puiſſant. Elle eſt diviſée en deux parties; l'une habitée par des Chinois, & l'autre par des Etrangers que le Commerce y attire (46). Sa ſituation eſt à l'extrêmité du coin Nord-Oueſt de la Chine, vers *Ha-mi* ou *Kha-mil*, à peu de diſtance de la grande muraille, près du Fort & de la porte de *Hya-yu-quan* (47). *Ning-hya* l'emporte ſur toutes ces Forteresſes. Elle eſt plus riche, plus belle & mieux bâtie que la plûpart des grandes Villes de l'Empire (48). On lui donne au moins quinze lis (49) de circonference. Sa ſituation eſt à cinq milles Oueſt du *Whang-ho*, avec lequel elle communique par des canaux. On y fait des

Montagnes qui tiennent lieu de la grande muraille.

étoffes de laine & des tapis à la maniere des Turcs. Les montagnes de ſon diſtrict ſont ſi hautes & ſi eſcarpées, qu'elles ſuppléent pendant dix lieues à la

(45) Kan-cheu eſt le fameux Campion, dont parle Marc-Paul de Veniſe.

(46) Du Halde, p. 21. & 108.

(47) Ou *Kya-yu-quan*.

(48) Elle a été pendant quelque-tems le ſiége des Empereurs du Hin, nommé *Si-hya*, dont le domaine s'étendoit ſur la plus grande partie de *Chen-ſi*, partie de la Tartarie juſqu'à Ha-qui & Kha-mil, & ſur le Pays de *Cha-cheu*, juſqu'à leur deſtruction par Jenghis kan. *Voyez* l'Abrégé de l'Hiſtoire des cinq premiers Empereurs Mogols, dans les Obſervations mathématiques du Pere Soucier, page 188. & ſuivantes.

(49) Ou quatre milles & demi.

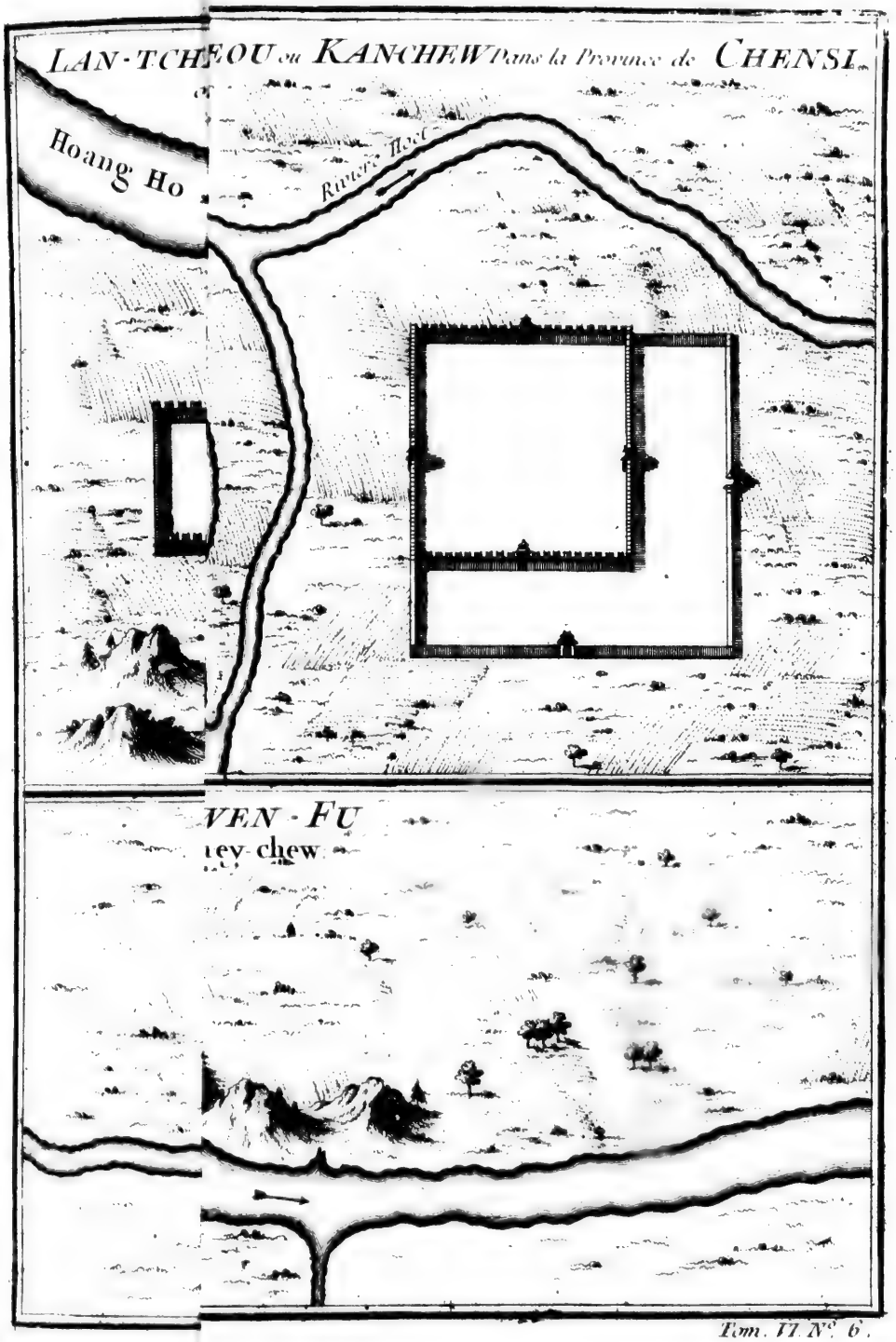
LAN-TCHEOU ou KANCHEW Dans la Province de CHENSI
Hoang Ho
Riviere Hoei
VEN-FU
ley-chew

Tom. II. N°. 6.

LAN-TCHEOU ou LAN-CHEW Dans la Province de CHENSI
ou Demeure le Second Vice roy de Chensi
Hoang Ho
ou le Fleuve Jaune
TCHIN-YWEN-FOU ou CHIN
Dans la Province de Koei-Tcheou
Yuen Petite Riviere

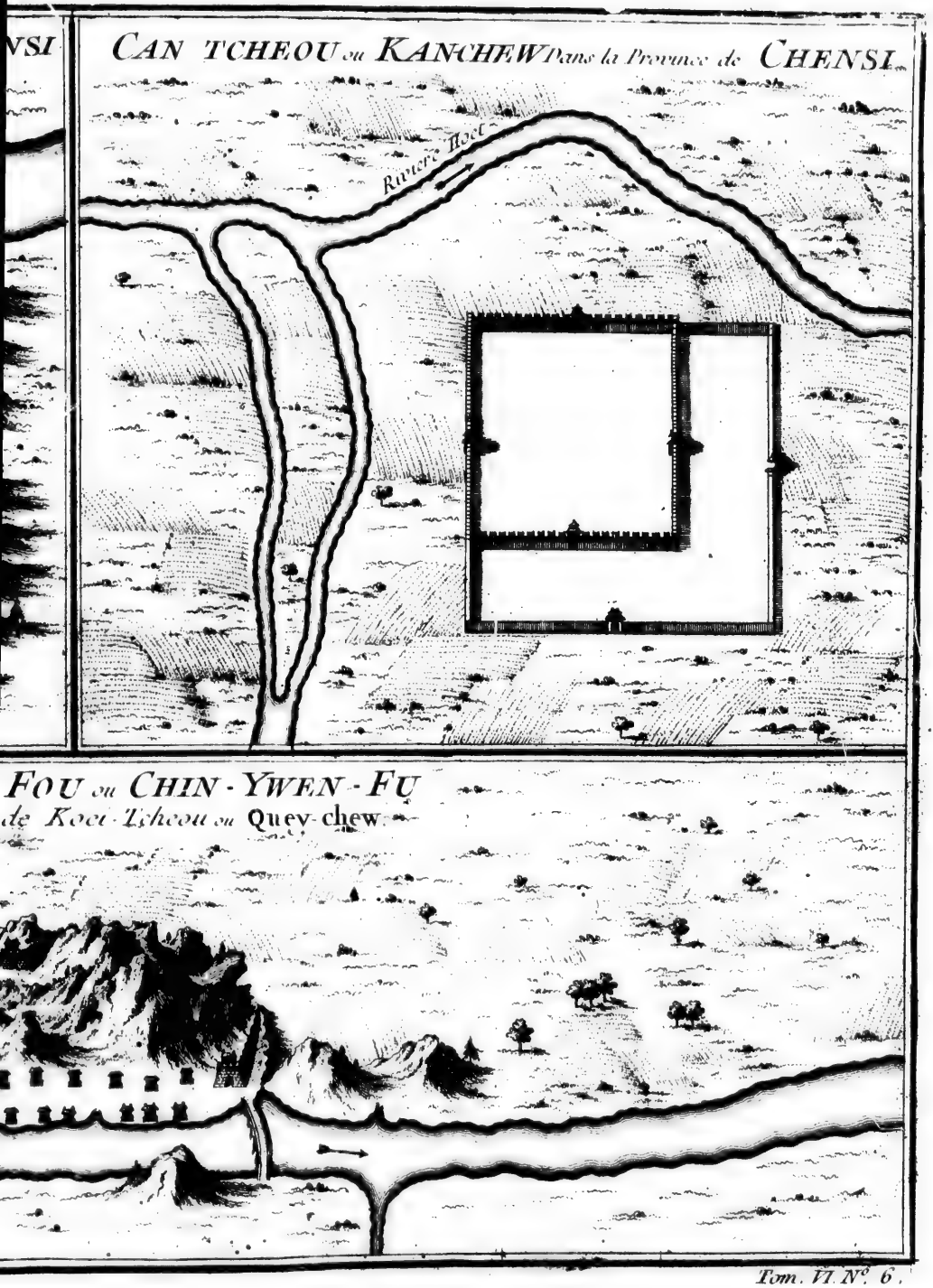
NSI
CAN TCHEOU ou KANCHEW Dans la Province de CHENSI.
Riviere Hoei
FOU ou CHIN-YWEN-FU
de Koei-Tcheou ou Quey-chew.

Tom. VI. N°. 6.

grande mur
y eſt plus c
porte au m
ſituées à l'e

Poſi

Places

CHIN-mu
Yu-ling-we
Tſing-ping
Wha-mu-ch
Ning-hya-w
Chong-wey
Lyang-cheu
Kan-cheu ,
Su-cheu ,
Kya-yu-qua
Si-ning-che
Sin-tau-fu ,
Kong-chang
Kyay-cheu
Han-chong
Hing-ngan
Chin-ngan-
Fong-tſyang
Long-cheu
Ping-lyang
Ku-yeun-ch
King-yang-
Yen-ngan-f
Hang-chin
Tong-cheu
Chang-che
Si-ngan-fu
Lan-cheu ,

(50) Du H
(51) Latit
degrés cinqu
treize degrés
(52) Latit

grande muraille. *Si-ning-cheu* n'eſt point une grande Ville; mais le Commerce y eſt plus conſiderable qu'à Ning-hya. *To-pa*, quoique ſimple Bourg, l'emporte au même titre ſur quantité de grandes Villes (50). Ces deux Places ſont ſituées à l'extrêmité Oueſt de la Chine, vers le Pays de *Ko-ko-nor*.

Poſitions des Places de Chen-ſi, déterminées en 1712.

Poſition des Places de la Province de Chen ſi.

Places.	*Latitudes.*	*Longitudes.*
CHIN-mu-hyen,	38 . 55 . 20	6 . 22 . 30.
Yu-ling-wey,	38 . 18 . 8	7 . 6 . 0.
Tſing-ping-pau,	37 . 40 . 48	7 . 48 . 0.
Wha-mu-chi,	37 . 52 . 45	9 . 25 . 30.
Ning-hya-wey,	38 . 32 . 40	15 . 32 . 30.
Chong-wey,	37 . 39 . 35	11 . 18 . 0.
Lyang-cheu (51),	37 . 59 . 0	13 . 40 . 30.
Kan-cheu,	39 . 0 . 40	15 . 32 . 30.
Su-cheu,	39 . 45 . 40	17 . 21 . 30.
Kya-yu-quan (52),	39 . 48 . 20	17 . 37 . 45.
Si-ning-cheu,	36 . 39 . 20	14 . 40 . 30.
Sin-tau-fu,	35 . 21 . 36	12 . 30 . 0.
Kong-chang-fu,	34 . 56 . 24	11 . 45 . 0.
Kyay-cheu,	33 . 19 . 12	11 . 23 . 33.
Han-chong-fu,	32 . 56 . 10	9 . 16 . 5.
Hing-ngan-cheu,	32 . 31 . 20	7 . 6 . 40.
Chin-ngan-hyen,	33 . 15 . 30	7 . 14 . 38.
Fong-tſyang-fu,	34 . 25 . 12	8 . 58 . 55.
Long-cheu,	34 . 48 . 0	9 . 30 . 36.
Ping-lyang-fu,	35 . 34 . 48	9 . 48 . 0.
Ku-yeun-cheu,	36 . 3 . 30	10 . 7 . 30.
King-yang-fu,	36 . 3 . 0	8 . 46 . 0.
Yen-ngan-fu,	36 . 42 . 20	7 . 4 . 30.
Hang-ching-fu,	35 . 30 . 30	6 . 4 . 57.
Tong-cheu,	34 . 50 . 24	6 . 37 . 35.
Chang-cheu,	33 . 51 . 25	6 . 35 . 0.
Si-ngan-fu (53),	34 . 15 . 36	7 . 34 . 30.
Lan-cheu,	36 . 8 . 34	12 . 33 . 30.

(50) Du Halde, p. 21.

(51) Latitude, ſuivant Regis, trente-ſept degrés cinquante-neuf minutes. Longitude, treize degrés cinquante-ſix minutes.

(52) Latitude, ſuivant Regis, trente-neuf degrés quarante-neuf minutes vingt ſecondes.

(53) Latitude, ſuivant Le Comte, trente-quatre degrés ſeize minutes quarante deux ſecondes. Longitude, ſept degrés quatorze minutes quarante-cinq ſecondes.

§. XI.

SE-CHUEN, onziéme Province.

Situation & bornes de la Province de Se-chuen.

LEs bornes de la Province de *Se-chuen* ſont *Chen-ſi* au Nord ; *Hu-quang* à l'Eſt ; Hu-quang & Yun-nan au Sud ; le Royaume de Tibet & certain Peuple voiſin au Sud. La grande Riviere de Yang-tſe-kyang, qui coule au travers de cette Province, y répand la fertilité. On vante ſes richeſſes en ſoie, en fer, en étain & en plomb ; en ambre, en cannes de ſucre, en excellentes pierres d'aimant, en lapis-armenus d'un bleu admirable. Les oranges & les citrons y ſont en abondance. On eſtime beaucoup les chevaux du Pays, pour leur beauté dans une petite taille, & pour leur viteſſe à la courſe. On y voit auſſi quantité de cerfs, de daims, de perdrix, de perroquets, & une eſpece de poules qui ſont revêtues de laine au lieu de plumes. Elles ſont petites. Elles ont les pieds courts. Les Dames Chinoiſes en font beaucoup de cas.

Ses productions.

Cette Province produit beaucoup de muſc. C'eſt d'elle que vient la meilleure rhubarbe & la vraie racine de *Fu-lin*, avec une autre racine nommée *Fen-ſe*, qui ſe vend à fort haut prix. Les Habitans fabriquent du ſel en faiſant évaporer l'eau de certains puits qu'ils creuſent dans les montagnes. Mais il a moins de force que le ſel de mer, dont il leur ſeroit difficile de faire des proviſions ſuffiſantes dans un ſi grand éloignement.

Diviſion de Se-chuen.

Se-chuen ne le cede qu'à peu d'autres Provinces pour l'étendue. On la diviſe en dix diſtricts, qui contiennent dix Villes du premier ordre, & quatre-vingt-huit du ſecond & du troiſiéme, avec un grand nombre de Villes fortifiées & de petits Forts. *Ching-tu-fu*, Capitale, a ſous elle ſix Cheus & dix-neuf (54) Hyens. *Pau-ning-fu*, deux Cheus & huit Hyens. *Chun-king-fu*, un Cheu (55) & ſept Hyens. *Su-cheu-fu*, dix Hyens, ſans aucun Cheu. *Chong-king-fu*, trois Cheus & onze Hyens. *Quey-cheu-fu*, un Cheu & neuf Hyens. *Ma-hu-fu*, un Hyen, ſans aucun Cheu. *Long-ngan-fu*, trois Hyens, ſans Cheu. *Tſun-i-fu*, deux Cheus & quatre Hyens. *Tong-[illegible]uen-fu* eſt ſans Cheu & ſans Hyen.

Deſcription de Ching-tu-fu.

1. *Ching-tu-fu* étoit autrefois une des plus belles Villes de l'Empire. Mais ayant été ruinée, comme toute la Province, par la guerre civile de 1646, elle ne conſerve rien aujourd'hui de ſon ancienne ſplendeur. Cependant elle eſt encore bien peuplée & floriſſante par le Commerce. Son diſtrict, qui eſt fort ſpacieux & le ſeul qui ſoit plat dans la Province, eſt coupé par des canaux navigables, tirés du grand *Kyang* & bordés de pierre de taille. Le Kyang coule ici avec moins d'impétuoſité que de lenteur, juſqu'à la Province de Hu-quang.

Pau-ning-fu.

2. Sa ſituation de *Pau-ning-fu* entre deux rivieres, quoiqu'aſſez petites, rend cette Ville agréable & ſon Commerce floriſſant. Ses maiſons ſont bien bâties. Son diſtrict fournit beaucoup de muſc. Il eſt compoſé de montagnes, couvertes d'orangers de toutes les eſpeces & remplies de cerfs & de daims. Quelques-unes ſont cultivées ; d'autres n'offrent que des forêts.

Chun-king-fu.

3. *Chun-king-fu* eſt ſituée ſur une belle riviere. Son diſtrict eſt environné

(54) Dans la Deſcription (p. 11.) on lit vingt-cinq Hyens.
(55) Deux Cheus dans la Deſcription.

de montagnes, dont plusieurs sont couvertes de toutes sortes d'orangers & produisent de la soie en abondance. On y trouve cette espece de racine que nous appellons salcifix d'Espagne, ou *Siorza-nera*, & des châteignes d'un fort bon goût.

4. *Su-cheu-fu* est une Ville de grand Commerce. Son territoire, quoique montagneux, est très-fertile, & produit de tous côtés des cannes de bambou.

5. *Chang-king-fu* est une des plus belles Villes de la Province, & des plus florissantes par le Commerce, à la faveur de deux rivieres qui se joignent près de ses murs. L'une, nommée *Kin-cha-kyang*, ou *Riviere du sable d'or*, vient de la Province de Yun-nan, & ramasse dans son cours toutes les eaux des montagnes du côté de la Tartarie. L'autre, qui prend sa source encore plus loin, hors des limites de la Chine, est proprement le grand Kyang, qui prend divers noms après avoir passé *Yo-cheu fu*. Chang-king-fu.

Chong-king-fu est située sur une montagne, & ses maisons s'élevent l'une au-dessus de l'autre en forme d'amphithéâtre. Son district, qui est d'une vaste étendue, est entremêlé de plaines & de montagnes. L'air y est bon & temperé. Ses Habitans font de jolies boëtes de cannes entrelassées & peintes de diverses couleurs. Les rivieres du Pays donnent d'excellent poisson, sur-tout des tortues. Chong-king-fu.

6. *Quey-cheu-fu* étant située sur le Kyang, à l'entrée de la Province, est une Ville de douane, où l'on reçoit les droits sur les marchandises de transport. Son commerce la rend fort riche. Quoique tout le Pays soit rempli de montagnes, on n'y trouve point un pouce de terre sans culture. Le musc y est en abondance. Le sel qu'on tire des puits suffit pour les besoins du canton. Les orangers & les limoniers y sont fort communs. Du côté du Nord, les montagnes sont fort rudes, & n'ont pour Habitans qu'une Nation grossiére (56), du moins en comparaison des véritables Chinois. Quey-cheu-fu.

7. *Ma-hu-fu* tire de sa situation sur le *Kin-cha-kyang*, l'avantage d'un fort bon commerce. Son territoire est petit, mais bien arrosé & très-fertile. Quelques-unes de ses montagnes sont remplies de cerfs. Ma-hu-fu.

8. *Long-ngan-fu* est comme la clé de la Province. Elle a dans sa dépendance plusieurs Ports, qui servoient autrefois à défendre le Pays contre les Tartares. Son district est entremêlé de hautes montagnes & de fertiles vallées. Long-ngan-fu.

9. *Tsun-i-fu* est une Ville que sa seule situation rend considerable, parce qu'étant sur les bords de la Province de *Quey-cheu*, elle peut en défendre l'entrée de ce côté-là. Son district n'est composé que de montagnes; mais les vallées sont bien arrosées, & fertiles dans quelques endroits. Tsun-i-fu.

10. *Tong-chuen-fu* est une Place de guerre, comme les Villes d'*U-mong-tu-fu* & de *Chin-hyung-tu-fu*, noms qui expriment en langue Chinoise le caractere de leurs Habitans. Ce sont de vieux Soldats, élevés de pere en fils dans le métier des armes. Avec leur paye, on leur assigne des terres près des Villes qu'ils habitent; & pendant la paix, lorsque les troupes sont congediées, on les distribue dans toutes les garnisons frontiéres de l'Empire (57). Tong-chuen-fu.

La Province de *Se-chuen* contient plusieurs Villes du second ordre, qui ont des Villes du troisiéme rang dans leur dépendance, & quantité de Forts ou de Places de guerre, tels que *Tong-chuen-cheu*, dont le district est rempli de Autres Villes de la même Province.

(56) C'est la Nation des *Myau-tsés*, dont on parlera dans la suite.

(57) Chine du Pere du Halde, *ubi sup.* page 6. & 11.

GEOGRAPHIE DE LA CHINE.

Bourgs bien peuplés, & mêlé de plaines & de montagnes dont la culture ſe fait admirer également. L'air y eſt fort ſain, & la terre y produit en abondance des cannes d'où l'on tire d'excellent ſucre. *Hya-tong-cheu* eſt une autre Ville, dont le territoire fournit beaucoup de riz & de muſc. *Ya-cheu*, qui eſt ſituée près du Tibet, commande pluſieurs Forts, qui regnent ſur les bords de la Province.

Poſitions des Places de Se-chuen, déterminées en 1714.

Poſition des Places de la Province de Se-chuen.

Places.	*Latitudes.*	*Longitudes.*
TAy-tſyen-lu,	30 . 8 . 24	14 . 37 . 40. Oueſt.
Tay-ping-hyen,	32 . 8 . 28	8 . 20 . 0.
Pa-cheu, . .	31 . 50 . 32	9 . 43 . 28.
Pau-king-fu, .	31 . 32 . 24	10 . 0 . 0.
Myen-cheu, .	31 . 27 . 36	11 . 36 . 0.
Chang-hyang-hyen,	31 . 2 . 24	11 . 44 . 54.
Ching-tu-fu, .	30 . 40 . 41	12 . 18 . 0.
Ya-cheu, . .	30 . 3 . 30	13 . 24 . 52.
Ma-u-fu, . .	28 . 31 . 0	12 . 10 . 0.
Song-pan-wey,	32 . 35 . 40	12 . 52 . 30.
U-mong-fu, .	27 . 20 . 24	11 . 42 . 52.
Ching-hyang-fu,	27 . 18 . 0	11 . 36 . 15.
Su-cheu-fu (58),	28 . 38 . 24	11 . 42 . 52.
Chi-ngan-cheu,	28 . 30 . 0	8 . 57 . 30.
Pong-chui-hyen,	29 . 14 . 24	8 . 14 . 38.
Pey-cheu, . .	29 . 50 . 24	8 . 8 . 31.
Ho-cheu, . .	30 . 8 . 24	10 . 4 . 30.
Quang-ngan-hyen,	30 . 31 . 26	9 . 49 . 40.
Chun-king-fu,	30 . 49 . 12	10 . 21 . 0.
Ta-cheu, . .	31 . 18 . 0	8 . 51 . 0.
Que-cheu-fu, .	31 . 9 . 36	6 . 53 . 30.
Long-ngan-fu, .	32 . 22 . 0	11 . 49 . 40.
Whey-heu, . .	31 . 25 . 12	12 . 48 . 0.
Hya-ting-cheu,	29 . 27 . 36	12 . 33 . 30.
Kyeu-cheu, .	30 . 25 . 0	11 . 51 . 0.
Chong-king-fu,	29 . 42 . 0	9 . 6 . 30.
Whey-li-cheu, .	26 . 33 . 36	13 . 2 . 25.
Tong-chuen-fu,	26 . 20 . 56	13 . 2 . 51.

(58) On lit *Suey-cheu-fu* dans l'Original.

§. XII.

QUANG-TONG, douziéme Province.

LA plus conſiderable des Provinces méridionales ſe nomme Quang-tong. Elle a pour bornes, au Nord-Eſt, celle de Fo-kyen; au Nord, celle de Kyang-ſi; à l'Oueſt, celle de Quang-ſi; au midi, le Royaume de *Tong-king* ou *Tonquin*. Le reſte eſt environné de la mer, qui y forme un grand nombre de Ports commodes. Situation & bornes de cette Province.

Le Pays eſt entremêlé de plaines & de montagnes; mais il eſt ſi fertile, qu'il produit deux moiſſons chaque année. On en tire auſſi de l'or, des pierres précieuſes, de la ſoie, des perles, de l'étain, du vif-argent, du ſucre, du cuivre, du fer, de l'acier, du ſalpêtre, de l'ébene, du bois d'aigle & pluſieurs ſortes de bois odoriférans. Les grenades, le raiſin, les poires, les prunes, les châteignes, les pêches & quantité d'autres fruits, y croiſſent en abondance & meuriſſent facilement. Les bananes, les ananas, le *Li-chi*, le *Long-yuen*, les oranges & les limons de toute eſpece y ſont d'une bonté admirable. Ses productions.

On vante particulierement une eſpece de limons, qui croiſſent ſur des arbres épineux, & qui portent une fleur blanche d'une odeur exquiſe, dont il diſtile une liqueur fort agréable. Le fruit eſt preſqu'auſſi gros que la tête d'un homme. Sa ſubſtance interieure eſt, ou blanche ou rougeâtre, & le goût entre doux & aigre. On voit dans la Province de Quang-tong un autre fruit qui paſſe pour le plus gros qu'il y ait au monde. Au lieu de croître ſur les branches de ſon arbre, il ſort du tronc. La peau en eſt dure; mais, dans un grand nombre de petites cellules dont il eſt compoſé au dedans, il contient une chair jaune qui eſt extrêmement douce & agréable dans ſa maturité. Fruits extraordinaires.

Une autre rareté de la même Province, eſt l'arbre que les Portugais nomment *bois de fer*, parce qu'il reſſemble au fer par ſa couleur, ſa dureté & ſa peſanteur, qui le fait enfoncer dans l'eau. On y trouve auſſi une ſinguliere eſpece de bois, qui ſe nomme *bois roſe*, dont on fait des tables, des chaiſes & d'autres meubles. Il eſt d'un noir-rougeâtre, tacheté de petites veines & comme peint naturellement.

Les montagnes produiſent une quantité incroyable d'ozier, d'une eſpece merveilleuſe. Sa groſſeur ne ſurpaſſe pas celle du doigt. Il rampe ſur la terre, en pouſſant de longs jets qui reſſemblent à des cordes entrelaſſées, & qui embarraſſent tellement l'eſpace, que les cerfs mêmes ne s'en dégagent pas aiſément. Comme il eſt ſouple & coriace, on l'emploie à faire des cables & des cordages pour les Vaiſſeaux. Fendu en éclats fort minces, on en fait des paniers, des claies, des chaiſes & des nattes fort commodes, qui ſervent de lit aux Chinois pendant l'Eté, parce qu'elles ſont très-fraîches. Ozier d'une eſpece ſinguliere.

Cette Province eſt remplie de paons, privés & ſauvages, & d'une prodigieuſe multitude de canards privés. Les Habitans font éclore les œufs de ces animaux dans des fours, ou dans le fumier. Enſuite ils menent les petits en troupes ſur la Côte, pendant la baſſe marée, pour les y nourrir d'huîtres, de coquillages & d'inſectes de mer. Toutes les bandes ſe mêlent ſur le rivage; mais au ſignal que les maîtres donnent avec un baſſin, elles retournent cha- Comment on fait éclore & l'on nourrit les canards.

GEOGRAPHIE DE LA CHINE.

cune à la Barque d'où elles ſont ſorties, comme les pigeons à leur colombier.

Proprietés d'une eſpece de crabbes.

On prend, au long des Côtes, toutes les eſpeces connues de poiſſon. Les huîtres, les écreviſſes de mer, les crabbes, y ſont d'un excellent goût, & les tortues d'une groſſeur extraordinaire. On trouve ſur le rivage & dans un Lac de l'Iſle de Hay-nan, des crabbes qui deviennent auſſi dures qu'une pierre, en ſortant de l'eau, & qui paſſent pour un excellent remede contre la fiévre chaude.

Art des Habitans pour l'imitation.

Les Habitans de cette Province ſont renommés par leur induſtrie. Quoiqu'ils ayent peu de vivacité pour l'invention, ils imitent avec beaucoup d'habileté. On ne leur montre pas d'ouvrage de l'Europe, qu'ils ne contrefaſſent parfaitement.

Diviſion de la Province de Quang-tong.

Comme la Province de Quang-tong eſt maritime & fort éloignée de la Cour, ſon Gouvernement eſt le plus conſiderable de l'Empire. Elle eſt diviſée en dix diſtricts, qui contiennent dix Villes du premier ordre, & quatre-vingt-quatre du ſecond & du troiſiéme; ſans y comprendre les Forts, ou les Places de guerre, la Ville de *Macao*, & pluſieurs Iſles, grandes & petites.

Quang-cheu-fu, ou Canton, Capitale de la Province, a ſous elle un Cheu & ſeize Hyens. *Cha-cheu-fu*, ſix Hyens, ſans aucun Cheu. *Nan-hyung-fu*, deux Hyens, ſans Cheu. *Whey-cheu-fu*, un Hyen, ſans Cheu. *Chau-cheu-fu*, onze Hyens, ſans Cheu. *Chau-king-fu*, un Cheu & onze Hyens. *Kau-cheu-fu*, un Cheu & cinq Hyens. *Lyen-cheu-fu*, un Cheu & deux Hyens. *Lui-cheu-fu*, trois Hyens, ſans Cheu. *Kyun-cheu-fu*, dans l'Iſle de Hay-nan, trois Cheus & dix Hyens.

Deſcription des Villes.

Quang-cheu fu, ou Canton.

1. *Quang-cheu-fu*, que les Européens ont nommé *Canton* (59), eſt une des plus opulentes Villes de la Chine & des mieux peuplées. Elle eſt ſituée ſur le *Ta-ho*, une des plus belles rivieres de ce grand Empire. Dans ſon cours, depuis la Province de Quang-ſi, elle reçoit une autre riviere, qui la rend aſſez profonde pour recevoir de gros bâtimens juſqu'à la Ville, & ſes eaux s'étendent en diverſes Provinces par une infinité de canaux. Son embouchure eſt fort large. Elle porte le nom de *Hu-man*, qui ſignifie *Porte du Tygre*, parce qu'elle eſt bordée de pluſieurs Forts, bâtis uniquement pour écarter les Pyrates (60). Les deux côtés de cette riviere, les plaines voiſines & les collines mêmes, ſont plantés de riz & d'une eſpece d'arbres qui conſervent toujours leur verdure. Le paſſage, en arrivant de la mer, offre une perſpective charmante.

Police de Canton.

Canton n'a guéres moins d'étendue que Paris. C'eſt le ſiége du Viceroi. On y voit au bout de chaque rue une barriere qui ſe ferme chaque jour au ſoir, comme les portes de la Ville. Cet uſage eſt commun à la Chine. Ainſi tout le monde eſt obligé de ſe tenir renfermé chez ſoi dans le tems de l'obſcurité, & la paix regne pendant la nuit dans les plus grandes Villes.

Ville flottante.

Les Barques dont la Riviere eſt couverte au long des deux rives, contiennent

(59) Voyez ſa découverte, au Tome premier de ce Recueil.

(60) *Ta-ho* ſignifie *grande Riviere*. Dans les Cartes elle eſt nommée *Si kyang*, qui ſignifie Riviere de l'Oueſt; & celle qui s'y joint porte le nom de *Pe-kyang*, ou Riviere du Nord. Ce qu'on appelle ici ſon embouchure, eſt plûtôt une grande baye, remplie d'Iſles, ſur tout à l'Oueſt, où l'on compte ſoixante milles de largeur d'une Côte à l'autre. Mais entre la Côte Eſt & l'Iſle où Macao eſt ſituée, il n'y a pas plus de dix-huit milles. La Carte des Jéſuites place *Hu-man* à moitié chemin entre cette Iſle & Canton, & ne lui donne qu'environ deux milles & demi de large.

une

une multitude infinie de Peuple & forment une Ville flottante. Elles ſont ſi proches l'une de l'autre, en droite ligne, que les rues y paroiſſent régulieres. Chaque Barque contient une famille, dans différens appartemens, qui reſſemblent à ceux des maiſons. La populace qui les habite en ſort de grand matin, pour s'exercer à la pêche ou à la culture du riz. Un Lecteur curieux des détails peut jetter ici les yeux ſur le Plan de Canton, ou remonter aux Relations des Voyageurs qui ont fait de cette Ville une deſcription plus étendue (61). GEOGRAPHIE DE LA CHINE.

Quoique les étoffes de Canton plaiſent beaucoup à la vûe, elles ſont médiocrement bonnes, & mal travaillées. La matiere en eſt ordinairement trop vieille ou mal choiſie, & l'ouvrage ſuperficiel. Auſſi ſont-elles peu eſtimées à Peking. Cependant les étoffes de ſoie qu'on appelle *Chas*, paſſent pour les meilleures de cette eſpece dans la Capitale; ſur-tout celles qui ſont à fleurs & travaillées à jour comme les dentelles. On en fait beaucoup d'uſage en Eté, parce qu'elles ſont gaies & à bon marché. Malgré le nombre incroyable d'ouvriers qui travaillent à Canton, on n'a pas laiſſé d'établir quantité de manufactures à *Fo-chan*, qui n'en eſt qu'à quatre lieues. C'étoit dans ce Bourg que ſe faiſoit le principal Commerce pendant les troubles qui ont regné dans la Ville. Fo-chan n'a pas moins de trois lieues de circonférence. Il eſt extrêmement fréquenté, & peu inferieur à Canton par les richeſſes & le nombre des Habitans. On y apporte beaucoup d'argent des autres Provinces, parce qu'on y trouve tout ce qu'il y a de précieux dans les différentes parties de l'Empire, & les Marchands étrangers s'y rendent avec affluence (62) comme les Chinois. Cependant le Pere le Comte obſerve que les Mandarins ne voient pas volontiers des Etrangers dans leurs murs; non qu'ils en redoutent quelque ſurpriſe, mais parce qu'ils les regardent comme un obſtacle à leur Commerce clandeſtin (63).

Qualité des étoffes de Canton.

Fo-chan, Bourg célebre par ſon Commerce.

Canton a dans ſa dépendance la Ville & le Port de Macao, qui appartiennent aux Portugais. Macao eſt ſituée vers l'embouchure de la Riviere, ou plûtôt du Port de Canton. Elle a perdu, avec ſon Commerce, toute ſon ancienne ſplendeur (64). Les Portugais obtinrent de l'Empereur Kya-tſing la permiſſion de s'y établir, comme une récompenſe pour les ſervices qu'ils avoient rendus à l'Empire contre le Pyrate *Chang-ſi-la*. Ce Brigand ayant mis le ſiége devant Canton, les Mandarins demanderent du ſecours aux Européens qui étoient à bord des Vaiſſeaux marchands. L'interêt du Commerce fit prêter l'oreille à cette propoſition. Chang-ſi-la ſe vit forcé de lever le ſiége, fut pourſuivi juſqu'à Macao, dont il s'étoit ſaiſi, & tué devant cette Place par les armes des Portugais. Après avoir quitté Canton, Nieuhof paſſa par *Lan-tam*, fameux Village.

Ville & Port de Macao.

Comment les Portugais obtinrent la permiſſion de s'y établir.

Au-delà des Iſles, qui ſont en fort grand nombre dans la partie Oueſt de la Riviere, ou de la Rade de Canton, on rencontre celle de *Chang-chuen-chan*, que les Européens nomment *Sanciam*. Elle contient cinq Villages, habités par des pêcheurs, qui ſe nourriſſent du poiſſon qu'ils prennent & du riz qu'ils cultivent. On y voit ſur une éminence, au pied d'une colline, le Tombeau de Saint François-Xavier, Apôtre des Indes. Plus loin eſt une plaine, ornée d'ar-

Iſle de Sanciam.

Tombeau de S. François Xavier.

(61) Voyez les Relations précédentes.
(62) Du Halde, p. 6. & 113.
(63) Mémoires du Pere le Comte, p. 85.
(64) On a déja donné la deſcription de cette Ville.

GEOGRAPHIE DE LA CHINE.

bres & de jardins. On y voit auſſi une Chapelle, bâtie, ſuivant le Pere du Halde, depuis environ trente ans, par les Jéſuites Portugais (65).

Cha-cheu-fu.

2. *Cha-cheu-fu* eſt ſituée à la jonction de deux rivieres navigables; l'une, qui vient de *Nan-hyong*; l'autre, de la Province de Hu-quang. La rive Oueſt de la ſeconde eſt habitée, & communique à la Ville par un pont de batteaux. Tout le diſtrict eſt couvert de Bourgs & de Villages. Il produit en abondance du riz, des fruits, de l'herbe pour le pâturage, des beſtiaux & du poiſſon; mais l'air y eſt ſi mauvais, ſur-tout depuis le milieu du mois d'Octobre juſqu'au mois de Décembre, que les maladies y font périr un grand nombre d'Habitans.

Roſeaux noirs, dont on fait des Inſtrumens de muſique.

Il croît, près d'une Ville de ſa dépendance, des roſeaux noirs, qui reſſemblent à l'ébene & dont on fait divers Inſtrumens de muſique.

Ancien & fameux Monaſtere de Bonzes.

A trois milles de Cha-cheu-fu, on voit un fameux Monaſtere, dont on fait remonter la fondation à plus de huit ou neuf cens ans, & qui contenoit autrefois mille Bonzes. Rien n'approche de la beauté de ſa ſituation. Il eſt au milieu de la grande montagne de *Nan-wha* (66), d'où l'on découvre un agréable deſert qui s'étend au long d'une vaſte plaine, bordée de petites montagnes dont les ſommets ſont plantés d'arbres fruitiers en ligne, & variés d'eſpace en eſpace par de petits bois toujours verds. On prétend que le Fondateur de ce Monaſtere y paſſa ſa vie dans les plus affreuſes mortifications (67), juſqu'à laiſſer ſubſiſter des vers dans les plaies que lui faiſoient ſes chaînes. Mais le Diable, ſuivant la remarque du Pere du Halde, a ſes Pénitens, comme ſes Vierges & ſes Martyrs. Quoique les Bonzes de ce Monaſtere faſſent profeſſion de chaſteté, on rapporte qu'ils ſont livrés à toutes ſortes de débauches, & qu'autrefois les Pélerins qui les viſitoient s'en retournoient rarement ſans avoir été volés & pillés. Mais on a pris ſoin de remedier à ce dernier déſordre.

Nan-hyung fu.

3. *Nan-hyung-fu* (68) eſt une grande Ville de Commerce, & l'une des plus fréquentées de l'Empire. Elle eſt ſituée au pied d'une montagne qui ſépare les Provinces de *Quangtong* & de *Kyangſi*, & de laquelle deſcendent deux grandes rivieres, l'une au Sud & l'autre au Nord. Elles ſe diviſent enſuite en pluſieurs bras.

Montagne & chemin de Mey-lin.

C'eſt entre cette Ville & *Nau-ngan*, premiere Ville de Kyang-ſi, éloignée de dix lieues, qu'on trouve la grande Montagne de *Mey-lin*, ſur laquelle paſſe un chemin admirable, qui a plus de trois milles de longueur & qui eſt bordé de précipices. Les voyageurs n'y courent aucun danger, parce qu'il eſt fort large. Cette route eſt célebre dans toute la Chine, par le tranſport continuel des marchandiſes & par la multitude des paſſans.

Whey-cheu fu.

4. *Whey-cheu-fu* eſt preſqu'environnée d'eau, & les terres voiſines paſſent pour les meilleures de la Province. Tout ſon diſtrict, qui s'étend au long de la mer, abonde en poiſſon, en huîtres, en écreviſſes de mer, en crabbes d'un excellent goût, & en groſſes tortues, dont l'écaille ſert à faire toutes ſortes de bijoux.

Ses deux ponts.

On voit à Whey-cheu-fu deux Ponts fort remarquables; l'un, de quarante arches, qui traverſe les deux rivieres dans leur jonction du côté de l'Eſt; l'autre, bâti ſur un Lac de trois milles de tour, qui baigne les murs de la Ville à l'Oueſt.

Son Lac & ſes Iſles.

Ce Lac eſt bordé de pierre. Ses rives ſont ornées de jardins & de beaux arbres.

(65) Chine du Pere du Halde, p. 119.

(66) Dans le Journal de Nieuhof, c'eſt *Maw-wha*.

(67) Cet Impoſteur ſe nommoit *Lu-zu*. Voyez ci-deſſus le Journal de Nieuhof.

HEUREU

MONTAGNE DES CINQ TETES DE CHEVAL PRÉ
tirée de Nieuhof.

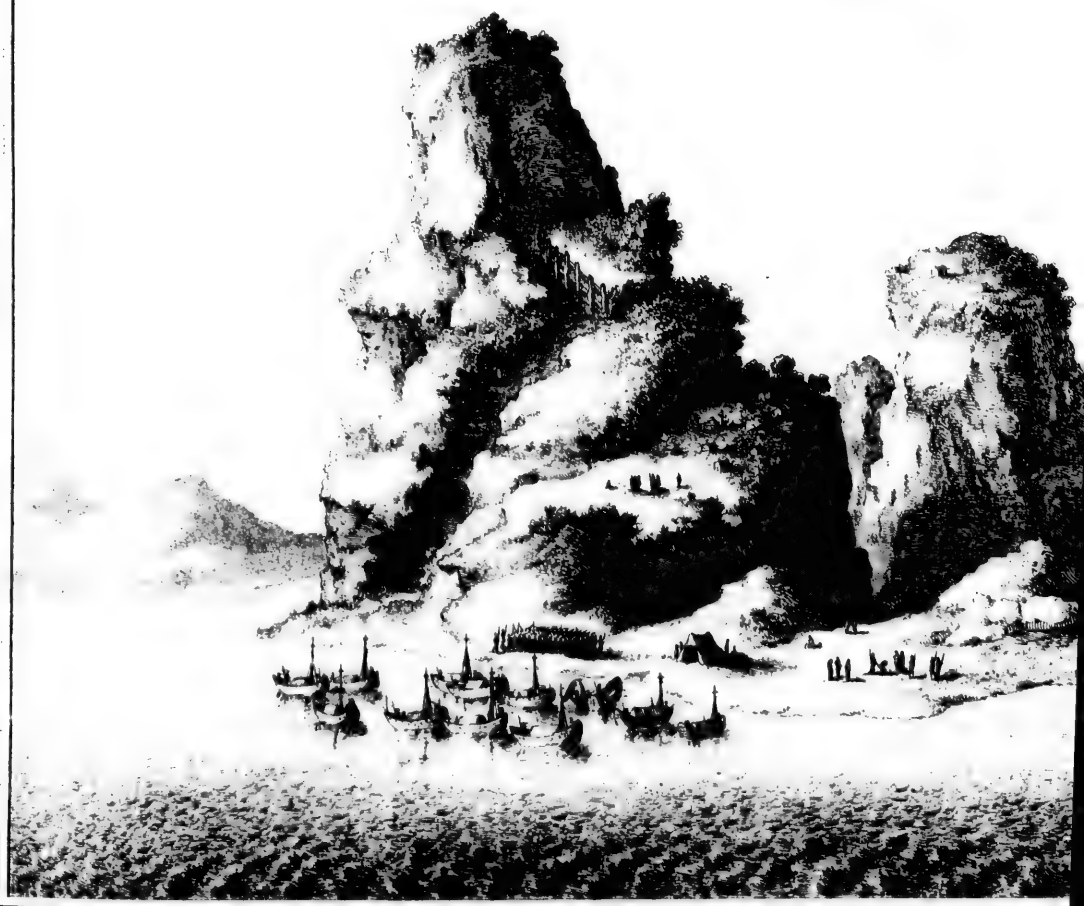

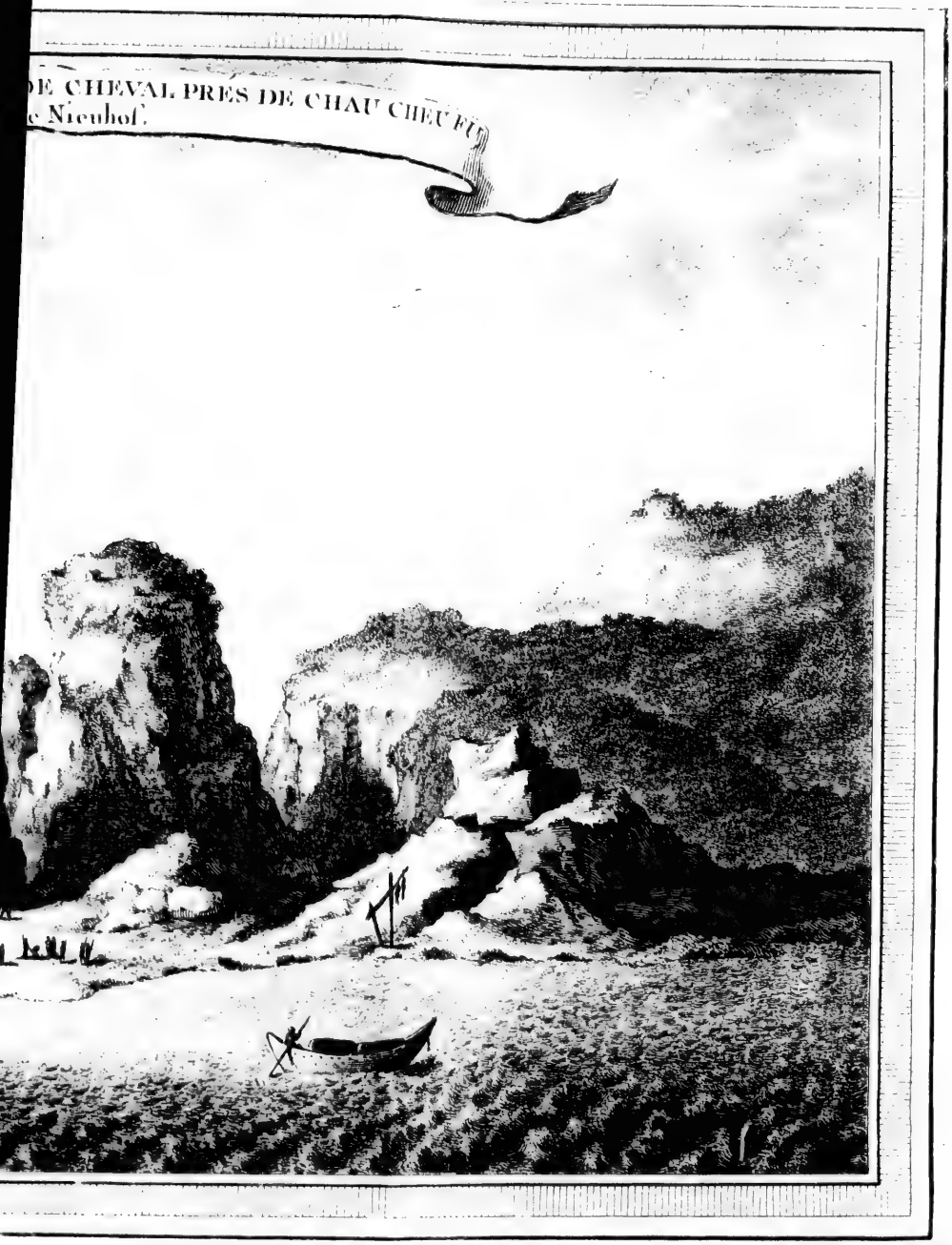

PLANCHE V.

Il renferme de
muniquent l'u
du même dift
guliere, qu'o
5. *Chau-ch*
flots de la m
d'une longue
ſeparé de la l
fertile, à l'ex
6. *Chau-k*
bâtie. C'eſt l
tion eſt ſur la
belle Tour à
Le Port de
tion de trois
tre deux mor
bordée dans
qu'ils paroiſſ
longueur ex
de Tours qua
qu'ils ſont r
de Fo-chan
cinq mille E
rope, qui ſ
de paons,
produit du
autre lieu.
7. *Kau-c*
marée qui r
partie par
murs. On y
de pierre fo
montagnes
des tables
ſient en for
8. *Lyen-*
pour les B
due, born
inacceſſible
Côte, & l'
9. Le te
tile de tou
mer, & n'
tend que l
de Bourgs
Côtes. L'
tes les par

Il renferme deux Iſles, qui contiennent des maiſons de campagne, & qui communiquent l'une à l'autre par un fort beau pont de pierre. Dans une montagne du même diſtrict, on prend des papillons d'une beauté & d'une groſſeur ſinguliere, qu'on porte à la Cour, où ils ſervent à l'ornement du Palais.

Chau-cheu-fu.

5. *Chau-cheu-fu* eſt ſituée ſi proche de l'embouchure du *Han-kyang*, que les flots de la mer viennent baigner ſes murs. Il a vers l'Eſt un pont magnifique, d'une longueur extraordinaire & d'une largeur proportionnée. Son diſtrict eſt ſéparé de la Province de Fo-kyen par des montagnes, & la terre extrêmement fertile, à l'exception de quelques endroits pierreux.

Chau-king-fu.

6. *Chau-king-fu* paſſe pour la plus belle Ville de la Province & la mieux bâtie. C'eſt la réſidence du Tſong-tu de *Quang-tong* & de *Quang-ſi*. Sa ſituation eſt ſur la Riviere de *Ta-ho*, ſur le bord de laquelle on découvre à l'Eſt une belle Tour à neuf étages.

Port de cette Ville.

Le Port de cette Ville eſt d'autant plus ſpacieux, qu'il eſt formé par la jonction de trois rivieres, dont l'une ſe rend à Canton, & ſe trouve ſi reſſerrée entre deux montagnes, qu'elle déborde ſouvent dans les tems pluvieux. Elle eſt bordée dans tout cet eſpace par de gros Villages, ſi proches l'un de l'autre, qu'ils paroiſſent n'en compoſer qu'un. On en diſtingue un ſur la gauche, d'une longueur extraordinaire, qui contient près de deux cens maiſons, en forme de Tours quarrées, où les Habitans du Pays ſe retirent avec leurs effets lorſqu'ils ſont menacés de quelque danger. On arrive enſuite au grand Village de Fo-chan, qu'on a déja décrit. La même Riviere eſt couverte de plus de cinq mille Barques, chacune de la longueur d'un Vaiſſeau médiocre de l'Europe, qui ſervent d'habitations à des familles entieres. Ce diſtrict eſt rempli de paons, privés & ſauvages, dont on voit peu dans les autres Provinces. Il produit du *bois d'aigle*, du *bois roſe* & du bois de fer, dont on a parlé dans un autre lieu.

Kau-cheu-fu.

7. *Kau-cheu-fu* reçoit les Vaiſſeaux Chinois de tranſport, à la faveur de la marée qui remonte près de ſes murs. Son diſtrict eſt très-fertile. Il eſt bordé en partie par la mer, & de l'autre côté par des montagnes, qui lui ſervent de murs. On y voit un grand nombre d'excellens oiſeaux de proie, & une ſorte de pierre fort ſemblable au marbre, qui repréſente naturellement de l'eau, des montagnes & des payſages. Les Chinois la coupent en feuilles, pour en faire des tables & d'autres meubles. La mer produit ici des crabbes, qui ſe pétrifient en ſortant de l'eau, ſans aucun changement dans leur forme naturelle.

Pierre naturellement peinte.

Lyen-cheu-fu.

8. *Lyen-cheu fu* eſt ſituée près de la mer, qui lui forme un port commode pour les Barques & les Vaiſſeaux de tranſport. Son diſtrict, qui a peu d'étendue, borne le Royaume de *Tong-king*, dont il eſt ſéparé par des montagnes inacceſſibles. Il produit un grand nombre de paons. On pêche des perles ſur la Côte, & l'on fait dans ce canton de fort jolis ouvrages d'écaille de tortue.

Pêcherie de perles.

Lui cheu-fu.

9. Le territoire qui appartient à *Lui-cheu-fu* eſt le plus agréable & le plus fertile de toute la partie occidentale de la Province. Il eſt preſqu'environné de la mer, & n'eſt ſéparé de l'Iſle de Hay-nan que par un petit détroit, où l'on prétend que la pêche des perles étoit anciennement fort abondante. Il eſt rempli de Bourgs, dont les Habitans vivent de la pêche qu'ils exercent au long des Côtes. L'ozier-rampant, dont on a déja donné la deſcription, croît dans toutes les parties de ce canton.

GEOGRAPHIE DE LA CHINE.

Kyun-cheu-fu, Capitale de l'Isle de Hay-nan.

10. *Kyun-cheu-fu* (68), Capitale de *Hay-nan*, est située au Nord de cette Isle, sur un Promontoire. Les Vaisseaux viennent mouiller sous les murs. Le Port, où arrivent toutes les Barques de Canton, est formé par une riviere assez grande, dont l'embouchure est défendue par deux petits Forts; mais il n'a pas plus de dix ou douze pieds d'eau; de sorte que les Vaisseaux qui n'ont pas la forme Chinoise y entrent difficilement. Le Commerce y amene tous les Marchands de l'Isle qui ont des Facteurs dans d'autres endroits de la Chine. Kyun-cheu-fu est à deux lieues de ce Port, & dans l'intervalle on traverse une grande plaine, qui est remplie de magnifiques Tombeaux Chinois. Au Sud de l'Isle on trouve une autre Port, au fond d'une grande Baye. Six Vaisseaux peuvent y être sûrement à l'ancre, sur vingt pieds d'eau, à la portée du pistolet de la terre & pendant les deux moussons.

Isle de HAY-NAN.

Description de Hay-nan.

CETTE Isle, dont le nom signifie *Sud de la mer*, appartient à la Province de Canton, qui lui fait face au Nord, & qu'on découvre aisément dans un tems clair (69). Hay-nan est située à l'Est de la Côte de Tong-king & de la Cochinchine. Au Sud, elle a le Canal qui est formé par le Banc de *Paracel*. Sa longueur, de l'Est à l'Oueſt, est entre soixante & soixante-dix lieues. Du Nord au Sud, sa largeur est de quarante ou cinquante. Ainsi la circonference n'embrasse pas moins de cent-soixante lieues.

L'air y est fort mal-sain, dans la partie du Sud, & l'eau très-dangereuse à boire, si l'on n'a pris soin de la faire bouillir auparavant. Le côté du Nord est plat, jusqu'à douze ou quinze lieues de la Côte. Mais le Sud & l'Est sont remplis de montagnes fort hautes. Le centre l'est aussi, à la réserve d'une petite portion de terre, située entre ces deux corps de montagnes, où l'on trouve des plaines cultivées, mais avec un mélange de terres sabloneuses. Cependant les rivieres, qui sont en grand nombre, & les fréquentes pluies, produisent assez de riz pour la subsistance des Habitans, quoique l'Isle soit fort peuplée. Ils en recueillent souvent deux moissons chaque année.

Mines & bois de l'Isle.

Outre quelques mines d'or, qui sont au centre de l'Isle, la partie du Nord en contient plusieurs de *Lapis-armenus*, qui se transporte à Canton pour servir à teindre en bleu la porcelaine. Les meilleurs bois, soit d'odeur, soit pour les ouvrages de sculpture, viennent des montagnes de Hay-nan. Tels sont le bois d'aigle, le *Wha-li*, que les Européens nomment *bois-rose* ou *bois de violette*, & une sorte de bois jaune, qui est d'une beauté extraordinaire & qui passe pour incorruptible. On en fait des piliers, qui sont d'un prix immense lorsqu'ils ont une certaine grosseur, & qu'on réserve, comme le *wha-li*, pour l'usage de l'Empereur. *Kang-hi* fit bâtir de ce bois un Palais destiné pour sa sépulture.

Fruits & autres productions.

L'Isle de Hay-nan produit, avec la plûpart des fruits qui sont propres à la Chine, beaucoup de sucre, de tabac & de coton. L'indigo y est fort commun, aussi-bien que les noix d'areka, & le poisson seché & salé. On y voit

(68) *Kyang-chu-fu* dans la Carte.

(69) La Carte des Jésuites y met quatre lieues de distance.

venir de Canton, tous les ans, vingt ou trente Joncs pour le commerce de ces marchandiſes; de ſorte que Hay-nan peut être comptée entre les principales Iſles de l'Aſie. Sur le rivage du Port & ſur la Côte Sud de l'Iſle on voit croître pluſieurs Plantes marines, & des mandragores de toutes les eſpéces. On y trouve auſſi quelques arbres qui produiſent du ſang de dragon, & diverſes autres eſpeces, dont on fait diſtiler par inciſion un jus blanchâtre, qui devient rouge en durciſſant, mais qui n'a pas la conſiſtence de la gomme ou de la réſine. Cette matiere brûle lentement, & répand une odeur moins forte & plus agréable que l'encens. On trouve entre les rochers, à peu de profondeur dans l'eau, un certain petit poiſſon bleu, qui reſſemble au dauphin & qui eſt plus eſtimé des Chinois que la dorade; mais il ne vit que peu de jours hors de ſon élément.

Erreurs de quelques Voyageurs.

Les Habitans ne connoiſſent point, dans leur Iſle, un Lac vanté par les Voyageurs, qui a la vertu de pétrifier tout ce qu'on y jette. Cette idée peut avoir eu ſa ſource dans les pétrifications contrefaites, qui ſont communes à Canton & que les Chinois entendent parfaitement. On ne trouve pas non-plus, dans l'Iſle de Hay-nan, cette abondance de perles dont quelques autres ont parlé, & les Côtes ſeptentrionales n'en produiſent aucune. Mais Hay-nan eſt fort abondante en toutes ſortes de gibier. Si les perdrix, les cailles & les liévres ſont inferieurs à ceux de l'Europe, les bécaſſines, les ſarcelles & tous les oiſeaux de riviere y ſont excellens. On y trouve une ſorte de gelinotte d'un goût délicieux. Les tourterelles & les pigeons ramiers y ſont en fort grand nombre. Les cerfs & les *Porcs-marons*, qui ſont une eſpece de ſangliers, n'y ſont pas moins communs; avec une ſorte de ſinges fort laids, de couleur griſe. Il y en a d'autres dont la figure reſſemble beaucoup à celle de l'homme; mais cette eſpece eſt fort rare. L'Iſle produit auſſi quantité d'oiſeaux curieux, tels que des corbeaux, qui ont une raie blanche autour du col; des étourneaux, qui ont une petite Lune ſur le bec; des merles d'un bleu-foncé, avec des oreilles jaunes d'un demi pouce de longueur, qui parlent & chantent en perfection; des oiſeaux de la groſſeur du linot, qui ont le plumage d'un beau rouge, & d'autres qui l'ont couleur d'or. Ces deux eſpeces ſont toujours enſemble. Enfin, l'Iſle de Hay-nan produit des ſerpens d'une grandeur prodigieuſe, mais ſi timides, que le moindre bruit les fait fuir. Ils ne peuvent être fort dangereux par leurs morſures, puiſque les Habitans ſont accoutumés à voyager nuit & jour, & ſouvent pieds nuds, dans les bois & dans les plaines, ſans prendre la précaution de s'armer.

Animaux de l'Iſle de Hay-nan.

Oiſeaux curieux.

Gros ſerpens, peu dangereux.

Habitans de l'Iſle. Commerce & caractere des Montagnards.

L'Iſle de Hay-nan eſt ſoumiſe à l'Empire de la Chine, excepté les montagnes du centre, qui ſe nomment *Li-mu-chan* ou *Chi-chan* (71), dont les Habitans vivent dans l'indépendance. Ces Peuples entretenoient autrefois une correſpondance ouverte avec les Chinois. Ils faiſoient, avec eux, deux fois l'année, le commerce de l'or qu'ils tirent de leurs montagnes, & celui de leur bois d'aigle & de calamba. On députoit de part & d'autre quelques Facteurs, pour examiner les marchandiſes & régler les conditions. C'etoient les Facteurs Chinois qui portoient les premiers leurs toiles & leurs merceries dans les montagnes de *Li-mu-chan*; après quoi les montagnards leur délivroient fidelle-

(71) Dans la Carte, cette Partie prend environ un tiers de l'Iſle.

GEOGRAPHIE DE LA CHINE.

ment les richeſſes qu'ils avoient promiſes en échange. Mais l'Empereur Kanghi, informé que ce commerce apportoit une prodigieuſe quantité d'or à quelques Mandarins, défendit, ſous peine de mort, toute communication avec ces peuples. Cependant les Gouverneurs voiſins entretiennent encore, dans les montagnes, des liaiſons ſecretes par leurs émiſſaires, quoique les profits de ce commerce clandeſtin ſoient moins conſiderables qu'autrefois. Les montagnards ne paroiſſent preſque jamais, ſi ce n'eſt pour fondre par intervalles ſur quelques Villages voiſins. Ils ſont ſi lâches & ſi mal diſciplinés, que cinquante Chinois en mettroient un mille en fuite. Depuis quelque-tems néanmoins, une partie d'entr'eux a la liberté d'habiter quelques Villages dans les plaines, en payant un tribut à l'Empereur. D'autres s'engagent au ſervice des Chinois, ſur-tout à l'Eſt & au Sud de l'Iſle, pour la garde des troupeaux ou la culture des terres. Ils ſont généralement difformes, de petite taille & de couleur rougeâtre. Les hommes & les femmes portent leurs cheveux en cercle ſur le devant de la tête, & ſe la couvrent d'un chapeau ou d'un bonnet de paille, lié ſous le menton. Leur habillement conſiſte dans une piéce de calico, noir ou d'un bleu-foncé, qui les couvre depuis la ceinture juſqu'aux genoux. Les femmes y joignent une ſorte de corſet ou de veſte de la même étoffe. Elles ſont diſtinguées auſſi par des raies bleues, qu'elles ſe font ſur le viſage avec de l'indigo, depuis les yeux juſqu'au bas des joues. Les deux ſexes portent des pendans d'oreilles d'or & d'argent, taillés en forme de poire & fort bien travaillés.

Une partie eſt ſoumiſe aux Chinois.

Leur figure & leur habillement.

Leurs armes ſont l'arc & les fléches; mais ils ont peu d'adreſſe à s'en ſervir. Ils portent une ſorte de poignard tranchant, ou plûtôt de hache, dans un petit panier ſuſpendu à leur ceinture. C'eſt leur unique inſtrument pour les ouvrages de charpenterie & pour s'ouvrir des routes dans les forêts (72).

Leurs armes.

Poſition des Places de Quang-tong, déterminées en 1714.

Poſition des Places de la Province de Quang-tong.

Places.	*Latitudes.*	*Longitudes.*
NAN-hyang-fu (73),	25 . 11 . 58	2 . 33 . 20. Oueſt.
Chan-cheu-fu (74),	24 . 55 . 0	3 . 20 . 0.
Tyen-cheu, . .	24 . 50 . 32	4 . 16 . 0.
Yang-chan-hyen,	24 . 30 . 0	4 . 4 . 0.
In-te-hyen, . .	24 . 11 . 32	3 . 33 . 30.
Chang-ning-hyen,	24 . 6 . 45	2 . 27 . 20.
Lyen-ping-cheu, .	24 . 19 . 12	2 . 10 . 59.
Ho-ping-hyen, .	24 . 30 . 0	1 . 33 . 35.
Hing-ning-hyen, .	24 . 3 . 36	0 . 46 . 40.
Chau-cheu-fu (75),	23 . 36 . 0	0 . 46 . 40. Eſt.
Tſin-ning-hyen, .	23 . 26 . 24	0 . 18 . 40.
Hay-fong-hyen, .	22 . 54 . 0	1 . 9 . 36.

(72) Chine du Pere du Halde, page 115. & ſuivantes.

(73) Latitude, ſuivant le Pere Noel, vingt-cinq degrés quinze minutes trois ſecondes.

(74) Latitude, ſuivant le même, trente-quatre degrés cinquante minutes vingt ſecondes.

(75) Latitude, ſuivant la Carte des Jéſuites, vingt-trois degrés trente-ſix minutes. Longitude, quinze minutes.

Places.	*Latitudes.*	*Longitudes.*
Ho-yeun-hyen,	23 . 42 . 0	1 . 54 . 40.
Whey-cheu-fu,	23 . 2 . 24	2 . 16 . 0.
Long-men-hyen,	24 . 43 . 42	2 . 14 . 30.
Tſong-wha-hyen,	23 . 33 . 36	3 . 10 . 40.
Tſing-yeun-hyen (76),	23 . 44 . 24	3 . 46 . 40.
Quang-ning-hyen,	23 . 39 . 36	3 . 10 . 40.
Chau-king-fu (77),	23 . 4 . 48	4 . 24 . 30.
Te-king-cheu,	23 . 13 . 42	5 . 14 . 40.
Lau-ting-cheu,	22 . 52 . 12	5 . 33 . 30.
Sing-i-hyen,	22 . 6 . 0	6 . 1 . 20.
Kau-cheu-fu,	21 . 48 . 0	6 . 2 . 15.
Che-ching-hyen,	21 . 32 . 24	6 . 38 . 40.
Lyeu-cheu-fu,	21 . 38 . 54	7 . 29 . 40.
Kin-cheu,	21 . 54 . 0	8 . 0 . 45.
Ling-chan-hyen,	22 . 24 . 0	7 . 28 . 20.
Sui-ki-hyen,	21 . 19 . 12	0 . 42 . 30.
Ley-cheu-fu,	20 . 51 . 36	6 . 48 . 20.
Su-wen-hyen,	20 . 19 . 24	6 . 50 . 0.
Wha-cheu,	21 . 37 . 12	6 . 17 . 20.
Yang-kyang-hyen,	21 . 50 . 20	5 . 3 . 40.
Sin-ning-hyen,	22 . 14 . 24	4 . 16 . 20.
Sin-whey-hyen (78),	22 . 30 . 0	3 . 55 . 40.
Hyang-chau-hyen,	22 . 32 . 24	3 . 30 . 0.
Chun-te-hyen,	22 . 49 . 25	3 . 39 . 35.
Canton, *ou* Quang-cheu-fu (79),	23 . 10 . 58	3 . 31 . 29.
Macao, *ſuivant la Carte* (80),	12 . 12 . 14	3 . 19 . 0.
Kyang-cheu-fu,	20 . 2 . 26	6 . 40 . 20.
Wen-chang-hyen,	19 . 36 . 0	6 . 14 . 50.
Wan-cheu,	18 . 40 . 0	6 . 36 . 0.
Tſau-cheu (81),	18 . 21 . 36	7 . 44 . 0.
Chang-wha-hyen,	19 . 12 . 0	8 . 8 . 0.
Chen-cheu,	19 . 32 . 24	7 . 20 . 20.
Lin-kau-hyen,	19 . 46 . 48	7 . 13 . 40.

(76) Latitude, ſuivant Gaubil, vingt-trois degrés quarante-cinq minutes.

(77) Latitude, ſuivant Noel, vingt-trois degrés trois minutes.

(78) Latitude, ſuivant Simonelli, vingt-deux degrés trente minutes. Longitude, trois degrés cinquante-cinq minutes quarante ſecondes.

(79) Latitude, ſuivant Noel, vingt-trois degrés dix minutes. Longitude, ſuivant Gaubil, trois degrés trente-une minutes trois ſecondes.

(80) Latitude, ſuivant Thomas, vingt-deux degrés douze minutes quatorze ſecondes. Longitude, ſuivant Noel, deux degrés cinquante-ſix minutes trente ſecondes.

(81) Suivant la Carte, la latitude eſt de dix-huit degrés douze minutes trente-ſix ſecondes. La longitude, de ſept degrés quarante-quatre minutes.

GEOGRAPHIE DE LA CHINE.

§. XIII.

QUANG-SI, treiziéme Province.

Situation de la Province de Quang-ſi.

LA ſituation de cette Province eſt entre celle de Quang-tong, celle de *Yun-nan* & le Royaume de Tong-king. Elle eſt fort bien arroſée, & d'une ſi grande fertilité pour le riz, que pendant ſix mois de l'année les Habitans de la Province de Quang-tong lui doivent leur ſubſiſtance. Cependant elle n'eſt pas comparable à la plupart des autres Provinces, pour la beauté, ni pour le Commerce. Les ſeules parties bien cultivées ſont celles de l'Eſt & du Sud, parce que le terroir en eſt plat & l'air temperé. Dans toutes les autres parties, ſur-tout vers le Nord, elle eſt remplie de montagnes, couvertes d'épaiſſes forêts.

Mine d'or ſaiſie par l'Empereur.

L'opinion s'étant établie, pendant une longue ſuite d'années, que certaines montagnes de cette Province contenoient des mines d'or & d'argent, d'étain, de cuivre & de plomb, le Gouverneur du diſtrict préſenta un Mémoire à la Cour Impériale, dans lequel il expoſoit que les Habitans étoient diſpoſés à les ouvrir, en payant, ſuivant l'uſage, quarante pour cent pour les droits de Sa Majeſté, & cinq aux Officiers & aux Soldats qui préſideroient à l'entrepriſe. Mais il demanda que perſonne n'eût la liberté d'y travailler ſans la permiſſion de ſon Lieutenant & ſans donner quatre cautions pour la ſûreté de ſa conduite. Le Tribunal de Hu-pa donna ſon approbation à ce Mémoire; mais enſuite l'Empereur réſerva pour lui ſeul la mine d'or.

Productions de la Province.

On trouve, dans la Province de Quang-ſi, un arbre fort extraordinaire, nommé *Quang-lang*, qui contient, au lieu de mouelle, une ſubſtance molle qui ſert d'aliment & dont le goût n'eſt pas déſagréable. On y voit auſſi une grande abondance de cette eſpece d'inſectes qui produiſent de la cire blanche. La canelle de Quang-ſi a l'odeur plus agréable que celle de Ceylan (82). La ſoie de la Province ſe vend fort bien. Enfin, cette contrée produit des perroquets, des porc-épis & des rhinoceros.

Sa diviſion en douze diſtricts.

Elle eſt ſubdiviſée en douze diſtricts, qui contiennent douze Villes du premier rang, & quatre-vingt du ſecond & du troiſiéme. *Quey-ling-fu*, Capitale, a dans ſa dépendance huit Cheus & ſept Hyens. *Lyeu-cheu-fu*, deux Cheus & dix Hyens. *King-yeun-fu*, deux Cheus & cinq Hyens. *Se-ngen-fu*, un Cheu & deux Hyens. *Ping-lo-fu*, un Cheu & ſept Hyens. *U-cheu-fu*, un Cheu & neuf Hyens. *Tſin-cheu-fu*, trois Hyens, ſans Cheu. *Nan-ning-fu*, quatre Cheus & trois Hyens. *Tay-ping-fu*, douze Cheus & deux Hyens. *Se-ming-fu*, quatre Cheus, ſans Hyen. *Chin-ngan-fu*, un Cheu, ſans Hyen. *Se-ching-fu*, deux Cheus, ſans Hyen.

Quey ling-fu.

1. *Quey-ling-fu* eſt ſituée ſur une riviere (83) qui ſe jette dans le *Ta-ho*, & qui coule ſi rapidement dans d'étroites vallées, que malgré ſa largeur elle n'eſt pas navigable. Cette Ville eſt aſſez dans le goût de nos anciennes fortifications; mais elle n'approche point des autres Capitales. Son nom ſignifie *Forêt de fleurs*

Fleurs nommées Quey.

(82) Les Anglois écrivent *Seylan* ou *Selan*.
(83) Suivant la Carte, elle eſt ſituée ſur une eſpece de Lac.

de

de Quey, parce que cette fleur eſt fort commune dans le territoire. La couleur en eſt jaune. Les feuilles reſſemblent à celles du laurier, & croiſſent en touffes ſur un fort gros arbre, qui en eſt couvert en automne. Elles répandent une odeur fort agréable; & lorſqu'elles tombent il en vient d'autres à leur place. On trouve dans ce diſtrict les meilleures pierres de la Chine pour la compoſition de l'encre. On y voit auſſi des oiſeaux d'un ſi beau plumage, qu'on fait entrer leurs plumes dans le tiſſu de certaines étoffes de ſoie. Le diſtrict de Quey-ling-fu eſt environné preſqu'entiérement d'une Nation ſauvage qui habite les montagnes (84), & dont on parlera dans la ſuite avec plus d'étendue.

2. Le territoire de *Lyeu-cheu-fu* eſt fort ſpacieux & très-bien arroſé, mais rempli de montagnes, qui abondent en Simples. Entre les Villes de ſa dépendance, celle de *Vu-ſuen-hyen* eſt diſtinguée par la vivacité d'eſprit & la ſubtilité de ſes Habitans. Il ne ſe fait pas de promotion littéraire à Peking, où l'on n'en voit parvenir aucun au degré de Docteur. Lyeu-cheu-fu.

3. *Kin-yuen-fu* (85) eſt bâtie ſur une grande riviere, mais environnée d'affreuſes montagnes, dont quelques-unes ſont habitées par un Peuple (86) ſauvage. Ses vallées offrent un mélange de Villages & de Forts (87). La noix d'areka eſt commune dans ſon diſtrict, & l'on recueille de l'or dans les rivieres. Kin-yuen-fu.

4. Le diſtrict de *Se-nghen-fu*, ſans être fort ſpacieux, eſt environné de montagnes, dont les Habitans, anciennement ſauvages, ont été civiliſés par degrés. Se-nghen fu.

5. *Ping-lo-fu* eſt ſituée ſur une grande riviere, mais remplie de chûtes-d'eau, qui rendent la navigation fort difficile. Toutes les Villes de ſon diſtrict ſont environnées de montagnes peu agréables, dont quelques-unes néanmoins ſont couvertes d'orangers, & produiſent quantité de ces inſectes qui donnent de la cire blanche. Ping-lo-fu.

6. *U-cheu-fu* eſt la clé de la Province de Quang-tong. Toutes les rivieres de Quang-ſi, ſe joignant près de ſes murs, ne peuvent manquer d'y rendre le Commerce floriſſant. Son diſtrict eſt entremêlé de plaines & de montagnes, qui produiſent du cinabre, & l'arbre *Quang-lang*, dont on mange la moëlle intérieure. On y voit des rhinoceros, & une ſorte de ſinges à poil jaune, qui reſſemblent aux chiens par la taille & par leurs cris. U-cheu-fu.

7. *Sin-cheu-fu* (88) ſe trouve agréablement placée, à la jonction de deux rivieres, entre des forêts & des montagnes délicieuſes. Son diſtrict produit une eſpece de canelle, & le bois qui ſe nomme bois de fer. On y fait, d'une certaine herbe, des étoffes qui ſont quelquefois plus cheres que la ſoie commune. Une terre jaune, qui eſt aſſez commune dans le même territoire, paſſe pour un ſouverain ſpécifique contre toutes ſortes de poiſons. Sin-cheu fu. Etoffes d'herbes.

8. *Nan-ning-fu* eſt preſqu'environnée de rivieres & de petits lacs. Son diſtrict eſt entremêlé de plaines & de montagnes, dont quelques-unes renferment des mines de fer. On y trouve de grands perroquets, qui apprennent facilement à parler, & une eſpece d'oiſeaux qui rendent, par le bec, du fil de coton. Les porc-épis y ſont fort gros, & leurs pointes longues & aigues. Nan-ning-fu. Oiſeaux qui rendent du coton par le bec.

9. *Tay-ping-fu* eſt ſituée au coude d'une grande riviere, qui l'environne de Tay-ping-fu.

(84) Celles de Chuang-kola, au Nord & au Sud, & celles de Seng-myau-tſe, à l'Oueſt.

(85) Ou *King-yuen-fu*, comme dans les Tables.

(86) Les montagnes de Seng-myau-tſe.

(87) Bâtis pour tenir les Montagnards en bride.

(88) Autrement, *Tſin-cheu-fu*.

GEOGRAPHIE DE LA CHINE.

trois côtés. Le quatriéme eſt fortifié par un mur. On vante ſon diſtrict, comme le meilleur de la Province. Il eſt fertile, bien peuplé & ſoigneuſement cultivé. Comme il borde le Tong-king, on y a bâti quantité de Forts pour la ſûreté des frontieres. Mais les Habitans de cette Ville & de celle qui la ſuit paſſent pour Barbares entre les Chinois, parce qu'ils n'ont pas l'affabilité & la politeſſe qui ſont le caractere de cette Nation.

Se ming-fu. 10. *Se-ming-fu* eſt ſituée auſſi ſur la frontiere du Tong-king, dans un pays montagneux, à peu de diſtance du pilier que les Peuples de ce Royaume ont élevé pour marquer leurs limites. Ce diſtrict produit toutes ſortes de commodités en abondance, & ſes montagnes fourniſſent beaucoup de bois.

Chin-ngan-fu. 11. *Chin-ngan-fu* n'étoit anciennement qu'un miſérable Bourg, qu'on s'eſt efforcé d'agrandir & d'entourer de murs, pour en faire une Ville du premier ordre. Mais la plus grande partie de ſon diſtrict appartenant au Royaume de Tong-king, elle n'a qu'une ſeule Ville dans ſa dépendance. Les uſages de ſes Habitans different peu de ceux de la Chine. Ils tirent de leur canton beaucoup de miel & de cire, & toutes les proviſions néceſſaires à la vie.

Se-chin-fu. 12. *Se-chin-fu* (89) eſt ſituée preſqu'à la ſource de deux petites rivieres, qui viennent ſe joindre ſous ſes murs. Son diſtrict a peu d'étendue. Il borde la Province de *Yunnan*; & quoiqu'il ſoit compoſé de montagnes autant que de plaines, il eſt rempli de Bourgs fort peuplés (90).

Poſitions des Places de Quang-ſi, déterminées en 1714.

Poſitions des Places de la Province de Quang-ſi.

Places.	*Latitudes.*	*Longitudes.*
TSUEN-cheu,	25 . 49 . 12	5 . 22 . 40.
Quang-yang-hyen,	25 . 21 . 36	5 . 29 . 20.
Quey-ling-fu,	25 . 13 . 12	6 . 14 . 20.
Whay-yeu-hyen,	25 . 15 . 56	7 . 10 . 40.
Ho-chi-cheu,	24 . 42 . 0	8 . 45 . 20.
Si-long-cheu,	24 . 32 . 24	10 . 42 . 20.
Se-ching-fu,	24 . 20 . 48	10 . 10 . 40.
King-yeun-fu,	24 . 26 . 24	8 . 4 . 0.
Lo-ching-hyen,	24 . 44 . 24	7 . 50 . 40.
Yong-ning-cheu,	25 . 7 . 12	6 . 52 . 20.
Ping-lo-fu,	24 . 21 . 54	5 . 50 . 15.
Ho-kyen,	24 . 8 . 24	6 . 12 . 0.
Yong-ngan-cheu,	24 . 1 . 12	6 . 9 . 10.
Syang-cheu,	23 . 59 . 0	7 . 2 . 40.
Lyeu-cheu-fu,	24 . 14 . 24	7 . 20 . 0.
Lay-ping-hyen,	23 . 38 . 24	7 . 22 . 40.
Te-ngan-fu,	23 . 25 . 12	8 . 34 . 40.
Tu-yang-fu,	23 . 20 . 25	9 . 1 . 20.
Chin-ngan-fu,	23 . 20 . 25	10 . 9 . 20.

(89) Ou *Se-ching-fu*.

(90) Chine du Pere du Halde, *ubi ſuprà*, p. 6 & 120.

Places.	*Latitudes.*	*Longitudes.*
Ngan-ping-cheu, . .	22 . 43 . 12	9 . 40 . 0.
Tay-ping-fu, . . .	22 . 25 . 12	8 . 34 . 40.
Chang-tſe-cheu, . .	29 . 19 . 12	8 . 52 . 10.
Nan-ning-fu, . . .	22 . 43 . 12	8 . 25 . 30.
Ping-cheu, ...	23 . 13 . 12	7 . 52 . 20.
Heng-cheu, . . .	22 . 38 . 24	7 . 31 . 30.
Whey-lin-cheu, . .	22 . 40 . 48	6 . 45 . 24.
Sin-cheu-fu, . . .	23 . 26 . 28	6 . 37 . 20.
U-cheu-fu, ...	28 . 28 . 48	5 . 37 . 15.

§. XIV.

Yun-nan, quatorziéme Province.

La Province de *Yun-nan* (91) eſt une des plus riches de l'Empire. Elle a pour bornes *Se-chuen* au Nord; *Quey-cheu* & *Quang-ſi* à l'Eſt; les Royaumes de Tong-king & de Lao au Sud; & celui d'Ava vers l'Oueſt, avec les terres de quelques Nations ſauvages & peu connues. Les rivieres & les lacs (92), dont elle eſt arroſée dans toutes ſes parties, y répandent une fertilité qui entretient les proviſions à bon marché. On y recueille beaucoup d'or, dans les ſables des rivieres & des torrens qui deſcendent des montagnes; d'où l'on conclut qu'elles renferment des mines fort riches. Outre le cuivre commun, elles en produiſent une eſpece ſinguliere, qui ſe nomme *Pe-tong*, & qui eſt d'une blancheur égale au dedans & au dehors. Cette Province fournit de l'ambre rouge, & n'en a pas de jaune. Les rubis, les ſaphirs, les agathes & d'autres pierres précieuſes (93); le muſc, la ſoie, le benjouin, le *lapis-armenus*, & les plus beaux marbres jaſpés, dont quelques-uns repréſentent naturellement des montagnes, des fleurs, des arbres & des rivieres, ſont autant de richeſſes qu'on tire de la Province de *Yun-nan*.

Bornes de la Province de Yun-nan.

Ses mines d'or.

Eſpece ſinguliere de cuivre.

Entre les animaux, on y trouve d'excellens chevaux; la plûpart un peu bas, mais vigoureux : des cerfs d'une eſpece ſinguliere, qui ne ſont pas plus gros que nos chiens ordinaires, & l'oiſeau nommé *Kin-ki* ou Poule d'or. Les Habitans, quoique robuſtes & courageux, ſont d'un naturel doux & affable. Ils ont une diſpoſition particuliere pour l'étude des ſciences. La Nation qui étoit dominante autrefois dans la Province ſe nommoit *Lo-lo*. Elle étoit gouvernée par divers Souverains. Après quantité de batailles pour la réduire à la ſoumiſſion, les Chinois prirent le parti de conférer aux Seigneurs *Lo-los* tous les honneurs des Mandarins de la Chine, avec le droit de ſucceſſion pour leurs deſcendans, à condition qu'ils reconnoîtroient l'autorité du Gouverneur Chinois de la Province, qu'ils recevroient de l'Empereur l'inveſtiture de leurs Terres, & qu'ils ne feroient aucun acte d'autorité ſans ſon conſentement.

Ses animaux.

Ses Habitans.

Nation des Los.

(91) Ou *Jun-nan*.

(92) Les Habitans nomment leurs lacs *Hay*, qui ſignifie *Mer*. Ils ont auſſi de gros torrens, qui coulent quelque-tems ſous terre & qui reparoiſſent. On voit la même choſe dans d'autres Provinces.

GEOGRAPHIE DE LA CHINE.

Les *Lo-los* (93) ſont d'auſſi belle taille que les Chinois, & plus endurcis à la fatigue. Ils ont un langage différent, & un caractere d'écriture qui paroît être, comme leur culte de Religion, le même que celui des Bonzes de *Pegu* & d'*Ava*. Auſſi ces Bonzes ont-ils trouvé l'art de s'inſinuer dans l'eſtime des Lo-los les plus riches & les plus puiſſans, ſur-tout dans la partie Nord de la Province, où ils ont bâti de vaſtes Temples, qui ont peu de reſſemblance avec ceux des Chinois.

Autorité des Seigneurs Lo-los.

Les Seigneurs Lo-los ont une autorité ſi abſolue ſur leurs Sujets, qu'ils s'attribuent le droit de les punir, même de mort, ſans conſulter le Gouverneur Chinois, ni la Cour Impériale. L'obéiſſance qu'on rend à leurs ordres eſt également prompte & ſoumiſe. Un Particulier de la Nation regarde comme une fortune d'être reçu à leur ſervice. Comme le centre de leur autorité eſt leur Salle d'audience & les autres appartemens de leurs Palais, ils n'épargnent rien pour les embellir. Outre leurs Officiers domeſtiques & ceux qui les ſervent par quartier, ils nomment des Capitaines pour commander la milice du Pays, qui eſt compoſée d'infanterie & de cavalerie, armées de fléches, d'épieux, & quelquefois de mouſquets. Ces Peuples fabriquent eux-mêmes leurs armes, quoiqu'ils en tirent auſſi des Chinois par le Commerce.

Habillement de la Nation.

L'habillement des Lo-los conſiſte dans une paire de hautes-chauſſes, une veſte de toile qui leur tombe juſqu'aux genoux, & un chapeau de paille ou de *Rattan*. Ils ont les jambes nues, mais ils portent des ſandales. Les Seigneurs ſont vêtus de damas ou de ſatin, à la Tartare. Les femmes ont par-deſſus une longue robe, qui leur deſcend juſqu'aux pieds; un petit manteau, qui ne leur paſſe pas la ceinture. C'eſt dans cette parure qu'elles montent à cheval pour rendre leurs viſites, accompagnées de leurs femmes, à qui l'uſage accorde la même monture, & ſuivies de leurs autres domeſtiques, à pied.

Diviſion de la Province de Yun-nan.

Yun-nan eſt diviſée en dix-neuf diſtricts, qui contiennent dix-neuf Villes du premier ordre (94), & cinquante-cinq du ſecond & du troiſiéme. *Yun-nan-fu*, Capitale de la Province, gouverne quatre Cheus & ſept Hyens. *Tu-li-fu*, quatre Cheus & trois Hyens. *Ling-ngan-fu*, quatre Cheus & cinq Hyens. *Tſu-tſu* ou *Chu-hyang-fu*, deux Cheus, ſans Hyens. *Ching-kyang-fu*, deux Cheus & deux Hyens. *King-tong-fu*, ni Cheu, ni Hyen. *Quang-nan-fu*, ni Cheu, ni Hyen. *Quang-ſi-fu*, deux Hyens, ſans Cheu. *Chun-ning-fu*, un Cheu, ſans Hyen. *Ku-cheu-fu*, cinq Cheus & deux Hyens. *Yau-ngan-fu*, un Cheu & un Hyen. *Ko-king-fu*, un Cheu, ſans Hyen. *U-ting-fu*, deux Cheus & un Hyen. *Li-kyang-fu*, ni Cheu, ni Hyen. *Yeun-kyang-fu*, ni Cheu, ni Hyen. *Mong-wha-fu*, ni Cheu, ni Hyen. *Yung chang-fu*, un Cheu & deux Hyens. *Yun-ning-tu-fu*, ni Cheu, ni Hyen. *Yung-po-fu*, *Kay-wha-fu* & *San-ta-fu*, toutes trois auſſi ſans Cheus & ſans Hyens.

Yun nan-fu, ſa Capitale.

1. *Yun nan-fu* n'a point de riviere navigable; mais elle eſt ſituée ſur le bord d'un vaſte & profond Lac; ou pour parler le langage du Pays, ſur *la Côte de la Mer du Sud*. Il y a peu d'années qu'elle étoit remarquable par ſa beauté. Dans l'interieur de ſes murs, qui ont trois milles de circonférence, on voyoit un grand nombre de ſomptueux édifices, & les dehors étoient ornés de fort beaux jardins, dont quelques-uns ſubſiſtent encore. Un Prince Chinois, qui avoit

(93) Quelques Ecrivains les font venir d'Ava.
(94) L'Original porte vingt & une Villes du premier ordre.

VILLAGE DE KYA-KYA.
iré de Nieuhof.

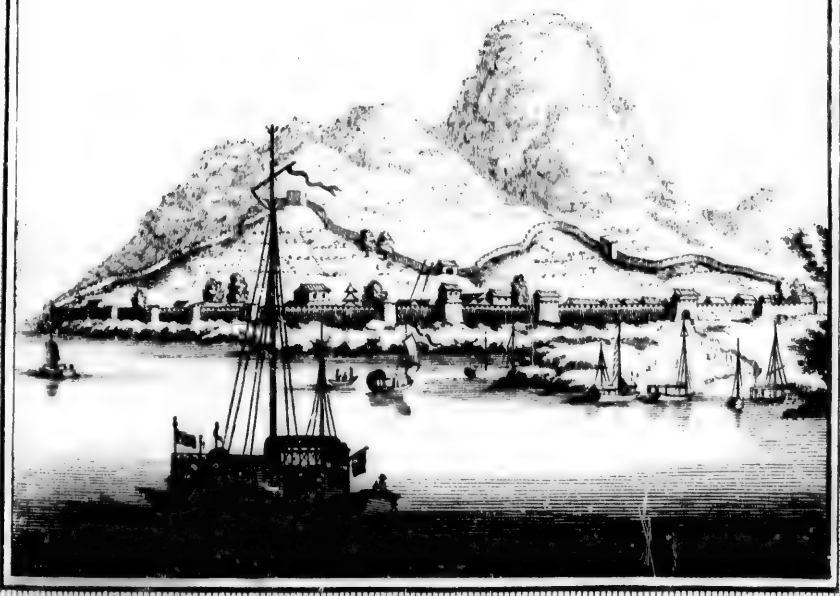

T. VI. N.° XIX.

reçu des Tarta
armes contre
guerre ; & lui
diſperſées.

Le commer
vinces. On y
hay-tuans-ſé,
le Tſong-tu,
cheu fait ſa r
le diſtrict eſt
grandes plai
menus, du r
L'exercice de
ſont petits, r

2. *Tu-li-ſi*
beaucoup de
& la terre t
ornemens d
ſente des mo
ſi vives & ſi

3. Tout l
lines & de r
rivieres, qu
ſont en abon
Indes orient

4. *Chu-h*
agréable, e
abondamme
montagnes
mée. On y

5. Rien
eſt ſituée ſu
tagnes. Son
rivieres, q
beaux tapis

6. *King*
partie Oue
gitation, j
paſſans. L
mines d'ar
de riz.

7. *Qua*
parée du
mais les H

8. *Qua*

reçu des Tartares le titre de Roi (95), y tenoit sa Cour. Mais ayant pris les armes contre l'Empereur, en 1679, il vit périr sa famille dans le cours de la guerre; & lui-même étant mort de vieillesse, toutes ses troupes furent bien-tôt dispersées.

Commerce de métaux.

Le commerce des métaux est ici plus considerable que dans les autres Provinces. On y fabrique une espece d'étoffe unie de soie torse, nommée *Tong-hay-tuans-sé*, c'est-à-dire, *Satin de la Mer orientale*. C'est dans cette Ville que le Tsong-tu, ou le Gouverneur général des Provinces de *Yun-nan* & de Quey-cheu fait sa résidence. Le Viceroi de la Province même y demeure aussi. Tout le district est agréable & très-fertile. Il est composé de petites collines & de grandes plaines. L'eau y est bonne, & le climat temperé. Il produit le *lapis-armenus*, du marbre d'une beauté singuliere, & l'arbre qui se nomme Bois-rose. L'exercice des Habitans a toujours été la guerre ou l'agriculture. Leurs chevaux sont petits, mais hardis & robustes.

Tu-li fu.

2. *Tu-li-fu* est située comme la Capitale, sur un Lac fort long, qui produit beaucoup de poisson. Cette Ville est grande & très-peuplée. Le climat est doux & la terre fertile. C'est ici particuliérement qu'on fait des tables & d'autres ornemens de ce beau marbre jaspé de la montagne de *Tyensung*, qui représente des montagnes, des fleurs, des arbres & des rivieres, avec des couleurs si vives & si naturelles, qu'on les prendroit pour l'ouvrage d'un Peintre habile.

Ling-ngan-fu.

3. Tout le district de *Ling-ngan-fu* est entremêlé de plaines, de petites collines & de montagnes. Il est arrosé par d'assez grands lacs & par quantité de rivieres, qui lui donnent sa fertilité. Le riz, le froment, le miel & la cire, y sont en abondance. On y trouve toutes les especes de fruits qui sont propres aux Indes orientales.

Chu-hyang-fu.

4. *Chu-hyang-fu* est placée au centre de la Province, dans un Pays fort agréable, environné de belles montagnes. L'air y est bon. La terre y produit abondamment toutes sortes de grains. Les pâturages y sont excellens; & les montagnes renferment, avec le *lapis-armenus*, une pierre verte qui est fort estimée. On y trouve aussi des mines d'argent.

Ching-hyang-fu.

5. Rien n'approche des agrémens de *Ching-hyang-fu* pour la situation. Elle est située sur le côté Nord du grand Lac, dans une plaine environnée de montagnes. Son district a peu d'étendue; mais il doit sa fertilité à ses lacs & à ses rivieres, qui sont remplies d'excellent poisson. Le Habitans fabriquent de beaux tapis de coton.

King-tong-fu.

6. *King-tong-fu* n'a aucune Ville dans sa dépendance. On voit, dans la partie Ouest de ce canton, un pont soutenu par des chaînes de fer, dont l'agitation, joint à la vûe des précipices, forme un spectacle terrible pour les passans. Le district est rempli de montagnes fort hautes, qui renferment des mines d'argent. Ses plaines sont si bien arrosées, qu'elles produisent beaucoup de riz.

Quang-nan-fu.

7. *Quang-nan-fu* borde la Province de *Quey-cheu*, & se trouve comme séparée du reste de la sienne par d'affreuses montagnes. Son district est fertile; mais les Habitans passent pour barbares entre les Chinois.

Quang-si-fu.

8. *Quang-si-fu* est située dans une petite plaine, sur le bord d'un Lac. Elle

(95) Ce fut le fameux *U-san-ghey*, qui appella les Tartares pour exterminer les Rébelles.

GEOGRAPHIE DE LA CHINE.

est environnée de montagnes, sans aucune autre propriété qui soit digne d'observation.

Chun-ning-fu. 9. *Chun-ning-fu* est une très-petite Ville, qui n'a pas plus d'une mille & demi de circonference. Les montagnes dont elle est environnée ont, au pied, des Villages fort étroits. Le terroir est généralement stérile, & les mœurs des Habitans sont fort sauvages.

Ku cheu-fu. 10. *Ku-cheu-fu* est environnée aussi de montagnes; mais ses terres sont assez fertiles. Les Habitans passent pour laborieux, quoiqu'ils ayent tant de passion pour les procès, qu'ils y employent la moitié de leur revenu.

Yau ngan-fu. 11. Le territoire de *Yau-ngan-fu* n'a rien à desirer pour la grandeur. Il consiste en vallées fertiles, & en montagnes couvertes de belles forêts. Ses Habitans sont robustes & naturellement belliqueux. Il fournit beaucoup de musc, & l'on fait du sel blanc de l'eau d'un puits qui est proche de la Ville.

Ko king-fu. 12. *Ko-king-fu* est entourée de montagnes. Une seule Ville du second ordre (96), qu'elle a sous sa dépendance, est sur un lac de six lieues de tour. Les Habitans de son district passent pour braves, & ne marchent point ordinairement sans leur arc & leurs fléches. Ils fabriquent des tapis d'une beauté extraordinaire. Le Pays produit du musc & des pommes de pin. On prétend que ses montagnes, qui bordent le Pays de *Sifan*, ou des *Lamas*, renferment des mines d'or.

U-ting-fu. 13. *U-ting-fu* (97), est située sur les bords de la Province de *Sechuen*, dans un terroir fertile, bien arrosé & fort riche en bestiaux. Elle est défendue par une assez grosse garnison, contre les courses des montagnards voisins. On en tire beaucoup de musc. Les passages de quelques-unes de ses montagnes étant si étroits qu'à peine un homme y peut pénetrer, c'est une retraite inaccessible pour ses Habitans pendant la guerre.

Li-kyang tu-fu. 14. Les Habitans de *Li-kyang-tu-fu* (98) & de son territoire sont descendus des anciennes Colonies Chinoises. Son district n'a point d'autre Ville. Il est entouré de montagnes, qui le séparent du Pays des Lamas. Tout le Pays est bien arrosé & très-fertile. On en tire de l'ambre & des pommes de pin.

Yeun-kyang-fu. 15. *Yeun-kyang-fu* est située sur le *Ho-li-kyang*, assez grande riviere. Le Pays est composé d'un mélange de montagnes & de plaines fort bien arrosées. Il produit beaucoup de soie & d'ébene, des palmiers, des noix d'areka, que les Habitans mâchent avec la feuille de betel, & des paons en fort grand nombre.

Mong-wha-fu. 16. *Mong-wha fu* est entouré de hautes montagnes. Son district produit plus de musc qu'aucun autre canton de l'Empire.

Yung-chang fu. 17. *Yun-chang-fu* est une Ville assez grande & fort bien peuplée, bâtie, comme la précédente, entre des montagnes, vers l'extrêmité de la Province, & près d'une Nation dont les manieres rudes & sauvages paroissent contagieuses pour ses Habitans. Le Pays fournit de l'or, du miel, de la cire, de l'ambre & beaucoup d'excellente soie.

Yun-ning-tu fu. 18. *Yun-ning-tu-fu* (99) est située à l'extrêmité de la Province, près du

(96) C'est *Kyen-chuen-cheu*. Mais il paroît que ce n'est pas la seule & qu'à vingt-cinq milles du côté de l'Ouest on trouve Kyeu lau-cheu.

(97) *U-ting-fu* dans la Carte.

(98) *Li-kyang-fu* dans les Tables.

(99) *Yong-ning-fu* dans la Carte.

Pays des *Lamas*, à l'Oueſt d'un beau Lac (1), qui renferme quatre petites Iſles. On trouve ici quantité de ces vaches, communes dans le Tibet, dont la queue eſt employée à faire des étoffes qui ſont à l'épreuve de la pluie, & des tapis fort eſtimés. Les Officiers Chinois s'en ſervent auſſi pour orner leurs étendards & leurs caſques.

19. *Yung-po-fu* eſt placée entre des montagnes; ce qui n'empêche pas que ſon territoire ne ſoit fertile, & que ſes plaines ne ſoient arroſées par un beau Lac & par des rivieres. Yung-po-fu.

20. *Kay-wha-fu* (2) eſt une des clés de la Province, du côté du Tong-king. Son diſtrict eſt entremêlé de vallées fertiles & de hautes montagnes. Kay-wha-fu.

21. *San-ta-fu* (3), qui borde le Royaume d'Ava, n'eſt proprement qu'une Forteresſe, pour la défenſe des frontieres. Tout le Pays eſt rempli de montagnes, qui forment un autre boulevard. Mais les vallées ſont fertiles & fort bien arroſées de rivieres (4). San-ta-fu, Forteresſe.

Poſitions des Places de YUN-NAN, *déterminées en 1715.*

Poſitions des Places de la Province de Yun-nan.

Places.	*Latitudes.*	*Longitudes.*
KU-tſing-fu,	25 . 32 . 24	12 . 38 . 30. Oueſt.
Lo-ping-cheu,	24 . 38 . 48	12 . 9 . 20.
Quang-nan-fu,	24 . 9 . 36	11 . 12 . 35.
Que-wha-fu,	23 . 24 . 30	12 . 6 . 45.
Mong-tſe-hyen,	23 . 24 . 0	12 . 52 . 20.
Lin-ngan-fu,	23 . 37 . 12	13 . 24 . 0.
Yeu-kyang-fu,	23 . 36 . 0	14 . 18 . 40.
Suen-wey-tſe,	22 . 12 . 0	15 . 26 . 40.
Mong-lyen,	22 . 19 . 20	16 . 42 . 0.
Mong-ting-fu,	23 . 37 . 12	17 . 14 . 40.
Ching-kang-cheu,	24 . 11 . 35	16 . 52 . 0.
Long-hau-quan,	23 . 41 . 40	18 . 32 . 0.
In-ywey-cheu,	24 . 58 . 20	17 . 42 . 40.
Yong-chang-fu,	25 . 4 . 48	17 . 2 . 35.
Chun-ning-fu,	24 . 37 . 12	16 . 18 . 35.
King-tong-fu,	24 . 30 . 40	15 . 24 . 30.
Ho-ſi-hyen,	24 . 16 . 10	13 . 38 . 40.
Quang-ſi-tu,	24 . 39 . 36	12 . 38 . 40.
Ching-kyang-fu,	24 . 43 . 12	13 . 24 . 0.
Chu-hyong-fu,	25 . 6 . 0	14 . 45 . 20.
Mong-wha-fu,	25 . 18 . 0	15 . 58 . 25.
Ta-li-fu,	25 . 44 . 24	16 . 6 . 40.
Kyeu-lan-cheu,	26 . 32 . 0	16 . 40 . 0.
Ta-ching-quan,	27 . 32 . 0	16 . 40 . 0.

(1) A trois milles du Lac, ſuivant la Carte.

(2) *Que-wha-fu* dans les Tables.

(3) Cette Ville, auſſi-bien que *Yu-ning-tu-fu*, eſt omiſe dans la Table de diviſion.

(4) Chine du Pere du Halde, page 124. & ſuivantes.

GEOGRAPHIE DE LA CHINE.

Places.	*Latitudes.*	*Longitudes.*
Li-kyang-fu, . .	26 . 51 . 36	16 . 1 . 10.
Yong-ning-fu, .	27 . 48 . 28	15 . 41 . 20.
Yong-pe-fu, . .	26 . 42 . 0	15 . 29 . 20.
Yau-ngan-fu, . .	25 . 32 . 24	13 . 56 . 0.
U-ting-fu, . . .	25 . 32 . 24	16 . 56 . 0.
Yun-nan-fu, . .	25 . 6 . 0	15 . 36 . 50.

§. XV.

QUEY-CHEU, quinziéme Province.

Bornes & Habitans de la Province de Quey-cheu.

LEs bornes de *Quey-cheu* ſont Hu-quang à l'Eſt; Se-chuen au Nord; Yun-nan à l'Oueſt, & Quang-ſi au Sud. Cette Province eſt remplie de montagnes inacceſſibles, & n'a pour Habitans, dans une de leurs parties, qu'une Nation (5) qui n'a jamais été ſubjuguée. Les Empereurs Chinois, pour peupler cette Province, y ont ſouvent envoyé des colonies. Elle contient un ſi grand nombre de Forts & de Places de guerre, avec des garniſons nombreuſes, que les tributs qu'on en tire n'égalent point la dépenſe. Ses montagnes, entremêlées de vallées fertiles, renferment des mines d'or, d'argent, de mercure & de cuivre. Les Habitans y nourriſſent beaucoup de vaches, de porcs, & les meilleurs chevaux de la Chine. Le nombre des oiſeaux ſauvages y eſt infini, & leur chair eſt d'un excellent goût. La ſoie n'eſt pas connue dans cette Province; mais on y fait des étoffes d'une eſpece de chanvre, qui ſe portent en Eté.

Forts d'onéreux entretien.

Ses productions.

Diviſion de la Province.

Elle eſt diviſée en onze diſtricts, qui contiennent onze Villes (6) du premier ordre, & trente-huit du ſecond & du troiſiéme, avec quantité de Forts. Ses Gouverneurs ſont en grand nombre; non qu'elle ſoit fort étendue, car c'eſt au contraire une des plus petites Provinces & des plus ſtériles de la Chine; mais pour contenir dans la ſoumiſſion un Peuple difficile, qui n'eſt qu'à demi civiliſé.

Quey-yang-fu, Capitale de *Quey-cheu*, gouverne trois Cheus & quatre Hyens. *Se-cheu-fu* eſt ſans Cheu & ſans Hyen. *Se-nan-fu*, trois Hyens, ſans Cheu. *Chin-yeun-fu*, deux Hyens, ſans Cheu. *Che-tſin-fu*, un Hyen, ſans Cheu. *Tong-jin-fu*, un Hyen, ſans Cheu. *Li-ping-fu*, un Hyen, ſans Cheu. *Ngan-chan-fu*, trois Cheus & cinq Hyens. *Tu-yeun-fu*, deux Cheus & deux Hyens. *Ping yeu-fu*, un Cheu & quatre Hyens. *Wey-ning-fu*, trois Cheus & trois Hyens.

Quey-yang-fu, Capitale de Quey-cheu.

1. *Quey-yang-fu* eſt une des plus petites Villes de la Chine. On ne lui donne pas trois milles de circonference. Une partie de ſes maiſons eſt de terre, & l'autre de brique. Elle eſt bâtie ſur une riviere, mais qui lui donne peu d'avantages pour le Commerce, parce qu'elle n'eſt pas navigable. Son diſtrict eſt en-

(5) Ce ſont les *Seng-myau-tſes*, dont on a déja parlé.
(6) La Deſcription n'en met que dix.

tremêlé

tremêlé de plaines & de montagnes, dont quelques-unes ſont fort eſcarpées. Il eſt comme environné de Forts.

Se-cheu-fu.

2. *Se-cheu-fu* (7) eſt ſituée ſur les bords de la Province de Hu-quang. Son diſtrict, qui eſt fort montagneux, fournit du cinabre, du vif-argent & d'autres métaux. Quoique ſes Habitans ſoient les plus civiliſés de la Province, ils n'ont aucune teinture des ſciences Chinoiſes. Ils marchent ordinairement pieds nuds, & traverſent les rochers avec une viteſſe incroyable.

Se-nan-fu.

3. *Se-nan-fu* occupe le bord d'une belle riviere, dans une longue plaine. Son territoire eſt renfermé, des deux côtés, par des montagnes, les unes inacceſſibles, & ſans autre paſſage qu'un ſentier fort étroit pour gagner la cime. Dans les tems de guerre, les Habitans s'y retirent avec leurs effets. C'eſt auſſi la retraite d'un Peuple ſauvage, qui n'a preſqu'aucune communication avec les Chinois.

Chin-yeun-fu.

4. Le diſtrict de *Chin-yeun-fu* (8) produit, dans une fort petite étendue, des grenades, des oranges & les plus belles fleurs de la Chine. Quelques-unes de ſes montagnes ſont habitées par un Peuple tel qu'on l'a repréſenté dans le canton précédent.

Che-tſyen-fu.

5. *Che-tſyen-fu* (9), qui eſt ſituée entre les deux dernieres Villes, n'étend pas loin ſa juriſdiction. Le Pays donne beaucoup de vif-argent, & ſes montagnes ſont peuplées comme les précédentes.

Tong-jin-fu.

6. *Tong-jin-fu* eſt une des Places frontieres du côté du Tong-king. On en tire beaucoup d'or, & les mines de cuivre y ſont en abondance. Son commerce avec les Chinois en a civiliſé un peu les Habitans.

Ngan-chan-fu.

7. Le Pays qui appartient à *Ngan-chan-fu* eſt rempli de montagnes. Il ne manqueroit rien à la fertilité du terroir, ſi les Habitans étoient moins ſauvages & plus induſtrieux.

Tu-yen-fu.

8. La juriſdiction de *Tu-yen-fu* eſt reſſerrée dans un fort petit eſpace, par des montagnes, dont elle n'eſt ſéparée que par une riviere. Les *Seng-myau-tſes*, qui les habitent, ſont une Nation indépendante.

Ping-yeun-fu.

9. Le territoire de *Ping-yuen-fu* eſt bordé, comme le précédent, par des Montagnards groſſiers, qui ne reconnoiſſent aucun Maître. Il produit d'excellent thé & des oranges de toutes les eſpeces. On y fabrique de ces étoffes de chanvre, dont on a déja parlé.

Wey-ning-fu.

10. *Wey-ning-fu* (10) eſt ſituée ſur un beau Lac, au milieu d'une plaine environnée de montagnes (11).

Poſition des Places de Quey-cheu, déterminées en 1716.

Places.	*Latitudes.*	*Longitudes.*
U-Chuen-yen,	28 . 24 . 0	8 . 16 . 11. Oueſt.
Se-nan-fu, . .	27 . 56 . 24	8 . 2 . 50.
Tong-jin-fu, .	27 . 38 . 24	7 . 29 . 3.

Poſitions des Places de la Province de Quey-cheu.

(7) *Tſu-cheu-fu* dans un autre endroit.
(8) *Chi-yeun-fu* dans la Table.
(9) *Che-ſing-fu* dans la Table de diviſion.
(10) Ou *Whig-ning fu*.
(11) Chine du Pere du Halde p. 7, 27. & ſuivantes. Toutes ces deſcriptions y ſont ſi courtes, qu'elles n'ont pû être abregées.

GEOGRAPHIE DE LA CHINE.

Places.	*Latitudes.*	*Longitudes.*	
Tſe-cheu-fu,	27 . 10 . 48	7 . 54 . 0.	
Che-tſyen-fu,	27 . 30 . 0	8 . 18 . 20.	
Chin-yeun-fu,	27 . 1 . 12	8 . 10 . 40.	
Yu-king-hyen,	27 . 9 . 36	8 . 43 . 52.	
Che-ping-hyen,	27 . 0 . 20	8 . 26 . 40.	
Tſing-ping-hyen,	26 . 37 . 12	8 . 48 . 32.	
Ping-yeu-fu,	26 . 37 . 25	9 . 4 . 52.	
Kay-cheu,	26 . 38 . 40	9 . 45 . 20.	
Ta-ting-cheu,	27 . 33 . 36	10 . 56 . 0.	
Yong-ning-cheu,	27 . 52 . 48	11 . 5 . 20.	
Whey-ning-fu,	26 . 43 . 15	12 . 12 . 0.	
Ping-when-yen,	26 . 37 . 12	10 . 45 . 20.	
Pu-ngan-cheu,	25 . 44 . 24	11 . 49 . 20.	
Ngan-lang-chin,	25 . 3 . 36	10 . 56 . 20.	
Yong-ning-cheu,	25 . 54 . 0	11 . 0 . 30.	Oueſt.
Ngan-chun-fu,	26 . 12 . 0	10 . 36 . 0.	
Long-li-hyen,	26 . 23 . 50	9 . 36 . 0.	
Tu-yeun-fu,	26 . 12 . 10	9 . 4 . 0.	
Ma-ha-cheu,	26 . 26 . 24	9 . 1 . 30.	
Quey-ting-hyen,	26 . 30 . 0	9 . 52 . 20.	
Que-hyang-fu,	26 . 30 . 0	9 . 52 . 20.	
Yong-tſong-hyen,	25 . 57 . 36	7 . 24 . 30.	

§. XVI.

Eclairciſſement ſur la Nation des MYAU-TSES.

APRE'S avoir ſouvent nommé les *Myau-tſes* (12) dans la Deſcription des Provinces, il eſt naturel de joindre à leur nom quelques recherches ſur leur caractere & leurs uſages. Cette Nation eſt diſperſée dans les Provinces de *Se-chuen*, de *Quey-cheu*, de *Hu-quang*, de *Quang-ſi* & ſur les frontieres de *Quang-tong*. Mais le même nom comprend pluſieurs Peuples, dont la plûpart ne different que par certains uſages & par une légere variation dans le langage. On remarque cette différence entre les Myau-tſes de Se-chuen, ceux de l'Oueſt de Hu-quang & ceux du Nord de Quey-cheu. Comme ils ſont plus ſauvages & moins civiliſés que les Lo-los (13), une ſage politique a fait bâtir aux Chinois des Places de guerre & des Forts, pour leur couper toute communication. Ces établiſſemens ſervent à les tenir en bride. Cependant les Seigneurs Myau-tſes exercent ſur leurs Sujets autant d'autorité que les Lo-los. Ils ſe picquent de courage & d'être excellens cavaliers. Lorſqu'ils commettent quelqu'acte d'hoſtilité, les Chinois ſe contentent de les repouſſer derriere leurs montagnes, ſans entreprendre de les forcer dans cette retraite. En vain le

Diſperſion des Myau-tſes dans pluſieurs Provinces.

Politique des Chinois pour les contenir.

(12) *Myau* ſignifie *un Chat* en langue Chinoiſe, & *Tſe*, Fils.

(13) Nation dont on a déja parlé.

Gouverneur des Provinces voiſines les ſomme de venir rendre compte de leur conduite. Ils ne connoiſſent de regle que leur propre volonté.

GEOGRAPHIE DE LA CHINE.

Par qui ils ſont gouvernés.

Ces Seigneurs ont non-ſeulement leurs Officiers, comme les *Lo-los*, mais encore d'autres Seigneurs dans leur dépendance, qui, quoique maîtres de leurs propres vaſſaux, portent la qualité de Feudataires, & ſont obligés, au premier ordre, de paroître en campagne avec des troupes. Leurs maiſons n'ont rien d'inférieur à celles des Chinois. Les armes ordinaires des Myau-tſes ſont l'arc & la demi-pique. Leurs ſelles ſont bien faites. Elles ſont plus étroites & plus hautes que les ſelles Chinoiſes, avec des étriers de bois verni. On vante beaucoup la vîteſſe de leurs chevaux à la courſe & leur légereté à ſauter. Ils ſe vendent fort cher, & les Chinois en racontent des choſes incroyables.

Autres eſpeces de Myau-tſes.

Les Myau-tſes qui habitent le milieu & la partie méridionale de Quey-cheu, different des précédens par leur condition. Ils ont reçu divers noms des Chinois, ſuivant la ſituation de leurs Colonies (14); mais on peut les comprendre tous ſous la diviſion générale de ſoumis & d'indépendans. Ces premiers ſe ſubdiviſent en deux autres eſpeces; l'une, de ceux qui obéiſſent aux Magiſtrats de l'Empire & qui ſont partie du Peuple Chinois, dont ils ne ſont diſtingués que par une parure de tête, qu'ils portent au lieu de bonnet. Les autres ont leurs Mandarins héréditaires, ou leurs Chy-hyens, qui étoient, dans l'origine, Officiers ſubalternes de l'armée Chinoiſe de *Hong-vu*, Fondateur de la derniere race Impériale, & qui obtinrent, pour récompenſe de leurs ſervices, la Seigneurie de quelques Villages (15) conquis ſur la Nation des Myau-tſes. Par degrés, ils accoutumerent les vaincus au joug, & à ſe regarder enfin comme autant de Chinois.

Gouvernement des Myau-tſes ſoumis.

Quoique la juriſdiction de leurs Mandarins ait peu d'étendue, ils ſont riches & faſtueux. Leurs maiſons ſont ſpacieuſes, commodes & ſoigneuſement entretenues. Ils ont le pouvoir d'impoſer des punitions à leurs Sujets; mais la mort en eſt exceptée; & dans les cauſes capitales, l'appel eſt ouvert au Tribunal des *Chi-fus*. Quelques-uns n'ont pas même le droit de juger les cauſes ordinaires. Les Myau-tſes du commun s'envelopent la tête d'une piece de toile, & n'ont pour habillement qu'une ſorte de veſte, avec des hautes-chauſſes. Mais les Mandarins & leurs Officiers domeſtiques ſont vêtus comme les Payſans Chinois. A l'égard des Myau-tſes indépendans, qui poſſedent un Pays d'environ quarante lieues de France dans la Province de *Quey-cheu*, près de Li-ping-fu; quoique les Miſſionnaires qui furent chargés de compoſer la Carte de cette Province euſſent côtoyé leur canton au Nord & à l'Oueſt, ils revinrent ſans en avoir vû paroître un ſeul. Cependant ils apprirent des Mandarins qui gouvernent les autres, que ces Myau-tſes indépendans, nommés auſſi *Seng-myau-tſes* ou *Ye-myau-tſes*, c'eſt-à-dire, *Myau-tſes ſauvages*, bâtiſſent leurs maiſons de brique, comme les Myau-tſes ſoumis, & ne leur donnent qu'un étage de hauteur; mais que faiſant ſervir le rez-de-chauſſée d'étables à leurs vaches, à leurs moutons & à leurs porcs, qui ſont preſque les ſeuls animaux qu'ils nourriſſent, elles ſont ſi ſales & ſi puantes, qu'il faut être *Myau-tſe* pour loger au-deſſus.

Combien les indépendans ſont ſauvages.

Puanteur de leurs maiſons.

Leur Commerce & leur habillement.

Ils vivent dans une parfaite union, diviſés en Villages, & gouvernés, pour les détails civils, par les Vieillards de chaque diviſion. Ils cultivent leurs ter-

(14) Ils leur donnent auſſi des ſobriquets par raillerie.

(15) L'Auteur dit *ſix, ou dix, ou plus.*

GEOGRAPHIE DE LA CHINE.

res. Ils fabriquent de fort bons tapis, les uns en soie, de différentes couleurs (16); d'autres, d'une sorte de chanvre. Mais leurs toiles ressemblent à de la mauvaise mousseline. Pour habit, ils portent des hautes-chausses & une espece de manteau qu'ils replient sur l'estomac. Ils vendent le bois de leurs forêts; c'est-à-dire, qu'après l'avoir coupé, ils le jettent dans une riviere qui traverse leur Canton; & les Marchands Chinois, qui sont un peu plus bas sur la rive opposée, le mettent en flotte pour l'emporter. Les marchandises que les Myau-tses doivent recevoir en échange demeurent entre les mains d'un Commissaire dont on est convenu, jusqu'à la conclusion du marché. Ce sont ordinairement des bœufs, des vaches, & sur-tout des busses, dont la peau est employée par les Myau-tses à faire des cuirasses. Ils les couvrent de petites plaques de fer, ou de cuivre battu, qui les rendent très-pesantes & très-fortes.

Espece de Myau-tses plus curieux de leur parure.

Ceux que les Chinois nomment *Mu-laus*, c'est-à-dire, *Rats du Monde*, & qui habitent d'autres parties de la Province de Quey-cheu, à trois ou quatre lieues des postes de *Yun-nan*, apportent plus de soin à leur parure. Leur habit a la forme d'un sac, avec des manches fort larges vers le bas, & fendues au-dessus du coude. Sous cette casaque, ils portent une veste de diverses couleurs, dont les coutures sont couvertes ou galonnées des plus petites coquilles de la mer de Yun-nan ou des lacs du Pays. Leur parure de tête & le reste de leur habillement est de la même matiere. Le fond de l'étoffe est une sorte de chanvre fort grossier.

Instrumens musicaux des Myau-tses.

Entre leurs Instrumens de musique, on en remarque un, qui est composé de plusieurs tuyaux insérés dans un plus gros, dans lequel on souffle par un trou, ou par une sorte d'anche, faite de roseau. Il rend un son plus doux & plus agréable que le *Chin* des Chinois, espece d'orgue manuelle, pour laquelle on n'emploie que l'haleine. Les Myau-tses observent de la mesure dans leurs danses. Ils expriment fort naturellement la joie ou la tristesse par leurs mouvemens & leurs airs. Un autre de leurs Instrumens est une sorte de guitare, composée de deux petites caisses rapprochées, sur lesquelles ils battent. Ensuite ils les tournent si vivement de haut en bas, qu'on s'imagineroit qu'ils vont les briser contre terre. Les Myau-tses n'ont parmi eux aucun Bonze de la secte de Fo.

Autres Myau-tses plus barbares.

Dans cette partie de la Province de *Hu-quang* qui borde celle de *Quang-tong*, & dans le district de *Yung-cheu-fu*, qui appartient à la Province de *Quang-si*, ils sont encore moins civilisés. Ils reconnoissent la juridiction des Mandarins, mais ils ne payent le tribut qu'à leur gré. Dans quelques cantons, ils ne permettent point aux Officiers Chinois d'entrer sur leurs terres. Ils montent les rochers les plus escarpés, & traversent les terres les plus pierreuses avec une légereté surprenante. A force de marcher nuds pieds, ils se les endurcissent par un calus fort épais.

Parure de leurs femmes.

Leurs femmes portent sur la tête une planche légere, de plus d'un pied de long & large de cinq ou six pouces, qu'elles couvrent de leurs cheveux & qu'elles affermissent avec de la cire. Avec cette parure elles ne peuvent, ni se coucher, ni s'appuyer, sans tenir le col fort droit; & le Pays étant plein de bois & d'arbres, elles ne peuvent faire presqu'un pas sans être obligées de tourner la tête. Lorsqu'elles veulent peigner leur chevelure, elles passent une heure

(16) Il y en a d'unis, & d'autres à petits carreaux.

devant le feu à faire fondre la cire. Auſſi ne prennent-elles ce ſoin qu'une ou deux fois l'année. Les vieilles femmes ſe contentent de relever leurs cheveux ſur la tête en treſſes nouées. GEOGRAPHIE DE LA CHINE.

Les Myau-tſes des frontieres de Quang-tong portent le nom de *Pa-chays*, parce que leurs principaux Villages ſont au nombre de huit. Ceux des frontieres de Quang-ſi ſe nomment *Lu chays*, du nombre de leurs Villages, qui ne ſont que ſix (17), dans leſquels ils ont ſçu ſe retrancher. Ces petites Nations ſont redoutées des Chinois leurs voiſins; & pour ſe garantir de leurs incurſions, les Gouverneurs de la Province ont élevé plus de vingt Forts, au Nord, à l'Eſt & à l'Oueſt de leur Canton. Quoique la moitié de ces Forteresſes ayent été abandonnées depuis l'élévation de la derniere race Impériale, on entretient ſoigneuſement le reſte; & les Chinois ſont enfin parvenus à ſe faire donner, par dix de ces Nations, un de leurs principaux Chefs pour garant de leur conduite. Les Myau-tſes de la Province de Quang-ſi, qui ſont Chinois d'origine, ſont regardés d'un autre œil. Ils exercent, depuis pluſieurs ſiecles, la juriſdiction du *Chiſu* & des *Chikyens* ſur leurs propres Sujets. Ils deſcendent des anciens Chinois, qui conquirent toutes ces contrées il y a plus de ſeize cens ans, ſous la conduite de *Fu-pan* & de *Ma-yuen*, Généraux de *Quang-vu-ti*, par lequel ils furent confirmés dans la poſſeſſion & l'autorité qu'ils avoient reçues de leurs Chefs. Ces petites Nations entretiennent des troupes & des Officiers, par une ſucceſſion d'eſprit militaire qui nuit beaucoup à leur repos, en les armant ſans ceſſe pour leur ruine mutuelle. Les querelles & les haines ſe tranſmettent parmi eux comme un héritage. Souvent le petit-fils vange la mort de ſon ayeul ſur l'arriere-petit-fils du meurtrier, avec une pleine liberté de la part des Chinois & des Mandarins, qui ne penſent point à s'y oppoſer.

Myau-tſes nommés Pa-chays & Lu-chays.

Myau-tſes Originaires Chinois.

Le langage des *Myau-tſes* dans la Province de Se-chuen, dans les parties occidentales de Hu-quang, & ſeptentrionales de *Quey-cheu*, eſt le même, ou ne differe que par la prononciation & par quelques mots particuliers. Mais celui des Myau-tſes aux environs de *Li-ping-fu*, paſſe pour un mélange de Chinois & de véritable Myau-tſe, qui eſt fort bien entendu des deux Nations. Celui des parties ſeptentrionales de quelques contrées, entre *Quang-ſi*, *Hu-quang* & *Quey-cheu*, n'eſt point entendu des Myau-tſes.

Langage des Myau-tſes.

Les Chinois attribuent à tous ces Peuples un caractere inconſtant, perfide & barbare. Ils les regardent comme des voleurs inſignes; tandis qu'au contraire le Pere Regis & d'autres Miſſionnaires les ont trouvés très-fideles à reſtituer les dépôts qu'on leur confie; attentifs, obligeans & laborieux. Il y a beaucoup d'apparence que c'eſt une injuſtice des Chinois, qui ſe ſont ſaiſis de leurs meilleures terres, & qui continuent de leur enlever tout ce qui eſt à leur bienſéance, lorſqu'ils croient le pouvoir ſans danger (*).

Leur caractere differemment repréſenté.

(17) Il faut ſuppoſer que ces termes Chinois ſignifient les mêmes nombres.

(*) Chine du Pere du Halde, *ubi ſup.* page 31. & ſuivantes.

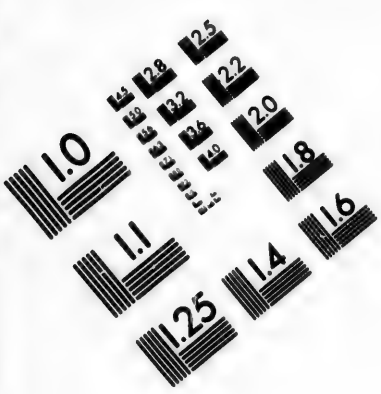

IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)

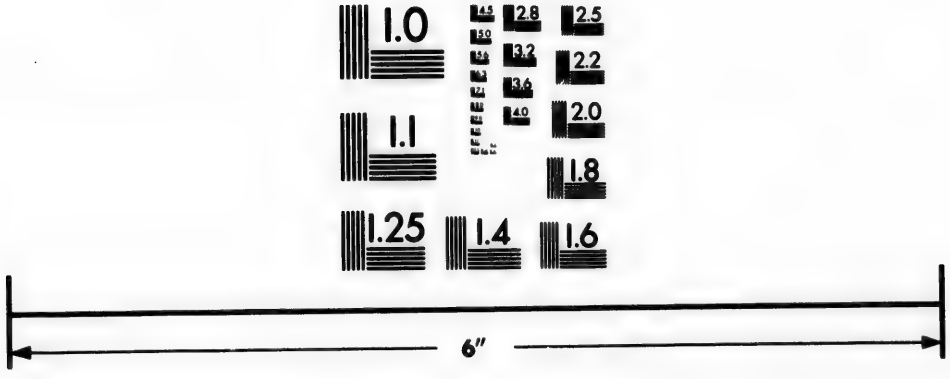

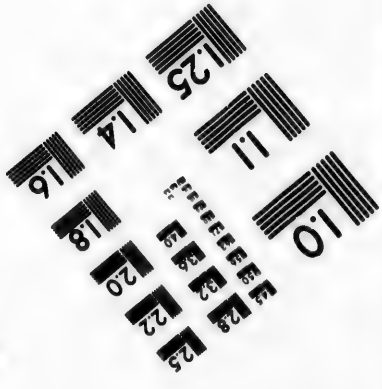

Photographic Sciences Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

GEOGRAPHIE DE LA CHINE.

§. XVII.

Observations sur la grande Muraille, & sur les Lacs & les Rivieres de la Chine.

Origine de la grande muraille de la Chine.

LA fameuse muraille qui borde la Chine au Nord, & qui couvre les trois Provinces de *Pe-che-li*, de *Chan-si* & de *Chen-si*, fut construite par l'Empereur *Tsin-chi-wang-si*, deux cens vingt-trois ans avant la naissance de Jesus-Christ; quoique les Tartares, alors divisés sous différens Kams, ne pussent incommoder l'Empire de la Chine que par des irruptions soudaines. Le Monde entier n'a point d'ouvrage qui soit comparable à ce mur. Il traverse souvent des montagnes inaccessibles, fortifié, à de justes distances, par une chaîne continuelle de Forts. Il commence au bord de la Mer Est de Peking, par un gros boulevard de pierre, à quarante degrés deux minutes six secondes de latitude. On le représente bien terrassé & cazé de brique, haut de vingt à vingt-cinq pieds, c'est-à-dire, de la hauteur ordinaire des murs d'une Ville, mais beaucoup plus large. Le Pere Regis, & d'autres Missionnaires qui l'aiderent à dresser la Carte de la Province, trouverent toujours le sommet bien pavé, & capable dans sa largeur de contenir cinq ou six chevaux de front. Les portes, du côté de la Chine, sont défendues par d'assez grands Forts, dont le premier, à l'Est, se nomme *Chan-hay-quan*, à la distance d'une lieue du premier boulevard. Les Tartares Mancheus, ou Manchous, derniers conquerans de la Chine, entrerent par cet endroit, à l'instigation du Général Chinois qui commandoit dans cette région. Les autres Forts de Pe-che-li, qui ne méritent pas moins de remarque, se nomment *Hi-fong-ku*, *Tu che-ku*, *Chang-kya-keu* & *Kupe-keu* (18). Toutes ces Places de guerre, dont on a déja parlé (19), sont bâties de terre, revêtue de brique. Mais lorsqu'on entre dans la Province de *Chan-si*, vers Tyen-ching-wey, le mur n'est que de terre, sans creneaux, & n'est pas même revêtu de plâtre. Il se rétrécit & n'a pas plus de quinze pieds de hauteur. Cependant, au-delà de *Cha-ku-keu* (20), qui est le lieu où les Russiens viennent directement de *Se-ling-hins-koi*, il est cazé de briques en dehors, & l'on y trouve quelques grosses Tours de brique sur un fondement de pierre; mais il ne continue pas fort loin dans cet état. Le *Whang-ho*, dont toutes les rives sont bordées de corps-de-garde, fournit des garnisons aux Forts du grand mur dans les Provinces de *Chan-si* & de *Chen si*.

Ses Portes & ses Forts à l'Est.

Par où les Tartares entrerent pour la conquête de la Chine.

Divers états du Mur & des Forts.

Au-delà de cette riviere, à l'Oüest de *Chen-si*, le mur n'est que de terre. Il est bas, étroit, & quelquefois de gravier, parce que le Pays en est couvert. Dans plusieurs endroits, il est tout-à-fait ruiné; mais l'entrée est défendue par des Villes considerables, telles que *Yu-ling-hyen*, *Ning-hya* (21), *Lyang-cheu*, *Kan-cheu*, *Su-cheu* & *Si-ning*, qui sont gardées par des Officiers généraux avec un corps de troupes. *Su-cheu* (22) commande la garnison de *Hya-*

Villes considérables au long du Mur.

(18) Nommée *Kap-ki* dans l'Ambassade de Russie. *Voyez ci-dessus.*

(19) Ci-dessus, *ibidem.*

(20) La position de ces Forts & des autres se trouve dans les Tables, à la fin des Provinces auxquelles ils appartiennent.

(21) Près de cette Ville les montagnes tiennent lieu du mur, comme on l'a déja fait remarquer.

(22) Ou *So-cheu.*

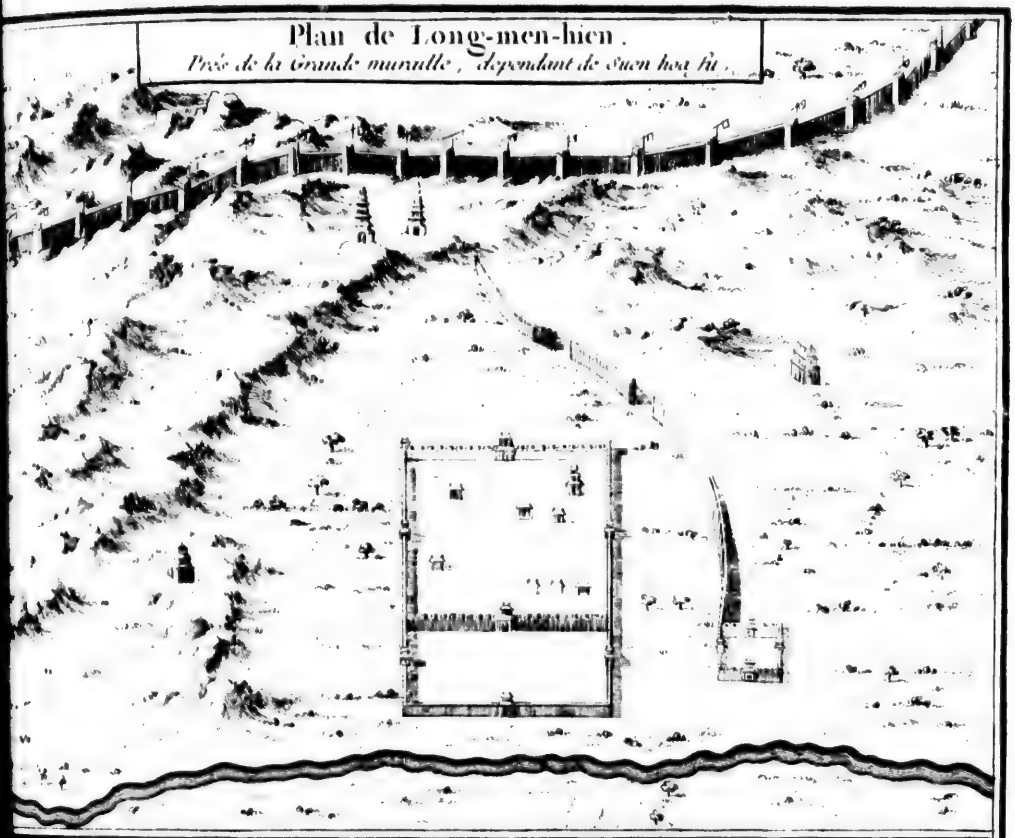

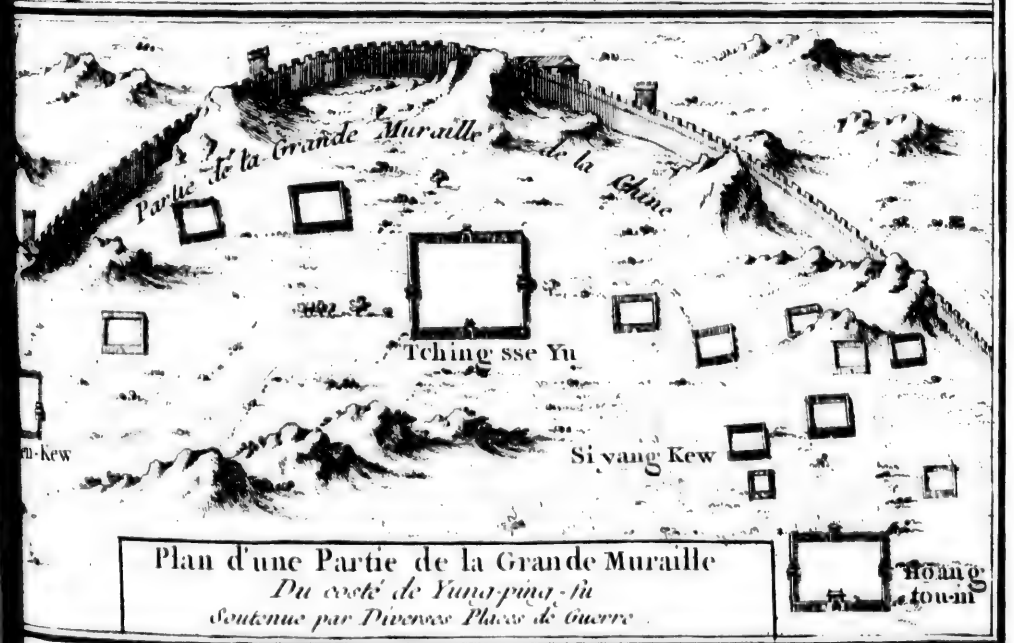

Plan d'une Partie de la Grande Muraille
Du costé de Yuna-ping-fu
Soutenue par Diverses Places de Guerre.

yu-quan, où
soumis à l'E
à l'entretien
Il ne s'éte
tervalle, pa
de cette Vil
de-là de cet
tageusement
l'Empereur,
miere famill
Tibet.
Les Empe
leur Cour, l
interieur. Il
Sud-Oueſt,
de *Chanſi*; d
fu, il joint l
l'endroit où
s'étend vers
milles. Les M
che-li, au Fo
de Peking,
duit à *Suen-u*
ment ruiné (2
Les Chinoi
ching, qui fi
gueur, ſuivan
ſes détours,
garde comme
fort hautes,
puiſſent mont
le moyen de
nature doit av
mès. On aſſu
gardé par un
taire appartien
leures fortifica
Le mur s'ouvr
rivieres paſſen
content que
truire cette ét
cinq ans.
La Chine r

(23) Nommé
(24) Chine du
p. 20. & ſuiv.
(25) Chine d

G 160 194 1748 v. 6

yu quan, où passe le chemin qui conduit à *Ha-mi* (23), Pays nouvellement soumis à l'Empereur de la Chine. Cette raison fait apporter ici plus de soin à l'entretien du mur, quoiqu'il ne soit que de terre dans les lieux voisins (24).

GEOGRAPHIE DE LA CHINE.

Il ne s'étend point de-là jusqu'à *Si-ning-cheu*; mais on y a suppléé dans l'intervalle, par une grande tranchée qui joint une partie du mur à l'autre, près de cette Ville & celle de *To-pa*; c'est-à-dire, à quatre lieues, & un peu au-de-là de cette derniere Ville. Quoiqu'elle ne soit, ni bien bâtie, ni avantageusement située, son commerce est florissant, sans aucune dépendance de l'Empereur, parce qu'elle fait le domaine d'un Bonze Lama, Chef de la premiere famille des *Si-fans*, ou des *Tu-fans*, Nation située entre la Chine & le Tibet.

Il est interrompu dans quelques endroits.

Les Empereurs Chinois de la derniere race, pour augmenter la sûreté de leur Cour, bâtirent un second mur semblable au premier, sous le nom de mur interieur. Il commence presqu'au plein Nord de Peking; & s'étendant vers le Sud-Ouest, au long du district de *Suen-wha-fu*, il pénetre dans la Province de *Chansi*; d'où, tournant à l'Ouest par les limites méridionales de *Tay-tong-fu*, il joint le premier mur sur les confins occidentaux de cette Province. Dans l'endroit où il commence à passer sur les terres de *Chan-si*, ce mur s'éleve & s'étend vers le Sud, au long des deux Provinces, l'espace d'environ deux cens milles. Les Missionnaires observent qu'il s'est conservé presqu'entier, dans *Peche-li*, au Fort de *Nankeu*, qui est une de ses principales portes, à dix lieues de Peking, sur le revers d'une haute montagne, où passe le chemin qui conduit à *Suen-wha-fu*; mais que dans plusieurs endroits de Chan-si il est entiérement ruiné (25).

Autres murs, pour la sûreté de la Cour.

Les Chinois donnent à leur grande muraille le nom de (26) *Van-di-chang-ching*, qui signifie, *Mur de dix mille stades*. Ce n'est pas qu'il ait cette longueur, suivant la remarque du Pere le Comte; mais, en tenant compte de tous ses détours, il ne peut avoir moins de cinq cens lieues. Le même Auteur regarde comme une extravagance de l'avoir conduit par-dessus des montagnes fort hautes, où l'on ne devoit jamais craindre que les chevaux des Tartares pussent monter. Il admira qu'on y ait pû transporter des matériaux & trouver le moyen de les y mettre en œuvre (27). Il ajoute qu'une entreprise de cette nature doit avoir coûté des sommes immenses & la perte d'une infinité d'hommes. On assure que pendant le regne des Empereurs Chinois, ce mur étoit gardé par un million de Soldats. Mais aujourd'hui que cette partie de la Tartarie appartient à la Chine, on se contente d'entretenir soigneusement les meilleures fortifications, qui sont généralement dans les endroits les plus foibles. Le mur s'ouvre pour donner passage au Whang-ho; tandis que toutes les autres rivieres passent sous des arches, qu'on a bâties dans cette vûe. Les Chinois racontent que la dixiéme partie des Peuples de l'Empire fut employée à construire cette étrange muraille, & que l'ouvrage fut achevé dans l'espace de cinq ans.

Nom que les Chinois donnent au grand mur.

Comment il fut bâti, & dans quel espace de tems.

La Chine renferme une infinité de rivieres, de lacs & de canaux, sur les-

Lacs & Rivieres de la Chine.

(23) Nommé aussi *Kamil* ou *Kamul*.

(24) Chine du Pere du Halde, *ubi suprà*, p. 20. & suiv.

(25) Chine du Pere du Halde, page 21. & suivantes.

(26) Mémoires du Pere le Comte, p. 74.

(27) *Ibid.* p. 75.

GEOGRAPHIE DE LA CHINE. Trois grands Lacs.

quels la plûpart des Villes ſont bâties. Entre les lacs, on en diſtingue trois principaux : 1°. le *Tong-ting-hu*, dans la Province de Hu-quang, qui a quatre-vingt lieues, ou plus (28), de circonference ; 2°. le *Hong-ſe-hu*, dont une partie appartient à la Province de *Kyang-nan*, & l'autre à la Province de Che-kyang ; 3°. le *Po-yang-hu*, nommé autrement, Lac de *Zhau-cheu* (29) dans la Province de *Kyang-ſi*. Ce dernier, qui a trente lieues de circonference, eſt formé par quatre rivieres, chacune auſſi grande que la Loire. Il eſt ſujet aux ouragans, comme les Mers de la Chine. En moins d'un quart-d'heure, le vent y parcourt tous les points du cercle, & ſubmerge quelquefois les plus grandes Barques.

Vers la plus dangereuſe partie du Lac, on découvre un Temple, bâti ſur un rocher fort eſcarpé, à la vûe duquel les Mariniers Chinois battent une ſorte de tambour de cuivre, pour avertir l'Idole de leur arrivée. Enſuite, allumant des flambeaux de cire à ſon honneur, ſur la proue du Vaiſſeau, ils y brûlent de l'encens & ſacrifient un cocq (30). On trouve dans ce lieu des Barques établies pour le ſecours des malheureux. Mais elles ne ſervent quelquefois qu'à la ruine du Marchand, pour s'enrichir de ſes dépouilles, malgré la vigilance des Magiſtrats. Dans les tems orageux, on voit le Gouverneur de *Zau-chen*, attentif ſur le bord du Lac, pour arrêter par ſa préſence les témeraires qui oſeroient entreprendre de le traverſer ſans ſon ordre.

Trois principales Rivieres.

Comme on a dû ſe convaincre, dans la deſcription des Provinces, que la Chine eſt remplie de rivieres navigables, il ſuffira de parler ici des deux plus grandes, qui traverſent ce vaſte Empire de l'Oueſt à l'Eſt.

Le Yang-tſe-kyang, ou le Ta-kyang.

La premiere, nommée *Yang-tſe-kyang*, qui ſignifie, en langue Chinoiſe, *Fils de la Mer*, ou *Ta-kyang*, c'eſt-à-dire, la grande Riviere, par excellence (31), prend ſa ſource dans les montagnes de *Tu-ſau*, à trente degrés de latitude. Elle reçoit divers noms, ſuivant les différens lieux qu'elle arroſe ; & ſe diviſant en pluſieurs bras, elle forme quantité d'Iſles remplies de ronces, qui ſervent de bois à brûler, dans les Villes voiſines. Après avoir traverſé d'abord un coin de la Province de *Yeunnan*, elle coule par celles de *Se-chuen*, de Hu-quang & de Kyang-nan. Son cours eſt fort rapide ; mais après quantité de tours & de détours dans ces Provinces, où elle perd & reprend le nom de *Ta-kyang*, elle commence à ſe rallentir près de *King-cheu-fu* (32), par la force de la marée, qu'elle rencontre dès *Kyeu-kyang fu* (33), & coule enſuite ſi lentement, qu'on n'y va plus qu'à la voile. De-là elle ſe rend à Nan-king, d'où elle va ſe jetter dans la Mer orientale, vis-à-vis l'Iſle de *Tſong-ning*. Cette Riviere eſt large & profonde. Elle produit une grande abondance de poiſſon. Les Chinois diſent en proverbe ; *que la Mer eſt ſans rive, & le Kyang ſans fond.* Ils prétendent qu'en effet le fond ne ſe trouve pas dans pluſieurs endroits, & que

(28) *Ibid.* p. 46.

(29) Ou *Jau-chau.*

(30) Voyez les Ambaſſades Hollandoiſes.

(31) C'eſt une erreur ; car, quoique le mot *Yang* ait le même ſon & le même accent que celui qui ſignifie *Mer*, le caractere eſt néanmoins différent. C'eſt le même qu'on employoit anciennement pour ſignifier une Province bordée au Sud par cette Riviere, & vraiſemblablement le Ta-kyang en a tiré ſon nom, parce que l'Empereur Yu fit entrer dans ſon canal l'eau dont cette Province étoit inondée.

(32) On l'appelle auſſi ſimplement *le Kyang* ou *la Riviere.*

(33) Dans la Province de Hu-quang, vers le centre de la Chine.

dans

G 160 194 1746 v. 6

GEOGRAPHIE DE LA CHINE.

dans d'autres, l'eau a deux ou trois cens braſſes de profondeur (34). Mais c'eſt apparemment une conjecture de leurs Pilotes, parce que leurs ſondes n'ont pas plus de cinquante ou ſoixante braſſes de longueur.

Le Whang-ho, ou la Riviere jaune.

La ſeconde Riviere ſe nomme le *Whang-ho*, ou la *Riviere jaune* (35). Elle tire ce nom de la couleur de ſes eaux, qui ſont mêlées d'une argile jaunâtre qu'elle détache de ſes rives. Sa ſource eſt à trente-cinq degrés de latitude, dans le Pays montagneux des Tartares de *Kokonor*. Lorſqu'elle en eſt ſortie, elle coule quelque-tems au long de la grande muraille; & faiſant enſuite un circuit dans les terres des *Tartares-Ortes*, elle rentre à la Chine entre les Provinces de *Chan-ſi* & de *Chen-ſi*. De-là elle traverſe la Province de *Ho-nan*, elle arroſe une partie de Kyang-nan, & par un cours d'environ ſix cens lieues, elle va ſe décharger dans la Mer orientale, aſſez près de l'embouchure de la Riviere Yong-tſe-kyang. Mais quoiqu'elle ſoit d'une extrême largeur, elle eſt peu navigable. Son cours eſt ſi rapide, que ſans un vent très-frais & très-favorable il eſt impoſſible de la remonter. Souvent elle emporte ſes rives, & ſe débordant avec un étrange ravage, elle enſevelit ſous ſes eaux des Villages & des Villes entieres. On a conſtruit, dans pluſieurs endroits, de longues & épaiſſes digues pour réprimer ſa furie, ſur-tout dans la Province de Ho-nan, dont les terres ſont fort baſſes. Il y a peu de Villes, à quelque diſtance de cette Riviere, où l'on n'ait eu la précaution de ſe mettre à couvert de ſes inondations par un rampart couvert de gazon (36).

Sa ſource & ſon cours.

Raiſons qui la rendent peu navigable.

CHAPITRE II.

Qualités, Mœurs & Uſages des Chinois.

MOEURS ET USAGES DE LA CHINE.

Ce que les Chinois appellent beauté parfaite, conſiſte dans un grand front, un nez court, de petits yeux bien coupés, un viſage large & quarré, de grandes oreilles, une bouche de grandeur médiocre, & des cheveux noirs; car ils ne peuvent ſupporter une chevelure blonde ou rouſſe. Les tailles fines & aiſées n'ont pas plus d'agrément pour eux, parce que leurs habits ſont fort larges & ne ſont point ajuſtés au corps comme en Europe. Ils croient un homme bien fait lorſqu'il eſt gras & gros, & qu'il remplit, ſuivant les termes de l'Auteur, ſa chaiſe de bonne grace.

Idée que les Chinois ont de la beauté.

Quoique les chaleurs exceſſives qui ſe font ſentir dans les Provinces méridionales, ſur-tout dans celles de Quang-tong, de Fo-kyen & de Yun-nan, donnent aux Payſans, qui vont nuds juſqu'à la ceinture, un teint brun & olivâtre, ils ſont naturellement auſſi blancs que les Européens; & l'on peut dire en général que leur phyſionomie n'a rien de déſagréable. La plûpart ont même

Leur figure ordinaire.

(34) Dans la Province de Kyang-ſi, deux cens ſoixante-ſeize milles plus à l'Eſt & à quatre cens milles de la mer.

(35) On lui donne plus ordinairement le nom de *Ho* que celui de *Kyang*, pour exprimer que quoique fort grande elle eſt inferieure aux *Kyangs*, terme qui ſignifie proprement de grandes Rivieres, comme *Ho* ſignifie les petites. Cependant pluſieurs Rivieres, moins grandes que le Whang-ho, portent le nom de Kyang.

(36) Chine du Pere du Halde, page 325. & ſuivantes.

MOEURS ET USAGES DE LA CHINE.

la peau fort belle & le teint gracieux juſqu'à l'âge de trente ans. Les Lettrés & les Docteurs, ſur-tout ceux de baſſe extraction, ne ſe coupent jamais les ongles. Ils affectent de les laiſſer croître de la longueur d'un pouce, pour faire connoître qu'ils ne ſont point dans la néceſſité de travailler pour vivre. A l'égard des femmes, elles ſont ordinairement de la taille moyenne; elles ont le nez court, les yeux petits, les cheveux noirs, les oreilles longues & le teint aſſez rude. Mais leur viſage reſpire un air de gaieté, & leurs traits ſont réguliers (37).

Celle des femmes.

Leur caractere.

Les Chinois, en général, ſont d'un caractere doux & traitable. Ils ont beaucoup d'affabilité dans l'air & dans les manieres, ſans qu'il y paroiſſe aucun mélange de dureté, de paſſion & d'emportement. Cette modération ſe fait remarquer juſques dans le Peuple. Le Pere de Fontaney, Jéſuite, ayant rencontré au milieu d'un grand chemin un grand embarras de voitures, fut ſurpris qu'au lieu d'entendre prononcer des mots indécens, ou de voir la diſpute animée, comme en Europe, juſqu'aux injures & aux coups, il vit les charetiers ſe ſaluer civilement & s'entr'aider pour rendre le paſſage plus libre. Les Européens qui ont quelqu'affaire à démêler avec les Chinois, doivent ſe garder de toutes ſortes de vivacités & d'emportemens. Ces excès paſſent à la Chine pour des vices, contraires à l'humanité : non que les Chinois ne ſoient auſſi ardens & auſſi vifs que nous; mais ils apprennent de bonne-heure à ſe rendre maîtres d'eux-mêmes.

Empire qu'ils ont ſur eux-mêmes.

Modeſtie commune aux deux ſexes.

Leur modeſtie eſt ſurprenante. Les Lettrés paroiſſent toujours avec un air compoſé, ſans accompagner leurs expreſſions du moindre geſte. Les femmes ſont encore plus réſervées. Elles vivent conſtamment dans la retraite, avec tant d'attention à ſe couvrir, qu'on ne voit pas même paroître leurs mains au bout de leurs manches, qui ſont fort longues & fort larges. Si elles préſentent quelque choſe à leurs plus proches parens, elles le poſent ſur une table & leur laiſſent la peine de le prendre. Elles ſont fort chocquées de voir les pieds nuds à nos Saints dans les images de peinture. Magalhaens (38) juge qu'elles ont raiſon.

Les voleurs mêmes ne connoiſſent point la violence.

Quoique les Chinois ſoient naturellement vindicatifs, ſur-tout lorſqu'ils ſont animés par l'interêt, il eſt rare qu'on leur voie prendre des meſures violentes. Ils diſſimulent leur reſſentiment, & gardent ſi bien les apparences qu'on les croiroit inſenſibles aux outrages. Mais s'ils trouvent l'occaſion de ruiner leurs ennemis, ils ne manquent point de la ſaiſir. Les voleurs mêmes n'emploient point d'autre méthode que l'artifice. On en voit qui ſuivent les Barques des voyageurs ou des Marchands, & qui ſe louent entre ceux qui les tirent ſur le canal Impérial, dans la Province de Chan-tong; ce qui leur eſt d'autant plus aiſé, que l'uſage étant de changer de Matelots chaque jour, ils ne peuvent être facilement reconnus. Pendant la nuit ils ſe gliſſent dans les cabines, ils endorment les paſſans par la fumée de certaines drogues, & dérobent librement ſans être apperçus. Un voleur Chinois ne ſe laſſera point de ſuivre un Marchand pendant pluſieurs jours, pour chercher l'occaſion de le ſurprendre. D'autres pénetrent dans les Villes, au travers des murs les plus épais, brûlent les portes, ou les percent par le moyen de certaines machines qui brûlent le bois ſans flamme. Ils s'introduiſent dans les lieux les plus ſecrets d'une maiſon; &

(37) *Ibid.* p. 282.

(38) Relation de la Chine par Magalhaens, p. 107; & Chine du Pere du Halde, *ubi ſup.* p. 280.

les Habitans ſont ſurpris à leur réveil de trouver leur lit ſans rideaux & ſans couverture, leur chambre ſans tapiſſerie & ſans meubles, & de ne découvrir aucune autre trace des voleurs que le trou qu'ils ont fait au mur ou à la (39) porte.

Moeurs et Usages de la Chine.

Le Pere le Comte avertit les Européens qu'ils ne doivent rien prêter aux Chinois ſans avoir pris leurs ſûretés, parce qu'il n'y a point de fond à faire ſur leur parole. Ils commencent par emprunter une petite ſomme, en promettant de reſtituer le capital avec un gros interêt. Ils exécutent cette promeſſe; & ſur le crédit qu'ils s'établiſſent, ils continuent d'emprunter de plus groſſes ſommes. L'artifice ſe ſoutient pendant des années entieres, juſqu'à ce que la ſomme ſoit auſſi groſſe qu'ils le deſirent. Alors ils diſparoiſſent (40).

Penchant des Chinois à la tromperie.

Ce n'eſt pas, remarque le même Auteur, qu'on ne trouve jamais parmi eux de bonne-foi ni d'honnêteté. Il ſe ſouvient, dit-il, qu'en entrant à la Chine avec ſes Compagnons, étrangers, inconnus, expoſés à l'avarice des Mandarins, on ne leur fit pas le moindre tort dans leurs perſonnes ni dans leurs biens; & ce qui lui paroît beaucoup plus extraordinaire, un Commis de la Douane, c'eſt-à-dire, un homme naturellement avide, refuſa de recevoir d'eux un préſent malgré toutes leurs inſtances, en proteſtant qu'il ne prendroit jamais rien des Etrangers. Mais ces exemples ſont rares, ſuivant le Pere le Comte, & ce n'eſt pas ſur un ſeul trait qu'il faut ſe former l'idée d'un caractere national. Ne pourroit-on pas s'imaginer, au contraire, que ce qui eſt arrivé dans une Ville maritime, grande & marchande, où l'avidité, l'artifice & la fraude doivent regner plus qu'ailleurs, ne doit point être rare dans le reſte de la Nation? Auſſi le Pere du Halde en porte-t'il un jugement plus moderé. En général, dit-il, les Chinois ne ſont pas auſſi trompeurs & auſſi lâches que le Pere le Comte les repréſente; mais ils ne manquent guéres l'occaſion de tromper les Etrangers. Ils s'en font même une gloire. On en trouve d'aſſez impudens, lorſque la fraude eſt découverte, pour s'excuſer ſur leur défaut d'adreſſe. » Il paroît aſſez, vous diſent-ils, » que je m'y ſuis pris fort mal. Vous êtes plus adroit que moi, & » je vous promets de ne plus m'adreſſer aux Européens. En effet, on prétend que c'eſt de quelques Européens qu'ils ont appris l'art de tromper (41). Un Capitaine Anglois ayant fait marché à Canton pour quelques balles de ſoie, ſe rendit, avec ſon Interpréte, à la maiſon du Marchand, pour examiner s'il ne manquoit rien à la qualité de ſa marchandiſe. Il fut content de la premiere balle; mais les autres ne contenoient que de la ſoie pourrie. Cette découverte l'ayant irrité, il ſe ſoulagea par des reproches fort amers. Le Chinois les écouta ſans s'émouvoir, & lui fit cette réponſe: » Prenez-vous-en à votre coquin d'In» terpréte, qui m'a proteſté que vous n'examiniez point les balles.

Exception honorable.

Le Pere du Halde juge d'eux plus avantageuſement que le Pere le Comte.

Avanture comique d'un Anglois.

Cette diſpoſition à tromper eſt commune, ſur-tout parmi le Peuple. Les Chinois de cette condition employent toutes ſortes de moyens pour falſifier tout ce qu'ils vendent. Quelques-uns pouſſent la tromperie juſqu'à ouvrir l'eſtomac d'un chapon, pour en tirer la chair. Enſuite, rempliſſant le trou, ils le fer-

Tromperies Chinoiſes.

(39) Du Halde, *ibid.*

(40) Mémoires du Pere le Comte, p. 242. & ſuivantes.

(41) Cette remarque paroît vraie, car les principales tromperies des Chinois regardent les Européens dans les Ports de mer. Au contraire, on doit ſe ſouvenir que dans l'interieur des terres, le témoignage de tous les Voyageurs précédens eſt favorable à leur honnêteté.

MOEURS ET USAGES DE LA CHINE.

ment avec tant d'adreſſe, qu'on ne s'apperçoit de rien avant que la piéce ſoit ſervie. D'autres ne contrefont pas les jambons avec moins d'art, en couvrant une piéce de bois d'une eſpece de terre, qu'ils ſçavent revêtir d'une peau de porc (42). Cependant Du Halde, & Le Comte même, reconnoiſſent qu'ils ne pratiquent ces petites friponneries qu'à l'égard des Etrangers, & que dans les Villes éloignées de la mer, un Chinois ne peut ſe perſuader qu'il y ait tant de mauvaiſe foi ſur les Côtes.

De quoi l'intérêt les rend capables.

Lorſqu'ils ont en vûe quelque profit, ils employent d'avance toutes leurs ruſes pour s'inſinuer dans les bonnes graces de ceux qui peuvent favoriſer leur entrepriſe. Ils n'épargnent ni les préſens ni les ſervices. Sans aucune apparence d'interêt, ils prennent, pendant des années entieres, toutes ſortes de caracteres & toutes ſortes de meſures pour arriver à leur but (43).

Politique familiere aux Chinois.

Les Seigneurs de la Cour, les Vicerois des Provinces & les Généraux d'armées, ſont dans un perpétuel mouvement pour acquerir ou conſerver les principaux poſtes de l'Etat. La loi ne les accorde qu'au mérite; mais l'argent, la faveur & l'intrigue ouvrent ſous main mille voies plus sûres. C'eſt ce qui leur fait attribuer, par le Pere le Comte, la qualité d'excellens Politiques. Ce génie leur eſt auſſi particulier que celui du Commerce. Il n'y a point de Cour en Europe où l'habileté & l'adreſſe ait plus de part à tous les évenemens. L'application continuelle des Chinois eſt à connoître les goûts, les inclinations, l'humeur & les deſſeins les uns des autres (44).

Goût de quelques Cantons pour la chicane.

Dans quelques cantons, le Peuple eſt ſi porté à la chicane, qu'on y engage ſes terres, ſes maiſons & ſes meubles, pour le plaiſir de ſuivre un procès ou de faire donner la baſtonade à ſon ennemi. Mais il arrive ſouvent que par une corruption pl[illegible]uiſſante, l'accuſé fait tomber les coups ſur celui qui l'accuſe. De-là naiſſent entr'eux des haines mortelles. Une de leurs vengeances eſt de mettre le feu à la maiſon de leur ennemi pendant les ténebres. Cependant la peine de mort, que les loix impoſent à ce crime, le rend aſſez rare. On voit auſſi des caracteres aſſez généreux pour ſe pardonner mutuellement (45) & convenir d'une réconciliation ſincere.

La vertu eſt en eſtime à la Chine.

Après tout, les Chinois les plus vicieux ont un goût naturel pour la vertu, qui leur donne de l'eſtime & de l'admiration pour ceux qui la pratiquent. Ceux qui s'aſſujettiſſent le moins à la chaſteté, honorent les perſonnes chaſtes, ſurtout les veuves. Ils conſervent, par des Arcs de triomphe & par des Inſcriptions, la mémoire des caracteres diſtingués qui ont vécu dans la continence, qui ont rendu ſervice à la patrie, & qui ſe ſont élevés au-deſſus du vulgaire par quelqu'action remarquable ou par leur vertu (46). Ils apportent beaucoup de ſoin à dérober la connoiſſance de leurs vices au Public. Ils témoignent la plus profonde vénération aux auteurs de leur naiſſance & à ceux qui ont pris ſoin de leur éducation. Ils reſpectent les vieillards, à l'exemple de l'Empereur même (47). Ils déteſtent, dans les actions, dans les paroles & dans les geſtes, tout ce qui décele de la colere ou la moindre émotion (48).

(42) Du Halde, *ubi ſup.* p. 279. & ſuivantes; Mémoires du Pere le Comte, p. 241.

(43) Du Halde & Le Comte, *ibid.*

(44) Le Comte, p. 243.

(45) Du Halde, *ubi ſup.* p. 279.

(46) Comme d'être morts pour ſauver leur honneur, leur ami, &c.

(47) On en a rapporté ci-deſſus un exemple, que Du Halde cite, en y joignant quelques autres circonſtances.

(48) Du Halde, *ubi ſup.* p. 280.

MOEURS ET USAGES DE LA CHINE.

Magalhaens obſerve qu'ils ont porté la Philoſophie morale à ſa perfection; qu'ils en font leur principale étude, & le ſujet ordinaire de leurs converſations. Il ajoute qu'il ont l'eſprit ſi vif & ſi pénétrant, qu'en liſant les Ouvrages des Jéſuites, ils entendent facilement les queſtions les plus ſubtiles de Philoſophie, de Théologie & des Mathématiques. Il en a connu pluſieurs, qui, ſans aucune inſtruction, autant qu'il put en juger par leurs diſcours, comprenoient des raiſonnemens fort difficiles ſur la Nature Divine & ſur la Trinité, qu'ils avoient lûs dans une Traduction Chinoiſe de S. Thomas d'Aquin par le Pere (49) *Buglion*.

Eſprit des Chinois.

Les vernis de la Chine, la porcelaine & cette variété de belles étoffes de ſoie qu'on tranſporte en Europe, ſont des témoignages aſſez honorables de l'induſtrie des Chinois. Il ne paroît pas moins d'habileté dans leurs ouvrages d'ébene, d'écaille, d'yvoire, d'ambre & de corail. Ceux de ſculpture & leurs édifices publics, tels que les Portes de leurs grandes Villes, leurs Arcs de triomphe, leurs Ponts & leurs Tours, ont beaucoup de nobleſſe & de grandeur. Ils réuſſiſſent également dans tous les autres arts. Tout ce qui ſort de leurs mains porte un caractere d'élégance convenable à leur goût. S'ils ne ſont point parvenus au degré de perfection qui diſtingue les ouvrages de l'Europe, leur unique obſtacle eſt la frugalité Chinoiſe, qui met des bornes à la dépenſe des Particuliers.

Leur induſtrie dans les Arts.

Il eſt vrai qu'ils ont moins d'invention que nous pour les méchaniques: mais leurs inſtrumens ſont plus ſimples; & ſans avoir jamais vû les modéles qu'on leur propoſe, ils les imitent facilement. C'eſt ainſi qu'ils ſont à préſent des montres, des horloges, des miroirs, des fuſils, des piſtolets, & d'autres choſes dont ils n'avoient point anciennement la moindre notion, ou qu'ils ne connoiſſoient qu'imparfaitement (50).

Cependant ils ont une ſi haute opinion d'eux-mêmes, que le plus vil Chinois regarde avec mépris toutes les autres Nations. Dans la paſſion qu'ils ont pour leur Pays & pour leurs Uſages, on ne leur perſuaderoit pas d'en abandonner la moindre pratique, ni qu'il ſe trouve quelque choſe d'eſtimable hors de la Chine. On s'efforce en vain de leur faire entreprendre ſérieuſement quelqu'ouvrage dans le goût de l'Europe. A peine les Miſſionnaires ont-ils pû obtenir, des architectes Chinois, de leur bâtir une Egliſe dans le Palais, ſur le modéle envoyé de France. Quoique les Vaiſſeaux de la Chine ſoient mal conſtruits, & que les Habitans ne puiſſent refuſer de l'admiration à ceux qui viennent de l'Europe, leurs charpentiers paroiſſent ſurpris lorſqu'on leur propoſe de les imiter. Ils répondent que leur fabrique eſt l'ancien uſage de la Chine. Mais cet uſage eſt mauvais, leur dites-vous. N'importe, repliquent-ils. C'eſt aſſez qu'il ſoit établi dans l'Empire; & l'on ne peut s'en écarter ſans bleſſer la juſtice & la raiſon. Il paroît néanmoins que cette réponſe ne vient que de leur embarras. Ils craignent de ne pas plaire aux Européens qui veulent les employer; car leurs véritables artiſtes entreprennent toutes ſortes d'ouvrages, ſur les modéles qu'on leur (51) préſente.

Prévention qu'ils ont en faveur d'eux-mêmes.

Le Peuple ne doit ſa ſubſiſtance qu'à la continuité de ſon travail. Auſſi ne

Travail des Chi-

(49) Relation de la Chine par Magalhaens, p. 88 & 103.

(50) Chine du Pere du Halde, *ubi ſuprà*, p. 277.

(51) *Ibid.* p. 280.

CARACTERE ET USAGES DES CHINOIS.

connoît-on pas de Nation plus laborieuſe & plus ſobre. Les Chinois ſont endurcis au travail dès l'enfance. Ils employeront des jours entiers à fouir la terre, les pieds dans l'eau juſqu'aux genoux ; & le ſoir ils ſe croiront fort heureux d'avoir pour leur ſouper un peu de riz cuit à l'eau, un potage d'herbes & un peu de thé. Ils ne rejettent aucun moyen pour gagner leur vie. Comme on auroit peine à trouver dans tout l'Empire un endroit ſans culture, il n'y a perſonne, à quelqu'âge qu'on le ſuppoſe, homme ou femme, ſourd, muet, boiteux, aveugle, qui n'ait de la facilité à ſubſiſter. On ne ſe ſert, à la Chine, que de moulins à bras pour broyer les grains. Cet exercice, qui ne demande qu'un mouvement fort ſimple, eſt l'occupation d'une infinité de pauvres Habitans.

nois pour leur ſubſiſtance

Ils mettent tout à profit.

Les Chinois ſçavent mettre à profit pluſieurs choſes que d'autres Nations croient inutiles. A Peking, quantité de familles gagnent leur vie à vendre des allumettes. D'autres, à ramaſſer dans les rues de petits lambeaux de ſoie, de laine, de côton ou de toile, des plumes d'oiſeaux, des os de chiens, des morceaux de papier, qu'ils nettoyent ſoigneuſement pour les revendre. Ils tirent parti des ordures mêmes qui ſortent du corps. On voit, dans toutes les Provinces, des gens qui s'occupent à les ramaſſer ; & dans quelques endroits, ſur les canaux, des Barques qui n'ont point d'autre uſage derriere les maiſons. Les Payſans viennent acheter ces immondices, pour du bois, de l'huile & des légumes. Chaque rue d'une Ville a ſes commodités pour le ſoulagement du Public, & les propriétaires en tirent un honnête avantage.

Juſqu'où leur attention s'étend.

Malgré la ſobriété & l'induſtrie qui regnent à la Chine, le nombre des Habitans eſt ſi prodigieux, qu'ils ſont toujours expoſés à beaucoup de miſere. Il s'en trouve de ſi pauvres, que ſi la mere tombe malade ou manque de lait, l'impuiſſance de nourrir leurs enfans les force de les expoſer dans les rues. Ce ſpectacle eſt rare dans les Villes des Provinces ; mais rien n'eſt plus commun dans les grandes Capitales, telles que Peking & Canton. D'autres engagent les Sages-femmes à noyer leurs filles dans un baſſin d'eau, au moment de leur naiſſance. La miſere produit une multitude incroyable d'eſclaves, dans les deux ſexes ; c'eſt-à-dire, de perſonnes qui ſe vendent, en ſe réſervant le droit de pouvoir ſe racheter. Les familles aiſées ont un grand nombre de ces domeſtiques, volontairement vendus, quoiqu'il y en ait auſſi qui ſe louent comme en Europe. Un pere vend quelquefois ſon fils, vend ſa femme, & ſe vend lui-même à vil prix. Mais, s'il le peut, remarque agréablement l'Auteur, il ſe contente de vendre ſa famille (52).

Habillement des Chinois.

L'habillement des hommes eſt convenable à la gravité qu'ils affectent. Il conſiſte dans une longue robbe qui tombe juſqu'à terre & dont un pan ſe replie ſur l'autre. Celui de deſſus s'avançant du côté droit, y eſt attaché avec quatre ou cinq boutons d'or ou d'argent, l'un aſſez près de l'autre. Les manches ſont larges vers l'épaule ; mais elles ſe rétréciſſent par degrés juſqu'au poignet ; & finiſſant en fer à cheval, elles couvrent toute la main, à l'exception du bout des doigts (53). La ceinture eſt une large écharpe d'argent, dont les deux pointes tombent juſqu'aux genoux. On y attache un étui, qui contient une

(52) Relation de la Chine par Magalhaens, p. 121.

(53) Ce bout ſert comme de gants. En hyver, les Chinois retirent les mains dans leurs manches, & les font ſervir de manchons.

FIGURES CHINOISES.
1. Un Empereur en robbe.
2. Un Empereur dans son habit ordinaire.
3. Un Paisan.
4. Un Bonze.
1
2
3
4

T. VI. N°. XII.

bourſe, un couteau, & deux petits bâtons, dont on ſe ſert comme de fourchettes. Anciennement les Chinois ne portoient pas de couteaux. Il eſt rare même que les Lettrés en portent aujourd'hui.

CARACTER ET USAGES DES CHINO

En Eté, l'uſage eſt de porter, ſous la robe, des hautes-chauſſes de toile, ſouvent couvertes d'une autre paire, qui eſt de taffetas blanc. En hyver, les hautes-chauſſes ſont de ſatin, picqué de ſoie crue ou de coton. Dans les Provinces du Nord, on porte des pelliſſes fort chaudes. La chemiſe eſt de différentes ſortes d'étoffe, ſuivant les ſaiſons. Elle eſt fort large, mais courte. C'eſt un uſage aſſez commun, pour entretenir la propreté dans les grandes chaleurs, de porter ſur la peau un filet de ſoie, qui empêche la ſueur de ſe communiquer aux habits. Dans la même ſaiſon, les Chinois ont le col tout-à-fait nud; mais en hyver ils portent un collier, ou de ſatin, ou de ſable, ou de peau de renard, attaché à leurs robes, qui ſont alors doublées de peau, ou picquées de ſoie & de coton. Les gens de qualité ont des peaux très-fines, ſoit entiérement de ſable, ſoit de renard, bordé de ſable. Au printems, ils bordent leurs robes d'hermines; & par-deſſus ils portent une ſorte de caſaque à courtes manches, doublée ou bordée dans le même goût.

Habits d'Eté & d'Hyver.

Toutes les couleurs ne ſe portent point indifféremment. Le jaune n'appartient qu'à l'Empereur & aux Princes de ſon ſang. Le ſatin à fond rouge eſt le partage d'une eſpece de Mandarins, aux jours de cérémonie. Les autres portent ordinairement le noir, le bleu ou le violet. La couleur du Peuple eſt généralement le bleu ou le noir.

Couleurs réſervées.

Avant la conquête, les Chinois étoient paſſionnés pour leur chevelure, qu'ils humectoient d'eſſences; & ce goût étoit porté ſi loin, que pluſieurs préfererent la mort à la loi qui leur fut impoſée de ſe raſer la tête comme les Tartares. Après s'être ſoumis aux vainqueurs, ils recommencent aujourd'hui à laiſſer croître aſſez de cheveux ſur le ſommet de la tête, pour les mettre en treſſes (54). Leur couverture de tête, en Eté, eſt un petit chapeau, ou un bonnet, de la forme d'un entonnoir. Le dehors eſt de *Kattan*, travaillé avec beaucoup de propreté. La doublure eſt de ſatin. Du ſommet ſort une groſſe treſſe de crin, qui ſe répand juſqu'aux bords. Ce crin, qui eſt très-fin & très-clair, vient des jambes de certaines vaches, & ſe teint d'un rouge fort luiſant. Les Mandarins & les Lettrés ont une autre eſpece de bonnet, qui leur eſt propre & que le Peuple n'a pas la liberté de porter. La forme reſſemble à celle du premier; mais il eſt compoſé de carton, doublé ordinairement de ſatin rouge ou bleu. Le ſatin du dehors eſt blanc, & coupé par une large bande de la plus belle ſoie rouge. Les perſonnes de diſtinction ſe ſervent ſouvent de la premiere de ces deux ſortes de chapeau, ſur-tout à cheval & dans le mauvais tems, parce qu'il les met à couvert de la pluie, & qu'il eſt plus propre à les garantir du ſoleil par devant & par derriere. En hyver, ils portent une autre eſpece de bonnet fort chaud, bordé de ſable, d'hermine ou de peau de renard, & terminé au ſommet par une touffe de ſoie rouge. La bordure de peau eſt large de deux ou trois doigts & produit un fort bel effet, ſur-tout lorſqu'elle eſt d'un beau ſable noir & luiſant.

Chevelure & bonnets des Chinois.

Autres ſortes de bonnets.

Les Chinois, ſur-tout les perſonnes de qualité, n'oſent paroître en public

Bottes Chinoiſes.

(54) Ces opiniâtres étoient nommés par les Portugais Chinois de *Cabello*, ou *de la chevelure*. Ils ſuivoient le parti de Koxinga. *Voyez les Ambaſſades Hollandoiſes.*

CARACTERE ET USAGES DES CHINOIS.

Bas des Grands & du Peuple.

sans bottes. Elles sont ordinairement de soie, particuliérement de satin ou de calico, & fort bien ajustées à la jambe; mais elles n'ont ni genouilleres ni talons. Celles de cheval sont de cuir de cheval, si bien préparé, que la souplesse en est admirable. Les bas de botte sont d'étoffe, cousus & doublés de coton. Il en sort de la botte une partie, qui est bordée d'une large bande de pluche ou de velours. Mais autant qu'ils sont utiles en hyver pour entretenir la chaleur des jambes, autant sont-ils insupportables pendant l'Eté. On en prend alors de plus convenables à la saison. Le Peuple, pour épargner la dépense, porte des bas d'étoffe noire. Ceux dont les personnes de qualité usent dans leurs maisons sont de soie, fort propres & fort commodes. Lorsqu'ils sortent pour quelque visite d'importance, ils portent sur leurs habits de dessous, qui sont ordinairement de toile ou de satin, une longue robe de soie, presque toujours de couleur bleue, ceinte d'une écharpe; & par-dessus le tout, une casaque ou un manteau court, de couleur noire ou violette, qui ne passe point les genoux, mais qui est fort ample, avec des manches courtes & larges. Ils prennent alors un petit bonnet, qui représente dans sa forme un cône fort court, couvert de soie voltigeante, ou de crin rouge. Enfin, pour achever l'ornement, ils ont aux jambes des bottes d'étoffe & un éventail à la main (55).

Habits des femmes.

A l'égard de l'autre sexe, rien ne donne tant de lustre aux charmes naturels des Dames Chinoises, que la modestie extraordinaire qui éclate dans leur air & dans leur parure. Leurs robes sont fort longues. Elles en sont tellement couvertes, de la tête jusqu'aux pieds, qu'on ne voit paroître que leur visage. Leurs mains sont toujours cachées sous leurs grandes manches, qui descendroient

Couleurs propres à leur sexe.

jusqu'à terre si elles ne prenoient soin de les retenir. La couleur de leur sexe est ou rouge, ou bleue, ou verte. Peu de femmes portent le noir & le violet, si elles ne sont fort avancées en âge. Elles marchent d'un pas doux & lent, les yeux baissés & la tête panchée, comme de vraies Religieuses, dit l'Auteur, ou

Petitesse de leurs pieds.

comme des Dévotes de profession. Mais leur marche n'est pas sûre, parce qu'elles ont les pieds d'une petitesse extraordinaire. On les leur serre dès l'enfance avec beaucoup de force, pour les empêcher de croître; & regardant cette mode comme une beauté, elles s'efforcent encore de les rendre plus petits à mesure qu'elles avancent en âge. Aussi affectent-elles de les montrer en marchant.

On cherche la cause de cet usage.

Les Chinois mêmes ne connoissent pas bien l'origine d'un usage si bizarre. Quelques-uns s'imaginent que c'est une invention de leurs ancêtres, pour retenir les femmes au logis; mais d'autres regardent cette opinion comme une fable. Le plus grand nombre est persuadé que c'est une mode établie par la Politique, pour tenir les femmes dans une continuelle soumission (56). Il est certain qu'elles sont extrêmement renfermées, & qu'elles sortent peu de leur appartement, qui est dans la partie la plus retirée des maisons, où elles n'ont de

Vanité des femmes Chinoises.

communication qu'avec les femmes qui les servent. Cependant on peut dire en général, qu'elles ont la vanité ordinaire à leur sexe, & que ne paroissant qu'aux yeux de leurs domestiques, elles ne laissent pas, chaque jour au matin

(55) Chine du Pere du Halde, *ubi suprà*, p. 282; & Mémoires du Pere le Comte, page 132.

(56) Pourquoi chercher d'autres raisons que leur goût, puisque dans la plûpart des autres Pays on donne aussi la préférence aux petits pieds?

d'employer

DAMES CHINOISES, TIRÉES DE DU HALDE.

T. VI. N.° XV.

d'employer d
vifage avec u
pratique leur
Leurs orne
lées de petite
figure de *For*
en cuivre, fu
lement étend
La queue, qu
tête. Le corp
le col eſt join
ment & ſe p
que par les pi
lité paroiſſen
de ces oiſeaux
Les jeunes
le fond n'eſt q
leve en point
meas. Au fon
lées de petits
Les femmes a
piéce de quelq
la nomme *Pa*
des de parure
de l'Empire
autres uſages
ment (57).
Magalhaen
ſes habits. Le
toujours à la
dans leurs hab
vreté paroiſſe

Cérém

Il n'y a rie
monies &
devoirs de la
former la douc
tion dans l'Et
en diſtingue u
expliqué avec

(57) Du Hald
(58) Magalha

d'employer des heures entieres à leur parure. On aſſure qu'elles ſe frottent le viſage avec une ſorte de pâte, pour augmenter leur blancheur ; mais que cette pratique leur gâte bien-tôt la peau & précipite les rides.

CARACTERE ET USAGES DES CHINOIS.

Leur coëffure.

Leurs ornemens de tête conſiſtent en pluſieurs boucles de friſure, entremêlées de petites touffes d'or & de fleurs d'argent. Quelques-unes ſe la parent d'une figure de *Fong-whang*, oiſeau fabuleux, qu'elles portent en or, en argent ou en cuivre, ſuivant leurs richeſſes & leur qualité. Les aîles de cette figure, mollement étendues ſur le devant de la coëffure, embraſſent le haut des temples. La queue, qui eſt aſſez longue, forme une ſorte d'aigrette au ſommet de la tête. Le corps eſt ſur le front. Le col & le bec ſont ſuſpendus ſur le nez. Mais le col eſt joint au corps par un reſſort ſecret, à l'aide duquel il joue négligemment & ſe prête au moindre mouvement de la tête, ſur laquelle il ne porte que par les pieds, au milieu de la chevelure. Les femmes de la premiere qualité paroiſſent quelquefois avec une ſorte de couronne, compoſée de pluſieurs de ces oiſeaux joints enſemble. L'ouvrage ſeul en eſt fort cher.

Jeunes filles.

Les jeunes filles portent ordinairement une autre eſpece de couronne, dont le fond n'eſt que de carton, mais couvert d'une très-belle peau. Le devant s'éleve en pointe ſur le front. Il eſt chargé de diamans, de perles & d'autres ornemens. Au ſommet de la tête elles ont des fleurs naturelles ou artificielles, mêlées de petits poinçons ou d'aiguilles, dont la pointe offre quelques joyaux. Les femmes avancées en âge, ſur-tout celles du commun, ſe contentent d'une piéce de quelque belle étoffe de ſoie, paſſée pluſieurs fois autour de la tête. On la nomme *Pau-teu*, qui ſignifie *Enveloppe pour la tête.* Au reſte, les méthodes de parure ont toujours été les mêmes à la Chine, depuis le commencement de l'Empire juſqu'à la conquête des Tartares, qui, ſans rien changer aux autres uſages du Pays, forcerent ſeulement les vaincus à prendre leur habillement (57).

Changement de la parure Chinoiſe au tems de la conquête.

Magalhaens obſerve que la Nation Chinoiſe porte la curioſité fort loin dans ſes habits. Le plus pauvre eſt vêtu décemment, avec le ſoin de ſe conformer toujours à la mode. On eſt étonné, dit-il, de les voir le premier jour de l'an dans leurs habits neufs, qui ſont d'une propreté admirable, ſans que la pauvreté paroiſſe y mettre aucune diſtinction (58).

§. II.

Cérémonies Chinoiſes dans les devoirs de la ſociété civile.

Ancien Livre du cérémonial Chinois.

Il n'y a rien où les Chinois apportent plus d'exactitude que dans les cérémonies & les complimens. Ils ſont perſuadés que l'attention à remplir les devoirs de la civilité, ſert beaucoup à purger l'ame de ſa dureté naturelle, à former la douceur du caractere, à maintenir la paix, l'ordre & la ſubordination dans l'Etat. Entre les Livres qui contiennent leurs regles de politeſſe, on en diſtingue un qui a plus de trois mille ans d'antiquité, où chaque article eſt expliqué avec aſſez d'étendue. Les ſalutations communes, les viſites, les pré-

(57) Du Halde, *ubi ſup.* p. 281. & ſuivantes. Mémoires du Pere le Comte, p. 125. & ſuiv.
(58) Magalhaens, p. 102.

CEREMONIES ET CIVILITE'S CHINOISES.

ſens, les fêtes, & toutes les bienſéances publiques ou particuliéres paſſent plûtôt pour autant de loix que pour des formalités établies par l'uſage.

Variété des bienſéances.

Le cérémonial eſt fixé pour les perſonnes de toutes ſortes de rangs, avec leurs égaux ou leur ſuperieurs. Les Grands ſçavent quelles marques de reſpect ils doivent rendre à l'Empereur & aux Princes, & comment ils doivent ſe conduire entr'eux. Les Artiſans mêmes, les Payſans & la plus vile populace, ont entr'eux des regles qu'ils obſervent. Ils ne ſe rencontrent point ſans ſe donner mutuellement quelques marques de politeſſe & de complaiſance. Perſonne ne peut ſe diſpenſer de ces devoirs, ni rendre plus ou moins que l'uſage le demande.

Rigueur du cérémonial.

Pendant qu'on portoit au tombeau le corps du dernier Empereur, un des Princes du Sang ayant appellé un *Ko-lau*, qu'il vouloit interroger ſur quelqu'affaire, le Ko-lau s'approcha & ſe mit à genoux, contre l'uſage, pour faire ſa réponſe : mais le Prince le laiſſa dans cette poſture, ſans lui dire de ſe lever. Le lendemain, un *Noli* accuſa devant l'Empereur le Prince & tous les *Ko-laus ;* le Prince, pour avoir ſouffert qu'un Officier de cette conſidération parût devant lui dans une poſture ſi humble ; & les *Ko-laus*, particuliérement celui qui s'étoit agenouillé, pour avoir deshonoré le premier poſte de l'Empire. Le Prince apporta pour excuſe qu'il ignoroit la loi, ou l'uſage ſur cet article, & que d'ailleurs il n'avoit point exigé cette ſoumiſſion. Mais le No-li cita, pour replique, une Loi d'une ancienne *Dynaſtie*. Auſſi-tôt l'Empereur donna ordre au *Li-pu*, qui eſt le Tribunal des cérémonies, de chercher cette Loi dans les archives, & ſi elle ne ſe trouvoit pas, d'en faire une qui pût ſervir déſormais de regle invariable. Le Tribunal du *Li-pu* eſt chargé ſi ſcrupuleuſement de faire obſerver les cérémonies de l'Empire, qu'il n'exempte pas même les Etrangers de cette obligation. Avant qu'un Ambaſſadeur paroiſſe à la Cour, l'uſage veut qu'il ſoit inſtruit pendant quarante jours & ſoigneuſement exercé dans les cérémonies, comme un Comédien récite ſon rôlle avant que de monter ſur le théâtre.

Li-pu, Tribunal des cérémonies.

La plûpart de ces formalités ſe réduiſent à la maniere de faire la réverence, de fléchir les genoux, & de ſe proſterner une ou pluſieurs fois, ſuivant l'occaſion, le lieu, l'âge ou la qualité des perſonnes, ſur-tout lorſqu'on rend des viſites, qu'on fait des préſens & qu'on traite ſes amis.

Diverſes méthodes de ſalutations Chinoiſes.

La méthode ordinaire des ſalutations, pour les hommes, eſt de ſe coller les deux mains ſur la poitrine, en les remuant d'une maniere affectueuſe, & de baiſſer un peu la tête en prononçant *Tſin tſin*, expreſſion de politeſſe, dont le ſens n'eſt pas limité. Lorſqu'on rencontre une perſonne à qui l'on doit plus de déference, on commence par joindre les mains, qu'on leve d'abord dans cette ſituation ; enſuite on les baiſſe juſqu'à terre, en courbant le corps à proportion. Si deux perſonnes de connoiſſance ſe rejoignent après une longue ſéparation, tous deux tombent à genoux & baiſſent la tête juſqu'à terre. Enſuite ſe relevant, ils recommencent deux ou trois fois la même cérémonie. Le mot de *Fo* ſe répete ſouvent dans les civilités Chinoiſes. Aux perſonnes qui arrivent, la premiere queſtion qu'on leur fait eſt *Na-fo ;* c'eſt-à-dire : *Ne vous eſt-il rien arrivé que d'heureux dans votre voyage ?* Lorſqu'on leur demande comment ils ſe portent, leur réponſe eſt *Kau lau yo hung fo*, qui ſignifie, *fort bien, graces à votre abondante félicité*. Lorſqu'ils voient un homme en bonne ſanté,

ils l'abordent avec le compliment *Yung fo ;* dont le ſens eſt, *Vous portez la proſpérité peinte ſur votre viſage ;* ou, *Votre air annonce le bonheur.* CEREMONIES DES CHINOIS.

Au commencement de la Monarchie, lorſque la ſimplicité regnoit encore, il étoit permis aux femmes de dire aux hommes, en leur faiſant la réverence, *Van fo ;* c'eſt-à-dire, *Que toutes ſortes de bonheur vous accompagnent.* Mais auſſitôt que la pureté des mœurs eut commencé à ſe corrompre, ce compliment parut une indécence. On réduiſit les femmes à des réverences muettes ; & pour détruire entiérement l'ancienne coutume, on ne leur permit pas même de prononcer le même mot en ſe ſaluant entr'elles. Réſerve des femmes.

Un uſage conſtant du Peuple, c'eſt de faire toujours prendre la premiere place au plus âgé de l'Aſſemblée. Mais s'il s'y trouve des Etrangers, elle eſt accordée à celui qui eſt venu du Pays le plus éloigné ; à moins que le rang ou la qualité ne leur impoſent d'autres loix. Dans les Provinces où la droite eſt la place d'honneur, on ne manque jamais de l'offrir. Dans d'autres lieux, la gauche eſt la plus honorable. Uſages civils du Peuple.

Lorſque deux *Quans*, ou deux Mandarins, ſe rencontrent dans une rue ; s'ils ſont d'un rang égal, ils ſe ſaluent ſans quitter leur chaiſe & ſans ſe lever, en baiſſant d'abord leurs mains jointes, & les levant enſuite ſur leur tête ; ce qu'ils répetent pluſieurs fois juſqu'à ce qu'ils ſe perdent de vûe. Mais ſi l'un eſt d'un rang inferieur, il doit faire arrêter ſa chaiſe, ou deſcendre s'il eſt à cheval, & faire une profonde réverence. Les inferieurs évitent, autant qu'ils le peuvent, l'embarras de ces rencontres. Salutations des Mandarins.

Rien n'eſt comparable au reſpect que les enfans ont pour leur pere, & les écoliers pour leur maître. Ils parlent peu & ſe tiennent toujours debout dans leur préſence. L'uſage les oblige, ſur-tout au commencement de l'année, le jour de leur naiſſance & dans d'autres occaſions, de les ſaluer à genoux, en frappant pluſieurs fois la terre du front. Reſpect des jeunes gens pour leur pere & pour leur maître.

Les regles de la civilité ne s'obſervent pas moins dans les Villages que dans les Villes ; & les termes qu'on emploie, ſoit à la promenade & dans les converſations, ſoit pour les ſalutations de rencontre, ſont toujours humbles & reſpectueux. Si les Chinois s'apperçoivent, par exemple, qu'on prenne quelques ſoins pour leur plaire, *Tey-ſin*, diſent-ils obligeamment ; c'eſt-à-dire, *Vous êtes prodigues de votre cœur.* Si vous leur avez rendu quelque ſervice, ils vous diront : *Sye pu tſyn ;* Mes remercimens doivent être immortels. S'ils craignent d'avoir interrompu quelqu'un qui leur paroît occupé : *Fan lau*, diſent-ils ; Je ſuis extrêmement incommode. *Te tſiui ;* J'ai commis une grande faute en prenant trop de liberté. Lorſqu'on les prévient par quelque politeſſe, ils s'écrient : *Pu kan, pu kan, pu kan ;* c'eſt-à-dire, Je n'oſe, je n'oſe, je n'oſe. Le ſens qui demeure ſous-entendu, eſt : Souffrir que vous preniez tant de peine en ma faveur. Si vous leur donnez quelque louange, ils répondent *Ki kan*, qui ſignifie : Comment oſerai-je me perſuader ce que vous dites de moi ? Lorſqu'ils prennent congé d'un ami qui a dîné chez eux, ils lui diſent : *You man*, ou *Tay man ;* Nous ne vous avons pas traité avec aſſez de diſtinction. Jamais ils n'employent dans leurs diſcours la premiere ni la ſeconde perſonne, à moins qu'ils ne parlent familiérement à quelqu'ami. *Vous* & *Moi* paſſeroient pour une incivilité groſſiere. Ainſi, au lieu de dire : Je ſuis fort ſenſible au ſervice que vous m'avez rendu ; ils diront : Le ſervice que le Seigneur, ou le Docteur, Différentes expreſſions de civilité.

CEREMONIES DES CHINOIS.

a rendu au moindre de ſes ſerviteurs ou de ſes écoliers, l'a touché très-ſenſiblement. De même, un fils qui parle à ſon pere, prendra la qualité de ſon petit fils, quoiqu'il ſoit l'aîné de la famille & qu'il ait lui-même des enfans. On emploie ſouvent auſſi ſon nom propre, pour marquer plus de reſpect; car les Chinois ont pluſieurs noms, ſuivant leur rang & leur âge (59). Enfin, il n'y a point de Nation qui les égale pour la multitude & la variété des titres qu'ils ſe donnent dans leurs complimens; mais, faute de termes équivalens, on réuſſiroit mal à les exprimer dans les langages de l'Europe (60).

Méthode des viſites Chinoiſes.

Un article de la politeſſe Chinoiſe eſt de rendre des viſites le jour de la naiſſance, au commencement de la nouvelle année, aux fêtes, à la naiſſance d'un fils, à l'occaſion d'un mariage, d'une dignité, d'un voyage, d'une mort, &c. Ces viſites, qui ſont autant de devoirs pour tout le monde, ſur-tout pour les écoliers à l'égard de leurs maîtres & pour les Mandarins à l'égard de leurs ſuperieurs, ſont ordinairement accompagnées de petits préſens, & de quantité de cérémonies dont on eſt diſpenſé dans les viſites communes & familieres.

Préparations par leſquelles on commence.

On commence par délivrer au portier un billet nommé *Tye-tſé*, qui conſiſte dans une feuille de papier rouge, légerement ornée de fleurs d'or & pliée en forme d'écran (*). Sur un des plis eſt leur nom, avec quelques termes reſpectueux, ſuivant le rang de la perſonne. Par exemple, Le tendre & ſincere Ami de Votre Excellence, & le Diſciple perpétuel de votre Doctrine, ſe préſente en cette qualité pour rendre ſes devoirs & faire ſa réverence juſqu'à terre. Le mot *Tun cheu pay* exprime ce dernier ſentiment. Si la perſonne qu'on viſite eſt un ami familier, ou n'eſt diſtingué par aucun rang, il ſuffit d'employer du papier commun. Dans les occaſions de deuil, le papier doit être blanc.

Toutes les viſites qui ſe rendent à un Gouverneur, ou à d'autres perſonnes de diſtinction, doivent ſe faire avant le dîner; ou du moins celui qui la fait doit s'être abſtenu de vin, parce qu'il ſeroit peu reſpectueux de porter devant une perſonne de qualité l'air d'un homme qui ſort de table, & que le Mandarin s'offenſeroit s'il ſentoit l'odeur du vin. Cependant une viſite qui ſe rend le même jour qu'on l'a reçue, peut ſe faire l'après-midi, parce que cette promptitude à la rendre eſt une marque d'honneur. Quelquefois un Mandarin ſe contente de recevoir le *Tye tſé*, par les mains de ſon portier, & tient compte de la viſite en faiſant prier par un de ſes gens celui qui la veut rendre, de ne pas prendre la peine de deſcendre de ſa chaiſe. Enſuite il rend la ſienne le même jour, ou l'un des trois jours ſuivans. Si celui qui viſite eſt une perſonne égale par le rang, ou un Mandarin du même ordre, ſa chaiſe a la liberté de traverſer les deux premieres cours du Tribunal, qui ſont fort grandes, & de s'avancer juſqu'à l'entrée de la Salle, où le Mandarin vient le recevoir. En entrant dans la ſeconde cour, vis-à-vis la Salle, il trouve deux domeſtiques, avec un paraſol & un grand éventail, qui s'inclinent tellement l'un vers l'autre, en le conduiſant, qu'il ne peut ni voir ni être vû. Ses propres domeſtiques le quittent auſſi-tôt qu'il eſt ſorti de ſa chaiſe; & le grand éventail étant retiré, il ſe trouve aſſez près du Mandarin qu'il viſite, pour lui faire ſa réverence. C'eſt à cette diſtance que doivent commencer les cérémonies, telles qu'elles

(59) Chine du Pere du Halde, *ubi ſuprà*, p. 291. & ſuiv.

(60) Magalhaens, p. 102.

(*) On ſçait que les écrans de la Chine ſont pliés comme nos éventails de femmes.

ſont expliquées fort au long dans le Rituel Chinois. On apprend dans ce Livre à quel nombre de réverences on eſt obligé, quelles expreſſions & quels titres on doit employer, quelles doivent être les génuflexions, les différens tours qu'on doit faire, tantôt à droite & tantôt à gauche, car les places d'honneur varient ſuivant les lieux; les geſtes muets par leſquels le maître de la maiſon vous preſſe d'entrer, ſans prononcer d'autre mot que *Tſin ſin*; le refus civil que vous en faites d'abord, en prononçant *Pu kan*; la ſalutation que le maître doit faire à la chaiſe où vous allez être aſſis; car il doit lui faire une profonde reverence, & l'éventer légerement avec un pan de ſa robe pour en ôter la pouſſiére. CEREMONIES DES CHINOIS.

Lorſque vous avez pris place ſur votre chaiſe, vous devez déclarer, d'un air grave & ſerieux, le ſujet de votre viſite. On vous répond avec la même gravité & quantité de réverences. Il faut ſoigneuſement obſerver de vous tenir aſſis fort droit, ſans vous appuyer contre le dos de votre chaiſe; de baiſſer un peu les yeux, ſans tourner la vûe; de tenir les mains étendues ſur vos genoux, & les pieds dans une exacte égalité l'un près de l'autre. Après un moment de converſation, un domeſtique proprement vêtu, entre avec autant de taſſes de thé qu'il y a de perſonnes dans l'aſſemblée. Ici les ſoins doivent recommencer pour obſerver exactement la maniere de prendre la taſſe, de la porter à la bouche & de la rendre au domeſtique. On ſort enfin, avec d'autres cérémonies. Le maître de la maiſon vous conduit juſqu'à votre chaiſe; & lorſque vous y êtes entré, il s'avance un peu, pour attendre que vos porteurs vous ayent ſoulevé. Alors vous lui dites adieu, & ſa réponſe conſiſte dans quelques expreſſions polies. Ce qui ſe paſſe dans une viſite. Maniere de prendre congé.

Lorſqu'un *King-chay*, ou quelqu'Envoyé de la Cour (61), rend viſite ſur ſon paſſage, aux principaux Mandarins des Villes, il eſt précedé d'environ trente perſonnes, qui marchent deux à deux devant ſa chaiſe, les uns avec des baſſins de cuivre, ſur leſquels ils battent en meſure comme ſur un tambour; d'autres, avec des enſeignes & de petites planches vernies, ſur leſquelles on lit en gros caracteres d'or, *King chay ta jin*; c'eſt-à-dire, *Seigneur* (62) *Envoyé de la Cour.* Quelques-uns portent des fouets à la main; d'autres, des chaînes; d'autres ont ſur les épaules certains inſtrumens dorés, & peints d'une grande variété de figures, dont quelques-uns ont la forme d'une grande croix, avec une tête de dragon au ſommet, ou des bâtons qui reſſemblent aux verges de nos Huiſſiers. On en voit auſſi avec de longs bonnets de feutre rouge en forme de cylindre, d'où pendent deux groſſes plumes dorées. Leur office eſt d'avertir le Peuple à haute voix de faire place dans les rues. A la tête de cette cavalcade eſt un porteur, Officier inférieur du Tribunal, qui porte dans un grand étui le *Tſye-tſé*, ou les billets de viſite préparés pour les Mandarins & les autres perſonnes de diſtinction que le King-chay ſe propoſe de voir. Des deux côtés de ſa chaiſe marchent deux ou quatre de ſes domeſtiques, vêtus galamment. Le convoi eſt fermé par un grand nombre d'autres perſonnes à pied. Mais cette multitude d'aſſiſtans n'eſt compoſée que d'Etrangers, qu'il loue pendant ſon ſéjour dans la Ville. Il en reſte quinze derriere lui, qui ne quittent point ſon Viſite des King-chays.

(61) Ce n'eſt proprement qu'un Meſſager d'Etat, mais revêtu d'une plus grande autorité, & qu'on qualifie d'Envoyé ou de King-chay pour lui faire honneur.

(62) Ou *Grand Homme.*

CEREMONIES DES CHINOIS.

logement, & fix à ſa porte, avec des haut-bois, des fifres & des tambours, qui ne paroiſſent loués que pour incommoder les voiſins par l'éclat continuel de leurs Inſtrumens; car il ne ſort & n'entre perſonne qu'ils ne ſaluent à grand bruit.

Maniere dont le Pere Bouvet fut reçu, avec la qualité de King-chay.

On ſe formera une idée plus juſte de la réception que les Mandarins doivent faire aux Envoyés de la Cour, par celle qu'ils firent à *Nan-chang-fu* au Pere *Bouvet*, Miſſionnaire Jéſuite. Quoiqu'on en ait déja lû le fond dans ſon propre récit, il ne ſera pas inutile d'en rappeller deux ou trois circonſtances, pour ne rien omettre ici ſur cet article. 1. Avant qu'il fût entré dans la Barque pour traverſer la riviere, les Sécretaires du Viceroi & des grands Mandarins vinrent au-devant de lui & lui préſenterent, de la part de leurs Maîtres, le *Tye-tſé*, ou les billets de compliment. 2. Après avoir pris le thé, le Viceroi & le Général s'étant levés, avec le reſte de la Compagnie, préſenterent à l'Envoyé le billet des préſens qu'ils devoient lui faire, & qui conſiſtoient dans quelques proviſions pour ſa Barque. Enſuite ils l'inviterent à ſe mettre à table. 3. Lorſqu'il fut rentré dans ſa Barque, les principaux Mandarins lui envoyerent des billets de viſite, qui furent auſſi-tôt ſuivis de leur préſence. Ils vinrent ſucceſſivement, & le Gouverneur parut auſſi, à leur exemple, accompagné des Préſidens de deux Tribunaux inferieurs. Toutes ces viſites apporterent à l'Envoyé autant de *Li-tans* (63) ou de nouvelles liſtes de préſens; c'eſt-à-dire, de rafraîchiſſemens & de proviſions.

En quoi conſiſtent les préſens qui ſe font aux King-chays.

Dans le paſſage par eau, au lieu des tables couvertes de vivres que les Mandarins de chaque Ville devoient tenir prêtes pour traiter le King-chay, l'uſage eſt d'envoyer la même eſpece de proviſions à bord de ſa Barque. On peut juger de la qualité de ces préſens par ceux du Viceroi. C'étoient deux meſures ou deux boiſſeaux de riz blanc; deux meſures de farine, un porc, deux oyes, quatre poules, quatre canards, deux pacquets d'herbes de mer; deux de nerfs de cerf, qui paſſent à la Chine pour un aliment délicieux lorſqu'ils ſont marinés & ſechés; deux d'entrailles d'un certain animal marin; deux de *Meyn*, autre poiſſon, & deux vaſes remplis de vin. Les préſens des autres Mandarins étoient peu différens. Un Envoyé n'a point d'autre proviſion à faire dans ſa Barque, parce qu'ils ſuffiſent pour lui & pour toute ſa ſuite.

Formalités pour l'acceptation des préſens.

Lorſque celui qui veut vous faire un préſent vient en perſonne; après les civilités ordinaires il vous offre le billet, que vous remettez à quelqu'un de vos domeſtiques, en marquant votre reconnoiſſance par une profonde inclination. Auſſi-tôt que le Mandarin s'eſt retiré, vous liſez le billet & vous choiſiſſez ce qui vous convient. Si vous acceptez tout ce qui vous eſt offert, vous gardez le billet, & ſur le champ vous en écrivez un de remercîment, pour déclarer que vous avez tout accepté. Si vous ne retenez qu'une partie du préſent, vous expliquez dans votre billet de remercîment ce que vous avez jugé à propos de garder. Mais lorſque vous n'acceptez rien, vous êtes obligé de renvoyer le billet & le préſent, avec un autre billet qui doit contenir le *Pi ſye*, c'eſt-à-dire, que ce ſont des perles précieuſes auxquelles vous n'avez pas la hardieſſe de toucher.

Autres formalités.

Si celui qui fait le préſent vous l'envoie par ſes domeſtiques, les cérémonies

(63) C'eſt un papier, comme le Tye tſe, où eſt écrit le nom de celui qui offre les préſens, avec leur liſte.

ſont les mêmes. Mais s'il envoie le billet avant que d'avoir acheté les préſens, dans la vûe d'acheter ceux qui pourront vous plaire, vous prenez une plume, & vous marquez par de petits cercles les piéces que vous acceptez. Elles ſont achetées auſſi-tôt. Vous les recevez, & vous écrivez un billet de remercîment où vous expliquez ce que vous avez reçu, ſans oublier d'y joindre que le reſte eſt une précieuſe perle. Dans pluſieurs occaſions, telles que le commencement de l'année, la cinquiéme Lune, &c. lorſque vous avez accepté un préſent, la bienſéance vous oblige d'en faire un à votre tour. Ceux qui viennent d'une perſonne conſiderable, ſoit par la naiſſance ou les emplois, doivent être reçus avec une profonde inclination. CEREMONIES DES CHINOIS.

Les ſimples Lettres, qui s'écrivent entre des Particuliers, ſont ſujettes à tant de formalités, qu'elles cauſent ſouvent de l'embarras aux Lettrés mêmes. Si vous écrivez à quelque perſonne de diſtinction, vous devez employer du papier blanc, plié & replié dix ou douze fois comme un écran; mais il doit être orné de petites bandes de papier rouge. Vous commencez à écrire ſur le ſecond pli & vous mettez votre nom au bas de la page. Le ſtyle coute beaucoup, parce qu'il doit être différent de celui de la converſation. Il doit être proportionné auſſi à la perſonne & au caractere. Plus la Lettre eſt courte, plus elle eſt reſpectueuſe. On doit obſerver une certaine diſtance entre les lignes. Les titres varient ſuivant le rang & la qualité. Le ſceau, lorſqu'on en met, eſt poſé dans deux endroits; au-deſſus du nom de la perſonne qui écrit, & au-deſſus du premier mot de la Lettre: mais on ſe contente ordinairement de le mettre dans un petit ſac de papier qui l'envelope. Si l'écrivain eſt en deuil, il met au-deſſus de ſon propre nom une petite bande de papier bleu. La Lettre ſe met dans un ſac, au milieu duquel on applique une tranche de papier rouge, de la longueur de la Lettre & large de deux pouces, ſur laquelle on écrit *Nui han*, c'eſt-à-dire, *la Lettre eſt dedans*. Enſuite on met le pacquet dans un ſecond ſac, de papier plus épais, avec une bande de papier rouge, qui porte le nom & la qualité de la perſonne à qui l'on écrit. La Province, la Ville & le lieu de ſa demeure ſe mettent au revers, en plus petits caracteres. Les ouvertures, au haut & au ſommet de cette ſeconde bande, ſont cachetées proprement, & le ſceau imprimé ſur les deux bouts, avec ces mots: *Hu ſong*, qui ſignifient, *gardé & ſcellé*. On écrit auſſi entre les deux ſceaux la date de la Lettre; c'eſt-à-dire, l'année & le jour. Lorſque les Mandarins envoyent à la Cour des dépêches qui demandent une diligence extraordinaire, ils attachent une plume au pacquet. Ce ſigne oblige les Couriers de marcher nuit & jour ſans s'arrêter. Maniere d'écrire des Lettres. Maniere de les plier & d'y mettre l'adreſſe.

§. III.

Fêtes & Amuſemens des Chinois.

S'Il n'y a point d'occaſion où la politeſſe Chinoiſe ne ſoit fatiguante & ennuyeuſe pour les Européens, elle l'eſt particuliérement dans les fêtes, parce que tout s'y paſſe en complimens & en cérémonies. On diſtingue à la Chine deux ſortes de feſtins; l'un ordinaire, qui conſiſte dans un ſervice de douze ou quinze plats; l'autre, plus ſolemnel, où l'on ſert vingt-quatre plats ſur chaque table, avec beaucoup de formalités. Pour obſerver ponctuellement Deux ſortes de feſtins.

CEREMONIES DES CHINOIS.

le cérémonial, on envoie trois *Tye-tſés*, ou trois billets à ceux qu'on veut inviter. La premiere invitation ſe fait un jour ou deux avant la fête; la ſeconde, le matin du jour même, pour faire ſouvenir les convives de leur engagement & les prier de n'y pas manquer; la troiſiéme, lorſque tout étant préparé, le maître de la maiſon veut faire connoître, par un troiſiéme billet, l'impatience qu'il a de les voir.

Salle & tables.

La Salle du feſtin eſt ordinairement parée de pots de fleurs, de peintures, de porcelaines & d'autres ornemens. Elle contient autant de tables qu'il y a de perſonnes invitées, à moins que la multitude des convives n'oblige de les placer deux à deux; mais il eſt rare de voir trois perſonnes à la même table. Ces tables ſont rangées ſur une même ligne, de chaque côté de la ſalle, & les convives placés vis-à-vis l'un de l'autre. Ils ſont aſſis dans des fauteuils à bras. Le devant de chaque table eſt tendu d'une étoffe de ſoie à l'aiguille, comme un devant d'autel; & quoiqu'elles ſoient ſans napes & ſans ſerviettes, le vernis leur donne un grand air de propreté. Les deux extrêmités ſont ſouvent couvertes de grands plats, chargés de mets tout dépecés & rangés en pyramide, avec des fleurs & de gros citrons au ſommet. Mais on ne touche jamais à ces pyramides. Elles ne ſervent que pour l'ornement, comme les figures de ſucre en Italie.

Cérémonies qui precedent le feſtin.

Lorſque le maître de la maiſon introduit ſes convives dans cette ſalle, il commence par les ſaluer l'un après l'autre. Enſuite, ſe faiſant apporter du vin dans une taſſe d'argent, ou de porcelaine, ou de quelque bois precieux, placée ſur une petite ſoucoupe d'argent, il la prend des deux mains, il s'incline vers ſes convives, il tourne le viſage vers la grande cour de la maiſon & s'avance au haut de la ſalle. Là, levant les yeux au Ciel, & ſoutenant la taſſe dans ſes mains, il répand le vin à terre, pour reconnoître, par cet hommage, qu'il ne poſſéde rien dont il n'ait obligation à la faveur céleſte. Alors il fait remplir de vin une grande coupe d'argent ou de porcelaine, qu'il place ſur la table à laquelle il doit être aſſis; mais ce n'eſt qu'après avoir fait une inclination au principal convive, qui répond à cette civilité en s'efforçant de lui épargner une partie de la peine par l'empreſſement qu'il a de faire verſer auſſi du vin dans une coupe, comme s'il vouloit la porter ſur la table du maître, qui eſt toujours la plus baſſe. Le maître l'arrête par d'autres civilités, dont l'uſage preſcrit les termes. Auſſi-tôt le Maître-d'hôtel apporte deux petits bâtons d'yvoire, nommés *Quay-tſés*, pour ſervir de fourchettes, & les place ſur la table devant le fauteuil, dans une poſition parallele. Ordinairement même ils s'y trouvent déja tout placés. Enfin, le maître conduit ſon principal convive à ſon fauteuil, qui eſt couvert d'une riche étoffe de ſoie à fleurs. Il lui fait une nouvelle réverence & l'invite à s'aſſeoir. Mais le convive n'y conſent qu'après quantité de complimens, en voulant ſe défendre d'accepter une place ſi honorable. Le maître veut faire la même politeſſe à tous les autres. Ils ne permettent point abſolument qu'il ſe donne tant d'embarras.

Maniere de s'aſſeoir à table.

Entrée des Comediens.

Tel eſt le prélude. Tout le monde ſe place à table. A l'inſtant quatre ou cinq Comédiens, richement vêtus, entrent dans la ſalle, & ſaluent enſemble toute l'aſſemblée par de profondes inclinations, qui vont juſqu'à toucher quatre fois la terre du front. Cette cérémonie ſe fait au milieu des deux rangées de tables, le viſage tourné vers une autre table fort longue, qui eſt au fond de la ſalle, & couverte

& couverte de flambeaux & de caſſolettes. Enſuite les Comédiens ſe levent. Ils préſentent un grand Livre, qui contient en lettres d'or les noms de cinquante ou ſoixante Comédies qu'ils ſçavent par cœur, pour en laiſſer le choix au principal convive. Il refuſe de choiſir, & les renvoie, avec un ſigne d'invitation, au convive ſuivant, qui refuſe auſſi & les envoie de même au troiſiéme. Ils parcourent ainſi toutes les tables, où ils eſſuyent le même refus. Enfin, retournant à la premiere avec leur Livre, le principal convive l'ouvre, y jette un moment les yeux & choiſit la Piéce qu'il juge la plus agréable à l'aſſemblée. Les Comédiens en font voir le titre à tout le monde, & chacun donne ſon approbation par un ſigne de tête. S'il y a quelqu'objection à faire contre le choix, telle que ſeroit la reſſemblance du nom de quelque convive avec celui d'un perſonnage de la Piéce, les Comédiens doivent le faire remarquer à celui qui choiſit.

CEREMONIES DES CHINOIS. Formalités pour le choix d'une Comédie.

La Repréſentation commence par une ſymphonie d'Inſtrumens de muſique, qui ſont des baſſons de cuivre ou de fer, dont le ſon eſt rude & aigu; des tambours de peau de buffle, des flutes, des fifres & des trompettes, qui ne peuvent plaire qu'aux Chinois. Ces Comédies de feſtin s'exécutent ſans décorations. On étend ſeulement un tapis ſur le plancher; & pour couliſſes, les Comédiens font uſage de quelques chambres près du balcon, d'où ils entrent pour jouer leur rôlle. Les cours ſont ordinairement remplies d'un grand nombre de ſpectateurs, que les domeſtiques y reçoivent. Les femmes qui veulent aſſiſter au Spectacle, ſont placées hors de la ſalle, vis-à-vis les Comédiens. Elles voient & entendent tout ce qui ſe paſſe, au travers d'une jalouſie, ſans qu'on puiſſe les voir elles-mêmes.

On commence toujours la fête par un verre de vin pur. Le Maître-d'hôtel prononce à haute voix, le genou à terre, *Tſing lau ya men kyu poy*; c'eſt-à-dire, *Vous êtes invités, Meſſieurs, à prendre la coupe.* Alors chacun prend ſa taſſe des deux mains, l'éleve d'abord juſqu'à ſa tête, la rabbaiſſe au-deſſous de la table, la porte à ſa bouche & boit lentement à trois ou quatre repriſes. Le maître preſſe tout le monde de boire à ſon exemple. On tourne enſuite les taſſes, pour faire voir qu'elles ſont vuides. Cette cérémonie recommence deux ou trois fois. Tandis qu'on eſt à boire, on ſert au milieu de chaque table un plat de porcelaine, rempli de quelque ragoût, qui ne demande pas de couteaux. Le Maître-d'hôtel invite à manger. Chacun ſe ſert adroitement avec ſes deux petits bâtons. Lorſqu'on a ceſſé de manger d'un plat, les domeſtiques en apportent un autre, & continuent de préſenter du vin, tandis que le Maître-d'hôtel excite tout le monde à manger & à boire. Vingt ou vingt-quatre plats ſe ſuccedent ainſi ſur chaque table, avec les mêmes cérémonies. On eſt obligé de boire auſſi ſouvent; mais on a la liberté de ne pas boire beaucoup, & les taſſes d'ailleurs ſont fort petites. On ne leve point les plats à meſure qu'on a ceſſé d'en manger. Ils demeurent tous ſur la table juſqu'à la fin du repas.

Comment l'on boit & l'on mange.

De ſix en ſix plats, ou de huit en huit, on ſert des potages, maigres ou gras, accompagnés d'une ſorte de petits pains ou de pâtés, qu'on y trempe avec les bâtons d'yvoire. Juſqu'alors on n'a mangé que de la chair. Mais on commence en même-tems à ſervir le thé, qui eſt une liqueur des plus communes & qui ſe prend chaude, comme les Chinois boivent auſſi leur vin; car ils

Potages qui ſe ſervent par intermedes.

CEREMONIES DES CHINOIS.

ne boivent jamais rien de froid. Ils ont sans cesse, autour d'eux, des domestiques prêts à verser du vin chaud dans leur coupe & à retirer celui qui s'est refroidi. Dans l'ordre des services, on observe de placer le dernier plat sur la table au moment que la Comédie finit. Ensuite on présente du riz, du vin & du thé; après quoi les convives se levent & vont faire leur compliment au maître, qui les conduit au jardin ou dans quelqu'autre salle, pour y converser un peu jusqu'au fruit.

Distance entre le dîner & le dessert.

Dans l'intervalle, on fait dîner les Comédiens. D'un autre côté, les domestiques sont employés à divers offices, tels que de présenter de l'eau chaude aux convives pour se laver les mains & le visage, de nétoyer les tables & de préparer le dessert. Il consiste en vingt ou vingt-quatre plats, de confitures, de fruits, de gelées, de jambons, de canards salés & sechés au soleil, qui sont un manger délicieux, & de petites friandises composées de choses qui viennent de la mer. Lorsque tout est disposé, un domestique s'approche de son maître & vient l'avertir, un genou en terre. Ce message impose silence à toute l'assemblée. Le maître se leve, invite ses convives à retourner dans la salle du festin, où l'on s'attroupe d'abord vers le fond; & chacun reprend ensuite sa place, après quelques cérémonies.

Dessert Chinois.

On apporte alors de plus grandes tasses, & chacun est pressé de boire à plus grands coups. La Comédie recommence; ou, pour se réjouir plus agréablement, on redemande la liste des Piéces, & chacun choisit celle qu'il desire. Pendant ce service, les bords de chaque table sont couverts de cinq grands plats, qui ne paroissent que pour l'ornement, & les domestiques des convives passent dans une chambre voisine pour y dîner sans cérémonie.

Présent des convives aux domestiques.

Au commencement du dessert chaque convive se fait apporter, par un de ses domestiques, plusieurs petits sacs de papier rouge, qui contiennent de l'argent pour le Cuisinier, pour le Maître-d'hôtel, pour les Comédiens & pour tous les domestiques qui ont servi à table. On donne plus ou moins, suivant la qualité du maître. Mais l'usage est de ne rien donner lorsque la fête est sans Comédie. Chaque domestique porte ce présent au maître de la maison (64), qui consent à le recevoir après quelques difficultés, & fait signe à quelqu'un de ses gens de le prendre pour en faire la distribution. Ces fêtes durent ordinairement quatre ou cinq heures. Elles commencent toujours à l'entrée de la nuit, & ne finissent qu'à minuit. Les convives se séparent avec les cérémonies qui sont en usage dans les visites. Leurs gens portent devant leur chaise de grandes lanternes de papier huilé, où la qualité du maître, & quelquefois son nom, est écrit en gros caractères. Le matin du jour suivant, chacun envoie son *Tye-tsé*, ou son billet, au maître de la fête, pour le remercier de ses politesses (65).

Tems & durée de ces fêtes.

Festin donné au Pere Bouvet.

Le Pere Bouvet, Missionnaire Jésuite, étant envoyé par l'Empereur en Europe, fut honoré d'une de ces fêtes à Canton, avec le *Tong-lau-ya* & deux autres Missionnaires, par le *Tsong-tu* de la Province (66), qui emprunta pour la cérémonie le Palais du Tsyang-kyung, parce que sa résidence ordinaire étoit à *Chau-king-fu*. Quoique les formalités de ce festin fussent à peu près les mê-

(64) Suivant le Pere Bouvet, on place ces présens sur une table, qui est ordinairement au bas de la salle.

(65) Du Halde, *ubi sup.* p. 298.

(66) Le festin donné aux Ambassadeurs Hollandois par le Viceroi de Canton, n'est point assez circonstancié dans leur Relation. *Voyez ci-dessus.*

mes que celles qu'on a décrites, il fut accompagné de quelques autres circonſtances, qui méritent une deſcription particuliere. CEREMONIES DES CHINOIS.

Le lieu de la fête étoit un vaſte édifice, au fond de deux grandes cours quarrées, compoſé de trois grandes ſalles l'une derriere l'autre, qui communiquoient par de longues & larges galeries, avec des cours de chaque côté. La ſalle du milieu, qui étoit celle du feſtin & la plus grande des trois, parut remarquable aux Miſſionnaires par ſa longueur & par l'épaiſſeur ſinguliere de ſes piliers, de ſes ſolives & de tous ſes ouvrages de menuiſerie.

Tous les Officiers de la Province étoient invités à cette fête. On y voyoit d'abord le Viceroi, le *Tſyang-kyung*, les deux *Tu-tongs* & le *Yen-yeun* (67); enſuite les principaux Mandarins des douanes, qui étant renouvellés tous les ans portent le titre de *King-chays* ou d'Envoyés de la Cour; enfin, le *Puching-tſe* ou le Tréſorier général, le *Ngan-cha-tſe* & le *Tau*, qui, quoiqu'Officiers généraux & d'une grande conſidération, étoient aſſis néanmoins ſur une autre ligne que les autres, parce qu'ils ſont d'un rang inférieur. Leurs ſiéges étoient un peu plus en arriere, & la même diſtinction fut obſervée pendant le repas. Officiers invités.

Les convives, à leur arrivée, furent reçus dans la premiere ſalle. Le *Tſong-tu* alla au-devant des principaux juſqu'à l'eſcalier. Ceux qui étoient arrivés les premiers s'avancerent auſſi de quelques pas pour les recevoir. Tous ſaluerent en particulier le maître de la fête, & l'aſſemblée en général, ſuivant l'uſage commun des Chinois & des Tartares. Il ſe fit un grand nombre de révérences, avec une politeſſe qui parut ſurprenante à l'Auteur. Après cette cérémonie, chacun prit ſa place, dans des fauteuils rangés ſur deux lignes, l'une vis-à-vis de l'autre, pour attendre le reſte des convives. Dans l'intervalle, on ſervit du thé à la Tartare & à la Chinoiſe; c'eſt-à-dire que, ſuivant la premiere de ces deux méthodes, on prend la taſſe de la main droite, & qu'on ſalue le Chef de l'aſſemblée avant que de boire & après qu'on a bû. Pour le thé Chinois, l'uſage eſt de prendre la taſſe des deux mains, & de la baiſſer juſqu'à terre en faiſant une profonde réverence. Enſuite on avalle la liqueur à pluſieurs traits, en tenant la taſſe de la main gauche. Réception des convives. Maniere Tartare & Chinoiſe de prendre le thé.

Lorſque tous les convives furent raſſemblés, on paſſa de la premiere ſalle dans la ſeconde, qui étoit celle du feſtin. Il ſe fit à cette occaſion quantité de nouvelles réverences, ſuivant le cérémonial Chinois. Le *Tſong-tu*, & les Mandarins à ſon exemple, firent l'honneur au King-chay (68) de l'inviter à prendre place aux premieres tables. Enſuite le Tſong-tu s'avança pour placer la coupe de vin & les bâtons d'yvoire ſur chaque table, en commençant par celle de Bouvet. Après cette cérémonie, chacun s'aſſit à la place qui lui étoit deſtinée. Ces tables, au nombre de ſeize ou dix-huit, étoient quarrées & revêtues d'un beau vernis, placées ſur deux lignes qui faiſoient face l'une à l'autre, mais diſpoſées de maniere que celles des perſonnes diſtinguées étoient un peu plus avancées. Elles étoient toutes revêtues, ſur le devant, d'une piéce de ſatin violet, avec une broderie d'or qui repréſentoit des dragons à quatre griffes. Les fauteuils, dont le dos & les bras formoient un demi-cercle, étoient placés obliquement & couverts de la même étoffe. Ordre des tables.

La fête étant diviſée en deux parties, celle du matin ſe fit avec peu de céré- Diviſion de la fête.

(67) Il paroît, par la ſignification du mot, que c'étoit le Surintendant du ſel.

(68) C'eſt-à-dire, le Pere Bouvet & ſes Compagnons.

CEREMONIES DES CHINOIS.

monies. Mais celle du soir fut accompagnée de toutes les formalités Chinoises

Cérémonies de celle du soir.

Lorsque les convives se présenterent pour la seconde fête, ils trouverent toutes les tables doubles; c'est-à-dire, que devant chaque table on en avoit placé une autre, couverte d'un service de parade, qui consistoit en seize pyramides de differentes viandes, de fruits & d'autres alimens. Chaque pyramide avoit un pied & demi de hauteur, & toutes sortes d'ornemens de peinture & de fleurs. Mais aussi-tôt que les convives furent assis, on leva toutes ces tables, dont les services furent distribués à leurs domestiques, ou plûtôt à leurs porteurs de chaise & aux Officiers subalternes du Tribunal. Les tables qui devoient servir aux convives avoient sur le devant chacune leur guéridon, sur lequel étoit une petite cassolette de cuivre, une boëte de parfums, une phiole d'eau de senteur, avec un tube d'agathe, pour mettre l'encens dans la cassolette & pour en remuer la cendre. Sur les deux coins de la table on voyoit deux petites planches vernies, que les Chinois nomment *Weys*, offrant d'un côté un Emblême, & de l'autre, quelques petites Piéces de Poësie. Les deux autres coins étoient couverts de trois petites coupes de porcelaine, remplies d'herbes & de marinades pour aiguiser l'appétit. Entre ces coupes, on en voyoit une d'argent sur un pied.

On retranche la Comedie en faveur des Missionnaires.

Au commencement du festin les Comédiens parurent, & leur Chef présenta au Pere Bouvet la liste des Piéces. Ce Missionnaire s'excusa d'en choisir une, & donna pour raison de son refus, que la Comédie n'étoit point un amusement convenable à sa profession. Le *Tsong-tu* & les autres Mandarins eurent la complaisance de se contenter d'un Concert de musique, qui fut exécuté avec tant de méthode, que les intermedes servirent à régler le tems de chaque service. Pendant toute la fête, les mouvemens & les discours des Maîtres & des domestiques furent si remplis d'affectation, qu'à la premiere vûe un Européen auroit pris ce spectacle pour une comédie & n'auroit pû s'empêcher d'en rire.

Ordre des services.

Chaque service fut donc ouvert par une piéce de musique. Pour prélude, on offroit à chaque convive deux petites coupes de vin, l'une après l'autre, chacune d'environ une cuillerée, & deux Maîtres de cérémonie invitoient, au

Invitation à boire.

nom du Tsong-tu, toute la compagnie à boire. Ils s'agenouilloient au milieu de la salle, pour prononcer gravement à haute voix, *Ta lau ya tsing syu*; c'est-à-dire, *Monseigneur vous invite à boire.* Ensuite, chacun ayant vuidé sa coupe, ils s'écriérent une seconde fois : *Tsing-chau kan*; ce qui signifie : *Buvez tout, jusques à la derniere goute.* Cette cérémonie se répete, non-seulement lorsqu'on boit, mais encore chaque fois qu'on apporte sur la table un nouveau verre, ou que les convives y touchent. Aussi-tôt que les mets sont servis, les deux Maîtres des cérémonies recommencent leurs génuflexions, pour inviter tout le monde à prendre les *Quay-tses*, ou les bâtons, & à faire l'essai de ce qu'on présente. Le *Tsong-tu* fait les mêmes instances. Tous les convives témoignent qu'ils y consentent, & sont obligés de goûter de chaque plat.

Qualités des mets & des plats.

Les principaux mets sont des ragoûts de viandes hachées, ou bouillies avec diverses sortes d'herbes ou de légumes, & servies avec le bouillon dans des plats de fort belle porcelaine. Tous les plats sont de la même forme & de la même grandeur. On en place vingt sur chaque table, rangées quatre à quatre sur une même ligne; de sorte qu'à la fin du repas ils forment un quarré assez régulier. Les valets qui les servent vont les recevoir au bas de la salle, où d'au-

tres valets, au même nombre que les tables, les apportent l'un après l'autre sur des planches vernies & les présentent à genoux. Mais pour distinguer les services, de quatre en quatre plats, on sert une espece particuliere de bouillon, & des tourtes de différentes compositions. Le thé forme le dernier acte de la fête. Les convives s'épuisent ensuite en remercîmens, auxquels succede un quart-d'heure de conversation. Enfin tout le monde se retire. Les Tartares, qui sont ennemis de la contrainte, ont retranché une grande partie de ces cérémonies; & quoique leurs viandes soient coupées fort menues, sans distinction de chair & de poisson, elles sont assaisonnées avec tant d'art, que les Européens mêmes y prennent assez de goût (69).

CEREMONIES DES CHINOIS.

Comment le festin se termine.

L'Auteur observe que les Tartares emploient au lieu de fourchettes les mêmes bâtons que les Chinois, mais que leurs tables sont petites & basses comme celles du Japon, & qu'au lieu d'être assis sur des chaises ils se placent sur des coussins & des tapis. Ils n'ont point d'ailleurs de serviettes, ni de nappes, ni d'autres ustenciles qui ayent de la ressemblance avec les nôtres (70). Comme on n'a point assez expliqué la qualité de leurs viandes, il paroît nécessaire de faire quelques remarques sur les alimens communs de la Chine.

Usages des Tartares.

Les potages sont excellens. Ils sont composés de graisse de porc, qui est d'une bonté admirable à la Chine, ou de coulis de différentes especes de viandes, telles que la chair de porc, de canards, de poules, &c. Leurs hachis sont cuits dans ces divers jus. Chaque saison de l'année leur fournit différentes sortes d'herbes & de légumes qui ne sont pas connus en Europe. De la semence de ces herbes ils tirent une huile, dont ils font beaucoup d'usage dans leurs sauces. Les Cuisiniers François, remarque l'Auteur, qui ont porté le rafinement si loin sur tout ce qui regarde le palais, seroient surpris de se voir surpassés par les Chinois dans l'art des potages, avec moins de peine & beaucoup moins de frais. Ils auroient peine à se persuader qu'avec les seules féves du Pays, particuliérement celles de la Province de *Chan-tong*, & avec de la farine de riz & de bled, on compose à la Chine quantité de plats, qui ne se ressemblent ni au goût ni à la vûe. Cette variété vient de celle des épices & des herbes fortes.

Observations sur les viandes de la Chine.

Les Chinois préferent la chair de porc à celle des autres animaux. C'est comme le fondement de tous leurs festins. Tout le monde nourrit des porcs & les engraisse. L'usage est d'en manger toute l'année. Ils sont infiniment de meilleur goût que ceux de l'Europe, & l'on auroit peine à trouver quelque chose de plus délicat qu'un jambon de la Chine. La chair des vieilles jumens y est aussi fort estimée. Mais les plus délicieux de tous les mets Chinois, & les plus recherchés dans les grandes fêtes, sont les nerfs de cerfs (71) & les nids d'oiseaux. On fait sécher les nerfs de cerf au soleil d'Eté, pour les conserver roulés dans le poivre & la muscade. La préparation, pour les servir, est de les faire tremper dans de l'eau de riz, de les cuire dans un coulis de chevreau & de les assaisonner avec des épices.

Chair de porc fort estimée à la Chine.

Nerfs de cerfs.

Les nids se trouvent au long des rochers, sur les côtes du *Tong-king*, de *Ja-*

Nids d'oiseaux, aliment fort delicat.

(69) Chine du Pere du Halde, page 300. & suivantes

(70) Navarette, Vol. I. p. 13.

(71) Les Anglois les appellent *Stags pizzles*. On en mange beaucoup à Shrewsbury & dans d'autres lieux, où ils portent le nom de *Inch pins*.

CEREMONIES DES CHINOIS.

va, de la Cochinchine, &c. Les oiſeaux qui les bâtiſſent reſſemblent à l'hirondelle par le plumage. On ſuppoſe qu'ils y employent de petits poiſſons de mer, qu'ils attachent aux rochers avec un ſuc viſqueux qui diſtille de leur bec. On prétend avoir obſervé qu'ils prennent auſſi de l'écume de mer, pour lier enſemble les parties de ces petits édifices, comme les hirondelles y emploient de la boue. La matiere en eſt blanche dans ſa fraîcheur; mais en ſéchant elle devient ſolide, tranſparente & tirant un peu ſur le verd. Auſſi-tôt que les petits ont quitté leurs nids, les Habitans des Côtes ſont fort empreſſés à s'en ſaiſir. Ils en chargent des Barques entieres. On ne peut mieux les comparer, pour la forme & la grandeur, qu'à l'écorce d'un citron confit. Mêlé avec d'autres mets (72), il leur donne un excellent goût.

Pattes d'ours.

Les pattes d'ours & les pieds de divers autres animaux, qu'on apporte tout ſalés de Siam, de Camboya & de Tartarie, ſont des délicateſſes qui ne conviennent qu'aux tables des Seigneurs. On y ſert auſſi toutes ſortes de volaille, de liévres, de lapins, & les eſpeces de gibier qui ſe trouvent dans les autres Pays. Quoique toutes ces proviſions ſoient généralement moins cheres dans les grandes Villes de la Chine que dans les plus fertiles contrées de l'Europe, les Chinois ne laiſſent pas d'aimer la chair de chien & de cheval, ſans examiner ſi ces animaux ſont morts de vieilleſſe ou de maladie. Ils ne font pas même difficulté de manger des chats, des rats & d'autres créatures de cette ſorte, qui ſe vendent publiquement dans les rues. C'eſt un ſpectacle aſſez amuſant, de voir tous les chiens d'une Ville raſſemblés par les cris de ceux qu'on va tuer ou par l'odeur de ceux qu'on a déja tués, fondre en corps ſur les bouchers, qui n'oſent marcher ſans être armés de longs bâtons ou de fouets, pour ſe défendre contre leurs attaques, & qui ferment ſoigneuſement leurs boucheries pour ſe mettre à couvert.

Les Chinois aiment la chair de chien & de cheval.

Pain & pâte de la Chine.

Quoique la Chine produiſe du bled dans toutes ſes parties, on y vit généralement de riz, ſur-tout dans les Provinces méridionales. On en fait même de petits pains, qui ne demandent pas plus de vingt-quatre minutes pour cuire à la vapeur du pot, & qui ſe mangent fort mous. Les Européens les font un peu griller au feu; ce qui les rend plus légers & très-délicieux. Dans la Province de *Chan-tong*, on fait de froment une pâtiſſerie fort mince, qui n'eſt pas de mauvais goût, ſur-tout lorſqu'elle eſt mêlée de certaines herbes qui excitent l'appétit (73). Outre les herbes communes, les légumes & les racines, les Chinois en ont un grand nombre d'autres qui ne ſont pas connues en Europe, & qui l'emportent beaucoup ſur les nôtres. C'eſt la principale nourriture du Peuple avec le riz (74).

Pâte de Teu-feu, en grande eſtime.

Navarette obſerve que les Chinois n'ont pas d'aliment plus commun ni à meilleur marché qu'une pâte de féves qu'ils appellent *Teu-feu*. Ils tirent la farine de la féve, pour en faire de grands gâteaux en forme de fromage, qui ont cinq ou ſix pouces d'épaiſſeur. On y trouve peu de goût lorſqu'on les mange cruds; mais cuits à l'eau & préparés avec certaines herbes, avec du poiſſon & d'autres mets, c'eſt un fort bon aliment. Frits au beurre, ils ſont excellens. On les mange auſſi ſéchés & fumés, avec de la graiſſe de *Carvi*; & cette méthode eſt la meilleure. Il s'en fait une conſommation incroyable. Depuis l'Em-

(72) Du Halde, *ubi ſup.* p. 302.
(73) Chine du Pere du Halde, p. 303.
(74) *Ibid.* p 318.

pereur & les Mandarins juſqu'au dernier Payſan, tout le monde eſt paſſionné pour le *Teu-feu*, & le trouve ſi délicat, qu'il eſt ſouvent préferé aux poulets. La livre, qui eſt de plus de vingt onces, ne coûte nulle part plus d'un demi-ſol. On prétend que ceux qui en uſent ne reſſentent aucune alteration du changement d'air & de climat; & cette raiſon en rend l'uſage encore plus commun pour les voyageurs (75). CEREMONIES DES CHINOIS.

Quoique le thé ſoit la liqueur ordinaire de la Chine, on y boit auſſi une ſorte de vin, compoſé de riz, mais d'une eſpece différente de celui qui ſe mange. Il y a diverſes manieres de le préparer. L'Auteur en rapporte une. On fait tremper le riz dans l'eau pendant vingt ou trente jours, avec d'autres ingrédiens. Enſuite, le faiſant bouillir juſqu'à diſſolution, on le voit auſſi-tôt fermenter & ſe couvrir d'une légere écume, qui reſſemble aſſez à celle du vin nouveau. Sous cette écume eſt le vin pur, qu'on tire au clair dans des vaiſſeaux bien vernis. De la lie on fait une eſpece d'eau-de-vie, qui eſt quelquefois plus forte & plus inflammable que celle de l'Europe. Il s'en vend beaucoup au Peuple. Celle dont les Grands font uſage, vient de certaines Villes qui la font beaucoup meilleure. On eſtime particuliérement celle de *Vu-ſi-hyen* & de *Kyang-nan*, qui doit ſa bonté à la nature des eaux du Pays. Mais celle de *Chau-king-fu*, dans la Province de *Che-kyang*, eſt encore plus eſtimée, parce qu'elle eſt beaucoup plus ſaine (76). Liqueurs de la Chine.

Entre les liqueurs fortes, on parle d'une diſtillation de chair de mouton, dont l'Empereur *Kang-hi* buvoit quelquefois, mais qui n'eſt guéres en uſage que parmi les Tartares, parce que le goût n'en eſt point agréable & qu'elle envoie bien-tôt des vapeurs à la tête. Les Chinois ont une autre eſpece de vin extraordinaire, qui ſe fait dans la Province de *Chen-ſi*, & qui ſe nomme *Kau-yang-tſyeu*; c'eſt-à-dire, *Vin d'agneau.* Elle eſt très-forte & d'une odeur déſagréable; mais les Tartares la trouvent excellente. On n'en tranſporte point dans les Pays étrangers (77). Liqueurs fortes.

Les Relations des Ambaſſades Hollandoiſes nomment pluſieurs autres ſortes de liqueurs, telles que le *Sam-ſu*, qui eſt une diſtillation de lait, & le bouillon de féves. *Cunningham*, dans ſa Relation de l'Iſle de *Cheu-chan* (78), prétend que ce bouillon de féves n'eſt qu'une émulſion, compoſée d'eau chaude & de ſéſame ou de bled de Turquie. Les Tartares mangent, dans leurs fêtes, de la chair de chameau & de poulain, qu'ils regardent comme des mets fort délicats. Autres liqueurs.

§. IV.

Mariages des Chinois.

Les Chinois ne connoiſſent point d'obligation plus importante que celle du mariage. Un pere voit ſon honneur expoſé à quelque tache, s'il ne marie point tous ſes enfans. Un fils manque au premier de ſes devoirs, s'il ne laiſſe pas de poſterité pour la propagation de ſa famille. Quand un fils aîné n'auroit rien hérité de ſon pere, il n'en ſeroit pas moins obligé d'élever ſes Paſſion des Chinois pour laiſſer des enfans.

(75) Navarette, p. 148.
(76) Voyez ci-deſſus.
(77) Du Halde, *ubi ſup.*
(78) Voyez ci-deſſus l'article de cette Iſle.

CEREMONIES ET MARIAGES DES CHINOIS.

freres & de les marier. Il doit leur tenir lieu du pere qu'ils ont perdu, & ſi la famille venoit à s'éteindre par leur faute, leurs ancêtres ſeroient privés des honneurs qu'ils ont à prétendre de leurs deſcendans. Sur ce principe, on ne conſulte jamais l'inclination des enfans pour leur mariage. Le choix de leur femme appartient au pere, ou au plus proche parent, qui fait les conditions avec le pere ou les parens de la fille. Ces conditions ſe réduiſent à leur payer une certaine ſomme, qui doit être employée à l'achat des habits & des autres ornemens de la jeune Mariée ; car les filles Chinoiſes n'ont pas de fortune.

A qui le choix des femmes appartient.

Cet uſage eſt commun entre les perſonnes de baſſe condition. Mais les Grands, les Mandarins, les Lettrés & généralement tous les Riches, donnent plus pour le mariage d'une fille, qu'ils ne reçoivent de ſon mari. Un Chinois ſans fortune s'adreſſe ſouvent aux Hôpitaux des Orphelins, & demande une fille dont il puiſſe faire la femme de ſon fils. Il épargne ainſi la ſomme qu'il ſeroit obligé de donner pour s'en procurer une autre. Les filles Chinoiſes ſont élevées dans le plus profond reſpect pour leurs belles-meres ; & cette raiſon porte à croire qu'elles ne doivent pas être moins reſpectueuſes pour leurs maris.

Artifice pour laiſſer des enfans.

Les Chinois ſouhaitent avec tant de paſſion de ne pas mourir ſans poſterité, que ſi la Nature ne leur accorde point d'enfans, ils feignent que leur femme eſt groſſe, & vont demander ſecretement à l'Hôpital un enfant qu'ils font paſſer pour leur fils. Ce petit Etranger entre dans tous les droits des enfans légitimes, fait ſes études ſous le nom qu'il a reçu, & parvient aux degrés de Bachelier & de Docteur ; privilege refuſé aux enfans qui ſont pris ouvertement à l'Hôpital.

Adoption Chinoiſe.

Ceux qui n'ont pas d'héritier mâle adoptent un fils de leur frere, ou quelqu'autre parent ; quelquefois même un Etranger, & donnent de l'argent pour obtenir cette faveur d'une autre famille. L'enfant adoptif eſt revêtu de tous les privileges d'un fils légitime, prend le nom de celui qui l'adopte & devient ſon héritier. S'il naît dans la ſuite un autre fils dans la même famille, l'enfant d'adoption ne laiſſe pas d'entrer en partage de la ſucceſſion. C'eſt dans la même vûe qu'il eſt permis aux Chinois de prendre des concubines, ou plûtôt de ſecondes femmes, qui tiennent rang après l'épouſe légitime. Cependant la Loi n'accorde cette liberté que lorſque la premiere femme eſt parvenue à l'âge de quarante ans ſans aucune marque de fécondité.

Concubines, ou ſecondes femmes.

Négociations pour les mariages.

Comme les femmes ne paroiſſent jamais à la vûe des hommes, le mariage d'une fille ne ſe conclut que par le crédit de ſes parens, ou par le miniſtere de quelques vieilles femmes qui en font leur profeſſion. Les familles engagent ces vieilles Négociatrices à faire un rapport avantageux de la beauté, de l'eſprit & des talens de leurs filles. Mais on fait peu de fonds ſur leur témoignage ; & lorſqu'elles en impoſent avec trop peu de retenue, elles ſont punies ſeverement. Les articles étant reglés, le contrat ſigné & les ſommes payées fidellement, on ne penſe plus qu'aux préparatifs de la nôce. Cependant il s'y mêle d'autres cérémonies. La premiere conſiſte à faire demander, de part & d'autre, les noms des deux Parties. Elle eſt ſuivie de préſens entre les deux famil- [illegible] Pluſieurs conſultent les jours fortunés pour le mariage, qui ſont marqués dans le Calendrier, & cet office appartient proprement aux parens de la fille. Elle reçoit elle-même des colliers, des bagues, des boucles d'oreilles & d'autres joyaux de cette nature. Ces détails ſont abandonnés à des médiateurs, &

ſe

ſe font par Lettres, qui s'écrivent des deux côtés. Mais on ne parle ici que du vulgaire, car les mariages des perſonnes de qualité ſe ménagent avec plus de magnificence & de nobleſſe.

CEREMONIES ET MARIAGES DES CHINOIS.

Le jour marqué pour la nôce, la jeune fille ſe met dans une chaiſe pompeuſement ornée, & ſuivie de ceux qui portent ſa dot. C'eſt ordinairement une certaine quantité de meubles que ſon pere lui donne, avec ſes habits nuptiaux, qui ſont renfermés dans des caiſſes. Un cortége d'hommes, loués, l'accompagne le flambeau à la main, même en plein midi. Sa chaiſe eſt précédée par des fifres, des hautbois, des tambours, & ſuivie de tous les parens & les amis de ſa famille. Un domeſtique de confiance garde la clé de la chaiſe, & ne doit la remettre qu'au mari, qui attend ſon épouſe à la porte de ſa maiſon. Auſſi-tôt qu'elle eſt arrivée, il reçoit la clé du domeſtique, & ſe hâtant d'ouvrir la chaiſe, il juge alors de ſa bonne ou de ſa mauvaiſe fortune. Il arrive quelquefois qu'un mari, mécontent de ſon partage, referme immédiatement la chaiſe & renvoie la fille avec tout ſon cortége, aimant mieux perdre la ſomme qu'il a donnée que de tenir ſon marché. Mais on prend des précautions qui rendent ces accidens fort rares. Lorſque la fille eſt ſortie de ſa chaiſe, elle marche devant ſon mari juſqu'à la ſalle d'aſſemblée, où elle commence par quatre réverences, qu'elle adreſſe au *Tyeu*. Elle en adreſſe quatre autres aux parens de ſon mari; après quoi elle eſt remiſe entre les mains des femmes de la fête, avec leſquelles elle paſſe le reſte du jour en réjouiſſances, tandis que le mari traite les hommes dans un autre appartement.

Maniere dont on livre une femme à celui qui l'épouſe.

Un mari refuſe quelquefois de recevoir ſa femme.

Les ſecondes femmes ſont reçues dans une maiſon ſans aucune formalité. Tout ce que les maris ont à faire dans cette occaſion, eſt de ſigner un Ecrit, par lequel ils promettent aux parens, après leur avoir payé la ſomme dont on eſt convenu, d'en uſer bien avec leur fille. Ces ſecondes nôces dépendent abſolument de l'épouſe légitime, & doivent la reſpecter comme l'unique maîtreſſe de la maiſon. Les enfans qui naiſſent d'elles appartiennent auſſi à la premiere, qui porte ſeule le nom de mere. Ils ont droit à l'héritage; & ſi leur véritable mere vient à mourir, ils ne ſont point obligés à l'obſervation du deuil ordinaire, qui eſt de trois ans, ni à quitter leurs études ou leurs emplois, comme l'uſage en fait une loi à la mort d'un pere ou de ſon épouſe légitime. Cependant peu d'enfans ſe diſpenſent de cette marque de tendreſſe & de reſpect pour leur propre mere.

Secondes femmes, ou Concubines.

Droits ſinguliers de la premiere.

Il ſe trouve des hommes qui, pour obſerver les devoirs d'un bon mari, ne prennent point de concubines ſans le conſentement de leur femme, & colorent même cette propoſition du prétexte de lui donner plus de femmes pour la ſervir. D'autres, ne prenant une ſeconde femme que dans la vûe de ſe procurer un héritier, la renvoient auſſi-tôt qu'il leur naît un fils, & lui rendent la liberté de s'engager dans un autre mariage. Souvent même ils prennent le ſoin de lui procurer un mari. Les Villes de *Yang-cheu-fu* & de *Su-cheu-fu*, dans la Province de Kyang-nan, ſont fameuſes par l'uſage qu'elles ont depuis longtems de fournir un grand nombre de ces concubines. Elles les achetent en différens lieux & les font élever dans cette vûe.

Ménagemens de quelques maris.

Les deux ſexes ont la liberté de ſe remarier après la mort de l'un ou l'autre des deux époux. Un homme peut même épouſer ſa concubine; mais ces ſecondes nôces ſe font avec peu de cérémonies. Les veuves, qui ont eu des en-

Mariage des veufs.

CEREMONIES ET MARIAGES DES CHINOIS.

fans, deviennent entiérement maîtreſſes d'elles-mêmes, ſans aucune dépendance de leurs parens ; mais hors les cas d'une bienſéance reconnue, un ſecond mariage leur fait peu d'honneur. Une femme de diſtinction qui n'auroit été mariée que deux heures, ou qui n'auroit pas été plus loin que le contrat, ne s'en croiroit pas moins obligée de paſſer le reſte de ſa vie dans le veuvage, pour marquer le reſpect qu'elle doit à la mémoire de ſon mari mort, ou à ſon propre engagement. Il n'en eſt pas de même d'une veuve du commun. Les parens de ſon mari, pour retirer une partie de la ſomme qu'elle lui a coûté, peuvent la remarier ſi elle n'a point d'enfant mâle, & la forcent ſouvent de recevoir d'eux un ſecond mari. Quelquefois le mari eſt trouvé, & la ſomme payée avant qu'elle en ait la moindre connoiſſance. Les filles, s'il en reſte à marier, ſuivent la condition de leur mere. Enfin, il n'y a aucune loi qui la mette à couvert de cette oppreſſion, à moins que ſes propres parens ne ſe chargent de ſon entretien, ou qu'elle ne ſe trouve en état de rembourſer ceux de ſon premier mari, ou qu'elle ne prenne le parti de ſe jetter parmi les *Bonzeſſes* ; condition ſi mépriſable, que c'eſt ſe perdre d'honneur. Cette violence eſt moins commune parmi les Tartares.

Elles peuvent être forcées de ſe remarier.

Rigueur de cet uſage.

Auſſi-tôt que les veuves ſont vendues, on les tranſporte dans un *Sedan*, à la maiſon de leur nouveau mari. L'empreſſement qu'on a de ſe défaire d'elles eſt ſi vif, qu'il fait quelquefois violer la loi, qui ne permet pas de les vendre avant que le tems de leur deuil ſoit expiré. Cependant lorſqu'elles trouvent le moyen de faire entendre leurs plaintes, le Mandarin qui a fermé les yeux ſur cette injuſtice n'échape point au châtiment.

Les mariages ne peuvent être caſſés, lorſqu'il n'a rien manqué aux cérémonies de la célébration. Une femme qui abandonne ſon mari eſt ſoumiſe à des corrections légales, après quoi il conſerve le droit de la vendre. Mais la Loi impoſe des châtimens ſéveres aux maris qui vendent ſécrettement leurs femmes ou qui les proſtituent, & à tous ceux qui prennent quelque part à cette infamie. D'un autre côté, ſi le mari abandonne ſa femme, elle peut, après trois ans d'abſence, porter ſa plainte aux Mandarins, qui lui donnent le droit de ſe remarier. Elle ſeroit rigoureuſement punie, s'il lui arrivoit de prendre un autre mari ſans avoir obſervé cette formalité. Cependant il y a des cas particuliers, tels que l'adultere, qui eſt fort rare à la Chine, l'antipathie, la différence de tempéramens, l'excès de jalouſie, l'indiſcretion, la déſobéiſſance, la ſtérilité, les maladies contagieuſes, où le divorce eſt permis par la Loi. Mais on n'en voit guéres d'exemple que parmi le Peuple.

Les mariages peuvent être caſſés dans certains cas.

Il y a des circonſtances qui empêchent la célébration du mariage ou qui la rendent nulle. 1. Une jeune fille promiſe à un jeune homme & comme engagée par les préſens mutuels des deux familles, ne peut devenir la femme d'un autre. 2. Le mariage eſt nul dans les cas de tromperie, où, par exemple, à quelque belle perſonne qui auroit été vûe par les Négociateurs on ſubſtitueroit une femme laide & déſagréable ; où, pour une femme libre, on donneroit une Eſclave ; & où le mari ne ſeroit auſſi qu'un Eſclave, qu'un pere auroit entrepris de faire paſſer pour ſon fils légitime. 3. Un Mandarin civil ne peut ſe marier dans une Province ou dans une Ville dont il eſt Gouverneur. 4. Le mariage eſt nul avec une fille ou un garçon qui ſe marie pendant le deuil de ſon pere ou de ſa mere. 5. Une promeſſe de mariage faite pendant la vie du pere, ceſſe à

Circonſtances qui les rendent nuls.

ſa mort, pourvû que le jeune-homme en avertiſſe par un billet les parens de la fille. Cependant ceux-ci ne ſe croient point encore dégagés. Ils attendent que le tems du deuil ſoit expiré ; & s'expliquant à leur tour par un billet, ils font ſouvenir le jeune-homme de l'ancienne promeſſe. Mais s'il rejette alors leur propoſition, la fille eſt déclarée libre & peut s'engager dans un autre mariage. Le cas eſt le même s'il arrive quelque diſgrace dans cette famille, telle que l'empriſonnement du pere ou de quelque proche parent. Il faut du moins que le Priſonnier donne ſon conſentement ; & ſi le mariage n'eſt pas rompu, il ſe célebre ſans fête & ſans réjouiſſances. 6. Enfin, les mariages ſont défendus dans une même famille, à quelqu'éloignement que ſoit le degré de parenté. Deux freres ne peuvent épouſer deux ſœurs. Un homme veuf ne peut marier ſon fils à la fille d'une veuve qu'il épouſe. Toutes ces contraventions à la Loi expoſent le coupable au châtiment (79).

CEREMONIES ET MARIAGES DES CHINOIS.

Autres raiſons de nullité.

Navarette apporte d'autres raiſons qui peuvent faire caſſer un mariage. 1. Une femme babillarde, qui ſe rend incommode par ce défaut, eſt ſujette au divorce, quoiqu'elle ſoit mariée depuis long-tems & qu'elle ait donné pluſieurs enfans à ſon mari. 2. Une femme qui manque de ſoumiſſion pour ſon beau-pere & ſa belle-mere. 3. Une femme qui déroberoit quelque choſe à ſon mari. 4. La lépre eſt une autre raiſon de divorce. 5. La ſtérilité. 6. La jalouſie. L'Auteur obſerve, à cette occaſion, que les préférences d'un mari cauſent ſouvent d'étranges querelles entre les femmes. Les unes ſe pendent. D'autres ſe précipitent dans un puits. Il ajoute qu'une premiere femme, lorſqu'elle n'a point d'enfans, engage ſon mari à prendre une concubine, pour ſe conſerver quelque part à ſon affection. Parmi le Peuple, il ſe trouve des maris qui louent leurs femmes dans le beſoin, ou qui les prêtent pour un tems. Les Caſuiſtes moraux de la Chine, décident qu'une mavaiſe femme peut être chaſſée avec autant de juſtice que de raiſon. *Zu-ʒu* (80), fils du Philoſophe *Confucius*, changea pluſieurs fois de femme. Les Livres Chinois citent quantité d'autres exemples de divorce. Ils nomment des Anciens, qui chaſſerent leurs femmes par la ſeule raiſon qu'elles rempliſſoient leur maiſon de fumée, ou qu'elles effrayoient leur chien par l'excès de leur babil. Dans ces cas les Docteurs Chinois ſoutiennent qu'un homme du commun peut fort bien ſe remarier ; mais que les perſonnes de diſtinction, à la tête deſquels ils nomment l'Empereur, les Gouverneurs & les Mandarins, ne doivent point uſer de cette liberté, parce qu'ils ont un grand nombre de concubines, de qui ils peuvent attendre des offrandes & des ſacrifices après leur mort. Cependant l'Empereur *Chun-chi* ſe défit de ſa premiere femme & la renvoya dans ſon Pays malgré ſa groſſeſſe. Deux Jéſuites de Peking racontérent à Navarette, qu'un mari & une femme Tartares s'étant ſéparés volontairement, s'engagerent, chacun de leur côté, dans un nouveau mariage ; que, ſuivant le témoignage du Pere Adam, dans une de ſes Lettres, les mariages des Tartares durent juſqu'à ce qu'ils ayent envie de prendre une autre femme, & qu'entre les Grands de leur Nation, l'uſage eſt de changer de femme & de ſe marier l'un à celle de l'autre (81). Il eſt encore fort ordinaire aux peres de faire des conventions de mariage pour leurs enfans, dès leur pre-

Autres nullités, ſuivant Navarette.

Déciſion des Caſuiſtes de la Chine.

Facilité du divorce entre les Tartares.

(79) Chine du Pere du Halde, page 303. & ſuivantes.

(80) *Tſu*, *Tſiw*, ou *Tſe*.

(81) Relation de la Chine par Navarette, p. 66. & ſuiv.

CEREMONIES ET MARIAGES DES CHINOIS.

miere jeuneſſe, & ſouvent pendant la groſſeſſe de leurs femmes. S'il leur vient un garçon & une fille, ils conviennent d'avance de les marier. C'eſt ce qu'ils appellent *Chi fu*, qui ſignifie, *Marque de ventres.*

Uſage de marier les Morts.

Dans la Province de *Chan-ſi* il s'eſt établi un ridicule uſage, qui conſiſte à marier des perſonnes mortes. L'Auteur fait ce récit ſur le témoignage du Pere Michel *Trigaut*, Jéſuite, qui avoit paſſé pluſieurs années dans cette Province. Deux familles qui perdent un garçon & une fille, après avoir formé le deſſein de les marier enſemble, conviennent de célebrer le mariage tandis que les deux cercueils ſont dans leurs maiſons, où l'uſage eſt de les garder deux ou trois ans & quelquefois davantage. Ils s'envoient des préſens mutuels, accompagnés de muſique & de beaucoup de formalités, comme ſi leurs enfans étoient encore en vie. Enſuite ils placent les deux cercueils l'un près de l'autre, ils font le feſtin nuptial dans le même lieu, & renferment les deux époux dans un même tombeau. Après cette cérémonie ils ſe traitent non-ſeulement d'amis, mais de parens ou d'alliés, comme ſi leurs enfans avoient vécu dans le mariage.

Mariages de la Province de Chan-ſi.

Les cérémonies du mariage, dans la même Province, conſiſtent à ſe rendre d'abord au Temple des ancêtres, pour leur déclarer que leur petit-fils, de tel âge, ſe propoſe d'épouſer une fille, qu'ils nomment auſſi, & pour leur demander de l'aſſiſtance dans une affaire qui les touche de ſi près. Les parens de la fille font la même choſe. Le mari apporte à ſa femme une ſomme d'argent, que les parens gardent pour eux-mêmes. Quelquefois néanmoins ils en donnent une partie à leur fille. Cette ſomme eſt portée avec toute la pompe poſſible. La muſique précede. Enſuite viennent les tables, portées chacune par quatre hommes. Sur l'une eſt une piéce d'étoffe de ſoie; ſur l'autre, une piéce de coton; le fruit ſur la troiſiéme, & l'argent ſur la quatriéme, avec diverſes ſortes de mets & de friandiſes. Mais la réalité répond mal au bruit & aux apparences.

Comment une fille ſe ſépare de ſa famille.

On fait choix d'un jour fortuné pour envoyer les préſens & pour célébrer le mariage (82). La déclaration s'en fait encore aux Ancêtres; après quoi le mari charge un de ſes parens, ou quelque perſonne grave, de lui amener ſa femme dans un ſedan bien fermé. Elle prend congé de ſa famille, après en avoir reçu de bons conſeils. Elle entre dans le ſedan, où elle trouve un peu de riz, de froment & d'autres grains, pour ſignifier qu'elle porte quantité de biens avec elle, & que les revenus de ſon mari en recevront beaucoup d'accroiſſement. Tandis qu'elle entre dans ſa voiture, on caſſe ordinairement un œuf, quoique le cérémonial n'en faſſe point une loi, pour ſignifier qu'elle ſera féconde (83).

Réception qu'on lui fait chez ſon mari.

Lorſqu'elle arrive à la maiſon de ſon mari, qui eſt richement paré pour la recevoir, le beau-pere & la belle-mere ſe préſentent les premiers, & ne lui épargnent ni les honneurs ni les careſſes. On rend les devoirs d'uſage, au Ciel & à la Terre, aux parens & aux amis. Enſuite la fête commence. Les hommes mangent dans la premiere chambre. Les femmes, dans une chambre interieure.

(82) On choiſit ordinairement un des neuf jours de la nouvelle Lune.

(83) Navarette remarque qu'un Chinois nouvellement converti, regardant cet uſage comme ſuperſtitieux, jetta furieuſement l'œuf contre un mur, en diſant: » Ma fille eſt-elle » une poule à qui l'on veuille faire pondre des » œufs? L'action & la remarque ſont également puériles.

Le ſoir on conduit la jeune Mariée dans l'appartement de ſon mari, où elle trouve, ſur une table, des cizeaux, du fil, du coton & d'autres matieres d'ouvrages, pour lui faire connoître qu'elle doit aimer le travail & fuir l'oiſiveté. CEREMONIES ET MARIAGES DES CHINOIS.

Depuis ce jour, jamais un beau-pere ne revoit le viſage de ſa belle-fille. Quoiqu'il vive dans la même maiſon, il ne met jamais le pied dans ſa chambre. Il ſe cache lorſqu'elle en ſort. Les amis & les alliés de la famille n'ont pas la liberté de lui parler ſans témoins. Cette permiſſion s'accorde aux couſins, lorſqu'ils ſont plus jeunes qu'elle, parce qu'on s'imagine qu'à leur âge ils ne ſont capables d'aucune hardieſſe offençante. Mais ceux qui ſont plus âgés n'obtiennent jamais une faveur de cette nature. On craindroit qu'ils ne priſſent avantage de leur ſuperiorité. Il eſt permis aux femmes de ſortir quelquefois dans le cours de l'année, pour rendre viſite à leurs plus proches parens. C'eſt à quoi ſe bornent leurs plaiſirs & leurs amuſemens. Contrainte où vivent les femmes.

Lorſqu'elles ſe croient groſſes, elles vont faire la déclaration de leur état au Temple de leurs ancêtres, & demander leur ſecours pour une heureuſe délivrance. Après l'accouchement, elles retournent au même lieu, pour l'action de graces & pour demander la conſervation de leur fruit. Quelquefois elles y retournent encore avec leurs enfans, pour remercier les Morts de les avoir conſervés & demander qu'ils parviennent à l'âge de maturité (84). Secours qu'elles demandent dans leur groſſeſſe.

Dès le moment de la naiſſance on donne aux enfans le nom de leur famille, c'eſt-à-dire, un nom commun à tous ceux qui deſcendent du même grand-pere. Un mois après on y joint un diminutif, que les Chinois appellent *un nom de lait*, & qui eſt ordinairement celui d'une fleur, d'un animal ou de quelqu'autre créature. Au commencement des études, un enfant reçoît de ſon Maître un nouveau nom, qui accompagne celui de ſa famille, & qu'il porte entre ſes condiſciples. Lorſqu'il eſt arrivé à l'âge viril, il en prend un autre, qu'il porte entre ſes amis. C'eſt celui qu'il conſerve & qu'il ſigne ordinairement au bas de ſes Lettres. Enfin, s'il parvient à quelqu'Emploi conſiderable, il choiſit un nom convenable à ſon rang ou à ſon mérite; & lorſqu'on parle de lui, la politeſſe ne permet plus qu'on lui en donne d'autre. Ce ſeroit une incivilité groſſiére de l'appeller de ſon nom de famille, à moins qu'on n'y fût autoriſé par la ſuperiorité du rang (85). Noms des enfans. Divers noms, ſuivant l'âge & les rangs.

§. V.

Deuil & Funérailles des Chinois.

LA piété filiale étant le principal fondement du Gouvernement Chinois, les anciens Sages de la Nation ſe perſuaderent que rien n'étoit plus capable d'inſpirer aux enfans le reſpect & la ſoumiſſion qu'ils doivent à leurs parens pendant leur vie, que de voir rendre aux Morts des témoignages continuels de la plus profonde vénération. C'eſt par cette raiſon que les Rituels preſcrivent avec tant d'exactitude toutes les cérémonies qui regardent les Morts, telles que l'uſage en eſt établi dans la Religion dominante, qui eſt celle des Lettrés ou des Sectateurs de Confucius. Les autres Sectes ſont profeſſion de les Fondement du Gouvernement Chinois. Origine des cérémonies mortuaires.

(84) Navarette, p. 69. & ſuiv. (85) Navarette, *ubi ſup.* p. 68.

CEREMONIES FUNEBRES DES CHINOIS.

Premieres cérémonies qui s'obſervent à la mort d'un Chinois.

pratiquer auſſi; mais avec un mélange de ſuperſtitions, qu'on prendra ſoin de diſtinguer dans la Deſcription ſuivante.

Navarette nous apprend que ſuivant le Rituel, lorſqu'un homme approche de la mort, on le prend dans ſon lit & on le couche à terre, afin que ſa vie finiſſe où elle a commencé. De même, on place un enfant à terre auſſi-tôt qu'il eſt né, comme chez les Juifs & d'autres Nations; pour faire connoître qu'il doit retourner dans le lieu d'où il eſt venu. Lorſque le Malade eſt expiré, on met dans ſa bouche un petit bâton, qui l'empêche de ſe fermer. Alors une perſonne de la famille monte au ſommet de la maiſon, avec les habits du Mort, qu'il étend dans l'air, en appellant ſon ame par ſon nom & la conjurant de retourner. Enſuite il revient auprès du cadavre & le couvre de ſes habits. On le laiſſe trois jours dans cet état, pour attendre s'il donnera quelque marque de vie avant qu'on le mette au cercueil. Quelques Miſſionnaires ont approuvé cette cérémonie. Dans pluſieurs cantons, elle s'exécute à la porte du Mort.

On penſe enſuite à faire une canne, ou un bâton d'appui, qui porte le nom de *Chung*, afin que l'ame ait quelque ſoutien qui puiſſe lui ſervir à ſe repoſer. Ce bâton eſt ſuſpendu dans quelque Temple des Morts. On fait auſſi cette ſorte de tablettes que les Miſſionnaires nomment *Tablettes des Morts*, & qui ſont nommées par les Chinois, *Trônes* ou *Siéges de l'Ame*; car ils ſuppoſent que les Ames de leurs amis morts y font leur ſéjour, & qu'elles s'y nourriſſent de la vapeur des alimens qu'on leur offre. L'Auteur aſſure qu'il a vérifié cette doctrine par la lecture de leurs Livres & par leur propre témoignage (86). En troiſiéme lieu, on met dans la bouche du Mort une piéce de monnoie d'or ou d'argent, du riz, du froment & quelques autres bagatelles. C'eſt dans cette vûe qu'on la tient ouverte. Les perſonnes riches y mettent quelques perles. Toutes ces cérémonies ſont preſcrites dans les Rituels & dans le Livre nommé *Kay-ju*, qui eſt l'ouvrage de Confucius.

Bonzes qui aſſiſtent les Chinois à la mort.

L'uſage des Chinois, lorſque la maladie met un de leurs parens en danger, eſt d'appeller les Bonzes pour employer le ſecours de leurs priéres. Ces Miniſtres publics de la Religion viennent avec de petits baſſins, des ſonnettes & d'autres Inſtrumens, dont ils font aſſez de bruit pour hâter la mort du Malade; mais ils prétendent au contraire que c'eſt un ſoulagement qu'ils lui procurent. Si la maladie augmente, ils aſſurent que l'ame eſt partie; & vers le ſoir trois ou quatre d'entr'eux courent par la Ville avec un grand baſſin, un tambour & une trompette, dans l'eſperance de la rappeller. Ils s'arrêtent un peu en traverſant les rues; ils font retentir leurs Inſtrumens & continuent leur marche. L'Auteur fut témoin pluſieurs fois de cette pratique. Ils parcourent dans la même vûe les champs voiſins, en chantant, priant, & ſonnant de leurs Inſtrumens entre les buiſſons. S'ils trouvent quelque groſſe mouche, ils s'efforcent de la prendre; & retournant, avec beaucoup de bruit & de joie, au logis du Malade, ils aſſurent que c'eſt ſon ame qu'ils rapportent. L'Auteur apprit qu'ils la lui mettent dans la bouche.

Ancien uſage, pour les femmes, de ſe pendre à la mort du mari.

C'eſt un uſage aſſez commun parmi les Tartares, à la mort d'un homme, qu'une de ſes femmes ſe pende pour l'accompagner dans l'autre Monde. En

(86) Du Halde dit (p. 10.) que ces fantaiſies ont été introduites par les Bonzes, & n'ont lieu que parmi le Peuple, étant fort oppoſées à la véritable doctrine Chinoiſe. Cependant Navarette aſſure qu'elles viennent de Confucius même.

1668, un Tartare de diſtinction étant mort à *Peking*, une de ſes concubines, âgée de dix-ſept ans, ſe diſpoſoit à lui donner cette preuve d'affection ; mais ſes parens, qui l'aimoient beaucoup, préſenterent une requête à l'Empereur, pour le ſupplier d'abolir une ſi odieuſe coutume. Ce Prince ordonna qu'elle fut abandonnée, comme un ancien reſte de barbarie. Elle étoit établie auſſi parmi les Chinois ; mais les exemples en étoient plus rares & leur Philoſophe ne l'avoit point approuvé. Cependant l'Auteur fut témoin qu'un Viceroi de Canton, ſentant la mort approcher, pria celle de ſes concubines qu'il aimoit le plus tendrement, de ſe ſouvenir de l'affection qu'elle lui devoit, & de ne pas l'abandonner dans le voyage qu'il alloit entreprendre. Cette femme eut le courage de lui donner ſa parole & de l'exécuter, en ſe pendant elle-même auſſi-tôt qu'il fut expiré.

CEREMONIES FUNEBRES DES CHINOIS.

Avant que de mettre le corps au cercueil, on le lave, dit Navarette, avec d'étranges cérémonies (87). Du Halde aſſure au contraire (88) qu'on lave rarement les Morts ; mais qu'après les avoir revêtus de leurs plus riches habits & couverts des marques de leur dignité, on les place dans le cercueil qu'ils ont fait faire pendant leur vie. Leur inquiétude va ſi loin ſur cet article, que s'ils n'avoient que dix piſtoles au monde, ils les employeroient à ſe procurer un cercueil plus de vingt ans avant le beſoin. Ils le regardent comme le plus précieux meuble de leur maiſon. On a vû des enfans ſe louer ou ſe vendre, dans la ſeule vûe d'amaſſer aſſez d'argent pour acheter un cercueil à leur pere (89). Il s'en fait d'un bois ſi recherché, qu'ils valent quelquefois juſqu'à cent ducats. On en trouve de toutes les grandeurs dans les boutiques. Les Mandarins exercent ſouvent leur charité, en diſtribuant quinze ou vingt cercueils au Peuple. Un Chinois qui meurt ſans ce meuble eſt brûlé comme un Tartare. Auſſi célebre-t-on, par une fête, l'heureux jour où l'on eſt parvenu à ſe procurer un cercueil. On l'expoſe à la vûe pendant des années entiéres. On prend quelquefois plaiſir à s'y placer. L'Empereur même a ſon cercueil dans le Palais. Les planches dont les cercueils ſont compoſés, pour les perſonnes riches, ont un demi-pied d'épaiſſeur & durent fort long-tems. Comme ils ſont enduits de bitume & de poix du côté interieur, & ſoigneuſement vernis au dehors, il n'en ſort point de vapeur incommode. On en voit de richement dorés, avec divers ornemens de ſculpture. En un mot, la dépenſe des perſonnes riches, pour ſe procurer un beau cercueil, eſt ordinairement entre trois cens & mille écus (90).

Cercueils des Chinois.

Paſſion des Chinois pour ſe procurer un cercueil.

Uſage qu'ils en font pendant leur vie.

On y met un petit matelas, une courtepointe & des oreillers, avec du charbon & de petits guichets pour les lampes, dans la vûe, diſent les Chinois, d'empêcher que l'humidité du corps n'y cauſe de la corruption (91). On n'oublie pas auſſi d'y mettre des cizeaux pour ſe couper les ongles. Avant la conquête des Tartares, on y mettoit un peigne pour les cheveux. L'uſage eſt de couper les ongles aux Morts, lorſqu'ils ont rendu le dernier ſoupir, & de mettre ce qu'on en retranche dans de petites bourſes aux quatre coins du cercueil (92). Ils regardent comme une cruauté d'ouvrir un corps, & d'en ôter

Ce qu'on y met avec le corps.

(87) Navarette, p. 70. & ſuiv.
(88) Du Halde, *ubi ſup.* p. 310.
(89) Chine du Pere du Halde, pag. 280. & 306.
(90) Deſcription de la Chine par Navarette, p. 71.
(91) Du Halde, *ubi ſup.* p. 306.
(92) Du Halde dit qu'au fond on met de la chaux dans la même vûe.

CÉRÉMONIES FUNEBRES DES CHINOIS.

le cœur & les entrailles pour les enterrer ſéparément. Des os de Morts entaſſés, comme en Europe, les uns ſur les autres, leur paroiſſent une choſe monſtrueuſe ; & tant qu'un cercueil conſerve ſa forme, ils ſe gardent ſcrupuleuſement de le joindre dans une même foſſe à ceux de la même famille (93).

Circonſtances du deuil.

Le *Tyau*, c'eſt-à-dire, les devoirs ſolemnels qu'ils rendent aux Morts, durent ordinairement l'eſpace de ſept jours ; à moins qu'on ne ſoit obligé, par quelque bonne raiſon, de les réduire à trois. C'eſt dans cet intervalle que les alliés & les amis d'une famille, après avoir été invités, viennent s'acquitter de ce qu'ils doivent à la mémoire du Mort. Les plus proches parens ne s'éloignent pas de la maiſon. Le cercueil eſt expoſé dans le principal appartement, qui eſt tendu d'étoffe noire, quelquefois entremêlée de bandes noires & violettes, & d'autres ornemens de deuil. On place devant le cercueil une table, ſur laquelle eſt la ſtatue du Mort, ou du moins une piéce de bois en ſculpture, avec ſon nom gravé (94), & de chaque côté, des fleurs, des parfums & des (95) flambeaux de cire allumés. Navarette raconte qu'avant que de pleurer le Mort, on met au milieu de la chambre un plat de table, que les Bonzes briſent en piéces après quelques cérémonies, en aſſurant qu'ils ont ouvert au Mort les portes du Ciel. Alors les lamentations commencent, & l'on ferme le cercueil avec une infinité de nouvelles cérémonies (96).

Complimens de condoléance.

Ceux qui viennent faire les complimens de condoléance ſaluent le Mort en ſe proſternant, & frappent pluſieurs fois la terre du front, vis-à-vis la table (97), ſur laquelle ils mettent enſuite des flambeaux de cire & des parfums, que l'uſage les oblige d'apporter. Les amis particuliers accompagnent cette formalité de ſoupirs & de larmes. Pendant qu'ils s'acquitent de ces devoirs, l'aîné des fils, ſuivi de ſes freres, ſort de deſſous un rideau, qui eſt à côté du cercueil, rampant à terre & verſant des larmes dans un ſilence lugubre. On le complimente avec les mêmes cérémonies qu'on vient de faire devant le cercueil ; tandis que les femmes, qui ſe tiennent cachées derriere le rideau, jettent par intervalles des cris lamentables.

Rafraîchiſſemens qu'on préſente à l'aſſemblée.

Lorſque tous ces devoirs ont été remplis, on ſe leve, & quelque parent éloigné du Mort, ou quelqu'ami en habits de deuil, qui a reçu les aſſiſtans à leur arrivée, continue de faire les honneurs de la maiſon & les conduit dans un autre appartement, où l'uſage eſt de leur préſenter des fruits ſecs, du thé & d'autres rafraîchiſſemens. Ceux qui demeurent à peu de diſtance de la Ville, viennent s'acquitter de toutes ces bienſéances en perſonne. Ceux qui ſont arrêtés par l'éloignement ou par quelqu'indiſpoſition, envoient un domeſtique avec leurs préſens & un billet de viſite, qui contient leur excuſe. L'uſage oblige auſſi les enfans du Mort, ou du moins le fils aîné, de rendre viſite pour viſite ;

(93) Deſcription de la Chine par Navarette, p. 71.

(94) Navarette dit que le nom eſt ſur un petit tabernacle, placé au milieu d'un autel qui eſt ſur le cercueil.

(95) Du Halde, p. 206.

(96) Navarette, p. 71.

(97) Navarette fait un reproche à pluſieurs Jéſuites de s'être conformés à cet uſage. Il dit que le Pere Antoine de Gouvea, Superieur de la Miſſion, ne déſavoua point d'avoir fait la même choſe. Mais cette accuſation ſe réduit à rien, dans un tems où ces honneurs rendus aux Morts étoient regardés comme un culte civil ; & l'on ne ſe perſuadera point en effet qu'aucun Miſſionnaire eût pû l'approuver, s'il n'eût eu de fortes raiſons pour ne pas le croire idolâtre.

mais

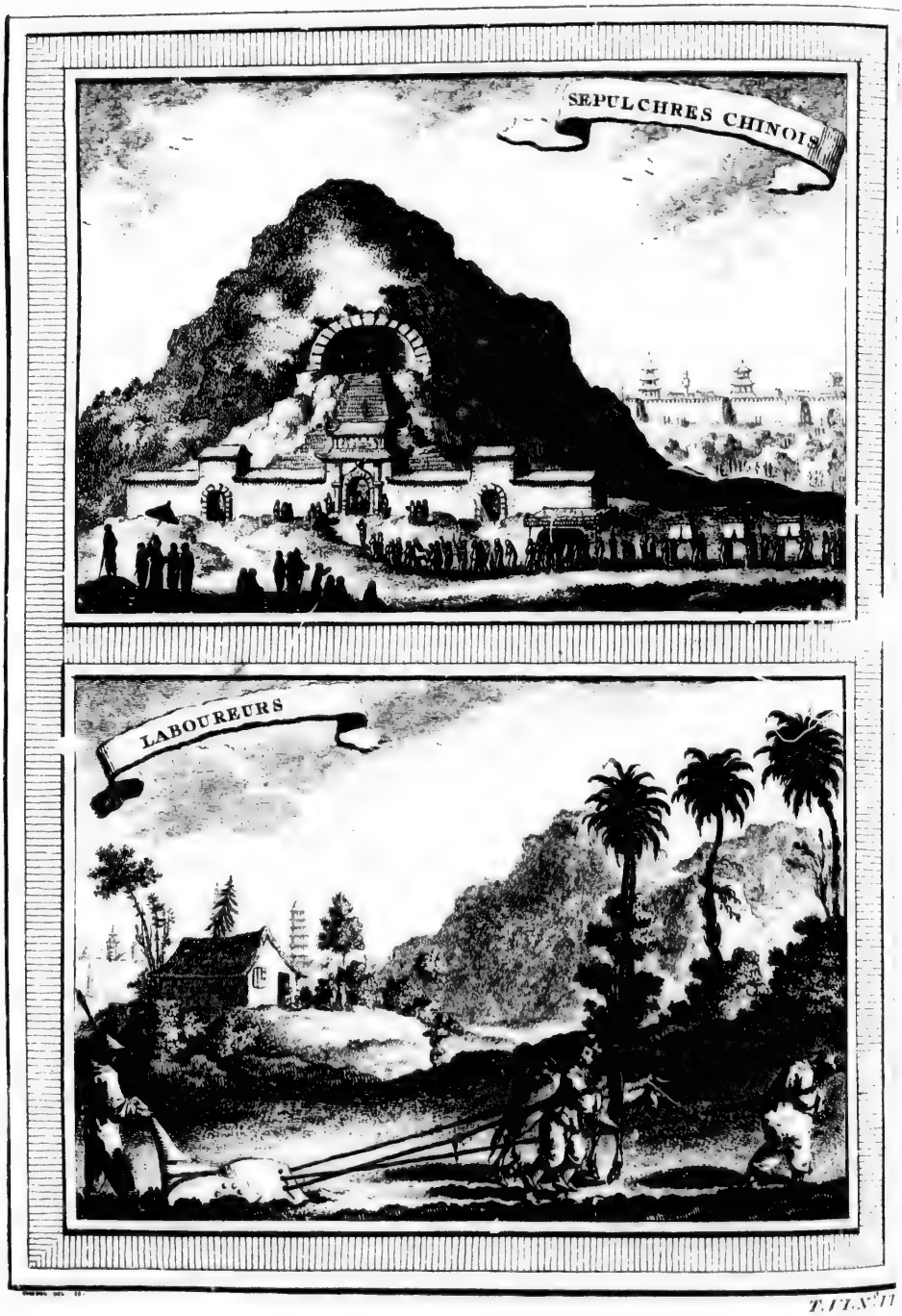

T. II. N.° II

mais il suffit qu'ils se présentent à chaque porte, ou qu'ils y envoient un billet par les mains d'un domestique.

CEREMONIES FUNEBRES DES CHINOIS.

Cérémonies de l'enterrement.

Aussi-tôt que le jour de l'enterrement est fixé, on en donne avis aux parens & aux amis de la famille, qui ne doivent pas manquer de se rendre à l'assemblée. Le convoi funébre commence par des figures de carton, qui représentent des esclaves, des tygres, des lions, des chevaux, &c. & qui sont portées par des hommes. D'autres Compagnies succedent, marchant deux à deux, les uns avec des étendards, des banderolles & des cassolettes remplies de parfums; d'autres avec des Instrumens de musique, sur lesquels ils jouent des airs lugubres. Dans quelques Provinces, le portrait du Mort s'éleve au milieu du convoi, avec son nom & ses titres écrits en gros caracteres d'or. Il est suivi du cercueil, sous un dais de soie violette, en forme de dôme, avec des touffes de soie blanche & de riches broderies aux quatre coins. La machine qui soutient le cercueil est portée par des hommes, dont le nombre monte quelquefois jusqu'à soixante-quatre. L'aîné des fils, à la tête de ses freres & de leurs enfans, suit à pied, couvert d'un sac de chanvre & s'appuyant sur un bâton, le corps panché, comme s'il étoit prêt à s'abîmer de douleur. Il est suivi des parens & des amis, tous en habits de deuil, & d'un grand nombre de chaises, couvertes d'étoffe blanche, où sont les femmes & les filles du Mort, qui percent l'air de leurs cris.

Tombeaux des Chinois.

Les tombeaux Chinois sont hors des Villes (98), la plûpart sur quelqu'éminence. On y plante ordinairement des pins ou des cyprès, qui les environnent de leur ombre. Chaque Ville offre, à quelque distance (99), des Villages, des Hameaux & des maisons disperſées, qui sont presque toujours accompagnées de petits bois, & quantité de petites collines couvertes d'arbres & renfermées de murs, qui sont autant de différens cimetiéres, dont la vûe n'est pas sans agrément.

Leur forme & leurs divers ornemens.

Les tombeaux ne se ressemblent point par la forme, dans les différentes Provinces de l'Empire. Cependant la plûpart représentent un fer à cheval. Ils sont assez bien bâtis, & blanchis proprement, avec les noms de chaque famille gravés sur la principale pierre. Les Pauvres se contentent de couvrir le cercueil de terre, à six ou sept pieds de hauteur, en forme de pyramide. D'autres le renferment de brique. Mais les tombeaux des Mandarins & des autres Grands sont ordinairement magnifiques. On bâtit une voûte, sous laquelle on place le cercueil. On éleve, au-dessus, un amas de terre de la forme d'un bonnet, haut d'environ douze pieds, sur huit ou dix de diametre, qu'on couvre de mortier pour empêcher que l'eau n'y pénetre, & qu'on entoure d'arbres de plusieurs espéces. On éleve auprès une longue table de marbre blanc, où l'on place une cassolette, deux vases & deux chandeliers, qui sont aussi de marbre. Des deux côtés on range, sur plusieurs lignes, quantité de figures d'Officiers, d'Eunuques, de Soldats, de lions, de chevaux de selle, de chamaux, de tortues & d'autres animaux, en diverses attitudes, qui expriment de la douleur & de la vénération. Les Sculpteurs Chinois excellent dans l'expression des sentimens. A quelques pas du tombeau on trouve des tables, dans différentes salles, bâties exprès pour la cérémonie de l'enterrement, où les domestiques préparent un

Magnificence des tombeaux des Grands.

(98) Navarette observe que cette coutume est commune aux Juifs & aux Payens.

(99) A la distance d'une lieue.

CEREMONIES FUNEBRES DES CHINOIS.

festin, tandis que l'assemblée est occupée des devoirs funébres. Après le repas, les parens & les amis se prosternent, pour témoigner leur reconnoissance au Chef du deuil, qui leur rend cette civilité par des gestes exterieurs, accompagnés d'un profond silence. Les sépultures des Seigneurs ont plusieurs appartemens, où les parens & les amis passent un ou deux mois après l'inhumation du corps, pour renouveller chaque jour leurs gémissemens avec les fils du Mort (1).

Appartemens pour le deuil.

Processions des Bonzes.

Suivant Navarette, les Bonzes font de grandes processions aux funérailles des personnes de distinction, suivis de l'assemblée du deuil, avec des flambeaux & des parfums brûlans à la main. Il offrent des sacrifices par intervalles. Ils observent tous les Rits des obseques, entre lesquels ils brûlent des figures d'hommes, de femmes, de chevaux, de Selles & d'autres substances, avec quantité de billets de monnoie, qu'ils croient être changés en biens réels dans l'autre vie, pour l'usage du Mort. Quelques Voyageurs ont assuré, sans fondement, que les Chinois tuent des créatures humaines pour accompagner le Mort à la sortie du corps. Mais, en arrivant au lieu de la sépulture, ils font un sacrifice à l'Esprit qui y préside, pour implorer sa protection en faveur de son nouvel Hôte. Après les funérailles, ils offrent, pendant plusieurs mois, devant l'image du Mort & devant sa tablette, de la chair, du riz, des légumes, des fruits, des potages & [illegible]s alimens, dans l'opinion que l'Ame en fait sa nourriture. Cette cérémonie se renouvelle un certain nombre de fois (2) chaque mois & chaque jour.

Offrandes qu'on fait aux Morts.

Examen des cadavres.

Ils viennent quelquefois de fort loin pour examiner le cadavre de leurs parens ou de leurs amis. Ils observent particuliérement la couleur des os, pour découvrir si leur mort est naturelle ou violente. Mais la Loi veut qu'il y ait un Mandarin préfent à l'ouverture du cercueil. Les Tribunaux ont des Officiers qui sont chargés de cette inspection. L'avidité des richesses fait quelquefois ouvrir les tombeaux, pour enlever les joyaux & les habits qui s'y trouvent renfermés. Mais c'est un crime, qui est puni séverement (3).

Cérémonies qui furent observées aux funérailles du Prince Ta-vang-ye.

Les cérémonies qui s'observent aux funérailles des Grands, sont d'une magnificence surprenante. A la mort du Prince ***Ta-vang-ye***, frere de l'Empereur ***Kang-hi***, la procession commença par une bande de Trompettes & de Musiciens, après lesquels on vit paroître, deux à deux, dans l'ordre suivant, dix *Maciers*, dont les masses étoient de cuivre doré; quatre parasols & quatre dais de drap d'or; six chameaux, caparaçonnés de peaux de Sable; six autres chameaux, qui portoient des tentes & des équipages de chasse, [illegible]verts de grandes housses rouges, qui traînoient jusqu'à terre; six chiens en lesse; quatorze chevaux sans selles, avec des brides jaunes & des caparaçons de Sable; six autres chevaux, chargés de magnifiques porte-manteaux remplis d'habits, qui devoient être brûlés; six chevaux avec des selles brodées & des étriers dorés; quinze Gentilshommes, armés d'arcs, de fléches & de carquois; huit hommes, qui portoient chacun deux ceintures Tartares, d'où pendoient des bourses remplies de perles; dix hommes, ayant à la main des bonnets propres pour chaque saison; une chaise ouverte, comme celle qui sert à transporter

(1) Chine du Pere du Halde, page 307. & suivantes.

(2) Ils visitent souvent ces lieux dans la suite, ils y pleurent, ils y offrent des alimens, ils y brûlent des papiers. Navarette, *ubi sup.* p. 72.

(3) Du Halde, *ubi sup.*

l'Empereur dans l'interieur du Palais ; une autre chaise à coussins jaunes.

CEREMONIES FUNEBRES DES CHINOIS.

Ensuite venoient les deux fils du Prince mort, soutenu par des Eunuques & les yeux baignés de larmes ; le cercueil, sous un grand dais jaune, porté par soixante ou quatre-vingt hommes, vêtus de verd, avec des plumets rouges à leurs bonnets ; les *Agos*, en compagnies (4), environnés de leurs domestiques ; les *Regules* (5), & les autres Princes ; deux autres cercueils, contenant les corps de deux concubines, qui s'étoient pendues (6) pour servir le Prince dans l'autre Monde ; les Grands de l'Empire ; les chaises de la femme du Prince, des Princesses & de leurs parens ; une multitude de peuple, de Lamas, & de Bonzes, qui fermoient la procession. Les huit banieres, avec tous les Mandarins des différens Ordres, étoient partis devant & s'étoient rangés en ordre de bataille, pour recevoir le corps à l'entrée du jardin, où il devoit être mis en dépôt jusqu'à ce que la tombe fût bâtie. En un mot, on comptoit plus de seize mille acteurs pour cette cérémonie (7).

Durée du deuil, & dispenses qui s'accordent.

La durée ordinaire du deuil, pour un pere, doit être de trois ans (8) ; mais cet espace est ordinairement réduit à vingt-sept mois, pendant lesquels on ne peut exercer aucun Office public. Alors un Mandarin est obligé de quitter son Gouvernement (9) ; un Ministre d'Etat, de renoncer à l'administration des affaires, pour vivre dans la retraite & se livrer à sa douleur. L'Empereur, pour de bonnes raisons, peut accorder une dispense (10) ; mais les exemples en sont très-rares (11). On prétend que l'usage des trois ans de deuil est fondé sur la reconnoissance qu'un fils doit à son pere & à sa mere pour les trois premiéres années de sa vie, pendant lesquels il a eu continuellement besoin de leur assistance. Le deuil, pour les autres parens, est plus ou moins long, suivant le degré du sang (12) ; & ces pratiques s'observent avec tant de scrupule, que leurs Annales ont immortalisé la piété de *Van-kong*, Roi de *Tsin*, qui, ayant été chassé des Etats de *Hyen-kong*, son pere, par la violence & les artifices de sa belle-mere, prit le parti de voyager dans diverses régions, pour soulager son inquiétude & se garantir des piéges qu'on tendoit à sa vie. Apprenant ensuite la mort de son pere, il refusa, pendant le tems de son deuil, de prendre les armes pour se mettre en possession du Trône, quoiqu'il y fût invité par la plus grande partie de ses Sujets (13).

Piété filiale de Van-kong, Roi de Tsin.

Couleur des habits de deuil.

La couleur du deuil est le blanc, pour les Princes comme les plus vils Artisans. Dans un deuil complet, le bonnet, la veste, la robe, les bas & les bottes, doivent être blancs. Mais pendant le premier mois qui suit la mort d'un

(4) On verra l'explication de ce terme.

(5) Les Portugais ont donné ce nom à certaines Dignités qui seront expliquées.

(6) On a parlé ci dessus de cet usage.

(7) Du Halde, p. 309.

(8) Navarette assure qu'il a cette durée.

(9) Navarette dit que les parens présentent pour cela une requête à l'Empereur.

(10) Navarette rapporte que de son tems l'Empereur réduisit à un mois le deuil du Gouverneur de Canton, mais qu'il en coûta trente mille ducats à ce Mandarin. Son but, en achetant la dispense, étoit de conserver son Emploi, qui, sans opprimer le Peuple, valoit chaque année, comme d'autres que l'Auteur a connus, trois cens mille ducats, indépendamment de ses appointemens.

(11) Le même Voyageur dit qu'on lui donne un autre Emploi, mais qu'il est quelquefois exposé à l'attendre long-tems.

(12) Du Halde, *ubi sup.* p. 306 ; & Navarette, p. 72.

(13) Les Auteurs Anglois lui reprochent ici d'avoir porté trop loin le scrupule, comme fit, disent ils, l'Empereur Charles VI. qui perdit Madrid pour avoir employé le tems à visiter Notre Dame del Pillar à Sarragosse.

CEREMONIES FUNEBRES DES CHINOIS.

pere ou d'une mere, l'habit des enfans eſt un ſac de chanvre, d'un rouge éclatant, qui ne differe pas, pour la qualité, des ſacs de marchandiſes. Leur ceinture eſt une corde lache. Leur bonnet, dont la figure eſt fort bizarre, eſt auſſi de toile de chanvre. Cette négligence & cet air de mélancolie paſſent pour des marques d'une profonde douleur.

Les cadavres ſe gardent long-tems ſans ſépulture.

Il eſt permis aux Chinois de garder, auſſi long-tems qu'ils le ſouhaitent, les cadavres dans leurs maiſons, ſans que les Magiſtrats ayent le pouvoir de les faire enterrer. Ainſi, pour faire éclater le reſpect & la tendreſſe qu'ils doivent à leur pere, ils gardent quelquefois ſon corps pendant trois ou quatre ans. Leur ſiége, dans tout cet eſpace, eſt un tabouret revêtu de ſerge blanche; & leur lit, une natte de roſeaux près du cercueil. Ils ſe retranchent l'uſage du vin & de certains alimens. Ils ſe diſpenſent d'aſſiſter aux fêtes. Ils ne fréquentent point les aſſemblées publiques. S'ils ſont obligés de ſortir de la Ville, ce qui n'arrive guéres qu'après un certain tems, leur chaiſe eſt couverte de blanc.

Ils doivent être mis au tombeau de leurs ancêtres.

Cependant il faut enfin que le cadavre ſoit inhumé. Un fils qui négligeroit de placer le corps de ſon pere dans le tombeau de ſes ancêtres, ſeroit perdu de réputation, ſur-tout entre ſes proches, qui refuſeroient, après ſa mort, de placer ſon nom dans la Salle deſtinée aux honneurs funébres de ſa famille. Les perſonnes riches, ou de diſtinction, qui meurent éloignées de leur Province, exigent que leur corps ſoit tranſporté au lieu de leur naiſſance. Mais ſans un ordre particulier de l'Empereur, qui leur permette de traverſer les Villes, ils doivent paſſer hors des murs (14).

Deux autres cérémonies mortuaires.

Outre les devoirs du deuil & des funérailles, l'uſage aſſujettit les familles Chinoiſes à deux autres cérémonies qui regardent leurs ancêtres. La premiere s'exécute dans le *Tſe-tang*, Salle que chaque famille bâtit dans cette vûe. Toutes les perſonnes qui ſe touchent par le ſang s'y aſſemblent au printems, & quelquefois en automne. On en a vû monter le nombre juſqu'à ſept ou huit mille. Alors les diſtinctions du rang ne ſont point obſervées. Mandarins, Artiſans, Laboureurs, tous les Membres d'une famille ſe mêlent & ſe reconnoiſſent pour parens. C'eſt à l'âge ſeul que la préference eſt accordée. Le plus vieux, qui eſt quelquefois le plus pauvre, occupe la premiere place.

Salles des morts.

On voit dans la ſalle une longue table, placée près du mur, ſur une élévation où l'on monte par quelques degrés. Là, ſont expoſées les ſtatues des Ancêtres les plus diſtingués, ou du moins leurs noms. Ceux des hommes, des femmes & des enfans de la même famille, paroiſſent ſur des tablettes ou de petites planches, rangées des deux côtés, avec leur âge, la qualité, leur emploi & le jour de leur mort.

Les plus riches de la famille préparent un feſtin. On charge pluſieurs tables de toutes ſortes de mets, de riz, de fruits, de parfums, de vin & de flambeaux de cire. Les cérémonies qui s'obſervent dans cette fête, ſont à peu près les mêmes que celle des enfans à l'égard de leur pere, lorſqu'ils approchent de lui pendant ſa vie, ou que celles du Pugelo à l'égard des Mandarins, le jour de leur naiſſance ou lorſqu'ils prennent poſſeſſion de leurs Gouvernemens. Les gens du commun, qui ne ſont point aſſez riches pour bâtir des ſalles, ſe réduiſent à ſuſpendre les noms de leurs ancêtres dans les endroits de leurs maiſons les

(14) Du Halde, p. 306.

plus expoſés à la vûe (15). Navarette prétend que la fête des Morts tombe au premier jour de la nouvelle Lune, & que tous les parens aſſemblés au Temple de leurs ancêtres, dans leurs plus riches habits, y font quantité de génuflexions, & préſentent différentes ſortes de mets & de liqueurs. Il ajoute que les priéres & les demandes (16) s'adreſſent directement aux Morts.

Ceremonies funebres des Chinois.

La ſeconde céremonie ſe pratique du moins une fois l'année, au tombeau même des ancêtres. Comme il eſt ordinairement ſitué dans les montagnes, tous les deſcendans d'une même famille, hommes, femmes & enfans, s'y raſſemblent. Si c'eſt au mois d'Avril, ils commencent par nétoyer les ſepulchres, en ôtant les herbes & les buiſſons que la terre y a produits (17). Alors ils expriment leur vénération, leur reconnoiſſance & leur douleur avec les mêmes formalités que le jour de la mort. Enſuite ils placent, ſur les tombes, du vin & des vivres; après quoi ils ne penſent plus qu'à ſe bien traiter eux-mêmes.

Seconde céremonie annuelle.

On ne peut déſavouer, conclut l'Auteur, que les Chinois ne portent trop loin leurs cérémonies, ſur-tout celles qui ſe font à l'honneur des Morts. Confucius déclare, dans ſon Livre du *Lu-nyu*, qu'on rende aux Morts les mêmes devoirs qu'on leur rendroit s'ils étoient vivans. Un de ſes Diſciples rapporte de lui, que dans les offrandes qu'il faiſoit aux Morts, il exprimoit ſon affection par des témoignages fort vifs; & que pour s'animer davantage il s'imaginoit les voir & les entendre.

Doctrine de Confucius ſur le culte des Morts.

Les anciens Chinois ſe ſervoient d'un petit enfant, comme d'une image vivante, pour repréſenter les Morts. Mais leurs ſucceſſeurs ont ſubſtitué des ſtatues (18) ou des tablettes, parce que cet uſage eſt plus ſimple & plus aiſé dans toutes les occaſions où leur reconnoiſſance éclate, pour la vie, la fortune & l'éducation qu'ils ont reçues de leurs peres (19).

Changement d'uſage.

Du Halde obſerve, à l'égard des Chinois, que malgré l'opinion qui les fait croire plus attachés à la vie que la plûpart des autres Peuples, on les voit néanmoins aſſez tranquilles dans les plus dangereuſes maladies, & qu'ils ſouhaitent même qu'on ne leur déguiſe pas l'approche de la mort (20). D'ailleurs il s'en trouve un grand nombre, dans les deux ſexes, qui prennent volontairement le parti de mourir, dans un tranſport de colere ou par un mouvement de jalouſie, de déſeſpoir, de grandeur d'ame, &c.

Les Chinois moins attachés à la vie qu'on ne penſe.

§. VI.

Magnificence des Chinois dans leurs voyages, dans leurs fêtes & dans leurs ouvrages publics.

QUOIQUE les Loix de la Chine aient banni la pompe & le luxe dans le cours de la vie privée, non-ſeulement il eſt permis d'en uſer, mais on l'exige même dans les occaſions publiques, telles que les voyages, les viſites,

Principe des Chinois ſur la pompe & le luxe.

(15) *Ibid.* p. 309.

(16) Deſcription de la Chine par Navarette, p. 72.

(17) Navarette obſerve que ce ſoin de nétoyer les ſepulchres, eſt une de leurs plus importantes occupations.

(18) Leurs Docteurs en donnent pour raiſon, que l'enfant lui-même a beſoin d'un objet ſenſible pour le faire penſer aux Morts.

(19) Du Halde, p. 309. & ſuiv.

(20) *Ibid.* p. 280.

MAGNIFICENCE DES CHINOIS.

les fêtes & les audiences qu'on obtient de l'Empereur. On auroit peine à repréſenter l'air de grandeur avec lequel les *Quans*, c'eſt-à-dire, les Officiers civils & militaires, que nous avons nommés Mandarins à l'exemple des Portugais, paroiſſent dans les proceſſions & dans les autres occaſions d'éclat. Lorſqu'un *Chi-fu*, Magiſtrat Civil, qui n'eſt qu'un Mandarin du cinquiéme Ordre, ſort de ſa maiſon, les Officiers de ſon Tribunal marchent en ordre, des deux côtés de chaque rue. Les uns portent devant lui un paraſol de ſoie. D'autres frappent de tems en tems ſur un baſſin de cuivre, avertiſſent le Peuple à haute voix de rendre les reſpects qu'il doit à leur Maître. D'autres portent de grands fouets; d'autres, de grands bâtons blancs ou des chaînes de fer. La vûe de tous ces inſtrumens fait trembler les Habitans d'une Ville. Dès que le Chi-fu paroît, tous les paſſans ne penſent qu'à lui témoigner leur vénération; non en le ſaluant, car il n'y a point de ſalutation qui ne paſsât pour une familiarité criminelle; mais en s'écartant du chemin, en ſe tenant debout, les pieds ſerrés & les bras pendans. Ils demeurent immobiles dans cette poſture juſqu'à ce que le Mandarin ſoit paſſé.

Marche pompeuſe d'un Chi-fu.

Marche d'un Tſong-tu ou d'un Viceroi.

Lorſque le *Tſong-tu* (21) ou le Viceroi ſe montre dans la Ville, il eſt toujours accompagné de cent hommes au moins, qui occupent quelquefois toute la rue. La marche commence par deux timbalIiers, qui battent continuellement pour avertir le Peuple. Ils ſont ſuivis de huit hommes, qui portent des Enſeignes ſur leſquelles on lit, en gros caracteres, les titres du Mandarin. Quatorze autres Enſeignes, qui ſuccedent, repréſentent les ſymboles de ſon Emploi, tels que le dragon, le tygre, le *Foug-wang* (22), la tortue-volante & d'autres animaux ailés. Six Officiers viennent enſuite, avec des planches en forme de pelles, qu'ils tiennent élevée; & ſur leſquelles les qualités particuliéres du Mandarin ſont inſcrites en or. Deux autres Officiers les ſuivent; l'un, qui porte un triple paraſol de ſoie jaune; l'autre, chargé de l'étui qui ſert à renfermer le paraſol. Deux archers à cheval, qui conduiſent les gardes. Le corps des gardes, ſur quatre lignes, armés de lances *Scythes*, & parés de rubans de ſoie. Deux autres files d'hommes armés, dont les uns portent des maces, ſoit à longs manches, ſoit en forme de main, ſoit de fer, en forme de ſerpent; & les autres, de grands marteaux, ou de longues haches en forme de croiſſant. Une ſeconde compagnie de gardes, les uns armés de haches tranchantes; d'autres, de lances, comme les premiers. Un corps de ſoldats avec des hallebardes pointues, d'arcs & de fléches. Deux porteurs, avec une fort belle caſſette, qui contient les ſceaux du Mandarin. Deux timbalIiers, pour donner avis de ſon approche. Deux Officiers, avec des plumes d'oie à leur bonnet, armés de cannes pour contenir le Peuple. Deux maciers, avec des maces dorées, en forme de dragons. Un grand nombre d'Officiers de Juſtice, dont quelques-uns portent des fouets; d'autres, des gaules plates pour donner la baſtonade; d'autres, des chaînes & des coutelas, ou parés d'écharpes de ſoie. Enfin, deux Porte-étendarts & le Capitaine général du convoi. Le Viceroi paroît ici dans une grande chaiſe dorée, portée par huit hommes, environnée de Pages & de valets-de-pied. Il a près de ſa Perſonne un Officier, qui porte un grand para-

(21) Un Tſong-tu commande deux Provinces. Le Viceroi n'en commande qu'une.

(22) Eſpece de Phœnix, dont on a déja parlé.

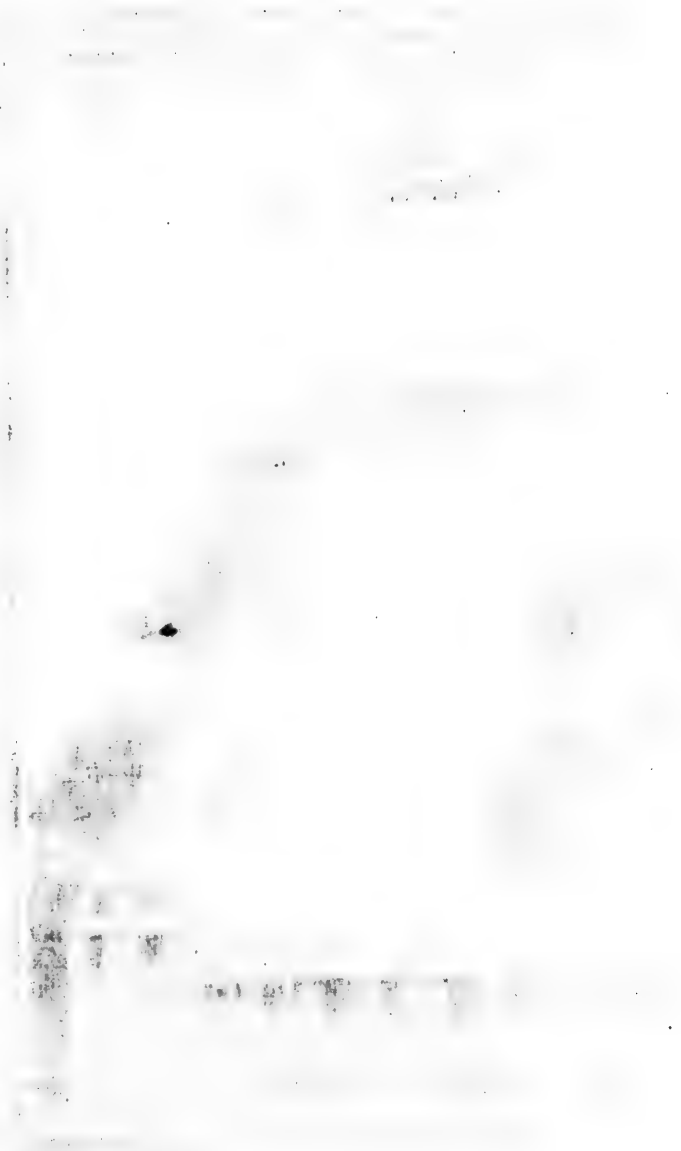

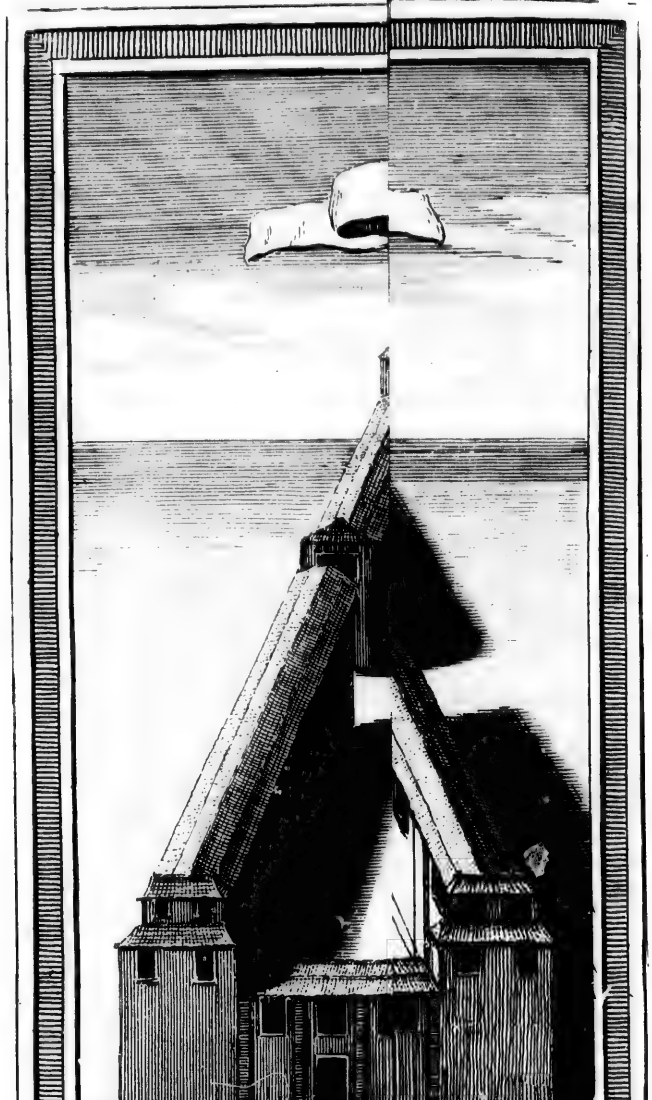

T. VI. N.° I.

sol, de la forme d'un écran. De quantité de gardes qui le suivent, les uns sont armés de maces *poliedres*, & d'autres, de sabres à longues poignées. Ensuite viennent plusieurs Enseignes, avec un grand nombre de domestiques à cheval, dont chacun porte quelque chose pour l'usage du Mandarin, comme un second bonnet, dans un étui, par précaution pour les changemens de tems. Si c'est dans les ténebres qu'il doit sortir, on porte de grandes & belles lanternes, sur lesquelles on lit ses titres & ses qualités, pour inspirer à tous les spectateurs les sentimens de respect qui lui sont dus, & pour faire arrêter les passans ou lever ceux qui sont assis.

Magnificence des Chinois.

Le *Quan* militaire n'affecte pas moins de grandeur dans toutes ses marches. Elles se font ordinairement à cheval. Les harnois Chinois sont d'une somptuosité extraordinaire. Les mords & les étriers sont d'or ou d'argent. La selle est fort riche, & les rênes de gros satin cizelé, larges de deux doigts. Du haut de l'estomac il leur pend deux grandes tresses de poil rouge, telles qu'ils en portent à leur bonnet, attachées à des anneaux dorés ou argentés. Leur cortége est composé d'un grand nombre de gens à cheval, les uns devant, d'autres derriere lui; sans y comprendre leurs domestiques, qui sont vêtus de satin noir ou de toile peinte, suivant la qualité de leur Maître (23).

Marche du Quan militaire.

Ce ne sont pas seulement les Princes & les personnes du plus haut rang qui paroissent en public avec cette majesté. Un homme de médiocre qualité ne sort dans les rues qu'à cheval ou dans un sedan bien fermé, avec une suite de plusieurs domestiques à pied. Les Dames Tartares ont l'usage des caleches à deux roues; mais elles n'ont point celui des carosses (24). Au lieu qu'en Europe on voyage avec peu de provisions, sans ordre & sans éclat, l'usage des Mandarins, à la Chine, est de ne s'éloigner jamais du lieu de leur résidence sans beaucoup d'appareil. S'ils voyagent par eau (25), leur Barque est toujours magnifique & fait voile à la tête d'un grand nombre d'autres, qui portent les gens de leur suite. S'ils vont par terre, outre les domestiques & les soldats qui précedent & qui suivent, avec des épieux & des étendarts, ils ont, pour leur propre personne, une chaise portée par des mules ou par huit hommes, & plusieurs chevaux de main, pour faire alternativement usage de ces commodités, suivant leur goût & la disposition du tems (26).

Faste des gens du commun.

Voyages des Mandarins.

Mais la magnificence Chinoise ne paroît jamais avec plus de splendeur que dans les audiences Impériales, ou lorsque l'Empereur, assis sur son trône, voit à ses pieds les principaux Seigneurs de sa Cour & tous les grands Officiers civils & militaires, qui viennent lui rendre hommage en habits de cérémonie. C'est un spectacle véritablement auguste que cette multitude de soldats qui composent sa garde, & ce nombre incroyable de Mandarins avec toutes les marques de leur dignité, placés chacun suivant son rang dans l'ordre le plus exact; les Ministres d'Etat, les Présidens des Cours suprêmes, les *Regules*, les Princes du Sang, tous distingués par quelques marques particulières de

Pompe des Audiences Impériales.

(23) Chine du Pere du Halde, p. 252. & suivantes; & Mémoires du Pere le Comte, p. 159. & suiv.

(24) Mémoires du Pere le Comte, p. 160. & suivantes.

(25) Le Comte remarque qu'ils y déployent particuliérement leur Grandeur.

(26) Chine du Pere du Halde, page 285. & suivantes.

LE GRAN

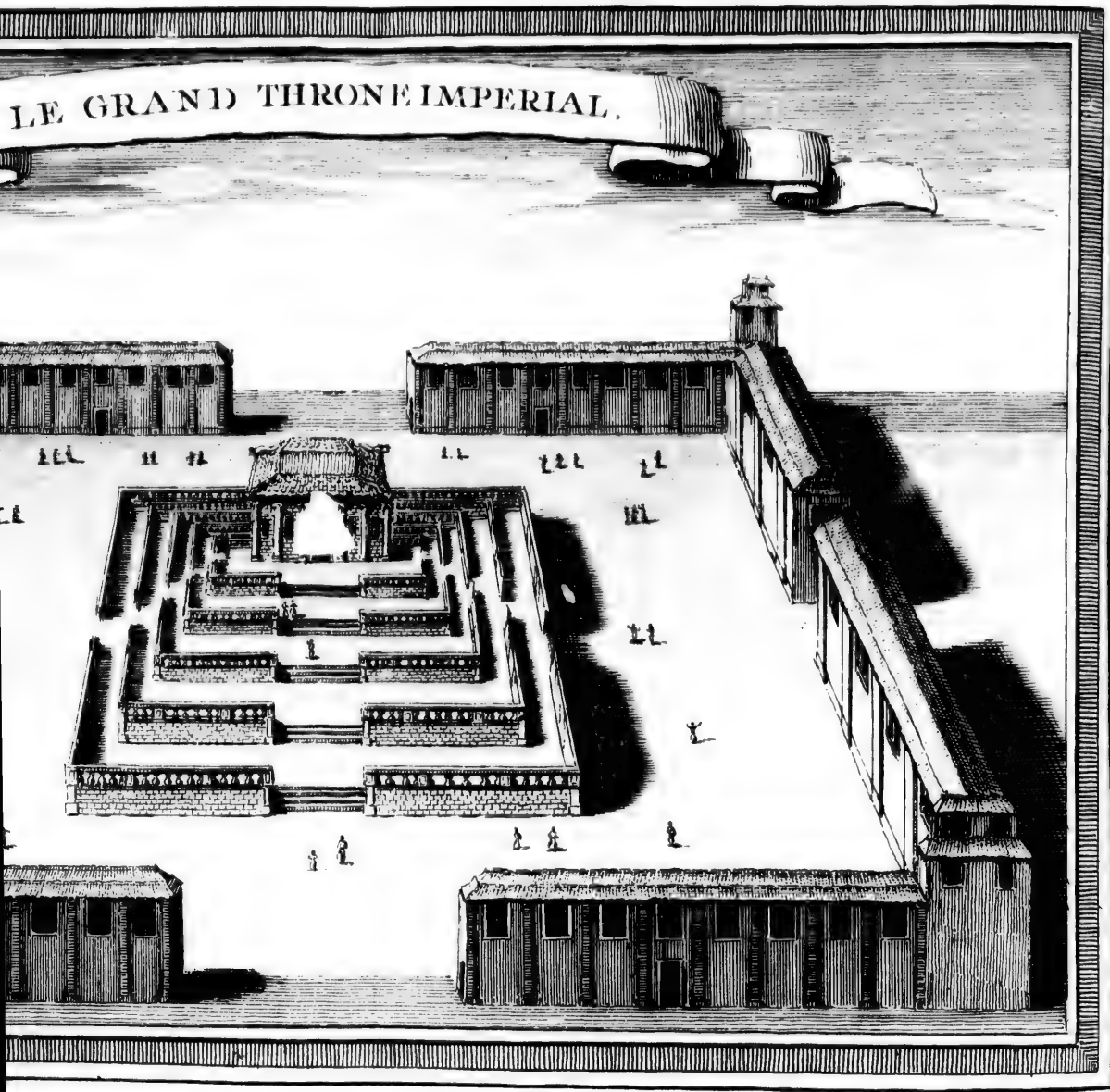

TAV. XI

MAGNIFICENCE DES CHINOIS. grandeur, & capables de donner la plus noble idée du Monarque à qui l'on s'empreſſe de rendre tant de reſpect & de ſoumiſſion (27).

Fêtes publiques. Les Chinois affectent auſſi beaucoup de pompe dans leurs réjouiſſances publiques, ſur-tout dans deux fêtes qui ſe célebrent avec une dépenſe extraordinaire. La premiere eſt celle du commencement de l'année, & l'autre, celle des Lanternes. Par le commencement de l'année ils entendent la fin du douziéme mois & vingt jours de la premiere Lune de l'année ſuivante; ce qui forme proprement le tems de leurs vacations. Alors ceſſent toutes ſortes d'affaires. On ſe fait des préſens mutuels. Toutes les poſtes ſont arrêtées, & les Tribunaux fermés dans toute l'étendue de l'Empire. Cette fete porte le nom de *Cloture des Sceaux*, parce que les petits coffres où l'on renferme les ſceaux de chaque Tribunal, ſont alors fermés avec beaucoup de cérémonie. Ces vacances durent un mois entier, & ſont une ſaiſon de joie, ſur-tout pendant les derniers jours de la derniere année, qui ſe célebrent fort ſolemnellement. Les Mandarins inferieurs rendent des devoirs à leurs Superieurs, les enfans à leur pere, les domeſtiques à leurs maîtres, &c. C'eſt ce qui s'appelle, en langue Chinoiſe, prendre congé de l'année. Le ſoir, toute la famille s'aſſemble & ſe réjouit dans un grand feſtin.

Fête du commencement de l'année, ou de la cloture des Sceaux.

Superſtition Chinoiſe. L'Auteur obſerve que dans quelques cantons, les perſonnes d'une même famille ne recevroient point un Etranger, quelque liaiſon qu'ils euſſent d'ailleurs avec lui, dans la crainte qu'au premier inſtant où la nouvelle Lune paroît, il n'enlevât tout le bonheur qu'elle peut apporter à la maiſon & qu'il ne l'emportât dans la ſienne. Tout le monde ſe tient renfermé ce jour-là, & ne veut ſe réjouir qu'avec ſa famille. Mais le lendemain & les jours ſuivans, on fait éclater une joie extraordinaire. Les boutiques ſont fermées dans toute la Ville. On ne penſe qu'au plaiſir. Chacun ſe pare de ſes meilleurs habits & viſite ſes parens, ſes amis & ſes protecteurs. On repréſente des comédies, on ſe traite les uns les autres, & l'on ſe ſouhaite mutuellement toutes ſortes de proſperités (28).

Fête des Lanternes. La fête des Lanternes tombe au quinziéme jour de la premiere Lune. Toute la Chine eſt illuminée dans ce jour. On la croiroit en feu. Les réjouiſſances commencent le 13 au ſoir, & durent juſqu'au ſoir du 16 ou du 17. Tous les Habitans de l'Empire, riches & pauvres, à la campagne & dans les Villes, ſur les côtes de mer & ſur les rivieres, allument des lanternes peintes (29) de différentes formes (30), & les ſuſpendent dans leurs cours, à leurs fenêtres & dans leurs appartemens. Les perſonnes riches emploient, dit l'Auteur, plus de deux cens francs en lanternes. Les grands Mandarins, les Vicerois & l'Empereur même, y mettent trois ou quatre mille livres (31). Toutes les portes ſont ouvertes le ſoir, & le Peuple a la liberté d'entrer dans les Tribunaux des Mandarins, qui ſont ſplendidement ornés (32).

(27) *Ibid.* p. 290.

(28) On a déja lû d'autres détails dans les Relations précédentes.

(29) Le Pere le Comte dit qu'ils font auſſi des feux de joie & des petards. Magalhaens dit qu'ils lancent des fuſées, qu'on voit brûler en l'air ſous diverſes formes, de Barques, de Tours, de Dragons, de Tygres, &c.

(30) Magalhaens dit que Yang-cheu-fu, dans la Province de Kyang-nan, eſt le plus fameux endroit de l'Empire pour la beauté & la richeſſe des lanternes.

(31) Deux mille écus, ſuivant Le Comte.

(32) Magalhaens raconte une avanture qui explique cette liberté.

Ces

Ces lanternes ſont fort grandes (33). On en voit à ſix faces. Le bois en eſt vernis & relevé par des dorures. Les faces, ou les panneaux, ſont d'une belle étoffe de ſoie tranſparente, ſur laquelle on a peint des fleurs, des arbres & des figures d'hommes, qui, étant diſpoſées avec beaucoup d'art, reçoivent une apparence de vie du grand nombre de lampes & de chandelles dont les lanternes ſont éclairées. D'autres ſont rondes, d'une corne bleue & tranſparente qui plaît beaucoup à la vûe. Le ſommet eſt orné de ſculptures; & de chaque coin pendent des banderolles de ſatin, de diverſes couleurs.

MAGNIFICENCE DES CHINOIS.

Forme des lanternes de cette Fête.

Pendant la même fête on donne d'autres ſpectacles, pour l'amuſement du Peuple. Là, paroiſſent des chevaux qui galopent, des vaiſſeaux à la voile, des armées en marche, des Rois avec leur cortége, des aſſemblées de danſe, & d'autres figures, qui ſont remuées par des reſſorts. On y repréſente, par de ſimples ombres, des Princes, des Princeſſes, des Soldats, des Bouffons & d'autres caracteres. Les mouvemens & les geſtes répondent ſi parfaitement aux diſcours du Machiniſte, qu'on s'imagineroit que chaque figure parle. D'autres portent un dragon de ſoixante ou quatre-vingt pieds de long, rempli de lumiéres depuis la tête juſqu'à la queue, qu'ils agitent & font tourner comme un ſerpent.

Spectacles qu'on repréſente.

Mais rien ne donne tant d'éclat à la fête, que les feux d'artifices qui s'exécutent dans toutes les parties de la Ville. On prétend que les Chinois excellent dans cet art. *Magalhaens* raconte qu'il ne put voir ſans admiration un de ces ſpectacles, auquel il fut invité avec ſon Compagnon, dans la Province de *Se-chuen*, par le Tyran *Chang-hyen-chung*. Le feu d'artifice repréſentoit un cabinet couvert d'une vigne. Toutes les jointures de l'ouvrage furent en feu ſans ſe conſumer; mais la vigne, avec ſes branches, ſes feuilles & ſes grapes, fut conſumée par degrés. Les grapes paroiſſoient rouges, les feuilles vertes; & la couleur de la tige étoit imitée ſi naturellement, que tout le monde s'y ſeroit trompé (34). Mais on ſe formera une idée plus juſte de ces repréſentations, ſur le récit d'un feu d'artifice que l'Empereur Kang-hi donna pour amuſement à toute ſa Cour, & dont les Miſſionnaires du Palais furent témoins.

Feux d'artifice Chinois.

On commença par mettre le feu à ſix cylindres, plantés en terre, d'où il s'éleva des flâmmes, qui retomberent d'environ douze pieds de hauteur en pluie d'or ou de feu. Ce prélude fut ſuivi d'une ſorte de chariot à bombes, ſoutenu par deux poteaux, d'où il ſortit une autre pluie de feu, accompagnée de pluſieurs lanternes, ſur leſquelles on liſoit diverſes ſentences en gros caracteres couleur de ſouffre enflammé, & d'une demi-douzaine de chandeliers à branches, en forme de piliers. Dans un inſtant cette abondance de lumiéres changea la nuit en un jour fort éclatant. Enfin, l'Empereur mit lui-même le feu au corps de la machine, qui ſe couvrit tout-d'un-coup de flâmmes, dans un eſpace de quatre-vingt pieds de long ſur quarante ou cinquante de largeur. La flâmme s'étant communiquée à pluſieurs piliers, & à diverſes figures de

Grand feu d'artifice de l'Empereur Kang-hi.

(33) Le même Auteur leur donne vingt coudées de diametre, c'eſt-à-dire, trente pieds & quelquefois davantage. Il ajoute qu'elles ſont ſuſpendues dans les ſalles ou dans les cours, ſur des échaffauts qu'on éleve exprès. Le Comte dit que les lanternes ſont elles-mêmes des ſalles ou des chambres, où l'on peut entrer & repréſenter des Comédies. Il ajoute que leur nombre peut monter à deux cens millions dans tout l'Empire. C'eſt peut-être une mépriſe du Traducteur Anglois, pour deux cens mille.

(34) Le Comte, qui paroît copier Magalhaens, tourne en ridicule ces Repréſentations de fruit avec du feu, Mais il avoue qu'il n'a jamais vû de feux d'artifice à la Chine.

MAGNIFICENCE DES CHINOIS.

papier qui étoient distribuées de toutes parts, on vit s'élever dans l'air un prodigieux nombre de fusées, & quantité de lanternes & de branches s'allumer dans toute la place. Ce spectacle dura près d'une demie-heure. De tems en tems on voyoit paroître, en plusieurs endroits, des flâmmes bleuâtres en forme de grapes de raisin, qui pendoient d'un cabinet couvert de vigne. Ces figures à demi-sombres, joint aux lumiéres qui brilloient comme autant d'étoiles, formerent un spectacle extrêmement agréable.

Cérémonie singuliere de la fête des Lanternes.

On observe dans ces fêtes une cérémonie fort remarquable. Dans la plûpart des maisons, les Chefs de famille écrivent en gros caracteres, sur une feuille de papier rouge ou sur une tablette vernie, les mots suivans : *Tyen-ti*, *San-hyay*, *Van-lin*, *Chin-tsay* ; c'est-à-dire : Au vrai Gouverneur du Ciel, de la Terre, des trois Limites (35) & des dix mille Intelligences (36). Ce papier est renfermé dans un quadre de bois ou de carton. A la Cour, on le place sur une table, sur laquelle on met du bled, du pain, de la viande, ou quelqu'autre offrande de cette nature. Ensuite on se prosterne à terre & l'on offre de petits bâtons parfumés (37).

Origine de cette Fête.

L'opinion commune sur l'origine de cette fête, est qu'elle fut établie peu de tems après la fondation de l'Empire, par un Mandarin, qui, ayant perdu sa fille sur le bord d'une riviere, se mit à la chercher, mais inutilement, avec des flambeaux & des lanternes, accompagné d'une foule de Peuple dont il s'étoit fait aimer par sa vertu. Cette histoire a quelque ressemblance avec celle qu'on raconte d'une autre fête, que les Chinois nomment *Long-chuen*, c'est-à-dire, *Ecorce de dragon*, & les Portugais de Macao, *Lumba lumba*. Elle se célebre le cinquiéme jour de la cinquiéme Lune, par des réjouissances sur l'eau (38).

Autre origine.

Mais les Lettrés donnent une autre origine à la fête des Lanternes. Ils prétendent que l'Empereur *Kye*, dernier Monarque de la famille de *Hya*, se plaignant de la division des nuits & des jours, qui rend une partie de la vie inutile au plaisir, fit bâtir un Palais sans fenêtres, où il rassembla un certain nombre de personnes des deux sexes, qui étoient toujours nues ; & que pour en bannir les ténebres, il y établit une illumination continuelle de flambeaux & de lanternes, qui donna naissance à cette fête (39).

Fête des Gâteaux Lunaires.

Le 15 de la huitiéme Lune est célebré à la Chine par d'autres réjouissances. Depuis le coucher du Soleil & le lever de la Lune jusqu'à minuit, tout le monde se promene avec ses amis & ses parens dans les rues, dans les places publiques, dans les jardins & sur les terrasses, pour attendre l'apparition du Liévre qui doit se faire voir cette nuit dans la Lune (40). Les jours précédens on s'envoie mutuellement de petits gâteaux ronds & sucrés, qui portent le nom de *Yue-pin*, ou *Gâteaux Lunaires*. Les plus gros, qui ont environ dix pouces de diametre & qui représentent la pleine-Lune, portent au centre une figure de liévre, & sont composés de pâte de noix & d'amandes, de pommes de pin & d'autres ingrédiens. Ils se mangent à la lueur de la Lune, avec des accompagnemens de musique (41).

(35) C'est-à-dire, de tout le Monde.

(36) Dix mille, pour infini.

(37) Magalhaens, pag. 104. Le Comte, p. 161. Du Halde, p. 290.

(38) Relation de la Chine par Magalhaens, p. 104. & suiv. Mémoires du Pere le Comte, p. 16. & suiv. Chine du Pere du Halde, p. 290. & suiv.

(39) C'est apparemment celle dont on a déja parlé.

(40) Magalhaens, *ubi sup.* p. 107. Le Pere le Comte, p. 165.

(41) Voyez ci-dessus.

MAGNIFICENCE DES CHINOIS.

Le même Auteur obſerve dans un autre lieu, que les neuf premiers jours de la Lune ſont de grandes fêtes à la Chine, ſur-tout le neuviéme. C'eſt le tems que les Chinois choiſiſſent pour le mariage de leurs enfans; & leur uſage, pendant ces fêtes, eſt de ſe faire ſervir un plat qui repréſente un certain appartement du Palais, environné de neuf Tours, qui répondent à chacun des neuf jours. Ils ſuppoſent que le nombre de neuf eſt le plus excellent de tous les nombres, & qu'il a la vertu de conferer des honneurs, des richeſſes & une longue vie. C'eſt dans l'eſperance d'obtenir ces trois biens, que le neuviéme jour on s'aſſemble dans les Villes, ſur les tours & les terraſſes, où l'on ſe réjouit avec ſes parens & ſes amis. Les Habitans de la campagne prennent pour lieu d'aſſemblée les montagnes & d'autres lieux élevés. L'Auteur ajoute, que les neuf Tours de l'appartement du Palais ont été bâties dans la même vûe (42).

Fête des neuf premiers jours de la Lune.

La magnificence des Chinois éclate admirablement dans leurs Ouvrages publics, tels que les fortifications des Villes, des Forts & des Châteaux, les Temples, les Salles de leurs ancêtres, les Tours, les arcs de triomphe, les ponts, les chemins, les canaux & leurs autres monumens publics.

Monumens & Ouvrages publics des Chinois.

Les ouvrages qui ſe font remarquer particuliérement dans les Villes, ſont les murs d'enceinte & les portes, les Temples, les Tours, les Arcs de triomphe & les autres édifices publics. Ils s'attirent les regards & l'admiration des Etrangers. La prodigieuſe quantité de Barques qui couvrent les canaux & les rivieres, la foule des Habitans & le mouvement tumultueux des affaires, n'en augmentent pas peu l'éclat.

Dans la plûpart des Villes de la Chine, les murs d'enceinte ſont des quarrés longs, dont les angles regardent, autant qu'il eſt poſſible, les quatre points cardinaux. Ils ſont généralement ſi hauts (43), qu'ils cachent les édifices; & ſi larges, qu'on peut marcher deſſus à cheval. Ordinairement ils ſont de brique ou de pierres quarrées, environnés d'un large foſſé, ſoutenus d'un rempart de terre, & flanqués à certaines diſtances de Tours quarrées. Chaque entrée a deux portes, entre leſquelles eſt une place-d'armes pour l'exercice des gens de guerre. Après avoir paſſé la premiere porte on n'apperçoit pas la ſeconde, parce qu'elle n'eſt jamais à l'oppoſite. Quoiqu'elles ne ſoient point ornées de bas-reliefs, comme les autres monumens publics, on n'eſt pas moins frappé de la hauteur prodigieuſe de deux Tours, ou de deux pavillons, qui ſont bâtis deſſus, & qui ſervent comme d'arſenal ou de corps de garde. On admire auſſi la beauté de leurs arches, qui ſont de marbre dans pluſieurs Villes, & la ſolidité extraordinaire de l'ouvrage (44).

Murailles & portes des Villes.

Les Forts & les Châteaux de défenſe ſont d'autres exemples de la magnificence des Chinois; mais on en remet la deſcription à l'article des Forces de l'Empire. C'eſt la multitude de ces édifices qui doit augmenter l'admiration des Etrangers. On ne compte pas moins de quinze cens quatre-vingt-une Villes murées dans les ſeize Provinces de la Chine. Le nombre des Forts & des Places fortifiées, de ſept différens ordres, monte à plus de deux mille huit cens, ſans y comprendre les Tours, les Châteaux & les Redoutes, dont on compte environ trois mille au long de la grande muraille, qui l'emporte elle-même ſur tous les ou-

Nombre des Villes & des Forts.

(42) Magalhaens, p. 318.

(43) Celui de Peking a quarante pieds de hauteur.

(44) Chine du Pere du Halde, pag. 240 & 288.

MAGNIFICENCE DES CHINOIS.

vrages du Monde (45). Le tiers des Habitans de l'Empire fut employé à la bâtir. Comme elle commence à la mer, on fut obligé, pour en jetter les fondemens de ce côté-là, de couler à fond plusieurs Vaisseaux chargés de fer & de grosses pierres. Elle fut élevée avec un art merveilleux. Il fut défendu aux ouvriers, sous peine de mort, de laisser la moindre ouverture entre les pierres. De-là vient que ce fameux ouvrage se conserve aussi entier que le premier jour qu'il fut bâti (46).

Grande muraille.

Tours des Villes.

Dans les lieux les plus fréquentés de chaque Ville, on voit une ou plusieurs Tours, qui se font également admirer par leur hauteur & par la beauté de leur architecture. Elles portent le nom de *Pau-ta*. Les unes sont composées de neuf étages; mais elles n'en ont jamais moins de sept, qui diminuent par degrés à proportion qu'ils s'élevent, & qui offrent des renêtres de chaque côté. Le plus fameux édifice de ce genre est celui de Nan-king, qui se nomme *la grande Tour*, ou la *Tour de porcelaine*. On en a déja donné quelqu'idée; mais la meilleure description qu'on en puisse desirer est celle du Pere le Comte (47).

Temple de la Reconnoissance, ou Pau-ghen-tse.

Sa description.

Le *Pau-ghen-tsé*, ou le Temple de la Reconnoissance, bâti par l'Empereur *Yong-lo* hors des murs de la même Ville, est élevé sur une pile de briques qui forment un grand perron, environné de balustrades de marbre brut & d'une rampe de sept ou huit degrés. La Salle, qui sert de Temple, a cent pieds de hauteur. Elle porte sur une petite base de marbre, qui ne s'éleve que d'un pied, mais qui regne autour du mur à deux pieds de largeur. La façade est ornée d'une galerie & de plusieurs colomnes. Les toits (car ces édifices en ont ordinairement deux; l'un, qui termine les murs, & l'autre qui s'éleve au-dessus du premier) sont de tuiles vernies d'un verd luisant. L'interieur est revêtu de peintures, avec un grand nombre de compartimens engagés les uns dans les autres, qui ne sont pas d'un agrément médiocre dans la plûpart des ouvrages Chinois. A la verité les forêts de solives, de chevrons & de lambourdes qui paroissent de toutes parts, ont quelque chose de singulier & même de surprenant, parce qu'elles font juger que la dépense & le travail en sont immenses. Mais cette confusion vient en effet de l'ignorance de ouvriers (48), qui ne sont point encore parvenus à cette agréable simplic , dans laquelle consiste principalement la force & la beauté des édifices de l'Europe.

La Salle du Temple de Pau-ghen-tse n'a de lumiére que ce qu'elle en reçoit par les portes. On en compte trois grandes du côté de l'Est, qui conduisent à la fameuse Tour dont on va lire la description & qui fait partie du Temple. C'est un octogone d'environ quarante pieds de diametre; de sorte que la largeur de chaque face est de quinze pieds (49). Elle est environnée d'un mur de la même forme, qui est à deux toises & demie de l'édifice. Le premier toit, qui est de tuiles vernies, semble sortir du corps de la Tour, & forme au-dessous une fort belle galerie. Les étages sont au nombre de neuf, dont chacun est orné d'une corniche, trois pieds au-dessus des fenêtres, & d'un toit semblable à celui de la galerie, excepté qu'il ne peut être si saillant, parce qu'il

Tour de ce Temple.

(45) On en a donné ci-dessus la description.

(46) Du Halde, *ubi sup.* p. 5 & 262.

(47) Du Halde, p. 240. & 288.

(48) Le Pere le Comte paroit un peu porté à rabaisser les ouvrages Chinois.

(49) Ce seroit cent vingt pieds de circonference, quoique Gemelli, copiant ici le Pere le Comte, ne lui en donne que quarante.

TEMPLE DE QUANG QUA
MYAU

T. VI. N.° II.

n'a point de mur pour le ſoutenir. Le mur du rez-de-chauſſée n'a pas moins de douze pieds d'épaiſſeur, ſur huit pieds & demi de hauteur. Il eſt revêtu de porcelaine. La pluie & la pouſſiére ont un peu alteré ſa couleur ; mais on diſtingue encore que c'eſt de la porcelaine, quoique de la groſſe eſpece. Des briques ne ſe ſeroient pas ſi bien conſervées depuis plus de trois cens ans. MAGNIFICENCE DES CHINOIS.

L'eſcalier interieur eſt petit, & peu commode, parce qu'il eſt extrêmement haut. Les étages ſont ſéparés entr'eux par d'épaiſſes ſolives, qui ſe croiſent pour ſoutenir le plancher, & qui forment un platfond orné d'une grande variété de peintures ; ſi les peintures Chinoiſes, remarque le Pere le Comte, ſont capables d'orner un appartement. Les murs des étages ſuperieurs ſont remplis de petites niches, qui contiennent des figures en bas-reliefs ; ce qui fait une ſorte de marqueterie aſſez agréable. Les dorures, qui regnent de toutes parts, n'empêchent pas que la matiere ne paroiſſe de marbre ou de pierre polie, quoique l'Auteur ſoit porté à la prendre pour de la brique moulée. Il obſerve que les Chinois excellent à former toutes ſortes de figures ſur leurs briques, & que leur terre, qui eſt extrêmement fine & bien temperée, eſt plus propre que la nôtre à recevoir l'impreſſion des moules. Tous les étages ſont de la même hauteur, à l'exception du premier, qui eſt plus haut que tous les autres. L'Auteur ayant compté cent quatre-vingt-dix degrés, chacun d'environ dix pouces, la hauteur totale doit être de cent cinquante-huit pieds. Si l'on y joint celle du perron, celle du neuviéme étage, qui n'a pas de degrés, & celle du toit, on peut donner à cette Tour environ deux cens pieds depuis le rez-de-chauſſée. Eſcalier. Figures moulées.

Le ſommet de tout l'ouvrage en eſt une des plus belles parties. C'eſt un fort gros mât, qui, s'élevant du plancher de l'étage huitiéme, paſſe le toit de plus de trente pieds. Il eſt entouré, à la même hauteur, d'un gros cercle de fer, qui regne en ſpirale, avec des diſtances de pluſieurs pieds ; de ſorte que dans l'éloignement on le prendroit pour une eſpece de cône creux d'une grandeur extraordinaire. Il eſt terminé par une groſſe boule dorée. Cet édifice, que les Chinois appellent la Tour de porcelaine, eſt aſſurement l'ouvrage le mieux imaginé, le plus ſolide & le plus magnifique de tout l'Orient (50). Sommet de la Tour.

La Chine eſt remplie de ces Temples, que les Européens ont nommés Pagodes, & qui ſont conſacrés à quelque Divinité fabuleuſe. Les plus célebres ſont bâtis ſur des montagnes ſtériles ; mais les canaux, qui ont été ouverts à grands frais pour conduire l'eau des hauteurs dans les réſervoirs, les jardins, les boſquets & les grottes qu'on a pratiquées dans les rochers contre l'excès de la chaleur, rendent ces Solitudes extrêmement agréables. L'édifice conſiſte, moitié en portiques, pavés de grandes pierres quarrées & polies ; moitié en ſalles & en pavillons, qui forment les coins des cours, & qui communiquent l'une à l'autre par de longues galeries, ornées de ſtatues en pierre & quelquefois en marbre. Les toits ſont fort éclatans par la beauté de leurs tuiles qui ſont vernies de jaune & de verd, avec des dragons ſaillans de la même couleur à tous les coins. Temples nommés Pagodes.

La plûpart de ces Temples ont une grande Tour ſéparée, qui ſe termine en dôme, où l'on monte par un bel eſcalier tournant. Le milieu du dôme forme Tour de chaque Temple.

(50) Mémoires du Pere le Comte, p. 77, & Chine du Pere du Halde, p. 288. & ſuiv.

INTERIEUR

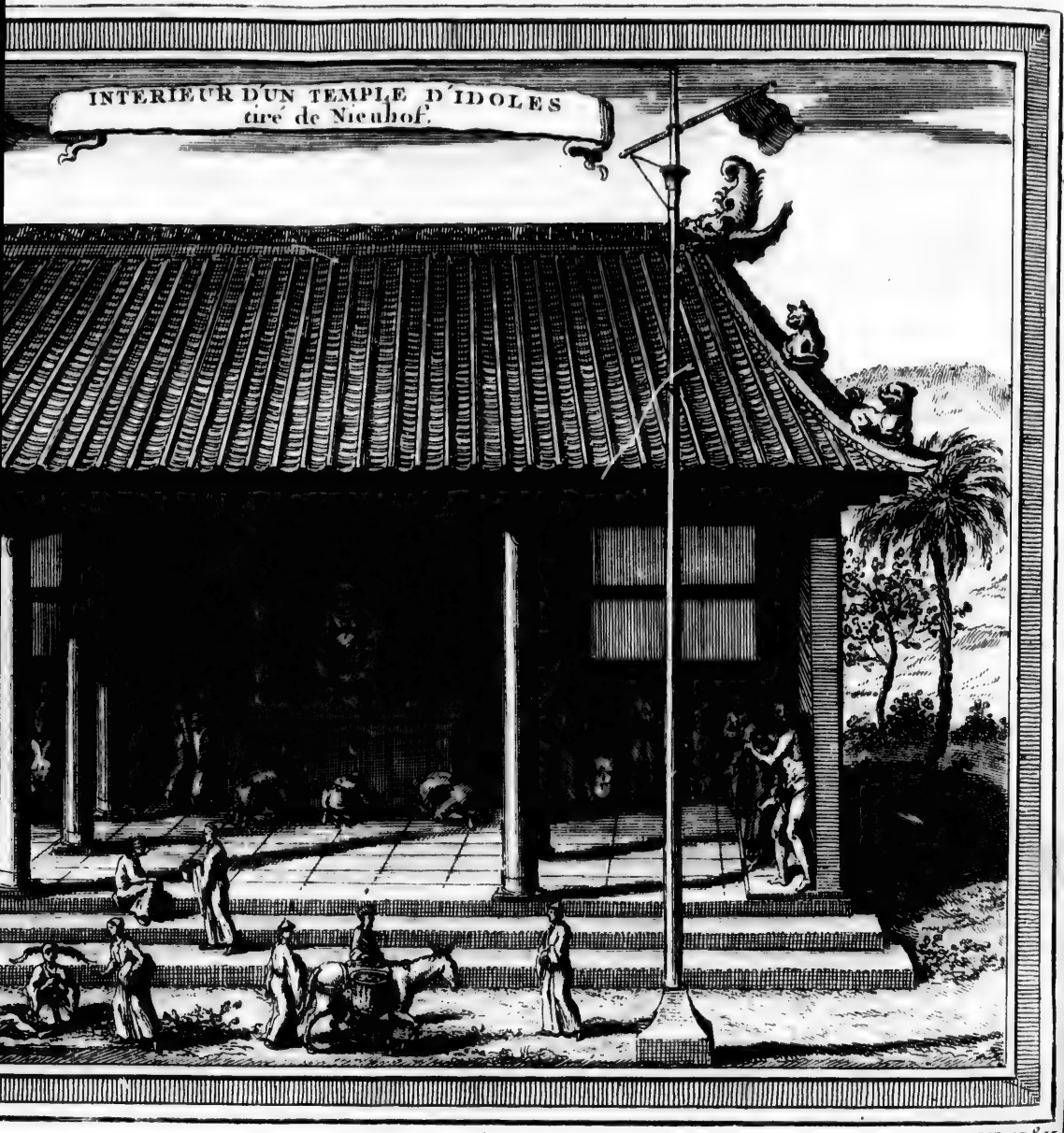

T. VI. N.° II.

MAGNIFICENCE DES CHINOIS.

ordinairement un autre Temple quarré, enrichi d'ouvrage à la moſaïque. Ses murs ſont couverts de figures d'animaux & de monſtres en relief (51). Telle eſt la forme ordinaire des Temples Chinois. Magalhaens aſſure qu'on en compte quatre cens quatre-vingt, qui ſont très-fameux & très-fréquentés à cauſe de leur richeſſe, de leur magnificence, & des miracles que la ſuperſtition publique fait attribuer à leurs Idoles. Ils ſervent auſſi de demeure aux Bonzes (52).

Arcs de triomphe des Chinois.

Leur deſcription.

Les Arcs de triomphe, que les Chinois nomment *Pay-ſang* & *Pay-low*, s'offrent en grand nombre dans chaque Ville; mais la plûpart ſont groſſiérement travaillés & méritent peu d'attention. Quelques-uns ſont entiérement de bois, à la réſerve du piédeſtal, qui eſt de marbre. Suivant le Pere le Comte, ceux de Ning-po ont généralement trois portes; une au milieu, qui eſt fort grande, & deux petites aux côtés. Les piédeſtaux ſont de gros piliers quarrés, qui conſiſtent dans une ſeule pierre. L'entablature eſt compoſée de trois ou quatre faces, ordinairement ſans moulure & ſans projection, à la réſerve de la derniere, qui en offre une au lieu de friſe, où l'on voit quelqu'Inſcription gravée. Les piliers ſoutiennent, ſans aucune apparence de corniche, un toit qui forme le ſommet de la porte & qui ne peut être repréſenté que par le pinceau. Notre architecture gothique n'a rien elle-même de ſi bizarre. Chaque porte eſt compoſée des mêmes parties, ſans autre différence que la grandeur. Celles qui ſont de pierre n'en ſont pas moins jointes par des tenons & des mortoiſes, comme ſi elles étoient de bois.

Leur hauteur & leurs ornemens.

Ces monumens n'ont preſque jamais plus de vingt ou vingt-cinq pieds de hauteur. Ils ſont chargés de figures d'hommes, d'antiques, de fleurs & d'oiſeaux, en relief & à jour. Ces ornemens ſont médiocres pour la beauté de la ſculpture; mais ils ſont détachés ſi proprement du corps de l'édifice, que ne paroiſſant joints que par des cordons, ils ſe mêlent l'un dans l'autre ſans aucune confuſion. L'Auteur en conclut que l'habileté des anciens artiſtes ſurpaſſoit beaucoup celle des modernes; car les arcs de triomphe des derniers tems n'approchent point des anciens. Le corps de l'ouvrage eſt ſolide, ſans aucune ouverture & ſans aucune autre décoration qui ſerve à l'égayer. L'ordre, qui eſt le même dans les Arts anciens & modernes, n'a pas de reſſemblance avec les nôtres, ſoit dans la diſpoſition, ſoit dans la proportion des parties. On n'y voit ni chapiteaux ni corniches. La piéce qui a quelque rapport à nos friſes, eſt d'une hauteur chocquante pour les Européens; mais elle n'en eſt que plus conforme au goût Chinois, parce qu'elle en a plus d'eſpace pour les ornemens qui accompagnent des deux côtés l'Inſcription (53). Ce ſont de belles figures & des ſculptures en boſſe, des fleurs, des oiſeaux qui ſemblent voler hors de la pierre. Ces ouvrages ſont les chef-d'œuvres des Chinois. En un mot, leurs Arcs de triomphe ne ſont pas ſans beauté. La plûpart étant placés dans les rues, à certaines diſtances, forment un ſpectacle qui a quelque choſe de noble & d'agréable, ſur-tout lorſque la rue eſt étroite. On compte plus d'onze cens de ces monumens, élevés à l'honneur des Princes, des hommes & des femmes illuſtres, & des perſonnes renommées pour leur ſçavoir & leur vertu (54). Il y a peu de Villes qui n'aient les ſiens.

(51) Du Halde, p. 289.
(52) Magalhaens, p. 46.
(53) Le Comte, p. 86, & Du Halde, *ubi ſup.* p. 17 & 288.
(54) Magalhaens en compte onze cens cinquante-neuf.

Entre les édifices publics on peut nommer les Salles bâties à l'honneur des Ancetres, les Bibliotheques, & les Palais des Princes & des Mandarins. Des premiers, on en compte ſept cens neuf, qui ſont diſtingués par leur grandeur & leur beauté. Les Bibliotheques, au nombre de deux cens ſoixante-douze, ont été bâties à grands frais, & ne manquent, ni de livres, ni d'ornemens. L'Empire contient trente-deux Palais de *Regules*, conſtruits ſur le modele du Palais impérial de Peking, & treize mille quatre cens quarante-ſept Hôtels ou grandes maiſons de *Quans*. On y peut joindre ſix cens quatre-vingt-cinq Mauſolées ou Tombeaux, fameux par leur architecture & par la richeſſe de leurs ornemens (55).

MAGNIFICENCE DES CHINOIS.

Salles des Ancêtres.

Bibliotheques.

Palais des Grands.

Mauſolées.

Mais la plus grande partie des Palais, ſur-tout les Hôtels des *Quans* ou des Mandarins, quoique bâtis aux dépens de l'Empereur, n'ont guéres plus de magnificence que les maiſons des ſimples Particuliers. L'Empire Chinois a des Loix ſomptuaires, qui reſtraignent également le luxe des Grands & des Petits. Pendant le ſéjour que le Pere le Comte fit à Peking, un des principaux Mandarins, qu'il prit même pour un Prince, s'étant fait bâtir une maiſon un peu plus belle que les autres, fut accuſé devant l'Empereur; & la crainte du péril qui le menaçoit lui fit prendre le parti de l'abattre avant que l'affaire fût jugée (56). Les maiſons du commun des Habitans ſont d'une extrême ſimplicité. On ne cherche qu'à les rendre commodes. Celles des Riches ſont ornées d'ouvrages de vernis, de ſculptures & de dorures; ce qui les rend aſſez agréables à la vûe.

Loix ſomptuaires de la Chine.

La maniere de les bâtir eſt de commencer par l'érection d'un certain nombre de piliers, ſur leſquels on poſe le toit. Tous les édifices de la Chine étant de bois, il eſt rare que les fondemens aient plus de deux pieds de profondeur. Les murs ſont ordinairement de brique ou d'argile, quoique dans pluſieurs cantons on les faſſe de bois. Ces maiſons conſiſtent généralement dans un rez-de-chauſſée, à l'exception de celles des Marchands, qui ont un ſecond étage, nommé *Lew*, dont ils ſont leur magaſin.

Maniere Chinoiſe de bâtir.

Dans les Villes, la plûpart des maiſons ſont couvertes de tuiles creuſes fort épaiſſes, dont le côté convexe eſt par-deſſous; & pour fermer toutes les jointures, ils en appliquent d'autres dans une poſition contraire. Les ſolives & les chevrons ſont de forme ronde ou quarrée. Sur les chevrons on place des briques fort minces, en forme de grandes tuiles quarrées, ou de planches; ou des nattes de roſeaux enduites de plâtre. Lorſque cette premiere couche eſt ſeche, on range les tuiles deſſus, en les joignant avec de la chaux de roche (57).

De quelque maniere que les rues ſoient diſpoſées, on a toujours ſoin de préſenter la face des maiſons au Sud, pour éviter les vents du Nord, qui ne conviennent point au tempéramment des Chinois. C'eſt par cette raiſon que la porte eſt ſouvent de travers, dans quelque coin de la cour (58). Dans la plûpart des maiſons, après avoir traverſé le porche, on entre dans un ſallon de trente ou trente-cinq pieds de longueur, ſur la moitié moins de largeur, derriere lequel on trouve quatre ou cinq chambres ſur une même ligne, de l'Eſt à l'Oueſt. Celle du milieu porte le nom de chambre interieure. Le toit eſt ſou-

Diſpoſition des maiſons & des portes.

(55) Magalhaens, p. 45 & ſuiv.
(56) Mémoires du Pere le Comte, p. 62.
(57) Du Halde, p. 283; & Le Comte, page 148.
(58) Du Halde, p. 240.

MAGNIFICENCE DES CHINOIS.

tenu par des piliers élevés sur une base de pierre ; de sorte que dans une chambre de trente pieds, il y aura toujours vingt-quatre piliers d'un côté & le même nombre de l'autre, avec un seul aux deux extrêmités. Ces piliers, qui ont ordinairement dix pieds de hauteur, supportent de grosses solives étendues de l'un à l'autre ; & de deux en deux piliers on place d'autres piéces de bois pour soutenir la charpente de la voûte. Ensuite on commence à bâtir les murailles.

En quoi consiste la beauté des maisons.

La beauté des maisons consiste dans l'épaisseur des solives & des piliers, dans l'excellence du bois, & dans les ouvrages de sculpture qui sont l'ornement des portes. Il n'y a point d'autre escalier que les degrés d'entrée ; car chaque maison est toujours un peu élevée au-dessus du niveau de la terre. Mais au long de la façade on pratique une galerie de six ou sept pieds de largeur, bordée de belles pierres de taille. Dans certaines maisons, les portes du milieu répondant les unes aux autres laissent voir dès l'entrée une longue suite d'appartemens.

Matiere dont les maisons sont construits.

Le Peuple emploie, pour la construction des murs, une sorte de briques qui ne sont pas cuites au feu ; excepté pour la façade, qui est toujours composée de briques cuites. Dans quelques Provinces, les maisons ne sont que d'argile détrempée. Dans d'autres, ce sont des claies de bois, revêtues de terre ou de mortier. Mais les murs des personnes de distinction sont de briques pilées, dont toutes les parties sont rejointes à l'aide d'un mastic, & reçoivent toutes sortes d'embellissemens de sculpture. Dans les Villages, sur-tout de quelques Provinces, les maisons sont généralement de terre, & les toits si ronds qu'ils paroissent plats. Ils sont composés de roseaux, appliqués sur des solives ou des lattes. Dans certaines Provinces on brûle, au lieu de bois, du charbon de mine ; & dans d'autres, des roseaux ou de la paille. Comme les poesles y sont en usage, avec des cheminées fort petites, & quelquefois sans cheminée, on n'y sçauroit faire de feu hors de la cuisine sans infecter toute la maison de fumée ; sur-tout lorsqu'on y brûle des roseaux, dont l'odeur est insupportable à ceux qui n'en ont pas l'habitude.

Maisons des Grands & des Riches.

Les maisons des Grands & des Riches ne sont pas comparables à celles de France. Ce seroit abuser des termes, pour s'exprimer ici dans ceux de l'Auteur, que de leur donner le nom de Palais. Elles sont un peu plus élevées que celles du Peuple, & le sommet des toits est accompagné de plusieurs ornemens ; mais ce n'est après-tout qu'un simple rez-de-chaussée. Les Tribunaux de Justice n'ont rien de plus magnifique. Si les cours sont spacieuses, les portes massives & quelquefois ornées de sculptures assez élégantes, il n'y a pas plus de magnificence que de propreté dans les chambres intérieures & dans les Salles d'audience (59).

Leur étendue.

Cependant les Palais des Princes & des principaux Mandarins, comme ceux des personnes opulentes, sont étonnans par leur étendue ; & la multitude de leurs cours & de leurs appartemens compense ce qui leur manque du côté de la magnificence & de la beauté. Ils sont composés de quatre ou cinq cours, séparées par autant de rangées d'édifices. Les aîles ne contiennent que des offices & des logemens pour les domestiques. Chaque façade a trois portes, dont celle du milieu, qui est la plus grande, offre des deux côtés plusieurs figures de

(59) Du Halde, p. 283 &. suivantes. Le Comte, p. 148.

lions

lions en marbre (60). Devant la grande porte de la premiere cour eſt une place, environnée d'une baluſtrade, qui eſt revêtue d'un beau vernis rouge ou noir. Les deux côtés ſont flanqués d'une petite tour, d'où les tambours & d'autres Inſtrumens de muſique ſe font entendre à différentes heures du jour, ſurtout lorſque le Mandarin ſort de ſa maiſon ou qu'il monte ſur ſon Tribunal.

MAGNIFICENCE DES CHINOIS.

La premiere cour eſt une grande eſplanade, où ceux qui ont quelque demande à faire & quelque faveur à prétendre, obtiennent la liberté d'entrer. Les deux ailes ſont compoſées de petits bâtimens, qui ſervent de Bureaux pour les Officiers du Tribunal. Au fond de la cour ſe préſentent trois autres portes, qui ne s'ouvrent que dans le tems où le Mandarin doit monter ſur ſon Tribunal. Celle du milieu eſt uniquement réſervée pour les perſonnes de diſtinction. On paſſe dans une autre cour, dont le fond offre d'abord une grande ſalle, où le Mandarin adminiſtre la Juſtice. Cette ſalle eſt ſuivie de deux autres, qui lui ſervent à recevoir les viſites. Elles ſont d'une propreté ſinguliere & fort bien meublées. Telle eſt généralement la forme des grands Tribunaux.

Deſcription du Palais d'un grand Mandarin.

On trouve enſuite une troiſiéme cour, où ſe préſente une ſalle beaucoup plus belle que celle des audiences publiques. C'eſt le lieu où les amis particuliers du Mandarin ſont introduits. Les édifices qui l'environnent ſont habités par les domeſtiques. Au-delà de cette ſalle eſt une autre cour, qui contient les appartemens des femmes & des enfans du Mandarin, & qui n'a qu'une grande porte, où nul homme n'oſe pénétrer. Cette partie du Palais eſt propre & commode. On y voit des jardins, des boſquets, des piéces d'eau & tout ce qui peut plaire à la vûe. Il ſe trouve des Chinois qui aiment les rochers & les monts artificiels, percés par des routes ſouterraines, & remplis de détours comme un labyrinthe, pour y jouir de la fraîcheur de l'air (61). Lorſqu'ils ont aſſez d'eſpace; ils font de petits parcs pour y nourrir des daims, & des lacs ou des étangs pour le poiſſon & les oiſeaux de riviere (62).

Ornemens des jardins.

Les Chinois n'ont pas, comme les Européens, la curioſité d'orner & d'embellir l'interieur de leurs maiſons. On n'y voit point de tapiſſeries, de glaces ni de dorures. Comme les Mandarins tiennent leurs Palais de l'Empereur & qu'il leur arrive ſouvent de ſe les voir ôter, ils ne font jamais de dépenſe extraordinaire pour les meubler. D'ailleurs, les viſites ne ſe recevant que dans la grande ſalle qui eſt ſur le devant de la maiſon, il n'eſt pas ſurprenant que les ornemens ſoient négligés dans les appartemens interieurs, où ils ſeroient entiérement inutiles, parce qu'ils n'y ſeroient jamais vûs des Etrangers.

Meubles des Chinois.

Les principaux meubles qu'on apperçoit dans les ſalles, ſont de grandes lanternes de ſoie peinte, qui pendent du platfond; des tables, des cabinets, des paravans & des chaiſes. Tous ces meubles ſont revêtus d'un beau vernis rouge & noir, ſi tranſparent qu'il n'empêche pas de découvrir les veines du bois, avec un mélange de toutes ſortes de peintures, en or, en argent ou en d'autres couleurs. Les tables, les buffets & les cabinets ſont chargés de porcelaine. Tout y paroît d'une propreté & d'un agrément admirables. Dans quelques endroits on y voit ſuſpendues des piéces de ſatin blanc, peintes de fleurs,

(60) Quoique le marbre ſoit fort commun à la Chine, on en voit peu dans les autres endroits des maiſons.

(61) Quelques-uns, ſuivant le Comte, font des grottes & des montagnes dans leurs jardins.

(62) Magalhaens, p. 272, & Du Halde, p. 284.

MAGNIFICENCE DES CHINOIS.

d'oiſeaux, de montagnes & de payſages (63), ou couvertes de ſentences morales en gros caracteres. D'autres ſe contentent de blanchir les murs ou de les couvrir de papier, avec une habileté qui eſt particuliere aux Chinois.

Beauté de leurs lits.

Les lits ſont d'une beauté ſinguliere, ſur-tout dans les maiſons des Grands. Toute la partie de bois eſt peinte, dorée & relevée par des ouvrages de ſculpture. Dans les Provinces du Nord, les rideaux ſont de double ſatin pendant l'hyver. Ils ſont place en Eté aux taffetas blancs à fleurs & à figures, ou à la plus belle gaze, qui eſt aſſez claire pour le paſſage de l'air, & aſſez ſerrée pour empêcher celui des couſins, inſectes fort incommodes dans les régions méridionales. Le Peuple emploie, pour s'en défendre, des étoffes fort minces, d'une ſorte de chanvre. Les matelas ſont fort épais & garnis de coton.

Alcoves & poiles.

Dans les Provinces du Nord on fait des alcoves de brique, de différentes grandeurs, ſuivant le nombre des perſonnes qui compoſent une famille. On y joint un petit poile pour le charbon de terre, dont la chaleur ſe répand dans toute la maiſon, avec une eſpece d'entonnoir qui reçoit la fumée. Les poiles des perſonnes de diſtinction ſont pratiqués dans le mur & s'allument du côté exterieur (64). Ainſi la chaleur ſe communique ſi parfaitement aux lits & à toutes les parties d'une maiſon, qu'on n'a pas beſoin de lits de plume comme en Europe. Ceux qui craignent de coucher dans une alcove de brique, ſuſpendent au-deſſus une ſorte de hamak, compoſé de cordes ou de *Ratan*.

Etat des chambres pendant le jour.

Le matin, on enleve tout ce qui a ſervi au repos du ſommeil, & l'on met dans les chambres des tapis & des nattes pour s'y aſſeoir pendant le jour. Comme il n'y a point de cheminées, rien n'eſt ſi commode pour toute une famille, qui s'occupe ainſi de ſon travail ſans reſſentir le moindre froid & ſans être obligée de recourir aux peliſſes. Les gens du commun préparent leurs alimens & font chauffer leur vin ou leur thé à l'ouverture du poile. Ces alcoves ou ces lits de brique, ſont aſſez grands, dans les hôtelleries, pour ſervir à pluſieurs voyageurs enſemble (65).

Grands chemins de la Chine,

L'attention du Gouvernement Chinois, comme celle des anciens Romains, s'étend aux grandes routes de l'Empire, & ne néglige rien pour les rendre ſûres, belles & commodes. Une infinité d'hommes ſont continuellement employés à les rendre unies, & ſouvent à les paver, ſur-tout dans les Provinces méridionales, où les chevaux & les chariots ne ſont point en uſage. La plûpart ſont fort larges, & ſi bien ſablées, qu'elles ſe ſechent auſſi-tôt qu'il a ceſſé de pleuvoir. Les Chinois ont ouvert des chemins par-deſſus les plus hautes montagnes, en perçant des rochers, en applaniſſant les ſommets & rempliſſant de profondes vallées. Dans quelques Provinces, les grandes routes ſont autant de promenades, bordées de grands arbres, & quelquefois de murs hauts de ſept ou huit pieds, pour empêcher les voyageurs de paſſer à cheval dans les terres; avec des ouvertures qui conduiſent aux Villages.

Commodités qui s'y trouvent.

Sur ces routes on trouve, à certaines diſtances, des lieux de repos pour ceux qui voyagent à pied. La plûpart des Mandarins qui ſont rappellés de leurs Em-

(63) Le Comte dit qu'on y voit les portraits des ancêtres de la maiſon, & que les murs ſont quelquefois peints, avec une ſorte d'architecture.

(64) Apparemment que ces poiles reſſemblent à ceux d'Allemagne & des autres Pays du Nord.

(65) Le Comte, p. 147 & 156. Du Halde, p. 184. & ſuiv.

TEMPLE CHINOIS, TIRÉ DE NIEUHOF.

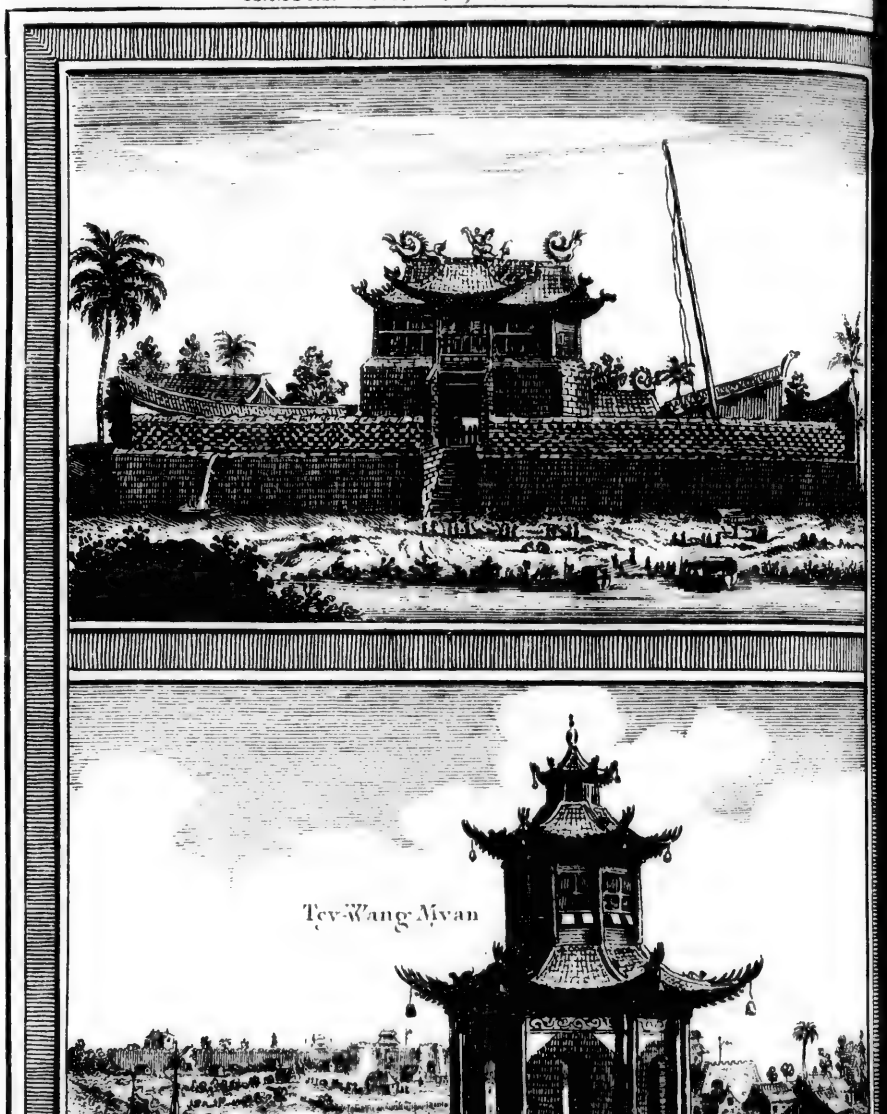

plois cherchent à ſe diſtinguer par des ouvrages de cette nature. On rencontre auſſi des Temples, ou des Couvens de Bonzes, qui offrent pendant le jour une retraite aux voyageurs ; mais on obtient rarement la permiſſion d'y paſſer la nuit, à la réſerve des Mandarins, qui jouiſſent de ce privilege. Il ſe trouve des perſonnes charitables qui font diſtribuer, pendant la belle ſaiſon, du thé aux pauvres voyageurs, & pendant l'hyver une ſorte d'eau compoſée, où l'on a fait infuſer du gingembre. Les hôtelleries ſont fort grandes & fort belles ſur les grandes routes ; mais, dans les chemins détournés, rien n'eſt ſi miſérable & ſi mal entendu.

Magnificence des Chinois.

A chaque poſte on rencontre une maiſon, qui ſe nomme *Rong-quan*, établie pour la réception des Mandarins & de ceux qui voyagent par l'ordre de l'Empereur. Ces édifices ne ſont point auſſi beaux qu'on pourroit ſe le figurer & qu'ils ſont repréſentés par des Ecrivains mal informés. Les uns ſont fort grands, d'autres fort petits. Quelques-uns néanmoins ne manquent, ni de commodités, ni d'agrément. On jugera de tous les autres par la deſcription de celui de Canton, qui eſt de l'eſpece commune. Sa grandeur eſt médiocre. Il eſt compoſé de deux cours & de deux principaux bâtimens, dont l'un, qui eſt au fond de la premiere cour, n'eſt qu'un *Tong*, c'eſt-à-dire, une grande ſalle ouverte pour y recevoir les viſites. L'autre, qui termine la ſeconde cour, eſt diviſé en trois piéces, dont celle du milieu forme un ſallon, ou une anti-chambre pour deux autres grandes chambres qui ſont ſur les aîles, chacune avec ſon cabinet. Cette diſpoſition eſt commune à toutes les maiſons des perſonnes de qualité. Le ſallon, ou l'anti-chambre, eſt orné de deux grandes lanternes de ſoie peinte & tranſparente, qui pendent en forme de luſtre. La porte d'entrée & celle des cours offrent auſſi deux grandes lanternes de papier, ſur leſquelles on lit des Inſcriptions en gros caracteres.

Maiſons de repos pour les Meſſagers Impériaux.

Deſcription du Tong quan de Canton.

Sur les grands chemins on trouve, à de juſtes diſtances, une ſorte de Tours, avec des guérites pour les ſentinelles, & des étendarts, qu'on leve pour ſignal dans les cas d'allarme. Ces Tours ſont compoſées de terre détrempée. Leur forme eſt quarrée. Elles ont des embraſures de biais, à la hauteur de huit pieds. Dans quelques Provinces on y place, au ſommet, des cloches de fer ; mais celles qui ſont ſur la route de Peking n'ont ni guérites ni creneaux. Les Loix ordonnent qu'il y ait ſur toutes les grandes routes des Tours de cette eſpece, de cinq en cinq lis ; c'eſt-à-dire, à chaque demie-lieue ; une grande & une petite alternativement, avec une garde de ſoldats continuellement ſous les armes, pour obſerver ce qui ſe paſſe aux environs & prévenir toutes ſortes de déſordres. On les répare ſoigneuſement lorſqu'elles tombent en ruine ; & ſi le nombre des ſoldats n'eſt pas ſuffiſant, les Habitans ſont obligés d'y ſuppléer.

Tours & Corps de gardes ſur les grands chemins.

Les Villages, remplis de Temples, ſe préſentent en grand nombre ſur toutes les routes. Dans les grandes, on trouve, vis-à-vis de ces Temples, quantité de monumens que les Chinois nomment *Che-peys*, avec diverſes Inſcriptions. Ce ſont de gros blocs de marbre, ſur des baſes de la même matiere, où, par le moyen d'une mortoiſe & de quelques tenons, le bloc eſt aiſément fixé. On en voit de la hauteur de huit pieds, larges & épais de deux. Mais leur hauteur commune n'eſt que de quatre ou cinq pieds, & leurs autres dimenſions ſont proportionnées. Les plus grands ſont élevés ſur une voûte de pierre. Quelques-

Temples & Monumens.

MAGNIFICENCE DES CHINOIS.

uns ſont environnés de grandes ſalles. D'autres n'ont pour enclos qu'un petit bâtiment de brique, mais ſont couverts d'un toit fort propre. Leur forme ſeroit un quarré régulier, s'ils n'étoient un peu arrondis vers le ſommet, & couverts de quelque figure groteſque d'une autre pierre. Les Habitans des Villes voiſines érigent ces monumens à l'honneur des Mandarins, lorſqu'ils ont été ſatisfaits de leur gouvernement. Ces Officiers mêmes en élevent auſſi, pour immortaliſer quelques honneurs extraordinaires qu'ils ont reçus de l'Empereur, ou par d'autres motifs. Mais lorſqu'il eſt queſtion d'une faveur Impériale, on y joint deux figures de dragons, diverſement entrelacées.

Itineraires Chinois. Ce qu'ils contiennent.

Magalhaens obſerve que les Chinois ont des Itinéraires imprimés, ou des Livres qui contiennent les routes & les paſſages, tant par eau que par terre, depuis Peking juſqu'aux parties les plus éloignées de l'Empire, avec l'ordre des Poſtes & les diſtances d'une Ville à l'autre, pour la commodité des Mandarins & des autres voyageurs. Dans ce Livre, tous les grands chemins de la Chine ſont diviſés en onze cens quatre-vingt-cinq, qui ont chacun leur hôtellerie royale. Toutes ces hôtelleries portent le nom de *Ye* ou de *Chin*, qui ſignifie *Lieux de repos & de plaiſir*. On en trouve auſſi ſept cens trente-cinq dans les Villes du premier & du ſecond Ordre, dans les Villes frontieres & dans les Châteaux du centre de l'Empire; deux cens cinq dans les Bourgs qui ſe nomment *Ye*, & trois cens trois dans ceux qui s'appellent *Chin* (66). Mais il y a ici une différence entre le nombre général & le nombre particulier, dont la conciliation ne paroît point aiſée. Outre les chemins de terre, la Chine eſt remplie de commodités pour les voyages & les tranſports par eau. Les rivieres navigables & les canaux y ſont en fort grand nombre. On trouve au long des rivieres un ſentier commode pour les gens de pied, & les canaux ſont bordés d'un quai de pierre. Dans les cantons humides & marécageux, on a conſtruit de longues chauſſées, pour la commodité des voyageurs & de ceux qui tirent les Barques. Il y a peu de Provinces qui n'ayent pas une grande riviere ou un large canal, qui lui ſert de grand chemin d'eau; & la rive eſt ſouvent bordée, à la hauteur de dix ou douze pieds, de belles pierres quarrées, qu'on prendroit dans quelques endroits pour du marbre gris ou couleur d'ardoiſe. Ces bordures étant quelquefois de vingt ou vingt-cinq pieds, on a beſoin de quantité de machines pour élever l'eau & la faire entrer dans les terres.

Commodités pour les voyages & les tranſports par eau.

Beauté des Canaux & des ponts.

On voit pluſieurs canaux qui s'étendent l'eſpace de dix lieues en droite ligne. Tel eſt celui qui eſt entre *Su-cheu fu* & *Vu-ſi-hyen*. Le canal de *Hang-cheu fu*, au Nord-Oueſt, a par-tout plus de quinze braſſes de largeur, dans une fort longue étendue en droite ligne. Ses rives ſont bordées de pierre, & de maiſons fort ſerrées, qui contiennent un nombre infini d'Habitans. D'eſpace en eſpace, les grands canaux ſont couverts de ponts, à trois, cinq ou ſept arches. Celle du milieu a quelquefois trente-ſix & juſqu'à quarante-cinq pieds de large; avec tant de hauteur, que les Barques paſſent deſſous ſans baiſſer leurs mâts. Les arches des côtés ont rarement moins de trente pieds de largeur, & diminuent à proportion. Le ſommet de chaque arche eſt bien bâti. Le jambage eſt ſi étroit, que dans l'éloignement toutes les arches paroiſſent ſuſpendues en l'air.

Multitude des canaux.

Les principaux canaux ſe déchargent, des deux côtés, dans un grand nombre

(66) Relations de la Chine par Magalhaens, p. 38. & ſuiv.

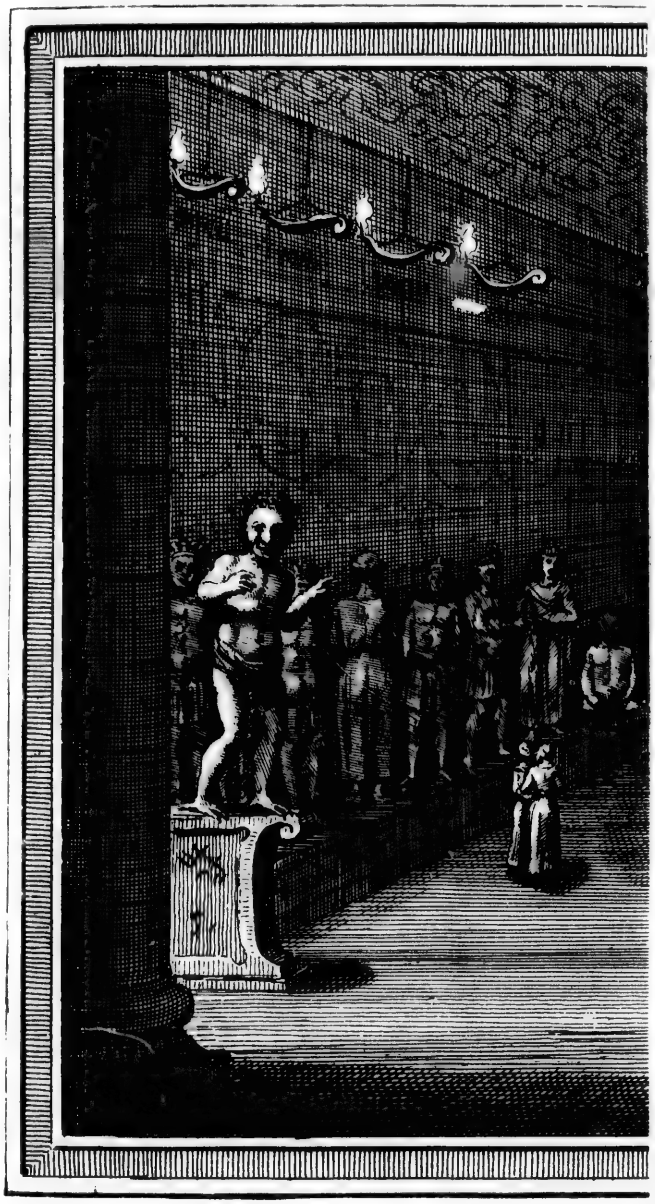

PAGODES OU STATUES DU TEMPLE.

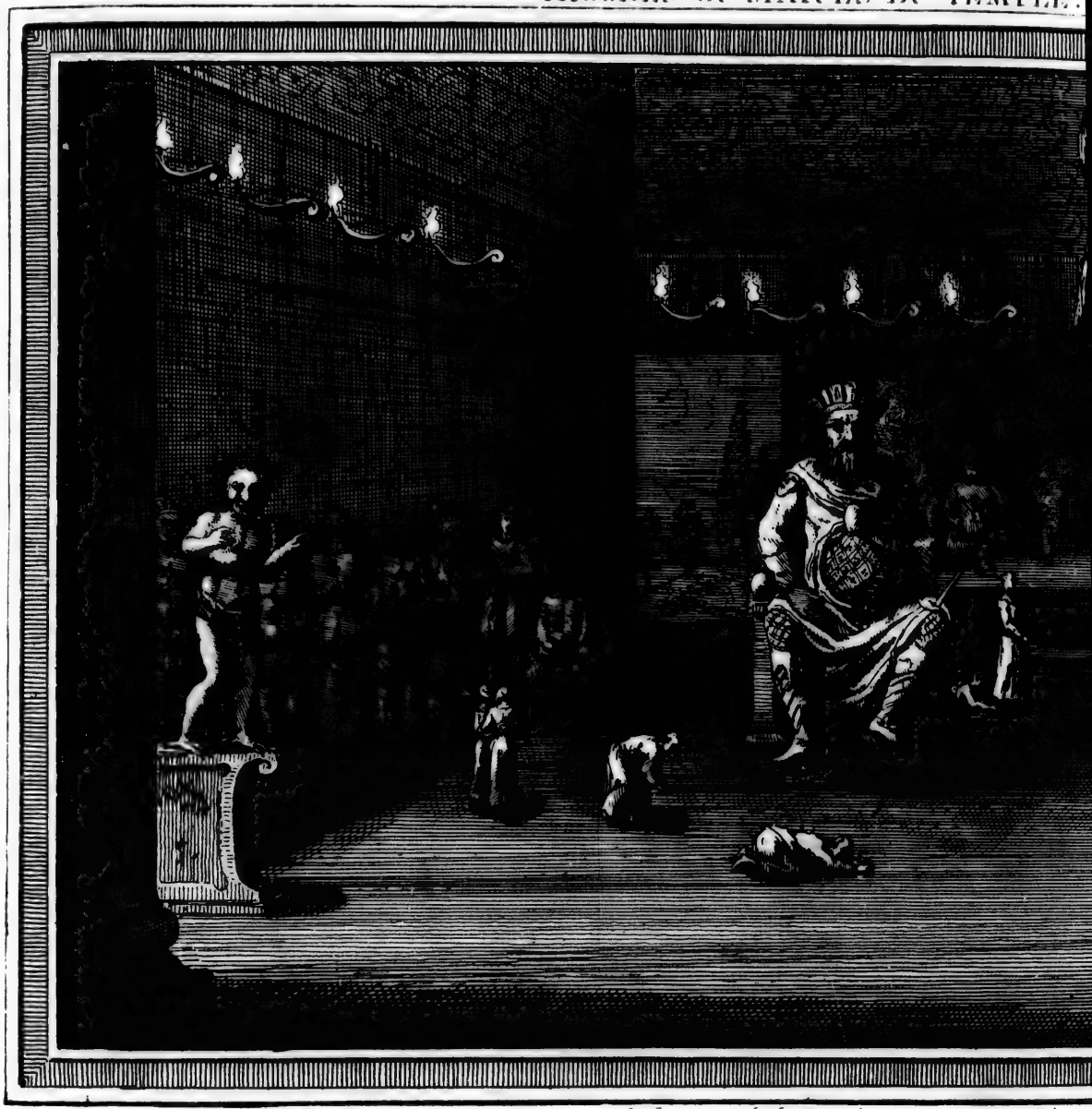

1. un défenseur de la Patrie 2. Deesse de Lintu

2. Deesse de Lintin.

T. VI. N.° IV.

XXVI.

de petits, qui se subdivisant en quantité de ruisseaux, communiquent ainsi à la plupart des Villes & des Bourgs. Ils forment des étangs & de petits lacs, qui arrosent les plaines voisines. Outre ces canaux, qui sont d'une commodité extreme pour les voyageurs & les Négocians, l'industrie des Chinois en a creusé d'autres, pour rassembler les eaux de pluie qui servent à la fécondité du riz dans les plaines (67).

Magnificence des Chinois.

Mais rien ne peut être comparé dans ce genre au grand canal qui porte le nom de *Yun-lyang-ho*, c'est-à-dire, Canal pour le transport des marchandises; & souvent celui de *Yun-ho*, ou Canal-royal. Il traverse tout l'Empire, du Nord au Sud (68). On a commencé à le former par la jonction de plusieurs rivieres; mais, dans les lieux où les rivieres manquent, on n'a pas laissé de le continuer en suivant les niveaux, comme dans les Provinces de *Pe-che-li*, de *Chang-tong* & de *Kyang-nan*, où les montagnes, les carrieres & les rochers n'étoient pas en assez grand nombre pour causer de l'embarras aux ouvriers. Il n'a pas moins de cent-soixante lieues de longueur dans ces trois Provinces.

Grand Canal de Yun-lyang-ho.

Ce fameux canal, dont le nom revient si souvent dans les Relations des Voyageurs (69), commence à la Ville de Tyen-tsing-wey dans *Pe-che li*, qui est située sur la riviere de *Pay* ou de *Pe-ho*. Après avoir traversé les Provinces de Pe-che-li & de Chang-tong, il entre dans celle de *Kyang-nan*, où il se joint au *Whang-ho* ou à la Riviere jaune. On continue de naviguer pendant deux jours sur cette riviere, d'où l'on entre dans une autre. Ensuite le canal recommence & conduit à la Ville de Whay-ngan-fu. De-là, passant par quantité de Villes, il se rend à *Yang-cheu-fu*, un des plus fameux Ports de l'Empire. Un peu plus loin il entre dans la grande Riviere de *Yang-tse-kyang*, à une journée de *Nan-king*. La navigation continue par cette Riviere jusqu'au Lac de *Poyang*, dans la Province de *Kyang-si*. On traverse ce Lac pour entrer dans la Riviere de Kan-kyang, qu'on remonte jusqu'à *Nan-ngan-fu*. Ensuite on fait douze lieues par terre jusqu'à *Nan-hyang-fu* dans la Province de Quang-tong, où l'on se rembarque sur une riviere pour se rendre à Canton.

Immensité de son cours.

Ainsi, par le moyen des rivieres & des canaux, on peut voyager fort commodément de Peking jusqu'aux dernieres extrêmités de l'Empire, c'est-à-dire, l'espace d'environ six cens lieues, sans autre interruption qu'une journée de marche pour traverser la montagne de *Mey-lin*. Encore peut-on se dispenser de quitter sa Barque, si l'on veut prendre par les Provinces de *Quang-si* & de *Huquang*; ce qui n'est pas difficile dans les grandes eaux, parce que les Rivieres de Hu-quang & de Kyang-si se rendent au Nord dans le *Yang-tse-kyang*. Une brasse & demie d'eau suffit pour cette navigation. Mais lorsque les eaux s'enflent assez pour faire craindre qu'elles ne surmontent leurs rives, on ouvre, en divers endroits, des tranchées, qu'on ne manque point ensuite de fermer soigneusement (70).

Chemin qu'on peut faire par eau.

Ce grand ouvrage, qui passe pour une des merveilles de l'Empire Chinois, fut exécuté par l'Empereur *Chi-tsu* ou *Hu per-lye*, qui étoit le fameux *Ku-blay-kan*, petit-fils de *Jen-ghiz-kan*, & Fondateur de la vingtiéme Dynastie des

Par qui le grand canal fut entrepris.

(67) Mémoires du Pere le Comte, p. 101. & suiv. Du Halde, p. 265, 286 & 325.

(68) A la page 286, l'Auteur lui donne six cens lieues, & trois cens seulement à la page 326.

(69) Voyez ci-dessus les Journaux des Voyageurs.

(70) Du Halde, p. 17, 286 & 326.

FORTERESS

FORTERESSE DE TYEN TSING WEY,
tirée de Nieuhof.

T. VI. N.° XXVI.

MAGNIFICENCE DES CHINOIS.

Yeuns. Ce Prince ayant conquis toute la Chine, après s'être déja rendu maître de la Tartarie occidentale, réſolut de fixer ſa réſidence à Peking, comme au centre de ſes vaſtes domaines. Mais les Provinces du Nord n'étant pas capables de fournir aſſez de proviſions & de commodités pour la ſubſiſtance de ſes nombreuſes armées & de ſa Cour, il fit conſtruire un grand nombre de Vaiſſeaux & de longues Barques, pour en faire apporter des Provinces maritimes. L'expérience lui fit connoître le danger de cette méthode. Une partie de ſes Vaiſſeaux périſſoient par la tempête. D'autres étoient arrêtés par les calmes. Enfin, pour remédier à ces deux inconveniens, il prit le parti de faire creuſer un canal; entrepriſe merveilleuſe, où la dépenſe répondit à la difficulté de l'ouvrage & à la multitude innombrable des ouvriers.

Avec quelle habileté cet ouvrage fut conduit.

L'habileté des Miniſtres qui furent chargés de l'exécution de ſes ordres éclata d'abord dans le choix qu'ils firent d'un lieu commode pour l'ouverture du terrain. Ils jugerent qu'il falloit commencer par quelque riviere, dont les bords euſſent une pente ſi égale, que le cours pût être diviſé & l'eau conduite par des routes contraires. Après bien des recherches, ils ſe déterminerent pour celle de *Wen-ho* (71) dans la Province de *Chang-tong*. Le point de diviſion, ſuivant les Miſſionnaires, eſt près d'une petite éminence, à trois lieues de la petite Ville de *Wen-chan-hyen*. Ce lieu porte le nom de *Fu-chui-myau*, qui ſignifie, *Temple de la diviſion des eaux* (72), parce qu'il eſt conſacré à *Long-wang*, que les Bonzes regardent comme le Maître ou le Génie des eaux (73). Après cette diviſion de la Riviere de Wen-ho, dont la plus groſſe partie fournit de l'eau au Canal dans ſon cours vers le Nord, il reçoit la Riviere de *Wey-ho*, qui vient de la Province de *Ho-nan*, & parcourant beaucoup de Pays, il va ſe joindre, près de Tyen-tſing-wey, à la Riviere de *Pay-ho*, qui, venant de Peking, va ſe décharger dans la Mer orientale. Mais il en reſte un bras, qui, ſans avoir plus d'un tiers de la groſſeur du corps, recommence le canal au Sud, vers la Riviere jaune ou le *Whang-ho*. Il traverſe d'abord des marais & des lacs, dont quelques-uns forment eux-mêmes le canal, & d'autres lui fourniſſent de l'eau par le moyen de diverſes écluſes, que les Chinois nomment *Cha*. Ces écluſes s'ouvrent ou ſe ferment au gré de ceux qui les conduiſent, avec des planches dont on bouche leurs ouvertures (74).

Ecluſes ou Pertuis.

Les bordures de pierre, par leſquelles on a pratiqué ces ouvertures, portent fort improprement le nom de Digues (75) dans les Voyageurs (76), parce qu'elles

(71) En 1220.

(72) Magalhaens raconte (p. 117.) qu'à une demie-journée du canal, vers l'Eſt, on trouve entre de hautes montagnes un grand Lac, d'où ſortoit autrefois une aſſez grande Riviere, qui ſe rendoit dans la Mer orientale; que les Chinois ayant ouvert un canal au travers de la montagne, détournerent le cours de cette eau vers le Temple, & creuſerent deux autres canaux pour diviſer l'eau en deux parties, auxquels ils firent prendre un cours oppoſé; qu'il y a au milieu de la Riviere une Barque dont la proue fait face au Temple; enfin, que l'eau coule d'un côté au Nord, & de l'autre au Sud.

(73) Magalhaens l'appelle *Fuen chieu myau*, ou *le Temple de l'Eſprit qui diviſe les eaux*. Il eſt ſitué entre les Villes de Tong-ping-cheu & de Tſi-ning-cheu.

(74) Gemelli prétend que cette eau vient d'un Lac à l'Eſt; qu'elle eſt conduite par un canal taillé au travers d'une montagne, & qu'elle eſt amenée au Temple avec tant d'art, qu'en arrivant vis-à-vis, une partie coule au Nord & l'autre au Sud.

(75) Magalhaens, p. 114. Du Halde, page 17 & 325.

(76) C'eſt le nom que leur donne le Pere le Comte.

ont été conſtruites dans le Canal même pour diminuer ſa largeur, ne laiſſant que l'eſpace néceſſaire pour le paſſage d'une grande Barque, & qu'elles ſervent comme autant d'écluſes, à reſſerrer l'eau, ſuivant la quantité dont on a beſoin. Cette précaution eſt quelquefois néceſſaire, ſur-tout dans les tems de ſéchereſſe; car le cours diviſé du Wen-ho ne pouvant fournir plus de cinq ou ſix pieds d'eau, on s'eſt efforcé de le retarder & même de l'arrêter, par un grand nombre de coudes & de détours qu'on a ménagés dans le Canal. Il n'a pas plus de trois pieds d'eau, dans certaines années où la pluie manque; ce qui ne ſuffit pas pour les grandes Barques Impériales, qui tranſportent à la Cour les tributs & les proviſions. On eſt obligé par conſéquent, dans les lieux où cet inconvénient ſe fait ſentir, d'avoir recours à cette ſorte d'écluſes, parce qu'il n'y a pas d'autre baſſin que le Canal même. Mais leur nombre n'eſt pas ſi grand que certains Voyageurs l'ont prétendu. Il ne paſſe point quarante-cinq (77). Les mêmes Ecrivains ont commis une autre erreur en leur donnant plus de trente pieds de largeur, & lorſqu'ils ont aſſuré que le Canal étoit continuellement bordé de pierre. Il ne l'eſt que par intervalles. On eſt ſouvent dans la néceſſité de réparer ſes bords, ſoit dans les endroits où la terre eſt ſi ſabloneuſe qu'elle s'éboule facilement, ſoit près des lacs, où la violence des eaux, cauſée par les pluies, creuſe & renverſe des terres qui ſont probablement celles qu'on a tirées du Canal en le creuſant (78).

Magnificence des Chinois.

Magalhaens obſerve qu'il n'eſt pas facile de paſſer quelques-unes de ces écluſes, ſur-tout celle que les Chinois nomment *Tyen-ſi-cha*, c'eſt-à-dire, *Reine* ou *Maîtreſſe du Ciel*, pour exprimer ſa hauteur extraordinaire. Au-deſſus de cette chûte-d'eau les Barques ſont tirées par quatre ou cinq cens bateliers, & quelquefois par un plus grand nombre, avec des cables & des cordes attachées à la proue, tandis que d'autres travaillent aux cabeſtans qui ſont placés ſur les murs. Lorſque toutes les cordes ont été ſoigneuſement attachées, ils commencent à tirer avec beaucoup de meſure, au ſon d'un baſſin, ſur lequel on bat d'abord lentement. Mais auſſi-tôt que la Barque eſt à demi levée au-deſſus du canal ſuperieur, le courant devenant beaucoup plus fort, on bat beaucoup plus vite ſur le baſſin; & les bateliers réuniſſant toutes leurs forces, pouſſent la Barque & la font monter d'un ſeul coup. Il ne reſte enſuite aucun peril, parce qu'elle ſe trouve en ſûreté dans l'eau-morte qui eſt entre le bord du canal & le milieu du courant. Il eſt plus aiſé de faire deſcendre les Barques, à ces chûtes-d'eau, que de les faire monter; c'eſt-à-dire, que l'opération eſt plus prompte quoiqu'elle ſoit plus dangereuſe. Pour éloigner le péril, ceux qui tiennent les cordes, des deux côtés du Canal, les tirent ou les lâchent ſuivant le beſoin. D'autres, demeurant fermes au milieu de la Barque, s'efforcent, avec de grands crocs, de la tenir conſtamment au milieu du Canal. Auſſi-tôt qu'elle eſt tombée dans le canal inferieur, on lâche toutes les cordes; & pendant quelque tems (79) elle eſt emportée par le courant avec la vîteſſe d'une fléche.

Difficulté à les paſſer.

Les ouvriers, qui furent employés à creuſer le Canal, eurent beaucoup de difficultés à combattre au-delà du *Whang-ho*. Pour le conduire juſqu'au *Kyang*, ils ſe virent dans la néceſſité d'élever de grandes chauſſées de pierres, & de

Préſervatifs pour la ſûreté du Canal.

(77) Nieuhof & Navarette en comptent ſoixante-douze.

(78) Du Halde, p. 18, & Magalhaens, p 115.

(79) Magalhaens, *ibid.* Le Comte, p. 104.

MAGNIFICENCE DES CHINOIS.

conſtruire d'autres ouvrages près de *Whay-ngan-fu*, pour réſiſter aux eaux d'un grand Lac, qui eſt à l'Oueſt, & à celles de la Riviere de *Quay-ho*, qui, ſe débordant après les grandes pluies, tomboient impétueuſement dans le Canal. Ces ouvrages ſont les meilleurs qu'on ait imaginés pour ſa ſûreté. On en voit auſſi d'aſſez bons, près de *Yang-cheu-fu*, qui ſervent de quais à cette Ville.

Autre Canal plus commode.

Au-delà du *Yang-tſe-kyang* on trouve un autre Canal qui, partant de celui-ci, à Chin-kyang-fu & paſſant par *Chang-cheu-fu* & *Su-cheu-fu*, reçoit pluſieurs autres canaux de la Province de Che-kyang. Il eſt d'autant plus commode, qu'il n'eſt point embaraſſé par des écluſes & d'autres ouvrages de cette nature; ce qui vient de l'égalité du Pays, de la nature des terres & de l'abondance des eaux ſans aucune pente; avantages qui ne ſe trouvent guéres raſſemblés dans d'autres lieux.

Petits canaux de communication.

Les cantons où l'on a crû pouvoir creuſer des canaux ſans nuire au grand, en ont un grand nombre de petits, qui ſervent de communication pour le commerce entre les Villes voiſines ou les grands Villages (80).

Paſſage d'un canal à l'autre par des glacis.

Le Pere le Comte obſerve que dans quelques endroits où la diſpoſition du terrain n'a pas permis de former une communication entre deux canaux, on ne laiſſe pas de faire paſſer les Barques de l'un à l'autre, quoiqu'il y ait plus de quinze pieds de hauteur à ſurmonter. A l'extrêmité du canal ſuperieur on a conſtruit un double glacis, ou un talus de pierre de taille. Lorſque la Barque arrive dans le canal inferieur, au lieu qui répond à cet ouvrage, elle eſt élevée, avec le ſecours des cabeſtans, juſqu'au ſommet du premier glacis, d'où ſon propre poids la fait gliſſer, par le ſecond glacis, dans le canal ſuperieur. On la fait deſcendre de même du canal ſuperieur dans l'autre. L'Auteur ne comprend pas ſans peine comment les Barques Chinoiſes, qui ſont ordinairement fort longues & très-peſamment chargées, ne ſe briſent pas par le milieu lorſqu'elles ſe trouvent comme ſuſpendues en l'air ſur l'angle aigu des deux glacis. Cependant il n'apprit jamais qu'il fût arrivé le moindre accident par cette voie; & l'unique précaution que prennent les Négocians, lorſqu'ils ne veulent pas quitter leur bord, eſt de ſe faire lier avec une corde, pour éviter d'être ſecoués d'un bout à l'autre. On ne trouve point de ces écluſes dans le grand Canal, parce que les Barques Impériales, qui ſont auſſi grandes que nos Frégates, ne pourroient être élevées à force de bras, ni garanties du malheur qui ne fait que menacer les autres (81). On rencontre un double glacis dans le Canal qui eſt entre *Chau-king-fu* & *Ning-po-fu*. Les Barques qu'on emploie dans cette route ſont conſtruites en forme de gondoles, & leur quille eſt d'un bois aſſez dur pour ſoutenir tout le poids du Bâtiment (82).

Canal de la Province de Quang-ſi.

Dans la Province de Quang-ſi, on a joint la Riviere qui tombe dans la mer à Canton, avec celle qui traverſant la Province de Hu-quang ſe joint au grand *Kyang* dans le lieu où finit le grand Canal. L'eau qui deſcend des montagnes dans la partie ſeptentrionale de la Province forme près de *Hing ngan-hyen*, une petite Riviere, qui étant reſſerrée par des (83) bords d'une hauteur égale

(80) Du Halde, p. 18.

(81) Mémoires du Pere le Comte, p. 104. & ſuivantes

(82) Du Halde, *ubi ſup.*

(83) Cette ſorte d'écluſes, qui ſervent à groſſir l'eau en arrêtant ſon cours, n'eſt ordinairement que de terre, ſoutenue par des pieux. L'ouverture eſt bouchée avec des planches, des nattes & d'autres choſes de la même nature.

au plus haut terrain qu'elle traverſe, s'enfle au-deſſus de ſon lit naturel & décharge l'eau qu'elle a de ſurplus. Mais ce canal, qui ne va pas fort loin pour entrer dans les deux Rivieres qu'on vient de nommer, n'eſt pas ſi commode ni ſi bien entretenu que le grand. Il eſt ſouvent ſi bas, que dans pluſieurs endroits les Barques gliſſent plutôt ſur le ſable qu'elles ne ſont portées ſur l'eau. Cependant les Marchands donnent la préférence à cette route. Ils renoncent à celle de Canton par la Province de Kyang-ſi, pour éviter l'embarras d'avoir à tranſporter leurs effets par terre, comme on l'a fait obſerver, pendant l'eſpace d'une journée entiere.

MAGNIFICENCE DES CHINOIS.

Il y a la même difficulté à voyager de Canton par la Province de Hu-quang. On eſt obligé de quitter, à *I-chang-hyen* la Riviere qui, paſſant à *Chau-cheu-fu*, tombe dans celle de Canton. De-là on compte ſept lieues juſqu'à la belle Ville de *Ching-cheu*, où l'on s'embarque ſur une autre Riviere qui ſe joint au grand Kyang. Mais lorſque les eaux ſont hautes, on ne ſouffre aucun retardement dans la route qui traverſe de Kyang-ſi & de *Hu-quang*. C'eſt un avantage ineſtimable pour la Chine, de pouvoir entretenir ſi facilement un Commerce reglé entre toutes ſes Provinces, par les communications conſtantes du grand Canal & d'une infinité de petits, qui viennent s'y joindre comme autant de routes de traverſe (84).

Difficultés de la route de Hu-quang.

Navarette donne deux cens lieues de longueur au grand Canal (85). Etant arrivé au milieu, il vit ſur la rive un grand Temple, près duquel eſt une aſſez grande ſource, qui ſe diviſe, dans le même lieu en deux petits ruiſſeaux (86), l'un qui tourne au Nord, l'autre au Sud. Cette eau ne ſuffiſant pas pour les grandes Barques, on eſt ſouvent forcé d'attendre les pluies; & le nombre des Barques qui ſont arrêtées par cet obſtacle ſe multiplie quelquefois juſqu'à ſept ou huit cens. C'eſt ce que l'Auteur vit arriver en 1665, dans le voyage qu'il fit à Peking. Mais, pour remédier à cet inconvénient, on a bâti huit fortes écluſes, compoſées de deux bons murs de pierre, qui, s'avançant des bords de la Riviere juſqu'au milieu, ne laiſſent de paſſage que pour une ſimple Barque. Chaque écluſe a ſon Mandarin, avec un grand nombre de Bateliers pour aſſiſter les Paſſans. Lorſque les écluſes ſont fermées, l'eau qui ſe trouve dans l'intervalle s'éleve de plus d'une braſſe & demie dans l'eſpace d'un jour; ce qui ſuffit pour la facilité du paſſage. On y obſerve beaucoup d'ordre, & les rangs ſont gardés ſuivant le degré des Paſſans qui ſe préſentent. Entre les perſonnes de rang égal, ceux qui arrivent les derniers achetent quelquefois une place plus avancée. Ces délais rendent la navigation fort ennuyeuſe; mais la dépenſe du tranſport par terre ſeroit exceſſive. Il a fallu beaucoup d'art pour faire arriver ce Canal à ſa perfection. Il eſt rempli de coudes & de détours, par leſquels on s'eſt efforcé de rallentir la violence du courant. Les Barques de toutes ſortes de grandeurs, que l'Auteur vit ſur la route, étoient ſi nombreuſes, qu'avec la connoiſſance qu'il avoit des Mathématiques, il trouva qu'il y en avoit aſſez pour bâtir un Pont depuis Macao juſqu'à Goa; c'eſt-à-dire (87),

Longueur du grand Canal.

Inconvénient de la diſette d'eau.

Remede qu'on y apporte par des écluſes.

Prodigieux nombre des Barques Chinoiſes.

(84) Du Halde, p. 18. & ſuiv.

(85) Du Halde lui donne cent ſoixante lieues.

(86) Nieuhof l'appelle Riviere de *Luen*, ou plutôt de *Tuen*, & remarque qu'elle prend deux cours oppoſés, ſans en expliquer la raiſon. *Voyez ci-deſſus ſa Relation.*

(87) Cette remarque eſt ſans doute une exagération très-peu mathématique.

MAGNIFICENCE DES CHINOIS.

d'environ neuf cens lieues de longueur. Cependant les autres rivieres n'en offrent pas un moindre nombre ; & l'Auteur eſt perſuadé, comme d'autres Ecrivains, que la Chine contient ſeule plus de Barques & de Vaiſſeaux que tout le reſte du Monde connu (88).

Corps de garde au long des canaux.

Au long des routes d'eau, on trouve par-tout, à la fin de chaque lieue, un *Tang* (89) ou un Corps-de-garde, de dix, cinq, ou moins de ſoldats, qui entretiennent une correſpondance continuelle par des ſignaux. La nuit, ils tirent une petite piéce de canon. Pendant le jour, ils s'entr'avertiſſent par une épaiſſe fumée de feuilles & de branches de pin, qu'ils brûlent dans trois petites étuves, en forme de pyramides, ouvertes par le ſommet (90).

Quais & Ponts des Chinois.

Les Chinois ne ſont pas moins magnifiques dans leurs Quais & leurs Ponts que dans leurs Canaux. On ne ſçauroit voir ſans étonnement la longueur des quais & la grandeur des pierres dont ils ſont bordés. Les ponts, comme on l'a déja remarqué, ſont admirables par leur hauteur & par leur conſtruction. Comme le nombre en eſt fort grand, ils forment une perſpective fort noble & fort agréable dans les lieux où les canaux ſont en droite ligne.

Ponts d'une ſeule arche.

Autres Ponts.

Maniere de les conſtruire.

On voit à la Chine des ponts d'une ſeule arche, qui eſt à demi circulaire & bâtie de pierres ceintrées, longues de cinq ou ſix pieds, ſur cinq ou ſix pouces d'épaiſſeur. Quelques-unes ſont poligones. D'autres ponts ont, au lieu d'arches, trois ou quatre grandes pierres, placées, comme des planches, ſur des piliers ou des jambages. Ces pierres ont quelquefois juſqu'à dix-huit pieds de long. On voit un grand nombre de ces derniers ponts ſur le grand Canal. Il n'eſt pas difficile de faire comprendre la méthode Chinoiſe dans ces édifices. Après avoir achevé les côtés des arches, ils prennent des pierres de quatre ou cinq pieds de longueur & larges d'un demi-pied, qu'ils placent alternativement debout & de travers, en obſervant que la ſituation des dernieres ſoit exactement horizontale. Ainſi l'épaiſſeur du ſommet de l'arche n'eſt que celle d'une de ces (91) pierres.

Comme le pont, ſur-tout lorſqu'il eſt d'une ſeule arche, a quelquefois quarante ou cinquante pieds de largeur entre les deux côtés de l'arche, & qu'il eſt ordinairement beaucoup plus haut que la rive, on forme aux deux bouts un talus, diviſé en petits degrés, dont chacun n'a pas plus de trois pieds de hauteur. Il s'en trouve néanmoins où les chevaux ne paſſeroient pas ſans peine. Mais tout l'ouvrage eſt généralement fort bien compoſé.

Les ponts qui ne ſont faits que pour la commodité du paſſage, ſont ordinairement bâtis comme les nôtres, avec de gros piliers de pierre, qui ſont capables de rompre la force du courant, & de ſoutenir des arches ſi larges & ſi hautes, que le paſſage eſt aiſé pour les plus grands Barques. Le nombre en eſt fort grand dans toutes les parties de la Chine. L'Empereur n'épargne point la dépenſe pour accorder des faveurs de cette nature au Public (92).

Beauté de l'un des Ponts de Lu-ko-kyau.

Pluſieurs de ces ponts ſont diſtingués par leur beauté. Celui de *Lu-ko-kyau*, bâti ſur le *When-ho* (93), ou la Riviere bourbeuſe, deux lieues & demie à

(88) Voyez ci-deſſus la Relation de Navarette.

(89) Ou *Tang-pu*.

(90) Du Halde, p. 287.

(91) On juge que ce pavé n'eſt pas trop fort ; mais il n'y paſſe jamais de voitures à roues.

(92) Du Halde, p. 17 & 287.

(93) Marco-Paolo décrit ce Pont au liv. II. chap. 37. Il nomme la Riviere *Pul iSangan*, nom de la Tartarie orientale.

l'Oueſt de Peking, étoit un des plus beaux qu'on eût jamais vûs, avant qu'il eût été ruiné en partie par une inondation, au mois d'Août 1688. Il avoit ſubſiſté deux mille ans, ſuivant le témoignage des Chinois, ſans avoir ſouffert la moindre altération. Toute ſa maſſe étoit de marbre blanc, travaillé avec beaucoup d'art. Des deux côtés, il avoit ſoixante-dix piliers, à la diſtance d'un pas l'un de l'autre (94), ſéparés par des panneaux de beau marbre où l'on voyoit des fleurs, de feuillages, des figures d'oiſeaux & de pluſieurs ſortes d'animaux, fort délicatement gravées. L'entrée, du côté de l'Eſt, offroit deux lions d'une taille extraordinaire, ſur des piédeſtaux de marbre, avec pluſieurs autres petits lions en pierre, les uns montant ſur le dos des grands, d'autres deſcendant, & d'autres rampant entre leurs jambes. Le côté de l'Oueſt étoit orné de deux figures d'éléphans (95) travaillées avec beaucoup d'habileté (96) & placées auſſi ſur des piédeſtaux.

MAGNIFICENCE DES CHINOIS.

Mais la Chine a peu de ponts qui puiſſent être comparés à celui de *Fu-cheu-fu* (97), Capitale de la Province de Fo-kyen. La riviere, qui eſt large d'un mille & demi, forme de petites Iſles en ſe diviſant en pluſieurs bras. Toutes ces Iſles ſont unies par des ponts, qui ont enſemble huit lis & ſoixante-dix braſſes Chinoiſes de longueur. Le principal offre plus de cent arches, bâties de pierre blanche, avec des baluſtrades de chaque côté. Sur ces arches s'élevent, de dix en dix pieds, de petits pilaſtres quarrés, dont les baſes reſſemblent à des Barques creuſes. Chaque pilaſtre ſoutient des pierres de traverſe, qui ſervent de ſupport aux pierres du rez-de-chauſſée.

Pont de Fu-cheu-fu.

Le pont de *Suen-cheu-fu* (98) l'emporte ſur tous les autres. Il eſt bâti à la pointe d'un bras de mer, qu'on ſeroit obligé, ſans ce ſecours, de paſſer dans des Barques avec beaucoup de danger. Sa longueur eſt de deux mille cinq cens vingt pieds Chinois. Sa largeur de vingt. Il eſt ſupporté par deux cens cinquante-deux groſſes pierres; c'eſt-à-dire, de chaque côté par cent vingt-ſix. La couleur des pierres eſt griſe; l'épaiſſeur égale à la longueur.

Pont de Suen-cheu-fu. Sa hauteur extraordinaire.

On ne comprend pas facilement d'où les Chinois ont tiré ces prodigieuſes maſſes de pierre, ni comment ils ont pû les tailler & les placer dans une hauteur au-deſſous de laquelle les Barques trouvent un paſſage. Le pont de *Suen-cheu fu* eſt revêtu d'ailleurs d'un grand nombre d'ornemens, qui ſont de la même pierre. En un mot, ajoute l'Auteur, les ouvrages les plus remarquables & les plus eſtimés dans les autres Pays, n'ont rien de comparable à ce pont (99).

Dans les lieux où les Chinois n'ont pû bâtir des ponts de pierre, ils ont inventé d'autres méthodes pour y ſuppléer. Le fameux pont de fer (tel eſt le nom qu'on lui donne) à *Quay-cheu*, ſur la route de *Yun-nan*, eſt l'ouvrage d'un ancien Général Chinois. Sur les deux bords du *Pan-ho*, Torrent qui a peu de largeur, mais qui eſt très-profond, on a conſtruit une grande porte entre deux gros piliers de pierre, larges de ſix ou ſept pieds ſur dix-ſept ou dix-huit de hauteur. Des deux piliers de l'Eſt pendent quatre chaînes, attachées à de gros anneaux, qui vont aboutir aux deux piliers de l'Oueſt, & qui étant jointes par

Ponts à chaînes, d'une ſtructure ſingulière.

(94) Sept pieds & demi.

(95) Du Halde met *Enfans* au lieu d'*Eléphans*.

(96) Magalhaens, p. 11, & Du Halde, p. 208.

(97) On en a déja parlé dans les Journaux.

(98) Il ſe nomme auſſi Pont de *Lan-jang*, comme on l'a vû dans les Journaux.

(99) Du Halde, p. 17.

MAGNIFICENCE DES CHINOIS.

d'autres petites chaînes ont quelque reſſemblance avec un filet. On a placé, ſur ce pont de chaînes, des planches fort épaiſſes, qu'on a trouvé le moyen de joindre enſemble pour en faire un plein-pied continuel. Mais comme il reſte quelque diſtance juſqu'aux portes & aux piliers, parce que les chaînes ſe courbent en arc, ſur-tout lorſqu'elles ſont chargées, on a remedié à ce défaut avec le ſecours d'un plancher, ſupporté par des taſſeaux ou des conſoles. Des deux côtés du plancher on a dreſſé de petits pilaſtres de bois, qui ſoutiennent un toit de la même matiere, dont les deux bouts portent ſur les piliers de pierre des deux rives.

Autres Ponts remarquables.

Les Chinois ont fait quelques autres ponts, à l'imitation de celui-ci. On en connoît un particuliérement ſur la Riviere de *Kin-cha-kyang*, dans l'ancien canton de *Lo-lo*, qui appartient à la Province de *Yun-nan*. Celle de Se-chuen en a deux ou trois autres, qui ne ſont ſoutenus que par des cordes; mais quoique petits, ils ſont ſi chancellans & ſi peu ſûrs, qu'on ne les paſſe point ſans effroi.

Dans la même Province, au pied des montagnes qu'occupent les *Myau-tſes*, & dans le canton de *Han-chang-fu*, qui appartient à celle de *Chen-ſi*, on a trouvé, à l'aide des conſoles, le moyen d'affermir des piliers de bois ſur les rochers des montagnes. Sur ces piliers on a poſé des planches, qui forment des ponts par-deſſus les vallées. Ils ſont plus ſûrs que le précédent; & dans quelques endroits ils font partie de la grande route pendant un eſpace conſiderable (1). Kirker parle d'un pont, dans la même Province, qui porte le nom de (*) *Pont-volant*. Il eſt compoſé d'une ſeule arche, bâtie entre deux montagnes ſur le *Whang-ho*, près de la Ville de *Cho-ngan*. Sa longueur eſt de ſix cens pieds, & ſa hauteur de ſix cens cinquante au-deſſus de la riviere.

CHAPITRE III.

Diviſion de la Nation Chinoiſe en différentes Claſſes.

INTRODUCTION.

Nombre des Habitans de la Chine.

AVANT que de paſſer aux différens Ordres de la Nation Chinoiſe, il ne ſera pas inutile de faire quelques obſervations ſur le nombre des Habitans de ce grand Empire. Les Miſſionnaires qui ont voyagé dans les Provinces de Che-kyang, de Kyang-nan, de Fo-kyen, de Quang-tong & dans quelques autres, où la foule des paſſans eſt ſi nombreuſe, ſur les grands chemins comme dans les Villes, qu'on n'y marche point ſans embarras, ont commis des erreurs conſiderables dans leur calcul. Quelques-uns font monter le nombre du Peuple Chinois à cent, à deux cens & juſqu'à trois cens millions (2); ſans conſiderer que cette multitude n'eſt pas la même depuis Peking juſqu'à *Nan-chang-fu*, Capitale de la Province de Kyang-ſi & dans pluſieurs autres contrées. Cependant les derniers Miſſionnaires ne font pas difficulté d'aſſurer (3) que la

(1) Du Halde, p. 34.

(*) On en trouvera la figure dans le Tome précédent.

(2) Voyez ci-deſſus, le Chapitre II.

(3) Ce calcul eſt d'autant plus ſûr, par rapport à Peking, que chaque Chef de famille eſt obligé de donner aux Magiſtrats l'état des perſonnes dont elle eſt compoſée.

MANDARINS tirés de du Halde.
1. Mandarins Civils.
a. En habit d'Hiver.
b. En habit d'Eté.
2. Mandarins militaires
c. Tartare.
d. Chinois.
a
b
c
d
Beauvais Sculp.
TAB. N.° XXVII.

Chine contient plus d'Habitans que toute l'Europe enſemble, & donnent à Peking ſeul trois millions d'ames (4).

Le tribut qui ſe leve dans une région ſi peuplée, depuis l'âge de vingt ans juſqu'à ſoixante, produit des ſommes immenſes. On prétend qu'il étoit autrefois payé par cinquante-huit millions de Chinois, entre ces deux âges. Dans le dénombrement qui ſe fit au commencement du regne de Kang-hi, on trouva onze millions cinquante-deux mille huit cens ſoixante-deux familles, & cinquante neuf millions ſept cens quatre-vingt-huit mille trois cens ſoixante-quatre hommes capables de porter les armes, ſans comprendre dans ce nombre les Princes, les Officiers de la Cour, les Mandarins, les Soldats congédiés, les Lettrés, les Licentiés, les Docteurs & les Bonzes, ni les perſonnes au-deſſous de vingt ans, ni tous ceux qui paſſent leur vie ſur mer, ou qui ont leurs habitations ſur les rivieres. Regles pour en juger.

Le nombre des Bonzes monte ſeul à plus d'un million. On en compte, à Peking, deux mille qui vivent dans le célibat, & trois cens cinquante mille dans les Temples, ou les Monaſteres établis par Lettres Patentes de l'Empereur. On ne compte pas moins de quatre-vingt-dix mille Lettrés qui ne ſont point engagés dans le mariage. Il eſt vrai que les guerres civiles & la conquête des Tartares ont détruit une quantité innombrable d'Habitans; mais la paix, qui n'a pas ceſſé de regner depuis, a réparé toutes ces pertes par une abondante multiplication (5). Nombre des Bonzes & des Lettres.

Les Voyageurs ne s'accordent point ſur les degrés ou les claſſes qui forment la diviſion du Peuple Chinois. Navarette en compte quatre : les *Zu*, les *Nung*, les *Kung* & les *Zongs*; c'eſt-à-dire, les Lettrés, les Laboureurs, les Artiſans & les Marchands (6). Du Halde réduit cette diviſion à trois Ordres; le Peuple, les Lettrés & les Mandarins (7). Dans un autre endroit il prétend qu'il n'y a proprement que deux Ordres dans l'Empire; celui de la Nobleſſe & celui du Peuple. Le premier, dit-il, comprend les Princes du Sang, les Mandarins & les Lettrés; le ſecond, les Laboureurs, les Marchands & les Artiſans (8). C'eſt à cette diviſion que nous prenons le parti de nous attacher. Les Chinois diviſés en deux Ordres.

§. I.

Claſſe de la Nobleſſe Chinoiſe, contenant les Mandarins & les Lettrés.

LA Nobleſſe n'eſt pas héréditaire à la Chine, quoiqu'il y ait des dignités attachées à quelques familles, par la diſpoſition de l'Empereur, qui les accorde à ceux qu'il juge dignes de cet honneur. Les enfans d'un pere illuſtre, qui s'eſt élevé aux premiers poſtes de l'Empire, ont leur fortune à faire; & s'ils manquent de talens, ou ſi leur inclination les porte au repos, ils tombent au rang du Peuple, obligés ſouvent d'exercer les plus viles fonctions. Cependant un fils ſuccede au bien de ſon pere; mais pour hériter de ſes dignités & de ſa réputation, il doit s'être élevé par les mêmes degrés. C'eſt ce qui leur fait atta- Idée de la Nobleſſe Chinoiſe.

(4) Relations de la Chine par Magalhaens, p. 40, & Chine du Pere du Halde, *ubi ſup.* p. 244.

(5) Deſcription de la Chine par Navarette, p. 48.

(6) Du Halde, *ubi ſup.* p. 269.

(7) *Ibid.* p. 241.

(8) *Ibid.* p. 269. & ſuiv.

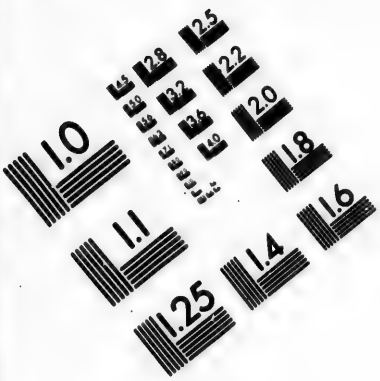

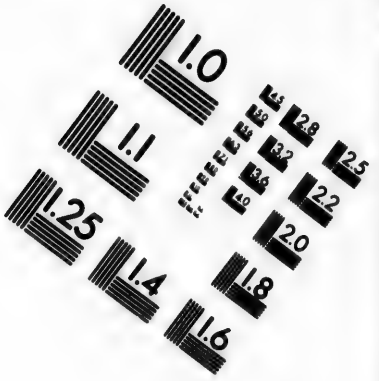

IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)

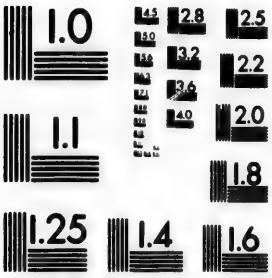

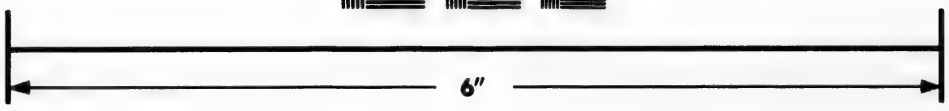

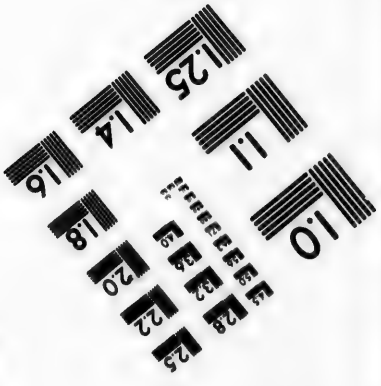

Photographic Sciences Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

NOBLESSE CHINOISE.

cher toutes leurs eſperances à l'étude, comme à la ſeule route qui conduiſe aux honneurs. Dans quelque condition qu'ils ſoient nés, ils ſont sûrs de leur avancement lorſqu'ils ont d'heureuſes diſpoſitions pour la Littérature. Auſſi voit-on naître continuellement des fortunes conſiderables, comme entre les Eccléſiaſtiques d'Italie, où la plus baſſe naiſſance n'empêche point d'aſpirer aux premieres dignités de l'Egliſe.

Titres bornés à la famille royale.

Les titres permanens de diſtinction n'appartiennent qu'à la Famille régnante. Outre le rang de Princes, que tous les deſcendans de l'Empereur doivent à leur naiſſance, ils jouiſſent de cinq degrés d'hõneur, qui répondent aux titres Européens de Ducs, de Marquis, de Comtes, de Vicomtes & de Barons. Ceux qui epouſent les filles d'un Empereur, participent à ces diſtinctions comme ſes propres fils & leurs deſcendans. On leur aſſigne des revenus qui répondent à leur dignité; mais ils ne jouiſſent d'aucun pouvoir. Cependant la Chine a des Princes qui n'ont aucune alliance avec la Maiſon Impériale. Tels ſont les deſcendans des Dynaſties précédentes, ou ceux dont les ancêtres ont acquis ce titre par les ſervices qu'ils ont rendus à la Patrie. Lorſque le Fondateur de la famille Tartare qui regne aujourd'hui fut établi ſur le Trône, il accorda pluſieurs titres d'honneur à ſes freres, qui étoient en grand nombre, & qui avoient contribué par leur valeur à la conquête d'un ſi grand Etat. Les uns furent créés *Tſiay-wang*; les autres, *Kyung-wang* & *Pey-lo*. Ce ſont ceux que les Européens ont nommés *Regules*, ou Princes du premier, du ſecond & du troiſiéme rang. Le nouveau Monarque établit alors qu'entre les enfans de chaque Regule il y en auroit toujours un qui ſuccederoit à ſon pere dans la même dignité.

Titres des Princes du Sang.

Origine du nom Regule.

Divers rangs des Princes.

Outre ces trois premiers titres, le même Empereur en créa d'autres d'une moindre diſtinction, pour les autres enfans des Regules. Ceux du quatriéme rang ſe nomment *Pey-tſé*; ceux du cinquiéme, *Kong-heu*, &c. Le cinquiéme rang eſt au-deſſus des plus grands Mandarins de l'Empire; mais les Princes de tous les autres rangs inferieurs ne ſont diſtingués des Mandarins que par la ceinture jaune. Cette diſtinction eſt commune à tous les Princes du Sang, de quelque rang qu'ils puiſſent être. Cependant (9) ceux que leurs richeſſes ne mettent point en état d'entretenir un équipage convenable à leur naiſſance, affectent de cacher cette ceinture.

Etat qu'ils conſervent.

Quelque luſtre que les Princes du Sang puiſſent tirer de leur naiſſance & de leurs dignités, ils vivent dans l'Etat ſans pouvoir & ſans crédit. On leur accorde un Palais, une Cour avec des Officiers, & un revenu digne de leur rang; mais ils ne jouiſſent d'aucune ſorte d'autorité. Le Peuple ne laiſſe pas de les traiter avec beaucoup de reſpect. Autrefois, lorſqu'ils étoient diſperſés dans les Provinces, ils recevoient, tous les trois mois, des Officiers de la Couronne, le quart des revenus qui leur étoient aſſignés; afin que la facilité qu'ils avoient à le dépenſer pour leurs plaiſirs, leur ôtât la penſée de l'amaſſer dans des vûes moins favorables à la tranquillité publique. Il leur étoit même défendu, ſous peine de mort, de s'écarter du lieu qu'on leur avoit marqué pour leur réſidence. Mais depuis que les Tartares ſe ſont rendus maîtres de la Chine, l'Empereur a jugé qu'il y avoit plus de sûreté à faire vivre les Princes du Sang à

(9) *Ibidem.*

la Cour, sous ses propres yeux. Avec ce qui leur est assigné pour leur dépense, ils ont des maisons, des terres & des rentes, dont ils font valoir les revenus par l'industrie de leurs domestiques. Aussi quelques-uns d'entr'eux sont-ils très-riches (10). NOBLESSE CHINOISE.

Quoiqu'on ne compte pas plus de cinq générations des Princes du Sang, depuis leur origine, leur nombre ne monte pas aujourd'hui à moins de deux mille. Ils se nuisent les uns aux autres en se multipliant; parce que la plûpart n'ont point de biens en fonds de terre, & que l'Empereur ne pouvant leur accorder à tous des pensions, plusieurs vivent dans une extrême pauvreté, qui les expose au mépris. Combien ils se sont multipliés.

Vers la fin de la dynastie de Ming (11), on comptoit dans la Ville de *Kyang-cheu* plus de trois mille familles de cette race, dont quelques-unes étoient réduites à vivre de la charité d'autrui. Les bandits qui s'emparerent de Peking, extirperent presqu'entiérement cette race; ce qui a rendu quelques parties de la Ville desertes. Ceux qui échaperent au carnage prirent le parti de quitter la ceinture jaune & de changer de nom, pour se mêler avec le Peuple. Mais on les connoît encore pour descendans du Sang Impérial. Les Missionnaires de la même Ville en eurent un pendant quelque-tems à leur service, dans une maison qui avoit été bâtie par un autre de ces Princes. Ce noble valet ayant découvert que les Tartares le cherchoient, prit la fuite & disparut (12). Race de Ming, extirpée.

L'usage accorde aux Princes, outre leur femme légitime, trois autres femmes, auxquelles l'Empereur donne des titres & dont les noms sont enregistrés au Tribunal des Princes. Leurs enfans prennent séance après ceux des femmes légitimes, & sont plus respectés que les enfans des concubines ordinaires. Les Princes ont aussi deux sortes de domestiques; les uns, qui sont proprement esclaves; les autres, Tartares, ou Chinois *Tartarisés*, que l'Empereur leur accorde en plus ou moins grand nombre, suivant le dessein qu'il a de leur faire honneur. Ce sont les derniers qui composent l'équipage du *Regule*, & qui s'appellent vulgairement *les gens de sa porte*. Il se trouve entr'eux des Mandarins considerables, des Vicerois & même des *Tsong-tus*, qui sans être esclaves, comme les premiers, ne sont pas moins soumis à leur Maître, & passent au service de ses enfans lorsqu'ils héritent de la dignité de leur pere. Si le Prince est dégradé pendant sa vie, ou si sa dignité n'est pas conservée à ses enfans, cette sorte de domestiques passe à quelqu'autre Prince du sang que l'Empereur éleve à la dignité de *Regule*. Femmes des Princes & leurs droits. Deux sortes de domestiques des Princes.

Les fonctions des Princes des cinq premiers Ordres se réduisent à se trouver présens aux cérémonies publiques, & à paroître chaque matin au Palais Impérial. Ils se retirent ensuite dans l'interieur de leur Palais, où toutes leurs affaires sont bornées au gouvernement de leur famille & de leurs Officiers domestiques. On ne leur laisse pas même la liberté de se visiter les uns les autres, ni celle de se loger hors de la Ville, sans une permission expresse de la Cour. Cependant il leur arrive quelquefois d'être employés aux affaires publiques, & de se faire considerer par d'importans services. L'Auteur donne pour exemple le treiziéme frere de l'Empereur Khang-hi. Fonctions des Princes du Sang.

(10) *Ibid.* p. 242.
(11) *Ibid.* p. 269.
(12) Magalhaens dit (p. 146.) que les Tartares font mourir tous ces Princes, suivant leur usage, à l'accession d'une nouvelle famille.

NOBLESSE CHINOISE.

Quels ſont les Nobles après les Princes de la famille royale.

On met au rang des Nobles, 1°. ceux qui ont été revêtus de la dignité de Mandarins dans les Provinces ; ſoit qu'ils aient été congediés, ce qui arrive preſqu'à tous ; ſoit qu'ils aient été forcés de réſigner leur Emploi à l'occaſion de la mort d'un pere, ſoit qu'ils ſe ſoient retirés volontairement avec la permiſſion de l'Empereur. 2°. Ceux qui ne s'étant pas rendus capables d'obtenir les degrés littéraires, n'ont pas laiſſé de ſe procurer, par faveur ou par des préſens, certains titres d'honneur qui leur donnent le privilege de viſiter les Mandarins, & qui leur attirent par conſéquent le reſpect du Peuple. 3°. Tous les Etudians, depuis l'âge de quinze ou ſeize ans juſqu'à quarante, qui ont ſubi les examens établis par l'uſage.

Famille de Confucius.

La plus noble famille de la Chine eſt celle du Philoſophe Confucius. Il n'y en a point d'autre qui ſoit proprement héréditaire ; & c'eſt en effet la plus ancienne du Monde, puiſqu'elle s'eſt conſervée en droite ligne depuis plus de deux mille ans. Elle deſcend d'un neveu de cet homme célebre, qui eſt nommé par excellence *Ching jin ti chi cul* ; c'eſt-à-dire, *Neveu du grand Homme.* En conſidération d'une ſi belle origine, les Empereurs ont conſtamment honoré un de ſes deſcendans du titre de *Kong*, qui répond à celle de nos Ducs ou de nos anciens Comtes. Celui qui porte aujourd'hui ce titre fait ſa réſidence à *Kye-ſeu-hyen*, dans la Province de Chan-tong, patrie de l'illuſtre Confucius, qui a toujours pour Gouverneur un Mandarin de la même famille (13).

Titres particuliers de Nobleſſe à la Chine.

Une des principales marques de Nobleſſe, entre les Chinois, conſiſte dans les titres d'honneur que l'Empereur accorde aux perſonnes diſtinguées par leur mérite. Il étend quelquefois cette faveur juſqu'à la dixiéme génération, en la meſurant aux ſervices qu'on a rendus au Public. Il la fait même remonter, par des Lettres expreſſes, au pere, à la mere, au grand-pere, qu'il honore chacun d'un titre particulier, ſur ce glorieux principe d'émulation, que toutes les vertus des enfans doivent être attribuées à l'exemple & aux ſoins de leurs ancêtres.

Comment le Pere Verbieſt fit anoblir, lui & ſes ancêtres.

L'Empereur Kang-hi fit un exercice éclatant de cette méthode en 1678, pour récompenſer le Pere Ferdinand *Verbieſt*, Jéſuite Flamand. Ce Miſſionnaire, ayant fini ſes Tables des mouvemens céleſtes & des Eclypſes pour deux mille ans, réduiſit ce grand Ouvrage à trente-deux volumes de Cartes, avec leurs explications, ſous le titre d'*Aſtronomie perpétuelle de l'Empereur Kang-hi.* Il eut l'honneur de les préſenter à Sa Majeſté dans une Aſſemblée générale des Grands de l'Empire, qui avoit été convoquée à cette occaſion. Ce Préſent fut reçu avec beaucoup de ſatisfaction ; & non-ſeulement il fut placé dans les Archives du Palais, mais en récompenſe d'un ſi grand ſervice, le Pere Verbieſt fut créé Préſident du Tribunal des Mathématiques, avec le titre de *Ta-jin*, ou de Grand-Homme, qui appartient à cette dignité, & que l'Empereur étendit à toutes les perſonnes de ſon ſang. Quoique Verbieſt n'eût perſonne de ſa famille à la Chine, tous les autres Miſſionnaires de ſon Ordre paſſerent pour ſes freres & furent conſiderés ſous le titre de Mandarins. Sa qualité de Ta-jin procura dans la ſuite, à l'Evêque d'*Heliopolis*, un accès favorable dans l'Empire de la Chine, & la plûpart des Miſſionnaires la firent inſcrire ſur la porte de leurs maiſons. C'eſt l'uſage commun des Chinois. Fiers des titres qu'ils ont obtenus, ils ne manquent point de les faire graver dans pluſieurs endroits de leur

(13) Chine du Pere du Halde, pag. 50. & ſuivantes.

demeure,

demeure, & même sur les lanternes qu'on porte devant eux pendant la nuit. L'Empereur confera les mêmes honneurs aux ancêtres de Verbiest, par autant de Patentes qu'il y eut de personnes nommées. Pierre *Verbiest*, son grand-pere; Paschasie *de Wolff*, sa grand'mere; Louis *Verbiest*, son pere, & Anne *Vanherke*, sa mere, furent ainsi revêtus des premieres dignités de la Chine. NOBLESSE CHINOISE.

Il paroît qu'à l'exception des Princes de la famille regnante & des descendans de Confucius, il n'y a point d'autre Noblesse à la Chine que celle du mérite, déclaré par l'Empereur & distingué par de justes récompenses. Tous ceux qui n'ont pas pris les degrés Littéraires, passent pour Plébeiens. Il arrive de-là que les Provinces n'ayant point d'ancienne Noblesse, on ne craint jamais d'y voir établir une autorité dangereuse pour celle du Souverain (14).

Les Chinois Lettrés ont été annoblis dans la seule vûe d'encourager l'application à l'étude & le goût des sciences, dont les principales, à la Chine, sont l'Histoire, la Jurisprudence & la Morale; comme celles qui ont le plus d'influence sur la paix & le bonheur de la société. On voit, dans toutes les parties de l'Empire, des Ecoles & des Salles ou des Colléges, où l'on prend, comme en Europe, les degrés de Licencié, de Maître-ès-Arts & de Docteur. C'est dans les deux dernieres de ces trois classes qu'on choisit tous les Magistrats & les Officiers civils. Comme il n'y a point d'autre voie pour s'élever aux Dignités, tout le monde se livre assidûment à l'étude, dans l'espérance d'obtenir les Degrés & de parvenir à la fortune. Les jeunes Chinois commencent leurs études dès l'âge de cinq ou six ans. Le nombre des écoliers est si grand que pour faciliter l'instruction, le premier Rudiment qu'on leur présente est une centaine de caracteres qui expriment les choses les plus communes, telles que le soleil, la lune, l'homme, certaines plantes & certains animaux, une maison, des ustenciles familiers, en leur faisant voir, d'un autre côté, les figures des choses mêmes. Ces figures, quoique représentées grossiérement, servent beaucoup à rendre leur pénétration plus vive, & peuvent être regardées comme le premier alphabet des Chinois (15). Lettrés de la Chine. Ecoles & Colleges. Alphabet Chinois.

On leur met ensuite entre les mains un petit Livre nommé *San-tse-king*, qui contient tout ce qu'un enfant doit apprendre, & la méthode pour l'enseigner. Il est composé de plusieurs courtes sentences, dont chacune n'a pas plus de trois caracteres, & qui sont rangées en rimes, comme un secours pour la mémoire des enfans. Ils doivent les apprendre par degrés, quoiqu'elles soient au nombre de plusieurs milles. Un jeune Chinois en apprend d'abord cinq ou six par jour, à force de les répeter du matin jusqu'au soir, & les récite deux fois à son Maître. Il est châtié s'il manque plusieurs fois à sa leçon. On le fait coucher sur un banc, où il reçoit neuf ou dix coups de fouet par-dessus ses habits. L'application est si rigoureuse & si constante, qu'on n'accorde aux enfans qu'un mois de congé au commencement de l'année, & cinq ou six jours au milieu. Degrés de l'instruction.

Lorsqu'ils sont une fois arrivés au Livre *Tse-chu*, qui contient la Doctrine de Confucius & de Mensius, il ne leur est pas permis de jetter les yeux sur d'autres Livres avant qu'ils l'ayent appris jusqu'à la derniere lettre. Ils n'en comprennent point encore le sens; mais on attend, pour leur en donner l'explica-

(14) Chine du Pere du Halde, pag. 269. & suivantes.

(15) C'est une sorte de Bureau typographique, tel qu'on s'efforce de l'introduire en France.

LETTRES DE LA CHINE.

Comment les enfans apprennent à écrire.

tion, qu'ils ſçachent parfaitement tous les caracteres. Pendant qu'ils apprennent à lire les lettres, on les accoutume à les former avec un pinceau; car les Chinois n'ont pas l'uſage des plumes. On commence par leur donner de grandes feuilles de papier, écrites en grands caracteres rouges, qu'ils doivent couvrir de noir. Enſuite on leur fait prendre une feuille de lettres noires, moins grandes que les premieres, ſur leſquelles mettant une feuille blanche & tranſparente, ils forment de nouvelles traces ſur celle de deſſous. Mais ils ſe ſervent encore plus ſouvent d'une planche blanchie & diviſée en petits quarrés, dans leſquels ils tracent leurs caracteres; après quoi ils les effacent avec de l'eau pour épargner le papier. Ils apportent ainſi beaucoup de travail à ſe former la main, parce que dans l'examen triennal pour les Degrés, on rejette ordinairement ceux qui écrivent mal; à moins qu'ils ne donnent des preuves d'une habileté diſtinguée dans le langage, ou dans la maniere dont ils traitent leur ſujet.

Ven-chang, eſpece de theme.

Lorſqu'ils ſont aſſez avancés dans l'écriture pour s'appliquer à la compoſition, ils doivent apprendre les regles du *Ven-chang*, eſpece de *theme*, qui reſſemble à celui qu'on fait faire aux écoliers de l'Europe avant que d'entrer en Rhétorique, mais plus difficile, parce que le ſens en eſt plus reſſerré & le ſtyle particulier. On leur donne pour ſujet une ſentence des Auteurs claſſiques, qu'ils appellent *Ti-mu* ou *thèſe*. Il ne conſiſte ſouvent qu'en un ſimple caractere. Pour s'aſſurer du progrès des enfans, l'uſage, dans pluſieurs Provinces, eſt d'envoyer ceux d'une même famille à la Salle commune de leurs ancêtres, où chaque Chef de maiſon leur donne à ſon tour un ſujet de compoſition & leur fait préparer un dîner. Il juge de la bonté de leur travail & donne le prix à celui qui l'a mérité. Si quelqu'un s'abſente ſans une juſte raiſon, ſes parens doivent payer douze ſols pour l'expiation de ſa faute.

Compoſition qu'on fait faire aux enfans.

Outre ces ſoins volontaires & domeſtiques, les jeunes écoliers ſubiſſent ſouvent l'examen des Mandarins qui préſident aux Lettres, & ſont obligés à d'autres compoſitions, ſous les yeux d'un Mandarin inferieur de cet Ordre, qui porte le titre de *Hyo-quan* (16). Cette cérémonie ſe renouvelle deux fois l'année, au printems & pendant l'hyver. Dans quelques Villes, les Gouverneurs ſe chargent eux-mêmes de faire compoſer les gens de Lettres du voiſinage. Ils les aſſemblent chaque mois; ils diſtribuent des récompenſes à ceux qui ont le mieux réuſſi, & fourniſſent aux autres frais de la fête.

Compoſition des Gens de Lettres.

Les Précepteurs ſont en grand nombre.

Il n'y a point de Ville, de Bourg, ni même de petit Village, qui n'ait ſes Maîtres d'Ecole pour l'inſtruction de la Jeuneſſe. Les enfans de qualité ont leurs Précepteurs, qui ſont des Docteurs ou des Licentiés. Ils apprennent d'eux non-ſeulement la ſcience des Lettres, mais encore celle des manieres & toutes les cérémonies qui regardent la civilité. Dans l'âge convenable, ils apprennent l'Hiſtoire & les Loix de leur Patrie. Le nombre de ces Précepteurs eſt infini, parce qu'ils ſe prennent entre ceux qui aſpirent aux Degrés & qui ne réuſſiſſent point à les obtenir. L'emploi d'un Maître d'Ecole eſt honorable. Ils ſont entretenus aux frais des familles. Les parens leur donnent la main dans toutes ſortes d'occaſions. Leur titre eſt *Syeu-ſeng*, qui ſignifie, *Notre Maître* ou *Notre Docteur*. Ils reçoivent, pendant toute leur vie, des témoignages d'une profonde ſoumiſſion de la part de leurs Eleves.

(16) Ce terme ſignifie, *Gouverneur de l'Ecole*.

LETTRES DE LA CHINE.

Quoique la Chine n'ait pas d'Univerſités, comme l'Europe, on trouve dans chaque Ville du premier Ordre un grand Palais, qui ſert à l'examen des Gradués. Ces édifices ſont encore plus grands dans les Villes capitales. Mais ils ſont tous bâtis dans le même goût (17). Le mur d'enclos eſt d'une hauteur extraordinaire, & l'entrée magnifique. C'eſt une place quarrée, de cent cinquante pas de grandeur, plantée d'arbres, avec des bancs & des ſiéges pour les Officiers & les Soldats qui font la garde pendant l'examen. On paſſe dans une vaſte cour, où les Mandarins forment eux-mêmes un autre corps-de-garde. Au fond de cette cour eſt un autre mur, avec des portes à ventaux, qui donnent entrée dans une ſeconde cour, où l'on traverſe, ſur un pont de pierre, un foſſé plein d'eau, pour arriver à la troiſiéme porte. Une garde, qui eſt ici placée, ne laiſſe paſſer perſonne ſans l'ordre des Officiers. Après cette porte on découvre une grande cour quarrée, dans laquelle on ne peut entrer que par un paſſage fort étroit. Des deux côtés de cette cour eſt un grand nombre de petites chambres (18), l'une près de l'autre, longues de quatre pieds & demi ſur trois & demi de large, pour loger les Etudians, qui ſont quelquefois plus de ſix mille (19). Mais avant que d'entrer au Palais pour la compoſition (20), ils ſont dépouillés avec beaucoup de ſoin, dans la crainte qu'ils n'ayent apporté quelque Livre ou quelqu'Ecrit. On ne leur laiſſe que de l'encre & des pinceaux. Si l'on découvroit quelque fraude, les coupables ſeroient punis ſéverement, & même exclus de tous les Degrés. Auſſi-tôt que les Aſpirans ſont entrés, on ferme ſoigneuſement les portes & l'on y met le ſceau public. Le Tribunal a des Officiers (21), dont le devoir eſt de veiller à tout ce qui ſe paſſe, & d'empêcher les viſites ou les communications d'une chambre à l'autre.

Palais qui ſervent de Colléges à la Chine.

Leur deſcription.

Petites chambres pour les Etudians.

Précautions pour empêcher la fraude.

Au bout du paſſage étroit qui donne entrée dans la cour, eſt une Tour, élevée ſur quatre arches & flanquée de quatre tourelles, ou de quatre petits dômes ronds, d'où l'on ne manque point, au moindre bruit (22), de battre auſſi-tôt le tambour pour donner avis du déſordre. Près de cette Tour, on a ménagé divers appartemens & une grande ſalle bien meublée, où s'aſſemblent ceux qui doivent préſider au premier examen. De cette ſalle on entre dans une autre cour, où l'on trouve une autre ſalle qui reſſemble à la premiere, mais plus magnifiquement meublée, avec divers appartemens pour le Préſident & les principaux Officiers. On y trouve auſſi des galeries, un jardin & quantité d'autres petits appartemens pour les Mandarins, les Sécretaires & les Officiers inférieurs.

Les Chefs, ou les Préſidens, à qui appartient le droit de l'examen, ſont les *Fu-yuen*, les *Chi-fu* & les *Chi-hyen*; c'eſt-à-dire, les Gouverneurs de la Province & des Villes du premier & du troiſiéme rang. Auſſi-tôt que les jeunes Etudians ſont en état de ſubir l'examen des Mandarins, ils doivent eſſuyer d'abord celui du *Chi-hyen* de leur juriſdiction. Cet Officier donne le Theme,

Préſidens de l'Examen littéraire.

(17) Il eſt aiſé, remarque Navarette, de s'imaginer quelle doit être la grandeur de ces Colléges. Celui de Canton a cinq mille chambres ou cellules, qui ont chacune leur table & leur chaiſe. Elles ſont tellement diſpoſées, que le Viceroi, qui eſt dans une Tour voiſine, les a toutes ſous ſes yeux.

(18) Du Halde, p. 374. & ſuiv.

(19) Navarette dit que de deux en deux on place une ſentinelle.

(20) Le même Auteur dit que c'eſt le jour avant l'examen.

(21) Du Halde, *ubi ſup.* & Navarette dans ſa Deſcription de la Chine, p. 50.

(22) Querelle ou faute.

LETTRES DE LA CHINE.

examine les compositions ou les fait examiner par son Tribunal, & juge de la bonté des Piéces. De huit cens Candidats, par exemple, il en nomme six cens, qui prennent le titre de *Hyen-ming*, c'est-à-dire, d'*Inscrits* pour le *Hyen*. Il se trouve des Hyens où le nombre des Etudians monte jusqu'à six mille. Les six cens doivent paroître ensuite à l'examen du *Chi-fu*, ou du Gouverneur de la Ville du premier Ordre, qui, par un nouveau choix, en nomme environ quatre cens sous le titre de *Fu-ming*, c'est-à-dire, *Inscrits pour le second Examen*. Jusqu'alors ils n'ont aucun Degré dans la Littérature, & leur nom général est celui de *Tong-seng* ou Candidats.

Inscriptions que prennent les Candidats.

Il y a dans chaque Province un Mandarin, envoyé de la Cour, qui ne conserve son Office que trois ans, sous le titre de *Hyo-tau*, ou dans quelques endroits sous celui de *Hyo-yuen*. Il est en correspondance avec les grands Tribunaux de l'Empire. Pendant la durée de ses fonctions, il est chargé de deux Examens; l'un, qui se nomme *Sui-kau*; l'autre, *Ko-kau*. Ce devoir l'oblige à visiter tous les Fus, ou toutes les Villes du premier Ordre de sa Province. En arrivant dans une de ces Villes, il commence par aller rendre ses respects à Confucius. Ensuite il explique quelques passages des Auteurs classiques; après quoi, les jours suivans sont employés à l'Examen. Les quatre cens Candidats *Fu-mings* paroissent à son Tribunal pour la composition. S'ils forment un trop grand nombre avec ceux des autres Hyens subordonnés au même Fu, on les divise en deux troupes. Ici l'on emploie toutes sortes de précautions pour empêcher que les auteurs des compositions ne soient connus des Mandarins. Le *Hyo-tau* nomme quinze personnes, sur les quatre cens qu'on suppose venus de chaque Hyen. On leur accorde alors le premier Degré, avec la qualité de *Syen-tsay*, qui répond à celle de Bachelier. Comme c'est proprement l'entrée des Etudes, ils prennent l'habit de leur Ordre, qui consiste dans une robe bleue, bordée de noir, avec la figure d'un oiseau, en argent ou en étain, sur la pointe de leur bonnet. Ils ne sont plus sujets à la bastonade par l'ordre des Mandarins ordinaires. Ils dépendent d'un Mandarin particulier, qui les punit lorsqu'ils tombent dans quelque faute. Mais si l'on découvroit que la faveur eût quelque part à leur élection, l'Envoyé de la Cour perdroit tout à la fois sa fortune & sa réputation.

Mandarin qui préside aux Degrés.

Maniere dont on les prend.

Premier degré des Syen-tsays.

Leurs privileges.

Les mêmes Mandarins, qui sont chargés de l'Examen du Sçavoir, examinent aussi les Candidats qui se présentent pour la Guerre. Dans ce dernier genre, il faut donner des preuves d'habileté à tirer de l'arc, à monter à cheval, & de force à lever quelque grosse pierre ou à porter un pesant fardeau. On donne en même-tems, à ceux qui ont fait quelque progrès dans l'étude de leur Profession, des questions à résoudre sur les campemens, les marches & les stratagêmes militaires; car les Guerriers ont, comme les Lettrés, des Livres qui traitent du métier des armes, & qui sont uniquement composés pour leur instruction.

Instruction des Candidats militaires.

Le Hyo-tau étant obligé par son Office de faire une fois le tour de la Province, assemble dans chaque Ville du premier Ordre tous les *Syen-says*, ou les Bacheliers qui en dépendent. Après s'être informé de leur conduite, il examine leurs compositions; il récompense les progrès, il punit les négligences. Quelquefois, pour exercer une justice plus exacte, il les divise en six classes: l'une, de ceux qui se sont distingués avec éclat; il leur donne pour récompense un

Examen rigoureux des Bacheliers.

Taël ou une écharpe d'argent. Ceux de la seconde classe reçoivent une faveur plus légere, telle qu'une écharpe de soie, ou quelque petite somme d'argent. La troisiéme classe n'est ni récompensée ni punie. Ceux de la quatriéme reçoivent la bastonade. Ceux de la cinquiéme perdent l'oiseau qu'ils portent à leur bonnet, & deviennent *demi-Bacheliers*. Enfin ceux qui ont le malheur de composer la derniere classe, sont entiérement dégradés. Mais cet excès d'humiliation est très-rare. Dans les Examens de cette espece, on voit quelquefois un homme de cinquante ou soixante ans recevoir la bastonade; tandis que son fils, qui compose avec lui, reçoit des applaudissemens & des récompenses. Mais le Mandarin ne se porte jamais à des punitions si rigoureuses lorsqu'il n'y a point de plaintes contre la conduite & contre les principes des mœurs.

Châtiment pour ceux qui manquent aux assemblées.

Un Gradué qui ne se trouve point à cet Examen triennal s'expose au danger d'être privé de son titre & de retomber au rang du Peuple. Il n'y a que la maladie, ou le deuil pour la mort d'un pere, qui puisse lui servir d'excuse. Seulement les anciens Gradués, qui sont parvenus à la vieillesse, obtiennent pour le reste de leur vie une dispense de toutes sortes d'Examens, sans perdre l'habit ni les honneurs de leur Degré.

Degré de Kyu-sin, ou Maître ès Arts.

Le Degré de *Kyu-sin*, qui signifie Licentié ou Maître-ès-Arts, demande un nouvel Examen, qu'on appelle *Chu-kau*. Il ne se fait qu'une fois l'an, dans la Capitale de chaque Province, sous l'inspection des grands Officiers, accompagnés de quelques autres Mandarins. La Cour en députe deux, avec la qualité de Présidens; l'un, qui porte le titre de *Ching-chu-kau*, & qui doit être *Haulin*, c'est-à-dire, Membre du principal Collége des Docteurs de l'Empire; l'autre, nommé *Fu-chu*. Sur dix mille Syeu-tsays, qui se trouveront dans une Province, il n'y en aura pas plus de soixante qui obtiendront le degré de *Kyu-sin*. Leur robe est de couleur brunâtre, avec un bord bleu de quatre doigts. L'oiseau, qu'ils portent sur leur bonnet, doit être d'or ou de cuivre doré. Leur Chef est honoré du titre de *Kay-yuen*. Ce Degré ne s'obtient pas facilement, si l'on ne corrompt les Juges. Les *Kyu-sins* doivent se rendre à Peking l'année suivante, pour subir l'examen qui les conduit au degré de Docteur. C'est l'Empereur qui fait les frais de leur voyage. Ceux qui étant parvenus au degré de Kyu-sins se bornent à cet honneur, soit parce qu'ils sont déja d'un âge avancé, soit parce que leur fortune est médiocre, ont la liberté de se dispenser de cet Examen, qui se fait à Peking tous les trois ans. Un Kyu-sin est qualifié pour toutes sortes d'Emplois. Dans ce Degré, on obtient quelquefois des Emplois importans, par le rang de l'âge. On a vû des Kyu-sins élevés à la dignité de Vicerois. Aussi-tôt qu'ils sont revêtus de quelqu'Office public, ils renoncent au degré de Docteur.

Habillement qui le distingue.

Examen pour le degré de Docteur.

Tous les Licentiés qui sont sans Emploi, doivent se rendre à Peking pour l'Examen triennal, qui porte le nom d'*Examen Impérial*. C'est l'Empereur même, qui dicte le sujet de la composition. L'attention qu'il y apporte & le compte exact qu'on lui rend du travail, donnent lieu de supposer qu'il en est le Juge. Le nombre de ceux qui forment cette Assemblée, monte quelquefois à cinq ou six mille, dont environ trois cens sont élevés au degré de Docteur. Quelquefois cette distinction n'est accordée qu'à cent cinquante. Les trois principaux prennent le titre de *Tyen se men seng*, qui signifie *Disciples du Fils du Ciel*. Le premier ou le Chef, se nomme *Chuang yuen*; le second, *Pang-yuen*,

LETTRES DE LA CHINE.

& le troiſiéme, *Tan-wha*. Entre les autres, l'Empereur en choiſit un certain nombre, qu'il décore du titre de *Hau-lin*, c'eſt-à-dire, Docteurs du premier Ordre. Le reſte porte celui de *Tſin-tſé*.

Avantages du titre de Tſin-tſé.

Un Chinois qui parvient au glorieux titre de *Tſin-tſé*, ſoit dans la Littérature, ſoit dans les armes, peut le regarder comme un établiſſement ſolide, qui le met à couvert de toutes ſortes de beſoins. Outre les préſens, qu'il reçoit en grand nombre, de ſes amis & de ſes cliens, il peut s'attendre d'être employé tôt ou tard aux Offices les plus importans de l'Empire & de voir ſa protection recherchée de tout le monde. Ses parens & ſes amis ne manquent point d'ériger dans leur Ville des arcs de triomphe à ſon honneur. Ils y inſcrivent ſon nom, ſon âge, le lieu & le tems de ſon élévation.

Réformation que l'Empereur Kang-hi fit entre les Docteurs.

L'Empereur *Kang-hi* remarqua, vers la fin de ſon regne, que les Livres imprimés n'étoient point en auſſi grand nombre ni auſſi bien écrits, qu'il le deſiroit pour ſa propre gloire & pour l'utilité publique. Il en accuſa les principaux Docteurs, qui négligeoient leurs études pour ſe livrer aux recherches de l'ambition. Auſſi-tôt que l'examen fut fini, il entreprit, contre l'uſage, d'examiner lui-même ces grands Docteurs, qui ſe glorifioient d'examiner les autres. Si ſa réſolution leur cauſa beaucoup d'allarme, elle fut ſuivie d'une ſentence encore plus ſévere. Pluſieurs furent dégradés & renvoyés honteuſement dans leurs Provinces. L'effet de cet exemple fut d'inſpirer aux autres plus d'application à l'étude. L'Empereur s'applaudit d'autant plus de ſa conduite, qu'un des plus ſçavans Hommes de ſa Cour, qu'il avoit employé à l'examen des compoſitions, porta le même jugement que lui des piéces qu'il avoit rejettées, à l'exception d'une ſeule, que ce Docteur jugea douteuſe (23).

Cérémonies qui ſuivent l'élection des Syeu-tſays.

Du reſte on obſerve encore, à l'occaſion des *Syeu-tſays*, ou des Bacheliers, qu'après avoir été déclarés dignes des Degrés, ils ſe rendent à la porte du *Tihyo-tau* (24), ou du Mandarin qui préſide aux Examens, vêtus de toile noire & la tête couverte d'un bonnet commun. Auſſi-tôt qu'ils ſont admis à ſa préſence, ils s'inclinent devant lui, ils tombent à genoux & ſe proſternent pluſieurs fois à droite & à gauche, ſur deux lignes, juſqu'à ce que le Mandarin leur faſſe apporter les habits convenables au degré de Bacheliers, qui conſiſtent dans une veſte, un ſurtout ou une robe, & un bonnet de ſoie. Lorſqu'ils en ſont revêtus, ils ſe proſternent encore devant le Tribunal du Mandarin; après quoi ſe rendant au Palais de Confucius, ils baiſſent quatre fois la tête juſqu'à terre devant ſon nom & devant ceux des plus éminens Philoſophes. Ils retournent enſuite dans leurs Provinces. Là, ſe joignant à tous les Syen-tſays du même Diſtrict, ils vont en corps ſe proſterner devant le Gouverneur ſur ſon Tribunal. Cet Officier ſuprême les preſſe de ſe relever, & leur préſente du vin dans des coupes, qu'il éleve d'abord en l'air. Dans pluſieurs endroits, il diſtribue entr'eux des piéces de ſoie rouge, dont ils ſe font une eſpece de baudriers. Ils reçoivent auſſi deux petites baguettes, ornées de fleurs d'argent, qu'ils placent des deux côtés de leurs bonnets comme des caducées. Alors ils ſe rendent, avec le Gouverneur à leur tête, au Palais de Confucius, pour terminer la cérémonie par les ſalutations ordinaires. Ce dernier acte eſt comme le ſceau qui acheve

Dernier acte de la cérémonie.

(23) Chine du Pere du Halde, page 376. & ſuivantes.

(24) C'eſt apparemment le même qu'on a déja nommé ſimplement *Hyo-tau*.

de les mettre en poſſeſſion de leur nouvelle dignité, parce qu'ils reconnoiſſent ainſi Confucius pour leur Maître & qu'ils font profeſſion de ſuivre ſes maximes de Gouvernement (25).

Origine de trois Ordres de Bacheliers.

Navarette, dont le récit s'accorde avec tout ce qu'on a rapporté d'après Du Halde, y ajoute néanmoins quelques circonſtances qui méritent d'être obſervées. Il nous apprend que ſous la famille de *Gong*, qui regnoit il y a plus de ſix cens ans, les Lettres furent plus floriſſantes que jamais à la Chine. Le nombre des Ecoles fut alors augmenté. Chaque Ville médiocre eut vingt Bacheliers. Chaque Cité en eut quarante, & les Capitales en eurent cinquante. Ces Bacheliers de ſurcroît reçurent le nom de *Lin-ſeng*, qui ſignifie, *Bacheliers accordés par la Cour.* Enſuite le nombre fut pouſſé à ſoixante pour les Villes interieures, & juſqu'à cent vingt pour les Capitales, ſous le nom de *Tſeng-ſeng*, ou de Bacheliers d'augmentation. Enfin, la permiſſion de prendre les Degrés fut accordée à tous ceux qui ſe préſenteroient avec les diſpoſitions néceſſaires. Ces derniers furent diſtingués par le nom de *Fu-hyo*, qui ſignifie *Bacheliers adoptés.* Ainſi le Corps des Bacheliers eſt compoſé de trois Ordres.

Trois claſſes de Bacheliers privilegiés.

Les Bacheliers privilegiés, qui ſont diſpenſés de l'Examen, portent le nom de *Kung-ſeng*, & forment auſſi trois claſſes. Les premiers ſont connus ſous le titre particulier de *Pa-kung-ſeng*, qui ſignifie; Qu'ayant été d'excellens Rhétoriciens & leurs compoſitions ayant toujours été fort élégantes, ils ont mériré le Degré dont ils jouiſſent ſans avoir été obligés d'attendre le terme ordinaire. La ſeconde claſſe eſt celle des *Tſye-ſuen-kungs*, qui ont joui pendant vingt ans du degré de Bacheliers. Les derniers portent le nom de *Ngen-kung-ſeng*, qui les fait connoître pour des Bacheliers privilegiés par la faveur expreſſe de l'Empereur. Les enfans des Chartiers, des Bouchers, des Bourreaux, des Comédiens, & les Bâtards, ſont exclus de toutes ſortes de Degrés.

Formalités qui précedent l'élection.

Les Candidats, après avoir mis la derniere main à leurs compoſitions, les ferment ſoigneuſement & mettent deſſus le nom de leur Pays, avec une enveloppe qui ne permet pas de le lire. Elles ſont livrées aux Officiers établis, qui les portent à la Salle des Mandarins, où elles doivent être examinées. Celles qui ne méritent pas de paſſer dans la ſeconde chambre, ſont miſes à part. Toutes les autres ſont rejettées. De cinq mille, il y en a toujours la moitié qui ne paſſent point cette premiere chambre. Les autres, après avoir ſubi l'Examen dans la ſeconde, ſont réduites auſſi preſqu'à la moitié, qui parvient juſqu'à la troiſiéme chambre, pour y être jugée par les Préſidens de l'Examen. Il en demeure cinquante des plus élégantes, dans l'Ordre qui convient à chacune; c'eſt-à-dire, la premiere, la ſeconde, &c. On cherche alors les noms des compoſiteurs, & les ayant appellés à haute voix, on les inſcrit ſur de grands tableaux, qui ſont ſuſpendus dans une place publique. Cette ſeule déclaration les éleve au Degré.

S'il ſe trouve d'autres compoſitions qui méritent le même honneur, on conſerve par écrit le nom des Auteurs, avec une recommandation, dans laquelle on déclare qu'ils auroient été dignes du Degré, ſi l'uſage en eût admis un plus grand nombre; ce qui paſſe pour une diſtinction extrêmement honorable.

Durée & frais de l'Examen.

La durée de l'Examen eſt de trois jours, pendant leſquels tous ceux qui ont

(25) Chine du Pere du Halde, p. 295.

LETTRES DE LA CHINE.

part à cette importante cérémonie ſont enfermés. L'Empereur en fait toute la dépenſe. Elle va ſi loin que Navarette ſe diſpenſe du calcul, parce qu'il ne paroîtroit pas croyable aux Européens. Enſuite le Viceroi, les Examinateurs & les autres grands Mandarins, reçoivent les Gradués avec toutes ſortes d'honneurs, les traitent dans un feſtin ſolemnel, & leur donnent à chacun ſon écuelle d'argent, ſon paraſol de ſoie bleue & ſon ſedan.

Réjouiſſances pour l'élection des Gradués.

Au moment que les tableaux ſont ſuſpendus, quantité de perſonnes ſe hâtent de partir, pour aller porter à la famille des Gradués la premiere nouvelle de leur élévation. Ces Couriers ſont généreuſement récompenſés. Toute la Ville célebre le bonheur de ſon citoyen par des réjouiſſances publiques. Lorſqu'il arrive lui-même, il eſt accablé de viſites, de félicitations & de préſens. Chacun lui offre une ſomme d'argent, ſuivant ſa fortune, pour contribuer aux frais des voyages qu'il eſt obligé de faire à la Cour en qualité de Licentié (26). Son nom d'ailleurs eſt enregiſtré dans les Livres Impériaux, afin qu'il puiſſe être employé dans l'occaſion aux Emplois du Gouvernement. Ceux qui aſpirent à la qualité de Docteur, déclarent qu'ils veulent être examinés par l'Empereur, & reçoivent ordre de ſe rendre à la Cour, où Sa Majeſté leur donne des themes & juge de leur compoſition. On accorde tous les honneurs imaginables à ceux qui remportent le premier prix. Quelques-uns ſont réſervés pour le Collége Impérial (27). Les autres retournent dans leur Patrie, pour y attendre les Emplois qui leur ſont deſtinés.

La corruption ſe gliſſe dans ces Images.

Quoiqu'on apporte des ſoins extrêmes à prévenir la corruption, les moyens ne manquent jamais pour s'élever par cette voie. Du tems de l'Auteur, l'Empereur Kang-hi fit couper la tête à deux Licentiés convaincus de ce crime. La méthode de corruption la plus commune eſt de rendre viſite à l'Examinateur. S'il eſt diſpoſé à favoriſer le Candidat, il convient d'une ſomme avec lui. Enſuite il lui demande une marque à laquelle il puiſſe diſtinguer ſa compoſition; s'il n'aime mieux lui communiquer le ſujet, pour lui donner le tems d'y travailler à loiſir. Mais ſi le Candidat qui s'éleve par cette lâcheté eſt reconnu pour un homme ſans mérite, on s'en prend à l'Examinateur.

Réflexions de l'Auteur ſur l'utilité des Examens Chinois.

L'Auteur attribue deux utilités conſiderables à l'uſage de ces Examens; celle de bannir la pareſſe des Ecoles, & celle de diminuer le nombre exceſſif des Etudians. Ce fut pour remedier, dit-il, au dernier de ces deux inconvéniens, que l'Empereur Juſtinien ôta leurs revenus à pluſieurs Villes qui avoient des Ecoles publiques; & François Premier, Roi de France, fut blâmé pour avoir fondé un trop grand nombre d'Univerſités; parce qu'en augmentant à l'excès le nombre des Etudians, il priva ſon Royaume d'une infinité de ſoldats, de laboureurs & d'artiſans.

Modeſtie des Lettres Chinois, accompagnée d'orgueil.

Navarette paroît regretter que les Ecoliers de l'Europe ne reſſemblent pas mieux à ceux de la Chine. La gravité, dit-il, & la modeſtie ſont le partage des Lettrés Chinois. Ils marchent toujours les yeux baiſſés. Un jeune Ecolier n'eſt pas moins compoſé dans ſon air & dans ſes manieres. Mais ces vertus, ajoute le même Auteur, ſont infectées d'un orgueil incroyable, qui leur fait preſque refuſer la qualité d'hommes à tous les autres Peuples du Monde. Cependant les

(26) Magalhaens compte à la Chine quatre-vingt-dix mille Bacheliers, & dix mille Licentiés ou Maîtres-ès-Arts.

(27) Autrement, le Collége des Hau lins.

Tartares,

Tartares, qui n'ont pas tant d'inclination pour les Lettres, ont un peu humilié les Sçavans Chinois (28).

Lettrés de la Chine.

Observons ici que sous le nom de Sçavans ou de Lettrés, on comprend tous les Etudians de la Chine, soit qu'ils ayent pris quelque Degré, ou qu'ils n'y soient point encore parvenus; soit Employés ou sans Emplois. Tous les Mandarins sont Lettrés; mais tous les Lettrés ne sont pas Mandarins.

§. II.

Classe des Laboureurs, & considération que les Chinois ont pour l'Agriculture.

Les Laboureurs, à la Chine, sont au-dessus des Marchands & des Artisans. Leurs privileges ont plus d'étendue, & leur profession est regardée comme la plus nécessaire à l'Etat. Les Chinois prétendent, suivant Navarette, que l'Empereur est obligé de leur accorder une protection spéciale & d'augmenter sans cesse leurs privileges, parce que c'est de leur travail & de leur industrie que toute la Nation tire sa subsistance (29). Il est certain qu'elle ne pourroit pas subsister sans l'application & les efforts continuels que les Payſans apportent à l'agriculture. La Chine est si peuplée, que toutes ses terres, cultivées jusqu'à la moindre partie, comme elles le sont effectivement, suffisent à peine pour la nourriture de tous ses Habitans. Un Empire si vaste a peu de ressource dans le secours des Etrangers pour suppléer à ses nécessités, quand ses correspondances seroient mieux établies avec eux. C'est par cette raison qu'on y a toujours regardé le progrès de l'agriculture comme un des principaux objets du Gouvernement, & que les Laboureurs & leur profession y sont également respectés. On y célebre une fête publique à leur honneur. L'Empereur même fait gloire, une fois l'année, de manier la charrue, à l'imitation des anciens Monarques du Levant, qui se réduisoient quelquefois à cet exercice dans la même vûe.

Raisons qui font respecter l'agriculture aux Chinois.

L'opinion commune, suivant le témoignage des Missionnaires, est que cette utile profession fut inventée par *Chin-nong* (30), que les Chinois honorent encore à ce titre (31). Les Livres de leurs Philosophes n'ont pas peu servi à les confirmer dans ces sentimens. Ils rapportent que l'Empereur Yau, dont ils placent le regne quatre cens quatre-vingt ans après celui de Chin-nong, éloigna ses propres enfans du Trône en faveur d'un jeune Laboureur, qu'il choisit pour lui succeder. Une préference si singuliere a transmis dans tous les Chinois la plus haute estime pour la profession de l'agriculture. L'Empereur Yau, successeur de *Chun*, fut appellé de même à la Couronne Impériale. On prétend que par l'invention des canaux, il trouva le moyen de faire rentrer dans la mer les eaux qui couvroient la surface d'une partie de l'Empire, & qu'il en fit

Leur opinion sur son origine.

(28) Description de la Chine par Navarette, p. 49. & suiv. Le Comte parle aussi des Examens & des Degrés, mais avec moins d'étendue, p. 235. & suiv.

(29) Navarette, *ubi sup.* p. 52; & Du Halde, p. 272.

(30) Son nom signifie *Laboureur céleste.* Il fut le second Empereur de la Chine, & son regne commença deux mille huit cens trente-deux ans avant l'Ere chrétienne. *Du Halde*, p. 137.

(31) Navarette dit qu'on lui a bâti des Temples magnifiques, où il est honoré par des sacrifices. *Ubi sup.* p. 53.

AGRICULTURE DES CHINOIS.

enſuite uſage pour rendre les terres plus fertiles. On ajoute qu'il compoſa pluſieurs Livres ſur la culture des terres & ſur la maniere de les arroſer. Ce fut pour récompenſer tant de ſervices que l'Empereur *Chun* le nomma ſon ſucceſſeur, & l'agriculture reçut un luſtre fort éclatant de ce choix.

Zele de pluſieurs Empereurs pour l'agriculture.

D'autres Empereurs ont marqué leur zéle pour un Art ſi noble. *Kang-vang*, troiſiéme Monarque de la famille de *Cheu*, établit des bornes dans les champs, pour prévenir les ſujets de conteſtation entre les Laboureurs. *King-vang*, vingt-quatriéme Empereur de la même race, ſous le regne duquel on vit naître le Philoſophe Confucius, cinq cens trente & un ans avant la naiſſance de Jeſus-Chriſt, renouvella toutes les Loix que ſes Prédéceſſeurs avoient portées en faveur de l'agriculture. Mais elle fut élevée au comble de l'honneur par l'Empereur *Ven-ti*, qui regna trois cens cinquante-deux ans après King-vang. Ce Prince voyant ſes Etats ruinés par la guerre, donna l'exemple du travail à ſes Sujets, en labourant lui-même les terres de la Couronne. Ses Miniſtres & toute la Nobleſſe de l'Empire ſe virent dans la néceſſité de l'imiter. On regarde cet évenement comme l'origine d'une grande fête qui ſe célebre annuellement dans toutes les Villes de la Chine, lorſque le Soleil entre au quinziéme degré du *Verſeau ;* c'eſt-à-dire, au point que l'Aſtronomie Chinoiſe a fixé pour le commencement du printems. Dans ce jour, le Gouverneur de chaque Ville ſort de ſon Palais, précedé de ſes Enſeignes & d'un grand nombre de flambeaux allumés, au bruit de divers Inſtrumens. Il eſt couronné de fleurs, & dans cet équipage il marche vers la porte orientale de la Ville, comme s'il alloit au-devant du Printems. Son cortége eſt compoſé d'un grand nombre de litiéres, peintes ou revêtues d'étoffes de ſoie, qui repréſentent, entre diverſes figures, les portraits des Hommes illuſtres dont l'agriculture a reſſenti les bienfaits, avec les Hiſtoires qui appartiennent au même ſujet. Les rues ſont ornées de tapiſſeries. On éleve des arcs de triomphe à certaines diſtances, on ſuſpend des lanternes, & les Villes ſont éclairées par des illuminations.

Fête à ſon honneur. Quelle en fut l'origine.

Figures qu'on y porte en proceſſion.

Parmi les figures on voit une vache de terre, d'une groſſeur ſi monſtrueuſe, que cinquante hommes ſuffiſent à peine pour la tirer. Derriere cette vache, qui a les cornes dorées, paroît un enfant, qui paſſe pour le Génie de l'induſtrie & du travail. Il marche, un pied nud & l'autre chauſſé, avec une baguette à la main, dont il aiguillonne ſans ceſſe la vache, comme pour la faire avancer. Il eſt ſuivi des Laboureurs, armés de leurs inſtrumens, & l'on voit paroître après eux des troupes de Maſques & de Comédiens qui repréſentent diverſes Piéces. Cette proceſſion ſe rend au Palais du Gouverneur, où l'on dépouille la vache de tous ſes ornemens. On tire de ſon ventre un grand nombre d'autres petites vaches de terre, qui ſe diſtribuent à l'Aſſemblée, avec les fragmens de la grande vache, qu'on briſe en piéces. Enſuite le Gouverneur prononce une courte harangue à l'honneur de l'Agriculture, qu'il recommande, comme l'exercice le plus utile au bien public.

L'attention des Empereurs & des Mandarins pour la culture des terres eſt portée ſi loin, que s'il arrive à la Cour quelque Meſſager d'un Viceroi, le Monarque n'oublie jamais de s'informer quel eſt l'état des champs & des moiſſons. Une pluie favorable eſt une occaſion de viſites & de complimens entre les Mandarins. Au Printems, qui tombe dans le cours du mois de Février, l'Empereur ne manque pas, ſuivant l'ancien uſage, de conduire ſolemnellement

L'Empereur de la Chine labour la terre.

une charrue & d'ouvrir quelques sillons, pour animer les Laboureurs par son exemple. Les Mandarins observent la même cérémonie dans chaque Ville, avec les formalités suivantes. Le Tribunal des Mathématiques commence, sur les ordres qu'il reçoit, par fixer le vingt-quatriéme jour de la seconde Lune, comme le plus propre au labourage. Ensuite le Tribunal des Rites avertit l'Empereur, par un Mémoire, des préparatifs établis pour la fête. 1. Sa Majesté doit nommer douze Seigneurs pour lui servir de cortege & labourer après elle. Ces Seigneurs doivent être trois Princes, & neuf Présidens des Cours souveraines; ou leurs Assistans, dans les cas de vieillesse & de maladie. 2. Comme le devoir de l'Empereur, dans cette cérémonie, ne consiste pas seulement à labourer la terre, pour exciter l'émulation par son exemple, & qu'en qualité de premier Pontife il est obligé d'offrir un sacrifice à *Chang-ti*, pour obtenir l'abondance, il est averti qu'il doit s'y préparer par trois jours de jeûne & de continence. Les Princes & les Mandarins nommés pour l'accompagner sont assujettis à la même Loi. 3. La veille du jour marqué, Sa Majesté doit envoyer à la Salle de ses ancêtres une députation de plusieurs Seigneurs, pour se prosterner devant leurs Tablettes & leur donner avis, comme s'ils étoient vivans, qu'elle se propose d'offrir le lendemain un grand sacrifice.

AGRICULTURE DES CHINOIS. Circonstances de cette cérémonie.

Préparatifs auxquels l'Empereur est obligé.

Outre ces devoirs, qui regardent l'Empereur, le même Tribunal prescrit à divers autres Tribunaux les préparatifs qui les concernent. L'un est chargé de préparer le sacrifice. Un autre, de composer la formule que l'Empereur doit réperer dans la cérémonie. Un autre, de faire dresser les tentes où sa Maison doit dîner. Un quatriéme, d'assembler quarante ou cinquante Laboureurs, respectables par leur âge, qui doivent être présens lorsque l'Empereur met la main à la charrue; & quarante jeunes Payſans, pour disposer les instrumens d'agriculture, pour accoupler les bœufs & préparer les grains qui doivent être semés. On choisit cinq sortes de grains, qui représentent toutes les autres. C'est du froment, du riz, des feves & deux especes de millet.

Payſans qui l'assistent.

Le vingt-quatriéme jour de la Lune, l'Empereur, en habits de cérémonie, se rend avec toute sa Cour au lieu assigné pour offrir à *Chang-ti* le sacrifice du Printems, dans la double vûe d'obtenir la conservation & l'abondance des biens de la terre. Ce lieu est une petite éminence, composée de terre, à peu de distance au Sud de la Ville. Elle doit avoir cinquante pieds & quatre pouces de hauteur. La place qui doit être labourée par les mains Impériales, est immédiatement à côté.

Comment l'Empereur labour la terre.

Aussi-tôt que le sacrifice est offert, l'Empereur descend avec les trois Princes & les neuf Présidens qu'il a choisis. Plusieurs Seigneurs portent les caisses où sont contenues les semences. Toute la Cour demeure attentive, dans un profond silence. Alors Sa Majesté prend la conduite de la charrue, & fait plusieurs sillons en avant & en arriere. Les trois Princes & les Présidens font successivement la même chose après l'Empereur. Après ce travail, qui se recommence en plusieurs endroits du champ, Sa Majesté Impériale sème les différentes sortes de grains. Le jour suivant, les quarante Laboureurs & les jeunes Payſans achevent ce qui reste à labourer dans le même champ. Cette étrange cérémonie se termine par des présens que l'Empereur leur distribue. Ils consistent en quatre piéces d'étoffe de coton.

Soin qu'on prend

Dans le cours de la saison, le Gouverneur de Peking est obligé de visiter

AGRICULTURE DES CHINOIS. du champ labouré par l'Empereur.

souvent ce champ & de le faire ſoigneuſement cultiver. Il en examine tous les ſillons, pour découvrir s'il n'y croît pas quelqu'épi extraordinaire. Ce ſeroit le plus favorable augure, d'y trouver, par exemple, une tige qui portât treize épis. Le Gouverneur ſe hâteroit d'en avertir la Cour. En automne, il doit recueillir le grain dans des ſacs jaunes, pour les renfermer dans un magaſin qui n'a point d'autre uſage, & qui eſt diſtingué par le nom de *Magaſin Impérial*. Ce grain ſe conſerve pour les plus grandes cérémonies. L'Empereur, dans les ſacrifices qu'il offre à *Tyen* ou à *Chang-ti*, le préſente comme le fruit du travail de ſes mains; & dans certains jours de l'année, il fait la même offrande à ſes Ancêtres.

Uſage qu'on fait de ſes fruits.

Entre pluſieurs bons Réglemens de l'Empereur *Yong-ching*, qui regne aujourd'hui, Du Halde en rapporte un qui marque une conſidération ſinguliere pour l'agriculture. Ce Prince, pour encourager les Laboureurs, exige de tous les Gouverneurs des Villes, qu'ils lui envoient tous les ans le nom d'un Payſan de leur diſtrict, qui ſe diſtingue par ſon application à cultiver la terre, par une conduite irréprochable, par l'union qu'il fait regner dans ſa famille & par la paix qu'il entretient avec ſes voiſins; enfin, par ſa frugalité & ſon averſion pour toutes ſortes d'excès. Sur le témoignage du Gouverneur, Sa Majeſté éleve ce ſage & diligent Laboureur au degré de Mandarin du huitiéme Ordre, & lui envoie des Patentes de Mandarin honoraire; diſtinction qui le met en droit de porter l'habit de Mandarin, de rendre viſite au Gouverneur de la Ville, de s'aſſeoir en ſa préſence & de prendre du thé avec lui. Il eſt reſpecté pendant le reſte de ſa vie. Après ſa mort, on lui fait des funérailles convenables à ſon rang, & ſes titres d'honneur ſont inſcrits dans la Salle de ſes ancêtres. Quelle doit être l'émulation des Laboureurs, après des exemples de cette nature (32)? Auſſi rapportent-ils tous leurs ſoins à la culture de leurs terres. S'ils ont quelque tems de reſte, ils vont couper du bois ſur les montagnes, ils viſitent les légumes de leurs jardins, ils font leur proviſion de cannes, &c. On ne les trouve jamais oiſifs. Jamais les terres de la Chine ne demeurent en friche. Elles produiſent généralement trois moiſſons chaque année; la premiere, de riz; la ſeconde, de vece, qui ſe ſéme avant que le riz ſoit moiſſonné; & la troiſiéme, de féves ou de quelqu'autre grain. Les Chinois n'employent guéres leur terrain à des uſages inutiles, tels que les jardins à fleurs ou les allées pour la promenade. Le plaiſir particulier marche toujours après l'interêt public.

Réglement de l'Empereur Yong-ching à l'honneur de l'agriculture.

Motifs de ces diſtinctions parmi les Laboureurs.

Culture du riz.

Le principal objet du travail des Laboureurs eſt la culture du riz. Leurs terres ſont préparées fort habilement. Ils n'épargnent aucun ſoin pour ramaſſer toutes ſortes d'ordures & d'excrémens d'hommes & d'animaux. Ils donnent, en échange, du bois, des légumes & de l'huile de lin. Cette préparation, qui ne ſerviroit dans d'autres Pays qu'à brûler les Plantes (33), convient beaucoup aux terres de la Chine, ſur-tout avec l'art qu'ont les Chinois de temperer ces matiéres par des mélanges. Ils levent ces ordures dans des ſeaux (34), qu'ils

Excrémens qu'on y emploie.

(32) Chine du Pere du Halde, pag. 274. & ſuivantes.

(33) Chine du Pere du Halde, page 274. & ſuivantes.

(34) Navarette dit que dans certains tems on arroſe le riz & les légumes avec un mélange d'urine & d'excrémens; ce qui paroît une énigme aux Miſſionnaires, parce qu'en Europe l'urine brûle & détruit toutes ſortes de Plantes. Il ajoute qu'il n'y a point de corne, d'os & de plume qu'on ne réduiſe en cendre pour amander les terres.

portent couverts sur leurs épaules. Le soin qu'ils prennent continuellement de les ramasser, sert beaucoup à l'entretien de la propreté dans les Villes.

AGRICULTURE DES CHINOIS.

Dans la Province de Che-kyang, & dans d'autres cantons qui sont particuliérement fertiles en riz (35), on emploie, pour engraisser les terres, des boules de poil de cochon & même de poil humain, que les Habitans croient propres à fortifier le grain. Les Barbiers conservent avec soin la barbe & les cheveux qu'ils rasent. Ils les vendent deux liards la livre à des Paysans dont la profession est de les ramasser, & l'on voit souvent des Barques qui n'ont pas d'autre charge. Lorsque le riz commence à se montrer en épis, on mêle avec l'eau dont la terre est arrosée, de la chaux vive, que les Chinois croient propre, non-seulement à tuer les insectes & à détruire les mauvaises herbes, mais encore à communiquer au terrain une chaleur qui contribue beaucoup à sa fécondité. Cette précaution rend les champs de riz si nets, que l'Auteur y chercha quelquefois une petite plante d'herbe sans en pouvoir trouver. Il en conclut que le riz, qui est d'une force & d'une beauté surprenante, tire de la terre tout ce qu'elle a de sucs nourriciers (36).

Chaux vive qu'on mêle dans l'eau.

On séme d'abord le riz sans ordre. Mais lorsqu'il s'est élevé d'un pied ou d'un pied & demi, on l'arrache avec les racines, pour le rassembler en petites gerbes, qu'on plante sur diverses lignes en forme d'échiquier. Les épis se reposant ainsi les uns sur les autres, en ont plus de force pour résister aux vents. Mais avant cette transplantation on emploie la méthode suivante, pour rendre la terre égale & unie. Après l'avoir labourée trois ou quatre fois de suite, toujours dans l'eau jusqu'à la cheville du pied, on brise les mottes avec les instrumens; ensuite, à l'aide d'une machine de bois, sur laquelle le Laboureur est debout pour conduire le buffle qui la traine, on l'applanit si parfaitement que la hauteur de l'eau demeure par-tout égale. Aussi les plaines ressemblent-elles plus à de vastes jardins qu'à des champs ouverts.

Transplantation du riz.

Toutes les montagnes de la Chine sont cultivées; mais on n'y apperçoit ni haies, ni fossés, ni presqu'aucun arbre, tant les Chinois ménagent un pouce de terre. C'est un spectacle fort agréable, dans quantité de lieux, que de voir des plaines de trois ou quatre lieues de longueur, environnées de collines & de montagnes, qui, depuis le pied jusqu'au sommet, sont coupées en terrasses hautes de trois ou quatre pieds, qui s'élevent quelquefois l'une sur l'autre jusqu'au nombre de vingt ou trente. Ces montagnes ne sont pas ordinairement pierreuses comme celles de l'Europe. La terre en est si légere, qu'elle se coupe aisément; & si profonde dans quelques Provinces, qu'on la creuse l'espace de trois ou quatre cens pieds sans rencontrer le roc. Lorsqu'il s'y trouve des pierres en trop grand nombre, les Chinois trouvent le moyen de les en purger; & bâtissant de petits murs pour soutenir les terrasses, ils applanissent les bonnes terres & les ensemencent de diverses sortes de grains.

Les montagnes de la Chine sont cultivées.

Ils poussent encore plus loin l'industrie. Quoique dans quelques Provinces les montagnes soient stériles & incultes, cependant comme les vallées & les champs qui les séparent en quantité d'endroits sont fécondes & bien cultivées, les Habitans mettent d'abord au niveau tous les lieux inégaux qui sont capables de culture. Ensuite ils divisent en différentes piéces toute la terre qu'ils ont

Autre exemple de l'industrie des Chinois.

(35) Voyez ci-dessus les Journaux.

(36) Navarette dit que c'est quand ils le transplantent.

AGRICULTURE DES CHINOIS.

ainſi nivellée ; & de celle qui borde les vallées & qu'ils ne peuvent rendre égale, ils compoſent des étages en forme d'amphitéâtres. Le riz qu'ils ſément dans l'une & dans l'autre ne pouvant croître ſans eau, ils font des réſervoirs à certaines diſtances & d'une juſte hauteur, pour recevoir la pluie & les autres eaux qui deſcendent des montagnes, & la diſtribuer également dans toutes leurs piéces de riz, ſoit en la faiſant tomber des reſervoirs dans les piéces d'enbas, ſoit en la faiſant monter juſqu'aux plus hauts étages de leur amphitéâtre (37). Ils emploient pour cela une machine hydraulique (38), dont le jeu eſt auſſi ſimple que la compoſition (39). Elle eſt compoſée d'une chaîne de bois, ou d'une ſorte de chapelet de petites planches quarrées de ſix ou ſept pouces, qui ſont comme enfilées paralellement à d'égales diſtances. Cette chaîne paſſe dans un tube quarré, à l'extrêmité inferieur duquel eſt un cylindre, ou un barril, dont l'axe eſt fixé des deux côtés (40). A l'autre bout eſt attachée une eſpece de tambour, entourré de petites planches pour répondre à celles de la chaîne, qui paſſe autour du tambour & du cylindre ; de ſorte que lorſque le tambour tourne, la chaîne tourne auſſi. Le bout inferieur du tube portant dans l'eau, & le bout du tambour étant élevé à la hauteur où l'eau doit être conduite, les planches qui rempliſſent exactement la cavité du tube pouſſent continuellement l'eau, tandis que la machine eſt en mouvement ; ce qui ſe fait par trois moyens : 1°. Avec la main, par le ſecours d'une ou deux manivelles attachées aux deux bouts de l'axe du tambour. 2°. Avec le pied, par le moyen d'une groſſe cheville de bois, d'un demi-pied de longueur, ajuſtée dans cette vûe à l'axe du tambour. Ces chevilles ont la tête aſſez longue & bien arrondie, pour y placer commodément la plante nue du pied ; de ſorte qu'une ou pluſieurs perſonnes peuvent mettre ſans peine la machine en mouvement, tandis que leurs mains ſont employées à tenir un paraſol & un éventail. 3°. Avec le ſecours d'un buffle ou de quelqu'autre animal, attaché à une grande roue de quatre braſſes de diametre & placée horizontalement. On fixe autour de ſa circonference un grand nombre de chevilles ou de dents, qui s'ajuſtant exactement avec celles de l'axe du tambour, font tourner très-facilement la machine.

Machine hydraulique qu'ils emploient pour la culture du riz.

Lorſqu'on a beſoin de nétoyer le canal, ce qui arrive fort ſouvent, on le diviſe, à certaines diſtances, par des foſſés ; & chaque Village voiſin ayant ſa part du travail, les Payſans paroiſſent auſſi-tôt avec leur machine à chaîne, qui ſert à faire paſſer l'eau d'un foſſé à l'autre. Cette entrepriſe, quoique pénible, eſt bien-tôt finie, à cauſe de la multitude des ouvriers. Dans quelques endroits de la Province de Fo-kyen, les montagnes ſont contigues, ſans être fort hautes. Mais quoiqu'on y trouve à peine quelques vallées, l'art des Habitans eſt parvenu à les cultiver, en conduiſant de l'une à l'autre une abondante quantité d'eau par des tuyaux de bambou (41).

Methode pour nétoyer les canaux.

C'eſt à cette admirable induſtrie des Payſans que la Chine eſt redevable de

Combien l'in-

(37) Deſcription de la Chine par Navarette, p. 52. & ſuiv. Chine du Pere Du Halde, p. 272.

(38) Ce ſont apparemment les machines que Navarette appelle admirables. Il les a ſouvent obſervées, dit-il, mais ſans en pouvoir faire la deſcription. Elles ont été tranſportées à Manille par les Eſpagnols, & à Batavia par les Hollandois. L'Auteur croit qu'il n'y a point de meilleur invention au monde pour vuider les puits & les Etangs.

(39) On a déja parlé de cette machine dans les Journaux.

(40) Mais de maniere qu'il eſt hors du tube.

(41) Chine du Pere du Halde, pag. 272. & ſuivantes.

l'abondance de ſes grains & de ſes légumes. Elle en eſt mieux fournie que toutes les autres régions du Monde. Cependant il eſt certain que le Pays ſuffit à peine pour nourrir ſes Habitans. Ils auroient beſoin d'un eſpace plus grand du double (42). Après tout, les Laboureurs Chinois ſont pauvres, & chacun n'a qu'une petite portion de terre à cultiver. L'uſage eſt que le Seigneur tire la moitié de la récolte & qu'il paye toutes les taxes. L'autre moitié demeure au Laboureur, pour unique fruit de ſon travail (43).

AGRICULTURE DES CHINOIS.

duſtrie eſt néceſſaire aux aux Chinois pour vivre.

§. III.

Claſſe des Marchands. Commerce & Navigation des Chinois.

LE nombre des Marchands eſt incroyable, dans toutes les parties de la Chine. Ils ſont tous d'une extrême politeſſe, & ne rejettent pas l'occaſion de vendre avec le moindre profit : fort différens des Japonois, qui ſont au contraire groſſiers, peu obligeans, & ſi opiniâtres, qu'après avoir une fois déclaré qu'une choſe vaut vingt ducats, toutes les raiſons du monde ne leur en feroient rien rabattre (44). Le Pere le Comte repréſente les Chinois comme la Nation de l'Univers la plus propre au Commerce & qui s'y entend le mieux. Ils ſont, dit-il, fort inſinuans dans leurs manieres ; & leur avidité pour le gain leur fait trouver des moyens de vivre & des méthodes de trafic qui ne viennent point naturellement à l'eſprit. Il n'y a point d'occaſions dont ils ne tirent avantage, ni de voyages qu'ils n'entreprennent, au mépris de toutes les difficultés, dans l'eſperance du moindre profit (45).

Caractere général des Marchands Chinois.

Mais, ſuivant le témoignage de quelques Miſſionnaires, il ſeroit à ſouhaiter qu'ils fuſſent d'un peu meilleure foi dans leurs marchés, ſur-tout à l'égard des Etrangers. Ils s'efforcent toujours de vendre au-deſſus du juſte prix, & ſouvent ils ne font pas ſcrupule d'altérer les marchandiſes. Leur maxime eſt que ceux qui achetent ne cherchent qu'à payer le moins qu'il leur eſt poſſible, & ſe diſpenſeroient même abſolument de payer ſi le Marchand y conſentoit. Ils ſe croient en droit, ſur ce principe, de demander les plus hauts prix. » Ce n'eſt » pas le Marchand qui trompe, diſent-ils fort hardiment ; c'eſt l'acheteur qui ſe » trompe lui-même. L'acheteur n'eſt forcé à rien, & le profit que tire le Mar» chand eſt le fruit de ſon induſtrie. Cependant ceux qui ſe conduiſent par de ſi mauvais principes, ſont les premiers à faire l'éloge de l'honnêteté & du déſintéreſſement (46). Magalhaens regarde comme les plus riches Négocians de la Chine ceux qui font le commerce de la ſoie & du bois de conſtruction (47).

En traitant du Commerce des Chinois, nous le diviſerons en quatre articles : I. Le fond réel du Commerce, domeſtique & étranger. II. La Navigation & la qualité de leur Marine. III. Les commodités pour les voyages par terre. IV. La Monnoie, les Poids & les Meſures.

Commerce intérieur de la Chine.

I. Les richeſſes particulieres de chaque Province, & la facilité de tranſpor-

(42) *Ibid* p. 318.
(43) Deſcription de la Chine par Navarette, p. 55.
(44) *Ibid.* p. 55.
(45) Mémoires de la Chine par le Pere le Comte, p. 240.
(46) Du Halde, *ubi ſup.* p. 534.
(47) Relation de la Chine par Magalhaens, p. 132.

COMMERCE DE LA CHINE.

ter les marchandiſes par les rivieres & les canaux, ont toujours rendu le Commerce interieur de la Chine très-floriſſant. Le Commerce exterieur eſt plus negligé, parce que les Chinois trouvant dans leur propre Pays tout ce qui leur eſt néceſſaire pour les beſoins & les agrémens de la vie, s'éloignent rarement de leurs frontieres. Auſſi long-tems que la Chine fut gouvernée par ſes propres Empereurs, les Ports furent toujours fermés aux Etrangers, & les défenſes ſi rigoureuſes pour le Commerce du dehors, qu'il n'étoit pas permis aux Habitans de ſortir des limites de l'Empire. Mais depuis que les Tartares s'y ſont rendus les maîtres, ils ont ouvert leurs Ports à toutes les Nations (48).

Communication des richeſſes entre les Provinces.

Le Commerce interieur de la Chine eſt ſi conſiderable, qu'il ne ſouffre aucune comparaiſon avec celui de l'Europe. On peut regarder les Provinces Chinoiſes comme autant de Royaumes, entre leſquels il ſe fait une communication de richeſſes, qui ſert à lier leurs Habitans & à faire regner l'abondance dans toutes les Villes. Les Provinces de *Hu-quang* & de *Kyang-ſi* fourniſſent du riz à celles qui n'en ſont pas ſi bien pourvûes. Celle de *Che-kyang* produit la plus belle ſoie. Les vernis & l'encre viennent de *Kyang-nan*, avec toutes ſortes d'ouvrages curieux dans ces deux genres. *Yun-nan*, *Chen-ſi* & *Chan-ſi* donnent du fer, du cuivre & pluſieurs autres métaux, des chevaux, des mulets & des pelleteries. *Fo-kyen* produit du ſucre & le meilleur thé de l'Empire *Se-chuen* fournit des herbes & des plantes médicinales, telles que la rhubarbe, &c. Chaque Province contribue ainſi au bien public, par une abondance de commodités, dont le détail eſt impoſſible (49). Toutes ces marchandiſes paſſant d'un lieu à l'autre par le moyen des rivieres, ſont vendues fort promptement. On voit, par exemple, des Marchands qui à leur arrivée dans une Ville, vendent en trois ou quatre jours ſix mille bonnets convenables à la ſaiſon. Le Commerce n'eſt jamais interrompu, à l'exception ſeulement des deux premiers jours de la premiere Lune, qui ſont employés aux réjouiſſances & aux viſites mutuelles de la nouvelle année. Dans tous les autres tems, l'agitation des affaires eſt continuelle, à la campagne comme à la Ville. Les Mandarins mêmes y prennent part, en mettant leur argent entre les mains des Marchands pour le faire valoir par les voies du Commerce. En un mot, il n'y a point de famille, juſqu'à la plus pauvre, qui ne trouve, avec un peu de conduite, le moyen de ſubſiſter par les mêmes voies. On en connoît, dit l'Auteur, dont tout le fonds ne monte pas à plus d'un écu de France, & qui ne laiſſent pas d'en tirer leur entretien, pere, mere, avec deux ou trois enfans, de ſe procurer des habits de ſoie pour les jours de cérémonie, & de parvenir en peu d'années à des établiſſemens conſiderables. Si ce progrès paroît incompréhenſible, les exemples n'en ſont pas moins communs. Un petit Marchand, qui n'a qu'environ cinquante ſols, achete du ſucre & de la farine de riz, dont il fait de petits gâteaux, qui ſortent du four une heure ou deux avant le jour, *pour allumer*, ſuivant l'expreſſion Chinoiſe, *le courage des voyageurs*. A peine ſa boutique eſt-elle ouverte, que toute ſa marchandiſe eſt enlevée par le Peuple de la campagne, qui ſe rend en foule dès le matin dans les Villes, par les Artiſans, les Porteurs, les enfans des Gardes & les Plaideurs. Ce petit commerce produit en peu de jours un profit de vingt ſols, dont la moitié ſuffit au

Facilité de la vente.

Ardeur des Chinois pour le Commerce.

Progrès qu'ils y font des plus petits commencemens.

(48) Chine du Pere du Halde pag. 333. & ſuivantes.

(49) Le Comte, *ubi ſup.* p. 295; & Du Halde, p. 334.

Marchand

Marchand pour ſa ſubſiſtance & celle de ſa famille. En un mot, nos Foires les plus fréquentées ne ſont qu'une foible image de la multitude incroyable de Peuple qu'on voit dans la plûpart des Villes de la Chine, & qui s'occupe à vendre ou acheter toutes ſortes de commodités. COMMERCE DE LA CHINE.

Il n'eſt pas ſurprenant qu'avec un Commerce ſi floriſſant dans l'interieur de l'Empire, les Chinois négligent beaucoup les Pays étrangers. Par mer, on ne les voit jamais paſſer les détroits de la Sonde. Leurs plus longs voyages, de ce côté-là, ſe bornent à Batavia. Du côté de Malaca, ils ne vont jamais plus loin qu'Achem; & le terme de leur navigation au Nord (50) eſt ordinairement le Japon. Terme de leur Commerce par mer.

Les Iſles du Japon ſont le Pays qu'ils fréquentent le plus. Ils partent au mois de Juin, ou de Juillet au plus tard, pour ſe rendre avec leurs marchandiſes à Siam ou à Camboya, & ſe fretter dans ces deux Ports de celles qui conviennent aux Japonois. Le profit de ce voyage monte à deux cens pour cent. S'ils font directement voile au Japon, de leurs Ports de Ning-po, de Canton ou d'Amoui, ils ſe chargent des marchandiſes ſuivantes: 1°. de drogues, telles que le *Jin-ſeng*, la rhubarbe, les mirobolans, &c. 2°. De cuirs de vaches & de buffles, d'areka, & de ſucre blanc, ſur lequel ils gagnent quelquefois mille pour cent. 3°. De toutes ſortes d'étoffes de ſoie, mais ſur-tout de ſatins, de taffetas & de damas de diverſes couleurs, particuliérement de noirs. Ils tirent quinze taëls de ce qui leur revient à ſix. 4°. De cordes de ſoie pour les Inſtrumens, & de bois d'aigle & de ſandal, dont les Japonois ſont fort avides, parce qu'ils en ont beſoin ſans ceſſe pour encenſer leurs Idoles. 5°. Enfin, de draps & de camelots de l'Europe, dont ils trouvent promptement à ſe défaire & qui leur rapportent cinquante pour cent; d'où l'on peut conclure quels doivent être les profits des Hollandois. Ce qu'ils portent aux Iſles du Japon.

Les marchandiſes que les Chinois rapportent du Japon, ſont, 1°. des perles fines, ſur leſquelles ils gagnent quelquefois mille pour cent. 2°. Du cuivre rouge en barres, qui leur coûte entre trois taëls & quatre & demi, mais qu'ils vendent dix ou douze taëls à la Chine; du cuivre en œuvre, tel que des balances, des réchaux, des caſſolettes, des baſſins, &c. Ils en tirent un profit conſiderable dans leur Pays, parce que ce cuivre eſt fort beau. 3°. Des lames de ſabres, qui ne coûtent qu'une piaſtre au Japon, & qui ſe revendent quelquefois dix à la Chine. 4°. Du papier à fleurs, dont les Chinois font des éventails. 5°. De la porcelaine, qui eſt très-belle, mais de peu d'uſage, parce qu'elle ne ſoutient pas l'eau bouillante. Elle n'eſt pas plus chere au Japon que la porcelaine de la Chine à Canton. 6°. Des vernis Japonois, avec leſquels il n'y en a point au monde qui puiſſent entrer en comparaiſon. Mais ils ſont ſi chers que les Chinois en acheterent rarement. Un cabinet de deux pieds de haut ſur la même largeur, s'eſt vendu à la Chine juſqu'à cent piaſtres. Ceux qui s'expoſent le plus aux riſques de ce commerce, ſont les Marchands d'Amoui & de Ning-po, parce que les portant à Manille & à Batavia, ils les vendent fort bien aux Européens, qui ſont paſſionnés pour les ouvrages de cette nature. 7°. Enfin, les Marchands Chinois rapportent de l'or, qui eſt très-fin au Japon; & quan- Ce qu'ils rapportent des mêmes Iſles. Cherté des vernis du Japon.

(50) Navarette raconte que la paſſion des richeſſes ayant porté quelques Chinois à demander la permiſſion de voyager dans ces Pays, ils en prirent occaſion de s'y établir; ce qui a produit la défenſe générale de paſſer la mer.

COMMERCE DES CHINOIS.

tité d'un métal qui se nomme *Tombak*, sur lequel ils gagnent soixante pour cent à Batavia.

Commerce des Chinois à Manille.

Ils portent aussi leur Commerce à Manille; mais on ne voit guéres entreprendre ce voyage qu'aux Marchands d'Amoui, qui se chargent d'une grosse quantité de soie, de satins rayés ou à fleurs, de broderies, de tapis, de coussins, de robes de chambre, de bas de soie, de thé, de porcelaine, de vernis du Japon, de drogues, &c. sur lesquels leur profit est généralement de cinquante pour cent. Ils ne rapportent que des piastres.

Leur Commerce à Batavia.

Mais le Commerce auquel il s'attache le plus, parce qu'il est le plus avantageux & le plus facile, est celui de Batavia. Leurs Vaisseaux partent chaque année de Canton, d'Amoui & de Ning-po, vers l'onziéme Lune; c'est-à-dire, au mois de Décembre, avec les marchandises suivantes :

Ce qu'ils y portent.

1°. Une sorte de thé-verd, qui est d'une beauté singuliere & d'une odeur très-agréable. Le *Song-lo* & le *Bohé* sont moins recherchés par les Hollandois. 2°. De la porcelaine, qui n'est pas plus chere à Batavia qu'à Canton. 3°. Du fil & des feuilles d'or, qui ne sont que du papier doré. Une partie du fil se vend en petits échevaux, qui portent le nom de poignées. Il est cher, parce qu'il est couvert de l'or le plus fin; mais celui qu'ils portent à Batavia se vend ordinairement au poids, en petits pacquets, avec de grosses poignées de soie rouge, qu'on y mêle exprès, pour donner plus de lustre à l'or & plus de pesanteur aux pacquets. Les Hollandois ne l'achetent point pour leur usage. Ils le revendent dans le Pays des Malayens avec un profit considerable. 4°. Du *Tutenak*, ou tombak, espece de métal, qui tient de la nature de l'étain & du fer, & qui leur rapporte quelquefois jusqu'à cent cinquante pour cent. 5°. Des drogues, particuliérement de la rhubarbe. 6°. Des ustenciles de cuivre jaune, tels que des bassins, des réchaux, de grands chaudrons, &c.

Ce qu'ils en rapportent.

Ils rapportent de Batavia; 1°. de l'argent en piastres; 2°. du poivre, des clous de girofle, des noix de muscade & d'autres épices. 3°. De l'écaille de tortue, dont les Chinois font de très-jolis bijoux, tels que des peignes, des boëtes, des coupes, des manches de couteau, des pipes, des tabatieres à l'Européenne, qu'ils ne vendent que dix sols. 4°. Du bois de sandal, & du bois rouge & noir pour les ouvrages de marqueterie, avec une autre sorte de bois qu'on nomme ordinairement *Bresil* (*), & qui sert pour la teinture. 5°. Des pierres d'agathes, toutes taillées. Les Chinois s'en font des ornemens pour leurs ceintures, des boutons pour leurs bonnets, & une sorte de colliers. 6°. De l'ambre jaune, qu'ils achetent à fort bon marché. 7°. Des draps de l'Europe, qui ne leur coûtent pas non plus fort cher & qu'ils revendent au Japon.

Autres lieux où les Chinois portent leur Commerce.

Tel est le principal Commerce des Chinois hors de l'Empire. Ils font aussi, mais rarement, le voyage d'*Achem*, de Malaca, d'*Ihor*, de *Patane*, de *Ligor*, qui dépend du Royaume de Siam, de la Cochinchine, &c. Le Commerce qu'ils font à Ihor est également avantageux & facile. Ils ne gagneroient point les frais de leur entreprise dans le voyage d'Achem, s'ils n'y étoient pas rendus au mois de Novembre ou de Décembre, qui est le tems où les Vaisseaux de Surate & de Bengale se trouvent sur cette Côte. Ils ne rapportent ordinairement de toutes ces régions que du poivre, de la canelle & d'autres épices; des nids d'oiseaux, qui passent pour un mets délicieux aux tables Chinoises; du riz, du

(*) Parce que le Bresil en produit beaucoup.

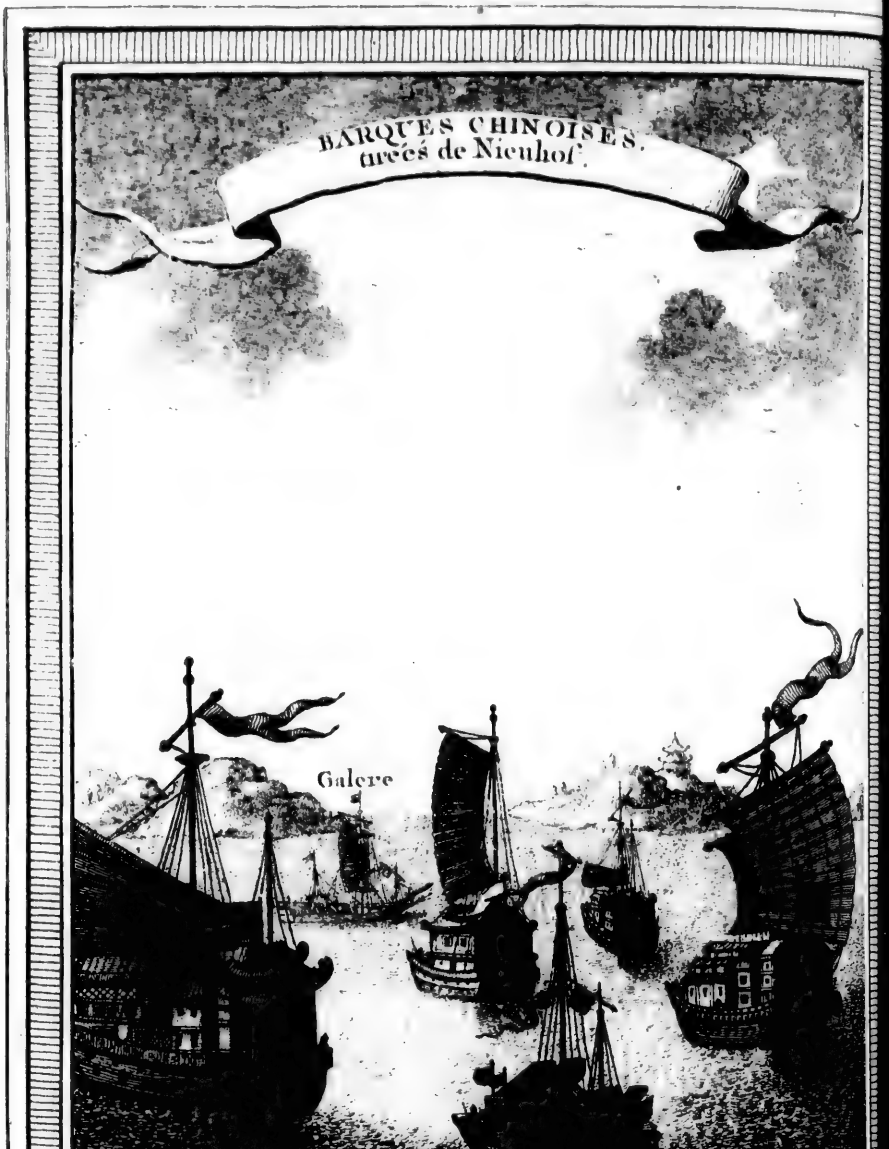

T. VI N.

camphre & des cannes de *Ratan*, qu'on entrelaſſe comme des petites cordes; des torches, compoſées de feuillages de certains arbres, qui brûlent comme de la poix & qui ſervent de flambeaux; de l'or, de l'étain, &c. COMMERCE DE LA CHINE.

A l'égard du Commerce des Européens à la Chine, le Port de Canton eſt preſque le ſeul qui leur ſoit ouvert dans certains tems de l'année. Encore n'ont-ils pas la liberté de s'avancer juſqu'à la Ville. Ils jettent l'ancre à *Whang-pu*, Place qui en eſt éloignée de quatre lieues ſur la Riviere, & où le nombre des Vaiſſeaux eſt toujours fort grand. Autrefois les draps de l'Europe, les criſtaux, les épées, les pendules, les montres à répetition, les teleſcopes, les miroirs & les glaces, &c. s'y vendoient avec beaucoup d'avantage; mais depuis que les Anglois font ce voyage réguliérement chaque année, il n'y a point une ſeule de ces marchandiſes qui ne ſoit du même prix à Canton qu'en Europe. Le corail même ne s'y vend preſque plus qu'avec perte. L'argent eſt aujourd'hui la ſeule matiere du Commerce à la Chine. On peut faire un profit conſiderable en l'échangeant pour de l'or, qui eſt une marchandiſe dans le Pays. On y gagne encore un tiers. Commerce des Européens à la Chine. En quoi il conſiſte aujourd'hui.

L'or qui ſe trouve à Canton, vient en partie des Provinces de la Chine, & des Pays étrangers, tels qu'*Achem*, la Cochinchine, le Japon, &c. Il eſt refondu dans cette Ville, à la réſerve de celui qu'on tire de la Cochinchine, qui eſt ordinairement auſſi pur & auſſi beau qu'il puiſſe être, lorſqu'on l'achete du Roi du Pays. Mais celui que ſes Sujets vendent ſécrettement n'eſt pas ſi pur & demande d'être rafiné à Canton. Les Chinois diviſent leur or par carats, comme en Europe. L'or commun eſt depuis quatre-vingt-dix carats juſqu'à cent. Il eſt plus ou moins cher, ſuivant le tems auquel il s'achete; c'eſt-à-dire, qu'aux mois de Mars, d'Avril & de Mai il eſt moins cher qu'aux mois de Juillet & de Janvier, parce que dans cette derniere ſaiſon le Port & la Rade de Canton ont des Vaiſſeaux en plus grand nombre. Or de la Chine; Ses qualités.

On achete auſſi, à la Chine, des drogues excellentes, pluſieurs ſortes de thé, du fil d'or, du muſc, des pierres précieuſes, des perles, du vif-argent, &c. Mais le principal objet du Commerce des Européens eſt la porcelaine, les vernis du Japon & les ſoies, dont on parlera plus particuliérement dans la ſection ſuivante (51). Drogues & autres marchandiſes de la Chine.

Quoique la Navigation des Chinois n'ait point aujourd'hui plus d'étendue qu'on l'a rapporté, quelques Voyageurs prétendent que long-tems avant la naiſſance de Jeſus-Chriſt ils faiſoient voile dans toutes les Mers de l'Inde, à l'aide du compas, & qu'ils avoient découvert le Cap de Bonne-Eſperance. Quelque jugement qu'on en porte, obſerve le Pere le Comte, il eſt certain qu'ils ont eu fort anciennement des Vaiſſeaux très-forts, & que s'ils n'avoient pas plus perfectionné la Navigation que les autres Sciences, non-ſeulement ils l'entendoient beaucoup mieux que les Grecs & les Romains, mais qu'aujourd'hui même ils ne naviguent pas moins ſûrement que les Portugais (52). La navigation des Chinois eſt fort ancienne.

Leurs Vaiſſeaux, qu'ils appellent du nom commun de *Chuen*, comme leurs Bateaux & Barques, ont été nommés par les Portugais, *Soma* ou *Sommas* (53), Forme & qualités de leurs Vaiſſeaux.

(51) Chine du Pere du Halde, pag. 334. & ſuivantes.

(52) Mémoires de la Chine du Pere le Comte, p. 231.

(53) On les appelle auſſi Joncs. Le Comte dit que la forme n'en eſt pas ſi belle qu'en Europe.

NAVIGATION DES CHINOIS.

ſans qu'on puiſſe pénetrer l'origine de ce nom. Les plus grands ne portent pas plus de deux cens cinquante ou trois cens tonneaux. Ce ne ſont proprement que des Barques plates, à deux mâts. Leur longueur eſt de quatre-vingt ou cent pieds. L'Avant n'a point de bec ou de proue. Il s'éleve dans la forme de deux aîles ou de deux cornes, d'une figure fort bizarre. L'Arriere eſt ouvert par le milieu, pour contenir le gouvernail & le mettre à couvert du battement des vagues. Ce gouvernail n'a que cinq ou ſix pieds de largeur, & ne tient au Bâtiment que par le moyen de quelques cordes.

Les Vaiſſeaux Chinois n'ont ni mâts de miſene, ni beaupré, ni écoutilles. Avec le grand mât, ils en ont un d'avant, & quelquefois un petit perroquet qui n'eſt pas de grand uſage. Le grand mât, ou le mat de maitre, eſt placé près du mât d'avant, qui eſt fort reculé vers la proue. La proportion de l'un à l'autre eſt ordinairement de deux à trois, & la longueur du grand mât revient aux deux tiers de celle du Vaiſſeau.

Forme de leurs voiles.

Leurs voiles ſont compoſées de nattes de bambou, diviſées en feuillets comme un Livre, & jointes par des cannes de bambou. Elles s'ouvrent comme un *Paravent*. Au ſommet eſt une piéce de bois, qui ſert de vergue; & au pied, une ſorte de planche, large de plus de douze pouces ſur cinq ou ſix d'épaiſſeur, qui tient la voile ferme. En général, les Vaiſſeaux Chinois ne ſont pas bons voiliers. Ils prennent plus de vent que les nôtres, à cauſe de la roideur des voiles, qui ne cedent point à l'impreſſion du ſouffle; mais leur forme, qui n'eſt pas ſi commode, leur fait perdre l'avantage qu'ils ont de ce côté-là ſur les nôtres.

Gomme excellente dont ils ſont calfatés.

Ils ne ſont pas calfatés, comme en Europe, avec de la poix & du goudron, mais avec une eſpece particuliere de gomme, d'une bonté ſi ſinguliere, qu'un ou deux puits, pratiqués au fond de calle, ſuffiſent pour tenir le Vaiſſeau ſec. Auſſi les Chinois n'ont-ils point eu juſqu'à préſent l'uſage des pompes. Leurs ancres ne ſont pas de fer comme les nôtres; elles ſont d'un bois que la dureté & ſa peſanteur ont fait nommer *bois de fer*. Ils prétendent qu'elles ſont meilleures que celles de l'Europe, parce qu'elles ne plient jamais. Cependant leur uſage ordinaire eſt de les armer de fer.

Comment les Chinois naviguent.

Les Chinois n'ont à bord, ni Patron, ni Pilote. Ceux qui frettent un Vaiſſeau ſont leurs propres guides; mais la plûpart n'entendent pas mal la navigation, ſur-tout au long des Côtes; car l'Auteur ne leur accorde pas tant d'habileté en haute mer. Ils tournent la proue de leur Vaiſſeau vers le lieu pour lequel ils mettent à la voile, & tiennent courſe ſans conſiderer les variations du vent. Cette négligence vient ſans doute de ce qu'ils entreprennent rarement de longs voyages. Cependant (54) ils ne ſont pas mauvais Matelots lorſqu'ils y apportent tous leurs ſoins.

Vaiſſeau ſur lequel le Pere le Comte partit de Siam.

Le Vaiſſeau ſur lequel le Pere le Comte & d'autres Jéſuites firent voile de Siam à la Chine, en 1687, étoit de cent vingt tonneaux, chacun du poids de deux mille livres. La forme de ce Bâtiment n'étoit pas ſans beauté, à l'exception de l'avant, qui étoit plat & ſans bec. Les mâts reſſembloient peu aux nôtres par la diſpoſition, le nombre & la force. Le grand mât étoit placé preſqu'au même endroit où nous plaçons notre mât d'avant. Cependant il y avoit un Beaupré & un Miſene, celui-ci placé à la gauche du Vaiſſeau; mais ſi petits

(54) Mémoires du Pere le Comte, p. 23. Du Halde, *ubi ſuprà*, p. 317. & ſuiv.

l'un & l'autre qu'à peine méritoient-ils le nom de mâts. En récompenſe, le grand étoit fort gros à proportion de la grandeur du Bâtiment; & pour le fortifier, on l'avoit revêtu de planches depuis la contrequille juſqu'au ſecond pont. A la pointe du perroquet il avoit deux piéces de bois, plates, & longues de ſept ou huit pieds, qui étoient attachées avec des chevilles au ſommet du grand mât, & qui ſe joignoient enſemble par l'extrêmité ſuperieure. Il avoit deux voiles, mais toutes deux de nattes. La hauteur de celle du grand mât étoit d'environ quarante-cinq pieds, ſur vingt-huit ou trente de largeur. La ſeconde étoit proportionnée au mât qui la portoit. Elles étoient garnies, des deux côtés, de pluſieurs rangées de bambous, placées dans leur largeur, qui excédoient de près d'un pied le bord exterieur, & de quelque choſe de plus le bord voiſin du mât. Elles y étoient attachées avec une ſorte d'anneaux qui occupoient environ le quart de leur largeur, du côté oppoſé à celui des bras ou des crochets; de ſorte qu'elles étoient diviſées par le mât en deux parties fort inégales, & que les trois quarts étoient du côté des bras. Ainſi chaque voile pouvoit tourner ſur ſon mât comme ſur un gond, & courir facilement vers l'arriere environ de trente-ſix points, ce qui étoit néceſſaire pour revirer, portant tantôt ſur le mât, tantôt ſur les anneaux ſeulement. Les agrés étant mal conſtruits, demanderoient tant de tems pour être remis en ordre, que pendant le calme les Chinois laiſſent leurs voiles déployées au hazard. Le poids énorme d'une voile, joint à l'action du vent qui agit ſur le mât, mettroient la proue ſous l'eau, ſi les Chinois ne remedioient à cet inconvénient par le ſoin qu'ils ont de charger beaucoup moins leurs Vaiſſeaux ſur l'avant que ſur l'arriere. Auſſi, lorſqu'un Bâtiment eſt à l'ancre, la proue eſt entiérement hors de l'eau, tandis que l'arriere y eſt fort enfoncé. La largeur des voiles Chinoiſes & leur ſituation vers la proue, donnent ſans contredit beaucoup de viteſſe à la courſe d'un Vaiſſeau lorſqu'il ſuit le vent (55); mais avec un quart ou d'autres portions de vent, il eſt jetté néceſſairement hors de ſa direction; ſans parler du riſque qu'il court toujours lorſqu'il eſt ſurpris par quelque tourbillon ſubit. Dans le beau tems, outre la voile de beaupré & celle du perroquet, les Chinois emploient des bonettes, & une voile quarrée ſur le mât de miſene. Toutes ces voiles d'augmentation ſont de toile.

NAVIGATION DES CHINOIS.

La chambre, où le gouvernail eſt renfermé, ſe trouve formée par les deux côtés de la poupe, qui, laiſſant une ouverture aſſez large en dehors, ſe rapprochent en dedans vers un angle aigu, dont la pointe eſt coupée pour laiſſer un jeu libre au gouvernail. Les deux cables qui ſoutiennent le gouvernail ſont roulés autour d'un cabeſtan, placé ſur la plus haute partie de l'arriere, d'où le gouvernail ſe leve & s'abaiſſe facilement. Deux autres cables (56) paſſant ſous le Vaiſſeau, s'avancent juſqu'à l'avant de la proue, auquel ils tiennent auſſi par le moyen d'un cabeſtan, & ſervent encore à faciliter le mouvement du gouvernail. L'Auteur décrit pluſieurs autres inventions, qui augmentent ſa mobilité, ou la force de celui qui en a la conduite.

Compoſition du gouvernail.

Un gouvernail de cette nature ne ſe ſent preſque point dans un grand Vaiſ-

Ses avantages.

(55) Rechteren dit que les Joncs vont auſſi vîte que le vent, parce que leurs voiles ſont plattes & ferrées. Les Vaiſſeaux Hollandois, dit-il, ne peuvent les ſuivre. Il ajoute qu'ils revirent avec beaucoup de facilité.

(56) Ces deux cables tiennent apparemment au bas du gouvernail.

NAVIGATION DES CHINOIS.

seau, parce que les cables prêtent facilement, & que leur tremblement continuel le fait comme voltiger. Mais de-là vient auſſi l'extrême difficulté de tenir le Vaiſſeau ferme ſur le même vent. Les Chinois ont commencé à faire des *Somas*, nommés auſſi *Meſtiſas*, parce qu'ils y fixent les gouvernails à la maniere de l'Europe, ſans rien changer d'ailleurs à l'ancienne forme. Le Roi de Siam en a fait conſtruire quelques-uns de ſept ou huit cens tonneaux, qui ſont les plus grands qu'on ait jamais vûs de cette eſpece.

Somas, ou Meſtiſas, Vaiſſeaux Chinois.

Bouſſole de la Chine.

On n'a point, à la Chine, l'uſage de la Bouſſole ou du Compas de mer. Les Chinois emploient, pour régler leur courſe, une Carte fort ſimple. Les bords de la boëte ſont diviſés en vingt-quatre parties égales, qui marquent les points ou les vents, & qui ſont placées ſur un lit de ſable; moins pour aſſurer (57) l'aiguille contre l'agitation du Vaiſſeau, que pour y brûler des paſtilles dont ils la parfument continuellement. Ils lui offrent auſſi des vivres, en forme de ſacrifice.

Uſage qu'en font les Chinois.

Si les Chinois ont découvert avant nous la Bouſſole, comme pluſieurs Ecrivains l'aſſurent, ils en ont tiré juſqu'à préſent peu d'avantage. Leur méthode eſt de diriger la proue du Vaiſſeau vers le lieu où ils veulent arriver, par le moyen d'un fil de ſoie qui diviſe la Carte en deux parties égales, du Nord au Sud. Ils s'y prennent de deux manieres. Par exemple, s'ils veulent faire voile au Nord-Eſt, ils mettent le rhumb parallele à la quille du Vaiſſeau, & tournent enſuite le Vaiſſeau juſqu'à ce que l'aiguille ſe trouve parallele au fil; ou, ce qui revient au même, mettant le fil parallele à la quille, ils tournent la pointe de l'aiguille au Nord-Oueſt. L'aiguille de leur plus grand Compas de mer n'a pas plus de trois pouces de longueur. Sa figure, d'un côté, eſt une ſorte de fleur de lys, & de l'autre, un Trident. Toutes les aiguilles aimantées des Chinois ſe font à Nangazaqui, Port du Japon.

Fond-de-calle & Poupe des Vaiſſeaux.

Le fond-de-calle, dans le Vaiſſeau du Pere le Comte, étoit diviſé en cinq ou ſix chambres, ſéparées par de groſſes cloiſons de bois. Au lieu de pompe il n'y avoit qu'un puits, au pied du grand mât, d'où les Matelots tiroient l'eau avec des ſeaux de cuir. Quoique la mer fût très-groſſe & le Vaiſſeau fort chargé, les planches en étoient ſi fortes & ſi bien calfatées, qu'il n'y entroit preſque point d'eau.

Goudron de la Chine.

Le goudron des Chinois eſt une compoſition de chaux, d'huile, ou plûtôt de réſine, qui diſtille d'un arbre nommé *Tong-chu* (58) & d'*Okam* de bambou. Lorſque cette compoſition eſt ſeche, on la prendroit pour de la chaux, qui en eſt la principale matiere. Elle eſt plus nette que notre goudron, & n'a pas cette odeur déſagréable qui regne ſur les Vaiſſeaux de l'Europe. Elle eſt d'ailleurs à l'épreuve du feu, auquel le goudron & la poix ſont ſans ceſſe expoſés. Les ancres étoient de bois; mais les deux branches étoient couvertes de plaques de fer. Tous les agrés, auſſi-bien que les cables, étoient de cannes de rattan, ou d'écorce de coco, que les Portugais appellent *Cairo*.

Equipage des Vaiſſeaux.

L'Equipage du Vaiſſeau conſiſtoit en quarante-ſept hommes, en y comprenant les Officiers. L'unique emploi du Pilote étoit de veiller ſur la bouſſole &

(57) Le Pere le Comte aſſure que les Chinois n'avoient aucune notion de la variation & de la déclinaiſon de l'aiguille, avant que les Miſſionnaires les en euſſent convaincus par des experiences. *Ubi ſup.* p. 229.

(58) Cet arbre diſtille une eſpece d'huile qui reſſemble aſſez au vernis. *Voyez ci-après l'Hiſtoire Naturelle.*

de regler la courſe. Le Patron dirigeoit la manœuvre du Vaiſſeau, & le Capitaine prenoit ſoin des proviſions, ſans entrer dans aucun autre ſoin. Cependant tout s'exécutoit avec une promptitude ſurprenante. Cette harmonie entre les Chinois d'un Vaiſſeau, vient de l'interêt qu'ils ont tous à ſa conſervation, parce qu'ils ont tous quelque part à ſa cargaiſon. Officiers & Soldats, chacun a la liberté de mettre à bord une certaine quantité de marchandiſes, & cette permiſſion leur ſert de paye. Chacun occupe auſſi ſon appartement particulier, dans l'eſpace qui eſt entre les ponts & qui ſe trouve diviſé en différentes cabines. En un mot, conclut l'Auteur, les Chinois ſont diligens, attentifs & laborieux. Il ne leur manque qu'un peu d'experience pour en faire d'habiles gens de (59) mer. Mais quoique les Européens l'emportent beaucoup ſur eux dans la navigation ſur mer, il faut confeſſer que ſur les rivieres & les canaux ils ont une adreſſe particuliere à leur Nation, dont nous ſommes fort éloignés. Un petit nombre de leurs Bateliers conduiſent des Barques auſſi grandes que nos Vaiſſeaux.

NAVIGATION DES CHINOIS.

Paye des Officiers & des Matelots.

Jugement ſur leurs qualités pour la Navigation.

L'induſtrie avec laquelle ils naviguent ſur les torrens, a quelque choſe de merveilleux & d'incroyable. Ils franchiſſent intrépidement des paſſages que des gens moins hardis ne peuvent regarder ſans quelque marque de crainte. Sans parler des chûtes d'eau qui ſe trouvent ſouvent dans un canal, ils remontent à force de bras d'un canal à l'autre. La Chine a des rivieres qui coulent, ou plûtôt qui ſe précipitent, au travers de quantité de rochers pendant l'eſpace de ſoixante ou quatre-vingt lieues, & qui forment des courans d'une rapidité extrême, auxquels les Chinois donnent le nom de *Chans*. Il s'en trouve dans diverſes parties de l'Empire, & l'Auteur en vit pluſieurs dans le voyage qu'il fit de *Nan-chang*, Capitale de la Province de Kyang-ſi, juſqu'au célebre Port de Canton. Sa Barque fut emportée par un de ces courans avec une ſi étrange violence, que tout l'art des Matelots n'ayant pû s'y oppoſer, elle fut abandonnée au mouvement de l'eau, qui la fit pirouetter long-tems dans un grand nombre de détours formés par les rochers. Enfin, le gouvernail s'étant briſé contre un de ces écueils (60) qui ne ſe montroit qu'à la ſurface de l'eau, la Barque fut jettée ſur le roc même, où elle demeura immobile. Mais ſi le coup eut porté ſur les flancs au lieu de porter ſur l'arriere, elle étoit perdue ſans reſſource avec les Paſſagers.

Leur intrépidité ſur les Torrens, qui ſont communs à la Chine.

Dans la Province de Fo-kyen, où l'on paſſe de Canton & de Hang-cheu, on eſt expoſé pendant neuf ou dix lieues au danger de périr. Les ſauts y ſont continuels, & briſés par des milliers de pointes qui laiſſent à peine l'eſpace néceſſaire pour le paſſage d'une Barque. Ce ne ſont que détours, où les torrens contraires qui s'entreheurtent pouſſent les Barques avec toute la rapidité d'une fléche. On eſt toujours à deux pieds des écueils, & menacés de ſe voir précipiter ſur l'un en voulant éviter l'autre. Il n'y a que les Chinois au monde qui ſoient capables de ſurmonter des obſtacles de cette nature; & leur adreſſe même n'empêche pas que les naufrages n'y ſoient fort communs. Il doit paroître étonnant que toutes leurs Barques n'ayent pas le même ſort. Quelquefois elles ſont en piéces, & tout

Paſſage fort dangereux.

(59) Chine du Pere du Halde, pag. 328. & ſuivantes.

(60) Cette avanture prouve fort bien que les voyageurs ne doivent pas s'expoſer légerement à de tels dangers, mais elle eſt une foible preuve de l'habileté que l'Auteur accorde aux Bateliers Chinois.

NAVIGATION DES CHINOIS.

l'Equipage enſeveli miſérablement dans les flots, avant qu'on puiſſe s'imaginer ce qui les a fait diſparoître. Quelquefois en deſcendant les ſauts des rivieres, une Barque plonge & s'enfonce par la proue, ſans pouvoir ſe relever. En un mot, ces paſſages ſont ſi dangereux, que ſi l'on en croit le Pere le Comte, il ne vit jamais la mort de ſi près, pendant dix ans de navigation ſur les mers les plus orageuſes du Monde, où il fit plus de douze mille lieues, que pendant dix jours qu'il employa dans une Barque à traverſer ces affreux torrens.

Habileté des Chinois dans les plus grands périls.

Les Barques Chinoiſes ſont compoſées d'un bois ſi léger, qu'elles en ſont beaucoup plus faciles à ménager. Elles ſont diviſées en cinq ou ſix appartemens par de fortes cloiſons; de ſorte qu'en heurtant contre un rocher, il n'y a guéres plus d'une diviſion qui ſe rempliſſe d'eau, & que les autres demeurant impénetrables, on a le tems néceſſaire pour boucher les ouvertures. Dans les endroits où le courant eſt fort rapide ſans avoir beaucoup de profondeur, ſix Matelots placés au long de la rive, c'eſt-à-dire, trois de chaque côté, ſe ſervent de longs pieux enfoncés dans l'eau & de cordes qu'ils attachent à la Barque pour rallentir ſon mouvement. Ainſi quelque rapide que puiſſe être le torrent, pourvu que ſon cours ſoit uniforme, on y avance auſſi lentement que ſur la riviere la plus calme. Dans les tournans, on emploie un double gouvernail, de la forme d'une rame, & long de quarante ou cinquante pieds. L'un eſt à la proue, l'autre à la poupe. Tout dépend du jeu de ces deux machines. Les mouvemens & les ſecouſſes qu'on donne à la Barque, ſont infinis dans leur nombre & leur variété. C'eſt donc un manége plûtôt qu'une navigation. Auſſi les Barques périſſent-elles moins faute d'adreſſe & d'habileté que de forces; ce qui fait juger à l'Auteur que ſi les Chinois avoient ſeize hommes d'équipage au lieu de huit, ce malheur ſeroit beaucoup plus rare (61).

Grandes Barques. Leur nombre & leur beauté.

Le nombre des grandes Barques eſt ſi prodigieux ſur toutes les rivieres & ſur tous les canaux, particuliérement dans les Provinces méridionales, qu'il eſt impoſſible de le compter. Elles ſont quelquefois ſi ſerrées l'une près de l'autre pendant trois quarts de mille, qu'on n'en feroit point entrer ſans peine une nouvelle dans le rang. Mais ce qui charme véritablement les yeux, c'eſt la multitude des Barques Impériales, qui ſont diviſées en Eſcadres, dont chacune eſt commandée par un Mandarin. On prétend que celles qui ſont employées à porter les tributs & les proviſions des Provinces à la Cour, montent ſeules à (62) dix mille. Cependant les Inſpecteurs du tranſport des marchandiſes, qui ont l'occaſion continuelle de les compter à leur paſſage, aſſurent qu'ils n'en ont jamais vû plus de quatre ou cinq mille. Mais ce nombre même eſt ſurprenant, quand on conſidere leur uſage & leur grandeur; car la plûpart ſont du port de quatre-vingt tonneaux (63).

Barques Impériales.

Trois ſortes de Barques Impériales.

On diſtingue trois ſortes de Barques Impériales: 1°. Les *Lyang-chuen*, ou Barques de proviſion. 2°. Les *Long-i-chuen*, ou Barques de l'habit du dragon. 3°. Les *Tſo-chuen*, qui ſervent à tranſporter les Mandarins employés par la Cour. Rien n'approche de ces Bâtimens pour la propreté. Ils ſont peints, do-

(61) Mémoires du Pere le Comte, p. 233, 235. & ſuivantes.

(62) Le Comte dit que pour le ſeul ſervice de l'Empereur on en tient neuf mille neuf cens quatre-vingt dix-neuf toujours prêtes & équipées, & que les Chinois diſent dix mille pour faire le compte rond.

(63) Chine du Pere du Halde, pag. 18. & 327.

rés,

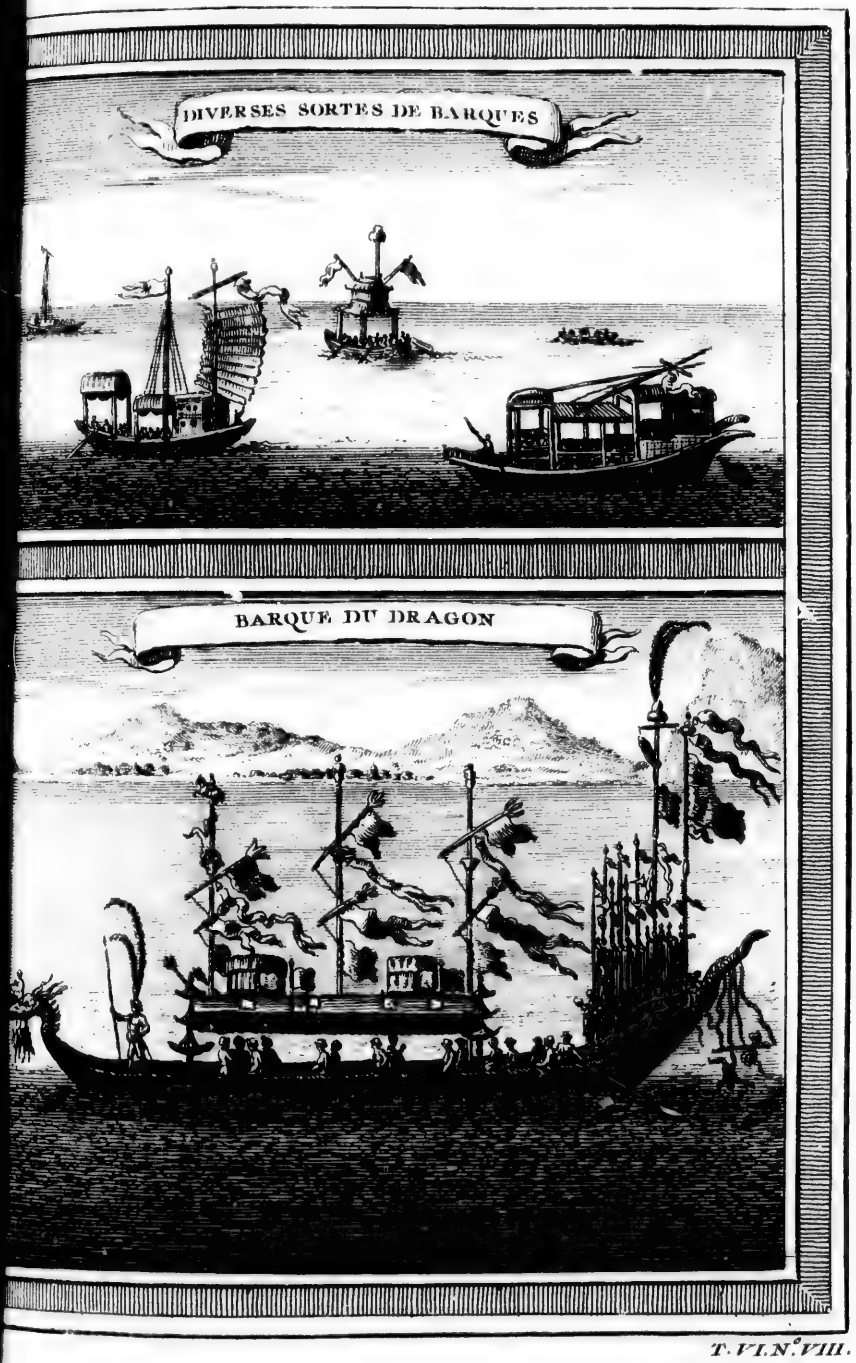

T. VI. N.° VIII.

rés, embellis de figures de dragons, & vernis au-dehors comme au-dedans. Ceux de grandeur médiocre, dont l'uſage eſt le plus fréquent, ont plus de ſeize pieds de large & quatre-vingt de long, ſur neuf de profondeur depuis le pont. Leur forme eſt plate & quarrée, à l'exception de l'avant, qui eſt un peu arrondi. NAVIGATION DES CHINOIS.

Les *Lyang-chuens*, ou les Barques de proviſions, ſont d'une largeur égale depuis l'avant juſqu'à l'arriere. On s'en ſert pour le tranſport des proviſions, de chaque Province à la Cour. Magalhaens fait monter leur nombre à dix mille. Elles ont leur château-d'avant & leurs ponts, avec une ſalle ou une cabane au centre, comme celles des Mandarins; mais qui n'eſt pas tout-à-fait ſi grande. Lyang-chuens.

Les *Long-i-chuens*, ou les Barques de *l'habit du dragon*, c'eſt-à-dire, des étoffes de l'Empereur, parce que ſes armes ſont des dragons, ſervent à tranſporter, des Provinces à la Cour, les brocards & les autres piéces de ſoie (64). Chaque Barque ne fait qu'un voyage dans le cours de l'année, & ne porte que le quart de la cargaiſon qu'elle peut contenir. Les appointemens du Patron ſont payés par le Tréſor royal, ſuivant la diſtance des lieux. Par exemple, ceux qui viennent de la Province de Kyang-ſi, qui eſt à plus de trois cens lieues de Peking, reçoivent cent lyangs ou cent taëls. Cette ſomme, à la verité, paroit petite pour une ſi grande dépenſe. Mais le Patron eſt dédommagé par la liberté qu'il a de prendre des Paſſagers & des marchandiſes, qui ſont diſpenſés des droits de la douane (65). Suivant Magalhaens, le nombre de ces Barques monte à trois cens ſoixante-cinq (66). Long-i-chuens.

Les *Tſo-chuens* ſont établies pour tranſporter les Mandarins dans leurs Gouvernemens, & les perſonnes de diſtinction qui ſont envoyées de la Cour ou qui y ſont appellées. Ces Barques ſont plus hautes & plus étroites que les autres. Leur groſſeur eſt à peu près la même que celle de nos Vaiſſeaux du troiſiéme rang (67). Elles ont deux ponts (68), dont le premier contient un appartement complet, qui s'étend d'un bout à l'autre, & dont la hauteur eſt de ſept ou huit pieds. Un Mandarin peut y dormir, manger, écrire, recevoir des viſites, &c. Il ne lui manque aucune des commodités de ſon Palais. Comme on ne peut voyager plus agréablement que dans ces Barques, tous les Seigneurs donnent la préference aux voitures d'eau (69). Tſo-chuens.

Du Halde entre dans un plus grand détail. Outre le logement du Patron & de ſa famille, qui conſiſte dans ſa propre cabine, une cuiſine & deux grandes chambres, l'une devant & l'autre derriere, chaque *Tſo-chuen* a ſa ſalle, haute de ſix ou ſept pieds & large d'onze ou douze (70). Elle eſt ſuivie d'une antichambre & de deux ou trois autres piéces, avec une garderobe ſans aucun ornement. Cet appartement, qui eſt pour les Mandarins, eſt tout entier ſous le même pont (71). Il eſt revêtu d'un beau vernis rouge & blanc. Les côtés & le platfond ſont ornés de quantité d'ouvrages de ſculpture, de peinture & de do- Deſcription des Tſo-chuens par Du Halde.

(64) Magalhaens, p. 129. & ſuivantes. Du Halde, p. 327.
(65) Du Halde, *ubi ſup.*
(66) Magalhaens, p. 130.
(67) Le même Auteur dit qu'elles ont la forme des Caravelles, mais qu'elles ſont plus hautes. Le Comte ajoute qu'elles ſont d'une égale largeur, d'un bout à l'autre.
(68) Le Comte, p. 233. Du Halde, p. 286.
(69) Du Halde, p. 337.
(70) On a dit plus haut ſept ou huit pieds.
(71) On ne parle point ici de deux ponts.

NAVIGATION DES CHINOIS.

rure ; les tables & les siéges, vernis en rouge ou en noir. Des deux côtés, la salle a des fenêtres, qui peuvent être ôtées dans l'occasion. Au lieu de vître, on emploie de fort belles écailles d'huîtres, ou des étoffes très-fines, glacées avec une espece de cire luisante, & embellies de fleurs, d'arbres & d'une grande variété de figures. Le tillac est environné de galeries, pour le passage des Matelots, qui évitent ainsi de se rendre incommodes aux voyageurs.

Vîtres Chinoises.

Sur cet appartement est une sorte de plate-forme ou de terrasse, ouverte de tous côtés, & réservée pour la musique, qui consiste en quatre ou cinq Instrumens. Dessous est le fond-de-calle, divisé en quantité de petites chambres, qui servent pour le bagage. Les voiles ressemblent à celles des autres Bâtimens ; mais elles sont plus commodes, parce qu'elles serrent mieux le vent. D'ailleurs, les bras peuvent se rompre sans qu'il y ait aucun danger pour le Bâtiment. Les Chinois emploient, pour la conduite de ces grandes Barques, une sorte d'aviron, ou de pieu long & épais, qui a d'un côté la forme d'une béquille, pour y appuyer plus facilement l'épaule. Ils ont aussi des rames de plusieurs formes. Mais les rames communes sont une espece de pelle, qui a, vers le milieu du manche, un trou pour recevoir les chevilles qui sont fixées au côté de la Barque. Il y en a d'autres dont les extrêmités ressemblent à la queue d'un poisson, & qui coupent l'eau obliquement à droite & à gauche. La méthode des rames est d'autant plus commode, que de la maniere dont les rameurs sont rangés, ils tiennent fort peu de place dans la Barque. Ils sont des deux côtés sur des planches. Leurs rames servent de gouvernail & se brisent rarement. Sans jamais sortir de l'eau, elles ne laissent pas de pousser la Barque en avant. Mais lorsque le vent est contraire, ou lorsqu'on remonte contre le courant, on tire les Barques avec des cordes, qui, dans quelques endroits, sont de chanvre comme les nôtres. Dans d'autres lieux, elles sont composées de belles éclisses de cannes, bien entrelassées, qui sont extrêmement fortes & qui ne pourrissent jamais dans l'eau. Entre les Barques qui suivent les grands Mandarins (72), il y en a toujours une au moins, qui se nomme *Ho-che-chuen*, ou Barque des provisions, sur laquelle est la cuisine avec tous les alimens. Une autre sert pour les soldats de l'escorte. Une troisiéme, beaucoup plus petite & plus légere, prend toujours les devans pour donner avis de l'approche du Mandarin, & faire préparer tout ce qui lui est nécessaire à son arrivée (73).

Diverses sortes de rames.

Barques de cortege pour les Mandarins.

Outre les Barques Impériales, on en voit un grand nombre d'autres, que les Chinois appellent *Long-chuen*, d'une longueur presqu'égale à leur largeur, mais fort légeres & fort petites en comparaison des premieres. Elles appartiennent à des Particuliers, qui louent les plus commodes aux Lettrés & aux personnes riches. On y trouve une belle cabine, avec un lit, une table & des chaises. On y peut manger, dormir & recevoir des visites, avec autant de commodité que dans sa propre maison. Les Matelots sont logés à la proue, & le Patron, avec toute sa famille, à la poupe, qui sert aussi de cuisine pour celui qui loue la Barque (74). Les Barques de Commerce, pour le transport des marchandises, sont beaucoup plus grandes. On en voit d'autres qui pourroient porter le nom de Galeres, & dont on vante la commodité pour naviguer sur

Barques de louage pour les Particuliers.

Barques de Commerce.

Espece de Galeres.

(72) Tous les Quans ou les Mandarins ont de ces Barques de cortége.

(73) Du Halde, *ubi sup.* p. 286.

(74) Magalhaens, pag. 130. Du Halde, p. 327.

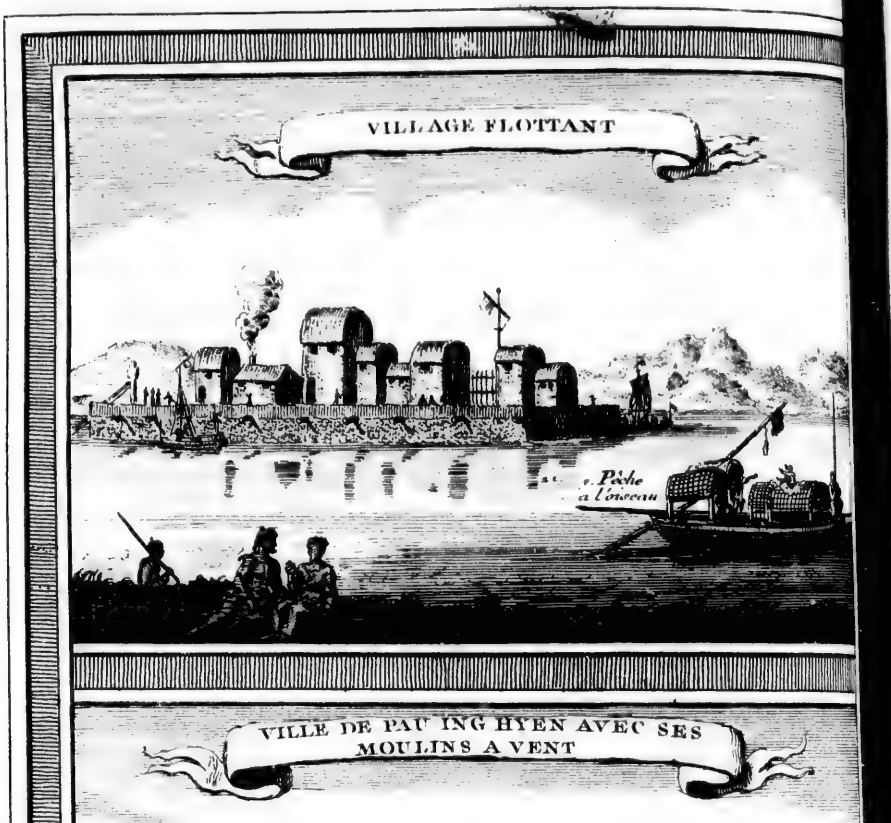
VILLAGE FLOTTANT
Pêche
à l'oiseau

VILLE DE PAU ING HYEN AVEC SES
MOULINS A VENT

les rivieres, le long des côtes de mer & sur-tout entre les Isles. Elles n'ont pas moins de longueur que les Barques marchandes de trois cens cinquante tonneaux; mais elles sont si plates qu'à peine tirent-elles deux pieds d'eau. Leurs rames, qui sont fort longues, ne traversent pas les côtés de la Barque, comme en Europe; elles sont placées en dehors, dans une position presque paralelle aux côtés; & n'ayant pas besoin de beaucoup de monde pour les remuer, elles font avancer fort légerement un Vaisseau (75). NAVIGATION DES CHINOIS.

A l'égard des Barques ordinaires, on attache à la poupe une espece de longue rame, plus proche d'un côté de la Barque que de l'autre; & quelquefois on en place une autre à la proue, dont on se sert, comme un poisson de sa queue, en la poussant & la retirant, mais sans la lever jamais au-dessus de l'eau. Cette manœuvre produit un roulement continuel dans la Barque; mais elle a cet avantage, que le mouvement n'est jamais interrompu, comme il l'est nécessairement en Europe par la méthode de lever les rames (76). Barques ordinaires.

Enfin, la Chine offre de toutes parts une prodigieuse multitude de Barques, qui servent de demeure à des familles entieres, avec plus de commodités que dans les maisons de terre. Les plus petites ont, au lieu de cabines, une hute de nattes légeres, d'environ quatre pieds quarrés, où l'on est à couvert de la pluie & des ardeurs du Soleil (77). Barques qui servent de maisons.

Les Marchands de bois & de sel (78), qui sont les plus riches de la Chine, emploient au lieu de Barques pour le transport de leurs marchandises, une espece de Radeau ou de Flotte. Magalhaens vit une de ces Flottes, composée d'un bois qui avoit été coupé sur les montagnes de *Se-chuen*. Les troncs d'arbres sont apportés sur les bords de la Riviere de Kyang, où l'on commence par les scier en planches & en solives. Ensuite, perçant chaque piéce aux deux bouts, on les lie soigneusement ensemble avec de l'osier fiscelé, pour en former des trains de cinq pieds de haut sur dix de large. La longueur n'a point de regle & s'étend quelquefois l'espace d'une demie lieue. Chaque partie du Radeau prête & se remue aussi facilement que les chaînons d'une chaîne. Quatre ou cinq hommes, placés à la tête de cette grande machine, la conduisent avec des crocs & des rames, & sont aidés par quelques autres Matelots, qui se distribuent sur les côtés à d'égales distances. Ils construisent, d'espace en espace, sur la superficie, des hutes couvertes de planches ou de nattes, qui leur servent à mettre leur bagage à couvert, à préparer leurs vivres & à prendre leur repos. Ils vendent leurs bois & leurs hutes dans les Villes où ils passent; & leur voyage est de plus de six cens lieues lorsqu'ils portent leur bois à Peking. Radeaux ou Flottes de bois. Leur forme, & comment on les conduit.

§. III.

Commodités Chinoises pour les voyages & les transports par terre.

DES chemins, entretenus aussi soigneusement qu'on l'a déja fait observer, doivent être également commodes pour les voyages & pour le transport. La multitude des Villages, qui sont remplis de Temples ou de Monaste-

(75) Du Halde, *ibid.*
(76) Mémoires du Pere le Comte, p. 234.
(77) Du Halde, *ubi sup.*
(78) Les Traducteurs Anglois de Magalhaens mettent *soie* au lieu de *sel*.

VOYAGES ET VOITURES PAR TERRE.

Hôtelleries & Lits Chinois.

res de Bonzes, offrent d'abord un ſoulagement conſiderable aux voyageurs. Les hôtelleries ſont auſſi en fort grand nombre; mais à la réſerve des grands chemins, où la plûpart ſont très-grandes & très-belles, on ne peut rien s'imaginer de plus miſérable. Les voyageurs ſont obligés de porter leur lit avec eux, s'ils ne veulent coucher ſur une ſimple natte. On n'a point à la Chine, ſur-tout entre les gens du commun, l'uſage des draps & des couvertures. On s'envelope dans une piéce d'étoffe, doublée de toile, où l'on eſt quelquefois tout-à-fait nud. Ainſi les lits ſe tranſportent aiſément. La bonne chere répond au logement; car c'eſt être fort heureux que de trouver un peu de viande ou de poiſſon. Cependant la volaille & les Faiſans ſont à très-bon marché dans divers endroits (79). En général, les hôtelleries Chinoiſes ſont compoſées de quatre murs de terre, qui ne ſont revêtus d'aucun plâtre. Toutes les ſolives du toit paroiſſent à découvert, & ſouvent elles laiſſent paſſage au jour par quantité d'endroits. Les chambres ſont rarement pavées. Dans quelques Provinces, ces édifices ſont de ſimple terre & couverts de roſeaux; mais ils ſont bâtis de brique dans les grandes Villes, & la plûpart aſſez commodes. Au Nord de l'Empire on trouve une eſpece d'alcoves, qui ſe nomment *Kans*. C'eſt une grande eſtrade de brique, de toute la largeur de la chambre, avec un poile au-deſſous (80), & des nattes de roſeaux pour platfond. C'eſt-là qu'on peut placer ſon lit.

Alcoves des Provinces du Nord.

Sûreté des grands chemins.

Le ſoin qu'on a d'établir des gardes ſur les grands chemins, à certaines diſtances (81), laiſſe peu de crainte aux voyageurs de la part des brigands. Les mauvaiſes rencontres ſont très-rares, excepté dans les Provinces voiſines de Peking. Mais il n'arrive preſque jamais que les voleurs joignent le meurtre au pillage. Ils ne penſent qu'à ſe retirer adroitement, après avoir exercé leur profeſſion (82). D'ailleurs, la multitude des Paſſans ſuffit pour la ſûreté des grandes routes. Un Miſſionnaire raconte que pendant pluſieurs jours il fut ſuivi par un voleur qui ne put trouver l'occaſion de l'inſulter, parce qu'il n'avoit pas plûtôt perdu de vûe une compagnie de voyageurs qu'il en paroiſſoit une autre.

Incommodité de la pouſſiere & du débordement des eaux.

Suivant le témoignage de tous les Miſſionnaires, le plus fâcheux & preſque le ſeul inconvénient des voyages, ſur-tout en hyver & dans les Parties méridionales de la Chine, eſt l'excès de la pouſſiére, parce que la pluie eſt fort rare dans cette ſaiſon. La terre eſt alors ſi ſeche & ſi mobile, que dans un grand vent il s'en éleve des nuées qui obſcurciſſent le Ciel & qui coupent la reſpiration. La multitude des Paſſans & des voitures produit auſſi le même effet. On eſt ſouvent obligé de ſe couvrir le viſage d'un voile, ou les yeux de deux verres enchâſſés dans une bande de cuir ou de ſoie qu'on ſe lie derriere la tête. Les Provinces meridionales ne ſont pas ſujettes à ce déſagrément; mais elles en ont un autre, qui eſt le débordement des eaux, contre lequel on s'eſt précautionné dans chaque Province par un grand nombre de ponts.

Chevaux de la Chine.

La méthode la plus commune pour les voyages par terre, eſt de marcher à cheval. Mais quoique les chevaux ſoient aſſez bons, ils demandent de l'attention pour les choiſir. S'ils ſe fatiguent ſur la route, il n'y a point d'eſperance d'en pouvoir changer à la poſte, parce que tous les chevaux de poſte appartien-

(79) Magalhaens, *ubi ſup.* p. 133 & Du Halde, *ubi ſuprà.*

(80) Voyez les Journaux précédens.

(81) *Ibidem.*

(82) Chine du Pere du Halde, p. 263.

nent à l'Empereur, & ne ſervent que pour ſes Couriers ou pour les Officiers de ſa Cour.

VOYAGES ET VOITURES PAR TERRE.

Chaiſes.

Lorſque le chemin eſt trop rude pour les chevaux, on trouve des chaiſes, que leur reſſemblance avec celles des Mandarins a fait nommer (83) *Quan-Kyau*. Elles ſont peu différentes des Fiacres de Paris, excepté qu'elles ſont plus grandes, plus hautes & plus légeres. Elles ſont compoſées de cannes de bambou, croiſées en forme de treillage, & liées enſemble avec des cordes de ratan. On les couvre, du haut en bas, d'une piéce de toile peinte ou d'étoffe de ſoie, ſuivant la ſaiſon; & pendant la pluie, on y ajoute un ſurtout de taffetas huilé. Si l'on n'a que deux porteurs, les deux bouts des bâtons ſont paſſés dans deux nœuds coulans, qui ſont attachés au corps de la voiture & portent ſur les épaules. Mais on ſe fait ſuivre ordinairement de huit hommes, qui ſe relevent ſucceſſivement.

Voyages nocturnes aux flambeaux.

Si l'envie de ſe garantir de la chaleur fait choiſir le tems de la nuit pour voyager, ſur-tout dans les Pays montagneux qui ſont infeſtés de tygres, on loue, de diſtance en diſtance, des gardes avec des torches, qui ſervent tout à la fois à bannir les ténebres & à répandre l'épouvante parmi ces terribles animaux. Les torches de voyage ſont compoſées de branches de pin ſechées au feu, & ſi bien préparées, que le vent & la pluie ne ſervent qu'à les faire brûler plus vîte. Chaque torche eſt longue de ſix ou ſept pieds, & dure près d'une heure. Mais il n'y a que les Mandarins & les Couriers de l'Empereur qui voyagent avec cette pompe, parce que leur ſuite eſt ordinairement aſſez nombreuſe pour ne leur laiſſer rien à craindre des tygres ni des voleurs.

Tranſport du bagage.

Une grande commodité des Chinois pour les voyages par terre, c'eſt la facilité & la ſûreté avec laquelle ils font tranſporter leurs bagages ou leurs marchandiſes par des porteurs publics, qui ſont en grand nombre dans toutes les Villes de l'Empire. Ces porte-faix ont leur Chef, à qui les voyageurs s'adreſſent. On convient du prix, qui eſt toujours payé d'avance, & le Chef donne autant de billets qu'on lui demande de porteurs. Ils paroiſſent à l'inſtant ſur ſon ordre, & c'eſt lui qui répond de chaque fardeau. Lorſque les porteurs ont rempli leur office, ils ſe rendent chez lui, avec les billets qu'ils ont reçu des voyageurs, pour recevoir le prix de leur travail. Dans les Villes qui ſe trouvent ſituées ſur les grandes routes, il y a quantité de Bureaux où les porteurs ſe font inſcrire, après avoir donné de bonnes cautions; de ſorte qu'on peut s'en procurer trois ou quatre cens dans l'occaſion. Leur Chef, à qui l'on ne manque point de s'adreſſer, prend le mémoire de toutes les marchandiſes qu'on veut faire porter, & reçoit autant par livre. Le prix commun eſt quatre ſols & demi par jour pour chaque quintal. Il ne reſte enſuite aucune peine aux Etrangers, parce qu'en livrant les fardeaux aux porteurs on leur donne à chacun le mémoire de ce qu'ils contiennent, & qu'on peut ſe rendre tranquillement au terme avec la certitude que toutes les marchandiſes qu'on a confiées au Chef y ſeront délivrées fidellement, dans le Bureau qui eſt en correſpondance avec le ſien. Le fardeau eſt attaché avec des cordes, au milieu d'une canne de bambou, qui eſt ſoutenue par les deux bouts ſur les épaules de deux hommes. Mais ſi le poids eſt trop conſiderable, on y emploie quatre hommes & deux cannes

(83) C'eſt-à-dire, Chaiſe de Mandarins.

VOYAGES ET VOITURES DES CHINOIS.

de bambou, avec la liberté de changer tous les jours de porteurs & de leur faire faire chaque jour autant de chemin qu'on en fait soi-même. Lorsqu'un seul porteur suffit pour le fardeau, il en diminue le poids en le divisant en deux parties égales, qu'il attache avec des cordes & des crochets, aux deux bouts d'une canne plate. Il pose la canne sur son épaule, comme une balance, qui se baisse & se leve alternativement dans sa marche. Est-il fatigué d'une épaule? il transpose adroitement la canne sur l'autre & fait ainsi dix lieues par jour, avec un poids de cent soixante livres de France.

Mulets & voitures à roues.

Dans quelques Provinces, on se sert de mulets pour le transport des balles & des marchandises, mais plus ordinairement de voitures, qui quoique fort grandes, n'ont qu'une seule roue placée au milieu. Sur les deux bouts de l'essieu, qui s'allonge des deux côtés, on place une claie, sur laquelle on met deux fardeaux d'égale pesanteur. La voiture est poussée par un seul homme; mais si le poids excede ses forces, on emploie un autre homme, ou un âne, pour tirer par devant. Les essieux Chinois ressemblent aux nôtres, & la place de la roue est devant, comme à nos brouettes. Mais l'usage de ces voitures est rare dans les voyages. Le prix commun du loyer d'une mule pour vingt-cinq jours, est de quatre *Lyangs* & demi (84) ou de cinq au plus, suivant les différentes saisons & la cherté des vivres. Les mules de renvoi sont à meilleur compte. Ces animaux sont moins gros à la Chine qu'en Europe; mais ils sont extrêmement forts. Leur charge ordinaire est de cent quatre-vingt ou de deux cens livres Chinoises, qui sont plus pesantes de quatre onces que celles de France.

Douanes de la Chine.

Les douanes, à la Chine, sont moins rigoureuses que dans la plûpart des autres Pays. On n'y fouille personne, & rarement ouvre-t'on les pacquets ou les caisses. On n'y prend même rien d'un voyageur qui fait quelque figure. Il paroît assez, disent les gardes, que Monsieur n'est pas Marchand. Au passage de quelques douanes, on leve les droits en nature, & l'on s'en rapporte au mémoire du Marchand. Dans d'autres lieux, on fait payer autant pour tel poids; ce qui est bien-tôt reglé. Le *Kung-ho* même de l'Empereur (85) n'exempte point des droits de la douane. Cependant, par respect pour l'Empereur, on laisse passer ses Couriers sans leur faire aucune demande. La douane de Peking est ordinairement plus exacte.

Privilege des Grands Officiers de la Cour.

Les malles ou les coffres des grands Officiers de la Cour ne s'ouvrent jamais. Elles portent pour marque un *Fong-tyau*, qui est une bande de papier, sur laquelle est écrit le tems de leur départ, avec le nom & la dignité du Maître. Anciennement les douanes se fermoient une fois l'année, pendant le renouvellement du Mandarin, qui étoit changé tous les ans. Ces Offices n'étoient remplis que par des gens considerables. Mais depuis douze ans, dit l'Auteur, l'intendance des douanes appartient au Viceroi de chaque Province, qui nomme des Commis pour recevoir les droits. Cependant quelques troubles, élevés à l'occasion du Commerce, ont obligé la Cour d'établir des Mandarins particuliers pour les douanes de Quang-tong & de Fo-kyen (86).

(84) Un lyang, que les Portugais nomment *Taël*, fait environ six schellings huit sols d'Angleterre. Quatre & demi font trente schellings; & cinq, trente-trois schellings quatre sols.

(85) C'est-à-dire, *Ordre pour voyager.* Voyez ci-dessus les Journaux des Missionnaires.

(86) Chine du Pere du Halde, page 266. & suivantes.

§. IV.

Monnoie, Coin, Poids & Meſures.

Monnoie, Poids et Meſures de la Chine.

L'Argent & le cuivre ſont les ſeules monnoies courantes de la Chine pour les néceſſités de la vie & pour l'entretien du Commerce. L'or eſt ſur le même pied que les pierres précieuſes en Europe. Il s'achete comme les autres marchandiſes; & les Européens en tirent un profit d'autant plus conſiderable, que, ſuivant le Pere le Comte, ſa proportion avec la livre d'argent eſt d'un à dix, au lieu qu'en Europe elle eſt d'un à quinze. Ainſi les Marchands y gagnent un tiers.

Monnoie, Poids & Meſures de la Chine.

L'or eſt marchand. Sa proportion avec l'argent.

L'argent Chinois n'eſt pas de la même fineſſe. Comme on fixe en France la plus grande fineſſe de l'or à vingt-quatre carats, les Chinois diviſent leur alloi en cent parties, qui ſont le plus haut degré de fineſſe pour l'argent. Il s'en trouve neanmoins de quatre-vingt-dix parties & de divers autres degrés juſqu'à cent. Il s'en trouve même de quatre-vingt; mais qui paſſe pour le plus bas, & qui ne ſeroit pas reçu dans le Commerce ſans une augmentation de poids qui l'égale à la valeur de l'argent de cours (87). Les Chinois prennent l'argent de France ſur le pied de leur quatre-vingt-quinziéme degré. Cependant ceux qui entendent bien cette matiere, jugent qu'il eſt au plus du quatre-vingt-treiziéme; de ſorte que dans cent onces de notre argent il y en a ſept d'alliage; ou, ce qui revient au même, cent onces n'en valent que quatre-vingt-treize d'argent fin.

Fineſſe de l'argent & les degrés.

L'habileté des Chinois eſt ſinguliere, pour juger de la fineſſe de l'argent à la premiere vûe. Ils ne s'y trompent preſque jamais. Le Comte leur attribue trois méthodes; 1°. l'examen de ſa couleur; 2°. celui de pluſieurs petits trous qui ſe font au métal dans le creuſet; 3°. divers petits trous que l'air forme ſur la ſurface du métal, lorſqu'il ſe refroidit après avoir été fondu. Si la couleur eſt blanche, les trous petits & profonds, les cercles en grand nombre, l'un près de l'autre & très-fins, ſur-tout vers le centre de la piéce; l'argent paſſe alors pour pur. Mais plus il manque de ces trois qualités, plus on y ſuppoſe d'alliage (88).

Comment les Chinois les diſtinguent.

L'argent monnoyé de la Chine n'eſt pas frappé au coin, comme en Europe. Il eſt fondu en lingots (89), qui ſe coupent en piéces, grandes ou petites, ſuivant l'occaſion, & dont la valeur eſt reglée par le poids. Ces lingots, qui ſont de l'argent le plus fin, ne s'emploient que pour le payement des ſommes. La difficulté conſiſte à s'en ſervir dans les détails du Commerce. On eſt quelquefois obligé d'en mettre le bord au feu & de le rendre aſſez mince, en le battant avec le marteau, pour le compter facilement en petites piéces; d'où il arrive que les payemens ſont toujours la plus longue partie d'un marché. Les Chinois conviennent qu'il leur ſeroit plus commode d'avoir des monnoies d'une valeur & d'un poids fixes. Mais alors les Provinces, diſent-ils, ſe rempliroient de faux-monnoyeurs, dont on n'a rien à redouter tandis que l'uſage de couper l'argent

Leur monnoie eſt ſans coin.

Inconvénient des lingots Chinois.

Leur avantage.

(87) Mémoires du Pere le Comte, p. 306. & Du Halde, *ubi ſup.* p. 330.

(88) Le Comte, *ibid.* p. 305. & ſuiv.

(89) Magalhaens leur donne la forme d'un Bateau, & dit qu'ils ſont de différentes grandeurs & de différens poids, depuis un écu, qui fait l'once, juſqu'à cent.

MONNOIE, POIDS ET MESURES DE LA CHINE.

sera conservé. Comme il est difficile qu'en le coupant tant de fois il ne s'en perde quelques petites parties, les Pauvres s'attachent beaucoup à les recueillir, en lavant les ordures qu'on jette des maisons dans les rues. Le peu qu'ils en trouvent suffit pour leur subsistance (90).

Balances Chinoises.

La plûpart des Chinois portent sur eux, dans un étui fort propre, une paire de petites balances pour peser l'argent. Elles sont composées d'un petit plat & d'un traversin d'yvoire ou d'ébene, & d'un poids qui glisse au long du traversin. Cette espece de balance, qui ressemble assez à la romaine, est d'une justesse merveilleuse. Il n'y a point de monnoie, depuis quinze ou vingt taëls jusqu'au sou, qui ne puisse être pesée avec une précision surprenante. La milliéme partie d'un écu donne une pente sensible à la balance.

Monnoie de cuivre & son coin.

La monnoie de cuivre est la seule, à la Chine, qui soit frappée de quelques caracteres & dont on fasse usage dans les détails. Ce sont de petites piéces rondes, percées au milieu, qui s'emploient séparément pour les petits marchés, ou qui s'enfilent dans un cordon, par centaines, jusqu'au nombre de mille. Le métal n'est ni pur, ni bien battu. Dix de ces piéces composent un sou (91), & dix sols font la dixiéme partie d'un écu Chinois (92), qui se nomme *Lyang*, ou Taël en Portugais, & qui revient à cent sols monnoie de France (93). Les Curieux rassemblent toutes ces diverses petites piéces (94), qui ont eu cours à la Chine en différens tems.

Extrait d'un Livre Chinois sur les monnoies.

Du Halde donne l'Extrait d'un Livre sur les monnoies, composé sous la dynastie de *Song* (95), qui lui fut envoyé de la Chine par le Pere d'Entrecolles, Missionnaire de sa Compagnie. On croit devoir en tirer ici les particularités suivantes.

Le mot Chinois qui signifie Monnoie est *Tsyen*. La monnoie de cuivre se nomme *Tong-tsyen*, & celle d'argent, *In-tsyen* (96). Le petit Coin de cuivre de bon alloi, a quatre parties de plomb sur dix. De-là vient que le cuivre rouge dont il est composé perd la couleur & le son, & qu'une piéce de cette monnoie, quoiqu'assez épaisse, peut être divisée avec les doigts.

Monnoies du regne de Yu.

Sous le regne de *Yu*, Fondateur de la premiere dynastie, l'or & l'argent étoient des monnoies courantes, comme le cuivre. Quelques Empereurs des autres races permirent aussi l'usage des Coins étrangers pour les mêmes métaux. L'Empire avoit outre cela des monnoies de plomb, de fer & même de terre cuite, qui étoient frappées de figures & de caracteres. Les petites coquilles, qui portent le nom de *Koris* au Bengale, & de *Puey* à la Chine, avoient cours dans le même tems pour petite monnoie; c'est-à-dire, qu'il en falloit plusieurs pour faire une piéce de cuivre. Mais ces usages ne furent pas de longue durée.

Changemens de

A l'égard de la forme, les monnoies Chinoises en ont changé sous les différens

(90) Du Halde, *ubi sup.* p. 350.

(91) Un sou de France, qui est à peu près le demi-sou d'Angleterre.

(92) L'Auteur devoit dire une once d'argent, qui se nomme lyang; car il n'y a point de coin d'argent qui soit connu sous ce nom, ni sous aucun autre.

(93) C'est plûtôt cent cinquante-sept sols, puisque dans un autre endroit l'Auteur le représente équivalent à sept livres dix sols. Mais il n'a cours que pour six schellings & huit sols d'Angleterre.

(94) Le Comte, p. 303. & suiv. Du Halde, *ubi sup.* p. 330.

(95) Elle commença en 960.

(96) C'est ainsi qu'on appelle à Canton les piastres, & les écus de France.

COINS DE DIFFERENTES DYNATIES

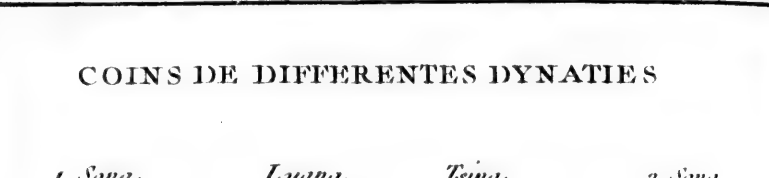

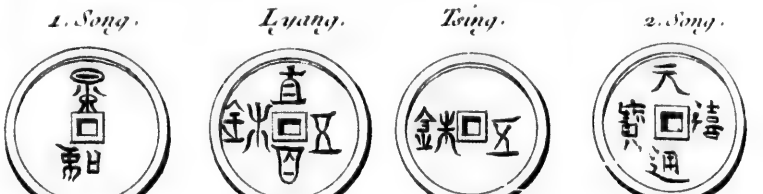

TABLE DE COMPTE

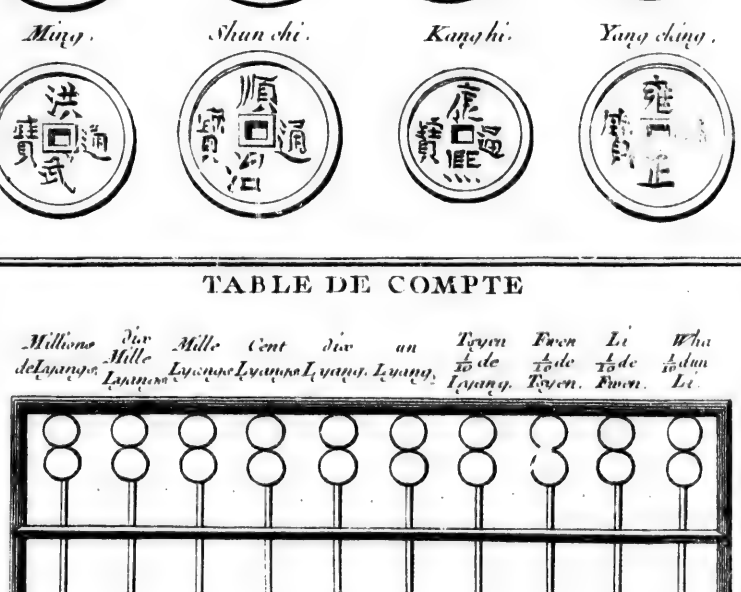

rens regnes. Depuis la dynaſtie précédente, les piéces de cuivre ont toujours été rondes & percées d'un trou quarré au milieu, avec un bord un peu élevé pour les enfiler plus facilement. Sous la dynaſtie de *Hau* (97), la monnoie étoit percée de même. Au commencement de la premiere dynaſtie, il y avoit, outre la monnoie ronde, un autre Coin de la forme d'un coutelas, qui ſe nommoit *Tau* par cette raiſon. Une autre ſorte, qui reſſembloit au dos de la tortue, en tiroit le nom de *Quey*. Enfin, d'autres ſe nommoient *Pus*, & leur figure étoit encore plus bizarre. La monnoie ronde avoit ordinairement un pouce ou un pouce & demi de diametre, & le double en largeur. Celles qui ſe nommoient *Pus* & *Tau* étoient longues de cinq pouces, & reſſembloient apparemment aux *Cubans* du Japon. Mais l'uſage en fut abandonné parce qu'il étoit incommode.

MONNOIE DE LA CHINE.

forme dans la monnoie Chinoiſe.

Sous le regne de *Song*, la Chine avoit de ſi petites piéces, qu'elles en portoient le nom d'yeux d'oie, & ſi minces qu'elles ſurnâgeoient ſur l'eau. Il n'en falloit pas moins de dix mille pour acheter une meſure de riz, néceſſaire à la ſubſiſtance d'un homme pendant dix jours. L'uſage de cette monnoie dura peu, parce que le Peuple la refuſa dans le Commerce.

Monnoie du regne de Song & de celui de Tang.

Sous la premiere dynaſtie de *Tang*, les bords de la Riviere jaune s'étant éboulés, on trouva dans leurs mines trois mille trois cens piéces de monnoie *à trois pieds*. Mais les caracteres étoient effacés. C'étoit ſans doute le Coin courant ſous les Empereurs des trois premieres races, qui faiſoient leur réſidence aſſez près de cette grande Riviere.

La monnoie Chinoiſe n'a jamais porté, comme celle de l'Europe, la figure de la tête du Prince. Cet uſage paroîtroit peu reſpectueux pour Sa Majeſté Impériale, parce que ſon image ſeroit expoſée à paſſer continuellement par les mains des Marchands & par celles du Peuple. Les Inſcriptions des Coins Chinois contiennent ordinairement les titres pompeux qu'on donne aux Empereurs dans les différentes années de leur regne; tels que le *brillant ſans fin*, le *tout puiſſant*, le *magnanime*.

Autres inſcriptions des monnoies.

Sur une autre monnoie on lit le nom de la Famille regnante, celui du Tribunal qui préſide à la monnoie, & celui de la Ville où elle a été frappée. D'autres portent l'empreinte de leur valeur, telles que les *Puau-lyang* ou les demi-taëls. D'autres portent ces quatre mots pour inſcription : *Quey yu ching ti*; c'eſt-à-dire, *L'argent circule & retourne enfin à l'Empereur*. A l'égard des caracteres des anciennes monnoies, telles que le *Pu* & le *Tau*, ils ne ſont entendus de perſonne.

Trois ſortes d'anciens coins.

Il y a trois ſortes d'anciens Coins, qui conſiſtent dans un mélange d'argent & d'étain, dont toute la ſuperficie eſt entiérement couverte de figures. La premiere ſorte eſt ronde. Son poids eſt de huit taëls. Elle repréſente un dragon au milieu des nuées. Sur la ſeconde, qui eſt quarrée & qui paſſe ſix taëls, on voit un cheval qui galope. La troiſiéme peſe quatre taëls. Sa forme, qui eſt oblongue, repréſente le dos d'une tortue, & porte ſur chaque compartiment le mot de *Vang*, qui ſignifie *Roi*. On attribue cette monnoie au Fondateur de la race de *Chang*.

Valeur des anciens coins.

Il eſt preſqu'impoſſible d'aſſigner la valeur des anciens Coins. Quoiqu'ils

(97) Elle commença vers l'année 206.

MONNOIE DE LA CHINE.

portent la marque de leur poids, quelques-uns ont cours pour une ſomme fort ſuperieure à leur valeur intrinſeque. Lorſqu'ils ont été rares, ſoit qu'on les eût confiés à la terre dans les troubles publics, ſoit que dans l'invaſion de quelques ennemis étrangers il en fût ſorti beaucoup de l'Empire, on a vû monter les petites piéces de cuivre dix fois au-deſſus de leur prix; ce qui a quelquefois produit des tumultes populaires, parce que les Marchands ne manquent point alors d'augmenter à proportion le prix des marchandiſes. Le cuivre devint un jour ſi rare, que l'Empereur fit démolir près de quatorze cens Temples de *Fo*, & fondre toutes les ſtatues de cuivre qui s'y trouvoient, pour les battre en monnoie. Dans d'autres tems, l'uſage des vaſes de cuivre & des autres uſtenciles du même métal a été interdit au Peuple, avec ordre de les porter à la Monnoie.

Billets de monnoie Chinois.

Au commencement du regne de *Hong-vu*, Fondateur de la race de *Ming*, la rareté extraordinaire de l'argent obligea la Cour de payer les Mandarins & les Soldats, partie en argent, partie en papier, avec des billets du Sceau Impérial (98), qui paſſoient pour mille petites piéces de cuivre ou pour un taël d'argent; mais les diſputes, les procès & d'autres inconvéniens que cet établiſſement faiſoit naître tous les jours, porterent l'Empereur à l'abolir. Cependant ces billets ſont encore recherchés par le Peuple & même par les Seigneurs, pour les ſuſpendre à la principale poutre de leurs maiſons, dans la folle imagination qu'ils ſervent à les préſerver de toutes ſortes de diſgraces. Cette monnoie en papier avoit été introduite avec auſſi peu de ſuccès pendant le regne de la dynaſtie de *Yuen*. Elle étoit compoſée d'écorce de *Ku-chu*, & non de feuilles de meûrier, comme Marco-Polo l'aſſure. Il reſte à la Chine quantité d'autres anciens Coins, dont quelques-uns viennent des Pays étrangers, & ſont peu connus dans leur origine. On peut dire la même choſe de ceux qui portent la figure du *Fong-whang* & du *Ki-lin*, deux oiſeaux fabuleux. Le Peuple s'en forme mille idées ſuperſtitieuſes.

Monnoies incertaines.

Au nom de qui, & dans quel lieu la monnoie ſe fait.

La monnoie Chinoiſe a toujours été frappée au nom de l'Empereur, & jamais les Princes ne ſe ſont attribué ce droit, dans les tems mêmes où l'excès de leur puiſſance leur faiſoit prendre le titre de Rois. On comptoit autrefois vingt-deux Villes qui étoient en poſſeſſion de battre monnoie. Mais cette opération ne ſe fait aujourd'hui qu'à la Cour. La monnoie d'argent s'y jette au moule. Si l'uſage étoit de la frapper au coin, il y a beaucoup d'apparence qu'il produiroit un grand nombre de faux-monnoyeurs, puiſque les piéces mêmes de cuivre ſont ſouvent contrefaites. Ce crime eſt puni de mort par la Loi: cependant quelques Empereurs ſe ſont contentés de faire couper la main aux coupables, & d'autres ont réduit la peine au banniſſement.

Cabinet d'anciennes monnoies.

L'Empereur *Kang-hi* avoit raſſemblé dans un cabinet toutes ſortes de Coins, rangés ſuivant l'ordre des dynaſties. On y en voyoit un grand nombre des trois premieres dynaſties, de *Hya*, *Chang* & *Chu*, ſur-tout de la derniere, qui, dans la ſuppoſition qu'elles ne ſoient pas contrefaites, ſervent de témoignage

(98) Magalhaens (p. 137.) les appelle Etiquettes de papier.

(99) Du Halde en donne la figure. Magalhaens ſuppoſe que Marco Polo, qui parle de cette monnoie comme ayant cours de ſon tems, fut trompé par les billets que les Bonzes brûlent avec les corps morts, en faiſant croire au Peuple que ces billets ſeront changés en or & en argent réel dans l'autre Monde. On voit des boutiques qui en ſont remplies, pour les vendre publiquement.

& de preuve à la verité de l'Hiſtoire Chinoiſe. Comme il manque à cette collection un grand nombre de Coins, tant anciens que modernes, on y a ſuppléé par des piéces de carton, fort habilement fabriquées d'après les récits des anciens Livres. L'imitation eſt ſi parfaite, qu'on prendroit ces piéces pour une monnoie réelle (1).

MONNOIE ET MESURES DE LA CHINE.

Maniere de ſuppléer aux lacunes.

Mais pour comprendre mieux la valeur des monnoies Chinoiſes, anciennes & modernes, on doit obſerver que les Chinois diviſent la livre en ſeize *Lyangs*, qui ſont autant d'onces; le Lyang en dix parties, qui ſe nomment *Tſyens* (2); le Tſyen en dix *Fuens* (3), & le Fuen en dix *Lis* d'argent. Le traverſin des balances du Pays ne porte pas plus loin cette diviſion. Cependant, pour l'or & l'argent d'un poids conſiderable, la diviſion s'étend juſqu'aux parties preſque imperceptibles, dans la même progreſſion décimale; ce qui fait qu'il eſt preſqu'impoſſible d'en donner une juſte idée dans les Langues de l'Europe. Les Chinois diviſent le *Li* en dix *Whas*, le Wha en dix *Sés*, le Sé en dix *Fus*, le Fu en dix *Chins*, le Chin, qui ſignifie grain de pouſſiére, en dix *Yus*; le Yu en dix *Myaus*, le Myau en dix *Mos*, le Mo en dix *Tſyuns*, & le Tſyun en dix *Suns* (4).

Diviſion de livre Chinoiſe.

L'invention des meſures eſt auſſi ancienne que le regne de *Whang-ti*, troiſiéme Empereur de la Chine. On prit un grain de millet pour déterminer les dimenſions d'une ligne; dix lignes firent un pouce; dix pouces un pied, &c. Mais la figure de ces grains étant ovale, les différentes manieres de les ranger ont mis de la diverſité dans les meſures (5) ſous les différentes dynaſties. On diſtingue aujourd'hui à la Chine trois ſortes de meſures: 1°. Le Pied du Palais, établi par l'Empereur Kang-hi, qui eſt le Pied de Paris (6) & qui a la proportion de quatre-vingt-dix-ſept & demi à cent, avec le Pied du Tribunal des Mathématiques. 2°. Le Pied du Tribunal des ouvrages publics, nommé *Kong-pu*, qui eſt en uſage parmi les ouvriers. Il eſt plus court d'une ligne que celui de Paris. 3°. Le Pied des Tailleurs, en uſage parmi les Marchands, & plus grand de ſept lignes que le *Kong-pu*. C'eſt la premiere de ces trois meſures que les Miſſionnaires ont conſtamment employée pour lever les Cartes de l'Empire. Elle differe des autres Pieds Chinois, & même de celui qui étoit autrefois en uſage au Tribunal des Mathématiques (7). En s'attachant à ce Pied, le Pere Thomas, Miſſionnaire Jéſuite, réduiſit le Degré à deux cens lis Chinois, dont chacun eſt compoſé de cent quatre-vingt braſſes Chinoiſes, chacune de dix pieds. Comme la vingtiéme partie d'un Degré, ſuivant l'obſervation de l'Académie des Sciences de Paris, contient deux mille huit cens cinquante-trois toiſes, chacune de ſix pieds du Châtelet, elle eſt égale à mil huit cens toiſes Chinoiſes, ou dix lis; & par conſéquent, un Degré de vingt grandes lieues de France contient deux cens lis (8).

Origine des meſures Chinoiſes.

Leur diviſion.

Réduction du Degré aux meſures Chinoiſes.

(1) Chine du Pere du Halde, pag. 331. & ſuivantes.

(2) Les Portugais donnent au *Lyang* le nom de *Taël*, & au *Tſyen* celui de *Maz*.

(3) Chaque Fuen eſt équivalent au ſou de France.

(4) Du Halde, *ubi ſup.* p. 332. & Mémoires du Pere le Comte, p. 307.

(5) Le Pere le Comte dit que les meſures ſont différentes en pluſieurs endroits, & que de-là viennent les contradictions des Miſſionnaires.

(6) Le pied de Paris eſt à celui d'Angleterre comme 1068 à 1000, ou $12\frac{316}{1000}$ pouces.

(7) Le Comte eſtime la différence de ce pied à celui de Paris, comme quatre-vingt-dix-neuf à cent.

(8) Du Halde, pag. 141 & pag. 11. de ſa Préface.

ARTISANS ET ARTS MANUELS DE LA CHINE.

§. V.

Classe des Artisans de la Chine & Arts manuels.

ON pourroit donner beaucoup d'étendue à cet article. La Chine contient plus d'artisans qu'on ne peut se l'imaginer. Le nombre en est prodigieux dans tous les genres. Rien ne cause tant d'admiration aux Européens que la multitude de bijoux & de curiosités qui se vendent dans les boutiques Chinoises. Chaque grande Ville, telle que *Nan-king*, *Su-cheu-fu*, *Hang-cheu-fu*, &c. fourniroit la charge de quatre gallions en toutes sortes d'ornemens & de précieuses bagatelles. On y trouveroit dequoi meubler sur le champ un vaste Palais, à fort bon compte (9).

Disposition des Chinois pour les Arts.

Les Chinois sont de grands progrès dans les arts, quoiqu'ils ne les ayent point encore portés à ce degré de perfection qui fait tant d'honneur à l'Europe. On peut attribuer la superiorité que nous avons encore sur eux aux Loix qui bornent leur dépense. L'industrie de leurs ouvriers est extraordinaire; & s'ils n'approchent point de nous pour l'invention, ils entrent facilement dans nos idées & réussissent fort bien (10) dans l'imitation des modeles. L'Auteur en donne pour témoignage les glaces de miroir, les montres, les pistolets, les bombes, & quantité d'autres ouvrages qui se font en divers lieux de l'Empire. Mais ils avoient, depuis un tems immémorial, l'usage de la poudre à tirer, de l'imprimerie & de la bousole; connoissances nouvelles en Europe, & dont nous leur avons peut-être l'obligation (11).

Peintres de la Chine.

Ils réussissent médiocrement dans la peinture des fleurs, des oiseaux & des arbres (12); mais beaucoup moins dans celle des figures humaines (13). Ils n'entendent point l'art des ombres. Aussi admirent-ils beaucoup nos moindres tableaux. Cependant on a vû des Peintres Chinois devenir fort bons Artistes, après avoir pris les principes de la peinture à Manille ou à Macao. Les ouvrages de filigrane qu'ils font à Manille & dont ils doivent l'art aux Indiens, ont causé de l'étonnement en Europe. On commence à les imiter assez heureusement en Italie. Les ouvriers de Canton font de très-bonnes lunettes, des telescopes, des verres-ardens & des miroirs, si semblables aux nôtres qu'on y remarque peu de différence. L'Auteur fut informé, peu de tems avant son retour, que faute de sable fin, dont ils manquent dans leur Pays, ils y emploient des cailloux réduits en poudre.

Instrumens méchaniques.

Leurs instrumens méchaniques ont beaucoup de ressemblance avec les nôtres, à l'exception de quelques-uns, qui leur sont particuliers. Leurs Tailleurs, par exemple, ne se servent point de dé à coudre, & se lient autour du

(9) Description de la Chine par Navarette, p. 53.

(10) Navarette dit qu'ils imitent tout en perfection.

(11) Mémoires du Pere le Comte, p. 229.

(12) L'Auteur observe qu'ils font des arbres, des oiseaux & des fleurs de soie beaucoup mieux qu'ils ne les peignent. On en fait de cire à Nan-king, dans une perfection dont il fut surpris.

(13) Du Halde dit (p. 281.) qu'ils peignent fort bien des fleurs, des animaux & des payſages; mais qu'entendant peu les figures humaines, ils les défigurent & les estropient ridiculement.

T. II N.° XXII

TAB. XXIII

T. VI. N.° XXIII.

pouce quelque vieux morceau de drap. La plûpart travaillent debout, appuyés contre une table, ſur laquelle ils tiennent leur ouvrage (14).

ARTISANS ET ARTS MANUELS DE LA CHINE.

Comment les Ouvriers ſervent le Public.

On trouve dans chaque Ville des ouvriers de toutes ſortes de profeſſions. Les uns travaillent dans leurs boutiques. Les autres cherchent dans les rues à ſe louer. Mais le plus grand nombre eſt employé dans l'interieur des familles. Si l'on a beſoin d'un habit, on fait venir chez ſoi, de grand matin, un Tailleur qui s'en retourne le ſoir. L'uſage eſt le même pour tous les autres artiſans. Ils apportent leurs inſtrumens avec eux, ſans en excepter les Forgerons & les Serruriers, qui viennent avec leur enclume & leur ſoufflet (15) pour les ouvrages les plus ſimples.

Uſage des Barbiers & Cordonniers.

Les Barbiers portent ſur leurs épaules une ſellette, un baſſin, un pot à l'eau, du feu, le linge néceſſaire & tout ce qui appartient à leur profeſſion. Ils donnent avis de leur marche par le ſon d'une petite cloche; & lorſqu'ils ſont appellés, ſoit au milieu d'une rue, d'une place, ou à la porte d'une maiſon, ils ſe diſpoſent ſur le champ au ſervice qu'on leur demande. Ils raſent la tête, ils arrangent les ſourcils, ils nétoient les oreilles, ils frottent les épaules & dégourdiſſent les bras, pour dix-huit deniers, qu'ils reçoivent avec beaucoup de remercîmens. Enſuite ils recommencent à ſonner leur cloche. Les Cordonniers vont de même par les rues. Ils racommodent pour trois ſols une paire de ſouliers, qui dure des années entieres après cette réparation. L'Auteur ne put apprendre leur méthode, ni comment ils donnent cette force au cuir (16).

Oiſeaux pour la pêche.

Les Pêcheurs ſe ſervent de filets dans les grandes pêcheries, & de lignes dans les petites; mais l'uſage de pluſieurs Provinces eſt d'employer à la pêche une ſorte de cormoran, ſemblable au corbeau (17), qu'on mene avec ſoi, comme un chien pour la chaſſe du liévre. Au lever du ſoleil, on voit ſur la riviere un grand nombre de bateaux, & pluſieurs de ces oiſeaux perchés deſſus du côté de l'avant. Au ſignal qu'on leur donne, en frappant l'eau d'une rame, ils ſe jettent dans la riviere; ils plongent, chacun de ſon côté, & ſaiſiſſant le poiſſon, qu'ils levent par le milieu du corps, ils retournent à la Barque avec leur proie. Le Pêcheur prend l'oiſeau, lui baiſſe la tête, paſſe la main au long de ſon col pour lui faire rendre le poiſſon, qu'il auroit avallé tout entier lorſqu'il eſt petit, s'il n'avoit été retenu par un anneau qu'on lui a paſſé au bas du col. Enſuite on le récompenſe de ſes ſervices en lui offrant à manger. Lorſque le poiſſon eſt trop gros, pluſieurs oiſeaux ſe joignent & s'aident mutuellement. L'un s'attache à la queue, l'autre à la tête; & s'uniſſant quelquefois tous enſemble, ils l'apportent légerement au bateau.

Autre pêche.

Les Chinois emploient pour la pêche une autre méthode, qui n'eſt pas moins aiſée. Ils ont des bateaux longs & étroits, auxquels ils attachent, des deux côtés, une planche de deux pieds de largeur, qui s'étend d'un bout à l'autre. Cette planche eſt revêtue d'un vernis fort blanc & fort luiſant. On la fait abbaiſſer, par une pente fort douce, juſqu'à la ſuperficie de l'eau. Pendant la nuit, qui eſt le tems de cette pêche, on la tourne vers la Lune, pour augmenter ſon éclat par la réflexion de la lumiére. Le poiſſon, qui joue ſur l'eau, prend

(14) Navarette, *ubi ſup.* p. 53.

(15) Le même Auteur dit que leurs ſoufflets ſont plus commodes que ceux de l'Europe.

(16) Chine du Pere du Halde, p. 277.

(17) Voyez ci-deſſus les Journaux & les Figures.

ARTISANS ET ARTS MANUELS DE LA CHINE.

aiſément la couleur de la planche pour celle de l'eau même. Il ſaute ſur le côté qui ſe préſente à lui & tombe dans la barque.

Peche à coups de fleches.

On le prend auſſi à coups de fléches, qui ſont attachées à l'arc avec un fil, autant pour empêcher qu'elles ne ſe perdent, que pour tirer le poiſſon lorſqu'il eſt percé. Dans d'autres lieux, la vaſe eſt ſi remplie de poiſſon, que les Pêcheurs, ſe tenant dans l'eau juſqu'à la ceinture, le prennent avec une eſpece de (18) trident.

Vernis des Chinois.

Les principaux ouvrages qui ſortent des manufactures Chinoiſes, ſont les vernis, les étoffes de ſoie & la porcelaine. On vernit à la Chine les tables, les chaiſes, les cabinets, les bois de lit, & non-ſeulement la plûpart des meubles de bois, mais juſqu'aux uſtenciles de cuivre & d'étain. Cette eſpece de peinture leur donne un luſtre merveilleux, ſur-tout lorſqu'elle eſt mêlée de figures en or & en argent. A la verité les vernis de Canton ne ſont ni ſi beaux ni ſi durables que ceux du Japon, du Tong-king, & de Nan-king, Capitale de Kyang-nan, parce qu'on les fait trop à la hâte & qu'on ne cherche qu'à tromper les yeux des Européens. Pour donner toute ſa perfection au vernis, il ne faut pas moins d'un Eté entier. Mais les Marchands Chinois ont peu de ces ouvrages en magaſin. Ils attendent l'arrivée des Vaiſſeaux pour exécuter ce qu'on leur demande.

Ce que c'eſt que le vernis de la Chine.

Le vernis de la Chine n'eſt pas une compoſition, & ne doit pas être regardé comme un auſſi grand ſecret que pluſieurs Ecrivains ſe l'imaginent. Il diſtille, comme une gomme, d'un arbre dont on donnera la deſcription dans l'Hiſtoire Naturelle. Nous ne parlerons ici que de la maniere dont il s'applique. Cette opération ſe fait de deux manieres. La premiere, qui eſt ſimple, conſiſte dans une application immédiate ſur le bois. Après l'avoir poli, on le frotte deux ou trois fois d'une eſpece d'huile, nommée *Tong-yeu*, qu'on laiſſe ſécher, pour appliquer autant de fois une couche de vernis. Il eſt ſi tranſparent, que le grain de bois ſe fait voir au travers. Auſſi l'application eſt-elle ſouvent renouvellée lorſqu'on veut cacher le fond de la matiere. Il devient alors ſi luiſant qu'on le prendroit pour une glace de miroir. Auſſi-tôt qu'il eſt ſec, on y peint, en or & en argent, des fleurs, des figures d'hommes & d'oiſeaux, des arbres, des montagnes, des Palais, &c. après quoi l'on applique une nouvelle couche de vernis, mais légere, pour conſerver la peinture & pour lui donner un air de glace.

Deux manieres de l'appliquer.

La ſeconde maniere demande plus de préparation. On ſe ſert d'une eſpece de maſtic, ou de carton, compoſé de papier, de lin, de chaux & d'autres matiére, qui étant bien battues & collées ſur le bois, forment un fondement très-ferme & très-uni. On y paſſe deux ou trois fois l'huile dont on a parlé, ſur laquelle on applique pluſieurs couches de vernis, en laiſſant ſécher ſucceſſivement ces deux enduits. Chaque ouvrier a ſa méthode particuliere pour toutes ces opérations.

Remede aux effets des liqueurs chaudes.

Les liqueurs chaudes terniſſent quelquefois le vernis de la Chine & lui font prendre une couleur jaune. Mais un Auteur Chinois (19) nous apprend le moyen d'y remedier. Il n'eſt queſtion, pour rétablir le noir glacé, que d'expo-

(18) Le Comte, p. 237, & Du Halde, p. 316.

(19) Chine du Pere Du Halde, pag. 336. & ſuivantes.

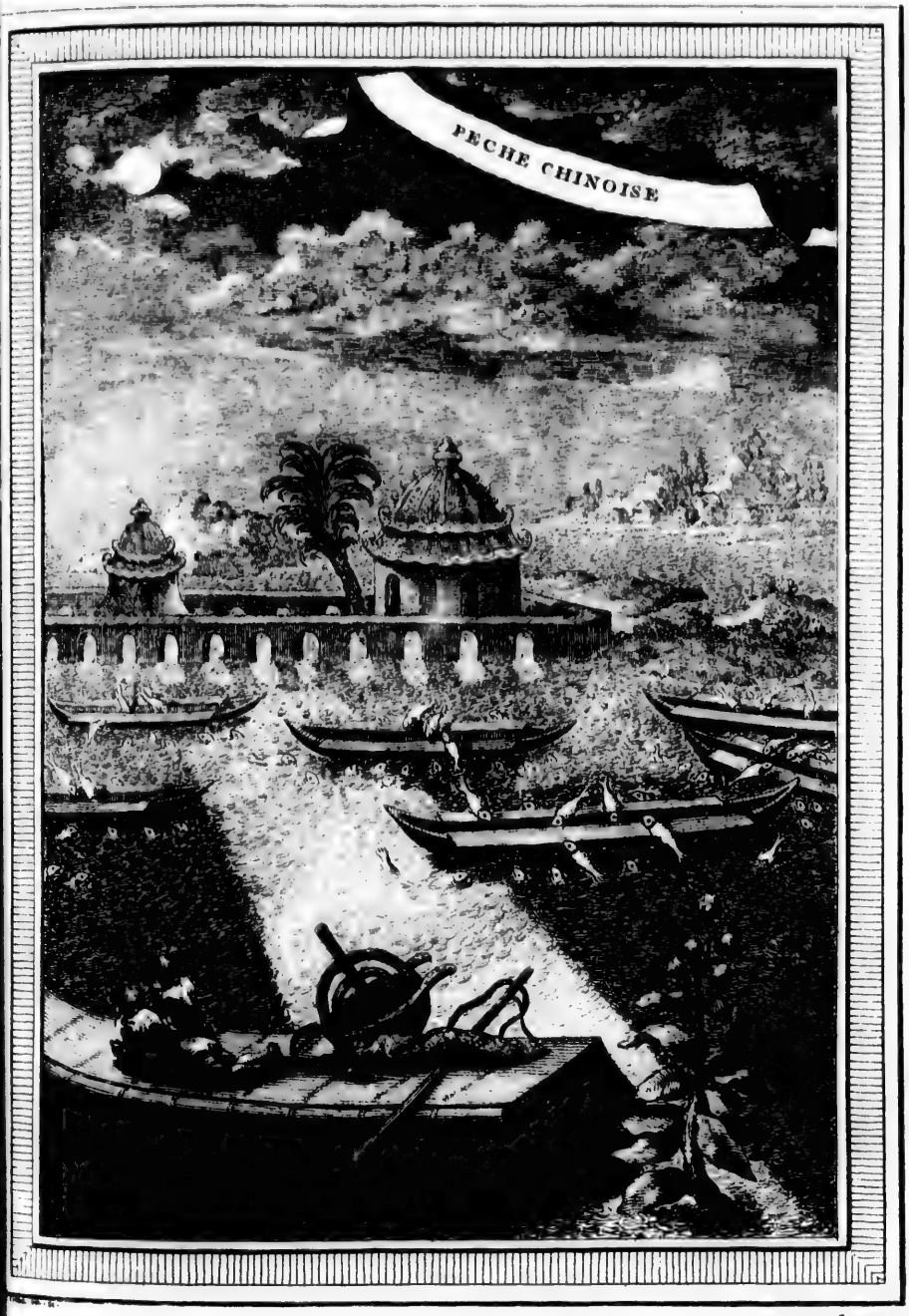

T. VI. N.° XXII.

ſer la piéce, pendant toute une nuit, à la gelée blanche; ou, ce qui eſt encore plus ſur, de la tenir quelque-tems dans la nege.

ARTS MANUELS DE LA CHINE.

Origine de la ſoie & ſes progrès à la Chine.

Tous les Auteurs conviennent aſſez que la ſoie & les vers qui la produiſent, ſont venus originairement de la Chine. Etant paſſés dans les Indes & de-là en Perſe, ils furent introduits chez les Grecs & les Romains, parmi leſquels la ſoie fut d'abord eſtimée au poids de l'or. Les plus anciens Ecrivains de la Chine rendent témoignage qu'avant le regne de *Whang-ti*, lorſqu'on commençoit à defricher leur Pays, les premiers Habitans n'étoient vêtus que de peaux, & que ce ſecours n'ayant pû ſuffire à meſure qu'ils ſe multiplioient, une des femmes de l'Empereur inventa l'art de fabriquer la ſoie. Cependant on trouve peu d'anciens Mémoires où les vers à ſoie ſoient nommés. Dans les ſiécles ſuivans, pluſieurs Impératrices ſe firent un amuſement d'en nourrir & de rendre la ſoie propre à divers ouvrages. On aſſigna un des vergers du Palais pour y planter des meûriers. L'Impératrice même, accompagnée des Reines & des premieres Dames de ſa Cour, s'y rendoit en cérémonie & ramaſſoit les feuilles. Les plus belles piéces d'étoffes de ſoie, qui étoient l'ouvrage de ſes mains ou qui ſe faiſoient par ſes ordres, étoient conſacrées à *Chang-ti* dans la cérémonie du grand ſacrifice. Il paroît ainſi que les manufactures de ſoie furent encouragées par les Impératrices, comme l'agriculture l'étoit par les Empereurs. Mais depuis quelque-tems les Impératrices ont ceſſé de prendre part au progrès de la ſoie (20).

Qualités de la bonne ſoie.

Les Chinois jugent de ſa bonté par ſa blancheur, ſa fineſſe & ſa douceur. Lorſqu'elle eſt rude à la main, c'eſt un fort mauvais ſigne. Souvent, pour la rendre plus moëlleuſe, ils la préparent avec de l'eau de riz, mêlée de chaux. Mais cette préparation la brûle. Auſſi ſouffre-t'elle difficilement le *rouet* après avoir été tranſportée en Europe, quoique rien ne ſe file plus aiſément que la ſoie faine. Un ouvrier Chinois la file, une heure entiere, ſans en rompre un ſeul fil. Les rouets Chinois ſont fort différens de ceux de l'Europe & beaucoup moins fatiguans. Deux ou trois tranches de bambou ſuffiſent avec une roue commune. On eſt ſurpris de la ſimplicité des inſtrumens qui ſervent à faire les plus belles étoffes de la Chine.

Rouets de la Chine.

La meilleure ſoie de la Chine.

La ſoie de *Che-kyang* eſt ſans comparaiſon plus fine & meilleure que celle des autres Provinces. On l'emploie pour les plus belles étoffes, dans la Provinces de Kyang-nan, où les bons ouvriers ſont en fort grand nombre & d'où l'Empereur tire les ſiennes, ſoit pour ſon propre uſage, ſoit pour les préſens qu'il fait aux Seigneurs. La ſoie de Canton, qui vient du *Tong-king*, n'eſt pas à beaucoup près ſi bonne (21). Cependant le grand Commerce de ce Port y attire une infinité d'excellens ouvriers (22), qui feroient d'auſſi riches étoffes que celles de l'Europe s'ils étoient sûrs de la vente. Mais ils ſe bornent ordinairement aux plus ſimples, parce que les Chinois préferent l'utile à l'agréable.

Maniere dont on y fait les tiſſus.

A l'égard de leurs tiſſus d'or, ils ne tirent point ce métal en fil, pour l'entrelacer avec la ſoie. Mais coupant en petites tranches une longue feuille de papier doré, ils les roulent avec beaucoup d'adreſſe autour du fil de ſoie. Quoi-

(20) *Ibid.* p. 353.

(21) Le Comte prétend néanmoins qu'elles ſont plus eſtimées des Etrangers & qu'elles ſe vendent mieux.

(22) Navarette (p. 54.) dit qu'il y a quatre-vingt-dix mille métiers à Canton.

ARTS MANUELS DE LA CHINE.

que ces étoffes aient beaucoup d'eclat dans leur fraîcheur, elles se ternissent si-tôt à l'air, qu'elles ne peuvent guéres servir à faire des habits. On n'en voit porter qu'aux Mandarins & à leurs femmes, qui n'en font pas même beaucoup d'usage.

Etoffes de soie les plus communes.

Les étoffes de soie les plus communes à la Chine, sont les gazes unies & à fleurs, qui servent aux Chinois pour leurs habits d'Eté; les damas de toutes sortes de couleurs; les satins rayés; les satins noirs de Nan-king; les gros taffetas, ou les petites moërres, qui sont d'un excellent service; diverses autres especes, les unes qui ressemblent aux grograms (23) à fleurs, d'autres à fleurs ouvertes, façon de gaze; d'autres à raies de fort bon goût, à ramages, à figures ou brodées de roses, &c. des crêpons, des brocards (24), des pluches & différentes sortes de velours. Le plus cher est le cramoisi; mais il est souvent contrefait. Cependant quelques goutes de jus de limon, qu'on jette dessus, font découvrir l'imposture.

Autres étoffes de fabrique Chinoise.

En un mot, les Chinois fabriquent une infinité d'étoffes de soie, pour lesquelles les Européens n'ont pas même de noms. Mais les deux plus communes sont, 1°. une sorte de satin, qu'ils nomment *Fuan-tsé*, plus fort & moins glacé que celui de l'Europe. Il y en a d'unis, & d'autres à fleurs ou chargés d'arbres, d'oiseaux, de papillons, &c. 2°. Une espece particuliere de taffetas, nommé *Cheu-tsé*, dont on fait des doublures & des hautes-chausses. Quoiqu'il soit fort serré, il est si souple & si pliant qu'il ne se coupe jamais (25). D'ailleurs il se lave comme la toile, sans perdre beaucoup de son glacé, qu'on lui donne avec de la graisse de marsouin de riviere, nommé par les Chinois *Kyang-chu*, c'est-à-dire, Cochon de la Riviere de *Yang-tsé-kyang*, où il se trouve. On purifie cette graisse à force de la laver & de la faire bouillir. Ensuite on l'étend, avec une brosse très-fine, sur le taffetas, du côté qu'on veut le glacer, & toujours du haut en bas dans le même sens. Les artisans brûlent, dans leurs lampes, de la même graisse au lieu d'huile, parce que son odeur chasse les mouches, qui seroient nuisibles à la soie (26).

Etoffes légeres, nommées Cha.

Le Comte observe qu'en Eté les Chinois font usage d'une autre espece d'étoffe, nommée *Cha*. Sans être aussi serrée ni aussi luisante que le taffetas de France, elle est beaucoup plus moëlleuse. Les uns l'aiment unie; mais la plûpart donnent la préference à celle qui est parsemée de grandes fleurs à jour, découpées comme les dentelles d'Angleterre. Ces découpures sont quelquefois en si grand nombre, qu'à peine distingue-t'on le fond de l'étoffe. Les habits qu'on en fait sont d'une extrême propreté. On en voit porter beaucoup aux personnes de distinction, quoique la dépense en soit si légere, qu'une piéce entiere, dont on fait le sur-tout & la veste, ne coûte pas plus de deux guinées (27).

Vers à soie d'une nature particuliere.

La Province de *Chan-tong* produit une sorte de soie, qui se trouve en abondance sur les arbres & dans les champs. On en fabrique une étoffe qui se nomme *Kyen-cheu*. Cette soie est l'ouvrage d'une espece de petits vers, sembla-

(23) Le Comte dit qu'ils inserent quelquefois leurs tranches dorées dans le tissu, sans les rouler autour de la soie.

(24) Les figures de leurs brocards, suivant le même Auteur, ne sont pas relevées sur le fond par un mélange de soie crue, comme elles le sont en Europe; ce qui rend l'ouvrage moins durable. Elles ne sont distinguées que par la différence des couleurs & des ombres.

(25) Le Comte dit qu'ils se vendent au poids.

(26) Mémoires du Pere le Comte, p. 138. & suiv. Chine du Pere du Halde, p. 354.

(27) Mémoires du Pere le Comte, p. 140.

bles

bles aux chenilles. Elle ne se forme point dans des coques, mais en longs fils, qui s'attachent aux arbustes & aux buissons. Quoiqu'elle soit moins fine que la soie des vers ordinaires, elle résiste mieux au tems. Les vers qui la produisent mangent toutes sortes de feuilles, comme celles de meûrier. Quand on ne connoît pas cette sorte de soie, on la prendroit pour du gros droguet. ARTS MANUELS DE LA CHINE.

On distingue deux especes de ces vers à soie sauvages dans la Province de *Chan-tong;* l'une, nommée *Tsiuen-kyen*, plus grosse & plus noire que les nôtres; l'autre, moins grosse, qui se nomme *Tyau-kyen.* Les fils de la premiere sont d'un gris-roux. Ceux de la seconde sont plus noirs, & la soie est tellement mêlée de ces deux couleurs, que souvent la même piéce est divisée en raies grises, jaunes & blanches. Cette soie est fort épaisse, ne se coupe jamais, dure long-tems & se lave comme la toile. Lorsqu'elle est d'une certaine bonté, l'huile même n'est pas capable de la tacher. Elle est fort estimée des Chinois, & quelquefois elle est aussi chere que le satin ou que leurs plus belles soies. Des restes de la soie de *Che-kyang* ils fabriquent un faux *Kyen-cheu*, par lequel on est facilement trompé lorsqu'on n'y apporte point d'attention. Deux especes.

Les Marchands de Canton ont établi depuis quelques années, avec succès, une manufacture pour la fabrique des rubans, des bas de soie & des boutons. Une paire de bas s'y vend un lyang (28), & la douzaine de gros boutons ne coûte pas plus de six sols (29). Manufacture de rubans, de bas de soie & de boutons.

Quoique la soie passe avec raison pour une des principales richesses de la Chine, on y voit aussi des manufactures de laine & de toile. La laine y est fort commune & à bon marché, sur-tout dans les Provinces de *Chan-si*, de *Chen-si* & de *Se-chuen*, où l'on nourrit un grand nombre de troupeaux. Cependant les Chinois ne font point de draps de laine. Ils estiment beaucoup ceux qu'ils reçoivent des Anglois; mais comme il est beaucoup plus cher que leurs étoffes de soie, ils en achetent fort peu. Les Mandarins se font des robbes de chambre d'hyver d'une sorte de gros *Rousset.* A l'égard des serges & des droguets (30), il n'y en a guéres de meilleurs que ceux de la Chine. Ils viennent des Bonzes, qui les font travailler par leurs femmes, & le commerce en est très-grand dans toute l'étendue de l'Empire. Etoffes de laine.

Les étoffes de coton y sont aussi fort communes (31). En Eté, les longues robes sont d'une sorte de toile, travaillée en forme de filet. Mais l'étoffe dont on fait le plus de cas à la Chine & qui ne se trouve dans aucun autre Pays, se nomme *Ko-pu*, parce qu'elle est composée d'une Plante nommée *Ko*, qui croît dans la Province de *Fo-kyen.* C'est une espece d'arbuste rampant, répandu dans toutes les campagnes & dont la feuille est beaucoup plus grande que celle du lierre. Elle est ronde, unie, verte en dedans & cotoneuse en dehors. La tige est quelquefois de la grosseur du pouce, fort pliante, & cotoneuse comme les feuilles. Lorsqu'elle commence à sécher on la fait rouir dans l'eau, comme le lin & le chanvre. On leve la premiere peau, qui n'est d'aucun usage. La secon- Etoffes de coton. Ko-pu, étoffe estimée.

(28) C'est une once d'argent, qui revient à six schellings huit sols d'Angleterre.

(29) Chine du Pere du Halde, pag. 104. & 354.

(30) Magalhaens dit que les droguets couleur de cendre & de canelle sont fort beaux & fort chers. Les personnes âgées & de qualité en font beaucoup d'usage.

(31) Le même Auteur dit que l'abondance en est incroyable & qu'il s'en trouve de toutes sortes de couleurs.

ARTS MANUELS DE LA CHINE.

de, qui eſt beaucoup plus fine & plus délicate, ſe diviſe avec la main en fils très-menus, & ſe met en œuvre ſans avoir été battue ni filée. L'étoffe eſt tranſparente & n'eſt pas ſans beauté ; mais elle eſt ſi légere qu'on croit n'avoir rien ſur le dos (32).

Deux Traités ſur la ſoie & la porcelaine.

La fabrique de la porcelaine, qui eſt un des trois principaux Arts méchaniques de la Chine, a déja trouvé place dans quelques articles de ce Recueil. Mais pour donner une idée plus complette des manufactures de porcelaine & de ſoie, on ne fera pas difficulté d'inſerer ici l'Extrait de deux Traités, dont on a l'obligation au Pere d'Entrecolles, Miſſionnaire Jéſuite. Le premier, qui concerne la ſoie & les vers qui la produiſent, eſt tiré d'un Auteur Chinois. Le ſecond, qui regarde la porcelaine, eſt l'ouvrage de ce Miſſionnaire même & le fruit de ſes recherches.

§. VI.

Maniere de nourrir les vers à ſoie & de tirer leur production.

Deux eſpeces de meuriers Chinois.

L'AUTEUR Chinois, qui compoſa ſon Traité en 1368, au commencement du regne de Ming, Chef de la race du même nom, nous apprend que la Chine a deux ſortes de meuriers ; l'un, nommé *Sang* ou *Ti-ſang*, ne ſe cultive que pour ſes feuilles. L'autre, qui s'appelle *Che*, ou *Ye-ſang*, & qui croît dans les forêts, eſt petit & ſauvage. Ses feuilles ſont rondes, petites, rudes, terminées en pointe & dentelées par les bords. Son fruit reſſemble au poivre. Ses branches ſont épineuſes & comme en grapes. Dans certains cantons, auſſi-tôt que les vers à ſoie ſont éclos, on les place ſur ces arbres pour filer leur coque. Ils y deviennent plus gros que les vers domeſtiques ; & quoique leur ouvrage ſoit moins bon il n'eſt pas ſans utilité, comme on l'a fait remarquer dans l'article précédent, à l'occaſion du *Kyen-cheu*.

Meuriers ſauvages & leur culture.

Les forêts où croiſſent ces arbres doivent être ouvertes en ſentiers, pour donner aux propriétaires la facilité de les émonder & d'en chaſſer les oiſeaux. Les feuilles auxquelles on s'apperçoit que les vers n'ont pas touché dans le cours du printems, doivent être arrachées en été, parce que celles du printems ſuivant ſeroient corrompues par la communication d'un reſte de vieille ſéve. On cultive les *Ye-ſangs* comme les vrais meuriers. Ils doivent être plantés fort au large. On ſéme du millet dans les intervalles, pour diriger la trop grande abondance de petites feuilles. Si l'on découvroit en Europe l'eſpece de vers que les Chinois nourriſſent par cette méthode, on devroit les ramaſſer avant qu'ils changent de nature, pour conſerver leurs œufs, qu'on feroit éclore l'année d'après & qui continueroient ſans doute de produire ſur les mêmes arbres. Les vers qui filent la ſoie dont on fabrique le *Kyen-cheu*, ſe nourriſſent de jeunes feuilles de chêne. Peut-être les vers domeſtiques ſubſiſteroient-ils avec la même nourriture.

Vrais meuriers.

A l'égard des vrais meuriers, ceux dont le fruit paroît avant les feuilles paſſent pour mal-ſains. Les jeunes Plantes dont l'écorce eſt ridée ne ſont pas d'un bon uſage. Mais celles qui ont l'écorce blanche, peu de nœuds & de gros bourgeons, produiſent de grandes feuilles qui forment une excellente nourri-

(32) Le Comte, p. 141. & ſuiv.

ture. De tous ces arbres, les meilleurs ſont ceux qui donnent le moins de fruit. L'abondance des fruits diviſe la ſéve. Faites tremper la ſemence du meurier dans de l'eau où vous avez fait tremper de la fiente de poules, nourries avec des meures fraîches ou ſechées au ſoleil, les meuriers qui viendront de cette ſemence ne porteront aucun fruit. VERS A SOIE DE LA CHINE.

Les jeunes arbres, qu'on a trop dépouillés de leurs feuilles pendant les trois premieres années, deviennent foibles & peu utiles. Ceux qu'on n'émonde pas ſoigneuſement ne réuſſiſſent pas mieux. Dans leur cinquiéme année, les racines perdent leur peau. Le remede eſt de les découvrir, de couper les plus entortillées, de les recouvrir d'une terre qui leur convienne & de les arroſer ſoigneuſement. Lorſqu'un arbre commence à vieillir, on peut lui faire reprendre de nouvelles forces en coupant au mois de Mars les branches épuiſées, pour greffer à leur place des rejettons ſains. Les meuriers languiſſent lorſque les vers y logent leur ſemence. Mais il eſt facile de la détruire en la ſeringuant avec un peu d'huile forte. Maniere de les cultiver.

Les meuriers demandent une terre qui ne ſoit ni trop dure ni trop forte. Elle peut être amandée, ſoit avec du limon de riviere, ſoit avec du fumier ou de la cendre. Mais ſur toutes choſes l'arbre doit être émondé au mois de Janvier, par une main habile, qui n'y laiſſe qu'une ſeule eſpece de branches. Ce ſont celles qui ſortent du tronc ſéparément. On ne doit pas laiſſer auſſi plus de quatre bourgeons ſur chaque branche. A la fin de l'automne, avant que les feuilles commencent à jaunir, il faut les cueillir & les faire ſécher au ſoleil. Enſuite les ayant broyées en poudre, on les renferme dans des pots de terre bien bouchés, dont on ne laiſſe approcher aucune fumée. Au printems elles ſerviront de nourriture aux vers, après la muë. Nourriture des vers à ſoie pour le Printems.

Outre la méthode de greffer les vieux arbres, on ſe procure de nouvelles plantes, ſoit en mettant dans de petits tubes remplis de bonne terre, des branches ſaines qu'on entrelaſſe enſemble; ſoit en prenant ſoin au printems de courber les branches qui n'ont point été coupées, & de les faire entrer par le bout dans une terre bien préparée. Elles y prennent racine au mois de Décembre, après quoi, les ſéparant du corps de l'arbre, on les tranſplante dans la ſaiſon convenable. On ſéme auſſi de la graine de meurier. Mais elle doit être choiſie ſur les meilleurs arbres, & priſe du fruit qui croît au milieu des branches. Pour diſtinguer la plus feconde, on la mêle avec des cendres de branches brûlées. Le lendemain, on remue tout enſemble dans de l'eau. La graine inutile flotte au-deſſus, & la bonne graine ſe précipite au fond. Enſuite, après l'avoir fait ſécher au ſoleil, on la ſéme avec une égale quantité de millet, qui garantit l'arbre, en croiſſant, de l'ardeur exceſſive du ſoleil. Auſſi-tôt que le millet eſt mûr, on choiſit un tems venteux pour y mettre le feu. L'arbre en acquiert beaucoup plus de force au printems ſuivant. On doit couper toutes les branches juſqu'à ce qu'il ſoit parvenu à ſa grandeur naturelle. Alors c'eſt le ſommet qu'on coupe, pour faire pouſſer les branches de toutes parts. Enfin, les jeunes arbres ſe tranſplantent à neuf ou dix pas de diſtance, en lignes éloignées de quatre pas entr'elles; mais on obſerve de ne les pas placer vis-à-vis l'un de l'autre, de peur apparemment qu'ils ne s'entrenuiſent pas l'ombre. Renouvellement des meuriers. Diſtinction de la graine. Progrès de l'arbre.

On choiſit, pour loger les vers à ſoie, un terrain ſec, qui s'éleve un peu, ſur le bord d'un ruiſſeau, parce que les œufs doivent être ſouvent lavés dans Logement des vers à ſoie.

VERS A SOIE DE LA CHINE.

l'eau courante ; loin de tout ce qui a l'apparence de fumier ou d'égout ; loin des beſtiaux & du bruit ; car les odeurs déſagréables & le moindre bruit, l'aboyement même d'un chien ou le cri d'un cocq y cauſe de l'altération lorſqu'ils ſont nouvellement éclos. L'édifice doit être quarré, & les murs fermés ſoigneuſement pour y entretenir la chaleur. On prend ſoin de tourner la porte au Sud, ou du moins au Sud-Eſt, mais jamais au Nord, & de la couvrir d'une double natte, dans la crainte des vents-coulis. Cependant on ménage une fenêtre de chaque côté, pour donner paſſage à l'air quand les œufs en ont beſoin. On les tient fermées dans tout autre tems. Elles ſont de papier & d'une blancheur tranſparente, avec des nattes mobiles par derriere, pour recevoir dans l'occaſion ou pour exclure la lumiere, & pour écarter auſſi les vents pernicieux, tels que ceux du Sud & du Sud-Oueſt, qui ne doivent jamais entrer dans la Loge. En ouvrant une fenêtre, pour introduire un peu de fraîcheur, on doit apporter beaucoup d'attention à chaſſer les mouches & les couſins, parce qu'ils laiſſent toujours dans les caſes quelqu'ordure qui rend l'opération extrêmement difficile. Auſſi le plus sûr eſt-il de la hâter avant la ſaiſon des mouches. Les petits lézards & les rats ont beaucoup d'avidité pour les vers à ſoie. On emploie des chats pour les détruire. La chambre doit être fournie de neuf ou dix rangées de tablettes, neuf ou dix pouces l'une au-deſſus de l'autre, & diſpoſées de maniere qu'il reſte un eſpace ouvert au milieu, & que le paſſage ſoit libre autour de la Loge. Sur ces tablettes on place des claies de jonc, aſſez ouvertes pour recevoir d'abord la chaleur & ſucceſſivement l'air qu'on y introduit. C'eſt ſur ces claies qu'on fait éclore & qu'on nourrit les vers juſqu'à ce qu'ils ſoient en état de filer. Comme il eſt fort important qu'ils puiſſent éclore, dormir, s'éveiller, ſe nourrir & jetter leur peau tous enſemble, on ne peut apporter trop de ſoin à conſerver dans la Loge une chaleur égale & conſtante, par des feux couverts dans des poiles, qui doivent être placés aux coins de l'édifice, ou par le ſecours d'une baſſinoire qu'on tranſporte de tous les côtés. La précaution de couvrir le feu de cendre, a pour but d'empêcher la flamme & la fumée, qui ſont également nuiſibles. La fiente de vache, ſechée au ſoleil, eſt ce qu'il y a de plus propre à brûler dans cette occaſion, parce que les vers en aiment l'odeur.

Borne de l'édifice.

Ordre qui doit y regner.

Chaleur qu'il y faut entretenir.

On étend ſur chaque claie une couche de paille, hachée fort menu, ſur laquelle on met une longue feuille de papier, qu'on a pris ſoin d'adoucir en la frottant doucement avec la main. Lorſque cette feuille eſt ſouillée par l'ordure des vers, on la couvre d'un filet, & le filet, de feuilles de meurier, dont l'odeur attire la couvée, qu'on prend pour la placer ſur une nouvelle claie pendant qu'on nétoie la premiere. L'Auteur Chinois conſeille d'elever un mur ou une paliſſade fort ſerrée au bout de la Loge, ſur-tout du côté de l'Oueſt, afin qu'en y laiſſant entrer l'air, on ne faſſe pas tomber ſur les vers la réflexion du ſoleil-couchant.

Précaution contre le ſoleil couchant.

Les coques qui ſont un peu pointues, mieux fermées, plus belles & plus petites que les autres, contiennent les muës mâles. Celles qui ſont plus rondes, plus groſſes, plus épaiſſes, ſont les femelles. On choiſit ſouvent la couvée dans les coques, & l'on regarde comme la meilleure celle qui eſt la plus claire, un peu tranſparente, nette & peſante. Mais il vaut mieux attendre pour ce choix qu'elle ſoit ſortie de la coque ; ce qui arrive peu après le quatorziéme jour de

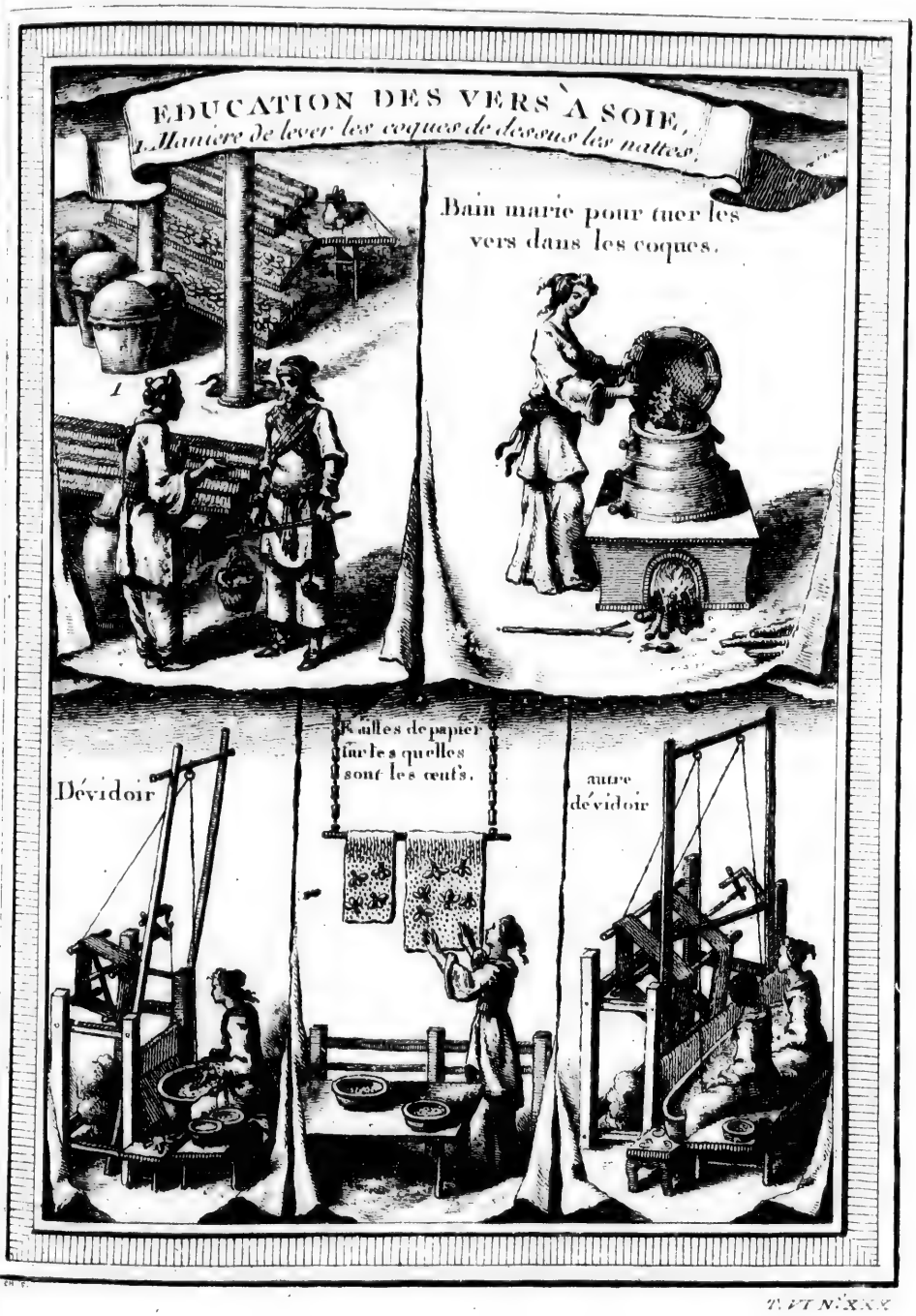
EDUCATION DES VERS À SOIE,
1. Manière de lever les coques de dessous les nattes.
Bain marie pour tuer les vers dans les coques.
Dévidoir
Raîles de papier sur les quelles sont les œufs.
autre dévidoir

la retraite des vers. Ceux qui sortent un jour plûtôt que les autres doivent être abandonnés. On doit prendre ceux qui sortent en grand nombre le jour suivant, & rejetter aussi ceux qui paroissent les derniers, comme ceux qui ont les aîles courbées, les sourcils chauves, la queue seche & le ventre rougeâtre, sans poil. Ces muës inutiles doivent être placées à part.

VERS A SOIE DE LA CHINE. Distinction des muës.

Lorsque le choix est fait, on met ensemble les mâles & les femelles sur des feuilles de papier, composé d'écorce de meurier & non de toile de chanvre, fortifié avec du fil de soie ou de coton, & collé au revers, parce qu'étant couvert d'œufs il doit être trempé trois fois dans de l'eau convenable. Les feuilles doivent être étendues sur des nattes, bien couvertes de paille; & lorsque les muës ont été ensemble l'espace d'environ douze heures, on doit retirer les mâles pour les placer avec les muës rejettées. Si elles demeuroient plus long-tems sur les feuilles, les œufs de la derniere conception n'éclorroient point avec les autres; inconvénient qu'il faut soigneusement éviter. Il faut donner de la place aux femelles & ne pas manquer de les couvrir, parce que l'obscurité les empêche de disperser trop leurs œufs. Après leur ponte, on continue de les tenir couvertes pendant quatre ou cinq jours. Ensuite toutes ces muës, avec celles qu'on a mises à part, ou qu'on a tirées mortes des coques, doivent être enterrées assez profondément. Elles infecteroient sans distinction tous les animaux qui pourroient y toucher. On prétend même que si elles étoient enterrées dans divers endroits du même champ, il ne produiroit point pendant plusieurs années de ronces ni de plantes épineuses. D'autres assurent que rien n'est meilleur pour engraisser le poisson dans les étangs (33).

Comment on les place.

Ce qu'on en fait après.

A l'égard des œufs, ceux qui s'attachent ensemble doivent être mis au rebut. On suspend ensuite les feuilles de papier aux volives de la Loge, qui doit être alors ouverte, pour y faire entrer le vent; mais le soleil ne doit pas tomber sur les œufs, & le côté de chaque feuille sur lequel ils sont placés ne doit pas être tourné vers le dehors. Le feu qui échauffe la Loge ne doit produire ni flamme ni fumée. Il faut prendre garde aussi qu'aucune corde de chanvre n'approche des vers ni des œufs. Lorsque les feuilles ont été suspendues plusieurs jours, on les prend pour les rouler, sans les serrer trop; bien entendu que les œufs doivent être dans l'interieur. Il ne reste plus qu'à les suspendre au même lieu, pour y demeurer dans cette situation pendant tout le cours de l'Eté & de l'Automne.

Soins nécessaires pour les œufs.

A la fin de Décembre, ou pendant le mois de Janvier lorsqu'il y a un mois intercalaire, on met les œufs dans de l'eau fraîche de riviere, où l'on a fait dissoudre un peu de sel, en observant qu'elle ne se glace point, & les couvrant d'un plat de porcelaine, afin que les feuilles ne nâgent point au hazard. On les tire de l'eau deux jours après, pour les suspendre encore. Aussi-tôt qu'elles sont seches, on les roule un peu plus serrées, & chacune est enfermée séparément dans un vase de terre, les deux bouts du cornet de haut en bas. Ensuite une fois tous les dix jours on les expose au soleil, dans un lieu couvert, où la rosée ne puisse pas tomber; & l'on choisit même un tems où le soleil soit fort éclatant, après une petite pluie. On les remet ensuite dans la même situation. Quelques-uns les font reposer l'espace d'un jour entier sur une couche de cen-

(33) Chine du Pere du Halde, page 375. & suivantes.

VERS A SOIE DE LA CHINE.

dres de meurier ; après quoi ils les mettent quelques momens dans de l'eau de nége, ou les ſuſpendent pendant trois nuits aux branches d'un meurier, pour y recevoir la nége ou la pluie, ſi l'une ou l'autre n'eſt pas trop violente. Toutes ces eſpeces de bains rendent la ſoie plus forte & plus aiſée à devider. Mais leur principal uſage eſt de conſerver la chaleur centrale dans les œufs.

Tems de les faire éclore.

Le tems de faire éclore les œufs eſt lorſque les feuilles commencent à paroître ſur les meuriers. Ils ſont hâtés ou retardés, ſuivant le degré de chaleur ou de froid dans lequel on a pris ſoin de les entretenir. On les avance beaucoup lorſqu'on fait prendre ſouvent le jour aux feuilles, & qu'on ne les ſerre pas trop en les roulant pour les replacer dans le vaſe de terre. Au contraire, on les retarde par la méthode oppoſée. Lorſque les vers ſont prêts à ſortir, les œufs paroiſſent enfler & leur rondeur prend une petite pointe. Trois jours avant qu'ils commencent d'éclore, on choiſit, ſur les dix heures, un tems ſerain, où le vent ſe faſſe un peu ſentir ; ce qui eſt fort ordinaire dans cette ſaiſon : & l'on tire du vaſe les feuilles roulées, qu'on étend de toute leur longueur, en préſentant le revers au ſoleil pour faire acquerir par degrés aux œufs une douce chaleur. Enſuite on les roule encore ; & le vaſe, dans lequel on les remet, eſt placé dans un lieu chaud. La même opération étant répetée le jour ſuivant, on s'apperçoit que les œufs changent de couleur & qu'ils deviennent gris-cendré. Alors on joint deux feuilles enſemble, & les roulant plus ſerrées, on les lie par les deux bouts.

Methode qu'on obſerve.

Degrés de cette opération.

Le troiſiéme jour, avant la nuit, on ouvre les feuilles. On les étend ſur une natte fine. Les œufs paroiſſent alors blanchâtres. S'il s'en trouve quelques-uns d'éclos, ils doivent être rejettés ; car ceux qui n'écloſent point dans le même tems que les autres, ne s'accordent jamais avec eux pour leurs opérations communes, telles que de ſe décharger de leurs ordures, de marcher, de manger, & ce qui eſt le plus important, pour celle de commencer leurs coques. Ces vers irréguliers cauſeroient beaucoup d'embarras & de perte, en changeant l'ordre auquel on eſt accoutumé. On roule alors trois feuilles enſemble, pour les mettre dans un lieu chaud, qui ſoit à couvert des vents du Sud. Le lendemain, vers dix ou onze heures, on eſt ſurpris, en les ouvrant, de les trouver pleines de vers, qu'on prendroit pour autant de petites fourmies blanches. Les œufs qui ne ſont point éclos une demie-heure après, doivent être jettés, comme ceux qui ont la tête plate, ceux qui ſont ridés ou comme écorchés, ou jaunes, bleu-céleſtes & couleur de chair. La bonne eſpece a la couleur d'une montagne vûe dans l'éloignement. L'Auteur conſeille de peſer d'abord la feuille qui contient les vers nouvellement éclos ; enſuite, de la tenir panchée & preſqu'entiérement tournée vers une autre feuille de papier, parſemée de feuilles de meurier, qui doivent avoir été préparées comme on l'a déja fait obſerver. L'odeur ne manque point d'attirer les petits vers affamés. Mais les plus lents doivent être aidés avec une plume, ou en frappant doucement ſur le dos du papier. Si l'on peſe enſuite la feuille à part, on connoîtra exactement le poids des vers. Cette connoiſſance eſt néceſſaire pour ſupputer combien leur nourriture demandera de livres de feuilles, & quel ſera le poids des coques, en ſuppoſant qu'il n'arrive aucun accident.

Couleur des vers de la bonne eſpece.

Néceſſité de les peſer.

Choix d'une femme pour les élever.

On a beſoin d'une femme pour l'éducation de la couvée. Avant que de prendre poſſeſſion de cet office, elle doit s'être lavée & s'être revêtue d'un habit qui

n'ait rien de désagréable dans l'odeur. Elle doit avoir passé quelque tems sans manger, & sur-tout n'avoir pas manié de chicorée sauvage, parce que l'odeur en est fort nuisible aux jeunes vers. Son habit doit être d'une étoffe légere & sans doublure, afin qu'elle puisse mieux juger du degré de chaleur, & diminuer ou augmenter le feu dans la loge. Ces insectes ne sçauroient être ménagés avec trop de soin. Chaque jour est une année pour eux. Il a ses quatre saisons. Le matin est leur printems; le midi, leur Eté; le soir, leur automne, & la nuit, leur hyver. L'experience a fait reconnoître, 1°. que les œufs demandent beaucoup de fraîcheur avant que d'éclore; 2°. qu'étant éclos & semblables à des fourmies, ils ont besoin de beaucoup de chaleur; 3°. que lorsqu'ils deviennent chenilles & qu'ils approchent du tems de la muë, ils doivent être entretenus dans une chaleur moderée; 4°. qu'après la grande muë, c'est la fraîcheur qui leur convient; 5°. que sur leur déclin & lorsqu'ils approchent de la vieillesse la chaleur doit leur être communiquée par degrés; 6°. que le grand chaud leur est nécessaire lorsqu'ils travaillent à leurs coques.

Vers a soie de la Chine.

Lumiéres qu'on a tirées de l'expérience.

Mais on ne peut éloigner avec trop de soin tout ce qui leur est incommode. Ils ont une aversion particuliere pour le chanvre, pour les feuilles mouillées & pour celles qui sont échauffées par le soleil. Lorsqu'ils sont nouvellement éclos, ils sont incommodés par la poussiére qui s'éleve en nétoyant leur Loge, par l'humidité de la terre, par les mouches & les cousins, par l'odeur du poisson grillé, des poils brûlés, du musc, de la fumée; par l'haleine seule, si elle sent le vin, le gingembre, la laitue ou la chicorée sauvage; par le grand bruit, la malpropreté, les rayons du soleil, la lumiére d'une lampe pendant la nuit, par l'air qui passe au travers d'une fente, par un grand vent, par l'excès du chaud & du froid, sur-tout par le passage subit de l'un à l'autre. Quant à leur nourriture, les feuilles humides, celles qui ont seché au soleil ou par un trop grand vent, & celles qui ont contracté quelque mauvais goût, sont les causes les plus ordinaires de leurs maladies. Il faut cueillir les feuilles deux ou trois jours d'avance, & les tenir fort nettes dans un lieu exposé à l'air. On ne doit point oublier, pendant les trois premiers jours, de donner aux vers les feuilles les plus tendres, coupées en petits fils, avec un couteau fort tranchant, pour ne les pas briser. On ne doit pas moins observer, en faisant provision de feuilles, de se servir d'un grand panier ou d'un grand filet, afin qu'elles n'y soient pas trop pressées & qu'elles ne se flétrissent point dans le transport.

Ce qui incommode les vers à soie.

Après les trois ou quatre premiers jours, lorsque la couleur des vers commence à tourner sur le rouge, il faut augmenter leur nourriture, sans la couper si menue. Lorsqu'ils deviennent noirs on leur donne les feuilles entieres, & la quantité doit encore augmenter. Ensuite, lorsqu'ils redeviennent blancs, & que leur appétit commence à diminuer, il faut diminuer aussi leur nourriture. On doit la diminuer encore plus, lorsqu'ils deviennent jaunes. Enfin, l'usage de la Chine est de ne leur rien donner lorsqu'ils sont devenus tout-à-fait jaunes. Ils doivent être traités de même à chaque muë.

Degrés qu'on observe dans leur nourriture.

Les vers mangent également nuit & jour. Aussi-tôt qu'ils sont éclos, on doit leur offrir à manger quarante-huit fois le premier jour, c'est-à-dire, deux fois par heure; trente fois le second jour, & les feuilles doivent être coupées moins menues. On continue cette diminution le troisiéme jour. Si la quantité de nour-

VERS A SOIE DE LA CHINE. Précautions nécessaires.

riture n'eſt pas proportionnée à leur faim, ils ſont ſujets à des excès de chaleur qui cauſent leur deſtruction. Comme la pluie & les tems nubileux leur ôtent l'appétit, on doit allumer, immédiatement avant leur repas, quelques brins de paille ſeche, dont la flamme doit s'etendre également ſur eux, pour diſſiper le froid ou l'humidité qui les engourdit; ou du moins, il faut ôter le volet de la fenêtre & leur laiſſer quelque-tems la communication du jour.

Recette pour le profit qu'on tire des vers à ſoie.

En les faiſant ſouvent manger, on les fait croître plus vîte, & c'eſt de-là que dépend le principal profit des vers à ſoie. S'ils parviennent à leur maturité dans l'eſpace de vingt-cinq jours, une claie qui en eſt couverte & dont le poids eſt d'un *Tſyen*, c'eſt-à-dire, d'un peu plus d'une dragme, produira vingt-cinq onces de ſoie. Mais s'ils ont beſoin de vingt-huit jours, ils ne donneront pas plus de vingt onces. S'ils retardent juſqu'à la fin du mois, ou juſqu'à quarante jours, on n'en tire que dix onces.

Lorſqu'ils ſont parvenus à leur pleine grandeur, il faut leur donner une nourriture aiſée; peu à la fois, mais ſouvent, comme dans leur jeuneſſe. S'ils ne la digerent point lorſqu'ils commencent à filer, les coques prennent une qualité moiteuſe, tirant ſur le ſel, qui rend la ſoie fort difficile à devider. En un mot, vingt-quatre ou vingt-cinq jours après qu'ils ſont éclos, plus l'ouvrage eſt differé, plus ils conſomment de feuilles & moins ils produiſent de ſoie. Lorſqu'ils ont jetté leur peau, ce qu'ils ne font point ſans quelque lenteur, il faut leur donner des feuilles coupées fort menu, en petite quantité, mais ſouvent. L'excès du chaud ou du froid leur cauſe des maladies. Pour remedier à la chaleur, il ſuffit d'entretenir un feu moderé dans leur Loge. Mais ſi le froid les ſaiſit, par la négligence des gardes à fermer les fenêtres ou à leur donner des feuilles de meurier bien ſeches, il leur ôte l'appétit & leur donne une ſorte de flux. Au lieu d'excrémens, ils ne rendent qu'une écume aqueuſe. Dans cet état, la fiente de vaches brûlée leur rend la vie.

Maladies de chaleur.

Les inconvéniens de la chaleur viennent, ou de les laiſſer trop long-tems ſans nourriture, ou de la qualité & de la quantité de leurs alimens, ou des incommodités de leur ſituation, ou d'une ardeur brûlante qui ſe répand tout d'un coup dans l'air. Dans le dernier cas on ouvre une ou pluſieurs fenêtres, mais toujours du côté contraire au vent; & ſi l'air même eſt trop chaud, on place devant la fenêtre un vaſe rempli d'eau fraîche. On arroſe auſſi la chambre d'eau. Pour un excès de chaleur interne, après avoir un peu humecté leur nourriture ordinaire, on y mêle de cette poudre de meurier dont on a déja parlé, qui les fortifie beaucoup; mais on diminue la quantité de feuilles.

Autres maladies des vers à ſoie.

La plus commune & la plus dangereuſe de toutes leurs maladies vient d'un autre excès de chaleur, cauſé par l'inconvénient d'une ſituation trop reſſerrée. Auſſi-tôt qu'ils ſont éclos, ils demandent d'être fort au large, ſur-tout lorſqu'ils ſont devenus chenilles & que l'humidité commence à les dominer. Quoique d'eux-mêmes ils ne ſoient pas fort propres, la malpropreté leur eſt très-nuiſible. Leurs excrémens, qu'ils jettent en abondance, fermentent bien-tôt & les échauffent beaucoup, ſi l'on n'a pas ſoin de les nétoyer à propos avec une plume; ou, ce qui eſt encore mieux, en les faiſant changer ſouvent de claie, ſur-tout lorſqu'ils approchent de la muë. Ce changemeat doit ſe faire avec beaucoup de précaution, & tous doivent être déplacés dans le même tems. La moindre chute ou la moindre compreſſion leur feroit tort. Quelquefois,

pour

EDUCATION DES VERS À SOIE

Maniere de dévider la Soie des Coques dans une chaudiere d'eau chaude.

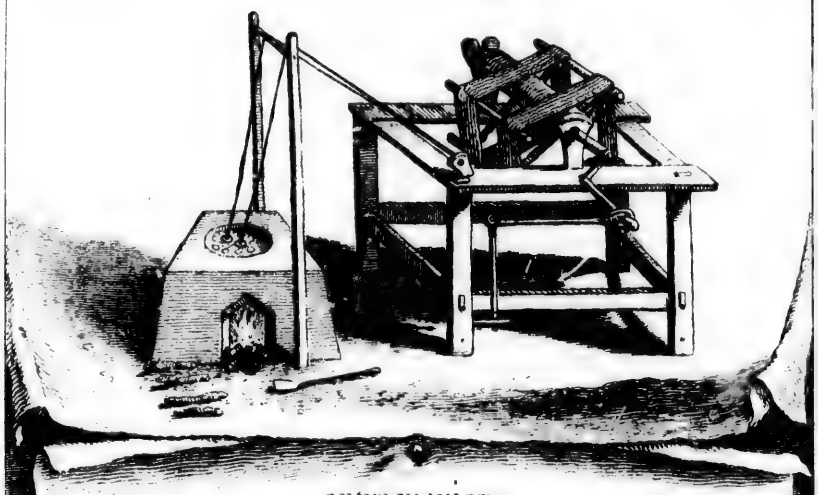

autre maniere.

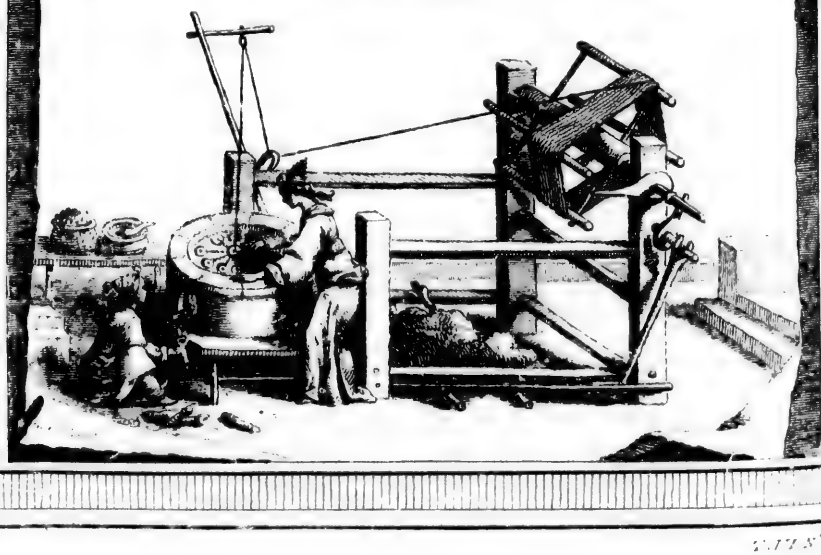

pour rendre le ſecours plus prompt, on jette ſur eux de la paille ſeche, hachée fort menu & mêlée de feuilles de meurier, qui les dégage des ordures dont ils ſont environnés. Lorſqu'ils ont atteint une certaine groſſeur, on diviſe en trois parties la couvée qui eſt ſur une claie, pour les placer ſur trois claies différentes. On les ſubdiviſe enſuite ſur ſix claies, & cette diviſion continue juſqu'au nombre de vingt vers ou plus, parce qu'étant remplis d'humeurs, ils doivent être ſéparés les uns des autres. VERS A SOIE DE LA CHINE.

Le moment qu'il faut choiſir pour les tranſporter dans la nouvelle Loge où ils doivent filer, eſt lorſque leur couleur ſe change en un jaune brillant. L'Auteur Chinois propoſe, pour les loger, une eſpece de galerie de bois, dont le dedans ſoit fort clair. Elle doit être diviſée en partitions, chacune avec ſa petite tablette, ſur laquelle on puiſſe placer les vers. Ils ne manqueront point de ſe ranger eux-mêmes dans l'ordre qui leur convient. Cette Loge doit être aſſez ſpacieuſe pour le paſſage d'un homme & pour y entretenir, au milieu, un feu moderé, plus néceſſaire que jamais contre les inconvéniens de l'humidité. Le feu ne doit point avoir plus de chaleur qu'il n'en faut pour ſoutenir les vers dans l'ardeur du travail & pour rendre la ſoie plus tranſparente. Maniere de faire filer les vers.

Ils doivent être entourés de nattes, à quelque diſtance, & le ſommet de la galerie ou de la machine de bois doit en être auſſi couvert, non-ſeulement pour couper le paſſage à l'air exterieur, mais encore parce que les vers ſe plaiſent à travailler dans l'obſcurité. Cependant, après trois jours de travail, il faut retirer les nattes, depuis une heure juſqu'à trois, pour faire entrer le ſoleil dans la Loge, mais de maniere que ſes rayons ne tombent pas ſur les vers. On les préſerve des effets du tonnerre & des éclairs, en les couvrant des mêmes feuilles de papier qui ont ſervi ſur les claies.

Les coques étant achevées dans l'eſpace de ſept jours, on les raſſemble en tas juſqu'au tems d'en tirer la ſoie. Mais on commence par mettre à part celles qui ſont deſtinées pour la propagation, ſur des claies, dans un lieu frais où l'air puiſſe pénetrer. Les muës foulées, ou trop échauffées dans les tas, réuſſiroient moins heureuſement, ſur-tout les femelles, qui ne produiroient pas des œufs ſains. Au bout de ſept autres jours, les muës ſortent de leurs coques. On doit apporter beaucoup de ſoin à tuer celles qui ne peuvent ſortir ſans endommager l'ouvrage. Les coques ne doivent être miſes dans le chaudron qu'autant qu'elles peuvent être aiſément devidées; car les y laiſſer tremper trop long-tems, ce ſeroit gâter la ſoie. La meilleure méthode ſeroit d'y employer un aſſez grand nombre d'ouvriers pour les devider toutes en même-tems. L'Auteur Chinois aſſure qu'en un jour cinq hommes peuvent devider trente livres de coques, & fournir à deux autres hommes autant de ſoie qu'ils en peuvent mettre en échevaux, c'eſt-à-dire, environ dix livres. Mais, à ce défaut, il donne trois moyens d'empêcher que les coques ne ſoient percées. Conduite pour les coques.

1°. Il faut les laiſſer l'eſpace d'un jour expoſées au ſoleil, qui à la verité nuit un peu à la ſoie, mais qui tue infailliblement les vers. 2°. On peut les mettre au bain-marie, en jettant dans le chaudron une once de ſel & une demie-once d'huile de navette; ce qui ne peut rendre la ſoie que meilleure & plus aiſée à devider. La machine qui contient les coques doit être placée fort droit dans la chaudiere, & le ſommet ſi bien couvert & ſi bien lutté qu'il n'en ſorte aucune vapeur. Mais ſi ce bain n'eſt pas ſoigneuſement conduit, quantité de vers ou Trois manieres de tuer les vers.

VERS A SOIE DE LA CHINE.

de papillons perceront leurs coques. Auſſi doit-il être plus long pour les coques les plus fermes & les plus dures, qui renferment la ſoie groſſiére, que pour les coques fines. Lorſque les petits animaux ſont morts, il faut étendre les coques ſur des nattes; &, ſi le tems eſt frais, les couvrir de petites branches de ſaule ou de meurier.

La troiſiéme méthode & la meilleure pour tuer les muës, eſt de remplir de coques pluſieurs grands vaiſſeaux de terre & d'y jetter une certaine quantité de ſel. On les couvre enſuite de grandes feuilles ſeches & l'on bouche ſoigneuſement l'ouverture des vaiſſeaux. Sept jours ſuffiſent pour faire mourir ainſi tous les vers. Mais s'il s'y gliſſe un peu d'air, ils vivent aſſez long-tems pour percer leurs coques. En mettant les coques dans les vaiſſeaux, il ne faut pas manquer de ſéparer celles qui ſont longues, blanches & luiſantes, de celles qui ſont épaiſſes & d'un bleu-obſcur. Les premieres donnent la ſoie fine. Les autres ne fourniſſent qu'une ſoie groſſiere.

Saiſons propres à faire éclore les vers à ſoie.

Quoique la ſaiſon la plus propre à toutes ces opérations ſoit le printems; on peut faire éclore auſſi les œufs dans le cours de l'Eté & de l'Automne, & même chaque mois après la récolte du Printems. Mais ſi tout le monde vouloit profiter de cette facilité, les meuriers ne fourniroient point aſſez de nourriture. D'ailleurs, s'ils étoient épuiſés dans un an, il n'en reſteroit pas pour le printems d'après. C'eſt ce qui fait penſer à l'Auteur qu'il vaut mieux ne faire éclore qu'un petit nombre de vers en Eté, & faire ſeulement une bonne proviſion d'œufs pour l'Automne. Il préfere cette derniere ſaiſon au Printems, parce que le Printems étant la ſaiſon de la pluie & des vents dans les parties méridionales, le profit qu'on attend du travail des vers à ſoie eſt plus incertain qu'en Automne, où le tems eſt d'une ſérenité continuelle. 2°. Quoiqu'en Automne les vers ne puiſſent trouver, pour nourriture, des feuilles auſſi tendres qu'au printems, alors du moins ils n'ont rien à craindre des couſins & des moſquites.

Obſervations ſur les tems qui conviennent aux vers à ſoie.

Les vers à ſoie élevés pendant l'Eté doivent être entretenus dans une grande fraîcheur, avec l'attention de couvrir les fenêtres de gaze, pour éloigner les couſins. Ceux qu'on éleve en Automne ont d'abord beſoin de fraîcheur; mais après les muës & lorſqu'ils commencent à filer, ils demandent plus de chaleur qu'au Printems, parce que l'air devient froid pendant les nuits. En un mot, les œufs qu'ils pondent alors ne répondent pas toujours à l'eſperance du maître.

Si l'on garde les œufs d'Eté pour les faire éclore en Automne, il faut les renfermer dans un vaiſſeau de terre, qu'on met dans une grande chaudiere remplie d'eau fraîche, & l'eau doit s'élever autant que les œufs. Eſt-elle plus haute? les œufs périſſent. Eſt-elle plus baſſe? la force leur manque pour éclore. Si l'on obſerve ce conſeil, ils éclorront en vingt & un jours. Mais s'ils tardent plus long-tems, ils meurent, ou ne donnent que de mauvaiſes coques.

Maniere utile de leur faire filer la ſoie.

Lorſque les vers ſont prêts à filer, ſi l'on a ſoin de les mettre ſur le dos d'une coupe renverſée & de les couvrir de papier, ils fileront une piéce de ſoie plate, ronde & menue, comme une eſpece d'oublie, qui ne ſera pas chargée de cette matiere viſqueuſe qu'ils rendent dans les coques lorſqu'ils y demeurent long-tems renfermés, & qui ſera auſſi facile à devider que les coques, ſans demander tant de précipitation.

Auſſi-tôt que la ſoie eſt devidée, on s'attache immédiatement à la mettre en

MANUFACTURE DE SOIE
tirée de du Halde.

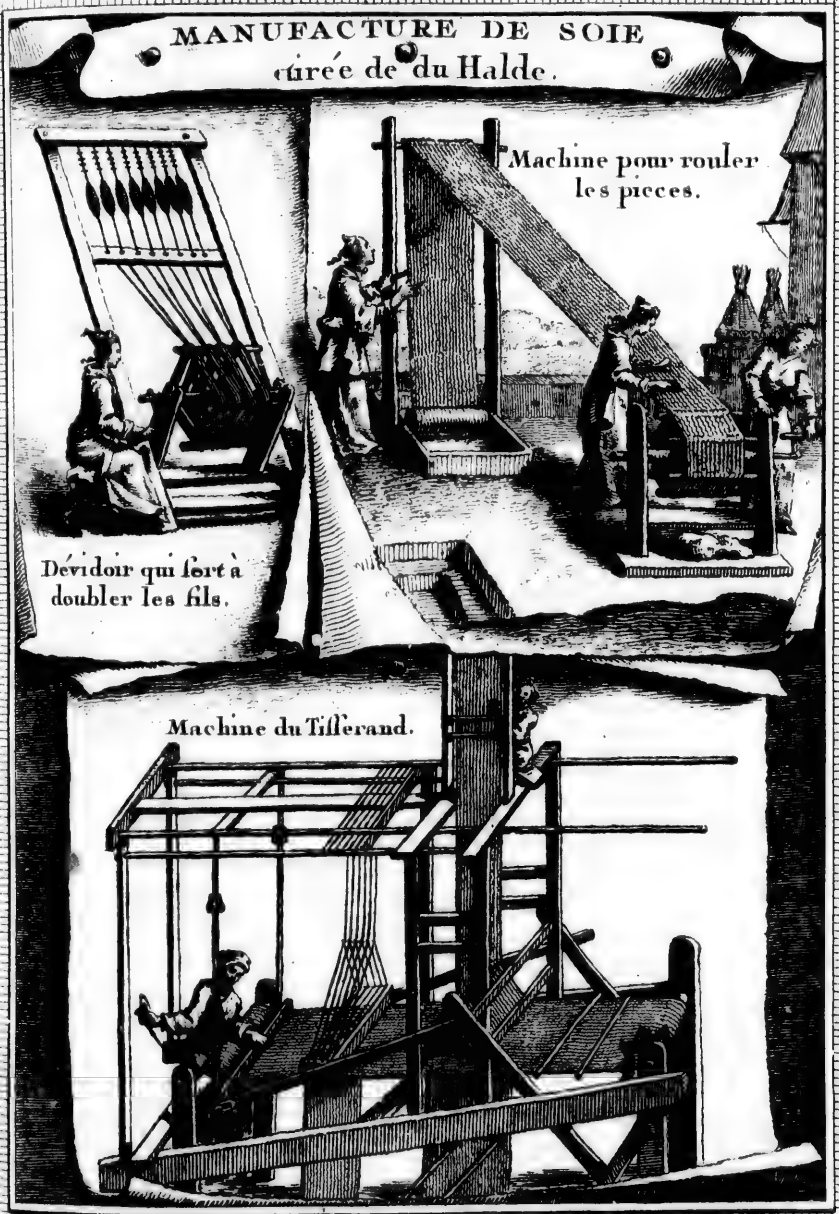

T. VI. N.o XXXII

MANUFACTURE DE SOIE tirée de du Halde

Roüet à tordre les fils.

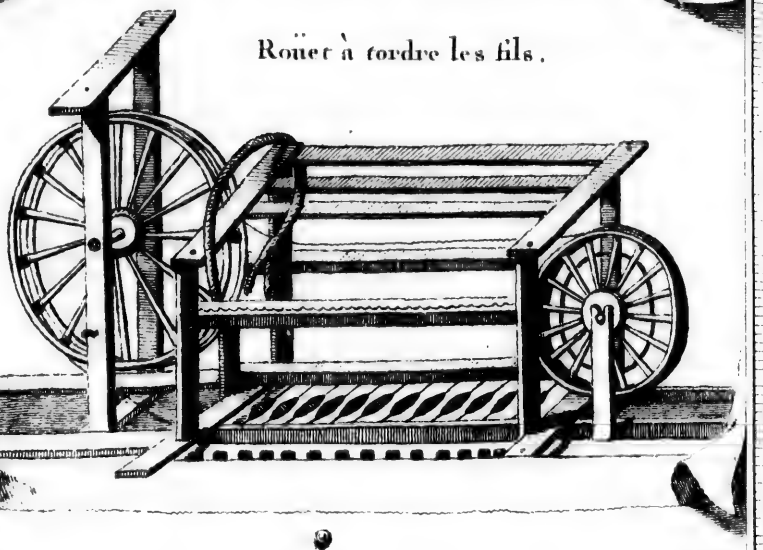

Roüet à dévider les pelotons en bobines.

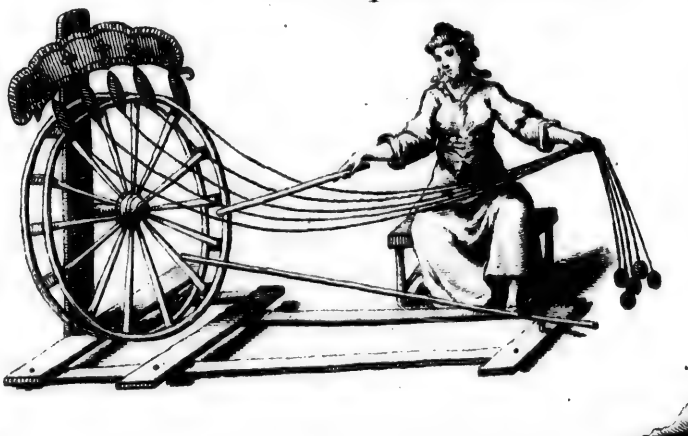

T. VI. N.° XXXIII.

œuvre. Les Chinois y emploient des inſtrumens fort ſimples. Mais comme les Figures peuvent ſervir beaucoup mieux que les explications à faire prendre une idée juſte de cette méchanique, on donne ici des Planches, qui repréſentent non-ſeulement les divers uſtenciles qu'on emploie pour les vers, mais encore les inſtrumens dont on fait ces belles étoffes de ſoie qui nous viennent de la Chine.

VERS A SOIE DE LA CHINE. Planches qui repréſentent les figures.

§. VII.

Manufactures de Porcelaine.

CE que toutes les autres Nations de l'Europe ont nommé Porcelaine, les Anglois l'appellent *China*, ou *China ware*, qui ſignifie *Vaiſſelle* ou *Poterie de la Chine*. Le mot de Porcelaine n'eſt pas connu des Chinois. Ils ne peuvent en prononcer les ſyllabes, dont ils n'ont pas les ſons dans leur langue. Ils n'ont pas même la lettre *r*. Mais ce mot vient probablement des Portugais, qui nomment une taſſe ou une écuelle, *Porcellana*; quoiqu'ils donnent généralement à la poterie de la Chine le nom de *Loca*, & les Chinois celui de *Tſé-ki* (34).

D'où vient le nom de porcelaine.

La porcelaine eſt ſi commune à la Chine, que malgré l'abondance des poteries ordinaires, la plûpart des uſtenciles domeſtiques, tels que les plats, les aſſiettes, les taſſes, les jattes, les pots à fleurs & les autres vaſes, qui ſervent pour l'ornement ou pour le beſoin, ſont de porcelaine. Les chambres, les cabinets, & les cuiſines mêmes en ſont remplies. On en couvre les toits des maiſons, & quelquefois on en incruſte juſqu'aux piliers de marbre & juſqu'au dehors des édifices (35).

Uſage commun de la porcelaine à la Chine.

La belle porcelaine, qui eſt d'une blancheur éclatante & d'un beau bleu-céleſte, vient de *King-te-ching*, Village ou Bourg de la Province de Kyang-ſi, extraordinairement vaſte & peuplé (36). Il n'eſt qu'à trois milles (37) de *Beu-lyang*, Ville du troiſiéme Ordre dont il dépend, dans le diſtrict de *Jau-cheu-fu* (38), Ville du premier rang de la même Province. On fabrique auſſi de la porcelaine dans d'autres Provinces, comme dans celles de Quang-tong & de Fo-kyen; mais les Etrangers n'y peuvent être trompés, parce qu'elle eſt différente par la couleur & la fineſſe. Celle de Fo-kyen eſt auſſi blanche que la nége; mais elle eſt peu luiſante & n'eſt pas peinte de diverſes couleurs. Les ouvriers de King-te-ching, attirés par la grandeur du commerce que les Européens faiſoient dans l'Iſle d'Amoui, y portoient autrefois leurs matériaux pour les y fabriquer; mais ils perdirent leurs peines, parce que cette entrepriſe leur réuſſit mal. Elle n'eut pas plus de ſuccès à Peking, où l'on porta auſſi des matériaux par l'ordre de l'Empereur *Kang-hi*. King-te-ching eſt ainſi demeurée en poſſeſſion de fournir de la porcelaine à tout l'Univers, ſans en excepter le Japon, d'où l'on en vient prendre auſſi.

Où ſe fait la plus belle porcelaine.

On a tenté inutilement de la faire ailleurs.

Le Pere d'Entrecolles, Miſſionnaire Jéſuite, ayant une Egliſe à King-te-ching & quantité d'ouvriers entre ſes nouveaux Convertis, obtint d'eux des

D'où le Pere d'Entrecolles a tiré ſes lumieres.

(34) Chine du Pere du Halde, p. 339.
(35) Mémoires de la Chine par le Pere le Comte, p. 150.
(36) Voyez ci-deſſus la Géographie de cette Province.
(37) Ou plûtôt trois lieues.
(38) King-te-ching eſt à plus de quarante milles de *Jau-cheu*.

PORCELAINE DE LA CHINE.

lumiéres exactes sur tout ce qui concerne la porcelaine. D'ailleurs il avoit été souvent témoin de leurs opérations ; il avoit consulté les Livres Chinois qui traitent de cette matiere, sur-tout les Annales de *Feu-lyang*, qui contiennent, suivant l'usage de la Chine, une description de cette Ville & de son district ; c'est-à-dire, de sa situation, de son étendue, de la nature du terroir, des usages de ses Habitans, des personnes distinguées par les armes, par le sçavoir & par la probité ; des évenemens extraordinaires, des marchandises & des provisions qui font l'objet du Commerce, &c. Cependant on ne trouve point dans ces Annales comment se nommoit l'inventeur de la porcelaine, ni si les Chinois ont eu l'obligation de cette découverte au hazard. On y lit seulement que la porcelaine de King-te-ching est d'une blancheur extrême, sans aucun défaut ; & que celle qui se transporte par le Commerce, n'est connue que sous le nom de *Précieux joyaux de Jau-cheu.*

Division du sujet en cinq articles.

Tout ce qui regarde les manufactures de porcelaine peut être réduit aux cinq articles suivans (39). 1. Les matériaux dont elle est composée. 2. Les préparations de l'huile & du vernis qui lui donnent son éclat. 3. Les différentes especes de porcelaine & la maniere de les fabriquer. 4. Les couleurs qui servent à l'embellir, & l'art de les appliquer. 5. La maniere de cuire la terre & de lui donner le degré de chaleur convenable. Enfin, l'Auteur ajoute quelques observations sur la porcelaine ancienne & moderne, & nous explique pourquoi les ouvriers de la Chine ne peuvent pas toujours imiter les modeles Européens (40).

Matériaux de la porcelaine, & préparations du vernis.

Deux terres, nommées Kau-lin & Pe tun-tse.

1. La porcelaine est composée de deux sortes de terres ; l'une, qui se nomme *Pe-tun-tsé*, & l'autre, *Kau-lin.* Elles sont apportées de *Ki-muen*, par la riviere, en forme de briques (41) ; car le territoire de King-te-ching ne produit aucune espece de matériaux pour cet ouvrage. Le *Kau-lin* est mêlé de particules luisantes. Le *Pe-tun-tsé* est simplement de couleur blanche & d'un très-beau grain. La seconde de ces deux terres se fait avec des pierres ; mais toutes sortes de pierres n'y sont point également propres. La bonne sorte doit être verdâtre. Après les avoir tirées de la carriere, on les brise avec de gros maillets de fer, pour les réduire en poudre très-fine dans des mortiers. On jette cette poudre dans une grande jarre remplie d'eau, qu'on remue fortement avec une pelle de fer. Lorsqu'elle a reposé l'espace de quelques minutes, il s'éleve sur la surface une sorte de crême, de quatre ou cinq doigts d'épaisseur, qu'on leve pour la mettre dans une autre jarre d'eau. Cette opération se répete aussi long-tems qu'il paroît de la crême ou de l'écume dans la premiere jarre. Ensuite on tire les parties grossiéres qui sont demeurées au fond, pour recommencer à les broyer dans le mortier. A l'égard de la seconde jarre, on attend qu'il se soit formé au fond une espece de pâte. Alors, jettant l'eau fort doucement, on met sécher la pâte dans de grands moules de bois. Mais avant qu'elle soit tout-à-fait séche, on la divise en petites briques, qui se vendent au cent. C'est de leur forme & de leur couleur qu'elles tirent le nom de *Pe-tun-tsé.* Mais comme les ouvriers y laissent toujours beaucoup de parties grossiéres, on est obligé à *King-te-ching*

(39) Ce détail est tiré des Lettres Edifiantes, qui contiennent deux Mémoires du Pere d'Entrecolles sur le même sujet.

(40) Du Halde, *ubi sup.* p. 178. & suiv.

(41) Quelques Auteurs prétendent que la porcelaine est composée d'écailles d'œufs, ou d'écailles d'un certain poisson, qui se conservent enterrées pendant vingt, trente & cent ans.

de la purifier encore avant que de la mettre en œuvre (42).

PORCELAINE DE LA CHINE.

Le *Kau-lin* se trouve dans des carrieres assez profondes, au cœur de certaines montagnes, dont la surface est couverte d'une terre rougeâtre. On le trouve en masse, dont on fait des briques de la même forme que le *Pe-tun-tse*. Il sert à donner de la fermeté à la fine porcelaine. Cependant on a découvert depuis peu une espece de pierre tendre ou de craie, qu'on emploie au lieu du *Kau-lin* & qui se nomme *Wa-chi*, parce qu'elle est glutineuse & qu'elle tient un peu de la nature du savon. La porcelaine qu'on en fait est rare & plus chere que les autres especes (43). Elle est d'un plus beau grain. Ses peintures sont beaucoup meilleures. Elle est aussi beaucoup plus légere, mais plus fragile, & le degré de chaleur plus difficile à trouver pour la cuire. Quelques ouvriers se contentent d'en faire une colle très-fine, dans laquelle ils trempent la porcelaine séche, pour lui en faire prendre une couche avant qu'elle reçoive la couleur & le vernis. Elle en devient beaucoup plus belle.

Autre terre, nommée Wa-chi.

Après avoir tiré le *Wa-chi* de la carriere, on le lave dans de l'eau de riviere ou de pluie, pour le séparer de la terre jaune qui y demeure attachée. Enfuite l'ayant broyé & fait dissoudre dans des jarres d'eau, on le prépare comme le Kau-lin. Les ouvriers assurent qu'avec cette simple préparation il seroit facile d'en faire de la porcelaine sans aucun mélange. Un Chinois, converti par les Jésuites, mêloit deux parties de Pe-tun-tse sur huit de *Wa-chi*. On prétend que si l'on y mettoit plus de Pe-tun-tse, la porcelaine n'auroit point assez de corps & ses parties ne seroient point assez liées pour soutenir la chaleur du four. Quelquefois on fait dissoudre le wa-chi dans l'eau pour en faire une pâte fort claire, où trempant un pinceau, l'on en trace sur la porcelaine des figures de caprice, qu'on laisse sécher avant que d'y appliquer le vernis. Ces figures paroissent lorsqu'il est cuit; elles sont d'un blanc différent du fonds, comme une vapeur légere qui se répand sur la surface. Le blanc de *Wa-chi* se nomme Blanc d'yvoire.

Préparation du Wa-chi.

Son usage.

On peint aussi des figures sur la porcelaine avec du *Che-kau*, espece de pierre ou de minéral, qui ressemble à l'alun, & qui lui donne une autre sorte de couleur blanche. Mais elle doit être brûlée pour premiere préparation. Ensuite l'ayant broyée, on en tire une crême par la même méthode que celle du wa-chi.

Che-kau, autre minéral.

2. Outre les Barques qui arrivent à King-te-ching chargées de pe-tun-tse, de kau-lin & de *wa-chi*, on en voit d'autres qui sont remplies d'une substance blanchâtre & liquide, nommée *Pe-yeu*, ou huile de pierre. Elle est tirée d'une pierre fort dure (44), qu'on préfere au pe-tun-tse, parce qu'elle est plus blanche & que ses taches sont d'un verd plus foncé. L'Histoire de Feu-lyang, sans entrer dans un grand détail, rend témoignage que la pierre dont on tire l'huile a des taches couleur de feuilles de cyprès *Pe-chu-ye-pan*, ou des marques rouges sur un fonds brunâtre, à peu près comme le linaire *Iu-tchi-ma-tang*. Lorsque cette pierre est préparée comme le pe-tun-tse & que sa crême a passé

Huile de pierre, nommée Pe-yeu.

Son usage.

(42) L'Auteur croît que la terre de Malte, nommée terre de S. Paul, est de la même nature, quoiqu'elle n'ait point de particules luisantes.

(43) Suivant l'Auteur, une charge de *Wa-chi* coûte un écu, & celle de Kau-lin ne coûte que trente sols.

(44) On ne doit trouver ici rien d'étrange, puisqu'on prétend que cette pierre se forme des sels & des huiles de la terre.

PORCELAINE DE LA CHINE.

dans la seconde jarre, on jette sur cent livres de cette crême une livre de che-kau, qu'on a fait rougir en le brûlant au feu & qu'on a réduit en poudre. C'est comme une espece de ferment ou de *presure*, qui lui donne sa consistence, quoiqu'on prenne soin de l'entretenir toujours liquide.

Cette huile de pierre ne s'emploie jamais seule. On la mêle avec une autre, qui en est comme l'ame. On fait plusieurs couches de chaux vive réduite en poudre, en y jettant un peu d'eau avec la main, & l'on y entremêle des couches de fougere (45) seche. Ensuite, mettant le feu à la fougere, on divise les cendres en cinq ou six couches de fougere seche. Si les couches sont en plus grand nombre, l'huile n'en sera que meilleure. Après avoir amassé une quantité suffisante de cendre de chaux & de fougere, on les jette dans une jarre pleine d'eau, en y joignant, sur cent livres, une livre de *Che-kau*. On remue long-tems ce mélange. Il s'éleve sur la surface une croûte ou une peau, qu'on met dans une seconde jarre, & qui forme au fond de la jarre une espece de pâte liquide. On jette l'eau doucement. Cette pâte est la seconde huile, qui doit être mêlée avec la précédente. Les deux huiles doivent être de la même épaisseur ; & pour s'en assûrer, on trempe dans l'une & dans l'autre de petites briques de pe-tun-tse. L'usage est de mêler dix mesures d'huile de pierre dans une mesure d'huile de fougere & de chaux. Ceux qui vont le plus à l'épargne n'y en mettent jamais moins de trois mesures. On peut augmenter cette huile, & par conséquent l'alterer, en y mettant de l'eau. On déguise la fraude par un mélange proportionné de che-kau, qui empêche que la matiere ne soit trop liquide.

Fraude à redouter.

Tsi-kin, vernis de nouvelle invention.

L'Auteur parle d'une autre espece de vernis, nouvellement inventé, qui se nomme *Tsi-kin-yeu*, c'est-à-dire, Vernis d'or bruni. Mais on devroit l'appeller plûtôt *Vernis couleur de bronze*, ou de caffé, ou de feuille morte. Il se tire de la terre jaune commune, par la même méthode que le *Pe-tun-tse*. Lorsqu'il est dans l'eau, il forme une sorte de glue, de l'épaisseur du pe-yeu, avec lequel il est mêlé. Ils doivent être tous deux d'une égale consistence. S'ils entrent bien dans la brique de Pe-tun-tse lorsqu'elle est trempée dans ce mélange, ils s'incorporent avec elle. On mêle aussi dans le *Tsi-kin* de l'huile de chaux & de cendres de fougere, de la même consistence que le *Pe-yeu*. Mais comme cette composition est plus claire ou plus épaisse, suivant le degré du mélange, on fait plusieurs essais pour le reconnoître. Par exemple, on mêle deux mesures de *Tsi-kin* avec huit mesures de pe-yeu ; & sur quatre mesures de ce mélange on met une mesure de vernis de chaux & de fougere.

Peintures nouvellement découvertes.

On a découvert, depuis peu d'années, l'art de peindre avec du *Tsiu* (46), qui est une couleur violette, & de dorer la porcelaine. On a tenté aussi d'appliquer un mélange de feuilles d'or avec du vernis de poudre de cailloux, de la même maniere qu'on applique l'huile rouge. Mais le vernis de tsi-kin a paru plus beau & plus éclatant. L'usage s'étoit introduit de dorer le dehors des tasses & de laisser l'interieur tout-à-fait blanc. Ensuite on a changé cette méthode, pour appliquer en deux ou trois endroits une piéce de papier mouillé,

(45) Autrefois, avec la fougere, on se servoit du bois d'un arbre qui porte un fruit semblable à la nefle, & que les Chinois nomment *Se-tse*. Mais ce bois est rare aujourd'hui ; & de-là vient, peut-être, que la porcelaine de la Chine n'est plus si belle.

(46) C'est plûtôt *Tsyu*, comme on le voit dans la suite.

ronde ou quarrée, qu'on retire après avoir donné le vernis. Alors on peint les taches en rouge ou en bleu, & l'on ne manque point de les vernisser aussi lorsque la porcelaine est seche. Quelques-uns rempliſſent ces espaces d'un fond bleu ou noir, pour les dorer après la premiere cuiſſon. PORCELAINE DE LA CHINE.

3. Dans la partie la moins fréquentée de King-te-ching, on a fait un enclos de murs, qui forme une place, où l'on a construit un grand nombre d'appentis. Ce sont autant d'ateliers, où l'on voit une infinité de pots de terre, rangés en ligne les uns sur les autres. Dans cet enclos habitent quantité d'ouvriers, qui ont chacun leur objet différent. Une piéce de porcelaine passe entre les mains de plus de vingt personnes avant que d'entrer dans la fournaise, & de plus de soixante avant qu'elle soit cuite. Maniere dont se fait la porcelaine.

Le premier travail consiste à purifier le pe-tun-tse & le kau-lin de leurs parties les plus grossiéres. Le *Pe-tun-tsé* se purifie par la même méthode qu'on emploie pour le faire. Le *Kau-lin* étant mis dans une jarre pleine d'eau, s'y dissout de lui-même. Premiere opération.

Après avoir préparé ces deux matériaux, on les mêle dans une juste proportion. La plus belle porcelaine demande une égale quantité de l'un & de l'autre. Pour la médiocre, on met quatre parties de kaulin sur six de pe-tun-tse; & pour celle du dernier ordre, le degré du mélange est d'un à trois.

Ensuite on jette la masse dans un lieu creux, bien pavé & revêtu de plâtre, pour la remuer & la paîtrir jusqu'à ce qu'elle durcisse. Ce travail est fort pénible. Lorsqu'il est achevé, on met la matiere en morceaux sur des planches, où l'on s'efforce encore de la paîtrir & de la rouler en tous sens, avec beaucoup d'attention pour n'y laisser aucune petite cavité & pour écarter les moindres mélanges de matiere étrangere. Un grain de sable ou un cheveu gâteroit la porcelaine; & s'il manquoit quelque chose au soin de la paîtrir, elle seroit sujette à se fêler, à se fendre ou à d'autres altérations. Elle reçoit sa forme avec une roue ou dans des moules, & le cizeau lui donne ensuite sa perfection (47). Maniere de paîtrir la masse.

Toutes les piéces de porcelaine unie se font d'abord avec la roue. Une tasse à thé est fort imparfaite en sortant de cette machine, à peu près comme la calotte d'un chapeau avant que d'avoir été maniée sur la forme. L'ouvrier lui donne la largeur & la hauteur qu'il se propose, & n'a besoin que d'un instant pour cette opération. Aussi ne gagne-t-il que trois deniers ou la valeur d'un liard pour chaque planche, qui doit être garnie de vingt-six piéces. Le pied de la tasse n'est alors qu'un morceau de pâte sans forme, qu'on creuse avec le cizeau lorsque la tasse est seche & qu'elle a reçu tous ses ornemens. De la roue elle passe entre les mains d'un second ouvrier, qui la place sur sa base; ensuite dans celles du troisiéme, qui la met dans un moule, fixé sur une autre sorte de tour pour lui donner sa veritable forme. Un quatriéme ouvrier la polit avec le cizeau, sur-tout vers les bords. Il la grate plusieurs fois pour diminuer l'épaisseur & la rendre transparente, en l'humectant un peu, de peur qu'elle ne se brisât si elle étoit trop seche. Lorsqu'elle est sortie du moule, elle doit être doucement roulée, sans être plus serrée d'un côté que de l'autre, parce qu'autrement elle n'auroit point une parfaite rondeur. Opération de la roue. Salaire de l'ouvrier. Usage du cizeau.

Les grandes piéces de porcelaine se font à deux repriſes. Trois ou quatre Comment se font les grandes piéces.

(47) Chine du Pere du Halde, page 339. & suivantes.

PORCELAINE DE LA CHINE.

hommes ... soutiennent une partie sur la roue, tandis qu'on leur donne leur forme ; & l'on y joint l'autre partie, lorsqu'elle est seche, avec un morceau de la même matiere, qui étant bien humectée dans l'eau, tient lieu de ciment ou de colle. On fait sécher soigneusement le vase entier, après quoi l'on n'a besoin que d'un couteau pour achever de polir la jointure. Elle ne paroit pas moins unie que le reste après avoir été vernissée. On applique de même les anses, les oreilles, les bas-reliefs & d'autres parties. Les ouvrages moulés & canelés, ceux qui représentent des animaux, des figures grotesques, des pagodes, des brutes, & qui sont commandés par les Européens, consistent aussi en trois ou quatre piéces, qui sont jointes & finies avec des instrumens propres à les creuser & à les polir. On y ajoute differentes couches, qui leur manquent en sortant du moule. Les fleurs & les ornemens, qui paroissent graves sur la porcelaine, n'y sont qu'imprimés, avec des cachets & des moules.

Ouvrages moulés & canelés.

Lorsqu'on donne aux ouvriers Chinois un modéle qu'ils ne peuvent imiter avec la roue, ils en prennent l'impression avec une espece de terre, & faisant leur moule en plusieurs piéces pour le séparer du modéle, ils le laissent doucement sécher. Lorsqu'on veut s'en servir on l'approche pendant quelque tems du feu ; après quoi on le remplit de la matiere de porcelaine, à proportion de l'épaisseur qu'on veut lui donner. On presse avec la main dans tous les endroits, puis on présente un moment le moule au feu. Aussi-tôt la figure empreinte se détache du moule par l'action du feu, laquelle consume un peu de l'humidité qui colloit cette matiere au moule. Les différentes piéces d'un tour, tirées séparément, se réunissent ensuite avec de la matiere de porcelaine un peu liquide. L'Auteur vit des figures d'animaux qui étoient toutes massives. Les artistes laissent d'abord durcir la masse. Ensuite lui donnant la forme qu'ils se sont proposée, ils finissent leur ouvrage avec le cizeau, ou par la jonction des parties qu'ils ont travaillées séparément. Il ne reste qu'à le vernisser ou à le cuire ; après quoi ils le peignent, le dorent & le font cuire une seconde fois. Les porcelaines de cette espece, qui sont d'une exécution difficile & qui se vendent fort cher, doivent être garanties soigneusement du froid. Lorsqu'on néglige de les faire sécher également, les parties qui restent humides ne manquent point de se fendre. On évite cette disgrace en faisant du feu dans les laboratoires.

Comment les Chinois imitent un modele.

Les moules se font d'une terre jaune & grasse, qui se trouve près de King-te-ching. On commence par la bien pétrir, & lorsqu'elle s'est un peu endurcie, on la bat fortement au feu. Ensuite, lui donnant la figure qu'on se propose, on l'acheve sur la roue. Si l'on veut hâter l'ouvrage, on fait un grand nombre de moules, afin de pouvoir employer plusieurs troupes d'ouvriers à la fois. Avec un peu de soin, ces moules durent long-tems. S'ils s'alterent, on peut facilement les réparer (48).

Matiere & composition des moules.

Les Peintres Chinois en porcelaine, qui se nomment *Wha-peys*, ne sont pas plus habiles ni moins pauvres que les autres ouvriers. Ils n'ont aucune connoissance des regles. Un Européen qui s'est mêlé quelques mois du même métier, en sçait ordinairement autant qu'eux. Cependant ils ont une méthode de peindre sur la porcelaine, sur les gazes, les éventails & les lanternes, des fleurs, des animaux & des payſages, qui méritent de l'admiration.

Peinture de la porcelaine.

(48) Chine du Pere du Halde, pag. 342. & suivantes.

La

PORCELAINE DE LA CHINE.

La partie de la peinture eſt diviſée, dans la même manufacture, entre un grand nombre d'ouvriers. L'un n'a pour emploi que de former le premier cercle coloré, qui doit être autour des bords. Un autre trace les fleurs, qui ſont peintes enſuite par un troiſiéme. Les uns ſont chargés des figures de rivieres & de montagnes. Les autres, de celles d'oiſeaux & d'autres créatures. Les figures humaines ſont ordinairement les plus mal exécutées.

Diverſes couleurs de la porcelaine.

On fait de la porcelaine de toutes ſortes de couleurs. Celle d'une certaine eſpece reſſemble à la compoſition de nos verres-ardens. D'autres ſont tout-à-fait rouges, avec de petits points qui reſſemblent à nos peintures en détrempe. Enfin d'autres repréſentent des payſages, enluminés d'or. Toutes ces eſpeces ſont d'une beauté extraordinaire, mais extrêmement cheres.

L'ancienne étoit blanche.

Les Annales de King-te-ching rendent témoignage qu'anciennement le Peuple ne faiſoit uſage que de porcelaine blanche. On la peignoit d'abord avec l'azur (49), que les Chinois appellent *Lyau* & dont l'Auteur donne la préparation.

Comment les Chinois préparent l'azur.

1°. On le fait calciner, en l'enterrant l'eſpace de vingt-quatre heures dans le ſable de la fournaiſe avant qu'elle ſoit échauffée. On l'enferme pour cela dans un vaſe de porcelaine bien lutté. Enſuite on le réduit en poudre impalpable dans de grands mortiers, dont le fond & la tête du pilon ne ſont pas vernis. On le paſſe au ſas, & l'ayant mis dans un vaſe verni, on jette de l'eau bouillante par-deſſus. On l'agite pour en ôter l'écume, & l'on tranſvaſe l'eau fort doucement. Cette opération ſe répete deux fois; après quoi mettant le bleu dans un mortier, tandis qu'il eſt encore humide & comme en pâte, on le broie fort long-tems.

Où l'azur ſe trouve.

On aſſura l'Auteur que cet azur ſe trouve au fond des mines de charbon, ou dans la terre rouge qui en eſt ordinairement voiſine. Lorſqu'on en voit paroître un peu ſur la ſurface, on eſt sûr d'en trouver beaucoup plus en creuſant. Sa forme, dans les mines, eſt celle d'un petit lingot de la groſſeur du doigt, mais plus plat que rond. L'azur groſſier eſt aſſez commun: le fin eſt très-rare & ne ſe diſtingue pas facilement à la vûe. On le met à l'épreuve en peignant une taſſe & la faiſant cuire. Si l'Europe produiſoit ce bel azur, & le *Tſiui* (50) qui eſt une charmante eſpece de violet, elle ne pourroit envoyer de marchandiſe plus recherchée à *King-te-ching*. La livre de tſui s'y vend un lyang & huit tſyens, qui reviennent à neuf francs. Une boëte de lyau ou d'azur, qui ne contient que dix onces, ſe vend deux lyangs; c'eſt-à-dire, vingt ſols l'once.

Vernis rouge, compoſé de couperoſe.

Le vernis rouge eſt compoſé de *Tſyau-ſau*, ou de couperoſe. On en met une livre dans un creuſet, bien lutté avec un autre. Au ſommet du ſecond eſt une petite ouverture, qu'on couvre de maniere qu'il puiſſe être aiſément découvert au beſoin. On place, autour, des charbons allumés; & pour rendre la réverbération plus ardente, on l'environne de briques. La matiere n'eſt arrivée à ſa perfection qu'après que la fumée noire ayant ceſſé il s'éleve une petite vapeur. On en prend alors un peu, qu'on humecte dans l'eau & dont on fait l'eſſai ſur du bois de ſapin. Elle doit produire un rouge luiſant. On la retire du feu, & lorſqu'elle eſt bien refroidie, on trouve au fond du creuſet une petite pâte rouge. Mais le plus beau rouge s'attache au creuſet ſuperieur. Une livre de couperoſe fournit quatre onces de vernis rouge.

(49) C'eſt le lapis-armenus.

(50) On a lû ci-deſſus *Tſyu*. L'erreur eſt d'un côté ou de l'autre.

PORCELAINE DE LA CHINE.

Vernis blanc.

4. Quoique la porcelaine ſoit naturellement blanche & qu'elle acquiere encore plus de blancheur par le glacé, on ne laiſſe pas de la revêtir quelquefois d'un vernis blanc. Il ſe fait avec la poudre d'un caillou tranſparent, qu'on fait calciner au feu comme le *Lapis-armenus* ou l'azur. On mêle avec une once de cette poudre une autre once de ceruſe, ou de blanc de plomb pulveriſé, qui entre auſſi dans la compoſition des autres couleurs. Par exemple, pour le vernis verd, on joint à une once de ceruſe & à une demie-once de poudre de caillou, trois onces d'un autre ingrédient que les Chinois nomment *Tong-wha-pyen*, & qui, ſuivant les informations que l'Auteur put ſe procurer, doit être compoſé des plus fines écailles du cuivre battu au marteau. Le verd ainſi préparé, devient comme la mere du violet, qui ſe fait par l'addition d'une certaine quantité de blanc & qui eſt plus ou moins foncé, ſuivant le degré du verd. Le jaune ſe fait en mêlant ſept dragmes de blanc préparé avec trois dragmes de couperoſe rouge. Toutes ces couleurs, appliquées ſur la porcelaine après qu'elle a été bien verniſſée & bien cuite, ne paroiſſent point juſqu'à ce qu'elle ſoit remiſe au feu. Suivant le Livre Chinois, l'enduit ſe fait avec de la ceruſe, du ſalpêtre & de la couperoſe. Mais les ouvriers chrétiens ne parlerent au Pere d'Entrecolles que du blanc de plomb, mêlé avec la couleur lorſqu'on la fait diſſoudre dans de l'eau gommée.

Vernis verd.

Vernis jaune.

Huile rouge.

L'huile rouge, que les Chinois nomment *Yeu-li-hong*, eſt compoſée de poudre de cuivre rouge & de celle d'une pierre ou d'un caillou rougeâtre. Un Médecin chrétien aſſura le Miſſionnaire que cette pierre eſt une ſorte d'alun, qui ſert aux uſages de la Médecine. On bat le tout enſemble dans un mortier, en y mêlant de l'urine & de l'huile de *Pe-yeu*. Mais l'Auteur ne put découvrir la quantité de ces ingrédiens. Les Chinois en font un ſecret. Ils étendent leur compoſition ſur la porcelaine, ſans employer aucune autre ſorte de vernis, avec beaucoup d'attention pour empêcher qu'en la faiſant cuire elle ne coule au fond du vaſe.

Poudre de cuivre.

La poudre de cuivre ſe fait avec du cuivre & du plomb ſéparé des lingots d'argent de bas alloi qui ſervent de monnoie. Avant la congelation du cuivre fondu, on trempe légerement dans l'eau une petite broſſe, qu'on ſecoue par le manche pour en faire tomber quelques goutes ſur le cuivre. Cette aſperſion fait lever, ſur la ſurface, une peau qu'on leve avec de petites pincettes de fer & qu'on plonge dans de l'eau froide. C'eſt de cette peau que ſe forme la poudre de cuivre, & le moyen de l'augmenter eſt de répeter la même opération. L'Auteur juge que ſi la couperoſe étoit diſſoute dans l'eau-forte, cette poudre de cuivre ſeroit encore plus propre à la peinture rouge. Mais les Chinois n'ont point l'art de compoſer l'eau-forte.

Rouge ſoufflé.

Pour une autre ſorte de porcelaine, qui ſe fait avec du *Che-vi-hong* ou du rouge ſoufflé, on prend une pipe, dont on couvre un bout, d'une fine gaze, qu'on applique ſur la poudre rouge bien préparée. La gaze prend la poudre. Enſuite ſoufflant par l'autre bout de la pipe ſur la porcelaine, on la voit couverte à l'inſtant de petites taches rouges. Cette eſpece de porcelaine eſt encore plus chere & plus rare que les précédentes, parce qu'il y a plus de difficulté à la compoſer. Le bleu ſe ſouffle beaucoup plus facilement par la même méthode. On pourroit parſemer la porcelaine de taches d'or & d'argent, ſi l'on en vouloit faire la dépenſe. On emploie la pipe pour ſouffler auſſi le vernis, lorſque la porcelaine eſt ſi mince & ſi fine qu'on ne peut la porter que ſur du coton

les manufactures de King-te-ching offrirent à l'Empereur Kang-hi quelques ſervices de cette eſpece.

Rouge de Tſiau-fau, ou de couperoſe.

Le rouge de *Tſiau-fau*, ou de couperoſe, ſe fait de la maniere ſuivante. On mêle avec un *lyang*, ou un *taël* de ceruſe, deux *tſyens* (51) de ce rouge. Ce mélange ſe fait à ſec, en les paſſant enſemble dans un tamis. Enſuite on les incorpore avec de l'eau & de la colle commune, réduite en conſiſtence de celle de poiſſon; ce qui fait tenir le rouge ſur la porcelaine & l'empêche de couler. Pour faire du blanc, on joint à un lyang ou une once de ceruſe, trois tſyens & trois ſuens de poudre impalpable d'une pierre tranſparente, calcinée au feu de fable, & l'on n'y emploie d'eau que pour l'incorporation (52).

Verd foncé.

On fait un verd-foncé en y ajoutant un lyang de ceruſe, trois tſyens & trois ſuens de poudre de cailloux, & huit ſuens, ou près d'un tſyen de *Tong-wha-pyen*. On a déja remarqué que le tong-wha-pyen n'eſt que la petite écaille qu'on fait ſortir du cuivre, en le battant au marteau lorſqu'il a été fondu, dépouillée des moindres particules du même métal qui ne ſont pas propres à la compoſition du verd.

Compoſition du jaune.

A l'égard du jaune, il ſe fait en ajoutant à la compoſition précédente un lyang de ceruſe, trois tſyens & trois ſuens de poudre de caillou, & un ſuen huit lis de rouge pur. Quelques-uns mettent deux ſuens & demi de rouge. Un tiers de verd ſur deux tiers de blanc font un verd de mer fort luiſant. Deux tiers de verd foncé, ſur un de jaune, font le verd *Ku-lu*, qui reſſemble à la feuille un peu flétrie.

Compoſition du noir.

Pour faire le noir, on réduit l'azur, dans l'eau, à la qualité de liqueur un peu épaiſſe, en y mêlant de la colle ou de la glue commune, macerée dans la chaux & bouillie en conſiſtence. Après avoir peint la porcelaine de cette couleur, on couvre de blanc les places enduites; & lorſqu'on la remet au feu, le blanc s'incorpore avec le noir, comme le vernis commun avec le bleu.

Bleu foncé.

Un lyang de ceruſe, trois tſyens & trois ſuens de poudre de caillou, & deux lis d'azur, forment un bleu-foncé qui tire ſur le violet. Quelques-uns y mettent huit lis d'azur. Le violet-foncé ſe fait de *Tſyu*, pierre ou minéral qui reſſemble au vitriol-romain. L'Auteur crut pouvoir conclure des réponſes qu'on fit à ſes queſtions, que le *Tſyu*, ou le *Tſui*, ſe tire des mines de plomb, & que c'eſt par cette raiſon qu'il s'inſinue comme la ceruſe dans la porcelaine. On en trouve à Canton. Mais celui qui vient de Peking paſſe pour le meilleur & ſe vend un lyang huit tſyens la livre. Lorſqu'il eſt fondu ou adouci, les Orfevres l'emploient comme de l'émail, avec une couche légere de colle commune ou de colle de poiſſon, pour le ſoutenir dans ſa beauté. On le réduit en poudre fine, qu'on remue dans un vaſe d'eau pour la nétoyer. Le criſtal tombe au fond. En s'humectant ainſi, il perd ſon luſtre & paroit devenir couleur de cendre. Mais l'éclat de ſon violet lui revient, auſſi-tôt que la porcelaine eſt cuite. Il ſe ſoutient auſſi long-tems qu'on le ſouhaite; & lorſqu'on commence à peindre, il ſuffit de l'humecter avec de l'eau, mêlée d'un peu de colle commune. L'Auteur obſerve que cet enduit, comme tous les autres, ne s'applique qu'après la premiere cuiſſon de la porcelaine.

Violet foncé. Tſui, ou Tſyu.

(51) Voyez ci-deſſus l'article des poids & meſures.
(52) Chine du Pere du Halde, p. 343.

PORCELAINE DE LA CHINE. Maniere de dorer & d'argenter la porcelaine.

Pour la dorer ou l'argenter, on met deux fuens de ceruſe avec deux tſyens de feuilles d'or ou d'argent qu'on a fait ſoigneuſement diſſoudre. L'argent eſt d'un grand luſtre ſur le vernis de *Tſi-kin*. Mais les piéces argentées ne doivent pas demeurer auſſi long-tems dans la fournaiſe que les piéces dorées, parce que l'argent diſparoîtroit avant que l'or fût arrivé à la perfection de ſon luſtre. On prend quelquefois des piéces qui ont été cuites dans la grande fournaiſe, mais qui ne ſont point encore vernilſées; & ſi l'on veut les avoir entiérement de la même couleur, on les trempe dans le vaſe où le vernis eſt préparé. Mais ſi l'on ſouhaite que les couleurs ſoient variées, comme celles d'une eſpece de porcelaine nommée *Whang-lu-van*, qui ſont diviſées en quarrés verds, jaunes, &c. on y applique ces diverſes couleurs avec un grand pinceau. C'eſt à quoi ſe réduit toute l'opération pour cette porcelaine; à moins qu'après l'avoir fait cuire dans le grand four, on ne mette un peu de vermillon à la bouche de quelques animaux, ou qu'on n'y ajoute quelqu'autre ornement. Le vermillon, qui n'eſt pas d'ailleurs fort durable, diſparoîtroit dans le feu. De même, dans la ſeconde cuiſſon, les piéces doivent être placées au fond de la fournaiſe, & deſſous le ſoupirail, où l'ardeur du feu eſt moins violente, parce qu'un feu trop violent ne manqueroit pas de ternir les couleurs.

Le vermillon ne ſouffre point un feu trop ardent.

Porcelaine nommée Whang lu-van.

Celles qu'on emploie pour ces ſortes de porcelaines demandent les préparations ſuivantes. Pour le verd, on prend du tong-wha-pyen, du ſalpêtre & de la poudre de caillou; mais l'Auteur ne put être informé dans quelle proportion. Lorſque ces ingrédiens ont été réduits ſéparément en poudre impalpable, on les incorpore enſemble dans de l'eau. Le bleu le plus commun, mêlé avec du ſalpêtre & de la poudre de caillou, forme le violet. Le jaune ſe fait en mêlant trois tſyens de couperoſe rouge avec trois onces de poudre de caillou & trois onces de blanc de plomb. Pour faire le blanc, on mêle quatre tſyens de poudre de caillou avec un lyang de ceruſe.

Porcelaine noire.

La couleur de la porcelaine noire, nommée *U-myen*, tire ſur le plomb & reſſemble à celle des verres-ardens. L'or qu'on y ajoute la rend encore plus agréable. On mêle trois onces d'azur avec ſept onces d'huile commune de pierre, & l'application ne ſe fait qu'après qu'on a fait ſécher la porcelaine. En variant les proportions, on rend la couleur plus ou moins foncée. Lorſque la piéce eſt cuite on y applique l'or, & la ſeconde cuiſſon ſe fait dans une fournaiſe particuliere.

Noir luiſant, nommé U-king.

Le noir-luiſant ou de miroir, nommé *U-king*, qui doit ſon origine au caprice de la fournaiſe, ſe donne à la porcelaine en la trempant dans un mélange liquide d'azur préparé. Cette compoſition doit avoir un peu d'épaiſſeur. Avec dix onces d'azur en poudre on mêle une taſſe de *Tſi-kin*, ſept de *Pe-yeu* & deux d'huile de cendre de fougere brûlée avec de la chaux. Ce mélange produit ſon vernis dans la cuiſſon. Mais il faut placer la porcelaine de cette eſpece vers le centre de la fournaiſe, & non près de l'arche, où le feu a toute ſon ardeur.

Porcelaine percée à jour.

On fait une eſpece de porcelaine preſque percée à jour, comme les ouvrages de découpure, avec la taſſe au milieu; c'eſt-à-dire, que la taſſe ne fait qu'une ſeule piéce avec la partie découpée. L'Auteur n'en vit point de cette ſorte. Mais il en vit une autre, ſur laquelle on avoit peint, d'après nature, des femmes Chinoiſes & Tartares. La draperie, le teint & les traits du viſage étoient fort bien exprimés. De loin, ces ouvrages paroiſſoient émaillés.

PORCELAINE DE LA CHINE.

Il faut obſerver que l'huile de pierre blanche, employée ſeule ſur la porcelaine, en fait une eſpece particuliere, nommée *Tſui-ki*, qui eſt remplie d'une infinité de veines & comme marbrée; de ſorte que dans l'éloignement elle paroît avoir été briſée en piéces qu'on a pris la peine de rejoindre, comme un ouvrage à la moſaïque ou de piéces rapportées (53). La couleur que donne cette huile eſt un blanc un peu cendré. Si le fond de la porcelaine eſt bleu, elle paroît marbrée, & comme fendue, auſſi-tôt que la couleur commence à ſécher.

Autre eſpece, nommée Tſui-ki.

La porcelaine qui ſe nomme *Long-tſeun*, tirant ſur couleur d'olive, étoit à la mode pendant que le Pere d'Entrecoles étoit à la Chine. Il en diſtingue une eſpece, que les Chinois nomment *Tſing-ko*, du nom d'un fruit qui a beaucoup de reſſemblance avec l'olive. On donne cette couleur à la porcelaine en y mêlant ſept taſſes de tſi-kin avec quatre taſſes de pe-yeu, environ deux taſſes d'huile de fougere & de chaux, & une taſſe de tſui-yeu ou d'huile de caillou. Dans ce mélange, le tſui-yeu fait paroître ſur la piéce un grand nombre de petites veines. Mais lorſqu'il eſt appliqué ſeul, la porcelaine eſt caſſante & ne rend aucun ſon.

Long-tſeun; porcelaine à la mode parmi les Chinois.

On fit voir à l'Auteur une eſpece de porcelaine, nommée *Yau-pyen* ou *Tranſmutation*. Les ouvriers s'étoient propoſés de faire un ſervice de rouge ſoufflé. Mais ils en perdirent plus de cent piéces, & celle dont il eſt queſtion étoit ſortie de la fournaiſe comme une eſpece d'agathe.

Piéce de porcelaine, nommée Tranſmutation.

Lorſqu'on ſe prépare à dorer la porcelaine, on broie l'or avec beaucoup de ſoin; & le faiſant diſſoudre dans une taſſe juſqu'à ce qu'il prenne la forme d'une ſorte d'hémiſphere, on le laiſſe ſécher dans cette ſituation. Pour en faire uſage, on le diſſout par petites parties dans de l'eau de gomme. Enſuite ayant incorporé trois parties de ceruſe avec trente parties d'or, on applique ce mélange ſur la piéce comme toutes les autres couleurs. Comme l'or ſe ternit un peu, quelque-tems après cette opération, on lui rend ſon luſtre en humectant la piéce avec de l'eau fraîche & le frottant enſuite avec une pierre d'agathe. Mais il faut obſerver de le frotter toujours dans le même ſens; par exemple, de droit à gauche.

Précautions pour la dorure.

Pour empêcher que les bords de la porcelaine ne s'alterent, on les fortifie avec de la poudre de charbon, qui doit être de bambou ſans écorce (54) & mêlée avec du vernis, auquel ce charbon donne une couleur gris-cendrée. On applique cette compoſition, avec un pinceau, ſur les bords de la piéce lorſqu'on eſt prêt à la mettre ſur la roue. L'Auteur croit que le charbon de bois de ſaule, ou plûtôt de ſureau, qui participe un peu à la nature du bambou, peut tenir lieu de cette canne en Europe. Il obſerva auſſi qu'avant que d'appliquer le vernis ſur la porcelaine, particuliérement ſur la plus fine, on s'efforce de la rendre unie en applaniſſant les plus petites inégalités avec un pinceau compoſé de très-petites plumes, qu'on trempe dans l'eau pour le paſſer ſur toute la piéce.

Comment on fortifie les bords de la porcelaine.

Lorſqu'on veut donner une blancheur extraordinaire à la porcelaine, ſoit par goût pour cette couleur, ſoit pour la peindre, la dorer & la faire cuire en-

Maniere de lui donner une blancheur extraordinaire.

(53) C'eſt l'eſpece dont le Pere le Comte fut le plus frappé. Il ſuppoſe qu'on lui fait prendre cette qualité en expoſant à l'air la porcelaine cuite, p. 150.

(54) Les ouvriers prétendent que les cendres de l'écorce ou de la peau, feroient fendre la porcelaine dans la fournaiſe.

PORCELAINE DE LA CHINE.

suite, on mêle treize tasses de pe-yeu avec une tasse de cendre de fougere, qu'on rend également fluides. La piéce, sur laquelle on applique ce vernis, doit être exposée à la plus grande chaleur de la fournaise. Mais cette chaleur est si violente, que pour les piéces qu'on ne veut peindre qu'en bleu, on ne met que sept tasses de pe-yeu sur une de cendre de fougere & de chaux; sans quoi la couleur ne paroîtroit point au travers après la cuisson.

Ménagement des piéces dans la fournaise.

L'Auteur observe encore que la porcelaine sur laquelle on applique un vernis qui contienne beaucoup de cendres de fougere, doit être cuite dans une partie temperée de la fournaise; c'est-à-dire, après les trois premieres rangées, à la distance d'un pied ou d'un pied & demi du fond. Si elle étoit placée au sommet, les cendres s'en iroient bien-tôt en fusion & couleroient au fond de la piéce (55). Il arrive la même chose à *l'Huile rouge*, au *Rouge soufflé*, au *Longtseun*; ce qui doit être attribué à la poudre de cuivre qui entre dans ce vernis. La place du sommet convient à la porcelaine qui est enduite de tsui-yeu; vernis qui produit des veines semblables à celles du marbre.

Bleu soufflé.

Lorsque la piéce est entiérement bleue, on la trempe dans le *Lyau* ou l'azur, préparé dans l'eau & réduit en juste consistence. Pour le bleu soufflé, qui se nomme *Tsiai-tsing*, on emploie le plus bel azur, préparé de la maniere qu'on a décrite. On le souffle sur la piéce; & lorsqu'il est sec on y applique le vernis ordinaire, ou seul, ou mêlé avec le *Tsiai-yeu* si l'on veut qu'elle soit veinée.

Figures en relief.

Quelques ouvriers tracent sur l'azur sec, avec une longue aiguille, soit qu'il soit soufflé ou non, des figures, qui paroissent fort distinctement lorsque la piéce a reçu son vernis & sa cuisson. Il y a moins de travail qu'on ne s'imagine à la porcelaine relevée en bosses, qui représentent des fleurs, des dragons & d'autres figures. Après les avoir tracées, il suffit de faire de petites entailleures à l'entour, pour leur donner du relief, & de les vernisser ensuite.

Autre sorte de porcelaine.

L'Auteur remarqua une autre sorte de porcelaine, dont il rapporte la composition. Après y avoir appliqué le vernis ordinaire, on la fait cuire. Ensuite on la peint & on la fait cuire encore. Souvent on n'a recours à la seconde cuisson que pour cacher les défauts de la piéce, en appliquant des couleurs aux endroits défectueux. Cette suraddition de couleurs plaît à quantité de personnes; mais ordinairement elle n'empêche point qu'on n'apperçoive des inégalités sur la piéce. L'incorporation des couleurs avec la porcelaine vernissée & cuite par le moyen de la ceruse, fit conjecturer à l'Auteur que si l'on employoit la ceruse dans les couleurs dont on peint le verre, & qu'on le mît une seconde fois au feu, l'ancien art de la peinture seroit peut-être facile à retrouver. Il observe à cette occasion, que les Chinois avoient anciennement l'art de peindre, sur les dehors de la porcelaine, des figures de poissons & d'autres animaux, qui ne se montroient sur une tasse que lorsqu'elle étoit remplie de quelque liqueur. Cette porcelaine se nomme *Kya-tsing*, c'est-à-dire, *Azur mis en presse*. On n'a conservé qu'une petite partie de cet admirable secret. Les vases qu'on vouloit peindre dans ce goût devoient être fort minces. On appliquoit fortement les couleurs au dedans, & l'on y peignoit ordinairement des poissons, parce que l'exécution en étoit plus sûre. La couleur ayant séché, on y étendoit une l[illegible]

Conjecture de [illegible] sur l'art [illegible] le [illegible].

Peinture singuliere des Chinois.

(55) Si l'on mettoit un liard de cuivre au sommet d'une des premieres piles, il fondroit bien-tôt, & la liqueur métallique perceroit toutes les cases & toutes les piéces qui seroient au dessous.

couche de pâte de porcelaine. Enſuite, appliquant le vernis du côté interieur, on mettoit le vaſe ſur la roue, pour rendre l'exterieur auſſi mince qu'il étoit poſſible. Enfin, l'ayant trempé dans le vernis, on le faiſoit cuire dans la fournaiſe commune. On peut dire, ajoute l'Auteur, qu'à préſent même les Chinois ont le ſecret de faire revivre le plus bel azur après qu'il a diſparu; car lorſqu'on l'applique ſur la porcelaine il eſt d'un noir pâle, au lieu qu'étant ſec & verniſſé il devient blanc: mais le feu dévelope enſuite toute la beauté de ſes couleurs.

PORCELAINE DE LA CHINE.

Ils font revivre la couleur de l'azur.

Après tout, il faut un art extrême pour appliquer l'huile ou le vernis avec l'égalité neceſſaire & dans la juſte quantité que demande cette opération. La porcelaine mince & légere reçoit deux couches fort délicates. Elle ſe fendroit à l'inſtant ſi les couches étoient trop épaiſſes. Ces deux couches ſont équivalentes à une ſeule, qui eſt la doſe ordinaire pour la fine porcelaine lorſqu'elle eſt d'une compoſition plus forte. La premiere ne ſe fait que par aſperſion, & l'autre, en trempant la piéce. On la tient d'une main, par le côté exterieur, au-deſſus du pot de vernis; tandis que de l'autre on arroſe légerement l'interieur, juſqu'à ce qu'il ſoit tout-à-fait verniſſé. Auſſi-tôt que chaque piéce paroît ſéche de ce côté-là, on met la main en dedans; & la ſoutenant avec un petit bâton par le milieu du pied, on la trempe promptement dans le pot. L'Auteur a déja fait remarquer que le pied demeure ſans forme. En effet, on ne le met ſur la roue, pour le creuſer, qu'après que la piéce a reçu le vernis. On peint alors dans le creux un petit cercle, & ſouvent un caractere Chinois. Enſuite l'ayant verniſſé à ſon tour, on porte la piéce du laboratoire à la fournaiſe.

5. Les petites fournaiſes peuvent être de fer; mais ordinairement elles ſont de terre. Celle que le Pere d'Entrecolles eut la curioſité de voir, étoit de la hauteur d'un homme & de la groſſeur d'un tonneau. Elle étoit compoſée d'une ſorte de grandes tuiles quarrées, épaiſſes d'un demi-pouce, longues d'un demi-pied & larges du double, placées l'une ſur l'autre & fort bien cimentées. On les avoit rangées dans cet ordre avant que de les cuire. D'Entrecolles ajoute que cette fournaiſe étoit élevée d'un pied au-deſſus de la terre, ſur deux ou trois rangées de briques épaiſſes, mais petites, avec un bon enclos de maçonnerie, qui avoit trois ou quatre ſoupiraux vers le fond. Entre ce mur d'enclos & la fournaiſe, on avoit laiſſé un eſpace d'environ un demi-pied, excepté dans deux ou trois endroits, qui étant remplis, formoient une eſpece de ſupport ou d'arcboutant pour l'édifice.

Conſtruction des fournaiſes.

On met dans les fournaiſes toute la porcelaine qui doit être cuite pour la ſeconde fois, les taſſes en pile l'une ſur l'autre, & les petites dans les grandes, mais de maniere que les côtés peints ne puiſſent ſe toucher, parce que le moindre frottement leur ſeroit nuiſible. Lorſqu'elles ne peuvent être placées dans cet ordre, on les met par rangées dans la fournaiſe, de bas en haut, en les couvrant de tuiles de la même terre que la fournaiſe, ou même de caſes deſtinées à cet uſage. On couvre le ſommet, de la même brique dont l'enclos eſt compoſé, qu'on cimente avec du mortier ou de la terre humectée, en laiſſant une ouverture au milieu pour obſerver les progrès de l'opération. Enſuite on allume une groſſe quantité de charbon, qui ſe diſtribue ſous la fournaiſe, au ſommet & dans les intervalles qui ſont entre le mur d'enclos. Lorſque le feu devient ardent, on jette les yeux de tems en tems par l'ouverture, qui

Comment on y range la porcelaine.

Maniere de la cuire.

PORCELAINE DE LA CHINE. Adreſſe des porteurs Chinois.

n'eſt couverte que d'une piéce de pot caſſé. Auſſi-tôt que la porcelaine a pris ſon glacé & des couleurs vives & luiſantes, on commence par retirer le feu, & l'on retire enſuite toutes les piéces. L'Auteur a vû ſouvent, avec beaucoup d'admiration, deux planches longues & étroites, chargées de porcelaine, ſur les épaules d'un porteur, qui traverſoit avec cette charge pluſieurs rues pleines de paſſans, ſans briſer aucune partie de ſon fardeau.

Caſes qui ſervent à faire cuire la porcelaine.

Devant les fournaiſes eſt une eſpece de porche, où l'on tient quantité de caſes ou de boëtes de terre pour y renfermer la porcelaine en la mettant dans la fournaiſe. Chaque piéce a ſa boëte ou ſon étui, ſoit qu'elle ait un couvercle ou non. Les couvercles s'attachent ſi peu au corps de la piéce, qu'un petit coup de la main ſuffit pour les ſéparer. Une ſeule caſe ſert pour diverſes petites piéces, telles que les taſſes à thé, &c. On y met un lit de ſable fin, parſeme de poudre de *Kau-lin*, afin que le ſable ne s'attache point au pied de la taſſe. Sur la premiere caſe on en place une autre, qui eſt remplie de même & qui la couvre entiérement, ſans toucher aux piéces de porcelaine qui ſont deſſous. Toute la fournaiſe ſe trouve ainſi remplie de grandes piles de caſes ou de boëtes de terre.

Leur arrangement dans la fournaiſe.

A l'égard des plus petites piéces, qui ſont renfermées enſemble dans une grande caſe ronde, chacune eſt placée ſur un petit plat de terre, de l'épaiſſeur d'un écu & d'une largeur ſuffiſante pour la ſoutenir. Cette baſe eſt parſemée auſſi de poudre de *Kau-lin*. Lorſque ces caſes ont une certaine largeur, on ne met point de porcelaine au milieu, parce qu'étant trop loin des côtés, elle manqueroit de force pour ſe ſoutenir; ce qui ſeroit capable d'endommager toute la pile. Ces caſes ſont ordinairement hautes de quatre pieds. Une partie de leur nombre n'eſt pas cuite, non plus que la porcelaine. En y mettant les piéces, l'ouvrier ſe garde ſoigneuſement d'y toucher, dans la crainte d'y cauſer quelque déſordre; car rien n'eſt plus fragile. Il les tire de la planche avec un petit cordon, attaché aux deux pointes d'une fourche de bois. En tenant la fourche d'une main, il diſpoſe le cordon comme il doit l'être pour embraſſer la piéce; il la ſouleve ainſi fort adroitement, & la met ſur ſon plat dans la caſe, avec une vîteſſe incroyable.

Précautions pour toucher à la porcelaine.

Les deux caſes qui forment le fond de chaque pile, demeurent vuides, parce que le feu ne s'y fait point aſſez ſentir. D'ailleurs elles ſont couvertes, en partie, du ſable qu'on met au fond de la fournaiſe, & qui eſt néceſſaire pour ſupporter les piles, dont la hauteur n'a pas moins de ſept pieds au milieu. On ne remplit pas non plus la caſe du ſommet, par la même raiſon. La fournaiſe ne laiſſe pas d'être entiérement pleine de caſes, excepté dans les endroits qui ſont immédiatement au-deſſous des ſoupiraux. Le milieu eſt occupé par la plus fine porcelaine; le fond, par la plus groſſiére; & l'ouverture, par celle dont les couleurs ſont les plus fortes. Toutes les piles ſont placées fort près l'une de l'autre, & ſont jointes au ſommet & au fond, comme au milieu, par des piéces de terre ſi bien diſpoſées, qu'elles laiſſent de toutes parts un paſſage libre à la flamme.

Terres dont on compoſe les caſes.

Toute ſorte de terre n'eſt pas propre à la compoſition des caſes. On en diſtingue trois ſortes: Une terre jaune, aſſez commune, dont on compoſe les fonds; une autre, qui ſe nomme *Lao tu*, & qui eſt plus forte; la troiſieme eſt une terre huileuſe, nommée *Yeu tu*. Les deux dernieres ſe tirent, pendant

l'hyver

l'hyver, de certaines mines fort profondes, auxquelles on ne peut travailler en Eté. On fait les caſes, ou les caiſſes, dans le voiſinage de King-te-ching. Si le mélange des terres eſt dans une égale proportion, elles coutent un peu plus, mais durent long-tems. Lorſque la terre jaune prévaut, elles ne ſoutiennent gueres plus de deux ou trois cuiſſons ſans ſe briſer en piéces. Cependant une caſe briſée ou fendue ſe lie fort bien avec une branche d'oſier, qui peut même brûler dans la fournaiſe ſans que la porcelaine en ſouffre. On prend ſoin que la fournaiſe ne ſoit pas remplie de caſes neuves, & que la moitié du moins ait déja paſſé par le feu. Celles-ci ſont placées au ſommet & au fond des piles, & les neuves au milieu.

Forme & ſituation des fournaiſes.

On bâtit les fournaiſes à l'extrêmité d'un long porche, qui ſert tout à la fois de magaſin & de retraite pour les ſoufflets, c'eſt-à-dire, au même uſage que l'arche dans les verreries. Suivant l'Auteur Chinois, elles n'avoient anciennement que ſix pieds de haut ſur quatre de large. Elles ont aujourd'hui deux toiſes de hauteur & preſque le double de largeur. La voûte, ou le rond du ſommet, ſe retrecit à meſure qu'il s'approche des ſoupiraux. Elle eſt d'une telle épaiſſeur, auſſi-bien que le corps de la fournaiſe, qu'on peut marcher deſſus ſans être incommodé par le feu. Outre cette ouverture, les fournaiſes ont par le haut cinq ou ſix trous, comme autant d'yeux, qui ſont couverts de pots caſés, pour temperer le feu par la communication de l'air. Lorſqu'on veut reconnoître en quel état eſt la porcelaine, on découvre le trou qui eſt le plus proche du grand ſoupirail, & l'on ouvre une des caſes avec des pincettes de fer. Si la cuiſſon eſt aſſez avancée, on diſcontinue le feu, & la porte de la fournaiſe demeure quelque-tems ouverte. Chaque fournaiſe a dans toute ſa largeur un foyer profond & large d'un ou deux pieds. On le paſſe ſur une planche pour arranger les piéces de porcelaine. Lorſque le feu eſt allumé, on ferme auſſi-tôt la porte du foyer, en n'y laiſſant qu'une ouverture pour y jetter des piéces de bois longues d'un pied. La fournaiſe eſt d'abord échauffée nuit & jour. Deux hommes ſe relevent pour y jetter continuellement du bois. Une ſeule cuiſſon en conſume ordinairement cent quatre-vingt charges. Anciennement, ſuivant un Auteur Chinois, on en brûloit deux cens quarante charges, & juſqu'à deux cens ſoixante lorſque le tems étoit pluvieux, quoiqu'alors les fournaiſes fuſſent de la moitié moins grandes qu'aujourd'hui. Le feu étoit médiocre pendant les ſept premiers jours; mais il devenoit fort ardent le huitiéme.

Leur foyer.

Maniere dont on les échauffe.

Il faut obſerver qu'autrefois les caſes, ou les caiſſes, dans leſquelles la petite porcelaine eſt enfermée, avoient d'abord été cuites à part, & qu'on n'ouvroit la porte de la fournaiſe que cinq jours après l'extinction du feu. Les fournaiſes pour la grande porcelaine demeuroient fermées l'eſpace de dix jours. Aujourd'hui, l'on attend à la verité quelques jours pour tirer la grande porcelaine de la fournaiſe, parce qu'autrement elle pourroit ſe fendre ou ſe briſer; mais pour la petite, ſi le feu ceſſe le ſoir, on ſe hâte de la tirer le lendemain au matin, dans la ſeule vûe peut-être d'épargner du bois. Comme elle eſt alors brûlante, l'ouvrier qui la tire ſe ſert d'une eſpece de longue fronde, qu'il porte ſuſpendue au col (56).

Quand la porcelaine doit être tirée du feu.

Dans les petites fournaiſes, la porcelaine demande d'être tirée lorſqu'on

(56) Chine du Pere du Halde, pag. 343. & ſuivantes.

PORCELAINE DE LA CHINE.

s'apperçoit qu'elle eſt d'un rouge de feu vers le fond ; que les piéces, placées en piles, peuvent être diſtinguées l'une de l'autre ; que celles qui ſont peintes commencent à paroître unies, & que les couleurs ſont incorporées avec la terre, comme le vernis s'incorpore avec l'azur fin, par la chaleur de la grande fournaiſe. A l'égard de la porcelaine qui cuit pour la ſeconde fois dans la grande fournaiſe, on juge qu'il ne manque rien à ſa perfection, 1°. lorſque les caſes ſont rouges de chaleur ; 2°. lorſque la flamme commence à devenir blanchâtre ; 3°. lorſqu'après avoir tiré une piéce des caſes ſuperieures & l'avoir laiſſée refroidir, le vernis & les couleurs ſatisfont l'ouvrier ; 4°. lorſque le ſable devient luiſant au fond de la fournaiſe. D'Entrecolles admira beaucoup qu'après avoir vû brûler cent quatre-vingt charges de bois à l'entrée de la fournaiſe, il ne reſtât point de cendres dans le foyer. Les ouvriers qui entretiennent les feux, doivent être bien précautionnés contre leur ardeur. On prétend qu'ils mettent du ſel dans leur thé, pour en boire beaucoup ſans être incommodés de l'excès. Mais, comment s'imaginer qu'une liqueur ſalée puiſſe appaiſer la ſoif ?

Comment les ouvriers réſiſtent à l'ardeur du feu.

Dangers de la porcelaine dans la cuiſſon.

Toutes les cuiſſons ne réuſſiſſent point heureuſement. Il arrive aſſez ſouvent que l'entrepriſe manque, & qu'il ne reſte de la porcelaine & des caſes qu'une maſſe informe, & fort dure. Un excès de chaleur dans le feu, ou quelque défaut dans les caſes, peut ruiner entiérement l'ouvrage. Il n'eſt point aiſé de regler les degrés du feu, parce que les moindres variations de l'air agiſſent immédiatement ſur le bois, ſur le feu & ſur la porcelaine même. Ainſi l'on voit cent ouvriers ruinés, pour un que la fortune favoriſe. On ne doit pas être étonné par conſéquent que la porcelaine ſoit ſi chere en Europe. D'ailleurs celle qu'on y envoie eſt faite ordinairement ſur de nouveaux modéles, la plûpart ſi bizarres, que n'étant pas toujours goûtée, le moindre défaut devient un prétexte aux Européens pour la refuſer. Alors elle demeure néceſſairement à l'ouvrier, parce qu'elle eſt encore moins au goût des Chinois (57).

Quantité de Marchands s'y ruinent.

Ouvrages ſurprenans des Chinois.

Il faut confeſſer, à l'honneur de la Chine, que les artiſtes du pays font des ouvrages ſi ſurprenans, qu'un Etranger les croiroit impoſſibles. Le Pere d'Entrecoles vit, par exemple, une lanterne, de la grandeur de celle d'un Vaiſſeau, compoſée d'une ſeule piéce de porcelaine, & dans laquelle une chandelle ſuffiſoit pour éclairer toute une chambre. Elle avoit été faite ſept ans auparavant par l'ordre du Prince héréditaire. Le même Miſſionnaire vit des jarres de porcelaine hautes de trois pieds, ſans y comprendre le couvercle, qui s'élevoit encore d'un pied, dans la forme d'une pyramide. Elles étoient compoſées de trois piéces, mais jointes avec tant d'habileté, qu'on n'auroit pû diſtinguer la jointure. On lui raconta que de vingt-quatre piéces de cette nature, huit ſeulement avoient réuſſi. Elles avoient été commandées par des Marchands de Canton pour être tranſportées en Europe ; car les Chinois n'achetent point de porcelaine d'un ſi grand prix.

On en vante une autre eſpece, dont la compoſition eſt très-difficile & qui eſt par conſéquent d'une extrême rareté. Elle eſt exceſſivement mince, unie au dehors comme au dedans, & revêtue néanmoins de fleurs & d'autres ornemens qui paroiſſent gravés. Auſſi-tôt qu'elle eſt ſortie de la roue, on la jette

(57) *Ibid.* p. 348.

en effet dans un moule gravé, où l'interieur de la piéce prend ainſi les figures, & l'on rend le dehors auſſi mince qu'il eſt poſſible avec un cizeau. PORCELAINE DE LA CHINE.

Cependant les Chinois ne peuvent exécuter tous les ouvrages qu'on leur propoſe. On leur demande quelquefois, pour l'Europe, des ſurtous de table d'une ſeule piéce & des quadres de tableaux; mais les plus grands qu'ils ayent pû faire n'ont jamais été de plus d'un pied. Lorſqu'ils ont voulu leur donner plus d'étendue, ils ont eu le chagrin de les voir tomber en piéces. L'épaiſſeur néceſſaire à ces ouvrages les rend extrêmement difficiles; de ſorte qu'au lieu de les compoſer ſolides, on fait deux dehors creux, qu'on tâche de joindre en laiſſant un vuide dans l'intervalle. On met ſeulement au travers une piéce de la même matiere, qui laiſſe un enfoncement de chaque côté. Ouvrages qui ne peuvent être executés en porcelaine.

L'Hiſtoire de King-te-ching parle de divers ouvrages ordonnés par les Empereurs, & dont le ſuccès n'a pas mieux répondu aux eſperances des ouvriers. Le pere de l'Empereur Kang-hi en demanda pluſieurs de la forme de nos caiſſes d'orangers, pour y nourrir du poiſſon. Ils devoient avoir trois pieds & demi de hauteur; l'épaiſſeur des côtés devoit être de quatre pouces, & celle du fond, d'un demi-pied. Les ouvriers travaillerent l'eſpace de trois ans à ces ouvrages & firent deux cens caiſſes; mais il n'y en eut point une ſeule qui réuſſit. Le même Empereur deſira des ornemens pour le front d'une galerie, chacun de la hauteur de trois pieds, d'un pied & demi de largeur, & d'un demi-pied d'épaiſſeur. Mais ils ne purent être exécutés. Le Prince héréditaire commanda auſſi divers Inſtrumens de muſique, particuliérement une eſpece de petite orgue, nommée *Tſéng*, de la hauteur d'un pied & compoſée de quatorze tuyaux dont l'harmonie eſt aſſez agréable. Le ſuccès ne fut pas plus heureux. Ouvrages commandés par les Empereurs.

La ſtatue de *Pu*, qui eſt le Patron des ouvriers en porcelaine (car chaque profeſſion a le ſien) doit ſon origine à la difficulté qu'ils trouvent quelquefois dans l'exécution de ces modéles. Un Empereur ayant ordonné quelques piéces ſur ſes propres idées, l'ouvrier qui ſe trouva chargé de cette entrepriſe conçut tant de chagrin de ſe voir maltraité par les Officiers pour avoir mal réuſſi, que dans ſon déſeſpoir il ſe précipita au milieu d'une fournaiſe, où il fut conſumé par les flammes. Cependant les autres ouvrages de porcelaine qui étoient alors dans la même fournaiſe, en ſortirent ſi beaux & ſi conformes au goût de l'Empereur, que le malheureux ouvrier paſſa pour un Héros & devint enſuite l'Idole qui préſide à la porcelaine. Origine du Patron de la porcelaine.

Quoiqu'on n'ait pû réuſſir à faire une orgue, on a trouvé le moyen de faire des flutes, des flageolets & d'autres Inſtrumens qui ſe nomment *Yun-lo*, compoſés de neuf petites plaques rondes, un peu concaves, qui forment différens tons. On les ſuſpend dans un quadre, à différentes hauteurs, & les frappant comme un tympanon, on en tire un tintement qui s'accorde fort bien avec les autres Inſtrumens & même avec la voix. Mais les ouvriers excellent particuliérement dans l'exécution des groteſques & dans la repréſentation des animaux. Ils font des canards & des tortues qui nâgent ſur l'eau. L'Auteur vit la figure d'un chat au naturel. On lui avoit mis dans la tête une lampe, dont la flamme formoit les deux yeux. Les rats en étoient effrayés pendant la nuit. On voit ſortir auſſi dans les manufactures de porcelaine quantité de ſtatues, ſurtout de la Déeſſe *Quanin*, qui eſt fort célebre à la Chine & que les femmes invoquent pour obtenir la fécondité. Elle eſt repréſentée avec un enfant dans ſes Inſtrumens muſicaux de cette matiere. Groteſques & autres figures en porcelaine.

PORCELAINE DE LA CHINE.

bras. L'Auteur la compare aux ſtatues antiques de Venus & de Diane, avec cette différence, que celles de Quanin ſont extrêmement modeſtes.

Si l'ancienne eſt preferable à la moderne.

Les opinions des Chinois ſont partagées ſur la préference de la porcelaine ancienne ou moderne. On s'eſt imaginé fauſſement en Europe, que la meilleure doit avoir été long-tems enſevelie dans la terre. A la verité, il arrive quelquefois qu'en creuſant de vieilles ruines ou nétoyant des puits, on y trouve d'excellentes piéces, qui y ont été miſes à couvert dans des tems orageux. Mais l'Auteur déclare qu'ayant vû dans pluſieurs endroits d'autres piéces, qui étoient probablement fort anciennes, il ne les trouva pas comparables aux ouvrages d'aujourd'hui; d'où il conclut, qu'autrefois comme à préſent il y avoit de la porcelaine à tout prix. Les Chinois achetent fort cher les moindres piéces du ſiécle de *Yun* & de *Chun*, deux de leurs premiers Empereurs, lorſqu'elles ont conſervé leur beauté, qui fait leur unique prix. Tout ce que la porcelaine gagne à demeurer long-tems en terre, eſt d'y prendre une couleur d'yvoire ou de marbre, qui devient une preuve de ſa vieilleſſe.

Vieille porcelaine contrefaite.

Suivant les Annales de King-te-ching, certaines jarres coutoient anciennement juſqu'à cinquante-huit ou cinquante-neuf lyangs, qui reviennent à plus de quatre-vingt écus. Les mêmes Annales ajoutent qu'on bâtiſſoit exprès une fournaiſe pour chaque jarre, & qu'on ne ménageoit pas la dépenſe. Le Mandarin de King-te-ching, ami de l'Auteur, fit préſent aux protecteurs qu'il avoit à la Cour, d'un *Ku-tang* ou de pluſieurs vieilles piéces de porcelaine, qu'il avoit eu l'art de faire lui-même, ou plûtôt de contrefaire. Il y avoit employé un grand nombre d'ouvriers. La matiere de ces fauſſes antiquités eſt une terre jaunâtre, qui ſe trouve près de King-te-ching. Elles ſont fort épaiſſes. Une ſeule piéce, dont le Mandarin fit préſent au Pere d'Entrecolles, peſoit autant que dix piéces communes. On ne remarque rien de particulier dans cette eſpece de porcelaine, à l'exception du vernis, qui eſt compoſé d'huile de pierre, & qui étant mêlé d'une groſſe quantité d'huile commune, donne à la piéce une couleur de verd de mer. Lorſqu'elle eſt cuite, on la jette dans un bouillon fort gras, de quelques chapons & d'autres viandes. Enſuite l'ayant remiſe au feu, on la laiſſe repoſer l'eſpace d'un mois dans le plus ſale mélange qu'on puiſſe trouver. Après cette opération, elle paſſe pour vieille de trois ou quatre cens ans, ou du moins pour avoir été faite ſous la dynaſtie de Ming, pendant laquelle le goût de la Cour étoit pour la porcelaine de cette épaiſſeur. Le faux *Ku-tang* eſt ſi éloigné de reſſembler au véritable, qu'il ne rend pas le moindre ſon lorſqu'il eſt frappé, même en l'approchant de l'oreille.

Comparaiſon de la porcelaine & du verre.

Quoique la porcelaine ne ſoit pas ſi tranſparente que le verre, elle eſt moins ſujette à ſe briſer. La bonne n'eſt pas moins ſonore que le verre. Si le diamant coupe le verre, on s'en ſert auſſi pour raccommoder la porcelaine briſée, en y faiſant, comme avec une aiguille, de petits trous par leſquels ont fait paſſer un fil de leton très-fin. A peine s'apperçoit-on qu'elle ait été caſſée. Cet art forme une profeſſion particuliere dans l'Empire de la Chine.

Uſage qu'on fait à King-te-ching des fragmens de porcelaine.

King-te-ching a tiré beaucoup d'avantage des fragmens de la porcelaine qui s'y briſe, & de la multitude de ſes fours. On y bâtit ſans ceſſe, & l'on n'y voit point une maiſon qui ne ſoit entourée de murs. Les briques, qui ſont longues & larges, ne ſe poſent point à plat, mais de côté. Elles ſont rangées alternativement avec leur face & leur côté en dehors, & liées par une légere couche de mor-

Maniere dont les murs y ſont conſtruits.

tier. Le dos du mur eſt conſtruit de même. Ces murs deviennent plus étroits en s'élevant, de ſorte qu'au ſommet ils n'ont qu'une ſeule brique de largeur & de longueur, les éperons des briques traverſieres étant places de maniere qu'ils ne rencontrent point ceux du coté oppoſé. Ainſi les murs de King-te-ching ſont creux & ſemblables à des caſes à deux faces. Comme ils s'élevent par degrés, on remplit les cavités de pots caſſés, ſur leſquels on jette de la terre détrempée en mortier clair, qui lie tout dans une ſeule maſſe & qui contient les briques dans leur aſſiette. On croiroit, dans l'éloignement, que ces murs ſont compoſés de belle pierre, griſe & polie. Ce qu'il y a de ſurprenant, ſuivant le même récit, c'eſt qu'ils durent des ſiécles entiers lorſqu'ils ſont couverts de bonnes tuiles. Mais il faut obſerver auſſi qu'ils ne ſupportent jamais aucun ouvrage de charpente. L'uſage des Chinois eſt d'employer des piliers de bois fort maſſifs pour ſoutenir ces conſtructions. PORCELAINE DE LA CHINE.

Le reſte des fragmens de la porcelaine & des caſes ſe jette ſur les bords de la riviere, au-deſſous de King-te-ching. Il reſſerre inſenſiblement le canal (58) & forme à la fin un eſpace aſſez ſolide pour aggrandir la Ville par les nouvelles maiſons qu'on y bâtit.

§. VIII.

Encre, Papier & Pinceaux des Chinois, & leur maniere d'imprimer & de relier les Livres.

LES manufactures de papier ſont ſi curieuſes à la Chine, qu'elles ne méritent pas moins d'attention que la ſoie & la porcelaine. Dans les plus anciens tems de l'Empire, les Chinois n'avoient point de papier. Ils écrivoient ſur des planches & ſur de larges piéces de bambou. Au lieu de plume ou de pinceau, ils ſe ſervoient d'un ſtile de fer, ou d'un poinçon. Ils écrivoient même ſur le métal, & les curieux conſervent encore d'anciennes plaques, ſur leſquelles on lit des caracteres fort nettement tracés. Cependant il y a long-tems qu'ils ont fait la découverte du papier. Quelques Européens admirant ſa fineſſe, l'ont pris pour une compoſition de ſoie, ſans faire attention que la ſoie ne peut être réduite en pâte (59). Ce qui ſervoit autrefois de papier à la Chine.

Les Chinois compoſent leur papier, qu'ils appellent *Chi*, de l'écorce du bambou & d'autres arbres; mais ils n'en prennent que la ſeconde peau, qui eſt fort douce & fort blanche. Ils la battent juſqu'à la rendre liquide. Les quadres qu'ils emploient pour donner ſa forme à la matiere, ſont longs & larges. Auſſi font-ils des feuilles de dix ou douze pieds de longueur & quelquefois plus. Ils trempent chaque feuille dans de l'eau où ils ont fait diſſoudre du *Fan*, c'eſt-à-dire, de l'alun; & de-là vient le nom de *Papier-fan*, qui eſt en uſage à la Chine. L'alun empêche que le papier ne boive l'encre, & lui donne un luſtre d'argent ou de vernis. Mais il le rend ſujet à ſe fendre. Le papier Chinois eſt plus blanc plus doux & plus compact que celui de l'Europe. La ſurface en eſt ſi unie, qu'il ne s'y trouve rien qui puiſſe arrêter le pinceau, ni même en ſéparer les poils. Cependant, comme il eſt compoſé d'écorce, il ſe moiſit facile- De quoi le papier Chinois eſt compoſé. Ses qualités.

(58) Chine du Pere du Halde, pag. 351. & ſuivantes.

(59) Ceci paroît contredit dans la page ſuivante.

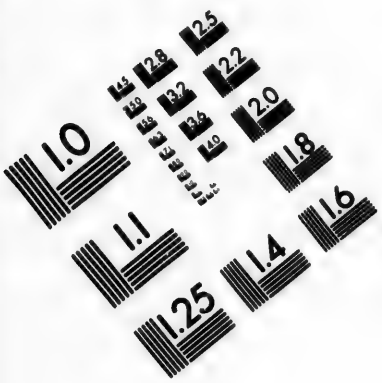

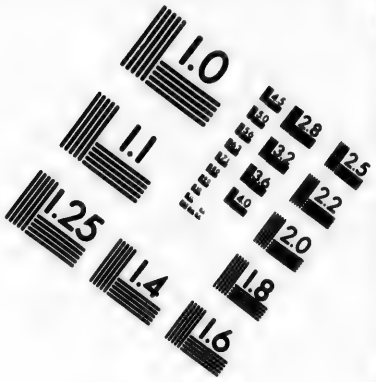

IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)

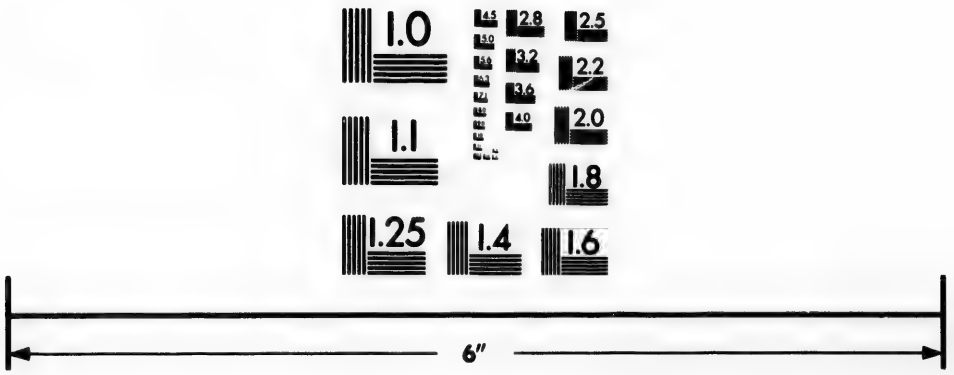

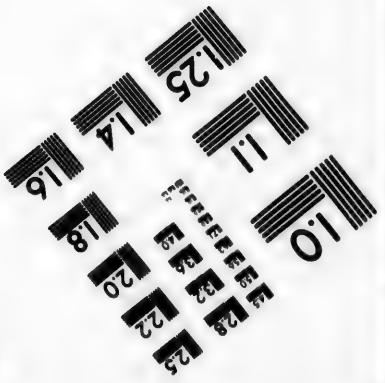

Photographic Sciences Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

PAPIER DE LA CHINE.

ment. La pouſſiere s'y attache & les vers s'y mettent; ce qui ne manque point de corrompre les Livres, à moins qu'on ne prenne ſouvent la peine de les battre & de les expoſer au ſoleil.

Autre eſpece de papier Chinois.

Outre cette eſpece, les Chinois ſont un papier de coton, qui eſt encore plus blanc, plus fin & plus en uſage. Il n'eſt pas ſujet aux mêmes inconvéniens que l'autre. Il dure auſſi long-tems & n'a pas moins de blancheur que celui de l'Europe. Les Remarques ſuivantes ſont tirées d'un Livre curieux, compoſé ſous le regne préſent, qui traite de l'invention du *Chi* ou du papier, de ſa matiere, de ſes qualités, de ſa forme & de ſes différentes eſpeces. L'Auteur reconnoît qu'il n'y a rien de clair ſur ſon origine, quoiqu'il la croie fort ancienne. Remarques tirées d'un Ouvrage Chinois ſur cette matiere.

» Les Chinois, dit-il, écrivoient d'abord ſur de petites planches de bois de bambou, paſſées au feu & ſoigneuſement polies, mais couvertes de leur écorce ou de leur peau. C'eſt ce qui paroît aſſez prouvé par les termes de *Kyen* & de *Tſe*, dont on ſe ſervoit alors au lieu de *Chi*, pour exprimer la matiere ſur laquelle on écrivoit. On tailloit les lettres avec un cizeau, & de toutes ces petites planches, preſſées l'une ſur l'autre, on formoit un volume. Mais des Livres de cette nature étoient d'un uſage fort difficile. Depuis la dynaſtie de Tſin, avant la naiſſance de Jeſus-Chriſt, on écrivoit ſur des piéces de ſoie ou de toile, coupées de la grandeur dont on vouloit faire un Livre. De-là vient que la lettre *Chi* eſt quelquefois compoſée du caractere *Se*, qui ſignifie *ſoie*, & quelquefois du caractere *Kin*, qui ſignifie *de la toile*.

» Enfin, l'an 95, ſous le *Tong-han*, ou le *Han* oriental, pendant le regne de *Hoti*, un grand Mandarin du Palais inventa une meilleure eſpece de papier, qui fut nommée *Tſay-heu-chi*, ou Papier du Seigneur *Tſay*. Ce Phyſicien trouva le ſecret de réduire en pâte fine l'écorce de différens arbres, les vieilles étoffes de ſoie & les vieilles toiles, en les faiſant bouillir à l'eau, & d'en compoſer diverſes ſortes de papier. Il en fit, avec les nœuds de ſoie, une autre eſpece, qui porta le nom de Papier de lin. Les Chinois porterent bien-tôt ces découvertes à leur perfection, & trouverent l'art de polir leur papier.

On lit dans un autre Livre, intitulé *Su-i-kyen-chi-pu*, qui traite du même ſujet, » que dans la Province de Se-chuen le papier ſe fait de chanvre; que *Kau-tſong*, troiſiéme Empereur de la grande dynaſtie de Tang, fit faire de cette Plante un excellent papier, ſur lequel tous ſes ordres ſecrets étoient écrits; que dans la Province de *Fo-kyen*, le papier ſe fait de bambou; dans les Provinces ſeptentrionales, d'écorce de meurier, & dans celle de *Che-kyang*, de paille de riz ou de froment. Dans celle de Kyang-nan, on fait un parchemin de la petite peau qui ſe trouve dans les coques de vers à ſoie. Il ſe nomme *Lo-wen-chi*. Sa fineſſe & ſa douceur le rendent propre aux Inſcriptions. Enfin, dans la Province de *Hu-quang*, l'arbre *Chu*, ou le *Ku-chu*, fournit les principales matieres pour le papier.

Feuilles d'une prodigieuſe grandeur.

A l'occaſion des diverſes ſortes de papier, le même Auteur en nomme une dont les feuilles ſont ordinairement longues de trois changs (60) & quelque-

(60) Un Chang eſt la meſure d'un pied. Pluſieurs Particuliers de Londres ont de ces feuilles, qui ſont longues de ſoixante-dix pieds. Ce qu'il y a de ſurprenant, c'eſt que les Chinois puiſſent ménager des quadres de cette grandeur & trouver d'aſſez grandes cuves pour les y tremper.

fois de cinq. Il explique comment il eſt teint de différentes couleurs, & même argenté ſans qu'on y emploie d'argent; invention qu'on attribue à l'Empereur *Kau-ti*, de la dynaſtie de Tſi. Il traite du papier des Coréens, qui ſe fait avec les coques des vers à ſoie. Enfin, il rapporte que depuis le ſeptiéme ſiécle ces Peuples payent à l'Empereur leur tribut en papier. PAPIER DE LA CHINE.

La conſommation du papier eſt preſqu'incroyable à la Chine. Outre les Lettrés, qui en emploient une quantité prodigieuſe, on ne s'imagineroit jamais combien il s'en conſomme dans les maiſons particulieres. Chaque chambre n'a d'un côté que des fenêtres ou des jalouſies, couvertes de papier. Sur les murs, qui ſont ordinairement revêtus de plâtre, on applique une couche de papier, pour les conſerver blancs & unis. Les plafonds ſont à compartimens couverts de papier, ſur leſquels on trace diverſes ſortes d'ornemens. En un mot, la plus grande partie des maiſons n'offre que du papier, qu'on renouvelle tous les ans. Exceſſive conſommation de papier.

Quoiqu'on ne faſſe ſervir à la compoſition du papier que l'interieur de pluſieurs eſpeces d'arbres, on y emploie la ſubſtance entiere du bambou & de l'arbuſte qui porte le coton. On tire des plus groſſes cannes de bambou les rejettons d'une année, qui ſont ordinairement de la groſſeur de la jambe. Après les avoir dépouillés de leur premiere peau verte, on les fend en piéces droites de ſix ou ſept pieds de long, pour les faire rouir l'eſpace d'environ quinze jours dans un étang bourbeux. On les tire enſuite de la boue, on les lave dans l'eau claire, & les étendant dans un grand foſſé ſec, on les y couvre de chaux. Peu de jours après on les tire encore pour les laver une ſeconde fois. On les réduit comme en fil, qu'on fait blanchir & ſécher au ſoleil, & qu'on jette enſuite dans de grandes chaudieres, où l'ayant fait bouillir, on le bat enfin dans des mortiers pour en faire une pâte fluide. Préparation des matériaux qui ſervent au papier.

On trouve ſur les montagnes & dans les lieux déſerts une Plante, qui produit des ſeps longs & minces comme ceux de la vigne, & dont la peau eſt extrêmement unie. Le nom de ***Hau-tong***, que les Chinois lui donnent, exprime cette qualité. Elle ſe nomme auſſi ***Ko-tong***, parce qu'elle produit de petits pois aigres, d'un verd blanchâtre, qui peuvent ſe manger. Ses branches, qui ſont à peu près de la groſſeur des ſeps de vigne, rampent ſur la terre ou s'attachent aux arbres. Suivant la doctrine de l'Auteur Chinois, lorſque les branches du *Ko-tong* ont trempé quatre ou cinq jours dans l'eau, il en ſort un jus onctueux (61) qu'on prendroit pour une eſpece de glue ou de gomme. On le mêle dans la pâte dont ſe fait le papier, avec beaucoup d'attention pour n'en mettre ni trop ni trop peu. L'experience en apprend la juſte meſure. On bat ce mélange juſqu'à ce qu'il tourne en eau graſſe & épaiſſe, qu'on jette dans de grands réſervoirs, compoſés de quatre murs de trois ou quatre pieds de hauteur, dont les bords & le fond ſont ſi bien cimentés, que la liqueur ne peut ni en ſortir ni s'y imbiber. Alors les ouvriers ſe plaçant aux côtés des réſervoirs, prennent dans leurs moules la ſurface de cette liqueur, qui devient papier preſqu'à l'inſtant. Plante de Hau-tong, qu'on emploie au même uſage. Réſervoirs où l'on met la liqueur.

Les moules, dont les quadres ſe démontent aiſément & peuvent ſe reſſerrer Moules & quadres.

(61) Si le *Ko tong* manquoit, on pourroit peut-être ſe ſervir des grains de Miſſelto, qui ſont naturellement viſqueux, ou de l'écorce interieur du *Holly*, qui étant pourri & broyé ſe réduit en glue.

PAPIER DE LA CHINE.

ou s'élargir, ſont faits de fils de bambou, tirés auſſi fins que le fil d'archal par les trous d'une plaque d'acier. On les fait bouillir enſuite dans l'huile juſqu'à ce qu'ils en ſoient bien impregnés, afin qu'ils ne s'enfoncent pas plus qu'il n'eſt beſoin pour prendre la ſurface de la liqueur.

Compoſition des grandes feuilles de papier.

Si l'on veut faire des feuilles d'une grandeur extraordinaire, on ſoutient le quadre avec des cordons & une poulie. Au moment qu'on le tire du reſervoir, les ouvriers, qui ſont placés ſur les bords, aident à tirer promptement chaque feuille. Enſuite ils l'étendent dans l'interieur d'un mur creux, dont les côtés ſont bien blanchis, & dans lequel on fait entrer, par un tuyau, la chaleur d'une fournaiſe voiſine, dont la fumée ſort à l'autre bout par un petit ſoupirail. Cette eſpece d'étuve ſert à ſécher les feuilles preſqu'auſſi vîte qu'elles ſe font.

Arbres dont on fait auſſi le papier.

Entre les arbres dont ſe fait le papier, on préfere ceux qui ont le plus de ſéve, tels que le meurier, l'orme, le tronc du cotonier, la plante de chanvre, & diverſes autres plantes inconnues en Europe. On commence par gratter légerement la pellicule exterieure de l'écorce, qui eſt verdâtre. Enſuite on tire la peau interieure en longues courroies, & les ayant fait blanchir dans l'eau & au ſoleil, on acheve de les préparer comme le bambou.

Papier qui ſe fait avec l'écorce de cet arbre.

Mais le papier dont on fait le plus d'uſage eſt celui qui eſt compoſé de la peau interieure du *Chu-ku*, nommé auſſi *Ku-chu*. C'eſt de cet arbre qu'il tire ſon nom de *Ku-chi*. Lorſqu'on en caſſe les branches, l'écorce ſe pele facilement en longues courroies, comme autant de rubans. Les feuilles reſſemblent beaucoup à celles du meurier ſauvage; mais le fruit a plus de reſſemblance avec la figue. Il ſort des branches ſans aucune tige. S'il eſt arraché avant ſa parfaite maturité, la place qu'il quitte rend un jus laiteux comme la figue. En un mot, cet arbre a tant d'autres rapports avec le figuier & le meurier, qu'il peut paſſer pour une eſpece de ſycomore. Cependant il reſſemble encore plus à l'*Adrachne*, qui eſt une ſorte d'arboiſier, de grandeur médiocre, dont l'écorce eſt douce, blanche & luiſante, mais ſe fend en Eté, parce que l'humidité lui manque. Le *Ku-chu*, comme l'arboiſier, croît ſur les montagnes & dans les lieux pierreux (62).

Perfections qu'on donne au papier.

Pour endurcir le papier & le rendre propre à recevoir l'encre, les Chinois le font tremper dans de l'eau d'alun. Les Européens appellent cette opération *faner le papier*, parce qu'en Chinois, *Fan* ſignifie de l'alun. La méthode en eſt fort ſimple. On hache fort menu ſix onces de colle commune, bien claire & bien nette, qu'on jette dans douze écuelles d'eau bouillante, en la remuant avec ſoin pour empêcher qu'elle ne tourne en grumeaux. Enſuite on la fait diſſoudre dans trois quarts de livre d'alun blanc & calciné. Ce mélange ſe met dans un grand baſſin, au travers duquel on paſſe une petite gaule, ronde & unie. Enſuite, attachant le bout de chaque feuille à un autre bâton qui eſt fendu d'un bout à l'autre, on le laiſſe tomber doucement dans la liqueur pour y tremper. Lorſqu'il eſt queſtion de la retirer, on la fait gliſſer par-deſſus la gaule ronde; après quoi, mettant le bout du bâton qui la tient, dans un trou du mur, elle y demeure ſuſpendue pour ſécher. C'eſt ainſi que les Chinois donnent à leur papier du corps, de la blancheur & du luſtre. Un de leurs Auteurs reconnoît que cet art leur vient du Japon.

(62) Chine du Pere du Halde, pag. 366. & ſuivantes.

Ils

PAPIER DE LA CHINE.

Ils ont auſſi le ſecret d'argenter le papier, avec peu de dépenſe & ſans y employer de feuilles d'argent. Ils prennent ſept fuens ou deux ſcrupules de colle, compoſée de cuir de vache, & trois fuens d'alun blanc, qu'ils mêlent dans une demie-pinte d'eau claire, & qu'ils font bouillir ſur le feu juſqu'à ce que l'eau ſoit conſommée, c'eſt-à-dire, juſqu'à ce qu'il ne s'en éleve plus de vapeurs. Alors, étendant quelques feuilles de papier ſur une table fort unie, on paſſe deux ou trois fois deſſus un pinceau trempé dans la colle, en obſervant que l'enduit ſoit égal, & le recommençant lorſqu'il s'y trouve de l'inégalité. Enſuite, prenant du talc, préparé comme on va l'expliquer, on le faſſe au travers d'une gaze, pour le faire tomber également ſur les feuilles; après quoi on les fait ſécher à l'ombre. Il ne reſte, après cela, qu'à les étendre une ſeconde fois ſur la table, pour en ôter le talc ſuperflu en les frottant doucement avec du coton. La poudre qu'on ôte ainſi peut ſervir au même uſage pour d'autres feuilles. L'Auteur obſerve qu'avec cette poudre, délayée dans l'eau & mêlée de colle & d'alun, on peut deſſiner toutes ſortes de figures ſur le papier.

Maniere d'argenter le papier.

Pour la préparation du talc (63) on le choiſit beau, tranſparent & blanc comme la nége. Le talc que les Ruſſiens apportent à la Chine, l'emporte ſur celui qu'on tire de la Province de *Se-chuen*. Après l'avoir fait bouillir environ quatre heures, on le laiſſe dans l'eau pendant un ou deux jours. On doit enſuite le laver ſoigneuſement & le battre avec un maillet, dans un ſac de toile, pour le mettre en piéces. Sur dix livres de talc on en met trois d'alun. On broie le tout enſemble dans un petit moulin à bras. Enſuite ayant paſſé la poudre dans un tamis de ſoie, on la jette dans de l'eau bouillante, qui doit être répandue lorſqu'elle eſt devenue claire. La matiere qui reſte au fond, & qu'on fait durcir au ſoleil, doit être auſſi-tôt réduite en poudre impalpable dans un mortier. Cette poudre, après avoir été paſſée une ſeconde fois, eſt telle qu'il faut pour l'uſage.

Préparation du talc pour cette operation.

On voit, hors des fauxbourgs de Peking, vis-à-vis les cimetieres, un long Village, dont les Habitans renouvellent le vieux papier & tirent un profit conſiderable de ce métier. Ils ont l'art de le rétablir dans ſa beauté, ſoit qu'il ait été employé à l'écriture, ou collé ſur les murailles, ou mis en carton, ou ſouillé par d'autres uſages. Les ouvriers l'achetent à fort vil prix dans les Provinces. Ils en font de gros amas dans leurs maiſons, qui ont toutes un enclos de murs fort unis, & blanchis ſoigneuſement pour cet uſage. S'il ſe trouve du papier fin dans leur amas, ils ont ſoin de le mettre à part. Leur premiere opération conſiſte à le laver dans un petit eſpace pavé en pente, près d'un puits, en le frottant de toutes leurs forces avec les mains & le foulant aux pieds pour en faire ſortir l'ordure. Ils font bouillir enſuite la maſſe qu'ils ont paîtrie, & l'ayant battue juſqu'à ce qu'elle ait repris la qualité de papier, ils la mettent dans un réſervoir ou dans une cuve. Lorſqu'ils en ont une groſſe quantité en réſerve, ils ſéparent les feuilles avec la pointe d'une aiguille, & les attachent aux murs de leur enclos pour y ſécher au ſoleil. Ce travail prenant peu de tems, ils les rejoignent enſemble avec la même propreté (64).

Les Chinois ont l'art de renouveller le papier.

(63) Les Chinois nomment ce minéral *Yun-mua-che*, qui ſignifie, *Pierre groſſe de nuées*, parce que chaque morceau qu'on en caſſe eſt une eſpece de nuée tranſparente.

(64) Chine du Pere du Halde, pag. 369. & ſuivantes.

PAPIER DE LA CHINE. Prix du papier.

Navarette dit que le papier eſt ſi commun à la Chine, que pour deux reaux & demi ; c'eſt-à-dire pour quinze ſols, il en acheta cinq cens cinquante feuilles. Il ajoute qu'on en trouve de mille différentes ſortes, qu'on diſtingue par leur couleur ou par leur fineſſe, & qu'on en fait de curieuſes figures, pour les maiſons & pour les Temples (65).

De quoi l'encre de la Chine eſt compoſée.

L'Encre de la Chine eſt compoſée de *Noir de lampe*, qui ſe fait en brûlant pluſieurs ſortes de matieres, mais particuliérement du bois de pin, ou de l'huile (66), dont on corrige l'odeur en y mêlant des parfums. De tous ces ingrédiens on compoſe une ſorte de pâte, qu'on met dans des moules de bois de différentes grandeurs, pour lui donner différentes formes. Les impreſſions qu'elle y reçoit ſont des figures d'hommes, de dragons, d'oiſeaux, d'arbres, de fleurs, &c. Mais la forme générale eſt ordinairement celle d'un bâton (67), & d'un côté, chaque bâton porte toujours quelques caracteres Chinois. La meilleure encre ſe fait à (68) *Y'hey-cheu*, Ville de la Province de Kyang-nan. C'eſt ſa bonté qui eſt la regle du prix. Les Européens ont fait des efforts inutiles pour la contrefaire. Elle eſt fort utile pour le deſſein, parce qu'on peut lui donner le degré d'ombre qu'on juge à propos (69). Les Chinois ont auſſi de l'encre rouge, qu'ils emploient principalement pour les titres des Livres. Tout ce qui ſe rapporte à l'écriture eſt ſi précieux à la Chine, que les ouvriers mêmes qui travaillent à la compoſition de l'encre, ne paſſent point pour des gens d'une condition méchanique & ſervile.

Remarques ſur ſon origine.

L'Auteur Chinois qu'on a cité dans l'article précédent, fournit les Remarques ſuivantes ſur l'origine & la nature de cette encre. Il aſſure que ſon invention eſt d'un tems immémorial, mais qu'elle fut long-tems ſans parvenir à ſa perfection. On ſe ſervoit d'abord, pour écrire, d'une eſpece de terre noire, comme le caractere *Me*, qui ſignifie Encre, le prouve par ſa compoſition. On exprimoit de cette terre, ou plûtôt de cette pierre, un jus ou un ſuc noir. D'autres encore prétendent qu'après l'avoir humectée, on en tiroit une liqueur noire en la broyant ſur le marbre. Enfin, cette terre ou cette pierre ſe trouve nommée dans une réflexion morale de l'Empereur Vu-vang, qui vivoit onze cens vingt ans avant l'Ere chrétienne.

Sous les premiers Empereurs de la dynaſtie de Tong, vers l'année 620, le Roi de Corée offrit à l'Empereur de la Chine quelques bâtons d'une encre compoſée de noir de lampe. Ce noir venoit de vieux bois de pin brûlé, & mêlé avec de la cendre de corne de cerf, pour lui donner de la conſiſtence. Cette encre a tant de luſtre qu'on la croiroit couverte d'un vernis. L'émulation des Chinois leur fit trouver, vers l'année 900, le moyen de la porter à ſa perfection.

Invention d'une autre encre.

En 1070 ils en inventerent une autre eſpece, qui ſe nomme *Yu-me*, c'eſt-à-dire, Encre Impériale, parce qu'elle eſt particuliérement à l'uſage du Palais. Elle eſt compoſée d'huile, dont on raſſemble les vapeurs dans un vaiſſeau de

(65) Deſcription de la Chine par Navarette, p. 49

(66) Le Comte dit qu'on y emploie de la graiſſe de porc, mêlée avec de l'huile.

(67) La forme des bâtons qui viennent en Angleterre, qu'on appelle communément Encre du Japon, eſt un quarré oblong, de la longueur de trois pouces.

(68) Voyez ci-deſſus.

(69) Du Halde, *ubi ſup.* p. 370. & Le Comte, p. 188.

cuivre concave, en y mêlant un peu de muſc pour lui donner une odeur agréable.

ENCRE DE LA CHINE.

Recettes pour la compoſition de différentes encres de la Chine.

La recette ſuivante (70), qui eſt tirée des Chinois, fait une encre d'un beau noir; qualité qu'on regarde comme la plus eſſentielle. Brulez du noir de lampe & de l'inde (71) dans un creuſet, juſqu'à ce qu'ils ayent tout-à-fait ceſſé de fumer. Faites diſſoudre enſuite de la gomme adragante dans de l'eau, & lorſqu'elle eſt parvenue à ſa conſiſtence, ajoutez-y les autres ingrédiens & mêlez le tout enſemble avec une ſpâtule, pour en faire une pâte qui puiſſe être miſe au moule. Une trop groſſe quantité d'inde rend la pâte d'un violet-noir.

Recette du Pere Coutancin.

Le Pere Coutancin, Jéſuite, apprit une autre recette d'un Chinois auſſi éclairé qu'on peut l'être ſur cette matiere, dans un Pays où les ouvriers cachent fort ſoigneuſement les ſecrets de leur art. On met cinq ou ſix méches allumées dans un vaſe plein d'huile, qu'on couvre d'un couvercle de fer en forme d'entonnoir, à la diſtance néceſſaire pour recevoir la fumée. Lorſqu'il s'y en eſt aſſez raſſemblé, on prend une plume d'oie, dont on ſe ſert pour nétoyer le fond du couvercle, & l'on fait tomber cette ſuye ſur une feuille de papier ſec. C'eſt le noir dont on ſe ſert pour faire de l'encre fine & luiſante. La ſuye qui s'attache le plus au couvercle eſt la plus groſſiére & ne s'emploie que pour l'encre commune. Celle qu'on a recueillie ſur le papier doit être bien battue dans un mortier. On y mêle du muſc ou quelqu'eau parfumée, avec un peu de colle de cuir de vache, pour incorporer les ingrédiens. Lorſque cette compoſition a pris la conſiſtence de pâte, on la met dans des moules, pour lui donner ſa forme; après quoi l'uſage eſt de graver deſſus, avec un cachet, des caractéres ou des figures en bleu, en rouge ou en or. On fait enſuite ſécher les bâtons au ſoleil ou au vent.

Uſage des Marchands de Whey-cheu-fu.

Dans la Ville de *Whey-cheu-fu*, célebre, comme on l'a remarqué, par la beauté de ſon encre, les Marchands ont de petites chambres où ils entretiennent, jour & nuit, des lampes allumées. Chaque chambre eſt diſtinguée par l'huile qu'on y brûle & par l'eſpece d'encre qui s'y fait. L'encre de la Chine étant à très-bon marché, toutes ſes différentes eſpeces ne peuvent être compoſées d'huile de *Seſamum*, ou de gergelin, comme la plûpart des Chinois ſe l'imaginent.

Fournaiſes pour l'encre.

On rapporte que dans le diſtrict de la même Ville il y a des fournaiſes d'une forme ſinguliere, pour y brûler le vieux bois de pin & pour conduire la fumée par de longs tuyaux dans de petites chambres tendues de papier. Après avoir laiſſé aux vapeurs fuligineuſes le tems de s'y attacher, on en tire beaucoup des murs & des plafonds. D'un autre côté, on tire la réſine du bois par d'autres tuyaux, qui ſont au niveau du terrain. Les chambres ſont parfumées de muſc & d'autres drogues, dont l'odeur mêlée avec la ſuye rend celle de l'encre fort agréable.

Obſervation ſur le bois qu'on y brûle.

Les Miſſionnaires ont obſervé que la nature du bois qu'on fait brûler contribue beaucoup à la bonté de l'encre. Ils jugent que la ſuye qu'on tire des

(70) Du Halde donne une autre méthode d'après un Auteur Chinois; mais on ſe diſpenſe de la rapporter ici, parce que les noms des ingrédiens ſont inconnus en Europe.

(71) C'eſt ſans doute de l'inde en maron, ou le ſuc d'inde mis en pain, qui vient de Lyau-tong.

ENCRE DE LA CHINE.

fournaiſes d'une verrerie & dont les Peintres font uſage en Europe, ſeroit la meilleure pour contrefaire l'encre de la Chine.

Les Remarques ſuivantes ſont tirées du même Auteur Chinois qu'on a déja cité :

Regles pour diſtinguer la bonne encre de la Chine.

1°. Pour diſtinguer les différens degrés de bonté dans l'encre qui ſort des mains de l'ouvrier, il faut tremper dans l'eau le bout des bâtons, pour en frotter un vaſe du plus beau vernis, qui ſe nomme *Tuan-quang-ſi*. Lorſque la place de l'encre eſt ſechée, on leve le vaſe au ſoleil. Si la couleur de l'encre n'eſt pas différente de celle du vernis, on peut s'aſſûrer qu'elle eſt de la plus fine eſpece. Si le noir eſt tourné en bleuâtre, elle eſt beaucoup moins bonne. Mais s'il eſt couleur de cendre, c'eſt la plus imparfaite de toutes les eſpeces.

2°. Pour garantir l'encre de toutes ſortes d'altérations, il faut l'enfermer dans une boëte avec un peu d'armoiſe parfaitement mûre. Si les bâtons demeurent expoſés au ſoleil, ils ne manqueront point de ſe fendre & de tomber en piéces.

3°. Lorſqu'un bâton d'encre s'eſt briſé, il n'eſt queſtion que d'en réduire une partie en pâte ſur le marbre, d'y mêler les autres morceaux briſés & de preſſer le tout enſemble. Après l'avoir fait ſécher l'eſpace d'un jour, on le trouvera auſſi ferme que jamais.

4°. Si vous voulez une eſpece d'encre fort délicate, ayez ſoin de bien laver le marbre avant que de la paîtrir deſſus. Il ſuffit pour gâter la nouvelle qu'il y reſte tant ſoit peu de celle qu'on a paîtrie la veille. Obſervez auſſi que le marbre doit être lavé avec de l'eau qu'on ait fait bouillir & qu'on ait laiſſée refroidir. Les meilleures pierres pour la préparation de l'encre ſe nomment *Tuan-che*.

5°. L'encre, trop long-tems conſervée, ceſſe d'être propre à l'écriture. Elle devient, ſi l'on en croit les Chinois, un remede excellent pour la dyſſenterie & pour les convulſions des enfans. Ils prétendent que ſes parties alkalines abſorbent les humeurs acides & qu'elles adouciſſent l'acrimonie du ſang. La doſe, pour les perſonnes formées (72), eſt de deux dragmes, dans un verre d'eau ou de vin.

Plumes de la Chine.

Les plumes Chinoiſes n'ont pas de reſſemblance avec celles des Européens. Ce ſont des pinceaux de poil, particuliérement de poil de lapin, qui eſt le plus doux. Pour écrire, les Chinois ont une petite table de marbre poli, avec un trou à l'extrémité pour y mettre de l'eau. Ils y trempent leur bâton d'encre, en frottant plus ou moins le côté le plus uni du trou, ſuivant le degré de noirceur qu'ils veulent donner à leur écriture. Lorſqu'ils écrivent, ils ne tiennent pas obliquement leur pinceau, comme les Peintres ; mais perpendiculairement, comme s'ils vouloient picquer le papier. Ils écrivent de droit à gauche & de haut en bas. Leurs Livres commencent comme nous finiſſons les nôtres ; c'eſt-à-dire, que notre derniere page eſt pour eux la premiere.

Maniere dont les Chinois écrivent.

Le marbre, le pinceau, le papier & l'encre, ſe nomment *Pau-tſé* ; mot qui ſignifie *Les quatre choſes précieuſes*. Les Chinois Lettrés prennent autant de plaiſir à les tenir propres & en bon ordre (73), que nos gens de guerre à ranger & à nétoyer leurs armes.

(72) Chine du Pere du Halde, page 370. & ſuivantes.

(73) Chine du Pere du Halde, p. 372. & Mémoires du Pere le Comte, p. 184.

IMPRIMERIE CHINOISE.

Art de l'Imprimerie Chinoise. Son ancienneté.

L'art de l'Imprimerie, qui ne fait que de naître en Europe, eſt connu à la Chine depuis un tems immémorial (74). Mais la méthode des Chinois ne reſſemble point à la nôtre. Comme nos caracteres ſont en petit nombre & qu'ils ne repreſentent que de ſimples ſons, ou des lettres, de la combinaiſon deſquelles nous formons des mots & des ſentences, notre uſage eſt de faire des types ſéparés, dont chacun a la forme d'une lettre. Enſuite, les joignant enſemble & les rangeant en lignes l'un après l'autre, nous en formons, pour ainſi dire, un corps ſolide de métal, dans une dimenſion bornée; & le renfermant dans un quadre ou un chaſſis, nous y imprimons les feuilles, par le moyen d'une preſſe inſtituée pour cet uſage.

Ce qui rend leur méthode différente de la nôtre.

Au contraire, les Chinois ayant au lieu de lettres un caractere particulier pour chaque mot, tombent dans une eſpece d'infinité, qui leur a fait préferer à la méthode des types celle de tailler ou de graver leurs compoſitions en (75) bois. L'uſage d'une multitude de types, ou des caracteres, qui répondroient à tous les mots de leur langue, ſeroit peut-être impratiquable à la Chine. Il eſt vrai que les Européens peuvent employer autant de types que les Chinois ont de caracteres; mais ce nombre n'eſt compoſé que de lettres qui ſe reſſemblent, & qui après avoir ſervi à la compoſition d'une page peuvent être ſéparées pour la page ſuivante, & ſervir ainſi d'une page à l'autre juſqu'à la fin du volume. Au lieu que les Chinois ont beſoin de tailler autant de planches que leur Livre doit contenir de pages; ce qui les met ſouvent dans la néceſſité de ſe pourvoir d'une chambre fort ſpacieuſe pour les matériaux d'un ſeul volume.

Leur maniere d'imprimer.

Un Ouvrage qu'on deſtine à l'impreſſion, eſt tranſcrit par quelque bon Ecrivain ſur un papier fin & tranſparent. Le Graveur colle chaque feuille ſur une planche de pommier, ou de poirier (76), ou de quelqu'autre bois dur. Il grave les caracteres en coupant le reſte du bois. Cette opération ſe fait avec tant d'exactitude, qu'on auroit peine à diſtinguer la copie de l'original, ſoit qu'il ſoit queſtion de caracteres Européens ou Chinois; car les nôtres ſe coupent & s'impriment de même à la Chine.

Cette méthode a beaucoup de commodité, parce qu'elle épargne la peine de compoſer les caracteres & qu'on n'imprime les feuilles qu'à meſure qu'on les vend, ſans être expoſé, comme en Europe, au riſque d'en vendre moins qu'on n'en imprime, ou de faire les frais d'une nouvelle impreſſion (77).

Les Chinois ont auſſi des types mobiles.

Cependant les Chinois n'ignorent point la maniere d'imprimer des Européens. Ils ont des caracteres mobiles en bois, pour s'aſſurer le pouvoir de corriger l'*Etat préſent de la Chine*, qu'ils impriment à Peking tous les trois mois. On rapporte que dans les Villes de Nan-king & de Su-cheu-fu ils impriment de même quelques petits Livres, avec beaucoup de netteté & de correction.

Comment ils impriment lorſqu'ils ſont preſſés.

Dans les affaires qui demandent de la diligence, telles qu'un ordre qui arrive de la Cour & qui doit être imprimé dans l'eſpace d'une nuit, ils ont une

(74) Trigaut & d'autres diſent ſix cens ans avant Jeſus Chriſt.

(75) On ſçait que nos premiers Livres furent gravés de même ſur des planches de bois.

(76) Suivant Navarette, c'eſt le Poirier qui eſt le meilleur.

(77) On croit reconnoître ici le penchant des Voyageurs à vanter tout ce qu'ils ont vû chez les Etrangers; car la préference que l'Auteur donne à l'Imprimerie Chinoiſe eſt fort mal fondée. Auſſi avons-nous abandonné leur méthode, après en avoir uſé d'abord.

IMPRIMERIE CHINOISE.

autre méthode. Ils couvrent la planche de cire jaune, ſur laquelle ils gravent les caracteres avec une promptitude ſurprenante.

Forme ordinaire de leur impreſſion.

Ils n'ont pas de preſſe comme en Europe. Leurs planches de bois & leur papier enduit d'alun s'en accommoderoient mal. Voici de quelle maniere ils s'y prennent. Après avoir mis leur planche de niveau & l'avoir bien affermie, ils trempent dans l'encre une broſſe dont ils la frottent, avec la précaution de ne pas l'humecter trop ni trop peu. Si la planche eſt trop humide, les caracteres ſe confondent; & ſi elle ne l'eſt point aſſez, l'impreſſion manque de force & ne peut avoir beaucoup de durée. Ils paſſent enſuite ſur le papier une autre broſſe, douce & oblongue, en preſſant plus ou moins, ſuivant la quantité d'encre qu'il y a ſur la planche. Lorſque la préparation d'encre eſt bien faite, ils peuvent imprimer trois ou quatre feuilles ſans tremper leur broſſe dans l'encre.

Pour faire cette encre, ils prennent du noir de lampe, le broient ſoigneuſement & l'expoſent au ſoleil. Enſuite l'ayant paſſée au ſas, le plus fin qu'il eſt poſſible, ils la temperent avec une liqueur ſpiritueuſe juſqu'à ce qu'elle ait pris la conſiſtence d'une bouillie épaiſſe, mais ſans grumeaux. Ils la font diſſoudre au feu, en y jettant, ſur dix onces, une once de colle de cuir de vache; après quoi ils la démêlent dans l'eau, pour la rendre auſſi claire qu'il convient (78).

Couverture & reliure de leurs Livres.

Leur papier eſt ſi clair & ſi tranſparent, qu'il ne peut être imprimé que d'un côté. De-là vient que les Livres ont une double feuille, qui a ſon repli au dehors & ſon ouverture du côté du dos du Livre, où elle eſt couſue. Ainſi les Livres Chinois ſe rognent du côté du dos, au lieu que les nôtres ſe rognent ſur la tranche. On [illegible] ſur le repli une ligne noire, qui ſert de direction au Relieur.

Les Chinois couvrent leurs Livres de carton gris, ou de ſatin à fleurs. On en voit auſſi de reliés en brocard, à fleurs d'or ou d'argent. Cette maniere de relier eſt également propre & commode, quoiqu'inferieure à la nôtre (79).

CHAPITRE IV.

Sciences des Chinois.

Introduction.

QUOIQUE les Chinois ayent le goût des Sciences & d'excellentes facultés pour réuſſir dans tous les genres de Littérature, ils n'ont jamais fait de progrès conſiderable dans les Sciences ſpéculatives, parce qu'elles ne ſont pas du nombre de celles que le Gouvernement anime par des récompenſes. Cependant, comme la pratique des affaires demande quelque connoiſſance de l'Arithmétique, de l'Aſtronomie, de la Géometrie, de la Géographie, de la Philoſophie naturelle & de la Phyſique, ils cultivent aſſez ſoigneuſement ces différentes parties du Sçavoir. Mais les études dont ils font leur principal objet & qui forment proprement leurs Sciences, ſont la Grammaire, la Rhétorique, l'Hiſtoire & les Loix de leur Pays, avec la Morale & la Politique. Un ſage diſcernement leur a fait donner la préference aux lumiéres qu'ils ont jugées les plus utiles à la conduite de l'homme & au bien de la ſociété. C'eſt

Quel eſt l'objet de l'étude des Chinois.

(78) Du Halde, *ubi ſup.* p. 373. (79) *Ibid.* & le Comte, p. 188.

dans cette double vûe que pour engager les jeunes gens à tourner leur application de ce côté-là, ils leur ont propoſé les honneurs & l'élévation pour récompenſe.

Sciences des Chinois.

§. I.

Arithmétique. Géometrie. Aſtronomie.

Arithmetique.

L'Histoire Chinoiſe rend témoignage que les Mathématiques ont été connues à la Chine dans les plus anciens tems. L'uſage des quatre premieres Regles de l'arithmétique y eſt établi ; c'eſt-à-dire, qu'on y emploie l'*Addition*, la *Souſtraction*, la *Multiplication* & la *Diviſion*. Mais ce n'eſt point par la voie du calcul que les Chinois ſe ſervent de ces quatre Regles. Ils n'ont point, comme nous, de caracteres arithmétiques, compoſés de neuf figures & du zero.

Ils ont l'uſage des quatre premieres Regles de l'Arithmetique.

Pour faire leurs comptes, ils emploient un inſtrument nommé *Suan pan*, qui conſiſte dans une petite planche, diviſée du haut en bas en douze raies paralleles, marquées par autant de fils-d'archal, dans chacun deſquels ſont paſſées ſept petites boules d'os ou d'yvoire, qui peuvent monter & deſcendre ; mais qui ſont tellement ſéparés par une partition au milieu de la planche, qu'il y en a deux d'un côté & cinq de l'autre. Les deux, qui ſont dans la partie ſuperieure, valent chacun cinq, & les cinq de la partie baſſe ne ſont qu'autant d'unités. En joignant ou ſéparant ces boules, les Chinois ſuputent comme on le fait en Europe avec des jettons. Leur promptitude & leur facilité paroiſſent ſurprenantes. Ils font leurs calculs auſſi vite que nous lirions un Livre de comptes, & les plus groſſes ſommes les arrêtent moins que nous avec nos chiffres.

Inſtrument dont ils ſe ſervent.

Leur Géometrie eſt aſſez ſuperficielle. Ils ſont auſſi peu verſés dans la théorie que dans la pratique. S'ils entreprennent de réſoudre un probleme, c'eſt moins par principes que par induction. Cependant ils ne manquent point d'habileté pour meſurer leurs terres, ni d'exactitude pour en regler les bornes. Leur méthode eſt ſimple & préciſe (80).

Leur Géometrie.

Ils ſe vantent d'avoir cultivé l'Aſtronomie depuis la fondation de leur Empire, & ſe regardent dans cette Science comme les plus grands maîtres de l'Univers. Mais leurs progrès n'ont pas trop bien répondu au tems qu'ils y ont employé. Les Miſſionnaires avouent qu'il n'y a point de Nation qui ait apporté des ſoins ſi conſtans aux obſervations mathématiques. Dans tous les tems la Chine a eu, nuit & jour, des Mathématiciens attentifs aux mouvemens céleſtes. Telle a toujours été la principale occupation des Lettrés de l'Empire. Leur aſſiduité à cet Office étoit regardée comme un devoir de ſi haute importance, que les Loix puniſſoient de mort la moindre négligence. Cet uſage eſt prouvé par un Paſſage de *Chu-king* (81), un de leurs anciens Livres, à l'occaſion de *Hi* & de *Fo*, deux de leurs Aſtronômes, auxquels il échapa une Eclypſe du Soleil, deux mille cent cinquante-cinq ans avant la naiſſance de Jéſus-Chriſt. Pluſieurs Mathématiciens Jéſuites ont vérifié la réalité de cette Eclypſe, & prétendent qu'elle ne peut avoir été vûe qu'à la Chine.

Lumieres que les Chinois s'attribuent en Aſtronomie.

(80) Le Comte, p 213. & ſuivantes. Du Halde, Vol. II. p. 125.

(81) On le trouve auſſi dans le texte de la plus ancienne Hiſtoire de la Chine.

SCIENCES DES CHINOIS. ASTRONOMIE. Rapport de leurs observations avec les nôtres.

De trente-six Eclypſes de Soleil, dont Confucius a parlé dans ſon Livre intitulé *Chun-tſyu*, il n'y en a que deux fauſſes & deux douteuſes. Toutes les autres ont été ſouvent verifiées, non-ſeulement par les Aſtronômes Chinois, ſous les dynaſties de Han, de Tang, de Hau & de *Yuen*, mais encore par quantité de Miſſionnaires Européens. Les Peres *Adam Schaal*, *Kegler* & *Slavicek*, en calculerent pluſieurs, & le premier fit imprimer ſes calculs en langue Chinoiſe. Le Pere Gaubil prit la peine de les examiner toutes; & ſi l'on en excepte quatre, il trouva que pour le tems & le jour elles s'accordoient avec ſon propre calcul, ſuivant les Tables aſtronomiques dont il fit uſage (82).

L'Eclypſe de l'année 776 avant Jeſus-Chriſt, ſe trouve dans le *Chi-king* & dans l'Hiſtoire de la Chine, comme dans l'Aſtronomie de Han. Les Eclypſes marquées dans le *Chuking*, le *Chi-king* & le *Chun-tſyu*, ſont calculées dans les Recueils aſtronomiques des dynaſties de *Tang* & de *Yuen*, qui furent compilés du tems même de ces familles. Les autres Obſervations, données par le Pere *Gaubil*, ſont tirées de diverſes Hiſtoires, compoſées pendant le regne des dynaſties ſous leſquelles on fit ces Obſervations.

Recherches du Pere Gaubil ſur leurs anciens progrès.

Le même Miſſionnaire, après s'être fait une étude particuliere de rechercher quels avoient été les progrès des anciens Chinois dans l'Aſtronomie, nous apprend (83) qu'ayant examiné l'*Etat du Ciel Chinois*, compoſé plus de cent vingt ans avant Jeſus-Chriſt, il y trouva le nombre & l'étendue de leurs Conſtellations & quelles Etoiles répondoient alors aux Solſtices & aux Equinoxes, avec la déclinaiſon des Etoiles, & leur diſtance des Tropiques & des deux Poles. Il ajoute que les Chinois connoiſſoient le mouvement du Soleil & de la Lune, de l'Oueſt à l'Eſt, & celui des Planetes & des Etoiles fixes, quoiqu'ils n'euſſent déterminé le mouvement des dernieres qu'environ quatre cens ans après Jeſus-Chriſt. Ils avoient auſſi une connoiſſance aſſez exacte des mois Solaires & Lunaires. Ils donnoient à peu près les mêmes révolutions que les Européens à Saturne, Jupiter, Mars, Venus & Mercure. A la vérité, ils n'avoient jamais eu de regles pour la Rétrogradation & les Stations. Cependant, à la Chine comme en Europe, quelques Philoſophes ont attribué au Ciel & aux Planetes une révolution autour de la Terre, & d'autres l'ont ſuppoſée autour du Soleil. Mais les derniers ſont en petit nombre. Il ne paroît même aucun rapport à ce ſyſtême dans leurs calculs, & l'on n'en trouve des traces que dans quelques Ecrits particuliers. Ils ont exprimé en Nombres la qualité des Eclypſes, leur durée, le lieu de leur apparence, &c. mais le Pere Gaubil ne put découvrir avec certitude la méthode qu'ils employent à ces opérations. La plûpart de leurs Obſervations furent redigées plus de cent ans avant Jeſus-Chriſt. On y trouve des calculs aſſez exacts des Eclypſes de ce tems-là. Mais les Nombres paroiſſent obſcurs, & ne ſont même entendus aujourd'hui que de peu de Chinois.

Ancienne Carte Chinoiſe des Etoiles.

Le Pere Kegler, Préſident du Tribunal des Mathématiques, avoit une vieille Carte Chinoiſe des Etoiles, compoſée long-tems avant que les Jéſuites fuſſent entrés à la Chine. On y avoit marqué les Etoiles qui ſont inviſibles aux yeux

(82) Les calculs du Pere Gaubil ſur ſeize de ces Eclypſes ont été publiées par le Pere Souciet, dans ſes Obſervations mathématiques, aſtronomiques & géographiques, Vol. II. p. 17.

(83) Dans deux Lettres publiées par le Pere Souciet. *Ibid.*

ſeuls.

seuls. Le telescope a fait reconnoître l'exactitude de ces positions.

Sciences des Chinois. Astronomie. Anciens Traités d'Astronomie & ce qu'on en peut conclure.

Depuis la dynastie de *Han*, qui regnoit avant la naissance de Jesus-Christ, on trouve à la Chine des Traités d'Astronomie, par lesquels on apprend que depuis plus de deux mille ans les Chinois ont connu la longueur de l'année solaire, composée de trois cens soixante-cinq jours & d'environ six heures; qu'ils ont connu le mouvement diurne du Soleil & de la Lune, & la maniere d'observer la hauteur méridienne du Soleil par l'ombre d'un *Gnomon*; que la longueur de ces ombres leur servoit à calculer avec assez de justesse l'élévation du Pole & la déclinaison du Soleil; qu'ils connoissoient assez bien l'ascension des Etoiles & le tems de leur passage par le méridien; comment les mêmes Etoiles, dans la même année, se levent ou se couchent avec le Soleil, & comment elles passent quelquefois le méridien à leur lever & quelquefois à leur coucher; qu'ils avoient donné des noms aux Etoiles, & divisé le Ciel en diverses Constellations; qu'ils y avoient rapporté les places des Planetes; qu'ils distinguoient les Etoiles fixes, & qu'ils avoient des figures particulieres pour cet usage. Enfin, conclut le Pere Gaubil, on peut démontrer par l'Histoire Chinoise, qu'ils ont toujours eu la connoissance d'un grand nombre de Principes qui appartiennent à l'Astronomie.

Remarques de Frigaut sur l'Astronomie Chinoise.

Le Pere Frigaut, qui étoit arrivé à la Chine en 1619 & qui avoit lû plus de cent volumes des Annales du Pays, assure que les observations célestes des Chinois commencerent bien-tôt après le Déluge; qu'ils ne les faisoient pas comme nous par heures & par minutes, mais par Degrés entiers; qu'ils ont observé un grand nombre d'Eclypses, en marquant l'heure, le jour, le mois & l'année, mais sans égard pour la durée, ni pour la quantité des obscurations; & qu'ils ont apporté plus d'attention que les Astronômes Européens aux Cometes & aux nouvelles Etoiles: Observations, ajoute le même Auteur (84), qui, joint à celle des Eclypses & des Cometes en conjonction, peuvent être d'une grande utilité pour vérifier leur Chronologie.

Année Chinoise.

L'année Chinoise commence à la conjonction du Soleil & de la Lune, où à la nouvelle Lune la plus proche du quinziéme Degré de l'*Aquarius*: Signe où le Soleil, suivant les idées de l'Europe, entre vers la fin du mois de Janvier & demeure pendant le mois suivant presqu'entier. C'est de ce point qu'ils comptent leur Printems. Le quinziéme Degré du *Taurus* fait le commencement de leur Eté; le quinziéme Degré du *Leo* celui de leur Automne, & le quinziéme Degré du Scorpion celui de leur Hyver.

Leurs mois Lunaires & leurs mois d'intercalation.

Ils ont douze mois Lunaires; les uns de vingt-neuf jours & les autres de trente. Tous les cinq ans ils ont des mois intercalaires, pour ajuster les Lunaisons avec le cours du Soleil. Leur année consiste en trois cens soixante-cinq jours & quelque chose moins de six heures. Ils ont calculé les mouvemens des Planetes & tout ajusté par des Tables d'Equation, suivant une Epoque reglée au Solstice d'Hyver, qui est le point fixe de leurs observations comme le premier Degré d'*Aries* est le nôtre, en comptant de cent en cent Degrés. Quelques Ecrivains supposent que les Chinois ont reçu ces Tables des Arabes, qui s'introduisirent à la Chine avec les Tartares. Mais ils avoient long-tems auparavant la science des Nombres, sous laquelle ils déguisoient des secrets de politique dont on n'instruisoit que les Princes.

Leurs Tables d'Equation.

(84) Chine du Pere du Halde, pag. 128. & suivantes.

SCIENCES DES CHINOIS. ASTRONOMIE.

Cycle solaire de quatre mille ans.

Il y a plus de quatre mille ans, si l'on s'en rapporte à leur Histoire, qu'ils ont l'usage d'un cycle ou d'une révolution solaire, assez semblable aux Olympiades Grecques. Ce cycle est composé de soixante ans & leur sert de période ou d'âge pour régler leurs Annales (85). Les années de ce cycle sont distinguées par les noms de leurs douze heures, diversement combinées avec dix autres termes de leur invention (86).

Semaines des Chinois.

Ils divisent les semaines, comme les Européens, suivant l'ordre des Planetes. Ils leur assignent à chacune quatre Constellations, dont ils accordent une à chaque jour du mois, comptant successivement les vingt-huit jours sept par sept, pendant tout le cours de l'année.

Leurs jours & leurs heures.

Leur jour commence à minuit, comme le nôtre, & finit à minuit suivant; mais sa division n'est qu'en douze heures, dont chacune est égale à deux des nôtres. Ils ne les comptent point par des nombres, comme nous, mais par des noms particuliers & par des figures. Ils divisent d'ailleurs le jour naturel en cent parties, & chaque partie en cent minutes; de sorte que chaque jour contient dix mille minutes. Cette division s'observe avec d'autant plus d'exactitude, que dans l'opinion générale des Chinois il y a des minutes heureuses ou malheureuses, suivant la position du Ciel & les divers aspects des Planetes. Ils croient l'heure de minuit fort heureuse, parce qu'ils la prennent pour le tems de la Création. Ils sont persuadés aussi que la Terre fut créée à la seconde heure, & l'homme à la troisiéme (87).

Horloges Chinois.

Les Chinois n'ont point d'horloges pour regler le tems; mais ils se servent de quadrans solaires & d'autres mesures. Les Missionnaires trouverent à la Chine des quadrans fort anciens, qui étoient autrefois divisés en quatre grandes parties, chacune subdivisée en vingt-quatre plus petites. Cet instrument parut fort irrégulier au Pere le Comte. A peine en put-il reconnoître l'usage. Mais depuis que les Chinois ont reçu le nouveau Calendrier des Missionnaires, ils ont reglé leurs quadrans par les jours. Le tems se compte aujourd'hui parmi eux comme en Europe, avec cette seule difference, que leur heure est plus longue du double (88).

Comment les veilles de la nuit sont reglées.

Toutes les Villes de la Chine ont deux Tours; l'une, nommée *Tour du Tambour*; l'autre, *Tour de la Cloche*. Elles servent à distinguer les cinq veilles de la nuit, qui sont plus longues en Hyver qu'en Eté. La premiere veille commence par un coup de tambour, qu'on répete avec des intervalles reglés, jusqu'à la seconde. Celle-ci commence par deux coups, qui se réperent de même jusqu'à la troisiéme; & le nombre augmente ainsi pour les veilles suivantes. Aussi-tôt que le jour paroît, les coups redoublent comme au commencement de la nuit; de sorte qu'il n'y a point de tems où l'on ne puisse sçavoir quelle heure il est (89). On fait de petites pastilles parfumées, de forme conique, pour les allumer à chaque heure de la nuit. Elles portent une marque, qui fait reconnoître à quelle heure chacune doit brûler. *Magalhaens* observe que ces pastilles sont composées de bois de sandal, ou de quelqu'autre bois odoriferant réduit en poudre, dont on fait une sorte de pâte & qu'on forme dans des moules.

Pastilles parfumées que l'usage est de brûler.

(85) *Ibid.* p. 130.
(86) Mémoires du Pere le Comte, p. 304.
(87) Du Halde, *ubi sup.* p. 132. & suiv.
(88) Le Comte, p. 304.
(89) Relation de la Chine par Magalhaens, p. 120. & Mémoires du Pere le Comte, page 81.

PL. N°. XVIII.

Sciences des Chinois. Astronomie.

Elles ſont rondes par le bas, & diminuent en cercle à meſure qu'elles s'élevent, juſqu'à ce qu'elles ſe terminent en pointe. Mais leur baze a quelquefois la largeur de deux ou trois paumes, & même davantage. Elles durent un, deux & trois jours, ſuivant leur grandeur. On en fait pour les Temples, qui brûlent pendant vingt & trente jours. Toutes les paſtilles de cette nature portent cinq marques, qui ſervent à diſtinguer les cinq veilles de la nuit; & cette maniere de meſurer le tems eſt ſi juſte, qu'elle ne cauſe jamais d'erreur conſiderable. Ceux qui veulent ſe lever à certaine heure ſuſpendent un petit poids à la marque. Lorſque le feu y eſt parvenu, le poids tombe dans un baſſin de cuivre, placé au-deſſous, & ne manque pas de les éveiller par le bruit (90).

Tribunal de l'Aſtronomie & ſes fonctions.

L'Aſtronomie a toujours été dans une ſi haute conſideration à la Chine, qu'elle a donné naiſſance au Tribunal qui porte ſon nom & qui n'a point d'autre occupation que ſon ſervice. Quoiqu'il ſoit un des plus conſiderables de l'Empire, il eſt ſubordonné à celui des Rites (91). Tous les quarante-cinq jours il eſt obligé d'offrir à l'Empereur une Carte qui repréſente l'état du Ciel, avec les altérations de l'air, ſuivant la différence des ſaiſons; les prédictions qui concernent les maladies, la ſéchereſſe, la cherté des proviſions, le vent, la pluie, la grêle, la nége, le tonnerre, &c. Il doit reſſembler beaucoup à quelques-uns de nos Almanachs (92). Outre ces obſervations, le principal ſoin du Tribunal de l'Aſtronomie, ou des Mathématiques, eſt de calculer les Eclypſes, & de marquer à l'Empereur, dans un Mémoire qui doit lui être préſenté quelques mois auparavant, le jour, l'heure & la partie du Ciel où elles doivent arriver, leur durée & leurs degrés d'obſcuration. Elles doivent être calculées pour la longitude & la latitude des Capitales de chaque Province. Le Tribunal des Rites, & le *Ko-lau*, qui eſt le gardien des obſervations & des prédictions, en répandent des copies dans toutes les Provinces & les Villes de l'Empire, afin que les Eclypſes y puiſſent être obſervées comme à Peking, qui eſt la réſidence de la Cour. Les circonſtances de cette cérémonie méritent une deſcription.

Cérémonies en uſage pour l'obſervation des Eclypſes.

Peu de jours avant l'Eclypſe, le Tribunal des Rites fait afficher, dans une place publique, un Ecrit en gros caracteres, qui annonce ce phénomene. Les Mandarins de tous les rangs ſont avertis de ſe rendre, avec les habits de leur Ordre & les marques de leur dignité, dans la Cour du Tribunal aſtronomique, pour y attendre le commencement de l'Eclypſe. Ils ſe placent tous, près de diverſes grandes tables, ſur leſquelles l'Eclypſe eſt repréſentée. Ils la conſiderent. Ils raiſonnent entr'eux ſur ſa nature. Au moment que le Soleil ou la Lune commence à s'obſcurcir, ils tombent à genoux & frappent la terre du front. En même-tems il s'éleve dans toute la Ville un bruit affreux de tambours & de tymbales, par l'effet d'une ridicule opinion qui prévaut encore, que ce bruit eſt néceſſaire pour le ſecours d'une Planete utile & pour la délivrer du Dragon céleſte qui eſt prête à la dévorer. Quoique les Sçavans & les perſonnes de diſtinction regardent les Eclypſes comme des effets naturels, ils ont tant de reſpect pour les uſages de l'Empire, qu'ils n'abandonnent point leurs anciennes cérémonies.

(90) Deſcription de la Chine par Navarette, p. 54.

(91) Les Miſſionnaires l'appellent auſſi Tribunal des Mathématiques.

(92) Les Chinois ſont livrés aux folies de l'Aſtrologie judiciaire.

SCIENCES DES CHINOIS. ASTRONOMIE.

Pendant que les Mandarins ſont proſternés, d'autres ſe rendent à l'Obſervatoire, pour y examiner avec une ſcrupuleuſe attention le commencement, le milieu & la fin de l'Eclypſe. Ils comparent leurs obſervations avec la figure qu'on leur a donnée. Enſuite ils les portent, ſignées & ſcellées de leur ſceau, à Sa Majeſté Impériale, qui obſerve l'Eclypſe avec le même ſoin dans ſon Palais. Cette pratique s'exécute de même dans toutes les parties de l'Empire.

Calendrier Chinois.

Mais le principal objet du Tribunal eſt la compoſition du Calendrier, qui ſe répand chaque année dans toutes les Provinces. Il n'y a point de Livre au monde qui ſoit imprimé en plus gros caracteres, ni publié avec plus de ſolemnité. Il eſt toujours précedé d'un Edit de l'Empereur, qui défend, ſous peine de mort, de publier ou d'employer un autre Calendrier, ou d'y faire la moindre altération ſous aucun prétexte. On eſt obligé d'en imprimer des millions d'exemplaires, parce que tout le monde eſt impatient de s'en procurer un pour l'uſage.

Trois autres Tribunaux d'Aſtronomie.

Il y a trois autres Tribunaux à Peking, qui doivent compoſer chacun leur Calendrier & le préſenter à l'Empereur. L'un eſt ſitué près de l'Obſervatoire. Le ſecond eſt une eſpece d'Ecole mathématique, où l'on explique la théorie des Planetes & la méthode des Calculs. Dans le troiſiéme, qui eſt voiſin du Palais, on délibere ſur toutes les affaires & l'on compoſe tous les Actes qui ont quelque rapport à l'Aſtronomie. On diſtingue trois claſſes de Mathématiciens, comme trois Tribunaux ; & juſqu'à ces derniers tems on en comptoit une quatriéme, qui étoit compoſée d'Aſtronômes Mahometans. C'eſt la premiere qui eſt chargée de la préparation du grand Calendrier, du calcul des Eclypſes & des autres ſupputations aſtronomiques.

Trois claſſes d'Aſtronômes.

Trois Calendriers, & ce qu'ils contiennent.

Les trois Calendriers ſe publient chaque année en langue Tartare & Chinoiſe. Dans le dernier des trois, qui eſt le Calendrier commun, on trouve la diviſion de l'année en mois Lunaires, avec l'ordre des jours, l'heure & la minute du lever & du coucher du Soleil, la longueur des jours & des nuits, ſuivant la différente élévation du Pole dans chaque Province, l'heure & la minute des conjonctions & des oppoſitions du Soleil & de la Lune, c'eſt-à-dire, les Nouvelles & les Pleines-Lunes ; le premier & le dernier Quartier, que les Aſtronômes appellent les Quadratures de cette Planete ; l'heure & la minute où le Soleil entre dans chaque Signe & dans chaque demi-Signe du Zodiaque.

Le ſecond Calendrier contient les mouvemens des Planetes pour chaque jour de l'année, & leurs places dans le Ciel, avec un calcul exact de leurs mouvemens à chaque heure & chaque minute. On y joint, en degrés & en minutes, leur diſtance de la premiere Etoile de la plus proche des vingt-huit Conſtellations Chinoiſes, avec le jour, l'heure & leur entrée dans chaque Signe. Mais on n'y parle point d'autres aſpects que les conjonctions.

Le troiſiéme Calendrier, qui eſt préſenté en Manuſcrit à l'Empereur ſeul, contient toutes les conjonctions de la Lune avec les autres Planetes, leurs approches avec les Etoiles fixes, & l'étendue d'un degré de latitude ; ce qui demande une exactitude ſinguliere de calcul & de ſupputations. Auſſi trouve-t'on, jour & nuit, ſur la Tour aſtronomique cinq Mathématiciens, qui obſervent continuellement le Ciel. L'un a les yeux fixés ſur le Zenith, & chacun des quatre autres ſur un des quatre Points cardinaux, pour ne pas perdre un mo-

ment de vûe ce qui se passe dans les quatre différentes parties du Ciel. Ils sont obligés d'en tenir un compte exact, qu'ils remettent tous les jours, signé de leurs noms & de leurs sceaux, aux Presidens du Tribunal des Mathématiques, qui le présentent à l'Empereur.

Sciences des Chinois. Astronomie.

C'est le premier jour du second mois, que l'Almanach de l'année suivante doit être présenté à Sa Majesté Impériale. Aussi-tôt qu'elle a pris la peine de le lire & de l'approuver, les Officiers subalternes du Tribunal joignent à chaque jour les Prédictions astrologiques & les Jugemens dont on a parlé. Ensuite, par l'ordre de l'Empereur, on en distribue des copies aux Princes, aux Seigneurs & aux grands Officiers de Peking. On prend le même soin d'en envoyer aux Vicerois des Provinces, qui les remettent aux Tréforiers généraux, pour les faire réimprimer. Le Tréforier général de chaque Province doit en communiquer des Exemplaires à tous les Gouverneurs subordonnés, & garder la Planche qui a servi à l'impression. A la tête du Calendrier, qui est imprimé en forme de Livre, on voit en rouge le grand Sceau du Tribunal de l'Astronomie, avec un Edit Impérial, qui défend sous peine de mort d'en vendre & d'en imprimer d'autres.

Comment les Calendriers se distribuent dans l'Empire.

La distribution du Calendrier se fait tous les ans avec beaucoup de cérémonie. Ce jour-là, tous les Mandarins de Peking & de la Cour se rendent de grand matin au Palais. D'un autre côté, les Mandarins du Tribunal Astronomique, revêtus des habits de leur Ordre & chacun avec la marque de son rang, s'assemblent à l'Observatoire, pour accompagner de la maniere suivante le Calendrier. On place les Exemplaires qui doivent être présentés à l'Empereur, à l'Impératrice & aux Reines, sur une grande machine dorée, composée de plusieurs étages en forme de pyramide. Ils sont en grand papier, couverts de satin jaune & proprement renfermés dans des sacs de drap d'or. La machine est portée par quarante hommes vêtus de jaune, & suivie de dix ou douze autres machines de moindre grandeur, mais dorées comme la premiere & fermées de rideaux rouges, où sont les Calendriers destinés aux Princes du Sang, reliés en satin rouge & renfermés dans des sacs de drap d'argent. Ensuite viennent plusieurs tables, couvertes de tapis rouges, sur lesquelles sont les Calendriers des Grands, des Généraux d'armée & des autres Officiers de la Couronne, tous scellés des sceaux du Tribunal Astronomique, & couverts de drap jaune. Chaque table offre le nom du Mandarin ou du Tribunal d'où viennent les Calendriers.

Comment se fait la distribution du Calendrier à la Cour.

Marche des Porteurs.

Les porteurs déposent leur fardeau à la derniere porte de la grande Salle ; & rangeant les tables des deux côtés du passage qu'on nomme Impérial, ils ne laissent au milieu que la machine où sont les Calendriers Impériaux. Enfin, les Mandarins de l'Académie Astronomique prennent les Calendriers de l'Empereur & ceux des Reines, les placent sur deux tables, couvertes de brocard jaune, qui sont à l'entrée de la Salle Impériale, se mettent à genoux, & s'étant prosternés trois fois le front contre terre, délivrent leur présent aux Maîtres d'Hôtels de l'Empereur, qui forment aussi-tôt une autre procession pour aller présenter ce dépôt à Sa Majesté Impériale. Ce sont les Eunuques qui portent à l'Impératrice & aux Reines les Exemplaires qui leur sont destinés (93).

Ordre de la distribution.

Ensuite les Mandarins du Tribunal Astronomique retournent dans la grande

(93) Chine du Pere du Halde, Vol. II. p. 131. & suiv.

SCIENCES DES CHINOIS. ASTRONOMIE.

Salle, pour y distribuer le reste des Calendriers aux Mandarins de tous les Ordres. Ils trouvent d'abord, au passage Impérial, les premiers Officiers des Princes, qui reçoivent à genoux les Calendriers pour leurs Maîtres & pour les Mandarins de ces Cours inferieures. Les Exemplaires, pour chaque Cour, montent à douze ou treize cens. Après les Officiers des Princes, on voit paroître les Seigneurs, les Généraux d'armée & les Mandarins de tous les Tribunaux, qui viennent recevoir, à genoux, leurs Calendriers. Aussi-tôt que la distribution est finie, ils reprennent leurs rangs dans la Salle; & se tournant vers la partie la plus interieure du Palais, ils tombent à genoux, au premier signal qui leur est donné, & se prosternent, suivant l'usage, pour rendre graces à Sa Majesté de la faveur qu'elle leur accorde.

Distribution du Calendrier dans les Provinces.

A l'exemple de la Cour, les Gouverneurs & les Mandarins des Provinces reçoivent le Calendrier, dans la Ville Capitale, avec les mêmes cérémonies. Le Peuple l'achete. Il n'y a point de famille si pauvre qu'elle ne s'en procure un Exemplaire. Aussi n'en imprime-t'on pas moins de vingt-cinq ou trente mille (94) dans chaque Province. En un mot, le Calendrier est si respecté & passe pour un Livre si important à l'Etat, que le recevoir c'est se déclarer sujet & tributaire de l'Empire; comme le refuser, c'est déployer ouvertement l'étendard de la révolte.

Division astronomique du Ciel suivant les Chinois.

Les Astronômes Chinois divisent les Cieux en vingt-huit Constellations, dans lesquelles ils comprennent toutes les Etoiles fixes, c'est-à-dire, également celles qui sont dans le Zodiaque & celles qui en sont voisines. On attribue cette division à l'Empereur *Yu*, qui voulut distinguer les différentes mansions de la Lune; car les Chinois se conduisent plus par les Lunaisons que par les révolutions solaires. Les espaces qu'ils accordent à leurs Constellations ne sont point égaux; mais ensemble ils forment un cercle de trois cens soixante Degrés. C'est sur ces principes qu'ils font des quadrans, dont le stile marque par son ombre les révolutions de tous les corps célestes, avec l'heure & le quartier du jour & de la nuit où chaque Constellaion arrive au méridien de Peking.

Ordre de leurs Signes, & Lunaisons intercalaires.

Comme ils commencent l'année par la Nouvelle-Lune la plus proche du mois de Fevrier, les *Poissons* sont leur premier Signe. Le Belier est le second, & les autres continuent dans cet ordre. Douze Signes suffisant pour les douze mois Solaires, & les Lunaisons ne quadrant pas toujours avec ces Signes, ils ont des Lunaisons intercalaires, auxquelles ils attribuent les mêmes Signes qu'aux précédentes; c'est-à-dire, qu'ils recommencent le cours des mois, suivant les Signes qu'ils leur attribuent. De-là vient que plusieurs de leurs mois suivent l'ordre des Signes, & que d'autres ont des jours hors des signes, ou manquent de jours pour les remplir.

Réformations de leur Calendrier.

Il n'est pas surprenant, dans cette confusion, que les Chinois soient quelquefois obligés de corriger leurs Tables astronomiques. Il s'étoit glissé des erreurs si considerables dans les Calendriers qui suivirent ceux du Pere *Adam Schaal*, qu'ils se virent dans la nécessité de recourir encore aux Missionnaires, quoique renfermés alors dans les prisons publiques & chargés de neuf chaînes, sur les accusations d'un Astronôme Arabe & d'un Médecin Chinois nommé *Yang-*

(94) Ce nombre seroit fort éloigné de celui des familles Chinoises, du moins tel qu'on l'a représenté dans les articles précédens, où on le fait monter à quantité de millions.

quang-syeu, qui avoient repréſenté leur doctrine comme pernicieuſe au Gouvernement. L'Empereur Kang-hi, qui étoit alors fort jeune & dans la ſeptiéme année de ſon regne, leur fit demander par un *Ko-lau*, c'eſt-à-dire, par un Miniſtre d'Etat, s'ils connoiſſoient quelques fautes dans le Calendrier de l'année préſente & dans celui qui paroiſſoit déja pour l'année d'après. Un des Miſſionnaires, qui étoit le célebre Verbieſt, répondit que le ſecond étoit rempli d'erreurs. Il en fit particuliérement remarquer une, qui conſiſtoit à mettre treize mois dans l'année ſuivante. L'Empereur en fut ſi frappé, que dès le lendemain il ſe fit amener les Miſſionnaires au Palais.

SCIENCES DES CHINOIS. ASTRONOMIE.

On a recours aux Miſſionnaires Jeſuites.

Verbieſt y parut à l'heure marquée, avec les Peres Baglion & Magalhaens. On les conduiſit dans la grande Salle, où tous les Mandarins du Tribunal Aſtronomique étoient aſſemblés. Verbieſt y découvrit toutes les erreurs du Calendrier; ſur quoi l'Empereur, qui n'avoit jamais vû les trois Miſſionnaires, donna ordre qu'ils fuſſent introduits dans ſa propre chambre, avec tous les Mandarins devant leſquels ils s'étoient expliqués. Ce Prince fit placer Verbieſt vis-à-vis de lui, & prenant un air gracieux: » Eſt-il vrai, lui dit-il, que vous » puiſſiez nous faire connoître évidemment ſi le Calendrier s'accorde avec » les Cieux? Verbieſt répondit modeſtement que la démonſtration n'en étoit pas difficile; que les Inſtrumens qu'il avoit fait faire à l'Obſervatoire étoient compoſés pour épargner l'embarras des longues méthodes aux perſonnes occupées des affaires d'Etat, qui n'ayant pas le loiſir d'étudier les opérations aſtronomiques, pouvoient s'aſſurer en un inſtant de la juſteſſe des calculs & reconnoître s'ils s'accordoient avec l'Etat du Ciel; » Si Votre Majeſté, continua le Miſſionnaire, » deſire d'en voir l'experience, qu'il lui plaiſe de faire » placer dans une des cours du Palais, un ſtile, une chaiſe & une table, je » calculerai ſur le champ la proportion de l'Ombre à toute heure propoſée. » Par la longueur de l'Ombre il me ſera facile de déterminer la hauteur du » Soleil, & de conclure de ſa hauteur quelle eſt ſa place dans le Zodiaque. » Enſuite on jugera ſans peine ſi c'eſt ſa véritable place qui ſe trouve marquée » pour chaque jour dans le Calendrier.

Le Pere Verbieſt eſt appellé au Palais.

Offre qu'il fait à l'Empereur.

Cette propoſition parut plaire à l'Empereur. Il demanda aux Mandarins s'ils entendoient cette maniere de calculer, & s'ils étoient capables de former des pronoſtics ſur la ſeule longueur de l'Ombre. Le Mahométan répondit avec beaucoup de hardieſſe, qu'il comprenoit cette méthode, & que c'étoit une regle ſûre pour diſtinguer la verité. Mais il ajouta qu'on devoit ſe défier des Européens & de leurs ſciences, qui deviendroient funeſtes à l'Empire; & prenant droit de la patience avec laquelle il étoit écouté, il s'emporta ſans ménagement contre le Chriſtianiſme. L'Empereur changea de contenance, & lui dit: » Je » vous ai déja déclaré que le paſſé doit être oublié, & qu'il faut penſer uniquement à regler l'Aſtronomie. Comment êtes-vous aſſez hardi pour tenir » ce langage en ma préſence? Ne m'avez-vous pas ſollicité vous-même, par » divers Placets, de faire chercher d'habiles Aſtronômes dans toutes les parties de l'Empire? On en cherche depuis quatre ans, ſans en avoir pû trouver. Ferdinand Verbieſt, qui entend parfaitement les Mathématiques, étoit » ici, & vous ne m'avez jamais parlé de ſon ſçavoir. Je vois que vous ne conſultez que vos préventions & que vous n'en uſez pas de bonne foi. Enſuite Sa Majeſté, reprenant un air riant, fit pluſieurs queſtions au Miſſionnaire ſur

Obſtacle de la part d'un Aſtronôme Arabe.

SCIENCES DES CHINOIS. ASTRONOMIE.

l'Aſtronomie, & donna ordre au Ko-lau & à d'autres Mandarins de déterminer la longueur du ſtile pour le calcul de l'Ombre.

Confuſion de l'Aſtronome Arabe.

Comme il s'agiſſoit de commencer l'opération dans le Palais même, l'Aſtronôme Mahométan prit le parti d'avouer qu'il n'avoit jamais ſçu la méthode du Pere Verbieſt. L'Empereur en fut informé; & dans le reſſentiment qu'il eut de tant d'impudence, il auroit fait punir ſur le champ cet Impoſteur, s'il n'eût jugé plus à propos de remettre ſon châtiment après l'experience des Miſſionnaires, pour le convaincre aux yeux mêmes de ſes Protecteurs. Il ordonna au Miſſionnaire de faire ſon opération à part pendant le reſte du jour, & aux Kolaus de ſe rendre le lendemain à l'Obſervatoire, pour remarquer la longueur de l'Ombre à l'heure préciſe de midi.

Opération aſtronomique du Pere Verbieſt.

Il y avoit à l'Obſervatoire un pilier quarré de cuivre, de huit pieds & trois pouces de hauteur, élevé ſur une table de même métal, longue de dix-huit pieds & large de deux, ſur un pouce d'épaiſſeur. De la baſe du pilier, cette table étoit diviſée en dix-ſept pieds, chaque pied en dix pouces, & chaque pouce en dix minutes. Autour des bords étoit un petit canal, creuſé dans le cuivre, large d'un demi-pouce ſur la même profondeur, & rempli d'eau, pour affûrer la table dans une poſition parallele. On s'étoit ſervi anciennement de cette machine pour déterminer les ombres méridiennes; mais le pilier s'étoit courbé, & ſa poſition ne formoit plus d'angles droits avec la table.

La longueur du ſtile ayant été fixée à huit pieds quatre pouces & neuf minutes, Verbieſt attacha au pilier une planche unie, parallele à l'Horizon, préciſément à la hauteur déterminée; & par le moyen d'un perpendiculaire, qu'il laiſſa tomber de la planche ſur la table, il marqua le point d'où il devoit commencer à compter la longueur de l'Ombre, qui, ſuivant ſon calcul, devoit être le jour ſuivant, à midi, de ſeize pieds ſix minutes & demie. Le Soleil approchoit alors du Solſtice d'Hyver, & par conſéquent les Ombres étoient plus longues que dans aucun autre tems de l'année.

Le Soleil ne manqua point, à l'heure annoncée, de tomber ſur la ligne tranſverſale que le Miſſionnaire avoit tracée ſur la table pour marquer l'extrémité de l'Ombre. Tous les Mandarins en parurent extrêmement ſurpris.

L'Empereur la fait faire recommencer.

L'Empereur ayant pris beaucoup de plaiſir au récit qu'on lui fit de ce détail, ordonna que l'experience ſeroit recommencée le jour ſuivant, dans la grande cour du Palais. Il aſſigna deux pieds deux pouces pour la longueur du ſtile. Verbieſt ayant préparé deux planches, l'une plate & diviſée en pieds & en pouces, l'autre perpendiculaire, pour ſervir de ſtile, porta le lendemain cette machine au Palais. Tous les Mandarins, qui s'y étoient aſſemblés, voyant que l'Ombre, dont la longueur avoit été marquée de quatre pieds trois pouces quatre minutes & demie ſur la planche horizontale, paroiſſoit fort longue, parce qu'elle n'avoit point encore atteint à la planche & qu'elle tomboit d'un côté ſur la planche, ſe mirent à rire en s'entretenant enſemble, dans l'opinion que le Miſſionnaire avoit commis quelqu'erreur. Mais un peu avant midi, l'Ombre étant arrivée à la planche ſe racourcit tout d'un coup, & paroiſſant près de la ligne tranſverſale tomba préciſément ſur l'heure. Alors il fut impoſſible aux Mandarins de cacher leur étonnement. Le Ko-lau Tartare s'écria: » Quel étrange Maître avons-nous ici? Les autres ne prononcerent point un ſeul mot; mais depuis ce moment, dit l'Auteur, ils conçurent une jalouſie implacable

Succès du Miſſionnaire.

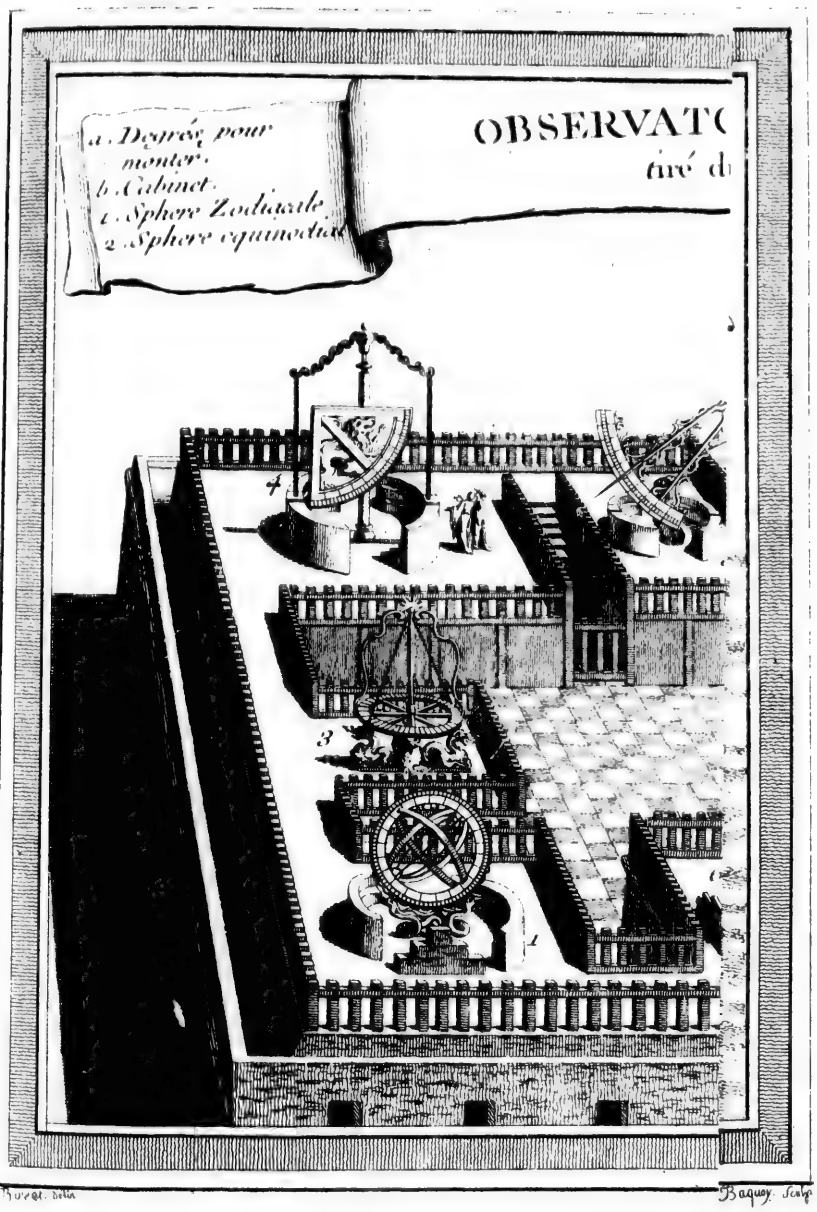
a. Degrés pour monter.
b. Cabinet.
1. Sphere Zodiacale.
2. Sphere equinoctiale.
OBSERVATC
tiré d
4
3
1
Boyet. delin.
Baquoy. Sculp.

P. N.° XX.

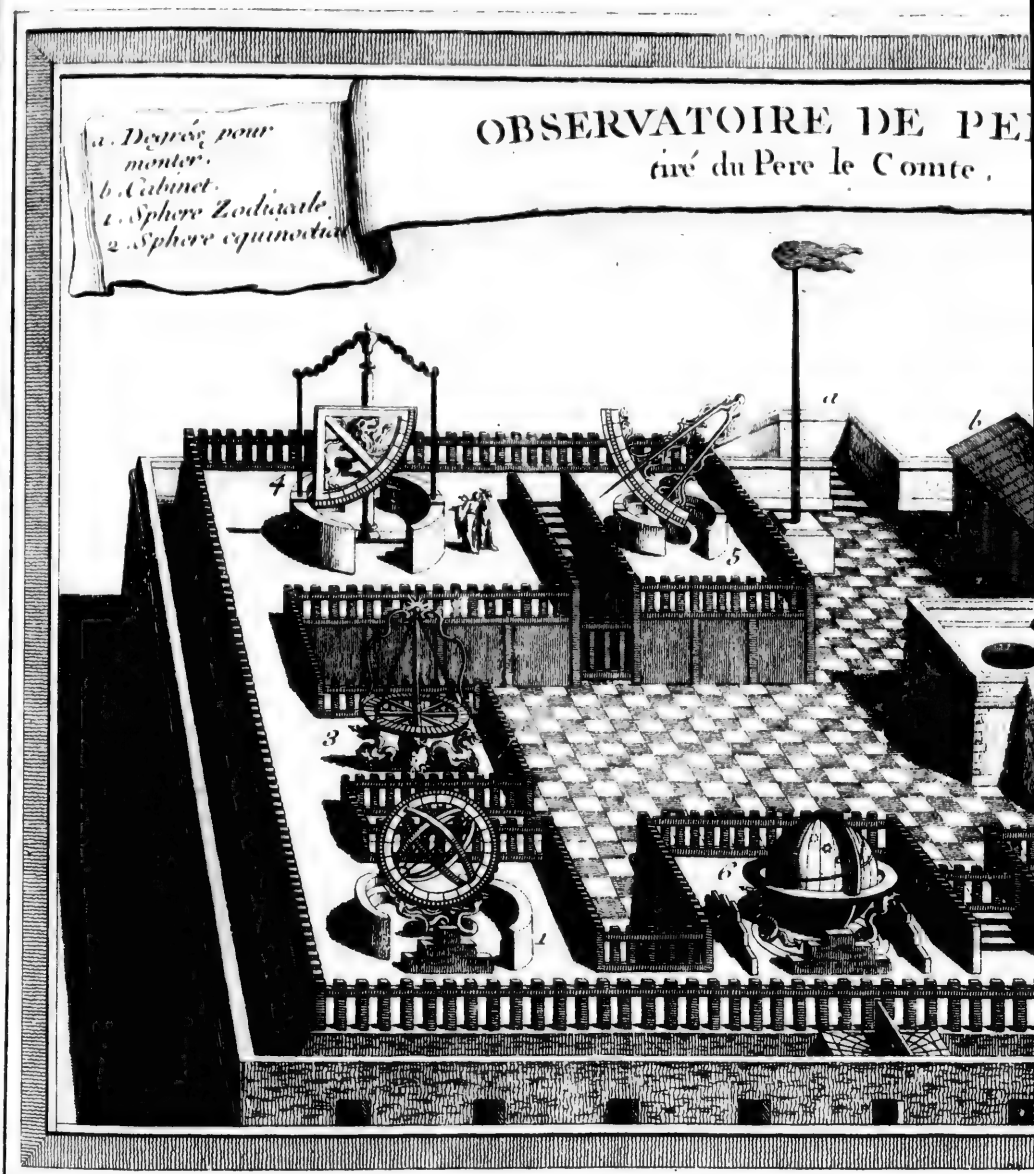
a. Degrés pour monter.
b. Cabinet.
1. Sphere Zodiacale.
2. Sphere equinoctiale.
OBSERVATOIRE DE PE
tiré du Pere le Comte.
a
b
1
2
3
4
5
6

E DE PEKING.
e le Comte.

3. Horizon Azimuthal.
4. Quadrant.
5. Sextant.
6. Globe Celeste.

Baquoy. Sculp.

T. VI. N.° XX.

placable contre le Miſſionnaire. Cependant on informa l'Empereur du ſuccès de l'obſervation, en lui préſentant la machine, qu'il reçut fort gracieuſement. Comme une affaire de cette importance ne pouvoit être peſée avec trop de ſoin, il ſouhaita que l'experience fût renouvellée pour la troiſiéme fois ſur la Tour aſtronomique. Verbieſt le ſatisfit avec tant de ſuccès, que ſes ennemis mêmes, qui avoient aſſiſté à toutes les opérations par l'ordre de l'Empereur, ne purent ſe diſpenſer de lui rendre juſtice & de louer la méthode Européenne.

SCIENCES DES CHINOIS. ASTRONOMIE. L'experience eſt recommencée une troiſiéme fois.

L'Aſtronôme Mahométan n'avoit pas d'autre connoiſſance du Ciel que celle qu'il avoit puiſée dans quelques vieilles Tables Arabes. Il les ſuivoit ſur divers points, & depuis plus d'un an il s'étoit employé à la correction du Calendrier, par commiſſion des Régens de l'Empire. Il avoit même compoſé, ſuivant ſa méthode, un Calendrier en deux volumes pour l'année ſuivante. Cet Ouvrage, qui avoit été préſenté à l'Empereur, fut remis au Pere Verbieſt, avec ordre de l'examiner. Il n'étoit pas difficile d'y découvrir un grand nombre de fautes. Outre le défaut d'ordre & quantité d'erreurs dans les calculs, Verbieſt le trouva rempli de contradictions manifeſtes. C'étoit un mélange d'idées Chinoiſes & Arabes; de ſorte qu'on pouvoit le nommer indifféremment Calendrier de la Chine ou d'Arabie. Le Miſſionnaire ayant fait un recueil des fautes les plus groſſiéres de chaque mois, par rapport aux mouvement des Planetes, les écrivit au bas d'un Placet, qu'il fit préſenter à l'Empereur. Auſſi-tôt ce Prince, comme s'il eût été queſtion du ſalut de l'Empire, convoqua l'aſſemblée générale de tous les Princes, des Mandarins de la premiere claſſe, & des principaux Officiers de tous les Ordres & de tous les Tribunaux de l'Empire. Il y envoya le Placet du Pere Verbieſt, afin que chacun pût donner ſon avis ſur le parti qu'il convenoit de prendre dans une ſi grande occaſion. Les Régens que l'Empereur ſon pere avoit nommés avant ſa mort, lui étoient odieux depuis long-tems. Ils avoient condamné l'Aſtronomie de l'Europe & protegé les Aſtronômes Chinois. Sa Majeſté, de l'avis de quelques-uns de ſes principaux Confidens, vouloit prendre cette occaſion pour annuller tous les Actes des Régens; & c'étoit dans cette vûe qu'il avoit donné toute la ſolemnité poſſible à l'Aſſemblée.

Ignorance du Mahometan Arabe.

L'Empereur convoque une Aſſemblée des Grands de l'Empire.

On y lut le Placet du Pere Verbieſt. Après de juſtes délibérations ſur cette lecture, les Seigneurs & les principaux Membres du Conſeil déclarerent unanimement que la correction du Calendrier étant une affaire importante, & l'Aſtronomie une ſcience difficile, dont peu de perſonnes avoient connoiſſance, il étoit néceſſaire d'examiner publiquement, avec les inſtrumens de l'Obſervatoire, les fautes que l'Aſtronôme Européen avoit relevées dans ſon Mémoire. Ce Décret ayant été confirmé par l'Empereur, Verbieſt & l'Aſtronôme Mahométan reçurent ordre de ſe préparer ſans délai pour les Obſervations du Soleil & des Planetes, & de mettre par écrit la méthode qu'ils employeroient dans cette opération. Le Miſſionnaire obéit volontiers, & préſenta ſes Explications aux Mandarins du Tribunal des Rites.

Il ordonne que les Obſervations ſoient repetées publiquement.

La premiere Obſervation devant ſe faire le jour que le Soleil entre au quinziéme degré du Verſeau un grand quart de cercle que Verbieſt avoit placé depuis dix-huit jours, ſcellé de ſon ſceau ſur le méridien, montra la hauteur du Soleil pour ce jour, & la minute de l'Eclyptique où il devoit arriver avant midi. En effet, le Soleil tomba préciſément ſur le lieu indiqué; tandis qu'un

Maniere dont le Pere Verbieſt exécute cet ordre.

SCIENCES DES CHINOIS. ASTRONOMIE.

Sextant, de six pieds de rayon, placé à la hauteur de l'Equateur, fit voir la déclinaison de cet Astre. Quinze jours après, Verbiest eut le même succès en observant avec les mêmes instrumens l'entrée du Soleil dans le Signe des Poissons. Cette observation étoit nécessaire, pour déterminer si le mois intercalaire devoit être retranché du Calendrier. La hauteur méridienne du Soleil & sa hauteur pour ce jour en prouverent clairement la nécessité.

A l'égard des autres Planetes, dont les places devoient être observées pendant la nuit, Verbiest calcula leurs distances des Etoiles fixes, & marqua, plusieurs jours avant l'observation, sur un planisphere, en présence de plusieurs Mandarins, ces distances, à l'heure fixée par l'Empereur. Le tems annoncé pour l'observation étant arrivé, il fit porter ses instrumens à l'Observatoire, où les Mandarins s'étoient assemblés en fort grand nombre. Là, tous les spectateurs furent convaincus, par la justesse de ses opérations, que les Calendriers de l'Astronôme Arabe étoient remplis d'erreurs. L'Empereur, informé de ce résultat, voulut que l'affaire fût examinée dans son Conseil. Mais les Astronômes *Yang quang-Syeu* & *U-ming-when*, dont les Calendriers avoient été censurés, obtinrent, contre l'usage, la permission d'y assister; & par leurs artifices ils trouverent le moyen de partager les suffrages de l'Assemblée.

Nouvel examen du Conseil.

Les Mandarins qui étoient à la tête du Conseil ne purent supporter avec patience que l'Astronomie Chinoise fût abolie, pour faire place à celle de l'Europe. Ils soutinrent que la dignité de l'Empire ne permettoit pas des altérations de cette nature, & qu'il valoit mieux conserver les anciennes méthodes avec leurs défauts, que d'en introduire de nouvelles, sur-tout lorsqu'il falloit les recevoir des Etrangers. Ils firent honneur aux deux Astronômes Chinois du zéle qu'ils témoignoient pour la gloire de leur Patrie, & les érigerent en défenseurs de leurs ancêtres. Mais les Mandarins Tartares embrasserent l'avis opposé & s'attacherent à celui de l'Empereur, qui étoit favorable au Pere Verbiest. La chaleur fut extrême entre les deux Partis. Enfin l'Astronôme *Yang quang syeu*, qui avoit gagné les Ministres d'Etat & qui se reposoit sur leur protection, eut la hardiesse de tenir ce discours aux Tartares: » Si vous don-» nez l'avantage à Ferdinand, en recevant l'Astronomie qu'il vous apporte de » l'Europe, soyez sûrs que l'Empire des Tartares ne sera pas de longue durée » à la Chine. Une déclaration si téméraire excita l'indignation de tous les Mandarins Tartares. Ils en informerent sur le champ l'Empereur, qui ordonna que le coupable fût chargé de fers & conduit à la prison publique.

Difficultés qu'on oppose au Pere Verbiest.

Cet évenement confirma le triomphe du Pere Verbiest. Il fut établi Directeur du Tribunal des Mathématiques, avec ordre de réformer le Calendrier & toute l'Astronomie de la Chine. Pour commencer l'exercice de ses fonctions, il présenta un Mémoire à l'Empereur, dans lequel il expliqua la nécessité de retrancher du Calendrier le mois intercalaire, qui, suivant le calcul même des Astronômes Chinois, appartenoit à l'année d'après. Les Membres du Conseil, auxquels ce Mémoire fut renvoyé, regarderent comme un triste expédient l'obligation de supprimer un mois entier, après l'avoir reçu solemnellement. Mais n'osant contredire le nouveau Directeur, ils prirent le parti de lui députer leur Président. Ce Mandarin aborda Verbiest d'un air riant: » Prenez gar-» de, lui dit-il, à ce que vous allez faire. Vous allez rendre notre Nation » méprisable à tous nos voisins, qui suivent & qui respectent le Calendrier

Il l'emporte sur ses ennemis & devient Président du Tribunal des Mathématiques.

Remontrances qu'il reçoit de la part du Conseil.

» Chinois. Que penſeront-ils, en apprenant que nous ſommes tombés dans » des erreurs ſi groſſieres, qu'il a fallu retrancher un mois entier de l'année » pour les réparer ? Ne pouvez-vous pas trouver quelqu'expédient qui mette » notre réputation à couvert ? Vous nous rendriez un important ſervice. Verbieſt lui répondit qu'il n'étoit pas en ſon pouvoir de concilier l'ordre des Cieux avec le Calendrier Chinois, & que le retranchement d'un mois lui paroiſſoit une néceſſité indiſpenſable. On publia bien-tôt dans toutes les parties de l'Empire un Edit Impérial, par lequel on déclaroit que ſuivant les calculs il avoit été néceſſaire de ſupprimer le mois intercalaire, & l'on défendoit de le compter à l'avenir (95).

Sciences des Chinois. Astronomie.

§. II.

Progrès des Chinois dans les autres parties des Mathématiques.

LA deſcription qu'on a déja donnée (96) du Palais Impérial & des Monumens publics de la Chine, doit avoir fait connoître que l'Architecture Chinoiſe, quoique fort différente de celle de l'Europe, n'eſt pas ſans beauté, ſans ordre & ſans commodité. L'Atlas de *Martini*, les Cartes qu'il a publiées d'après les Auteurs Chinois, & nos Obſervations précédentes ſur les meſures générales & particulieres du Pays, prouvent auſſi qu'ils n'ont pas négligé la Géographie de leur Empire. Mais leurs lumiéres étoient fort bornées ſur celle des Pays étrangers. Ils réduiſoient toutes les autres régions du Monde à ſoixante-douze Royaumes, qu'ils plaçoient au hazard, comme autant de petites Iſles dont leur Mer étoit entourée, ſans les diſtinguer par les Longitudes & les Latitudes. Ils leur donnoient des noms mépriſans, & dans leurs Deſcriptions ils en repréſentoient les Habitans comme des monſtres.

Ignorance des Chinois ſur la Géographie des Pays étrangers.

Ils nommoient un de ces Royaumes *Syau-tin-que*, ou le Pays des Nains. Il étoit habité, diſoient-ils, par des hommes de ſi petite taille, que dans la crainte d'être enlevés par les aigles & les éperviers, ils étoient obligés de ſe lier pluſieurs enſemble. Un autre Royaume portoit entre les Chinois le nom de *Nyu-jin que*, c'eſt-à-dire, de Pays habité par des femmes. Ils ſe figuroient que dans cette contrée les femmes devenoient groſſes en regardant leur image dans un puits ou dans une riviere, & qu'elles ne mettoient au monde que des filles. Ils ſuppoſoient un troiſiéme Royaume, dont les Habitans avoient l'eſtomac aſſez ouvert pour y mettre une piéce de bois, ſur laquelle deux hommes en pouvoient porter un troiſiéme d'un lieu à l'autre. Le quatriéme Royaume étoit peuplé d'Habitans qui avoient des corps humains & des têtes de chien. Les Habitans du cinquéme avoient les bras ſi longs, qu'ils touchoient à terre ſans ſe baiſſer. Quoiqu'ils connuſſent mieux les Tartares, les Japonois, les Coréens & les autres Peuples qui bordent la Chine, ils ne les honoroient pas d'un autre nom que celui des *Quatre Nations barbares.*

Fabuleuſe opinion qu'ils avoient des autres Nations.

Nom de mépris qu'ils donnoient à leurs voiſins.

Dans les derniers tems, ayant reçu quelques informations ſur l'exiſtence de l'Europe, ils l'avoient ajoutée à leurs Cartes comme une Iſle deſerte. De-là vient qu'en 1668 le Vicerói de Canton, après avoir parlé de l'Ambaſſade Por-

Autres effets de leur ignorance.

(95) Tout le récit précédent eſt tiré du Pere du Halde, p. 136. & ſuiv.

(96) Voyez ci-deſſus pluſieurs détails ſur cette matiere.

Sciences des Chinois. Mathematiques.

tugaiſe dans un Mémoire qu'il envoyoit à l'Empereur, ajoutoit cette remarque : » Nous avons vérifié que l'Europe conſiſte en deux petites Iſles au milieu » de la mer (97). Lorſque les Chinois virent pour la premiere fois des Européens, ils leur demanderent s'il y avoit en Europe des Villes, des Villages & des maiſons. Mais ils ſont revenus de toutes ces erreurs. Un jour que le Pere Chavagnac, Miſſionnaire Jéſuite, montroit une Carte du Monde à quelques Lettrés, ils y chercherent long-tems la Chine. Enfin ils jugerent que ce devoit être l'Hemiſphere oriental, parce que l'Amérique ne leur paroiſſoit que trop grande pour le reſte du Monde. Le Miſſionnaire prit plaiſir à les laiſſer quelque-tems dans cette idée. Mais un d'entr'eux lui demandant l'explication des lettres & des noms : » L'Hemiſphere que vous regardez, leur dit-il, con- » tient l'Europe, l'Aſie & l'Afrique. Voici, dans l'Aſie, la Perſe, les Indes » & la Tartarie. Où eſt donc la Chine ? s'écria un des Lettrés. » C'eſt ce petit » coin de terre, lui répondit-on, & vous en voyez les bornes. Il parut extrêmement ſurpris de cette réponſe ; & regardant ſes compagnons, qui ne le paroiſſoient pas moins, il leur dit en Chinois ; » Que cela eſt petit ! Magalhaens attribue cette ignorance au défaut de commerce avec les Pays étrangers (98).

Avantages que les Miſſionnaires tirerent de l'Optique.

Les autres parties des Mathématiques étoient entiérement inconnues aux Chinois. Il n'y a pas plus d'un ſiécle qu'ils ont ouvert les yeux ſur ce qui manquoit à leurs connoiſſances. *Kang-hi*, leur dernier Empereur, dont la paſſion favorite étoit d'acquerir de nouvelles lumiéres, ne ſe laſſoit pas de voir & d'entendre les Miſſionnaires Jéſuites ; tandis que de leur côté, jugeant combien ſa protection pouvoit être avantageuſe au Chriſtianiſme, ils ne négligeoient rien pour ſatisfaire ſa curioſité. Ils commencerent par lui donner quelques idées d'Optique, en lui préſentant un demi-cylindre d'un bois fort leger, dans l'axe duquel ils avoient placé un verre convexe, qui, étant tourné vers l'objet, repréſentoit en figure naturelle l'image qui étoit dans le tube.

Experiences de la chambre obſcure.

L'Empereur, charmé d'une invention qu'il trouva fort nouvelle, demanda qu'on lui fit dans ſes jardins de Peking une machine de la même nature, qui pût lui faire découvrir, ſans être vû lui-même, tout ce qui ſe paſſoit dans les places voiſines. Les Miſſionnaires firent bâtir, près des murs du jardin, un grand cabinet (99) avec une fenêtre pyramidale, au ſommet de laquelle ils fixerent un grand œil de bœuf ou un verre, directement oppoſé à la place où le concours du Peuple étoit le plus nombreux. L'Empereur prenoit beaucoup de plaiſir à ce ſpectacle ; & les Reines encore plus, parce que ne ſortant jamais du Palais elles n'avoient point d'autre moyen pour voir tout ce qui ſe paſſoit au dehors.

Experiences du Cylindre.

Le Pere Grimaldi donna un autre exemple des merveilles de l'Optique dans le jardin des Jéſuites de Peking. Il traça ſur les quatre murs diverſes figures, qui ne repréſentoient en face que des montagnes, des forêts, des chaiſes & d'autres objets de cette eſpece ; mais, d'un certain point, on voyoit la figure d'un homme bien proportionné. L'Empereur honora la maiſon d'une viſite, & regarda long-tems ce prodige avec beaucoup d'admiration. Les Grands de ſa

(97) Relation de la Chine par Magalhaens, p. 61. & ſuiv.

(98) Relation de la Chine par Magalhaens, p. 61. & ſuiv.

(99) C'eſt ce qu'on appelle communément *Camera obſcura*.

Cour & les principaux Mandarins, qui vinrent en foule, n'en parurent pas moins frappés. Ce qui leur cauſoit le plus d'étonnement, étoit de trouver tant de régularité & de proportion dans cette figure humaine, tandis que les murs étoient fort irréguliers, & percés même, en pluſieurs endroits, de portes & de fenêtres. Il ſeroit ennuyeux, ajoute l'Auteur, de nommer toutes les figures qui n'étant tracées que confuſément, repréſentoient d'un certain point des objets diſtincts, par le moyen des miroirs coniques, cylindriques & pyramidaux.

SCIENCES DES CHINOIS. DIFFERENTES PARTIES DES MATHEMATIQUES.

Pour eſſai de Catoptrique, les Jéſuites préſenterent à l'Empereur toutes ſortes de verres & de teleſcopes, qui leur ſervirent à faire des obſervations céleſtes & terreſtres, à meſurer les grandes & les petites diſtances, à diminuer, à groſſir, à multiplier ou réunir les objets. La premiere merveille de ce dernier genre fut un tube, de la groſſeur d'un priſme octogone, qui étant placé parallellement avec l'horizon, repréſentoit huit différentes ſcenes, & d'une maniere ſi naturelle qu'on les prenoit pour les objets mêmes. Ce ſpectacle, relevé par la variété des peintures, amuſa long-tems l'Empereur. Les Miſſionnaires lui firent enſuite préſent d'un autre tube, dans lequel étoit un verre polygone, qui raſſembloit par ſes différentes faces pluſieurs parties de différens objets, pour en former une ſeule image. Ainſi des bois, des troupeaux, & cent autres figures repréſentées dans un tableau, ſervoient à former diſtinctement un homme entier ou quelqu'autre objet. On ne manqua point de faire voir à Sa Majeſté Impériale la lanterne-magique, avec toutes les merveilles qu'elle préſente aux yeux des ignorans.

Experiences de Catoptrique.

La Perſpective ne fut point oubliée. Le Pere Buglio offrit à l'Empereur trois Deſſeins, exécutés ſuivant les regles de l'art. Il en expoſa les copies à la vûe du Public, dans le jardin des Jéſuites, où tous les Mandarins s'empreſſerent de les venir admirer. Ils ne comprenoient pas que ſur une toile plate on eût pu repréſenter des ſalles, des galeries, des portiques, des routes & des avenues, auſſi loin que la vûe pouvoit s'étendre, & ſi naturellement, que les ſpectateurs y étoient trompés au premier coup-d'œil.

Experiences de Perſpective.

Les experiences de Statique eurent leur tour. On fit préſent à l'Empereur d'une machine compoſée de quatre roues dentelées, avec un manche de fer, par le moyen de laquelle un enfant pouvoit lever ſans difficulté un poids de pluſieurs milliers & réſiſter aux efforts de vingt hommes robuſtes.

Experiences de Statique,

A l'égard de l'Hydroſtatique, les Miſſionnaires firent pour Sa Majeſté, des pompes, des canaux, des roues & pluſieurs autres machines propres à lever l'eau au-deſſus du niveau de ſa ſource. Ils en compoſerent une, qui ſervit à conduire l'eau d'une Riviere, nommée *Les dix mille ſources*, dans quelques terres du domaine Impérial. Le Pere Grimaldy offrit à l'Empereur une machine hydraulique de nouvelle invention, qui formoit un jet-d'eau continuel; une horloge, qui repreſentoit tous les mouvemens céleſtes avec beaucoup de juſteſſe, & une montre à répetition qui n'étoit pas moins juſte.

Et d'Hydroſtatique.

Les machines Pneumatiques formerent un ſpectacle fort agréable pour la curioſité de l'Empereur. Après avoir fait faire, d'un bois léger, un petit chariot long de deux pieds, les Miſſionnaires placerent, au milieu, un vaiſſeau de cuivre rempli de charbons embraſés, ſur lequel ils mirent un *Æolipile*, d'où l'air ſortant par un petit tuyau, frappoit une ſorte de roue ſemblable à la

Machines pneumatiques.

Sciences des Chinois. Differentes parties des Mathematiques.

voile d'un moulin à vent. Cette roue en faiſoit tourner une autre par le moyen d'un eſſieu ; & le chariot, ſans autre principe de mouvement, couroit ainſi pendant deux heures. Mais comme l'eſpace n'auroit pas ſuffi pour le faire courir en droite ligne, on ſe ſervit d'une autre invention pour lui donner un mouvement circulaire. On attacha une petite ſolive à l'eſſieu des deux roues ; & du bout de cette ſolive on fit paſſer un autre eſſieu par le centre d'une autre roue qui étoit un peu plus grande que les deux autres. A meſure que cette roue étoit plus ou moins éloignée du chariot, il décrivoit un plus grand ou un moindre cercle. On fit la même experience avec un petit Vaiſſeau monté ſur quatre roues. L'Æolipile étoit cachée au milieu. Le vent ſortant par deux petits tuyaux enfla fort bien les voiles & fit tourner aſſez long-tems la machine.

Ouvrages des Miſſionnaires ſur les Phénomenes de la Nature.

Machines qui en facilitent l'explication.

Lorſqu'il paroiſſoit quelque Phénomene, tel que la Parelie, l'Arc-en-ciel, ou quelque cercle autour du Soleil ou de la Lune, l'Empereur faiſoit appeller auſſi-tôt les Miſſionnaires, pour leur en demander l'explication. Ils publiérent pluſieurs Ouvrages ſur ces merveilles de la Nature ; & pour en faciliter l'intelligence, ils compoſerent une machine qui repréſentoit leurs apparences. C'étoit une ſorte de tambour, bien fermé au dehors & blanchi dans l'interieur, dont la ſurface repréſentoit les Cieux. La lumiére du Soleil y entroit par un petit trou, & paſſant par un priſme de verre, tomboit ſur un petit cylindre poli, qui la réflechiſſoit ſur la concavité du tambour, où elle peignoit exactement toutes les couleurs de l'Arc-en-ciel. L'image du Soleil étoit réfléchie par une partie du cylindre un peu applatie ; & par d'autres réflexions & d'autres réfractions, ſuivant que le priſme étoit plus ou moins incliné vers le cylindre, on voyoit les cercles autour du Soleil & de la Lune, & les autres Phénomenes des corps céleſtes. Les Jéſuites preſenterent auſſi à l'Empereur des Thermometres, pour lui faire connoître la diſtinction des divers degrés du froid & du chaud. Ils y ajouterent une Hygrometre, pour les degrés de ſéchereſſe & d'humidité. C'étoit une machine en forme de tambour, d'un aſſez grand diametre, ſuſpendue par un cordon de boyaux de chat, d'une longueur convenable & parallele à l'Horizon. Le moindre changement de l'air contractant ou relâchant le cordon, faiſoit tourner le tambour à droite ou à gauche. Il allongeoit ou racourciſſoit auſſi, autour du tambour, une autre petite corde, qui tiroit un petit pendule, par lequel les degrés de ſéchereſſe étoient marqués d'un côté, & de l'autre ceux d'humidité.

Effet des Sciences de l'Europe ſur les Chinois.

Toutes ces inventions, juſqu'alors inconnues aux Chinois, leur firent rabattre quelque choſe de leur orgueil naturel & prendre une idée plus favorable des Etrangers. Ils commencerent, dit l'Auteur, à regarder les Européens comme leurs Maîtres (1).

(1) Chine du Pere du Halde, Vol. II. p. 126. & ſuiv.

§. III.

Sciences des Chinois.

Philoſophie naturelle & Médecine des Chinois.

Philosophie naturelle et Medecine.

Lumiéres des Chinois ſur ces deux Sciences.

LA premiere de ces deux ſciences eſt cultivée à la Chine. Elle a ſes principes pour expliquer la compoſition des corps, leurs propriétés & leurs effets (2). Les Chinois ont divers Ouvrages qui traitent de ces matieres, & l'on y trouve des raiſonnemens très-rafinés ſur la nature des choſes. Leurs erreurs viennent moins d'un défaut de pénétration, que du peu de commerce qu'ils ont avec les Etrangers. Mais à quelque ſource qu'on les attribue, elles ont arrêté juſqu'à préſent les progrès de la Médecine Chinoiſe. L'ignorance de l'Anatomie eſt un autre obſtacle. A peine les Chinois connoiſſent-ils l'uſage des différentes parties du corps. Ils ont par conſéquent peu de lumiéres ſur les cauſes des maladies. Leurs conjectures portent ſur un ſyſtême fort incertain de la ſtructure du corps humain (3).

Etude de la Médecine.

Cependant l'étude de la Médecine a toujours été fort en honneur dans cette Nation, non-ſeulement parce qu'elle eſt fort utile pour la conſervation de la vie, mais encore parce que les Chinois ſuppoſent beaucoup de liaiſon entre cette ſcience & les mouvemens du Ciel. Ils avoient anciennement des Ecoles Impériales pour l'inſtruction des Médecins. Aujourd'hui, les plus eſtimés ſont ceux dont les ancêtres ont exercé la même profeſſion, & qui ont reçu d'eux leurs lumiéres comme une eſpece d'héritage.

Doctrine des Médecins Chinois ſur les principes de la vie.

Les Médecins Chinois reconnoiſſent deux principes naturels de la vie; le *Yang*, ou la chaleur vitale; & l'*In*, ou l'humide radical. Les eſprits & le ſang en ſont les vehicules. De ces deux noms & de leurs caracteres ils ont compoſé le nom & le caractere de l'homme, qu'ils appellent *Jin* dans leur langue. Suivant leur doctrine, ces deux principes de la vie ſont logés dans toutes les parties du corps, pour leur communiquer le mouvement & la force.

Trois diviſions du corps humain.

Ils font trois diviſions du corps humain. La premiere comprend la droite & la gauche; deux parties, à chacune deſquelles appartient un œil, un bras, une main, une épaule, une jambe & un pied. La ſeconde contient trois parties; la ſuperieure, qui s'étend depuis le ſommet de la tête juſqu'à la poitrine; celle du milieu, depuis la poitrine juſqu'au nombril; & l'inferieure, depuis le nombril juſqu'à la plante des pieds. La troiſiéme diviſion comprend les membres & les inteſtins.

Diviſion des principaux membres & des inteſtins.

Les principaux membres, où l'humide radical eſt logé, ſont au nombre de ſix: trois du côté gauche; le cœur, le foye & le rognon: trois du côté droit; le poulmon, la rate & l'autre rognon, qu'ils appellent dans leur langue *Porte de la vie*.

Les inteſtins ou les entrailles, dans leſquels ils placent la chaleur vitale, ſont de même au nombre de ſix: trois à gauche; les petits boyaux ou la *Pericarde*, la veſſie du fiel & les ureteres: trois à droite; les gros boyaux, l'eſtomac & la troiſiéme partie du corps. Ils reconnoiſſent auſſi des relations mu-

(2) Mémoires du Pere le Comte, p. 213.
(3) Du Halde, *ubi ſup.* Vol. I. p. 394. & Vol. II. p. 183.

SCIENCES DES CHINOIS. PHILOSOPHIE NATURELLE ET MEDECINE.

tuelles entre les membres & les inteſtins, comme entre les petits boyaux & le cœur, entre la veſſie du fiel & le foye, les ureteres & le rognon du côté gauche; & du côté droit, entre les gros boyaux & le poulmon, l'eſtomac & la rate, la troiſiéme partie du corps & le rognon droit. C'eſt de ces parties qu'ils font paſſer la chaleur vitale & l'humide radical dans toutes les autres parties du corps, par le moyen des eſprits & du ſang; car il paroît que la circulation du ſang eſt connue fort anciennement à la Chine. Ils ſuppoſent auſſi que le corps, par ſes nerfs, ſes muſcles, ſes veines & ſes arteres, eſt une eſpece de luth ou d'inſtrument muſical, dont les parties rendent divers ſons, ou plûtôt ont entr'elles une certaine harmonie qui vient de leur figure, de leur ſituation & de leurs divers uſages; que les différentes pulſations de l'artere, qui ſont comme les tons & les touches de cet Inſtrument, doivent paſſer pour des ſignes infaillibles de ſa diſpoſition; comme la corde d'un Inſtrument de muſique rend différens ſons, qui font connoître ſi l'Inſtrument eſt d'accord & bien ou mal monté.

Le corps eſt regardé comme un Inſtrument de muſique.

Après avoir établi ces douze ſources de vie dans le corps humain, les Médecins Chinois ont travaillé à découvrir les ſignes exterieurs qui pouvoient leur faire connoître la diſpoſition interieure de ces douze parties. Ils croient les avoir trouvés dans la tête, ſiége de tous les ſens qui exécutent les opérations animales; & ſuppoſant des relations néceſſaires entre ces ſens & les ſources de la vie, ils établiſſent un rapport entre la langue & le cœur, entre les narines & le poulmon, la bouche & la rate, les oreilles & les rognons, les yeux & le foye. Ils s'imaginent auſſi que du teint, des yeux, des narines & des oreilles, du ſon de la voix & du goût actuel de la langue ou de celui qu'elle deſire, ils peuvent tirer des concluſions certaines ſur l'état du corps & ſur la vie & la mort d'un Malade.

Signes exterieurs qui font connoître les diſpoſitions interieures.

Pour la communication de l'humide radical & de la chaleur vitale, ils ont établi douze routes ou douze canaux. Par l'un, qu'ils nomment *Chau-chun-in-kin*, l'humide radical paſſe du cœur aux mains. Les viſceres qui ſont unis au cœur conduiſent la chaleur vitale par les mêmes voies; & ce canal de chaleur s'appelle *Cheu-tay-yang-king*. Ces deux origines jointes enſemble, font une des ſources de la vie. Le foye, diſent-ils, envoie l'humide radical aux pieds par le canal *Se-kue-in-king*; mais la chaleur naturelle ſe rend au même endroit, de la veſſie du fiel par le canal *So-cheu-yang-king*. Les rognons envoient l'humide radical par un autre paſſage, & la chaleur vitale vient des ureteres. Ces canaux entretiennent la communication de la vie dans la partie gauche du corps. A l'égard du côté droit, le poulmon envoie l'humide radical aux reins, par le conduit *Cheu-tay-in-king*; & les gros boyaux envoient la chaleur vitale, par le *Chang-yang-ming-king*. De la rate, l'humide radical ſe rend aux pieds par le *So-yang-ming-king*; & la chaleur vitale à l'eſtomac, par le *Se-tay-in-king*. Du rognon droit, ou de la porte de la vie, l'humide radical paſſe aux mains par le *Cheu-kue-in-king*; & la chaleur vitale de la troiſiéme partie du corps aux pieds, par le *Cheu-chyau-yang-king*.

Canaux de communication pour la chaleur vitale, &c.

Lorſqu'ils ont acquis cette connoiſſance de la ſtructure du corps, qui, toute [illegible]orme qu'elle eſt à l'ancienne Anatomie Chinoiſe, n'en eſt pas, comme on le voit, beaucoup plus exacte, ils cherchent à connoître les corps exterieurs qui peuvent cauſer des altérations dans le corps humain. Ces corps ſont les élémens

Corps exterieurs qui agiſſent ſur le corps.

mens. Ils en comptent cinq : la terre, les métaux, l'eau, l'air & le feu, qui s'uniſſent pour la compoſition du corps de l'homme, & dont le mélange eſt tel, qu'un élément prévaut ſur les autres dans quelque partie. Ainſi le feu prédomine dans le cœur & dans les viſceres voiſins ; & le Sud eſt le point du Ciel qui ſe rapporte principalement à ces parties, comme réſidence principale de la chaleur naturelle. Auſſi ne manquent-ils pas d'obſerver les affections du cœur pendant l'Eté. Le foye & la veſſicule du fiel ſe rapportent à l'élément de l'air ; & tous deux ont une relation à l'Eſt, qui eſt le lieu d'où procedent les vents & les végetations. C'eſt au Printems que la diſpoſition de ces parties doit être obſervée. Les rognons & les ureteres appartiennent à l'eau & correſpondent au Nord. Ainſi c'eſt pendant l'Hyver qu'il faut obſerver leurs indications. Le foye & la troiſiéme partie du corps ſont ſujets au feu & à l'eau, & reçoivent les impreſſions du cœur & des rognons, pour les communiquer à toutes les autres parties. Les Médecins Chinois raiſonnent à peu près comme les nôtres ſur les rapports & les oppoſitions de ces élémens avec le corps humain, pour rendre compte des maladies & de toutes les altérations de la ſanté.

SCIENCES DES CHINOIS. MEDECINE.

Ils prétendent connoître, par les différentes pulſations de l'artere, la bonne ou la mauvaiſe diſpoſition du corps ; & voici quels ſont leurs principes. C'eſt le mouvement, diſent-ils, qui fait le poulx ; & ce mouvement eſt cauſé par le flux & le reflux du ſang & des eſprits, qui ſont portés dans toutes les parties du corps par les douze canaux dont on a rapporté les noms. Tout ce qui ſe remue communique du mouvement à quelqu'autre corps mobile ; & tout ce qui eſt remué, cede ou réſiſte. Ainſi, comme le ſang & les eſprits, qui ſont dans un mouvement continuel, pouſſent & preſſent les vaiſſeaux qui leur ſervent de canal, il en doit naître néceſſairement un battement de poulx. La parfaite connoiſſance de ces battemens & de ces percuſſions, donne celle de la diſpoſition du corps & des affections qu'il reçoit des élémens. C'eſt par les battemens qu'on doit connoître la nature du ſang & des eſprits, & diſtinguer leurs défauts & leurs excès, comme le devoir d'un bon Médecin eſt de les régler, & d'y rétablir l'ordre s'il le trouve alteré.

Lumiéres des Médecins Chinois ſur les battemens du poulx.

L'uſage de la ſaignée eſt très-rare à la Chine, quoiqu'il y ſoit connu. Celui des clyſteres eſt venu aux Chinois des Portugais de Macao ; mais ils l'appellent *Remede des Barbares*, parce qu'ils l'ont reçu des Européens. En un mot, toute la ſcience de la Médecine conſiſte, parmi eux, dans la connoiſſance du poulx & dans l'uſage des Simples, qu'ils ont en grand nombre & qu'ils regardent comme de ſouverains ſpécifiques dans pluſieurs maladies. Ils prétendent que le battement du poulx leur fait découvrir, non-ſeulement la cauſe d'une maladie, mais la partie même du corps où elle réſide. En effet, leurs Médecins leur prédiſent exactement tous les ſymptômes, & c'eſt à cette ſcience qu'ils doivent leur réputation. Ils obſervent deux choſes dans le mouvement du poulx, l'endroit où il ſe fait ſentir & ſa durée. De-là vient qu'ils ont aſſigné divers endroits du corps où le poulx doit être examiné, & qu'ils ſe ſont fait des regles pour meſurer le tems des pulſations.

Uſage de la ſaignée, rare à la Chine.

Lorſqu'ils ſont appellés près d'un Malade, ils mettent d'abord un oreiller ſous ſon bras ; & plaçant quatre doigts au long de l'artere, quelquefois doucement, quelquefois avec une preſſion plus forte, ils examinent long-tems les pulſations, en s'efforçant de diſtinguer les moindres différences. Le plus ou le

Pratique des Médecins Chinois dans les maladies.

SCIENCES DES CHINOIS. MEDECINE.

moins de vîteſſe ou de lenteur, de foibleſſe ou de force, d'uniformité ou d'irrégularité, leur ſert à découvrir la cauſe de la maladie ; & ſans faire la moindre queſtion au Malade, ils lui diſent s'il a mal à la tête, à l'eſtomac, au ventre, & ſi c'eſt la rate ou le foye qui eſt affecté. Ils lui annoncent auſſi quand il peut eſperer du ſoulagement, quand l'appétit lui reviendra & quand il ſera tout-à-fait délivré de ſa maladie. L'Auteur en rapporte un exemple, d'un grand nombre d'autres, dit-il, qui ne doivent laiſſer aucun doute ſur la certitude & le ſuccès de cette méthode. Un Miſſionnaire étant tombé dangereuſement malade dans la priſon de Nan-king, les Chrétiens, allarmés pour la vie de leur Paſteur, engagerent un des plus habiles Médecins à le viſiter. Cet Eſculape Chinois, après avoir tâté avec les cérémonies ordinaires le poulx du Malade, lui preſcrivit ſur le champ trois médecines, l'une pour le matin, l'autre pour l'après-midi & la troiſiéme pour le ſoir. L'effet en parut ſi violent, que le Miſſionnaire ayant perdu la parole dans le cours de la nuit ſuivante, paſſa pour un homme mort. Mais le matin apporta un extrême changement à ſa ſituation. Le Médecin, après avoir tâté le poulx à ſon Malade, l'aſſura qu'il étoit guéri & qu'il ne lui reſtoit qu'à ſuivre un certain régime qui rétabliroit bien-tôt ſes forces. L'effet vérifia cette prédiction.

Guériſon d'un Miſſionnaire.

Viſites des Médecins Chinois & leurs remedes.

Quelques Médecins Chinois, dans les viſites qu'ils rendent aux Malades, portent avec eux leur chaiſe, ou la font porter par un domeſtique qui les ſuit, avec pluſieurs boëtes diviſées en quarante petites cellules & remplies de drogues & de Simples, qu'ils adminiſtrent, ſuivant la qualité de la maladie. Ce ſont des ſudorifiques ou des purgatifs, propres à purifier le ſang & les humeurs, à fortifier la tête, à diſſiper les vapeurs, à nétoyer l'eſtomac, &c. D'autres n'ont point l'uſage de porter leurs boëtes, mais preſcrivent des médecines, en laiſſant au Malade la liberté de les recevoir d'eux ou de les acheter des Droguiſtes, qui ont leurs boutiques remplies d'excellens remedes. D'ailleurs chaque Ville a des Foires, où l'on ne vend que des drogues & des Simples.

Cordiaux pour achever la guériſon.

Après avoir rendu la ſanté aux Malades par de ſimples décoctions, on emploie des cordiaux pour bannir tous les reſtes de la maladie & rétablir parfaitement les forces. Ils ſont compoſés d'herbes, de feuilles, de racines, de fruits & de ſemences ſéches. Les Médecins Chinois permettent de boire de l'eau dans toutes ſortes de maladies, mais ils ordonnent qu'elle ſoit bouillie. Ils défendent ordinairement toute autre eſpece de nourriture. Dans un corps indiſpoſé, l'eſtomac, diſent-ils, n'eſt pas capable de faire ſes fonctions naturelles, & les moindres alimens ne peuvent produire qu'une mauvaiſe digeſtion.

Uſages & prix des viſites.

Il ſe trouve à la Chine des Médecins qui regardent comme au-deſſous d'eux de preſcrire des remedes, & qui ſe bornent à déclarer la nature des maladies. Leurs viſites ſe payent beaucoup plus cher que celles des autres. Mais ce qui fait ordinairement la fortune & la réputation d'un Médecin Chinois, c'eſt d'avoir guéri quelques Mandarins diſtingués, ou d'autres perſonnes riches, qui joignent au payement de chaque viſite des gratifications conſiderables. Le prix commun des viſites & des remedes eſt très-médiocre. Un Médecin qu'on a fait appeller près d'un Malade, n'y retourne point s'il n'eſt rappellé. Ainſi chacun a la liberté d'en prendre un autre lorſqu'il n'eſt pas content du premier. Les Charlatans ne ſont pas plus rares à la Chine qu'en Europe. Ils prétendent gué-

rir toutes les maladies par des recettes inconnues dans la Médecine, & mettent pour condition qu'ils ne ſeront payés qu'après l'effet du remede (4).

SCIENCES DES CHINOIS. MEDECINE.

Suivant l'Auteur d'un Traité Chinois, qui porte pour titre *Le Secret du Poulx*, chaque maladie a ſon poulx différent. Dans celles du cœur, on doit conſulter le poulx du poignet gauche (5). On s'y prend de même dans celles du foye; mais le poulx doit être examiné à la jointure du poignet avec l'os du coude. Dans les maladies de l'eſtomac, il faut s'adreſſer au poignet droit; & dans celles du poulmon, à la jointure de la même main. Dans les maladies des reins, le poulx doit être conſulté au-deſſus de la jointure, vers l'extrêmité du coude, du même côté que le rognon malade.

Chaque maladie a ſon poulx différent.

Le poulx eſt ſuſceptible d'une infinité de variations, ſuivant la différence du ſexe, de l'âge, de la ſtature & des ſaiſons. Chacun de ces états peut être diſtingué par la différence de ſon poulx. Le même Auteur, après avoir nommé pluſieurs ſortes de poulx, les diviſe en trois claſſes, dont la premiere en comprend ſept, la ſeconde, huit, & la troiſiéme, neuf. Il explique leur nature. Il détermine leurs indications. Entr'autres, il obſerve que le *Poulx ſuperficiel* dénote des étourdiſſemens; le *Poulx creux*, diſette de ſang; le *Poulx gliſſant*, abondance de phlegme; le *Poulx plein*, de la chaleur; le *Poulx à longs tremblemens*, laſſitude; le *Poulx à tremblemens courts*, des douleurs aigues; le *Poulx trop abondant*, un excès de chaleur; le *Poux petit*, un excès de froid; le *Poulx enfoncé*, un défaut de liberté dans la reſpiration, ou interruption d'eſprits; le *Poulx lent*, une ſorte de rhumatiſme dans l'eſtomac; le *Poulx tranchant*, ſterilité, ou diſpoſition à cet état; le *Poulx pareſſeux*, défaut de chaleur interne; le *Poulx bas*, des obſtructions dans les vaiſſeaux ſanguins; le *Poulx doux* ou *fluide*, des ſueurs ſpontanées, & de la diſpoſition à la pulmonie; le *Poulx foible*, un grand épuiſement, & des douleurs ſourdes, comme dans les os; le *Poulx long*, abondance & régularité d'eſprits; le *Poulx court*, diſette ou trouble d'eſprits; le *Poulx mince comme un cheveu*, abbattement d'eſprits; le *Poulx variable*, déſordre d'eſprits; le *Poulx embarraſſé & confiné*, chaleur exceſſive; le *Poulx vuide*, perte de ſang, frayeurs & mouvemens convulſifs; le *Poulx précipité* ou *culbutant*, inquiétudes & délire; le *Poulx dur*, perte de ſemence dans les hommes, & de ſang dans les femmes.

Diverſes indications du poulx, ſuivant un Auteur Chinois.

L'Auteur Chinois explique la nature de chaque poulx, par des comparaiſons & des images qui paroîtront fort étranges aux Européens. Par exemple, il prétend que le poulx ſuperficiel cauſe une ſenſation qui reſſemble à celle d'une peau de petit oignon; que le poulx gliſſant ſe fait ſentir comme une perle ſous les doigts; que le poulx tranchant forme une ſenſation qui n'eſt guéres différente de celle d'un couteau avec lequel on grate une canne de bambou; que le poulx variable repréſente des pierres auxquelles on touche dans (6) l'eau.

Etranges comparaiſons du poulx.

Mais il y a quelque choſe encore de plus étrange dans l'explication que le même Auteur donne des ſept poulx qui indiquent le danger de mort. 1. Lorſque le poulx, conſulté le matin, ſemble bouillir ſous les doigts, comme de l'eau ſur

Sept indications de mort.

(4) Chine du Pere du Halde, Vol. II. p. 183. & ſuiv.

(5) Le Pere du Halde nous a donné dans ſa Deſcription de la Chine une Traduction de ce Traité du Poulx, Vol. II. p. 184. Il l'avoit reçue du Pere Hervieu, Miſſionnaire de la même Compagnie.

(6) *Ibidem.*

SCIENCES DES CHINOIS. MEDECINE.

un grand feu ; c'eſt un ſigne infaillible qu'il reſte peu de tems à vivre. 2. C'eſt un ſigne de mort auſſi prochaine, qu'un poulx ſemblable au poiſſon arrêté, qui ne peut ſe remuer, & qui va au fond par ſa queue ſans trop de régularité. 3. Lorſque le poulx, après avoir battu précipitamment, devient tout-d'un-coup lent & pareſſeux, c'eſt un ſigne de mort, mais non pas ſi prochaine. 4. Si le poulx, par la dureté de ſes battemens, reſſemble en quelque ſorte à une balle de pierre ou de terre ſeche, lancée par une arbalête, les poulmons & l'eſtomac ſont dans une grande diſette d'eſprits. 5. Si le poulx reſſemble à des goutes d'eau qui tombent dans une maiſon par quelque fente ou par quelque trou du toit, & que dans ſon retour il ſoit épars & en déſordre comme les fils d'une corde qui ſe deſſerre, c'eſt une marque que les os ſont ſéchés juſqu'à la moëlle. 6. Si les mouvemens du poulx, à l'extrêmité des deux coudes, reſſemblent au pas d'une grenouille embarraſſée dans des herbes, ou à ceux d'un crapaud, la mort eſt certaine. 7. Si la pulſation reſſemble au becquetement redoublé d'un oiſeau, il y a diſette d'eſprits dans l'eſtomac, le cœur fait mal ſes fonctions & le ſang eſt en déſordre. On ſe borne ici à ces indications, quoique le Traducteur en rapporte un plus grand nombre.

Regles pour tâter le poulx.

Dans le même Traité on donne des regles pour tâter le poulx, avec les pronoſtics qu'on en peut tirer, ſuivant la différence des maladies. On examine auſſi les différens poulx, non-ſeulement des bras, mais encore du cœur, du foye, des poulmons, &c. Enfin l'on y donne les diagnoſtics & les pronoſtics tirés du viſage & des autres parties du corps. L'Auteur (7) eſt fort précis dans ſes déciſions, & juge en peu d'heures du ſort de ſes Malades. Il obſerve, par exemple, que ſi le battement d'un poulx dur, qui marque du déſordre dans les rognons, reſſemble au becquetement d'un oiſeau, le Patient mourra le lendemain entre neuf & dix heures du matin, &c.

Autres obſervations ſur le même ſujet.

Les Médecins Chinois ne s'attribuent pas moins d'exactitude dans les prédictions qu'ils fondent ſur un certain nombre de battemens ſans interruption. Suivant la doctrine d'un ancien Livre, ſi le poulx, après quarante pulſations ſucceſſives, en omet une, c'eſt un ſigne qu'une des parties nobles eſt deſtituée d'eſprits & que le Malade doit mourir quatre ans après, dans le cours du Printems. Tous les Auteurs Chinois ſont perſuadés qu'une perſonne dont le poulx bat cinquante fois ſans s'arrêter, eſt en parfaite ſanté & d'une excellente conſtitution ; mais que s'il s'arrête après cinquante pulſations, les eſprits manquent dans une des parties nobles & la mort eſt infaillible au bout de cinq ans. S'il s'arrête après trente battemens, il faut s'attendre à mourir trois ans après. Lorſque le poulx du poignet gauche s'enfonce, s'éleve & s'enfonce encore après dix-neuf battemens, le foye eſt entiérement ruiné & tous les remedes ſont inutiles. On remarque la même choſe ſur le poulx de l'extrêmité du coude droit ; c'eſt-à-dire, qu'après ſept pulſations égales, s'il s'enfonce & qu'il continue de s'enfoncer, ſans ſe relever de long-tems, le Malade a peu d'heures à vivre. Si l'interruption arrive après deux battemens, il meurt ordinairement en deux ou trois jours. Si c'eſt après trois battemens, il peut vivre cinq ou ſix jours. Après quatre, il pourra vivre juſqu'à la fin de la ſemaine (8), &c.

(7) Ou les Auteurs, car il paroît que c'eſt une Collection de pluſieurs Médecins.

(8) Chine du Pere du Halde, pag. 190. & ſuivantes.

Ce détail suffit pour donner quelqu'idée de la doctrine des Chinois sur le poulx. L'exactitude avec laquelle ils s'attachent aux moindres circonstances, fait connoître qu'ils ont pris beaucoup de peine à perfectionner leur système. Mais des explications & des jugemens si positifs semblent marquer aussi que c'est moins le fruit de l'experience qu'une invention des Médecins pour amuser le Public. Revenons aux Observations des Européens.

SCIENCES DES CHINOIS. MEDECINE. Jugement sur cette doctrine des Chinois.

Le Pere le Comte remarque qu'en tâtant le poulx, les Médecins Chinois tiennent la main du Malade, l'espace au moins d'un quart-d'heure. Tantôt c'est la main droite, tantôt la gauche, & quelquefois les deux mains ensemble. Enfin, prenant le ton prophétique, comme s'ils étoient éclairés par quelqu'inspiration, ils vous disent gravement : » Vous n'avez point de mal à la tête ; c'est une pesan- » teur, qui n'a fait que vous assoupir. Vous avez perdu l'appétit ; mais il vous » reviendra précisément dans trois jours. Ce soir, au Soleil couchant, vous au- » rez la tête plus libre. Votre poulx marque de l'embarras dans le ventre ; à » moins que vous n'ayez mangé de tel ou tel aliment. Cette maladie durera » cinq jours ; après quoi vous jouirez d'une parfaite santé. Ils ne se trompent guères dans la connoissance des maladies & dans leurs pronostics, lorsqu'ils ont acquis un certain degré d'experience.

Ton prophétique de leurs Médecins.

Un Etranger, qui n'est point accoutumé à leur méthode, auroit peine à s'empêcher de rire en leur voyant tâter le poulx. Après avoir appuyé quatre doigts le long de l'arterre, en pressant assez fort le poignet du Malade, ils se relâchent par degrés, jusqu'à ce que le sang, qui étoit arrêté par la pression, ait repris librement son cours. Un moment après ils recommencent à presser le bras, & continuent assez long tems. Ensuite, comme s'ils alloient toucher les cordes d'un Instrument de musique, ils levent & laissent tomber successivement leurs doigts, pressant plus ou moins fort, tantôt plus vîte, tantôt plus lentement, jusqu'à ce que l'artere réponde aux touches du Médecin, & que sa force ou sa foiblesse, son désordre & ses autres symptômes, fassent connoître la nature de la maladie.

Affectations dans leur methode.

Il paroît certain que les Médecins Chinois ont sur cet article des lumiéres extraordinaires, que l'Auteur traite même de merveilleuses. Cependant on ne peut être trop sur ses gardes avec eux, parce qu'ils emploient toutes sortes de moyens pour s'informer sécretement, avant leurs visites, de la situation des Malades. Ils portent l'artifice jusqu'à leur supposer des maladies, qu'ils leur procurent eux-mêmes. L'Auteur apprit d'un Chinois (9), qu'ayant fait appeller un Médecin & un Chirurgien pour le guérir d'une fluxion, l'un des deux lui déclara que le mal venoit d'un petit ver qui s'étoit engendré dans la chair, & qui causeroit infailliblement la gangrene s'il n'étoit chassé promptement. Il se vanta d'être le seul qui possédât ce secret ; mais il ajouta qu'il demandoit un salaire considerable. Le Malade promit une grosse somme d'argent, dont il paya même une partie d'avance. Alors cet Imposteur composa une emplâtre, dans laquelle il fit entrer un petit ver. Une heure après, l'ayant tiré d'un air triomphant, il se fit donner le reste de la somme. Son Compagnon, qui n'eut point autant de part qu'il se l'étoit promis au fruit de cette imposture, découvrit ensuite le complot ; mais il étoit trop tard pour sauver l'argent du Malade.

Artifices qu'ils mettent en usage.

(9) Mémoires de la Chine par le Pere le Comte, p. 215. & suiv.

SCIENCES DES CHINOIS. MEDECINE.

Les Chinois ſont perſuadés que la plûpart des maladies viennent de certains vents malins & corrompus, qui pénetrent dans les muſcles & qui portent un dangereux déſordre dans toutes les parties du corps. Le moyen qu'ils emploient pour les diſſiper, eſt d'appliquer en divers endroits des aiguilles brûlantes ou des boutons de feu. C'eſt leur remede ordinaire; & l'Auteur en ayant un jour marqué de l'étonnement, un Chinois lui répondit: » On vous traite en Eu-» rope avec le fer; (Il faiſoit alluſion à la ſaignée.) ici nous ſommes marty-» riſés avec le feu. Il n'y a point d'apparence que cette mode paſſe jamais, » parce que les Médecins ne ſentent point le mal qu'ils font aux Malades, » & qu'ils ne ſont pas moins payés pour nous tourmenter que pour nous » guérir.

Principale cauſe des maladies, ſuivant les Chinois.

Remede qu'ils y apportent.

Au lieu d'employer les Apoticaires pour la compoſition des remedes, la plûpart des Médecins Chinois ſe chargent eux-mêmes de ce ſoin. Ils font prendre ordinairement des pillules, qui agiſſent plus ſouvent par les ſueurs que par les ſelles; & dédaignant le ſecours des Apocaires, ils s'étonnent que les Européens ſe repoſent du principal point de leur ſanté ſur des gens qui n'ont pas d'interêt à guérir un Malade, & qui ſe embarraſſent peu de la qualité de leurs drogues pourvû qu'ils trouvent du profit à les vendre. Mais un uſage de très-dangereuſe conſéquence à la Chine, c'eſt que tout le monde eſt libre d'exercer la Médecine, comme les Arts méchaniques, ſans examen de doctrine & ſans avoir pris les Degrés. Cette licence multiplie beaucoup les Charlatans, d'autant plus que le Peuple, quoique ſouvent trompé par leur ignorance, ne ſe laſſe point de les employer. Cependant ceux qui croient avoir été dupés par ces Impoſteurs, cherchent l'occaſion de ſe venger. L'Auteur ſe ſouvient qu'un Chinois de *Su-cheu-fu* ayant perdu ſa fille par l'ignorance d'un Médecin, porta le reſſentiment juſqu'à faire imprimer un Mémoire où la mauvaiſe conduite de ſon Ennemi étoit expoſée, avec des réflexions capables de le décrier. Il en afficha quantité d'exemplaires dans les places publiques & diſtribua les autres dans les principales maiſons de la Ville. Cette vengeance, qu'il nommoit zéle pour le bien public, produiſit l'effet auquel il s'étoit attendu. Le Médecin, perdu de réputation, fut réduit à la néceſſité d'abandonner ſa profeſſion (10).

Leur prévention contre les Apoticaires.

Raiſon qui rend les Charlatans convenus à la Chine.

Navarette rend témoignage que la Chine a d'excellens Médecins, qui n'ont pas recours aux Apoticaires pour les remedes qu'ils adminiſtrent à leurs propres Malades, & qui découvrent la nature des maladies par les indications du poulx. Il ajoute néanmoins que la plûpart ſont fort ignorans; parce que les Loix n'impoſant aucun examen, tout le monde a la liberté d'exercer la Médecine (11).

Témoignage de Navarette.

Suivant le même Voyageur, la ſaignée, les vomitifs, les clyſteres & les purgations, ne ſont point en uſage à la Chine. On n'y connoît pas les potions. La méthode commune des Chinois eſt une diéte exacte; d'accord là-deſſus avec Galien, qui dit que les maladies mortelles viennent moins de défaut que d'excès. La premiere loi qu'ils impoſent aux Malades, eſt de ſe retrancher la chair, le poiſſon & les œufs. Ils permettent l'eau de riz, & le riz même cuit à l'eau, mais fort clair, avec quelques herbes ſalées. Dans la convaleſcence, ils accor-

Idée qu'il donne de la Medecine Chinoiſe.

(10) Mémoires du Pere le Comte, p 228. & ſuivantes.

(11) Deſcription de la Chine par Navarette, p. 54. & ſuiv.

dent des œufs d'oye & du poiſſon ſalé, ſec & rôti. La même méthode s'obſerve au Japon, dans les Royaumes du Tong-king & de la Cochinchine, & dans toutes les contrées de l'Inde juſqu'à l'Empire du Mogol. On ſe ſert peu de rhubarbe à la Chine, quoiqu'elle y ſoit ſi commune qu'elle s'y donne à trois ſols la livre. On y fait plus d'uſage du *Fu-lin*, qui porte en Europe le nom de *Racine Chinoiſe*.

Sciences des Chinois. Medecine.

Les Chinois n'examinent jamais l'urine des Malades. Dans certaines indiſpoſitions ils emploient les ventouſes, & l'Auteur préfere leur méthode à celle de l'Europe. Leurs coupes ſont de cuivre. Elles ont au ſommet une petite ouverture, qu'on bouche avec de la cire. Après avoir poſé la petite bougie ſur la partie malade, on la couvre de la coupe, qui tire fort bien. Enſuite on ôte la cire du trou avec une aiguille. L'air en ſort, & la peau vient d'elle-même avec la coupe. L'Auteur ajoute qu'on trouve à la Chine quantité de bons Chirurgiens, qui exercent très-bien leurs fonctions ſans cette variété d'inſtrumens qui paroiſſent néceſſaires en Europe (12).

Uſage des ventouſes à la Chine.

Le Pere Viſdelou, un des ſix Jéſuites qui furent envoyés à la Chine (13) en 1685, s'appliqua ſoigneuſement à traduire l'*Herbier Chinois*, où toutes les vertus & les qualités des Plantes médicinales du Pays ſont expliquées. Comme il avoit fait de grands progrès dans la connoiſſance des Livres, il ſe propoſoit d'y joindre ſes propres remarques (14). C'eſt apparemment le *Pen-tſau*, ou le Catalogue des Plantes, que le Pere du Halde nous a donné dans ſa Deſcription de la Chine (15). Il y a joint un Livre de Recettes Chinoiſes, ou de Remedes pour la guériſon des maladies.

Traduction d'un Catalogue Chinois des Plantes.

§. IV.

Goût des Chinois pour la Muſique, la Poëſie & l'Hiſtoire.

Les Chinois s'attribuent la premiere invention de la Muſique, & ſe vantent de l'avoir portée anciennement à ſa plus haute perfection. Mais ſi leurs prétentions ne ſont pas fabuleuſes, ils ont ſouffert qu'elle ait étrangement dégéneré. Elle eſt aujourd'hui ſi imparfaite à la Chine, qu'elle en mérite à peine le nom. Il paroît certain qu'elle y étoit autrefois fort eſtimée. Confucius même entreprit d'en introduire les regles dans toutes les contrées dont on lui avoit confié le gouvernement. Les Hiſtoires du Pays parlent beaucoup de l'excellence de l'ancienne Muſique, & les Chinois regrettent continuellement la perte des anciens Livres qui traitoient de cet Art. Quelqu'opinion qu'on en doive prendre, la Muſique eſt aujourd'hui peu exercée à la Chine, excepté dans les fêtes, les comédies, les mariages & d'autres occaſions de cette nature. Les Bonzes l'emploient aux funérailles. Les Muſiciens de la Chine lévent & baiſſent la voix, d'une tierce, d'une quinte & d'une octave; mais ils ne chantent jamais par ſemi-tons. La beauté de leurs concerts ne conſiſte point dans la variété des voix ou dans la différence des parties. Ils chantent tous le

Idées des Chinois ſur leur ancienne Muſique.

Etat de la Muſique à la Chine.

(12) Navarette, *ubi ſup.*

(13) Il fut enſuite créé Evêque titulaire de Claudiopolis.

(14) Mémoires du Pere le Comte, p. 220.

(15) Au ſecond Tome de ſon Ouvrage. *Voyez ci-deſſous l'Hiſtoire Naturelle de la Chine.*

SCIENCES DES CHINOIS. MUSIQUE.

même Air, ſuivant l'uſage de tous les Aſiatiques. La Muſique de l'Europe leur plaît aſſez, pourvû qu'il n'y ait qu'une voix, accompagnée d'Inſtrumens. Ils ne trouvent qu'un déſordre confus dans le contraſte de pluſieurs voix différentes, & dans les ſons graves & aigus, les diézes, les fugues, &c.

Ils n'ont point de notes, ni d'autres figures pour diſtinguer la diverſité des tons, les élévations & les chûtes de la voix, & les autres variations qui forment l'harmonie. Cependant ils expriment leurs tons par certains caracteres. Les Airs Chinois, joués par un Inſtrument ou chantés par une bonne voix, ne ſont pas ſans agrément. Ils s'apprennent par routine ou par la juſteſſe de l'oreille. On ne laiſſe pas d'en compoſer quelquefois de nouveaux. *Kang-hi*, dernier Empereur de la Chine, en fit pluſieurs qui ſe chantent aujourd'hui.

L'Empereur eſt étonné de voir noter un Air de muſique.

En 1679, ce Monarque s'étant fait jouer quelques Airs de clavecin par les Peres Grimaldi & Pereira, parut prendre beaucoup de plaiſir aux Airs Européens. Il donna ordre à ſes Muſiciens de jouer un Air Chinois; & lui-même, il toucha cet Inſtrument avec beaucoup de grace. Le Pere Pereira prit ſes tablettes, ſur leſquelles il nota auſſi-tôt l'Air que Sa Majeſté Impériale avoit joué, & l'exécuta enſuite auſſi parfaitement que s'il l'eût répeté pluſieurs fois. L'Empereur en fut ſi ſurpris, qu'il avoit peine à ſe le perſuader. Il ne comprenoit pas comment le Millionnaire pouvoit avoir appris, en ſi peu de tems, un Air que lui & ſes Muſiciens n'étoient parvenus à jouer facilement qu'après quantité de répetitions & par le ſecours de certains caracteres. Il fallut, pour le convaincre, que Pereira fit pluſieurs eſſais ſur d'autres Airs, qu'il nota de même & qu'il exécuta ſur le champ avec autant de facilité que d'exactitude.

Académie de Muſique qu'il établit.

Kang-hi en prit occaſion d'inſtituer une Académie de muſique, compoſée des plus habiles Muſiciens de la Chine. Il en donna la direction à ſon troiſiéme fils, qui étoit homme de Lettres & qui avoit lû beaucoup. Les Académiciens commencerent par un nouvel examen de tous les Auteurs qui avoient écrit ſur cette matiere. Ils firent compoſer toutes ſortes d'Inſtrumens à l'ancienne mode, ſuivant les dimenſions qu'ils tiretent de leurs Livres. Mais les ayant trouvés trop défectueux, ils les corrigerent par des regles plus modernes; après quoi ils formerent un Recueil de Muſique en quatre Volumes, ſous le titre de *Véritable doctrine du Li-ti*, compoſé par l'ordre de l'Empereur. Ils y joignirent enſuite un cinquiéme Tome, qui contenoit les élémens de la Muſique Européenne, rédigés par le Pere Pereira.

Inſtrumens de la Muſique Chinoiſe.

Les Chinois ont inventé huit Inſtrumens, auxquels ils trouvent beaucoup de rapport avec la voix humaine. Les uns ſont de métal, comme nos cloches; d'autres, de pierre, entre leſquels on en diſtingue un, qui a la forme de nos trompettes. D'autres ſont de peaux, comme nos tambours. Entre pluſieurs eſpeces, il y en a de ſi peſans, que pour en faire uſage on eſt obligé de les poſer ſur un bloc de bois. Les Inſtrumens à corde ſont en fort grand nombre; mais les cordes ſont ordinairement de ſoie, & rarement de boyaux, comme celles des vielles, que les aveugles portent dans les rues, & celles des violons. Ils n'ont que trois cordes, ſur leſquelles on joue avec un archet. Cependant on en voit un à ſept cordes, qui eſt fort eſtimé, & dont l'harmonie n'eſt pas déſagréable lorſqu'il eſt touché par une main habile. Il y en a d'autres encore, mais uniquement compoſés de bois. Ce ſont de grandes tablettes, qu'on frape l'une contre l'autre. Les Bonzes ſe ſervent d'une petite planche, qu'ils touchent avec

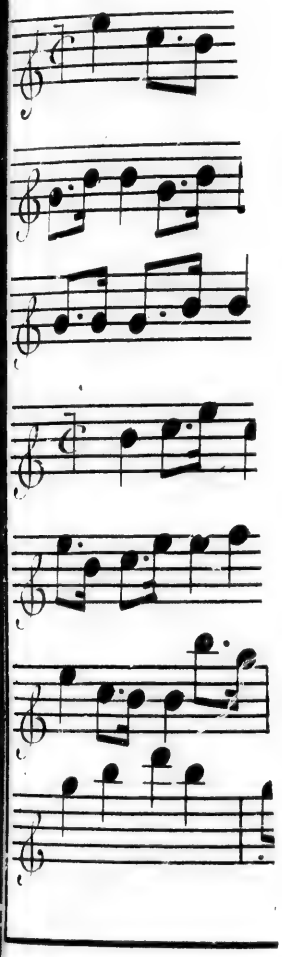

Airs Chinois

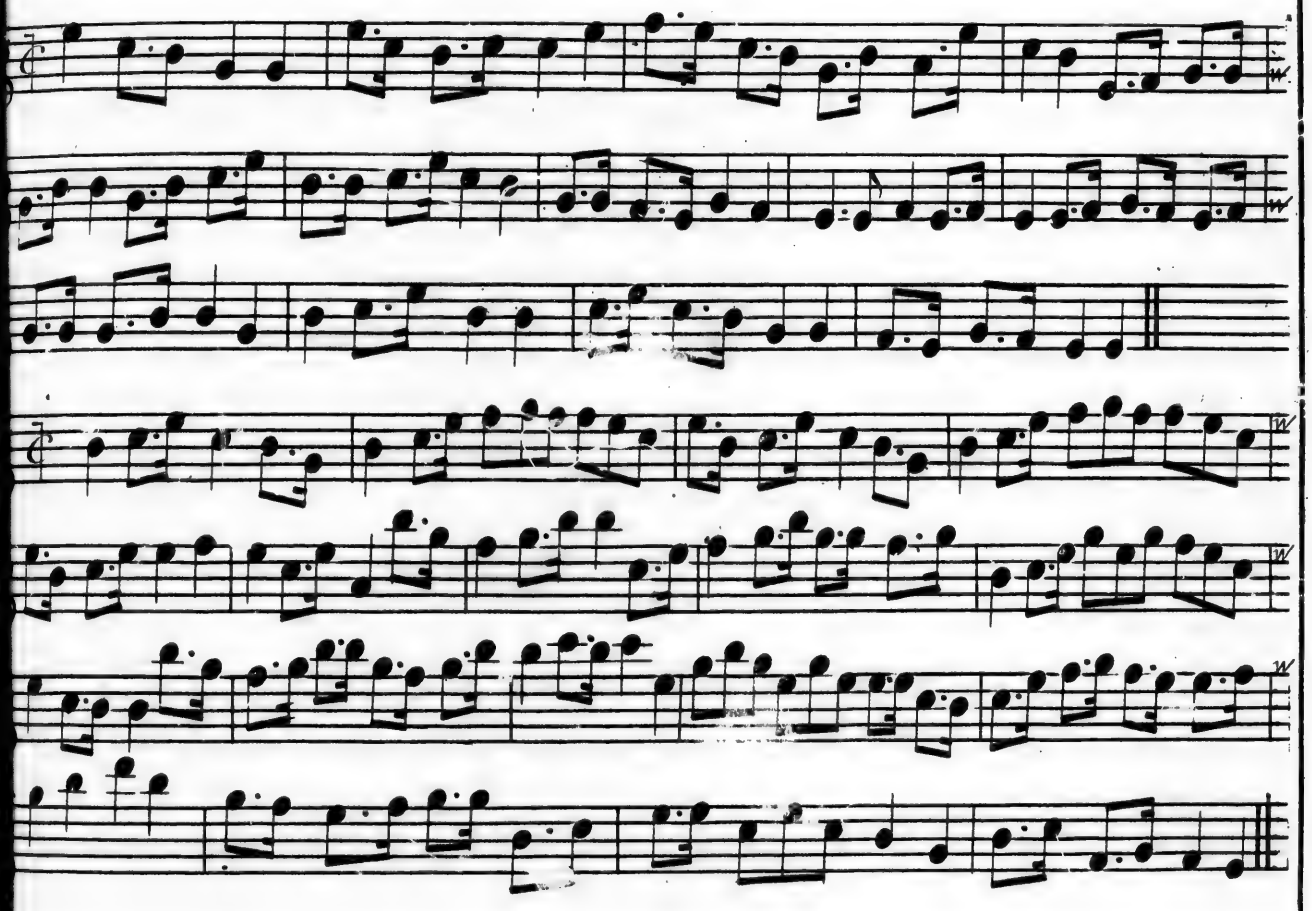

L'Empereur étonné de ve noter un Air muſique.

Académie Muſique qu'il établit.

Inſtrumens la Muſique Ch noiſe.

avec beaucoup d'art & de meſure. Enfin les Chinois ont des Inſtrumens à vent, tels que des flutes, dont on diſtingue deux ou trois ſortes, & une machine compoſée de pluſieurs tuyaux, qui a quelque reſſemblance avec notre orgue & qui rend un ſon fort agréable ; mais elle eſt ſi petite qu'elle ſe porte dans la main (16). On en avoit fait préſent d'une à l'Empereur, que le Pere Pereira trouva le moyen d'agrandir, & qui fut placée dans l'Egliſe des Jéſuites de Peking. La nouveauté & l'harmonie de cet Inſtrument charmerent les Chinois. Mais ils furent encore plus ſurpris de lui voir jouer ſeul des Airs Européens ou Chinois, & les mêler quelquefois enſemble avec beaucoup d'agrément.

Sciences des Chinois. Musique. Inſtrumens à vent.

On ſçait que le Pere Ricci, Miſſionnaire Jéſuite, fut redevable de l'accueil favorable qu'il reçut de l'Empereur, au préſent qu'il lui fit d'une horloge & d'une montre à répetition. Ce Prince en fut ſi ſatisfait, qu'il fit bâtir une Tour magnifique pour y placer l'horloge. L'Impératrice mere ayant paru deſirer la montre, ſur l'éloge qu'on lui en avoit fait, il eut recours à l'artifice pour la conſerver. Il donna ordre qu'on la lui fit voir, mais ſans être montée ; de ſorte que cette Princeſſe ne la trouva point auſſi rare qu'elle ſe l'étoit figurée. Dans la ſuite, les Miſſionnaires ne manquerent pas de flatter le goût de l'Empereur, en lui offrant quantité d'ouvrages de cette nature. Les Princes Chrétiens, qui avoient fort à cœur la converſion de ce grand Empire, les aſſiſterent ſi libéralement, que bien-tôt le cabinet de l'Empereur ſe trouva rempli de toutes ſortes d'horloges & de montres.

A quoi les Jéſuites ont été redevables de leur entrée à la Chine.

Goût de l'Empereur pour les montres & les horloges.

Pereira, dont le talent étoit ſingulier pour la Muſique, plaça au ſommet de l'Egliſe des Jéſuites une grande & magnifique horloge. Il fit fondre un aſſortiment muſical de petites cloches, qui furent ſuſpendues dans une Tour conſtruite exprès pour cet uſage, & qui, à l'aide d'un grand tambour, formoient un carillon ſur lequel on jouoit à chaque heure du jour les plus beaux Airs du Pays. L'heure ſonnoit enſuite, ſur une cloche d'un ton plus grave. Ce fut un amuſement nouveau pour la Cour & la Ville. Les Grands & le Peuple ne ſe laſſoient pas de courir pour entendre cette gracieuſe muſique (17).

Uſage que le Pere Pereira fit de ſon talent pour la Muſique.

La Poëſie & l'Eloquence ſont des Arts fort anciens à la Chine ; & l'on a généralement obſervé que dans tous les Pays du Monde ils ont été long-tems cultivés avant qu'on y ait connu les autres Sciences. Les premieres Hiſtoires de toutes les Nations furent compoſées en Vers, comme la meilleure voie pour tranſmettre la mémoire des évenemens, ſur-tout avant l'invention de l'Ecriture.

Poëſie & Eloquence Chinoiſes.

Sans parler des anciens Livres de la Chine, dont la plûpart ſont autant d'ouvrages de Poëſie, on admire la délicateſſe & la douceur des Poëmes de *Kyu-iwen*. La dynaſtie de *Tang* vit fleurir *Li-tſau-pe* & *Tu-te-mwey*, deux Poëtes que l'Auteur met à côté d'Anacréon & d'Horace. En un mot, à la Chine comme en Europe, les Poëtes étoient autrefois Philoſophes ; & de tous les Ecrivains Chinois qui ont quelque réputation, *Tſong-nan-ſong* eſt le ſeul qui n'ait point écrit en Vers. C'eſt ce qui le fait comparer à la fleur de *Hay-tang* (18), qui ſeroit parfaite ſi elle n'étoit pas inſipide.

Poëtes Chinois.

Pour bien comprendre en quoi conſiſte l'excellence de la Poëſie Chinoiſe,

Qualités de leur Poëſie.

(16) Du Halde, *ubi ſup.* Vol. II. p. 125.
(17) *Ibid.* p. 127.
(18) *Ibid.* Vol. I. p. 594.

Sciences des Chinois. Poesie.

il faut être verſé dans la langue du Pays. Les Compoſitions poëtiques des Chinois ont quelque reſſemblance avec les Sonnets, les Rondeaux, les Madrigaux & les Chanſons de l'Europe. Ils ont de longs Vers, ils en ont de courts; c'eſt-à-dire, qu'il y entre plus ou moins de mots, & que leur beauté conſiſte dans la variété de leur cadence & de leur harmonie. Les Vers Chinois doivent avoir enſemble une relation de ſens & de rime, qui forme une variété auſſi agréable à l'eſprit qu'à l'oreille. On diſtingue à la Chine une autre ſorte de Poëſie, ſans rime, qui conſiſte dans l'antithèſe ou l'oppoſition des penſées. Si la premiere penſée regarde le Printems, la ſeconde regardera l'Automne; ou ſi la premiere a quelque rapport au feu, l'autre en doit avoir à l'eau. Cette Compoſition a ſes difficultés, qui demandent un certain art. L'enthouſiaſme ne manque point aux Poëtes Chinois. La plûpart de leurs expreſſions ſont allégoriques. Ils ſçavent employer les figures qui donnent de la chaleur & de la force au ſtyle & aux penſées (19).

Poëſie ſans rime.

Rhétorique Chinoiſe.

Au contraire, leur Rhétorique eſt fort naturelle. Ils connoiſſent peu de régles pour l'ornement du diſcours. Leur unique étude en ce genre eſt la lecture de leurs meilleurs Ecrivains, dans leſquels ils obſervent les tours les plus vifs & les plus propres à faire l'impreſſion qu'ils ſe propoſent.

Eloquence.

Leur Eloquence ne conſiſte point dans l'arrangement des périodes, mais dans la chaleur de l'expreſſion, dans la nobleſſe des métaphores, dans la hardieſſe des comparaiſons, & ſur-tout dans les maximes & les ſentences de leurs anciens Sages, qui étant exprimées d'une maniere conciſe, vive & myſterieuſe, contiennent beaucoup de ſens en peu de mots.

Logique.

La Logique n'a pas fait plus de progrès à la Chine. Elle n'a point de regle pour la perfection du raiſonnement, ni de méthodes pour définir ou diviſer les idées, & pour en tirer les conſéquences. Les Chinois ne ſuivent que les lumiéres naturelles de la raiſon, qui leur ſert à comparer pluſieurs idées enſemble ſans le ſecours de l'art, & qui les conduit à la concluſion (20). Cependant ces qualités leur ont ſuffi pour compoſer un grand nombre de Livres ſur toutes ſortes de ſujets, tels que l'Agriculture, la Botanique, les Arts libéraux, militaires & méchaniques, la Philoſophie & l'Aſtronomie. Mais la fécondité de leur eſprit éclate particuliérement dans leurs Hiſtoires, leurs Comédies, leurs Livres de Chevalerie errante, leurs Romans & leurs Nouvelles. Les Romans Chinois reſſemblent aſſez à ceux de l'Europe; avec cette différence, que la plûpart des nôtres ne contiennent que des avantures d'amour & d'ingénieuſes fictions, qui corrompent ſouvent le cœur en amuſant l'imagination: au lieu que dans ceux des Chinois, l'inſtruction ſe trouve jointe à l'amuſement, avec des maximes utiles à la réformation des mœurs, & des exhortations mêmes à la vertu. Les récits y ſont quelquefois mêlés de Vers, pour animer la narration. Du Halde nous a donné, pour exemple, trois ou quatre Piéces de ce genre, que les Miſſionnaires de ſa Compagnie n'ont pas dédaigné de traduire.

Comédies Chinoiſes.

Les Comédies doivent être en grand nombre à la Chine, puiſqu'il n'y a point de fête un peu diſtinguée où l'on ne ſe faſſe un amuſement de ces Repréſentations. Mais il n'y faut pas chercher les trois unités, d'action, de tems

(19) *Ibid.* Vol. II. p. 146.

(20) *Ibid.* p. 124.

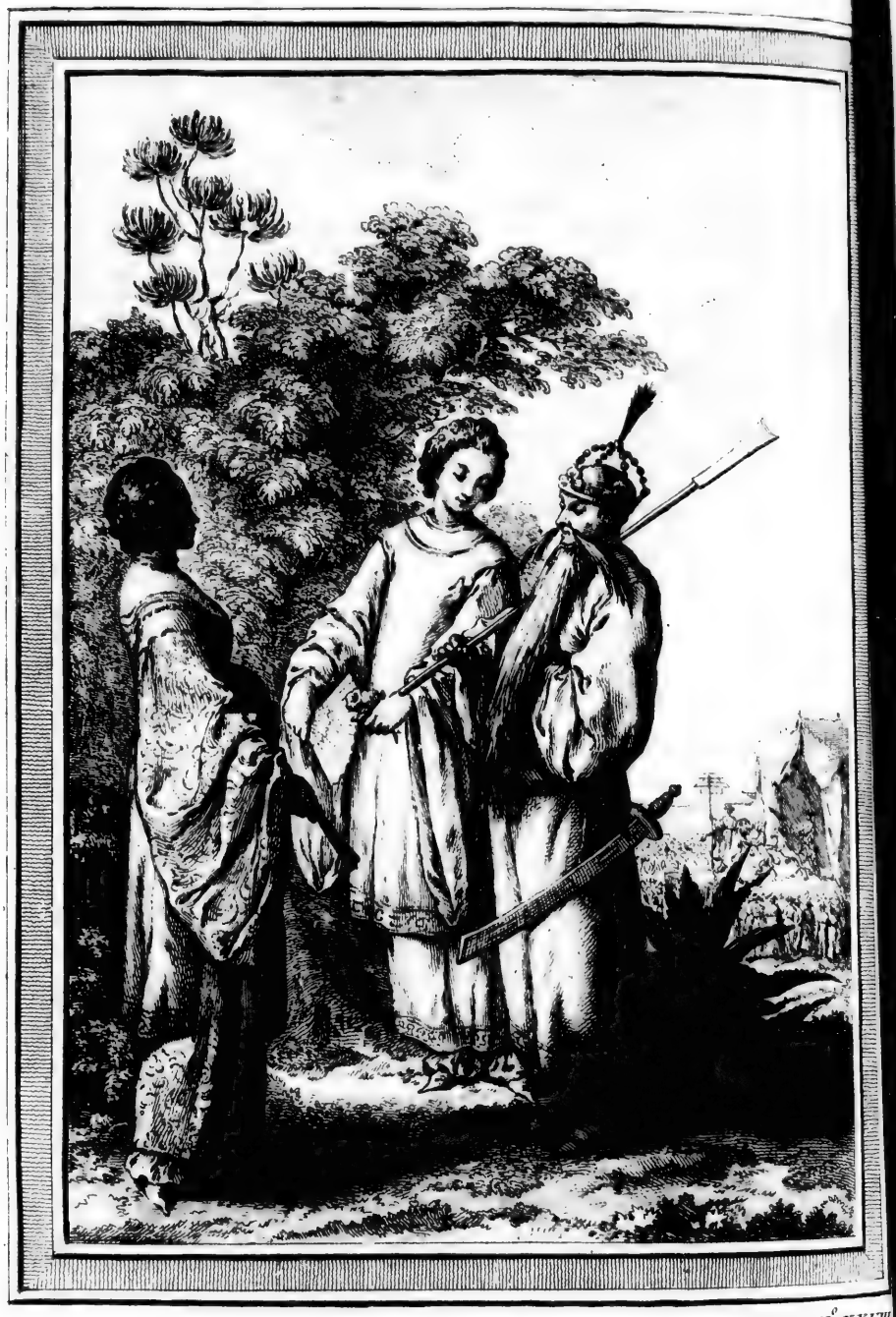

T. VI. N.° XXVIII

COMEDIENS CHINOIS,
tirés de Nieuhof.

T. VI. N.° XXVIII

& de lieu, ni les autres regles auxquelles on s'attache en Europe pour donner autant de régularité que de grace à cette sorte de Composition. L'unique dessein des Auteurs étant de réjouir une assemblée ou d'émouvoir les passions, & d'inspirer l'amour de la vertu & la haine du vice, ils se croient parvenus à la perfection lorsque le succès répond à leurs vûes. Ils ne mettent point de distinction entre leurs Tragédies & leurs Nouvelles, excepté que les premieres se prononcent sur un théâtre. Dans l'impression, les Acteurs sont rarement nommés, parce qu'en représentant une Piéce, on commence par annoncer aux spectateurs les Acteurs qui doivent paroître & le rôle qu'ils ont à jouer.

SCIENCES DES CHINOIS. POESIE.

Une Compagnie de Comédiens est composée de huit ou neuf Acteurs, dont chacun est quelquefois chargé de différens rôles. Autrement, comme les moindres circonstances sont représentées en dialogues, cette multitude de rôles demanderoit une troupe trop nombreuse. On conçoit que le spectateur est exposé à beaucoup d'embarras. Un masque y pourroit remedier; mais les Chinois n'en font guéres usage que dans les intermedes. En général, ce déguisement à la Chine est le partage des brigands & des voleurs.

Compagnies de Comédiens.

Les Tragédies Chinoises sont entremêlées de chansons, comme le chant est quelquefois interrompu pour faire place à deux ou trois lignes de récitation. Il est chocquant, pour un Européen, d'entendre un Acteur qui se met à chanter au milieu d'un dialogue. Mais on doit considerer que parmi les Chinois, le chant exprime toujours quelque vive émotion de l'ame, telle que la joie, la colere, la douleur ou le désespoir. Un Chinois chante, pour déclarer son indignation. Il chante pour s'animer à la vengeance. Il chante même, lorsqu'il est prêt à se donner le coup mortel.

Mélange de chants dans les Piéces de Théâtres.

Les chansons des Comédies ne sont pas fort intelligibles, sur-tout pour les Européens, parce qu'elles sont remplies d'allusions à des évenemens qui leur sont inconnus, & d'expressions figurées qui ne leur sont pas familieres. Dans les Tragédies, les Airs sont en petit nombre; & lorsqu'on les imprime, ils sont placés à la tête des chansons, qui sont imprimées en gros caracteres pour les distinguer de la Prose.

Les Tragédies sont divisées en plusieurs parties, qui peuvent porter le nom d'Actes. La premiere partie, qui se nomme *Sye-ese*, est une espece de Prologue ou d'Introduction. Les Actes se nomment *Chis*, & sont divisés en Scenes, si l'on veut, par l'entrée & la sortie des Acteurs.

Division des Tragedies.

L'Auteur nous donne pour essai du Théâtre Chinois, une Tragédie nommée *Chau-chi-kou-coul*; c'est-à-dire: Le petit Orphelin de la maison de *Chau*. On doit la traduction de cette Piéce au Pere *de Prémare*, Missionnaire Jésuite, qui l'avoit tirée d'une Collection en cent Volumes (21), de cent des meilleures Tragédies Chinoises, composée sous la dynastie de *Ywen*.

A l'égard de l'Histoire, on ne connoît pas de Nation qui ait apporté plus de soin à écrire & conserver les Annales de son Empire. Ces Livres respectés contiennent tout ce qui s'est passé sous le regne des premiers Empereurs qui ont gouverné la Chine. On y trouve l'Histoire & les Loix de l'Empereur *Yau*, avec toutes les mesures qu'il prit pour établir un ordre de Gouvernement dans

Histoire Chinoise, & ses qualités.

(21) Divisés, dit l'Auteur, en quatre *Taus*. Cette Piéce est la quatre-vingt-cinquiéme, & commence le treize-cinquiéme Tome. Elle n'a que cinq Acteurs, quoiqu'en y comprenant les Gardes & les Soldats il y en ait une douzaine qui parlent.

SCIENCES DES CHINOIS. HISTOIRE.

ſes Etats; les Réglemens de *Chun* & de *Yu*, ſes Succeſſeurs, pour hâter les progrès de la Morale & l'établiſſement du repos public; les Uſages des petits Rois qui gouvernoient les Provinces ſous la dépendance de l'Empereur; leurs Vertus, leurs Vices, leurs Maximes de Gouvernement, leurs Guerres mutuelles, les grands Hommes qui floriſſoient de leur tems, & tous les autres Evenemens qui ont paru dignes d'être tranſmis à la Poſterité.

Méthode ſinguliere des Chinois pour éviter la flaterie dans leurs Hiſtoires.

Les Hiſtoriens de chaque Regne ont ſuivi la même méthode. Mais ce qui diſtingue beaucoup les Chinois, c'eſt l'attention qu'ils ont apportée à garantir leurs Hiſtoires de cette partialité que la flatterie n'auroit pas manqué d'y introduire. Une de leurs précautions conſiſte à choiſir un certain nombre de Docteurs déſintéreſſés, dont l'office eſt d'obſerver tous les diſcours & toutes les actions de l'Empereur, de les écrire, chacun en particulier, ſans aucune communication l'un avec l'autre, & de mettre leurs remarques dans une eſpece de tronc deſtiné à cet uſage. Ils rapportent avec ſincerité tout ce que leur Maître a fait ou dit de bien & de mal. Par exemple; tel jour l'Empereur oublia ſa dignité. Il ne fut pas maître de lui-même & ſe laiſſa vaincre par la colere; Tel jour il n'écouta que ſon reſſentiment pour faire une injuſte punition, ou pour caſſer ſans raiſon une Sentence du Tribunal; Tel jour de telle année, il donna telle marque de ſon affection paternelle pour ſes Sujets: Il entreprit une guerre pour la défenſe de ſon Peuple & pour l'honneur de l'Empire. Tel jour, au milieu des applaudiſſemens de ſa Cour, qui le félicitoit d'une action utile à l'Etat, il parut avec un air humble & modeſte, comme s'il n'eût point été ſenſible à des éloges ſi juſtes.

Le tronc dans lequel ces Mémoires ſont dépoſés, n'eſt jamais ouvert pendant la vie du Monarque, ni même tandis que ſa famille eſt ſur le Trône. Mais lorſque la Couronne paſſe dans une autre Maiſon, on recueille les Remarques d'une longue ſuite d'années, on les compare ſoigneuſement, pour verifier les faits, & l'on en compoſe les Annales de chaque Regne.

Relations particulieres de chaque Ville.

Les Relations que chaque Ville imprime de tout ce qui arrive d'important dans ſa juriſdiction, ne contribuent pas peu à l'enrichiſſement de l'Hiſtoire nationale. Dans ces Hiſtoires particulieres, on n'oublie pas les évenemens extraordinaires, tels que les prodiges & les monſtres. C'eſt ainſi que dans les Annales de la Ville de *Fu-cheu-fu* on lit qu'une femme accoucha d'un ſerpent, & qu'on trouve dans celle de *King-te-ching*, qu'une truye mit au monde un petit éléphant avec ſa trompe, quoiqu'il n'y ait point d'éléphans à la (22) Chine.

§. V.

Sciences particulieres aux Chinois.

IL eſt tems de paſſer à cette partie du Sçavoir, qu'on peut nommer proprement la Science des Chinois, & qui conſiſte dans leur Langage & leur Style, dans leur Hiſtoire & leurs Loix, dans leur Morale & leur Politique. On a déja pris ſoin d'expliquer pourquoi ils donnent la préference à ces Sciences pratiques ſur les ſpéculatives. Comme ils ont rapporté, depuis une longue

(22) Mémoires du Pere le Comte, p. 261. & Chine du Pere du Halde, p. 146. & ſuiv.

ſuite de ſiécles, toute leur attention à les cultiver, il n'eſt pas ſurprenant qu'ils les ayent portées à leur perfection.

SCIENCES DES CHINOIS. MORALE.

Dans la juſte perſuaſion que la paix & le bon ordre ſont les principaux objets d'une ſociété, les Chinois ſe ſont attachés particuliérement aux Etudes dont on peut eſperer ces deux fruits. Après avoir établi une bonne forme de Gouvernement, ils penſerent aux moyens de la ſoutenir & de la conſerver. Les lumiéres de la raiſon leur en offrirent deux : 1°. de regler en général les uſages & les mœurs de la Nation, & d'introduire des regles de civilité & de bienſéance dans les différens Ordres du Peuple. : 2°. d'encourager l'étude de la Morale, des Loix, de l'Hiſtoire & du Langage. Ils établirent que tous les Poſtes & les Emplois du Gouvernement civil & militaire ne ſeroient conférés qu'à ceux qui ſe diſtingueroient dans ces Etudes. D'un autre côté, pour les faciliter à toutes ſortes de perſonnes, autant que pour diſtinguer leurs progrès, ils inſtituerent dans toutes les Villes de l'Empire des Ecoles & des Salles, qui peuvent porter proprement le nom d'Univerſités, où la Jeuneſſe, élevée aux frais publics, ſubit de rigoureux examens pour obtenir les trois degrés de Littérature qui donnent droit aux honneurs & à l'élévation (23).

Principes des Chinois ſur l'intérêt de la ſociété.

Concluſions qu'ils en ont tirées.

Les Philoſophes Chinois réduiſent toute la ſcience de leur Morale à cinq principaux devoirs. Ceux des Peres & des Enfans, du Prince & des Sujets, du Mari & de la Femme, de l'aîné des Enfans & de ſes freres, & ceux de l'Amitié. Tous leurs Livres moraux roulent preſqu'uniquement ſur ces cinq points.

Cinq devoirs de leur Morale.

A l'égard du premier, il n'y a point d'âge, de rang, ni de mécontentement juſte ou ſuppoſé, qui puiſſe diſpenſer un fils du reſpect, de la complaiſance & de l'affection qu'il doit à ſes parens. Ce ſentiment eſt pouſſé ſi loin parmi les Chinois, que les loix accordent aux peres une autorité abſolue ſur leur famille, & juſqu'au pouvoir de vendre leurs enfans aux Etrangers lorſqu'ils ont à ſe plaindre de leur conduite. Un pere qui accuſe ſon fils, devant un Mandarin, de lui avoir manqué de reſpect, n'eſt point obligé d'en apporter de preuves. Le fils paſſe néceſſairement pour coupable, & l'accuſation du pere eſt toujours juſte. Au contraire, un fils ſeroit regardé comme un monſtre s'il ſe plaignoit de ſon pere. Il y a même une Loi qui défend aux Mandarins de recevoir des plaintes de cette nature. Cependant elles peuvent être écoutées, lorſqu'elles ſont ſignées par le grand-pere; mais s'il ſe trouve quelque fauſſeté dans le moindre article, la vie du fils eſt fort en danger. » C'eſt le devoir d'un » fils, diſent les Chinois, d'obéir & de prendre patience. De qui ſouffrira-» t'il, s'il ne peut rien ſouffrir de ſon pere ?

Devoir des enfans à l'égard des peres.

S'il arrivoit qu'un fils maltraitât ſon pere, ſoit par des paroles injurieuſes, ſoit par des coups, ou, ce qui eſt également rare & horrible, que dans un tranſport de fureur il devînt parricide; l'allarme ſe répandroit dans toute la Province, la punition s'étendroit juſques ſur ſes parens, & les Gouverneurs mêmes courroient riſque d'être dépoſés; parce qu'on préſumeroit toujours qu'un miſérable fils n'auroit pû parvenir que par degrés à ce comble d'horreur, & que ceux qui devoient veiller ſur ſa conduite auroient prévenu le ſcandale, s'ils euſſent apporté une juſte rigueur à le punir de ſes premiers crimes. Mais alors il

Punition des enfans qui manquent de reſpect pour leurs peres.

(23) Voyez ci-deſſus le détail des Etudes & tout ce qui a rapport à l'éducation de la Jeuneſſe.

SCIENCES DES CHINOIS. MORALE.

n'y a point de châtiment trop ſévere pour le Coupable. Il eſt coupé en mille piéces, ſa maiſon eſt détruite, & l'on éleve quelque monument pour éterniſer l'horreur d'une ſi déteſtable action.

Effet des quatre autres devoirs.

On a déja vû quelques exemples de la vénération des enfans pour leurs peres, dans l'article du deuil pour les Morts. Ce reſpect & cette ſoumiſſion pour les auteurs de leur naiſſance, qui ſont les premiers ſentimens qu'on leur inſpire, les diſpoſe à l'obſervation du ſecond devoir ; c'eſt-à-dire, à l'obéiſſance qu'ils doivent aux Princes & aux Gouverneurs ; & ces deux principes ſont comme la baſe de toute la Morale & la Politique Chinoiſes.

Les deux devoirs ſuivans, qui regardent le mari & la femme, & les enfans d'un même pere entr'eux, ſervent beaucoup au ſoutien des deux premiers. On en reconnoît les avantages dans l'harmonie & le bon ordre qui regnent généralement dans les familles. La même influence que ces deux devoirs ont dans la vie privée, ſe répand dans la ſociété publique par l'effet des deux derniers. Sous le nom d'amitié, on comprend auſſi ce ſentiment d'affection qu'on doit à tous les hommes, proches ou éloignés, étrangers comme voiſins. Le devoir conſiſte dans la modeſtie & la circonſpection à laquelle chacun eſt obligé perſonnellement, & dans les civilités & les complimens qu'on ſe doit l'un à l'autre, ſuivant l'âge, le rang & le mérite.

Remarque ſur la politeſſe des Chinois.

Les regles de la bienſéance ont introduit dans l'air & dans les manieres des Chinois une réſerve, une complaiſance, une habitude de douceur & de politeſſe, qui les diſpoſe toujours à ſe prévenir mutuellement par toutes ſortes d'égards, & qui les rend capables d'étouffer, ou du moins de diſſimuler les plus vifs reſſentimens. Rien ne contribue tant, diſent-ils, au repos & au bon ordre de la ſociété. La férocité naturelle de certaines Nations, augm ée par une éducation brutale, rend le Peuple intraitable, le diſpoſe à la , & produit dans l'Etat des convulſions dangereuſes (24).

Ancienneté de leurs principes.

Au reſte, les principes de la Morale des Chinois ne ſont pas moins anciens que leur Monarchie. Ils les tirent des Livres de leurs premiers Sages, dont toutes les maximes & les exhortations portent ſur ces fondemens. Ils ont ſervi de regle à la Nation entiere depuis le tems de ſon origine. On en trouve la preuve dans deux Traités que le Pere du Halde a recueillis dans ſa Deſcription de la Chine. La traduction du plus ancien eſt du Pere Hervieu, ſous le titre de *Recueil de Maximes, de Réflexions & d'Exemples qui regardent les Mœurs.* L'autre, qui eſt une compoſition moderne, a été traduit par le Pere d'Entrecolles. Il paroît par la ſeconde de ces deux Piéces, qui eſt fort eſtimée à la Chine, que la Philoſophie morale des Chinois eſt d'une nature populaire, & qu'elle a plûtôt pour but la réformation du genre humain que l'augmentation du nombre de ſes diſciples (25).

Fondement des Loix Chinoiſes.

Les Loix Chinoiſes ſont toutes fondées ſur les mêmes principes de morale & de ſaine raiſon. Leur but eſt de ſoutenir la forme du Gouvernement, telle qu'elle eſt établie depuis ſon origine. Elles ſe trouvent dans *les anciens Livres Claſſiques*, dont on traitera bien-tôt ; dans les Edits, les Déclarations, les Ordonnances & les Inſtructions des Empereurs. Du Halde en a donné un Re-

(24) Navarette, Le Comte & Du Halde, s'accordent parfaitement ſur tous ces détails, & les confirment par des exemples.

(25) Chine du Pere du Halde, Tome II. page 39.

cueil fort curieux, auquel il a joint les Remontrances & les Diſcours des plus habiles Miniſtres, ſur les bonnes & mauvaiſes qualités du Gouvernement. Ce Recueil, qui porte le titre de Collection Impériale, eſt l'ouvrage de Kang-hi, dernier Empereur de la Chine, qui a joint ſes propres Remarques à la plus grande partie des Loix.

SCIENCES DES CHINOIS. MORALE.

L'Hiſtoire de la Chine forme un très-grand nombre de volumes, comme on doit ſe le figurer d'une ſucceſſion d'Empereurs qui dure depuis quatre mille ans, & du détail des circonſtances où les Auteurs ſont entrés ſur chaque évenement. Les Chinois ont auſſi des Hiſtoires particulieres, ou des Annales, de tous les petits Rois qui regnoient autrefois dans les Provinces, écrites avec la même impartialité & le même détail que celle des Empereurs. On voit dans la Bibliotheque du Roi de Pruſſe un de ces Ouvrages, en cent volumes *in-folio*. Enfin, quantité d'Auteurs Chinois ont écrit l'Hiſtoire de leur tems & celle des Révolutions de leur Empire, ou d'autres évenemens extraordinaires. Auſſi l'étude de l'Hiſtoire eſt-elle devenue parmi eux une occupation aſſez pénible, qui demande beaucoup de mémoire & de conſtance pour démêler une ſi grande variété d'évenemens, & ſe mettre en état d'en faire l'application aux nouveaux incidens qui peuvent ſurvenir, ſoit qu'il ſoit queſtion ſeulement d'en juger, ſoit qu'il s'agiſſe de ſoutenir une opinion particuliere ſur quelque point de Gouvernement.

Nombreux Volumes de l'Hiſtoire de la Chine.

L'étude en eſt difficile.

Les *Livres Claſſiques* de la Chine contiennent la Morale, les Loix & l'Hiſtoire de l'Empire depuis ſa fondation. Ils ſe réduiſent au nombre de cinq, qui portent par cette raiſon le nom d'*U-king*, c'eſt-à-dire, *Les cinq Volumes*. C'eſt proprement l'Ecriture-Sainte des Chinois, pour laquelle ils n'ont pas moins de reſpect que les Juifs pour l'Ancien-Teſtament, les Chrétiens pour le Nouveau, & les Turcs pour l'Alcoran. Tous les autres Livres de la Chine ne ſont que des Commentaires ou des Explications de l'*U-king*. On regarde comme la principale partie de cet Ouvrage, celle qui a été compoſée en quatre Livres par Confucius & *Mong-tſe* ſon Diſciple.

Livres Claſſiques ou Canoniques des Chinois.

U-king, premier Livre.

L'U-king renferme les Livres Claſſiques ou Canoniques du premier ordre. Les Commentaires tiennent le ſecond rang. *King* ſignifie une doctrine ſublime, ſolide & invariable, parce qu'elle eſt fondée ſur des principes. Le premier des Livres Canoniques ſe nomme *I-king*, ou *Livre de Tranſmutations*. Il eſt purement ſymbolique; c'eſt-à-dire, qu'il conſiſte dans une Table de ſoixante-quatre figures doubles, compoſées chacune de trois lignes, les unes entieres, d'autres doubles ou diviſées en deux & dans une poſition paralleles. Par exemple, une figure conſiſte en trois lignes entieres; une autre eſt compoſée de trois lignes briſées, une troiſiéme de deux lignes entieres & d'une ligne briſée en deux, une quatriéme de deux lignes briſées & d'une ſeule ligne. Il en eſt de même de toutes les autres, qui expriment, par leur ordre & leurs différentes combinaiſons, différentes choſes ou différentes idées, que *Fo-hi*, leur inventeur & Fondateur de la Monarchie Chinoiſe, a jugé à propos d'y attacher. Ce ſont moins des hyeroglifiques que des ſignes arbitraires de choſes. On les regarde comme l'origine des caracteres Chinois, qui, en augmentant le nombre des traits & leur donnant une plus grande variété de formes & de poſitions, ſont capables de repréſenter une infinité de choſes; au lieu que la méthode de *Fo-hi*, beaucoup plus bornée, n'en pouvoit repréſenter qu'un petit nombre.

En quoi conſiſte l'I king de Fo-hi.

SCIENCES DES CHINOIS. LIVRES CANONIQUES. Commentaires sur cet Ouvrage.

On raconte que ce mysterieux Ouvrage exerça les plus habiles gens de la Nation jusqu'à l'arrivée de Confucius. L'Empereur *Ven-vang*, qui entreprit de l'expliquer, vivoit environ huit cens ans après Fo-hi. *Cheu-keug*, son fils, forma le même dessein ; mais les Ouvrages de ces deux Princes ne firent qu'augmenter le mistere par de nouvelles obscurités. L'explication de ces lignes énigmatiques étoit réservée au Philosophe Confucius, qui leva non-seulement les voiles du Texte mais ceux de l'Interprétation non moins obscure des deux Empereurs. Il découvrit dans les lignes une profonde doctrine, qui regarde en partie la nature des Etres, sur-tout les Elémens & leurs propriétés ; en partie la Morale & le Gouvernement du genre humain : En un mot, il y crut reconnoître des mysteres d'une extrême importance pour le soutien des Etats.

Jugement des Critiques.

D'habiles Critiques regardent ces Commentaires comme les seuls Ouvrages qui aient été composés par Confucius ; & ses Disciples assurent qu'il en fut si peu satisfait, qu'étant parvenu à la vieillesse il souhaita de vivre quelques années de plus, pour donner une nouvelle forme à son travail. Après tout, les Interprétes de *Fo-hi* méritent plûtôt le nom d'Auteurs que de simples Interprétes ; car l'*I-king* est demeuré rempli d'obscurités impénétrables. Dans la suite des tems, ces ténebres devinrent l'occasion d'une infinité d'erreurs & d'opinions superstitieuses. Les Docteurs de divers siécles corrompus altérerent ou falsifiérent le Texte, pour en réduire le sens à de vains pronostics, à la divination & même à la magie. De-là vient qu'il fut nommé *le Livre des Sots*.

Estime des Chinois Lettrés pour l'I-king.

Cependant les Chinois Lettrés ont la plus haute estime pour ce Livre. Quantité d'anciens Auteurs ont regretté d'en avoir perdu le véritable sens, & que celui qui reste ne soit qu'imaginaire ou superficiel. *Fo-hi* s'est acquis par cet Ouvrage le titre de Pere des Sciences & du bon Gouvernement. Pour donner plus de réputation à ses figures, il prétendit les avoir vûes sur le dos d'un dragon qui s'éleva d'un Lac. Depuis ce tems-là, les Empereurs ont pris un dragon pour armes. Mais rien n'a tant contribué à la réputation de l'*I-king*, que la tradition établie qu'il fut sauvé du feu, dans la destruction générale de tous les monumens littéraires qui arriva par l'ordre de l'Empereur *Tsin-chi-whang-ti*, environ deux cens ans après Confucius & avant Jesus-Christ. Cette réputation n'a fait qu'augmenter par les éloges des Ecrivains de tous les siécles, qui ont supposé l'I-king rempli d'excellentes maximes de Politique & de Morale, quoiqu'en effet ils ne connoissent point ce qu'il contient, & que ce ne soit peut-être qu'un essai fait au hazard, pour ranger deux sortes de lignes dans toutes les combinaisons qu'elles peuvent recevoir.

Chu-king, second Livre Canonique.

Ce qu'il contient.

Le second des cinq principaux Livres Canoniques se nomme *Chu-king* ou *Chang-chu* ; c'est-à-dire, *Livre qui parle des anciens tems*. Il est divisé en six parties, dont les deux premieres contiennent les plus mémorables évenemens du regne des anciens Empereurs *Yan*, *Chun* & *Yu*, qui passent pour les Législateurs & les Héros de la Nation Chinoise. Yu fut le Fondateur de la famille de *Hya*, premiere dynastie Impériale, qui commença deux mille deux cens sept ans avant Jesus-Christ, & qui dura quatre cens cinquante-huit ans. Dans la troisiéme partie du second Livre Canonique on trouve l'Histoire de la seconde famille Impériale, qui commença dans la personne de *Ching-tong*, dix-sept cens soixante-seize ans avant l'Ere chrétienne & qui dura six cens ans. On y a conservé les sages Ordonnances de cet Empereur, avec les belles Instructions

tructions du Miniſtre *Yſong-wey*, & quelques Réglemens d'un autre Miniſtre, nommé *Fuyou*, que l'Empereur *Kau-tſong* fit chercher, après l'avoir vû en ſonge, & qui fut trouvé dans une troupe de maçons. Les trois dernieres parties du *Chu-king* renferment l'Hiſtoire de la troiſiéme race, fondée par *Vu-vang*, onze cens vingt-deux ans avant Jeſus-Chriſt, & continuée l'eſpace de huit cens ſoixante-treize ans. Cette Hiſtoire eſt entremêlée d'excellentes Maximes, & de Réglemens pour l'utilité publique. Le Pere du Halde en a donné quelques Extraits, de la Traduction du Pere de Prémare, Miſſionnaire Jéſuite (26).

SCIENCES DES CHINOIS. LIVRES CANONIQUES.

Le troiſiéme Livre Canonique du premier ordre, contient, ſous le nom de *Chi-king* (27), des Odes, des Chanſons & d'autres piéces de Poëſie, compoſées ſous la troiſiéme race. C'eſt la Deſcription des manieres, des uſages & des maximes d'un grand nombre de petits Rois ſubordonnés aux Empereurs. Confucius accorde de grands éloges à ce Livre, & déclare que la doctrine qu'il renferme eſt pure & ſainte. Mais comme il s'y trouve quelques Piéces impies & extravagantes, pluſieurs Interprétes ſoupçonnent qu'elles peuvent y avoir été inſérées dans des tems poſterieurs. Ces compoſitions poëtiques, dont le ſtyle eſt fort laconique & chargé de vieux Proverbes qui le rendent fort obſcur, peuvent être diviſées en cinq différentes claſſes. La premiere comprend l'éloge des Hommes illuſtres par leurs vertus & leurs talens, avec quantité d'Inſtructions ou de Maximes, qui ſe chantent dans les grandes ſolemnités, telles que les ſacrifices, les funérailles & les cérémonies inſtituées à l'honneur des ancêtres. La ſeconde renferme les Uſages de l'Empire, dans une eſpece de Romances compoſées par divers Particuliers. Elles ne ſe chantent point, mais elles ſe récitent devant l'Empereur & ſes Miniſtres, dont on ne cenſure pas moins les défauts que ceux du Peuple. La troiſiéme porte le titre de *Comparaiſon*, parce que cette figure y eſt employée continuellement. L'expreſſion du quatriéme s'éleve au-deſſus du ſublime, parce que les Odes dont il eſt rempli commencent par quelques grands traits, qui diſpoſent l'eſprit du Lecteur à l'attention. Le cinquiéme contient des Vers qui parurent ſuſpects à Confucius & qu'il regarda comme apocryphes. Du Halde nous a donné quelques Odes de ce Livre, traduites par le Miſſionnaire qu'on a nommé.

Chi-king, troiſiéme Livre Canonique.

Sujet de ce Livre.

Le *Chun-tſyu*, ou le quatriéme Livre Canonique du premier ordre, ne fut point admis avant le regne de la race de *Han*. Il avoit été compoſé du tems de Confucius; c'eſt-à-dire, long-tems après les trois autres. Quelques-uns l'attribuent même à ce Philoſophe; mais cette opinion eſt rejettée du plus grand nombre. Les uns croient qu'il contient l'Hiſtoire du Royaume de *Lu*, où Confucius naquit, & qui porte aujourd'hui le nom de Chang-tong. D'autres le regardent comme un Abrégé de ce qui s'étoit paſſé dans les différens Royaumes dont la Chine étoit compoſée avant qu'ils fuſſent réunis par *Tſin-chi-whang-ti*. C'eſt par cette raiſon que d'habiles gens auroient ſouhaité qu'il fût rangé dans la ſeconde claſſe des Livres Canoniques. Cependant les Chinois lui portent beaucoup de reſpect & d'affection. On y trouve le récit des actions de pluſieurs Princes, avec la peinture de leurs vices & de leurs vertus. Cette Hiſtoire commence par *In-kong* (28), qui régna dans le Pays de *Lu*, & finit par

Chun-tſyu, quatriéme Livre Canonique.

Origine de ce Livre & ce qu'il contient.

(26) Chine du Pere du Halde, Vol. II. page 399 & 408.

(27) *Chi* ſignifie *Vers*.

(28) Ce tems répond à la quarante-neuviéme année de Ping-wang, treiziéme Empereur de la race de Cheu.

SCIENCES DES CHINOIS. LIVRES CANONIQUES.

Ngay-king, douziéme Roi du même Pays. Elle contient ainſi l'eſpace de deux cens quarante-un ans, ſous le regne de dix Rois. Son titre eſt *le Printems & l'Automne*, par alluſion à l'état floriſſant de l'Empire ſous un Prince vertueux, & à ſa décadence ſous un mauvais Prince. *Ko-chi*, Diſciple de Confucius, compoſa ſur ce Livre un ſçavant Commentaire nommé *Que-yu*, c'eſt-à-dire, Maximes de Gouvernement.

Li-ki, cinquiéme Livre Canonique.

Le *Li-ki*, ou le Recueil des Loix, des Devoirs & des Cérémonies de la vie civile, forme le cinquiéme Livre Canonique, en douze livres, compoſé de divers Ouvrages des Anciens. Quoiqu'il ſoit attribué à Confucius, on croit que le principal Auteur fut *Cheu-chong*, frere de l'Empereur Vu-vang. Il renferme auſſi les Ouvrages de pluſieurs Diſciples de Confucius, & de divers autres Ecrivains moins conſiderés parce qu'ils ſont plus modernes. On y traite des Uſages & des Cérémonies, tant ſacrées que profanes, ſur-tout pendant les trois dynaſties de Hya, Chang & Cheu; du devoir des enfans à l'égard des auteurs de leur naiſſance, & des femmes envers leurs maris; des regles de la véritable amitié; de la civilité dans les fêtes; de l'hoſpitalité, des honneurs funebres; de guerre, de muſique, & de pluſieurs autres ſujets qui ont rapport aux interêts de la ſociété. Mais, comme trois cens ans après l'origine de cette Compilation, tous les Exemplaires en furent brûlés par l'ordre de *Tſin-chi-whang*, & qu'on n'en put ſauver qu'un petit nombre de feuilles échapées aux flammes, avec ce que les vieillards avoient retenu par cœur, on ſoupçonne qu'il s'y eſt melé quantité de choſes étrangeres; ſans compter qu'on y trouve un grand nombre d'uſages qui ne ſont pas reçus aujourd'hui. Auſſi les Chinois confeſſent-ils qu'il ne doit être lû qu'avec beaucoup de précaution.

De quoi il traite.

Livres Canoniques du ſecond ordre.

Les Livres Canoniques du ſecond ordre ſont au nombre de quatre, tous compoſés par Confucius ou par ſes Diſciples. On y en joint deux autres, qui ſont preſqu'auſſi conſiderés que les quatre premiers. Le Pere Noel, Miſſionnaire Jéſuite, célebre par ſes Obſervations aſtronomiques & par d'autres Remarques ſur la Chine & les Indes, a publié une Traduction de ces Livres en Latin (29), dont le Pere du Halde nous a donné des Extraits (30).

Tay hya, premier Livre.

Le premier Livre du ſecond ordre porte le nom de *Tay-hya*, ou de *Grande Science*, parce qu'il eſt deſtiné à l'inſtruction des Princes & des Seigneurs dans toutes les parties du Gouvernement, & qu'il traite de la perſéverance dans le ſouverain bien, qui conſiſte, ſuivant la doctrine de cet Ouvrage, dans la conformité des actions avec la droite raiſon. Pour y parvenir, Confucius enſeigne qu'il eſt néceſſaire de bien examiner la nature des choſes, & de s'élever à la connoiſſance du bien & du mal; de ſe fixer dans l'amour de l'un & dans la haine de l'autre; de joindre, à l'innocence du cœur, de l'ordre dans les manieres; qu'un homme ainſi renouvellé ne trouvera point de peine à renouveller les autres, & fera bien-tôt regner la paix dans l'Empire & dans le ſein particulier des familles. Le Docteur *Tſeng*, pour expliquer la doctrine de ſon Maître avec toute la perfection qu'elle peut recevoir, y a joint un Commentaire en dix Chapitres.

Chong yong, ſecond Livre du ſecond ordre.

Le ſecond Livre ſe nomme *Chong-yong*, ou le *Medium immuable*. C'eſt un Ouvrage de Confucius, où ce Philoſophe traite du *Médium* qui doit être ob-

(29) A Prague, en 1711.

(30) Ils paroîtront ici dans le lieu qui leur convient. *Voyez les articles ſuivans.*

ſervé dans toutes choſes & que tout le monde doit ſuivre, ſur-tout ceux qui ſont chargés du gouvernement des Nations; parce que c'eſt dans ce *Medium* ou ce tempéramment que la vertu conſiſte. L'Ouvrage eſt diviſé en trente-trois articles, où Confucius établit que la Loi du Ciel eſt gravée dans la nature de l'homme, & que la lumiére de la raiſon eſt un guide qu'on doit ſuivre. Il déplore le miſérable état du genre humain, qui s'attache ſi peu au *Medium*. Il explique en quoi conſiſte le *Medium* de pluſieurs vertus. Il fait voir que ſi cette ſcience eſt difficile dans la ſpéculation, elle eſt aiſée dans la pratique & qu'elle s'étend aux actions les plus communes de la vie. Il confirme cette doctrine par l'exemple des Princes qui ont obſervé le *Medium*, & par les grands avantages qui en réſultent. Enfin, pour atteindre à cette perfection, il n'eſt pas beſoin de s'aſſujettir à des choſes auſteres, ni d'en entreprendre de difficiles; il ſuffit de s'attacher ſimplement à la pratique de la vertu.

Lun-yu, troiſiéme Livre du ſecond ordre.

Le *Lun-yu*, ou le Livre des Sentences, troiſiéme Livre du ſecond ordre, eſt diviſé en vingt articles, dix deſquels ſont employés en récits que les Diſciples de Confucius font de leur Maître; & les dix autres, en Queſtions, en Réponſes, & en Maximes de ce Philoſophe ou de ſes Diſciples, ſur les vertus, les bonnes œuvres & l'art de bien gouverner. Cette Collection eſt remplie de Maximes & de Sentences morales, qui ne cedent rien à celles des ſept Sages de la Grèce. Confucius déclare, » qu'il eſt impoſſible qu'un Flateur » ait de la vertu; que le Sage ne s'afflige point d'être peu connu des hommes, » mais qu'il regrete de ne les pas connoître aſſez; que celui qui approuve les » mauvaiſes ſectes, comme celles de *Ha-chang* & des Bonzes de *Fau-tſe* (31) » ſe fait tort à lui-même & fait injure à l'Empire; que la véritable doctrine » eſt celle des anciens Sages, de qui les hommes ont appris à ſuivre la droite » raiſon; que l'homme ſage ne ſe propoſe que la beauté de la vertu, & que » l'inſenſé ne penſe qu'aux plaiſirs & aux commodités de la vie. Du Halde nous donne pluſieurs extraits de ce Volume.

Maximes de Confucius.

Meng-tſe, quatriéme Livre du ſecond ordre.

Le quatriéme Livre ſe nomme *Meng-tſe*, ou *Livre du Docteur Meng*, que les Européens appellent *Moncius*. Il regarde les Rois de *Lu* & le Diſciple de *Tetſe*, petit-fils de Confucius, dont il a mieux rendu le ſens & l'énergie qu'aucun autre Philoſophe de ſon Ecole. Ses Ouvrages ſont diviſés en deux parties, dont la premiere contient ſix Chapitres, & la ſeconde, huit. Ils traitent preſqu'uniquement de la bonne adminiſtration dans le Gouvernement. Comme l'Empire étoit alors troublé par des guerres civiles, l'Auteur prouve que ce n'eſt pas de la force des armes, mais des exemples de vertu, qu'il faut attendre la paix & la tranquillité de l'Etat. Ces Diſcours ſont liés en forme de Dialogue, ou de Converſations qu'il avoit avec ſes Diſciples ou avec les Princes; & pour donner plus de poids à ſa doctrine, il emploie des comparaiſons à l'exemple des Anciens. Du Halde en donne l'Extrait.

Hyau-king, cinquiéme Livre.

Le cinquiéme Livre, intitulé *Hyau-king*, ou *du Reſpect filial*, eſt un petit Volume, qui contient ſeulement les réponſes de Confucius aux queſtions de ſon Diſciple *Tſong*, ſur le devoir des enfans à l'égard de leurs peres, qu'il fait regarder comme la baſe d'un ſage gouvernement. Le reſpect filial eſt porté

(31) Ces Sectes n'ont exiſté que pluſieurs ſiécles après Confucius. Ainſi ce ne peut être lui qui les ait citées, & l'on doit ſuppoſer que ces exemples ont été ajoutés au Texte pour ſervir d'explication.

SCIENCES DES CHINOIS. LIVRES CANONIQUES. Obéiſſance filiale.

fort loin dans ce Traité. Il n'y a point de vertu ſi néceſſaire & ſi ſublime que l'obéiſſance d'un fils, ni de crime ſi énorme que ſa déſobéiſſance. Cette obligation ne regarde pas moins les Princes que les plus vils Sujets, & l'on propoſe comme des modéles de vertu, ceux qui ont ſervi par leurs exemples à mettre en honneur la tendreſſe & le reſpect filial. Cependant on reconnoit que les enfans ne doivent point obéir à leur pere, ni les Miniſtres aux Princes, s'ils en reçoivent des ordres qui bleſſent la juſtice ou la civilité.

Syau-hya, ſixiéme & dernier Livre.

Le ſixiéme & le dernier Livre Canonique porte le titre de *Syau-kya*, ou d'*Ecole des Enfans*. Il fut compoſé vers l'an de Notre-Seigneur 1150, par le Docteur *Cheu-hi*, ſous le regne de la race de *Song*. C'eſt une collection de Maximes & d'Exemples, tant anciens que modernes, diviſée en Chapitres & en Paragraphes. Elle traite particuliérement des Ecoles publiques, des honneurs dûs aux parens, aux Rois, aux Magiſtrats & aux perſonnes âgées; des devoirs du mari & de la femme; de la maniere de regler le cœur, les geſtes du corps, la nourriture & l'habillement. En un mot, le but de l'Auteur eſt d'inſtruire la Jeuneſſe & de réformer les manieres. Du Halde donne un Extrait des Maximes que le Compilateur a jointes aux principes des anciens Livres.

Vie de CONFUCIUS *ou* KONG-FU-TSE, *grand Philoſophe Chinois.*

Contemporains de Confucius.

CONFUCIUS (32) naquit dans une Ville (33) du Royaume de *Lu*, qui eſt aujourd'hui la Province de Chan-tong, la vingtiéme année de *Ling-wang*, vingt-troiſiéme Empereur de la race de *Cheu*, cinq cens cinquante-un ans avant Jeſus-Chriſt, & deux ans avant la mort de *Thalès*, un des ſept Sages de la Gréce. Il fut contemporain du fameux Pythagore (34), & ſuperieur de quelques années à Socrates. Mais il eut cet avantage ſur eux, que ſa gloire n'a fait qu'augmenter avec le nombre des années, & qu'elle ſubſiſte encore dans le plus grand Empire du Monde, qui croit lui être redevable de ſa durée & de ſa ſplendeur.

Objets de ſes études & de ſa doctrine.

Ce ſage Philoſophe, ſans tourner ſon attention, comme Thalès, ſur les ſecrets impénétrables de la Nature & ſur l'origine du Monde, ſans vouloir approfondir, comme Pythagore, l'eſſence des punitions & des récompenſes futures, ſe borna uniquement à parler du principe de tous les Etres, à inſpirer pour lui du reſpect, de la crainte & de la reconnoiſſance, à perſuader aux hommes qu'il connoît tout, juſqu'à nos plus ſecretes penſées, qu'il ne laiſſe jamais la vertu ſans récompenſe ni le crime ſans châtiment, quel qu'ait été dans cette vie le ſort de l'une ou de l'autre. Telles ſont les maximes qui ſe trouvent répandues dans tous ſes Ouvrages, & par leſquelles il entreprit de réformer les mœurs du genre humain.

Son pere & ſa mere.

Il n'avoit que trois ans lorſqu'il perdit *Che-lyang-he*, ſon pere, qui mourut à l'âge de ſoixante-treize ans. Quoique ce Vieillard eût occupé les plus grands

(32) C'eſt une corruption de *Kong-fu-tſe*, qu'il faut attribuer aux premiers Européens.

(33) Nommée *Kyo-feu-hyen*. *Voyez ci-deſſus la Géographie de la Chine.*

(34) L'Auteur pouvoit ajouter, Contemporain de Solon.

Vie de Confucius.

Emplois du Royaume de *Song*, il ne laiſſa point d'autre héritage à ſon fils que l'honneur d'être deſcendu de *Ti-hyé*, vingt-ſeptiéme Empereur de la ſeconde race de *Chang*. La mere de Confucius, qui ſe nommoit *Ching*, & qui tiroit ſon origine de l'illuſtre famille de *Yen*, ſurvécut de vingt-un ans à la mort de ſon mari.

Enfance de Confucius.

Dans l'âge le plus tendre, il fit éclater toute la ſageſſe qui n'eſt ordinairement que le fruit de la maturité. Il dédaigna les jeux & les amuſemens de l'enfance. Un air grave, modeſte & ſérieux, lui attiroit la vénération de ceux qui le connoiſſoient. A peine fut-il parvenu à l'âge de quinze ans, qu'il s'appliqua ſérieuſement à l'étude des anciens Livres. Il prit une femme à dix-neuf ans & n'en eut jamais d'autre. Elle lui donna un fils nommé *Pe-yu*, qui mourut à l'âge de cinquante ans, & qui laiſſa un héritier, nommé *Tſu-tu*, digne rejetton de ſon grand-pere, & d'un mérite ſi diſtingué qu'il fut élevé aux premieres dignités de l'Empire.

Il ſe marie & devient pere d'un fils.

Ses projets de réformation.

Confucius ayant fait des progrès conſiderables dans l'étude de l'Antiquité à meſure qu'il avançoit en âge, propoſa de rétablir la forme du Gouvernement ſur de ſages principes, & de réformer par cette voie les mœurs & les uſages dans les divers petits Royaumes dont l'Empire étoit compoſé. Les Provinces de la Chine étoient alors des Royaumes diſtingués, qui avoient leurs Loix particulieres & leurs propres Princes, à qui appartenoit le droit de lever des taxes, d'impoſer un tribut, de conferer les dignités & les emplois, de faire la guerre ou la paix avec leurs voiſins ; enfin, qui étoient dépendans de l'Empereur, mais qui lui devenoient quelquefois redoutables par l'excès de leur pouvoir. Comme l'ambition, l'incontinence & la corruption des mœurs régnoient ouvertement dans toutes ces petites Cours, Confucius entreprit par ſes exhortations & ſes exemples, d'y introduire les vertus oppoſées.

Conduite qu'il tient dans cette vûe.

Son integrité, l'étendue de ſes lumiéres & la ſplendeur de ſes vertus l'ayant bien-tôt fait connoître, on lui offrit pluſieurs Offices diſtingués dans la Magiſtrature. Il les accepta, mais dans la ſeule vûe de répandre ſa doctrine & de travailler à la réformation des hommes. Lorſque le ſuccès répondoit mal à ſon attente, il abandonnoit ſes Emplois pour chercher des Peuples plus traitables. Vers la cinquante-cinquiéme année de ſon âge, ayant été rappellé dans le Royaume de *Lu*, ſa patrie, pour y remplir les premiers poſtes, il y recueillit de ſi heureux fruits de ſes ſoins, que dans l'eſpace d'environ trois mois, le Roi, les Grands & le Peuple changerent entiérement de conduite. Une révolution ſi prompte allarma les Princes voiſins, juſqu'à leur faire conclure que le Roi de Lu deviendroit trop puiſſant avec les conſeils d'un tel Miniſtre. Le Roi de Tſi prit une voie fort étrange pour arrêter les progrès de cette réformation. Sous le voile d'une ambaſſade, il envoya au Roi de Lu & aux principaux Seigneurs de ſa Cour un grand nombre de belles filles, qui avoient été élevées dans l'exercice de la danſe & du chant, & qui étoient capables d'amollir les cœurs par le pouvoir de leurs charmes. Ce ſtratagême ne réuſſit que trop heureuſement. L'interêt des mœurs & du bien public ne réſiſta point à l'attrait du plaiſir. En vain Confucius s'efforça par ſes remontrances de ramener le Prince & ſes Sujets à la raiſon. Dans le chagrin de ne pouvoir ſe faire écouter, il abandonna cette Cour, & des Emplois dont il n'avoit plus d'utilité à tirer pour ſes vûes.

Comment ſon Ouvrage eſt ruiné dans le Royaume de Lu.

VIE DE CONFUCIUS.

Ses courses dans plusieurs Royaumes.

De la Cour de Lu il passa dans les Royaumes de *Tsi*, de *Ghey* & de *Tsu*, mais il n'y trouva pas moins de résistance à ses principes. L'austerité de sa Morale faisoit redouter sa Politique, & les Ministres d'Etat n'étoient pas disposés à recevoir un Rival qui leur faisoit appréhender la ruine de leur autorité.

Il s'arrête dans le Royaume de Ching.

Après avoir erré de Province en Province, il s'arrêta dans le Royaume de Ching, où il se vit réduit à la derniere indigence, sans rien perdre de sa grandeur d'ame & de sa constance ordinaire. Il se rappelloit les maximes & les exemples de *Yau*, de *Chun*, de *Yu*, de *Ching-tang* & de *Ven-vang*. Ces Héros de l'antiquité sembloient revivre en lui. Enfin, l'éclat de ses vertus surmonta tous les obstacles.

Il se fait un grand nombre de Disciples.

Il se fit un grand nombre de Disciples, qui lui furent inviolablement attachés. On en compta trois mille, dont cinq cens étoient revêtus des plus hautes dignités dans divers Royaumes & les exerçoient sans reproche. Mais on en distinguoit soixante-douze, plus célebres que tous les autres par la perfection de leur vertu. Son zéle, qui croissoit de jour en jour, lui inspira le desir de passer la mer, pour communiquer sa doctrine aux Nations étrangeres & la répandre dans les climats les plus éloignés.

Leur division en quatre classes, chacun a son objet.

Il divisa ses Disciples en quatre classes. La premiere fut composée de ceux qui devoient se cultiver l'esprit par la méditation, & purifier leur cœur par la pratique des vertus. *Meng-tsé-kyen*, *Jen-pe-myeu*, *Chun-kong* & *Yen-yeuen*, tinrent le premier rang dans cette classe; mais la mort de *Yen-yeuen*, qui arriva dans sa trente-uniéme année, causa une sensible affliction à Confucius. La seconde classe contenoit ceux qui étoient capables de raisonner juste, & de composer des discours élégans & persuasifs. *Tsay-ngo* & *Tsu-kong* furent les plus distingués de cet ordre. L'objet de la troisiéme classe étoit d'étudier les regles du bon gouvernement, d'en faire prendre une juste idée aux Mandarins, & de leur apprendre à s'acquitter dignement des offices publics. Les plus éminens dans ce genre furent *Jen-yeu* & *Ki-lu*. Enfin, ceux qui étoient capables d'écrire avec autant de précision que d'élégance sur les principes de la Morale, formoient la troisiéme classe, dans laquelle *Tsu-hyeu* & *Tsu-hya* se distinguerent beaucoup. Ces dix Eleves choisis furent comme la fleur de l'école de Confucius.

Fond de la doctrine de Confucius.

Toute la doctrine de ce Philosophe tendoit à rétablir la nature humaine dans cet ancien lustre & cette beauté primitive dont le Ciel fit son partage, mais qui se trouvent défigurées par les ténebres de l'ignorance & par la contagion du vice. Les moyens qu'il proposoit pour atteindre à ce but, étoient l'obéissance & le respect pour le Seigneur du Ciel; d'aimer son prochain comme soi-même; de vaincre ses inclinations déreglées; de ne jamais prendre les passions pour regle de sa conduite; de consulter toujours la raison & de n'écouter qu'elle, c'est-à-dire, de ne jamais rien penser ni rien faire volontairement qui la blesse.

Vertus de Confucius.

Comme les actions de Confucius ne contrediſoient jamais ses maximes, & que par sa gravité, sa modestie, sa douceur & sa frugalité, par son mépris pour les plaisirs terrestres & par une vigilance continuelle sur sa conduite, il étoit lui-même un exemple des préceptes qu'il donnoit dans ses écrits & dans ses discours, il n'y eut point de Princes qui ne souhaitassent enfin de l'attirer dans ses Etats. Le Roi de *Chen* fut un de ses plus zelés admirateurs. Mais après la mort de ce Prince, l'envie de ses Courtisans exposa Confucius à devenir le

jouet d'une populace insensée, par quelques chansons satyriques qu'elle leur fit composer contre lui. Il parut insensible à cette injure. Sa fermeté fut encore plus éclatante lorsqu'un des principaux Officiers de l'armée, qui le haïssoit sans en avoir jamais reçu d'offense, leva son épée pour le frapper mortellement. Loin d'en paroître ému, il rassembla ses Disciples, que la crainte avoit dispersés; & ceux qui avoient le plus d'affection pour lui le pressant de prendre la fuite, pour éviter la fureur du Mandarin: » Si le Ciel, leur dit-il, nous accorde sa » protection, comme il vient de le déclarer par des marques certaines, quel » mal Whan-ti peut-il nous faire avec toute sa puissance? Cette réponse ne permet pas de douter qu'il ne connût une Providence particuliere, ou l'interposition du Ciel dans les affaires du Monde.

Vie de Confucius. Sa fermeté.

Les vertus du Philosophe Chinois tiroient un nouveau lustre des charmes de sa modestie. On ne l'entendit jamais parler avantageusement de lui-même. Il n'écoutoit pas volontiers les louanges qu'il recevoit de la bouche d'autrui. S'il y faisoit quelque réponse, c'étoit par des reproches qu'il se faisoit à lui-même, de veiller avec trop peu de soin sur ses actions & de négliger la pratique du bien. Lorsqu'on marquoit de l'admiration pour sa vertu & pour la sublimité de sa Morale, il se hâtoit de reconnoître qu'elle lui étoit venue de ces grands Législateurs Yau & Chun, qui vivoient quinze cens ans avant lui.

Sa modestie.

Si l'on en croit une tradition, qui est universellement reçue à la Chine, on lui entendoit souvent répeter ces quatre mots: *Si fang yeu ching Jin*; c'est-à-dire, *Le véritable Saint doit être cherché du côté de l'Oueſt.* On ignore quel est le Saint dont il parloit; mais il est certain que quarante-cinq ans après la naissance de Jesus-Christ, *Ming-ti*, quinziéme Empereur de la race de *Han*, également frappé des paroles de Confucius & de la figure d'un homme qu'il vit en songe, & qui lui parut arriver du côté de l'Oueſt, envoya vers cette Partie du Monde *Tsay* & *Tsing-king*, deux Grands de l'Empire, avec ordre de ne pas revenir sans avoir trouvé le saint Homme que le Ciel lui avoit fait voir, & sans s'être instruits de sa doctrine. Les Députés, effrayés des périls & de la fatigue du voyage, s'arrêterent aux Indes, dans un lieu dont le nom est incertain, où ils trouverent la statue d'un Imposteur, nommé *Fo*, qui avoit infecté cette région d'une monstrueuse doctrine, environ cinq cens ans avant la naissance de Confucius; & s'étant fait instruire des superstitions du Pays, ils ne manquerent point à leur retour de répandre cette idolatrie dans l'Empire de la Chine.

Tradition singuliere sur la prédiction d'un Saint futur.

Confucius, après avoir heureusement fini ses travaux philosophiques, & particuliérement son Ouvrage historique de *Chun-tsyu*, mourut dans le Royaume de *Lu*, sa patrie, âgé de soixante-treize ans, dans la quarante-uniéme année du regne de King-vang, vingt-cinquiéme Empereur de la race de Cheu. Peu de jours avant sa derniere maladie, il dit à ses Disciples, les larmes aux yeux, » qu'il étoit pénetré de douleur à la vûe des désordres qui regnoient » dans l'Empire. Il ajouta; que la montagne étoit tombée, la grande machine » détruite, & qu'on ne verroit plus paroître de Sages. Il vouloit faire entendre que l'édifice de la perfection, auquel il avoit travaillé toute sa vie, étoit presqu'entiérement ruiné. Depuis ce jour, on le vit dans une langueur qui ne l'abandonna plus. Enfin, s'étant tourné vers ses Disciples: » Le » Roi, leur dit-il, refuse de suivre mes maximes; puisque je ne suis plus

Derniers momens de Confucius.

Son discours à ses Disciples.

VIE DE CONFUCIUS. Il meurt en léthargie.

» utile à rien ſur la terre, il eſt tems pour moi de la quitter. A peine eut-il prononcé ces paroles, qu'il tomba dans une léthargie qui dura ſept jours; à la fin deſquels il expira dans les bras de ſes Diſciples. C'étoit *Ngay-kong* qui régnoit alors dans le Pays de Lu. Ce Prince ne put retenir ſes larmes en apprenant la mort du Philoſophe. » Le Ciel n'eſt pas content de moi, s'écria-t-il, » puiſqu'il m'enleve Confucius. En effet, les Sages ſont le plus précieux don qu'il puiſſe accorder à la terre, & l'on ne commence à ſentir ce qu'ils valoient qu'après les avoir perdus.

Honneurs qui lui furent rendus après ſa mort.

Les Diſciples de Confucius lui bâtirent un tombeau près de *Kyo-ſeu*, Ville de ſa naiſſance, ſur le bord de la Riviere de *Su*, dans un lieu où il étoit accoutumé de les aſſembler. Comme on a pris ſoin, dans la ſuite, de l'environner de murs, il a l'air aujourd'hui d'une petite Ville. Le Philoſope Chinois fut pleuré de tout l'Empire (35), mais particuliérement de ſes Diſciples, qui prirent le deuil avec autant d'éclat que pour la mort d'un pere. Ces ſentimens de vénération n'ayant fait qu'augmenter avec le tems, il eſt aujourd'hui regardé comme le grand Maître & le premier Docteur de l'Empire.

Son portrait.

Confucius étoit d'une taille haute & bien proportionnée. Il avoit la poitrine & les épaules fort larges, l'air grave & majeſtueux, le teint olivâtre, les yeux grands, la barbe longue & noire, le nez un peu plat, & la voix forte & perçante. On lui voyoit au milieu du front une petite tumeur, ou une eſpece de veine, qui le défiguroit un peu & qui lui avoit fait donner par ſon pere le nom de *Kyeu*, ou de petite montagne. Il ſe le donnoit ſouvent lui-même, par un ſentiment de modeſtie & d'humilité.

Autres circonſtances de ſa vie.

Les Mémoires du Pere le Comte, d'où le Pere du Halde a tiré preſqu'entiérement ce récit, ajoutent quelques autres circonſtances de la vie de Confucius, particuliérement une conference entre ſon grand-pere & lui pendant ſon enfance, & ce qu'il dit, à l'âge de ſeize ans, pour défendre les Livres Canoniques de la Chine, contre un grand Mandarin qui les accuſoit d'être obſcurs & ſans utilité. Ce jeune Philoſope fit une leçon ſi ſévere à ſon Superieur, qu'elle le jetta dans quelque danger pour ſa vie. Mais comme l'Hiſtorien lui fait dire que le ſens des Livres de doctrine ne doit être entendu que des Sçavans, & qu'il ſeroit à craindre que le Peuple n'en abusât s'il étoit capable de le pénetrer, les Compilateurs Anglois s'imaginent plaiſamment que cette réflexion eſt ſuppoſée, pour confirmer, diſent-ils, la doctrine de l'Egliſe Romaine par l'autorité de Confucius.

Remarque des Auteurs Anglois.

Remarque du Pere le Comte.

Il ſemble, ſuivant le même Auteur, que le zéle de ce Philoſophe & la pureté de ſa Morale étoient d'une perfection à laquelle il auroit été difficile de rien ajouter. Quelquefois, dit-il, il parle moins en homme ſouillé par la corruption de la nature, qu'en Docteur de la Loi nouvelle; & ce qui doit perſuader que l'hypocriſie n'y avoit point de part, c'eſt que ſes maximes ne furent jamais démenties par ſes actions. En un mot, la gravité & la douceur de ſon caractere, ſa rigoureuſe abſtinence, ſon mépris pour tout ce que le monde eſtime, l'attention continuelle qu'il apportoit à toutes ſes actions, ſon humilité & ſa modeſtie, qui ſont des vertus ſans exemple parmi les Sages de l'antiquité, portent à juger que c'étoit moins un Philoſophe formé par la raiſon, qu'un

(35) Le Pere le Comte dit nettement qu'il fut honoré comme un Saint.

homme

homme inſpiré de Dieu pour la réformation du genre humain (36).

VIE DE CONFUCIUS.

Depuis ſa mort, tout l'Empire Chinois n'a pas ceſſé d'honorer ſa mémoire ; & vraiſemblablement cette vénération, qui s'eſt communiquée ſi fidellement à la poſterité, n'aura point d'autre fin que celle du Monde. Les Empereurs lui ont fait bâtir, dans toutes les Provinces, des Palais ou des Temples, où les Sçavans s'aſſemblent pour lui rendre certains honneurs. On y lit dans pluſieurs endroits, en gros caracteres : *Au grand Maître. Au premier Docteur. Au Saint. A celui qui a donné des inſtructions aux Empereurs & aux Rois.* Cependant les Chinois ne l'ont jamais déifié, quoiqu'ils aient accordé la qualité de Dieu, ou ſuivant leurs expreſſions, celle d'Eſprit pur, à quantité de Mandarins qui ne peuvent lui être comparés ; comme ſi le Ciel, remarque le Pere le Comte, n'avoit pas voulu ſouffrir qu'un homme employé par ſa Providence à la réformation des mœurs, devînt après ſa mort un objet de ſuperſtition & d'idolatrie (37).

Combien Confucius eſt reſpecté à la Chine.

Chaque Ville entretient un Palais pour les aſſemblées des Gens de Lettres, ſous divers titres, tels que *Puan-king*, ou Salle royale ; *Ta-ching-kyen*, ou Salle de la Perfection ; *Ta-hyo*, ou grand Collége ; *Qua-hyo*, ou Collége de l'Empire. On y voit, ſur les murs, quantité de petites planches, dorées & vernies, qui portent les noms des plus fameux Philoſophes & de ceux qui ſe ſont diſtingués dans les ſciences. Mais Confucius paroît toujours à leur tête.

Palais d'aſſemblée pour les Sçavans.

Chaque année, les Docteurs & les Lettrés de la Chine célebrent, par l'ordre des Empereurs, un fête, dont toutes les circonſtances ſont reglées dans le grand Livre du cérémonial. Tous les préparatifs doivent être achevés la veille. Un Boucher vient tuer un porc, & tous les domeſtiques du Tribunal apportent du vin, des fruits, des fleurs & des légumes, qu'ils placent ſur une table ornée de flambeaux de cire & de caſſolettes parfumées. Le matin du jour même, les Gouverneurs, les Docteurs & les Bacheliers ſe rendent, au ſon des Inſtrumens de muſique, dans la Salle d'aſſemblée, où le Maître des cérémonies leur ordonne, tantôt de s'incliner, tantôt de ſe mettre à genoux, ou de baiſſer le front juſqu'à terre, & tantôt de ſe tenir debout. Enſuite le principal Mandarin ouvre la fête, en prenant ſucceſſivement du vin & des légumes, qu'il préſente ſur les tables de Confucius. On chante, à l'honneur de ce grand Philoſophe, des Vers, qui ſont accompagnés du ſon des Inſtrumens. On prononce ſon éloge, c'eſt-à-dire, un diſcours de ſept ou huit lignes, dont le ſujet roule ſur ſon ſçavoir, ſur ſa ſageſſe & ſur l'excellence de ſa Morale, & dont la formule eſt la même dans toutes les Villes de l'Empire. Ces honneurs, qui ſont rendus en effet aux Sciences & aux Sçavans, dans la perſonne de Confucius, inſpirent beaucoup d'émulation. La cérémonie ſe termine par quantité de nouvelles inclinations & de réverences, au ſon des flutes & des hautbois, & par des complimens mutuels entre les Mandarins. Pour derniere ſcene, on enterre le poil & le ſang de l'animal qui a ſervi de victime, & l'on brûle, en témoignage de joie, une grande piéce d'étoffe qui eſt attachée au bout d'une picque & qui pend juſqu'à terre. De la premiere Salle on paſſe dans une autre, où l'on rend auſſi des honneurs conſacrés par l'uſage, aux anciens Gouver-

Circonſtances & formalités de la fête.

Panégyrique de Confucius.

(36) Le Comte obſerve qu'il ne mangeoit jamais rien ſans s'être proſterné à terre pour offrir ſa nourriture au Seigneur du Ciel.

(37) Mémoires du Pere le Comte, p. 199. & ſuivantes.

Vie de Confucius.

neurs des Villes & des Provinces, qui ont acquis de la réputation dans l'exercice de leurs Emplois. Enfin l'on paſſe dans une troiſiéme Salle, où ſont expoſés les noms des Citoyens diſtingués par leurs vertus & leurs talens, & l'on y fait quelques autres cérémonies.

Reſpect de l'Empereur Kya-tſing pour ce Philoſophe.

Les Chinois racontent que *Kya-tſing*, un de leurs Empereurs, ſe rendit au Palais de Confucius avant que de commencer ſes études, pour y offrir l'hommage de ſes louanges & de ſes préſens, comme un témoignage de ſon reſpect pour tous les anciens Docteurs de la Nation, ſur-tout pour le Prince Cheukong & pour le Philoſophe Confucius. Il y prononça un diſcours, dans lequel il s'engagea ſolemnellement à faire une étude aſſidue des Ouvrages de ces grands Hommes & de ces ſages Maîtres de l'antiquité, dont les maximes ne doivent jamais ceſſer de ſervir de regle à leurs deſcendans (38).

§. VI.

Langue Chinoiſe.

LA connoiſſance du Langage & l'art de l'Ecriture, ſont, comme on l'a déja fait obſerver, une partie de l'érudition Chinoiſe; & la carriere des Emplois étant ouverte à tout le monde, le dernier homme du Peuple apprend à lire & à écrire.

Idée la Langue Chinoiſe.

La Langue Chinoiſe n'a aucune reſſemblance avec les autres Langues, mortes ou vivantes. Toutes les autres ont un alphabet, compoſées d'un certain nombre de lettres, qui, par leurs diverſes combinaiſons, forment des ſyllabes & des mots; au lieu que dans celle des Chinois il y a autant de caracteres & de différentes figures que de mots & de changemens; ce qui en rend le nombre ſi grand, que Magalhaens en compte cinquante-quatre mille quatre cens neuf, & d'autres juſqu'à quatre-vingt mille. Cependant le nombre de leurs mots ne ſurpaſſe pas trois cens trente. Ce ſont autant de monoſyllabes indéclinables, qui finiſſent preſque toutes par une voyelle, ou par la conſonante *N* ou *Ng*.

Variété des accens, des tons & des aſpirations.

Cette petite quantité de ſyllabes ne laiſſe pas de ſuffire pour traiter toutes ſortes de ſujets, parce que ſans multiplier les mots, le ſens eſt varié preſqu'à l'infini par la différence des accens (39), des inflexions, des tons, des aſpirations & des autres changemens de la voix. A la verité, pour ceux qui ne ſont pas fort verſés dans la Langue, cette variété de prononciation devient une occaſion continuelle d'erreur. Par exemple, le mot *Chu*, prononcé en traînant ſur *u* & levant la voix, ſignifie *Seigneur & Maître*; d'un ton uni & allongé, il ſignifie *Pourceaux*; d'un ton bref, il ſignifie *Cuiſine*; & d'un ton fort & mâle, qui s'adoucit ſur la fin, il ſignifie *Colomne*. De même, la ſyllabe *Po*, ſuivant ſes divers accens & ſes différentes prononciations, n'a pas moins d'onze différens ſens. Elle ſignifie *Verre*, *Bouillir*, *Vanner du riz*, *Prudent*, *Libéral*, *Préparer*, *Vieille femme*, *Caſſer* ou *fendre*, *Incliné*, *Fort peu*, *Arro-*

Diverſes ſignifications d'un même mot.

(38) Chine du Pere du Halde, Vol. II. page 295. & ſuivantes.

(39) Les Miſſionnaires ont marqué ces accens ſur les mots, pour faciliter l'étude de cette Langue aux Sçavans. Magalhaens donne les mots accentués avec onze marques inventées par le Pere Lazaro Cataneo, Miſſionnaire Jéſuite.

ſer, *Eſclave* ou *Captif*. On en doit conclure que cette Langue, quoique ſtérile en apparence & bornée à peu de monoſyllabes, eſt néanmoins très-abondante & très-expreſſive. LANGUE CHINOISE.

D'un autre côté, le même mot différemment compoſé, dénote une infinité de choſes différentes. *Mu*, par exemple, ſignifie Seul, un Arbre, ou du bois. Compoſé, il a quantité d'autres ſens. *Mu-lyau*, ſignifie du bois préparé pour bâtir. *Mu-lan*, des barreaux ou une porte de bois; *Mu-hya*, une caiſſe; *Mu-ſyang*, une armoire; *Mu-tſyang*, un Charpentier; *Mu-ul*, un mouſſeron; *Mu-nu*, une eſpece de petite orange; *Mu-ſing*, la Planete de Jupiter; *Mu-myen*, du coton, &c. Enfin, ce mot peut être joint à quantité d'autres, & forme autant de ſens que de combinaiſons. Ainſi les Chinois, par un ſimple changement d'ordre dans leurs monoſyllabes, font des diſcours ſuivis, dans leſquels ils s'expriment avec beaucoup de grace de clarté. L'habitude leur fait diſtinguer ſi bien les différens tons des mêmes monoſyllabes, qu'ils comprennent leurs différentes ſignifications ſans faire la moindre attention aux accens qui les déterminent. Mots compoſés.

Il ne faut pas s'imaginer, comme pluſieurs Auteurs le racontent, qu'ils chantent en parlant & qu'ils faſſent une eſpece de muſique, qui ne pourroit pas être fort agréable à l'oreille. Au contraire, ces différens tons ſont ſi délicats, que les Etrangers n'en ſentent pas facilement la différence, ſur-tout dans la Province de *Kyang-nan*, où l'accent paſſe pour le plus parfait. On peut s'en former une idée par la prononciation gutturale de la Langue Eſpagnole, & par les différens tons du François & de l'Italien, qui ſignifient différentes choſes quoiqu'on ait peine à les trouver différens; ce qui a donné naiſſance au Proverbe; *Le ton fait tout.* Délicateſſe de la prononciation.

Comme les Chinois n'ont point d'accens écrits pour varier les ſons, ils ſont obligés d'employer pour le même mot autant de figures qu'il y a de tons par leſquels ſon ſens eſt varié. Ils ont avec cela des caracteres qui expriment deux ou trois mots (40) & quelquefois des phraſes entieres. Par exemple, pour écrire ces deux mots, *Bon jour Monſieur*; au lieu de joindre le caractere de *Bon jour* avec celui de *Monſieur*, ils en emploient un différent, qui exprime par lui-même ces deux, ou, ſi l'on veut, ces trois mots. Mais on conçoit auſſi que cet uſage multiplie extrêmement les caracteres Chinois & rend l'art de joindre les monoſyllabes très-difficile. Après tout, cette jonction ſimple, quoique ſuffiſante pour ſe faire entendre par écrit, eſt un art médiocre, & borné au vulgaire. Dans la compoſition, les mots ſont à la verité les mêmes; mais le ſtyle poli eſt ſi différent de celui du diſcours, qu'un homme de Lettres ne pourroit les confondre ſans paroître ridicule. Il eſt aiſé de s'imaginer combien l'étude d'un ſi grand nombre de caracteres demande d'années, non-ſeulement pour les diſtinguer dans leur compoſition, mais pour ſe ſouvenir même de leur ſignification & de leur forme. Cependant lorſqu'on en ſçait parfaitement dix mille, on peut fort bien s'exprimer dans cette Langue & lire quantité de Livres. Celui qui en ſçait le plus paſſe pour le plus habile. Mais la plûpart des Chinois n'en ſçavent pas plus de quinze ou vingt mille; & parmi les Docteurs mêmes, il s'en trouve peu qui en ſçachent plus de quarante mille. Variété des figures & des caracteres.

(40) Cette maniere de combiner donne la facilité de former à toute occaſion de nouveaux caracteres pour exprimer de nouvelles paroles & de nouvelles idées.

LANGUE CHINOISE.

Caracteres radicaux.

Ce prodigieux nombre de caracteres eſt recueilli dans une eſpece de Vocabulaire qui ſe nomme *Hay-pyen*. Comme l'Hebreu a ſes lettres radicales, qui font connoître l'origine des mots & la maniere de trouver leurs dérivés dans les Dictionnaires, la Langue Chinoiſe a de même ſes caracteres radicaux, tels que ceux des montagnes, des arbres, de l'homme, de la terre, du cheval, &c. On apprend même à diſtinguer dans chaque mot les traits ou les figures qui ſont placées au-deſſus, au deſſous, à côté ou dans le corps de la figure radicale.

Dictionnaire Chinois, en cent dix-neuf volumes.

Le dernier Empereur fit compoſer un Dictionnaire, qui contenoit, dans la premiere compilation, quatre-vingt-quinze volumes (41), la plûpart fort épais & d'un petit caractere. Cependant il étoit bien éloigné de renfermer toute la Langue, puiſqu'on jugea néceſſaire d'y joindre un ſupplément de vingt-quatre volumes. S'il n'y a point de Langues dans le Monde qui ayent tant d'étendue (42), on doit conclure que celle de la Chine eſt la plus riche & la plus abondante.

Autre Dictionnaire.

Outre ce grand Vocabulaire, les Chinois en ont un autre qui ne contient que huit ou dix mille caracteres, & dont les Sçavans font uſage pour lire ou écrire, & pour entendre ou compoſer leurs Livres. Ils ont recours au grand, lorſque le petit ne leur ſuffit pas. C'eſt ainſi que les Miſſionnaires ont recueilli tous les termes qui peuvent ſervir à l'inſtruction du Peuple, pour ſe faciliter les moyens d'exercer leur miniſtere.

Comparaiſon des caracteres Egyptiens avec ceux de la Chine.

Clément d'Alexandrie attribue trois ſortes de caracteres aux Egyptiens. Le premier, qu'il appelle *Epiſtolaire*, reſſemble, dit-il, aux lettres de notre alphabet. Le ſecond eſt le *Sacerdotal*, qui ſert pour les Ecrits ſacrés, comme les notes pour la muſique. Le troiſiéme, qui eſt le *Hieroglyphique*, n'eſt employé que pour les Inſcriptions publiques ſur les monumens. Il y a deux méthodes pour le dernier; l'une par des images exactes, qui repréſentent ou l'objet même, ou quelque choſe qui en approche beaucoup; c'eſt ainſi qu'on emploie le Croiſſant pour exprimer la Lune : l'autre, par des ſymboles & des figures énigmatiques, telles qu'un ſerpent en forme de cercle, avec ſa queue dans ſa bouche, pour ſignifier l'année ou l'éternité. Les Chinois ont toujours eu, comme les Egyptiens, une certaine variété de caracteres. Au commencement de leur Monarchie, ils ſe communiquoient leurs idées en traçant ſur le papier les images naturelles de ce qu'ils vouloient exprimer : par exemple, un oiſeau, une montagne, un arbre, pour ſignifier exactement les mêmes choſes (43). Cette méthode étoit fort imparfaite & demandoit des volumes entiers pour l'expreſſion des penſées les plus courtes. D'ailleurs, combien d'objets ne pouvoient être repréſentés par le crayon ou le pinceau, tels que l'ame, les réflexions, les paſſions, la beauté, les vertus, les vices, les actions des hommes & des animaux; enfin, tout ce qui eſt ſans corps & ſans forme ? Ce fut cette raiſon qui fit changer inſenſiblement l'ancienne maniere d'écrire & compoſer des figures plus ſimples pour exprimer les choſes qui ne tombent pas ſous les ſens.

Ancien uſage des Chinois pour l'écriture.

Nature de leurs caracteres modernes.

Cependant ces caracteres modernes ſont véritablement (44) hiéroglyphi-

(41) C'eſt peut-être le *Hay-pyen*.

(42) On en peut douter, s'il eſt vrai; comme le racontent les Auteurs Arabes, qu'un Dictionnaire compoſé pour un Roi d'Arabie, ne pouvoit être porté que ſur un chariot traîné par quarante chevaux.

(43) Du Halde, Vol. I. p. 363. Magalhaens, p. 69. & ſuiv.

(44) Les Auteurs Anglois font ici une longue réflexion, que je me diſpenſe de traduï-

LANGUE CHINOISE.

ques, 1°. parce qu'ils conſiſtent dans des figures ſimples, qui conſervent la ſignification des caracteres primitifs. Autrefois, par exemple, on repréſentoit le Soleil, qui s'appelle *Je*, par le cercle ſuivant ⊙. Aujourd'hui l'on emploie deux lignes droites & trois lignes tranſverſales. 2°. Parce que l'inſtitution humaine attache à ces figures les mêmes idées qui étoient naturellement repréſentées par les ſymboles, & que chaque caractere Chinois a ſa propre ſignification, qu'il conſerve toujours, quoique joint avec d'autres. *Tſay*, par exemple, qui ſignifie *Infortune & calamité*, eſt compoſé du caractere *Myau*, maiſon, & du caractere *Ho*, feu; parce que la plus grande infortune qui puiſſe arriver eſt de voir ſa maiſon en feu. Au reſte, les caracteres de la Cochinchine, du Tong-king & du Japon, ſont les mêmes qu'à la Chine & ſignifient les mêmes choſes. Quoique les Peuples de ces quatre régions aient un langage ſi différent qu'ils ne peuvent s'entendre dans le diſcours, ils s'entendent parfaitement par écrit, & leurs Livres ſont communs entr'eux. Ainſi leurs Caracteres peuvent être comparés aux figures des Nombres (45), qui portent différens noms en divers Pays, mais dont le ſens eſt par-tout le même.

Mêmes caracteres au Japon, &c. quoique la langue ſoit différente.

A l'égard des caracteres originaux de la Chine, avant le commencement de la Monarchie, c'étoient de petites cordes, avec des nœuds coulans, qui avoient chacun leur ſignification. Les Chinois en conſervent la repréſentation ſur deux tables, qu'ils appellent *Lo-tu* & *Lo-chu*. Ils prétendent que les premieres Colonies, qui habiterent la Province de *Se-chuen*, n'avoient pour toute littérature qu'un petit nombre d'inſtrumens arithmetiques, compoſés de petites cordes nouées, en forme de chapelets, avec leſquelles ils faiſoient leurs ſupputations dans les comptes de commerce. Ils les portoient ſans ceſſe avec eux; & ſouvent ils les faiſoient ſervir, comme de ceintures, pour ajuſter leurs habits. En un mot, c'eſt faute de véritables caracteres d'écriture, qu'il ne reſte aucun recit de ce qui s'eſt paſſé dans ces anciens tems, du moins par la voie des Annales, ou des traditions écrites. *Fo-hi*, premier Empereur de la Chine, fut l'Inventeur des lignes, pour exprimer les idées de certaines choſes naturelles. Enſuite, ayant appris l'art des combinaiſons, par le moyen des deux anciennes tables *Lo-tu* & *Lo-chu*, il forma, pour premier eſſai, ſa table lineaire. Mais ces lignes n'étant pas ſuffiſantes pour tout exprimer, il entreprit d'inventer des caracteres plus étendus. *Chin-nong* & *Whang-ti*, ſes Succeſſeurs, en augmenterent le nombre; & lorſqu'ils en eurent formés ſucceſſivement une quantité ſuffiſante, on commença bien-tôt à compoſer des Livres (46).

Remarques ſur l'ancienne maniere de compter à la Chine.

Premiers caracteres inventés par l'Empereur Fo hi.

Le ſtile des Chinois, dans leurs compoſitions, eſt concis, allégorique, & quelquefois obſcur pour ceux qui ne ſont pas bien verſés dans l'uſage de leurs caracteres. Il demande beaucoup d'attention, & même d'habileté, pour ne tomber dans aucune mépriſe. Il exprime quantité de choſes en peu de mots. Les expreſſions ſont vives, animées, entremêlées de comparaiſons hardies & de nobles métaphores. Du Halde en donne un exemple. Pour exprimer que per-

Stile des Livres Chinois.

re; parce que leurs idées particulieres n'ajoutent ou ne diminuent rien à la verité du Texte. C'eſt au Lecteur à juger, ſur l'expoſition du Pere du Halde, ſi ces caracteres ſont hieroglyfiques.

(45) C'eſt en effet un *Caractere univerſel*, tel que celui de *Wilkins*, Evêque Anglois, qui l'a publié dans un Livre ſous ce titre.

(46) Du Halde, *ubi ſup.* p. 309.

LANGUE CHINOISE. Exemples des figures Chinoises.

ſonne ne doit penſer à détruire le Chriſtianiſme, parce que l'Empereur l'a favoriſé par un Edit, les Chinois écriront : » L'encre qui a tracé l'Edit Impe» rial en faveur de la Religion Chrétienne, n'eſt point encore ſeche ; & vous » entreprenez de la détruire ! « Ils affectent ſinguliérement d'inſerer dans leurs écrits des ſentences & des paſſages tirés des cinq Livres canoniques ; & comme ils comparent la compoſition à la peinture, ils comparent auſſi ces ſentences aux cinq principales couleurs, qu'ils employent pour peindre. Enfin, ils attachent beaucoup de prix à l'habilete de la main pour la juſteſſe & la netteté des caracteres. C'eſt à quoi l'on apporte une extrême attention dans l'examen de ceux qui ſe préſentent pour les Degrés. Les Chinois préferent un beau caractere d'écriture, au tableau le plus fini ; & ſouvent une page de quelque vieil écrit, bien exécuté, ſe vendra fort cher. Ils rendent une eſpece d'honneur à leurs caracteres, juſques dans les livres les plus communs ; & ſi le hazard leur fait rencontrer quelques feuilles imprimées, ils ne manquent point de les ramaſſer avec reſpect. Celui qui marcheroit deſſus, ou qui les jetteroit négligemment, paſſeroit pour un homme ſans éducation. La plupart des Menuiſiers & des Maçons ſe croiroient coupables, s'ils déchiroient une feuille imprimée, lorſqu'ils la trouvent collée ſur un mur ou contre une fenêtre.

Combien le beau caractere d'écriture eſt eſtimé à la Chine.

Diſtinction de trois Langages à la Chine.

Il réſulte de toutes ces obſervations, qu'on peut diſtinguer trois ſortes de Langages (47) Chinois : celui du peuple, celui des perſonnes polies, & celui qu'on employe dans les Livres. Le premier, quoique moins élegant que les deux autres, n'eſt pas ſi inferieur qu'on le pourroit penſer, aux Langues de l'Europe. Il n'a pas les défauts, qu'on lui a quelquefois attribués. Les Miſſionnaires, qui arrivent à la Chine & qui ne le ſçavent point encore dans une certaine perfection, y trouvent équivoques un grand nombre de mots, qui ſont fort éloignés de l'être. Comme ils n'ont pas pris d'abord aſſez de peine pour prononcer les mots Chinois avec les aſpirations & les accens, ils ſe font entendre difficilement, & n'entendent pas mieux ceux qui leur parlent. Mais la faute vient moins de la Langue que d'eux-mêmes. On lit dans quelques Relations, que les Sçavans de la Chine, en converſant enſemble, tracent ſouvent les caracteres avec le doigt ou avec leur éventail (48), ſur leurs genoux ou dans l'air. S'ils ont cet uſage, c'eſt par toute autre raiſon que la néceſſité. C'eſt que leur Langue, par exemple, a divers mots, qui ne doivent être employés que rarement dans une converſation polie, tels que nos termes de Navigation & de Chirurgie.

Langage Mandarin & ſon origine.

Après le langage vulgaire, qui varie dans les différentes Provinces, ſur-tout pour la prononciation, & qui n'eſt employé que dans les compoſitions des baſſes claſſes, les Chinois ont un dialecte, poli & rafiné, qu'on appelle *Langage Mandarin*, & qui eſt à peu près pour eux, ce que le Latin eſt en Europe pour les Eccléſiaſtiques & les Sçavans. Ce langage étoit autrefois celui de la Cour, dans la Province de Kyang-nan, d'où il s'eſt répandu par degrés, dans toutes les parties de l'Empire. Mais c'eſt toujours dans les Provinces voiſines de la Cour,

(47) Cette diſtinction n'eſt pas fort exacte, car ce n'eſt ici que la même Langue avec différentes modifications. Mais il y a réellement à la Chine deux Langues, que l'Auteur ne diſtingue pas ; le Chinois, & la Langue du Pays de Fu-kyen. La différence en eſt ſi certaine, que la derniere a la lettre *r*, qui n'eſt pas dans la vraie Langue Chinoiſe.

(48) C'eſt le Pere le Comte qui nous apprend cet uſage.

qu'il s'eſt conſervé le plus pur. On trouve un grand nombre d'Hiſtoires & de Nouvelles, écrites dans ce langage, avec toute l'élegance poſſible, & comparables, pour le ſtile, à nos meilleurs Ecrits de l'Europe. LANGUE CHINOISE.

La troiſiéme eſpece eſt celle des Livres, qui eſt fort différente du langage familier. Elle ne s'employe jamais que pour écrire, & ne peut être entendue ſans le ſecours des Lettres. Mais ceux, à qui l'étude facilite l'intelligence de ce ſtile, y trouvent beaucoup de netteté & d'agrément. Chaque penſée eſt ordinairement exprimée par cinq ou ſix caracteres : l'oreille la plus délicate n'y rencontre rien de choquant ; & la variété des accens en rend le ſon fort doux & fort harmonieux. La différence entre les livres qu'on publie dans ce dialecte, & ceux qui portent le nom de *King*, conſiſte dans le ſujet, qui n'eſt pas ſi relevé, & dans le ſtile, qui n'a pas la même grandeur & la même préciſion. Il faut paſſer par quantité de Degrés, avant que d'arriver à la ſublime & majeſtueuſe brieveté, qu'on admire dans ces compoſitions. On n'employe point de ponctuation pour les ſujets ſublimes. On laiſſe aux Sçavans, pour qui ces ouvrages ſont deſtinés, le ſoin de juger où le ſens ſe termine ; & les habiles gens ne s'y trompent jamais.

Langage employé dans les Livres.

Ses difficultés.

Ponctuation.

Les Chinois ont encore une autre ſorte de langage, & un autre caractere, qui a ſervi à la compoſition de quelques Livres, que les Sçavans doivent entendre ; mais qui ne ſert plus à préſent que pour les titres, les inſcriptions, les ſceaux & les deviſes. Ils ont auſſi une écriture courante, qu'ils employent dans les contrats, les obligations & les actes de Juſtice, comme les Européens ont un caractere particulier pour les procédures. Enfin, ils ont une eſpece de notes, ou de caracteres d'abbréviations, qui demande une étude particuliere, à cauſe de la variété de ſes traits, & qui ſert à recueillir promptement tout ce qu'on veut écrire (49).

Notes, ou caracteres d'abréviations.

Quoique toutes ces obſervations préſentent beaucoup de difficultés dans le langage Chinois, & que pluſieurs Miſſionnaires en jugent effectivement l'étude ennuyeuſe, pénible, & d'une longueur infinie, d'autres en ont parlé fort différemment. Magalhaens, par exemple, aſſure qu'il s'apprend avec plus de facilité que le Grec, le Latin, & toutes les Langues de l'Europe ; plus facilement, dit-il encore, que les Langues des autres Pays, où les Jéſuites ſont employés dans les Miſſions. Il prétend qu'avec une bonne Méthode, & un travail aſſidu, on peut, dans l'eſpace d'un an, entendre, & parler fort bien la langue Chinoiſe. Les Miſſionnaires, ajoute le même Auteur, y firent tant de progrès, dans l'eſpace de deux ans, qu'ils ſe rendirent capables de confeſſer, de catéchiſer, de prêcher, & de compoſer auſſi facilement que dans leur Langue naturelle, quoique la plupart fuſſent d'un âge avancé (50). Enfin, Magalhaens doute qu'ils euſſent jamais pû s'élever à la même perfection dans les Langues de l'Europe, quoiqu'elles ayent preſque toutes une certaine dépendance les unes des autres. Pour confirmer ce récit, il obſerve, que l'étude des Langues dépendant beaucoup de la mémoire, celle de la Langue Chinoiſe, qui n'en demande que pour retenir les accens, parce qu'elle contient fort peu de mots, doit être plus facile que l'étude des nôtres, dont il n'y en a pas une, qui ne contienne

Si la Langue Chinoiſe eſt difficile pour les Européens.

(49) Chine du Pere du Halde, *ubi ſup.* p. 365. & ſuiv.

(50) Relation de la Chine par Magalhaens, p. 77. & ſuiv.

LANGUE CHINOISE.

plusieurs milliers de termes différens. Si dans les Langues Grecque ou Latine, on considere chaque mot, simple ou composé, comme un caractere, qui consiste dans la combinaison de plusieurs lettres, de même que les caracteres Chinois consistent en traits ou en lignes, on trouvera peut-être qu'elles contiennent autant de caracteres différens que la Langue Chinoise, & que l'étude par conséquent n'en doit pas être moins difficile.

Unique ressemblance entre les caracteres Chinois & ceux de l'Europe.

On a fait sentir, dans l'article de l'Imprimerie, la grande différence qui est entre les caracteres Chinois & ceux de l'Europe. Ils n'ont entr'eux qu'une seule ressemblance; c'est que comme notre alphabet est composé de vingt-quatre lettres, formées de sept traits (51), tous les caracteres Chinois sont formés de six (52). La Langue Chinoise est le contrepied de toutes les autres, parce qu'elle a, si on ose ainsi parler, infiniment plus de lettres que de mots, & qu'elle n'a pas beaucoup plus de mots que d'autres Langues n'ont de lettres. Quoiqu'on ne compte qu'environ vingt-quatre lettres dans les alphabets Européens, il est vrai qu'il y en a beaucoup plus, si l'on considere; 1°, qu'elles sont diversifiées en Capitales, en Romaines, en Italiques, &c. 2°, que dans l'écriture manuelle, on y a mis une autre variété; 3°, qu'il y a différentes sortes de ponctuations; 4°, que l'Arithmetique a ses chiffres ou ses figures; & que l'Astronomie, la Géometrie, la Musique ont aussi leurs signes & leurs caracteres; enfin, qu'il y a peu d'Arts ou de Sciences, qui n'ayent quelques figures caracteristiques qui leur sont propres, & qui servent à exprimer plus nettement certaines idées (53), que des mots d'une certaine longueur. Mais tous ces signes, réunis ensemble, n'approchent pas de la multitude des caracteres Chinois.

Remarque sur l'un & l'autre usage.

Tandis qu'elle nous paroît surprenante, on nous assure que les Chinois n'admirent pas moins, qu'avec si peu de lettres, les Européens puissent exprimer toutes leurs paroles. Mais l'étonnement cesseroit de part & d'autre, si l'on faisoit réflexion, que les mots sont composés de la combinaison d'un petit nombre de sons simples, formés par les organes de la parole, & que les caracteres Européens sont inventés pour exprimer des sons; au lieu que les caracteres Chinois expriment des mots, & doivent être par conséquent beaucoup plus nombreux. Il n'est pas aisé de juger comment cette méthode leur est venue à l'esprit, plutôt que l'autre, ou pourquoi ils ont preferé l'une à l'autre, si elles s'y sont présentées toutes deux. Nous sçavons seulement qu'il n'y a pas d'autre exemple de cette préference dans toutes les parties du Monde connu. A la vérité, les Egyptiens, les Mexiquains, & d'autres Peuples, ont eu des caracteres de la même (54) nature; mais il en reste fort peu; & l'on ne voit pas que l'invention en ait été si judicieuse & si uniforme, ni qu'elle ait été capable d'exprimer une aussi grande variété d'idées simples & composées, que la Méthode Chinoise.

Difficulté d'exprimer les mots Chinois en caracteres Européens, & réciproquement.

Il est difficile d'exprimer les mots Chinois en caracteres Européens; mais il est impossible d'exprimer les mots Européens en caracteres Chinois. La raison en est sensible. C'est non-seulement, parce que la Langue Chinoise manque de

(51) Ou plûtôt de quatre différens traits; car deux ou trois des sept ne sont que les mêmes, placés dans différentes positions.

(52) C'est plûtôt quatre, ou cinq au plus.

(53) Chine du Pere du Halde, p. 365.

(54) Cela ne prouve-t-il pas que la pensée d'exprimer les mots par des caracteres s'est présentée plus naturellement que celle d'exprimer des sons?

certains

LANGUE CHINOISE.

certains ſons, qui ſe trouvent dans d'autres Langues, mais encore parce que les caracteres Chinois expriment des paroles, au lieu d'exprimer de ſimples ſons, ou ſi l'on veut, parce qu'ils expriment le ſon de pluſieurs lettres enſemble. Cependant il en faut excepter les voyelles, dont chacune a ſon caractere particulier. Comme tous les mots de cette Langue ſont de ſimples ſyllabes, & que leur nombre n'eſt que de cent trente, il eſt clair que les caracteres Chinois ne peuvent exprimer un plus grand nombre de ſyllabes, en aucune autre Langue, & qu'un quart de ces caracteres, étant d'une nature qui n'a rien de ſemblable, en aucun autre lieu, ils ne peuvent exprimer par conſéquent plus de deux cens cinquante ſyllabes étrangeres. Ainſi, quoique les Chinois pûſſent écrire, en caracteres de leur Langue, les mots Anglois, *ſing-ſong*, & *New-king*, ils ne pourroient pas écrire de même *fine-wool*, & *old-count*, parce qu'ils n'ont pas ces deux derniers mots dans leur Langue (55), lorſqu'ils veulent écrire ou prononcer quelque mot Européen, dont les ſyllabes ne ſe trouvent pas dans les trois cens trente mots de leur Langue, ils employent ceux qui en approchent le plus. Par exemple, au lieu de *Hollande*, ils prononcent *Go-lan-ki*. Ils prononcent *Ho-cul-ſe-te-in*, au lieu d'*Holſtein*; *Se-tuyau-ko-culma*, au lieu de *Stockolm*; & *O-li-che-ye-ſi-che*, au lieu d'*Alexowitz*.

Lettres Européennes qui manquent aux Chinois.

La difficulté devient d'autant plus grande qu'ils n'ont pas les lettres *b*, *d*, *v*, *x*, & *z*, qui reviennent ſouvent dans les Langues de l'Europe. Ils expriment ordinairement le *d*, comme le *t*, par *ki*. Ils employent *p*, pour *b*. Cependant, le *d* & le *z* paroiſſent fondus dans les mots *j-tſe*, que pluſieurs Chinois prononcent *j-dſe*. Mais ceux qui peuvent prononcer diſtinctement *j-dſe*, ne pourroient prononcer *da*, *de*, *di*, *do*, *du*, ni *za*, *ze*, *zi*, *zo*, *zu*. Au lieu de notre *r*, ils employent *l*, ou plutôt un mot qui commence par *l*. Ainſi, pour *France*, ils diſent *Fu-lan-tſu-ſe*. Ils employent *che*, au lieu de notre *x*, comme on l'a vû dans *Alexowitz*.

Autres remarques ſur la difficulté de rendre les mots d'une Langue à l'autre.

On ne tenteroit pas moins inutilement de rendre les mots Chinois, en caracteres de l'Europe. Non-ſeulement la plûpart ſeroient mal exprimés; mais lorſqu'on ſeroit au bas de la page, on n'entendroit plus ce qu'on auroit pris la peine d'écrire. C'eſt une propriété, qui n'eſt pas particuliere à la Langue Chinoiſe. Chaque Langue a quelques ſons qui n'appartiennent qu'à elle, & qui ne peuvent être exprimés par les lettres ou les caracteres des autres Nations. Ainſi, les Anglois n'ont pas de ſon qui réponde à la conſonante (56) Françoiſe *j*, comme les François n'en ont pas, qui réponde à celle des Anglois. Cependant il y a peu de ſons ou de mots, ſoit Chinois, ſoit de toute autre Langue, qui ne puiſſent être exprimés en lettres Angloiſes, ſimples ou compoſées. Mais il n'en eſt pas de même du François, parce que l'alphabet de cette Langue eſt le plus imparfait & le plus pauvre de tous ceux de l'Europe. Outre la conſonante *d*, il n'a point le *ch*, le *k*, le *q*, & le *w* des Anglois; ſons communs à la plûpart des autres Langues, particuliérement à celles qu'on nomme Orientales. La jonction même de deux ou trois lettres n'y ſupplée pas dans la bouche des François. Et c'eſt plutôt cette raiſon, qui les empêche de bien prononcer & de bien écrire quantité de mots, que celle dont le Pere du Halde s'eſt aviſé pour expliquer ce défaut. Il dit que les Chinois ont les

(55) On en donnera ci-deſſous la Table.

(56) L'Auteur ſe trompe ici, car les Anglois expriment fort bien notre *j* par *zh*.

LANGUE CHINOISE.

dents placées fort différemment des nôtres. La rangée ſuperieure s'écarte en dehors, & tombe quelquefois ſur la levre inferieure, ou du moins ſur la gencive de la ſeconde rangée, qui eſt plus en arriere; de ſorte que les deux rangées ne ſe rencontrent preſque jamais, comme dans la bouche des Européens.

Terminaiſon des mots Chinois écrits à l'Européenne.

Tous les mots Chinois, écrits en lettres Européennes, ſe terminent, ou par une de nos cinq voyelles (57), ou par la lettre *n*, qui eſt quelquefois ſimple, ne produiſant point d'autre ſon qu'*an*, *en*, *in*, *onn*, *unn*, & quelquefois ſuivie d'un *g* (58), comme *ang*, *eng*, *ing*, *ong*, *ung* (59). Les voyelles Chinoiſes ont auſſi différens ſons, comme celles de l'Europe; ou plutôt nous n'avons pas aſſez de lettres, pour exprimer tous les ſons & toutes les diviſions de celles, que nous nommons Voyelles, ſoit dans la Langue Chinoiſe, ſoit dans les nôtres.

Obſervations ſur la Table ſuivante.

A l'égard de la Table ſuivante, on doit faire trois obſervations: 1°. que les mots, contenus ſous les différentes lettres, ſont formés ſur une regle commune de la Langue Chinoiſe, quoique le nombre n'en ſoit pas égal ſous chaque lettre. 2°. Que ſuivant la maniere d'écrire des François & des Portugais, pluſieurs paroiſſent de deux ou trois ſyllabes, & doivent être prononcés de même, ſi l'on s'attache à la maniere commune de lire; au lieu que ſuivant la maniere d'écrire des Anglois, ce ſont autant de monoſyllabes, conformément au génie de la Langue Chinoiſe. 3°. Que le changement d'ortographe, du Portugais & du François à l'Anglois, eſt naturel & néceſſaire. La principale difficulté, pour les Anglois, conſiſte à prononcer certains caracteres, compoſés d'une double conſonante, dont la prononciation n'eſt point en uſage dans leur Langue. Cependant, comme ils en ont auſſi de doubles, & même de triples, un peu d'exercice leur facilite cette prononciation. Par exemple, un Anglois, qui eſt accoutumé à prononcer *bran*, *ſling*, *prong*, *ſwing*, *ſtrong*, &c. ne ſçauroit trouver beaucoup de peine à prononcer, dans un ſeul ſon, *ſwen*, *ywen*, *ſyang*, *kyang*, *ſuen*, *lwi*, *tſyen*; il n'a qu'à ſuivre, pour prononcer enſemble, *ſw*, *yw*, *ſy*, &c. la même regle, qu'il obſerve en prononçant *br*, *ſt*, *pr*, &c. c'eſt-à-dire, qu'il les doit prononcer, comme s'ils ne faiſoient qu'une ſeule lettre. Il y parviendra, par degrés, en mettant entre les deux lettres une voyelle, qu'il n'a qu'à prononcer fort vîte, juſqu'à ce qu'il ne la faſſe plus ſentir.

Difficulté pour les Anglois.

(57) On y peut ajouter *l*, *w* & *y*, comme dans les mots *ul*, *cheu*, *may*, &c.

(58) Il n'y a point de mots Chinois qui ne ſe terminent véritablement en *n*. Ce ſont les François & les Eſpagnols qui ont ajouté le *g*, pour diſtinguer l'*n* ouverte de la muette. Les Portugais emploient l'*m*.

(59) Le Pere du Halde a pris dans Magalhaens & dans Le Comte preſque tout ce qu'il dit ici du Langage.

TABLE ALPHABETIQUE

De tous les mots qui compoſent la Langue Chinoiſe, ſuivant la prononciation Françoiſe, Angloiſe & Portugaiſe.

François.	*Anglois.*	*Portugais.*
TSC	CH	CH
TCHA,	Cha,	Cha.
Tchan,	Chan,	Cham.
Tchang,	Chang,	Cham.
Tchao,	Chau,	Chao.
Tchai,	Chay,	Chai.
Tche,	Ché,	Che.
Tchen,	Cheu,	Chen.
	Cheng,	Chem.
Tcheu,	Chew,	Cheu.
Tchi,	Chi,	Chi.
Tchin,	Chin,	Chin.
Tching,	Ching,	Chim.
Tcho,	Cho,	Cho.
Tchun,	Chun,	Chun.
Tchung,	Chung,	Chum.
Tchua,	Chwa,	Chua.
Tchuang,	Chwang,	Chuam.
Tchue,	Chwe,	Chue.
Tchuen,	Chwen,	Chueu.
	Chwi,	Chui.
	Chyau,	Chiao.
	Chyen,	Chien.
F	F	F
Fa,	Fa,	Fa.
Fan,	Fau,	Fan.
Fang,	Fang,	Fam.
Feu,	Feu,	Feu.
Fi,	Fi,	Fi.
Fo,	Fo,	Fo.
	Foy,	
Fu,	Fu,	Fu.
Fung,	Fung,	Fum.
Fuen,	Fwen,	Fuen.
G	G	G
	Gan,	Gan.
	Gang,	Gam.
	Gau,	Gau.
	Gay,	Gai.
	Gho,	Guo.
Guei,	Ghey, *ou* Gwey,	Goei, *ou* Guei.
	Go,	Go.
	Gu,	Gu.
H	H	H
Hang,	Han,	Ham.
Han,	Hang,	Han.
Heo,	Hau,	Hao.
Hai,	Hay,	Hay.
He,	He,	He.
Heng,	Heng,	Hem.
Heu,	Hew,	Hew.
Hi,	Hi,	Hi.
Hing,	Hing,	Him.
Ho,	Ho,	Ho.
Hu,	Hu,	Hu.
Hun,	Hun,	Hun.
Hung,	Aung,	Hum.
Hive,	Hve (60),	Hiue.
Hiven,	Hven,	Hiuen.
Hia,	Hya,	Hia.
Hiang,	Hyang,	Hiam.
Hiao,	Hyau,	Hiao.
Hiai,	Hyay,	Hiai.
Hie,	Hye,	Hie.
Hien,	Hyen,	Hien.
Hieu,	Hyew,	Hieu.
Hio,	Hyo,	Hio.
Hiu,	Hyu,	Hiu.
Hiun,	Hyun,	Hiun.
Hiung,	Hyung,	Hiuen.

(60) Ce mot & le ſuivant peuvent être prononcés auſſi *Hie*, *Hion*, par les Anglois.

LANGUE CHINOISE.

François.	*Anglois.*	*Portugais.*
I *voyelle.*	I	Y
In,	In,	Yn.
Ing,	Ing,	Ym.
J *conſonne.*	J	G
	Je,	Ge.
	Jen,	Gen.
	Jeng,	Gem.
	Jew,	Geu.
	Jin,	Gin.
C	K	C
Ca,	Ka,	C.
Can,	Kan,	Cau.
Cang,	Kang,	Cam.
Cau,	Kau,	
Cai,	Kai,	Kai.
Ke,	Ke,	Ke.
Ken,	Ken,	Ken.
Keng,	Keng,	Kem.
Keu,	Kew,	Kew.
Ki,	Ki,	Ki.
Kin,	Kin,	Kin.
King,	King,	Kim.
Co,	Ko,	Co.
Cu,	Ku,	Cu.
Cung,	Kung (61),	Cum.
Kicue,	Kwe,	Kive.
Kieven,	Kwen,	Kiven.
Kya,	Kya,	Kia.
Kiang,	Kyang,	Kiam.
Kiao,	Kiau,	Kiao.
Kiai,	Kyay,	Kiai.
Kie,	Kie,	Kie.
Kien,	Kyen,	Kyen.
Kieu,	Kyew,	Kieu.
Kio,	Kyo,	Kio.
Kiu,	Kyu,	Kiu.
Kiun,	Kyun,	Kiun.
Kiung,	Kiung,	Kium.

(61) Ce mot eſt écrit auſſi *Kong*, & le même doute naît à tous les mots de cette forme, que les Miſſionnaires écrivent indifféremment par *u* ou par *o*.

François.	*Anglois.*	*Portugais.*
L	L	L
La,	La,	La.
Lan,	Lan,	Lan.
Lang,	Lang,	Lam.
Lao,	Lau,	Lao.
Lai,	Lay,	Lai.
Le,	Le,	Le.
Leng,	Leng,	Lem.
Leu,	Lew,	Leu.
Li,	Li,	Li.
Lin,	Lin,	Lin.
Ling,	Ling,	Lim.
Lo,	Lo,	Lo.
Lu,	Lu,	Lu.
Lun,	Lun,	Lun.
Lung,	Lung,	Lum.
Liven,	Lven,	Liven.
Loan,	Lwan,	Loan.
Lui,	Lwi,	Lui.
Luon,	Lwon,	Luon.
Leang,	Lyang,	Leam.
Leao,	Lyau,	Leao.
Lie,	Lye,	Lie.
Lien,	Lyen,	Lien.
Lieu,	Lyew,	Lieu.
Lio,	Lyo,	Lio.
Liu,	Lyu,	Liu.
M	M	M
Ma,	Ma,	Ma.
Man,	Man,	Man.
Mang,	Mang,	Mam.
Mao,	Mau,	Mao.
Mai,	May,	Mai.
Me,	Me,	Me.
Men,	Men,	Men.
Meng,	Meng,	Mem.
Mu,	Mew,	Meu.
Mi,	Mi,	Mi.
Min,	Min,	Min.
Ming,	Ming,	Mim.
Mo,	Mo,	Mo.
Mu,	Mu,	Mu.

François.	*Anglois.*	*Portugais.*
Mung,	Mung,	Mum.
Muen,	Mwen,	Muen.
Mui,	Mwi,	Mui.
	Mwey,	Moai.
Muon,	Mwon,	Muon.
Miao,	Myau,	Miao.
Mie,	Mye,	Mie.
Mien,	Myen,	Mien.
	Myeu,	Mieu.
N & NG.	N	N
Na,	Na,	Na.
Nan,	Nan,	Nan.
Nang,	Nang,	Nam.
Nao,	Nau,	Nao.
Nai,	Nay,	Nai.
	Ne,	Ne.
Neng,	Neng,	Nem.
	New,	Neu.
Ngao,	Ngau,	Ngao.
Ngai,	Ngay,	Ngai.
Ngue,	Nghe,	Nge.
Nguen,	Nghen,	Ngen.
Ngueu,	Nghew,	Ngeu.
Ngo,	Ngo,	Ngo.
Ni,	Ni,	Ni.
	Nin,	Nin.
Ning,	Ning,	Nim.
No,	No,	No.
Nu,	Nu,	Nu.
Nunn,	Nun,	Nun.
Nung,	Nung,	Num.
Nui,	Nwi,	Nui.
Nuon,	Nwon,	Nuon.
Niang,	Nyang,	Niam.
Niao,	Nyau,	Niao.
Nie,	Nye,	Nie.
Nien,	Nyen,	Nien.
Nieu,	Nyeu,	Nieu.
Nio,	Nyo,	Nio.
Niu,	Nyu,	Niu.
O	O	O
o	o	o

François.	*Anglois.*	*Portugais.*
P	P	P
Pa,	Pa,	Pa.
Pan,	Pan,	Pan.
Pang,	Pang,	Pam.
Pao,	Pau,	Pao.
Pai,	Pau,	Pai.
Pe,	Pe,	Pe.
	Peng,	Pem.
Peu,	Pew,	Peu.
Pi,	Pi,	Pi.
Pin,	Pin,	Pin.
Ping,	Ping,	Pim.
Po,	Po,	Po.
Pu,	Pu,	Pu.
Pung,	Pung,	Pum.
Puen,	Pwen,	Puen.
Poei,	Pwey,	Poei.
Puon,	Pwon,	Puon.
Piao,	Pyau,	Piao.
Pie,	Pye,	Pie.
Pien,	Pyen,	Pien.
Pieu,	Pyew,	Pieu.
Q	Q	K
Qua,	Qua,	Kua.
	Quan,	Kuan.
Quouang,	Quang,	Kuam.
Quoai,	Quay,	Kuai.
Quoue,	Que,	Kue.
Quouei,	Quey,	Kuei.
Quouen,	Quen,	Kuen.
	Queng,	Kuem.
Qouo,	Quo,	Kuo.
Quovou,	Quou,	Kuon.
S	S	S
Sa,	Sa,	Sa.
San,	San,	San.
Sang,	Sang,	Sam.
Sao,	Sau,	Sao.
Sai,	Say,	Sai.
Se,	Se,	Se.
Sen,	Sen,	Sen.

LANGUE CHINOISE.

François.	*Anglois.*	*Portugais.*
Seng,	Seng,	Sem.
Seu,	Sew,	Seu.
Si,	Si,	Si.
Sin,	Sin,	Sin.
Sing,	Sing,	Sim.
So,	So,	So.
Sou,	Su,	Su.
Sun,	Sun,	Sun.
Sung,	Sung,	Sum.
Siue,	Soe,	Siuer
Siuen,	Swen,	Siuen.
Sui,	Swi,	Sui.
Suon,	Swon,	Suon.
Siang,	Syang,	Siam.
Siao,	Syau,	Siao.
Sie,	Sye,	Sie.
Sien,	Syen,	Sien.
Sieu,	Syew,	Sieu.
Sio,	Syo,	Sio.
Siu,	Syu,	Siu.
Siun,	Syun,	Siun.
Ch.	**Sh.**	**X.**
Cha,	Sha,	Xa.
Chan,	Shan,	Xan.
Chang,	Shang,	Xam.
Chao,	Shau,	Xao.
Chai,	Shay,	Xai.
Che,	She,	Xe.
Chen,	Shen	Xen.
Cheu,	Shew,	Xeu.
Chi,	Shi,	Xi.
Chin,	Shin,	Xin.
Ching,	Shing,	Xim.
Cho,	Sho,	Xo.
Chu,	Shu,	Xu.
Chun,	Shun,	Xun.
Chung,	Shung,	Xum.
Choua,	Shwa,	Xoa.
Chouang,	Shwang,	Xoam.
Chua,		Shwa.
Chue,		Shwe.
Chuen,		Shwen.
	Shwi,	Xui.

François.	*Anglois.*	*Portugais.*
	Shyau,	Xiao.
	Shyew,	Xieu.
T	**T**	**T**
Ta,	Ta,	Ta.
Tan,	Tan,	Tan.
Tang,	Tang,	Tam.
Tao,	Tau,	Tao.
Tai,	Tay,	Tai.
Te,	Te,	Te.
Teng,	Teng,	Tem.
Teu,	Tew,	Teu.
Ti,	Ti,	Ti.
Ting,	Ting,	Tim.
To,	To.	To.
Tu,	Tu,	Tu.
Tun,	Tun,	Tun.
Tung,	Tung,	Tum.
Tui,	Twy,	Tui.
Tuon,	Twon,	Tuon.
Tiao,	Tyau,	Tiao.
Tie,	Tye,	Tie.
Tien,	Tyen,	Tien.
Tieu,	Tyeu,	Tieu.
Tſ. *ou* Dſ.	**Tſ.**	**C.**
Tſa,	Tſa,	Ça.
Tſan,	Tſan,	Çan.
Tſang,	Tſang,	Çam.
Tſao,	Tſau,	Çao.
Tſai,	Tſay,	Çai.
Tſe,	Tſe,	Çe.
Tſeng,	Tſeng,	Çem.
Tſeu,	Tſeu,	Çeu.
Tſi,	Tſi,	Çi.
Tſin,	Tſin,	Çin.
Tſing,	Tſing,	Çim.
Tſu,	Tſu,	Çu.
Tſun,	Tſun,	Çun.
Tſung,	Tſung,	Çum.
Tſive,	Tſve,	Çive.
Tſiun,	Tſven,	Çiven.
	Tſwe,	Çoe *ou* Çue.
Tſui,	Tſwi,	Çui.

François.	*Anglois.*	*Portugais.*
Tſuon,	Tſwon,	Çuon.
Tſiang,	Tſyang,	Çiam.
Tſiao,	Tſyau,	Çiao.
Tſie,	Tſye,	Çie.
Tſien,	Tſyen,	Çien.
Tſieu,	Tſyeu,	Çieu.
Tſio,	Tſyo,	Çio.
Tſiu,	Tſyu,	Çiu.
Tſiung,	Tſyung,	Çium.
U *voyelle.*	U	U
Ou,	U,	
Ul,	Ul *ou* Eul,	Lh.
Oum,	Ung,	Um.
V *conſone.*	V	V
Va,	Va,	Va.
Van,	Van,	Van.
Vang,	Vang,	Vam.
Vai,	Vay,	Vai.
Ve,	Vey,	Ve.
Ven,	Ven,	Ven.
Vi,	Vi,	Vi.
	Vin,	Vin.
Vo,	Vo,	Vo.
Von,	Von,	Von.
Vu,	Vu,	Vu.
Vung,	Vung,	Vum.

François.	*Anglois.*	*Portugais.*
Ho.	W	Ho.
Hoa,	Wha,	Hoa.
Hoan,	Whan,	Aoan.
Hoang,	Whang,	Hoam.
Hoai,	Whay,	Hoai.
Hoe,	Whe,	Hoe.
Hoei,	Whey,	Hoei.
Hue,	Whe,	Hue.
Hoen,	When,	Hoen.
Huon,	Whon,	Huon.
Y & I.	Y	Y
Ya,	Ya,	Ya.
Yang,	Yang,	Yam.
Iao,	Yau,	Yao.
Yai,	Yay,	Yai.
Ie,	Ye,	Ye.
Ien,	Yen,	Yen.
	Yeng,	Yem.
Ieu,	Yew,	Yeu.
	Yin,	Yn.
Io,	Yo,	Yo.
Iu,	Yu,	Yu.
Iun,	Yun,	Yun.
Iung,	Yung,	
Ive,	Ywe,	Yue.
Iven,	Ywen,	Yven.
	Ywei,	Yui.
	Ywin,	Yuin.

CHAPITRE V.

Religions établies à la Chine.

Introduction. Quatre ſortes de Sectes parmi les Chinois.

DANS l'Empire de la Chine, comme dans la plûpart des autres Pays du Monde, les Habitans ſont diviſés par la différence de leurs Religions. On en diſtingue quatre principales. 1°. Celle de la nature, qui eſt proprement la Religion établie; c'eſt-à-dire, celle des Lettrés, & du Gouvernement. 2°. Celle du Philoſophe *Lau-kyun*, qui ſemble n'être qu'une corruption de la loi naturelle, rétablie enſuite par Confucius. 3°. Celle de l'Impoſteur *Fo*, qui conſiſte dans une Idolâtrie groſſiere. 4°. Celle de *Iu-kyan*, qui paroît un rafinement de la premiere, & qui eſt le partage d'une Secte de Lettrés. On peut

INTRODUCTION.

joindre à ces quatre eſpeces de Culte, le Judaïſme, le Mahométiſme, & le Chriſtianiſme, qui ont fait quelque progrès dans l'Empire.

A qui l'Europe doit cette connoiſſance.

Nous devons la connoiſſance des quatre Religions Chinoiſes aux Miſſionnaires Européens, ſur-tout aux Jéſuites, qui ont joint à leurs propres obſervations, pluſieurs Extraits des Auteurs du Pays. Mais, ſoit qu'on doive en accuſer leur négligence, ou le penchant qui porte toujours à défigurer la Religion d'autrui, ils n'ont traité que de la premiere avec un peu d'exactitude; & leur inattention, au contraire, ſe fait remarquer ſi ſenſiblement ſur les trois autres, qu'on peut les ſoupçonner de n'avoir pas toujours connu la vérité. On croit s'appercevoir que ſur la Religion de *Fo*, ils ſuppriment quantité de circonſtances, & qu'ils en déguiſent d'autres. D'ailleurs, ils chargent la Secte de *Iu-kyan* d'Athéiſme; & l'Auteur Anglois de ce Recueil, ſe livrant ici à ſes conjectures, s'imagine qu'ils ont en vue de purger du même ſoupçon la Religion établie, dont ils ont toleré quelques pratiques. Quoiqu'il en ſoit, conclut cet Ecrivain Proteſtant, on eſt aſſez mal informé du ſyſtême réel de ces trois Sectes.

Conjecture des Auteurs Anglois.

§. I.

Religion naturelle établie à la Chine.

Origine de la Religion naturelle à la Chine.

C'EST l'opinion commune de tous les Auteurs, qui ont écrit ſur la Chine, qu'après la diſperſion, dont on trouve le récit dans les ſaints Livres, quelques Deſcendans de Noë, ayant pénétré du côté de l'Orient, environ deux cens ans après le Déluge, jetterent les fondemens du vaſte Empire de la Chine, & qu'ils y établirent la Religion naturelle. On trouve encore pluſieurs traces de cet évenement, dans les Livres Canoniques du premier ordre (62).

Objet du culte des Chinois.

Le principal objet du culte des Chinois eſt l'*Etre Suprême*, qu'ils regardent comme le principe de toutes choſes. Ils l'adorent ſous les deux noms de *Chang-ti*, qui ſignifie, *Souverain Empereur*, ou de *Tyen* (63), qui revient à la même ſignification dans leur Langue. *Tyen*, ſuivant leurs Interprétes, eſt l'Eſprit qui préſide au Ciel, parce que le Ciel eſt le plus excellent ouvrage de la *premiere Cauſe*. Cependant il ſe prend auſſi pour le Ciel matériel; & le ſens eſt déterminé par le ſujet auquel ce terme eſt appliqué. Un Pere eſt le Tyen d'une Famille. Un Viceroi eſt le Tyen de la Province; & l'Empereur eſt le Tyen de l'Empire. Les Chinois honorent auſſi, mais d'un culte ſubordonné, les Eſprits inferieurs qui dépendent du premier Etre, & qui préſident, ſuivant la même doctrine, aux Villes, aux Rivieres, aux Montagnes, &c.

Idée que les Chinois ont du premier Etre.

Il paroît, par les Livres Chinois, ſur-tout par le *Chu-king*, que ce Tyen, ou ce premier Etre, eſt le Créateur de tout ce qui exiſte; qu'il eſt indépendant & tout-puiſſant; qu'il connoît tout, juſqu'aux plus intimes ſecrets du cœur; qu'il veille ſur la conduite de l'Univers, où il n'arrive rien ſans ſon ordre; qu'il eſt Saint; qu'il ne conſidere que la vertu dans les hommes; que ſa juſtice eſt ſans bornes; qu'il exerce des punitions ſignalées ſur les Méchans, ſans épargner les Rois, qu'il dépoſe dans ſa colere; que les calamités

(62) Voyez ci-deſſus l'article des Livres Canoniques.

(63) *Tyen* eſt proprement *le Ciel*, & *Tyen-chu* ſignifie *Seigneur du Ciel*. C'eſt ce dernier titre que les Miſſionnaires donnent à Dieu pour éviter toute équivoque.

publiques

publiques ſont des avertiſſemens, qu'il employe pour exciter les hommes à la réformation des mœurs, mais qu'il y fait ſucceder encore des actes de bonté & de miſéricorde ; que les prodiges & les apparitions extraordinaires ſont d'autres avis, par leſquels il annonce aux Empires les malheurs dont ils ſont menacés afin que les hommes reviennent à lui, par le changement de leurs mœurs, qui eſt la plus ſûre voie pour appaiſer ſon indignation. On cite pluſieurs paſſages des Livres Chinois, où ces principes paroiſſent bien établis.

RELIGIONS CHINOISES.

Les Empereurs ont toujours regardé, comme un devoir, d'obſerver les anciens Rites, & ſe ſont crus obligés, en qualité de Chefs, d'en exercer les principales fonctions. Ils ſont Empereurs, pour le gouvernement, Maîtres, pour l'inſtruction, & Prêtres, pour les ſacrifices. *Fo-hi*, qui paſſe (64) pour un des premiers Chefs de la Colonie Chinoiſe, nourriſſoit, dans un Parc domeſtique, ſix ſortes d'animaux, qui ſervoient de victimes, dans les ſacrifices qu'il offroit deux fois l'année, aux deux Solſtices. Ces Fêtes portoient, en langue Chinoiſe, le nom de *Reconnoiſſance envers Tyen.* On fermoit les Tribunaux de Juſtice ; le travail étoit ſuſpendu, & perſonne n'auroit obtenu la permiſſion d'entreprendre un voyage. *Chin-nong*, Succeſſeur de *Fo-hi*, inſtitua deux autres Fêtes aux Equinoxes ; la premiere, au printems, en faveur de l'Agriculture ; & la ſeconde, en automne, après la moiſſon. Les premiers fruits de la terre étoient offerts à *Chang-ti.* L'Empereur *Chin-nong* cultivoit, de ſa propre main, le champ qui fourniſſoit du bled & des fruits pour le même ſacrifice, & ſon exemple devint une regle pour ſes Succeſſeurs.

Leurs anciens établiſſemens de Religion.

Whang-ti, qui occupa le Trône, après *Chin-nong*, pouſſa le zéle beaucoup plus loin. Il bâtit un grand Temple, pour y offrir les ſacrifices à couvert, & pour y inſtruire le peuple de ſes principaux devoirs. *Chan-hau*, ſon fils, joignit des concerts de muſique aux ſacrifices. Mais les dernieres années du regne de ce Prince furent troublées, par une conſpiration de neuf *Cheu-hens* ; c'eſt-à-dire, de neuf Princes Feudataires. Le deſſein des Rébelles étoit de ſubſtituer la crainte des Eſprits à celle de *Chang-ti.* Ils eurent recours à la Magie ; & bien-tôt toutes les maiſons, ſe trouvant infeſtées d'Eſprits dangereux, le Peuple, effrayé, demanda tumultueuſement qu'on leur offrît des ſacrifices. Mais l'Empereur *Chuen-hyo*, Neveu & Succeſſeur de *Chau-hau*, extirpa la race des neuf Enchanteurs, & rétablit l'ordre des anciennes Fêtes.

Entrepriſe pour les détruire.

Le même Prince, ayant conſideré le danger qu'il y avoit à raſſembler un Peuple oiſif & turbulent, dans le même lieu où les Empereurs exerçoient leurs fonctions religieuſes, ſépara la Place de l'Inſtruction de celle des Sacrifices. Il établit pour Préſidens, deux grands Mandarins, choiſis entre les Fils du dernier Empereur ; l'un, qu'il chargea de la direction du cérémonial, & l'autre, de l'inſtruction du Peuple. Il preſcrivit des regles pour le choix des victimes. On n'en devoit pas recevoir d'autres que les ſix eſpeces d'animaux, nommés par *Fo-hi.* Ils devoient être ſans aucun défaut, bien nourris, & d'une couleur convenable aux quatre ſaiſons des ſacrifices (65).

Le culte & l'inſtruction ſont confiés à deux Mandarins différens.

Quoique les Livres canoniques placent les ames des hommes vertueux, près de *Chang-ti*, l'Auteur avoue qu'ils ne s'expliquent pas clairement ſur les châ-

Doctrine des Chinois ſur la Création & ſur l'immortalité de l'Ame.

(64) C'eſt une chimere. *Voyez* la nouvelle Hiſtoire Univerſelle, Vol. I. p. 116. dans la Note.

(65) Chine du Pere du Halde, Vol. I. page 64. & ſuivantes.

RELIGIONS CHINOISES.

timens éternels dans une autre vie. De même, quoiqu'ils aſſurent que l'Etre Suprême a créé tout, de rien, leur doctrine n'eſt point aſſez claire, pour faire juger s'ils entendent une véritable action ſur le néant. Mais ils n'en ont pas nié la poſſibilité, ni prétendu, comme un Philoſophe Grec, que la matiere ſoit éternelle. Les Miſſionnaires ne trouvent pas non plus que les Livres canoniques de la Chine ayent traité clairement de l'état futur des ames. Au contraire, ils n'y ont apperçû que des idées confuſes, qui s'accordent même aſſez mal avec la vérité. Cependant on ne ſçauroit douter que les Chinois ne croient l'exiſtance des ames, après leur ſéparation du corps, & qu'ils ne ſoient perſuadés de la certitude des Apparitions (66).

Nulle trace d'Idolâtrie dans leurs anciens Livres.

Il eſt fort remarquable qu'on ne trouve dans leurs Livres canoniques aucune trace d'Idolâtrie, juſqu'à ce que la Statue de *Fo* fût apportée à la Chine, pluſieurs ſiécles après Confucius. C'eſt depuis le tems de ce Philoſophe, que la Magie, & quantité d'autres erreurs, ont commencé à répandre leur infection. Mais les Lettrés, conſtamment attachés à la doctrine de leurs ancêtres, n'ont jamais eu de part à la contagion.

Ce qui les en a préſervés.

Rien n'a tant contribué au ſoutien de l'ancienne Religion parmi les Chinois, que l'établiſſement d'un ſuprême Tribunal des Rites, qui eſt preſqu'auſſi ancien que la fondation de l'Empire, & qui a le pouvoir de condamner ou de ſupprimer toutes les ſuperſtitions, dont il découvre la naiſſance. Quelques Miſſionnaires, qui ont lû les Décrets des Mandarins dont ce Tribunal eſt compoſé, obſervent, qu'à la vérité, ils exercent quelquefois en ſecret certaines ſuperſtitions, mais qu'étant aſſemblés en corps, pour leurs délibérations communes, ils s'accordent ouvertement à les condamner.

La Chine s'eſt garantie fort long-tems des ſuperſtitions, qui regnoient dans les autres contrées de l'Inde, où l'idée groſſiere & imparfaite qu'on ſe formoit de la Divinité, jetta les Peuples, par degrés, dans l'uſage d'attribuer le titre de Dieux à leurs Heros. Quelque vénération que les Chinois ayent eue pour leurs plus grands Empereurs, ils n'ont jamais rendu d'adoration qu'au Souverain Etre; & quoiqu'ils ayent fait éclater leur eſtime & leur reſpect pour les grands hommes, qui ſe ſont diſtingués par leur rang, leurs vertus, & leurs ſervices, ils ont mieux aimé conſerver leur mémoire, par des tablettes ſuſpendues à leur honneur, qui portent leurs noms, avec un court éloge, que par des peintures ou des ſtatues, qui les auroient pû conduire à l'Idolâtrie. Cependant les troubles qui s'éleverent dans l'Empire, les guerres civiles qui le diviſerent, & la corruption des mœurs, qui devint preſque générale, avoient entiérement banni l'ancienne doctrine, lorſque le Philoſophe Confucius vint la ranimer, en rendant toute leur réputation aux anciens Livres (67).

Jeûnes des Chinois.

Magalhaens obſerve que les Chinois ont quatre principaux jeûnes, qui répondent aux quatre ſaiſons de l'année. Ces pénitences Nationales durent trois jours, avant les ſacrifices ſolemnels. Lorſqu'ils veulent implorer la faveur du ciel, dans les tems de peſte & de famine, dans les tremblemens de

(66) Ils n'ont pas néanmoins d'autre preuve qu'un amas d'imaginations phantaſtiques. On en diſtingue une, attribuée à Confucius, qu'un ſçavant Miſſionnaire a jugé ſerieuſe & réelle.

(67) Mémoires de Magalhaens, p. 316. & Chine du Pere du Halde, *ubi ſup.* p. 646.

terre, dans les inondations extraordinaires, & dans les autres calamités publiques, les Mandarins vivent ſéparés de leurs femmes, paſſent la nuit & le jour ſur leurs tribunaux, ſe privent de chair & de vin, &c. L'Empereur même garde la ſolitude dans ſon Palais, à l'Eſt de la grande ſalle Imperiale (68). RELIGIONS CHINOISES.

On a déja vû, dans l'article des Livres canoniques, tout ce qui regarde la partie morale de la Religion établie.

§. II.

Secte de TAU-TSE (69).

CETTE Secte reconnoît, pour Fondateur, un Philoſophe, nommé *Lau-kyun* (70). Ses Diſciples, pour donner plus d'éclat à ſa réputation, par les merveilles de ſa naiſſance, aſſurent qu'il demeura quatre-vingt ans dans le ſein de ſa mere, & qu'il vint au monde, aux dépens de ſa vie, s'ouvrant un paſſage par ſon côté gauche. Ses Ouvrages ſubſiſtent encore, mais fort alterés ſans doute par les Partiſans de ſa Doctrine. Cependant ils contiennent des maximes & des ſentences, dignes d'un Philoſophe; particuliérement ſur les vertus morales, ſur la fuite des honneurs & le mépris des richeſſes, ſur l'élevation de l'ame, qui, dédaignant les choſes terreſtres, ſe ſuffit à elle-même. Entre ſes principes, on en remarque un, qu'il répetoit ſouvent, ſurtout lorſqu'il parloit de la production du Monde. » *Tay;* (c'eſt-à-dire, la Loi » de raiſon) a produit un; un a produit deux; deux ont produit trois, & » trois ont produit toutes choſes «. L'Auteur en concluroit volontiers que Lau-kyun avoit quelque connoiſſance de la Trinité Divine; mais une connoiſſance, dit-il, imparfaite & groſſiere. Lau-kyun, Chef de cette Secte. Sa doctrine.

Les principes moraux de ce Philoſophe & de ſes Diſciples ont beaucoup de reſſemblance avec ceux d'Epicure. Ils conſiſtent à ſe délivrer des paſſions qui peuvent troubler la tranquillité de l'ame. L'objet d'un homme ſage, ſuivant la doctrine de Lau-kyun, doit être de paſſer ſa vie, ſans inquiétude & ſans embarras. Dans cette vûe, il ne doit jamais tourner ſes réflexions ſur le paſſé, ni ſa curioſité ſur l'avenir. Etre agité par des ſoins, occupé de grands projets, livré à l'ambition, à l'avarice & à d'autres paſſions, c'eſt vivre pour la poſterité, plus que pour ſoi-même. Or il y a de la folie, ſuivant les principes de Lau-kyun, à chercher le bonheur d'autrui, & même le nôtre, aux dépens de notre repos; parce que tout ce que nous regardons comme le bonheur, ceſſe de mériter ce nom, lorſque la paix de l'ame en reçoit la moindre alteration (71). Auſſi les Partiſans de cette Philoſophie affectent-ils un calme, qui ſuſpend, diſent-ils, toutes les fonctions de leur ame. Mais comme cette tranquillité ne peut réſiſter à la crainte de la mort, ils ſe vantent d'avoir trou-

(68) Relation de Magalhaens, p. 304.

(69) Tau-tſe eſt le nom d'un Livre compoſé par Lau-kyun.

(70) Il ſe nomme auſſi *Li-lau-kyun*, & communément *Pe-yang* ou *Lau-tau*. Voyez le Pere Couplet, *in Scient. Sinenſ. Proem. Declar.* p. 24. Son nom étoit *Li*, & ſon ſurnom *Eul*; mais étant venu au monde avec des cheveux blancs, il fut nommé *Lau-tié*, c'eſt-à-dire, *le vieil Enfant*. Du Halde Vol. II. page 167.

(71) Couplet, *in Scientiar. Sinenſ. Proem. Declar.* p. 24.

RELIGIONS CHINOISES.

Cette Secte exerce la Chymie & la Magie.

Liqueur d'immortalité qu'elle prétend avoir découvert.

vé une liqueur, nommée *Chang-ſeng-yo* (72), qui les rend immortels. Ils ſont livrés à la Chymie, & fort infatués de la Pierre Philoſophale. Leur paſſion n'eſt pas moins aveugle pour la Magie. Ils ſont perſuadés, qu'avec l'aſſiſtance des Démons qu'ils invoquent, ils peuvent réuſſir dans toutes leurs entrepriſes. L'eſperance de ſe rendre immortels, engage un grand nombre de Mandarins à l'étude de cet art infernal; les femmes, ſur-tout, qui ſont naturellement curieuſes, & fort attachées à la vie, s'abandonnent follement à ces vaines recherches. Dans la ſuite du tems, certains Empereurs, crédules & ſuperſtitieux, mirent en honneur cette doctrine impie, & multiplierent beaucoup le nombre de ſes Partiſans.

Duperie d'un Empereur.

L'Empereur *Tſin-chi-Whang-ti*, qu'on accuſe d'avoir fait brûler une infinité de Livres Chinois, ſe laiſſa perſuader par ces Impoſteurs, qu'ils avoient découvert la liqueur de l'immortalité. *Vu-ki*, ſixiéme Empereur de la race de *Hau*, ſe livra uniquement à l'étude des Livres Magiques, ſous un Chef de cette Secte, nommé *Li-chau-kyun*. Comme il avoit embraſſé la Secte même, ſon exemple entraîna quantité de Seigneurs dans les mêmes ſentimens, & remplit ſa Cour d'une multitude de faux Docteurs. La mort lui ayant enlevé une de ſes femmes, dont la perte le rendit inconſolable, un Magicien de ſa Secte employa ſes enchantemens pour lui faire voir la perſonne qu'il regrettoit. L'Auteur paroît perſuadé, ſur le témoignage des Hiſtoires Chinoiſes, que cette apparition fut réelle. Il ajoute qu'elle attacha plus que jamais l'Empereur aux pernicieux principes qu'il avoit embraſſés. Ce Prince but pluſieurs fois de la liqueur d'immortalité; mais s'appercevant à la fin, qu'il n'en étoit pas moins mortel, il déplora trop tard l'excès de ſa crédulité.

Progrès de la Secte de Lau-kyun.

Cependant la Secte des Magiciens ne reçut aucun préjudice de ſa mort, & trouva même de la protection dans ſes Succeſſeurs. Deux fameux Docteurs obtinrent la permiſſion de répandre leur culte, en élevant au Démon un grand nombre de Temples, dans toutes les parties de l'Empire. Ils vendoient, à fort grand prix, de petites ſtatues, qui repréſentoient les Eſprits des hommes, dont ils avoient fait autant de Dieux, ſous le nom de *Syen-Jin*; c'eſt-à-dire, d'Immortels (73). Cette ſuperſtition acquit tant de force, que ſous les Empereurs de la dynaſtie de *Tang*, on donnoit aux Prêtres le titre de *Tyen-tſe*, qui ſignifie Docteurs Céleſtes. Le Fondateur de cette race Impériale éleva un Temple magnifique à *Lau-kyun*; & *Veng-tſon*, ſixiéme Empereur de la même race, fit apporter, avec beaucoup de pompe, la ſtatue de ce Philoſophe dans ſon Palais (74).

Honneurs rendus aux Prêtres de cette Secte.

Les Succeſſeurs du Chef de cette Secte ont toujours été revêtus de la dignité de grands Mandarins, & font leur réſidence dans une Ville de la Province de Kyang-ſi, où ils ont un palais magnifique. On y voit arriver, des Provinces voiſines, une foule continuelle de Dévots, qui viennent s'y procurer des remedes pour leurs maladies, ou demander des éclairciſſemens ſur leur deſtinée, & ſur-tout ce qui doit leur arriver dans le cours de leur vie. Ils reçoi-

(72) *To* ſignifie Médecine; *Chang*, Eternel, & *Seng*, Vie.

(73) Les Anglois prétendent ici que l'Auteur manque de fidelité en repréſentant les Saints ou les Héros Chinois comme des Dieux, & qu'il rend mal *Syen-Jin* par *Immortels*, quoique ce mot ſignifie *Hommes immortels*.

(74) Chine du Pere du Halde, p. 648. & Mémoires du Pere le Comte, p. 324.

vent des *Tyen-tſes*, un billet rempli de caracteres magiques, & partent fort ſatisfaits, après l'avoir payé. Mais le crédit de ces Impoſteurs augmenta, beaucoup ſous la dynaſtie de Song, dont le troiſiéme Empereur, nommé *Chin-tſong*, ſe laiſſa ridiculement tromper par leurs artifices. Pendant une nuit obſcure, ils ſuſpendirent à la grande porte de la Ville Impériale un Livre, compoſé de caracteres & de ſentences magiques, pour l'invocation des Démons. Ils publierent qu'il étoit tombé du ciel. Auſſi-tôt le crédule Monarque l'alla recevoir de leurs mains, avec une profonde vénération, & le porta, comme en triomphe, dans ſon palais, où l'ayant renfermé dans une boëte d'or, il le garda fort ſoigneuſement. Telle fut l'origine du nouveau culte d'une multitude d'Eſprits, qui furent reconnus pour autant de Divinités independantes, & honorées du nom de *Chang-ti*. On déſſa même quelques anciens Princes, auxquels on adreſſa des prieres.

RELIGIONS CHINOISES. Abus qu'ils font de la crédulité d'un Empereur.

Whig-tſong, huitiéme Empereur de la même race, porta la ſuperſtition, juſqu'à donner le nom de *Chang-ti*, ou de Docteur céleſte, à un Docteur de la même Secte, nommé *Chang-i*, qui s'étoit acquis beaucoup de réputation ſous la race de Hau. Juſqu'alors, les Idolâtres mêmes avoient diſtingué *Chang-ti*, des autres Divinités. Auſſi, quelques fameux *Ko-laus*, qui ont écrit ſur cette matiere, attribuent-ils la ruine des Songs à cette impiété. En un mot, la Secte de *Lau-kyun* s'étendit de jour en jour, ſoit par la protection des Empereurs, ſoit par la faveur des Grands, dont elle flattoit les paſſions, ou par l'impreſſion d'étonnement & de terreur qu'elle faiſoit ſur le peuple.

Autres abus qui augmentent le crédit des Prêtres.

Les Prêtres de Lau-kyun ſacrifient au Démon trois ſortes de victimes; un porc, un poiſſon, & un oiſeau. Ils enfoncent un pieu dans la terre, comme une eſpece de charme; & traçant ſur le papier quantité de figures bizarres, ils accompagnent ces deux cérémonies de cris & de grimaces horribles, & d'un bruit effroyable de chaudrons & de petits tambours. Quoique le ſuccès ne réponde pas toujours à leurs promeſſes, ils ne s'en attirent pas moins de reſpect par leur autorité & par leurs enchantemens. Ils s'aſſocient, à prix d'argent, quantité de Miſerables, qui exercent la Divination, comme un métier. Avec les lumieres qu'ils tirent de leurs informations, ils diſent le nom d'une perſonne qui vient les conſulter, quoiqu'ils ne l'ayent jamais vûe, l'état de ſa famille, la ſituation de ſa demeure, le nombre de ſes enfans, leurs noms & leur âge, avec mille autres particularités, dont l'Auteur juge que le Démon peut fort bien être inſtruit, & qui cauſent, dit-il, une étrange ſurpriſe au Vulgaire foible & crédule. Il ajoute, que ces Enchanteurs, après avoir invoqué les Démons, font paroître dans l'air la figure du Chef de leur Secte & celles de leurs Idoles. Autrefois, dit-il encore, pour répondre aux queſtions qu'on leur faiſoit ſur l'avenir, ils employoient une plume ou un pinceau, qui écrivoit ſeul, & ſans être touché de perſonne, toutes leurs explications ſur le papier ou ſur le ſable. Ils faiſoient paſſer en revûe, dans un grand vaſe d'eau, toutes les perſonnes d'une maiſon. Ils faiſoient voir dans le même vaſe tous les changemens qui devoient arriver dans l'Empire, & les dignités imaginaires qu'ils promettoient pour récompenſe à ceux qui embraſſeroient leur Secte. Enfin ils prononcent des paroles miſterieuſes, qui n'ont aucun ſens, & s'attribuent le pouvoir de charmer les hommes & les maiſons. Rien n'eſt ſi commun à la Chine que les récits de ces ſortes d'hiſtoires; & quoiqu'il y ait beaucoup

Impoſtures des Prêtres de la Secte de Lau-kyun.

RELIGIONS CHINOISES. Remarque de l'Auteur.

d'apparence, ſuivant la réflexion de l'Auteur, que la plus grande partie ne ſoit qu'illuſion, il n'eſt pas croyable que tout doive être regardé du même œil. Enfin, le Pere du Halde eſt perſuadé, qu'un grand nombre de ces effets doit être attribué au pouvoir du Diable (75).

Vie de Lau-kyun, écrite par Chin.

Chin, Philoſophe (76) de la Secte des Lettrés modernes, donne l'idée ſuivante de la naiſſance, de la mort, & de la doctrine de *Lau-kyun*. Ce fameux Perſonnage nâquit, dit-il, vers la fin de la dynaſtie de *Cheu*, près de la ville de *Lin-pau*, dans le diſtrict de *Ho-nau*. Son pere, ſurnommé *Quang*, étoit un pauvre Laboureur, qui parvint à l'âge de ſoixante-dix ans, ſans avoir trouvé l'occaſion de ſe marier. Enfin, s'étant procuré l'affection d'une fille du même état, qui étoit âgée de quarante ans, il l'épouſa. Cette femme ſe trouvant un jour dans un lieu ſolitaire, devint groſſe tout-d'un-coup, par le ſimple commerce & la vertu vivifiante du ciel & de la terre. Sa groſſeſſe dura quatre-vingt ans. Le Maître qu'elle ſervoit, effrayé de la voir ſi long-tems dans cet

Naiſſance de Lau-kyun.

état, prit le parti de la congédier. Elle ſe vit réduite à la néceſſité de mener une vie errante dans le Pays, juſqu'à ce qu'étant accouchée ſous un prunier, elle ſe trouva mere d'un fils, qui avoit les cheveux & les ſourcils blancs comme

Ses divers noms.

la neige (77). Comme elle ignoroit le nom de famille de ſon mari, & qu'elle ne l'avoit jamais connu que par ſon ſurnom, elle appella ſon fils, du nom de l'arbre, ſous lequel il étoit né. Enſuite, obſervant qu'il avoit le bout des oreilles fort long, elle en prit occaſion de le ſurnommer *Li-eul*; c'eſt-à-dire, *Oreille de prunier*. Mais le peuple, qui ne put voir ſa blancheur ſans admiration, le nomma *Lau-tſe*, ou le Vieil Enfant.

Lorſqu'il eut atteint un certain âge, il devint Bibliothéquaire d'un Empereur de la race de *Cheu*, par la faveur duquel il obtint un petit Gouvernement. Il fit de ſi grands progrès dans l'étude de l'ancienne Hiſtoire & des

Il reçoit la viſite de Confucius.

Uſages de l'Empire, que Confucius eut la curioſité de le voir, pour diſcourir avec lui ſur le cérémonial, & ſur les talens d'un bon Mandarin (78). *Lau-tſu*, dans ſa vieilleſſe, prédit la décadence de la dynaſtie de Cheu. Il monta un jour ſur le dos d'une vache noire, & prenant ſa courſe à l'Oueſt, il arriva à l'entrée d'une vallée affreuſe, dont le paſſage étoit gardé par un Officier qui ſe nommoit *Ihi*. Il compoſa le Livre du *Tau-tſe*, qui contient cinq mille ſentences, dans la ville de *Cheu-che*, au diſtrict de *Tſin-chuen*. Enfin la mort ayant fermé ſes yeux, il fut enterré à *U*, où l'on voit encore ſa tombe. Telle fut l'origine & la fin de Lau-tſe. Il ne put prévenir, pendant ſa

Ou ſes partiſans le placent après la mort.

vie, la ruine de la race de *Cheu*, dont il étoit le Sujet & le Mandarin. Cependant, ajoute l'Auteur de ſa Vie, ſes Partiſans veulent nous faire croire toutes les fables qu'ils rapportent de ſa puiſſance, & particulierement qu'après ſa

Sa doctrine eſt raillée par l'Ecrivain de la vie.

mort il fut placé au ſommet du ciel, avec le titre des *Trois Puretés*. A l'égard de ſa doctrine, Chin demande quelle idée l'on doit prendre d'un ſyſtême, dont l'unique but eſt d'enſeigner l'indolence & l'inaction. Pour faire connoître la

(75) Cependant il remarque, dans une Note, que les Chinois les plus ſenſés les regardent comme des impoſtures, *ubi ſup.* page 649.

(76) On trouve dans Du Halde une partie de ſon Livre, traduit par le Pere d'Entrecolles, Miſſionnaire Jéſuite, Vol. I. p. 1665.

(77) Sa naiſſance monſtrueuſe eſt repréſentée ici comme une monſtrueuſe groſſeſſe.

(78) Un Partiſan de Lau-tſe a prétendu que Confucius ſe propoſoit dans cette viſite d'obtenir les moyens de vivre long-tems.

juſteſſe de ſon raiſonnement, il cite un paſſage des inſtructions qu'il a laiſſées à ſes Diſciples, dans leſquelles, entreprenant de louer ce qui eſt doux, & par conſéquent oppoſé aux Livres Canoniques, qui louent la fermeté, il leur dit : » Conſidérez ma langue. Ne ſubſiſte-t-elle pas, tandis qu'elle eſt douce & » flexible ? & n'eſt-ce pas elle qui détruit la dureté même des dents ? « Le même Ecrivain parle, avec mépris, de l'arrogance qui le portoit à ſe vanter d'avoir dérobé à la nature ſa vertu vivifiante, & d'en pouvoir diſpoſer à ſon gré. Il ajoute qu'après un tel excès de préſomption, cet homme, qui nourriſſoit dans ſon cœur l'ambition la plus vaſte & la plus déreglée, a la folle effronterie de ſoutenir que tout eſt vanité ; celle de prétendre que le cœur ne doit s'attacher à rien, quoiqu'il fût plus attaché que perſonne à la vie ; & celle d'établir, qu'il n'y a rien de plus louable que l'état d'indolence & d'inaction, quoique perſonne ne fût plus ardent que lui dans la pourſuite de ſes vûes. Chin raille auſſi ſes prétentions à l'immortalité, quoiqu'il n'ait pas vêcu l'eſpace d'un ſiecle. Enfin il compare ſa doctrine avec celle de *Fo*, dont on va donner quelque idée dans la Section ſuivante (79).

§. III.

Secte de Fo ou Fue.

Comment l'Idole de Fo fut introduite à la Chine.

Suivant le récit des Miſſionnaires, ce fut environ ſoixante-cinq ans avant la naiſſance de Jeſus-Chriſt que l'Empereur *Ming-ti* introduiſit dans l'Empire une nouvelle Secte, plus dangereuſe encore que la précédente, & dont les progrès furent beaucoup plus rapides (80). Ce Prince s'étant rappellé, à l'occaſion d'un ſonge, qu'on avoit ſouvent entendu dire à Confucius, » *que* » *le Saint devoit paroître du côté de l'Oueſt*, « envoya des Ambaſſadeurs aux Indes, pour découvrir quel étoit ce Saint, & ſe faire inſtruire de ſa doctrine. Ceux qu'il avoit chargés de ces ordres, s'imaginerent l'avoir trouvé dans l'Idole *Fo*, ou *Fue* (81), qu'ils apporterent à la Chine, avec les fables, les ſuperſtitions, la doctrine de la métemſycoſe, & l'athéiſme, dont les Livres Indiens étoient remplis. L'Auteur ajoute, que ſi toutes les merveilles que ſes Diſciples lui attribuent, ne ſont pas de pures inventions, il eſt porté à croire, avec Saint *François Xavier*, que *Fo* étoit plutôt un Eſprit qu'un homme.

Naiſſance de Fo & circonſtances de ſa vie.

Ils racontent qu'il étoit né (82) dans cette partie des Indes, que les Chinois nomment *Chung-tyen-cho ;* que ſon pere, nommé *Iu-fan-vang*, étoit Roi de ce Pays, & que ſa mere ſe nommoit *Mo-ya :* qu'elle accoucha de lui par le côté gauche (83), & qu'elle mourut peu de tems après ; que pendant ſa groſ-

(79) Chine du Pere du Halde, *ubi ſup.* page 669. & ſuiv.

(80) Le Pere Couplet dit qu'elle infecta tous les Livres Chinois & toutes les Sectes, à l'exception du Mahométiſme. *Proem. Declarat. p.* 27.

(81) Nommée auſſi *Fue-kyau*, *Fo-tſes*, *Che* ou *Che-kya*, & par corruption *Cha-ka* au Japon. Couplet obſerve que par le nom de Che-kya on entend tout le Corps des Bonzes & leur Religion.

(82) Le Comte dit mille ans avant Jeſus-Chriſt.

(83) A l'occaſion de cette naiſſance, Couplet obſerve que Fo tenoit plus de la nature de la vipere que de celle de l'homme, & que le nom de *Foe* (c'eſt ainſi qu'il l'écrit) ſignifie en Chinois, *Non homo*.

RELIGIONS CHINOISES.

ſeſſe, elle ne ceſſa point de rêver qu'elle avoit avallé un éléphant (84), & que delà viennent les honneurs que les Rois Indiens rendent aux éléphans blancs, juſqu'à faire ſouvent la guerre entr'eux pour s'en procurer un; que Fo ſe tint de bout ſur ſes pieds au moment de ſa naiſſance, & qu'il fit ſept pas, en montrant le ciel d'une main, & la terre de l'autre; que ſa langue s'étant déliée tout d'un coup, il prononça diſtinctement les paroles ſuivantes: » *Au* » *ciel & ſur la terre, il n'y a que moi qui mérite d'être adoré.* « A l'âge de dix-ſept ans, il épouſa trois femmes, de l'une deſquelles il eut un fils, nommé par les Chinois *Mo-cheu-lo* (85). A dix-neuf ans, il abandonna ſes femmes & tous les ſoins de la terre, pour ſe retirer dans un lieu déſert, avec quatre

Il devient Dieu.

Philoſophes, que les Indiens nomment *Joghis*. A trente ans, il ſe trouva tout d'un coup rempli de la divinité, & devint *Fo;* c'eſt-à-dire, un de ces Dieux, que les Indiens nomment Pagodes. Enſuite, ſe regardant lui-même comme un Etre divin, il ne penſa plus qu'à répandre ſa doctrine, & qu'à s'attirer la vénération du peuple, par les merveilles (86), dont ſa prédication étoit accompagnée. Les Chinois de ſa Secte ont repréſenté ſes miracles dans un grand nombre de gravures, qui forment pluſieurs gros volumes. On auroit

Comment ſa doctrine fut répandue.

peine à croire combien cette ridicule Divinité s'attira d'Adorateurs. Sa doctrine fut répandue dans toutes les parties de l'Orient par quarante mille Apôtres, qui paſſoient pour ſes diſciples favoris. Mais dans cette multitude, on en diſtinguoit dix, d'un mérite & d'un rang ſupérieurs, qui publierent cinq mille volumes à l'honneur de leur Maître. Les Chinois donnent à ſes Sectateurs, ou plutôt à ſes Prêtres, le nom de *Ho-changi*, les Tartares, celui de *Lamas*, ou de *La-ma-ſeng;* les Siamois, celui de *Talapoins;* & les Japonois, ou plutôt les Européens, celui de *Bonzes*.

Mort de Fo & ſa derniere déclaration.

Le Dieu *Fo* ne put ſe diſpenſer de la loi commune à tous les hommes. Il mourut à l'âge de ſoixante-dix-neuf ans. A l'approche de ſa derniere heure, il aſſembla ſes Diſciples, pour leur déclarer que juſqu'alors il ne s'étoit expliqué que par des figures & des paraboles, ſous le voile deſquelles il avoit caché la verité pendant l'eſpace de quarante ans; mais qu'étant prêt à les quitter, il vouloit leur communiquer le fond de ſa doctrine; qu'il n'y avoit pas d'autre principe des choſes que le vuide & le néant; que tout étoit ſorti du néant, & devoit y rentrer, & que telle étoit la fin de toutes les eſperances. Malgré cette déclaration, ſes Diſciples demeurerent attachés à ſes premieres leçons, & leurs principes ſont directement contraires à l'athéiſme.

Ils ne manquerent pas, après ſa mort (87), de répandre une infinité de

(84) Couplet dit encore, avec la même ſimplicité, que ſa mere avoit rêvé qu'un éléphant, entré par ſon goſier, étoit paſſé dans ſon ſein; mais que ſuivant des conjectures plus juſtes, c'étoit le Diable, qui ayant dérobé de la ſemence humaine l'avoit rendue groſſe ſous la forme de cet animal. *Ubi ſup.* p. 28.

(85) *La-hou-lo*, ſuivant Couplet.

(86) L'Auteur ajoute, par l'aſſiſtance du Diable.

(87) L'Auteur omet quantité de circonſtances, rapportées par d'autres. Couplet raconte que le corps de Fo fut brûlé avec du bois odoriferant, ſuivant l'uſage du Pays, & que ſes cendres furent diſtribuées entre les Hommes, les Eſprits, & les Dragons de la mer; qu'une de ſes dents fut envoyée au Roi de l'Iſle de Ceylan & qu'elle y fut adorée, juſqu'à ce que Conſtantin, frere d'un Duc de Bragance, l'ayant enlevée avec d'autres dépouilles, la brûla & diſperſa les cendres, après avoir refuſé de la reſtituer pour une très groſſe ſomme; que les Hiſtoriens Portugais, qui l'ont appellée Dent de ſinge, n'ont pas commis d'erreur, puiſque Fo eſt honoré dans l'Iſle de Ceylan ſous la figure d'un ſinge, & dans d'autres fables,

fables, qui en impoſerent facilement à la crédulité du Peuple. Ils publierent que leur Maître étoit né huit mille fois; que ſon ame avoit paſſé ſucceſſivement dans pluſieurs animaux, & qu'il s'étoit fait voir ſous la forme d'un ſinge, d'un dragon, d'un éléphant blanc, &c. Comme le but de cette impoſture étoit d'introduire ſon culte, ſous la figure de ces divers animaux, on ne manqua point de leur rendre des adorations, parce qu'ils avoient ſervi de domicile à l'ame de *Fo*. Les Chinois mêmes ont bâti des Temples à toutes ſortes d'Idoles, qui n'ont fait que ſe multiplier dans toute l'étendue de l'Empire. *Mo-e-kya-ke*, diſciple favori de *Fo*, demeura le dépoſitaire de ſes plus importans ſecrets, & chargé particuliérement de la propagation de ſa doctrine. Son Maître lui avoit ordonné, en mourant, de ne jamais employer d'argumens ni de preuves, pour ſoutenir ſa doctrine; mais de mettre ſeulement à la tête des Ouvrages qu'il devoit publier : » *Telle eſt* la doctrine que » j'ai reçue.

RELIGIONS CHINOISES. Fables publiées par ſes Diſciples.

Précaution de Fo pour accréditer ſa doctrine.

Fo parle, dans un de ſes Livres, d'un Maître plus ancien que lui, auquel les Chinois ont donné le nom d'*O-mi-to*, & les Japonois, par corruption, celui d'*Amida*. Ce Perſonnage parut dans le Royaume de Bengal, & les Bonzes prétendent qu'il avoit acquis une ſi grande perfection de ſainteté & de mérite, qu'il ſuffit à préſent de l'invoquer, pour obtenir du ciel le pardon des plus grands crimes. Auſſi les Chinois de cette Secte ont-ils continuellement ces deux noms dans la bouche : *O-mi-to, Fo !* Ils ſont perſuadés qu'après avoir invoqué ces deux Dieux, non-ſeulement ils ſont parfaitement purifiés, mais qu'ils peuvent enſuite lâcher la bride à leurs paſſions, parce qu'ils ont toujours la facilité de laver leurs taches au même prix. Les derniers diſcours de Fo firent naître une Secte d'Athées, entre les Bonzes. Une troiſiéme Secte entreprit de concilier les deux doctrines, par la diſtinction qu'elle mit entre l'*extérieur* & l'*interieur*. L'une, ſuivant cette idée, eſt plus convenable à la portée du Peuple, & prépare les eſprits à recevoir la ſeconde, qui ne convient qu'aux ames bien inſtruites & bien purifiées.

Secte d'Amida, ou d'Omito.

Deux autres Sectes Chinoiſes.

Les principes de Morale, dont les Bonzes recommandent ſoigneuſement la pratique, ſont contenus dans la doctrine exté ieure. Ils conſiſtent à croire : » Qu'il y a beaucoup de différence entre le bien & le mal; qu'après la mort, » il y a des récompenſes pour la vertu, des punitions pour le vice, & des » places marquées pour l'un & l'autre, ſuivant le degré de leur mérite; que » le Dieu Fo nacquit pour ſauver le Monde, & pour ramener, dans la voie » du ſalut, ceux qui s'en étoient écartés; que c'eſt à lui qu'ils doivent l'ex» piation de leurs péchés, & la nouvelle naiſſance à laquelle ils ſont deſti» nés, dans un autre Monde; qu'il y a cinq préceptes d'une obligation indiſ» penſable; 1°. de ne tuer aucune créature vivante; 2°. de ne pas s'empa» rer du bien d'autrui; 3°. d'éviter l'impureté; 4°. de ne pas bleſſer la vérité » par le menſonge; 5°. de s'abſtenir de l'uſage du vin.

Morale des Bonzes de la Chine.

Mais les Bonzes recommandent particuliérement de ne pas négliger certaines œuvres charitables, qu'ils preſcrivent dans leurs inſtructions : » Trai-

Articles qu'ils recommandent.

Nations ſous d'autres formes & d'autres noms. *Ubi ſup.* p. 29. Il ſemble, par ce paſſage, que la Religion des Bonzes de la Chine a beaucoup de rapport avec celle des Indiens, ſi ce n'eſt pas la même dans le fond. Mais les Miſſionnaires n'ont pas fait remarquer cette conformité.

RELIGIONS CHINOISES.

» tez bien les Bonzes, répetent-ils ſans ceſſe, & fourniſſez-leur tout ce qui » eſt néceſſaire à leur ſubſiſtance. Bâtiſſez des Monaſteres & des Temples, » afin que par leurs prieres, & par les châtimens volontaires qu'ils s'impoſent » pour l'expiation de vos péchés, ils puiſſent vous garantir des punitions » dont vous êtes menacés. Aux funérailles de vos parens, brûlez du papier » doré & argenté, avec quantité d'habits & d'étoffes de ſoie, qui ſeront » changés dans l'autre Monde en or, en argent, & en habits réels. Ainſi, non- » ſeulement vous pourvoirez aux néceſſités des perſonnes qui vous ſont che- » res, mais vous les mettrez en état d'obtenir la faveur des dix-huit Gardes » de l'Enfer, qui ſeroient inexorables, ſans cette corruption, & capables » de les traiter avec la derniere rigueur. Si vous négligez ces Commande- » mens, vous ne devez vous attendre, après la mort, qu'à de cruels ſup- » plices. Votre ame, par un long cours de tranſmigrations, paſſera dans les » plus vils animaux, & vous reparoîtrez, ſucceſſivement, ſous la forme d'un » mulet, d'un cheval, d'un chien, d'un rat, & d'autres créatures, encore » plus mépriſables.

Exemple de la crédulité que les Chinois ont pour la doctrine des Bonzes.

Il ſeroit difficile de faire comprendre toute la force de ces terribles chimeres, ſur l'eſprit crédule & ſuperſtitieux des Chinois. Le Pere Le Comte en rapporte un exemple (88). Se trouvant dans la Province de *Chen-ſi*, il fut un jour appellé pour baptiſer un Malade, qui étoit âgé de ſoixante-dix ans.

Ce Vieillard vivoit d'une petite penſion, qui lui avoit été accordée par l'Empereur, & les Bonzes l'avoient aſſuré, que la reconnoiſſance lui impoſeroit dans l'autre Monde un devoir aſſez pénible; c'étoit d'y ſervir l'Empereur, en portant les dépêches de la Cour dans les Provinces. Ainſi ſon ame devoit paſſer, pour cet office, dans le corps d'un cheval de poſte. Ils lui recommandoient de ne jamais broncher, ni mordre, ni ruer, ni bleſſer perſonne; ils l'exhortoient à courir légerement, à manger peu, à ſouffrir patiemment l'éperon, comme autant de moyens pour exciter la compaſſion des Dieux, qui font ſouvent un homme de qualité d'un bon cheval, & qui l'élevent à la dignité de Mandarin. Toutes ces idées aſſiégeoient ſans ceſſe l'imagination du Vieillard, le faiſoient trembler, & troubloient chaque nuit ſon ſommeil. Dans ſes ſonges, il croyoit ſe voir ſellé, bridé, & prêt à partir, au premier coup de fouet du Poſtillon. Il ſe trouvoit couvert de ſueur & tout éperdu à ſon reveil; incertain quelquefois s'il étoit homme ou cheval. Comme il avoit entendu dire, que dans la Religion du Miſſionnaire, on n'avoit point à redouter un ſort ſi miſérable, & qu'on ne ceſſoit pas du moins d'y conſerver la qualité d'homme, il ſouhaita vivement d'y être reçû, & le Miſſionnaire aſſure qu'il mourut très-bon Catholique (89).

Autre exemple de l'impoſture des Bonzes.

La doctrine de la tranſmigration des ames eſt extrémement propre à ſoutenir les fraudes & les artifices, que les Bonzes inventent pour exciter la libéralité du Peuple. On en lit un autre exemple, dans le même Auteur. Deux Bonzes, voyant deux beaux canards dans la cour d'un riche payſan, ſe mirent à ſoupirer & à pleurer amerement. La maîtreſſe de la maiſon, qui les obſervoit de ſa chambre, courut avec empreſſement, pour leur demander ce qui les af-

(88) Les Auteurs Anglois trouvent l'eſprit ſi fertile au Pere le Comte, qu'ils croient pouvoir quelquefois douter de la verité de ſes exemples.

(89) Mémoires du Pere le Comte, p. 326. & Chine du Pere du Halde, p. 650. & ſuiv.

PRESTRES ou MOINES DE FO,
tirés de Nieuhof.

TVI. N.° XXI

T. VI. N.° XXI.

ſligeoit. » Hélas ! lui dirent-ils, nous ſçavons que les ames de nos peres ont » paſſé dans le corps de ces animaux, & la crainte qu'il ne vous prenne envie » de les tuer, nous fait mourir de douleur. J'avoue, leur répondit cette » femme, que notre deſſein étoit de les tuer; mais je vous promets de les » garder, puiſqu'ils ſont vos parens. « Ce n'étoit pas tout-à-fait l'intention des Bonzes. Ils lui repréſenterent, que ſon mari ſeroit peut-être moins charitable, & qu'ils ſeroient fort à plaindre, s'il arrivoit quelque diſgrace à ces pauvres créatures. Enfin, la pitié prenant le deſſus dans le cœur de cette honnête femme, elle conſentit à leur livrer les canards, afin qu'ils pûſſent veiller eux-mêmes à leur ſureté. Ils les accepterent, avec de grandes marques de reconnoiſſance, en ſe proſternant devant eux, & leur témoignant beaucoup de tendreſſe & de reſpect. Mais ils les tuerent le ſoir, pour en faire un bon feſtin. RELIGIONS CHINOISES.

Dans la néceſſité de ſoutenir leur Secte, ils achetent de jeunes garçons de ſept ou huit ans, qu'ils inſtruiſent pendant quinze ou vingt ans dans leurs myſteres, avec toutes ſortes de ſoins, pour les rendre propres aux mêmes offices. Cependant la plûpart ſont fort ignorans, & n'entendent pas même les principes de leur doctrine. Mais comme il y a parmi eux une diſtinction de rangs fort bien établie, les uns ſont employés à demander l'aumône; d'autres, qui ont acquis la connoiſſance des Livres, & qui parlent poliment, ſont chargés de viſiter les gens de Lettres, & de s'inſinuer dans la faveur des Mandarins. Ils ont auſſi, dans leurs Couvens, de vénérables Vieillards, qui préſident aux Aſſemblées des femmes; mais ces Aſſemblées ſont en petit nombre, & ne ſont point en uſage dans toutes les Villes. Quoique les Bonzes n'ayent pas de Hierarchie réguliere, ils ont des ſupérieurs, qu'ils appellent *Ta-ho-chang*, ou Grands Bonzes. Ce rang ajoute beaucoup à la conſidération qu'ils peuvent avoir acquiſe par leur âge, par leur contenance grave & modeſte, & par tous les artifices de l'hypocriſie. On rencontre des Maiſons, ou des Couvens de Bonzes, dans toutes les parties de l'Empire. Adreſſe des Bonzes pour ſoutenir leur Secte.

Il n'y a point de Province, qui n'ait quelques montagnes, où les Bonzes ont bâti des Couvens, qui ſont plus honorés que ceux des Villes. On y fait des pélerinages. Les Dévots ſe mettent à genoux, en arrivant au pied de la montagne, & ſe proſternent, à chaque pas qu'ils font pour monter. Ceux qui ne peuvent entreprendre le voyage, prient leurs amis d'acheter pour eux une grande feuille imprimée, dont le coin eſt ſigné de la marque des Bonzes. Au centre eſt la figure du Dieu *Fo*, entourée d'un grand nombre de cercles. Les Dévots de l'un & de l'autre ſexe portent au cou, & quelquefois autour du bras, une eſpece de roſaire, compoſé de cent grains d'une groſſeur médiocre, & de huit autres grains beaucoup plus gros. Le ſommet eſt une boule allongée, de la forme d'une petite gourde. En roulant ces grains entre leurs doigts, ils prononcent les deux noms myſterieux, *O-mi-to*, *Fo*, dont l'Auteur dit qu'ils n'entendent pas eux-mêmes le ſens (90). Ils les accompagnent de cent génuflexions, après leſquelles ils retranchent un des cercles rouges, qui ſont imprimés ſur leur feuille. Pélerinages de la Secte de Fo.

Les Laïques invitent quelquefois les Bonzes à les viſiter dans leurs maiſons, pour y faire leur priere, & pour confirmer l'autenticité de ces cercles par leur Crédulité des Laïques.

(90) Il oublie qu'il vient de l'expliquer dans la page précédente.

RELIGIONS CHINOISES.

ſceau. Ils portent la feuille, avec beaucoup de pompe, aux funérailles de leurs parens, dans une boëte, qui eſt ſcellée auſſi par les Bonzes. Ils donnent à ce précieux bijou le nom de *Lu-in*, c'eſt-à-dire, Paſſeport pour le voyage de ce Monde à l'autre. Ce tréſor ne s'obtient qu'à prix d'argent; mais perſonne ne regrete la dépenſe, parce qu'on le regarde comme le gage du bonheur futur.

La figure des Idoles impoſe au Peuple.

Entre les Temples des faux Dieux (91) on en diſtingue pluſieurs, qui ne ſont pas moins fameux par la magnificence & l'étendue des édifices, que par l'étrange figure des Idoles. Il y en a de ſi monſtrueuſes, que leurs adorateurs effrayés du ſeul ſpectacle, ſe proſternent en tremblant & frapent pluſieurs fois la terre du front. Comme les Bonzes n'ont point d'autre vûe que de gagner de l'argent, & que toute la réputation qu'ils peuvent avoir acquiſe n'empêche point qu'ils ne ſoient la plus vile partie de l'Empire, ils poſſédent l'art de ſe contrefaire devant le Peuple par une continuelle affectation de douceur, de complaiſance, d'humilité & de modeſtie, qui trompe tout le monde au premier coup-d'œil. Les Chinois ne pénetrant point au-de-là de l'apparence, les prennent pour autant de Saints, ſur-tout lorſqu'à cet exterieur impoſant ils joignent des mortifications corporelles & des jeûnes rigoureux, qu'ils ſe levent pluſieurs fois la nuit pour adorer *Fo* & qu'ils paroiſſent ſe ſacrifier au bien public. Souvent, pour augmenter leur mérite dans l'opinion du vulgaire & toucher de compaſſion leurs ſpectateurs, ils s'impoſent de rudes pénitences juſqu'au milieu des places publiques. Les uns s'attachent au col & aux pieds de groſſes chaînes, de plus de trente pieds de long, qu'ils traînent avec beaucoup de fatigue au travers des rues; & s'arrêtant à chaque porte: » Vous » voyez, diſent-ils aux Habitans, ce qu'il nous en coûte pour expier vos pé- » chés. Ne pouvez-vous nous faire une petite aumône? On en rencontre d'autres qui paroiſſent tout ſanglans des coups qu'ils ſe donnent ſur la tête avec une groſſe pierre. Mais de toutes ces auſterités volontaires, il n'y en a pas de plus ſurprenante que celle qui eſt rapportée par le Pere le Comte. Il rencontra, au milieu d'un Village, un jeune Bonze, doux, affable & modeſte, placé de bout dans une chaiſe de fer, dont le dedans étoit hériſſé de cloux pointus, qui ne lui permettoient pas de s'appuyer ſans ſe faire une infinité de bleſſures. Il étoit porté fort lentement dans les maiſons par deux porteurs de louage, & toutes ſes priéres ſe réduiſoient à demander quelqu'aumône. » Vous le voyez, diſoit-il, » je ſuis enfermé dans cette chaiſe pour le bien de vos ames. Je n'en » ſortirai point que tous les cloux dont elle eſt remplie n'aient été achetés. L'Auteur remarque qu'il y en avoit plus de deux mille. » Chaque clou, ajoutoit le Bonze, » vous coûtera ſix ſols. Mais vous ne devez pas douter qu'ils ne » deviennent une ſource de bénédictions dans vos familles. Prenez-en du » moins un. Vous ferez un acte héroïque de vertu; & l'aumône que vous don- » nerez ne ſera pas pour les Bonzes, à qui vous pouvez témoigner votre cha-

Les mortifications des Bonzes ne lui en impoſent pas moins.

Etrange pénitence d'un jeune Bonze.

(91) Les Auteurs Anglois de l'Hiſtoire Univerſelle, &c. prétendent, ſur le témoignage d'un Voyageur fort intelligent, appuié, diſent-ils, de celui de pluſieurs autres qui ont eu de grandes relations avec les Chinois, que les Sectateurs de Fo ne ſont point idolâtres. Ils proteſtent contre l'adoration de pluſieurs Dieux, & n'en reconnoiſſent qu'un, dont ils ont reçu les préceptes par deux de ſes Serviteurs. S'ils honorent ſes images & celles des ſaints Perſonnages, c'eſt en qualité de ſimples repréſentations, qu'ils croient capables de rappeller aux hommes le ſouvenir de leur devoir. *Vol. II. p.* 402.

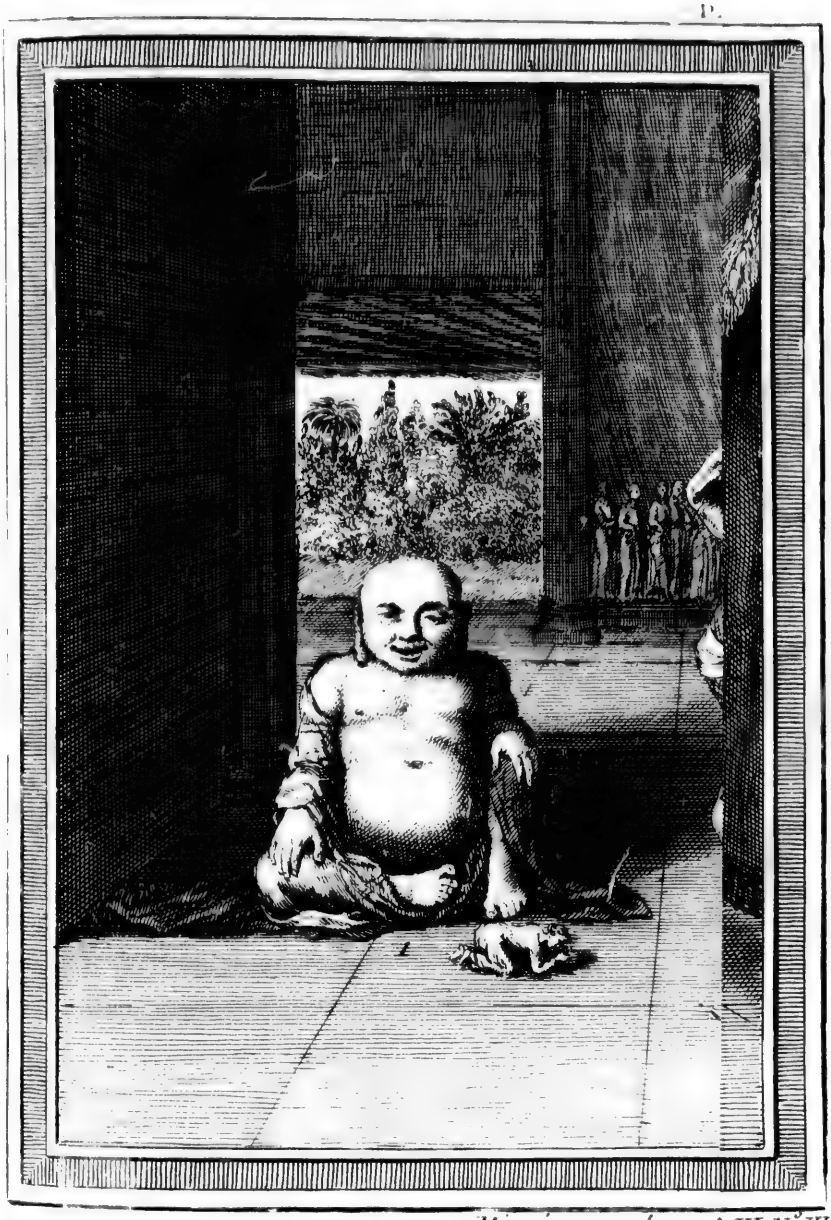

Mi ni se, ou le vol. VI. N°. III.

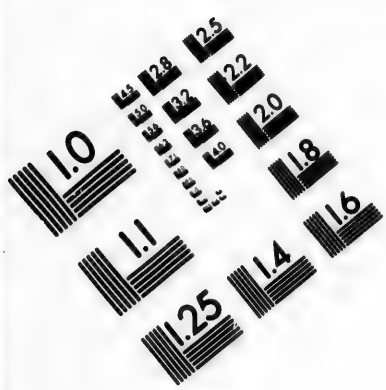

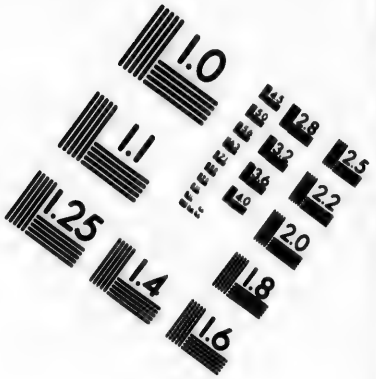

IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)

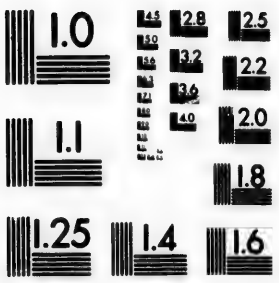

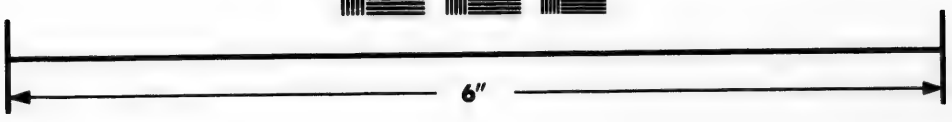

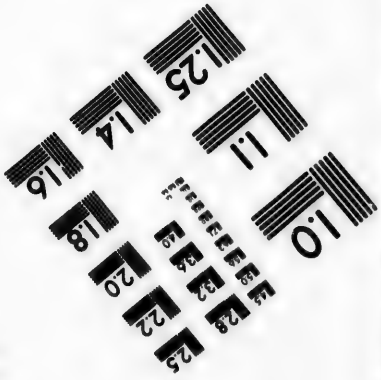

Photographic Sciences Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

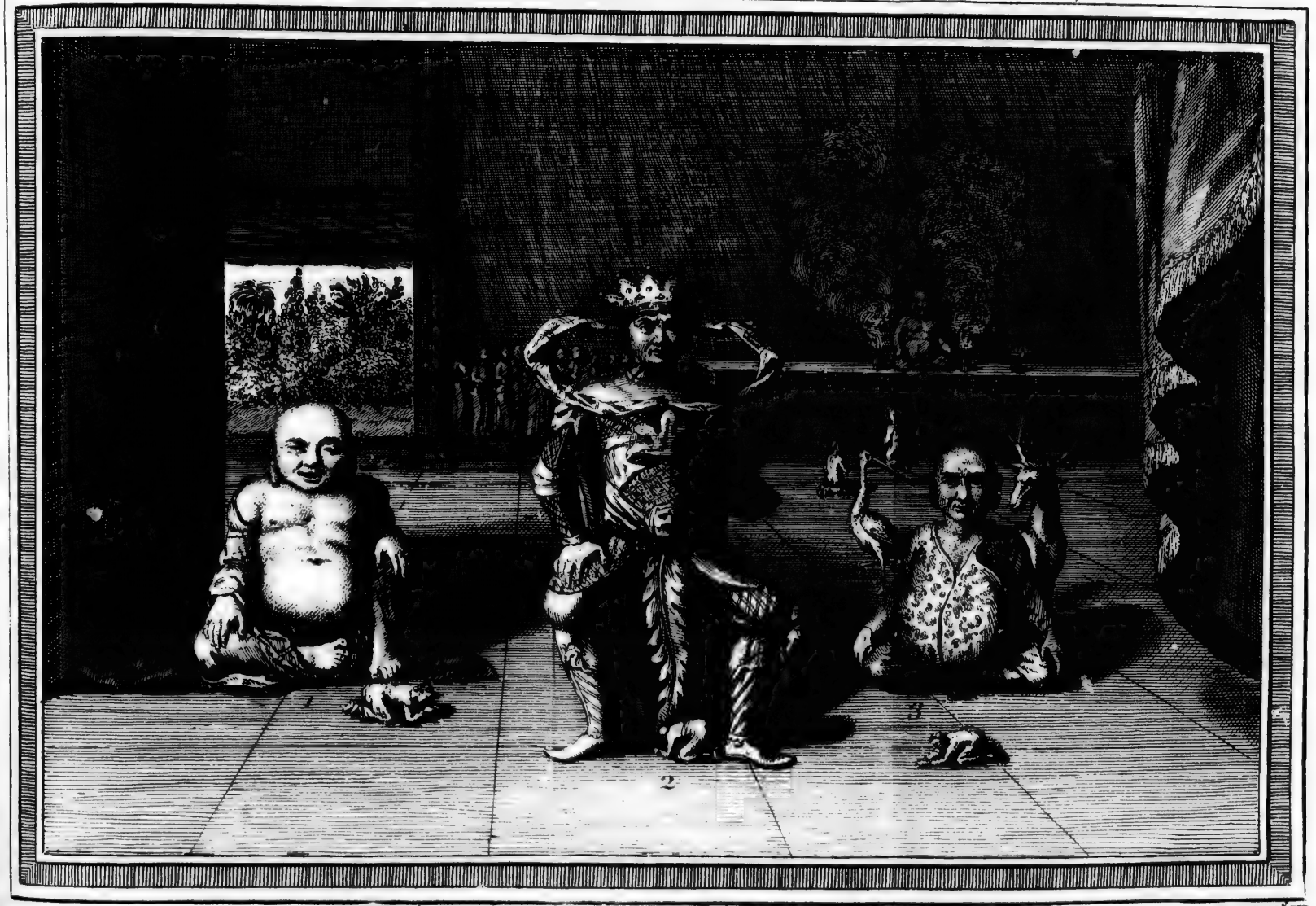

1 Mi ni so, ou la volupté. 2. Le Grand Kin Gang. 3. l'Immortalité.

» rité par d'autres voies ; mais pour le Dieu *Fo*, à l'honneur duquel nous vou-
» drions bâtir un Temple.

RELIGIONS CHINOISES.

Le Pere le Comte passa fort près de ce jeune Imposteur, qui lui fit le même compliment. Sur quoi il lui conseilla de s'épargner des peines inutiles & d'aller se faire instruire à l'Eglise chrétienne. Le Bonze lui répondit qu'il le remercioit beaucoup de son conseil, mais qu'il lui auroit encore plus d'obligation s'il vouloit acheter une demie-douzaine de ses cloux, qui lui attireroient infailliblement du bonheur dans son voyage. » Tenez, ajouta-t-il, en se tour-
» nant dans sa chaise, » prenez ceux-ci, sur ma parole. Foi de Bonze, je
» vous les donne pour les meilleurs, parce que ce sont ceux qui m'incom-
» modent le plus. Cependant ils ne vous couteront pas plus que les autres. Il prononça ce discours, d'un air qui auroit fait rire le Missionnaire dans toute autre occasion.

Son entretien avec le Pere le Comte.

L'avidité des Bonzes pour les aumônes les rend toujours prêts à se rendre indifféremment chez les riches & chez les pauvres, au moment qu'ils y sont appellés. Ils y demeurent aussi long-tems qu'on veut les retenir. Si c'est pour quelqu'assemblée de femmes, ils menent avec eux un *Grand Bonze*, qui est distingué des autres par le respect qu'ils lui portent, par le droit de préséance & par un habillement propre à son rang.

Visites des Bonzes chez leurs sectateurs.

Ces assemblées dévotes leur apportent un revenu considerable. On voit dans les Villes plusieurs sociétés de dix, quinze ou vingt femmes, avancées en âge ou veuves, & par conséquent libres dans la disposition de leur bourse. Les Bonzes choisissent particuliérement les dernieres pour Superieures ou pour Abbesses de la société. Chacune obtient ce degré d'honneur à son tour & le possede l'espace d'un an. C'est chez la Superieure que se tiennent les assemblées, & les autres contribuent d'une certaine somme d'argent aux dépenses nécessaires pour l'entretien de l'Ordre. Les jours d'assemblée, un vieux Bonze qui en est le Président, chante des hymnes à l'honneur de Fo. Toutes les Dévotes y joignent leur voix. Lorsqu'elles ont fait retentir assez long-tems les noms *Omi-to*, *Fo*, & battu sur de petits chaudrons, elles se mettent à table & se traitent fort bien. Mais on ne parle ici que de la cérémonie ordinaire.

Assemblées religieuses des femmes Chinoises.

Aux jours solemnels, le lieu de l'assemblée est orné de plusieurs images & de peintures grotesques, qui représentent les tourmens de l'Enfer sous mille formes différentes. Les priéres & les jeûnes durent sept jours, & le grand Bonze est assisté par d'autres Bonzes inferieurs, qui joignent leurs voix à la sienne. Dans cet intervalle, leur principal soin est de préparer & de consacrer des trésors pour l'autre Monde. On construit dans cette vûe un petit Palais de papier peint & doré, où l'on fait entrer toutes les parties qui composent une maison. On le remplit d'une infinité de boëtes de carton, peintes & vernies, qui contiennent des lingots d'or & d'argent ; c'est-à-dire, de papier doré & argenté. Ces mysterieuses bagatelles doivent servir à préserver les Dévotes des châtimens terribles que le *Yen-vang*, ou le Roi de l'Enfer, exerce sur ceux qui n'ont rien à lui offrir. Ils mettent à part une certaine somme, pour gagner les Officiers de ce redoutable Tribunal ; le reste est destiné, avec la maison, à se loger, à se nourrir & à se procurer quelqu'emploi dans l'autre Monde. Ils mettent toutes leurs petites boëtes à couvert sous des serrures de papier ; & fermant la porte de l'édifice, ils en gardent soigneusement la clef.

Leurs fêtes solemnelles.

RELIGIONS CHINOISES. Autres superstitions de la secte de Fo.

Après la mort de celui qui a fait cette dépense, on commence par brûler le Palais de papier, avec une gravité qui rend cette cérémonie fort sérieuse. Ensuite on en brûle les clefs, afin que le Mort puisse ouvrir les boëtes pour en tirer ce qu'elles contiennent. Ce ne sera plus du papier doré & argenté, mais de l'or & de l'argent réel, dont l'offre touchera infailliblement *Yen-vang*, parce que ce Roi des Ombres est facile à corrompre. Cette espérance, joint aux circonstances d'une cérémonie fort éclatante, fait tant d'impression sur l'esprit des Chinois, qu'il faut un miracle extraordinaire de la Grace pour les détromper. Leurs Prêtres acquierent ainsi sur eux plus d'ascendant qu'on ne peut se l'imaginer. On ne voit de toutes parts qu'une multitude de statues & d'images, que les crédules Chinois invoquent sans cesse, sur-tout dans leurs maladies, dans leurs voyages & dans toutes les occasions où ils se croient menacés de quelque danger.

Les hommes ont, comme les femmes, des assemblées où les Bonzes président, & qu'ils appellent *Chang-chays* ou Jeûneurs. Le Superieur de ces sociétés en est comme le Maître. Il a sous lui quantité de Disciples, qui portent le nom de *Fu-tis ;* comme il est distingué lui-même par le titre de *Tsé-fu*, qui signifie *Pere Docteur* (92).

Assemblées d'hommes & ce qui s'y passe.

Un Bonze industrieux, qui s'est acquis un peu de réputation, obtient facilement cet Emploi. On conserve dans chaque famille quelque vieux Manuscrit, qui est passé de pere en fils depuis plusieurs générations, & qui contient des formules de priéres, auxquelles non-seulement personne n'entend rien, mais que le Chef ou le Pere seul a droit de répeter. Le Peuple est persuadé qu'elles produisent quelquefois des effets surprenans. Ces cas merveilleux suffisent pour élever un pere de famille à la qualité de Tse-fu & pour lui attirer un grand nombre de Disciples.

Tout le monde est averti des jours marqués pour l'assemblée, & personne n'a la hardiesse de s'absenter. Le Superieur se place au bas de la salle, vers le milieu. Les assistans, après s'être prosternés devant lui, forment deux rangs, l'un à droite & l'autre à gauche. On récite des priéres inintelligibles. Ensuite chacun prend sa place à table, pour s'y livrer à toutes sortes d'excès ; car rien n'est si plaisant, dit l'Auteur, que les *Jeûneurs* Chinois. Ils se retranchent à la verité, pendant toute leur vie, l'usage de la chair, du poisson, du vin, des oignons, de l'ail & de tout ce qui est capable d'échauffer le sang ; mais ils sçavent se dédommager par d'autres alimens & par la liberté de manger aussi souvent qu'ils le desirent. D'ailleurs on ne doit pas supposer que cette abstinence soit fort pénible pour les Chinois, parce qu'entre ceux qui ne font pas profession de jeûner, il s'en trouve un grand nombre qui vivent de riz & de légumes. Il n'est pas plus surprenant que les Jeûneurs ayent tant d'attachement pour leur méthode, qu'on s'efforceroit en vain de la leur faire abandonner. Outre la facilité de cette pratique, l'Auteur ajoute qu'ils en tirent un revenu considerable. Lorsqu'ils sont une fois parvenus au degré de *Tsé-fu* & qu'ils ont acquis un grand nombre de Disciples, les contributions que tous les Futis sont obligés de payer à chaque assemblée, montent annuellement à de fort

Jeûnes des Dévots Chinois.

La pratique en est facile.

(92) Les Auteurs Anglois joignent de longues Notes à cette Description, pour se réjouir par la ressemblance prétendue des usages de l'Eglise Romaine avec ceux de la secte de Fo.

groſſes ſommes. Enfin, la pratique du jeûne eſt un voile excellent pour couvrir tous les déſordres d'une vie libertine & pour ſe faire à peu de frais une grande réputation de ſainteté. L'Auteur conclut qu'il n'y a point de ſtratagêmes ni d'inventions ridicules, que les Bonzes n'emploient pour affermir la dévotion de leurs partiſans & pour les éloigner du Chriſtianiſme. Ils leur perſuadent que les Miſſionnaires ne ſe propoſent que la ruine de l'Empire; que s'ils réuſſiſſent à ſe faire quelques diſciples, c'eſt à force d'argent; & que ce ſecours ne leur manque jamais, parce qu'ils ont l'art de contrefaire la monnoie publique. Ils font croire à d'autres, que les Jéſuites prennent les yeux de leurs Proſélytes pour en faire des teleſcopes, qui leur ſervent à l'obſervation des Aſtres. Ils prétendent auſſi qu'en venant prêcher à la Chine, leur deſſein eſt d'augmenter le nombre de leurs Sujets, qui eſt fort petit en Europe; qu'un Chinois qui ſe rend une fois à leurs principes ne doit plus eſperer de ſortir de leurs mains, même après la mort; & que par la force de certains charmes qu'ils jettent ſur les Ames, ils les font paſſer malgré elles dans les différentes contrées de l'Europe. Voyez, ajoutent-ils, de quoi vous êtes menacés. Ces ridicules avis, prononcés d'un air de confiance & d'autorité, ne manquent point d'en impoſer aux eſprits ſimples & crédules. Cependant le Pere du Halde aſſure qu'ils ne font pas la même impreſſion ſur les Chinois un peu diſtingués du Peuple (93). Les Bonzes, dit-il, malgré leur contenance & leurs regards modeſtes, ſont connus aſſez publiquement pour des hypocrites, qui paſſent leur vie dans toutes ſortes de débauches. Il remarque, dans un autre endroit, qu'ils ſont généralement mépriſés des Grands, & qu'étant regardés comme la plus vile partie du Peuple (94), il n'y a point de Chinois d'une naiſſance honnête qui veuille embraſſer leur profeſſion.

RELIGIONS CHINOISES.

Fables que les Bonzes publient pour decrier les Miſſionnaires.

Combien les Bonzes ſont mépriſables.

On n'a repréſenté juſqu'ici que la doctrine extérieure de Fo. Les dogmes intérieurs de ſa Secte paſſent pour des myſteres, que perſonne ne peut comprendre, ſans en excepter la plus grande partie des Bonzes, qui ſont trop ignorans & trop ſtupides, pour élever leurs connoiſſances au-deſſus (95) des ſens. Ceux qui ſont initiés aux véritables principes de Fo, doivent avoir reçu de la nature un génie ſublime, & capable de la plus haute perfection. Cette doctrine, que les Moines de la Secte vantent comme la ſeule vraie & la ſeule ſolide, n'a pas laiſſé d'être expliquée par quelques anciens Diſciples de Fo, qui avoient eu plus de part que les autres à la confiance de leur Chef. Ils enſeignent que le vuide, ou le néant, eſt l'origne & la fin de tout ce qui exiſte; que le mélange des Elemens, dont toutes les créatures ſont compoſées, eſt ſorti du néant, & doit y rentrer; que tous les Etres, animés & ſans ame, ne different l'un de l'autre que par leur forme & leurs qualités, & ſont, au fond, les mêmes dans leur ſubſtance & dans leur principe.

Doctrine intérieure de la Secte de Fo.

(93) Chine du Pere du Halde, Vol. I. page 653. & Mémoires du Pere le Comte, page 334. & ſuiv.

(94) On doit ſe ſouvenir d'avoir lû que la plûpart ont été achetés de pauvres parens dans leur enfance.

(95) L'Auteur de l'Hiſtoire des Turcs, des Mogols & des Tartares, eſt fort éloigné d'attribuer tant d'ignorance aux Bonzes. Il prétend, ſur le témoignage d'un Catholique Romain qui avoit voyagé, dit-il, dans ce Pays, qu'ils connoiſſent fort bien les Religions étrangeres & qu'ils les combattent avec eſprit. *Bentink. Vol. II. p.* 488, 489 & 490. Or, s'ils connoiſſent ſi bien la Religion d'autrui, eſt-il probable qu'ils ignorent la leur? Ce qui eſt vrai, c'eſt qu'ils en font myſtere, comme nos Auteurs l'obſervent eux-mêmes.

RELIGIONS CHINOISES.

Ce principe de toutes choſes eſt, diſent-ils, une choſe admirable, d'une pureté extrême, exemte de toutes ſortes d'altérations, très-belle, très-ſimple, enfin la perfection de toutes choſes par ſa ſimplicité. Elle eſt parfaite elle-même, & par conſéquent dans un repos perpétuel, ſans action, ſans pouvoir, & ſans intelligence. Bien plus, ſon eſſence conſiſte à n'avoir ni intelligence, ni action, ni deſir. Pour vivre heureux, nous devons nous efforcer continuellement, par la méditation, & par de fréquentes victoires ſur nous-mêmes, de devenir ſemblables à ce principe; & dans cette vûe, nous devons nous accoutumer à ne rien faire, à ne rien deſirer, à n'être ſenſibles à rien, à ne penſer même à rien. Le vice & la vertu, les récompenſes & les punitions, la providence, l'immortalité de l'ame n'entrent pour rien dans ce ſyſtême. Toute la ſainteté conſiſte à ceſſer d'être & à ſe replonger dans le néant. Plus on approche de la nature d'une pierre ou d'un tronc d'arbre, plus on touche à la perfection. En un mot, c'eſt dans l'indolence, dans l'inaction, dans la ceſſation de tous les deſirs, & dans la privation de tous les mouvemens du corps, dans l'annihilation de toutes les facultés de l'ame, & dans la ſuſpenſion générale de la penſée, que conſiſtent la vertu & le bonheur. Lorſqu'on eſt une fois parvenu à cet heureux état, toutes les viciſſitudes & les tranſmigrations étant finies, on n'a plus rien à redouter, parce qu'à parler proprement, on n'eſt plus rien; & pour renfermer toute la perfection de cet état dans un ſeul mot, on eſt parfaitement ſemblable au Dieu Fo.

A quoi cette doctrine aboutit.

Cette doctrine n'eſt pas ſans Partiſans à la Cour. Pluſieurs Mandarins du plus haut rang, l'ont embraſſée; & l'Empereur *Kan-tſong* en étoit ſi rempli, qu'il prit le parti de réſigner l'Empire à ſon fils adoptif, pour ſe livrer entiérement à ces méditations ſtupides & inſenſées. Cependant la plûpart des Lettrés de l'Empire ſe ſont toujours oppoſés à cette fauſſe contemplation, particuliérement le fameux *Puey-ghey*, Miniſtre de l'Empire, & Diſciple de Confucius. Ils l'ont attaquée de toutes leurs forces, parce que cette apathie, ou plutôt cette monſtrueuſe ſtupidité, qui va juſqu'à ne rien faire & ne penſer à rien, eſt capable de ruiner tous les principes de la morale & de la ſociété civile; que l'homme n'eſt ſupérieur aux autres Etres, que par la faculté qu'il a de penſer, de raiſonner, & de s'appliquer librement à la connoiſſance & à la pratique de la vertu; que tendre à cette folle inaction, c'eſt renoncer aux devoirs les plus eſſentiels, & détruire les relations néceſſaires des peres & des enfans, des maris & des femmes, des princes & des ſujets; en un mot, que l'effet de cette doctrine ſeroit de ravaller les hommes fort au-deſſous des bêtes (96).

Ses progrès à la Cour.

(96) Du Halde, *ubi ſup.* p. 656. & ſuivantes. Le Comte, p. 335. & ſuiv.

Eclairciſſemens

Eclaircissemens sur FO & sa doctrine, tirés d'un Auteur Chinois.

Le Philosophe Chinois, dont on a déja cité le témoignage, donne une idée plus complette, mais un peu différente, de Fo & de sa doctrine intérieure. Il lui attribue, pour principe, que l'Univers entier est un pur vuide, qui ne contient rien de réel. C'est sur ce fondement, dit-il, que Fo voudroit qu'on ne pensât à rien; que le cœur fût exempt de toutes sortes d'affections, & qu'on allât jusqu'à s'oublier soi-même, comme si l'on étoit réduit au néant. Nous avons des yeux & des oreilles, mais nous ne devons rien voir ni rien entendre. La perfection de ces organes consiste à n'être occupés d'aucun objet. Nous avons une bouche, des mains, & des pieds; mais ces membres devroient être dans l'inaction. Un autre principe de Fo, c'est que le merveilleux Ternaire de *tsing*, de *ki*, & de *chin*; c'est-à-dire, du beau, du subtil, & du spirituel, est à sa perfection, lorsqu'il est rassemblé & qu'il ne forme qu'un. A l'égard de l'ame, il prétend que sa durée est infinie, parce qu'elle ne peut être détruite. Là-dessus, ses Partisans font profession de croire que tout est vuide dans le monde visible; que le *yang*, ou l'Esprit, est seul immortel; & que la grande doctrine de *Fo* & *Tau* abîme tout dans le néant, à l'exception de l'ame, qui doit exister & vivre sans cesse.

Principes attribués à Fo par un Auteur Chinois.

Le même Auteur raconte historiquement, que la mere de Fo ayant vû en songe un gros éléphant blanc, s'apperçut au même instant, qu'elle étoit enceinte. Son fruit reçut dans son sein la nourriture & les accroissemens ordinaires. Enfin, il s'ouvrit un passage par le côté de sa mere & lui déchira les entrailles. C'est parce qu'il tua sa mere en naissant, que les Idolâtres observent des jeûnes, font des processions, & se livrent à cent pratiques superstitieuses, pour attirer toutes sortes de prosperités sur leurs meres. Mais peut-on s'imaginer, remarque l'Auteur Chinois, que celui qui n'a pû sauver sa propre mere, soit capable de protéger la mere d'autrui?

Circonstances de la vie, suivant le même Auteur.

Fo regna dans une des Contrée qui sont à l'Occident de l'Empire, avec une autorité absolue sur le temporel & le spirituel. Il eut une femme & une concubine d'une rare beauté, dont il fit deux Déesses. Son Royaume abondoit en or, en argent, en marchandises, en provisions, & surtout en pierres précieuses. Mais quoique riche & abondant, il avoit peu d'étendue; & les Habitans manquant de forces & de courage, il étoit souvent exposé aux invasions des Peuples voisins. Cette raison porta Fo à quitter le trône, pour embrasser une vie solitaire. Il fit son unique occupation d'exhorter le Peuple à la pratique de la vertu, & de publier sa doctrine de la métempsycose, qu'il avoit lui-même inventée, & qui apprendroit aux hommes que leur sort étoit de passer d'un corps dans un autre, en observant néanmoins un certain ordre, par lequel la vertu étoit récompensée & le vice puni.

Artifice de Fo.

Il répandit ces folles imaginations dans les Royaumes qui touchoient au sien, pour intimider ses persécuteurs, & leur persuader, que s'ils continuoient leurs ravages, ils seroient changés, après cette vie, en diverses sortes d'animaux. Douze années lui ayant suffi pour se faire suivre d'une prodigieuse multitude d'ignorans, il remonta sur son trône, avec leur assistance;

Comment il le fait réussir.

RELIGIONS CHINOISES.

il redevint fort puiſſant, il reprit une femme, & laiſſa une poſtérité nombreuſe. Tel fut l'effet de ſes artifices. Tandis qu'il entretenoit ſes Diſciples du mépris des biens de la terre, il ne penſoit qu'à s'en aſſurer la poſſeſſion.

Verbiage inintelligible de ſes Diſciples.

Cette Secte, continue *Chin*, ne preſcrit qu'un petit nombre de prieres oiſives, pour arriver au bonheur & à la parfaite tranquillité; au lieu que nos Sages nous exhortent à vaincre nos paſſions, à gouverner nos deſirs, & qu'ils nous impoſent pluſieurs devoirs auſteres. Dans cette Secte, dit-il encore, on trouve ce langage inintelligible : *Fo-chi-i-chin-eul-yen-ſang-ſyang;* c'eſt-à-dire, le corps de Fo, le tronc ou la ſubſtance, eſt un; mais il a trois images. *Lau-chi-i-chin-eul-ſuen-ſang-tſing;* c'eſt-à-dire, le corps de Lau, le tronc ou la ſubſtance, eſt un, mais il eſt diſtingué en trois puretés. Ces Sectaires ont recours à des comparaiſons pour ſe faire entendre; une branche de ſureau, plantée en terre, laiſſe par degrés une petite eſſence de la nature de ſureau. Un renard, mourant dans ſa taniere, laiſſe derriere lui les eſprits vivifians, dont il étoit animé (97). Ainſi, diſent les Sectateurs de Fo, après la mort de leur Maître il eſt reſté quelque choſe de ſa perſonne, qui a commencé à revivre dans le monde.

Autres extravagances.

Entre une infinité de folles imaginations de la Secte de Fo, on lit dans le Livre de ſes Diſciples, qui a pour titre, l'*Utilité de la Maiſon*, que le corps eſt notre habitation; que l'ame eſt un Etre immortel qui s'y trouve logé, & qui paſſe d'hôtellerie en hôtellerie, comme un voyageur; qu'un enfant eſt nourri du lait de ſa mere, comme les habitans d'un pays boivent de l'eau d'une riviere, dont il eſt arroſé. Cette doctrine de la tranſmigration, qui repréſente le corps comme une habitation paſſagere, ne tend, ſuivant le Philoſophe *Chin*, qu'à déraciner de l'eſprit des hommes le reſpect qu'ils doivent aux auteurs de leur naiſſance, & le ſoin de leur propre conſervation. On voit, continue-t'il, des Sectaires de Fo qui vont en pélerinage, dans des Temples ſitués ſur le ſommet d'un roc eſcarpé, & qui après avoir prononcé quelques prieres, ſe jettent dans le précipice, comme s'ils étoient sûrs d'être exaucés. D'autres prodiguent leur vie, en ſe livrant aux plus honteux excès. Deux jeunes perſonnes de différent ſexe, qui trouvent des obſtacles à leur paſſion déréglée, prennent de concert le parti de ſe noyer ou de ſe pendre, dans la confiance, que venant à renaître, ils s'uniront enſemble par un heureux mariage.

Facilité des femmes de cette Secte à ſe laiſſer ſéduire.

Les femmes & les filles de la Secte de Fo ſe laiſſent facilement ſéduire par les Bonzes, & par les *Tau-tſes*, gens d'une adreſſe extrême dans les intrigues d'amour. Ces Impoſteurs entendent merveilleuſement l'art d'inſinuer à leurs Dévotes, que les corps ne ſont qu'un lieu de paſſage, une cabane mépriſable, qui ne mérite pas qu'on en prenne tant de ſoin; & que les femmes, en accordant leurs faveurs, ſe trouvent ſouvent honorées, ſans le ſçavoir, des embraſſemens de leur Dieu Fo. » A préſent, leur diſent-ils, vous êtes le ſexe » foible & ſervile; mais nous vous promettons, qu'en renaiſſant dans le » monde, vous deviendrez hommes. « On voit fort ordinairement de jeunes perſonnes, des meilleures familles & de la plus grande eſperance, déshonorées par ces infâmes, accoutumées au vice, dès l'âge le plus tendre, & réduites, pour toute reſſource, à faire ouvertement profeſſion d'un libertinage qu'elles n'abandonnent jamais.

(97) Les femmes idolâtres ſe figurent qu'elles voyent ſouvent des Eſprits ſous des formes de renards, & les nomment *Hu-li-tſing*.

Celles qui se laissent tromper par ces ridicules chimeres, assurent que le bien & le mal de la vie présente, est une suite nécessaire des actions qu'elles ont commises dans leur existence précedente, & qu'on leur doit par conséquent de l'indulgence. Sur ce principe, elles se livrent, sans remord, à la débauche & au larcin. » Nous ne prenons, vous disent-elles, que ce qui » nous appartient; car nous sommes bien sures que vous nous deviez telle » somme dans une autre vie. Un libertin qui tend ses piéges pour y faire tomber une jeune fille, ne manque pas de lui dire: » Ne vous souvenez-vous » pas qu'avant que de naître vous m'avez promis d'être ma femme? C'est une » mort trop prompte qui m'a privé des droits que je redemande aujourd'hui. » De-là vient la tendre disposition de nos cœurs & l'occasion favorable dont » nous jouissons.

RELIGIONS CHINOISES. Comment elles justifient leur libertinage.

Les sectateurs de Fo sont persuadés qu'ils peuvent s'abandonner impunément aux actions les plus criminelles, & qu'en brûlant un peu d'encens pendant la nuit, ou récitant quelques priéres devant une statue, ils obtiennent non-seulement le pardon de tous leurs crimes, mais encore une protection infaillible contre les poursuites de la Justice. Un voleur de cette secte, qui avoit eu la hardiesse de se glisser dans le Palais Impérial, étant arrêté par les Officiers de la garde, se trouva couvert de papiers consacrés par les sentences de Fo, qu'il regardoit comme un préservatif pour n'être pas surpris dans le crime, ou du moins pour faciliter son évasion. Les Dévots passent toute leur vie à faire des pélerinages vers certaines montagnes. Ils vivent avec beaucoup d'épargne, pour ménager de quoi fournir aux frais de l'encens qu'ils brûlent devant les statues. Ils sont insensibles aux nécessités d'un pere & d'une mere qui souffrent le froid & la faim. Toute leur attention se borne à ramasser une somme d'argent, pour orner l'autel de Fo, ou de quelqu'autre Dieu qu'ils honorent d'un culte particulier (98).

Licence autorisée par la doctrine de Fo.

Le vulgaire croit tout ce qu'on lui raconte des Temples & des Monasteres qui sont bâtis dans les lieux les plus déserts & les plus inaccessibles. Il est persuadé que c'est le séjour de la vertu & de l'innocence. Quantité de Particuliers prennent le parti d'y passer le reste de leurs jours, pour imiter le Dieu Fo dans sa vie solitaire. Souvent on les voit renoncer, dans cette vûe, à leurs femmes, à leurs enfans & à toutes leurs possessions. Les pompeuses exhortations de *Fo* & de *Lau*, sur le vuide, & sur l'état de perfection, qui consiste à mépriser tous les biens temporels, sont autant de piéges où les Dévots se laissent engager. Mais quelqu'opinion qu'ils ayent eu de leurs forces, ils se dégoûtent bien-tôt de leur entreprise. Le tempéramment reprend son empire; & les passions, qui n'ont fait qu'augmenter par la contrainte, les précipitent ordinairement dans toutes sortes d'excès.

Infatuation du Peuple.

Cette illusion n'est pas bornée au Peuple. Si l'on a vû quelquefois la Capitale de l'Empire affligée par des armées rébelles, & la Chine assujettie par des Etrangers, ces infortunes n'ont point eu d'autre cause que l'aveuglement des Princes, qui sont devenus incapables de gouverner pour s'être livrés aux maximes & aux superstitions de *Fo*. C'est ainsi que *Lyang-vu-ti* se vit réduit à mourir de faim dans la Ville de *Tay-ching*, que *Whey-tsong* fut enmené captif

Elle passe aux Grands.

(98) Il n'y a point un seul trait dans ce récit que les Auteurs Anglois des Notes n'appliquent à la Religion Romaine & à ses usages.

RELIGIONS CHINOISES.

dans les Déſerts de la Tartarie, & que *Huen-tſong* tomba dans la honteuſe néceſſité de prendre la fuite vers les montagnes de Se-chuen, pour y ſouffrir les derniers excès de la miſere. Enfin, conclut le Philoſophe *Chin*, ces pernicieuſes Sectes ont entraîné nos Empereurs dans les plus dangereuſes illuſions & conduit l'Etat ſur le penchant de ſa ruine.

Toute d'adreſſe des Bonzes.

Ajoutons un autre artifice, que les Bonzes emploient pour ſéduire les ames crédules. Lorſqu'ils admettent quelqu'un à la participation de leurs myſteres, ils l'obligent de fixer les yeux dans un vaſe rempli d'eau, où il ſe voit d'abord tel qu'il eſt actuellement. Enſuite, regardant une ſeconde fois, il ſe voit dans la condition qui lui eſt deſtinée lorſqu'il renaîtra dans le Monde, s'il continue de vivre ſoumis au Dieu Fo. On aſſure qu'ils ont l'art de faire paroître un homme riche ſous la forme d'un Malade ou d'un Pauvre. L'impreſſion de ce ſpectacle le porte ſouvent à conſacrer tous ſes biens au ſervice des Idoles. Alors les Bonzes lui perſuadent de regarder encore dans le vaſe d'eau, où il ſe voit en habit de Général d'armée ou de premier Miniſtre d'Etat. Si c'eſt une femme, elle ſe voit couverte des habits & des joyaux d'une Impératrice, d'une Reine ou de la Concubine favorite du Prince. C'eſt l'heureux état auquel ils doivent s'attendre en renaiſſant dans le Monde. Par ces enchantemens, continue l'Auteur, les Bonzes diſpoſent quelquefois le Peuple à la révolte. La force de ſa prévention lui fait prendre les armes, le rend téméraire dans les batailles & lui fait regarder la mort comme l'entrée d'une condition plus heureuſe. Sous la dynaſtie de Han on vit deux Rébelles, animés par ces principes, cauſer une infinité de déſordres, qui ſe renouvellerent ſous le regne de *Yuen*, & qui ont recommencé plus recemment ſous celui de Ming, avec la perte de pluſieurs millions d'hommes. Les Chefs de ces affreuſes ſéditions tendoient volontairement le col aux bourreaux qui devoient punir leur crime : & dans leur enthouſiaſme ils s'écrioient : » Frappez, nous mourons contens. Nous » ſommes ſur le point d'entrer dans ce délicieux ſéjour de l'Oueſt, où Fo nous » attend & nous fera partager ſon bonheur.

Effet du fanatiſme populaire.

Les Bonzes s'efforcent d'engager tout le monde dans leur profeſſion.

La Chine a quatre ſortes de Profeſſions, entre leſquelles ſes Habitans font leur choix & qui ſervent à l'entretien de la ſociété ; les Lettrés, les Laboureurs, les Marchands & les Artiſans. Mais les Diſciples de *Fo* & de *Lau* exhortent ſans ceſſe le Peuple à s'éloigner de ces quatre voies, pour entrer dans celle qu'ils ont priſe eux-mêmes & dont ils vantent les avantages. Ils preſſent les hommes d'embraſſer l'Ordre de *Ho-chang* ou de *Tau-tſe* (99) ; & les femmes, celui de *Ku* ou de *Mi* (1). Ces Bonzes de différens ſexes vivent aux dépens du Public, & font leur étude continuelle d'employer le menſonge & l'artifice pour ſe procurer des aumônes. Ils ſe livrent à tous les excès dont ils trouvent la ſource dans leur imagination corrompue, ſans aucun reſpect pour les loix de la Nature & de la Société. *Ta-mo*, ce Perſonnage ſi vanté, qui vint à la Chine du côté de l'Oueſt, paſſa, diſent-ils, neuf ans entiers ſur la montagne de Tſong, dans une profonde contemplation. Son application aux choſes céleſtes le rendoit immobile. Il avoit les yeux continuellement attachés ſur le mur, ſans changer de ſituation. Cependant loin de manquer des néceſſités

(99) Deux Ordres de Bonzes.

(1) On ignore le fond de ces deux Ordres de femmes, parce que leurs noms ne ſe trouvent dans aucun autre endroit.

ordinaires de la vie, il ne ceſſa point de recevoir en abondance toutes ſortes d'habits & de proviſions.

RELIGIONS CHINOISES.

C'eſt le Philoſophe *Chin* qui continue toujours de parler dans cet article. Suppoſons, dit-il, après cet exemple, que tout le monde entreprît de le ſuivre; que deviendroient les profeſſions les plus néceſſaires à l'Etat? Qui prendroit ſoin de cultiver les terres & de travailler aux manufactures? D'où nous viendroient les étoffes & les alimens pour le ſoutien de la vie? Peut-on s'imaginer qu'une doctrine dont l'établiſſement univerſel entraîneroit la ruine de l'Empire, ait la verité pour fondement? D'ailleurs, il eſt impoſſible de s'imaginer combien l'on emploie d'or & d'argent à bâtir & réparer les Temples, à peindre, à dorer les ſtatues, à célebrer des fêtes à leur honneur. Toutes ces inventions ne ſervent qu'à diſſiper les richeſſes des plus nombreuſes familles. » Je touche légerement chaque partie de mon ſujet, dit le Philoſophe Chin, » parce que tous les déſordres de nos Sectaires demanderoient un détail » infini.

Combien ce deſſein eſt dangereux pour la ſociété.

Ceux qui ont la foibleſſe, reprend-il, de s'abandonner aux notions populaires, paſſent leur vie dans une ſorte d'yvreſſe & la finiſſent comme un ſonge. Ils ſont enfoncés dans un tas de réveries mépriſables, dont il leur devient impoſſible de ſe dégager; & l'eſperance d'obtenir une vie plus heureuſe par la protection des Eſprits, augmente continuellement leur erreur. C'eſt cette paſſion naturelle pour le bonheur, jointe à la crédulité des hommes, qui a fait tomber dans l'eſprit de *Fo* & de *Lau* d'établir un lieu de récompenſe, un Enfer, un Palais pour les Gouverneurs des Eaux & les autres Divinités; ſans parler des Eſprits d'un ordre inferieur, & des Hommes extraordinaires qui s'élevent à l'immortalité. C'eſt ſur le même principe qu'ils ont vanté les faveurs de leurs Dieux, & placé dans le Ciel *Yo-wang*, ou le Chef de tous les Etres immortels, qui diſtribue leurs emplois à tous ces Eſprits, tels que de préſider à la pluie, aux punitions, aux récompenſes, &c.

Folle inaction de ceux qui ſe laiſſent ſeduire.

On trouve dans le Livre de *Yo-whang* (2) le récit ſuivant: » Il y avoit, » du côté de l'Oueſt, un Prince du Royaume de la pure Vertu. Ce Prince » parvint à l'âge de quarante ans ſans avoir un fils. Mais ſes priéres ferventes & celles de la Reine *Pau-yué*, en obtinrent un de Lau-kyun, & ce » fils eſt le Yo-whang dont nous parlons. Un Paſſage du Livre *Huen-u* aſſure; » que dans les régions occidentales il ſe trouve un Pays nommé le Royaume de la pure Joie, dont le Roi n'ayant point d'enfans en obtint un de » Lau-kyun, & que c'eſt lui qui eſt honoré ſous le nom de *Hyen-u-Tſu-tſé*. On lit auſſi dans l'Hiſtoire de *Fo*; » qu'il y a vers l'Oueſt un Royaume de pure » Innocence, & que le Prince héritier de la Couronne eſt *Fo* lui-même; que » la femme qu'il épouſa ſe nommoit *Na-to-i*; qu'elle eut de lui un fils nommé » *Mo-heu-lo*; qu'enſuite le pere paſſa douze ans dans la ſolitude, & que pendant ſa contemplation il fut transformé en Fo.

Paſſages tirés de divers Livres de la Secte de Fo.

Quelles fictions! s'écrie Chin. Qui pourra s'imaginer qu'une choſe dont il ne reſte aucune trace, ait été autrefois la merveille du Monde? Parcourez tous les Pays à l'Oueſt de la Chine, vous n'y trouverez que des Barbares. Où faut-il donc chercher le Royaume de la pure Vertu, & le Peuple qui a trois têtes,

Remarques du Philoſophe Chin.

(2) Les Prêtres de Fo ont leurs Ecritures, leurs Légendes, leurs Vies des Saints, & des Livres de dévotion en très-grand nombre.

RELIGIONS CHINOISES.

six épaules & huit mains (3), qui vit deux ou trois cens ans & qui n'est pas sujet aux infirmités de la vieillesse ? Comment se persuader qu'un tel lieu soit le sejour des Etres immortels ? Toutes les autres fables qui regardent le Roi du Ciel & le Commandant général des Esprits ne sont-elles pas inventées, de même, pour abuser de la crédulité du vulgaire (4) ?

Autres articles de la créance de Fo.

Les sectateurs de Fo font profession de croire qu'il y a un Enfer souterrain, qui n'est composé que d'un monceau de terre, d'eau & de pierre ; qu'il est gouverné par un Dieu nommé *Yen-vang*, & par des *Lo-hans* ou des Esprits qui (5) reglent la destinée du genre humain ; que ces Esprits conduisent l'ame dans le corps au moment de la naissance, & qu'à la mort ils la précipitent dans le lieu du châtiment, où elle est cruellement tourmentée par d'autres Esprits (6) ; qu'un homme, dont la vie s'est passée dans la pratique de la vertu, renaîtra dans un état de richesse & de splendeur ; que les bêtes mêmes, lorsqu'elles ont bien vécu suivant leur condition, seront transformées en hommes ; qu'au contraire, les hommes qui se rendent esclaves de leurs passions & qui se livrent à leurs appétits dereglés, deviendront bêtes ; que les animaux qui sont plus cruels qu'il ne convient à leur nature, passent à une nouvelle vie après leur mort, mais que leurs ames sont absolument anéanties ; que le Dieu *Yen-vang* & les autres Juges ses Ministres (7) fixent le moment de la naissance pour tous les hommes ; qu'ils déterminent s'ils seront mariés ou non, s'ils auront des enfans, & s'ils seront riches ou pauvres ; enfin, que tout ce qui doit arriver à chaque homme est écrit dans le Livre de *Yen-vang*, comme un destin inévitable, auquel il ne faut point esperer de changement.

Livre du destin des hommes.

Comment Chin refute cette doctrine.

Pour combattre cette doctrine, le Philosophe Chin produit un Passage du Livre *Huen-u-chuen*. » Un homme, qui se nommoit Pung, vécut jusqu'à l'âge » de huit cens ans & se maria successivement à soixante-douze femmes. La der- » niere étant morte à son tour, demanda dans l'autre Monde aux ancêtres de » Pung, pourquoi son mari avoit eu le bonheur de vivre si long-tems. Se- » roit-ce, ajouta-t-elle, que son nom n'auroit point été marqué sur le Livre » de *Yen-vang* ? On nous assure pourtant qu'il n'en échape aucun. Je vais » vous expliquer ce mystere, lui répondit l'Ayeul de Pung. Le nom & le sur- » nom de mon petit-fils se trouvent assurément dans le Livre ; mais voici de » quelle maniere. Lorsqu'il fut question de relier le Livre de Yen-vang, les » Officiers qu'il avoit chargés de cet office prirent par mégarde la feuille qui » contenoit la destinée de Pung, l'entrelacerent en cordon & s'en servirent » pour coudre toutes les autres (8). La femme n'ayant pû garder le secret de » cette avanture, Yen-vang en fut bien-tôt instruit. Il se fit apporter le Li- » vre, examina le cordon & coupa le nom de Pung, qui mourut au même » instant. Cette histoire, continue Chin, ne prouve-t-elle pas directement le contraire de leur doctrine ? Voilà donc un homme qui étoit échapé à la péné-

(3) Les images de Fo & de quelques autres Dieux sont respectées sous cette forme.

(4) Chine du Pere du Halde, page 672. & suivantes.

(5) Le Chef se nomme *He-kang-fong*. C'étoit un des trente-six Kangs de *Tau-kya*.

(6) Navarette dit (p. 73.) que les Bonzes ont inventé des Indulgences plénieres pour retirer les Ames de l'Enfer, & qu'ils les vendent jusqu'à cinquante ducats.

(7) Ce sont les *Lo-hans*.

(8) Les Livres Chinois sont souvent reliés dans cette forme.

tration de *Yen-vang*. Comment peuvent-ils être sûrs qu'il ne lui en soit point échapé quantité d'autres ?

RELIGIONS CHINOISES.

A l'égard des Esprits-gardiens, le Philosophe observe que cette doctrine n'étoit pas connue avant les dynasties de *Hya* & de *Chang*, lorsqu'on établit que les Habitations seroient désormais environnées de murs & de fossés, pour les garantir des voleurs & des rébelles. Ce ne fut qu'à la longue qu'on érigea le *Ching-whang* (9) en Divinité, & qu'on bâtit des Temples à son honneur. Ensuite on en éleva d'autres aux *Tu-tis* (10); & lorsque les Sectaires de Fo eurent donné à leurs Esprits le pompeux nom de *Tu-tis*, parce qu'ils les regardoient comme les nourriciers du Peuple, ils les diviserent en différentes classes. Ils nommerent *Che-ching* (11) ceux qu'il leur plut de charger du soin des champs & des terres cultivées. Le nom de *Tu-tis* fut conservé à ceux dont l'office est de présider aux Villages, de veiller à la santé des Habitans & d'entretenir la paix parmi eux. Les Esprits chargés de la garde des assemblées publiques & de l'interieur des maisons, reçurent le nom *Chun-Lyeus* (12). Aux autres, on consigna les Pays déserts & montagneux, dans l'esperance qu'ils faciliteroient le transport des provisions & des marchandises, sous le titre d'Esprits des hautes montagnes. Enfin, ceux qu'on place dans les grandes Villes entourées de murs & de fossés, reçurent le nom de *Chingwhang*, ou d'Esprits tutelaires des Habitans contre les calamités publiques. Les sectateurs de Fo sont persuadés que ces Esprits operent souvent des prodiges & se présentent en songe sous la forme humaine (13).

Esprits gardiens de la Chine.

Autres circonstances, tirées des Missionnaires.

Doctrine des Bonzes sur l'etat futur.

LEs Bonzes de la Chine enseignent qu'après la vie, il y a des récompenses pour la vertu, & des punitions pour le vice; que les ames passent par conséquent dans différens lieux, suivant le mérite de leurs sentimens & de leurs actions; que le Dieu Fo est le Sauveur du Monde; qu'il nacquit pour apprendre aux hommes la voie du salut, & pour expier leurs péchés. Quoique ses Sectateurs honorent si dévotement les statues de leurs Saints, ils les traitent quelquefois avec peu de respect. N'en obtiennent-ils rien, après de longues prieres, ils les chassent de leur Temple, comme des divinités impuissantes. D'autres les accablent de reproches, & leur donnent des noms outrageans, auxquels ils joignent quelquefois des coups : » Comment ? chien » d'Esprit. Nous vous logeons dans un Temple magnifique, nous vous revê- » tons d'une belle dorure, nous vous nourrissons bien, nous vous offrons de » l'encens; & tous nos soins ne font de vous qu'un ingrat, qui nous refuse » ce que nous lui demandons. « Là-dessus, ils lient la statue avec des cordes, & la traînent dans les rues, au travers des boues & des plus sales immondices, pour lui faire payer toute la dépense qu'ils ont faite en parfums. Si le hazard leur fait obtenir alors ce qu'ils demandoient, ils lavent le dieu avec beaucoup de cérémonies, ils le rapportent au Temple; & l'ayant replacé

Comment ils traitent leurs Idoles.

(9) *Ching* signifie *Mur*, & *Whang*, Riviere ou Fossé.

(10) *Tu* signifie *Terre*, & *Ti*, Lieu.

(11) *Che* signifie un lieu hors de la Ville.

(12) Nom des lieux où l'on suspend les tablettes.

(13) Chine du Pere du Halde, pag. 675. & suivantes.

RELIGIONS CHINOISES.

dant ſa niche, ils tombent à genoux devant lui, & s'épuiſent en excuſes ſur la maniere dont ils l'ont traité. » Au fond, lui diſent-ils, nous nous ſommes » un peu trop hâtés; mais il eſt vrai auſſi que vous avez été un peu trop lent. » Pourquoi vous êtes-vous attiré nos injures? Nous ne pouvons remédier au » paſſé. N'en parlons plus. Si vous voulez l'oublier, nous allons vous revêtir » d'une nouvelle dorure (14). On lit dans le Pere le Comte, une avanture fort bizarre, qui étoit arrivée à Nan-king depuis peu d'années. Un habitant de cette ville, voyant ſa fille unique dans une maladie fort dangereuſe, & n'eſperant plus rien des remedes de l'art, s'adreſſa aux Bonzes, qui lui promirent, pour une ſomme d'argent, l'aſſiſtance d'une Idole fort vantée. Il n'en perdit pas moins l'objet de ſon affection. Dans la douleur de ſa perte, il réſolut du moins de ſe vanger. Il porta ſa plainte aux Juges, pour demander que l'idole fût punie de l'avoir trompé par une fauſſe promeſſe. » Si cet Eſprit, » diſoit-il dans ſa requête, eſt capable de guérir les Malades, c'eſt une fri- » ponnerie manifeſte d'avoir pris mon argent, & laiſſé mourir ma fille. S'il n'a » pas le pouvoir qu'il s'attribue, que ſignifie cette préſomption? Pourquoi » prend-il la qualité de Dieu? eſt-ce pour rien que nous l'honorons & que » toute la Province lui offre des ſacrifices. Ainſi, concluant que la mort de ſa fille venoit de l'impuiſſance ou de la méchanceté de l'Idole, il demandoit qu'elle fût punie corporellement, que ſon Temple fût abbatu, & que ſes Prêtres fuſſent honteuſement chaſſés de la Ville. Cette affaire parut ſi importante, que les Juges ordinaires en renvoyerent la connoiſſance au Gouverneur, qui l'évoqua au Viceroi de la Province. Ce Mandarin, après avoir entendu les Bonzes, prit pitié de leur embarras. Il fit appeller leur adverſaire, & lui conſeilla de renoncer à ſes prétentions, en lui repréſentant qu'il n'y avoit pas de prudence à preſſer certaine eſpece d'Eſprits, qui étoient naturellement malins, & qui pouvoient lui jouer, tôt ou tard, un mauvais tour. Il ajouta que les Bonzes s'engageroient à faire, au nom de l'idole, ce qu'on pouvoit raiſonnablement exiger d'eux, pourvû que les demandes ne fuſſent pas pouſſées trop loin. Mais le pere, qui étoit inconſolable de la mort de ſa fille, proteſta qu'il périroit plutôt que de ſe relâcher. » *Ce-lo-han*, diſoit-il, ne ſe croira-t'il pas » en droit de commettre toutes ſortes d'injuſtices, s'il eſt une fois perſuadé » que perſonne n'a la hardieſſe de s'y oppoſer? Le Viceroi ſe vit obligé de s'en remettre au cours ordinaire de la Juſtice. L'affaire fut portée au Conſeil de Peking. En un mot, après de longues diſcuſſions, l'idole fut condamnée au banniſſement perpétuel, comme inutile au bien de l'Empire; ſon Temple fut abbatu; & les Bonzes, qui la repréſentoient, furent châtiés (15) ſévérement.

Avanture de Nan-king.

Le reſpect que le peuple Chinois porte aux Prêtres, n'empêche pas que les perſonnes prudentes ne ſoient ſur leurs gardes, & que les Magiſtrats n'ayent toujours l'œil ouvert, dans toutes les parties de leur Juriſdiction. Il y a peu d'années, raconte le même Auteur, que le Gouverneur d'une ville, voyant une foule de peuple aſſemblée ſur le grand chemin, eut la curioſité de faire demander la cauſe de ce tumulte. On lui répondit que les Bonzes célebroient

Fraudes des Bonzes, découvertes par les Magiſtrats.

(14) Les Auteurs Anglois ne manquent point ici de rappeller l'exemple des Portugais, qui en uſent de même à l'égard de S. Antoine de Pade. Ils citent la bataille d'Almanza.

(15) Mémoires du Pere le Comte, p. 328. & ſuivantes.

une

une fête extraordinaire. Ils avoient placé, sur un théâtre, une machine terminée par une petite cage de fer, au-dessus de laquelle passoit la tête d'un jeune homme, dont on ne voyoit distinctement que les yeux, mais qui les rouloit d'une maniere effrayante. Un Bonze, paroissant sur le théâtre, au-dessus de la machine, avoit annoncé au peuple que ce jeune homme alloit se sacrifier volontairement, en se précipitant dans une profonde riviere, qui couloit près du grand chemin. » Cependant, avoit ajouté le Bonze, il n'en mourra » point. Au fond de la riviere, il sera reçû par des Esprits charitables, qui lui » feront un accueil aussi favorable qu'il puisse le desirer. En vérité, c'est ce » qui pouvoit lui arriver de plus heureux. Cent autres ont ambitionné sa » place. Mais nous lui avons donné la préférence, parce qu'il la merite effectivement par son zéle & par ses autres vertus. RELIGIONS CHINOISES.

Après avoir écouté ce récit, le Gouverneur déclara qu'il trouvoit beaucoup de courage au jeune homme, mais qu'il étoit surpris que ce ne fût pas lui-même qui eût annoncé sa résolution au peuple. En même-tems, il ordonna qu'il lui fût amené, pour se donner la satisfaction de l'entendre. Les Bonzes, allarmés de cet ordre, employerent tous leurs efforts pour s'y opposer. Ils protesterent que si la victime ouvroit la bouche, le sacrifice seroit inutile, & qu'ils ne répondoient pas des malheurs que cette profanation pouvoit attirer sur la Province. Je réponds de tout, dit le Gouverneur; & renouvellant ses ordres, il fut surpris d'apprendre, qu'au lieu de s'expliquer avec ceux qu'il en avoit chargés, le jeune homme n'avoit fait que jetter sur eux des regards agités, avec des contorsions extrêmement violentes. » Vous voyez, dit un Bonze, » combien il est affligé des ordres que vous lui faites porter. Il en est au » désespoir; & si vous ne les révoquez pas, vous le ferez mourir de douleur. Loin de changer de résolution, le Mandarin chargea ses gardes de le dégager de sa cage & de l'amener. Ils le trouverent, non-seulement lié par les pieds & par les mains, mais à-demi suffoqué, d'un baillon qui lui rempliſſoit la bouche. Aussi-tôt qu'il fut délivré de ce tourment, il se mit à crier de toute sa force: » Vangez-moi de ces assassins, qui veulent me noyer. Je suis un Bachelier » dans les Arts. J'allois à Peking pour l'examen. Hier, une troupe de Bonzes » m'enleva violemment. Ils m'ont attaché ce matin à cette machine, pour me » noyer ce soir, dans la vûe de je ne sçai quelle détestable cérémonie. Tandis qu'il exprimoit ses plaintes, les Bonzes avoient commencé à s'éloigner; mais les gardes, qui accompagnent sans cesse les Gouverneurs, en arrêterent quelques-uns. Le supérieur, c'est-à-dire, celui qui avoit harangué l'assemblée, fut jetté sur le champ dans la riviere, où les Esprits charitables ne se présenterent pas pour le recevoir. Les autres coupables furent resserrés dans une étroite prison, & reçurent ensuite la punition qu'ils méritoient. Juste punition de quelques Bonzes.

Depuis que les Tartares sont établis à la Chine, les *Lamas*, autre sorte de Bonzes, sont venus s'y établir. Leur habit est différent de celui des Bonzes Chinois, par la taille & la couleur; mais leur Religion est la même, ou ne differe que par un petit nombre de pratiques superstitieuses (16). Ils servent de chapellains à la Noblesse Tartare, qui habite à Peking. Le Pere le Comte pré- Bonzes nommés Lamas.

(16) Suivant le Pere le Comte, ce sont les plus superstitieux de tous les Bonzes.

RELIGIONS CHINOISES.

tend qu'en Tartarie ils ſont les divinités mêmes que le peuple adore (17).

Rapport de la Religion de Fo avec le Chriſtianiſme.

On a déja dû remarquer, dans pluſieurs articles de la Religion de Fo, une conformité ſurprenante avec le Chriſtianiſme. Quelques Miſſionnaires, étonnés de cette reſſemblance, ont cru qu'elle en pouvoit être une corruption, & que vers le ſeptiéme ou le huitiéme ſiécle, les peuples du Tibet & de la Tartarie peuvent avoir été convertis par les Neſtoriens. D'autres ſe ſont figurés que l'Evangile peut avoir été prêché dans ces Régions, du tems même des Apôtres (18). Mais comment donner de la vraiſemblance à cette opinion, s'il paroît certain, par les Hiſtoires Chinoiſes, que la Religion de Fo ait précedé de plus de mille ans, celle de Jeſus-Chriſt ? Couplet, Le Comte, & pluſieurs autres Miſſionnaires, n'oppoſent rien à cette ſuppoſition. Il eſt vrai que Du Halde, en parlant de la naiſſance de Fo, n'en rapporte point le tems ; mais il obſerve, dans pluſieurs autres endroits, particuliérement dans une note ſur le Philoſophe Chin (19), que Fo vivoit cinq cens ans avant Pythagore ; ce qui revient au même. Il ajoute que Pythagore tira des diſciples de Fo ſa doctrine de la Métemſycoſe. Sans entreprendre d'éclaircir de ſi épaiſſes ténébres, on croit pouvoir conclure cet article, par une obſervation du Pere Navarette. La fameuſe figure, qui ſe nomme *San-pau*, dit ce Miſſionnaire, que les Chinois donnent pour l'image de leur Ternaire, eſt exactement ſemblable à celle qu'on voit à Madrid ſur le grand autel du couvent des Trinitaires. Un Chinois, qui ſe trouveroit en Eſpagne pourroit s'imaginer qu'on y adore le San-pau de ſon pays (20).

Obſervation de Navarette.

§. IV.

Secte de JU-KYAU.

Extinction & renaiſſance des Lettres à la Chine.

LEs troubles de la Religion & de la guerre avoient entiérement banni de l'Empire Chinois l'amour des ſciences, & pendant pluſieurs ſiécles on y avoit vû regner l'ignorance & la corruption des mœurs ; lorſque le goût des anciens Livres & l'eſtime pour les gens de Lettres commençant à revivre dans la famille Impériale de *Song*, on vit naître inſenſiblement l'émulation de la littérature entre les principaux Mandarins & toutes les perſonnes un peu diſtinguées par l'eſprit & le merite. Ils entreprirent d'expliquer, non-ſeulement les anciens Livres Canoniques, mais encore les interprétations qu'en avoient données *Confucius*, *Mencius*, ſon diſciple, & d'autres fameux Ecrivains.

Nouveau corps de doctrine.

Ces Interprétes acquirent beaucoup de réputation vers l'an 1400 de l'Ere Chrétienne. Les plus célébres furent *Chu-tſe* & *Ching-tſe*, qui publierent leurs ouvrages ſous le regne du ſixiéme Empereur de la race de *Song*. *Chu-tſe* (21) acquit une ſi grande diſtinction par ſon ſçavoir, qu'il fut honoré du titre de *Prince des Lettrés*. Vers l'an 1400, *Yong-lo*, troiſiéme Empereur de la race de *Tayming*, choiſit quarante-deux des plus ſçavans docteurs, qu'il chargea de former un corps de doctrine, pour ſervir de regle aux lettrés, & de s'attacher

(17) On ne ſçait ſur quel fondement le Pere le Comte avance un fait ſi peu connu, p. 337. & ſuiv. *Voyez* ci-deſſous l'article de la Tartarie Chinoiſe.

(18) Chine du Pere du Halde, Vol. II. p. 387.

(19) *Ibid.* p. 670.

(20) Collection de Churchill, Vol. I. page 241.

(21) On lit *Chu-hi* dans l'Original ; mais il paroît que c'eſt une mépriſe.

particuliérement aux commentaires de Chu-tſe & de Ching-tſe. Ils apporterent tous leurs ſoins à cette grande entrepriſe. Non-ſeulement ils interpréterent les Livres Canoniques, & ceux de Confucius & de Mencius; mais ils compoſerent, en vingt volumes, un nouvel Ouvrage, ſous le titre de *Sing-li-ta-tſuen*, qui ſignifie *Nature*, ou *Philoſophie naturelle*. Ils s'attacherent, ſuivant l'ordre impérial, à la doctrine des deux Ecrivains qu'on a nommés; c'eſt-à-dire, que pour n'être pas accuſés d'avoir abandonné les anciens livres, qui étoient reſpectés de tout l'Empire, ils les expliquerent d'une maniere conforme à leurs propres opinions. Cependant l'autorité de l'Empereur, la réputation de ces Ecrivains, leur ſtyle ingénieux & poli, la nouveauté de leur méthode, & l'obſcurité des anciens livres, donnerent tant d'éclat à leur ouvrage, qu'un grand nombre de Lettrés s'y laiſſerent tromper.

Caracteres de cet Ouvrage.

Ces nouveaux Docteurs prétendirent que leur doctrine étoit fondée ſur l'*Iking*, le plus ancien de tous les Livres Chinois. Mais leurs explications étoient obſcures, remplies d'équivoques & même de contradictions. Ils employoient des termes, qui paroiſſoient marquer leur attachement pour l'ancienne doctrine, tandis qu'en effet ils en établiſſoient une nouvelle. Ils affectoient de parler le langage des Anciens, ſur tous les objets du culte; & dans le même tems ils donnoient à leurs expreſſions un ſens impie, qui tendoit à la ruine de toutes ſortes de cultes. On va donner quelque idée de leur ſyſtême, quoiqu'il ſoit difficile d'en tirer un ſens bien clair, & que les inventeurs ne s'entendiſſent peut-être pas eux-mêmes.

Syſtême des nouveaux Docteurs Chinois.

Ils donnoient à la premiere cauſe le nom de *Tay-ki*, qu'ils prétendoient avoir trouvé dans les deux Docteurs, dont ils feignoient de ſuivre les principes. Cependant Chu-tſe confeſſe lui-même que ce nom n'étoit connu, ni de *Fo-hi*, Auteur de l'Iking, ni de *Ven-vang* ſon interpréte (22). En effet, le Pere Coupler, qui étoit très-verſé dans les Livres Chinois, aſſure qu'il ne ſe trouve dans aucun des Livres Canoniques, excepté dans un court *Appendix*, qui eſt à la fin de l'expoſition de l'*Iking* par Confucius, où l'Auteur dit: » Que » la transformation contient le *Tay-ki*; & que le Tay-ki produit deux qua» lités; le parfait & l'imparfait: que ces deux qualités produiſent quatre » images, & que ces quatre images produiſent huit figures. Suivant les meilleures interprétations, le Tay-ki de Confucius ne ſignifie que la matiere premiere. Quoique ce Tay-ki, diſent les nouveaux Docteurs, ſoit quelque choſe qui ne peut être exprimé; qu'il ſoit ſéparé de toutes les imperfections de la matiere, & qu'on ne puiſſe trouver de nom qui lui convienne, ils s'efforcent néanmoins d'en donner une idée qui autoriſe leur opinion. Comme les deux mots *Tay-ki* ſignifient en eux-mêmes le faîte d'une maiſon, ils veulent, qu'en qualité du premier être, le Tay-ki ſoit, à l'égard des autres êtres, ce que le faîte d'une maiſon eſt à l'égard de tout l'édifice; qu'il ſerve à lier enſemble & à conſerver toutes les parties de l'Univers, comme le faîte unit & ſoutient toutes les parties d'un toit. Ils le comparent auſſi à la cîme d'un arbre, & à l'eſſieu d'un charriot. Ils le nomment le pivot, ſur lequel toute la machine de l'Univers tourne; la baſe, le pilier & le fondement de tout ce qui exiſte. Ce n'eſt pas, diſent-ils, un Etre chimérique, tel que le vuide des Bonzes, mais

Ce que c'eſt que le Tay-ki.

(22) Voyez ci-deſſus l'article des Livres Canoniques de la Chine.

RELIGIONS CHINOISES.

un Etre réel, dont l'exiſtence a précédé celle de toutes choſes, & qui ne peut néanmoins en être diſtingué; car c'eſt la même choſe que le parfait & l'imparfait, la terre, le ciel & les cinq élémens; de ſorte que dans quelque ſens, chaque être particulier peut être nommé *Tay-ki.*

Autres explications.

Ils diſent qu'il doit être conſideré comme une choſe immobile & en repos. Lorſqu'il ſe remue, il produit le *yang*, qui eſt une matiere parfaitement ſubtile, active, & dans un mouvement continuel. Lorſqu'il eſt en repos, il produit l'*in*, matiere imparfaite & groſſiere, qui n'a point de mouvement. Il eſt tel qu'un homme qui demeure en repos, tandis qu'il eſt dans une méditation profonde ſur quelque ſujet, & qui paſſe du repos au mouvement, lorſqu'il a pénétré le ſujet dont il étoit occupé. Du mêlange de ces deux ſortes de matieres naiſſent les cinq élémens, qui, par leur union & leur tempéramment, forment l'Univers & la différence de tous les corps. De-là viennent les viciſſitudes continuelles de toutes les parties de l'univers, le mouvement des étoiles, & l'immobilité de la terre, avec la fécondité & la ſtérilité des plaines. Ils ajoutent que cette matiere, ou plutôt cette vertu répandue dans la matiere, produit, ordonne & conſerve toutes les parties de l'univers; que c'eſt la cauſe de tous les changemens, mais une cauſe ignorante, qui ne connoît pas la régularité de ſes propres opérations.

Cependant rien n'eſt plus ſurprenant que la multitude de perfections qu'ils attribuent à leur *Tay-ki.* C'eſt diſent-ils, le plus pur & le plus parfait de tous les principes. Il n'a point de commencement ni de fin. C'eſt l'idée, le modéle & la ſource de toutes choſes, l'eſſence de tous les autres Etres. Dans un autre endroit, ils le conſiderent comme un Etre animé, auquel ils donnent le nom d'ame & d'eſprit. Ils en parlent même comme de la ſuprême Intelligence, qui a tout produit. Mais ils ne s'accordent point avec eux-mêmes; & lorſqu'ils s'efforcent de concilier leur ſyſtême avec les anciens Livres, ils tombent dans les plus manifeſtes contradictions (23). On a pris droit à la Chine, de quelques paſſages de leur Livre, pour élever des Temples au *Tay-ki.* Ils lui donnent auſſi le nom de *Li.* C'eſt lui, diſent-ils encore, qui a joint la matiere dans la compoſition des corps naturels, qui conſtitue chaque être particulier dans ſon eſſence, & qui le diſtingue de tous les autres. Voici leur maniere de raiſonner. » Vous faites d'une piece de bois, un banc ou une table. Mais le *Li* donne au bois la forme d'une table ou d'un banc; & lorſque ces inſtrumens ſont briſés, leur *Li* ne ſubſiſte plus (24).

Contradictions du nouveau ſyſtême, & mauvais effet qu'il produit.

Ce que c'eſt que le Li.

Ils raiſonnent de même ſur les principes de la Morale. Ce qui établit les devoirs réciproques entre les Princes & les Sujets, les peres & les enfans, les maris & les femmes; ils l'appellent *Li.* Ils donnent à l'ame le nom de *Li*, parce qu'elle eſt la forme du corps; & lorſqu'elle ceſſe de l'être, ils prétendent que le *Li* ceſſe d'exiſter; de la même maniere, diſent-ils, que l'eau glacée qui eſt diſſoute par la chaleur, perd le *Li* qui l'avoit rendue glace, pour reprendre ſa fluidité & ſon être naturel. Enfin, après avoir diſputé long-tems dans ces termes obſcurs & preſqu'inintelligibles ſur la nature du Tay-ki & du Li, ils

(23) N'eſt-il pas à craindre que faute de bien entendre la Langue Chinoiſe les Miſſionnaires n'entrent point aſſez dans le ſens des Auteurs, comme on a vû ci-deſſus que l'Empereur Kang-hi leur en faiſoit un reproche. *Voyez la Relation de Mezzabarba.*

(24) Cet endroit paroît contredit par ce qu'on va lire.

tombent néceſſairement dans l'athéiſme, juſqu'à rejetter toute cauſe efficiente ſurnaturelle, & ne plus admettre d'autre principe qu'une vertu inanimée, unie à la matiere, à laquelle ils donnent le nom de *Li* ou de *Tay-ki*. RELIGIONS CHINOISES.

Mais ils ſe jettent dans un extrême embarras, lorſqu'ils veulent éluder quantité de paſſages des anciens Livres qui parlent clairement des Eſprits, de la Juſtice, de la Providence, d'un Etre ſuprême, de la connoiſſance qu'il a du ſecret des cœurs, &c. S'ils entreprennent de les concilier avec leurs idées, ils s'engagent dans une infinité de nouvelles contradictions, & ſouvent ils détruiſent dans un endroit ce qu'ils ont établi dans un autre. On en verra volontiers quelques exemples. Ils enſeignent nettement que l'ame, par l'empire qu'elle a ſur tous les mouvemens & les affections, peut arriver à la connoiſſance de l'ame ſuprême, c'eſt-à-dire, de l'Intelligence qui gouverne tout; que de même la ſimple conſidération de la maniere étonnante dont chaque Etre ſe perpétue & produit ſon ſemblable, prouve évidemment l'exiſtence d'un grand Etre intelligent, qui conſerve, gouverne & conduit toutes choſes à leur propre fin par la voie la plus convenable. Ils vont juſqu'à ſoutenir que cette admirable ſubſtance ne peut être inanimée ni matérielle. Ils aſſurent même qu'elle eſt *Eſprit*; qu'elle contient l'excellence de tous les autres êtres, & qu'elle donne l'être à tout ce qui ſubſiſte.

Embarras des Docteurs pour concilier leur ſyſtême avec l'ancienne doctrine.

Les véritables Lettrés demeurent attachés aux anciens principes. Mais comme il s'en trouve auſſi, qui, ſe livrant aux commentaires modernes, & cherchant l'explication de chaque choſe dans les cauſes naturelles, ne reconnoiſſent point d'autre principe qu'une vertu céleſte, aveugle & naturelle, les Miſſionnaires nouvellement envoyés à la Chine, ont été portés à croire que c'étoit l'opinion commune des Lettrés. Cependant ils promirent d'en juger autrement, ſi l'Empereur vouloit expliquer la vraie ſignification des mots *Tyen* & *Chang-ti*, & déclarer qu'il entendoit par ces deux termes *le Maître du Ciel*, & non *le Ciel matériel*. Maigret, Vicaire Apoſtolique de Fo-kyen, inſiſta ſur la néceſſité de cette explication; & dans le cours de l'année 1710 on conſulta ce Prince avec tant de ménagemens, qu'il ne pût ſe défier du motif de cette curioſité. Auſſi déclara-t'il, par un Edit qui fut inſeré dans les Archives de l'Empire, & publié dans toutes les Gazettes, » que ce n'étoit point au Ciel » viſible & materiel qu'on offroit des ſacrifices, mais uniquement au Seigneur » & au Maître du ciel, de la terre & de toutes choſes; qu'il falloit donner le » même ſens à l'inſcription (*Chang-ti*), qu'on liſoit ſur les Tablettes, devant » leſquelles on offroit ces ſacrifices; que c'étoit par un juſte ſentiment de » reſpect qu'on n'oſoit donner au ſouverain Seigneur le nom qui lui con- » vient, & qu'on étoit dans l'uſage de l'invoquer ſous les titres de *Ciel Su- » prême*, de *Bonté ſuprême du Ciel*, de *Ciel univerſel*; comme, en parlant reſ- » pectueuſement de l'Empereur, au lieu de l'appeller par ſon propre nom, » on employe ceux de *Marches du Trône*, & de *Cour ſuprême de ſon Palais*: » enfin, que ces noms, quoique différens dans les termes, ſont en effet les » mêmes dans leur ſignification. « Un jour l'Empereur s'expliquant en public, aſſura » que les Lettrés de l'Empire penſoient, comme lui, que le Prin- » cipe de toutes choſes eſt nommé *Tyen* (c'eſt-à-dire, *Ciel*) dans un ſtyle » noble & figuré; comme les Empereurs Chinois ſont appellés *Chan ting*, du » nom de leurs Palais, qui ſont les lieux où la Majeſté Impériale brille dans » ſon plus grand éclat.

Différence des veritables Lettrés & de ceux qui ne le ſont pas.

C'eſt cette différence qui a fait naître les conteſtations des Miſſionnaires.

Déclaration de l'Empereur de la Chine.

RELIGIONS CHINOISES. Declaration des Grands de l'Empire.

Les nouveaux Miſſionnaires conſulterent auſſi les Princes, les Grands de la Chine, les Mandarins du premier ordre, & les principaux Lettrés, ſur-tout le Premier Préſident de l'Académie Impériale, qui eſt compoſée des plus éminens Docteurs & de ceux qui paſſent proprement pour les Lettrés de l'Empereur. Tous parurent ſurpris qu'il y eut, en Europe, des Sçavans capables de ſe perſuader que les Lettrés de la Chine honoraſſent un Etre inanimé, tel que le Ciel viſible & materiel. Ils déclarerent unanimement, qu'en invoquant *Tyen* & *Chang-ti*, ils invoquoient le ſouverain Seigneur du ciel, l'Auteur & le principe de toutes choſes, le Diſpenſateur de tous les biens, qui voit tout, qui fait tout, & dont la ſageſſe gouverne l'Univers. Quoi ? s'écrierent quelques-uns d'entr'eux, » croyons-nous que chaque famille puiſſe être ſans chef, chaque » Ville ſans Gouverneur, chaque Province ſans Viceroi, & l'Empire entier ſans » un Maître indépendant ? Pourrions-nous douter qu'il n'y ait une premiere » Intelligence, un Etre ſuprême, un ſouverain Seigneur de l'Univers, qui » gouverne avec une ſageſſe égale à ſa Juſtice ? N'eſt-ce pas la doctrine de nos » anciens Livres ? & ne l'avons-nous pas reçûe de nos premiers Sages ?

Du Halde donne beaucoup d'étendue aux preuves qu'il tire des Edits de l'Empereur & de ſes déciſions en diverſes occaſions. Mais on ſe diſpenſe ici d'un détail, qui paroîtroit déplacé dans un Recueil hiſtorique.

Diverſes ſortes d'opinions établies à la Chine.

La Chine a produit une autre eſpece de Lettrés, qui ont formé leur ſyſtême de ces différens principes, en s'efforçant de les concilier. D'autres ne ſont pas plutôt parvenus au degré de Mandarins, que ſoit par un préjugé d'éducation, qui vient de leur naiſſance dans une famille idolâtre, ſoit par quelque vûe d'interêt, ſoit par indulgence pour le peuple & par zele pour la tranquillité publique, ils ſemblent embraſſer les opinions de pluſieurs Sectes différentes. En même-tems, ils ne marquent pas moins d'ardeur que les autres Lettrés à déclamer contre *I-tu-an ;* c'eſt-à-dire, contre les fauſſes Sectes. Mais l'expérience fait connoître qu'ils n'ont pas moins d'attachement que le peuple même pour les ſuperſtitions de *Fo*. Leurs femmes, qui ſont livrées à l'idolâtrie, entretiennent ordinairement dans l'endroit le plus honorable de leurs maiſons une ſorte d'autel, ſur lequel on voit une légion de ſtatues bien dorées. Et la complaiſance, ou d'autres motifs, porte ſouvent ces foibles Diſciples de Confucius à fléchir le genou devant ces Idoles. Ceux-mêmes qui ont aſſez de fermeté pour réſiſter au torrent, participent du moins aux méthodes imaginaires que leurs femmes employent pour pénétrer dans l'avenir. Si quelque perſonne de leur famille paroît menacée de la mort, ils font appeller les Bonzes, qui viennent brûler du papier doré, & pratiquer d'autres cérémonies. Loin de paſſer pour Philoſophes, ils ſeroient regardés comme de méchans citoyens, s'ils ne s'aſſujettiſſoient pas à cet uſage.

Culte des Génies.

L'ignorance groſſiere de la Phyſique, dont les Auteurs Chinois ne ſont pas plus exemts que le peuple, leur fait attribuer les plus ſimples effets des cauſes naturelles à quelque mauvais génie. Cette opinion eſt preſque généralement établie, ſur-tout dans l'eſprit du peuple & parmi les femmes. Quelquefois ce mauvais génie eſt une de leurs ſtatues, ou plutôt, ſuivant la remarque du Pere du Halde, c'eſt le démon qui l'habite. Pour d'autres, c'eſt une haute montagne, un grand arbre, un dragon imaginaire qu'ils placent au fond de la mer ou dans le ciel, la quinteſſence de quelque animal, tel qu'un renard,

un ſinge, une tortue, un crapaud, &c. C'eſt ce qu'ils appellent *Tſing*, ou *Yau-quay*, ou *Quay-ſing-li*, c'eſt-à-dire, *Monſtre*, ou quelque choſe de fort ſurprenant. Ils aſſurent que ces animaux, après avoir vécu longtems, ont le pouvoir de purifier leur propre eſſence & de ſe dépouiller de toutes leurs parties groſſieres & terreſtres. La portion ſubtile qui demeure, ſe plaît à troubler l'imagination des hommes & des femmes. Un renard purifié de cette maniere eſt extrémement redoutable. Lorſque les Chinois tombent malades & qu'ils ſont dans le délire de la fievre, c'eſt indubitablement le démon qui les tourmente, & l'on appelle auſſi-tôt les Bonzes. Il eſt impoſſible de ſe repréſenter les tours de ſoupleſſe & le bruit qu'ils font dans la maiſon. Le peuple & les demi-ſçavans ne réſiſtent point à ces impoſtures. Mais trois choſes ſervent principalement à les entretenir dans cette ignorance.

RELIGIONS CHINOISES.

Trois ſources de l'ignorance du Peuple Chinois.

La premiere eſt ce qui s'appelle à la Chine *Suan-ming*, & qui revient à nos *Diſeurs de bonne-avanture.* Le pays eſt plein de gens qui calculent les *nativités*, & qui jouant d'une eſpece de théorbe, vont de maiſons en maiſons pour offrir à chacun de lui dire ſa bonne ou ſa mauvaiſe fortune. La plûpart ſont des aveugles, & le prix de leur ſervice eſt d'environ deux liards. Il n'y a point d'extravagances qu'ils ne débitent ſur les huit lettres dont l'an, le jour, le mois & l'heure de la naiſſance ſont compoſés. Cet horoſcope ſe nomme *Patſé*. Ils prédiſent les diſgraces dont on eſt menacé, ils promettent des richeſſes & des honneurs, du ſuccès dans les entrepriſes de Commerce & dans l'étude des Sciences. Ils découvrent la cauſe de vos maladies & de celles de vos enfans, les raiſons qui vous ont fait perdre votre pere & votre mere, &c. Les infortunes viennent toujours de quelqu'Eſprit que vous avez eu le malheur d'offenſer. Ils vous conſeillent de ne pas perdre de tems pour l'appaiſer, & de faire appeller promptement un certain Bonze. Si les prédictions ſe trouvent fauſſes, le Peuple ſe contente de dire : » Cet homme entend mal ſon métier.

L'horoſcope.

L'invocation des Eſprits.

Le ſecond uſage, qui entretient l'aveuglement des Chinois, conſiſte dans le *Pa-qua*, ou le *Ta-qua*, c'eſt-à-dire, l'art de conſulter les Eſprits. Il y a pluſieurs méthodes établies pour cette opération. Mais la plus commune eſt de ſe préſenter devant une Statue & de brûler certains parfums, en frappant pluſieurs fois la terre du front. On prend ſoin de porter près de la Statue une boëte remplie de petites ſpatules, d'un demi-pied de longueur, ſur leſquelles ſont gravés des caracteres énigmatiques, qui paſſent pour autant d'oracles. Après avoir fait pluſieurs réverences, on laiſſe tomber au hazard une des ſpatules, dont les caracteres ſont expliqués par le Bonze qui préſide à la cérémonie. Quelquefois on conſulte une grande pancarte, qui eſt attachée contre le mur & qui contient la clé des caracteres. Cette opération ſe pratique à l'approche d'une affaire importante, d'un voyage, d'une vente de marchandiſes, d'un mariage, & dans mille autres occaſions, pour le choix d'un jour heureux & pour le ſuccès de l'entrepriſe.

Le Fong chui, ou ſuperſtition du vent & de l'eau.

La troiſiéme ſource d'ignorance, & la plus profonde quoique la plus ridicule, eſt le *Fong-chui*, autre opération myſterieuſe, qui regarde la poſition des édifices & ſur-tout celle des tombeaux. *Fong-chui* ſignifie *Vent* & *Eau*. Si quelqu'un bâtit, par hazard, dans une poſition ſi contraire à ſes voiſins, & qu'un coin de ſa maiſon ſoit oppoſé au côté de celle d'un autre, c'eſt aſſez pour faire croire que tout eſt perdu. Non-ſeulement il en réſulte des haines, qui durent

RELIGIONS CHINOISES.

Remedes contre la crainte du Fong-chui.

auſſi long-tems que l'édifice ; mais le propriétaire demeure expoſé aux pourſuites des Mandarins. Ces remedes ſont-ils ſans effet ? Il n'en reſte qu'un, qui conſiſte à placer, dans une chambre, un dragon, ou quelqu'autre monſtre de terre cuite, qui jette un regard terrible ſur le coin de la fatale maiſon, & qui repouſſe ainſi toutes les influences qu'on peut en appréhender. Les voiſins qui prennent cette précaution contre le danger, ne manquent pas chaque jour de viſiter pluſieurs fois le monſtre qui veille à leur défenſe. Ils brûlent de l'encens devant lui, ou plûtôt devant l'Eſprit qui le gouverne & qu'ils croient ſans ceſſe occupé de ce ſoin. Ils ſe réuniſſent pour cette cérémonie, & chacun attend de l'Eſprit ou du Monſtre de ſes voiſins le ſecours qu'il leur promet de la part du ſien. Les Bonzes ne manquent point de prendre part à l'embarras de leurs cliens. Ils s'engagent pour une ſomme d'argent à leur procurer l'aſſiſtance de quelque puiſſant Eſprit, qui ſoit capable de les raſſurer nuit & jour par des efforts auſſi continuels que ſa vigilance & ſon attention. Il ſe trouve des perſonnes ſi timides, qu'elles interrompent leur ſommeil pour obſerver s'il n'eſt point arrivé de changement qui doive les obliger de changer de lit ou de maiſon ; & d'autres encore plus crédules, qui ne dormiroient pas tranquillement s'ils n'entretenoient, dans la chambre du dragon, un Bonze, qui ne les quitte pas juſqu'à la fin du danger. Mais il eſt rare que le déſordre dure long-tems. Tous les voiſins ayant le même interêt à ſe délivrer de leurs allarmes, emploient leurs biens & leur crédit auprès des Mandarins, qui faiſiſſent quelquefois, auſſi volontiers que les Bonzes, de ſi belles occaſions pour tirer un profit conſiderable de la foibleſſe du Peuple. Ce qui doit paroître étrange, c'eſt qu'une ſuperſtition ſi généralement établie n'ait produit aucune Loi, qui ôte aux Particuliers la liberté de ſuivre leur goût dans la forme & la poſition de leurs édifices. On s'imagineroit que la ſeule force de la ſuperſtition doit tenir lieu de Loi ; mais comme elle n'agit que ſur les voiſins, parce qu'il n'y a rien à redouter pour celui qui bâtit, il arrive ſouvent qu'un Particulier mécontent de ſon voiſinage, prend un plaiſir malin à ſe venger par le trouble qu'il y répand ; ſi l'on n'aime mieux croire que les Bonzes ont part à la cauſe du mal, pour affermir leur crédit en ſe rendant néceſſaires au Peuple, ou pour groſſir leurs revenus. Les Miſſionnaires de Nan-king, contre leſquels ils s'étoient long-tems déchaînés dans cette Ville, les ſoupçonnerent d'avoir voulu joindre cette malignité à quantité d'autres perſécutions. Un jour quelques Proſélytes Chinois, qui n'avoient point encore ſecoué le joug de toutes leurs anciennes erreurs, vinrent avertir le Superieur de la Miſſion qu'un de ſes voiſins, dans quelques réparations qu'il faiſoit à ſes édifices, avoit fait tourner le coin d'un mur contre le côté de l'Egliſe. Toute la Ville, informée de cette inſulte, attendoit curieuſement quelle ſeroit la conduite des Européens & quelle méthode ils employeroient pour détourner les diſgraces dont ils étoient menacés. Mais les Miſſionnaires ayant reçu cet avis avec dédain & paroiſſant tranquilles ſur un ſi frivole ſujet de terreur, le Peuple ne douta point que dans les pratiques de leur Religion ils n'euſſent des méthodes, comme celles de la Chine, pour ſe garantir d'un mal ſi redoutable.

Juſqu'où va la ſuperſtition.

Elle eſt mépriſée par les Miſſionnaires de Nan-king.

Superſtition d'un Gouverneur.

Le Gouverneur de *Kyen-chan* eut recours à la même méthode pour ſe défendre contre l'Egliſe des Jéſuites, qui étoit bâtie ſur une éminence qui dominoit ſon Palais. Il eut auſſi la précaution d'en tourner les appartemens un peu de côté.

D'ailleurs

D'ailleurs une ſorte d'édifice, ou de porte à trois étages, qu'il fit bâtir à deux cens pas de l'Egliſe, ſervoit à le garantir de l'influence. Mais, par malheur, cette porte fut regardée comme l'unique cauſe de la mort du Gouverneur ſuivant. Ce Mandarin ayant été attaqué d'une fluxion de poitrine, qui lui faiſoit cracher de gros flegmes blancs, on ne douta point que cette porte, dont la couleur étoit blanche, n'eut produit ſa maladie, & là-deſſus on prit la réſolution de la peindre en noir, pour arrêter le cours de ſes effets. Cet expédient n'ayant pas réuſſi, on s'imagina que c'étoit parce qu'on s'y étoit pris trop tard, & le Mandarin mourut. Enſuite à l'occaſion de quelque autre chimere, on fit reblanchir la porte.

Autres objets du Fong-chwi.

Cette ſuperſtition ne regarde pas ſeulement la ſituation des édifices, mais encore la maniere de placer les portes, le jour & la maniere de diſpoſer le fourneau pour faire cuire le riz, & quantité d'autres particularités de la même nature. Le pouvoir du Fong-chwi s'étend encore plus ſur les ſépulcres des morts. Certains impoſteurs font leur métier de découvrir les montagnes & les collines dont l'aſpect eſt favorable; & lorſqu'après diverſes cérémonies ridicules, ils ont fixé un lieu pour cet uſage, on ne croit pas qu'il y ait de trop groſſe ſomme pour acheter cette heureuſe portion de terre.

Les Chinois regardent le *Fong-chwi* comme une choſe plus précieuſe, en quelque ſorte, que la vie même, parce qu'ils ſont perſuadés que le bonheur ou le malheur de la vie dépend de cette chimere. En un mot, ſi quelqu'un ſe diſtingue entre les perſonnes du même âge par ſes talens & ſa capacité; s'il parvient de bonne-heure au degré de Docteur, ou à quelqu'emploi; s'il devient pere d'une nombreuſe famille; s'il vit long-tems, ce n'eſt point à ſon mérite, à ſon adreſſe, à ſa probité qu'il en a l'obligation; ſon bonheur vient (16) de l'heureuſe ſituation de ſa demeure, ou de ce que la ſépulture de ſes ancêtres eſt partagée d'un excellent Fong-chwi.

Réflexion des Auteurs Anglois.

L'idée qu'on vient de prendre des différentes Sectes Chinoiſes ſert à faire concevoir par quels degrés les changemens de Religion arrivent dans les autres pays, ſoit de bien en mal, ſoit de mal en pire. Comme il paroît que la Religion naturelle eſt la premiere qui s'eſt répandue à la Chine, on peut juger qu'elle n'eſt pas moins la plus ancienne dans tous les autres Etats du Monde. Elle prévalut parmi les Chinois, juſqu'à ce que l'ambition & l'incontinence des Grands eut introduit la corruption des mœurs, accompagnée de l'ignorance, qui ouvrirent la porte à la ſuperſtition & aux pernicieux principes de *Lau-tſe*. Enſuite Confucius, habile & vertueux Philoſophe, entreprit de la rétablir, avec l'aſſiſtance de pluſieurs autres Sçavans, au riſque de ſon repos & de ſa ſureté. Il y réuſſit.

La Chine ſe ſoutint dans cette ſituation pendant plus de mille ans; mais les principes de la Morale Chinoiſe ayant dégénéré dans un ſi long eſpace, il fut aiſé à la doctrine de *Fo* de s'y introduire. Elle ſe répandit comme une rapide inondation dans toute l'étendue de l'Empire, ſous la protection d'un Empereur ſuperſtitieux qui l'avoit apportée, & de deux de ſes Succeſſeurs. Ainſi les plus exécrables principes peuvent ſucceder à la Religion la plus ſainte & la plus pure, lorſqu'ils ont pour appui l'autorité des Princes & la corruption des mœurs.

(16) Du Halde, p. 665.

RELIGIONS DE LA CHINE.

§. V.

Origine & progrès du Judaïſme & du Mahométiſme à la Chine.

De qui viennent ces éclairciſſemens.

LES Miſſionnaires de Peking, curieux depuis long-tems de ſe procurer des informations ſur les Juifs qui ſe trouvoient établis depuis pluſieurs ſiécles à *Kay-fong-fu*, Capitale de la Province de *Ho-nan*, chargerent en 1704 le Pere *J. P. Gozani* (27), qui gouvernoit une Egliſe chrétienne dans cette Ville, de faire quelques recherches ſur leur établiſſement & leurs uſages. Pour exécuter cette commiſſion, Gozani les viſita dans leur *Li-pai-ſu*, c'eſt-à-dire, leur Synagogue, un jour qu'ils y étoient tous aſſemblés. C'eſt la ſeule qu'ils aient à la Chine. Dans une longue conference qu'ils eurent avec lui, ils lui firent voir leurs Inſcriptions, les unes en Chinois, d'autres en Hebreu. Ils lui montrerent leur *King*, ou leurs Livres de Religion. Ils lui accorderent la permiſſion d'entrer dans le plus intime (28) endroit de leur Synagogue, réſervé pour leur *Chang-kyau*, c'eſt-à-dire, pour celui qui en a la direction (29) & qui n'y entre jamais qu'avec la plus profonde vénération.

Le Pere Gozani viſite les Juifs de Kay-fong-fu.

Ce qu'il voit dans leur Synagogue.

Au centre de la Synagogue ils ont un magnifique pupître (30), fort élevé & couvert d'un couſſin, dont la broderie eſt très-riche. C'eſt le pupître de Moyſe, ſur lequel on place tous les Samedis, qui ſont les jours du ſabbat, & les autres jours ſolemnels, le Livre du *Pentateuque*, pour en faire la lecture. On y voit auſſi le *Van-ſui-pay*, c'eſt-à-dire, une Tablette qui contient le nom de l'Empereur; mais ſans aucune ſorte de ſtatues ou d'images. La Synagogue regarde l'Oueſt. Ils ſe tournent du même côté (31) pour prier Dieu, qu'ils adorent ſous les noms de *Tyen*, de *Chang-tyen*, de *Ckang ti*, de *Tyau-van*, de *We-che* ou de Créateur de toutes choſes, & de *Van-we chu-kay* ou de Créateur de tout l'Univers. C'eſt ce qui paroît par leur *Pay-tang*, & leur *Pa-pyen*, ou leurs Inſcriptions. Tous ces noms, remarque l'Auteur, ſont empruntés des Livres Chinois.

Gozani ne remarqua point d'Autel (32). Il ne vit que le pupître dont on vient de parler, une caſſolette pour l'encens, une longue table & quelques candelabres, avec des chandelles de ſuif. Il y avoit, ſur la même table, treize eſpeces de tabernacles en forme d'arches, avec de petits rideaux par-devant. Douze repréſentoient les Tribus d'Iſraël, & le treiziéme, Moyſe. Ils ſervoient à renfermer le Pentateuque (33).

(27) Cet éclairciſſement ſur les Juifs eſt tiré d'une Lettre de Gozani, qui ſe trouve dans le ſeptiéme Tome des Lettres édifiantes, Ouvrage traduit en Anglois par M. Lockman, en 1743. ſous le titre de *The Jeſuits travels*. Il a joint des Notes à cette Lettre, avec quelques Remarques des Miſſionnaires mêmes. Comme il y a de la confuſion & quelques autres défauts dans le récit de Gozani, on n'a pas fait difficulté de le mettre ici en meilleur ordre.

(28) Cet endroit répond à l'*Hechal* des Juifs Européens, où les Livres de la Loi ſont gardés; ou plûtôt au Saint des Saints de l'ancien Teſtament.

(29) Comme autrefois le Grand-Prêtre.

(30) Ceci répond au *Theba* ou au Pupître des Synagogues Européennes, où l'on lit la Loi les Samedis & les autres jours d'aſſemblée.

(31) Parce que Jéruſalem eſt de ce côté-là à l'égard de la Chine.

(32) Il ne devoit pas compter d'en voir, puiſqu'il n'eſt permis aux Juifs de ſacrifier qu'à Jéruſalem.

(33) Ces Tabernacles ſont particuliers aux Juifs Chinois.

En sortant de la Synagogue, on trouve un grand sallon, (34) dans lequel on n'apperçoit qu'un grand nombre d'encensoirs ou de cassolettes. On apprit à Gozani que c'est le lieu où les Juifs honorent leur *Ching-Iins*, ou les grands hommes de leur Loi. La plus grande des cassolettes, qui est pour le Patriarche Abraham, est placée au milieu de la salle. Elle est suivie de celles d'Isaac, de Jacob, & de ses douze enfans, qu'ils appellent *Che-iel-kung-pay-tsé*; (35) c'est-à-dire, les *douze Descendans*, ou les *douze Tribus d'Israel*. Ensuite on voit celles de Moyse, d'Aaron, de Josué, d'Esdras & de plusieurs autres fameux personnages de l'un & de l'autre sexe.

RELIGIONS DE LA CHINE. Sallon où les grands Personnages sont honorés.

De cet appartement, Gozani fut conduit à la salle des Hôtes, pour y converser avec ses Guides. Là, n'ayant pas manqué de comparer sa Bible avec leur *Chin-king*, ou leur Pentateuque, (36) il trouva que la chronologie & la généalogie des Patriarches, avec leur âge, étoient exactement semblables.

Salle des Hôtes.

La Synagogue Chinoise a quelque ressemblance avec nos Eglises de l'Europe. Elle est divisée en trois nefs, & l'on peut en faire intérieurement le tour. Celle du milieu est pour la table des parfums, pour le pulpitre de Moyse, & pour le *van sui-pay*; (37) c'est-à-dire, la tablette de l'Empereur, avec les tabernacles dont on a parlé. Cette nef est comme le chœur de la Synagogue. Les deux autres sont pour la priere & les autres exercices du culte.

Forme de la Synagogue Chinoise.

Les Juifs Chinois donnent à leur Loi le nom de *Ky-kyau*, qui signifie l'ancienne Loi; de *Tyen-kyau*, ou Loi de Dieu; & dans leurs Inscriptions, ils la nomment *Isalel-Kyau*, ou Loi d'Israel. Gozani obtint du Chef de la Synagogue, que le rideau fût ouvert devant un des tabernacles. On en tira un des Livres. Il est écrit sur de longues pieces de parchemin en caracteres nets & distincts, & les feuilles sont roulées autour de plusieurs bâtons. Un de ces Livres fut sauvé de la grande inondation du *Wangho*, ou de la Riviere jaune, qui couvrit entiérement la Ville de *Kay-fong-fu*. (38) Mais comme il avoit été mouillé, & que les caracteres en étoient à demi-effacés, les Juifs en firent tirer les douze copies, qui se gardent dans les tabernacles de la Synagogue. Ils conservent dans de vieux coffres, en deux autres endroits du même lieu, un grand nombre de petits Livres qui sont autant de divisions du Pentateuque, qu'ils nomment *Ta-king*, & des autres Livres de leur Loi. Ces Livres leur servent pour prier. Ils en firent voir plusieurs à Gozani, qui les crut écrits en Hébreu. (39) Quelques-uns lui parurent neufs. D'autres sont vieux & à demi-déchirés. Mais ils sont gardés, aussi soigneusement que s'ils étoient d'or.

Comment les Livres de la Loi sont écrits.

Autres Livres des Juifs.

Les noms des livres du Pentateuque, suivant le Chef de la Synagogue, sont: *Bereshith*, *Vecleſemath*, *Vayiera*, *Vaje-dabber*, & *Habdabarim*. (40) En

(34) Il paroît, suivant Gozani, que la Synagogue Chinoise est divisée en trois parties: 1. Le Saint des Saints; 2. la partie où est le Pupitre ou la Chaire; 3. la Salle, qui ressemble plus au *Vestibule* ou au Portique de l'ancien Temple, que le lieu où les Juifs s'assemblent en Europe.

(35) *Chel-cum-pay-se* dans la Traduction.

(36) Observez que l'Auteur lui donne trois différens noms; *King*, *Fa-king* & *Ching-king*.

(37) *Van-say-pay* dans la Traduction, au lieu de *Van-sui-pay*, qui signifie *la Tablette de dix mille ans*; nom qu'on donne à l'Empereur.

(38) Cet évenement arriva en 1643, comme on l'a vû ci-dessus.

(39) Il paroît que le Pere Gozani n'étoit pas fort habile en Hebreu.

(40) Les Juifs Européens les appellent *Berasith*, *Vellechemot*, *Vaykre*, *Valeber* & *Elle Haddebarim*. Comme les Juifs orientaux appellent le premier *Brasithro*, M. Lokman doute

RELIGIONS DE LA CHINE.

corps, ils portent le nom de *Tauwa*. Ils ſont diviſés en cinquante-trois volumes (41); c'eſt-à-dire, la Geneſe en douze, l'Exode en onze, & les trois ſuivans, chacun en dix, qui ſe nomment *Quan*. Le même Chef dit à Gozani qu'on avoit les titres de quelques autres livres de l'Ancien Teſtament, mais qu'il en manquoit pluſieurs, & qu'il y en avoit quelques-uns dont on n'avoit aucune connoiſſance. D'autres Juifs, qui ſe trouvoient préſens, ajouterent qu'il s'étoit perdu pluſieurs Livres au tems de l'inondation. En effet Gozani ne put douter qu'ils n'en euſſent connu d'autres, en les entendant parler du livre des Juges, de David, de Salomon, d'Ezechiel, qui vivifia des os deſſéchés, de Jonas, qui paſſa trois jours dans le ventre d'une baleine, &c.

Fables que les Rabbins y ont mêlées.

L'Auteur ne remarqua pas ſans étonnement que leurs anciens Rabbins avoient mêlé quantité de contes ridicules parmi les faits qui ſont rapportés dans l'Ecriture, & que les cinq Livres mêmes de Moyſe n'avoient point été exempts de cette altération (42). On lui fit à cette occaſion cent récits extravagans, dont il ne put s'empêcher de rire; ce qui lui fit juger que ces Juifs Chinois étoient de la Secte des Talmudiſtes, qui ont corrompu le ſens de la Bible. Outre ce livre ſaint, ils avoient d'autres livres Hébreux, qu'ils nommoient *San-tſo*. C'étoient des compoſitions de leurs anciens Rabbins, remplies d'hiſtoires ridicules, qui renferment leur rituel, ou les cérémonies qu'ils pratiquent aujourd'hui. Ils ont des idées fort bizarres du Paradis & de l'Enfer, qu'ils ont tirées vraiſemblablement du Talmud.

Cérémonies en uſage parmi les Juifs Chinois.

Ils conſervent encore pluſieurs cérémonies de l'Ancien Teſtament, telle que la Circonciſion. Ils obſervent le Sabbath & d'autres fêtes de l'ancienne Loi, particuliérement celle des Azimes. Ils ont auſſi leur Agneau Paſcal, en mémoire de la délivrance d'Egypte & du paſſage de la mer rouge. Ils n'allument point de feu & ne préparent pas leurs alimens le ſamedi. Ce ſoin ſe prend la veille. Pendant qu'on fait la lecture de la Bible dans leur Synagogue, ils ont le viſage couvert d'un voile tranſparent, en mémoire de Moyſe, qui deſcendit de la montagne le viſage couvert.

Honneurs qu'ils rendent à Confucius.

Comme il ſe trouvoit parmi eux quelques Bacheliers & quelques autres Lettrés de l'ordre inférieur, Gozani leur demanda s'ils rendoient des honneurs à Confucius. Le Chef répondit qu'ils l'honoroient de la même maniere que les Lettrés Chinois; qu'ils ſe joignoient avec eux pour les cérémonies qui ſe pratiquent dans la ſalle de leurs grands hommes; & que les honneurs qu'ils rendoient à leurs ancêtres, ſuivant l'uſage de la Chine, s'obſervoient dans la ſalle contigue à leur Synagogue; qu'ils offroient en ſacrifice la chair des animaux, excepté celle de porc, des confitures & de l'encens dans des plats de porcelaine, en ſe diſpenſant ſeulement de ſe proſterner; que dans leurs maiſons & dans la ſalle de leurs ancêtres ils n'employoient que des caſſolettes, ſans inſcriptions & ſans images. Lorſque Gozani leur parla du Meſſie promis par les Ecritures, & de ſes divines actions, ils tomberent dans une profonde ſurpriſe. Ils n'avoient jamais entendu d'autre nom de *Jeſus* que celui du Fils de

Ils n'avoient point entendu parler de Jeſus-Chriſt.

avec fondement que les Juifs de la Chine emploient le mot de *Bereshith*, comme ceux de l'Europe.

(41) Ou Sections. Les Juifs de l'Europe font la même choſe. Ils en liſent une tous les Samedis, & le tout une fois l'année.

(42) Cela doit être plûtôt entendu de la Gloſe ou du Commentaire, que du Texte.

Sirrah. Après tout, dit le Miſſionnaire, mais ſans en apporter aucune raiſon, il y a peu de fond à faire ſur cette Nation.

RELIGIONS DE LA CHINE.

Ils lui dirent auſſi que leurs ancêtres étoient venus du Royaume de Judée à l'Oueſt, qui avoit été conquis par Joſué, après être ſorti de l'Egypte au travers de la mer rouge, & qu'ils étoient entrés à la Chine ſous la dynaſtie de *Han* (43). Leur Colonie étoit alors compoſée d'un grand nombre de familles (44); mais elle eſt réduite à ſept, qui ſe marient entr'elles, ſans prendre jamais d'alliance avec les *Wheg-whegs*; c'eſt-à-dire, avec les Mahométans. Elles n'ont rien non plus de commun avec eux par rapport à la Religion, & leurs mouſtaches mêmes ne ſont pas tournées de la même maniere.

Tems auquel les Juifs ſont venus à la Chine.

Les Juifs portent à la Chine le nom de *Tyau-kin-kyau*, qui ſignifie qu'ils s'abſtiennent de ſang, & que pour le faire ſortir plus facilement du corps des animaux, ils leur coupent les nerfs & les veines. Ils ont reçû ce nom des Chinois, & le portent d'autant plus volontiers qu'il les diſtingue des Mahométans, qui portent celui de *Ti-mo-kyau* (45). Ils racontererent à Gozani que les Miſſionnaires Chrétiens leur avoient fait propoſer deux fois d'entrer avec eux dans quelque Traité; la premiere fois, ſous la dynaſtie de *Ming*, par Rodriguez de Figueredo; la ſeconde, par *Nge-li-ke*, ſous la dynaſtie préſente de (46) *Tſing*.

Nom qu'ils y portent.

A l'égard des Mahométans, il y a plus de ſix cens ans qu'ils ſont établis dans diverſes Provinces de l'Empire, où ils vivent tranquillement, ſans y recevoir jamais le moindre trouble, parce qu'ils n'en cauſent point aux autres en matiere de Religion. Leur nombre s'accrut d'abord par la ſeule voie des alliances; mais depuis pluſieurs années, l'argent leur ſert beaucoup à l'augmenter. Ils achetent de tous côtés des enfans, que leurs parens ne font pas ſcrupule de vendre lorſqu'ils ne ſont point en état de les élever. Pendant une famine qui ravagea la Province de *Schan-tong*, ils en acheterent ainſi plus de dix mille. Ils les marient & les établiſſent dans des Villes dont ils achetent auſſi quelque partie, ou qu'ils bâtiſſent à leurs propres frais. Cette méthode les a rendus ſi puiſſans dans pluſieurs endroits, qu'ils n'y ſouffrent point ceux qui refuſent d'aller à la Moſquée, & que dans l'eſpace d'un ſiécle ils ſe ſont extrêmement multipliés (47).

Origine & progrès des Mahométans à la Chine.

On peut conclure de ces Relations imparfaites des Miſſionnaires, que les Mahométans doivent avoir acquis des richeſſes conſidérables, qu'ils doivent ſans doute à la voie du commerce. On prétend que dans le huitiéme ou le neuviéme ſiécle, ils l'exerçoient à Siraf en Perſe (48); mais vraiſemblablement

(43) La dynaſtie de Han eſt la cinquiéme des vingt-deux. On la fait commencer deux cens ſix ans avant Jeſus Chriſt, & finir deux cens vingt ans après l'Ere Chrétienne; de ſorte que dans cette ſuppoſition il eſt impoſſible de fixer l'entrée des Juifs à la Chine ſans un doute de quatre cens ans.

(44) Ils devoient être fort nombreux en 845, ſi l'Ordonnance qui fut publiée dans la cinquiéme année de l'Empereur *Vu-tſong* & qui répond à cette année de Jeſus-Chriſt, regarde leur Nation; car les Bonzes de *Ta-tſing*, ou de Judée, & de *Mu-ha-pa*, en tout au nombre de trois mille, ſont condamnés dans cette Piéce à retourner à la vie ſéculiere. Du Halde, Vol. I.

(45) Ils ſont nommés ci-deſſus *Whey-wheys*.

(46) Voyages des Jéſuites, ou *Jeſuits travels*, Vol. II. p. 12. & ſuiv.

(47) Mémoires du Pere le Comte, p. 339. Du Halde, Vol. I.

(48) Voyez l'Introduction, au premier Tome de ce Recueil.

RELIGIONS DE LA CHINE.

ils s'étoient introduits à la Chine, par terre, avec l'armée des Tartares Occidentaux, ſous *Jengliez-kam*, ou ſous ſes premiers ſucceſſeurs.

§. VI.

Origine, progrès & ruine du Chriſtianiſme à la Chine.

Preuves de l'antiquité du Chriſtianiſme à la Chine.

Inſcription d'une table de marbre.

LES Miſſionnaires paroiſſent perſuadés que la Religion Chrétienne a été prêchée fort anciennement à la Chine. Ils en donnent pour preuve deux monumens : l'un eſt le Breviaire de l'Egliſe du Malabar, où (49) l'on rapporte que Saint Thomas convertit les Chinois ; l'autre, une Table de marbre, longue de dix pieds & large de cinq, qui fut, dit-on, trouvée dans la terre, en 1625, près de *Si-ngan-fu*, capitale de *Chen-ſi*. L'inſcription de cette Table, après avoir fait mention de la Trinité, de la Naiſſance & de l'Aſcenſion de Jeſus-Chriſt, de l'objet de ſa miſſion & de la ſainteté de ſon miniſtere, rapporte qu'un Chrétien, nommé *O-lo-pwen*, vint de Judée à la Chine en 636 ; que l'Empereur *Tay-tſong*, qui regnoit alors, le reçut avec beaucoup d'honneurs, & que ſur l'examen qu'il fit de ſa doctrine, il publia un Edit en ſa faveur. Ce Prince donna ordre auſſi qu'on bâtît une Egliſe ; & *Kan*, ſon ſucceſſeur, en fit élever pluſieurs autres. Quelques années après, les Bonzes allarmés des progrès de la foi Chrétienne lui ſuſciterent des perſécutions, qui furent auſſitôt appaiſées par les ſoins de Kan. Les Empereurs ſuivans, ſur-tout *So-chong*, continuerent de bâtir des Egliſes, firent chaque année pendant quarante jours des offrandes à l'autel, ſervirent de leurs propres mains les Prêtres de quatre Egliſes, nourrirent les Pauvres, vêtirent ceux qui étoient nuds, prirent ſoin des Malades, & ne dédaignerent pas d'enterrer les Morts. On lit ſur la même table que ce monument fut élevé en 782. Sur un des côtés, au bas du marbre, on voit une autre inſcription fort longue, partie en caracteres Syriaques ou Chaldaïques, partie en caracteres Chinois, avec les noms, en Syriaque, des Miſſionnaires venus de la Judée pour prêcher l'Evangile à la Chine ; tous Evêques, Prêtres & Diacres. On prétend que leur miſſion eſt confirmée par divers manuſcrits Arabes & Orientaux, découverts dans la Bibliothéque royale de France par l'Abbé Renaudot & par *Thevenot* (50), & que l'original s'en conſerve à Rome dans la Bibliothéque du Collége des Jéſuites. *Kirker* en a publié (51) l'extrait, avec une verſion littérale & ſa paraphraſe. Du Halde n'oſe aſſurer que les Empereurs nommés dans l'inſcription méritent les éloges qu'on leur accorde. Il reconnoît que s'ils favoriſerent les Prédicateurs de l'Evangile, ils n'étoient pas moins portés à ſoutenir les Sectes idolâtres.

Témoignage de pluſieurs Manuſcrits.

Durée du Chriſtianiſme à la Chine.

Les Jéſuites ſont fort embarraſſés à découvrir quelle fut la durée du Chriſtianiſme dans l'Empire. Ils confeſſent que le ſouvenir en devoit être effacé depuis pluſieurs ſiécles, puiſqu'il n'en reſtoit pas le moindre veſtige en 1552, lorſque Saint François Xavier, l'Apôtre des Indes, arriva dans l'Iſle de *Chang-*

(49) Dans une Leçon du ſecond Nocturne de l'Office de S. Thomas.

(50) On ſoupçonne l'autenticité de ces Manuſcrits, & pluſieurs Proteſtans y ont crû reconnoître diverſes marques de fauſſeté.

(51) Dans ſon Ouvrage intitulé *China illuſtrata.*

chuun-chan, nommée auſſi *Sancian* (52), où il mourut ſans avoir mis le pied à la Chine. Trente ans après, les Miſſionnaires de Macao firent des efforts inutiles pour obtenir d'y être reçûs. Enfin le *Tſo ng-tu* de *Juang-tong* ayant cité devant ſon Tribunal les Portugais de Macao, le Pere Roger, Jéſuite, fut envoyé à *Chan-king-fu*, où il fut reçû ſi favorablement du Viceroi qu'il demanda la permiſſion de réſider dans la Province. Elle lui fut accordée; ſur quoi *Illi* & *Paſio* commencerent leur établiſſement. Mais ce Mandarin ayant été bientôt diſgracié, & craignant les plaintes qu'on pouvoit porter contre lui, pour avoir reçu des Etrangers dans le lieu de ſa Juriſdiction, les obligea de retourner à Macao. Ainſi s'évanouirent les premieres eſperances. Mais, lorſque les Miſſionnaires s'y attendoient le moins, un garde du nouveau Viceroi, entendant parler des récompenſes promiſes à ceux qui procureroient leur rappel, eut la hardieſſe d'en parler à ſon Maître, & ſe rendit enſuite à Macao. Roger & Ricci ne firent pas difficulté de le ſuivre à Chan-king, où ils obtinrent bientôt une Patente du Viceroi, qui leur permettoit de s'établir dans le lieu qu'ils voudroient choiſir. Ces deux Miſſionnaires trouverent le ſecret de plaire aux Chinois; ſur-tout le Pere Ricci, par la douceur de ſon caractere & par ſes manieres inſinuantes. La connoiſſance qu'il avoit de la Langue & ſon habileté dans les Mathématiques, lui furent encore plus utiles. Les Chinois virent avec plaiſir une Carte générale qui étoit ſon ouvrage, quoiqu'il y eût donné à leur Pays moins d'étendue qu'ils ne lui en attribuoient. Enſuite leur ayant compoſé un Catéchiſme, qui contenoit l'explication de la Morale Chrétienne, il en convertit un grand nombre. La réputation qu'il fit aux Miſſionnaires leur attira les viſites de tout ce qu'il y avoit de perſonnes de diſtinction à Chan-king. Mais le Peuple, moins facile à recevoir leurs impreſſions, ſe ſouleva contr'eux, & leur fit quelques inſultes dans leur propre maiſon. Deux Etrangers ayant excité contr'eux divers ſujets de jalouſie, Roger fut renvoyé à Macao. Cependant peu d'années après, le danger parut diminué, & le Pere Antoine *Almeyde* vint au ſecours de la Miſſion. Elle ſe ſoutenoit depuis ſept ans, lorſqu'un nouveau Viceroi, qui avoit quelques vûes ſur la maiſon des Jéſuites, donna ordre à Ricci de quitter l'Empire avec ſes Compagnons. Leurs ſuppliques, & les ſollicitations des principaux Magiſtrats en leur faveur, ne purent faire adoucir cette rigoureuſe déclaration. Ils obéirent. Mais en arrivant à Canton, ils furent agréablement ſurpris de recevoir la permiſſion de demeurer. On leur aſſigna Chau-cheu pour demeure. Ce fut dans cette Ville, qu'abandonnant l'habit des Bonzes, qui les avoit fait mépriſer, ils prirent celui des Chinois lettrés. Ce changement leur attira du reſpect & favoriſa le progrès de leur doctrine. Mais, pour l'établir ſolidement, Ricci conçut qu'il étoit néceſſaire de la faire gouter dans la Capitale de l'Empire; & s'arrêtant à cette réſolution, il ne ſe promit pas moins que de convertir l'Empereur & toute ſa Cour (53).

Religions de la Chine.

Premier établiſſement des Miſſionnaires Jéſuites.

Caractere & Stabilité du Pere Ricci.

Diverſes fortunes des Miſſionnaires.

Vers le même tems, *Tayko-ſama*, Empereur du Japon, ayant levé une armée nombreuſe, dans la vûe de conquérir d'abord la Corée, & de faire enſuite une invaſion à la Chine, l'Empereur Chinois raſſembla au tour de ſa perſonne

Efforts de Ricci pour pénétrer dans la Capitale.

(52) Sancian eſt ſur la Côte de la Province de Quang-tong.
(53) Du Halde, Vol. II.

RELIGIONS DE LA CHINE.

tous les Mandarins qui avoient quelque habileté dans l'art de la guerre. Ricci obtint d'un d'entr'eux, avec lequel il ſe trouvoit lié d'amitié, la permiſſion de le ſuivre juſqu'à la Province de *Kyang-ſi*. Il ſe flattoit de l'engager par degrés à lui permettre de l'accompagner juſqu'à Peking. Dans cette route la barque fit naufrage, & Ricci n'échappa qu'à peine au danger. Le Mandarin effrayé continua ſon voyage par terre, & ne voulut pas que le Miſſionnaire paſſât Nan-king. Un autre Mandarin, qui lui avoit marqué anciennement quelque bonté, lui donna ordre de quitter cette Ville même, & punit le Chinois qui avoit oſé le recevoir dans ſa maiſon.

Ils lui réuſſiſſent mal.

Ricci ſe vit dans la néceſſité de retourner dans la capitale de *Kyang-ſi*. Il y fut reçu favorablement des Mandarins & du Viceroi même. *Cataneo*, *Longobardi* & d'autres Miſſionnaires le joignirent alors dans cette ville. Quelque tems après, le Gouverneur partant pour Peking, Ricci & deux autres obtinrent la liberté de le ſuivre. Leur ſéjour dura peu dans cette Capitale; la guerre avec les Japonois ayant augmenté la défiance & le dégout qu'on avoit pour les Etrangers, ils firent peu de progrès dans un eſpace ſi court. Mais après la défaite de l'armée Japonoiſe, & la mort de Tayko-ſama, dont elle fut bientôt ſuivie, Ricci ne trouva plus de difficulté à s'établir à Nan-king. Enſuite les préſens pour l'Empereur étant arrivés à Macao, il obtint d'un des principaux Magiſtrats un paſſeport pour les porter lui-même à Peking. Il partit. Mais en paſſant par *Lin-tſing-cheu*, le refus qu'il fit à un Eunuque de lui abandonner les curioſités de l'Europe & le ſoin de les préſenter à la Cour, l'expoſa au chagrin de ſe voir empriſonner avec tout ſon cortege, ſous prétexte qu'un crucifix, qu'il portoit dans ſa valize, ne pouvoit être qu'un charme pour ôter la vie à l'Empereur. Les Miſſionnaires auroient été ſacrifiés au reſſentiment de cet Officier, ſi les témoignages avantageux qu'il avoit déja donnés lui-même en leur faveur ne l'euſſent empêché de porter contr'eux ſes accuſations à la Cour.

Il arrive des préſens pour l'Empereur.

Danger au quel s'expoſent Ricci.

Il ſe rend enfin à Peking.

Enfin l'ordre étant venu d'envoyer les Etrangers à Peking, Ricci ſe hâta de s'y rendre & fut bien-tôt introduit au Palais, où ſa perſonne & ſes préſens furent également agréables à l'Empereur. Il offrit à ce Prince une grande horloge & une montre à répetition. Sa Majeſté lui accorda, non-ſeulement une maiſon dans la Ville pour lui & pour ſes compagnons, mais encore un fonds pour leur ſubſiſtance & la liberté d'entrer dans une des cours du Palais. Le Ciel ayant permis qu'après vingt-ans de travail ils ſe viſſent heureuſement établis dans la Capitale de l'Empire, ils s'appliquerent fortement à l'ouvrage des converſions. Entre une infinité de Proſélytes, ils compterent un des premiers Mandarins de Pe-king, nommé *Li*; une famille entiere de Princes du Sang à *Nan-chang-fu*; *Paul Syu*, un des Ko-laus de l'Empire, & *Candida* ſa fille à Nan-king, avec un grand nombre de Lettrés & d'autres Mandarins dans les mêmes Villes & dans d'autres lieux. *Candida* fit imprimer, à ſes propres frais, des Livres de Religion & d'autres Ouvrages des Miſſionnaires. Elle bâtit des Egliſes dans diverſes Provinces & des Hôpitaux pour les enfans trouvés. Enfin le nombre des Proſélytes s'accrut avec tant de ſuccès, que la ſeule Province de Kyang-nan offroit quatre-vingt-dix Egliſes, quarante-cinq Oratoires & quatre eſpeces de Congrégations; l'une à l'honneur de la Sainte-Vierge; l'autre, des Anges; un autre, de la Paſſion de Jeſus-Chriſt, & la quatrieme, pour les Lettrés, ſous la protection de Saint Ignace. L'uſage étoit de s'y aſſembler

Premiers ſuccès de la Miſſion.

assembler le premier jour de chaque mois, pour répeter les instructions que divers Lettrés avoient composées sur plusieurs articles de la Religion. Celles qui étoient approuvées des Missionnaires se récitoient le Dimanche d'après, dans les Eglises, & servoient beaucoup à faire de nouveaux Prosélytes.

Persécution contre le Christianisme.

Cependant les Bonzes, désespérés du succès d'une doctrine dont l'établissement entraînoit la ruine de leurs principes, suscitérent plusieurs persécutions contre les Missionnaires. Elles furent bien-tôt appaisées; mais il s'en éleva une à Macao, qui parut plus dangereuse, à l'occasion d'une dispute entre le Vicaire général & les Franciscquains, dans laquelle le Recteur des Jésuites se déclara pour les derniers. Jamais l'enfer, suivant les termes de l'Auteur, n'inventa rien de plus noir que la vengeance d'un Partisan du Vicaire général, qui auroit vû périr volontiers la Religion chrétienne à la Chine pourvû que les Jésuites fussent enveloppés dans sa ruine. Il fit entendre aux Chinois que l'ambition des Jésuites étoit sans bornes, & que la prédication de l'Evangile n'étoit qu'un prétexte pour élever *Cataneo*, un Missionnaire de leur Ordre, au Trône Impérial; que les lieux dans lesquels ils étoient établis, à Canton & à Peking, favorisoient leur projet; que la Flotte Hollandoise, qui avoit paru depuis peu sur la Côte, étoit venue pour les seconder; que le Gouverneur de Macao étoit dans leurs interêts avec ses troupes, & que les Chrétiens du Japon devoient se joindre à leurs amis de la Chine.

A quelle occasion elle s'éleve.

Ses effets.

Ces affreuses nouvelles étant parvenues jusqu'aux Magistrats de Canton, les autres Villes de l'Empire prirent aussi-tôt l'allarme. On publia que le Pere Ricci avoit souffert le dernier supplice à Peking; & François Martinez ayant été obligé de traverser Canton dans les mêmes circonstances, fit des efforts inutiles pour se cacher. Il fut découvert par un Prosélyte apostat & condamné à la bastonade, sous laquelle il mourut. Si l'accusation dont on avoit noirci les Jésuites eût pénetré jusqu'aux oreilles de l'Empereur, la ruine du Christianisme étoit inévitable; mais les Magistrats reconnurent bien-tôt qu'on leur en avoit grossiérement imposé.

Mort du Pere Ricci.

Ricci, dont le tempéramment étoit fort affoibli par le poids continuel de ses travaux apostoliques, mourut en 1610, à l'âge de quatre-vingt-huit ans, après en avoir passé vingt-sept à la Chine. L'Empereur Van-lye accorda pour sa sépulture une portion de terrain, qui, par la continuation de la même faveur, devint ensuite le Cimetiére des Jésuites & des autres Missionnaires. Mais en 1617, un Mandarin de Nan-king suscita contr'eux une nouvelle persécution. Quelques-uns furent battus cruellement; d'autres empriſonnés ou bannis, & ceux qui étoient établis à Peking se virent forcés de retourner à Macao. Leur situation ne fut pas plus tranquille jusqu'à l'irruption des Tartares, lorsque Tyen-ki succedant au Trône, se détermina, par le conseil de Paul Syu, Mandarin chrétien, à faire venir les Portugais pour conduire son artillerie, & rappella les Missionnaires. Ils vécurent paisiblement sous ce Monarque & sous *Whay-tsong* ou *Tsong-ching*, son successeur, en 1628.

Rétablissement des Missionnaires.

Arrivée du Pere Adam Schaal.

Vers l'année 1631, le Pere *Adam Schaal*, Jésuite, ayant été envoyé à la Cour, obtint bien-tôt la faveur de Sa Majesté Impériale & des Grands, par son habileté dans les Mathematiques. Ce fut dans le cours de la même année que les Dominiquains & les Franciscquains entrerent à la Chine pour partager le travail de la Mission, qui étoit alors florissante. Mais les guerres qui sur-

Sa faveur à la Cour.

RELIGIONS DE LA CHINE.

vinrent en 1636 & qui durerent plus de vingt ans, cauſerent preſqu'entiérement ſa ruine. Cependant les malheurs du tems n'arrêterent point le zéle des Jéſuites. Ils firent des converſions nombreuſes, & quelques-unes dans les plus hauts rangs de l'Empire. On compta dans ce nombre *Thomas Kyn*, Vice-roi de *Quang-ſi ; Luc Chin*, Généraliſſime de l'armée Chinoiſe contre les Tartares ; *Pan Achilles*, Grand-Eunuque, & cinquante Dames de la Cour : enfin, l'Empereur lui-même (54) & l'Impératrice, qui reçurent le Baptême ; l'un, ſous le nom de Conſtantin ; l'autre, ſous celui d'Helene. On nous a conſervé une Lettre de l'Impératrice au Pape, écrite en 1650 (55), avec le Bref du Pape à Sa Majeſté Chinoiſe. Mais, dans l'eſpace de peu d'années, de ſi belles eſperances furent détruites, par la défaite de l'Empereur & la conquête des Tartares (56).

Changemens cauſés par la conquête des Tartares.

Adam Schaal, demeuré ſeul à Peking pour l'adminiſtration de l'Egliſe chrétienne, ne fut pas plûtôt connu de *Chun-chi*, Empereur Tartare, qu'ayant obtenu ſon eſtime, il fut créé Préſident du Tribunal des Mathématiques, qui étoit depuis trois cens ans ſous la direction des Aſtronômes Mahométans. La réformation du Calendrier, qu'il exécuta heureuſement, le rendit encore plus cher à ce Prince. On vit arriver à la Cour, ſous ſes auſpices, quatorze Miſſionnaires, & dans ce nombre, Ferdinand Verbieſt. L'Empereur auroit embraſſé le Chriſtianiſme, s'il n'eût été retenu par ſes femmes, qui étoient dévouées aux Bonzes. Mais ce Prince ſe refroidit un peu pour Schaal, à l'occaſion de ſon dernier mariage, qui avoit été cenſuré par ce Miſſionnaire ; ce qui n'empêcha point qu'au lit de la mort il ne le fît appeller, & qu'il ne le traitât avec beaucoup de bonté.

Succès que Schaal rend à la Religion.

Il eſt fait Précepteur du jeune Empereur.

A l'acceſſion de *Kang-hi*, qui n'étoit alors âgé que de huit ans, les Bonzes furent chaſſés du Palais, tandis que Schaal fut nommé Précepteur du jeune Monarque. Le crédit de ce Miſſionnaire ſauva Macao de ſa ruine, lorſque toutes les Places de la Côte furent détruites pour affoiblir *Ku ching*, ou *Koxinga*, en lui coupant les proviſions. Il prévint auſſi, dans les Provinces, diverſes perſécutions qui furent ſuſcitées par les Bonzes. Mais tous ſes ſoins ne purent arrêter un ſoulevement général, cauſé par *Jang quang-ſyen* (57), Chinois Lettré, qui s'étoit rendu redoutable aux plus grands Mandarins par ſes violences & ſes intrigues. Dans un Livre qu'il publia, & dans une Suplique qu'il préſenta aux quatre Régens, il s'emportoit en invectives contre les Miſſionnaires & leur Religion. Il oſoit aſſurer, » qu'ils avoient été bannis de leur » propre Pays pour avoir ſuſcité des ſéditions, & qu'ils étoient venus à la » Chine pour y exciter les Peuples à la révolte ; que la vûe du Pere Schaal en » s'élevant à l'autorité dont il jouiſſoit à Peking, étoit d'introduire dans l'Etat » une multitude d'Etrangers, qui ſe répandoient dans les Provinces ſous ſa » direction & qui levoient les plans des Villes pour en faciliter la conquête ; » que les gens de leur ſuite étoient autant de ſoldats, & que le nombre en » étoit infini ; que tous les ans il arrivoit à Macao de nouvelles troupes d'E- » trangers, qui n'attendoient qu'une occaſion favorable pour l'exécution de » leur deſſein. Il produiſoit, en même-tems, un Livre publié par le Pere

Calomnies contre les Chrétiens.

(54) C'étoit Yung-ly, qui fut proclamé par l'armée en 1646, & qui fixa ſon ſiége à Chau-king-fu dans Quang-tong.

(55) Du Halde, Vol. II.

(56) Voyez ci-deſſus, dans les Relations.

(57) Le même dont on a déja parlé.

Schaal, dans lequel ce Missionnaire exhortoit les Chinois & les Tartares à se soumettre aux Loix du Christianisme, & qui contenoit une liste de toutes les Eglises de la Province, avec celle des Magistrats qui avoient été baptisés. *Jang-quang-syen* représentoit cet Ouvrage comme l'état d'une armée prête à tenir la campagne au premier signe; les Médailles & les Chapelets des Chrétiens étoient des marques secretes auxquelles les Conspirés devoient se reconnoître. Enfin, montrant la figure de Jesus crucifié, qui étoit dans les Livres distribués par les Missionnaires : » Voyez, disoit-il, le Dieu des Européens, » qui est cloué sur une croix pour avoir entrepris de se faire Roi des Juifs. » Telle est la Puissance qu'ils invoquent pour le succès du dessein qu'ils ont » formé de se rendre maîtres de la Chine.

Sentence qui condamne à mort le Pere Adam Schaal.

On est dispensé de s'étendre ici sur un évenement dont on a déja lû (58) les fatales circonstances. Le Pere Schaal, alors âgé de soixante-dix-huit ans, fut chargé de fers avec tous les autres Missionnaires & parut à genoux devant le Tribunal Chinois, où ses infirmités obligerent le Pere Verbiest de répondre pour lui. Ils furent tous empriſonnés le 12 de Novembre 1664. L'année suivante, les Mandarins assemblés prononcerent que la Loi chrétienne étoit (59) fausse & pernicieuse, & que le Pere Adam & tous ses Compagnons méritoient d'être punis comme séducteurs du Peuple & propagateurs d'une fausse doctrine. Toutes les apologies furent inutiles. Le Pere Schaal reçut la sentence de mort, qui le condamnoit d'abord à être étranglé, comme au supplice le plus honorable à la Chine; mais qui fut changée en celui d'être coupé en piéces, qui passe pour le plus ignominieux. Cet arrêt fut communiqué aux Princes du Sang & aux quatre Régens, pour être confirmé par leur approbation.

Miracles qu'on rapporte en faveur du Christianisme.

Dans une extrêmité si terrible, le Ciel, dit l'Ecrivain, qui paroissoit avoir abandonné ses Serviteurs, se déclara manifestement en leur faveur. Chaque fois qu'on entreprit de lire la sentence, un effroyable tremblement de terre força l'Assemblée de quitter la Salle du Conseil. La consternation du Peuple, sur-tout celle de la Reine-mere du dernier Empereur, qui attribuoit ces redoutables accidens à l'injustice des Magistrats, obligerent la Régence de rendre la liberté aux Prisonniers, à l'exception de ceux qui étoient coupables de certains crimes, particuliérement d'avoir enseigné une fausse doctrine. Comme les Missionnaires étoient compris dans cette exception, ils demeurerent en prison, tandis que douze cens autres Chrétiens furent délivrés. Mais les tremblemens de terre, continue Du Halde, qui se renouvellerent avec plus de violence que jamais, & le feu qui consuma la plus grande partie du Palais, joint à quantité d'autres prodiges (60), firent ouvrir les yeux à d'injustes Juges, & les convainquirent enfin que le Ciel s'intéressoit en faveur des Prisonniers. Les Missionnaires obtinrent alors la liberté. Mais le Pere Adam Schaal ne survécut pas long-tems à ses souffrances. Il mourut en 1666.

La persécution n'ayant pas causé moins de ravage dans les Provinces, on y jetta les Missionnaires dans de rigoureuses prisons, & vingt-cinq furent bannis à Canton. Il n'en resta que quatre à la Cour. Leurs ennemis, suivant le récit de l'Auteur, n'échaperent pas long-tems à la vengeance du Ciel. Le pre-

(58) Voyez le Tome V. dans les dernieres Relations.

(59) *Ibidem.*

(60) Navarette forme quelques difficultés contre tous ces prodiges. Voyez sa Relation au Tome V.

RELIGIONS DE LA CHINE.

mier Régent, qui étoit le plus ardent des Perſécuteurs, mourut bien-tôt d'une mort naturelle. Le ſecond fut condamné au ſupplice. Son troiſiéme fils fut coupé en piéces & les autres eurent la tête tranchée (61). *Jang-quang-ſyen*, Auteur de la perſécution, qui avoit été nommé Préſident du Tribunal Mathématique à la place d'Adam, fut dégradé & condamné à mort. Cependant cette ſentence ayant été changée dans un banniſſement perpétuel, par conſidération pour ſon grand âge, il mourut en chemin d'un ulcere peſtilentiel.

Vengeance du Ciel contre les Perſécuteurs.

Un évenement, qui arriva peu d'années après, rétablit les Miſſionnaires dans leur ancienne faveur. L'Empereur ayant découvert un grand nombre de fautes dans le Calendrier de l'Empire, fut ſollicité par quelques-uns de ſes courtiſans de conſulter les Européens. Il ſuivit ce conſeil. Le Pere Verbieſt, chargé de ſes ordres, s'acquitta ſi heureuſement de cette commiſſion, que pour récompenſe il fut nommé Préſident du Tribunal des Mathématiques. Bien-tôt on vit paroître un Edit Impérial, par lequel tous ceux qui avoient ſouffert quelqu'injuſtice ſous la minorité de l'Empereur étoient invités à demander des réparations. Verbieſt ſaiſit cette occaſion. Il expoſa dans une Supplique l'abus qu'on avoit fait de l'autorité ſouveraine en condamnant le Chriſtianiſme & banniſſant ſes Miniſtres. Cette Piéce fut rejettée par un Tribunal; mais un autre déclara, » que la Loi chrétienne avoit été proſcrite injuſtement, qu'el-» le étoit bonne, & qu'elle n'enſeignoit rien qui ne s'accordât avec le bien » de l'Etat. Les Seigneurs chrétiens furent auſſi-tôt rétablis dans leurs Emplois, le Pere Verbieſt dans tous ſes honneurs; & les autres Miſſionnaires ayant été rappellés, rentrerent, en 1671, dans leurs Egliſes. A la verité l'Edit Impérial défendoit à tous les Sujets de l'Empire d'embraſſer la Religion chrétienne; mais on ne laiſſa point de baptiſer dans le cours de la même année un grand nombre de perſonnes, entre leſquelles ſe trouvoient un oncle maternel de l'Empereur & l'un des huit Généraux Tartares.

Rétabliſſement du Chriſtianiſme. A quelle occaſion.

Verbieſt, appellé enſuite à la Cour, enſeigna pendant deux ans les Mathématiques à l'Empereur & prit occaſion d'un Livre publié par un Mandarin pour faire défendre par un Edit que la Religion Chrétienne fût traitée de fauſſe Religion. Sa faveur s'accrut encore par le ſervice qu'il rendit à l'Empire en faiſant fondre du canon de cuivre, d'une légereté qui le rendoit facile à tranſporter ſur les montagnes. Les Chinois ne connoiſſoient juſqu'alors que l'uſage des canons de fer. Avec ce nouveau ſecours les Tartares forcerent dans ſes retranchemens *U-ſan-ghey*, fameux Chinois qui les avoit appellés dans l'Empire, & qui s'étoit lui-même révolté contr'eux. Cet événement procura la paix & confirma Kanghi ſur le trône (62). Le crédit des Miſſionnaires n'ayant fait qu'augmenter avec la faveur de Verbieſt, on vit croître ſi promptement le nombre des Proſélytes, que les Jéſuites de Peking écrivirent en Europe pour inviter leurs confreres à venir partager leurs travaux. Ces lettres attirerent à Verbieſt un Bref du Pape, qui le remercioit de ſon zele, & porterent Louis XIV à faire paſſer à la Chine de nouveaux Miſſionnaires, également propres à répandre le goût des ſciences & les lumiéres du Chriſtianiſme.

Edit en faveur de la Religion.

Progrès du Chriſtianiſme.

D'un grand nombre qui s'offrirent pour cette glorieuſe entrepriſe, on choi-

Nouveaux Miſſionnaires envoyés à la Chine.

(61) L'Auteur ne rapporte point leurs crimes, mais on doit ſuppoſer qu'ils en avoient commis d'autres que celui d'avoir perſécuté les Miſſionnaires.

(62) Voyez cette Relation au Tome V. de ce Recueil.

RELIGIONS DE LA CHINE.

fit les Peres *de Fontaney*, *Tachard*, *Gerbillon*, *Bouvet*, *le Comte* & *Viſdelou*, tous Jéſuites, qui après avoir été reçus à l'Académie des Sciences, partirent bien fournis d'inſtrumens Mathématiques & de magnifiques préſens. Ils mirent à la voile au port de Breſt, dans le cours de Mars 1685, avec le titre de Mathématiciens du Roi. Tachard fut retenu à Siam, où le Chevalier de Chaumont étoit envoyé en Ambaſſade, tandis que les cinq autres continuerent leur route vers la Chine. Etant arrivés à *Ning-po*, où ils ne trouverent aucune oppoſition de la part du Viceroi, Verbieſt les fit bientôt appeller à la Cour. Ils arriverent à Peking au mois de Février 1686, mais cet illuſtre Miſſionnaire étoit mort avant qu'ils y fuſſent entrés. L'hiſtoire de leur voyage nous (63) apprend que ſous l'habit d'un Mandarin il portoit un cilice, & qu'il avoit le corps ceint d'une chaîne de fer à pointes; qu'il fut magnifiquement enſeveli aux frais de l'Empereur, & que Sa Majeſté compoſa elle-même ſon éloge. L'Auteur nous l'a conſervé, avec l'ordre de ſes funérailles. Verbieſt eut pour ſucceſſeur dans l'emploi de Préſident du Tribunal des Mathématiques le Pere Grimaldi, Jéſuite Italien.

Mort du Pere Verbieſt.

Son éloge, compoſé par l'Empereur.

Le 25 de Mars, les Miſſionnaires François furent conduits devant l'Empereur, qui retint près de ſa perſonne Gerbillon & Bouvet. Après leur avoir fait apprendre la Langue Tartare, il chargea le premier, avec un autre Jéſuite nommé *Pereyra*, de ſuivre en qualité d'Interprétes, les Ambaſſadeurs qu'il envoyoit à *Ni-po-cheu*, ou *Norchinskoy*, pour regler avec les Ruſſiens les limites des deux Empires. Ils contribuerent ainſi au Traité de paix, par lequel *Yackſa* (64), place ſituée ſur la Riviere d'*Amur* fut cedée aux Chinois & preſqu'immédiatement démolie.

Les Miſſonnaires ſont employés au ſervice de la Chine.

L'Empereur Kang-hi tranquille ſur le trône, fit un cours de Mathématiques ſous Gerbillon & Bouvet, & vécut avec eux ſi familiérement qu'il leur faiſoit prendre place avec lui ſur le même ſiége. Ils traduiſirent pluſieurs livres pour ſon uſage. Ils en compoſerent d'autres. Les études de ce Prince durerent l'eſpace de cinq ans, avec le ſoin continuel de joindre la pratique à la théorie. Il fit des progrès ſi extraordinaires dans les Mathématiques, que s'étant chargé lui-même de l'inſtruction de ſes enfans, il compoſa pour eux un Livre de Géometrie.

L'Empereur apprend d'eux les Mathematiques.

Malgré toute la faveur dont les Miſſionnaires jouiſſoient à la Cour Impériale, leur Religion n'étoit que tolerée dans l'Empire; & les Mandarins des Provinces ne revenant point de la haine qu'ils leur portoient, ſoit à titre d'Etrangers & de Novateurs, ſoit par l'inſtigation des Bonzes, ils furent toujours expoſés à diverſes perſécutions. On en vit naître ouvertement une des plus violentes à *Hang-cheu-fu* dans la Province de Che-kyang, où le Viceroi & d'autres Mandarins renouvellant l'Edit de 1669 défendirent ſous de rigoureuſes peines l'exercice du Chriſtianiſme, qu'ils traiterent de Secte fauſſe & pernicieuſe. Leurs Egliſes furent ſaiſies & livrées aux Bonzes. Les croix, raconte l'Auteur, furent briſées, les autels profanés, & les images abandonnées aux outrages des Infideles. Un grand nombre de nouveaux Convertis furent

Nouvelle perſécution qui s'éleve.

(63) Les Auteurs Anglois paroiſſent douter de ce goût des Miſſionnaires pour la mortification, & ne l'attribuent du moins qu'à l'envie de contrebalancer celle des Bonzes.

(64) C'eſt le nom que lui donnent les Ruſſiens. Les Tartares orientaux l'appellent *Saghalian-uſa*, & les Chinois, *He-long-kyang*, ou *Riviere du Dragon noir*.

RELIGIONS DE LA CHINE.

traînés, avec le Pere Intorcetta leur Paſteur, devant les Tribunaux Tartares & Chinois. Les uns furent empriſonnés ; d'autres reçurent une cruelle baſtonade.

Les Miſſionnaires portent leurs plaintes à l'Empereur.

Gerbillon, qui étoit alors en Tartarie à la ſuite de l'Empereur, adreſſa ſes plaintes au Prince *So-fan*, qui joignoit à l'honneur d'être proche parent de Sa Majeſté Impériale, la qualité d'un de ſes premiers Miniſtres & celle de Grand-Maître du Palais. Mais deux lettres, que ce Seigneur écrivit aux Mandarins, ayant produit peu d'effet, les Miſſionnaires prirent le parti de demander une audience particuliere à l'Empereur, qui leur fit cette bizarre réponſe :

Sa réponſe.

» Il étoit ſurpris, leur dit-il, de les voir ſi infatués de leur Religion, & ſi » inquiets pour les affaires d'un Monde, dans lequel ils n'avoient jamais été. » Son avis étoit qu'il devoit jouir tranquillement de la vie préſente. Il ajouta » que leur Dieu reſſentoit ſans doute quelque peine du trouble où il les voyoit, » & qu'il étoit aſſez puiſſant pour ſe faire juſtice à lui-même, ſans qu'ils priſſent » tant de ſoin. Les Miſſionnaires frappés de cette réponſe, comme d'un coup de foudre, répandirent l'amertume de leur cœur à genoux devant la porte du Palais. L'Empereur, informé de leur ſituation, leur fit dire par un Officier qu'il n'y avoit point d'autre moyen pour arrêter la perſécution, que d'humilier ſécretement le Viceroi, ce qui ſeroit ſon ouvrage ; ou d'obtenir un Décret favorable du Tribunal, ce qui les regardoit uniquement.

Conſeil qu'il donne aux Miſſionnaires.

Ils s'arrêterent à la derniere de ces deux méthodes. Ayant dreſſé une ſupplique, ils la firent remettre à l'Empereur pour la lire. Ce grand Monarque ne la trouva point aſſez bien compoſée, & ne mettant point de bornes à ſa bonté, il en dreſſa lui-même une en langue Tartare (65), qu'il envoya aux Miſſionnaires pour y faire les changemens qu'ils jugeroient à propos. Elle fut préſentée à Sa Majeſté, dans un jour d'audience ſolemnelle, par les Jéſuites *Pereyra* & *Thomas*. Mais lorſqu'elle eut été renvoyée au Tribunal des Rites, la Sentence des Mandarins déclara qu'il falloit s'en tenir aux Edits précédens. L'Empereur, piqué de ce Jugement, donna ordre aux Mandarins de recommencer l'examen. C'étoit déclarer aſſez nettement ſes intentions. Cependant leur ſeconde réponſe ne fut pas plus moderée que la premiere. L'Empereur, les voyant obſtinés contre les Miſſionnaires & leur Religion, prit le parti de ſigner le Décret, dans la crainte d'irriter les Sujets de l'Empire. D'un autre côté ſa compaſſion pour les Jéſuites lui fit conſulter le Prince *So-fan*, qui lui conſeilla de faire valoir ſon autorité dans cette occaſion, pour rendre les Mandarins plus traitables (66). Cet avis plut au Monarque. Il envoya au Kolau & aux Membres du Lipu, un ordre, qui portoit que tous les Edits publiés contre la Loi Chrétienne fuſſent déchirés & jettés au feu. So-fan ſe préſenta dans l'Aſſemblée. Quoiqu'attaché à la Religion du Pays, il plaida la cauſe des Miſſionnaires avec tant de force, & donna de ſi juſtes explications aux dix Commandemens, que les Mandarins, reconnoiſſant enfin qu'une telle Loi ne pouvoit être dangereuſe (67), prononcerent : » Que les ſervices des Miſſion- » naires méritoient des récompenſes ; qu'ils n'avoient rien commis de con- » traire à la Morale ; qu'ils n'avoient fait de mal à perſonne ; que leur Doctrine

Ils préſentent une Supplique au Tribunal des Rites.

Elle eſt rejettée.

L'Empereur emploie ſon autorité en leur faveur.

(65) L'Auteur en donne une Traduction.

(66) Chine du Pere Du Halde, T. II.

(67) Les Auteurs Anglois prétendent ici qu'elle eſt dangereuſe dans le ſens catholique.

» n'avoit aucune reſſemblance avec celle des fauſſes Sectes, & ne tendoit » point à la ſéduction; qu'ils conſerveroient leurs Egliſes, & qu'ils auroient » comme les Bonzes, la liberté de prêcher leur Religion. L'Empereur ſigna ce Décret le 2 de Mars 1692, & le fit publier dans toutes les parties de l'Empire (68). Mais il obligea les Miſſionnaires d'écrire à leurs Confreres, dans la Province de Che-kyang, qu'ils ne devoient pas trop préſumer de cette grace, & qu'il falloit ſe conduire avec tant de circonſpection, qu'on n'entendit jamais recommencer les plaintes. Cet avis ſembloit marquer, ſuivant l'Hiſtorien, qu'il n'approuvoit point le Chriſtianiſme ſans ſe faire quelque violence (69), & qu'en favoriſant les Miſſionnaires, il ſacrifioit ſes vûes politiques à l'affection qu'il avoit pour eux.

RELIGION DE LA CHINE.

Il agiſſoit contre ſes propres deſirs.

La liberté qu'on leur accordoit ſervit bien-tôt à multiplier les converſions. Elle attira de France un grand nombre de Jéſuites. Louis XIV aſſigna un revenu annuel de neuf mille deux cens livres, pour vingt Miſſionnaires à la Chine & aux Indes. Dans cet intervalle, l'Empereur, qui ne ſe relâchoit point de ſon application à l'étude, fut attaqué de la fiévre tierce. Il en fut guéri par les ſoins de Gerbillon & de Bouvet. Sa reconnoiſſance lui fit donner aux Jéſuites un grand édifice dans le *Whang-thing*, ou la premiere cour de ſon Palais, avec la moitié d'un champ voiſin pour y bâtir une Egliſe. Il y joignit cinquante onces d'argent, qui devoient ſervir à l'exécution de l'ouvrage. Il fournit même une partie des matériaux, & quelques Mandarins furent nommés pour en prendre la direction. On employa quatre ans à bâtir cette Egliſe & à l'embellir. Auſſi devint-elle une des plus belles & des plus régulieres de toutes les Egliſes de l'Eſt. Mais à peine fut-elle achevée, au mois de Décembre 1702, que les Cenſeurs de l'Empire firent entendre leurs plaintes. Ils la repréſenterent comme un excès de luxe qui bleſſoit les loix, & demanderent qu'elle fût démolie. L'Empereur les réduiſit au ſilence, en répondant que rien ne s'étoit fait que par ſes ordres & pour récompenſer les ſervices des Mathématiciens étrangers.

Le Chriſtianiſme redevient floriſſant.

Faveurs accordées aux Miſſionnaires.

Tout paroiſſoit favorable aux travaux des Miſſionnaires, lorſqu'on vit naître entr'eux les fameuſes diſputes qui regardoient le ſens des mots *Tyen* & *Chang-ti*. Ce contretems replongea les affaires dans la confuſion, & devint plus fatal au Chriſtianiſme que toutes les perſécutions qu'il avoit eſſuyées. Comme l'hiſtoire de ce malheureux différend, qui ſe termina par l'expulſion des Miſſionnaires & par la ruine de tous leurs travaux, a déja trouvé place dans le Volume précédent (70), on ſe contentera d'obſerver ici que ſuivant le récit de nos Auteurs, il n'y eut pas moins de trois cens Egliſes, ou détruites, ou livrées à des uſages profanes, ni moins de trois mille Chrétiens expoſés par cet événement à la rage des Infidéles. Auſſi la Religion Chrétienne fut-elle extirpée à la Chine, ſans aucun eſpoir d'y être jamais rétablie. Cependant il reſta dans les Provinces trois Jéſuites & quelques autres Prêtres, qui, étant nés Chinois, trouverent facilement le moyen de ſe dérober à la perſécution. On y fit paſſer auſſi, chaque année, d'habiles Cathéchiſtes dans

Leur ruine entiere, cauſée par leurs propres différends.

(68) Voyez le Tome V. de ce Recueil.

(69) On a pû faire la même remarque dans le Tome précédent, à l'occaſion de pluſieurs réponſes de ce Prince, quoique le même Auteur lui attribue dans d'autres endroits du penchant pour le Chriſtianiſme.

(70) Voyez les Relations des Voyageurs.

RELIGIONS DE LA CHINE.

les différentes Egliſes, pour inſtruire & conſoler les Fidéles par des lectures de piété.

Tel eſt l'état auquel les Miſſions Catholiques de la Chine furent réduites par le Décret Impérial de l'année 1723 (71).

CHAPITRE VI.

Conſtitution & Gouvernement de la Chine.

§. I.

Antiquité & étendue de la Monarchie Chinoiſe.

Premiers tems de l'Empire Chinois.

QUOIQUE l'Empire de la Chine ſoit très-ancien, & que ſes Hiſtoriens donnent à leurs Monarques une origine fort éclatante & fort reculée, il s'en faut beaucoup qu'ils nous apprennent clairement dans quel tems leur Pays fut peuplé & quand les Chinois commencerent à faire quelque figure dans le monde. L'opinion commune eſt que cette Monarchie fut fondé par *Fo-hi*, qui, ſuivant certains Auteurs Chinois, commença ſon regne deux mille neuf cens cinquante-deux ans avant l'Ere Chrétienne. D'autres plus zélés pour la gloire de leur Pays, font remonter beaucoup plus loin ſon origine. Mais ſi l'on jette un œil critique ſur leurs Annales, on y reconnoît plus d'une ſorte d'exagerations.

Leur obſcurité.

Leurs Auteurs donnent à Fo-hi le corps d'un ſerpent (72). On ignore la durée de ſon regne & de celui de ſes ſix premiers Succeſſeurs, quoiqu'on ne compte pas moins de cinq cens quatre-vingt-quinze ans depuis ſon inauguration juſqu'à celle de *Yan*, ſeptiéme Empereur, dont on fait durer le regne ſoixante-douze ans, comme on donne cinquante ans à celui de *Chun* ſon ſucceſſeur. Ces neuf Empereurs regnerent avant les vingt-deux races dont leur ſucceſſion eſt compoſée. C'eſt à eux que les Chinois attribuent leurs loix & leurs ſciences, leurs réglemens civils, moraux & religieux, leur agriculture, leurs manufactures & l'invention de pluſieurs inſtrumens qui appartiennent aux Arts. Mais ces circonſtances mêmes ſervent à rendre leur Hiſtoire fort ſuſpecte. Pluſieurs des premiers regnes, obſerve le Traducteur Anglois du Pere du Halde, paroiſſent autant de fictions, qui ſont apparemment l'ouvrage des anciens Hiſtoriens Chinois, ſoit pour relever leur Nation au-deſſus de toutes les autres, par l'ancienneté, la ſageſſe, la politeſſe, l'excellence des loix, & par d'autres avantages; ſoit pour former des modeles & des caracteres que les Princes puſſent imiter. Il paroît fort étrange, ajoute le même Ecrivain, que non-ſeulement toutes leurs ſciences, mais encore tous leurs arts & leurs uſtenciles, juſqu'à ceux qui regardent l'agriculture & la cuiſine, ayant été inventés par leur premier Empereur, comme s'il eût été, dans cet ancien

Raiſons qui en rendent l'Hiſtoire ſuſpecte.

(71) Les Auteurs Anglois joignent ici quelques réflexions injurieuſes à la Cour de Rome.

(72) Chin-nung; la tête d'un bœuf & d'autres idées fabuleuſes. *Voyez* les Tables Chronologiques de la Monarchie Chinoiſe par Couplet, p. 10. de la Préface.

tems

tems, le ſeul à qui la nature eut accordé du génie ou quelque degré de capacité. On pourroit dire auſſi que dans cette origine, & ſans communication avec les autres peuples, il n'eſt pas vraiſemblable que les mêmes choſes ayent été portées à la perfection qu'elles ont aujourd'hui.

Opinion plus vraiſemblable.

Quelque jugement qu'on en veuille porter, un troiſiéme parti entre les Chinois rejette ces ſept premiers Empereurs comme incertains, & fait commencer la Monarchie par *Yan*, depuis le regne duquel on prétend que l'Hiſtoire Chinoiſe eſt d'autant plus exacte & d'autant mieux ſuivie, qu'elle eſt l'ouvrage des Auteurs contemporains & qu'elle ſe trouve confirmée dans tout le cours des Annales par une ſuite d'obſervations d'éclypſes. Le premier de ces Phénomenes, qui eſt rapporté au regne de *Chang-kang*, quatriéme Empereur de la premiere dynaſtie, 2155 ans avant Jeſus-Chriſt, a été vérifié par les Aſtronomes Européens.

Table chronologique de Fouquet, ſur quoi fondée.

On vit paroître, à Rome, en 1729, une Table Chronologique en trois feuilles, publiée par le Pere Fouquet Evêque Titulaire d'Eleuthéropolis, auparavant Jeſuite & Miſſionnaire. Cette Table ne commence pas plus haut qu'au régne de *Lye-vang*, quatre cens trente-quatre ans avant Jeſus-Chriſt. Elle eſt l'ouvrage de *Nyen*, jeune Seigneur Tartare, fort verſé dans l'Hiſtoire du Pays, & Viceroi de Canton en 1720, qui l'avoit tirée du *Kang-mu*, ou des grandes Annales Chinoiſes. Or les Auteurs du Kang-mu remarquent qu'avant ce tems-là on découvre peu de certitude dans la chronologie, du moins pour ce qui regarde le commencement & la fin des régnes, & la ſucceſſion des années, comparée avec le *Kyn-tſé*, ou le Cycle Chinois (73). La plupart des Miſſionnaires ſont du même ſentiment, fondés apparemment ſur l'autorité du *Kang-mu*. Fouquet poſe pour un des premiers principes de la Table qu'il a publiée, qu'elle fixe l'Ere de la véritable Hiſtoire Chinoiſe environ quatre cens ans avant Jeſus-Chriſt. Il obſerve que ſuivant quelques opinions, fondées ſur d'aſſez fortes raiſons, elle pourroit être placée encore plus bas (74). En avouant que la Nation Chinoiſe eſt preſque auſſi ancienne que le Déluge, il prétend que l'Hiſtoire du Pays mérite peu de foi, lorſqu'on remonte quatre cens ans au-delà de Jeſus-Chriſt. Ce ſentiment, dit Fourmont, eſt à préſent fort commun entre les Miſſionnaires Jéſuites.

Opinion de Maigret, Evêque de Conon.

Le même Auteur obſerve que *Maigret*, Evêque de Conon, ne croyoit pas le Cycle Chinois fort ancien. Ce Prélat jugeoit que c'étoit une erreur de l'attribuer à *Whang-ti*, ſecond ſucceſſeur de *Fo-hi*, & que l'Auteur des Annales dont on vient de parler l'appliqua le premier aux années & aux ſiécles, quoique juſqu'alors on ne s'en fût ſervi que pour compter les jours. Il reconnoiſſoit à la vérité l'exiſtence des trois premieres races, & même de *Chun*, *Yau*, *Fo-hi* & *Chin-nung*; mais, regardant la Chronologie des anciens tems comme incertaine, il ſuppoſoit que les années & les éclypſes ont été ajuſtées ſuivant la fantaiſie de l'Annaliſte (75).

Celle de Premare.

Premare, dans ſa Lettre contre *Renaudot* (76), diſtingue trois chronolo-

(73) Chine du Pere Du Halde, Tome I.

(74) *Ibidem.*

(75) Cela ne peut être, parce qu'on a trouvé que les Eclypſes ſont arrivées dans l'année où elles ſont placées. Mais elles pourroient avoir été calculées pluſieurs ſiécles après, pour ſervir comme d'appuis à la verité de l'Hiſtoire.

(76) Lettres Edifiantes, T. 19. p. 457.

GOUVERNEMENT DE LA CHINE.

gies Chinoises ; la fabuleuse, l'incertaine & la veritable. Il tire cette remarque des plus célebres Historiens du Pays, qui, libres de partialité, traitent d'incertains les tems qu'on place entre *Fo-hi* & *Ghey-lye-vang* (77), c'est-à-dire, ne croient pas qu'ils doivent être rangés sérieusement dans l'ordre chronologique, & donnent le nom de fabuleux à ceux qui ont précedé Fo-hi. Cependant il prouve que la Chine étoit peuplée, plus de deux mille cent cinquante-cinq ans avant Jesus-Christ ; & la verité de cette opinion lui paroît démontrée par l'éclypse solaire, qui arriva cette année & qui se trouve dans l'Histoire Chinoise (78).

Soupçons contre les opinions des Missionnaires.

Mais comme les Missionnaires expliquent leur sentiment sur la chronologie de la Chine, sans le fonder sur des raisons particulieres, les Auteurs Anglois observent que le 1r explication ne sert qu'à faire naître des doutes, & qu'on les a même accusés de former leurs objections par de simples vûes de piété, dans l'idée qu'on ne peut admettre la chronologie Chinoise sans renverser celle de l'Ecriture-Sainte, suivant le calcul Hebreu, puisqu'elle place le commencement de cette Monarchie près de six cens ans avant le Déluge. D'un autre côté, quelques-uns pensent que comme il y a deux chronologies de l'ancien Testament (la Samaritaine & celle des Septante) qui placent le Deluge plusieurs siécles auparavant, & qui ne passent pas pour moins autentiques, il vaut mieux en suivre une que de rejetter celle des Chinois. C'est l'opinion de la plûpart de nos Sçavans modernes, particuliérement de Fourmont, qui soutient la certitude de la Chronologie & de l'Histoire Chinoise contre les objections des Jésuites. Il établit, 1°. que Confucius ayant vécu du tems de *Lyng-vang*, cent quarante-un ans avant *Ghey-vang;* & le *Chun-tsyn*, qui est son ouvrage, contenant les annales de deux siécles, la chronologie se trouve fixée pour huit cens quatre-vingt-cinq ans avant Jesus-Christ, c'est-à-dire, jusqu'au tems de *Li-vang* (79) ou plus haut ; 2°. que les Chinois ayant fixé les époques & les observations des éclypses, il n'est pas possible que leurs Historiens se soient trompés dans l'ordre des tems ; 4°. Il demande pourquoi les tems qui ont précedé *Ghey-lye-vang* ne seroient pas plus exacts que la Chronologie Grecque & Latine, ou même que les Annales de France, puisque les Chinois apportent tant de soins à la composition de leur Histoire ? Il employe d'autres argumens par induction, en faveur de la Chronologie Chinoise. Mais il observe judicieusement que sans avoir examiné avec beaucoup d'attention une grande variété de Livres qui ont rapport à l'Histoire de la Chine, un Critique ne sera jamais capable de juger absolument de la vérité, soit de celle des dates ou des évenemens (80) ; d'où l'on pourroit conclure qu'il faut renoncer pour jamais à l'éclaircissement de cette dispute. Cependant on ne peut disconvenir après-tout, que la Monarchie Chinoise ne soit du moins aussi ancienne que celle des Perses, des Assyriens, & que toute autre dont on trouve des traces dans l'Histoire Grecque & Romaine.

Sentiment de Fourmont.

Etendue de la Chine.

A l'égard de son étendue, il ne faut pas s'imaginer qu'elle ait toujours été

(77) Le même que *Lye-vang*, dont on a déja parlé.

(78) Histoire Critique de Fourmont, Tome II. p. 402. Il est cité dans les Notes de Du Halde.

(79) Dixiéme Empereur de la dynastie de Cheu.

(80) Fourmont, *ubi sup.* p. 404, 405. & 411.

la même. Sous le regne de *Whang-ti*, troiſiéme Empereur, la Chine étoit bornée au Sud par le Kyang; mais elle s'eſt fort accrue dans ces derniers ſiécles. On nous raconte que cette Monarchie commença dans la Province de *Chen-ſi*; qu'elle reçut ſes accroiſſemens par degrés, & que les diverſes Provinces dont l'Empire eſt aujourd'hui compoſé étoient autrefois autant de Royaumes. A la verité on les repréſente toujours comme dépendantes de l'Empereur; mais il n'eſt pas probable qu'elles fuſſent tombées dans cette dépendance ſans y avoir été forcées; ce qui ne peut avoir été que l'ouvrage du tems. On confeſſe que la Province de *Yun-nan* eſt une conquête des derniers ſiécles. Dans celle de Fo-kyen, l'ancien langage du Pays exiſte encore. La Race Impériale qui poſſede aujourd'hui le Trône, a joint à l'Empire toute la Tartarie orientale, avec une grande partie de l'occidentale, qui comprend les Pays des Mongols ou Mogols, & ceux des Kalkas. Il eſt bordé au Nord par la grande Riviere de *Saghallan vla* ou d'*Amur*, d'où juſqu'à la pointe Sud de l'Iſle de Haynan, il compend plus de neuf cens lieues de France.

GOUVERNEMENT DE LA CHINE. Ses accroiſſemens.

D'ailleurs, on compte entre les Tributaires de la Chine pluſieurs Royaumes, tels que la Corée, le Tong-king, la Cochinchine, Siam, &c. qui reçoivent quelquefois leurs Souverains de l'Empereur, ou qui ſont obligés de les faire confirmer par ſon approbation.

Royaumes tributaires de la Chine.

On croit devoir joindre ici le Catalogue des premiers Empereurs & des vingt-deux Dynaſties Chinoiſes, pour jetter du jour ſur cette Deſcription, où ils ſont ſouvent nommés.

Premiers Fondateurs de l'Empire.

1. Fo-hi.
2. Chin-nung.
3. Whang.
4. Chau-hun.
5. Chwen-ye.
6. Ti-ko.
7. Chi.

Nom de ſes Fondateurs.

La longueur du regne de ces ſept Empereurs eſt inconnue (81).

8. Yau. Il regna ſeul pendant ſoixante-douze ans, & l'eſpace de huit avec Chun.
9. *Chun* regna ſeul environ cinquante ans.

Ordre des Dynaſties (82) ou des Races Impériales.

Suivant Du Halde.			Suivant Fourmont (83).		
Dynaſties.	*Empereurs.*	*Durée.*		*Commencement.*	*Durée.*
1. Hya.	17.	458.	Année avant J. C.	2207.	441.
2. Chang *ou* Leg.	28.	644.		1766.	664.

Dynaſties Impériales.

(81) Quelques Hiſtoriens Chinois ajoutent pluſieurs autres Empereurs entre Fo hi & Whang-hi.

(82) Le mot Chinois eſt *Chau*, qui ne ſignifie, ni Dynaſtie, ni Race, ni Famille, ni Succeſſion; mais un certain nombre d'années: de ſorte que tout le tems pendant lequel une Race a poſſedé l'Empire, ſe nomme le *Chau* de cette Race. *Voyez* Fourmont dans ſes Réflexions critiques ſur l'Hiſtoire des anciens Peuples, T. II. p. 397.

(83) Cette Addition eſt tirée du même Ouvrage de Fourmont, p. 441.

GOUVERNEMENT DE LA CHINE.

	Suivant DU HALDE.		Suivant FOURMONT.	
Dynasties.	*Empereurs.*	*Durée.*	*Commencement.*	*Durée.*
3. Cheu.	35.	873.	1122.	874.
4. Tsin.	4.	43.	248.	42.
5. Han.	25.	426.	206.	423.
6. Heu-han.	2.	44.	Année 220.	45.
7. Tsin.	15.	155.	de J. C. 265.	155.
8. Song.	8.	50.	440.	59.
9. Tsi.	5.	23.	479.	23.
10. Lyang.	4.	55.	502.	55.
11. Chin.	5.	33.	557.	
12. Schw.	3.	29.		37.
13. Tang.	20.	289.	618.	289.
14. Heu-lyang.	2.	16.	907.	16.
15. Hew-tang.	4.	13.	923.	13.
16. Hew-tsin.	2.	11.	936.	11.
17. Hew-han.	2.	4.	947.	4.
18. Hew-cheu.	3.	9.	951.	9.
19. Song.	18.	319.	960.	18.
20. Ywen.	9.	89.	1280.	88.
21. Ming.	16.	276.	1268.	277.
22. Tsing.	3.	92.	1645.	

§. II.

Principes du Gouvernement Chinois.

Excellente forme du Gouvernement Chinois.

DE TOUS les plans & les modéles de gouvernement qui nous ſont venus des Anciens, peut-être n'en eſt-il aucun qui renferme autant d'exactitude & de perfection que celui de la Monarchie Chinoiſe ; & l'admiration doit augmenter s'il eſt vrai, comme les Chinois le prétendent, que dès le tems de ſon origine il ait eu toute la vigueur & la perfection qu'on lui connoît aujourd'hui. Mais il paroît du moins que la conſtitution du gouvernement Chinois eſt judicieuſement conçue, qu'elle ne peut s'alterer, comme celle des autres Etats ; ou que s'il y arrivoit quelque eſpece d'altération, elle a dans elle-même dequoi réparer ſes propres forces.

Les Chinois ne connoiſſent pas le nom de République.

Le nom de République n'avoit jamais été connu des Chinois juſqu'à l'arrivée des Hollandois, & l'on auroit eu peine à leur faire comprendre qu'un Etat puiſſe ſe gouverner ſans Roi. Ils regardoient un gouvernement populaire comme un monſtre à pluſieurs têtes, formé par l'ambition, l'inconſtance & la corruption des hommes, dans des tems de déſordre & de confuſion publique (84).

Fondement de leur Gouvernement.

Le gouvernement politique de la Chine roule uniquement ſur les devoirs mutuels des peres & des enfans. L'Empereur porte le nom de Pere de ſon Em-

(84) Mémoires du Pere Le Comte, p. 248.

pire. Un Viceroi eſt le pere de la Province où il commande, comme un Mandarin eſt celui de la Ville qu'il gouverne. Les anciens Sages étoient perſuadés qu'un profond ſentiment de reſpect dans les enfans pour leurs peres les entretient dans une parfaite diſpoſition à l'obéiſſance civile; que cette ſoumiſſion, conſervant la paix dans les familles, produit la tranquillité dans les villes, & que cette tranquillité prévient les ſoulevemens du peuple & fait regner le bon ordre dans toutes les parties de l'Empire (85). D'un autre côté, comme le peuple a pour ſes chefs une ſoumiſſion filiale, il s'attend d'être traité avec une affection paternelle, d'être protegé contre l'injuſtice & l'oppreſſion, d'être jugé avec une impartiale équite, enfin d'être conſolé & ſoutenu dans ſes diſgraces. Auſſi, quoique la Chine ſoit une Monarchie, & peut-être la plus abſolue qu'il y ait au Monde, ſa conſtitution eſt fondée ſur de ſi excellentes maximes, & tous ſes réglemens ſont ſi bien rapportés au bien public, qu'il n'y a peut-être pas de Nation ſur la terre, qui jouiſſe d'une liberté plus raiſonnable, ni dont les Particuliers & les propriétés ſoient mieux à couvert de la violence & de l'oppreſſion des Officiers de la Couronne. Comme c'eſt dans la perſonne de l'Empereur que réſide un pouvoir ſi vaſte, les Chinois penſent qu'on ne peut apporter trop de ſoin à former l'eſprit & le caractere des Princes qui ſont deſtinés au Trône.

GOUVERNEMENT DE LA CHINE.

Devoirs mutuels des peres & des enfans.

Suivant Confucius, un Prince vertueux doit poſſéder neuf qualités, ou remplir neuf devoirs. 1°. Se perfectionner lui-même & ſe gouverner ſi bien qu'il puiſſe ſervir de guide & d'exemple à tous ſes Sujets. 2°. Honorer & chérir les Sçavans & les gens vertueux, converſer ſouvent avec eux & les conſulter ſur les affaires de l'Empire. 3°. Aimer ſes oncles, ſes couſins & les autres Princes du Sang, leur accorder les faveurs & les récompenſes qu'ils méritent, & leur faire connoître qu'il les préfere dans ſon eſtime à tous les autres Sujets de l'Empire. 4°. Marquer de la politeſſe & de la conſidération à la Nobleſſe qui n'eſt pas du Sang Royal, & l'élever aux honneurs & aux richeſſes, pour faire connoître au Public qu'il les diſtingue du commun. 5°. S'incorporer en quelque ſorte avec le reſte de ſes Sujets, pour mettre entre leurs cœurs & le ſien toute l'égalité & l'union poſſibles, & les regarder comme une partie de ſoi-même. 6°. Avoir une véritable affection pour ſes peuples; ſe réjouir de leurs avantages & s'affliger de leurs diſgraces, juſqu'à perſuader aux plus vils ſujets de l'Empire qu'ils ſont auſſi chers à leur Souverain que ſes propres enfans. 7°. Inviter à ſa Cour toutes ſortes d'Ouvriers & d'Artiſtes, pour expédier promptement les affaires publiques & particulieres. 8°. Careſſer & traiter avec autant de libéralité que de politeſſe les Ambaſſadeurs étrangers, pour leur faire connoître qu'il a l'ame royale & généreuſe; & prendre ſoin qu'en retournant chez eux il ne manque rien à leur ſureté comme à leur ſatisfaction. 9°. Chérir tous les Seigneurs de l'Empire, & les traiter avec tant de bonté, qu'au lieu d'entretenir les moindres idées de révolte, ils deviennent les forteresſes & les boulevards de l'Etat (86). C'eſt par l'obſervation de ces regles, ajoutent les Commentateurs, qu'un Prince acquiert de la renommée, & répond à la fin de ſon élevation.

Devoir des Princes, ſuivant Confucius.

L'averſion des Chinois eſt extrême pour la tyrannie & l'oppreſſion. Elle pro-

Averſion des Chinois pour la tyrannie.

(85) Chine du Pere Du Halde, pag. 248. & 306.

(86) Relation de Magalhaens, pag. 193. & ſuivantes.

GOUVERNEMENT DE LA CHINE.

cede moins, disent-ils, du pouvoir absolu des Princes, que du désordre de leurs passions & du déréglement de leurs désirs, au mépris de la voix de la nature & des loix du ciel. Ils sont persuadés que l'obligation imposée à leurs Princes de ne point abuser de leur pouvoir, sert plutôt à l'établir qu'à le détruire; enfin que le frein qu'on met à leurs passions, ne diminue pas plus leur autorité, que le pouvoir divin n'est diminué par l'impuissance de commettre le mal (87).

§. III.

Autorité de l'Empereur de la Chine. Sa grandeur. Sa famille.

Taxes de l'Empire.

L'AUTORITÉ Impériale est absolue à la Chine. Quoique chaque Particulier soit parfaitement maître de son bien, & vive paisiblement dans la possession de ses terres, l'Empereur est le maître d'imposer les taxes qu'il juge convenables au besoin de l'Etat. Mais, hors le cas d'une pressante nécessité, il use rarement de ce pouvoir. C'est une coutume établie, d'exempter, chaque année, une ou deux Provinces de fournir sa part des taxes, sur-tout lorsqu'elle a souffert de quelque maladie, ou lorsque le mauvais tems a fait tort à ses productions.

De qui les Sentences reçoivent leur autorité.

Il n'y a point de Tribunal dans l'Empire, dont la Sentence n'ait besoin d'être confirmée par l'autorité du Prince. Mais les Décrets qui viennent immédiatement de lui sont perpétuels & irrévocables. Les Vicerois & les Tribunaux des Provinces sont obligés de les enregistrer, & de les faire publier aussi-tôt dans toute l'étendue de leur Jurisdiction.

Succession au Trône.

L'Empereur choisit, pour son héritier, celui d'entre ses enfans qu'il juge le plus propre à lui succeder. S'il ne se trouve personne dans sa famille qui lui paroisse capable du gouvernement, il fait tomber son choix sur un de ses Sujets. Mais ces exemples ne sont connus que dans l'ancien tems. S'il prefere, à son fils aîné, quelqu'un qui l'emporte sur lui par le mérite, une si belle action rend son nom immortel. Au contraire, s'il arrive que celui qu'il a choisi réponde mal à l'esperance publique, il est obligé de l'exclure & d'en nommer un autre, sans quoi il perdroit sa réputation. Kang-hi, dernier Empereur, dépossa d'une maniere fort étrange le seul fils qu'il eut de son épouse légitime. On vit avec étonnement un Prince dont l'autorité avoit été presqu'égale à celle de l'Empereur, chargé de fers dans une étroite prison. Ses enfans & ses principaux Officiers furent enveloppés dans le même sort; & les gazettes furent aussitôt remplies de manifestes, qui rendoient compte au Public de la conduite de l'Empereur.

Nomination aux dignités de l'Empire.

Ce Monarque dispose, avec le même pouvoir, de toutes les dignités de l'Empire, sans être obligé de les conferer aux personnes qui lui sont proposées par les Tribunaux. Cependant il confirme ordinairement leur choix, après avoir examiné lui-même les Sujets qui doivent leur élection à la voie des suffrages, suivant la méthode dont on donnera bien-tôt l'explication. A l'égard des premiers postes, tels que ceux de *Tsong-tu*, de Vice-rois, &c. c'est à l'Empereur seul que cette nomination appartient. Il éleve, il dégrade, suivant le mérite & la capacité des sujets. En général, il n'y a point d'Emploi vénal à la Chine.

Changement de Ministres & dégradation des Princes.

(87) Mémoires du Pere Le Comte, p. 248.

Les Princes mêmes du Sang n'ont aucun droit aux titres & aux honneurs, ſans la permiſſion expreſſe de l'Empereur. Celui dont la conduite ne répond point à l'attente du Public, perd ſes dignités & ſes revenus par l'ordre du Prince, & n'eſt plus connu par d'autres diſtinctions que celle de la ceinture jaune, qui eſt la marque du Sang Impérial pour l'un & l'autre ſexe. On lui accorde ſeulement, pour ſa ſubſiſtance, une médiocre penſion du Tréſor royal (88). GOUVERNEMENT DE LA CHINE.

Des révolutions de cette nature feroient naître en Europe des factions & des troubles; mais elles ne produiſent pas le moindre déſordre à la Chine. La vûe du bien public étouffe tous les mécontentemens. Quand il arriveroit même que ces renverſemens de fortune fuſſent l'effet d'une haine perſonnelle ou de quelqu'autre paſſion violente, ſi le Gouvernement eſt équitable dans les autres parties, le Public prend peu d'interêt à la diſgrace des Miniſtres.

Exemple du pouvoir abſolu de l'Empereur.

On jugera combien le pouvoir Impérial eſt abſolu, par un évenement qui arriva pendant la derniere guerre de la Chine avec les Tartares *Eluths*. Le Prince des Tartares ayant défait avec des forces médiocres une armée puiſſante, commandée par le frere de l'Empereur, & tué ſon beau-pere, qui commandoit l'artillerie, Kang-hi, moins ſenſible à la perte d'une bataille qu'à l'honneur de ſon frere, le fit appeller à la Cour, pour y être jugé par une aſſemblée des Princes du Sang qu'il convoqua dans ſon Palais. Le Prince, qui étoit d'ailleurs fort diſtingué par ſon mérite perſonnel, ſe hâta de paroître, avec autant de ſoumiſſion qu'on pouvoit en attendre du plus ſimple Officier de l'armée; & ſans attendre qu'on lui prononçât ſa ſentence, il ſe condamna lui-même, en reconnoiſſant qu'il méritoit la mort. » Vous la méritez en ef-» fet, lui dit l'Empereur. Mais pour réparer l'honneur que vous avez perdu, » il faut la chercher au milieu des troupes ennemies & non dans Péking, » ce qui ne feroit qu'augmenter votre honte. Cependant à la fin l'Empereur parut diſpoſé à lui pardonner. Mais les Princes, qui ſe croyoient en quelque ſorte déshonorés par cette action, preſſerent inſtamment l'Empereur de ne le pas ſouſtraire au châtiment; & ſon oncle, qui aſſiſtoit au Conſeil, affecta de le traiter avec toutes les marques poſſibles de mépris & d'indignation (89).

Pouvoir de l'Empereur ſur les Morts.

Le pouvoir de l'Empereur s'étend même ſur les Morts, qu'il accable d'honneurs ou de honte comme s'ils étoient en vie, lorſqu'il veut les punir ou les récompenſer, ſoit dans leurs propres perſonnes ou dans leurs familles. Il crée des Morts, Comtes ou Ducs. Il leur confere divers autres titres (90). En qualité de Grand-Pontife (91), il peut leur donner la qualité de Saints; ou, ſuivant le langage de la Chine, en faire des Eſprits nuds. Quelquefois il leur éleve des Temples, & s'ils ſe ſont rendus utiles par d'importans ſervices ou recommandables par de grandes vertus, il ordonne au Peuple de les honorer comme des Dieux (92) ou des Déeſſes. On en trouve un exemple ſous le regne de l'Empereur Van-lye, qui eſt le tems où les Jéſuites entrerent pour la premiere fois à la Chine. Ce Monarque ayant fait mourir un Ko-lau, Gouverneur du Prince héréditaire, pour avoir entretenu un commerce d'amour

Il crée des Dieux.

(88) Le Comte, *ubi ſup.* p. 254. Du Halde, p. 70 & 242.

(89) Le Comte, *ibid.* p. 252. & ſuiv.

(90) Voyez ce qu'on a dit ci-deſſus des anc êtres du Pere Verbieſt.

(91) Voyez ci-deſſus.

(92) Le Comte, *ubi ſup.* p. 257. Relation de Magalhaens, p. 256.

GOUVERNEMENT DE LA CHINE.

avec sa mere, la douleur de cette perte, joint à celle de l'outrage & peut-être à la crainte du même châtiment, firent tant d'impression sur cette Dame, qu'elle mourut en peu de jours d'une maladie violente. L'Empereur se crut obligé de réparer l'honneur de sa mere par des honneurs extraordinaires. Il la déclara *Kyew lyen-pu-sa*, c'est-à-dire, Déesse des neuf Fleurs; & lui faisant bâtir des Temples dans tout l'Empire, il ordonna qu'elle y fût adorée sous ce titre, comme la Courtisane Flore l'étoit parmi les Romains (93).

Apothéose d'une Princesse.

Apothéose d'un Bonze.

Il y a quatre cens ans qu'un Bonze de la Secte des *Tau-tses*, qui ne se rasent jamais la tête, mais qui ne laissent pas de se marier, devint si cher à l'Empereur regnant, par son habileté dans la Chymie & dans les Arts magiques (94), que ce Prince l'ayant regardé pendant sa vie comme superieur à la condition humaine, le fit déclarer, après sa mort, Dieu & Seigneur du Ciel, du Soleil, de la Lune & des Etoiles (95).

Pouvoir de l'Empereur sur les Lettres & sur le Langage.

On peut dire en un mot que le pouvoir de l'Empereur s'étend presqu'à tout. Il peut changer la figure & le caractere des lettres, abolir les anciennes, en introduire de nouvelles. Il peut changer les noms des Provinces, des Villes & des familles. Il peut défendre l'usage de certaines expressions dans le langage & faire revivre celles qui ont été abandonnées; de sorte que son autorité prévaut sur l'usage même, dont les Grecs & les Romains croyoient l'empire absolu dans toutes les choses de cette nature.

Frein de l'autorité Imperiale.

Mais quoiqu'elle ait si peu de bornes, elle est restrainte par quelques loix, qui servent d'un autre côté à la fortifier. La maxime d'Etat qui oblige ses Sujets de lui rendre une obéissance filiale, lui impose aussi l'obligation de les aimer comme un pere. Les Chinois jugent du mérite de leur Souverain par l'affection paternelle qu'il témoigne à ses Sujets, & par les soins qu'il apporte à la faire éclater, en faisant son occupation de les rendre heureux. C'est une opinion généralement établie parmi eux, qu'un Empereur doit entrer dans tous les détails qui concernent le bien public; qu'il n'est pas placé dans un si haut rang pour s'amuser des biens qui l'environnent, mais qu'il doit faire son amusement de remplir les devoirs de sa condition, & prouver par son application, sa vigilance, & sa tendresse pour ses Sujets, qu'il est, suivant leur langage, le pere & la mere de son Peuple. Si sa conduite ne répond pas à cette idée, il tombe bien-tôt dans le dernier mépris. » Pourquoi le Ciel, » disent-ils, l'a-t-il placé au-dessus de nous? N'est-ce pas pour nous servir de » pere & de mere?

Quelle est l'étude continuelle d'un Empereur de la Chine.

Un Empereur Chinois s'étudie continuellement à soutenir sa réputation. Lorsqu'une Province est affligée de quelque disgrace, il se renferme dans son Palais, il observe des jeûnes, il se refuse toutes sortes de plaisirs; & se hâtant de diminuer les taxes par un décret, il emploie tous ses efforts au soulagement des malheureux. Il affecte, dans les termes du decret, de faire sentir combien il est touché de la misere de son Peuple. » Il porte, dit-il, les misérables » dans son cœur. Il pleure nuit & jour leur infortune. Toutes ses pensées se

(93) Ce *Ko-lau*, qui s'appelloit *Chang-kyu-ching*, a fait, sur les Livres de Confucius, un Commentaire qui passe pour le meilleur de son genre. On proposoit à l'Empereur de brûler cet Ouvrage; mais il répondit qu'il ne punissoit pas les bonnes actions.

(94) Voyez ci-dessus.

(95) Relation de la Chine par Magalhaens, p. 257. & suiv.

rapportent

» rapportent à rendre leur situation plus heureuse. Il emploie d'autres expressions pour leur persuader qu'il les aime. L'Empereur *Tong-ching* poussa cette affectation jusqu'à ordonner, qu'aussi-tôt que la moindre partie de l'Empire paroîtroit menacée de quelque disgrace on se hâtât de l'en informer par un courier; afin que se croyant responsable de tous les maux de l'Etat, il pût s'efforcer, par sa conduite, d'appaiser la colere du Ciel (96).

GOUVERNEMENT DE LA CHINE.

Une autre contrainte que les Loix apportent à l'autorité souveraine, c'est que dans toutes les occasions où l'Empereur commet quelque faute qui paroît capable de troubler le bon ordre du Gouvernement, elles autorisent les Mandarins à lui faire leurs représentations en forme de supplique, & dans les termes les plus humbles & les plus respectueux. S'il marquoit du mépris pour ces remontrances, ou s'il maltraitoit le Mandarin qui a le courage d'embrasser la cause publique, il perdroit l'affection de son Peuple, tandis que le Mandarin recevroit les plus glorieux applaudissemens & verroit immortaliser son nom par toutes sortes d'honneurs. L'Histoire Chinoise offre un grand nombre de ces martyrs du bien public, qui ont eu la hardiesse de lever la voix contre une mauvaise administration, sans craindre le ressentiment de l'Empereur, ni même la mort.

Droit de remontrance que les Loix accordent aux Mandarins.

La tranquillité de l'Empire dépend entiérement du soin que le Monarque apporte au maintien des Loix; car tel est le caractere des Chinois, que si l'Empereur & son Conseil n'avoient pas les yeux sans cesse ouverts sur la conduite des Vicerois & des autres Officiers qui vivent loin de la Cour, ils deviendroient autant de petits tyrans dans les Provinces. Ce désordre échaufferoit le ressentiment du Peuple, qui ne seroit pas long-tems sans former des assemblées & qui se porteroit bien-tôt à la révolte. Parmi les Chinois, la moindre étincelle de sédition, lorsqu'elle n'est pas étouffée sur le champ, produit en peu de tems les plus dangereuses révolutions. Leur Histoire est remplie de ces exemples. Ainsi l'experience a fait connoître aux Empereurs, que l'application au travail & la constance à marcher sur les traces de leurs ancêtres est le seul moyen d'assurer leur autorité (97).

Source commune des desordres publics.

Il paroît incroyable qu'un Prince ait le tems d'examiner lui-même les affaires d'un si vaste Empire, & de prêter l'oreille à cette multitude de Mandarins dont il est chaque jour assiégé; les uns qu'il nomme aux Emplois vacans, les autres qu'il y destine à leur tour. Mais l'ordre qui s'observe à la Cour est si merveilleux, & les Loix ont pourvu si clairement à toutes les difficultés, que deux heures suffisent chaque jour pour cette multitude de soins. L'Empereur Kang-hi vouloit tout voir de ses propres yeux, & ne se fioit qu'à lui-même du choix des Officiers qui devoient gouverner son Peuple.

Ordre admirable qui regne dans les affaires.

Suivant le Pere le Comte, l'Empereur a deux Conseils souverains; l'un, nommé le *Conseil extraordinaire*, qui n'est composé que des Princes du Sang; l'autre, qui porte le nom de *Conseil ordinaire*, où les *Ko-laus*, c'est-à-dire, les Ministres d'Etat, sont admis avec les Princes. Ces Ministres sont chargés de la discussion des affaires. Ils en font leur rapport à Sa Majesté Impériale, qui leur déclare ses volontés. Du Halde prétend que le grand Conseil est composé de tous les Ministres d'Etat, des premiers Présidens & des Assistans des

Conseils de l'Empereur.

(96) Mémoires du Pere Le Comte, p. 259. Du Halde, p. 242.

(97) Magalhaens, Le Comte & Du Halde, *ubi supra*.

GOUVERNEMENT DE LA CHINE.

six Cours suprêmes, & de trois autres Tribunaux considerables ; au lieu que le Conseil privé ne consiste que dans les trois Ordres d'Officiers qui appartiennent au Tribunal nommé *Nwi-yuen* (98), dont on expliquera bien-tot les fonctions.

Sceaux de la Chine.

Une des principales marques de l'autorité souveraine est le sceau, qui s'appose aux actes publics & aux décisions des Tribunaux. Le Sceau Imperial est une pierre quarrée, d'environ douze pouces. Elle est de jaspe, qui est fort estimé à la Chine. Nul autre que l'Empereur n'a le droit d'employer le jaspe à cet usage. Les Chinois l'appellent *Yu-che* & le tirent de *In-yu-chan* (99), qui signifie *la montagne du sceau d'agathe*, de laquelle ils racontent une infinité de fables. L'Empereur date ses Lettres, ses Décrets & tous les Actes publics, de l'année de son regne & du jour de la Lune.

Sceau Impérial.

Sceau des Princes du Sang & des Mandarins.

Les Sceaux d'honneur qu'on donne aux Princes sont d'or. Ceux des Vicerois, des grands Mandarins ou des Magistrats du premier Ordre, sont d'argent ; & ceux des Mandarins ou des Magistrats inferieurs ne sont que de cuivre ou de plomb, plus ou moins grands, suivant l'élévation de leurs dignités. Lorsqu'un sceau commence à s'user, ils doivent en donner avis au Tribunal, qui leur en accorde un autre, mais qui les oblige de rendre le vieux. Depuis que les Tartares sont établis à la Chine, les caracteres gravés sur ces sceaux sont mêlés de Chinois & de Tartare, comme chaque Tribunal est composé d'un mélange des deux Nations. L'Empereur n'envoie point de Commissaires dans les Provinces pour observer la conduite des Gouverneurs, des Magistrats & des Particuliers, sans les munir chacun du sceau de leur (1) Office.

Vénération des Chinois pour la Majesté Impériale.

La vénération que les Chinois ont pour leur Empereur, répond à la grandeur de son autorité. C'est une espece de divinité pour son Peuple. On lui rend des respects qui approchent de l'adoration (2). Ses paroles sont autant d'oracles, & ses moindres commandemens sont exécutés comme s'ils venoient du Ciel. Personne, sans en excepter ses freres, ne peut lui parler qu'à genoux. On ne paroît point en cérémonie devant lui dans une autre posture, s'il n'en donne l'ordre exprès. Il n'y a que les Seigneurs de son cortége ordinaire qui ayent la liberté d'être debout en sa présence ; mais ils sont obligés de fléchir le genou lorsqu'ils lui parlent. Ce respect s'étend à tous les Officiers qui représentent Sa Majesté Impériale.

Les Mandarins, les Grands de la Cour & les Princes mêmes du Sang, se prosternent non-seulement devant la personne de l'Empereur, mais même devant son fauteuil, son trône & tout ce qui sert à son usage. Ils se mettent quelquefois à genoux devant son habit ou sa ceinture. Le premier jour de l'an ou le jour de sa naissance, lorsque les Mandarins des six Cours souveraines viennent lui rendre les devoirs de cérémonie dans une des cours du Palais, il est rare qu'il s'y trouve présent, & quelquefois il est fort éloigné du lieu où ces hommages lui sont rendus. S'il tombe dans quelque maladie dangereuse, l'allarme devient générale. Les Mandarins de tous les Ordres s'assemblent dans une vaste cour du Palais, & sans faire attention à la ri-

Allarme publique pour les maladies de l'Empereur.

(98) Le Comte, *ibid.* p. 263.
(99) Du Halde, p. 248.

(1) Voyez les Journaux des Voyageurs, au Tome précédent.
(2) *Ibidem.*

gueur de l'air, ils paſſent à genoux les jours & les nuits, occupés à faire éclater leur douleur & à demander au Ciel le rétabliſſement de ſa ſanté. Tout l'Empire ſouffre dans ſa perſonne, & ſa perte eſt le ſeul malheur que ſes Sujets croient avoir à redouter. Les Grands ſe croient obligés de donner ces témoignages publiques de vénération pour leur Souverain, dans la vûe d'entretenir la ſubordination, & d'inſpirer au Peuple, par leur exemple, l'obéiſſance qu'il doit à l'autorité. C'eſt en conſéquence de cette maxime qu'ils donnent à l'Empereur les titres les plus pompeux. Ils l'appellent *Tyen-tſé*, c'eſt-à-dire, *Soleil du Ciel ; Whang-ti*, qui ſignifie Auguſte & ſouverain Empereur ; *Ching-whang*, ou ſaint Empereur ; *Chau-ting*, ou Palais royal ; *Van-ſwi*, ou Dix mille années (3). Mais l'Empereur n'emploie jamais ces expreſſions lorſqu'il parle de lui-même. Il ſe ſert du terme *Ngo*, qui ſignifie *Je* ou *Moi ;* & lorſqu'il paroît en public, aſſis ſur ſon trône, il emploie celui de *Chin*, qui ſignifie *Salut ;* avec cette ſeule différence, qu'il eſt le ſeul qui faſſe uſage de ce mot : plus modeſte, ſuivant l'obſervation de Magalhaens, que la plupart de nos Princes, qui affectent de groſſir continuellement le catalogue de leurs titres. Le langage du Palais eſt fort pompeux. On ne dit jamais ; Sonnez de la trompette ; Battez du tambour, &c. mais, *Ta-hui*, c'eſt-à-dire, *Que le Ciel lâche ſon tonnerre.* Pour faire entendre que l'Empereur eſt mort, ils diſent *Ping-tyen*, qui ſignifie ; Il eſt entré un nouvel hôte au Ciel ; ou *Pung ;* c'eſt-à-dire, Une grande montagne eſt tombée. Au lieu de dire, Les portes du Palais ; ils diſent *Kin-mwen ;* Les portes d'or ; & de même à l'égard de tout le reſte (4).

Titres qu'on lui donne.

Langage pompeux du Palais.

Un Sujet, de quelque rang ou de quelque qualité qu'on le ſuppoſe, n'oſe paſſer à cheval ou en chaiſe devant la porte du Palais Impérial. Il doit mettre pied à terre lorſqu'il en approche, & ne remonter qu'à la diſtance établie. Chaque cour du Palais a ſon ſentier, pavé de larges pierres, qui ne ſert de chemin qu'à l'Empereur lorſqu'il y paſſe ; & ceux qui ont à traverſer les cours doivent marcher fort vîte au long de ce ſentier. Cette vîteſſe dans la marche eſt auſſi une marque de reſpect, qui s'obſerve en paſſant près des perſonnes de qualité. Les Chinois ont une maniere de courir qui leur eſt propre, & qui paſſe pour une politeſſe auſſi gracieuſe que nos révérences en Europe. Les Miſſionnaires ſe virent obligés d'apprendre cette cérémonie (5) avant que de ſaluer l'Empereur Kang-hi dans ſon *Kong*, c'eſt-à-dire, dans la grande ſalle de ſon appartement. Auſſi-tôt qu'on a paſſé la porte de la ſalle, on doit courir avec une légereté gracieuſe juſqu'au fond de la chambre qui fait face à l'Empereur. Là, on doit demeurer un moment debout, les deux bras étendus vers la terre. Enſuite, après avoir fléchi les genoux, on doit ſe baiſſer juſqu'à terre, ſe relever & répeter trois fois la même cérémonie, en attendant l'ordre qu'on reçoit de s'avancer & de ſe mettre à genoux aux pieds de l'Empereur.

Formalités qui s'y obſervent.

La moindre négligence dans le reſpect qu'on doit à l'Empereur, paſſe pour un crime à la Chine. Une des plus graves accuſations qui furent intentées au Pere Adam Schaal, par le Mandarin *Hyang-quang-ſyen*, fut d'avoir omis de placer l'Etoile du Nord dans le globe qu'il avoit compoſé. Son accuſateur en concluoit qu'il ne vouloit pas reconnoître d'Empereur à la Chine, & par

Les négligences ſont punies.

Singuliere accuſation contre le Pere Schaal.

(3) Le Comte, p. 240. & ſuiv. Du Halde, p. 241. & ſuiv.

(4) Magalhaens, p. 254 & 293.

(5) Du Halde, p. 241. & ſuiv.

GOUVERNEMENT DE LA CHINE.

conséquent qu'il n'étoit qu'un rébelle qui méritoit la mort. On doit obſerver que les Chinois appellent l'Etoile du Nord, *Ti-ſing*, ou le Roi des Etoiles, parce qu'elle eſt immobile. Ils prétendent que toutes les autres Etoiles tournent autour d'elle, comme les Sujets de l'Empereur tournent autour de lui pour le ſervir, & que par cette raiſon leur Monarque eſt ſur la terre ce que cette Etoile eſt au Ciel. Il paroît que les Juges Chinois furent charmés de cette ridicule accuſation, & qu'ils la regarderent comme un argument d'une force extrême. Mais ils furent extrêmement décontenancés, lorſque le globe ayant été produit, on s'apperçut qu'il n'étoit point achevé & que l'Auteur n'y avoit encore tracé que l'hemiſphere du Sud (6).

Officiers de la Maiſon Impériale.

Les Officiers de la maiſon de l'Empereur & ceux qui ont le gouvernement particulier de ſes affaires ſont en fort grand nombre. Tout étoit autrefois entre les mains des Eunuques, dont le nombre étoit d'environ dix (7) mille, gens infâmes par leur orgueil & leur avarice. Mais les Tartares ne ſe furent pas plûtôt rendus maîtres de l'Empire qu'ils en chaſſerent neuf mille, conſervant le reſte pour le ſervice le plus interieur du Palais. Cependant cette monſtrueuſe eſpece parvint par ſes flateries & ſon adreſſe à gagner les bonnes graces du jeune *Chun-chi*, & ſe rétablit preſqu'entiérement dans ſon ancienne autorité. Après la mort de ce Prince, les quatre Régens Tartares ſe défirent encore de cette peſte. Les Eunuques, privés de leur crédit, furent réduits à trois cens pour ſervir le jeune Monarque, les Reines, ſa mere & ſa grand'mere, dans les offices les plus ſervils (8).

Vêtement de l'Empereur.

Cependant l'Empereur, dans ſa vie privée, conſerve peu de cette pompe qu'il déploie dans toutes les occaſions publiques, ſoit au centre de ſon Palais lorſqu'il y donne audience & qu'il reçoit des hommages, ſoit lorſqu'il ſe fait voir au dehors. Il paroît en public, vêtu d'une longue robe jaune, ou d'une veſte qui lui couvre juſqu'aux pieds. Le fond en eſt de velours, brodé en plein d'une multitude de petits dragons, qui ont cinq griffes à chaque pied. Deux gros dragons, avec leurs corps & leurs queues entremêlés, rempliſſent des deux côtés le devant de la poitrine. Ils ſont dans une attitude qui les feroit croire prêts à ſaiſir, avec leurs dents & leurs griffes, une fort belle perle qui paroît deſcendre du Ciel. Les Chinois, faiſant alluſion à ces figures, diſent que les dragons badinent avec les nuées & les perles. Le bonnet de l'Empereur, ſes bottines, ſa ceinture, en un mot tout ſon habillement eſt d'une magnificence achevée (9).

Livrée Impériale.

Il faut obſerver à cette occaſion, que la livrée Impériale eſt jaune, & que tout ce qui appartient à l'Empereur (10) eſt de la même couleur, ſans excepter ſes dragons à cinq griffes, qui ſe nomme *Long*, & ſa cotte-d'armes, que l'Empereur Fo-hi prit le premier. Perſonne n'oſeroit prendre ni l'un ni l'autre ſans ſa permiſſion; mais tout le monde peut orner ſon habit d'un dragon à quatre griffes, qui s'appelle *Mang* (11). L'Empereur ſort rarement de ſon Palais, à moins que ce ne ſoit pour la chaſſe, pour prendre l'air, pour ſe divertir dans ſes parcs & ſes jardins, pour ſacrifier au Temple de *Tyen* ou pour

Faſte de l'Empereur lorſqu'il ſort du Palais.

(6) Magalhaens, p. 293.
(7) Voyez ci-deſſus.
(8) Magalhaens, p. 291. & ſuiv.
(9) Magalhaens, p. 249.
(10) Juſqu'au papier dont il fait uſage & aux Livres qui ſe publient en ſon nom. *Navarette*, p. 50
(11) Mémoires du Pere le Comte, p. 140.

faire la visite des Provinces. Dans ces occasions il est toujours accompagné d'un grand nombre de Seigneurs & de Gardes, tous à cheval. Son train, ses armes, le harnois de ses chevaux, les parasols, les éventails & les autres marques de la dignité Impériale, tout est brillant autour de lui. S'il ne sort que pour la chasse ou pour prendre l'air, toute la cavalcade est composée d'environ deux mille personnes (12). Les Princes & les Seigneurs vont à la tête, suivis du Ko-lau, des premiers Ministres & des grands Mandarins. Ils marchent le long des maisons, en laissant le milieu de la rue fort ouvert. On voit paroître, après eux, vingt-quatre étendards de soie jaune, brodés de dragons en or, qui sont suivis de vingt-quatre parasols & d'autant d'éventails de la même couleur, tous fort riches & d'un travail curieux. Les gardes-du-corps (13) sont vêtus de jaune, chacun avec une sorte de casque & une espece de javeline ou de demie-pique dorée, au sommet de laquelle est la figure du Soleil, ou le croissant de la Lune, ou la tête de quelqu'animal. Douze valets-de-pied, vêtus de la même livrée, portent sur leurs épaules le fauteuil de l'Empereur, qui est tout-à-fait magnifique. En divers endroits du chemin il se trouve d'autres porteurs, pour relever les premiers. Une bande de musiciens, de trompettes & d'autres Instrumens qui accompagnent Sa Majesté Impériale, ne cessent pas de se faire entendre pendant la marche, & cette procession est fermée par un grand nombre de Pages & de Valets-de-pied. GOUVERNEMENT DE LA CHINE.

Telle étoit autrefois la pompe Impériale. Mais aujourd'hui que l'Empereur se fait voir plus souvent hors de son Palais, son cortege est moins nombreux. Lorsque Kang-hi visitoit les Provinces méridionales de son Empire, il alloit par eau, dans une Barque neuve qu'il faisoit construire exprès pour ce voyage, accompagné de ses enfans, des premiers Seigneurs & d'une multitude d'Officiers de confiance. Mais les chemins étoient couverts d'un si grand nombre de troupes, qu'il sembloit marcher au milieu d'une armée. Il s'arrêtoit peu dans sa route, si ce n'étoit quelquefois pour examiner les choses de ses propres yeux & pour être informé de ce qui se passoit. A son retour, sa Barque avançoit jour & nuit (14).

Lorsqu'il alloit en Tartarie pour y prendre le plaisir de la chasse, il marchoit effectivement à la tête d'une armée, comme s'il n'eût pensé qu'à la conquête d'un Empire. Il n'avoit pas moins de quarante mille hommes, qui étoient exposés à souffrir beaucoup du chaud ou du froid, parce que les campemens étoient fort incommodes. Quelquefois il perdoit plus de chevaux dans une de ces chasses que dans une bataille; mais la perte de dix mille chevaux étoit comptée pour rien. Chasse en Tartarie.

Les Jésuites qui l'accompagnoient racontent que la magnificence Impériale ne se déploie jamais plus que dans ces occasions. Il se présente souvent dans sa route trente ou quarante petits Rois Tartares, qui viennent faire leur cour à l'Empereur ou lui payer le tribut. Quelques-uns portent eux-mêmes le titre de *Han* (15) ou *Khan*, c'est-à-dire, d'Empereur. Ils sont ses pensionnaires, Magnificence de sa route. Petits Rois ses Tributaires.

(12) Navarette (p. 11.) accuse le Jésuite *Romanus* de fausseté, pour avoir écrit qu'ils sont au nombre de soixante dix mille; & *Mendoza*, pour avoir dit que la porte extérieure du Palais est gardée par dix mille hommes, sans compter ceux de la cour & des autres portes.

(13) Magalhaens, p. 334.

(14) Magalhaens, *ibid.* Mémoires du Pere le Comte, p. 170. Du Halde, p. 247.

(15) Le Comte écrit *Ham* ou *Cham*.

GOUVERNEMENT DE LA CHINE.

comme tous les Mandarins du premier Ordre. Il leur donne ſes filles en mariage ; & pour les attacher plus fidellement à ſes interêts, il ſe déclare leur protecteur contre les Tartares occidentaux, qui leur cauſent aſſez ſouvent de l'embarras & qui ont même la hardieſſe d'attaquer la Chine. Pendant que ces petits Souverains ſont au camp de l'Empereur, ſa Cour eſt extrêmement ſomptueuſe, & les tentes des Mandarins ſont d'une richeſſe & d'un éclat (16) exceſſifs.

Deſcription d'une Proceſſion pour un Sacrifice.

Magalhaens nous a décrit l'ordre & la pompe d'une marche de (17) l'Empereur lorſqu'il va célebrer quelque ſacrifice, ou remplir quelque devoir public dont les cérémonies ſont fixées. Cette proceſſion commence par vingt-quatre tambours, rangés ſur deux files, & par vingt-quatre trompettes, d'un bois nommé *U-tong-chu*, qui eſt fort eſtimé à la Chine. Elles ont plus de trois pieds de longueur & ſept ou huit pouces de diamettre à l'ouverture. Leur forme eſt à peu près celle d'une cloche. Elles ſont ornées de cercles d'or, & s'accordent fort bien avec les tambours. Enſuite paroiſſent vingt-quatre hommes de la même livrée, armés de bâtons longs de ſept ou huit pieds, revêtus d'un vernis rouge à feuillages d'or. Cent ſoldats ſuccedent, portant des hallebardes dont le fer ſe termine en forme de croiſſant. Ils ſont ſuivis de cent maſſiers, dont les armes ſont couvertes d'un vernis rouge mêlé de fleurs, & dorées à l'extrêmité. On voit paroître enſuite quatre cens grandes lanternes, richement ornées, & quatre cens flambeaux, compoſés d'un bois qui brûle long-tems & qui jette beaucoup de lumiere. Deux cens épieux, qui ſuivent immédiatement, ſont parés de rubans de ſoie de diverſes couleurs, ou de queues de pantheres, de renards & d'autres animaux. Ils ſont ſuccedés par vingt-quatre bannieres, ſur leſquelles ſont repréſentées les douze Signes du Zodiaque, c[illegible]es Chinois diviſent en vingt-quatre parties. Cinquante-ſix bannieres, c[illegible]préſentent les cinquante-ſix Conſtellations, nombre auquel les Chinois réduiſent toutes les Etoiles. Deux cens éventails, ſoutenus par de longs bâtons dorés & peints de diverſes figures de dragons, d'oiſeaux & d'autres animaux. Vingt-quatre paraſols, richement ornés. Un buffet porté par des Officiers de cuiſine & garni d'uſtenciles d'or, tels que des baſſins, des éguiéres, &c.

Après cette avant-garde, qui marchoit en très-bon ordre, l'Empereur paroiſſoit à cheval, vêtu pompeuſement, avec une gravité majeſtueuſe. On portoit aux deux côtés de ſa perſonne un riche paraſol, aſſez grand pour le mettre à l'ombre, lui & ſon cheval. Il étoit environné de dix chevaux blancs de main, dont les brides & les ſelles étoient enrichies d'or & de pierres précieuſes ; de cent hommes armés d'épieux, & des Pages de ſa chambre. On voyoit enſuite, dans le même ordre, tous les Princes du Sang, les petits Rois (18), les principaux Mandarins & les Seigneurs de la Cour, dans leurs habits de cérémonie ; cinq cens jeunes Gentishommes du Palais, richement vêtus ; mille valets-de-pied en robes rouges, brodées de fleurs & d'étoiles d'or & d'argent. Enſuite trente-ſix hommes portoient une chaiſe ouverte, ſuivie d'une autre chaiſe, mais fermée & beaucoup plus grande, qui étoit ſoutenue par cent vingt porteurs. Enfin l'on voyoit ſuivre quatre grands chariots, dont deux étoient

(16) Le Comte, *ibid.*

(17) Le Comte & Du Halde rapportent cette proceſſion d'après Magalhaens.

(18) Ou *les Regules*, ſuivant les Portugais.

traînés par des éléphans & les deux autres par des chevaux, avec des caparaçons chargés de broderie. La marche étoit fermée par deux Officiers civils & deux Officiers militaires, en magnifiques habits de cérémonie (19).

GOUVERNEMENT DE LA CHINE.

Tous les Ambaſſadeurs des Puiſſances étrangeres ſont entretenus aux frais de l'Empereur, qui leur fournit toutes ſortes de proviſions, de chevaux, de litieres & de barques. Ils ſont logés dans la cour royale du Palais, où l'Empereur leur envoie, de deux jours l'un, en témoignage d'eſtime & d'amitié, un feſtin tout préparé de ſa propre cuiſine. Magalhaens, qui avoit logé pendant deux ans dans cette hôtellerie royale, obſerve que l'Empereur reçoit tous les Etrangers avec beaucoup de ſplendeur & de magnificence, quoique par l'avarice de ſes Officiers cette civilité ne s'exécute pas toujours avec la même décence & la même régularité (20).

Traitement qu'on fait aux Ambaſſadeurs étrangers.

Il convient néanmoins de remarquer, à cette occaſion, que les Princes de l'Europe doivent prendre garde comment ils envoient leurs Lettres ou leurs Préſens, ſoit par des Miſſionnaires ou des Marchands, ſoit par quelque voie directe, en leur propre nom; parce qu'auſſi-tôt qu'ils ont fait cette démarche, leurs Etats ſont enregiſtrés au nombre des tributaires de la Chine (21). Les principales Puiſſances qui portent ce titre ſont la Corée, le Japon, les Mahométans, par le nom deſquels les Chinois entendent *Sa-ma-ul-han* ou *Samarkand*; *Pan-ko-la* ou le Bengale, qu'ils placent à l'Eſt d'Inta ou de l'Indoſtan; enfin, *Me-te-na* ou *Medine*; car, ſi l'on en croit un Géographe Chinois, *Mohan-mu-te*, ou *Mahomet*, envoya des Ambaſſadeurs à la Chine ſous le regne de l'Empereur *Ming-hyou-te*, pour lui payer le tribut (22). Les Ruſſiens n'ont pas eu peu de peine à faire changer ce terme en leur faveur; & quoiqu'ils aient obtenu qu'il fût changé, leur Ambaſſade n'en a pas moins été regardée comme un hommage. Le même uſage eſt établi dans toutes les autres parties des Indes; non que les Etrangers y ſoient regardés ſérieuſement comme tributaires: mais la vanité des Indiens eſt flattée par cette ſuppoſition, & ſouvent ils en prennent droit de mépriſer les Souverains de l'Europe. La Géographie des Chinois eſt ajuſtée à cette chimère; car, ſuppoſant la Terre quarrée, ils prétendent que la Chine en occupe la plus grande partie & que le reſte des hommes eſt relegué dans les coins (23).

Avis aux Princes de l'Europe.

Terme humiliant changé en faveur des Ruſſiens.

On ne doit point oublier la Couronne Impériale, dont l'Empereur ſe couvre la tête dans quelques occaſions. Navarette, qui l'avoit vûe pluſieurs fois, vante ſa beauté & la juge myſterieuſe. Sa forme, dit-il, eſt ronde, mais tirant un peu ſur l'ovale. De douze colliers de perles qui y ſont attachés, quatre pendent ſur les yeux, pour ſignifier que Sa Majeſté doit avoir les yeux fermés ſur ceux qui ont quelqu'affaire devant lui; c'eſt-à-dire, qu'elle ne doit ſe déterminer, ni par faveur pour le riche, ni par compaſſion pour le pauvre, & qu'elle ne doit pas ſe laiſſer conduire par l'affection ou par la haine. Les quatre col-

Couronne Impériale de la Chine.

(19) Magalhaens, p. 334.

(20) *Ibid.* p. 101. Du Halde, p. 245.

(21) Les Chinois croient leur faire beaucoup d'honneur; car ils traitent toutes les autres Nations de Barbares.

(22) *Min-hiuen* dans l'Original. D'autres, au lieu de *Hiuen*, écrivent *Hiven* & *Huen*. C'eſt apparemment *Hiun-tſong*, ſixiéme Empereur de la dynaſtie de Tong, qui commença ſon regne l'an 712 après Jeſus-Chriſt. Mais Mahomet étoit mort plus de quatre-vingt ans auparavant.

(23) Chine du Pere Du Halde, p. 46.

GOUVERNEMENT DE LA CHINE.

liers qui pendent sur les oreilles, signifient que les oreilles d'un Juge doivent toujours être fermées aux priéres des Grands comme aux larmes des Pauvres, & qu'elles ne doivent s'ouvrir qu'à la raison, aux loix & à la justice. Les quatre colliers qui pendent par derriere, expriment avec combien de jugement, de pénétration, de réflexion & de soin les Princes doivent peser leurs résolutions, & combien ils doivent être versés dans les affaires du Gouvernement (24).

Revenu de l'Empereur.

Le revenu de l'Empereur est immense; mais il n'est pas aisé de le connoître à fond, parce que le tribut annuel se paye moitié en argent, moitié en nature. Il se leve sur toutes les terres, sans excepter les montagnes; sur le sel, les soies, les toiles de coton & de lin, & sur d'autres especes de marchandises; sur les forêts, les jardins, les confiscations &c. (25). Les subsides autorisés par les loix sont si considerables, que si les Chinois avoient moins d'industrie & leur terre moins de fertilité, ce grand Empire ne seroit, comme les autres Etats des Indes, qu'une société de misérables (26).

Revenu en nature.

Le tribut qui se paye par tête, depuis l'âge de vingt ans jusqu'à soixante, produit des sommes incroyables. Les Chinois prétendent que cette taxe étoit autrefois payée par cinquante-huit millions d'Habitans (27). L'Empereur entretient dix mille Barques, pour le transport du tribut en nature. Chaque année il reçoit des Provinces quarante millions cent cinquante-cinq mille quatre cens quatre-vingt-dix sacs de riz, de froment & de millet, chaque sac pesant cent vingt livres; un million trois cens quinze mille neuf cens trente-sept pains de sel, chacun pesant cinquante livres; deux cens dix mille quatre cens soixante-dix sacs de féves, & vingt-deux millions cinq cens quatre-vingt-dix-huit mille cinq cens quatre-vingt-sept bottes de paille pour ses chevaux. De soie en œuvre & d'étoffes, il reçoit cent quatre-vingt-onze mille cinq cens trente livres pesant, chaque livre de vingt onces; en soie crue, quatre cens neuf mille huit cens quatre-vingt-seize livres; trois cens quatre-vingt-seize mille quatre cens quatre-vingt piéces de toiles de coton; cinq cens soixante mille deux cens quatre-vingt piéces de toile de lin; sans compter des quantités considerables de satin, de velours, de damas & d'autres étoffes de soie, de vernis, de bœufs, de moutons, de porcs, d'oies, de canards, d'oiseaux sauvages, de poisson, de légumes, de fruits, d'épices, & de diverses sortes de vins qui entrent tous les ans au Palais Impérial. Enfin, tous les revenus de l'Empereur, en argent de la Chine, montent à près de deux cens millions de lyangs, ou d'onces d'argent, dont chacune vaut six schellings huit sols d'Angleterre (28). C'est ce prodigieux tréfor qui rend l'Empereur de la Chine si redoutable, & qui le met en état, avec les armées qu'il a continuellement sur pied, d'entretenir ses Sujets dans la crainte & la soumission.

Revenu en argent.

Comment se fait le payement.

Comme toutes les terres sont mesurées, & que le nombre des familles est aussi connu que ce qu'elles doivent payer à l'Empereur, il est facile de calculer ce que chaque ville paye annuellement (29). Les Officiers qui levent

(24) Navarette, p. 20.
(25) Du Halde, p. 244.
(26) Le Comte, p. 254.
(27) Voyez ci-dessus la division du Peuple.
(28) Ce qui fait soixante-cinq millions huit cens trente-trois mille trois cens trente-trois livres six schellings huit sols sterling. Suivant le calcul du Pere le Comte, ce n'est que vingt-un millions six cens mille, en y comprenant vingt-deux millions de lyangs en espece.
(29) Le Comte observe que la Chine n'a pas cette multitude d'Officiers & de Commis qu'on voit en Europe.

les

les taxes, ne saisissent jamais les biens de ceux qui marquent de la lenteur à payer, ou qui cherchent à s'en dispenser par de continuels délais. Cette méthode causeroit la ruine des familles. Depuis le milieu du printems, où l'on commence à labourer la terre, jusqu'au tems de la moisson, les Mandarins n'ont pas la liberté de chagriner les Payſans ; mais le moyen qu'ils prennent ensuite pour les obliger de payer, est la bastonade ou l'empriſonnement; s'ils n'aiment mieux les charger, par billets, de l'entretien des Vieillards, qui sont nourris dans chaque ville aux dépens de l'Empereur, & qui passent ainsi à la charge des débiteurs jusqu'à l'entiere consommation des arrérages.

GOUVERNEMENT DE LA CHINE.

Officiers qui y sont employés.

Ces Officiers sont comptables de ce qu'ils reçoivent, au *Pu-ching-tse ;* c'est-à-dire, au Tréſorier général de la Province, qui tient le premier rang après le Viceroi. Ils sont obligés de lui remettre de tems en tems les sommes qu'ils ont touchées. On transporte ces sommes sur des mulets, dont chacun porte deux mille lyangs, dans deux vaisseaux de bois faits en forme de longs barrils & bien garnis de cercles de fer. Le *Pu-ching-tse* rend compte au *Hupu ;* c'est-à-dire, au Tribunal suprême qui a la sur-intendance des finances, & le Hupu ne ressortit qu'à l'Empereur. Rien n'est mieux ordonné que la maniere d'impoſer & de recueillir les tributs : ce qui n'empêche pas qu'il ne s'y gliſse quelques petites fraudes de la part des Officiers subalternes.

Emploi des revenus de l'Empereur.

Une grande partie du tribut Imperial qui se leve en nature, est employée dans les Provinces, en pensions, & pour l'entretien des Pauvres, sur-tout des Vieillards & des Invalides, qui sont en fort grand nombre, pour les appointemens des Mandarins, le payement des forces, l'entretien des édifices publics, celui des Ambaſsadeurs, des grands chemins, &c. Mais le surplus de toutes ces dépenses est porté à Peking, pour fournir à celles du palais & de la capitale de l'Empire, où l'Empereur entretient cent soixante mille hommes de troupes reglées, auxquelles il donne d'ailleurs une paye en argent, & près de cinq mille Mandarins, entre lesquels on distribue tous les jours une certaine quantité de viande, de poisson, de sel, de légumes, &c. Ils ont une fois le mois, du riz, des feves, du bois, du charbon & de la paille en abondance (30). Le même usage s'obſerve à l'égard de ceux qui sont appellés à la Cour, ou envoyés de-là dans les Provinces. Ils sont servis & défrayés sur la route. On leur fournit des barques, des chevaux, des voitures & des logemens qui sont entretenus aux frais de l'Empereur. Le nombre des troupes qui sont à sa solde, monte à plus de sept cens soixante-dix mille. Il entretient de même cinq cens soixante-cinq mille chevaux, pour remonter la cavalerie, & pour l'usage des postes & des courriers qui portent ses ordres, ou des Tribunaux dans chaque Province.

Magasins de riz à Peking.

Quoique ce qui vient par eau des Provinces Méridionales suffiſe pour fournir à la dépense de Peking, on appréhende si fort que le revenu ne soit pas toujours égal à la consommation, qu'on entretient constamment à Peking (31) des magasins de riz pour trois ans.

(30) Du Halde remarque (p. 245.) qu'il se pratiquoit autrefois quelque chose d'approchant à la Cour de France, où le pain, le vin, la viande, la chandelle, &c. étoient distribuées. Cette distribution s'appelloit Livraison ou Délivrance ; & de-là vient le terme de Livrée qu'on donnoit aux domestiques de la même distribution, c'est-à-dire, qui appartenoient au même Maître.

(31) Le Comte, p. 312. Du Halde, page 244.

GOUVERNEMENT DE LA CHINE.

Lieu où se garde le tréſor & les raretés de l'Empire.

Le tréſor, ou le revenu impérial, eſt gardé au Tribunal du *Hu-pu*, qui ſignifie *Tréſor*, & dont on donnera bientôt la deſcription. Il y a d'ailleurs à la Cour, deux palais où l'on conſerve les joyaux & les raretés (32). Magalhaens les regarde comme le plus grand & le plus précieux amas que le monde ait dans ce genre, parce que depuis plus de quatre mille ans les Empereurs Chinois y ont ſans ceſſe ajouté quelque choſe, ſans en avoir jamais rien ôté. Malgré les changemens de la ſucceſſion, jamais aucun Empereur n'a touché à cette collection ni à l'autre tréſor, dans la crainte des rigoureux châtimens que la nouvelle race auroit exercés pour un ſi grand crime, ſur lui (33) & ſur tous ſes deſcendans. Cependant le Commentateur de cet Hiſtorien obſerve qu'il faut excepter les accidens du feu & le pillage de la guerre; car en 1644 le rébelle *Li-kung*, n'oſant attendre les Tartares à Peking, employa huit jours à faire enlever tout ce qu'il y avoit de précieux au Palais (34).

Femmes, enfans & parens de l'Empereur.

Nombre de ſes concubines.

Les femmes & les concubines de l'Empereur ſont en ſi grand nombre, que ſuivant le Pere le Comte, il eſt difficile de le bien connoître, d'autant plus qu'il n'eſt jamais fixe. Elles ne paroiſſent jamais qu'aux yeux du Monarque. A peine tout autre homme oſe-t'il en demander des nouvelles (35). Magalhaens fait monter le nombre des concubines à trois mille. On les nomme *Kong-ngu*, ou Dames du Palais. Mais celles pour qui l'affection de l'Empereur s'eſt déclarée particuliérement, portent le nom de *Ti*, qui ſignifie *preſque Reines*. Il leur donne, quand il lui plaît, des joyaux qu'elles portent à la tête ou ſur la poitrine, & une piece de ſatin ou de damas jaune, qu'elles ſuſpendent devant leur porte & qui les fait reſpecter plus que toutes leurs compagnes. Ces Dames ont auſſi leurs titres & leurs dignités. Elles ſont diviſées en pluſieurs claſſes, & diſtinguées, comme les Mandarins par leurs habits & leur parure, & par d'autres marques de leur degré. Mais leurs enfans, & ceux même des deux Reines, ſont regardés comme des enfans naturels (36).

Comment il ſe marie.

Lorſque l'Empereur ou l'héritier de la Couronne, penſe à ſe marier, le Tribunal des Cérémonies nomme des matrones d'une réputation bien établie, pour choiſir vingt filles, les plus belles & les plus accomplies qu'elles puiſſent trouver, ſans aucun égard pour leur naiſſance & pour leur famille. On les tranſporte au Palais dans des Sedans bien fermés. Pendant quelques jours elles y ſont examinées par la Reine mere, ou, ſi cette Princeſſe ne vit plus, par la premiere Dame de la Cour, qui leur fait faire divers exercices, pour s'aſſurer qu'elles n'ont pas de mauvaiſe odeur ni d'autres défauts corporels. Après quantité d'épreuves, elle en choiſit une, qu'elle fait conduire à l'Empereur ou au Prince, avec beaucoup de cérémonies. Cette fête eſt accompagnée de toutes ſortes de réjouiſſances & de faveurs, ſurtout d'un pardon général pour tous les criminels de l'Empire, à l'exception des rebelles & des voleurs. Enſuite la jeune perſonne eſt couronnée avec une pompe fort éclatante. On lui donne quantité de titres. On lui aſſigne des revenus conſidérables. Les dix-neuf autres filles ſont mariées aux fils des premiers Seigneurs, s'il s'en trouve un nombre égal. Celles qui reſtent ſans maris retournent chez leurs parens, avec des dotes qui ſuffiſent pour les marier avantageuſement.

(32) Voyez les Journaux du Tome V.
(33) On a vû que les Chinois exercent des châtimens ſur les Morts.
(34) Magalhaens, p. 311 & 314.
(35) Le Comte, p. 60.
(36) Magalhaens, p. 291.

GOUVERNEMENT DE LA CHINE.

Telle étoit l'ancienne coutume des Monarques Chinois. Mais à préſent les Empereurs Tartares prennent pour femmes & pour Reines (37) les filles de quelque Roi de la Tartarie Orientale. Les Reines ſont au nombre de trois. Elles jouiſſent de beaucoup plus d'honneurs que toutes les autres femmes. Elles ont un logement particulier, une Cour, deux Dames d'honneur & d'autres Domeſtiques de leur ſexe. On n'épargne rien pour leur amuſement, ni pour la magnificence de leurs meubles, & de leur cortége (38). Tandis que Navarette étoit à Peking, l'Empereur envoya un préſent, en forme de dote, à la fille d'un des quatre Régens de l'Empire, qu'il prit enſuite pour ſa femme. Ce préſent conſiſtoit en cent tables couvertes de quantité de choſes & de toutes ſortes de mets, deux mille ducats en argent, mille ducats en or, cent pieces d'étoffes de ſoie de diverſes couleurs, à fleurs d'or & d'argent, & cent pieces d'étoffes de coton (39).

Uſage préſent des Empereurs Tartares.

Les enfans des trois Reines ſont tous légitimes, avec cette ſeule différence, que les fils de la premiere ſont préferés pour ſucceder à l'Empire (40). La premiere Reine fait ſa réſidence dans le Palais Impérial, avec l'Empereur, & porte le titre d'Impératrice. Les deux autres ont des palais ſéparés (41).

Etat des enfans.

On nous fait la deſcription ſuivante des cérémonies qui furent obſervées, lorſque l'Empereur *Yong-ching* (42) déclara le choix qu'il avoit fait d'une de ſes femmes pour Impératrice. Deux des principaux Docteurs, qui ſont Membres du Conſeil, furent députés pour compoſer le compliment & le remettre au Tribunal des Rites, qui ſe prépara auſſi-tôt pour la cérémonie. Le matin du jour indiqué, on commença par porter à la porte orientale ou à la premiere porte du palais (43) une eſpece de table quarrée, aux coins de laquelle on éleva quatre piliers, qui ſoutenoient une ſorte de dôme. Ce petit cabinet portatif fut paré de ſoie jaune & d'autres ornemens. A l'heure marquée, on plaça ſur la table un petit livre, qui contenoit le compliment qui avoit été compoſé pour l'Empereur, avec les noms des Princes, des Grands, & des Cours ſuprêmes qui étoient venus en corps pour la cérémonie. Quelques Mandarins, vêtus d'une maniere convenable à leur office, enleverent la machine & ſe mirent en marche. Ils avoient été précédés de tous les Princes du Sang, des autres Princes & de tous les Seigneurs, chacun dans ſon rang, qui s'arrêterent près de la cour intérieure du Palais. Les premiers Miniſtres, les Docteurs du premier rang, les Préſidens des Cours ſupérieures, & les autres grands Officiers Tartares & Chinois, civils comme militaires, vêtus magnifiquement de leurs habits de cérémonie, ſuivirent la table à pied. Pluſieurs inſtrumens de muſique firent entendre un concert très-agréable, tandis que le bruit des tambours & des trompettes retentiſſoit dans toutes les parties du palais.

Cérémonies obſervées pour le choix d'une Impératrice.

Cette proceſſion étant arrivée à la porte qui ſe nomme *U-mwen*, les Princes s'y joignirent & ſe placerent à la tête. Ils marcherent dans cet ordre juſqu'à la ſalle d'audience (44), ils y entrerent, & prenant leur compliment ſur la table

Compliment des hommes à l'Empereur.

(37) Magalhaens, p. 308. & ſuivantes. Le Comte, p. 60.
(38) Le Comte, p. 61.
(39) Navarette, p. 69.
(40) Magalhaens, p. 291.
(41) Voyez ci-deſſus.
(42) Le dernier Empereur, ſucceſſeur de Kang-hi.
(43) La grande porte du Sud ne s'ouvre jamais que pour l'Empereur.
(44) Celle où l'Empereur reçoit les Ambaſſadeurs & où il donne deux ou trois fois l'année des inſtructions à ſes Grands.

GOUVERNEMENT DE LA CHINE.

portative, ils le placerent sur une autre table, qui avoit été préparée au milieu de la salle. Tout le reste fut rangé en fort bel ordre. Ensuite ils firent les révérences ordinaires devant le trône Impérial, comme si l'Empereur eût été présent. La Musique recommença aussi-tôt, & les Présidens du Tribunal des Rites informerent les Eunuques que les Grands de l'Empire supplioient Sa Majesté Impériale de paroître & de s'asseoir sur son précieux trône. Cet avis ayant été porté au Monarque, il parut & monta sur son trône. Alors deux Docteurs du premier rang s'avancerent près de la table, & firent plusieurs révérences à genoux. Enfin s'étant levés, un d'entr'eux prit le petit livre & lut distinctement, à voix haute, le compliment que sa Compagnie avoit fait pour Sa Majesté. Cette piece n'étoit pas fort longue. Aussi-tôt que la lecture fut achevée, les Docteurs reprirent leurs places, & l'Empereur descendant de son trône retourna dans son appartement.

Compliment des femmes à l'Impératrice.

Après midi, les Princesses du Sang, les autres Princesses, & les Dames de la premiere qualité, avec les femmes de tous les grands Mandarins, se rendirent, suivant leur rang & l'ordre de leurs dignités, au Palais de l'Impératrice, où les Seigneurs & les Mandarins n'osent paroître dans cette cérémonie. Elles étoient conduites par une Dame de distinction, qui exerce l'office de Maîtresse des cérémonies. Aussi-tôt qu'elles furent arrivées près du palais, le premier Eunuque de l'Impératrice s'étant présenté, la Maîtresse des cérémonies lui tint ce discours : » Je supplie très-humblement l'Impératrice, au nom de cette Assem- » blée, de condescendre à sortir de son palais, & de se placer sur son trône. Le compliment des femmes n'est pas contenu dans un petit livre, comme celui que les hommes adressent à l'Empereur. Elles présentent une feuille de papier, d'une espece particuliere, sur laquelle il est écrit, avec une variété de caracteres & d'ornemens. L'Impératrice parut bientôt, & s'étant placée sur son trône, qui étoit élevé dans une des salles du Palais, lorsque le papier lui eut été présenté, les Dames, qui se tenoient debout, lui firent deux révérences, à la maniere des femmes de l'Europe, qui est aussi celle de la Chine. Cette révérence se nomme *Van-fo* (45); c'est-à-dire, que toutes sortes de bonheur vous accompagnent! Ensuite, tombant à genoux, elles frapperent une fois la terre du front, comme le Tribunal des Rites l'avoit prescrit. Elles se leverent & reprirent leurs rangs, avec un profond silence, tandis que l'Impératrice descendit de son trône & se retira (46).

Résidence des fils de l'Empereur.

La résidence des fils de l'Empereur, avant leur mariage, est le Palais Impérial. Lorsqu'ils sont mariés, l'usage est de les envoyer dans quelques-unes des principales villes des Provinces, qui ont des palais pour les recevoir. L'Auteur, qui vit trois de ces palais, les trouva (47) très-grands, très-beaux, & d'une magnificence surprenante, quoique fort inférieurs à celui de Peking. Ils contiennent, les uns dix, d'autres douze, & quelques-uns un plus grand nombre d'appartemens, avec d'autres Palais séparés de chaque côté, & une double enceinte de murs. Lorsque l'Empereur envoie dans un de ces palais son second ou

Leurs titres & leur état.

(45) *Ven* ou *Wan* signifie dix mille, & *Fo*, Bonheur.

(46) Du Halde, p. 292. & suiv.

(47) A *Vu-chang-fu*, à *Ching-tu-fu* & à *Hangochong-fu*. Les deux premieres sont les Capitales des Provinces de Hu-quang & de Se-chuen. La troisiéme est une Ville considérable de *Chen-si*. L'Auteur nomme d'autres Villes qui ont de ces Palais.

Gouvernement de la Chine.

ſon troiſiéme fils, il lui donne le titre de Roi. Il donna ainſi le titre de *Chovang*, ou de Roi de *Cho*, à celui qui fut envoyé à *Ching-tu fu*, capitale de *Sechuen*, parce qu'anciennement cette Province ſe nommoit *Cho*. Chacun de ces Rois a mille Eunuques pour lui ſervir de cortége, pour adminiſtrer ſes affaires & pour recevoir ſes revenus. Mais ils ne prennent aucune part aux affaires publiques de la Province. Seulement les Mandarins ſont obligés de s'aſſembler quatre fois l'année au palais du jeune Prince, pour lui rendre leur hommage comme ils le rendent à l'Empereur dans la capitale de l'Empire; avec cette ſeule différence qu'ils donnent le titre de *Van-ſwi*; c'eſt-à-dire, *dix mille ans*, au lieu qu'on n'accorde à ces Princes que celui de *Syen-ſwi*, qui ſignifie *mille ans*.

Comment on marie les Princeſſes.

Sous le regne des Empereurs Chinois, le Tribunal des Cérémonies choiſiſſoit pour le mariage des Princeſſes un certain nombre de jeunes hommes, âgés de quatorze ou quinze ans. On ne conſidéroit dans ce choix que l'eſprit & la bonne mine. C'étoit dans cette belle troupe que l'Empereur prenoit un mari pour ſa fille, ou ſa ſœur, à laquelle il donnoit une dote très-conſidérable en terres & en joyaux. Ces maris portoient le nom de *Tu-ma*; c'eſt-à-dire, Parens de l'Empereur par leurs femmes. Ils ne pouvoient être Mandarins; mais ils devenoient ſi puiſſans, que leurs oppreſſions étoient redoutables pour le peuple. Juſqu'à ce qu'il leur vint des enfans, ils étoient obligés, ſoir & matin, de ſe mettre à genoux devant leurs femmes, & de frapper trois fois la terre du front. Mais la qualité de peres les exemptoit de cette cérémonie. L'Empereur Tartare qui regne aujourd'hui marie ſes ſœurs & ſes filles aux fils des grands Seigneurs, ſans exiger qu'ils ſoient de Sang royal, ou à ceux des Khans de la Tartarie Orientale (48).

Aſſujettiſſemens de leurs maris.

Sort des parens de l'Empereur.

Tous les parens de l'Empereur par les mâles, ſoit riches, ſoit pauvres, fuſſent-ils à la quinziéme génération, reçoivent quelque penſion pour leur ſubſiſtance, ſuivant le degré de leur dignité & la proximité du ſang. Ils ont tous le privilége de peindre en rouge leurs maiſons & leurs meubles. Mais la race précédente ayant regné l'eſpace de deux cens ſoixante-dix-ſept ans, le nombre de ſes deſcendans s'étoit tellement multiplié, que le revenu des plus éloignés ne pouvant ſuffire à leur entretien, pluſieurs étoient réduits, pour vivre, à l'exercice de quelque métier. La premiere fois que Magalhaens entra dans l'Empire, il en trouva un dans la capitale de Ky-ang-ſi, qui exerçoit l'office de porte-faix, &, qui pour ſe diſtinguer des gens du même ordre, portoit ſur le dos des crochets fort brillans & vernis de rouge. Sous la race précédente, il s'en trouvoit un nombre infini, qui étoient diſperſés dans toutes les parties de l'Empire, & qui abuſant des priviléges de leur naiſſance, commettoient des inſolences & des extorſions continuelles; mais ils furent extirpés juſqu'au dernier par les Tartares. Tous les parens de l'Empereur qui regne aujourd'hui ſont des perſonnages importans, qui font leur réſidence à la Cour. Mais ſi cette race dure long-tems, ils ſe multiplieront ſans doute, & ne ſeront pas moins à charge que les précédens (49). Navarette dit que les palais des petits Rois du Sang royal ſont couverts de tuiles d'un rouge luiſant, & que l'Empereur les

(48) Magalhaens, p. 307.
(49) *Ibid.* p. 238.

GOUVERNEMENT DE LA CHINE.

qualifie, eux & tous ſes autres parens, de *Kin-chi-pau-tſe*, qui ſignifie *Branches d'or* & feuilles précieuſes (50).

Les parens de Sa Majeſté Impériale, du côté des femmes, ſont de deux eſpeces. Les unes deſcendent de ſes filles, & ne paſſent point pour Princes du Sang, ni même pour appartenir à ſa famille. Auſſi n'ont-ils aucun droit à la ſucceſſion, quand même ils auroient pluſieurs enfans mâles. Le même uſage eſt établi parmi le peuple. La ſeconde eſpece eſt compoſée des peres, des freres, des oncles, & des autres parens de la Reine, des gendres de l'Empereur, de leurs peres, de leurs oncles & de leurs autres parens. C'étoit dans ces deux ordres que les Empereurs Chinois choiſiſſoient un certain nombre des plus diſtingués, pour en compoſer le Tribunal qui ſe nomme *Whang-ſin*. Mais les Tartares ont extirpé auſſi la ſeconde de ces deux parentés (51).

La conduite des Princes Chinois eſt obſervée.

L'Empereur obſerve avec beaucoup d'attention la conduite des Princes du Sang, & les punit ſans indulgence lorſqu'il ne la trouve pas digne de leur naiſſance & de leur rang. Apprenant un jour que l'un d'entreux aimoit l'amuſement avec trop de paſſion, ſurtout les combats de cocqs, qui ſont un paſſe-tems fort commun parmi les Orientaux : il trouva de la baſſeſſe dans l'excès de ce goût, & lui en fit un reproche. Mais ne voyant aucun fruit de ſon avertiſſement, il réſolut de faire un exemple, en déclatant que le Prince étoit déchu de ſon titre & de ſes honneurs. Cet ordre fut ſuivi de l'exécution. Le Prince fut privé de ſon cortége, de ſa penſion & de ſa qualité, juſqu'à ce qu'il trouvât l'occaſion de réparer ſa faute par quelque action éclatante, & de faire connoître à tout l'Empire qu'il n'étoit point indigne du Sang dont il ſortoit (52).

Funérailles de l'Empereur.

Il nous reſte à parler des funérailles du grand Monarque de la Chine. Auſſitôt qu'il a rendu le dernier ſoupir, on le met dans un riche fauteil, qui eſt porté par ſix Eunuques, au milieu de la ſalle royale de *Gin-chi-tſien* ; c'eſt-à-dire, du *Palais de la merci & de la prudence* (53). On y place le corps ſur un lit fort riche ; & l'on ne tarde pas long-tems à le renfermer, avec une infinité de cérémonies & beaucoup de muſique funébre, dans un cercueil qui coute deux ou trois mille écus. La matiere eſt un bois nommé *Kong-ſyo-mo*, ou *Bois de Paon*, qui tire ce nom de la reſſemblance de ſes veines avec ce qu'on appelle les yeux dans la queue d'un paon. Les Chinois aſſurent que ce bois (54) préſerve les corps morts de toute corruption, & laiſſent en effet un cadavre dans le même lieu pendant pluſieurs mois, quelquefois pendant des années entieres.

Cercueil Impérial.

Tombeaux des Empereurs Chinois.

La pompe funébre s'exécute dans le même palais avec tant de cérémonies & de magnificence, qu'elle demanderoit une très-longue deſcription (55). Après cette lugubre ſcène, on porte le corps à ſa ſépulture, dans le *Bois impérial* ; tel eſt le nom que les Chinois donnent aux tombeaux de leurs Empereurs. L'air de grandeur qui regne dans ce lieu, les palais, les richeſſes & les ornemens dont il eſt accompagné, les murs qui l'environnent, le nombre de Mandarins & de Domeſtiques qui ſont employés continuellement pour le ſervice, & celui des

(50) Navarette, Deſcription de la Chine, pag. 22.

(51) Magalhaens, p. 239. & ſuiv.

(52) Mémoires du Pere le Comte, p. 251.

(53) Ce Palais eſt dans l'enceinte du grand Palais de l'Empereur. *Voyez ci-deſſus.*

(54) Il croît dans la Province de *Se-chuen.*

(55) On a déja décrit les funérailles du Peuple & des Grands, pour donner quelqu'idée de ces cérémonies.

soldats qui font la garde, mériteroient encore, suivant Magalhaens, une relation particuliere (56).

Deuil public.

Tous les Sujets de l'Empire étoient obligés anciennement de porter le deuil, pendant trois ans, pour la mort d'un Empereur; mais dans ces derniers tems, cet incommode usage a été réduit à peu de jours. Navarette, qui se trouvoit à la Chine pendant le deuil du pere de Kang-hi, rapporte qu'il ne dura pas plus de quatre ou cinq jours (57). Dans cet intervalle les Mandarins des Villes & des Bourgs s'assemblent dans quelque place publique, pour y observer des jeûnes accompagnés de pleurs & de toutes les cérémonies qui se font en présence du corps (58).

Funérailles de l'Impératrice-mere.

On nous représente plus particuliérement les funérailles de l'Impératrice mere. Tout le monde parut en deuil profond l'espace de quarante jours, pendant lesquels tous les Tribunaux furent fermés. On n'entretint pas même l'Empereur de la moindre affaire. Les Mandarins passerent un jour entier dans le palais, à pleurer, ou du moins à feindre ces apparences de douleurs. Plusieurs y passerent la nuit, assis en plein air, quoique le tems fût très-froid. Les fils mêmes de l'Empereur jouerent le même rôle, & ne quitterent point leurs habits pendant toute la nuit. Tous les Mandarins, à cheval, vêtus de blanc, avec peu de suite, allerent pendant trois jours consécutifs observer les cérémonies ordinaires devant la tablette de l'Impératrice. Leurs bonnets étoient dépouillés de soie rouge & de leurs autres ornemens. Lorsqu'il fallut porter le corps dans la salle où il devoit être exposé en public, l'Empereur ordonna qu'on le fît passer par les portes du palais, pour détruire l'opinion superstitieuse des Chinois, qui font de nouvelles portes à leurs maisons lorsqu'ils transportent le corps de quelque parent à la sépulture, & qui les ferment ensuite, dans la crainte que leur douleur ne fût renouvellée trop souvent par le souvenir du Mort, s'ils étoient obligés de passer continuellement par la même porte. On bâtit hors de la ville un vaste & somptueux palais, avec des cours, des salles & des appartemens, pour y conserver le corps de l'Impératrice, en attendant qu'il fût transporté au bois impérial (59).

Coutumes barbares abolies par l'Empereur.

Quatre jeunes filles, qui avoient servi cette Princesse avec beaucoup d'affection, s'étoient déja parées à la maniere des Tartares pour se sacrifier elles-mêmes devant le corps de leur Maîtresse. Mais l'Empereur arrêta cette barbare pratique. Il défendit aussi, pour l'avenir, un autre usage de la même Nation, qui consiste à brûler, avec les corps des personnes de distinction & dans le même bucher, leurs richesses & quelquefois même leurs Domestiques (60).

Son respect pour les femmes de son Prédécesseur.

Magalhaens nous apprend que le successeur d'un Empereur mort ne voit jamais les femmes ni les concubines de son prédécesseur, & que ce respect est porté si loin qu'il ne met pas même le pied dans leur appartement (61).

(56) Magalhaens, *ubi sup.* p. 306.

(57) C'est peut-être une erreur, pour 40 ou 50 jours.

(58) Navarette, Description de la Chine, pag. 73.

(59) Cette sépulture est près de la grande muraille qui sépare la Tartarie de la Chine, au Nord Est-quart-d'Est de Peking.

(60) Du Halde, p. 308.

(61) Magalhaens, p. 310.

GOUVERNEMENT DE LA CHINE.

§. IV.

Officiers du Gouvernement pour les affaires civiles.

ON a déja remarqué qu'à la Chine perſonne ne peut s'élever au moindre emploi du gouvernement, s'il ne le mérite par ſon ſçavoir & ſa capacité. Auſſitôt qu'un Particulier eſt employé au ſervice de l'Empire, il eſt qualifié du titre de Quan, qui ſignifie *Prépoſé*, ou celui qui eſt à la tête des autres. Les Portugais ont donné aux *Quans* le nom de *Mandarins*, ou de Commandans, que toutes les autres Nations de l'Europe ont adopté. Mais à celui de Quan, les Chinois joignent le titre de *Lau-ya*, ou Seigneur, pour marquer la nobleſſe de ceux qui obtiennent cet honneur.

Ce que c'eſt que le titre de Mandarin ou de Quan.

Il y a neuf ordres de Quans, ou de Mandarins, ſi parfaitement ſubordonnés entr'eux, que rien n'eſt comparable au reſpect & à la ſoumiſſion des ordres inférieurs pour ceux qui ſont au-deſſus. Avant que de parvenir à quelqu'un de ces ordres, le Candidat, ſuivant Magalhaens, doit avoir été troiſiéme aſſiſtant d'un *Chi-yen*; c'eſt-à-dire, du Gouverneur d'une ville du troiſiéme rang. Il porte alors le nom de *Tyen-tſe*, & n'eſt encore d'aucun ordre. Mais s'il ſe conduit bien pendant trois ans, le Gouverneur de cette ville en rend témoignage, par un certificat, au Gouverneur de la ville du premier rang dont il dépend. Celui-ci en informe le Gouverneur de la capitale de la même Province, qui communique ſes informations aux deux grands Tribunaux de ſa ville. Le Viceroi les reçoit de ces deux Tribunaux. Enſuite il écrit au grand Tribunal de Peking, qui donne le même avis au Conſeil d'Etat. Enfin l'Empereur, informé par ſon Conſeil, crée le Candidat *Mandarin* de l'ordre huitiéme ou neuviéme (62).

Neuf ordres de Mandarins.

Comment les Mandarins ſont créés.

Chacun de ces neuf ordres eſt diviſé en neuf degrés. On diſtingue ainſi un Mandarin du premier ou du ſecond degré du premier, du ſecond, ou du troiſiéme ordre. Cette diſtinction ne conſiſte néanmoins que dans des titres qui leur ſont accordés par l'Empereur, ſans aucun rapport à leurs emplois; car quoique la dignité de leurs emplois ſoit meſurée ordinairement ſur celle de leur ordre, cette regle n'eſt pas générale, parce qu'il arrive quelquefois que pour récompenſer un Officier inferieur, l'Empereur le crée Mandarin du premier ou du ſecond ordre. D'un autre côté, il arrive auſſi que pour punir une perſonne dont l'office appartient naturellement aux ordres ſuperieurs, il le dégrade à quelque ordre inferieur (63).

Deux degrés de diſtinction dans chaque Ordre.

On peut prendre quelque idée de la maniere dont les Mandarins des neuf ordres ſont employés à l'adminiſtration des affaires, par la diſtribution qui ſe fait d'eux dans le Tribunal du Conſeil privé, qui ſe nomme *Nivi-yuen* (64), ou la cour interieure, parce qu'il a ſon ſiege dans le palais Imperial de Peking. Ce Tribunal, ou cette Cour, eſt compoſée de trois claſſes de Mandarins. La premiere comprend les *Kolaus* (65) ou les Miniſtres d'Etat, qui forment le premier ordre des Mandarins, avec les premiers Préſidens des Tribunaux ſu-

Comment les Mandarins ſont employés aux affaires publiques.

(62) *Ibid.* p. 215.
(63) *Ibid.* p. 196. & ſuiv.
(64) Ils ſont nommés ci-deſſus *Kyu-yuen*; peut-être par mépriſe.
(65) *Aliagata* en langue Tartare.

prêmes, & les principaux Officiers de l'armée. Ce degré eſt le plus relevé auquel les Lettrés puiſſent aſpirer; à moins que pour quelque important ſervice l'Empereur ne les jugeât dignes de quelque titre encore plus honorable, tels que ceux qui répondent à nos titres de Comtes, de Ducs, &c. Le nombre des Kolaus n'eſt pas fixe. Il dépend de la volonté du Monarque, qui les choiſit à ſon gré dans les divers Tribunaux de l'Empire. Cependant il eſt rare qu'on en voye plus de cinq ou ſix à la fois (66), & l'un d'entr'eux jouit ordinairement de quelque diſtinction au-deſſus des autres. Il porte le titre de *Cheu-ſiang*. Il eſt Préſident du Conſeil. Il a toute la confiance de l'Empereur.

GOUVERNEMENT DE LA CHINE. Changemens qui dépendent de l'Empereur.

Le Tribunal des Ko-laus a ſon ſiege dans le Palais, à main gauche de la ſalle Impériale, ce qui paſſe à la Chine pour la plus grande diſtinction. C'eſt dans cette ſalle que l'Empereur donne ſes audiences publiques, & qu'il reçoit l'hommage & les reſpects des Mandarins. Comme le palais en a quantité d'autres, fort magnifiques & fort pompeuſement ornées, on en aſſigne une à chaque Ko-lau, pour lui ſervir comme de ſiege particulier, où il examine tout ce qui reſſortit à lui; & le nom de cette ſalle ſe joint au ſien comme un titre d'honneur. L'objet du Tribunal des Ko-laus eſt de recevoir & d'examiner preſque toutes les demandes des Tribunaux ſuprêmes, ſoit qu'elles regardent la paix ou la guerre, & les matieres civiles ou criminelles. Après cet examen, il les préſente à l'Empereur; à moins que le ſujet ne ſouffre quelque objection. Les Ko-laus en avertiſſent alors Sa Majeſté Impériale, qui reçoit leur avis, ou qui le rejette à ſon gré. Quelquefois l'Empereur ſe réſerve la connoiſſance des affaires & l'examen des Mémoires qui lui ſont préſentés (67).

Tribunal des Ko-laus, & leur emploi.

Les Mandarins de la ſeconde claſſe ſont en quelque ſorte aſſiſtans de la premiere. C'eſt de leur ordre qu'on tire les Vicerois des Provinces & les Préſidens des autres Tribunaux. Ils portent le titre de *Ta hyo-tſe*; c'eſt-à-dire, de *Lettrés*, ou de Magiſtrats d'une capacité reconnue. On les tire du ſecond ou du troiſiéme ordre des Mandarins. Dans ce Tribunal, ceux de la troiſiéme claſſe, qui portent le titre de *Chon-chu-ko*; c'eſt-à-dire, d'Ecole des Mandarins, ſont les Sécretaires de l'Empereur. Leur office eſt de réduire par écrit toutes les matieres qui ont été délibérées dans le Tribunal. Ils ſont tirés du quatriéme, du cinquiéme, & du ſixiéme ordre des Mandarins: c'eſt dans ce Tribunal qu'on agite la plûpart des grandes affaires; à moins que l'Empereur n'aſſemble exprès le grand Conſeil (68).

Seconde claſſe.

On diſtingue les Quans civils & les militaires. Quelques Voyageurs nomment les premiers, *Mandarins lettrés*, & les diviſent en civils & criminels. Mais ce partage n'eſt propre qu'à jetter de la confuſion dans le récit, puiſqu'en effet ils ſont tous de l'eſpece litteraire, & qu'après avoir paſſé par les examens & pris les degrés, ils doivent tous leur élévation à leurs études, quoiqu'elles ayent été de différentes natures. S'il en eſt quelques-uns auxquels le titre de Quans lettrés appartienne particuliérement, ce ſont ceux qui préſident ſur les *Lettrés* ou les *Etudians* de chaque ville où il ſe trouve un Tribunal érigé dans cette vûe.

Diſtinction entre les Mandarins civils & militaires.

(66) Navarette dit qu'ils étoient ordinairement ſept; mais que depuis le préſent regne, on les a doublés en y joignant ſept Tartares. Ils ſont aſſis autour d'une table ronde.

(67) Magalhaens, p. 197. Du Halde, page 248.

(68) Magalhaens, p. 197. Du Halde, page 248.

GOUVERNEMENT DE LA CHINE.

Nombre total des Mandarins.

Le nombre des Mandarins civils, qui ſont diſperſés dans toutes les parties de l'Empire, monte à treize mille ſix cens quarante-ſept ; & celui des militaires à huit mille cinq cens vingt, qui ſont enſemble trente-deux mille cent ſoixante-ſept. Quatre fois l'année, on en imprime un Catalogue, où leurs noms, leurs titres, leur pays, & le tems auquel ils ont pris leurs degrés ſont marqués régulièrement (69). Navarette en compte deux mille quatre cens à la Cour, où chaque Province a le ſien, qui eſt comme ſon protecteur ou ſon ſolliciteur général (70).

Marques qui diſtinguent les Ordres.

Les neuf ordres de Mandarins, tant civils que militaires, ſont diſtingués par différentes marques, que le Pere Adam Schaal a recueillies dans ſa Relation (71). Ceux du premier ordre portent à l'extrémité de leur bonnet, qui ſe termine en cone fort plat, une eſcarboucle, enchaſſée dans de l'or, & une perle au bas pardevant. Leur ceinture eſt enrichie de quatre pierres fort eſtimées à la Chine, enchaſſées auſſi dans de l'or, & coupées en quarrés longs de quatre doigts & larges de quatre (72).

Les Mandarins du ſecond ordre portent au ſommet de leurs bonnets, un gros rubis, & un autre au bas. Leurs ceintures ſont ornées de demi-ſpheres d'or, embellies de fleurs du même métal, avec une eſcarboucle au milieu. Ceux du troiſiéme ordre ont à la pointe du bonnet une eſcarboucle enchaſſée dans de l'or, & un ſaphir au bas. Leur ceinture eſt garnie de demi-ſpheres, ornées de fleurs ſeulement. La marque du quatriéme ordre eſt un ſaphir à la pointe du bonnet, & un autre au bas, mais moins gros. Sur les ceintures, ce ſont de ſimples demi-ſpheres d'or. Les Mandarins du cinquiéme ordre ne portent qu'un ſaphir à leur bonnet, & reſſemblent pour tout le reſte à ceux du quatriéme. Le bonnet du ſixiéme ordre eſt orné d'un criſtal fort bien taillé au ſommet, & d'un ſaphir au bas. Les ceintures ſont couvertes de morceaux de corne de rhynoceros, enchaſſés en or. Le ſixiéme ordre n'a qu'un ſimple ornement d'or, ſans aucune pierre. La ceinture eſt couverte de pieces fort minces de cornes de rhynoceros. Les Mandarins du neuviéme ordre portent un bonnet de ſatin, bordé d'un tiſſu d'or ; & ſur la ceinture, des morceaux de corne de buffle enchaſſés en argent.

Marque des Grands & des Princes.

Les grands Seigneurs, qui ſont au-deſſus des neuf ordres des Mandarins, ne ſont diſtingués du premier ordre que par des pierres rondes ſur leur ceinture, avec un ſaphir au milieu. Les Regules, au lieu d'eſcarboucles, portent à la pointe de leurs bonnets, un rubis orné de perles, & une fleur d'or attachée à la partie baſſe des bonnets qui deſcend ſur le front. L'Empereur lui-même porte un bonnet de la même forme, dont la pointe eſt ornée d'une perle, de la groſſeur d'un œuf de pigeon, & de pluſieurs autres petites perles qui pendent à l'entour. Sa ceinture éblouit les yeux par la multitude de pierres précieuſes & de perles dont elle eſt couverte. Les Gradués ont auſſi des marques

(69) Magalhaens, *ubi ſup.* pag. 249. Du Halde, p. 251.

(70) Navarette, p. 19.

(71) Ce qui ſuit eſt tiré des Notes de l'Edition Françoiſe de Magalhaens.

(72) Cette pierre, que les Chinois appellent *Iu-tſe*, vient du Royaume de *Koſogbar*. Les Marchands Mahométans qui l'apportent viennent tous les trois ans à la Chine ſous le prétexte d'une Ambaſſade. Elle eſt un peu verdâtre & reſſemble au jaſpe, excepté qu'elle eſt plus dure, un peu plus tranſparente & tirant plus ſur le blanc. C'eſt ce que dit Magalhaens ; mais nous trouvons ailleurs une mine de la même pierre à la Chine.

qui les distinguent. Celle des Licentiés, ou des *Maîtres ès Arts*, est un pigeon d'or à la pointe du bonnet, avec des pieces plates de corne de rhynoceros sur leur ceinture. Les Bacheliers portent aussi le pigeon, mais d'argent, avec des plaques de corne de buffle sur leur ceinture.

Différence entre les habits.

Il n'y a pas moins de différence dans les habits des différens ordres des Mandarins. Les Mandarins civils des trois premiers ordres, & les militaires du quatriéme sont distingués des ordres inférieurs par les figures de dragons dont leurs robes sont enrichies. Ils portent aussi une espece de *fur-tout*, brodé de figures, d'oiseaux & d'autres bêtes. Mais comme ils ne sont point obligés de porter constamment ces fur-touts, particuliérément dans les excessives chaleurs de l'été, cette distinction n'est pas si sure que les précédentes, sans lesquelles on ne peut paroître, comme on n'y peut rien changer. Les loix ont reglé les places, que chacun doit prendre dans les assemblées qui se font au palais. Les Mandarins civils sont à la gauche du trône Impérial; c'est-à-dire, du côté le plus honorable à la Chine. Les Mandarins militaires occupent la droite, & l'Empereur présente le visage au Sud (73).

Différence dans les places.

Marques des Emplois.

Les emplois des Mandarins ont aussi leurs distinctifs, comme chacun des neuf ordres. C'est une piece quarrée d'étoffe, qu'ils portent sur la poitrine, travaillée fort richement, avec une devise au milieu, qui est particuliere à leur poste. Les Mandarins civils ont, les uns un dragon à quatre griffes, d'autres, une aigle ou un soleil. Ceux de la classe militaire portent des léopards, des tygres, des lions, &c. Ils affectent aussi de la distinction dans leurs ceintures. Avant que l'habit Tartare fût en usage, ils les divisoient en petits quarrés, & les attachoient pardevant avec de grandes agrafes de corne de buffle & de rhynoceros, d'ivoire, d'écaille de tortue, de bois d'aigle, d'argent, de pierreries; & la différence de la matiere dépendoit de celle des emplois. Un Ko-lau, à qui l'Empereur a donné quelque joyau en lui conferant son office, est seul en droit de les porter. A présent la ceinture de soie est l'unique distinctif des Kolaus. Les Mandarins sont extrémement jaloux des marques de leur dignité, qui les distinguent non-seulement du peuple, mais encore des simples lettrés; & ceux du rang inferieur ne le sont pas moins entr'eux (74).

Distinction des personnes, des maisons, &c.

Les Princes & les Mandarins sont distingués aussi par leurs pensions, leurs maisons, le nombre de leurs domestiques, la forme & la grandeur de leurs Sedans; de sorte que leur qualité n'est ignorée de personne lorsqu'ils paroissent en public. Sous le gouvernement des Chinois, les particuliers mêmes portoient des marques de distinction. Un homme de lettres étoit connu par la couleur & la forme de son habit.

Divers Officiers des Provinces.

La Chine est gouvernée par divers Officiers, sous l'autorité de l'Empereur. Chaque Province a cinq Officiers généraux, qui sont le *Tu-yo-en*; c'est-à-dire, dans notre langage, le Viceroi ou le Gouverneur, avec quatre Assistans; le *Puching-tsé*, ou le Tréforier général; le *Nyan-cha-tsé*, ou le Juge criminel; le *Yen tau*, qui a la surintendance des postes & des salines, & le *Lyang tau*, à qui appartient le soin des provisions qui se levent en qualité de tribut. Ces quatre Officiers sont obliges, comme Assistans du Viceroi, de se trouver plusieurs fois le mois à son Tribunal, pour les affaires importantes de la Province. Mais

(73) Magalhaens, p. 298. & suiv.

(74) Mémoires du Pere le Comte, p 297.

GOUVERNEMENT DE LA CHINE.

quelques Provinces, que leur grandeur a fait diviſer en deux parties, ont deux Vicerois. Telle eſt la Province de *Kyang-nan*. Au-deſſus du Viceroi eſt encore un autre Officier, nommé le *Tſong tu* (75), qui a quelquefois deux ou trois Provinces ſous ſa juriſdiction. Celles de Chen-ſi & de Se-chuen, & celles de *Quang-tong* & de *Quang-ſi* ont leur *Tſong-tu*. C'eſt à ces grands Officiers que l'Empereur envoie ſes ordres, qu'ils tranſmettent de main en main à toutes les Villes de leur diſtrict. Cependant, quelle que ſoit l'autorité du Tſong-tu, elle ne diminue pas celle des Vicerois; mais tout eſt reglé avec tant d'ordre, qu'il ne s'éleve jamais aucun différend pour la juriſdiction (76). Quelquefois le Tſong-tu n'eſt chargé que du ſoin d'une Province, comme celui de *Hu-quang*, de *Chen-ſi*, &c. Alors la Province eſt diviſée en deux Gouvernemens, qui ont chacun leur propre Viceroi, ſubordonné au Tſong-tu, mais ſeulement dans certaines matieres. Il a néanmoins le droit de décider de toutes ſortes de cauſes, dans les appels qui ſont portés à ſon Tribunal, de celui des deux Gouverneurs Provinciaux (77). Les Provinces de Quang-tong & de Fo-kyen ſont gouvernées par de petits Rois (78), qui ſont au-deſſus de tous les Officiers précédens par leur qualité, mais qui n'ont au fond que la même autorité dans leur Gouvernement. Cependant ils s'en attribuent beaucoup & rendent leur joug fort peſant, parce qu'il ne ſe trouve perſonne qui oſe leur réſiſter.

Ce que c'eſt que le Tſong-tu.

Son autorité.

Chaque Province étant diviſée en un certain nombre de juriſdictions qui ſe nomment *Fus*, & qui ſont ſubdiviſées en d'autres diſtricts nommés *Cheus* & *Hyens*, toutes les Villes qui portent le titre de *Fu* ont un Mandarin qui ſe nomme *Chi-fu* (79), & du moins un autre qui s'appelle *Chi-hyen*. Outre le *Chi-fu*, les Capitales ont deux Mandarins inferieurs avec le titre de Chi-hyen, parce que leur territoire qui eſt ordinairement plus étendu que celui des autres Villes, eſt diviſé en deux diſtricts, dont chacun reſſortit immédiatement à ſ[illegible] Chi-hyen (80).

Mandarins des Villes.

Le Chi-fu.

Le Chi-hyen.

Chaque diſtrict eſt chargé d'un autre Mandarin nommé *Tau-ti*, dont l'office eſt de veiller ſur la conduite & les mœurs des Officiers de la juriſdiction, & de preſſer les Gouverneurs des Villes pour le payement des droits Imperiaux. Il y en a deux autres qui ont, dans leurs quartiers reſpectifs, l'intendance des Rivieres & des Côtes de mer. L'un ſe nomme *Ho-tau* & l'autre *Hay-tau*. Tous ces Mandarins appartiennent au Tribunal des *Ko-taus*, c'eſt-à-dire, des Inſpecteurs & des Viſiteurs (81). Navarette obſerve, à l'occaſion de ces deux ſortes d'Officiers, que près des rivieres navigables il y a des Mandarins chargés du ſoin des Barques, ſoit Impériales, ſoit marchandes, & que dans les Capitales maritimes il y a un grand Mandarin qui a l'inſpection de toute la Côte.

Le Tau-ti.

Le Ho-tau.

Le Hay-tau.

Les Chinois Lettrés ne ſont pas ſoumis aux Magiſtrats communs. Ils ont leurs propres Magiſtrats; & dans chaque Ville ils en ont un principal, qui fait ſa réſidence dans le lieu où les Etudians ſont examinés, avec deux Officiers ſubalternes (82).

Magiſtrats des Lettrés.

(75) Il y a deux Généraux militaires, ſubordonnés au Tſong-tu; l'un, pour les Tartares; l'autre, pour les Chinois, avec leurs Officiers inferieurs.

(76) Du Halde, p. 2 & 251.

(77) Du Halde, p. 4.

(78) Ou des Regules.

(79) C'eſt le titre des Préſidens des Cours ſuprêmes. *Chi* ſignifie Gouverneur.

(80) Du Halde, p. 4.

(81) Magalhaens, p. 243.

(82) Les Univerſités ou les Académies.

Tous les Officiers qui ont part à l'adminiſtration de l'Empire ont entr'eux une dépendance mutuelle. Le Mandarin le moins conſiderable jouit d'une pleine autorité dans l'étendue de ſon diſtrict. Mais il dépend de pluſieurs autres Mandarins, qui quoique plus puiſſans, ne laiſſent pas d'être ſoumis aux Officiers généraux de la Province, comme ceux-ci le ſont aux Tribunaux de la Ville Impériale. Les Préſidens des Cours ſuprêmes, qui ſont redoutés des autres Mandarins, tremblent eux-mêmes au nom de l'Empereur, qui eſt la ſuprême ſource de l'autorité. GOUVERNEMENT DE LA CHINE.

On obſerve un ordre conſtant dans la diſtribution des Emplois entre les Mandarins. Tout Particulier devient capable de poſſeder les offices publics, lorſqu'il s'eſt élevé à deux ou trois degrés de Littérature. Les noms des aſpirans ſont écrits ſur les regîtres du premier Tribunal ſuprême, qui ſe nomme *Li-pu*, & qui diſtribue les Offices vacans ſuivant le rang & le mérite des Lettrés. Lorſqu'ils ont acquis les qualités requiſes, ils ſe rendent à la Cour dans cette vûe. Mais la plus grande partie de ceux qui s'élevent au degré même de *Tſing-tſé*, ou de Docteurs, ſont bornés à devenir Gouverneurs des Villes du ſecond ou du troiſiéme rang. Auſſi-tôt qu'il vaque un ou pluſieurs de ces Emplois, quatre, par exemple, on en donne avis à l'Empereur, qui fait appeller les quatre Lettrés qui ſe trouvent les premiers ſur la liſte. On écrit ſur quatre billets (83) les noms des quatre Gouvernemens. On les met dans une boëte, qu'on éleve à la portée des Candidats. Ils tirent ſucceſſivement, ſuivant l'ordre de leur degré, & chacun obtient la Ville qui lui tombe en partage. Maniere dont les Emplois ſe diſtribuent.

Outre les examens communs, on en fait ſubir un autre, pour découvrir à quelle ſorte de Gouvernement chaque Mandarin eſt propre. Mais avec de l'argent & des amis il eſt aiſé de faire tomber les meilleurs poſtes à ceux qu'on veut favoriſer (84). Magalhaens aſſure que d'intelligence avec le Tribunal, les billets ſont tellement arrangés que chacun tire celui qu'il deſire. Cependant, continue-t-il, cet artifice ne tourna point heureuſement pour un Mandarin, en 1660. Il avoit donné une ſomme conſiderable à l'un des premiers Sécretaires de cette Cour, dans la vûe d'obtenir une Ville d'un grand Commerce, qui n'étoit pas éloignée. Mais il eut le malheur d'en tirer une de la Provice de Quey-cheu, c'eſt-à-dire, de la plus éloignée & de la plus pauvre de l'Empire. La douleur de ſe voir trompé lui fit oublier le reſpect qu'il devoit à plus de trois cens Mandarins qui compoſoient l'aſſemblée. Il ſe leva tout furieux; car l'uſage oblige les Candidats de ſe tenir à genoux; il ſe mit à crier de toute ſa force qu'il étoit perdu, & jettant de rage ſon bonnet & ſa robe, il tomba ſur le Sécretaire, il le renverſa & le battit rudement à coups de pieds & de poings. Il y joignoit les reproches les plus amers. » Lâche impoſteur, lui » diſoit-il, où eſt l'argent que je t'ai donné? Où eſt la Ville que tu m'avois » promiſe? Toute l'aſſemblée s'étant levée dans un grand trouble, les deux Parties furent étroitement renfermées & n'eurent pas peu de peine à ſe garantir de la mort, qui eſt le châtiment établi pour cette prévarication (85). Corruption qui regne dans la diſtribution des Emplois. Reſſentiment d'un Candidat trompé.

Mais on s'embarraſſe ſi peu des punitions, que ſi l'on en croit Magalhaens tout eſt venal à la Chine. Cet Hiſtorien aſſure que le Gouvernement d'une Tous les Officiers Chinois pillent le Peuple.

(83) Navarette, p. 14. (84) Du Halde, p. 252. (85) Magalhaens, p. 247.

GOUVERNEMENT DE LA CHINE.

Ville coûte de très-groſſes ſommes à ceux qui l'obtiennent. C'eſt quelquefois vingt ou trente mille écus, ſuivant l'importance du poſte. Il en eſt de même à proportion pour tous les autres Offices. Avant qu'un Viceroi ou le Gouverneur d'une Province ait pû faire ſceller ſa Commiſſion, il a ſouvent déboursé juſqu'à ſoixante ou ſoixante-dix mille écus. Cet argent paſſe dans la poche des Ko-laus & des Officiers des Tribunaux ſuprêmes, qui vendent ſécretement tous les Emplois. D'un autre côté, les Vicerois & les autres Chefs des Provinces ſe rembourſent de leurs frais par les préſens qu'ils extorquent des Gouverneurs de toutes les grandes Villes, qui ſe dédommagent à leur tour par les extorſions qu'ils exercent ſur les petites, & tous ſe liguent enſemble pour remplir leur bourſe (86) aux dépens du Public. Auſſi dit-on communément à la Chine, que l'Empereur en créant de nouveaux Mandarins pour le Gouvernement, lâche malgré lui autant de bourreaux, de meurtriers, de chiens, & de loups affamés, pour ruiner & dévorer le pauvre Peuple. En un mot, il n'y a point de Viceroi, de Viſiteur de Province, ni d'autres Officiers de cette eſpece, qui à la fin de ſes trois ans ne rapporte ſix ou ſept cens mille & quelquefois un million d'écus.

Tout eſt vénal à la Chine.

Ce honteux trafic s'exerce auſſi ouvertement que s'il étoit autoriſé par les Loix, & l'on peut dire que la Juſtice & les Emplois ſe vendent dans toutes les parties de l'Empire, ſur-tout à la Cour. Ainſi l'Empereur eſt proprement le ſeul qui ait à cœur l'intérêt public. Tous les autres n'ont en vûe que leur intérêt. L'Auteur en cite un exemple dont il avoit été témoin (87). Le pere d'un nouveau converti ayant été tué dans une expédition militaire contre une armée de voleurs, tandis qu'il étoit Gouverneur de la Province de *Chen ſi*, l'Empereur nomma ſon fils Gouverneur d'une Ville du ſecond rang. Après l'expiration des trois années, il lui donna une Ville du premier rang. Cet Officier n'ayant pas achevé moins heureuſement ſon ſecond terme, ſe rendit à la Cour, ſuivant l'uſage, dans l'eſperance d'obtenir un Gouvernement encore plus conſiderable. L'Empereur renvoya ſa demande au Tribunal des Mandarins, qui lui déclarerent auſſi-tôt par leurs lettres que s'il vouloit dépoſer en main tierce quatorze *Vans* d'argent, c'eſt-à-dire, la ſomme d'environ cent mille écus, on lui promettoit le Gouvernement de *Ping-yang fu*, dans la Province de Chen-ſi, qui eſt une Ville des plus riches & des plus peuplées de l'Empire. Mais le Mandarin chrétien ne voulant rien devoir à la corruption, leur fit dire qu'il ſe contenteroit du Poſte que le ſort lui feroit tomber en partage (88).

Exemple.

Remedes établis par les Loix.

Les Loix n'ont pas laiſſé d'établir des remedes contre les extorſions des Gouverneurs, ſoit qu'elles viennent de leur avarice perſonnelle, ou de l'uſage qui s'eſt introduit de vendre les Places. 1°. Comme il eſt difficile d'étouffer les plaintes du Peuple lorſqu'il eſt dans l'oppreſſion, la Loi rend les Gouverneurs reſponſables des moindres mouvemens populaires. Ils ſont preſque sûrs de perdre du moins leurs Emplois, ſi la ſédition n'eſt pas appaiſée ſur le champ. La Loi regarde un Gouverneur comme le Chef d'une grande famille. La paix

(86) Pendant que le Pere le Comte étoit à Peking, trois Ko-laus furent caſſés pour s'être laiſſés corrompre par des préſens. Il en vit un réduit à la qualité de ſimple ſentinelle. *Voyez ci-deſſus.*

(87) Mémoires du Pere le Comte, p. 135.

(88) *Ibid.* p. 245.

n'y peut être troublée que par ſa faute. C'eſt à lui d'empêcher que les Officiers ſubalternes n'oppriment le Peuple, qui porte joyeuſement le joug lorſqu'il le trouve leger. 2°. La Loi défend qu'on faſſe Mandarin du Peuple un homme né dans la même Ville ou dans la même Province. Ordinairement même on ne le laiſſe pas long-tems en poſſeſſion de ſon Emploi. Il eſt élevé à quelqu'autre Poſte, dans la ſeule vûe de le faire changer de lieu, pour empêcher qu'il ne contracte dans le Pays des engagemens ou des liaiſons qui pourroient le rendre partial. Comme la plûpart des autres Mandarins de la même Province lui ſont inconnus, il arrive rarement qu'il ait aucune raiſon de les favoriſer.

S'il obtient un emploi dans la Province qui touche à celle dont il eſt ſorti, ce doit être dans une ville qui en ſoit éloignée de cinquante lieues au moins, parce qu'un Mandarin, diſent les Chinois, ne doit être occupé que du bien public. Dans une ville de ſon propre pays, ſes voiſins & ſes amis ne manqueroient pas de le troubler par leurs ſollicitations. Il ſe verroit engagé à faire des injuſtices en leur faveur, ou porté par ſes reſſentimens à ruiner ceux dont quelqu'un de ſa famille ou lui-même auroient reçu anciennement quelque injure. La délicateſſe va ſi loin ſur cet article, qu'on ne place jamais un Mandarin ſubalterne dans un lieu où ſon frere, ſon oncle ou quelque autre parent tient un rang ſuperieur. Si l'on ſuppoſe, par exemple, que l'Empereur veuille envoyer le frere d'un Mandarin ſubalterne pour être Viceroi dans la même Province, le plus jeune des deux freres eſt obligé de donner avis de cette circonſtance à la Cour, qui lui accorde un poſte du même rang dans une autre Province. On apporte pour raiſon de ce reglement que le frere aîné ſe trouvant l'Officier ſuperieur, pourroit favoriſer le plus jeune en fermant les yeux ſur ſes fautes; ou que celui-ci comptant ſur l'autorité & la protection de ſon frere, deviendroit peut-être plus partial & moins attentif à ſon devoir. D'un autre côté, il ſeroit trop dur pour un Officier ſuperieur d'être obligé d'accuſer ſon frere, & l'unique moyen de prévenir cet inconvénient eſt de ne jamais permettre qu'ils poſſedent des emplois dépendans l'un de l'autre.

3°. De trois en trois ans, on fait une revûe générale de tous les Mandarins de l'Empire, dans laquelle on examine leurs bonnes & mauvaiſes qualités pour le gouvernement. Chaque Mandarin ſuperieur examine la conduite de ſes inférieurs, depuis le tems des dernieres informations, ou même depuis qu'ils ont pris poſſeſſion de leur office. Il donne à chacun des notes, qui contiennent des reproches ou des louanges. Par exemple, le premier Mandarin d'une ville du troiſiéme rang, qui a ſous lui trois ou quatre petits Mandarins, leur donne des notes & les envoye au Mandarin d'une ville du ſecond rang, ſur lequel il fait fond. Celui-ci qui a de même ſous lui pluſieurs Mandarins dans les villes du troiſiéme rang, examine ces notes, & les change ou les confirme.

Lorſque le Mandarin d'une ville du ſecond ordre a reçu les notes de tous les Mandarins des villes du troiſiéme rang, il y joint ſes propres notes. Enſuite il envoye le catalogue de tous les Mandarins de ſon diſtrict aux Mandarins généraux, qui font leur réſidence dans la capitale. Ce catalogue paſſe de leurs mains dans celles du Viceroi, qui après l'avoir examiné en particulier, puis avec les quatre Mandarins ſes aſſiſtans, l'envoye à la Cour, augmenté de ſes propres notes. Ainſi le premier Tribunal parvient à connoître exactement tous les Tribunaux de l'Empire, & ſe trouve en état de les punir ou de les récom-

GOUVERNEMENT DE LA CHINE.

penſer ſuivant leur mérite. On récompenſe un Mandarin en l'élevant plus haut de quelques degrés, ou en lui accordant un meilleur poſte. On le punit par des voies oppoſées.

Pendant deux mois que dure cet examen, le Viceroi ne voit perſonne, ne reçoit aucune viſite, ni même aucune lettre de ceux qui ſont dans ſa dépendance, afin de ſe conſerver la réputation de Juge integre, qui ne conſidere que le merite.

Quant à la forme de ces notes; ſous le nom des Mandarins & ſous le titre de leur gouvernement, on écrit: » C'eſt un homme fort avide d'argent, trop » ſevere dans ſes punitions, qui traite durement le peuple. *Ou bien*, il eſt » trop avancé en âge, il n'eſt plus capable d'exercer les fonctions de ſon emploi, » il eſt orgueilleux, capricieux, d'une humeur inégale, il eſt téméraire, paſ» ſionné, il n'a point d'empire ſur lui-même. Il eſt pareſſeux, lent dans l'expé» dition des affaires, il n'eſt point aſſez verſé dans les loix & les uſages, &c. Si les notes ſont favorables, elles contiennent toutes les vertus du Mandarin. » C'eſt un homme integre, qui n'opprime point le peuple, & qui remplit » fidellement ſes devoirs. C'eſt un homme d'experience, qui eſt ferme ſans » rudeſſe, qui s'attire l'affection du peuple, qui poſſede l'art de gouver» ner, &c.

Lorſque le catalogue des notes arrive à Peking, le Tribunal ſuprême, auquel il eſt adreſſé, s'attache à l'examiner. Il y marque les récompenſes & les châtimens que chaque Mandarin lui paroît meriter; après quoi il ſe hâte de le renvoyer au Viceroi, qui dépouille de leurs emplois ceux dont le certificat contient le moindre reproche ſur l'article du gouvernement, ou qui éleve à d'autres poſtes ceux qu'il trouve honorés d'un éloge. Il les fait paſſer, par exemple, d'une ville du troiſiéme rang à une ville du ſecond. D'autres ne ſont qu'élevés ou rabbaiſſés de quelques degrés, & ce changement eſt marqué à la tête de leurs ordres, dans la forme ſuivante: » Les Mandarins de cette ville, » élevés de trois degrés (ou rabbaiſſés, s'ils le ſont en effet) donnent avis, » ordonnent, &c. (89). Ainſi le public eſt informé des punitions ou des récompenſes qu'un Mandarin a meritées. S'il eſt élevé de trois degrés, il a l'eſperance d'obtenir un gouvernement ſuperieur. Au contraire, s'il eſt rabbaiſſé de dix degrés (90), il eſt expoſé au danger de perdre ſon emploi.

4°. De tems en tems l'Empereur envoye ſecretement dans les Provinces des *Ko-taus*, c'eſt-à-dire, des Inſpecteurs ou des Viſiteurs, qui paſſant de Ville en Ville ſe gliſſent dans les Tribunaux pendant l'audience du Mandarin; ou qui, par les informations qu'ils tirent du Peuple, s'éclairciſſent adroitement de l'adminiſtration. Si le Viſiteur découvre, par quelqu'une de ces voies, de l'irrégulalité dans la conduite des Officiers, il fait voir auſſi-tôt les marques de ſa dignité & ſe déclare l'Envoyé de l'Empereur. Comme ſon autorité eſt abſolue, il pourſuit auſſi-tôt le coupable & le punit avec rigueur. Mais ſi la faute n'eſt pas grave, il envoie ſes informations à la Cour, qui décide du parti qu'il doit prendre.

(89) Le Comte dit que de tems en tems les Mandarins ſont obligés d'envoyer à la Cour, avec beaucoup de ſincerité & d'humilité, un aveu par écrit de leurs fautes publiques, & que s'ils en celent quelqu'une qui ſe trouve dans le Mémoire de l'Inſpecteur, ils riſquent de perdre leurs Emplois.

(90) Il n'y a que neuf degrés de Quans.

Il y

Il y a peu d'années que l'Empereur ayant nommé des Commiſſaires de cette eſpece, pour examiner certaines accuſations que le Viceroi de la Province de Quang-tong & le Controlleur général du ſel avoient envoyées à Peking l'un contre l'autre, le Peuple de la Province, qui ſouffroit de la rareté du ſel, prit parti pour le Viceroi, tandis que la plûpart des Mandarins généraux ſe déclarerent pour ſon ennemi. L'Empereur, qui ſouhaitoit ardemment d'approfondir de quel côté étoit la juſtice, fit partir pour Canton le Tſong-tu des Provinces de *Che-kyang* & de *Fo-kyen*, & le Tſong-tu de *Kyang-nan* & de *Kyang-ſi*, avec la qualité de ſes Commiſſaires. En arrivant ils ſe rendirent au Palais qu'on leur avoit préparé, ſans faire & ſans recevoir aucune viſite. Ils refuſerent même les honneurs ordinaires ; & dans la crainte qu'on ne les ſoupçonnât de s'être laiſſés gagner par des préſens, ils n'eurent de communication avec les Mandarins de la Ville que pour les citer l'un après l'autre & pour en tirer des informations. En un mot, ils ne ceſſerent pas de ſe tenir renfermés, juſqu'à ce qu'ayant cité le Viceroi & le Controlleur général ils eurent commencé le procès par divers interrogatoires qu'ils leur firent ſubir comme à des criminels du commun (91). Le Viceroi fut obligé, pendant toute la durée des procedures, de quitter ſon Palais & de ſe tenir conſtamment à la porte de la Salle des audiences. Toutes les boutiques de la Ville furent fermées & le Peuple ne manqua point de faire préſenter aux Commiſſaires ſes accuſations contre le Controlleur général, qui furent reçûes, comme celles des Mandarins contre le Viceroi. Lorſque les informations furent achevées, les Commiſſaires ſe hâterent de les envoyer à Peking par un courier, après quoi ils reçurent les viſites de tous les Mandarins, à l'exception du Controlleur général.

GOUVERNEMENT DE LA CHINE. Exemple de ſéverité dans la Juſtice Chinoiſe.

5°. Quoique les Inſpecteurs des Provinces ſoient toujours choiſis entre les principaux Officiers & qu'on faſſe tomber le choix ſur des perſonnages d'une integrité reconnue, cependant comme ils peuvent abuſer quelquefois de leur pouvoir & ſe laiſſer gagner par des préſens pour épargner les coupables, l'Empereur prend le tems auquel ils y penſent le moins pour voyager dans diverſes Provinces & s'informer par lui-même des plaintes du Peuple contre les Gouverneurs. Ces voyages, pendant leſquels il affecte de ſe rendre populaire, jettent la terreur parmi les Mandarins des Provinces. L'Empereur Kang-hi viſitant ainſi les Provinces méridionales, en 1689, paſſa par les Villes de *Sacheu-fu*, de *Yang-cheu-fu* & de Nan-king. Il étoit à cheval, ſuivi de ſes Gardes & d'un cortege d'environ trois mille Seigneurs. Ce fut dans cet état qu'il fit ſon entrée dans la derniere de ces trois Villes. Les principaux citoyens allerent au-devant de lui avec des Etendards & des Enſeignes de ſoie, avec des paraſols, des dais & une infinité d'autres ornemens, tandis que les autres, bordant les rues dans un profond ſilence, lui donnerent les plus grands témoignages de reſpect. On avoit élevé, de vingt en vingt pas, des arcs de triomphe, couverts des plus riches étoffes & ornés de feſtons, de rubans & de touffes de ſoie, ſous leſquels le Monarque paſſa dans ſa marche.

Voyages de l'Empereur pour veiller à l'obſervation de la Juſtice.

Etant arrivé le ſoir à *Yang-cheu-fu*, il paſſa la nuit dans ſa Barque, & le jour ſuivant il fit ſon entrée à cheval dans cette Ville. Comme toutes les rues étoient

(91) Le Comte, p. 266. Du Halde, p. 257. & ſuiv.

GOUVERNEMENT DE LA CHINE.

couvertes de tapis, il demanda aux Habitans si c'étoit par l'ordre des Mandarins. Ils lui répondirent qu'ils s'étoient portés volontairement à ne rien épargner pour recevoir leur Maître. Cette réponse parut lui causer beaucoup de joie. Les rues étoient si remplies d'hommes & d'enfans, qui marchoient en foule au travers du cortege Impérial, que Sa Majesté s'arrêtoit à chaque moment pour exprimer le plaisir qu'elle en ressentoit. A *Su-cheu-fu*, les Habitans ayant couvert aussi les rues de tapis magnifiques, ce Prince fit arrêter à l'entrée de la Ville la cavalerie dont il étoit accompagné, pour épargner de si belles étoffes de soie qui appartenoient au Peuple. Il daigna marcher à pied jusqu'au Palais qui lui avoit été préparé, & la Ville fut honorée de sa présence pendant deux jours.

Belle action de l'Empereur Kang hi.

Le Comte rapporte une action du même Empereur, dans une de ces visites, qui le rendit formidable aux Mandarins & qui augmenta pour lui l'affection du Peuple. Ce grand Prince s'étant éloigné à quelque distance de son cortege, apperçut un Vieillard qui pleuroit amerement. Il lui demanda la cause de ses larmes : » Je n'avois qu'un fils, lui répondit le Vieillard, dans » lequel j'avois placé toute ma joie & le soin de ma famille. Un Mandarin » Tartare me l'a enlevé. Je suis privé désormais de toute assistance humaine ; » car, pauvre & vieux comme je suis, quel moyen d'obliger le Gouverneur » à me rendre justice ? » Il y a moins de difficulté que vous ne pensez, répliqua l'Empereur ; » montez derriere moi & me servez de guide jusqu'à la mai- » son du Ravisseur. Le Vieillard obéit sans cérémonie. En deux heures ils arriverent au Palais du Mandarin, qui ne s'attendoit point à une visite si extraordinaire. Les Gardes-du-corps & quantité de Seigneurs, après avoir cherché quelque tems leur Maître, se rendirent enfin au même lieu ; &, sans sçavoir de quoi il étoit question, les uns environnerent le Palais, tandis que d'autres entrerent avec l'Empereur. Le Mandarin, convaincu de violence, fut condamné sur le champ à perdre la tête. Après l'exécution, Kang-hi se tourna vers le Vieillard. » Pour réparation, lui dit-il, d'un air serieux ; je vous donne l'Em- » ploi du coupable qu'on vient de punir. Conduisez-vous avec plus de modé- » ration que lui, & que son exemple vous apprenne à ne rien faire qui puisse » vous mettre à votre tour dans le cas de servir d'exemple (92).

Gazette Impériale.

Enfin, rien n'est plus instructif pour les Mandarins & plus propre à les contenir dans l'ordre, que la Gazette qui s'imprime chaque jour à Peking & qui se répand dans toutes les Provinces. Les articles dont elle est composée ne se rapportent qu'au Gouvernement. On y trouve les noms des Mandarins qui ont été privés de leurs Emplois, & les raisons qui leur ont attiré cette disgrace. L'un est dépouillé pour s'être rendu coupable de négligence ou d'infidelité en levant les tributs ; un autre, pour avoir été trop sévere ou trop indulgent dans ses punitions ; l'un, pour ses oppressions ; l'autre, parce qu'il manque des qualités nécessaires à son Emploi. Qu'un Mandarin soit avancé à quelque poste plus considerable, ou ravallé au-dessous du sien ; qu'il soit privé, pour quelque faute, de la pension annuelle qu'il recevoit de l'Empereur, il trouve place aussi-tôt dans la Gazette.

Ce qu'elle contient.

Cet Ouvrage periodique contient toutes les affaires criminelles qui ont pro-

(92) Le Comte, p. 267. Du Halde, p. 259.

GOUVERNEMENT DE LA CHINE.

duit une ſentence de mort ; les noms des Officiers qui ont ſuccedé aux places vacantes ; les malheurs qui ſont arrivés dans les Provinces, & les ſecours qu'elles ont reçus des Mandarins par l'ordre de l'Empereur ; l'extrait des dépenſes qui ſe font pour l'entretien des troupes, pour les néceſſités du Peuple, pour les ouvrages publics & pour les graces du Prince ; les remontrances que les Tribunaux ſuprêmes ont faites à l'Empereur ſur ſa conduite ou ſur ſes déciſions. On y voit auſſi le jour où l'Empereur labour la terre pour encourager l'agriculture ; le tems qu'il a fixé pour l'aſſemblée des Grands de ſa Cour & de tous les Mandarins qui préſident aux Tribunaux, lorſqu'il veut les inſtruire de leurs obligations. On y trouve les Loix nouvelles & les nouveaux Uſages ; les éloges que l'Empereur accorde aux Mandarins ; les réprimandes qu'il leur fait : Par exemple ; » Un tel Quan n'eſt pas en bonne réputation ; il ſera puni » s'il ne penſe point à ſe corriger. En un mot, le principal but de la Gazette de Peking eſt d'inſtruire les Mandarins dans l'art de gouverner le Peuple. Auſſi la liſent-ils ſoigneuſement ; & comme elle offre toujours l'état des affaires publiques, la plûpart font par écrit des obſervations ſur chaque article, pour les faire ſervir de regle à leur conduite. Il ne s'imprime rien dans la Gazette qui n'ait été préſenté à l'Empereur ou qui ne vienne de lui. Ceux qui ſont chargés de la publier n'auroient pas la hardieſſe d'y ajouter un ſimple titre, ni la moindre réflexion qui vienne d'eux, ſous peine de punition corporelle. En 1726, un Ecrivain de ce Tribunal & un Officier de la Poſte furent punis de mort, pour y avoir inſeré quelques fauſſetés. L'unique motif que le Tribunal criminel fit valoir pour juſtifier cette rigueur, fut que les coupables avoient manqué de reſpect pour Sa Majeſté Impériale ; crime capital ſuivant les Loix.

Moyen le plus ſûr pour ſervir de frein à l'oppreſſion.

Mais de tant de moyens que les Chinois ont inventés pour prévenir la corruption des Gouverneurs & leurs oppreſſions, il n'y en a point dont on puiſſe attendre plus vraiſemblablement cet effet que celui dont on doit l'invention à l'Empereur *Yong-ching*. Il augmenta leurs appointemens du double ; & déclarant qu'il renonçoit lui-même à recevoir aucun préſent, il leur défendit de prendre jamais rien au-delà de ce qui leur eſt dû, ſous les peines portées par ſa Loi, qui ordonne qu'un Mandarin convaincu d'avoir exigé ou reçu injuſtement quatre-vingt onces d'argent, ſera puni de mort. Il accorda auſſi de groſſes ſommes aux Inſpecteurs & aux Viſiteurs pour les frais de leurs voyages, en puniſſant avec la derniere ſéverité, & le corrupteur & celui qui ſe laiſſe corrompre.

La Loi prive les Mandarins des plaiſirs communs.

Une autre rigueur de la Loi, c'eſt de priver les Mandarins de la plûpart des plaiſirs communs de la vie. Il ne leur eſt pas permis de traiter ſouvent leurs amis, ni de leur donner la comédie. Ils s'expoſeroient à la perte de leur fortune s'ils prenoient la liberté de jouer, de ſe promener hors de leurs murs, de faire des viſites particuliéres & de fréquenter les aſſemblées publiques. En un mot, ils n'ont pas d'autre amuſement que celui qu'ils peuvent prendre dans les appartemens les plus interieurs de leurs Palais (93). Comme ils ne ſont établis que pour ſoutenir & proteger le Peuple, ils doivent être toujours prêts à recevoir les plaintes. Cette obligation ne regarde pas ſeulement les jours réglés pour l'audience ; elle eſt la même à toutes les heures du jour. S'il eſt

A quoi leur Emploi les aſſujettit.

(93) Du Halde, *ubi ſup.* p. 3, 257 & 260.

GOUVERNEMENT DE LA CHINE.

queſtion d'une affaire preſſante, les Parties ſe rendent au Palais du Mandarin & frappent à grands coups ſur une eſpece de tymbale, qui eſt quelquefois dans la Salle de Juſtice, mais plus ſouvent hors de la porte, afin que le Peuple en puiſſe approcher plus facilement jour & nuit. Il n'y a point d'occupation qui doive empêcher le Mandarin de répondre à ce ſignal. Il accorde l'audience qu'on lui demande. Mais ſi celui qui ſe plaint n'a pas ſouffert quelque tort conſiderable, qui le mette en droit d'implorer le ſecours de la Juſtice, il eſt sûr de recevoir la baſtonade pour cette importune viſite.

Ils ſont obligés d'inſtruire le Peuple.

On regarde comme une des principales fonctions du Mandarin d'inſtruire ſon Peuple. Ce devoir eſt fondé ſur l'honneur qu'il a de repréſenter l'Empereur, qui, ſuivant les Chinois, n'eſt pas ſeulement Monarque pour gouverner & Prêtre pour les ſacrifices, mais encore Maître pour enſeigner. De-là vient que par intervalles Sa Majeſté convoque tous les Grands de ſa Cour & les Chefs des Tribunaux, dans la ſeule vûe de leur donner des inſtructions, dont le texte eſt tiré des Livres Canoniques. A ſon exemple, chaque Gouverneur doit aſſembler ſon Peuple le premier & le quinziéme jour du mois, & lui adreſſe un long diſcours dans lequel il fait le perſonnage d'un pere qui inſtruit ſa famille. Cette méthode eſt établie par une Loi de l'Empire, & l'Empereur a reglé lui-même les ſujets qui doivent être traités dans les Sermons. Ils ſont compris dans ſeize Ordonnances Impériales :

Ordonnances pour les ſermons que les Mandarins font au Peuple.

La premiere porte qu'on recommandera ſoigneuſement les devoirs de la piété filiale & la déference que les cadets doivent à leurs aînés, pour apprendre aux jeunes gens combien ils doivent reſpecter les loix eſſentielles de la Nature.

La ſeconde, qu'on recommandera de conſerver toujours dans les familles un ſouvenir reſpectueux de leurs ancêtres, comme un moyen pour y faire régner conſtamment la paix & la concorde.

3. D'entretenir l'union dans tous les Villages, pour y éviter les querelles & les procès.

4. D'eſtimer beaucoup la profeſſion des Laboureurs & de ceux qui cultivent les meuriers, dont les feuilles ſervent à la nourriture des vers à ſoie, parce qu'alors on ne manquera ni de grains pour vivre, ni d'habits pour ſe vêtir.

5. De s'accoutumer à l'œconomie, à la frugalité, à la tempérance & à la modeſtie ; moyens néceſſaires pour éviter quantité de folles dépenſes.

6. D'encourager par toutes ſortes de voies les Ecoles publiques, afin que les jeunes gens y puiſent de bons principes de morale.

7. De s'appliquer chacun à ſes propres affaires, comme un moyen infaillible pour entretenir la paix de l'eſprit & du cœur.

8. D'étouffer les Sectes & les Erreurs dans leur naiſſance, pour conſerver dans toute ſa pureté la vraie & la ſolide doctrine.

9. D'inculquer au Peuple les Loix pénales qui ſont établies par l'Autorité, dans la crainte qu'il ne devienne indocile & revêche pour le devoir.

10. D'inſtruire parfaitement tout le monde des regles de la civilité & de la bienſéance, dans la vûe d'entretenir les bons uſages & la douceur de la ſociété.

11. D'apporter toutes ſortes de ſoins à donner une bonne éducation à ſes

enfans & à ſes jeunes freres ; ce qui les empêchera de ſe livrer au vice & de ſuivre le torrent des paſſions.

12. De s'abſtenir de la médiſance, parce qu'alors l'innocence & la vertu n'auront rien à redouter.

13. De ne pas donner d'aſile aux coupables que leurs crimes réduiſent à mener une vie errante & vagabonde, afin de ne pas ſe trouver enveloppés dans leur châtiment.

14. De payer exactement les contributions établies par le Prince, pour ſe garantir des recherches & des vexations du Collecteur des taxes.

15. D'agir de concert avec les Chefs de quartier dans chaque Ville, parce que c'eſt le moyen de prévenir le vol & la fuite des voleurs.

16. De réprimer les mouvemens de la colere, comme un moyen de ſe mettre à couvert d'une infinité de dangers (94).

Telles ſont les Ordonnances d'où les Mandarins doivent tirer le ſujet de leurs Sermons. Du Halde nous a donné un de ces Diſcours, ſur le troiſiéme article. L'énergie, la préciſion, la force du raiſonnement & l'excellence de la morale y brillent également. On regarde comme une obligation d'autant plus eſſentielle au Mandarin de haranguer le Peuple une fois en quinze jours, qu'il y a pluſieurs crimes dont il eſt reſponſable lorſqu'ils ſe commettent dans ſon territoire. S'il arrive un vol ou un meurtre dans ſa Ville, il doit découvrir le voleur ou le meurtrier, ſous peine de perdre ſon Emploi. S'il ſe commet quelque crime révoltant, tel qu'un parricide, la Cour n'en eſt pas plûtôt informée qu'elle commence par dépouiller tous les Mandarins de leurs Offices. On juge toujours que c'eſt leur faute, & qu'un déſaſtre de cette nature ne ſeroit pas arrivé s'ils avoient pris ſoin de répandre les principes d'une bonne morale. C'eſt par la même raiſon qu'on punit un pere de mort, lorſque ſon fils s'eſt rendu coupable de quelque crime monſtrueux (95).

Crimes dont les Mandarins ſont reſponſables.

L'adminiſtration de la juſtice appartient au Gouverneur de chaque Ville. C'eſt lui qui reçoit le tribut que chaque famille doit payer à l'Empereur, & qui viſite perſonnellement les corps de ceux qui ont été tués par quelqu'accident ou que le déſeſpoir a fait renoncer volontairement à la vie. Chaque mois il eſt obligé de donner deux audiences à tous les Chefs de quartier de ſon diſtrict, pour être exactement informé de tout ce qui ſe paſſe. C'eſt auſſi ſon office de donner des paſſeports aux Barques & aux autres Bâtimens ; d'entendre les plaintes, & de recevoir les accuſations, qui doivent être preſque continuelles dans un Etat ſi peuplé. Tous les procès viennent à ſon Tribunal. Il a droit de faire donner une rigoureuſe baſtonade à la Partie qui a tort. Enfin, ſon pouvoir s'étend juſqu'à la ſentence de mort ; mais elle ne peut être exécutée, non plus que celle d'aucun Mandarin ſuperieur, ſans avoir été ratifiée par le Souverain. La déciſion des petites cauſes eſt abandonnée aux trois Mandarins inferieurs (96).

Par qui la Juſtice eſt adminiſtrée.

L'occupation principale des Mandarins inferieurs, ſoit *Chi-cheus*, ou *Chi-hyens*, ou *Whey-cheu-peys* (97), conſiſte à lever les taxes. Cette fonction exige leur préſence perſonnelle. Quoique les terres ſoient meſurées dans cha-

Mandarins qui levent les taxes.

(94) Chine du Pere du Halde, p. 254. & ſuivantes.

(95) Du Halde, p. 257.

(96) Le même, p. 253.

(97) Ces derniers ſont des Officiers militaires.

GOUVERNEMENT DE LA CHINE.

que Province & que la taxe de chaque arpent (98) ſoit reglée ſuivant la bonté du terroir, la pauvreté ou l'avarice ne laiſſe pas de rendre le Peuple aſſez lent à payer. Il attend que les Officiers inferieurs viennent l'en preſſer, & ſouvent les coups ſont néceſſaires pour l'y contraindre. Lorſqu'on reproche, à ces Collecteurs des taxes, de traiter les Payſans avec trop de rigueur, ils alleguent pour excuſe que s'ils ne rapportoient pas les ſommes dont ils ſont comptables, leurs ſuperieurs les ſoupçonneroient d'avoir négligé leur devoir ou de s'être laiſſés corrompre ; ſoupçon qui ſuffiroit, ſans autre examen, pour les expoſer à la baſtonade. D'un autre côté, les Mandarins prétendent juſtifier la dureté avec laquelle ils traitent leurs inferieurs, en alléguant que s'ils ne ſont pas eux-mêmes en état de payer au tems marqué, ils ſe voient obligés de faire des avances de leur propre bourſe, dans la crainte de perdre leurs Emplois. En effet, pluſieurs Provinces doivent au treſor royal des arrérages conſiderables, qui vraiſemblablement ne ſeront jamais acquittés. Mais pour remédier à cet inconvénient, *Yong-ching*, dernier Empereur (99), ordonna qu'à l'avenir les taxes fuſſent payées, non par les tenanciers, mais par les (1) propriétaires.

Comment ils juſtifient leur rigueur.

Rien ne contribue tant à la tranquillité qui regne à la Chine, que les bons reglemens qui s'obſervent dans les villes, ſurtout à Peking, dont toutes les autres prennent l'exemple (2). Comme on a déja parlé de leur forme, des tours, des portes, de la diviſion des quartiers, de l'ordre établi dans les rues, & des gardes qui veillent à la ſureté publique, on ſe bornera ici à quelques autres articles qui ont rapport à la police, & dont on n'a point encore eu l'occaſion de traiter. Dans les villes, chaque quartier a ſon Chef, qui a l'œil ouvert ſur un certain nombre de maiſons, & qui eſt reſponſable de tout ce qui arrive dans ſon diſtrict. S'il s'élevoit quelque tumulte dont il négligeât d'avertir auſſi-tôt les Mandarins, il ſeroit puni ſéverement. Les Maîtres de familles répondent de même pour leurs enfans & leurs domeſtiques. Les voiſins ſont obligés entr'eux de ſe ſecourir mutuellement dans les accidens fâcheux qui ſurviennent ; tels, par exemple, qu'un vol nocturne. Une maiſon répond pour la maiſon voiſine.

Police admirable des Villes.

Il y a toujours, aux portes de chaque ville, une garde qui examine les paſſans. Un étranger eſt reconnu à la phyſionomie, à l'air, à l'accent, au moindre ſigne qui le rend ſuſpect. Il eſt arrêté, & ſur le champ on en donne avis au Mandarin (3). C'eſt une maxime fondamentale des Chinois de ne pas ſouffrir que les étrangers s'établiſſent dans leur Empire. Outre leur mépris héréditaire pour les autres Nations, ils ont pour principe qu'un mêlange de peuples introduiſant de la variété dans les manieres & les uſages, feroit naître, à la fin, des querelles perſonnelles, des partis & des revoltes.

Combien les Etrangers ſont obſervés.

Auſſi-tôt que la nuit tombe, les portes de la ville & les barrieres qui ſont à l'extrémité de chaque rue ſe ferment ſoigneuſement. On place des ſentinelles à certaines diſtances, pour arrêter ceux qui ſont trop tard hors de leurs maiſons.

Police de la nuit.

(98) C'eſt une meſure de terre qui contient cent pas quarrés, chacun de dix-huit pieds.

(99) Mort en 1736.

(1) Du Halde, *ubi ſup.* p. 4.

(2) Voyez ci-deſſus.

(3) Le Comte obſerve, à cette occaſion, que les Miſſionnaires qui n'étoient point approuvés de l'Empereur avoient beaucoup de peine à faire de longs voyages.

Quelques villes ont un guet à cheval, qui fait une patrouille continuelle sur les remparts. La nuit, disent les Chinois, est faite pour le repos, & le jour pour le travail. Cette loi s'observe si fidellement qu'on ne rencontre jamais personne dans les rues; ou s'il arrive à quelqu'un d'y être pris, il passe pour un vagabond ou pour un voleur qui cherche l'occasion de nuire à la faveur des ténébres. Il est toujours dangereux de sortir à certaines heures, parce que le plus innocent n'échappe pas sans peine à la séverité des Magistrats. GOUVERNEMENT DE LA CHINE.

Lorsqu'il s'éleve une querelle dans la populace, & que des injures on en vient aux coups, on évite avec un soin extrême de répandre du sang. Si les combattans se trouvent armés d'un bâton ou de quelque instrument de fer, ils l'abandonnent pour se battre à coups de poings. Ces différends se terminent presque toujours par des plaintes qu'on porte au Magistrat. Il écoute les raisons des deux parties, & condamne ordinairement le coupable à recevoir la bastonnade en sa présence.

La Chine a ses femmes publiques, comme la plupart des autres pays du monde; mais dans la crainte qu'elles ne causent du désordre, on ne permet pas qu'elles ayent leur demeure dans l'interieur des villes, ni qu'elles occupent des maisons particulieres. Elles s'associent, pour se loger plusieurs ensemble, ordinairement sous le gouvernement d'un homme qui répond de tout le mal qu'elles peuvent causer. Après tout, remarque l'Auteur (4) ces femmes ne sont que tolerées parmi les Chinois & passent pour infâmes. Il se trouve même des Gouverneurs qui ne les souffrent point dans l'étendue de leur jurisdiction. Femmes publiques.

Il est surprenant qu'une Nation si nombreuse, si naturellement ennemie du repos, si remplie d'amour pour elle-même, & si passionnée pour les richesses, puisse être contenue dans les bornes du devoir par le petit nombre de Mandarins qui sont à la tête de chaque Province. On auroit peine à se persuader avec quelle facilité un simple Mandarin, qui ne sera point, si l'on veut, au-dessus de la qualité de *Chi-fu*, gouverne une populace innombrable. Qu'il publie ses ordres sur une petite feuille de papier scellée de son sceau, & affichée au coin des rues, il est obéi avec la plus prompte soumission; tant il est vrai, suivant la remarque de l'Auteur, que l'ombre seule de l'autorité Impériale, dérivée du système de la paternité, agit sur cette Nation avec une force sans bornes. Facilité du Gouvernement.

Lorsqu'un *Chi-fu* rend la justice sur son tribunal, on ne lui parle jamais qu'à genoux. Il ne paroît point en public sans un nombreux cortége, qui lui donne un air fort majestueux. Il est vêtu magnifiquement. Sa contenance est grave & severe. Quatre hommes le portent dans une chaise dorée, qui est ouverte en Eté, & fermée pendant l'Hyver. Il est précedé de tous les Officiers de son Tribunal, coëffés & vêtus d'une maniere extraordinaire. Les jours de cérémonies, ou lorsqu'il visite ceux ausquels il veut marquer de la considération, deux hommes portent devant sa chaise, sur une litiere, & dans une boëte d'or, les sceaux qu'il a reçus de l'Empereur. Dans le lieu où il arrive, on les place sur une table couverte d'un tapis. Pompe & gravité des Mandarins.

Il est accompagné de la même pompe dans ses marches, ses processions, & dans tous ses voyages, par eau & par terre. Quoiqu'on ait déja touché cet article, on ajoutera, pour achever de l'éclaircir, que la veille du départ d'un Ordre de leurs voyages.

(4) Chine du Pere du Halde, pag. 264 & suivantes.

GOUVERNEMENT DE LA CHINE.

Mandarin, on envoye un courrier devant lui avec une tablette, qui se nomme *Pay*, sur laquelle sont écrits le nom & l'emploi de l'Officier qui doit suivre. A la vûe de cette marque, on prépare aussi-tôt pour sa réception, suivant l'ordre de sa dignité, les logemens du *Kong-quan*, ou de l'hôtellerie royale. On lui fournit toutes les commodités nécessaires, telles que des vivres, des porteurs, des maisons, des chaises, ou des Barques, s'il voyage par eau. Les courriers qui publient son arrivée, trouvent toujours les chevaux prêts; & dans la crainte d'en manquer ils battent sur un bassin, deux ou trois *lis* avant la poste, pour avertir que les chevaux soient sellés sur le champ, s'ils ne le sont déja. Les meubles d'un Kong-quan ne consistent que dans un petit nombre de feutres & de nattes, deux ou trois chaises, une table & un chalit de bois, couvert d'une natte. Si le Mandarin est d'un rang considérable, & que le Kong-quan ne réponde point à sa dignité, il est logé dans une des meilleures maisons de la ville, où l'on emprunte un appartement pour lui.

Kong-quans, ou Hôtelleries royales.

Les hôtelleries royales servent à toutes sortes de personnes & même aux courriers de l'Empereur. Les Missionnaires y étoient souvent reçus, lorsqu'ils voyageoient par l'ordre de Sa Majesté dans quelque partie de l'Empire. Cependant on doit observer que ceux qui portent les ordres du Souverain sont ordinairement des personnes de quelque distinction, & qu'ils sont escortés de plusieurs cavaliers. Les ordres Impériaux sont contenus dans un grand rôle, couvert d'une étoffe de soie jaune, & enveloppé dans une écharpe qui pend au dos du courrier. Chaque maison de poste a son Mandarin, qui prend soin des chevaux de l'Empereur. Sans être fort beaux, ils font une course de soixante ou soixante-dix lis. Les postes, qui se nomment *Chau*, sont inégales. Les plus courtes sont de cinquante lieues, ou rarement au-dessous de quarante. L'usage des courriers ordinaires est de porter leur malle attachée au dos; mais lorsqu'ils sont à cheval, ils la mettent sur un coussin qui est à la croupe. Ces malles sont fort legeres. Elles ne contiennent que les dépêches de l'Empereur, ou des Cours souveraines, ou quelques avis des Officiers d'une Province. Aussi les courriers ont-ils la liberté de prendre les lettres des Particuliers, & c'est en quoi consistent leurs profits (5).

Courriers de l'Empereur.

Chevaux de poste.

Si c'est par eau qu'un Mandarin voyage, les Soldats de chaque *Tang*, c'est-à-dire, des Corps-de-garde, se rangent par respect au long de la riviere, enseigne déployée, & les armes à la main. Lorsque l'Envoyé est un Mandarin du premier ordre ou un Seigneur de la Cour, on met aux deux bouts de la Barque quatre lanternes, avec ces mots en gros caracteres d'or: *King-chay-ta-sin*, qui signifient, *Grand Seigneur envoyé de la Cour.* On y joint des flammes & des banderolles de soie de diverses couleurs, qui flottent au vent. Le matin & le soir, lorsqu'on met à l'ancre, la garde salue le Mandarin d'une décharge de ses armes à feu, accompagnée du bruit des trompettes. Vers la fin du jour on allume les lanternes qui sont aux deux bouts de la Barque, & treize autres, mais plus petites, qui pendent au mât en forme de chapellet, dix en ligne perpendiculaire, & trois au-dessus qui les croisent. Aussi-tôt que les lanternes sont allumées, le Capitaine du Tang paroît avec sa Compagnie, vis-à-vis de la Barque, & nomme à haute voix les soldats qui doivent être de garde pendant

Voyages des Mandarins par eau.

Gardes établies pour leur sûreté.

(5) Relation de Magalhaens, p. 39. Du Halde, p. 265. & suivantes.

dant la nuit. Alors le Patron de la Barque fait une longue harangue aux ſoldats, pour leur repréſenter les accidens qui peuvent arriver, tels que ceux du feu, du vol, & quantité d'autres, dont il les déclare reſponſables. A la fin de chaque article, les ſoldats jettent un grand cri; après quoi ſe retirant pour former une garde réguliere, ils laiſſent en ſentinelle un homme de leur troupe, qui va & vient ſur la rive, en frappant continuellement de deux pieces de bambou l'une contre l'autre, pour témoignage de ſa vigilance. Les ſentinelles ſont relevées d'heure en heure (6). GOUVERNEMENT DE LA CHINE.

Quelque redoutable que ſoit l'autorité de ces Mandarins, ils ne ſe ſoutiendroient pas long-tems dans leurs offices, s'ils ne ſe faiſoient la réputation d'être les peres du peuple (7) & de ne ſe propoſer que le bien public. Un Magiſtrat de ce caractere doit s'être fait une étude d'appeller près de lui des perſonnes verſées dans l'art d'élever des vers à ſoie & de les mettre en œuvre, pour répandre la pratique de cet art dans ſon diſtrict. Ce ſoin d'enrichir ſa ville lui attire de grands applaudiſſemens. D'autres Mandarins, dans un tems d'orage, ne ſe bornant point à deffendre le paſſage de la riviere, ſe rendent ſur la rive & ne la quittent pas pendant des jours entiers, pour s'oppoſer par leur préſence à la témérité de ceux qui ſeroient tentés de braver le danger. Celui qui n'a pas donné au Peuple quelque marque d'affection de cette nature, ou qui traite ſes ſujets avec trop de ſéverité, ne manque point d'être noté dans l'information que les Vicerois envoient à la Cour tous les trois ans, & demeure expoſé à perdre ſon emploi. Lorſqu'un priſonnier meurt dans ſes chaînes, il faut un grand nombre d'atteſtations pour prouver que le Mandarin n'a pas été ſuborné pour lui ôter la vie, qu'il l'a viſité dans ſa maladie, qu'il lui a procuré un Médecin & tous les remedes de l'art. L'Empereur eſt informé de tous ceux qui meurent en priſon; & ſuivant les avis qu'il reçoit, il ordonne ſouvent des procédures extraordinaires.

Comment les Mandarins obtiennent de la conſidération.

Combien ils ſont obſervés.

Dans une année peu favorable, où l'on appréhende une mauvaiſe recolte, ſoit à l'occaſion d'une ſéchereſſe, ou d'un excès de pluie, ſoit par quelque autre accident, tel qu'une abondance de ſauterelles qui ravagent quelquefois certaines Provinces, le Mandarin n'épargne rien pour ſe rendre populaire. L'interêt ou la diſſimulation prend le maſque du zele pour le bien public. Quoique la plûpart déteſtent les idoles de *Fo* & de *Tau*, ils ne manquent pas de viſiter ſolemnellement les Temples pour demander de la pluie ou du beau tems. Dans ces calamités publiques un Mandarin publie des Ordonnances qui ſont affichées au coin de chaque rue. Il impoſe un jeûne général, il défend ſous de rigoureuſes peines, aux bouchers & aux cuiſiniers, de vendre de la viande. Cet ordre n'en eſt pas mieux obſervé, parce que les Officiers établis pour y tenir la main ſe laiſſent corrompre avec un peu d'argent. Le Mandarin ſe rend au Temple à pied, vêtu négligemment, & quelquefois avec de la paille dans ſes ſouliers, accompagné des Mandarins inferieurs, & ſuivi des principaux habitans de la ville. En arrivant, il allume ſur l'autel deux ou trois paſtilles parfumées; après quoi s'aſſeyant avec tout ſon cortége, il boit du thé pour paſſer le tems, il fume du tabac l'eſpace d'une heure entiere, & ſe retire. On en peut conclure que les Chinois traitent l'idole avec peu de cérémonie. S'ils trouvent qu'elle leur faſſe

Leurs efforts pour ſe faire aimer du Peuple.

Maniere de prier dans les Temples.

On maltraite les Idoles.

(6) Du Halde, *ubi ſup.* p. 287.

(7) Magalhaens dit (p. 237.) qu'on appelle les Gouverneurs *Fu-neu*, c'eſt-à-dire Pere & Mere du Peuple.

GOUVERNEMENT DE LA CHINE. Exemple.

attendre trop long-tems la faveur qu'ils lui demandent, ils employent quelquefois le bâton pour la rendre plus traitable ; mais ces emportemens ſont rares.

A Kyang-cheu, dans la Province de *Chen-ſi*, les Officiers firent battre une pagode juſqu'à la mettre en pieces, pour s'être obſtinée à refuſer de la pluie dans un tems de grande ſéchereſſe. Lorſque la pluie fut venue, ils firent une autre idole, de terre ou de plâtre ; ils la porterent en triomphe par toute la ville, & la rétabliſſant dans tous les droits de la ſainteté, ils lui offrirent des ſacrifices. Une autre pagode n'ayant pas daigné répondre aux commandemens réiterés du Viceroi de la Province, ce Seigneur lui fit déclarer par un Mandarin inférieur que s'il ne tomboit pas de pluie avant un certain jour, elle ſeroit chaſſée de la ville & ſon temple raſé juſqu'aux fondemens. Comme cette menace ne produiſit aucun effet avant le jour marqué, le temple fut fermé & les portes ſcellées. Mais il plut heureuſement, peu de jours après. Alors le Viceroi, revenu de ſa colere, permit que l'idole reçût les honneurs ordinaires.

Priére adreſſée au Genie de la Ville.

Dans ces calamités publiques, le Mandarin, en qualité de Pere & de Gouverneur du peuple, adreſſe humblement ſa priere au Génie gardien de ſa ville, & ſe conformant à l'ancien uſage il implore ſon aſſiſtance (8). Il dit à cet Eſprit, que c'eſt par ſa puiſſance que les habitans obtiennent leurs proſperités & qu'ils ſont préſervés des malheurs qui les menacent ; que c'eſt lui qu'ils doivent implorer dans leurs infortunes : mais il lui fait entendre auſſi que s'il n'écoute pas leur demande, leur cœur ne peut avoir de part aux honneurs qu'ils lui rendent ; & que s'il n'en eſt pas moins ce qu'il eſt, il ſera certainement moins honoré & moins connu. Après lui avoir appris que leurs jeûnes, leurs priéres & leur repentir n'ont point eu la force de toucher *Tyen*, le Mandarin ajoute : » Pour vous, ô Eſprit ! Gouverneur inviſible de cette Ville, » vous avez de l'accès près de lui, vous pouvez lui demander des faveurs » pour nous pauvres Mortels, & le ſupplier de finir nos afflictions. Une telle » grace obtenue par votre interceſſion, répondra aux deſirs du Peuple & vous » fera honorer de plus en plus dans cette Ville.

Cérémonies qu'on obſerve au départ d'un Gouverneur.

Lorſqu'un Gouverneur paſſe dans une autre Province, après s'être acquitté de ſon Office à la ſatisfaction du Public, le Peuple lui rend des honneurs qui inſpirent aux plus ſtupides l'amour de la juſtice & de la vertu. On place des tables à certaines diſtances, dans l'eſpace de deux ou trois lieues. On les couvre de grands tapis de ſoie, qui tombent juſqu'à terre. On y brûle des parfums. On y met des candelabres avec des flambeaux de cire, toutes ſortes de viandes, de liqueurs & de fruits. Sur d'autres tables, on expoſe du vin & du thé. Auſſi-tôt que le Mandarin paroît, tout le monde tombe à genoux & baiſſe la tête juſqu'à terre. Quelques-uns pleurent, ou du moins feignent de pleurer. D'autres le preſſent de deſcendre, pour recevoir les derniers témoignages de leur reconnoiſſance. On lui préſente du thé & du vin. Il eſt arrêté par ces careſſes à meſure qu'il avance. Mais la plus plaiſante partie de ce ſpectacle eſt de voir le Peuple qui lui tire ſes bottes (9) de diſtance en diſtance, & qui lui en fait prendre de nouvelles (10). Toutes les bottes qui ont touché à ſes jambes ſont en vénération parmi ſes amis & ſe conſervent comme de précieuſes reli-

Changement de bottes.

(8) Du Halde donne une de ces formules de Priére.

(9) Du Halde, p. 253. & ſuiv.

(10) Le Comte dit qu'on lui ôte auſſi ſon bonnet & ſon manteau pour lui en donner d'autres.

ques. Les premieres qu'on lui a tirées dans ces tranſports de gratitude, ſont placées dans une ſorte de cage ſur la porte de la Ville (11).

GOUVERNEMENT DE LA CHINE.

Le jour de la naiſſance d'un Gouverneur, ſi ſa Ville eſt contente de ſon adminiſtration, les principaux Habitans s'aſſemblent pour le ſaluer en corps dans ſon Palais. Outre les préſens ordinaires, ils portent avec eux une longue boëte de vernis du Japon, ornée de fleurs d'or & diviſée en huit ou douze petites cellules, qui ſont remplies de diverſes ſortes de confitures. En arrivant à la ſalle de cérémonie, ils ſe placent tous en rang & lui font une profonde réverence. Enſuite ils tombent à genoux & baiſſent la tête juſqu'à terre, à moins que le Quan ne s'y oppoſe, comme il arrive ordinairement. Le plus conſiderable d'entr'eux prend une coupe de vin, & la tenant levée des deux mains, il l'offre au Mandarin, en prononçant à voix haute le mot de *Fo-tſyu*, c'eſt-à-dire, *Voilà le vin qui apporte le bonheur*; & celui de *Cheu-tſyu*, qui ſignifie, *Voilà le vin qui donne une longue vie.* Un autre s'avance immédiatement & préſente les confitures, qu'il tient de même, en diſant; *C'eſt ici le ſucre de la longue vie.* D'autres répetent trois fois les mêmes cérémonies avec les mêmes vœux (12).

Cérémonies pour l'anniverſaire de la naiſſance.

Si le Mandarin s'eſt diſtingué d'une maniere extraordinaire par ſon équité, ſon zéle & ſon affection pour le Peuple, ils emploient une autre méthode pour lui faire connoître la haute opinion qu'ils ont de ſon gouvernement. Les Lettrés font faire un habit, compoſé de petites piéces quarrées de ſatin de diverſes couleurs, comme bleu, rouge, verd, noir, jaune, &c. & le jour de ſa naiſſance ils lui portent ce préſent avec beaucoup de cérémonies, accompagnées de muſique. En arrivant à la ſalle exterieure, qui ſert de Tribunal, ils le font prier de paſſer de ſon appartement interieur dans la ſalle publique. Là, ils lui préſentent l'habit, dont ils le ſupplient de ſe revêtir. Le Mandarin affecte quelques difficultés & ſe reconnoît indigne de cet honneur. Mais feignant de céder enfin aux inſtances des Lettrés & du Peuple, il ſe laiſſe dépouiller de ſa robe ordinaire & vêtir de celle qu'on lui apporte. La variété des couleurs repréſente, dans l'idée des Chinois, toutes les Nations qui portent des habits différens, & ſignifie qu'il eſt regardé comme le pere du Peuple, dont il eſt le digne Gouverneur. Cette raiſon fait donner à ſon nouvel habillement le nom de *Van-ſiu-i*, qui ſignifie *Habit de toutes les Nations.* A la verité il ne le porte que dans cette occaſion; mais on le conſerve ſoigneuſement dans ſa famille, comme une marque d'honneur & de diſtinction. Le Viceroi ne manque point d'en être informé, & ſouvent on en donne avis aux Cours ſuprêmes. Le Pere Contancin, Miſſionnaire Jéſuite, aſſiſta un jour à cette cérémonie, en allant complimenter un Gouverneur ſur le jour de ſa naiſſance (13).

Cérémonie diſtinguée.

Au contraire, un Mandarin qui ne s'eſt pas conduit honorablement dans ſon Emploi, eſt traité à ſon départ avec beaucoup de mépris & de dédain. Le Gouverneur d'une Province maritime ayant été privé de ſon Office, pour avoir fraudé le Peuple des trois quarts d'une proviſion de riz que l'Empereur avoit envoyée dans un tems de diſette, fut ſuivi d'une prodigieuſe foule de Peuple, qui lui reprocha ſon avarice. Les uns l'invitoient, d'un air railleur, à ne pas

Mépris qu'on a pour un Gouverneur qui s'eſt mal conduit.

(11) Il change ſouvent trente fois de bottes.

(12) Le Comte, p. 275. Du Halde, page 274.

(13) Du Halde, p. 294.

GOUVERNEMENT DE LA CHINE.

quitter ſon Gouvernement ſans avoir achevé de manger tout le riz que l'Empereur avoit confié à ſes ſoins : D'autres le chaſſerent de ſa chaiſe & la mirent en piéces. On lui déchira ſes habits ; on briſa ſes paraſols. Enfin il n'y eut point d'injures & de malédictions qu'il n'eſſuyât juſqu'à l'entrée de ſa Barque (14).

§. V.

Tribunaux ou Cours de la Chine.

Diviſion générale des Tribunaux.

TOUTES les affaires qui regardent le Gouvernement, civil & militaire, ſe traitent dans des Cours ou des Tribunaux etablis pour cet uſage, dont chacun a ſon objet particulier, afin que la diligence y réponde toujours à l'exactitude. Ces Tribunaux ſont ſubordonnés l'un à l'autre, comme les Magiſtrats qui y préſident. Les Tribunaux des Villes dépendent des Cours Provinciales, & les Cours Provinciales dépendent des Cours ſuprêmes ou des Tribunaux généraux de l'Empire, qui ſont fixés à Peking & devant leſquels reſſortiſſent toutes les grandes affaires, pour l'examen & pour la déciſion.

Tribunaux ſuprêmes, ou généraux.

Douze Tribunaux ſouverains.

OUTRE le grand Tribunal, qui ſe nomme *Nuiyuen*, & dont on a déja parlé, on compte dans l'interieur du Palais onze autres Tribunaux ſouverains dont le pouvoir & l'autorité s'étend dans toutes les Provinces de l'Empire ; ſix qui ſont pour les affaires civiles & qui ſe nomment *Lew-pu* (15) ; cinq, nommés *U-fu*, pour les affaires militaires.

Premier Tribunal ſuprême & Tribunaux ſubordonnés.

Le premier des ſix Tribunaux civils porte le nom de *Li-pu*, qui ſignifie, *Tribunal des Magiſtrats*. Son objet eſt de fournir des Officiers aux Provinces de l'Empire, de veiller ſur leur conduite, d'examiner leurs bonnes & leurs mauvaiſes qualités & d'en rendre compte à l'Empereur, qui les éleve ou les dégrade ſuivant leur mérite. C'eſt à proprement parler le Tribunal des Inquiſiteurs de l'Etat. Cette Cour a ſous elle quatre autres Tribunaux. Le premier, nommé *Ven-ſwen-fu*, choiſit ceux qui ſont capables de poſſeder les grands Offices de l'Empire. Le ſecond, qui ſe nomme *Kau-kong-fu*, examine la conduite des Mandarins. Le troiſiéme, appellé *Nyen-ſong-fu*, ſcelle tous les actes judiciaires, aſſigne aux Mandarins de différens Ordres & de différens Offices les ſceaux qui leur conviennent, examine ſi les ſceaux & les dépêches qui viennent à la Cour ſont vrais ou contrefaits. Le quatriéme, ſous le nom de *Ki-kyong-fu*, examine le mérite des Grands de l'Empire ; c'eſt-à-dire, des Princes du Sang, des Regules, & de ceux qui portent le titre de Ducs, de Marquis, de Comtes, ou les noms Chinois qui y répondent. Les Seigneurs de ce dernier Ordre ſe nomment *Hyang-chin*, ou Anciens Vaſſaux. Ce ſont des gens affectionnés, qui ont rendu de grands ſervices à la Famille regnante dans la guerre des Tartares.

Second Tribunal ſuprême.

Le ſecond Tribunal ſuprême, nommé *Hu-pu*, c'eſt-à-dire, Grand Tréſo-

(14) Le même, p. 279.

(15) Magalhaens écrit *Lo-pu*. On doit ſe ſouvenir que la voyelle *u* ſe prononce *ou* dans les langues Portugaiſes & Italiennes ; ce qui rend ici la prononciation Chinoiſe fort incertaine.

rier de l'Empereur, a la furintendance des finances, avec le foin du domaine particulier, des tréfors, de la dépenfe & des revenus de ce Monarque. Il donne des ordres pour les appointemens des Officiers & pour les penfions. Il regle la diftribution de l'argent, du riz, & des étoffes de foie entre les Seigneurs & tous les Mandarins de l'Empire. Il garde un regître exact de toutes les familles, de tous les tributs, de toutes les douanes & de tous les magafins publics. Mais pour traiter une fi prodigieufe multitude d'affaires, il a quatorze Tribunaux fubordonnés, qui portent chacun le nom d'une des Provinces de l'Empire. La quinziéme, qui eft celle de *Pe-che-li*, n'eft pas comptée au rang des autres; parce qu'étant le fiége de l'Empereur elle jouit, à plufieurs égards, des privileges de la Cour & de la Maifon Impériale, comme en jouiffoit autrefois la Province de Kyang-nan lorfque l'Empereur y faifoit fa réfidence. Elle avoit fix Tribunaux fuperieurs comme ceux de Peking, & l'on ne comptoit alors que treize Provinces. Mais les Tartares l'ayant réduite au rang des autres en ont fait la quatorziéme.

GOUVERNEMENT DE LA CHINE.

Le troifiéme Tribunal fuprême fe nomme *Li-pu*, c'eft-à-dire, *le Tribunal des Rites.* Quoique ce nom paroiffe le même que celui du premier Tribunal, la prononciation de *Li*, qui eft différente, lui fait fignifier *Mandarins* (16) dans la premiere acception & *Rites* dans la feconde. Cette Cour eft inftituée pour veiller à l'obfervation des rites & des cérémonies, & au progrès des arts & des fciences. Elle eft chargée auffi de la mufique Impériale. Elle examine ceux qui afpirent aux Degrés & leur accorde la permiffion de venir à l'examen. On la conſulte fur les titres d'honneur & fur les autres marques de diftinction dont l'Empereur veut gratifier ceux qui le méritent par leurs fervices. Elle a le département des Temples, & des facrifices qui font offerts par Sa Majefté, celui des Fêtes Impériales & celui des Ambaffadeurs, avec la direction des Arts libéraux & celle des Loix ou des trois Religions établies dans l'Empire. En un mot, c'eft une efpece de Tribunal eccléfiaftique, devant lequel les Miffionnaires font obligés de paroître dans le tems des perfécutions. Le Tribunal des Li-pus eft aſſiſté par quatre Tribunaux inferieurs, dont le premier, nommé *I-chi-fu*, ou le Tribunal des affaires importantes, regle & diftribue les titres & les patentes des Regules, des Ducs, des *Tſongtus*, des Vicerois & des autres grands Officiers de l'Empire. Le fecond, qui fe nomme *Su-ſi-fa*, préfide aux facrifices Impériaux, aux Temples aux Mathématiques, & aux Religions approuvées & tolerées. Le nom du troifiéme eft *Chu-ke-fu*, & fon emploi, de recevoir ceux qui font envoyés à la Cour. Le quatriéme, qui s'appelle *Sing-ſen chu*, a la direction de la table de l'Empereur & des fêtes qu'il donne aux Grands & aux Ambaffadeurs.

Troifiéme Tribunal fuprême.

Quatre Tribunaux qui aſſiſtent celui des Li-pus.

La quatriéme Cour fuprême fe nomme *Ping-pu*, ou le Tribunal des armes. Elle a fous fes ordres toute la milice de l'Empire, dans laquelle font compris, avec les Soldats, tous les Officiers généraux & particuliers. Elle veille à l'obfervation de leurs exercices, à la réparation des Places de guerre, à l'entretien des arfenaux & des magafins, à la fabrique des armes; en un mot, à

Quatriéme Tribunal fuprême & fes Tribunaux fubordonnés.

(16) Magalhaens obſerve qu'il ne ſe trouve pas de ces mots équivoques dans la langue Tartare. Le Tribunal des Mandarins s'appelle dans cette Langue *Tſa-fau-chur-gan*; & le Tribunal des Rites, *To-co-chur-gan. Ha-fau* ſignifie Mandarin; *To-co*, Rites; & *Chur-gan*, Tribunal.

GOUVERNEMENT DE LA CHINE.

tout ce qui concerne la défenſe & la ſûreté de l'Empire. De quatre Tribunaux inférieurs dont elle eſt aſſiſtée, le premier, nommé *Vu-ſiun-fu*, diſpoſe de tous les emplois militaires, & prend ſoin que la diſcipline ſoit bien obſervée dans tous les corps de troupes. Le ſecond, qui ſe nomme *Che-fong-fu*, diſtribue les Officiers & les Soldats dans leurs quartiers, pour le maintien de la tranquillité publique, ſur-tout pour garantir les Villes & les grands chemins de toutes ſortes de brigandages & de vols. Le troiſiéme s'appelle *Che-kya-fu*. Il a la ſurintendance des chevaux de l'Empire, des poſtes & des hôtelleries Impériales, des Barques qui ſont établies pour le tranſport des vivres & des proviſions militaires. Le quatriéme, appellé *Fu-ka-fu*, préſide à la fabrique des armes & à la fourniture des arſenaux (17).

Navarette obſerve que cette Cour, qu'il nomme Martiale, a de plus quelques autres juriſdictions, puiſque ce fut devant elle que les Miſſionnaires furent obligés de paroître pour recevoir l'ordre de leur banniſſement. Elle aſſigna auſſi des Barques, une Garde & des Officiers pour les conduire (18).

Cinquiéme Cour Suprême.

Le nom du cinquiéme Tribunal ſuprême eſt *Hing-pu*, qui revient à celui de la *Tournelle* ou de la Chambre criminelle des Parlemens de France. Elle a ſous elle quatorze Tribunaux ſubordonnés; c'eſt-à-dire, un pour chaque Province de l'Empire.

Sixiéme Cour.

La ſixiéme cour & la derniere, qui ſe nomme *Kong-pu*, ou le Tribunal des ouvrages publics, a pour objet la réparation des édifices publics, des palais de l'Empereur, de ceux des tribunaux des Princes du Sang, & des Vicerois, des ſépultures imperiales, des temples, &c. Elle a la ſurintendance des tours, des arcs de triomphe, des ponts, des chauſſées, des digues, des rivieres, des canaux, des lacs, & des travaux néceſſaires à la navigation, des rues, des grands chemins, des barques, &c. Les Tribunaux ſubordonnés ſont au nombre de quatre. Le premier, nommé *Vin-chin-fu*, prépare les plans & les deſſeins pour les ouvrages publics. Le ſecond, qui s'appelle *Yu-heng-tſe*, a la direction de tous les ateliers Impériaux de Menuiſiers, de Charpentiers, de Maçons, &c. dans toutes les villes de l'Empire. Le troiſiéme, appellé *Tong-chewi-tſe*, s'emploie à la réparation des canaux, des ponts, des chauſſées, des routes, & à rendre les rivieres navigables. Le quatriéme, nommé *Tſu-tyen-tſe*, prend ſoin des maiſons imperiales, des parcs, des jardins & des vergers.

Siéges de ces ſix Tribunaux.

Ces ſix Tribunaux ont leurs ſieges près du palais de l'Empereur, du côté de l'Eſt. Chacun jouit d'un grand eſpace quarré, d'une portée de mouſquet de longueur dans toutes ſes dimenſions, diviſé en trois parties, ou en trois rangées de cours & d'appartemens. Le premier Préſident occupe la diviſion du milieu, qui commence à la rue, où eſt une grande porte avec trois portaux. On paſſe de-là par d'autres portes & par d'autres cours, qui ſont ornées de portiques & de galleries ſoutenues par des pilliers, juſqu'à la grande ſalle où le Tribunal s'aſſemble. Au-delà de cette ſalle, on traverſe une autre cour, pour arriver à une ſalle moins grande, où le premier Préſident ſe retire avec ſes Aſſiſtans lorſqu'il a quelque affaire particuliere à diſcuter. Des deux côtés de cette ſalle & au-delà ſont diverſes chambres & d'autres ſalles. Les chambres

(17) Relation de Magalhaens, p. 205; & Du Halde, p. 249.

(18) Deſcription de la Chine par Navarette, p. 19. Magalhaens, p. 213. Du Halde, p. 240.

ſervent au Préſident & aux Mandarins du Tribunal, pour s'y repoſer & manger les alimens qui leur ſont fournis par l'Empereur, dans la vûe d'épargner le tems qu'il faudroit perdre s'ils étoient obligés de ſe rendre chez eux à l'heure du dîner. Les ſalles ſont pour les premiers Commis, les Sécretaires, & les autres Officiers ſubalternes. Les deux autres diviſiõns de l'eſpace appartiennent aux Tribunaux inférieurs qui dépendent de la même cour (19).

Salles & chambres.

Suivant le récit de Navarette, la forme & la ſtructure des édifices eſt la même dans tous les ſieges des ſix tribunaux, excepté qu'il y en a quelques-uns de plus gros que les autres. Chaque tribunal a trois portes, ſur leſquelles on voit en peinture pluſieurs géans terribles, pour épouvanter le peuple. Il n'eſt permis qu'aux Mandarins & aux perſonnes d'une haute diſtinction de paſſer par la porte du milieu, qui eſt fort grande. Les deux autres ſont pour les ſolliciteurs & les cliens du tribunal. On entre dans une grande cour, par trois chemins qui aboutiſſent aux trois portes. Celui du milieu eſt plus haut de quelques pieds que les autres. Il a vers le milieu, une arche de pierre, avec une autre porte. Des deux côtés de cette place d'entrée, on voit quantité de chambres pour les ſécretaires, les ſolliciteurs & les autres officiers. Ces lieux ne manquent jamais de temple. Vis-à-vis les portes on voit de grandes ſalles, accompagnées d'autres lieux où ſe tiennent les tribunaux. Chacun des tribunaux ſuprêmes a quatre grandes chambres, pour des Mandarins d'un rang inferieur, qui ſont chargés d'affaires moins importantes (20).

Officiers des Tribunaux.

Chaque tribunal eſt compoſé de deux Préſidens, avec quatre Aſſiſtans; & de vingt-quatre Conſeillers, douze deſquels ſont Tartares, & douze Chinois. On regarde ce partage comme un trait admirable de la politique du Conquerant, qui en doublant ainſi le nombre des Conſeillers, fit entrer les Tartares dans l'adminiſtration ſans mécontenter les Chinois (21).

Magalhaens prétend que les premiers Préſidens des ſix tribunaux ſuprêmes ſont du ſecond degré des Mandarins du premier ordre (22) & qu'ils portent le nom de *Chang-chu* (23), qui eſt annexé, dit-il, au premier Préſident de chaque tribunal. Ainſi celui du Tribunal des Rites s'appelle *Li-pu-chang-chu*. Chaque Préſident a deux Aſſiſtans, dont le premier ſe nomme *Tſo-chi-lang*, ou Préſident de la main gauche; & l'autre, *Yen-chi-lang*, ou Préſident de la main droite, tous deux du premier degré des Mandarins du ſecond ordre. Ces Préſidens & ces Aſſiſtans ont pluſieurs autres titres. L'un ſe nomme *Ta-tang*; c'eſt-à-dire, grande ou premiere ſalle. Un autre porte le nom de *Salle de la gauche*; un troiſiéme, celui de *Salle de la droite*.

Siéges des Tribunaux inferieurs.

Les quarante-quatre tribunaux inferieurs ont auſſi leurs palais & leurs ſalles, qui ſont ſitués dans l'interieur de l'enclos auquel ils appartiennent. Ils ont chacun deux Préſidens, & vingt-quatre Conſeillers, ſans parler d'un grand nombre de Commis, de Sécretaires, de Maſſiers, de Meſſagers, de Prevôts, de Sergens, de Bedeaux, de Cuiſiniers, & d'autres Officiers (24) ſubalternes.

Comme il ſeroit difficile, dans un ſi grand nombre d'Officiers, de trouver

(19) Magalhaens, *ubi ſup.* p. 202.
(20) Navarette, p. 19.
(21) Du Halde, *ubi ſup.* p. 249.
(22) La Traduction Angloiſe met du ſecond Ordre.
(23) Ce mot Chinois ſignifie *Premier Préſident*. En Tartare, c'eſt *Aliogamba*.
(24) Magalhaens, p. 20.

GOUVERNEMENT DE LA CHINE.

ceux dont on a besoin, on vend un Livre, qui pourroit porter le nom d'*Etat présent de la Chine*, où sont les noms, les surnoms & les emplois de chacun, avec des marques qui servent à distinguer s'ils sont Chinois ou Tartares, Docteurs ou Bacheliers, &c. On y trouve aussi les changemens qui arrivent, surtout pour les Officiers militaires; & ces changemens se marquent avec des caracteres mobiles, afin qu'il ne devienne pas nécessaire de réimprimer le (25) Livre.

Etendue de la jurisdiction des Tribunaux suprêmes.

La jurisdiction des Tribunaux souverains s'étend sur toutes les Provinces, & presque sur tout ce qui appartient à la Cour de l'Empereur. Ils n'ont pas d'autre superieur que l'Empereur même, ou le grand Conseil. Lorsque Sa Majesté juge à propos d'assembler son grand Conseil pour quelque affaire importante qui a déja été jugée par une des Cours suprêmes, cette Cour présente ses demandes aux jours marqués; & souvent elle en confere avec l'Empereur même, qui les approuve ou qui les rejette. S'il les approuve, il les signe de sa propre main. Mais s'il les retient, la Cour est obligée d'attendre ses ordres, qui lui sont communiqués par un des *Ko-laus*. Les demandes qui sont présentées par les Présidens des Cours suprêmes doivent porter, au titre, le sujet du Mémoire, & finir par l'opinion de la Cour qui les présente (26).

Leur méthode d'instruire leurs procédures.

Ces six Tribunaux ont, dans leurs procédures, une méthode qui leur est propre. Un Particulier qui a quelque affaire, l'expose d'abord par écrit, sur du papier dont la grandeur & la forme sont reglées. Il se rend au palais du Tribunal, où il frappe sur le tambour qu'il trouve à la seconde porte. Ensuite tombant à genoux & tenant sa supplique des deux mains à la hauteur de sa tête, il attend qu'un Officier chargé de ce soin vienne la prendre. Elle est portée aux Mandarins de la grande salle, qui la donnent aux premiers Présidens, ou, dans leur absence, à leurs Assistans. Si elle est rejettée, on la fait rendre au suppliant, & souvent on le condamne au fouet, pour avoir importuné la Cour par une demande ridicule. Si elle est admise, le premier Président l'envoye au Tribunal inferieur, que cette affaire regarde. Après l'examen qui s'en fait dans cette Cour, le jugement qu'elle en a porté est envoyé aux premiers Présidens, qui ajoutent quelquefois ou qui diminuent quelque chose à la sentence, ou qui ne font que la confirmer sans aucun changement. Si c'est une affaire de la derniere importance, ils ordonnent au même Tribunal de réduire le cas par écrit; & l'ayant lû avec leurs Assistans, ils l'envoyent au Contrôleur (27), qui le communique au Conseil d'Etat, logé dans le palais même de l'Empereur. Il y est examiné, & communiqué à l'Empereur, qui le fait ordinairement renvoyer au Tribunal pour en recommencer l'examen. Il revient ensuite, par les mêmes voies, à Sa Majesté Imperiale, qui porte enfin son jugement. La sentence retourne au premier Président du Tribunal. Elle est notifiée aux deux parties, & le procès demeure terminé. Si c'est une affaire qui vienne de quelque Tribunal de Province à la Cour, le mémoire est envoyé, sous un sceau, au Contrôleur imperial, qui l'ouvre pour le lire, & qui le communique au premier Président; après quoi l'on procede, suivant la forme qu'on vient d'expliquer (28).

(25) Du Halde, p. 69.

(26) Magalhaens, p. 201. Du Halde, page 70.

(27) Il y a un Tribunal de Contrôleurs & d'Inspecteurs, dont on parlera bien tôt.

(28) Magalhaens, p. 203.

Jamais

Gouvernement de la Chine.

Jamais les six Cours suprêmes ne prennent part aux affaires d'Etat, si l'Empereur ne juge à propos de les leur communiquer; ce qui arrive quelquefois nécessairement, parce qu'ayant besoin l'une de l'autre, il faut qu'elles s'accordent pour les préparatifs d'argent, de troupes, d'Officiers & de munitions, qui doivent être faits aux tems marqués. Cependant chaque Cour se renferme uniquement dans les affaires qui la regardent; & la matiere est toujours abondante dans un Empire d'une si vaste étendue (29).

Fraudes qui se glissent dans le Gouvernement.

Il n'y auroit point d'Etat plus heureux que la Chine, si tous les Mandarins se conformoient exactement aux Loix de leur Pays. Mais dans un si grand nombre d'Officiers, il s'en trouve toujours quelques-uns qui sacrifient le bien public à leurs interêts particuliers. Les subalternes emploient toutes sortes de ruses & d'artifices pour tromper les Mandarins superieurs, tandis que ceux-ci s'efforcent d'en imposer aux Tribunaux suprêmes & quelquefois même à l'Empereur. Ils ont tant d'adresse à déguiser leurs vûes sous des expressions humbles & flateuses, & dans les Mémoires qu'ils présentent ils affectent un air si désintéressé, qu'un Prince a besoin d'une extrême pénétration pour découvrir la vérité (30) au travers de tant de voiles. *Kang-hi*, dernier Empereur, possedoit cette qualité dans le plus haut degré; ce qui n'empêcha pas que malgré toute sa vigilance on ne vît naître sous son regne une infinité de désordres. Mais *Yong-ching*, son quatriéme fils, qui monta sur le Trône après lui, trouva, comme on l'a déja remarqué (31), le moyen de remedier au mal, en accordant, aux Inspecteurs, de grosses sommes pour les frais de leur commission.

Deux précautions contre le pouvoir excessif des Tribunaux suprêmes.

Comme il seroit à craindre que des Corps aussi puissans que les Tribunaux suprêmes n'affoiblissent par degrés l'autorité de l'Empereur, les Loix ont pourvû doublement à ce danger. 1°. Aucun de ces Tribunaux n'est revêtu d'un pouvoir absolu pour juger des matieres qui ressortissent à lui. Il lui faut l'assistance d'un autre, & quelquefois de tous les autres ensemble, pour l'exécution de ses decrets. Par exemple, la milice est soumise au quatriéme Tribunal suprême; mais pour le payement elle ressortit au second, tandis que pour les barques, les chariots, les tentes, les armes, &c. elle dépend du sixiéme. Ainsi, sans la concurrence de ces différens Tribunaux on ne peut soutenir aucune entreprise militaire; & le cas est le même pour toutes les affaires d'importance qui concernent l'Etat. 2°. Rien n'est mieux imaginé, pour servir de frein aux Magistrats des Tribunaux suprêmes, que l'établissement d'un Visiteur, nommé *Ko-tau* ou *Ko-li*, c'est-à-dire, *Inspecteur* ou *Censeur*, dont l'office est d'assister à toutes leurs assemblées & de revoir leurs actes, qui doivent lui être communiqués. Il ne peut lui-même décider de rien; mais il doit prendre connoissance de tout ce qui se passe dans chaque Tribunal, & sécretement informer l'Empereur de toutes les fautes que les Mandarins commettent, non-seulement dans l'administration des affaires, mais même dans leur conduite particuliere (32). Il y a, dans tous les Palais des Tribunaux, une salle & un appartement pour le *Ko-li*, qui n'a de part aux affaires qu'en qualité de Controlleur ou d'Inspecteur (33).

(29) Du Halde, p. 69.
(30) Magalhaens, p. 204 & 250. & Du Halde, p. 257.
(31) Voyez le Paragraphe précédent.
(32) Magalhaens, *ubi sup.* p. 201 & 204. Le Comte, p. 264. Du Halde, p. 250.
(33) Magalhaens, *ibid.*

GOUVERNEMENT DE LA CHINE. Ko-lis ou Inspecteurs.

Ces Ko-lis sont redoutables aux Princes mêmes du Sang ; comme on a dû l'observer à l'occasion d'un Prince, qui, dans la crainte de leurs accusations, fit abbattre une maison qu'il avoit bâtie avec trop de magnificence. Leur autorité s'étend jusqu'à les mettre en droit d'avertir l'Empereur lorsqu'il donne quelque mauvais exemple, ou lorsque se livrant au plaisir & au luxe il néglige quelque partie de son devoir. Quoique cette hardiesse les expose à de fort mauvais traitemens, ils n'abandonnent guéres leur entreprise sans avoir obtenu ce qu'ils desirent (34). Le Pere le Comte en rapporte un exemple fort remarquable :

Exemple singulier de fermeté.

Un Empereur ayant banni sa mere dans une Province éloignée, pour avoir entretenu un commerce trop libre avec un Seigneur de la Cour, défendit sous peine de mort aux Mandarins, qu'il jugeoit mécontens de cette rigueur, de lui faire là-dessus leurs représentations. Ils garderent le silence pendant quelque tems, dans l'esperance qu'il pourroit changer de disposition ; mais le voyant persister dans ses ressentimens, ils résolurent de parler en faveur de sa mere, parce que la maniere dont il l'avoit traitée leur paroissoit blesser le respect filial, qui est en si haute recommandation à la Chine. Le premier qui eut le courage de présenter sa requête à l'Empereur, fut envoyé sur le champ au supplice. Sa mort arrêta si peu les autres, que deux ou trois jours après il s'en présenta un avec les mêmes plaintes ; & pour faire connoître qu'il étoit prêt à sacrifier sa vie pour le bien public, il se fit accompagner de son cercueil jusqu'à la porte du Palais. L'Empereur, irrité plûtôt qu'adouci par une action si généreuse, crut devoir inspirer la terreur à ceux qui seroient tentés de suivre son exemple, en le condamnant à mourir dans les tourmens. Mais cette seconde exécution ne fut pas capable de refroidir les Mandarins Chinois. Ils résolurent de perdre la vie l'un après l'autre, plûtôt que de renoncer à leur entreprise. Un troisiéme se dévouant au supplice comme les deux autres, protesta au Monarque qu'il ne pouvoit le voir plus long-tems coupable : » Que perdrons-nous par la » mort ? lui dit-il ; rien que la vûe d'un Maître que nous ne pouvons plus regar- » der sans étonnement & sans horreur. Puisque vous refusez de nous entendre, » nous irons joindre nos ancêtres & ceux de l'Impératrice votre mere. Ils écou- » teront nos plaintes, & peut-être que pendant les ténebres de la nuit vous » entendrez les reproches de leurs ombres & des nôtres. L'Empereur, plus indigné que jamais, le fit expirer dans les plus cruels tourmens qu'il put imaginer. Plusieurs autres, encouragés par ces exemples, s'exposerent volontairement au même sort & moururent en effet martyrs du respect filial. Enfin la cruauté de l'Empereur se laissa vaincre par cette constance héroïque ; & soit qu'il fût effrayé des conséquences, ou qu'il ouvrît les yeux sur sa faute, il déclara que se regardant comme le pere de son Peuple il se repentoit d'avoir traité ses enfans avec tant de rigueur, comme il regrettoit, en qualité de fils, d'avoir chagriné si long-tems sa mere. Il rappella cette Princesse & la rétablit dans sa premiere dignité (35).

(34) Le Comte, *ibid.* Navarette, p. 18.
(35) Le Comte, p. 254.

GOUVERNEMENT DE LA CHINE.

Divers autres Tribunaux de Peking.

Han-lin, Tribunal des Lettres.

APRÈS les ſix Cours ſuprêmes, le Tribunal qui mérite le plus d'attention ſe nomme *Han-lin-yuen*, c'eſt-à-dire, *Bois* ou *Jardin floriſſant en* (36) *ſçavoir*. Il eſt compoſé des nouveaux Docteurs, ou *Tſin-tſés*, qui prennent leurs degrés à Peking tous les trois ans. C'eſt une eſpece d'Académie, dont les membres ſont les plus grands génies & les plus ſçavans de l'Empire.

C'eſt à ces Docteurs que les Loix confient l'éducation de l'héritier du Trône. Ils doivent lui apprendre, avec les ſciences, le grand art du Gouvernement. Ils ſont chargés d'écrire l'Hiſtoire générale de l'Empire, & de recueillir tous les évenemens qui méritent d'être tranſmis à la poſterité. Leur profeſſion eſt d'étudier continuellement & de compoſer des Livres utiles. Ils ſont proprement les Lettrés de l'Empereur, qui s'entretient des ſciences avec eux & qui tire ſouvent de leur Corps ſes Ko-laus & les Préſidens des Cours ſuprêmes. Les Docteurs *Han-lin* ſont diviſés en cinq claſſes, qui compoſent autant de Tribunaux. Ceux du premier appartiennent au troiſiéme Ordre des Mandarins; ceux du ſecond, au quatriéme Ordre, & ceux des trois autres au cinquiéme (37). Il paroît que le principal objet de cet établiſſement eſt d'encourager l'Etude par les honneurs qu'on rend aux Lettrés.

Deux Tribunaux pour les deſcendans de l'Empereur.

Peking a deux Tribunaux, dont l'office eſt de prendre connoiſſance des affaires qui regardent les deſcendans de la famille Impériale. Le premier, qui ſe nomme *Tſong-jin-fu*, a l'inſpection de celles des Princes de la ligne maſculine. Les Préſidens & les Aſſiſtans de cette Cour ſont Princes ou *Regules*; mais les Officiers inferieurs, qui recueillent les actes des procedures & les autres piéces, ſont tirés d'entre les Mandarins. C'eſt dans les regîtres du Tſong-jin-fu qu'on écrit les noms des enfans de la famille Impériale, au moment de leur naiſſance. On y écrit auſſi les dignités & les titres dont ils ſont honorés (38). C'eſt la même Cour qui leur paye leurs penſions, & qui les punit lorſqu'ils ſont coupables, après leur avoir fait leur procès (39).

Le ſecond Tribunal, nommé *Whang-ſin*, eſt compoſé des parens de Sa Majeſté Impériale en ligne féminine. On a déja remarqué qu'elle en a de deux ſortes (40). Elle choiſit les plus conſiderables, & leur office eſt le même que celui du Tribunal précédent, avec cette différence, qu'ils ſont Mandarins du premier & du ſecond Ordre; au lieu que les Membres de l'autre Cour ne ſont d'aucun Ordre des Mandarins. Mais ceux du Whang-ſin ſe croient plus honorés du nom de leur Tribunal, ou de celui de *Fu-ma*, qui ſignifie *Parent de l'Empereur*, que du titre de Mandarin, même du premier Ordre (41).

Tſu-kyen, ou Tribunal de l'Ecole Impériale.

Le Tribunal qui ſe nomme *Che-tſu-kyen*, eſt comme l'Ecole Impériale ou le Collége de tout l'Empire. Il a deux offices, dont le premier eſt de préſenter le vin dans les ſacrifices Impériaux. Le ſecond conſiſte dans une inſpection ſur les Licenciés & les autres Lettrés, auxquels Sa Majeſté confere des dignités & des titres; ce qui les rend en quelque ſorte égaux aux Bacheliers (42).

(36) On a parlé ci-deſſus de ce nom.
(37) Magalhaens, 218. Navarette, p. 18. Du Halde, p. 231.
(38) Voyez le Paragraphe précédent.
(39) Magalhaens, p. 239.
(40) Voyez le Paragraphe précédent.
(41) On trouve ailleurs *Tu-ma*.
(42) Magalhaens, p. 239.

GOUVERNEMENT DE LA CHINE.

Ju-hya, Tribunal civil & militaire.

Le *Ju-hya* eſt un Tribunal mêlé, qui prend ſoin des Gradués, civils & militaires. Il eſt gouverné par quatre Préſidens, deux pour chaque faculté. Les Bacheliers civils s'exercent ſouvent à faire des diſcours ſur l'art de conſerver l'Etat & de gouverner le Peuple. Dans la claſſe militaire, les ſujets ſe prennent des opérations de la guerre & de la diſcipline. Les Mandarins de ce Tribunal ſont répandus dans toutes les Provinces & les Villes, où ils paſſent moins pour des Magiſtrats que pour des Profeſſeurs. Leur Préſident eſt du quatrième Ordre des Mandarins, & ſes Aſſiſtans, qui ſont les Profeſſeurs du College, doivent être du cinquiéme Ordre (43).

Tu-cha-yuen, ou Tribunal des Contrôlleurs.

Les Mandarins qui compoſent le *Tu-cha-yuen*, autre eſpece de Tribunal, ſont Controlleurs du Palais Impérial & de tout l'Empire. Leurs Préſidens égalent en dignité (44) ceux des ſix Tribunaux ſuprêmes. Ils ſont Mandarins du ſecond Ordre. Les deux premiers Aſſiſtans ſont du troiſiéme, & les deux autres du quatriéme. Tous les autres membres, dont le nombre eſt fort grand, ſont du ſeptiéme Ordre. Ce Tribunal punit les petites fautes, ſans aucune intervention; mais il doit informer l'Empereur des fautes capitales. Son objet eſt de veiller ſoigneuſement à l'obſervation des loix & des uſages dans toutes les parties de l'Etat, & de faire obſerver leur devoir aux Mandarins comme au Peuple. C'eſt dans cette vûe qu'il envoie, de trois en trois ans, des Inſpecteurs dans les Provinces pour y faire une viſite générale, & chaque année un *Chong-chay*, qui eſt une autre eſpece de Viſiteur. Il en envoie de même aux neuf quartiers des frontieres, du côté de la grande muraille, & aux ſalines, qui rapportent à l'Empereur un revenu conſiderable. Les Viſiteurs généraux s'enrichiſſent des dépouilles du Peuple & de celles des Mandarins. Mais ceux-ci exercent des rapines beaucoup plus fortes ſur les Fermiers qui diſtribuent le ſel dans les Provinces. Ce ſont les plus riches Particuliers de la Chine, & la plûpart n'amaſſent pas moins de quatre ou cinq cens mille écus. La troiſiéme viſite, qui ſe fait de trois en trois mois, ſe nomme *Syen-chay* ou *petite viſite*. On envoie ſouvent des Inſpecteurs, ſous des noms & des habits déguiſés, dans les Provinces ou dans les Villes, pour y obſerver la conduite des Officiers publics qui ſe deshonorent par leur tyrannie & leurs extorſions. Outre ces viſites, il y en a d'autres qui ſe font de trois en trois ans par les *Hyo-yuen* (45) & par les *Ti-hyo* (46), autres eſpeces d'Inſpecteurs; les premiers, qui ſont envoyés dans chaque Province; les ſeconds dans les Villes; pour examiner les Bacheliers & garantir le Peuple des violences auxquelles il eſt expoſé par l'abus qu'ils font quelquefois de leurs privileges. Ils ont le pouvoir de faire arrêter les coupables & de les condamner au fouet. Ils peuvent même dégrader & punir avec une ſéverité extraordinaire ceux qui demeurent incorrigibles. Enfin le même Tribunal envoie, dans les occaſions qui le demandent, un Viſiteur nommé *Syun-ho*, pour examiner l'état du canal Impérial

Inſpecteurs Syen-chay.

Hyo-yuen & Ti-hyo, pour les Lettrés.

(43) *Ibid.* p. 219 & 226.

(44) Remarquons que Magalhaens ne met qu'un Préſident & deux Aſſiſtans dans chaque Tribunal; mais comme il repréſente l'état des choſes tel qu'il étoit avant la conquête des Tartares, on ne fait pas difficulté de le rectifier ici, pour donner une idée plus juſte de l'état préſent de la Chine.

(45) Voyez l'article précédent.

(46) Les mêmes apparemment que ceux qu'on a nommés ci-deſſus *Ti-hyo tau*. Les Traducteurs Anglois mettent *Ti-trio*; mais c'eſt une erreur, puiſque les Chinois n'ont pas la lettre *r*.

& des barques ; commiſſion qui rapporte plus d'honneur & de profit que toutes les autres.

GOUVERNEMENT DE LA CHINE.

Les Juges de ce Tribunal ſont logés dans un vaſte Palais, où leurs Tribunaux ſubalternes ſont au nombre de vingt-cinq, diviſés en cinq claſſes, à chacune deſquelles appartiennent cinq autres Tribunaux, avec leurs Préſidens, leurs Aſſeſſeurs & leurs Officiers inférieurs. Les cinq de la premiere claſſe ſe nomment *U-chin-cha-yuen*, ou Viſiteurs des cinq quartiers de Peking (47). Les quatre premiers ont l'inſpection des murs qui environnent la Ville, & celle des quartiers voiſins. Le cinquiéme eſt chargé des murs interieurs. Les Mandarins qui compoſent ces Tribunaux jouiſſent d'une très-grande autorité. Non-ſeulement ils ont le pouvoir de faire le procès & d'impoſer des châtimens aux domeſtiques des Mandarins & des autres Seigneurs ; mais ſi le coupable mérite la mort ou confiſcation de ſes biens, ils peuvent l'envoyer au Tribunal criminel.

Multitude de Tribunaux ſubalternes.

Leurs divers offices.

Ceux de la ſeconde claſſe portent le nom de *U-ching-ping-ma-tſe*, qui ſignifie *Grands Prevôts des cinq quartiers*. Ceux de la troiſiéme claſſe ſe nomment *Tang-quen*, ou Prevôts inferieurs des cinq quartiers. L'office des deux derniers eſt de faire arrêter & mettre en priſon les malfaiteurs de toute eſpece, tels que les joueurs, les vagabonds, &c. d'entretenir des gardes pendant le jour & de faire des rondes pendant la nuit, de placer des ſentinelles pour veiller aux accidens du feu, &c. Les Capitaines des corps-de-garde dépendent auſſi de ces deux claſſes. Il y a, de dix en dix maiſons, un Capitaine qui ſe nomme *Pay*, & de dix en dix Pays il y a un autre Capitaine nommé *I-tong-hye*, qui doit informer le Tribunal de tout ce qui ſe paſſe dans ſon diſtrict, comme des déſordres qui arrivent, des Etrangers qui entrent dans la Ville, &c. Il eſt obligé de faire auſſi chaque nuit une exhortation à chaque famille, par une eſpece de chanſon qu'il chante dans les rues, compoſée de cinq couplets, dont voici le ſens : « Obéiſſez à vos parens. Reſpectez les vieillards & vos ſuperieurs. » Vivez dans l'union. Inſtruiſez vos enfans. Ne commettez point d'injuſtice.

Chanſon par laquelle on exhorte les familles au devoir.

Dans les petites Villes qui n'ont pas de Mandarins, le ſoin de faire obſerver ce devoir eſt confié à quatre ou cinq *Lau-jin*, c'eſt-à-dire, Vieillards, ſous le commandement d'un Capitaine nommé *Hyang-yo* ou *Ti-ſang*. Cet Officier chante la même chanſon toutes les nuits. Le premier & le quinze de chaque mois il aſſemble les Habitans & leur explique les mêmes inſtructions dans un diſcours, par des comparaiſons & des exemples (48).

Les Officiers que ce Tribunal envoie dans les Provinces, ſont tirés d'un Tribunal inferieur de la même eſpece & ſe nomment *Ko-laus* ou *Ko-lis*, c'eſt-à dire, Inſpecteurs ou Cenſeurs. Ils ſont diviſés en ſix claſſes, comme les ſix Tribunaux ſuprêmes, dont ils tirent auſſi leurs noms & leurs diſtinctions. La premiere s'appelle *Li-ko*, c'eſt-à-dire, Inſpecteurs du Tribunal Mandarin ; la ſeconde, *Hu-ko*, ou Inſpecteurs du Tribunal de la Tréſorerie ; & de même pour toutes les autres. Chaque claſſe n'étant compoſée que de Mandarins du ſeptiéme Ordre (49), elles n'ont aucune ſuperiorité l'une ſur l'autre.

Diviſion des Inſpecteurs

(47) Ceci ne regarde ſans doute que la Ville Tartare, où eſt le Palais ; car le même Auteur nous apprend que les deux Villes dont Peking eſt compoſée ont chacune cinq quartiers.

(48) Magalhaens, p. 221. Il donne ici en peu de mots un exemple de ces Diſcours.

(49) Le même, p. 227.

GOUVERNEMENT DE LA CHINE.

Jusqu'où s'étend leur autorité.

Leur autorité eſt ſi grande, en qualité de Cenſeurs, qu'elle s'étend ſur les ſix Tribunaux ſuprêmes & même ſur les Grands. Les Princes, les Seigneurs & les Vicerois Tartares, ne ſont point à couvert de leurs accuſations, quoiqu'ils ſoient immédiatement ſous la protection de la Cour. On a déja vû que, ſoit par vanité ou par obſtination, ces Cenſeurs aiment mieux s'expoſer à la diſgrace de l'Empereur & braver la mort même, que d'abandonner leurs pourſuites lorſqu'ils les croient conformes à la juſtice & à la ſaine politique. Ce fut par les informations d'un d'entr'eux que les quatre (50) Ko-laus dont on a rapporté l'hiſtoire & quatre autres Officiers du premier rang furent diſgraciés, pour avoir vendu divers poſtes à prix d'argent. Rien n'échape à leur vigilance. Ils n'épargnent pas l'Empereur même, lorſqu'ils trouvent quelque choſe à blâmer dans ſa conduite. L'Hiſtoire Chinoiſe offre des exemples ſurprenans de leur courage & de leur fermeté. Et pour empêcher qu'ils ne ſe laiſſent corrompre par des eſperances ou intimider par des menaces (51), on les fixe conſtamment dans leurs Emplois, ou du moins on ne leur permet de s'avancer que dans la même carriere (52). Leur méthode eſt d'informer l'Empereur par des mémoires particuliers. Ce Monarque ſe ſert d'eux auſſi pour l'exécution de divers ordres importans, qui demandent du ſecret. Il en députe trois chaque année. Le premier, nommé *Syong-tſing*, viſite tous les Marchands de la Cour & de Peking, pour découvrir les marchandiſes contrefaites ou défendues. Le ſecond, qui ſe nomme *Syong-hang*, viſite les fours à chaux de l'Empereur. Le troiſiéme, ſous le titre de *Syong-chi-ning-ing*, aſſiſte à toutes les revûes générales des troupes.

A quoi l'Empereur les emploie.

Tribunal des Envoyés.

Le Tribunal qui ſe nomme *Hing-jin-tſe*, eſt compoſé de Docteurs, tirés, comme ceux du précédent, du ſeptiéme Ordre des Mandarins. Ils ſont employés dans les différentes parties de l'Empire, ou dans les Pays étrangers, en qualité de Meſſagers, d'Envoyés ou d'Ambaſſadeurs; ſoit lorſque l'Empereur confere quelques titres d'honneur à ſa mere, ou à la femme d'un Mandarin tué dans une bataille, après avoir rendu quelqu'important ſervice à l'Etat; ſoit lorſqu'il lui plaît de confirmer l'élection du Roi de Corée ou de quelqu'autre Prince voiſin. Ces ambaſſades ſont fort honorables, & ne ſont pas ordinairement moins lucratives.

Tribunal de la Raiſon & de la Juſtice ſuprêmes.

Le Tribunal *Tay-li-tſe*, c'eſt-à-dire, de la Raiſon & de la Juſtice ſuprêmes, tire ce nom de ſon emploi, qui conſiſte à examiner les Cauſes douteuſes & à confirmer ou annuller les ſentences des autres Tribunaux, ſur-tout pour les crimes qui concernent les biens, l'honneur & la vie des Sujets de l'Empire. Les Préſidens de ce Tribunal ſont du troiſiéme Ordre des Mandarins; leurs Aſſiſtans, du quatriéme, & les autres Officiers, du cinquiéme & du ſixiéme. Lorſque les raiſons qui ont fait condamner un coupable à la mort par le Tribunal criminel, paroiſſent incertaines à l'Empereur, il renvoie la cauſe au Tribunal *San-fa-tſe*, qui eſt comme ſon Conſeil de conſcience. Là-deſſus le *Tay-li-tſe*, le *Tu-cha-yuen* (53) ou la Cour ſuperieure des Viſiteurs, & le Tribunal criminel s'aſſemblent, recommencent la diſcuſſion du procès en préſence des

(50) Dans le récit qui eſt ci-deſſus, on n'a parlé que de trois Ko-laus.

(51) Du Halde, p. 250.

(52) On aſſura le Pere le Comte que leur Emploi eſt perpétuel, & par la même raiſon.

(53) Les Traducteurs Anglois mettent *Tu-li-ywen* par mépriſe.

parties intereſſées & revoquent ſouvent la ſentence. Ordinairement l'Empereur confirme la déciſion de ces trois Tribunaux, parce qu'il eſt impoſſible aux Parties d'y rien obtenir par la corruption ou l'artifice.

Tribunal qui publie les ordres Impériaux.

Le Tribunal *Tong-ching-tſe* eſt chargé de la publication des ordres de l'Empereur, & des informations qui regardent les calamités, les oppreſſions & les neceſſités publiques, dont il doit avertir l'Empereur. Son office eſt auſſi de communiquer à Sa Majeſté Impériale, ou de ſupprimer, s'il le juge à propos, les Mémoires des Mandarins militaires & des Lettres, qui viennent des quatre Provinces de l'Empire; des Mandarins vétérans, qui ſont diſpenſés du ſervice; du Peuple, des Soldats & des Etrangers. Il n'y a que les Mandarins militaires de la Province de Peking qui aient droit de préſenter leurs mémoires à l'Empereur même. Les Préſidens de ce Tribunal ſont tirés du troiſiéme Ordre; les deux premiers Aſſiſtans, du quatriéme; les deux autres, du cinquiéme; & le reſte des Officiers, qui ſont en grand nombre, du ſixiéme & du ſeptiéme.

Tribunal de la Muſique & des Sacrifices.

Le Tribunal *Tay-chang-ſu* eſt comme l'aſſocié du *Li-pu* ou du ſuprême Tribunal des Rites. Ses Préſidens ſont du troiſiéme Ordre; ſes Aſſiſtans, du quatriéme; & les autres Officiers, du cinquiéme & du ſixiéme. Ils ont la ſurintendance de la muſique & des ſacrifices de l'Empereur, avec celle des Temples où ces cérémonies s'exécutent. Ils ont ſous leur juriſdiction les Bonzes mariés (54). Ils donnent des ordres pour la réception & le logement des Etrangers qui arrivent à la Cour, par deux membres de leur Corps qu'ils chargent de cette commiſſion. Enfin, ils prennent connoiſſance des femmes publiques, des lieux qu'elles habitent & de ceux qui ont la direction de cet infâme trafic. Les Chinois donnent à ces Directeurs le nom de *Vang-pus*, qui ſignifie des hommes ennemis des huit vertus; c'eſt-à-dire, l'obéiſſance filiale, l'affection pour leurs freres & pour leurs autres parens, la fidelité pour leur Prince, la ſincerité, l'honnêteté, la juſtice, la modeſtie, la chaſteté; enfin, tous les *Uſages louables*. Cette expreſſion, obſerve l'Auteur, qui ne conſiſte qu'en deux mots ou en deux caracteres, marque également & la force de leur langue & l'eſtime qu'ils ont pour la vertu.

Tribunal des Hôtelleries royales.

Le Tribunal *Quau-le-tſe* (55), ou des Hôtelleries royales, eſt chargé des proviſions de vin, d'animaux & de tout ce qui apparrient aux ſacrifices Impériaux. Il donne ſes ordres pour les feſtins & les amuſemens de ceux qui ſont traités aux frais de l'Empereur. C'eſt encore un aſſocié du Tribunal des Rites. Ses Préſidens ſont du troiſiéme Ordre; les deux premiers Aſſiſtans, du quatriéme, & les deux autres, du cinquiéme. Le reſte des Officiers, dont le nombre eſt fort grand, ſont du ſeptiéme.

Tribunal des chevaux.

Les Mandarins du Tribunal *Tay-po-tſe* ſont des mêmes Ordres que ceux du Tribunal précédent. Leur office regarde les chevaux de l'Empereur & ceux de l'armée. Lorſque leurs agens en ont raſſemblé le nombre néceſſaire, ils les envoient au Tribunal militaire, dont celui de *Tay-po-tſe* eſt un Aſſiſtant, & qui les diſtribue entre les Officiers & les Places de guerre. Pendant le Gouvernement des Chinois, ces chevaux étoient fournis par les Provinces; mais ils

(54) Ou ceux de Tan-tſe.

(55) Magalhaens écrit toujours *ſu* pour *tſe*. Les Miſſionnaires François en font un reproche aux Portugais.

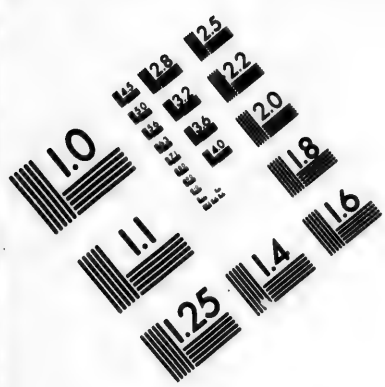

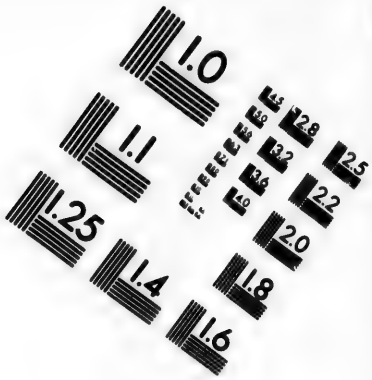

IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)

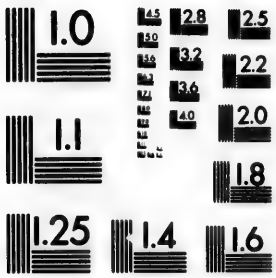

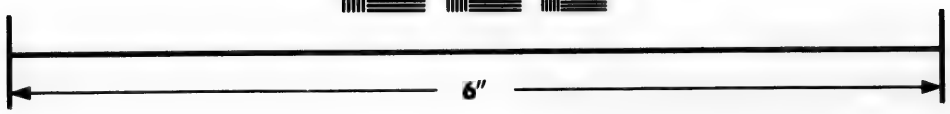

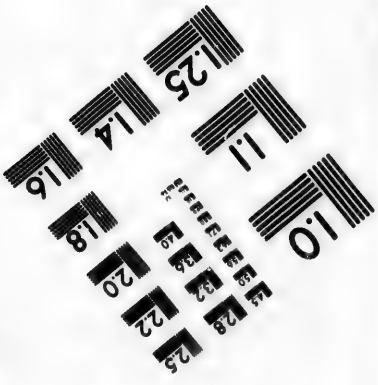

Photographic Sciences Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

GOUVERNEMENT DE LA CHINE.

ſont amenés aujourd'hui par les Tartares occidentaux. L'Empereur en achete tous les ans ſept mille, outre ceux qui ſont achetés par les Seigneurs, par les Mandarins civils & militaires, & par le Peuple; ce qui monte au double & au triple de ce nombre.

Tribunal des Mathématiques.

Le Tribunal qui s'appelle *Kyn-tyen-kyen*, eſt celui qui préſide aux Mathématiques. Ses Préſidens ſont du cinquiéme Ordre; les Aſſiſtans ſont du ſixiéme, & les autres Officiers, du ſeptiéme & du huitiéme (56). Ce Tribunal eſt ſubordonné à celui des Rites. Il eſt diviſé en deux chambres, dont la principale & la plus nombreuſe, nommée *Li-ko*, ne s'emploie qu'à calculer le mouvement des Aſtres, à obſerver le Ciel, à compoſer le Calendrier & à d'autres affaires aſtronomiques. La ſeconde, nommée *Lu-ko*, a des occupations particuliéres, telles que de regler les jours convenables pour les mariages, pour les enterremens & d'autres matieres civiles. Mais il ne leur en coûte que la peine de tranſcrire un ancien Livre Chinois, où toutes les choſes de cette nature ſont déja reglées, ſuivant l'année du cycle ſexagenaire.

Tribunal de la Médecine.

Le *Ta-i-yuen*, ou le Tribunal de la Médecine, eſt compoſé des Médecins qui appartiennent à l'Empereur, aux Reines & aux Princes. Mais leurs ſoins s'étendent à d'autres malades, ſur-tout à ceux que Sa Majeſté, par une faveur particuliere, leur ordonne de viſiter & de traiter eux-mêmes. Les Mandarins de ce Tribunal ſont du même Ordre que ceux du précédent & dépendent auſſi du Tribunal des Rites.

Celui de *Hong-lu-tſe* fait l'office de premier Huiſſier & de Maître des cérémonies, lorſque l'Empereur donne ſes audiences, ou lorſqu'il entre dans la ſalle Impériale pour y recevoir l'hommage des Grands & des Mandarins. Ce Tribunal aſſiſte celui des Rites. Les Préſidens ſont du quatriéme Ordre; les Aſſiſtans, du cinquiéme & du ſixiéme, & les autres Officiers, du ſeptiéme & du huitiéme.

Tribunal des Jardins, &c.

Le Tribunal qui ſe nomme *Chang-len-yuen*, eſt chargé du ſoin des jardins, des vergers & des parcs. Il a la ſurintendance des beſtiaux, des moutons, des porcs, des canards, des oiſeaux & des autres animaux qui ſervent aux ſacrifices, aux fêtes, & dans les hôtelleries de l'Empereur. Il eſt dépendant du Tribunal des Rites, & ſes Mandarins ſont du même Ordre que ceux des Tribunaux de Phyſique & de Mathématiques.

Tribunal des Sceaux.

Le *Chang-pau-tſe* (57) eſt un Tribunal qui a ſon ſiége dans le Palais & qui eſt chargé du ſceau Impérial. Les Mandarins qui le compoſent ſont obligés d'avertir l'Empereur lorſque le ſceau eſt donné à quelque Tribunal qui en doit faire uſage & lorſqu'il eſt rendu. Ils préparent les ſceaux de toutes les Cours de l'Empire. Ils diſpoſent les lettres & les marques qui doivent être gravées deſſus, lorſque Sa Majeſté honore quelqu'un d'un nouveau titre ou d'un emploi, & lorſque par quelque raiſon d'état elle juge à propos de changer les ſceaux. Si le grand Tribunal des Mandarins a des ordres à donner, ou des dépêches à faire aux Mandarins de la Cour ou des Provinces, il fait demander les ſceaux au *Chang-pau-tſe*, après avoir obtenu la permiſſion de l'Empereur. Les Préſidens de cette Cour ont deux Aſſiſtans, tous deux Docteurs & Mandarins du cinquiéme Ordre. Les autres membres du Tribunal ſont tirés du

(56) Du Halde, p. 228.

(57) Ce nom ſignifie *Pierre précieuſe*, par alluſion au ſceau, qui eſt d'une eſpece d'agathe.

nombre

nombre des Mandarins de faveur. Ils appartiennent au ſeptiéme & au huitiéme Ordre.

Tribunal des Gardes Impériales.

Le *Kin-i-ghey*, ou le Tribunal des Gardes Impériales, eſt compoſé de pluſieurs centaines de Mandarins militaires, qui ſont diviſés en quatre claſſes. Ceux de la premiere claſſe appartiennent au ſecond Ordre des Mandarins; ceux de la ſeconde, au troiſiéme; ceux de la troiſiéme, au quatriéme, & ceux de la quatriéme au cinquiéme. Leur office eſt de garder la perſonne de l'Empereur lorſque ce Prince ſort de ſon Palais, & lorſqu'il donne audience aux Grands & aux Mandarins. Ils arrêtent par commiſſion les perſonnes d'un rang ou d'une naiſſance diſtinguée. La plûpart ſont ou freres ou parens des Reines, fils ou neveux des grands Mandarins & de ceux qui ont rendu quelqu'important ſervice à l'Etat. Ils ne paſſent jamais aux Tribunaux ſuperieurs, comme les autres Mandarins; mais ils s'avancent dans leur propre Tribunal, & ſouvent à la dignité de *Chang-pan* (58) ou de *Ko-lau*, c'eſt-à-dire, de Conſeillers d'Etat. Quoique Mandarins militaires, ils ſont exemts de la juriſdiction du *Ping-pu*, ou du ſuprême Tribunal des armes, parce qu'ils ſont dans la dépendance immédiate de l'Empereur. L'honneur qu'ils ont d'être ſans ceſſe près de ſa perſonne, les fait craindre & reſpecter.

Deux Tribunaux ſubordonnés.

Ce Tribunal en a deux ſubordonnés, qui ont chacun leur ſiége particulier. Le premier ſe nomme *Nan-chin*, c'eſt-à-dire, *Tour de garde de la Cour*. L'office de ſes Mandarins eſt d'accompagner ceux qui ſont chargés d'arrêter quelque Grand. Le ſecond, qui s'appelle *Pe-chin* ou *Tour de garde du Nord*, reçoit & garde les priſonniers, juſqu'à ce qu'ils aient obtenu la liberté ou qu'ils ſoient livrés au Tribunal criminel. Les Préſidens de ces deux Tribunaux ſont du cinquiéme Ordre. Leurs Mandarins inferieurs, dont le nombre eſt fort grand, ſont du ſeptiéme.

Tribunal des Péages.

Les deux Tribunaux nommés *Sui-ke-tſé*, ſubordonnés à celui de *Hu-pu* ou de la Tréſorerie, ſont proprement les Auditeurs des comptes pour les péages des eſclaves, des chevaux, des chameaux & de tout ce qui arrive à Peking pour y être vendu. Les Préſidens appartiennent au ſeptiéme Ordre, & les Mandarins inferieurs au huitiéme & au neuviéme.

Tribunal des Juges de la maiſon royale.

Le *Tu-pu* eſt comme le Tribunal des Juges ordinaires de la Maiſon Impériale. Ses Préſidens ſont du ſecond Ordre; ſes Aſſiſtans du troiſiéme; les autres Mandarins, du ſeptiéme & du huitiéme. Leur office eſt double; 1°. ils arrêtent les voleurs & les brigands, pour leur faire leur procès. S'ils les jugent dignes de mort, ils les livrent au Tribunal criminel; mais ils puniſſent eux-mêmes les offenſes qui ne ſont pas capitales. 2°. Ils arrêtent & puniſſent les Eſclaves fugitifs. Ce Tribunal a dans ſa dépendance un grand nombre de Sergens & d'Archers, qui ſont d'une adreſſe extraordinaire dans l'exercice de leur profeſſion (59).

(58) C'eſt le titre des Préſidens des ſix Tribunaux ſuprêmes.
(59) Magalhaens, p. 252. & ſuivantes.

GOUVERNEMENT DE LA CHINE.

Tribunaux des Provinces & des Villes.

Tribunal ſuprême de chaque Province.

CHAQUE Province de l'Empire, ſans en excepter celle de *Pe-che-li*, a ſon Tribunal ſuprême, auquel tous les autres ſont ſubordonnés. Les Préſidens portent les titres de *Tu-tang*, de *Kyun-muen*, de *Tu-yuen*, de *Syun-fu* & divers autres, qui n'emportent rien de plus que ceux de Gouverneur de Province & de Viceroi. Ces Préſidens ſont du premier, du ſecond ou du troiſieme Ordre des Mandarins, comme il plaît à l'Empereur. Ils ſont charges de tout le gouvernement, en paix comme en guerre, avec une égale autorité ſur le Peuple & ſur les Soldats, dans les matieres civiles & criminelles. Ils communiquent les affaires d'importance à l'Empereur & aux ſix Tribunaux ſuprêmes. D'un autre côté, tous les ordres Impériaux & ceux des Tribunaux ſuperieurs ſont adreſſés à ces Cours Provinciales ; & tous les Mandarins des Provinces ſont obligés de s'y rendre lorſqu'il s'agit de quelque délibération importante.

Les Préſidens de chacun de ces Tribunaux ſont le Viceroi de la Province, le Viſiteur, qui porte le titre de *Ngan-tay*, ou de *Ngan-yuen*, & le *Tſong-ping*, ou le Général des troupes. Ils ont ſous eux quantité de Mandarins inférieurs, pour les aſſiſter dans l'expédition des affaires. Quoiqu'ils ayent leur palais dans la capitale de la Province, ils n'y réſident pas continuellement. Leur devoir les oblige de ſuivre les affaires & de parcourir les villes de leur juriſdiction. Le palais qui ſert de ſiege à ce Tribunal renferme deux autres Tribunaux comme ceux de la Cour, mais qui ne lui ſont point inferieurs, & qui ne ſont que ſes Aſſiſtans. Celui de la gauche ſe nomme *Tſan-ching*. C'eſt le plus conſidérable. Ses Préſidens ſont du ſecond & du troiſiéme ordre des Mandarins. L'autre, qui eſt à droite, & qui porte le nom de *Tſan-i*, a des Préſidens de dignité égale, tirés du ſecond degré du quatriéme ordre. Les Mandarins inferieurs de ces trois Tribunaux ſe nomment *Cheu-lyen-quan*. Ils décident de toutes les affaires civiles ; ils font les payemens publics & reçoivent les revenus de la Province (60).

Deux Tribunaux civil & criminel dans chaque Capitale.

Toutes les capitales des Provinces ont deux Tribunaux, l'un civil & l'autre criminel. Le premier, qui ſe nomme *Pu-ching-tſe*, eſt gouverné par un Préſident, qui peut être comparé à nos Tréſoriers généraux de Province en Europe, & deux Aſſiſtans, qui ſont toujours Mandarins du ſecond ordre. Le Tribunal criminel, nommé *Ngan-cha-tſe*, a pour Préſident un Mandarin du troiſieme ordre ; & pour Aſſiſtans, deux claſſes de Mandarins. La premiere, qui s'appelle *To-tſe*, eſt du premier ordre. La ſeconde, qui eſt diſtinguée de l'autre par le nom de *Syen-tſe*, eſt du cinquiéme ordre. Mais les deux claſſes portent le nom commun de *Tau-li*. Ces Mandarins ſont les viſiteurs des differens diſtricts de chaque Province. Ils ont leurs Tribunaux reſpectifs. Leur office eſt d'informer l'Empereur de tout ce qui ſe paſſe, ſurtout lorſqu'il n'y a point, dans la Province, de Viſiteur envoyé par la Cour. Quelques-uns, ſous le nom d'*Ichuen-taus*, ont la direction des poſtes, des hôtelleries Imperiales & des Barques de leur diſtrict. D'autres, nommés *Ping-pi-taus*, ont l'inſpection des troupes.

(60) Magalhaens, *ubi ſup.* p. 241. & ſuiv.

Le *Tumyen-tau* eſt chargé de la viſite des Côtes maritimes (61). Tous ont le pouvoir de punir les criminels, & ſont comme les ſubſtituts des ſix Tribunaux ſuprémes de la Cour.

Outre les Tribunaux communs à chaque Province, il y en a de particuliers à certains lieux, dont les fonctions ſont auſſi particulieres. Tels ſont, 1°, les Mandarins du ſel, dont l'office conſiſte à le diſtribuer dans les Provinces, & à couper le cours au Commerce clandeſtin, qui ſeroit préjudiciable au revenu Imperial. Le Préſident de ce Tribunal ſe nomme *Yen-ſa-tau.* 2°. Le Mandarin général du tribut du riz, qui ſe nomme *Lyang-tau.* 3°. Un autre Mandarin général, nommé *Hyo-tau*, qui préſide à l'examen des Etudians de la Province & de ceux qui ſe préſentent pour les Degrés. Il ſeroit trop long de s'étendre ſur quantité d'autres offices particuliers (62).

Tribunaux particuliers.

Chaque diſtrict a, comme chaque Province, ſon propre Tribunal, ou ſa Cour; dont l'objet principal eſt l'entretien de l'ordre & l'obſervation de la juſtice. Il réſide dans la principale ville de chaque diſtrict, ſoit qu'elle ſoit du premier, du ſecond, ou du troiſiéme rang; c'eſt-à-dire, *Fu*, *Cheu*, ou *Hyen.* Ces Préſidens ſont les Gouverneurs des dix diſtricts & des villes, qui tirent de-là leurs titres de *Chi-fu*, *Chi-cheu* & *Chi-yen.*

Tribunal de chaque diſtrict.

On compte à la Chine cent ſoixante-treize Tribunaux ou Juriſdictions *Fu*, qui reſſortiſſent immédiatement aux Officiers généraux & aux Gouverneurs de chaque Province; quatorze cens huit Tribunaux inferieurs, ou Juriſdictions ſubordonnées, qui dépendent immédiatement des *Chi-fus*, dont onze cens ſoixante-treize ſont *hyens*, & deux cens trente-cinq *cheus.* Ces derniers néanmoins ont quelque différence entr'eux. Quoique la plupart n'ayent pas d'autorité ſur les hyens, il y en a quelques-uns qui ont un, deux, trois ou quatre hyens ſous leur juriſdiction, & dont l'autorité, preſqu'égale à celle des *Chi-fus*, dépend immédiatement du Viceroi de la Province (63).

Nombre des Tribunaux inferieurs des Provinces.

Dans toutes les Provinces, à l'exception de Peking, le Chi-fu des villes du premier rang eſt un Mandarin du quatriéme ordre, qui a trois Aſſiſtans, nommés le *Tong-chi*, le *Tong-puen*, & le *Chui-quau*, du ſixiéme & du ſeptiéme ordre. On les appelle auſſi le ſecond, le troiſiéme & le quatriéme Seigneur, de la ſeconde, de la troiſiéme & de la quatriéme chaire; c'eſt-à-dire, de la ſeconde, de la troiſiéme & de la quatriéme ville; parce que le Préſident ſe nomme le premier Seigneur, & que la premiere chaire eſt la premiere ville. Il y a quatre autres Mandarins inferieurs, nommés le *King-lue-chu-tſé*, le *Chau-mo*, & le *Kin-hyau*, qui ſont du ſeptiéme, du huitiéme & du neuviéme ordre. Toutes les grandes villes de l'Empire ont le même nombre de ces Mandarins. Mais il eſt double dans les villes où le commerce eſt floriſſant & dont le diſtrict eſt d'une grandeur extraordinaire (64).

Ce que c'eſt que le Chi-fu.

Le *Chi-cheu*, ou le Préſident du Tribunal, dans les villes du ſecond rang, eſt du ſecond degré du ſecond ordre des Mandarins. Il a deux Aſſiſtans, dont le premier porte le titre de *Cheu-long*, & l'autre celui de *Cheu-puen*, tous deux du ſecond degré du ſixiéme & du ſeptiéme ordre. Le peuple donne à ce Préſident,

Le Chi-cheu.

(61) Magalhaens dit que leur emploi eſt de ſécher les terres & d'applanir les grands chemins.

(62) Le même, p. 242. Du Halde, page 251.

(63) Du Halde, p. 5.

(64) Magalhaens, *ubi ſup.* p. 244.

GOUVERNEMENT DE LA CHINE.

ou à ce Gouverneur, le nom de *Tay-ya*, qui signifie Grand & Premier Seigneur. Les trois Officiers subordonnés se nomment le second, le troisiéme & le quatriéme Seigneur.

Le Chi-yen.

Le *Chi-yen*, ou le Président du Tribunal dans les villes du troisiéme rang, est du premier degré du septiéme ordre. Il a aussi deux Assistans, dont le premier, nommé *Hyen-ching*, est du huitiéme ordre, & le second, qui se nomme *Chi-pu*, du neuviéme. Un troisiéme Officier, qu'il a sous lui & qui porte le titre de *Tyen-tsé*, n'est d'aucun ordre; mais s'il remplit bien ses fonctions pendant trois ans, il ne manque point, comme on l'a déja remarqué, d'être avancé sur la recommandation du Gouverneur.

Villes doubles, avec un Tribunal dans chaque partie.

Dans les villes dont le district est si grand qu'elles passent pour doubles, chacune des deux parties a son Tribunal particulier, outre celui du *Chi-fu*, qui est toujours le plus nombreux, & le plus puissant, & qui est souvent distingué par un autre nom. Peking, par exemple, étant divisé en deux villes, sous deux Gouverneurs différens, a deux Tribunaux subordonnés à celui du *Fu-in* qui est le principal; l'un nommé *Tay-hing-hyen*, l'autre qui s'appelle *Ven-ping hyen*. Les deux Gouverneurs ont la supériorité sur tous les Chi-fus de l'Empire. Ils sont du troisiéme ordre des Mandarins, & leurs Assistans sont du quatriéme. Le premier a la surintendance des Etudians & des Lettrés qui ne sont point encore parvenus au degré de Mandarins. L'office du second est d'instruire le Peuple & de le garantir de l'oppression, de punir le vice & de récompenser la vertu, enfin de préparer le lieu & les choses nécessaires pour les sacrifices publics. Dans les autres villes, l'objet des Tribunaux inferieurs est le même, à l'exception du dernier de ces articles. Leurs Cours & leurs Tribunaux supérieurs ont aussi les mêmes fonctions que le premier Tribunal de Peking. Les Présidens, dans les villes où la Cour réside, sont du sixiéme ordre des Mandarins; mais ceux des Provinces sont du septiéme ordre; & les Assistans, du septiéme, du huitiéme & du neuviéme (65).

Autres Tribunaux particuliers.

Il y a d'autres Tribunaux dans les Villes qui se nomment *Weys*, & dont les Mandarins ou les Gouverneurs sont Officiers militaires, sous le titre de *Wey-cheu-peys*. Leur juridiction ne s'étend gueres au-delà des murs de leur Ville. Il y en a d'autres dans les Villages; & leur office se borne à veiller sur la conduite de ceux qui doivent quelque service au Public par les engagemens de leur naissance ou par les obligations de quelque emploi. Ces Tribunaux, qui sont distingués aussi par des noms propres, sont quelquefois dans les mêmes districts, comme ceux des Chi-fus & des Chi-yens; de sorte que si l'on s'en rapportoit aux Listes des Mandarins & aux Histoires des Provinces, sans pousser plus loin ses informations, on compteroit trois Villes (66) lorsqu'il n'y en a qu'une. Par exemple, la Ville qui s'appelle *Li-ping-fu*, dans la Province de *Quey-cheu*, est en effet la même qui s'appelle aussi *Kay-wey*. C'est que se trouvant située sur les bords de deux Provinces, elle est tout à la fois le Siege d'un Chi-fu de la Province de Quey-cheu, & d'un Wey-cheu-pey

(65) Magalhaens, p. 256.

(66) L'Auteur observe ici, avec raison, que pour écrire avec certitude sur la géographie d'une grande région, ce n'est point assez de la parcourir simplement & d'y prendre des informations; mais qu'il faut d'autres secours convenables.

qui dépend de celle de *Hu-quang* en qualité d'Officier militaire (67).

GOUVERNEMENT DE LA CHINE.

Les Gouverneurs de Villes qui ne ſont que Mandarins inferieurs, ne décident point ordinairement des affaires importantes. Ils ſont obligés d'en faire leur rapport aux Mandarins ſuperieurs, c'eſt-à-dire, au *Pu-ching-tſé* & au *Fu-yuen*, qui n'ont au-deſſus d'eux que les Tribunaux de Peking. Le Tſong-tu même eſt ſoumis aux mêmes Tribunaux (68). Comme les Officiers militaires dépendent auſſi, à quelques égards, de l'autorité du Viceroi, & qu'ils ſont obligés, ſous de rigoureuſes peines, de lui donner avis des moindres mouvemens du Peuple dans leurs diſtricts, il arrive à la fin que preſque toutes les affaires du Gouvernement, militaires, civiles & criminelles, ſont apportées devant ſon Tribunal; & ce qui augmente encore l'étendue de ſon pouvoir, c'eſt que toutes les déciſions des Cours ſuprêmes de Peking ſont ordinairement fondées ſur les informations qu'elles reçoivent de lui. Elles ne manquent gueres non plus de ratifier les Sentences qu'il porte contre les Mandarins inferieurs, ſoit qu'il les déplace, comme il en a le droit, ſoit qu'il commence par leur ôter ſeulement leur ſceau (69).

Bornes des Mandarins inférieurs.

Chaque Préſident a les Officiers de ſon Tribunal logés dans ſon Palais (70). Ces Officiers ſont des Notaires, des Sécretaires, &c. On en diſtingue ſix ſortes, dont les fonctions ſont les mêmes que dans les ſix Cours ſuprêmes de Peking; de ſorte qu'un Officier ſubalterne fait en raccourci dans ſon Tribunal ce qu'il doit faire quelque jour, en grand, dans les Cours ſupérieures qui regardent toute l'étendue de l'Empire. Ils ſont entretenus aux dépens du Public, & leurs places ſont à vie. Auſſi les affaires vont-elles ſans interruption, quoique les Mandarins ſoient ſouvent changés, ſoit lorſqu'ils ſont dépoſés, ſoit lorſqu'ils paſſent dans quelque autre Province.

Six ſortes d'Officiers inferieurs dans les Tribunaux.

Toutes les Villes de l'Empire ont un Tribunal, compoſé d'un Préſident & de deux ou trois Aſſiſtans au moins, qui ſe nomment *Kyau-quans*, ou Juges des Lettrés. Leur office eſt de prendre ſoin des Sciences & de ceux qui les cultivent, de veiller particulierement ſur la conduite des Bacheliers, qui ſont en très-grand nombre, & la plûpart fort pauvres, mais que la confiance qu'ils ont à leurs privileges rend quelquefois inſolens. Ils emploient toutes ſortes de ruſes, & même la violence pour tirer de l'argent des riches & des pauvres; & ſouvent ils manquent de reſpect pour les Préſidens & les Gouverneurs. La Cour des Kyau-quans a droit de les punir, ſoit par le fouet & par d'autres peines, ſoit en les degradant, lorſqu'ils deviennent incorrigibles. Cette autorité la rend fort redoutable aux Bacheliers; d'autant plus qu'elle a droit auſſi d'aſſembler de tems en tems tous les Gradués de la Ville & les vieux Mandarins que leur âge diſpenſe du ſervice, pour les examiner & leur donner des themes, comme on l'a déja rapporté. Ainſi ces Officiers ſont moins des Magiſtrats que des Profeſſeurs (71).

Tribunaux de Kyau-quans pour les Lettrés.

Les Tribunaux inferieurs des Provinces & des Villes ſont bridés par divers freins, comme les Tribunaux ſuprêmes de l'Empire; ſurtout par les Viſiteurs ou les Cenſeurs qui portent le titre de *Koli*, de *Ko-tau*, & de *Ko-tau-yu-ſa* (72).

Freins des Tribunaux inferieurs.

(67) Du Halde, p. 2.
(68) Le même, p. 251.
(69) Le même, p. 3.
(70) Le même, p. 284.
(71) Magalhaens, *ubi ſup.* p. 247.
(72) Le meme, p. 222.

GOUVERNEMENT DE LA CHINE.

Auſſi-tôt que les quatorze Viſiteurs, envoyés par le Tribunal de *Tu-cha-yuen*, mettent le pied dans leurs Provinces reſpectives, ils prennent la ſuperiorité ſur les Vicerois & ſur tous les autres Mandarins. L'effroi qu'ils répandent eſt ſi général, qu'il fait dire en proverbe : *Le rat a vû le chat.* Ce n'eſt pas ſans raiſon, puiſque le droit de ces Cenſeurs va juſqu'à leur ôter leurs emplois & ruiner leur fortune. Après leur viſite, ils retournent à la Cour, chargés ordinairement de quatre ou cinq cens mille écus, que les Mandarins coupables leur donnent volontairement pour éviter d'être accuſés devant l'Empereur. D'autres leur offrent quelque argent pour ſe garantir des fauſſes informations. Leurs dépouilles ſont partagées entre les premiers Préſidens & leurs Aſſiſtans, qui rendent compte enſuite de leur viſite à l'Empereur. On ne voit gueres tomber la ſeverité de ces redoutables Juges que ſur ceux dont les deſordres ſont trop éclatans pour être déguiſés, ou ſur ceux à qui la vertu ou la pauvreté ne permet pas de gratifier leur avarice (73). Comme leur vigilance eſt extrême, & qu'ils ſont bien ſervis par leurs eſpions, rien n'échappe à leur connoiſſance. Si quelque Mandarin a négligé ſon devoir dans une occaſion d'importance, & que le Viceroi ne ſe ſoit pas hâté d'en donner avis, ils doivent en informer les Cours ſuprêmes & l'Empereur par une accuſation publique. C'eſt un grand honneur pour eux d'être les premiers qui découvrent le deſordre. D'un autre côté, s'ils manquent à ce devoir, ils ſont expoſés à perdre leurs emplois. On ne leur demande point de preuves formelles. Il ſuffit que leur rapport ait l'air de la vérité.

Maniere dont les Viſiteurs s'informent la Cour.

Ils emploient, pour informer l'Empereur, la méthode des ſuppliques, qui ſe répandent auſſi-tôt dans toutes les parties de l'Empire. Lorſqu'elles ſont renvoyées aux Tribunaux, ſuivant l'uſage, il eſt rare que les Mandarins y faſſent la moindre objection, dans la crainte d'être eux-mêmes accuſés. On en doit conclure que leur pouvoir a peu de bornes; mais rien ne contribue tant au maintien de la paix, du bon ordre & des anciens uſages. S'il arrive que les intrigues des Grands qu'ils ont accuſés, ou le reſſentiment même de l'Empereur, qui s'offenſe quelquefois de leur avis, les expoſe à quelque mauvais traitement, ils ſont regardés de toute la Nation comme les Peres de la Patrie, & comme les Martyrs du bien public; tandis que l'Empereur ne manque pas de s'attirer des noms odieux, que l'hiſtoire tranſmet à la poſterité.

Leur fermeté.

En un mot, ces Cenſeurs ont une fermeté ſurprenante dans leurs réſolutions. Si la Cour, ou le grand Tribunal, entreprend d'éluder la juſtice de leurs plaintes, ils retournent à la charge, ils font connoître que les loix ont été mal obſervées. On en a vû quelques-uns perſiſter pendant deux ans à pourſuivre un Viceroi, ſoutenu par tous les Grands de la Cour, &, ſans être découragés par les délais ni effrayés par les menaces, forcer la Cour à le dégrader, dans la crainte de mécontenter le Peuple. C'eſt une eſpece de combat entre le Monarque & l'Etat, au nom duquel les Cenſeurs paroiſſent agir. Mais lorſque le Prince ſe rend à leurs inſtances, il reçoit les éloges du Public, & tout l'Empire retentit de ſes louanges. Les Cours ſuprêmes de Peking lui font des remercimens, & ce qu'il accorde à la juſtice eſt regardé comme une faveur ſinguliere (74).

Comment les Viſiteurs portent le ſceau.

Navarette obſerve que les Viſiteurs portent le ſceau Imperial attaché au bras

(73) Magalhaens, p. 221.

(74) Du Halde, p. 70 & 230.

droit, & qu'auſſi-tôt qu'ils l'ont reçu de l'Empereur, ils deviennent, dit-il (75), auſſi terribles que la foudre. Un d'entr'eux ayant perdu ſon ſceau, & ſoupçonnant le Gouverneur de la Ville, qu'il regardoit comme ſon ennemi, d'etre l'auteur de ſon malheur, diſparut ſubitement, ſous prétexte d'une maladie dangereuſe. Un Mandarin de ſes amis jugea qu'il lui étoit arrivé quelque diſgrace; & s'étant rendu à ſon palais, dont il n'obtint l'entrée qu'avec beaucoup de peine, il apprit enfin de lui-même le ſujet de ſon chagrin. Le conſeil qu'il lui donna fut de mettre le feu à ſon appartement, après en avoir fait retirer ſécretement ſes meilleurs effets, & de prendre droit de cet accident pour mettre publiquement entre les mains du Gouverneur le petit coffre où l'on garde les ſceaux, en le priant de ſe charger du dépôt. » S'il vous a dérobbé votre ſceau, » ajouta le Mandarin, il ne pourra ſe diſpenſer de le remettre dans le coffre, » ou du moins vous pourrez l'accuſer lui-même de l'avoir perdu. Il paroît, ſuivant le récit de Du Halde, que cet artifice eut tout le ſuccès que le Mandarin avoit prévu, & que le Viſiteur retrouva ſon ſceau (76).

GOUVERNEMENT DE LA CHINE. Avec une ſingulière d'un Viſiteur.

Méthode des Chinois dans les affaires civiles & criminelles.

CHAQUE Magiſtrat, de quelque rang qu'on le ſuppoſe, a ſon Tribunal, qui porte le nom de *Ya-men*. Après l'information qu'il reçoit des Parties, & quelques procédures, dont le ſoin appartient à d'autres Officiers, il prononce la Sentence, telle qu'il s'y croit obligé par la juſtice. Celui qui perd ſa cauſe eſt quelquefois condamné à la baſtonade pour avoir commencé un procès avec de mauvaiſes intentions, ou pour l'avoir ſoutenu contre toute apparence d'équité.

Comment ſe jugent les petites Cauſes.

Les petites cauſes ſont portées ordinairement devant les Tribunaux inferieurs. Cependant la Partie qui ſe plaint a toujours la liberté de s'adreſſer aux Cours ſuperieures. Par exemple, un Habitant d'une Ville du premier rang, au lieu de porter ſa plainte à ſon propre Gouverneur, peut avoir recours au Gouverneur de la capitale de ſa Province, ou même au Viceroi; & lorſqu'un Juge ſuperieur a pris connoiſſance d'une affaire, les Juges inferieurs n'y ont plus aucune part, à moins qu'elle ne leur ſoit renvoyée, comme il arrive ſouvent. Pour les affaires d'importance, l'appel eſt toujours libre des Vicerois aux Cours ſuprêmes de Peking, ſuivant la nature de la cauſe. Là, elle eſt d'abord examinée dans un des Tribunaux ſubalternes, qui en fait ſon rapport au Tribunal ſuprême. Le Préſident porte ſon Jugement, mais c'eſt après avoir conferé avec ſes Aſſiſtans, & communiqué ſon avis au Ko-lau, qui en informe l'Empereur. Quelquefois Sa Majeſté fait recommencer les informations; d'autres fois, elle prononce ſur le champ. Alors, la Cour ſuprême dreſſe la Sentence au nom de Sa Majeſté Imperiale, & l'envoye au Viceroi de la Province, qui demeure chargé de l'exécution. Une déciſion dans cette forme eſt irrévocable. Elle porte le nom de *Saint Commandement*, *ſans défaut & ſans partialité* (77).

Forme de jugement pour les Cauſes importantes.

Quelque déference que les Mandarins marquent pour les ordres & pour les moindres ſignes de la volonté de l'Empereur, ils ne manquent point de fer-

(75) Navarette, p. 18.
(76) Du Halde, p. 243.
(77) Mémoires du Pere le Comte, p. 269.

GOUVERNEMENT DE LA CHINE.

meté dans l'occaſion. Lorſqu'il interroge les Tribunaux pour en tirer des informations, ils n'ont à craindre ni blâme ni reproche ſi leur réponſe eſt conforme aux loix. Au contraire, s'ils s'écartent de cette regle, les Cenſeurs de l'Empire ont droit de les accuſer, & l'Empereur celui de les punir.

Juges civils & militaires.

Comme toutes les Cours Provinciales dépendent des Vicerois & des quatre Officiers généraux qui lui ſervent d'Aſſiſtans, ſuivant la nature des affaires, les cauſes qui regardent le revenu Impérial & les matieres civiles reſſortiſſent au Tribunal *Pu-ching-tſé*, ou du Tréſor général; les cauſes criminelles vont au *Ngan-cha-tſe*, qui eſt comme le Lieutenant criminel; celles qui regardent les poſtes ou le ſel appartiennent au *Hyen-tau*; enfin celles qui concernent les proviſions qui ſe levent à titre de tribut, ſont portées au *Lyang-tau*. Mais outre les affaires qui ſont propres à ces quatre Officiers, on peut s'adreſſer à leur Tribunal dans d'autres cas, parce que toutes les Cours inferieures leur étant ſubordonnées, les Préſidens de ces Cours ſont par leur poſte même Conſeillers du Viceroi, & qu'en cette qualité ils ſont obligés pluſieurs fois chaque mois d'aſſiſter à ſon Tribunal pour les affaires importantes de la Province (78).

L'adminiſtration de la juſtice eſt gratuite.

Ajoutons pour la gloire des Legiſlateurs Chinois, & pour montrer combien ils avoient à cœur le veritable interêt du Peuple, qu'on ne paye rien pour l'adminiſtration de la juſtice. Comme l'office de Juge ne coûte rien à celui qui le poſſede & que ſes appointemens ſont reglés, il ne peut rien exiger des Parties. Ainſi les plus pauvres Plaideurs ſont en état de faire valoir la juſtice de leurs droits & ne craignent point d'être opprimés par l'opulence de leurs adverſaires (79).

Procedures criminelles.

A l'égard des procédures criminelles, il n'eſt pas beſoin d'un Decret pour conduire les coupables devant la Juſtice, ni que le Magiſtrat tienne audience pour écouter les accuſations & les défenſes. On n'exige pas tant de formalités à la Chine. Dans quelque lieu qu'un Magiſtrat découvre du deſordre, il a le pouvoir de le punir ſur le champ, ſoit dans les rues ou ſur le grand chemin, ou dans les maiſons particulieres. Il peut faire arrêter un joueur, un fripon, un débauché; &, ſur un ſimple ordre, lui faire donner vingt ou trente coups de fouet. Malgré ce châtiment, le coupable peut encore être cité, par ceux auxquels il a fait tort, devant quelque Cour ſuperieure, où ſon procès étant recommencé dans les formes il eſt quelquefois châtié avec beaucoup plus de rigueur (80).

L'Empereur nomme un Commiſſaire pour toutes les cauſes criminelles, à moins que le rang ou la naiſſance du coupable ne le mette en droit de le récuſer. Si l'Empereur n'approuve pas la premiere Sentence du Tribunal criminel, il peut nommer d'autres Juges pour recommencer l'examen du coupable, juſqu'à ce que leur Jugement s'accorde avec le ſien. Sans ce frein, l'argent ou l'artifice pourroit ſauver un homme dont la vie eſt nuiſible à l'Etat (81). Avant que les matieres criminelles ſoient abſolument décidées, elles paſſent ordinairement par cinq ou ſix Tribunaux ſubordonnés les uns aux autres, qui ont tous droit de revoir les procédures, & de recevoir des informations ſur la vie & la conduite des accuſés & des témoins. Ces délais ſont favorables à l'innocence, &

(78) Chine du Pere du Halde, pag. 70. & ſuivantes.

(79) Le Comte, *ubi ſup.* p. 28.

(80) Le même, p. 284.

(81) Le même, *ibid.*

la sauvent presque toujours de l'oppression, quoiqu'elle demeure exposée à languir long-tems dans les chaînes (82).

Comment les voleurs sont traités.

Les voleurs qui sont pris armés sont condamnés à mort par la loi. S'ils ne sont point en état de tuer ou de blesser, on leur fait subir quelque châtiment corporel, suivant la nature du vol. Si leur entreprise n'a point eu d'exécution, ils en sont quittes pour vingt ou trente coups de bâton. Les Chinois prétendent que ces brigands dérobent à la faveur d'une drogue, dont la fumée cause un profond sommeil à tous les Habitans d'une maison. Cette opinion est si bien établie à la Chine, que les voyageurs font mettre pendant la nuit, dans leur chambre, un bassin d'eau fraîche, comme un préservatif infaillible contre la force du charme (83).

Pouvoir des Juges pour condamner au supplice.

La bastonade, le carcan & l'emprisonnement sont les seules punitions que les Mandarins provinciaux puissent imposer aux criminels. Ils ont droit à la verité de condamner au bannissement; mais leur sentence doit être confirmée par les Cours suprêmes. A l'égard de la vie, ils ne peuvent l'ôter à perſonne si ce n'est dans les cas où la justice doit être prompte, tels que la sédition & la révolte. L'Empereur donne alors au Tsong-tu, & même au Viceroi, le pouvoir de faire conduire sur le champ les coupables au supplice (84).

Formalités à l'égard de ceux qui sont condamnés à mort.

Lorsqu'un criminel doit être condamné à mort, les Juges le font amener au Tribunal, où l'usage est de lui préparer un repas fort court. On ne manque pas, du moins avant que de lui prononcer sa sentence, de lui offrir un verre de vin, qui se nomme *Tsi-song* (85). Après la lecture de la sentence, la plûpart de ces malheureux s'emportent en invectives contre ceux qui les ont condamnés. Les Mandarins écoutent leurs injures avec beaucoup de patience & de compassion. Mais on leur met bien-tôt dans la bouche un bâillon, avec lequel on les mene au lieu de l'exécution. D'autres ne font que chanter dans le chemin qui les conduit à la mort, & boivent joyeusement le vin qu'ils reçoivent de leurs amis, qui attendent leur arrivée pour leur donner les derniers témoignages d'amitié.

Méthode pour les Jugemens.

Tous les Jugemens qui concernent les crimes dignes de mort doivent être examinés, approuvés & signés par l'Empereur. Les Mandarins envoient à la Cour les piéces du procès, avec leur décision, dans laquelle ils font entrer les articles de la Loi qui leur ont servi de regle. Par exemple, » Un tel est cou-
» pable de tel crime, & la Loi ordonne que celui qui a commis ce crime sera
» étranglé; c'est pourquoi je le condamne à être étranglé. Là-dessus le Tribunal suprême examine le fait, les circonstances & le jugement. Si le fait n'est pas prouvé clairement, ou si le Tribunal exige de nouvelles informations, il présente à l'Empereur un mémoire qui contient le cas & la décision des Mandarins inferieurs, avec cette addition: » Pour juger parfaitement, il est né-
» cessaire que nous soyons mieux informé de telle circonstance. Notre avis
» est donc que l'affaire soit renvoyée à tel Mandarin, afin qu'il puisse nous
» donner toutes les lumiéres que nous desirons. La clémence de l'Empereur se porte toujours à ce qu'on lui demande, dans la crainte qu'on ne prononce témérairement & sans une parfaite conviction sur un objet aussi important que

(82) Du Halde, p. 310.
(83) Le Comte, p. 242.
(84) Du Halde, p. 3. & suiv.
(85) Ce mot signifie *Vin offert*, ou *Vin d'offrande*. Il est en usage aussi pour les offrandes qui se font aux ancêtres.

GOUVERNEMENT DE LA CHINE.

la vie d'un homme. Lorſque le Tribunal ſuprême a reçu les informations qu'il deſiroit, il les préſente une ſeconde fois à l'Empereur, qui confirme la ſentence ou qui diminue la rigueur du châtiment. Quelquefois il renvoie le mémoire, avec cette addition de ſa propre main : » Que le Tribunal recommence à déliberer ſur cette affaire & qu'il m'en faſſe ſon rapport.

Combien la vie d'un homme eſt reſpectée à la Chine.

Ordonnance de l'Empereur Yong-ching.

Il n'y a point de précaution qui paroiſſe exceſſive aux Chinois, lorſqu'il eſt queſtion de condamner un homme à mort. L'Empereur Yong-ching ordonna, en 1725, qu'on ne porteroit point de ſentence capitale ſans que le procès lui eût été préſenté juſqu'à trois fois. C'eſt pour ſe conformer à ce réglement que le Tribunal criminel obſerve la méthode ſuivante : Quelque-tems avant le jour marqué, il fait tranſcrire toutes les informations qui lui ſont venues des Juges inférieurs pendant le cours de l'année. Il y joint la ſentence de chaque Juge & la ſienne. Enſuite il les aſſemble, pour revoir, corriger, ajouter ou retrancher ce qu'il juge à propos. Après avoir mis tout en ordre, il en fait faire deux copies, dont l'une eſt préſentée à l'Empereur, & l'autre demeure au Tribunal pour être communiquée aux principaux Officiers de toutes les Cours ſuprêmes, qui ont la liberté d'y faire encore les changemens qu'ils jugent néceſſaires. Ainſi le plus vil & le plus mépriſable Sujet de l'Empire jouit à la Chine d'un privilege qui ne s'accorde en Europe qu'aux perſonnes de la plus haute diſtinction ; c'eſt-à-dire, ſuivant les termes de l'Auteur, qu'il a le droit d'être jugé par toutes les chambres du Parlement aſſemblées en corps (86). La ſeconde copie eſt préſentée à l'Empereur, après nouvelle diſcuſſion ; enſuite l'uſage eſt de la tranſcrire quatre-vingt-dix-huit fois en langue Tartare & quatre-vingt-dix-ſept fois en langue Chinoiſe. Toutes ces copies ſont remiſes à l'Empereur, qui en confie l'examen à ſes plus fidéles Officiers des deux Nations.

Tems des exécutions.

Lorſque le crime eſt d'une énormité extraordinaire, l'Empereur en ſignant la ſentence de mort y joint l'ordre ſuivant : » Auſſi-tôt qu'on aura reçu cet » ordre, que le coupable ſoit exécuté ſans délai. S'il n'eſt queſtion que d'un crime ordinaire, l'ordre eſt adouci dans ces termes : » Que le criminel ſoit » gardé en priſon juſqu'à l'automne & qu'il ſoit exécuté. L'Auteur obſerve qu'il y a des jours fixés dans le cours de l'automne pour l'exécution de tous les criminels condamnés à mort (87).

Supplices de la Chine.

Punitions réglées par la Loi & proportionnées au crime.

Le Pan-tſe, ou la baſtonade, punition commune.

S'IL paroît que la longueur des procedures rend la juſtice fort lente à la Chine, le châtiment n'en eſt pas moins sûr pour toutes ſortes de crimes. Il eſt reglé par la Loi, avec une juſte diſpenſation qui le proportionne à leur énormité. Le *Pan-tſe*, ou la baſtonade, ſe donne ordinairement pour des fautes légeres, & le nombre des coups répond à la qualité de l'offenſe. C'eſt le châtiment commun des ſentinelles qu'on trouve endormies pendant la nuit dans les rues & dans les places publiques. Si le nombre des coups ne paſſe pas vingt, ils ſont regardés comme une correction paternelle, qui n'imprime aucune ta-

(86) C'eſt même quelque choſe de plus, & ce récit donne une idée admirable de l'adminiſtration Chinoiſe.

(87) Mémoires du Pere le Comte, p. 254.

GOUVERNEMENT DE LA CHINE.

che. L'Empereur lui-même la fait quelquefois ſubir aux perſonnes d'un rang diſtingué, & ne les voit pas moins après cette humiliation. Il ne faut qu'une bagatelle pour ſe l'attirer; un petit larcin, un mot outrageant, quelques coups de poing donnés mal-à-propos. Le Mandarin n'en eſt pas plûtôt informé, qu'il fait exercer le *Pan-tſe*. Après la correction, le patient eſt obligé de ſe mettre à genoux devant ſon Juge, de baiſſer trois fois le front juſqu'à terre & de le remercier du ſoin qu'il a pris de ſon amandement.

Ce que c'eſt que le Pan-tſe & comment il ſe donne.

Le *Pan-tſe* eſt une piéce aſſez épaiſſe de bambou fendu (88), qui a pluſieurs pieds de longueur. Le bout d'enbas eſt large comme la main; l'autre bout eſt uni & menu, pour s'en ſervir plus facilement. Un Mandarin, dans ſes audiences, eſt environné d'Officiers armés de ces inſtrumens. Au moindre ſigne que leur donne le Magiſtrat, en jettant par terre de petits bâtons, d'environ ſix pouces de longueur ſur deux de largeur, placés ordinairement ſur une table qui eſt devant lui, ils ſaiſiſſent le coupable, & l'étendant tout de ſon long, le viſage contre terre, ils tirent ſes hautes-chauſſes juſque ſur ſes talons. Dans cette poſture, ils lui donnent autant de coups ſur les feſſes que le Mandarin a jetté de bâtons. Cependant l'Auteur obſerve que quatre coups ſont comptés pour cinq; ce qui s'appelle le coup de grace de l'Empereur, qui, en qualité de pere tendre & pitoyable, diminue toujours quelque choſe du châtiment. Mais les coupables ont un autre moyen de l'adoucir. C'eſt de gagner les Exécuteurs, qui ont l'art de ménager leurs coups avec une légereté qui les rend preſqu'inſenſibles. Ce ſupplice eſt d'ailleurs ſi violent, qu'un ſeul coup eſt capable de fendre en deux une perſonne délicate. Souvent on en meurt. Mais pour de l'argent on loue auſſi des hommes, qui ſubiſſent le châtiment à la place du coupable. Le Comte aſſure que par une tromperie de cette eſpece *Jang-quang-ſyen*, fameux perſécuteur des Miſſionnaires, évita la mort & fit tomber la ſentence ſur un Malheureux, qui s'étoit loué à lui dans la perſuaſion qu'il ne s'agiſſoit au plus que de la baſtonade (89).

La baſtonade ſe donne en toutes ſortes de lieux.

Un Mandarin a le pouvoir de faire donner la baſtonade, non-ſeulement dans ſon Tribunal, mais dans tout autre lieu de ſa juriſdiction. Auſſi ne marche-t-il jamais ſans un cortege de ſes Officiers de Juſtice, qui portent le *Pan-tſe*. Si quelque perſonne du Peuple demeure à cheval lorſqu'il paſſe dans une rue & ne ſe hâte point de deſcendre ou de ſe retirer, c'eſt aſſez pour s'attirer cinq ou ſix coups par ſon ordre. Cette exécution ſe fait ſi vîte, qu'elle eſt ſouvent finie avant que les voiſins s'en apperçoivent. Le pan-tſe eſt auſſi la punition ordinaire des mendians valides, des vagabonds, des coureurs de nuit & des gens ſans aveu (90).

Vagabonds & Mendians de la Chine.

La Chine fourmille de mendians vagabonds, de muſiciens & de gens qui diſent la bonne avanture. Ces fainéans voyagent en troupe & ne ſont pas moins

(88) C'eſt une eſpece de canne, dure, groſſe & peſante. *Voyez ci-deſſous l'Hiſtoire Naturelle de la Chine.*

(89) Mémoires du Pere le Comte, p. 293. Les Auteurs Anglois de ce Recueil traitent cette Hiſtoire de fable, & jugent qu'elle fut inventée par le Miſſionnaire pour ſe venger de l'Ennemi de leur Religion. Outre pluſieurs raiſons, diſent-ils, qui leur en font prendre cette idée, c'eſt aſſez pour eux d'obſerver que *Jang-quang-ſyen* obtint grace de l'Empereur, comme on l'a déja rapporté, & de ſçavoir d'ailleurs qu'un Mandarin, ni même un ſimple Particulier, ne peut être exécuté qu'après que ſon procès a paſſé ſous les yeux de la Cour & que ſa ſentence y a été confirmée.

(90) Chine du Pere du Halde, p. 3 & 311.

GOUVERNEMENT DE LA CHINE.

Leurs artifices pour extorquer l'aumône.

trompeurs que nos *Egyptiens* d'Europe. Quelquefois ils ſont tous aveugles. On leur voit exercer mille rigueurs contre eux-mêmes, pour extorquer des aumônes. Ils ſe fouettent le corps, ils mettent des charbons ardens ſur leur tête, ils frappent du front contre une pierre, ou l'un contre l'autre, juſqu'à ſe faire enfler prodigieuſement la tête ou à tomber ſans connoiſſance. Ils continueroient ces extravagances, au danger d'en mourir, ſi les ſpectateurs ne leur donnoient quelque choſe. La plûpart ſont eſtropiés. Ils ont la bouche & le nez de travers, l'épine du dos rompue, de longs nez crochus ; ils ſont borgnes ou aveugles ; ils manquent d'une jambe ou d'un bras : s'ils n'ont pas apporté ces difformités en naiſſant, ce ſont leurs parens qui les ont eſtropiés dès l'enfance, pour les mettre en état de gagner leur vie par ces miſérables artifices (91).

On voit des femmes, à qui leurs parens ont crevé volontairement les yeux, marcher avec des guitares pour gagner leur pain. D'autres, jouant de divers Inſtrumens, tirent l'horoſcope & prétendent juger de la fortune des paſſans par les traits du viſage (92). On voit des Opérateurs qui parcourent les Bourgs & les Villages, montés ſur des tygres & ſur d'autres bêtes apprivoiſées. Ces animaux marchent lentement, en recourbant la queue & portant des branches d'arbres dans leur gueule. Ceux qui les montent ont ordinairement par-deſſus leur habit un grand manteau à longues manches & un baudrier qui leur paſſe de l'épaule droite ſous le bras gauche. Ils portent, dans la main droite, une épée avec laquelle ils font le moulinet par intervalles, en vantant leurs baumes, leurs emplâtres, & la vertu infaillible de leurs remedes pour toutes ſortes de bleſſures & de maladies. Ils ont ordinairement pour cortege une troupe de pauvres eſtropiés, qui les ſuivent à l'aide de leurs béquilles, ou avec des creſſelles & des ſonnettes. La plûpart ſont nuds. D'autres ont de grands manteaux avec des piéces de diverſes couleurs. D'autres portent des aîles attachées aux deux temples (93).

Les Mandarins ne ſont pas exemts du Pan-tſe.

Revenons au Pan-tſe. Les Mandarins mêmes ſont ſujets à cette punition ; mais, fuſſent-ils du dernier Ordre, on ne peut la leur faire ſubir qu'après les avoir dégradés. Au reſte, cette faveur de la Loi n'eſt pas fort conſiderable, puiſque dans certaines occaſions un Viceroi a le pouvoir de les caſſer ſans attendre la déciſion des Cours ſuprêmes, & qu'il n'eſt obligé qu'à rendre compte enſuite de ſes raiſons, qui ſont preſque toujours approuvées. Il eſt vrai qu'un Mandarin puni avec cette rigueur a la liberté de paroître à Peking pour juſtifier ſa conduite. Il peut préſenter un mémoire à l'une des Cours ſuprêmes ou porter ſes plaintes à l'Empereur même. C'eſt un frein, qui empêche les Vicerois d'agir avec trop de précipitation & d'abuſer de ſon autorité (94). En un mot, les maîtres emploient le pan-tſe pour châtier leurs écoliers, les peres pour corriger leurs enfans, & les Seigneurs pour punir leurs domeſtiques ; avec cette différence, qu'il n'eſt pas ſi long ni ſi gros que celui des Magiſtrats.

Autre punition nommée Cangue ou Carcan.

Une autre punition, plus déshonorante quoique moins douloureuſe, c'eſt le collier de bois, ou le carcan, que les Portugais appellent *Cangue*. Il eſt com-

(91) Montanus, dans la Chine d'Ogilby, p. 306.

(92) Navarette, p. 55.

(93) Montanus, *ubi ſup.* p. 306.

(94) Du Halde, p. 3.

T. VI. N.° XVI

posé de deux pieces de bois, qui se joignent en forme de collier autour (95) du cou. Un criminel qui a le cou passé dans cette machine ne peut voir ses pieds, ni porter la main à sa bouche; de sorte qu'il est obligé de recevoir ses alimens de la main d'autrui. Il porte, jour & nuit, cet incommode fardeau, qui est plus ou moins pesant, suivant la qualité du crime. Le poids commun des carcans ou des cangues est de cinquante-six livres. Mais il s'en trouve qui pesent jusqu'à deux cens, & qui font tant de mal aux criminels, que soit par l'excès de leur confusion & de leur douleur, soit faute de nourriture & de sommeil ils meurent dans cette étrange situation. Il y a des cangues de quatre pieds quarrés & de cinq ou six pouces d'épaisseur.

Diverses manieres d'adoucir le supplice.

Cependant les criminels ont divers moyens d'adoucir la rigueur de ce châtiment. Les uns se font accompagner de leurs parens & de leurs amis, qui soutenant les quatre coins du cangue, empêchent qu'il ne pese trop sur les épaules. D'autres en posent les bords sur une table ou sur un banc. D'autres se font faire une chaise à quatre piliers de hauteur égale, qui servent de support à la machine. Les plus effrontés se couchent sur le ventre, & se servent du trou de leur cangue comme d'une fenêtre, par laquelle ils regardent les passans avec la derniere impudence.

Formalités dont il est accompagné.

Lorsqu'on a passé le cou du criminel dans ce pilori mobile, ce qui se fait devant les yeux du Juge, on couvre les endroits par lesquels les deux pieces de bois se joignent, de deux longues tranches de papier, larges de quatre doigts, sur lesquelles on applique un sceau, afin que le cangue ne puisse être ouvert. Sur ces deux papiers, on écrit en gros caracteres la nature du crime & la durée du châtiment. Par exemple: » Ce criminel est un voleur. C'est un débauché, » un séditieux, un homme qui trouble la paix des familles. C'est un joueur (96). » Il portera le cangue pendant trois mois, dans tel endroit. Le lieu où ces Miserables sont exposés est ordinairement la porte d'un Temple, ou de la Ville, ou celle du Tribunal même, ou le coin de quelque rue, ou la place publique. Lorsque le terme de la punition est expiré, les Officiers du Tribunal ramenent le criminel au Mandarin, qui le délivre, après une courte exhortation à tenir une conduite plus reglée. Mais en lui accordant la liberté de se retirer, il lui fait donner vingt coups de pan-tse, comme un préservatif contre l'oubli. Ordinairement toutes les punitions Chinoises, à l'exception des amendes pécuniaires, commencent & finissent par la bastonade.

Religieuse Chinoise condamnée au Cangue.

Quoique le supplice du cangue soit moins commun pour les femmes que pour les hommes, le Pere Contancin vit un jour, près d'un Tribunal, une *Bonzesse*, c'est-à-dire, une espece de Religieuse, qui portoit cet infâme ornement. Malgré la loi qui les oblige de mener une vie chaste dans leurs couvens & qui en interdit l'entrée aux hommes, il leur arrive souvent de violer leurs regles. Cette femme ayant été accusée d'avoir fait un enfant, le Mandarin l'avoit citée à son Tribunal, & lui avoit déclaré, après une severe réprimande, que puisqu'elle ne pouvoit garder la chasteté dans son cloître, il jugeoit à propos qu'elle en sortît pour se marier; mais que jugeant aussi qu'elle n'en méritoit

Son crime & la sentence du Juge.

(95) A peu près comme les planches d'un pilori.

(96) Les Chinois sont extrêmement passionnés pour le jeu. Ils mettent toute leur fortune au hazard sur un seul coup, & souvent ils jouent leurs femmes, leurs enfans & leur propre personne, qui deviennent les esclaves du vainqueur.

GOUVERNEMENT DE LA CHINE.

pas moins d'être punie, il la condamnoit à porter le cangue. Sur le papier qui contenoit son crime, il fit ajouter que si quelqu'un vouloit l'épouser, elle seroit mise en liberté; & qu'il donneroit pour les frais une once & demie d'argent, c'est-à-dire, environ douze francs de notre monnoie. Un tiers de cette somme devoit servir à louer une chaise & à payer les Musiciens. Les deux autres tiers étoient pour la dépense de la fête nuptiale. Elle ne fut pas long-tems à trouver un mari.

Punitions pour les fautes légeres.

Exemples rapportés par le Pere Contancin.

Il y a d'autres punitions pour les fautes legeres. Le même Missionnaire étant un jour entré dans la seconde cour du Tribunal, y vit plusieurs jeunes gens à genoux, dont quelques-uns portoient sur la tête une pierre du poids de sept ou huit livres, tandis que d'autres tenoient entre leurs mains un livre qu'ils paroissoient lire avec beaucoup d'attention. De ce nombre étoit un jeune marié, qui aimant le jeu à l'excès, avoit perdu une partie de la somme que son pere lui avoit donnée pour son établissement. Les exhortations, les réprimandes & les menaces n'ayant pu servir à le corriger, ses parens l'avoient amené au Tribunal. Sur leurs plaintes, le Mandarin l'avoit fait approcher. Il avoit commencé par des reproches & des conseils; ensuite il se disposoit à lui faire donner la bastonade, lorsque sa mere étant entrée brusquement & s'étant jettée à ses genoux avec une abondance de larmes, lui avoit demandé grace pour son fils. Le Mandarin touché de compassion s'étoit fait apporter un Livre, composé par l'Empereur pour l'instruction de ses Sujets; & l'ouvrant à l'article qui regardoit l'obéissance filiale, il avoit dit au jeune homme: » Vous me promet-
» tez de renoncer au jeu & d'écouter les conseils de votre pere. Je vous par-
» donne pour cette fois. Mais allez vous mettre à genoux dans la gallerie, du
» côté de la salle de l'audience, & tâchez d'apprendre par cœur cet article.
» Vous ne quitterez le Tribunal qu'après me l'avoir répeté & m'avoir promis
» de l'observer pendant le reste de votre vie. Cet ordre fut exécuté ponctuellement. Le jeune homme eut besoin de trois jours pour apprendre l'article. Il eut la liberté de se retirer après les avoir passés dans la galerie.

Marques appliquées sur la joue.

Banniſſement.

On distingue certains crimes, pour lesquels un criminel est marqué sur les deux joues, avec des caracteres Chinois qui expriment la nature de l'offense. D'autres sont condamnés au banniſſement, ou à tirer les Barques royales. Il est rare que cette servitude dure plus de trois ans; mais le banniſſement est quelquefois perpétuel, surtout lorsqu'il est en Tartarie. Un Exilé est sûr, avant son départ, de recevoir un nombre de coups proportionné à son crime (97).

Punition pour les vols d'adreſſe & pour les Eſclaves fugitifs.

Les vols d'adreſſe sont punis la premiere fois par une marque sur le bras gauche, avec un fer chaud, & la seconde fois, par une marque sur le bras droit. La troisiéme, ils sont livrés au Tribunal criminel. Les Eſclaves fugitifs sont condamnés à cent coups de fouet, & rendus ensuite à leurs Maîtres. Dans ces derniers tems on leur marquoit la joue gauche avec deux caracteres Chinois & deux caracteres Tartares; mais un Mandarin ayant repréſenté à l'Empereur que cette punition étoit trop rigoureuse, pour un crime qui venoit moins d'aucune inclination vicieuse que du desir naturel de la liberté, & que d'ailleurs la bienséance étoit bleſſée, dans une Ville où Sa Majesté résidoit, par tant d'objets difformes dont les rues étoient remplies, ce conseil fut bien reçu, & l'Empe-

(97) Du Halde, p. 311.

reur ordonna qu'à l'avenir la marque des lettres s'appliqueroit sur le bras gauche (98).

Révolutions de fortune.

On peut observer, à cette occasion, que souvent un grand Mandarin Tartare, ou un Chinois *Tartarisé*, c'est-à-dire, enrollé sous la banniere Tartare, qui a plusieurs esclaves à son service, est lui-même esclave de quelque Seigneur de la Cour, auquel il est obligé par intervalles de donner des sommes considérables. Un Chinois que la pauvreté force de se donner à quelque Prince Tartare, peut esperer, s'il a du merite, de devenir bientôt un grand Mandarin. Mais ces caprices de fortune ne sont pas si communs sous la dynastie presente qu'ils l'étoient anciennement. Le même, s'il est privé de son office, retourne à son Maître, pour exercer à son service quelques fonctions honorables.

Esclaves de la Chine & leur condition.

Lorsque les personnes riches marient leurs filles, ils leur font présent de plusieurs familles d'Esclaves, suivant l'état de leur fortune. Ces Esclaves obtiennent souvent la liberté; & quelques-uns à condition de payer une somme annuelle à leur Maître. S'ils s'enrichissent par leur industrie, leur Maître n'a pas droit d'envahir leurs biens; il se contente de tirer d'eux de gros présens, sans vouloir consentir qu'ils se rachetent de ce reste de servitude. Ils sont d'une fidelité singuliere, & leur attachement est inviolable pour leurs Patrons. Ceux-ci de leur côté les traitent comme leurs enfans, & leur confient souvent leurs plus importantes affaires. L'autorité des Chinois sur leurs Esclaves se borne aux devoirs ordinaires du service. S'il étoit bien prouvé qu'un Maître eût abusé de son pouvoir pour prendre des libertés criminelles avec la femme de son Esclave, rien ne pourroit le garantir de sa ruine (99).

Trois supplices capitaux.

Les trois supplices capitaux de la Chine sont d'étrangler, de trancher la tête, & de couper en pieces. Le premier, qui est le plus commun & qui passe pour le plus doux, est la punition des petites offenses capitales, telles que de tuer son adversaire en duel. Dans quelques parties de l'Empire, on étrangle avec une espece d'arc. Dans d'autres lieux on se sert d'une corde de sept ou huit pieds de long, avec un nœud coulant, qu'on passe au cou du criminel. Deux suppôts du Tribunal tirent de toute leur force les deux bouts de la corde, & les lâchent aussitôt. Ensuite, les tirant une seconde fois, ils sont surs de leur entreprise. Les personnes de quelque distinction sont toujours conduites au lieu de l'exécution dans leurs chaises ou sur des chariots couverts (1). L'usage est d'étrangler les criminels de haute qualité; à moins que la notoriété du crime ne les ravalle à la punition du peuple. Alors on leur coupe quelquefois la tête, pour la suspendre à quelque arbre sur le grand chemin (2). En un mot il est plus honorable d'être étranglé que d'avoir la tête tranchée. De-là vient que pour marquer quelque bonté aux Seigneurs ou aux Mandarins qui sont condamnés à la mort, l'Empereur leur envoie un cordon de soie, & l'ordre de s'étrangler de leurs propres mains.

Supplice des gens de qualité.

Maniere de trancher la tête.

On tranche la tête pour les crimes de la plus odieuse énormité, tels que l'assassinat. Cette mort passe pour la plus infâme, parce que la tête, qui est la principale partie de l'homme, est séparée du corps, & que le criminel ne conserve point, en mourant, son corps aussi entier qu'il l'a reçu de la nature. On ne dresse

(98) Magalhaens, p. 236.
(99) Chine du Pere du Halde, pag. 311. & suivantes.
(1) Du Halde, *ibid.* p. 4 & 312.
(2) Mémoires du Pere le Comte, p. 293.

GOUVERNEMENT DE LA CHINE.

pas d'échafaut pour les exécutions. Le criminel ſe met à genoux dans quelque place publique, les mains liées derriere le dos. On le tient ſi ferme qu'il ne peut ſe remuer; tandis que l'Exécuteur s'avançant parderriere, lui abbat la tête d'un ſeul coup, & le couche immédiatement ſur le dos avec tant de promptitude & d'adreſſe, qu'il ne tombe pas une goutte de ſang ſur ſes habits. Ils ſont meilleurs qu'à l'ordinaire. Les parens & les amis ne reconnoiſſent pas volontiers que le coupable leur appartienne; mais ils lui envoient ordinairement des habits neufs; & ſur la route ils lui font offrir des liqueurs & des vivres.

Diſtinction de l'Exécuteur.

L'Exécuteur eſt un ſoldat du commun; & loin que l'uſage ait attaché de la honte à ſes fonctions, c'eſt un honneur pour lui de s'en acquitter bien. A Peking il porte une ceinture de ſoie jaune en accompagnant le criminel. C'eſt la couleur Imperiale; & ſon ſabre eſt enveloppé dans une étoffe de ſoie de la même couleur, pour montrer qu'il eſt revêtu de l'autorité de l'Empereur & lui attirer plus de reſpect de la part du Peuple (3).

Opinion des Chinois ſur ce ſupplice.

Les Chinois ſont perſuadés qu'un homme à qui l'on a tranché la tête doit avoir manqué de ſoumiſſion pour ſes parens, qui lui avoient donné un corps ſain & parfait. La ſéparation des membres leur paroît une juſte punition de ce crime. Cette opinion eſt ſi bien établie, qu'ils achetent à grand prix, de l'Exécuteur, les corps de leurs parens & de leurs amis (4), pour y recoudre la tête, en s'efforçant d'expier ſa déſobéiſſance par leurs gémiſſemens. Ils rapportent l'origine de cette idée à *Tſong-tu*, Diſciple de Confucius, qui exhortant vers ſa derniere heure ſes enfans & ſes diſciples à l'obéiſſance, leur déclara qu'il ſe croyoit redevable à la ſienne d'avoir conſervé ſon corps auſſi parfait & auſſi entier qu'il l'avoit reçu de ſes parens (5).

Privation de la ſépulture.

Ceux qui ſont condamnés au même ſupplice ſont privés, par leur Sentence, de la ſépulture commune; ce qui paſſe à la Chine pour un autre excès d'infamie. L'Exécuteur, après avoir dépouillé le corps, eſt obligé de le jetter dans le foſſé voiſin. Auſſi ne peut-il le vendre ſans s'expoſer à des punitions rigoureuſes. Mais il gagne le Juge ou les délateurs par un préſent conſidérable; ce qui augmente beaucoup le prix du corps. Une ancienne loi de l'Empire porte qu'un criminel, à qui ſes bonnes qualités, ou quelqu'autre raiſon, attirent une juſte pitié, obtiendra un répi juſqu'à la fin de l'Automne ſuivant, dans quelque tems qu'il ait été condamné. La raiſon de cette loi, c'eſt qu'à l'occaſion de quelque réjouiſſance publique, ſoit pour la naiſſance ou le mariage d'un Prince, ſoit pour la fin d'un tremblement de terre ou de quelque autre calamité, on ne manque pas de relâcher tous les Priſonniers, à la réſerve de quelques-uns qui ſont exceptés. Ainſi ceux à qui l'on accorde un répi ſont ordinairement renvoyés libres, ou paſſent du moins quelques mois dans cette eſperance.

Comment les criminels ſont coupés en pieces.

La troiſiéme eſpece de punition, que les Chinois appellent dans leur langue, *Couper en mille pieces*, eſt celle des rebelles & des traîtres. Elle paroît cruelle. L'Exécuteur attache le criminel à quelque pilier, & lui écorche la tête juſqu'à faire deſcendre la peau ſur ſes yeux, afin qu'il ne puiſſe voir ſes propres tourmens. Il lui mutile enſuite toutes les parties du corps, en les coupant ſucceſſivement en pieces; & lorſqu'il eſt fatigué de ce ſanglant exercice, il l'abandonne à la fureur de ſes ennemis & aux inſultes du Peuple. Mais quoique ce ſupplice ait été ſou-

(3) Du Halde, p. 4 & 312.

(4) Souvent juſqu'à ſix cens ou mille écus.

(5) Magalhaens, p. 211. & ſuiv.

vent

GOUVERNEMENT DE LA CHINE.

vent pratiqué ſous divers regnes, qui paſſent pour barbares, il ne conſiſte, ſuivant la loi, qu'à couper en pieces le corps du criminel, à lui ouvrir le ventre (6) & à jetter le cadavre dans une riviere ou dans un foſſé. On punit ainſi les plus grands crimes. C'eſt la juſtice, diſent les Chinois, & non la cruauté, qui eſt néceſſaire.

Pluſieurs ſortes de tortures.

La torture eſt en uſage à la Chine, comme dans la plupart des autres Pays du monde, pour arracher la confeſſion du crime. On diſtingue la queſtion ordinaire & l'extraordinaire. La premiere eſt très-vive & très-douloureuſe. Elle ſe donne aux pieds & aux mains. On ſe ſert pour cela d'un inſtrument compoſé de trois pieces de bois croiſées, dont celle du milieu eſt fixe, tandis que les deux autres tournent à l'entour. On met le pied du criminel dans cette machine, où il eſt ſerré avec tant de violence, que la cheville en eſt quelquefois applatie (7). La torture ſe donne aux mains en plaçant de petites pieces de bois entre les doigts du coupable, & les ſerrant d'une corde avec beaucoup de force. On le laiſſe dans cette ſituation auſſi long-tems que ſa Sentence le porte. Mais les Chinois ont des remedes pour diminuer & même pour engourdir le ſentiment de la douleur dans un ſi rude tourment, comme ils en ont pour guérir le mal après l'exécution. Il ne leur faut que peu de jours pour rétablir des membres diſloqués (8). La torture extraordinaire, qui ſe donne après la preuve du fait, pour découvrir les complices d'un crime, ſurtout dans le cas de haute trahiſon, conſiſte à faire de petites eſtafilades au corps du criminel, & à l'écorcher par degrés en lui enlevant de petites lanieres ou des filets de peau.

Supplice inventé par l'Empereur Chew.

Les loix Chinoiſes n'impoſent point d'autres punitions pour les crimes. Mais quelques Empereurs en ont établi de plus cruelles. L'Empereur *Chew*, à l'inſtigation de ſa concubine favorite, qui ſe nommoit ***Ta-kya***, inventa un nouveau genre de ſupplice, ſous le nom de ***Pau-lo***. C'étoit une colomne de cuivre, haute de vingt coudées, ſur huit de diametre, creuſe comme le Taureau de Phalaris, avec trois ouvertures pour y mettre du feu. On attachoit les criminels à cette colomne, en la leur faiſant embraſſer avec les pieds & les jambes. On allumoit un grand feu au-dedans, qui rotiſſoit ces Malheureux juſqu'à ce qu'ils fuſſent réduits en cendre. L'Hiſtorien ajoute que Ta-kya ſe faiſoit un amuſement de ce ſpectacle (9).

Priſons de la Chine.

Forme des priſons Chinoiſes.

LES Priſons Chinoiſes n'ont pas ces apparences d'horreur qu'on voit regner dans celles de l'Europe. Elles ſont même commodes & ſpacieuſes. L'édifice en eſt ſemblable dans toutes les parties de l'Empire. Elles ſont ſituées à peu de diſtance des Tribunaux de Juſtice. Après avoir paſſé la porte de la rue, on trouve une longue allée qui conduit au logement du ſecond Geolier. Enſuite on entre dans une grande cour quarrée, aux quatre côtés de laquelle ſont les chambres des priſonniers, élevées ſur de gros piliers de bois; ce qui forme au-deſſous une ſorte de galerie. Les quatre coins ſont occupés par des priſons par-

(6) Peut être après qu'il étoit mort.

(7) Magalhaens ſouffrit cette torture. *Voyez ci-deſſus les Journaux du Tome V.*

(8) Ce récit devroit donner de la curioſité pour la Chirurgie de la Chine.

(9) Chine de Du Halde, p. 313. & ſuiv. Mémoires du Pere le Comte, p. 293.

GOUVERNEMENT DE LA CHINE.

ticulieres, où l'on enferme les plus fameux brigands, ſans leur laiſſer pendant le jour la liberté de ſe promener dans la cour. Cependant ils achetent cette grace pour quelques heures. La nuit, ils ſont chargés de chaînes peſantes, qu'on leur attache aux mains, aux pieds & à la ceinture, & ſi ſerrées, qu'à peine leur laiſſent-elles le pouvoir de ſe remuer. Si l'on ſe relâche un peu de cette rigueur, ce n'eſt qu'à prix d'argent. Ceux qui n'ont pas commis de crimes odieux ont la liberté de prendre l'air dans la cour de la Priſon; mais, le ſoir, on les appelle l'un après l'autre, pour les renfermer dans une grande ſalle obſcure, à moins qu'ils ne ſoient en état de louer de petites chambres, qui leur font un logement plus commode. Des Sentinelles, qui veillent pendant toute la nuit, font obſerver un profond ſilence. Si l'on entend le moindre bruit, ou s'il arrive que la lampe s'éteigne, on ſe hâte d'en donner avis aux Geoliers, afin qu'ils puiſſent remédier au déſordre. Il ſe fait des rondes continuelles, qui ôtent aux priſonniers toute eſperance de pouvoir s'échapper. Ceux qui formeroient cette entrepriſe ſeroient punis ſéverement. Le Mandarin viſite ſouvent la Priſon, & doit toujours être en état de rendre compte des priſonniers. Si quelqu'un tombe malade, il eſt obligé non-ſeulement de lui procurer, aux frais de l'Empereur, des Médecins & des remedes; mais encore de prendre tout le ſoin poſſible de ſon rétabliſſement. Si quelqu'un meurt, il doit en informer l'Empereur, qui ordonne ſouvent au Mandarin ſuperieur d'examiner ſi le ſubalterne a fait ſon devoir. Dans ces tems de viſite, les Priſonniers qui ſont chargés de quelque crime capital paroiſſent avec un viſage pâle, un air melancolique, la tête panchée, & les genoux tremblans, dans l'eſperance d'exciter la compaſſion. Mais ils en trouvent d'autant moins, que le but de leur empriſonnement eſt non-ſeulement de les tenir ſous une garde ſure, mais encore de les mortifier, & qu'il eſt regardé comme une partie de leur punition.

Etat des priſonniers.

Viſites du Mandarin dans la priſon, & ſes devoirs.

Dans les grandes priſons, comme celle du Tribunal ſuprême de Peking, on permet aux Ouvriers & aux Artiſans, tels que les Tailleurs, les Bouchers, les Marchands de riz & de légumes, &c. d'entrer pour le ſervice & la commodité des Priſonniers. Ils ont même des cuiſiniers, qui préparent leurs alimens; & tout s'exécute avec beaucoup d'ordre, par le ſoin continuel des Officiers.

Commodités permiſes.

La Priſon des femmes eſt ſéparée de celle des hommes. On ne leur parle qu'au travers d'une grille, ou par une eſpece de tour qui ſert à faire paſſer leurs néceſſités. Les hommes ont rarement la liberté de s'en approcher.

Priſon des femmes.

Dans quelques endroits, le corps d'un criminel qui meurt en priſon n'eſt pas porté à la ſepulture par la porte commune, mais par un paſſage fait exprès dans le mur de la premiere porte, qui ne ſert qu'à cet uſage. Lorſqu'un Priſonnier de quelque diſtinction ſe trouve en danger de mort, il demande comme une faveur la permiſſion de ſortir avant que d'expirer, parce qu'on attache une idée d'infamie à ce paſſage. La plus grande imprécation qu'on puiſſe faire à la Chine, contre une perſonne à qui l'on ſouhaite du mal, eſt de lui dire: » Puiſſes-tu paſſer par le trou de la priſon! (10).

Comment on traite les priſonniers morts.

Navarette, qui avoit été renfermé avec les autres Miſſionnaires, pendant la perſécution, à ***Hang-cheu-fu***, Capitale de la Province de Che-kyang, fait la peinture ſuivante de la Priſon de cette Ville & du traitement qu'ils y avoient

(10) Du Halde, p. 310. & ſuiv.

reçu. En arrivant dans la premiere cour, ils apperçurent le principal Geolier, assis avec beaucoup de pompe sur le siege de son Tribunal. Ce redoutable Officier demanda aussi-tôt l'ordre du Juge criminel. Ensuite il interrogea les Missionnaires sur le dessein qui les avoit amenés à la Chine & sur d'autres circonstances. Ils répondirent avec beaucoup de liberté; après quoi ils furent conduits par une autre petite porte, qui étoit sous la garde d'un Portier, dans un Temple d'une grande élégance. Il n'y a point de Prisons dans tout l'Empire, de Dongeons, ni de Cours de Justice, qui n'ayent leur Temple, fort propre & fort bien orné, où les Prisonniers & les Plaideurs font leurs prieres, offrent des cierges, de l'huile, de l'argent, des parfums & d'autres présens. A l'entrée de la nuit, on fit passer les Missionnaires par une plus petite porte, dans une cour, & de-là dans une grande salle fort obscure, sans aucune fenêtre, & si remplie de monde qu'à peine purent-ils s'y tenir debout. Ce lieu se nommoit la petite Prison, pour le distinguer du dongeon, qui en est assez loin. Ils y passerent quarante jours, durant lesquels ils eurent toujours de la lumiere pendant la nuit. Enfin l'envie de rendre leur situation plus commode leur fit louer une chambre. Il y avoit, dans la prison, un Inspecteur, dont l'office étoit d'entretenir l'ordre parmi les Prisonniers. Ils lui marquoient une extrême soumission. On n'entendoit point de bruit. On ne voyoit pas naître de querelle. La tranquillité regnoit comme dans un Monastere.

GOUVERNEMENT DE LA CHINE. Description de la Prison de Navarette à Hangcheu-fu.

Pendant le jour on reconduisoit les Missionnaires au Temple & dans la grande cour, pour y prendre l'air. Les chambres particulieres bordoient deux allées. Elles étoient pour les Prisonniers de quelque distinction, qui n'avoient commis que des fautes legeres. La vie qu'ils y menoient étoit paisible & commode. On voyoit aussi quelques maisons habitées par des personnes mariées, qui faisoient la garde pendant la nuit. Leur devoir est de se promener dans les allées & dans les cours, en battant sans cesse du tambour, & soufflant dans de petits cornets. Avec tant de précautions, quand la Prison seroit moins sure par elle-même, il n'en seroit pas moins impossible aux Prisonniers de s'échapper. On y apporte, chaque jour, toutes sortes de commodités en abondance; ce qui forme continuellement un véritable marché. Tout ensemble a l'air d'une petite République bien ordonnée. Chaque jour au soir le principal geolier visite les prisonniers avec ses commis, les appelle par leur nom & les renferme dans le lieu qu'ils habitent. On donne, aux prisonniers pauvres, une portion de riz tous les jours. Ils en mangent une partie, & du reste ils achetent du bois, du sel & des légumes. Sans cette libéralité la plûpart manqueroient du nécessaire, parce qu'étant logés fort à l'écart, ils n'ont pas de ressource dans les aumônes. Pendant tout le tems que les Missionnaires furent captifs, il entra plus de prisonniers qu'il n'en sortit. Les uns avoient les cuisses meurtries de coups; d'autres, les chevilles des pieds disloquées par la torture. Ces châtimens sont communs & s'exercent avec beaucoup de sévérité.

Description du Donjon.

Les Missionnaires entrerent un jour dans le donjon. C'est un lieu assez terrible. Au dehors est une grande cour, & dans le centre, un Temple, comme celui de la petite prison. Tous ceux qui s'y trouvoient renfermés étoient chargés de chaînes. Ils avoient le teint livide, parce qu'ils avoient beaucoup à souffrir de l'humidité. Cependant on leur permettoit, pendant le jour, de se montrer au soleil, où ils respiroient un air plus sain. Rien ne causa plus d'ad-

GOUVERNEMENT DE LA CHINE.

miration aux Miſſionnaires que l'ardeur avec laquelle ils leur voyoient implorer leurs Idoles, pour obtenir la fin de leurs ſouffrances, & que les manieres douces & honnêtes qu'ils avoient l'un pour l'autre & pour ceux qui les viſitoient : » S'il ſe trouvoit dans nos priſons, remarque Navarette, deux Chinois » ou deux Japonois, comment ſeroient-ils traités par les autres priſonniers ? » Avec quelle rigueur ne leur feroit-on pas payer les droits établis par l'uſa» ge ? On ne voit rien de ſemblable à la Chine. Nous fumes traités, ajoute » ce Voyageur, avec autant de reſpect que ſi nous avions été d'un rang » diſtingué. On voyoit du côté interieur du mur, vers le donjon, un trou par lequel on faiſoit paſſer les corps des priſonniers qui mouroient dans cette priſon (11).

§. VI.

Gouvernement militaire & Forces de l'Empire.

Officiers & Tribunaux militaires.

Diviſion des Mandarins militaires en cinq claſſes.

L'ETAT militaire de la Chine a ſes Tribunaux comme le Gouvernement civil, & ſes Quans ou ſes Mandarins, avec l'autorité qui convient à leur profeſſion. Les Mandarins de la guerre prennent réguliérement leurs trois degres, comme les Mandarins civils. Ils ſont diviſés en neuf claſſes, qui forment, comme les autres, un grand nombre de Tribunaux.

Reſſemblance des degrés militaires de la Chine avec les nôtres.

Le rang & les fonctions du principal Officier militaire, ou du Général, ſont à peu près les mêmes à la Chine qu'en Europe (12). Il a ſous lui, dans quelques Provinces, quatre Mandarins; & dans d'autres lieux, deux Mandarins ſeulement, qui repréſentent auſſi nos Lieutenans généraux. Ceux-ci ont d'autres Mandarins ſubordonnés, qui répondent à nos Colonels. Les Colonels ont ſous eux des Officiers, qu'on peut regarder comme des Capitaines. Enfin ces Capitaines ont des Officiers ſubalternes, qui reſſemblent à nos Lieutenans & à nos Enſeignes. Chacun de ces Mandarins a le train qui convient à ſa dignité; & lorſqu'il paroît en public, il eſt accompagné d'une troupe d'Officiers qui appartiennent à ſon Tribunal; de ſorte que tous enſemble ils ont ſous leurs ordres un fort grand nombre de troupes, tant à cheval qu'à pied.

Cinq Tribunaux de la Guerre à Peking.

On compte à Peking cinq Tribunaux militaires, qui ſe nomment *U-fu*, c'eſt-à-dire, les cinq claſſes ou les cinq troupes de Mandarins de la guerre. Le premier porte le nom de *Heu-fu*, c'eſt-à-dire, d'*arriere-garde ;* le ſecond, celui de *Tſo-fu* ou d'*aîle gauche ;* le troiſiéme, de *Yeu-fu*, qui ſignifie *aîle droite ;* le quatriéme, celui de *Chang-fu*, c'eſt-à-dire, *avant-garde du corps d'armée ;* le cinquiéme, celui de *Tſyen-fu* ou d'*avant-garde.*

Ces cinq claſſes ont à leur tête un Préſident & deux Aſſiſtans, qui ſont du

(11) Deſcription de la Chine par Navarette, p. 15. & ſuiv. On a vû dans ſon Journal, au Tome V, le détail de ce qu'il eut à ſouffrir & les circonſtances de cette perſécution.

(12) Parmi les Chinois, le *Hong-tu* eſt Général des troupes reglées, & le *Ti-tu* commande la milice. Les Tartares appellent leur Général *Tſyang-kiun*, & leurs Lieutenans généraux, *Meyrayn-chan.* Sous ces Commandans, ſuivant Gemelli (p. 279.) ſont les *Tſong-mags* ou les Colonels, les *Fu-tyans* ou les Majors, les *Se-kupes* ou les Capitaines, & les *Pa-tſuns* ou les Enſeignes. Mais Du Halde fait le Tſong-ping, Chef général de la milice.

premier Ordre des Mandarins. On choisit ordinairement, pour remplir ces postes, de grands Seigneurs de l'Empire, qui deviennent ainsi les Commandans de tout ce qu'il y a d'Officiers & de Soldats à la Chine. Cependant ces cinq Tribunaux dépendent d'un Tribunal suprême de la Guerre, nommé *Yong-ching fu*, dont le Président est un des plus grands Seigneurs de l'Empire. Son autorité s'étend sur les cinq Tribunaux militaires, & sur tous les Officiers & les Soldats de la Cour. Mais pour moderer ce pouvoir extraordinaire, qui le rend maître d'un si grand nombre de troupes, on lui donne pour assistant un Mandarin littéraire (13) avec le titre de Surintendant de l'armée, & deux Inspecteurs nommés par l'Empereur, qui entrent dans l'administration des armes. D'ailleurs, lorsqu'il s'agit d'exécuter quelque projet militaire, le Yong-ching-fu dépend absolument de la quatriéme des six Cours suprêmes, qui se nomme *Ping-pu* & qui a toute la milice de l'Empire sous sa juridiction.

GOUVERNEMENT DE LA CHINE.

Autre Tribunal dont ils dependent.

Quoiqu'il y ait à la Chine de grands Seigneurs qui portent les titres de Princes, de Ducs & de Comtes, qui sont superieurs à tous les Ordres des Mandarins par leur dignité, leur mérite & leurs services (14), il n'y en a pas un néanmoins qui ne se trouve honoré du titre de son Emploi, & de la qualité de Chef des cinq Tribunaux militaires. Les Chinois sont les plus ambitieux de tous les Peuples. Ils mettent leur gloire & leur bonheur à jouir de quelqu'autorité dans l'Etat (15).

Seigneurs qui sont au-dessus des ordres des Mandarins.

Les Tribunaux des Mandarins de la guerre ne demandent point d'autre éclaircissement, parce que dans leurs procedures & leurs décisions ils ont les mêmes méthodes que les Tribunaux civils, dont on a déja donné la description. Mais il nous reste à parler des forces de l'Empire Chinois.

L'Art & la Nature se sont réunis pour donner des forces extraordinaires à la Chine. Toutes les grandes Villes, & les principales entre les petites, sont plus ou moins fortifiées. On donne à certaines Villes le nom de Places de Guerre, pour les distinguer des autres, qui se nomment Villes de Commerce. Cependant les Places de Guerre n'ont pas d'autre avantage sur les autres Villes fortifiées, que celui de leur situation, qui en rend l'accès plus difficile. Tout l'art des fortifications Chinoises consiste dans un excellent rempart, un mur de brique, des tours, & un large fossé rempli d'eau. A la verité, c'est une sûreté suffisante contre tous les efforts ennemis, dans des régions où la partie offensive de la guerre n'est pas mieux connue que la défensive.

Combien la Chine est fortifiée par l'Art & la Nature.

Les Places fortifiées, les Forts & les Citadelles sont en fort grand nombre. On en distingue six ordres différens, qui se nomment *Quang*, *Ghey* ou *Whey*, *So*, *Chin*, *Po*, *Pu* & *Chay*. Le premier ordre en contient environ six cens; le second, plus de cinq cens; le troisiéme, trois cens onze; le quatriéme, trois cens; le cinquiéme, cent-cinquante, & le sixiéme, trois cens; c'est-à-dire, en tout plus de deux mille, sans comprendre dans ce nombre les

Six ordres de Places fortes.

Leur nombre total.

(13) Ou peut-être un Mandarin civil, car on confond souvent les Officiers civils avec les Littéraires.

(14) Magalhaens les appelle *Va-pings*, comme s'il n'y avoit pas pour eux d'assez haut degré, ni de place qui réponde à leur mérite. Mais ces Mandarins, qui n'y sont d'aucun des neuf Ordres, se nomment *Vi-jo lyew*, c'est-à-dire, gens sans établissement, parce qu'ils aspirent aux postes de confiance & de grand profit.

(15) Relation de Magalhaens, p. 215 & 217. Du Halde, p. 260. & suiv.

GOUVERNEMENT DE LA CHINE.

Tours, les Châteaux & les Redoutes de la fameuſe muraille, qui ont leurs noms particuliers & leurs garniſons.

Chays ou Places de refuge.

Entre les *Chays*, on compte ces Places de refuge, qui ſont ſituées au milieu des champs, dans leſquelles les Fermiers & les Payſans ſe retirent avec leurs troupeaux & leurs meubles lorſqu'ils ſe croient menacés de quelque mouvement de guerre ou de l'inſulte des voleurs. On en voit d'autres au ſommet des rochers & des montagnes les plus eſcarpées, ſans autre accès que par des échelles, ou par des degrés taillés dans le roc. Ces Places ne ſont pas environnées de murs, parce que toute leur force conſiſte dans leur ſituation, ou dans de larges & profonds foſſés, qui ſont capables d'arrêter la marche de l'ennemi. On compte avec cela plus de trois mille Tours, dans leſquelles on entretient conſtamment une garde de ſoldats, avec leur ſentinelle, qui avertit du moindre déſordre par un ſignal établi; le jour, en arborant un étendard au ſommet de la Tour; la nuit, par une torche allumée, pour donner l'allarme aux garniſons voiſines; car il n'y a pas de Province, de Ville ni de Bourg dans l'Empire, qui n'ait des ſoldats pour ſa défenſe.

Fortifications naturelles de la Chine.

Les autres endroits par leſquels il pourroit être expoſé à quelqu'attaque, ſemblent avoir été ſoigneuſement fortifiés par la Nature. La mer, qui borde ſix Provinces à l'Eſt & au Sud, a ſi peu de profondeur au long de la Côte, que les gros Vaiſſeaux n'en peuvent approcher ſans être briſés en piéces, & les tempêtes y ſont ſi fréquentes qu'une Flotte n'y peut jamais mouiller en ſûreté. A l'Oueſt, ce ſont des montagnes inacceſſibles, qui ne ſont pas de ce côté-là une défenſe moins ſûre. Le côté du Nord eſt défendu par la grande muraille (16).

Troupes Chinoiſes. Leur nombre & leur uſage.

Le nombre des ſoldats que l'Empereur entretient pour la garde du grand mur, pour celle des Villes & des autres Places fortifiées, montoit autrefois à ſept cens ſoixante-dix mille. S'il a reçu quelque changement, c'eſt moins pour diminuer que pour s'accroître; car l'Etat ne fait jamais de réduction dans les troupes. Elles ſervent de gardes aux grands Mandarins, aux Gouverneurs, aux Officiers, aux Magiſtrats. Elles les accompagnent juſques dans leurs voyages; elles veillent pour leur ſûreté pendant la nuit, aux environs de leurs barques ou de leurs hôtelleries; & chaque fois que le Mandarin s'arrête, elles ſont relevées par d'autres gardes. L'Empereur entretient auſſi cinq cens ſoixante-cinq mille chevaux, pour remonter la cavalerie, & pour l'uſage des courriers qui ſervent à porter dans les Provinces ſes ordres & ceux des Tribunaux (17). Le ſoin qu'il prend de bien armer ſes troupes & de les habiller proprement, leur donne la plus belle apparence du monde dans leurs marches & dans les revûes. Mais elles ne ſont pas comparables à celles de l'Europe pour la diſcipline & le courage. Non-ſeulement les Chinois ſont naturellement efféminés, & les Tartares ſont preſque tombés dans la même molleſſe; mais le profond repos dont ils jouiſſent ne leur donne aucune occaſion de ſe rendre plus propres à la guerre: tandis que la préference qu'ils donnent ſur tout le reſte, à l'étude & au ſçavoir, la dépendance où les Soldats vivent des Lettrés, & l'éducation ordinaire de la jeuneſſe, qui ne voit que des livres, & qui n'entend parler que de morale & de politique, ſont autant d'obſtacles pour le courage militaire (18). L'attaque des

Qualités des troupes Chinoiſes.

(16) Du Halde, p. 262. (17) Le même, p. 245. (18) Le Comte, p. 190.

Tartares eſt vive & fiere. Ils pouſſent bruſquement l'ennemi, lorſqu'ils l'ont forcé d'abord à plier ; mais ils ſont incapables d'un long effort, ſur-tout pour ſe défendre, s'ils ſont attaqués eux-mêmes avec autant d'ordre que de vigueur. L'Empereur Kang-hi, qui ne diſoit jamais rien que de juſte, comme il ne faiſoit rien que de grand, peignoit leur caractere en deux mots : » Les Tar- » tares ſont bons ſoldats lorſqu'ils en ont de mauvais à combattre ; mais ils » ſont mauvais lorſqu'ils ont à faire à de bonnes troupes.

GOUVERNEMENT DE LA CHINE. Qualités des troupes Tartares.

A l'égard de la diſcipline, les troupes Chinoiſes ne laiſſent pas d'être exercées réguliérement par leurs Officiers. Cet exercice conſiſte, ou dans une eſpece de marche irréguliere & tumultueuſe, qu'ils font en eſcortant les Mandarins ; ou dans diverſes évolutions qui s'exécutent au bruit des trompettes. Ils tirent de l'arc & manient le ſabre avec beaucoup d'adreſſe. On fait auſſi, de tems en tems, des revûes militaires, pour examiner ſoigneuſement les chevaux, les mouſquets, les ſabres, les fléches, les cuiraſſes & les caſques. La moindre trace de rouille ſur les armes eſt punie ſur le champ detrenteou quarante coups de bâton, ſi le ſoldat eſt Chinois, & d'autant de coups de fouet ſi c'eſt un Tartare. Lorſqu'ils ne ſont point employés aux exercices de leur état, ils ont la liberté de choiſir leurs occupations (19).

Diſcipline militaire.

Il n'eſt pas néceſſaire à la Chine, comme en Europe, d'employer la violence ou l'argent pour engager les hommes au métier des armes. La profeſſion de ſoldat eſt regardée au contraire comme un fort bon établiſſement. On s'empreſſe d'y parvenir, ſoit par le crédit de ſes amis ou par les préſens qu'on fait aux Mandarins ; d'autant plus que chacun fait ordinairement ſon ſervice dans le canton qu'il habite (20).

Raiſon qui fait aimer le ſervice aux Chinois.

Les trois Provinces du Nord fourniſſent un grand nombre de ſoldats. Ils reçoivent pour paye, de trois en trois mois, cinq ſols d'argent fin (21), & chaque jour une meſure de riz ; ce qui ſuffit pour l'entretien d'un homme. Quelques-uns ſont à la double paye. Celle des cavaliers eſt de cinq ſols de plus, avec deux meſures de petites féves pour la nourriture de leurs chevaux, dont l'Empereur prend ſoin comme des hommes.

Leur paye.

Depuis que les Tartares ont conquis la Chine, ces troupes n'ont guéres d'autre emploi que celui de prévenir les revoltes, ou d'appaiſer les ſéditions, en ſe montrant dans les Villes ou dans les Provinces (22). Elles ſont chargées auſſi de purger les grands chemins de voleurs. Avec l'attention continuelle qu'elles ont à les ſuivre & les obſerver, il y en a peu qui leur échapent. Dans ces occaſions, chaque Ville reçoit des ordres ; & toutes les forces des Places voiſines ſe raſſemblent s'il eſt néceſſaire. Lorſqu'il eſt queſtion de guerre, on détache pluſieurs Bataillons de chaque Province pour former une armée.

Emploi ordinaire des troupes.

Avant l'union des Tartares & des Chinois, la grande muraille étoit gardée par un prodigieux nombre de ſoldats (23), pour couvrir l'Empire contre les invaſions de ces redoutables ennemis. Mais aujourd'hui l'on n'entretient garniſon que dans les Places importantes. La porte d'armes, dans chaque Ville,

Troupes pour la garde de la grande muraille.

(19) Le Comte, p. 313. Du Halde, 261.

(20) De là vient que ſuivant l'obſervation de Trigaut, la moitié des Habitans de ces trois Provinces eſt enrollée au ſervice militaire.

(21) Environ quatre ſols & demi de France par jour.

(22) Du Halde, p. 26.

(23) Le Comte dit un million. Navarette le confirme ſur ſa propre connoiſſance.

GOUVERNEMENT DE LA CHINE.

est uniquement pour les soldats, quoiqu'ils ne portent ordinairement l'habit militaire que pour le service, c'est-à-dire, dans les tems de guerre, ou pour monter la garde, pour les revûes & pour servir d'escorte aux Mandarins dans leurs voyages. Dans les autres tems, ils s'appliquent au trafic ou à la profession dans laquelle ils sont nés (24).

Officiers Tartares à la Cour.

Entre les Officiers Tartares, on en compte vingt-quatre à la Cour qui portent le titre de Capitaines généraux, avec le même nombre de Colonels. Cet établissement, qui ne subsiste que depuis la conquête, n'empêche pas que le *Ping-pu*, ou le Tribunal suprême de la guerre, n'ait la surintendance des troupes Chinoises dans toute l'étendue de l'Empire. Cette Cour a des courriers toujours prêts pour porter ses ordres dans les Provinces; ce qui s'exécute fort secretement (25).

Familles & troupes Tartares de Peking.

Toutes les familles Tartares qui sont établies à Peking, ont leurs habitations dans la Ville ou dehors; mais elles ne peuvent les quitter sans un ordre particulier de l'Empereur. De-là vient que les troupes Tartares, dont la garde de l'Empereur est composée, sont toujours en quelque sorte près de sa personne. On voit aussi à Peking quelques troupes Chinoises, enrollées depuis long-tems sous les drapeaux Tartares, & qui portent par cette raison le nom de *Chinois Tartarisés*. Elles sont bien payées & toujours prêtes à marcher au premier ordre, avec autant de diligence que de secret, pour arrêter les mouvemens & les séditions. Ces troupes sont divisées en huit corps, dont chacun a son Enseigne, distinguée par la couleur qui lui est propre. C'est le jaune, le blanc, le rouge & le bleu. Le verd est la couleur des troupes entierement Chinoises, qui en tirent le nom de *Lu-ki*, c'est-à-dire, *Soldats de la Banniere* ou *de l'Enseigne verte*.

Troupes Chinoises Tartarisées.

Chefs des troupes Tartares.

Chaque enseigne Tartare a son Général, qui se nomme *Kufanta*, en langue *Mancheou*. Cet Officier en a d'autres sous lui, qui répondent à nos Lieutenans-Colonels, sous le nom de *Mey-reyon-chain*, & qui ont aussi leurs Officiers subalternes. Comme chaque Corps est composé à présent de Tartares Mancheoux, de Tartares Mongols, & de Chinois Tartarisés, le Général a sous lui deux Officiers généraux de chaque nation, & ces Officiers ont aussi des subalternes de la même nation. Chaque Corps consiste en dix mille hommes effectifs, divisés en cent *Nierus* ou cent Compagnies, chacune de cent soldats (26). Ainsi, en comptant la Maison de l'Empereur & celle des Princes, dont les Domestiques ont la paye d'Officiers & de Soldats, on peut croire, suivant l'opinion commune, qu'il y a toujours cent mille hommes de cavalerie à Peking (27). Cependant ils sont tellement énervés, comme on vient de le remarquer, que les Tartares Orientaux font peu de cas de leur nombre. Ils disent en proverbe, que le hennissement d'un cheval Tartare suffit pour mettre en déroute toute la Cavalerie Chinoise (28).

Troupes des Provinces & des Iles.

Outre ces forces, qui sont constamment sur pied, chaque Province a quinze ou vingt mille hommes, sous le commandement de leurs Officiers particuliers.

(24) Magalhaens, p. 44 & 58. Le Comte, *ubi sup.* p. 290. Du Halde, p. 261 & 294.

(25) Du Halde, p. 261.

(26) Comme on remarque que Jengloïzkam avoit établi le même ordre dans ses troupes, on pourroit rechercher s'il l'avoit reçu des Tartares orientaux ou s'il le leur avoit communiqué.

(27) Le Comte dit cent soixante mille.

(28) Du Halde, p. 62. & suiv.

Il y en

Il y en a auſſi pour la garde des Iſles, ſurtout pour celles de Haynan & de Formoſe.

GOUVERNEMENT DE LA CHINE.

Les armes des ſoldats ſont des cimeteres & des dards, ſuivant l'ancien uſage du Pays. L'Infanterie eſt peu nombreuſe : elle n'a point de Picquiers, & les Mouſquetaires y ſont en petit nombre (29).

Armes des troupes Chinoiſes.

L'artillerie eſt d'invention moderne parmi les Chinois; & quoiqu'ils ayent fort anciennement l'uſage de la poudre, ils ne l'emploient gueres que pour les feux d'artifice, dans leſquels ils excellent. Cependant on voit aux portes de Nan-king trois ou quatre bombardes, courtes & épaiſſes, aſſez anciennes pour faire juger qu'ils ont eu l'uſage du canon, quoiqu'ils paroiſſent l'ignorer encore; car ces pieces paſſent parmi eux pour de ſimples curioſités (30). Ils ont auſſi quelques petards ſur leurs Vaiſſeaux, mais ils manquent d'habileté pour s'en ſervir. En 1621 la Ville de Macao préſenta trois canons à l'Empereur, avec quelques Canoniers (31). On en fit l'épreuve devant pluſieurs Mandarins, qui parurent fort ſurpris de cette nouveauté. Les Tartares, qui s'étoient approchés de la grande muraille, furent ſi effrayés du ravage que cette petite artillerie fit dans leurs rangs, qu'ayant pris la fuite, ils n'eurent pas la hardieſſe de reparoître juſqu'en 1636. Ils firent alors une nouvelle irruption, qui fit penſer les Mandarins à fortifier les Villes de la Chine & à les munir d'artillerie. Ce fut à cette occaſion que le Docteur *Paul Syn* leur ayant repréſenté (32) que les Miſſionnaires ſavoient l'art de fondre le canon, ils ſupplierent auſſi-tôt l'Empereur d'ordonner au Pere Adam Schaal, alors Préſident du Tribunal des Mathématiques, d'en fondre quelques piéces. Après avoir obtenu l'ordre qu'ils deſiroient, ils firent une viſite à ce Miſſionnaire Mandarin, & dans la converſation ils lui demanderent négligemment s'il ſavoit la maniere de fondre du canon. Schaal ayant répondu qu'il n'en ignoroit pas les principes, ils lui préſenterent ſur le champ l'ordre Imperial. En vain leur repréſenta-t'il, dans ſa ſurpriſe, que la pratique étoit fort éloignée de la théorie. Il fallut obéir, & donner des inſtructions aux Ouvriers, avec l'aſſiſtance néanmoins des Eunuques de la Cour. Enſuite les Mandarins, perſuadés par la vûe des inſtrumens mathématiques que le Pere Verbieſt avoit compoſés à Peking, qu'il ne devoit pas être moins habile à fondre de l'artillerie, obtinrent un autre ordre pour ce Miſſionnaire. Une entrepriſe de cette nature étoit capable de l'allarmer. Mais ayant trouvé dans les Regiſtres des Egliſes Chrériennes de Peking, que ſous la derniere race des Empereurs Chinois un grand nombre de Miſſionnaires étoient entrés à la Chine en faveur de leurs lumieres; & ne doutant pas qu'un ſervice de cette importance ne portât l'Empereur à favoriſer la Religion Chrétienne, il fondit avec un merveilleux ſuccès cent trente pieces de canon.

Artillerie de la Chine.

A quel tems on en peut rapporter l'uſage.

Les Miſſionnaires fondent du canon pour la Chine.

Quelque tems après, le Conſeil des principaux Mandarins de la guerre préſenta un Mémoire à l'Empereur, par lequel il lui demandoit trois cens vingt pieces de canon à l'Européenne, pour la défenſe des Places fortes de l'Empire. Sa Majeſté ordonna que *Nan-whay-Jin*, (tel étoit le nom Chinois du Pere Verbieſt) prendroit la direction de l'ouvrage, & qu'il ſeroit exécuté ſuivant les modéles qui devoient être tirés en peinture, & préſentés à Sa Majeſté dans

(29) Le Comte, p. 290 & 312.

(30) Il paroît, par le récit de Marco-Polo, que les Tartares employerent du canon au ſiége de Peking dans le treiziéme ſiécle.

(31) On a parlé de lui ci-deſſus.

(32) C'étoit un Mandarin converti.

GOUVERNEMENT DE LA CHINE.

un Mémoire. Le Miſſionnaire préſenta les modéles en 1681, le 11 de Février. Ils furent approuvés; & le *Kong-pu* ou le Tribunal des Ouvrages publics reçut ordre de fournir ſans délai tous les ſecours néceſſaires.

Obſtacles que le Pere Verbieſt trouva dans ſon travail.

La fonte de tant de pieces prit plus d'un an. Verbieſt eut à vaincre quantité d'obſtacles de la part des Eunuques du Palais, qui ne voyant pas ſans impatience un Etranger dans une ſi haute faveur, réunirent tous leurs efforts pour ruiner ſon entrepriſe. Ils ſe plaignoient à tous momens de la lenteur du travail, tandis qu'ils faiſoient dérober ſecrétement le metal par les Officiers ſubalternes de la Cour.

L'Empereur fait l'épreuve du canon des Miſſionnaires.

Auſſi-tôt que la premiere piece étoit fondue, ils ſe hâterent, avant que l'interieur fût poli, d'y jetter un boulet de fer, dans l'eſperance de la rendre inutile. Mais Verbieſt l'ayant fait charger par la lumiere, elle fut tirée avec un bruit ſi terrible, que l'Empereur l'ayant entendu de ſon Palais déſira qu'on fît une ſeconde décharge. Enfin l'ouvrage étant achevé, toutes les pieces furent traînées au pied d'une montagne qui eſt à une demie-journée de Peking du côté de l'Oueſt; & Sa Majeſté, accompagnée des principaux Officiers de ſon armée & de toute ſa Cour, ſe donna le plaiſir d'en voir faire l'épreuve. On lui fit obſerver que les boulets touchoient au lieu vers lequel Verbieſt avoit braqué ſes machines. Ce ſpectacle lui fit tant de plaiſir, qu'il donna une fête ſolemnelle au Gouverneur Tartare & aux principaux Officiers de l'armée, ſous des tentes qui furent dreſſées en plein champ. Il but, dans une coupe d'or, la ſanté de ſon beau-pere & de ſes Officiers, & celle même des Artiſtes qui avoient dirigé le canon avec tant de juſteſſe. Enfin, ayant fait appeller Verbieſt, qui étoit logé par ſon ordre près de ſa propre tente, il lui dit:

Compliment qu'il fait au Pere Verbieſt.

» Le canon que vous me fites l'année paſſée a ſervi fort heureuſement contre » les rebelles, dans les Provinces de *Chen-ſi*, de *Hu-quang* & de *Kyang-ſi*. Je » ſuis fort ſatisfait de vos ſervices. Enſuite ſe dépouillant de ſa robbe & de ſa veſte fourrée, il les lui donna comme un témoignage de ſon amitié.

Honneurs accordés à ce Miſſionnaire.

On continua, pendant pluſieurs jours, d'éprouver les pieces, par un ſi grand nombre de décharges qu'il y eut vingt-trois mille boulets de tirés. Verbieſt compoſa un Traité ſur la maniere de fondre le canon & ſur ſon uſage. Il le préſenta à l'Empereur, avec vingt-quatre deſſeins des figures néceſſaires pour l'intelligence de cet art, & des inſtrumens qui ſervent à tirer juſte. Quelques mois après, le Tribunal dont l'office eſt de rechercher les perſonnes qui ont rendu ſervice à l'Etat, préſenta un mémoire à l'Empereur, pour le ſupplier d'avoir égard au mérite de Nan-whay-jin. Sa Majeſté ayant reçu favorablement ce mémoire, accorda au Miſſionnaire le même titre d'honneur qui ſe donne aux Vicerois lorſqu'ils ont bien ſervi dans leur Gouvernement.

Les canons ſont baptiſés & reçoivent des noms de Saints.

D'un autre côté, pour prévenir la ſuperſtition des Chinois, qui font des ſacrifices a l'Eſprit de l'air, des montagnes & des rivieres, ſuivant la nature des évenemens & des ouvrages qu'ils commencent ou qu'ils finiſſent, Verbieſt fixa un jour pour la bénédiction ſolemnelle de ſon artillerie. Il éleva dans la fonderie un autel, ſur lequel il plaça un crucifix; & revêtu d'un ſurplis, avec l'étole, il rendit ſes adorations à Dieu en ſe proſternant neuf fois. Comme c'eſt l'uſage de la Chine de donner des noms à toutes ſortes d'ouvrages, il diſtingua chaque piéce de canon par le nom d'un Saint ou d'une Sainte, qu'il traça ſur la culaſſe en gros caracteres (33).

(33) Chine du Pere du Halde, pag. 262. & ſuivantes.

CHAPITRE VII.

Hiſtoire Naturelle de la Chine.

§. I.

Climat, Air & Terroir.

Variété de l'air & des ſaiſons à la Chine.

DANS la vaſte étendue dont on doit ſe repréſenter la Chine, il eſt aiſé de concevoir que l'air, les ſaiſons & toutes les propriétés qui dépendent de l'influence des corps céleſtes, ne peuvent être les mêmes dans toutes ſes parties. Ainſi les Provinces du Nord ſont extrêmement froides en hyver, tandis que celles du Sud ſont toujours temperées. En Eté la chaleur eſt extrême dans celles du Sud, & celles du Nord conſervent une fraîcheur ſupportable, ſur-tout quand c'eſt du Nord que le vent ſouffle. Les jours & les nuits ſont auſſi plus longs & plus courts dans les parties ſeptentrionales que dans celles du Midi. Les végetaux de toute eſpece croiſſent plûtôt & deviennent plus parfaits dans celles-ci. En un mot, l'air de la Chine eſt fort ſain. Il eſt rarement chargé ou infecté de vapeurs dangereuſes. Les récits fabuleux des Bonzes, qui attribuent les maladies populaires à certains animaux qui s'élevent dans l'air au-deſſus de la vûe humaine & qui ſe cachent ſous les rayons du ſoleil, ſemblent marquer aſſez que ce n'eſt jamais dans l'épaiſſeur de l'air même qu'il faut en chercher la cauſe. Au contraire, ils n'ont recours à ces vaines imaginations que pour expliquer comment il arrive quelquefois, que malgré la pureté continuelle de l'air quelques Provinces ſont déſolées par des maladies. Mais ils raiſonneroient plus juſte s'ils attribuoient le mal à la quantité extraordinaire de canaux dont l'Empire eſt rempli, & à l'excès des parties nîtreuſes qu'ils ne ceſſent pas d'exhaler, ſur-tout dans des terres graſſes & fécondes, qui ſont encore amandées continuellement par un mélange de toutes ſortes d'immondices. Magalhaens remarqua, dans le long ſéjour qu'il fit à la Chine, qu'avant le lever du ſoleil la plûpart des canaux paroiſſent couverts d'une fumée épaiſſe, qui ſe diſſipe à la verité fort promptement, mais que la peſte n'y eſt preſque pas connue; ce qu'il faut attribuer ſans doute aux vents du Nord, qui ſouffient de la Tartarie. Du moins ne produiſent-ils pas ce fleau à la Chine; comme on s'eſt imaginé, ſur des fondemens aſſez chimeriques, qu'ils le produiſent quelquefois en Europe.

Variété dans le terroir des Provinces.

Il n'y a pas moins de différence, à la Chine, dans la ſurface des terres & dans les qualités du terroir, que dans la nature de l'air. Outre les Provinces de *Yun-nan*, de *Quey-cheu*, de *Se-chuen* & de *Fo-kyen*, qui ſont trop montagneuſes pour être cultivées dans toutes leurs parties, celle de Che-kyang, dont la partie orientale eſt très-abondante, a des montagnes hideuſes à l'Oueſt. Le terroir de Quang-tong & de Quang-ſi, qui eſt ſi beau & ſi fertile au long des Côtes maritimes, devient affreux & preſque ſtérile en pluſieurs endroits, à meſure qu'on s'éloigne de la mer. Dans la Province de *Kyang-nan*, le ſpacieux Canton de Wey-cheu-fu eſt entiérement couvert de montagnes très-

HISTOIRE NATURELLE DE LA CHINE.

hautes & presqu'inhabitables. Elles sont en plus grand nombre dans les Provinces de *Chen-si* & de *Chan-si*, dont toutes les plaines ensemble ne composent pas le quart du Pays.

Beauté admirable de certaines parties de la Chine.

Lorsqu'on est entré dans la Province de Kyang-si en sortant de celle de Canton, on commence à découvrir la plus belle contrée de la Chine. Une partie est située sur la grande riviere, & l'on y voit les grandes & belles Villes de *Ngan-king-fu*, *Kyang-ning-fu* ou *Nan-king*, & *Chin-kyang-fu*. Une autre partie s'étend le long du grand canal *Yu-lyang-ho*, qui est bordé des Villes les plus riches & les mieux peuplées de la Province de Kyang-nan, telles que *Whay-ngan-fu*, *Yang-cheu-fu*, *Chang-cheu-fu* & *Su-cheu-fu*. Une troisiéme partie borde les Côtes maritimes de la Province de Che-kyang, où l'on trouve les cantons de *Hang-cheu-fu*, qui en est la Capitale; de *Hu-cheu-fu*, & de *Kya-ling fu*, qui fournissent plus de soie que toutes les autres Provinces de la Chine. Rien ne surpasse la beauté de ces plaines. Elles sont si unies, qu'on les croiroit tirées au niveau (34). Elles contiennent une infinité de grandes Villes & de gros Villages. Elles sont coupées par une nombre infini de canaux, qui communiquent les uns aux autres & qui reçoivent toutes sortes de barques sans aucun danger. L'eau en est très-claire & très-bonne à boire. Ces plaines sont cultivées avec une industrie dont les Chinois sont seuls capables. Elles sont si fertiles, qu'en plusieurs endroits elles produisent deux fois l'année, & souvent du froment même, entre les deux moissons.

Exceptions qu'il y faut faire.

Mais ce n'est pas sur cette partie de la Chine qu'il faut se former une idée générale d'un si vaste Empire. La connoissance de quelques Provinces ne donneroit qu'imparfaitement celle du corps entier. Sans l'occasion que les Missionnaires ont eue de le parcourir, pour en dresser la Carte, nous ignorerions encore que dans la plupart des grands Gouvernemens il y a des cantons de vingt lieues entieres, fort mal peuplés & presque sans culture, parce que le terroir en est si sauvage qu'il est inhabitable. Comme ces quartiers sont éloignés des grandes routes, ils ont pû facilement échaper à la curiosité des premiers Missionnaires (35) & des Auteurs de nos Relations imprimées. La plupart ont donné de grands éloges aux Provinces de *Chen-si* & de *Se-chuen*, parce qu'ils n'avoient vû que le canton de *Si-ngan-fu*, qui est divisé en trente-sept Villes, la plupart riches & peuplées. Il faut attribuer à la même cause les louanges qu'on a données au terroir de Ching-tu-fu, qui est coupé par quantité de canaux, comme les Provinces de Kyang-nan & de Che-kyang. Ces premiers Voyageurs n'ont pu s'imaginer que les parties qu'ils n'avoient pas eu l'occasion de voir fussent si différentes de celles qu'ils avoient vûes. Ils ont vanté en général les Provinces de *Ho-nan* & de *Hu quang*; quoiqu'une grande partie de la premiere, du côté de l'Oüest, soit deserte & sans culture, & que ces deserts ayent encore plus d'étendue dans *Hu-quang*. Cependant il faut avoüer que les parties fertiles de ces deux Provinces donnent assez de riz & d'autres grains pour fournir les Provinces voisines, sur-tout celle de la Cour; car le terroir de *Pe-che-li*, qui n'est qu'une vaste plaine, est si sec & si depourvû de ruisseaux, qu'en produisant beaucoup de froment, de petits grains & de le-

Cause des erreurs où l'on est tombé jusqu'ici.

(34) Le Comte dit, en style de rhétorique, qu'on s'imagineroit que depuis la fondation de la Monarchie, la Nature ne s'est attachée qu'à perfectionner ce niveau.

(35) On n'excepte pas le Pere le Comte.

gumes, il produit très-peu de riz, qui eſt la nourriture la plus chere des Chinois. De-là vient que cette Province, & particuliérement le canton de Peking, qui eſt comme le rendez-vous de tout l'Empire, auroient peine à ſubſiſter ſans le ſecours des autres Provinces.

Jugement en général ſur le terroir de la Chine.

Il eſt vrai, en général, que le terroir eſt aſſez fertile dans chaque Province, ſans excepter celle de *Quey-cheu*, & que ſouvent on y recueille une double moiſſon. Mais ſi ces contrées, qui ſont baſſes & marécageuſes, ont été rendues capables de porter du bled, c'eſt au travail infatigable des laboureurs que la Chine en a l'obligation. Ajoutez que pluſieurs Provinces étant remplies de montagnes, où l'on trouve peu de terres propres au labourage, il arrive quelquefois que le produit de l'Empire entier ſuffit à peine pour la ſubſiſtance du prodigieux nombre de ſes Habitans (36).

Les Provinces qui ſont ſituées au Nord-Oueſt, telles que Pe-che-li, *Chan-ſi*, *Chen-ſi* & *Se-chuen*, produiſent du froment, de l'orge, pluſieurs eſpeces de millet, du tabac, des pois, qui ſont toujours verds, & d'autres pois, noirs & jaunes, qui ſervent à nourrir les chevaux au lieu d'avoine. Dans les parties méridionales ces ſortes de grains ſont peu eſtimés. Les mêmes Provinces produiſent auſſi du riz, même en pluſieurs endroits où le terrain eſt ſec, mais avec moins d'abondance. D'ailleurs il y eſt plus dur & moins facile à cuire que le riz des Provinces méridionales, ſur-tout de Hu-quang, Kyang-nan & Che-kyang, qui en produiſent une quantité extraordinaire, parce que le terroir eſt bas & qu'il a de l'eau en abondance.

Fertilité de la Chine en grains & en légumes.

Le riz ſe ſéme deux fois l'an dans quelques Provinces, & vaut beaucoup mieux que celui de l'Europe (37). Navarette nous apprend que la moiſſon s'en fait aux mois de Juin & de Décembre; qu'il croît avec plus d'abondance dans les Provinces méridionales, & le bled dans celles du Nord; que la Chine produit une quantité ſurprenante de toutes ſortes de grains & de légumes. En 1664 il acheta d'excellent froment, apporté dans ſa maiſon, à dix-huit ſols le boiſſeau (38); & du riz fort gros, qui ne lui revenoit qu'à trente ſols. Dans la Province de Chan-tong, le bled ſe donnoit, la même année, à ſix ſols le boiſſeau (39). Pour moudre le bled, on ſe ſert d'une eſpece de moulin fort ſimple. Il conſiſte dans une table ronde de pierre, placée horizontalement, ſur laquelle on roule circulairement un cylindre de pierre, qui briſe les grains par ſon poids (40).

Diviſion des grains & des animaux dont la chair ſe mange à la Chine.

Suivant Magalhaens, les Chinois comptent ſix principales ſortes de grains, qui ſont le riz, le froment, l'avoine, le millet, les pois & les féves; ſix ſortes d'animaux privés, dont la chair ſe mange; le cheval, le bœuf ou la vache, le porc, le chien, le mulet & la chévre: cent ſortes de fruits, tels que la poire, la pomme, la pêche, le raiſin, l'orange, la noix, la châteigne, la grenade, le citron & diverſes autres eſpeces, qui ſe trouvent toutes en Europe, à l'exception de trois (41).

(36) Du Halde, p. 7. & ſuiv. Navarette confirme cette derniere remarque, p. 53.

(37) Le Comte, p. 75. Du Halde p. 272. & 314.

(38) Trois reaux dans l'Original, ce qui revient à dix-huit ſols d'Angleterre.

(39) Navarette, p. 52 & 53.

(40) Du Halde, p. 303.

(41) Magalhaens, p. 142.

HISTOIRE NATURELLE DE LA CHINE.

§. II.

Arbres à fruit.

Principales especes de fruits Chinois.

LES Chinois ont presque tous les fruits que la Nature nous fournit en Europe, & plusieurs autres qui nous sont inconnus ; mais la variété des mêmes fruits n'y est pas si grande. Ils n'ont, par exemple, que trois ou quatre sortes de pommes, sept ou huit sortes de poires & autant de sortes de pêches. Ils n'ont pas de bonnes cerises, quoiqu'il en croisse de tous côtés. Et tous ces fruits mêmes, si l'on excepte le raisin muscat & la grenade, ne sont pas comparables aux nôtres, parce que les Chinois n'ont pas la même habileté que les Européens à cultiver les arbres. Cependant leurs pêches valent bien celles de l'Europe. Ils en ont même une espece beaucoup meilleure. Mais, dans quelques Provinces, elles causent la dyssenterie lorsqu'on en mange avec excès, & cette maladie est fort dangereuse à la Chine. Les abricots n'y seroient pas mauvais s'ils leur donnoient le tems de mûrir (42). Quoique le raisin y soit excellent, les Chinois n'en font pas de vin, parce qu'ils en ignorent la méthode. Celui qu'ils boivent généralement est composé de riz. Ils en ont de rouge, de blanc & de pâle. Leur vin de coin est délicieux. L'usage de la Chine, pour toutes sortes de vins, est de les boire très-chauds (43).

Olives de la Chine. Diverses opinions.

Si l'on s'en rapporte à Navarette, il n'y a point d'olives à la Chine (44). Mais Du Halde les décrit sous le nom de *Tsin-lan* & de *Quang-lon*. Cet Auteur observe que par la figure & la couleur elles ressemblent beaucoup à nos olives de la grosse espece. C'est une des dix especes dont il est parlé dans les Livres qui traitent des olives ; & ce qu'on dit de sa nature, de sa couleur & du terrain qu'elle demande, y répond fort bien. Il y a beaucoup d'apparence que si elle étoit préparée à la maniere de l'Europe, elle auroit le même goût que les nôtres. L'arbre est gros. Ses feuilles ressemblent à celles de nos oliviers. Lorsque les Chinois pensent à cueillir les olives, ce qu'ils font toujours avant qu'elles soient tout-à-fait mûres, parce que c'est alors qu'ils les mangent, ils ne les abbattent point avec de longues perches, qui nuiroient aux branches & au tronc ; mais faisant un trou dans le corps de l'arbre, ils y mettent un peu de sel, sur lequel ils bouchent le trou, & peu de tems après le fruit tombe de lui-même (45).

Les Chinois ont différentes sortes d'huiles.

Le Comte prétend que les olives Chinoises sont différentes de celles de l'Europe, & qu'on ne s'en sert point à faire de l'huile, apparemment parce qu'elles n'y sont pas propres, ou parce que les Chinois ne s'en sont point encore avisés (46). Cependant Navarette remarque qu'ils ont différentes sortes d'huile, dont la livre ne coute que six liards (47). Il ajoute que l'huile qui se tire d'une petite semence nommée *A-son-jo-li*, est fort en usage pour faire des bignets & pour préparer d'autres alimens (48). Du Halde parle d'un arbre qui porte

(42) Le Comte, p. 95. Du Halde, p. 317.
(43) Navarette, p. 32.
(44) Il dit qu'il n'a jamais vû à la Chine de cerise.
(45) Du Halde, p. 8.
(46) Le Comte, p. 95.
(47) Mais il croit que nos oliviers y croîtroient, comme nos amandiers.
(48) Navarette, p. 32.

un fruit dont l'huile ſe nomme *Cha-yeu*, & qui dans ſa fraîcheur eſt peut-être le meilleur de la Chine. La forme de ſes feuilles, la couleur du bois & quelques autres qualités, lui donnent beaucoup de reſſemblance avec le *Vu-i-cha* ou le *Thé-bohé*; mais il en eſt différent par la grandeur, la groſſeur, la figure, & par ſes fleurs & ſon fruit. Si le fruit eſt gardé après qu'il eſt cueilli, il en devient plus huileux. Cet arbre eſt de hauteur médiocre. Il croît ſans culture ſur le penchant des montagnes & même dans les vallées pierreuſes. Son fruit eſt verd, d'une forme irréguliere, rempli d'un noyau moins dur que celui des autres fruits (49). HISTOIRE NATURELLE DE LA CHINE.

Entre les oranges qui portent le nom d'oranges de la Chine, on diſtingue pluſieurs excellentes eſpeces, quoique les Portugais n'en aient apporté (50) qu'une en Europe. On voit encore à Liſbone, dans le jardin du Comte de Saint-Laurent, le premier arbre d'où ſont ſortis tous les orangers de cette eſpece. Mais les Chinois font beaucoup plus de cas d'une autre, qui eſt plus petite & dont l'écorce eſt mince, unie & fort douce. La Province de Fo-kyen en produit une eſpece, dont le goût eſt admirable. Elle eſt plus groſſe, & l'écorce en eſt d'un beau rouge. Les Européens qui vont à la Chine, conviennent tous qu'un batlin de ces oranges (51) pareroit les plus ſomptueuſes tables de l'Europe. Celles de Canton ſont plus groſſes. Elles ſont jaunes, d'un goût agréable & d'un uſage fort ſain. On en donne même aux malades, après les avoir fait rôtir ſur des cendres chaudes. On les coupe en deux, on les remplit de ſucre (52), & l'on prétend que le jus eſt un excellent cordial. Il y en a d'autres qui ont le goût aigre & dont les Européens ſe ſervent dans les ſauces (53). Navarette en obſerva une eſpece dont on fait une pâte ſeche, en forme de tablettes, qui eſt également ſaine & nourriſſante. Elle eſt fort eſtimée à Manille, d'où elle ſe tranſporte à Mexico (54) comme une conſerve fort friande. Oranges de la Chine.

Les limons & les citrons ſont fort communs dans quelques Provinces méridionales, & d'une groſſeur extraordinaire; mais les Chinois n'en mangent preſque jamais. Ils ne les font ſervir qu'à l'ornement de leurs maiſons, où l'uſage eſt d'en mettre ſept ou huit dans quelque vaſe de porcelaine, pour ſatisfaire également la vûe & l'odorat. Cependant ces fruits ſont très-bons au ſucre, c'eſt-à-dire, lorſqu'ils ſont bien candiſés. On fait auſſi beaucoup de cas d'une ſorte de limon, qui n'eſt que de la groſſeur d'une noix. Il eſt rond, verd, aigre & très-bon pour les ragouts. L'arbre qui le porte ſe met dans des caiſſes, pour l'ornement des cours, des ſalles & des maiſons (55). Limons & citrons.

Le fruit qui ſe nomme aux Indes *Pamplinius*, & *Yeu-tſé* à la Chine, n'a rien dans le goût qui le mette au-deſſus du *Tſin-lan* ou de l'olive. Sa groſſeur ordinaire ſurpaſſe celle de nos citrons. Il eſt quelquefois rougeâtre, quel- Le Pamplinius, ou le Yeu-tſe.

(49) Du Halde, p. 12.

(50) Navarette dit qu'il y en a deux ſortes & fort communes en Portugal.

(51) C'eſt probablement le même dont Le Comte parle comme d'un fruit fort eſtimé & qu'on envoie aux Indes comme une rareté. Il eſt de la groſſeur d'une bille de billard. L'écorce eſt d'un beau jaune rougeâtre, fort claire & fort unie. Cependant le même Auteur lui préfere la groſſe eſpece qui vient en Europe.

(52) Le Comte dit (p. 98.) que cette eſpece ne differe de celles du Portugal qu'en ce qu'elle eſt plus ferme, qu'elle ne quitte pas aiſément l'écorce & qu'elle eſt diviſée en pluſieurs ſegmens.

(53) Le Comte, p. 97. & ſuiv.

(54) Du Halde, p. 317.

(55) Navarette, p. 37.

HISTOIRE NATURELLE DE LA CHINE.

quefois blanc, & d'un goût entre doux & aigre. L'arbre eſt plus épineux que le citronier (56).

Melons de la Chine.

Outre les melons de l'eſpece des nôtres, on en diſtingue deux ſortes à la Chine; l'un, qui eſt fort petit & jaune au dedans, a le goût ſi agréable, qu'il peut ſe manger avec l'écorce, comme une pomme. L'autre, qu'on appelle *Melon-d'eau*, eſt gros & long. Sa chair eſt blanche & quelquefois rouge. Il rend un jus doux & frais, qui étanche la ſoif & qui n'eſt jamais nuiſible, même dans les plus grandes chaleurs (57). Cependant ces deux eſpeces ne ſont pas ſi délicieuſes que celles qui viennent d'un canton de Tartarie nommé (58) *Hami*, à une diſtance conſiderable de Peking.

Avec ces fruits, qui ſont communs à l'Europe, la Chine en a d'autres que les Européens ne connoiſſent que par les Relations de leurs Voyageurs, & qui paroiſſent y avoir été portés des Iſles voiſines, tels que le *Fan-po-le-mye* ou l'*Ananas*, les *Cheu-kus*, ou les Guaves; les *Pa-tſyans*, ou les Bananes, &c. Mais comme ils ſe trouvent dans pluſieurs autres Pays, on croit devoir ſe borner à ceux qui ne croiſſent que dans l'Empire de la Chine (59).

Fruits particuliers à la Chine.

Le Li-chi.

Le *Li-chi* (60) de la bonne eſpece, car il y en a pluſieurs, eſt à peu près de la forme d'une datte. Son noyau eſt de la même longueur & de la même dureté. Il eſt couvert d'une chair tendre, pleine de ſuc & d'un fumet excellent, qui ſe perd néanmoins en partie lorſque le fruit vient à ſécher, & qu'il devient noir & ridé comme les prunes. L'écorce, ou la peau exterieure, reſſemble au chagrin. Mais elle eſt douce & unie du côté interieur. Sa figure eſt preſque ovale (61).

Autre eſpece de Li-chi.

Le *Li-chi* des Provinces de *Chan-ſi* & de *Chen-ſi* eſt plus gros & plus ferme, juſqu'à pouvoir ſe couper comme les pommes; mais ſa couleur eſt différente. On le cueille de bonne-heure pour le faire mûrir ſur la paille; ou bien on le trempe dans l'eau chaude, pour lui ôter un mauvais goût aigre qu'il a toujours lorſqu'on le cueille. Il deviendroit excellent s'il étoit greffé (62).

Deſcription qu'en fait Navarette.

C'eſt ce *Li-chi*, ſuivant Navarette, qui paſſe parmi les Chinois pour le roi des fruits. Quoiqu'il ſoit dans une abondance ſurprenante, il n'en eſt pas moins eſtimé. Il eſt un peu plus gros qu'une groſſe noix. L'écorce en eſt verte & mince. L'interieur eſt auſſi blanc que la nége; le noyau a la noirceur du jais. On parle de ſon goût & de ſon odeur avec admiration. De tous les fruits, l'*A-te*, ou le *Ya-ta* (63) eſt le ſeul qui le ſurpaſſe. On le met ordinairement dans l'eau froide avant que de le manger. Les Chinois prétendent qu'il eſt d'une nature chaude. Lorſqu'ils s'en ſont raſſaſiés, ils n'ont qu'à boire un peu d'eau pour ſentir que leur appétit ſe renouvelle. L'arbre eſt gros & d'une fort belle forme. Navarette ajoute qu'il en trouva pluſieurs à *Batan*, près de Manille. Le Comte ne connoît pas en Europe de fruit dont le goût ſoit ſi délicieux; mais il prétend que la nature eſt ſi chaude qu'il fait

(56) Le Comte, p. 98. Du Halde, p. 317.
(57) Du Halde, p. 8.
(58) *Hamil* ou *Khamul*, ville de la petite Bukkarie, au Nord-Eſt de la Province de Chen-ſi. *Voyez la Carte.*
(59) Du Halde, p. 317.
(60) Les Portugais l'appellent *Lechia.*
(61) Le Comte, p. 96. Du Halde, p. 8.
(62) Le Comte, *ubi ſup.* Du Halde, page 104.
(63) Excellent fruit, qui reſſemble à une petite pomme de pin, mais qui a la peau verte, la chair blanche & le goût délicieux. Il eſt diviſé en petites cellules, qui ont chacune leur pepin noir.

naître

épineux que

ux fortes à la
réable, qu'il
n appelle *Me-*
ouge. Il rend
sible, même
ne sont pas si
mé (58) *Ha-*

d'autres que
geurs, & qui
po-le-mye ou
Bananes, &c.
evoir se bor-

à peu près de
la même du-
net excellent,
qu'il devient
reſſemble au
e eſt preſque

s & plus fer-
leur eſt diffé-
ille; ou bien
t aigre qu'il
effé (62).
is pour le roi
n'en eſt pas
e en eſt verte
noirceur du
us les fruits,
rdinairement
qu'il eſt d'une
un peu d'eau
ne fort belle
de Manille.
cieux; mais
de qu'il fait

u Halde, pa-

eſſemble à une
a la peau ver-
élicieux. Il eſt
ont chacune

naître

T. VI. N.° X.

ARBRES.

1. *Na la* ou *Aïe*.
2. *Que pe* ou *Canelle*.

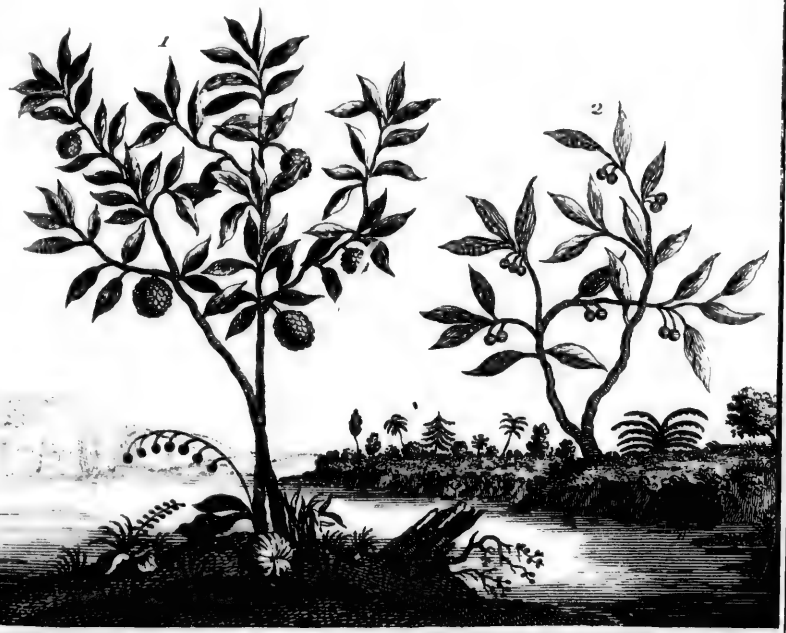

T. VI. N. XI.

naître des puſtules par tout le corps à ceux qui en uſent ſans modération. Les Chinois le gardent, pour en manger toute l'année. Ils s'en ſervent particuliérement dans le thé, auquel il donne un goût un peu rude, qui eſt plus agreable que celui du ſucre (64).

HISTOIRE NATURELLE DE LA CHINE.

Le tſe-tſe.

Le fruit qui ſe nomme *Tſe-tſe* (65) croît dans preſque toutes les parties de la Chine. On en diſtingue pluſieurs eſpeces. Celui des Provinces méridionales a le goût du ſucre & fond dans la bouche. L'écorce en eſt unie, tranſparente & d'un rouge-luiſant, ſur-tout dans ſa maturité. Il s'en trouve de la forme d'un œuf, mais il eſt ordinairement plus gros. Sa ſemence eſt noire & plate; ſa chair eſt fort aqueuſe, & devient preſque liquide lorſqu'on le ſuce par un bout. Etant ſec, il devient farineux comme nos figues; mais avec le tems il ſe couvre d'une eſpece de croute ſucrée, qui lui donne un fumet délicieux.

Ses différentes eſpeces.

Les Portugais de Macao donnent à ce fruit le nom de Figue; non pour ſa forme, mais parce qu'en ſéchant il devient farineux & doux (66) comme nos figues. L'arbre qui le porte prend une très-jolie forme lorſqu'il eſt greffé. La Chine en produit beaucoup, ſur-tout dans la Province de *Ho-nan*. Il eſt de la grandeur d'un noyer médiocre, & ſes branches ne s'étendent pas moins. Ses feuilles ſont larges & d'un beau verd, qui ſe change pendant l'automne en un rouge agréable. Le fruit eſt à peu près de la groſſeur d'une pomme (67) & prend un jaune-éclatant lorſqu'il meurit. Entre pluſieurs eſpeces de Tſe-tſes, il y en a dont l'écorce eſt plus mince, plus tranſparente & plus rubiconde. D'autres, pour acquerir un fumet plus fin, doivent meurir ſur la paille. Mais tous ſont fort agréables à la vûe & fort bons à manger. Le Tſe-tſe ne meurit pas à l'arbre avant le commencement de l'automne. L'uſage commun eſt de le faire ſecher, comme les figues en Europe. Il ſe vend dans toutes les Provinces de l'Empire. En général le goût en eſt excellent & ne le cede point à celui de nos meilleures figues ſéches. Celui de la Province de *Chen-ſi* n'eſt pas moins bon, quoique l'eſpece ſoit plus petite, & que l'arbre ne demande aucune culture. Malheureuſement il ne croît qu'à la Chine, & nulle-part avec tant d'abondance que dans la Province de *Chang-tong* (68). Le *Sou-ping* de *Boim* en doit être une eſpece.

Il ne croît qu'à la Chine.

Sou-ping de Boim.

Le Long-yen.

Les Provinces méridionales ont un autre fruit, qui rapporte un profit conſiderable à la Chine. Il ſe nomme *Long-yen* (69), c'eſt-à-dire, *Œil de dragon*. Sa forme eſt ronde; l'écorce unie & jaunâtre; la chair blanche, pleine d'un jus qui tire ſouvent ſur l'aigre. Quoiqu'il ſoit moins agréable que le *Li-chi*, on prétend qu'il eſt plus ſain & que jamais il ne cauſe de mal. L'arbre eſt de la groſſeur du noyer (70). Navarette prétend qu'on l'a nommé Œil de dragon parce que le noyau de ſon fruit reſſemble en effet aux yeux d'un dragon, tels qu'on les peint à la Chine. Il ajoute que ce fruit, étant plus doux & plus odoriferant que le *Li-chi*, lui ſeroit préferable s'il étoit en égale quantité; qu'il ſe vend ſec dans tout l'Empire, & qu'en le faiſant bouillir on en tire un ſuc

(64) Navarette, p. 36.

(65) Le Comte, *Se-tſe*, & Magalhaens, *Su-ſu*.

(66) Magalhaens dit qu'il eſt ſi délicieux, qu'on peut le nommer un morceau de ſucre.

(67) Magalhaens lui donne la groſſeur d'un coin, avec quelque choſe de plus plat & comme de plus écraſé.

(68) Du Halde, p. 8 & 104.

(69) Navarette écrit *Lung-yen*.

(70) Le Comte, p. 96. Du Halde, p. 8.

agréable & nourriſſant (71). Magalhaens aſſure que le li-chi & le long-yen ne ſe mangent que pourris, & que l'Europe, où ces deux fruits manquent, n'en eſt pas dédommagée par les coings, les nefles & par les cormes, qui croiſſent auſſi dans la Province de *Chan-ſi*; parce qu'il n'y a point de comparaiſon pour le goût (72).

On remarque une ſingularité dans l'arbre que les Chinois nomment *Mwey-chu*, & qui porte un petit fruit aigre que les femmes & les enfans aiment beaucoup. Seché & mariné, il ſe vend comme un remede pour aiguiſer l'appétit. L'arbre eſt fort gros. L'Auteur fut étonné de le voir en fleurs vers le tems de Noël, lorſque la gelée eſt forte & qu'il tombe de la nége. Il fit cette obſervation pour la premiere fois en 1663. Les fleurs du *Mwey-chu* ſont fort blanches.

Le Ja-ka.

Le fruit que les Portugais nomment *Jaca* ou *Jaka*, les Eſpagnols, *Nangeas*, & les Chinois, *Po lo-mye*, eſt, au jugement de Navarette, le plus gros fruit de l'Univers. Il s'en trouve qui peſent juſqu'à cent livres. Kirker le croyoit particulier à la Chine; mais il étoit mal informé, car le jaka croît auſſi dans l'Inde, dans les Iſles, & à Manille. On ſe ſert d'une hache pour le couper. Il contient quantité de noix auſſi jaunes que l'or, chacune avec ſon noyau, qui ſe mange rôti & qui eſt d'un goût délicieux. Les Indiens le préparent fort bien avec le lait des noix de coco. Ce fruit croît ſur le tronc de l'arbre & non ſur les branches, qui ne ſeroient pas capables de le porter.

Le Chi-ku.

Le *Chi-ku* porte à Manille le nom de *Chiqueis*, & celui de *Figocaque* parmi les Portugais. On en diſtingue pluſieurs ſortes, qui ſont toutes fort délicates; l'une, eſt petite & de la forme du gland, quoique beaucoup plus groſſe. Elle n'a pas de noyau. L'écaille ou l'écorce reſſemble à la peau de l'oignon. La chair eſt douce & agréable; ſi molle dans ſa maturité, qu'en y faiſant un petit trou on la ſuce entiérement. D'autres ſont plus groſſes que la poire de bergamote, & de la couleur d'un beau pavot rouge. Elles ſe ridٍent beaucoup avant que de devenir molles; mais en les faiſant tremper vingt-quatre heures dans l'eau, on les rend auſſi fraîches qu'une pomme. Ces deux eſpeces meuriſſent vers le mois de Septembre & viennent en abondance. Celles qui ne parviennent à leur maturité qu'au mois de Décembre, ſont groſſes & d'une bonté ſinguliere. Leur couleur eſt verte. Leur forme eſt plate. Elles ne manquent point de noyau, mais il eſt petit. On les fait ſécher au ſoleil. Elles ne ſont pas moins larges que la main d'un homme. On les conſerve long-tems; & pour les trouver délicieuſes il faut les tremper une nuit ſeulement dans le vin. Elles ſe couvrent d'une ſorte de ſucre qui ſe vend à part & qui, mêlé avec de l'eau pendant l'Eté, en fait une liqueur fort agréable (73).

Deux eſpeces principales.

Les Karambolier.

On trouve dans les parties méridionales de la Chine un fruit qui ſe nomme à Manille *Millubines* & *Karambolas*. Il y en a deux eſpeces; la douce & l'aigre. Dans leur maturité elles ont exactement l'odeur du coing. On fait de l'une & de l'autre une excellente conſerve, à laquelle rien n'eſt comparable pour appaiſer la ſoif. Le fruit eſt d'abord très-verd, mais il prend la couleur du coing lorſqu'il arrive à ſa parfaite maturité.

(71) Navarette, p. 37.

(72) Magalhaens, p. 147.

(73) Ce doit être une eſpece de figue; comme le *Tſe-tſe*.

DEUX SORTES DE COTTONIERS

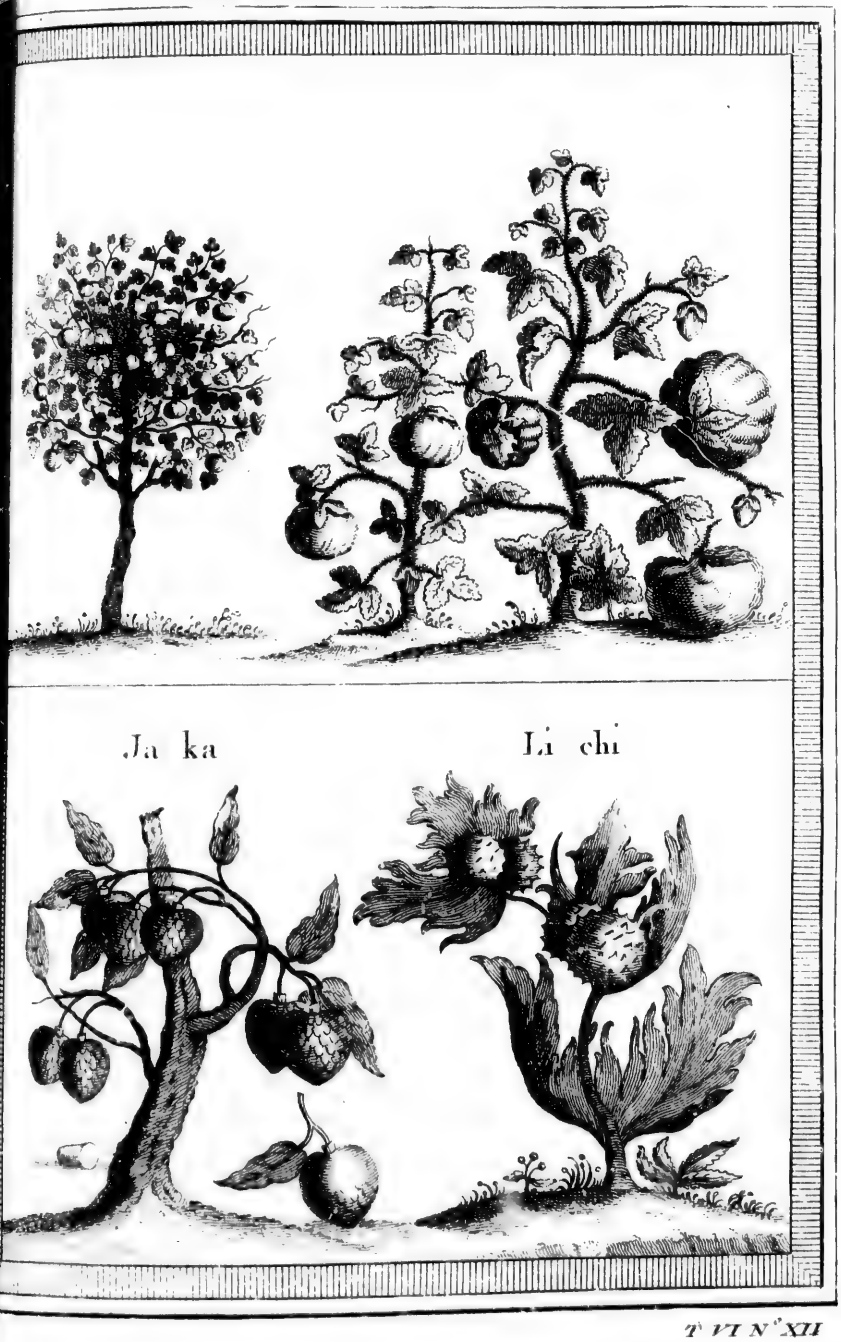

T. VI N.° XII

Le *Platane* & ſon fruit croiſſent à la Chine, quoiqu'il ne s'en trouve point au Mexique ni dans les Iſles Philippines. Cet arbre eſt fort différent de ceux qui portent ordinairement le nom de Plantains (74).

HISTOIRE NATURELLE DE LA CHINE.

Le Platane.

L'*U-tong-chu* eſt un grand arbre, qui reſſemble au ſycomore. Ses feuilles ſont longues, larges & jointes par une tige d'un pied de longueur. Il pouſſe tant de branches & de touffes de feuilles qu'il eſt impénétrable aux rayons du ſoleil. La maniere dont il produit ſon fruit eſt fort ſinguliere. Vers la fin du mois d'Août on voit ſortir de l'extrêmité de ſes branches, au lieu de fleurs, de petites touffes de feuilles, qui ſont plus blanches & plus molles que les autres. Elles n'ont pas non-plus tant de largeur. Il s'engendre ſur les bords de chaque feuille trois ou quatre petits grains, de la groſſeur d'un pois, qui contiennent une ſubſtance blanche, dont le goût approche de celui de la noiſette avant ſa maturité. Rien n'eſt égal à cet arbre pour l'ornement d'un jardin (75).

L'U-tong-chu.

La Province de *Yun-nan*, vers le Royaume d'Ava, porte l'arbre qui produit la caſſe; *Caſſia-fiſtula*. Il eſt aſſez grand. Les Chinois l'appellent *Chang-ko-tſe-chu*, c'eſt-à-dire, l'*Arbre au long fruit*, parce que ſes coſſes ſont beaucoup plus longues que celles qu'on voit en Europe. Elles forment autant de tubes creux, diviſés en cellules, qui contiennent cette ſubſtance moëlleuſe qui ſe nomme *Caſſe* (76).

La Caſſe.

La Chine ne produit pas d'autre épice qu'une eſpece de poivre nommé *Whatſyau*. C'eſt la coſſe d'un grain de la groſſeur ordinaire d'un pois, mais trop chaud & trop acre pour être mangé. Sa couleur eſt griſe & mêlée de quelques raies rouges. La plante qui le produit reſſemble dans quelques cantons à nos buiſſons épais. Dans d'autres lieux, il prend la forme d'un arbre aſſez haut. Ce fruit n'eſt ni picquant ni agréable comme le poivre. Il n'y a que le Peuple qui l'emploie pour aſſaiſonner les viandes. En un mot, il n'a rien de comparable au poivre des Indes orientales, que les Chinois ſe procurent, par le Commerce, en auſſi grande abondance que s'il croiſſoit dans leur (77) Pays. Lorſque le poivre de la Chine eſt mur, le grain s'ouvre de lui-même & laiſſe voir un petit noyau de la noirceur du jays, qui jette une odeur forte & nuiſible à la tête. On eſt obligé de le cueillir par intervalles, tant il ſeroit dangereux de demeurer long-tems ſur l'arbre. Après avoir expoſé les grains au ſoleil, on jette la poulpe interieure, qui eſt trop chaude & trop forte, & l'on n'emploie que le reſte (78).

Poivre de la Chine.

Outre les arbres qui produiſent le betel, dont l'uſage eſt fort commun dans les Provinces méridionales, on trouve dans celle de Quang-ſi & dans le canton de *Tſin-cheu-fu*, particuliérement ſur la montagne de *Pe-che*, une eſpece de canelle; mais moins eſtimée, même à la Chine, que celle qui vient des autres lieux. Sa couleur tire plûtôt ſur le gris que ſur le rouge, qui eſt celle de la meilleure canelle de Ceylan. Elle eſt auſſi plus épaiſſe, plus rude & moins odoriferante. Cependant elle a la même vertu pour fortifier l'eſtomac & pour ranimer les eſprits. L'experience apprend même qu'elle a toutes les propriétés de la canelle de Ceylan, quoique dans un degré moins parfait. Il s'en trouve

Canelle Chinoiſe.

(74) Deſcription de la Chine par Navarette, p. 34. & ſuiv.

(75) Mémoires du Pere le Comte, p. 158. Du Halde, p. 320.

(76) Le même, p. 14.

(77) Le même, p. 8 & 318. Le Comte, pag. 100.

(78) *Ibidem.*

HISTOIRE NATURELLE DE LA CHINE.

quelquefois de plus mordante que celle qui vient des Indes, mais qui devient griſe auſſi lorſqu'elle a ſeché long-tems (79). Navarette aſſure que la Province de Quang-tong porte un grand nombre de ces arbres, & que la canelle en eſt ſi bonne qu'on n'a pas beſoin à la Chine de celle de Ceylan. Il ajoute que cette grande région ne produit pas de girofle ni de muſcade, quoique Mendoza lui attribue ces deux productions.

Camphre de la Chine, inférieur à celui de Borneo.

L'arbre au camphre, que les Chinois appellent *Chang-chu*, eſt d'une grandeur & d'une beauté extraordinaire. Mais le camphre qu'on en tire (80) a quelque choſe de groſſier, & n'approche pas de celui de *Borneo*, qui paſſe pour le plus fin. On fait des uſtenciles domeſtiques de ſon bois. Son odeur eſt ſi forte, que la ſcieure, jettée ſur les lits, en chaſſe les punaiſes; & l'on prétend que dans les endroits où il croît, ces incommodes animaux ne ſont pas connus à plus de cinq lieues à la ronde.

Maniere de le recueillir.

Un Miſſionnaire qui avoit demeuré long-tems dans l'Iſle de Borneo, d'où vient le meilleur camphre, apprit à Navarette la méthode qu'on emploie pour le recueillir. Avant le lever du ſoleil, il ſort du tronc & des branches de l'arbre une eſpece de liqueur, qui s'agite comme le vif-argent. On ſecoue fortement les branches, pour la faire tomber ſur des toiles étendues. Il s'y congele. On le met dans des boëtes de cannes, où il ſe garde. Auſſi-tôt que le ſoleil paroît, tout ce qui eſt reſté ſur l'arbre rentre dans le tronc. Les Habitans de Borneo, qui gardent leurs Morts pluſieurs jours avant que de les enſevelir, ſe ſervent de camphre pour empêcher que la chaleur ne les corrompe. Ils placent le corps ſur une chaiſe, qui eſt ouverte par le bas, & de tems en tems ils lui ſouffient du camphre dans la bouche avec un tuyau de canne. En peu de tems il pénetre juſqu'à l'autre extrêmité, & les cadavres ſont ainſi préſervés de corruption (81).

Arbre aux pois.

On ne doit point oublier l'arbre qui produit les pois; car leur figure, leur couleur, leur coſſe & leur goût, quoiqu'un peu rance, ne laiſſent aucun doute de leur nature. Cet arbre eſt aſſez commun dans pluſieurs Provinces. Il eſt fort haut; ſes branches s'étendent beaucoup, & peu d'arbres les ont auſſi épaiſſes.

Quatre arbres fort remarquables.

ENTRE les arbres qui méritent l'attention du Public & qui peuvent exciter la jalouſie des Européens, la Chine en a quatre principaux: 1°. L'*arbre au vernis*; 2°. le *Tong-chu* ou l'*arbre à l'huile*; 3°. l'*arbre au ſuif*; 4°. l'*arbre à la cire blanche*.

Le Tſi-chu, ou l'arbre au vernis.

L'arbre au vernis, qui ſe nomme le *Tſi-chu*, n'eſt ni grand, ni gros, ni fort branchu. Son écorce eſt blanchâtre. Ses feuilles reſſemblent beaucoup à celles du cerifier ſauvage; & la gomme rougeâtre, nommée *Tſi*, qu'il diſtille goute à goute, approche extrêmement de la terebenthine (82). Il rend une

(79) Du Halde, p. 14.

(80) L'opinion commune eſt que le camphre ſe tire des racines de l'arbre qui porte la canelle.

(81) Du Halde, p. 9.

(82) Le Comte dit que dans les Villes où on le tranſporte, il reſſemble plus à la poix ou au goudron, excepté qu'il eſt ſans odeur.

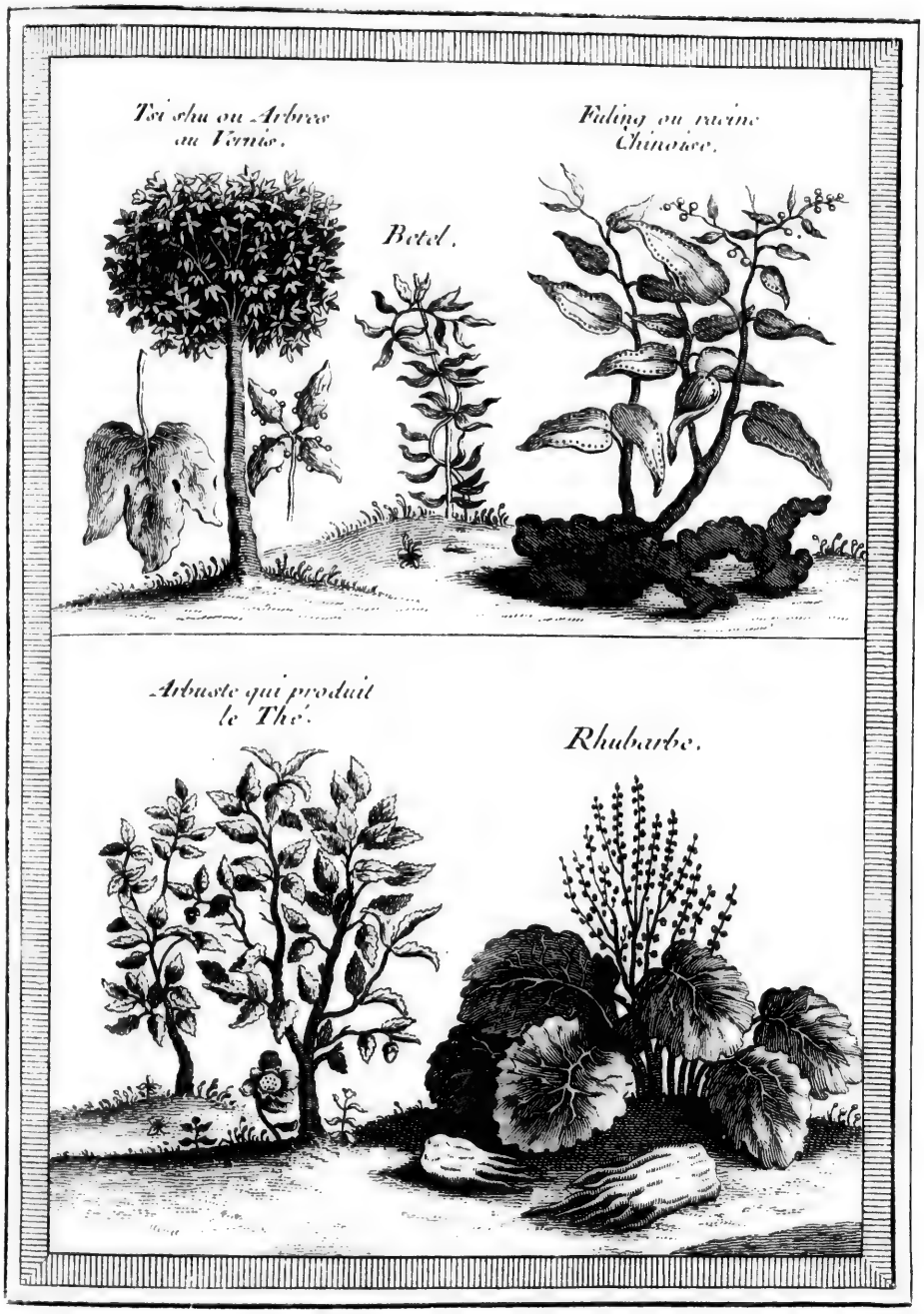
Tsi shu ou Arbre au Vernis.
Betel.
Fuling ou racine Chinoise.
Arbuste qui produit le Thé.
Rhubarbe.

T. VI. N.° XIII

plus grande quantité de cette liqueur lorſqu'on la tire par inciſion ; mais alors il périt beaucoup plûtôt (83).

Histoire Naturelle de la Chine. Ses propriétés.

On trouve le Tſi-chu en abondance dans les Provinces de *Kyang-ſi* & de *Se-chuen* ; mais les plus eſtimés ſont ceux du diſtrict de *Kan-cheu*, une des Villes les plus méridionales de Kyang-ſi. Le vernis ne doit point être tiré avant que les arbres ayent atteint l'âge de ſept ou huit ans. Celui qu'on tire plûtôt eſt moins bon pour l'uſage. Le tronc du plus jeune arbre d'où l'on commence à le tirer n'a pas plus d'un pied Chinois de circonference. On prétend qu'il eſt alors meilleur que ſi les arbres étoient plus gros & plus vieux. Le mal eſt que les jeunes rendent beaucoup moins ; mais les Marchands ne font pas difficulté de mêler ce qui ſort des uns & des autres. On voit peu de *Tſi-chus* qui ayent plus de quinze pieds de haut ; & lorſqu'ils parviennent à cette hauteur, la circonference du tronc eſt d'environ deux pieds & demi. Les feuilles & l'écorce ſont couleur de cendre. Ils ne portent ni fleurs ni fruit, & l'on emploie la méthode ſuivante pour les faire multiplier.

Maniere de le cultiver.

Au printems, lorſque l'arbre commence à pouſſer, on choiſit le rejetton qui promet le plus, entre ceux qui ſortent, non des branches, mais du tronc ; & lorſqu'il eſt de la longueur d'un pied, on le couvre de terre jaune. Cette enveloppe doit commencer deux pouces au-deſſus du point où la branche ſort du tronc, & s'étendre quatre ou cinq pouces plus bas. Elle doit en avoir au moins trois d'épaiſſeur. On la ſerre beaucoup, & on la couvre ſoigneuſement d'une natte pour la garantir de la pluie & des injures de l'air. On la laiſſe dans cet état depuis l'équinoxe du printems juſqu'à celui de l'automne. Alors on ouvre un peu l'enveloppe de terre, pour examiner les petites racines que la branche ne manque pas de produire & qui ſont diviſées en pluſieurs filets. Si la couleur de ces fils eſt jaunâtre ou rougeâtre, on juge qu'il eſt tems de ſéparer la branche du tronc. On la coupe adroitement, avec beaucoup d'attention pour ne pas la bleſſer, & on la plante. Mais ſi les filets ſont blancs, c'eſt une marque qu'ils ſont encore trop tendres ; & dans ce cas on referme l'envelope & l'on remet à couper la branche au printems prochain. Mais ſoit qu'on choiſiſſe l'automne ou le printems pour la planter, on doit mettre beaucoup de cendre dans le trou, ſi l'on veut la préſerver des fourmies, qui dévorent, dit-on, les racines encore tendres, ou qui en tirent du moins toute la ſéve (84).

Quand & comment il ſe produiſent du vernis.

Ces arbres ne diſtillent le vernis qu'en Eté. Ils n'en donnent point en hyver, & celui qu'ils diſtillent au printems ou dans l'automne eſt toujours mêlé d'eau. D'ailleurs ils n'en produiſent que pendant la nuit. Pour le tirer de l'arbre, on fait autour du tronc pluſieurs inciſions horizontales, plus ou moins profondes, ſuivant ſon épaiſſeur. La premiere rangée de ces inciſions ne doit être qu'à ſept pouces de la terre. La ſeconde ſe fait à la même diſtance de la premiere ; & de ſept en ſept pouces il y a de même une rangée d'inciſions, non-ſeulement juſqu'au ſommet du tronc, mais encore à toutes les branches qui ſont aſſez groſſes pour en recevoir. On emploie pour cette opération un petit couteau, dont la lame eſt circulaire. Les inciſions ne doivent pas ſe faire directement, mais un peu de biais. Elles ne doivent pas être plus profondes que l'écorce n'a d'épaiſſeur. L'arboriſte, en les

(83) Le Comte, 48. Du Halde, 9.
(84) Chine du Pere du Halde, pag. 336. & ſuivantes.

HISTOIRE NATURELLE DE LA CHINE.

faiſant d'une main, y pouſſe de l'autre le bord d'une écaille, auſſi avant qu'il eſt poſſible, c'eſt-à-dire, environ un demi-pouce de la Chine; ce qui ſuffit pour ſoutenir l'écaille. Au reſte, ces écailles, ou coquilles, ſont fort communes à la Chine, & beaucoup plus grandes que celles de nos plus groſſes huitres. Les inciſions ſe faiſant le ſoir, on recueille le lendemain au matin la liqueur qui a coulé dans les coquilles, & le ſoir on les remet dans les mêmes inciſions; ce qui ſe continue juſqu'à la fin de l'Eté. Ordinairement les propriétaires des arbres ne ſe donnent pas la peine de recueillir eux-mêmes le vernis. Ils louent leurs arbres à des Marchands, pour la ſaiſon; & le prix eſt d'environ deux ſols & demi le pied. Ceux-ci ont des Payſans à gages, qui ſe chargent de tous les ſoins, pour une once d'argent par mois lorſqu'ils ſe nourriſſent à leurs propres frais, ou pour ſix liards par jour avec la nourriture. Un ſeul Payſan ſuffit pour l'adminiſtration de cinquante arbres.

Précautions néceſſaires pour ce travail.

L'opinion commune eſt que cette liqueur, tirée à froid, a certaines qualités venimeuſes, & qu'il n'y a pas d'autre moyen, pour ſe garantir de ſes dangereux effets en la verſant d'un vaiſſeau dans un autre ou en la remuant de toute autre maniere, que d'éviter ſoigneuſement d'en reſpirer les exhalaiſons. Elle demande les mêmes précautions lorſqu'on la fait bouillir. Comme les Marchands ſont obligés de pourvoir à la ſûreté de leurs ouvriers, ils ont un grand vaiſſeau rempli d'huile, dans lequel on a fait bouillir une certaine quantité de ces filamens charnus qui ſe trouvent mêlés dans la graiſſe de porc & qui demeurent après que la graiſſe eſt fondue. La proportion eſt d'une once de filamens à une livre d'huile. Lorſque les ouvriers vont placer les coquilles dans les troncs, ils portent avec eux un peu de cette huile, dont ils ſe frottent le viſage & les mains; & le matin, après avoir recueilli le vernis, ils ſe frottent encore plus ſoigneuſement. Après le dîner ils ſe lavent le corps avec de l'eau chaude, où l'on a fait bouillir une certaine quantité de peau de châtaignes, d'écorce de ſapin, de ſalpêtre en criſtal, & d'une ſorte de Blette, herbe qui ſe mange à la Chine & aux Indes. Tous ces ingrédiens ſont eſtimés de nature froide. Le baſſin où l'on ſe lave doit être d'étain, parce que le cuivre a ſes dangers. Pendant que les ouvriers travaillent aux arbres, ils doivent avoir la tête couverte d'un ſac de toile, lié autour du col, ſans autre ouverture que deux trous pour les yeux. Ils portent devant eux une eſpece de tablier, compoſé d'une peau de daim, qui eſt ſuſpendu à leur col avec des cordons & lié autour de la ceinture. Ils ont des bottines & des gands de la même matiere. Lorſqu'il eſt queſtion de recueillir la liqueur, ils ont à la ceinture un vaiſſeau de cuir de vache, dans lequel ils vuident toutes les écailles, en les grattant avec un petit inſtrument de fer. Au pied de l'arbre eſt un panier, où l'on met les écailles juſqu'au ſoir. Pour faciliter le travail, les propriétaires ont ſoin que les arbres ne ſoient pas plantés trop loin l'un de l'autre; & lorſque le tems de recueillir la liqueur eſt arrivé, on met de l'un à l'autre un grand nombre de gaules, qui étant attachées avec des cordes, ſervent comme d'échelles pour y monter.

Le Marchand a toujours dans ſa maiſon un grand vaiſſeau de terre, placé ſous une table de bois. Sur cette table eſt un drap mince, dont les quatre coins ſont attachés à des anneaux. Il eſt étendu négligemment pour y jetter le vernis; & lorſque les parties fluides l'ont pénetré, on le tord pour en faire ſortir

le reſte, qui ſe vend aux Droguiſtes & qui ſert quelquefois aux uſages de la Médecine. Les Marchands ſont fort ſatisfaits, lorſque de mille arbres on a tiré dans une nuit vingt livres de vernis. Après cette opération, le vernis ſe met dans des ſeaux de bois, calfatés en dehors, dont les couvercles ſont bien attachés avec des cloux. Une livre de vernis ſe vend, dans ſa fraîcheur, environ dix-huit ſols d'Angleterre (85), & le prix augmente à meſure que le lieu eſt plus éloigné.

Maladies auxquelles les ouvriers ſont expoſés.

Les ouvriers s'expoſent à des ſuites fâcheuſes, lorſqu'ils négligent les précautions. Leur maladie commence par une eſpece de dartre rouge, qui leur couvre tout le corps, & le viſage même, dans l'eſpace d'un jour. Le viſage ſe défigure entiérement. Le corps s'enfle; on le croiroit couvert de lépre. Un homme qui ſe ſent attaqué de ce mal eſt obligé, pour prévenir les accidens, de prendre une quantité conſiderable de l'eau médicinale dont on a parlé & de s'en laver le corps. Elle le purge violemment. Enſuite on le couvre beaucoup, pour lui faire eſſuyer dans cet état une forte fumigation de la même eau. L'enflure ſe diſſipe par degrés; mais il n'eſt pas ſi facile de guérir la peau. Elle creve en pluſieurs endroits & l'on en voit ſortir beaucoup d'eau. Le remede ordinaire eſt de prendre des blettes Chinoiſes, qu'on brûle après les avoir fait ſécher. On en applique la cendre ſur les parties les plus affectées. L'humeur acre s'y imbibe; la peau ſéche, tombe, & l'on en voit ſucceder une nouvelle (86).

Propriétés du vernis de la Chine.

Outre la propriété d'embellir les ouvrages, le vernis Chinois a celle de conſerver le bois & de le garantir de l'humidité (87). Il prend également toutes ſortes de couleurs; & lorſqu'il eſt bien compoſé, il ne perd rien de ſon luſtre par le changement d'air ou par d'autres cauſes. Mais la bonne compoſition demande beaucoup de tems & de ſoin. Il ne ſuffit pas d'en appliquer une ou deux couches. Pour en appliquer une nouvelle, il faut attendre que la premiere ſoit tout-à-fait ſeche, ſans lui laiſſer néanmoins le tems de durcir. Il faut obſerver ſi cette couche n'eſt pas trop rude ou d'une couleur trop foncée. L'art conſiſte à conduire le vernis par degrés juſqu'à un certain point, qui peut ſeul rendre l'ouvrage ferme, clair & uni. Il n'y a que l'experience qui puiſſe ſervir de regle. Comme les ouvrages de vernis doivent ſervir quelquefois dans des lieux humides, quelquefois même dans l'eau, enfin que leurs uſages & leurs poſitions peuvent varier à l'infini, il eſt rare qu'on les faſſe fort gros. Les piliers qui ſervent de ſoutien dans la grande Salle Impériale, dans l'appartement de l'Empereur & dans d'autres édifices Chinois, ne ſont pas revêtus de véritable vernis. On y emploie une autre liqueur, qui ſe nomme *Tong-yeu* & qui vient du ſecond arbre dont on a promis la deſcription.

Le Tong-chu, ſecond arbre remarquable.

Huile ou vernis qu'on en tire.

Ce ſecond arbre porte le nom de *Tong-chu*, & produit une liqueur qui ne differe pas beaucoup de la précédente. Il a tant de reſſemblance avec le noyer, par la figure, la couleur de l'écorce, la forme & la grandeur de ſes feuilles & de ſon fruit, qu'on pourroit s'y méprendre à peu de diſtance. Ses noix ſont remplies d'une ſorte d'huile aſſez épaiſſe, & d'une poulpe huileuſe qui eſt environnée de cette huile. Pour s'en ſervir, on la fait bouillir avec de la litharge, & l'on y

(85) C'eſt environ quarante ſols de France.
(86) Du Halde, *ubi ſup.* p. 337.
(87) *Ibid.* & Le Comte, p. 148. On a déja rapporté la maniere d'appliquer le vernis.

HISTOIRE NATURELLE DE LA CHINE.

fait entrer la couleur qu'on deſire. Souvent on l'applique ſur le bois ſans aucun mélange, pour le préſerver ſeulement de l'humidité. On s'en ſert auſſi pour enduire le parquet des appartemens. Elle le rend fort luiſant ; & ſi l'on a ſoin de le laver de tems en tems, il conſerve fort bien ſon luſtre. Les appartemens de l'Empereur & des Grands ſont enduits de ce vernis ou de cette huile.

Maniere de s'en ſervir.

Lorſqu'on veut donner la derniere perfection à cet ornement, on commence par couvrir les piliers & la menuiſerie, d'une pâte de chaux & de chanvre, ou de quelqu'autre enduit de la même nature. Après l'avoir laiſſé ſécher juſqu'à un certain point, on ſe ſert d'une broſſe pour étendre l'huile, dans laquelle on a mêlé quelque couleur en la faiſant bouillir. On dore quelquefois les moulures, les ſculptures & tous les ouvrages de relief. Mais, ſans le ſecours de la dorure, la beauté & le luſtre de ces ouvrages ne le cedent guéres au vernis qui ſe nomme *Tſi*. Comme le *Tong-yeu* eſt à bon marché, & qu'au contraire le *Tſi* eſt aſſez cher, les Marchands mêlent ordinairement dans le *Tſi* une grande quantité de *Tong-yeu*, ſous prétexte qu'un peu de ce mélange eſt néceſſaire pour conduire le Tſi à ſon point & pour le rendre plus facile à s'étendre. C'eſt avec le Tong-yeu qu'on prépare une eſpece de drap dont on ſe ſert contre la pluie, comme de nos toiles cirées ; mais les habits qui ſe font de ces étoffes ne peuvent ſervir que dans les Provinces du Nord. En un mot, le *Tong-chu* eſt un arbre des plus utiles à la Chine, & ne le ſeroit pas moins en Europe s'il y étoit apporté (88).

L'U-kyeu-mu, ou l'arbre au ſuif.

Mais la Nature a peu d'arbres auſſi ſinguliers que l'arbre au ſuif, nommé *U-kyeu-mu* (89) par les Chinois. Il ne ſe trouve qu'à la Chine, où il eſt fort commun dans les Provinces de *Che-kyang* & de *Kyang ſi*. Martini en a donné une idée aſſez exacte dans ſa deſcription de *Min-wha*, Ville de la premiere de ces deux Provinces. Cet arbre, qu'il compare à nos poiriers, & qui eſt quelquefois auſſi grand que nos poiriers de la plus grande eſpece, reſſemble beaucoup auſſi au Tremble & au Bouleau par ſes feuilles & leurs longues tiges. Mais, par le tronc & les branches, il a la forme de nos cerifiers. L'écorce eſt d'un gris blanchâtre. Elle eſt aſſez douce au toucher (90). Les petites branches ſont longues, flexibles & garnies de feuilles depuis le milieu ſeulement juſqu'à l'extrêmité, où elles forment une eſpece de touffe, quoiqu'elles y ſoient plus petites qu'ailleurs & qu'elles ſe replient par les bords juſqu'à paroître creuſes, & de la forme d'un petit bateau. Leur couleur eſt un verd forcé, aſſez liſſe par le haut & blanchâtre par-deſſous. Elles ſont d'ailleurs minces, ſéches, d'une largeur médiocre en forme de lozange, excepté que les angles des côtés ſont arrondis & que le bout s'allonge en pointe. Elles ſont jointes aux branches par de longues tiges, qui ſont ſéches & menues. Leurs côtes, auſſi-bien que leurs fibres, ſont rondes, ſéches & déliées. Dans la derniere ſaiſon, c'eſt-à-dire, vers les mois de Novembre & de Décembre, elles deviennent rouges avant leur chûte, comme les feuilles de la vigne & du poirier.

Sa deſcription.

Comment le fruit croît.

Le fruit croît en grappes, à l'extrêmité des branches, ſur une tige ligneuſe & fort courte. Il eſt renfermé dans une capſule ou une coſſe brune, dure & ligneuſe, que les Chinois nomment *Yen-kyu*, un peu rude & de figure trian-

(88) Du Halde, p. 9.

(89) Magalhaens & Navarette l'appellent *Quey-chu*.

(90) Le Comte dit qu'il eſt uni.

gulaire ;

gulaire, mais dont les angles ſont arrondis, à peu près comme le petit fruit rouge du Troëne, que nous appellons *Bonnet de Prêtre*. Ces coſſes ou ces capſules contiennent ordinairement trois petites noix ou trois grains, de la groſſeur d'un pois (91), qui ont leur propre coque, aſſez dure & ronde, excepté du côté par lequel ils s'entretouchent, qui eſt un peu applati. Chaque grain eſt couvert d'une petite enveloppe de ſuif aſſez dure. La tige ſe diviſe en trois petits filets, qui traverſent le fruit entre les trois grains; de ſorte que le bout de ces filets entre dans la partie ſuperieure des grains, qui y paroiſſent ſuſpendus. Lorſque la coſſe, qui eſt compoſée de ſix petites feuilles creuſes & ovales, commence à s'ouvrir (92) & tombe comme par degrés, le fruit venant à ſe découvrir paroît fort agréable à la vûe, ſur-tout en hyver. L'arbre eſt alors couvert de petites grappes blanches, qu'on prendroit dans l'éloignement pour autant de bouquets. Le ſuif qui enveloppe le fruit ſe briſe aiſément dans la main & ſe fond avec la même facilité. Il rend une odeur de graiſſe, qui n'eſt pas fort différente de celle du ſuif commun.

HISTOIRE NATURELLE DE LA CHINE.

Ces fruits paroiſſent ronds avant leur parfaite maturité. Il s'en trouve d'une forme irréguliere & qui ne contiennent qu'un ou deux grains. Le grain, ou la noix, a dans ſa coque une eſpece de petit noyau, de la groſſeur à peu près d'un gros grain de chenevi & couvert d'une peau brune. On en tire beaucoup d'huile pour les lampes.

L'arbre au ſuif fournit aux Chinois la matiere de leurs chandelles. Ils leur donnent la forme d'un ſegment de cône, & l'uſage eſt de les allumer du côté le plus large. Pour méche, ils emploient un roſeau creux, qu'ils envelopent de fil de coton. Ils ſe ſervent auſſi de la moëlle des joncs, qui eſt de la même groſſeur; mais l'uſage des joncs eſt plus ordinaire pour les lampes. Le roſeau qui ſert de méche, ſert auſſi, par un bout à fixer la chandelle ſur le chandelier, qui eſt fait en pointe pour entrer dans le creux. Ces chandelles Chinoiſes ſont épaiſes & peſantes. Elles fondent aiſément lorſqu'on y touche avec la main. La lumiere qu'elles répandent eſt aſſez claire, mais un peu jaunâtre. Comme la méche eſt ſolide, & qu'en brûlant elle ſe change en charbon aſſez dur, il n'eſt pas aiſé de la moucher. Auſſi les Chinois ont-ils des cizeaux faits exprès.

Fabrique des chandelles Chinoiſes.

Leur méche.

Mouchettes de la Chine.

La méthode ordinaire pour ſéparer le ſuif du fruit, eſt de broyer enſemble la coque & la noix. Enſuite on les fait bouillir dans l'eau. On écume la graiſſe, ou l'huile, à meſure qu'elle s'éleve; & lorſqu'elle ſe refroidit, elle ſe condenſe d'elle-même comme le ſuif. Sur dix livres de cette graiſſe, on en met quelquefois trois d'huile de lin, avec un peu de cire, pour lui donner de la conſiſtence. Les chandelles qu'on en fait ſont d'une blancheur extrême. Mais l'on en fait auſſi de rouges, en y mêlant du vermillon (93). Du Halde nous apprend dans un autre endroit (94) qu'on trempe ces chandelles dans une ſorte de cire, qui vient auſſi d'un arbre; ce qui forme autour du ſuif une eſpece de croute, qui l'empêche de couler.

Comment ſe tire le ſuif.

Navarette aſſure que l'arbre *U-kyeu-mu* croît ſur les bords des ruiſſeaux, comme les ſaules en Caſtille; que ſon fruit eſt de la groſſeur d'une noiſette &

En quel tems l'arbre fleurit.

(91) Le même Auteur lui donne la groſſeur d'une noiſette.

(92) Suivant le même, elle ſe fend par le milieu comme la châteigne.

(93) Du Halde, p. 319.

(94) Le même, p. 9.

HISTOIRE NATURELLE DE LA CHINE.

d'un verd-foncé ; qu'il fleurit vers le milieu de Décembre & qu'il paroît auſſi blanc que la nége ; que la coque venant à tomber, on découvre une ſubſtance blanche, ſemblable au ſuif, qui ſe recueille vers la fin de Décembre ou au commencement de Janvier ; que les chandelles qu'on en fait n'ont pas l'odeur mauvaiſe, & durent plus long-tems en Eté qu'en Hyver (95) ; qu'elles ne ſe vendent que ſix liards la livre (96), & que le ſuif nouvellement tiré de l'arbre coute la moitié moins. Les Chinois ornent leurs chandelles de petites peintures en or & en argent, comme nos cierges de Pâques. Des reſtes du ſuif ils tirent une huile, qui ſert pour les lampes (97).

Témoignage du Pere le Comte.

Suivant le Pere le Comte, les branches de l'arbre au ſuif ſont tortues. Ses feuilles ont la forme d'un cœur & ſont d'un rouge fort vif (98). L'ecorce eſt unie ; le tronc fort court ; la tête ronde & fort épaiſſe. La coque qui renferme le fruit eſt diviſé en trois ſegmens, qui s'ouvrant lorſqu'il eſt mur, laiſſent voir trois noyaux de la groſſeur d'une noiſette. Ce mélange de blanc & de rouge forme dans l'eloignement le plus beau ſpectacle du monde. Les champs, où ces arbres ſont ordinairement plantés en échiquier, ſe preſentent de loin comme un parterre de pots à fleurs. Mais l'Auteur obſerve que faute d'art pour purifier le ſuif, les Chinois font aſſez groſſiérement leurs chandelles ; que l'odeur en eſt plus forte, la fumée plus épaiſſe & la lumiere plus obſcure qu'en Europe ; ce qu'il attribue particuliérement à la méche qui eſt en uſage à la Chine (99).

Le Pe-la-chu, ou l'arbre qui porte la cire blanche.

Le quatriéme arbre, qui ſe nomme *Pe-la-chu*, c'eſt-à-dire, *l'arbre à la cire blanche*, n'eſt pas tout-à-fait ſi haut que l'arbre au ſuif. Il en differe auſſi par la couleur de ſon écorce, qui eſt blanche, & par la figure de ſes feuilles, qui ſont plus longues que larges.

Vers qui font cette cire.

Une ſorte de vers, qui s'attachent ſur ces feuilles & qui en ſont couverts, y forment en peu de tems des rayons de cire un peu plus petits que les rayons de miel. Cette cire, qui eſt fort dure & fort luiſante, ſe vend beaucoup plus cher que la cire des abeilles. Lorſque les vers ſont une fois accoutumés aux arbres d'un canton, ils ne les quittent jamais ſans quelque cauſe extraordinaire. D'un autre côté, s'ils abandonnent un lieu c'eſt pour n'y retourner jamais. On eſt alors obligé de s'en procurer d'autres, en les achetant de ceux qui font ce commerce (1).

Nature & qualité des vers.

Suivant Magalhaens, l'animal qui produit la cire n'eſt pas plus gros qu'une puce ; mais il eſt actif & vigoureux. Il perce avec une viteſſe ſurprenante non-ſeulement la peau des hommes & des bêtes, mais les branches & le tronc même des arbres pour y dépoſer ſes œufs. C'eſt de-là qu'on les tire, & qu'après les avoir gardés ſoigneuſement on les voit devenir vers au printems. Les plus eſtimés ſont ceux de *Chan-tong*, que les Habitans de cette Province vendent dans celle de Hu-quang, d'où vient la meilleure cire. Au commencement du printems, on applique ces vers aux racines des arbres. Ils montent le long du tronc pour prendre poſſeſſion des branches, & pénétrant juſqu'à la

(95) On voit arriver le contraire aux chandelles de l'Europe.

(96) Magalhaens, qui s'accorde d'ailleurs avec cette deſcription, dit qu'elles ſe vendent quatorze ſols. C'eſt peut-être une mépriſe du Traducteur.

(97) Navarette, p. 33.

(98) Il les avoit vûes ſans doute à la fin de la ſaiſon, lorſqu'elles ont cette couleur.

(99) Le Comte, p. 99.

(1) Du Halde, p. 9.

moëlle, qu'ils préparent d'une maniere qui leur eſt propre, ils en font une cire auſſi blanche que la nége. Enſuite ils la font entrer dans les trous qu'ils ont creuſés & qu'ils rempliſſent juſqu'à la ſurface, où venant à ſe congeler par l'air elle pend en forme de glaçons, juſqu'à ce qu'elle ſoit recueillie & miſe en pains pour la vente. Les *Pe-la-chus*, dans la Province de Hu-quang, ſont de la grandeur du châteigner. Ceux de Chan-tong ſont petits (2).

A ces quatre arbres extraordinaires il faut ajouter le *Ku-chu*, qui reſſemble au figuier par les feuilles & les branches (3). La racine pouſſe ordinairement pluſieurs tiges, & quelquefois elle n'en pouſſe qu'une. Lorſqu'elle en pouſſe pluſieurs, quelques-uns de ces petits troncs ſont droits, ronds & de neuf ou dix pouces d'épaiſſeur. La feuille eſt fort dentelée, ſur-tout dans deux endroits où elle eſt comme diviſée en trois feuilles, qui ſont curieuſement échancrées de chaque côté. Sa couleur & la contexture de ſes fibres lui donnent beaucoup de reſſemblance avec la feuille du figuier, excepté qu'elle eſt plus grande, plus épaiſſe, & plus rude du côté d'enhaut. Le côté inferieur eſt fort doux & couvert de duvet. Quelques-unes des feuilles du *Ku-chu* ne ſont pas du tout dentelées & repréſentent la figure d'un cœur allongé.

Le Ku-chu.

Ses propriétés.

Cet arbre produit une ſorte de lait, dont les Chinois ſe ſervent pour la dorure. Ils le tirent dans des écailles attachées au tronc, d'où il découle par des inciſions horizontales ou perpendiculaires. La maniere de l'employer eſt d'en tracer avec un pinceau les figures qu'on ſe propoſe, ſur le bois ou ſur d'autres matieres, & d'appliquer enſuite la feuille d'or. Elle s'y attache ſi ferme qu'elle ne ſe leve jamais (4).

Il ſert à la dorure.

Les Chinois ont un autre arbre remarquable, qui tient un peu du Genévrier & du Cyprès. Auſſi leur donnent-ils également le nom de *Tſe-ſong*, qui ſignifie *Genevrier*, & celui de *Yuen-pe* ou de *Cyprès*. Le tronc, qui eſt d'environ un pied & demi de circonference, pouſſe des branches preſqu'en ſortant de terre. Ces branches en pouſſent quantité d'autres, qui s'étendant à quelque diſtance du tronc, forment un buiſſon épais & verd. Des feuilles, qui ſont fort ſerrées ſur l'arbre, les unes reſſemblent à celles du cyprès & les autres à celles du genevrier. Celles-ci ſont longues, étroites & pointues, avec cette particularité, qu'elles ſont diſpoſées le long des branches en rangées de quatre, de cinq ou de ſix; de ſorte qu'elles forment une eſpece de bouquet, compoſé de quatre, de cinq ou de ſix rayons, comme les étoiles. Les feuilles de la premiere rangée couvrent ſi exactement les rangées de deſſous, qu'on voit aiſément le fond de la branche par les intervalles. Mais ces bouquets ſe trouvent principalement au bas des branches. Au ſommet, on n'apperçoit que les branches ſemblables à celles de cyprès, qui ſont plus grandes & en plus grand nombre que les autres. La Nature a mis encore plus de variété dans cet arbre, car il a des branches de nature mêlée; c'eſt-à-dire, moitié de cyprès & moitié de genevrier. Enfin l'on y voit quelquefois des feuilles de cyprès au bout d'une touffe de genevrier, & quelquefois de petites touffes de genevrier qui pouſſent au bas d'une branche de cyprès. L'écorce de l'arbre eſt un peu raboteuſe. Sa couleur eſt un brun-griſâtre, qui tire en quelques endroits ſur le rouge. Le bois eſt d'un blanc-rougeâtre, comme celui du genevrier, & contient de la terében-

Arbre de double eſpece.

Ses deux noms & ſes propriétés.

(2) Magalhaens, p. 140. & ſuiv.

(3) Le bois des branches eſt léger & moëlleux, couvert d'une écorce ſemblable.

(4) Du Halde, p. 320.

HISTOIRE NATURELLE DE LA CHINE.

thine. Outre l'odeur du cyprès, ſes feuilles ont quelque choſe d'aromatique; mais le goût en eſt acide & fort amer. L'arbre porte un petit fruit rond, qui n'eſt guères plus gros que celui du genevrier, & dont la poulpe, qui eſt d'un verd d'olive, rend une odeur aſſez forte. Ce fruit tient aux branches par de longues tiges de la même nature que les feuilles. Il contient deux ſemences rougeâtres en forme de cœurs, auſſi durs que le pepin du raiſin. Le tronc de quelques-uns de ces arbres eſt haut & menu, ſans autres branches que celles du ſommet, qui ſe terminent en pointe, à peu près comme celles du cyprès. D'autres ſont nains & ne s'élevent que de ſept ou huit pieds. Mais comme leur tronc & leurs branches ſont tortus & ridés, il eſt vraiſemblable qu'ils ont été coupés. Dans la jeuneſſe de l'arbre toutes les feuilles ſont longues, comme celles du genevrier; mais elles reſſemblent à celles du cyprès lorſqu'il eſt (5) vieux.

Semences du même arbre.

Arbuſtes qui portent le Coton & le Thé.

Maniere dont le cotonier porte ſon fruit.

UN des plus utiles arbuſtes de la Chine eſt celui qui porte le coton. Les laboureurs le ſement dans leurs champs immédiatement après la moiſſon ordinaire, & ne donnent pas d'autre façon à la terre que celle du rateau. Lorſqu'il eſt tombé un peu de pluie ou de roſée, on en voit ſortir par degrés une petite plante d'environ deux pieds de haut. Les fleurs paroiſſent au mois d'Août. Elles ſont ordinairement jaunes, mais quelquefois rouges. A leur place ſuccedent de petits boutons en forme de coſſe & de la groſſeur d'une noix. Quarante jours après que la fleur a paru, cette coſſe s'ouvre d'elle-même; & ſe fendant en quatre endroits, elle laiſſe voir trois ou quatre petits ſachets de coton, d'une blancheur extrême & de la même figure que la coque des vers à ſoie. Ils ſont attachés au fond de la coſſe ouverte, & contiennent la ſemence pour l'année ſuivante. Il eſt tems alors d'en faire la récolte; mais, dans le beau tems, on laiſſe le fruit expoſé au ſoleil pendant deux ou trois jours de plus. La chaleur le fait enfler & le profit en eſt plus grand.

Machine pour en ſéparer les ſemences.

Comme toutes les fibres de coton ſont fortement attachées aux ſemences, on ſe ſert d'une eſpece de roue pour les ſéparer. Cette machine eſt compoſée de deux rouleaux fort unis, l'un de bois & l'autre de fer, de la longueur d'un pied, & d'un pouce d'épaiſſeur. Ils ſont placés ſi près l'un de l'autre, qu'il ne reſte point d'eſpace entre deux. Tandis que d'une main on donne le mouvement au premier rouleau, & du pied au ſecond, on ravaille de l'autre main le coton. Il ſe lâche par l'agitation qu'il reçoit, & paſſant d'un côté de la machine, il laiſſe la ſemence de l'autre côté. On le carde enſuite, on le file & on le met en (6) œuvre.

Thé de la Chine. D'où vient ce nom.

L'arbuſte qui porte le Thé mérite avec raiſon la préference que les Chinois lui donnent ſur tous les autres, parce qu'il n'y en a point dont ils faſſent tant d'uſage, ni dont ils tirent tant d'utilité. Le nom de *Tha* ou de *Tea* s'eſt formé par une prononciation corrompue de *Tſiuon-cheu* & de *Chang-chen-ſi*, dans la Province de *Fo-kyen*. Toutes les autres parties de l'Empire ſe ſervent du mot *Cha*, comme les Portugais. On en diſtingue quantité d'eſpeces, qui portent différens noms dans diverſes Provinces. Cependant, à ne conſulter que leurs

Différentes ſortes de thé.

(5) Du Halde, p. 321.

(6) Le même, p. 319. & ſuiv.

qualités, toutes les especes peuvent être réduites à quatre; le *Song-lo-cha*, le *Vu-i-cha*, le *Pa-cul-cha* & le *Lo-ngan-cha*.

Le thé verd, ou le Song-lo-cha.

Le *Song-lo-cha*, qui est le thé verd, tire ce nom d'une montagne de la Province de *Kyang-nan*, dans le district de *Whey-cheu-fu*. Cette montagne a peu de hauteur & d'étendue; mais elle est entiérement couverte de l'espece d'arbustes qui portent ce thé. On les cultive sur ses revers, comme au pied des montagnes voisines. Ils se plantent à peu près comme la vigne. On empêche, dans ce canton, qu'ils ne montent trop haut; sans quoi ils s'éleveroient de six ou sept pieds. Ils parviennent même jusqu'à dix ou douze pieds dans d'autres Provinces. On est obligé de les replanter, de quatre en quatre, ou de cinq en cinq ans; parce qu'autrement les feuilles deviendroient trop épaisses, trop dures & trop rudes. La fleur est blanche, & de la forme d'une rose à cinq feuilles. En Automne, lorsqu'elle commence à tomber, on voit paroître un grain, de la figure d'une noix bien pleine, mais un peu moite, & d'assez bon goût. Le *Song-lo-cha*, gardé pendant quelques années, est un remede excellent pour diverses maladies. Ses feuilles sont longuettes. L'infusion en est claire & verte lorsqu'elle est nouvelle, & le goût en est agréable. On trouve en France qu'elles sentent un peu la violette; mais cette odeur ne leur est pas naturelle, & les Chinois assurerent souvent l'Auteur que pour être bonnes elles n'en doivent avoir aucune. C'est cette espece de *thé* qui se présente ordinairement dans les visites. Il est extrémement corrosif. Le sucre qu'on y mêle en Europe peut en corriger un peu l'âcreté; mais à la Chine, où l'usage est de le boire pur, l'excès en seroit nuisible à l'estomac (7).

Le Vu-i-cha, ou le thé bohe.

Le *Vu-i-cha*, que nous appellons *Thé-bohé*, ou *Thé-bout*, croît dans la Province de Fo-kyen & tire son nom de la montagne de *Vu-i-cha* dans le district de *Kyen-uing-fu*, à deux lieues de la petite Ville de *Tsong-gan-hyen*. Cette montagne, qui est la plus fameuse de sa Province, offre un grand nombre de Temples, de Couvens & d'Hermitages de Bonzes, de la Secte de *Tau-kya*; ce qui ne cesse pas d'y attirer un grand concours de peuple. Comme le crédit de cette race de Prêtres dépend de l'opinion qu'on a de leur sainteté, & qu'ils s'efforcent de faire passer leur montagne pour le séjour des Etres immortels, ils ont trouvé le moyen de transporter des barques, des chariots & d'autres singularités de la même nature dans les fentes des rochers les plus inaccessibles, par le moyen d'un ruisseau qui les traverse; & le peuple, qui croit cet ouvrage au-dessus des forces humaines, ne manque pas de le regarder comme un prodige. Le terrain qui produit l'arbuste du *Vu-i-cha*, est leger, blanchâtre & sabloneux.

Comparaison du thé verd & du thé bohe.

Les arbustes du *Vu-i-cha* & du *Song-lo-cha* sont de la même hauteur & de la même forme. Leur culture est aussi la même. La seule différence qu'il y ait entr'eux est que les feuilles du dernier sont plus longues & plus en pointe, que l'infusion en est verte, & qu'elle gratte un peu, comme il est aisé de s'en assurer par l'expérience. Au contraire, les feuilles du *Vu-i-cha* sont courtes, plus rondes, un peu noirâtres, & donnent à l'eau une couleur jaune, sans aucune âcreté, ou sans aucune autre qualité qui puisse nuire à l'estomac le plus foible. De-là vient que l'usage du Vu-i-cha est plus commun dans tout l'Empire. Il ne s'en trouve gueres de bon dans les Provinces du Nord. On n'y vend, de l'une & l'autre espece, que du thé à grandes feuilles. Cepen-

(7) Du Halde, p. 10. Le Comte, p. 222.

HISTOIRE NATURELLE DE LA CHINE.

dant plus les feuilles ſont jaunes, tendres & fines, plus elles ſont eſtimées. On diſtingue trois ſortes de ce bon Thé, dans les lieux où il ſe recueille.

Trois ſortes fort eſtimées.

Le premier eſt celui qui vient des arbuſtes nouvellement plantés; ou, comme les Chinois s'expriment, c'eſt la premiere pointe des feuilles. Il s'appelle *Mau-cha*. On ne l'emploie gueres que pour les préſens, ou pour l'uſage de l'Empereur. Le ſecond eſt compoſé de feuilles plus avancées, & c'eſt celui qui ſe vend ſous le nom de bon *Vu-i-cha*. Les feuilles qui demeurent ſur l'arbuſte, & qu'on laiſſe croître dans toute leur grandeur, font la troiſiéme ſorte, qui eſt à fort bon marché.

On en fait une autre ſorte, qui n'eſt compoſée que de la fleur même; mais il faut la commander exprès, & le prix en eſt exceſſif. Les Miſſionnaires Géographes s'en étant procuré une petite quantité, par le crédit de quelques Mandarins, ne remarquerent point de changement ſenſible dans l'infuſion, ſoit pour la couleur, ſoit pour le goût. Auſſi l'uſage n'en eſt-il pas familier à l'Empereur, ni même dans le Palais. Le Thé imperial eſt le *Mau-cha*. La livre ſe vend environ deux ſchellings d'Angleterre (8), près des montagnes de *Song-lo* & de *Vu-i*.

Autres thés de la Chine.

Tous les autres Thés de la Chine peuvent être compris ſous ces deux eſpeces, quoiqu'ils ſoient diſtingués par des noms différens, tels que *Lu-ngan-cha*, *Hay-cha*, &c. Le premier prend ce nom de la Ville de *Lu-ngan-cheu*. Cependant le meilleur de ſon eſpece ne ſe trouve que ſur le revers des petites montagnes de *Ho-chan-hyen*, qui en eſt éloigné d'environ ſept lieues. Les Miſſionnaires l'ayant examiné dans le lieu même ne lui trouverent aucune différence d'avec le *Song-lo-cha*, ni pour la figure des feuilles, ni pour la maniere de le cultiver. S'il teint l'eau d'une autre couleur, & ſi l'infuſion fraîche ne paroît pas ſi rude ou ſi corroſive, il faut l'attribuer à la différence du terroir, puiſqu'en Europe les vins du même raiſin ſe trouvent plus ou moins rudes dans les différentes parties d'une même Province.

Cependant les Chinois prétendent s'appercevoir que les effets de ces deux eſpeces ſont fort différens. Le ſong-lo leur paroît chaud. Il grate même; au lieu que le *Lu-ngan* n'a pas ces deux qualités, & qu'ils le trouvent fort ſain.

Le Hay cha.

Le *Hay-cha* vient de *Kan-cheu-fu*, dans la Province de *Kyang-ſi*, & ne differe nullement du *Lu-ngan-cha*. On peut le regarder comme une eſpece de *Song lo-cha*, qui eſt le même au fond que tous les autres Thés (*). Par exemple, celui dont les Mongols font uſage en Tartarie & qu'ils appellent *Kayol-cha*, ou *Karcha*, n'eſt compoſé que de *Song-lo* ou de *Vu-i-cha*, dont les feuilles ont toute leur grandeur & ſont mêlées ſans aucun choix, parce que les Chinois jugent tout bon pour les Tartares, & ne les croyent pas capables de diſtinguer le Thé fin du Thé groſſier. A la vérité, les Tartares le délayent avec du lait; mais ils en font une liqueur agréable & nourriſſante, qu'ils prennent à toutes les heures du jour.

Fauſſe des Marchands.

C'eſt une ſupercherie commune entre les Marchands Chinois, de vendre, pour du Thé, des feuilles de diverſes autres plantes. Dans la Province de *Chan-ting*, celui qu'ils donnent pour un Thé admirable, ſous le nom de *Mong ing-cha* n'eſt qu'une ſorte de mouſſe qui croît dans les parties pierreuſes

(8) Entre quarante & cinquante ſols de France.

(*) C'eſt à-dire, qu'il n'y a que le choix des feuilles qui en faſſe la différence.

d'une montagne voisine de *Mong-ing-hyen*. Il a le goût fort amer, avec cette qualité de véritable Thé, que pris après le repas il hâte la digestion.

On en trouve de la même espece dans quelques parties des Provinces qui sont encore plus au Nord ; & quoiqu'il ne soit pas composé de feuilles, les Marchands lui donnent le nom de *Cha-ya*, qui signifie feuilles de Thé. Dans ces Régions septentrionales, où l'on voit croître peu de véritable Thé, les habitans, dont le palais n'est pas fort rafiné, font usage de tout ce qui lui ressemble, soit par le goût, soit par d'autres effets, & font leurs délices des feuilles grossieres de leurs arbres transplantés, qui dégénerent dans leur terroir. Pour les rendre moins cheres, ils en font la recolte lorsqu'à force de vieillir elles sont devenues grandes & coriaces ; ce qui en rend le goût rude & insipide, quoiqu'alors même elles produisent les mêmes effets que le Song-lo ou le Vu-i-cha.

Le Pacul-cha.

Le *Pacul-cha* doit son nom au Village de *Pacul*, qui est situé dans la Province de *Yun-nau*, sur les frontieres du Pegu, d'Ava, de Laos & du Tong-king. Les habitans le recueillent dans les montagnes voisines, & ne souffrent pas que les Marchands étrangers y pénétrent. Toute la liberté qu'ils leur accordent est de venir recevoir au pied de ces lieux sauvages la quantité dont on est convenu. Si l'on s'en rapporte au témoignage des Marchands, les arbres qui y produisent le Thé sont hauts & touffus, mais plantés sans ordre, quoiqu'on prenne soin de les cultiver. Les feuilles en sont plus longues & plus épaisses que celles du *Song-lo* & du *Vu-i-cha*. Elles sont roulées en forme de balle, & se vendent fort bien. Cette espece de Thé est commune dans les Provinces de *Yun-nan* & de *Quey-cheu* ; mais le goût en est peu agréable, quoiqu'assez doux. Les balles se coupent en plusieurs parties & se jettent comme le Thé ordinaire dans de l'eau bouillante, qui en reçoit une teinture rougeâtre.

Qualités que les Medecins Chinois leur attribuent.

Les Medecins Chinois assurent que cette liqueur est fort saine, & ses effets semblent le prouver ; car les Missionnaires nous rendent témoignage que dans leurs courses, eux & leurs Compagnons s'en trouvoient fort bien pour de legeres incommodités. Ses principales vertus sont de guérir la colique, d'arrêter le flux de ventre & d'exciter l'appetit. Mais, dans ces occasions, il faut le boire plus fort du double que le Thé ordinaire (9).

Qualités du Vu-i-cha.

Les feuilles du Thé qui se nomme *Vu-i* sont petites & tirent sur le noir. Elles rendent l'eau jaune. Le goût en est délicieux, & l'estomac le plus foible s'en accommode fort bien. Pendant l'hyver, il demande d'être bû avec modération ; mais l'excès n'en est pas dangereux en Eté. Il est bon particulierement dans les sueurs, après un voyage, une course ou d'autres exercices violens. On le donne même aux malades ; & ceux qui ménagent de leur santé n'en boivent pas d'autre. Le Pere le Comte avoit souvent entendu parler, à Siam, de *Fleur de Thé*, de *Thé Impérial*, & de plusieurs autres especes dont le prix étoit encore plus extraordinaire que les propriétés qu'on leur attribuoit ; mais, à la Chine, il n'apprit rien qui ressemblât à ces récits.

Recolte du thé.

Les Chinois commencent à recueillir les feuilles du Thé aux mois de Mars & d'Avril, suivant que la saison est plus ou moins avancée. Ils les exposent ensuite à la vapeur de l'eau bouillante pour les amollir encore plus. Aussi-tôt que l'humidité les pénétre, ils les étendent au feu sur des plaques de cuivre, où ils

(9) Chine du Pere du Halde, pag. 10. & suivantes.

HISTOIRE NATURELLE DE LA CHINE. Sa culture.

les font ſecher par degrés, juſqu'à ce qu'elles prennent une couleur brune; & d'elles-mêmes elles ſe roulent dans la forme où nous les recevons.

C'eſt ordinairement dans les vallées & au pied des montagnes qu'on voit croître l'arbuſte du Thé. Le meilleur eſt celui qui vient dans un terroir pierreux. Celui qui eſt planté dans une terre légere tient le ſecond rang. Le moins eſtimé croit dans les terres jaunes. Mais dans quelque lieu qu'on entreprenne de le cultiver, il demande d'être expoſé au Midi. Cette expoſition le rend plus fort, & capable de produire dans la troiſiéme année. Les racines de l'arbuſte reſſemblent à celles du pêcher, & ſes fleurs aux roſes ſauvages. Il croît à toutes ſortes de hauteur, depuis deux pieds juſqu'à cent. Il s'en trouve quelques-uns que deux hommes n'embraſſeroient pas facilement. C'eſt au Pere le Comte qu'on doit ces éclairciſſemens, d'après l'Herbal Chinois. Mais il y joint les remarques qu'il fit lui-même, pendant un quart-d'heure qu'il eut pour examiner l'arbre. Il le vit pour la premiere fois, dit-il, ſur le revers d'une petite montagne, en entrant dans la Province de *Fo-kyen*. Sa hauteur n'étoit que de cinq ou ſix pieds. Pluſieurs tiges, d'un pouce d'épaiſſeur, qui étoient jointes enſemble, & qui ſe diviſoient au ſommet en quantité de petites branches, compoſoient une eſpece de touffe comme le myrthe. Le tronc, quoique ſec en apparence, avoit des branches & des feuilles très-vertes: la longueur des feuilles étoit d'un pouce ou d'un pouce & demi. Elles étoient aſſez pointues, & dentelées autour des bords. Les plus vieilles, qui paroiſſoient un peu blanches, étoient dures, caſſantes, & ameres. Les jeunes au contraire étoient ſouples, pliables, rougeâtres, unies, tranſparentes, & aſſez douces au palais, ſurtout après avoir été un peu mâchées. On étoit alors au mois de Septembre. Il trouva trois ſortes de fruits ſur l'arbuſte. Sur les nouvelles branches, c'étoit un pois gluant, verd au dehors, & rempli de grains jaunes. Sur les autres branches, le fruit étoit de la groſſeur d'une feve, & de diverſes formes. Les uns étoient ronds, & ne contenoient qu'un pois. D'autres, qui étoient longs, en contenoient deux. D'autres, de figure triangulaire, en contenoient trois, & reſſembloient beaucoup au fruit de l'arbre qui porte le ſuif. La premiere peau qui renferme les grains eſt verte, fort épaiſſe, aſſez unie. La ſeconde eſt blanche, unie & moins épaiſſe. Une troiſiéme pellicule, qui eſt extrêmement fine, couvre une eſpece de gland, ou de petite noix parfaitement ronde, qui tient à l'écorce par une petite fibre, d'où lui vient ſa nourriture. Ce fruit a peu d'amertume dans ſa fraîcheur; mais un jour ou deux après avoir été cueilli, il ſe fane, s'allonge, devient jaune, & ſe ride comme une vieille noiſette. A la fin, il devient onctueux & très-amer. L'Auteur trouva ſur l'arbuſte une troiſiéme ſorte de fruits, vieux & durs, dont la premiere peau à demi-ouverte laiſſe voir au-dedans une autre peau dure & caſſante, exactement ſemblable à celle de la chateigne. En la briſant, il n'y trouva preſque aucune marque de fruit, tant il étoit ſec & applati. Dans d'autres coques, le fruit étoit réduit en poudre. D'autres contenoient une petite noix tout-à-fait ſeche, & couverte de ſa premiere pellicule. Entre ces fruits, il s'en trouve un grand nombre qui ſont ſans germe ou ſans bourgeon. On les nomme femelles. Ceux qui ont un germe peuvent être ſemés, & viennent heureuſement. Mais les Chinois emploient ordinairement la méthode de l'ente. La curioſité de l'Auteur lui fit goûter de l'écorce du tronc & des branches. Il mâcha auſſi quelques particules du

Obſervations que le Pere le Comte fit de ſes propres yeux ſur l'arbuſte du thé.

bois

bois & des fibres, qui loin d'être amers, laiſſent un goût agréable & comme liquoreux. Cependant il ne ſe fait ſentir que quelques momens après.

HISTOIRE NATURELLE DE LA CHINE.

A l'égard des vertus du Thé, les opinions s'accordent peu. Les uns lui attribuent de bonnes qualités. D'autres les croyent mauvaiſes. Quelques Phyſiciens s'imaginent qu'il garantit les Chinois de la goutte, de la ſciatique & de la pierre, parce qu'ils ne ſont pas ſujets à ces maladies. Les Tartares, qui ſe nourriſſent de chair crue, n'ont pas plutôt quitté l'uſage du Thé qu'ils ſouffrent des indigeſtions continuelles. Dans d'autres, il produit le même effet lorſqu'il eſt pris après le repas. L'uſage du Thé guérit quelquefois les étourdiſſemens de tête. D'autres trouvent qu'il les fait mieux dormir, ce qui ſemble prouver qu'il n'eſt pas propre à rabbatre les fumées. En France, une infinité de gens le croient bon pour la gravelle, les crudités, & les maux de tête. Quelques-uns même ont cru lui devoir l'obligation d'avoir été guéris fort promptement de la ſciatique & de la goutte (10). D'autres au contraire n'en reçoivent aucun ſoulagement. On peut en conclure que ſes bonnes qualités, quelles qu'elles ſoient, lui ſont communes avec quantité d'autres feuilles. Le Thé ne coute, à la Chine, que ſix liards la livre (11).

Vertus du thé dans l'uſage.

Son prix à la Chine.

Cunningham aſſure que les trois ſortes de Thé, qu'on apporte ordinairement en Angleterre, viennent de la même plante, & que le terroir ou la ſaiſon de le cueillir y mettent ſeuls quelque différence. Le Bohé, ou le *Vu-i*, eſt le bourgeon même, cueilli au commencement de Mars & ſeché à l'ombre. Le *Brug*, qui eſt la ſeconde pouſſe, ſe cueille au mois d'Avril, & le *Song-lo* dans le cours des mois de Mai & de Juin. On fait un peu ſecher ces deux eſpeces ſur le feu, dans des baſſins ou des poë es. Le même Auteur ajoute que l'arbuſte eſt toujours verd; qu'il eſt en fleurs depuis le mois d'Octobre juſqu'au mois de Janvier, & que ſa ſemence meurit juſqu'aux mois de Septembre & d'Octobre, de ſorte qu'on peut cueillir tout à la fois les fleurs & la ſemence; mais pour un grain de bonne ſemence, il s'en trouve cent qui ne ſont utiles à rien. C'eſt ce que le Pere le Comte, ajoute Cunningham, nomme deux ſortes de fruits dans ſa Deſcription. Pour l'autre ſorte, qu'il appelle *Pois viſqueux*, ce n'eſt que le bouton des fleurs, avant qu'elles ſoient ouvertes. Ses vaſes ſeminaires ont en effet la figure d'un triangle, & chaque capſule contient ſa noix ou ſon grain de ſemence; mais quoiqu'il n'y ait quelquefois qu'une ou deux capſules qui arrivent à leur perfection, les veſtiges des autres ſe font aiſément diſtinguer. L'arbuſte croît ſans culture, en pluſieurs endroits de l'Iſle de *Cheu-chan*, dans un terrain ſec & gravelleux, ſur le revers des montagnes.

Obſervation de Cunningham ſur l'arbuſte du thé.

Le même Voyageur obſerve encore que le Pere le Comte s'eſt trompé, lorſqu'il a prétendu que l'art de greffer eſt inconnu aux Chinois (12). Il vit, dans la même Iſle, des arbres au ſuif & pluſieurs autres arbres greffés. On ne fend point l'arbre; mais l'on en coupe une petite piece exterieure, & l'on y applique la greffe, tranchée de biais pour y être ajuſtée. Enſuite couvrant la greffe avec l'écorce de la piece emportée, on lie tout enſemble, ſous une enveloppe de paille & de boue, comme nous le pratiquons en Europe (13).

(10) Cela vient apparemment de ſa qualité atténuante; car il ſubtiliſe beaucoup le ſang & les ſucs.

(11) Le Comte, p. 221. & ſuiv.

(12) Cependant il reconnoît que les Chinois greffent, comme on vient de le voir d'après la page 225. de ſes Mémoires.

(13) Abrégé des Tranſactions philoſophiques, Vol. V. Part. IV. p. 180.

HISTOIRE NATURELLE DE LA CHINE.

Arbres qui portent des Fleurs.

Avantage de la Chine sur l'Europe.

LEs arbres & les arbuſtes à fleurs ſont en ſi grand nombre à la Chine, qu'elle l'emporte de ce côté-là ſur l'Europe, comme l'avantage eſt de notre côté pour les fleurs qui viennent de ſemences & de racines. On voit, dans ce vaſte Empire, de grands arbres couverts de fleurs. Les unes ont une parfaite reſſemblance avec les tulipes, d'autres avec les roſes; & mêlées avec les feuilles vertes, elles forment un ſpectacle admirable.

Le Molyen, arbre à fruit.

Entre les arbres de cette eſpece on diſtingue celui qui porte le nom de *Molyen*. Il eſt de l'épaiſſeur du bas de la jambe. Ses branches ſont menues, remplies de moële, & revêtues d'une écorce rouge, marquetée de taches blanches comme le noiſetier. Les feuilles ne ſont pas en grand nombre; mais elles ſont fort grandes, & très-larges vers le ſommet. Elles ſont minces & aſſez ſeches. Leurs côtes & leurs principales fibres ſont couvertes d'un beau duvet blanc. Elles ſont jointes à l'arbre, par des tiges, qui s'étendent, vers le fond, preſqu'autour de la branche. On peut dire qu'elles en ſortent, comme d'un petit tuyau, en formant un coude au point de leur ſortie. Il s'éleve entre ces tiges de petits bourgeons de figure ovale, couverts de duvet, qui s'ouvrant au mois de Décembre, deviennent des fleurs auſſi grandes que le lys ſauvage. Elles ſont compoſées de ſept ou huit feuilles, remplies de longues fibres ovales, & pointues aux extrêmités. Quelques-unes de ces fleurs ſont jaunes; d'autres ſont rouges, & d'autres blanches.

Le La-moué.

L'arbre qui ſe nomme *La-moué*, a quelque reſſemblance avec notre laurier, par ſa grandeur, ſa figure & la forme de ſes branches. Les feuilles croiſſent deux à deux, l'une vis-à-vis de l'autre, ſur des tiges aſſez courtes. Les plus grandes le ſont preſqu'autant que celles du laurier commun, mais ſans être ſi ſeches & ſi épaiſſes. Leur grandeur diminue à proportion qu'elles s'éloignent du bout de la branche. Au cœur de l'Hyver, on voit ſortir entre ces feuilles de petites fleurs jaunes, d'une odeur agréable, qui ne reſſemblent pas mal à la roſe.

Le Cha wha.

Le *Cha-wha* eſt un autre arbre de la Chine, qui feroit auſſi un ornement diſtingué dans nos jardins. On en diſtingue quatre ſortes, qui portent toutes des fleurs & qui ont beaucoup de reſſemblance avec le laurier d'Eſpagne, par la forme du ſommet, par le bois & les feuilles. La verdure des feuilles réſiſte aux outrages de l'Hyver. Elles ſont rangées alternativement de chaque côté des branches. En grandeur, elles ſont de figure ovale, pointues à l'extrémité, & dentelées ſur les bords comme une ſcie. Elles ont auſſi plus d'épaiſſeur & de fermeté que celles du même laurier. Le côté ſuperieur eſt d'un verd foncé comme celui de l'oranger. Le deſſous eſt jaune. Leurs tiges ſont aſſez épaiſſes. Le bois de cet arbre eſt d'un gris blanchâtre, & fort liſſe. Le tronc eſt ordinairement de la groſſeur de la jambe. Les bourgeons, qui ſortent à l'endroit où les tiges ſe joignent à l'arbre, ſont de la couleur, de la figure & de la groſſeur d'une noiſette. Ils ſont couverts d'un beau duvet blanc, ſur un fond qui reſſemble au ſatin. Ces bourgeons ſe changent au Printems en fleurs doubles, de couleur rougeâtre, aſſez ſemblables à de petites roſes. Elles ſont ſoutenues par un calice, & ſortent des branches ſans aucune tige.

Les *Cha-was* de la seconde espece sont fort hauts. L'extrémité de leurs feuilles est arrondie. Les fleurs sont grandes, rouges, entremêlées de feuilles vertes; & ce mélange a beaucoup d'agrément. Les fleurs des deux autres especes sont plus petites & blanchâtres. Le milieu est rempli de petits filamens, dont chacun se termine par une petite tête jaune & plate, comme dans les roses ordinaires, & qui ont pour centre un petit pistil rond. Le fond est une petite boule verte, qui forme, en croissant, la membrane où la semence est renfermée (14). Autres especes d'arbres à fleurs.

On voit, dans plusieurs Cantons, des arbres qui sont chargés, presque toute l'année, de fleurs du plus vif incarnat. Les feuilles sont aussi petites que celles de l'orme. Le tronc est irrégulier, les branches tortues, & l'écorce fort unie. Des allées, composées de ces arbres & d'un mélange d'orangers, formeroient un des plus beaux lieux du monde. Mais les Chinois ont peu de goût pour la promenade (15).

Entre les arbustes, Du Halde, ou plutôt son Correspondant, n'en connoissoit que trois ou quatre especes dont les fleurs fussent odoriferantes. Celles qui se nomment *Mo-li-wha*, sont les plus agréables. L'arbuste qui les porte croît facilement dans les parties méridionales de la Chine & s'éleve assez haut. Mais, dans les Provinces du Nord, il ne passe jamais cinq ou six pieds, quelque soin que l'on prenne, pendant l'Hyver, de le tenir renfermé dans des caves. La fleur ressemble beaucoup au double jasmin, par la figure & la couleur; mais l'odeur en est plus forte, quoiqu'elle ne soit pas moins agréable. Les feuilles sont tout-à-fait différentes, & tirent beaucoup plus sur celles du jeune citronier (16). Arbustes à fleurs. Le Mo-li-wha.

Le jasmin est fort commun à la Chine. Il se plante comme la vigne, & se cultive avec beaucoup de soin. On le vend pour en faire des bouquets. Mais il est au-dessous du *Sampagou*, fleur aussi fameuse dans plusieurs autres Pays que dans l'Empire Chinois. Le sampagou croît dans des pots & se transporte d'une Province à l'autre pour s'y vendre. On attribue à ses racines diverses propriétés merveilleuses & fort opposées entr'elles. On assura l'Auteur, à Manille, que la partie qui croît du côté de l'Est est un poison mortel, & que celle qui croît à l'Ouest est son antidote (17). Jasmin de la Chine. Sampagou.

L'arbre qui produit les fleurs qu'on nomme *Quey-wha*, est fort commun dans les Provinces méridionales, & très-rare dans celle du Nord. Il croît quelquefois à la hauteur du chêne. Ses fleurs sont petites, & de différentes couleurs; mais l'odeur en est fort agréable. Les feuilles ressemblent à celles de notre laurier; & cette ressemblance est plus remarquable dans les grands arbres, qui se trouvent particuliérement dans les Provinces de Chu-kyang, de Kyang-si, de Yun-nan, & de Quang-si, que dans les arbustes de la même espece. La couleur des fleurs est ordinairement jaune. Elles pendent en si gros bouquets, que lorsqu'elles viennent à tomber, la terre en est entierement couverte; & leur odeur est si agréable que l'air en est parfumé dans un assez grand éloignement. Quelques-uns de ces arbres portent quatre fois l'année; c'est-à-dire, qu'aux fleurs qui tombent on en voit succeder immédiatement de nouvelles. Aussi sont-elles fort communes, au cœur même de l'Hyver. Le Quey-wha.

(14) Chine du Pere du Halde, p. 17 & 320.
(15) Le Comte, p. 158.
(16) Du Halde, p. 12.
(17) Navarette, p. 35.

HISTOIRE NATURELLE DE LA CHINE.

Fleur nommée La-mo-li-chui.

Navarette fait la description d'une petite fleur, qui ne differe pas beaucoup de la précédente, si ce n'est pas la même. Elle est jaune, & d'une odeur si douce & si charmante que l'Auteur ne connoissoit rien de comparable en Europe. Quoiqu'elle soit fort petite, elle se peut appercevoir presqu'à la distance d'un mille. Il observe que l'arbre qui la porte, se nomme *La-mo-li-chui*, & n'a pas d'autre fruit; qu'il fleurit au mois de Janvier; que les fleurs durent pendant quelques mois sur les tiges; enfin qu'elles sont fort estimées des Lettres & des Etudians, & qu'ils en portent ordinairement à la tresse de cheveux qui leur pend derriere la tête. Le même Auteur remarque, à cette occasion, que les femmes Chinoises se plaisent tant à porter des fleurs sur la tête, soit naturelles, soit artificielles d'or ou d'argent, qu'elles sement pour cela des mauves dans leurs jardins. Il eut le plaisir d'en voir une, qui n'avoit pas moins de soixante & dix ans, toute chargée de cette parure. Les Missionnaires, dit-il, ne purent s'empêcher d'en rire, suivant la coutume de l'Europe; quoiqu'ils dûssent être mieux instruits par l'exemple des Chinois (18).

Le Lau-wha.

On vante une autre fleur, nommée *Lau-wha*, ou *Lau-whey-wha*, dont l'odeur l'emporte sur toutes celles dont on a déja parlé, mais qui est moins belle. Sa couleur tire ordinairement sur celle de la cire. Elle croît sur une plante, qui ne vient gueres que dans les Provinces maritimes. On voit des fleurs charmantes & fort touffues, mais tout-à-fait insipides, croître comme des roses sur d'autres arbres & sur d'autres arbustes, qu'on croit de l'espece du pêcher & du grenadier. Leurs couleurs sont fort brillantes; mais elles ne produisent aucun fruit. Un autre arbrisseau, qui se nomme *Wen-quang-chu* à Peking, ressemble encore moins aux especes de l'Europe. Il porte differens noms, dans trois Provinces au moins. Sa fleur est blanche. Ses feuilles croissent en forme de double & quelquefois de triple rose. Le calice se change en un fruit semblable à la pêche, mais sans aucun goût, dont les cellules sont remplies de pepins, ou plutôt de graine, couverte d'une tunique blanchâtre & cartilagineuse (19).

Fleurs des plantes & des racines Chinoises.

Suivant le Pere le Comte, les fleurs Chinoises qui viennent des plantes & des racines ne méritent pas la moindre curiosité. Il s'en trouve plusieurs qui ressemblent à celles de l'Europe, mais si mal cultivées qu'il n'est pas facile de les reconnoître (20). Apparemment que ce Missionnaire n'avoit pas vû de pivoines, puisque Du Halde nous assure que dans plusieurs cantons de la Chine on en voit de beaucoup plus belles qu'en Europe, & qu'outre la variété de leurs couleurs elles ont dans quelques endroits une odeur charmante. Il ajoute à la vérité qu'elles font le principal ornement des parterres Chinois, où l'on n'apperçoit nulle autre fleur qui puisse entrer en comparaison avec nos œillets, nos tulipes, nos renoncules, nos anemones, &c (21). Cependant Navarette, qui se vante d'avoir vû une grande variété de fleurs à la Chine, assure qu'on y trouve une sorte de rosier, qui produit chaque mois de nouvelles fleurs & qui ressemble de toute maniere à celui de Provence. L'espece de rose que les Chinois nomment *Mou-tau*, ou Reine des fleurs, est, suivant le même Ecrivain, la plus belle fleur du monde, & ne devroit jamais être dans d'autres mains que celles des Rois & des Princes. Son odeur est délicieuse. Elle est

(18) Le même, *ibid.*
(19) Du Halde, p. 12.
(20) Le Comte, p. 158.
(21) Du Halde, p. 12.

touffue. Ses fleurs ſont rougeâtres. Elle réjouiroit la mélancolie même. Il obſerve auſſi que la Chine offre des tourneſols en abondance, des lys odoriferans, que les Philoſophes Chinois vantent beaucoup, & d'autres fleurs communes en Europe; qu'il s'y trouve une abondance extréme de *crêtes de cocq*, qui ſont d'une beauté rare & qui ſont l'ornement des jardins (22); mais il avoue que les œillets de la Chine ont peu d'odeur ou n'en ont aucune.

HISTOIRE NATURELLE DE LA CHINE.

On voit croître dans les étangs & ſouvent dans les marais une fleur qui ſe nomme *Lyen-wha*, & que les Chinois eſtiment beaucoup. Aux feuilles, au fruit & à la tige, on la prendroit pour le nénuphar, la nymphée ou le lys d'eau (23), dont on fait peu de cas en Europe. Mais à force de ſoins, la fleur devient double. On y compte alors cent feuilles, dont les couleurs ſont plus variées & plus vives qu'en Europe. Les fleurs ſimples n'ont ordinairement que cinq feuilles, comme les nôtres. Le piſtil croît en forme de cône, & ſe diviſe dans ſon cours en pluſieurs cellules, qui contiennent une ſorte de fruit fort blanc, & plus gros que nos feves (24). Le Lyen-wha eſt fort commun dans la Province de Kyang-ſi. C'eſt un ſpectacle fort agréable que de voir des lacs entiers couverts de ces fleurs, qui ſe cultivent avec ſoin tous les ans. Les grands Seigneurs en font croître dans de petites pieces d'eau, & quelquefois dans de grands vaſes remplis de terre détrempée, qui ſervent d'ornement à leurs jardins ou à leurs cours.

Lyen-wha; Fleur aquatique.

Cette fleur, qui s'éleve d'une verge & demie de hauteur au-deſſus de l'eau, reſſemble aſſez à la tulipe. Elle eſt compoſée d'une petite boule, ſoutenue par un petit filament, qui approche beaucoup de celui qu'on voit dans les lys. Sa couleur eſt, ou violette, ou blanche, ou moitié violette & moitié blanche. L'odeur en eſt très-agréable. Son fruit a la groſſeur d'une noiſette. La poulpe en eſt blanche & de bon goût. Les Medecins l'ordonnent aux Malades, pour les fortifier lorſqu'ils ſont affoiblis. On le trouve auſſi fort rafraîchiſſant en Eté. Les feuilles de la fleur ſont longues & flottent ſur l'eau. Elles tiennent à la racine par de longues tiges, dont les Jardiniers font uſage pour lier leurs uſtenciles. La racine eſt noueuſe, comme celle du roſeau, & ſa ſubſtance eſt fort blanche. Les Chinois eſtiment beaucoup cette plante, & s'en ſervent dans toutes les parties de l'Empire. Ils en font même une ſorte de farine, qu'ils employent à divers uſages (25).

Propriétés du Lyen-wha.

Le Comte parle d'une autre fleur, qui eſt auſſi une eſpece de nenuphar, nommée *Pe-tſi*, & qui croît ſous l'eau. Sa racine tient à une matiere blanche, revêtue d'une peau rouge, & diviſée en pluſieurs têtes, qui ont dans leur fraîcheur le goût des noiſettes. Les Chinois l'aſſurerent que ſi on la tient dans la bouche avec un morceau de cuivre, elle en adoucit l'âcreté. Mais ce Miſſionnaire en ayant fait l'eſſai à *Hang-chin-fu*, où l'on mange beaucoup de *Pe-tſi*, & à *Kya-king-fu*, trouva cette obſervation chimérique; ce qui n'eſt pas fort étonnant, puiſque le jus du pe-tſi eſt ſi doux, qu'il n'a vrai-ſemblablement aucune qualité corroſive (26). Du Halde, qui attribue cette propriété imaginaire au lyen-wha, ſuppoſe que le Pe-tſi en eſt une eſpece (27).

Pe-tſi, fleur qui croît ſous l'eau.

Qualité qu'on lui attribue fauſſement.

(22) Navarette, p. 35.
(23) L'Auteur dit ailleurs (p. 79.) qu'elle differe beaucoup du lys-d'eau ou du Nenuphar. Elle ſe nomme auſſi *Roſe aquatique*.
(24) Du Halde, p. 12.
(25) Le même, p. 19. & ſuiv.
(26) Le Comte, p. 101.
(27) Du Halde, p. 13.

HISTOIRE NATURELLE DE LA CHINE.

Les Chinois emploient preſqu'uniquement des ſucs de fleurs & d'herbes pour peindre des figures ſur le ſatin & les taffetas ſatinés dont ils font leurs habits, leur parure & leurs ameublemens. Ces couleurs, qui pénétrent la ſubſtance de la ſoie, ne ſe ternillent jamais; & comme elles n'ont pas de corps, il n'arrive pas non plus qu'elles s'écaillent. On s'imagineroit qu'elles ſont tillues dans le fond de l'étoffe, quoiqu'elles n'y ſoient que délicatement appliquées avec le pinceau (28).

Bois & Arbres utiles.

Forêts dans les montagnes.

LEs Plaines de la Chine ſont couvertes d'une ſi grande abondance de riz, qu'à peine offrent-elles un arbre. Mais les montagnes, ſurtout celles de *Chen ſi*, de *Ho-nan*, de *Quang-tong* & de *Fo-kyen*, ſont remplies de forêts, qui contiennent de grands arbres de toutes les eſpeces. Ils ſont fort droits, & propres à la conſtruction des édifices publics, ſurtout à celle des vaiſſeaux. Les Voiageurs nomment le pin, le frêne, l'orme, le chêne, le palmier, & le cedre, avec quantité d'autres qui ſont peu connus en Europe (29).

Prodigieuſe conſommation des bois de pin.

On emploie un ſi grand nombre de pins, ou de ſapins, à la conſtruction des vaiſſeaux, des barques & des édifices, qu'il paroît ſurprenant que la Chine en ait encore des forêts. La conſommation en eſt fort grande auſſi pour le chauffage (30). Les Provinces du Nord ne ſe ſervent pas d'autres arbres pour bâtir. Celles des parties méridionales, au-delà de la riviere, emploient ordinairement le *Cha-mu*.

Bois nommé Nan mu.

Mais le bois le plus eſtimé à la Chine s'appelle *Nan-mu*. Les piliers des appartemens & des anciennes ſalles du palais, les fenêtres, les portes & les ſolives en ſont compoſées; il paſſe pour inalterable. » Lorſqu'on veut bâtir pour » l'éternité, diſent les Chinois, il faut employer du *Nan-mu*. De-là vient apparemment que les Voyageurs le prennent pour le cedre. Mais ſi l'on s'en rapporte au témoignage des Miſſionnaires, qui en ont parlé ſur celui de leurs propres yeux, ſes feuilles ne reſſemblent point à celles des cedres du Mont Liban, telles qu'on en trouve la deſcription dans les Voyageurs. L'arbre eſt fort droit & de la plus grande eſpece; ſes branches s'élevent directement vers le ciel. Elles ne ſortent qu'à une certaine hauteur, & ſe terminent au ſommet en forme de bouquet.

Confondu mal-à-propos avec le cedre.

Cependant le *Nan-mu* n'approche pas, pour la beauté, d'un autre bois nommé *Tſé-tau*, qui porte à la Cour le nom de *Bois-roſe*. Ce *Tſé-tau* eſt d'un rouge noirâtre, rayé, & plein de belles veines noires qu'on prendroit pour l'ouvrage du pinceau. Il eſt propre d'ailleurs aux plus beaux ouvrages de menuiſerie. Les meubles qu'on en fait ſont fort eſtimés dans tout l'Empire, ſurtout dans les Provinces du Nord, où ils ſe vendent beaucoup plus cher que les meubles verniſſés (31).

Le Long-ja-tſu.

L'arbre qui ſe nomme *Long-ju-tſu* a le tronc auſſi gros que nos plus gros pruniers. Il ſe coupe en planches pour toutes ſortes d'uſages communs. Il ſe diviſe d'abord en deux ou trois groſſes branches, qui ſe ſubdiviſent en pluſieurs petites. L'arbre eſt d'un gris rougeâtre, tacheté comme le coudrier; mais l'extré-

(28) Le même, p. 14.
(29) Le même, p. 317.
(30) Deſcription de Navarette, p. 34.
(31) Peut-être eſt-ce l'Ebene, qui croît, ſuivant Navarette, dans les parties du Nord, mais peu abondamment.

mité des branches eſt noueuſe, tortue, rude & pleine d'une ſorte de moëlle, comme celles du noyer. La figure du fruit tire ſur l'ovale. Etant verd il reſſemble beaucoup à la ceriſe, non-ſeulement par la couleur & la forme, mais encore par ſa tige, qui eſt verte, cordée, extrémement longue, & diviſée en pluſieurs branches, dont chacune porte un de ces fruits à l'extrémité. La peau du fruit, dans quelques endroits, eſt remplie de petites taches rouges. Elle eſt aſſez dure. Elle contient une ſubſtance verdâtre, qui tourne comme en bouillie lorſqu'elle eſt mûre. On s'en frotte les mains en Hyver, pour prévenir les engelures. Le noyau du fruit eſt fort dur & reſſemble à celui de la ceriſe; mais il eſt un peu oblong, & dentellé de cinq, ſix & quelquefois ſept ſillons. Il reçoit ſa nourriture par une ouverture ronde & aſſez grande, qui ſe rétrecit à meſure qu'elle approche de l'amande interieure. Cette amande eſt petite & couverte d'une peau noire, moins dure qu'un pepin de pomme (32).

Tye-li-mu, bois dont on fait des ancres des vaiſſeaux.

Pour la force & la fermeté, peut-être n'y a-t'il pas de bois comparable à celui qu'on appelle *Tye-li-mu*, & que les Portugais nomment *Pao-de-ferro*, c'eſt-à-dire, Bois de fer. Cet arbre eſt de la hauteur de nos plus grands chênes; mais il en eſt différent par la groſſeur du tronc, par la forme des feuilles, & par la couleur du bois, qui eſt plus ſombre: il peſe auſſi beaucoup plus. On fait de ce bois les ancres des vaiſſeaux de guerre; & les Officiers de l'Empereur qui accompagnerent les Miſſionnaires dans leur paſſage à Formoſe, les préferoient aux ancres de fer des Vaiſſeaux Marchands. Mais l'Auteur juge qu'ils étoient dans l'erreur. Les pointes ne peuvent jamais être aſſez aigues ni aſſez fortes pour mordre ſûrement; & comme on fait les branches plus longues du double que celles des ancres de fer, elles en doivent être à proportion plus foibles, quelle que ſoit leur groſſeur.

Canne de bambou. Ses propriétés.

On peut compter au nombre des arbres utiles une ſorte de canne, que les Chinois nomment *Chu-tſe*, & les Européens *Bambou*. Il y en a de pluſieurs ſortes. Le Bambou croît auſſi haut que le commun des arbres. Quoiqu'il ſoit creux d'un bout à l'autre, excepté dans ſes parties noueuſes ou dans ſes jointures, il eſt d'une dureté extraordinaire & capable de ſoutenir les plus peſans fardeaux, juſqu'à de grandes maiſons de bois. On peut le diviſer en petits éclats, qui ſervent à faire des nattes, des paniers, & d'autres ouvrages. On en fait auſſi du papier (33), des tuyaux pour la conduite de l'eau, des meubles domeſtiques, tels que des tables, des chaiſes, des lits, des armoires, des boëtes, &c. On trouve des meubles tout faits de cette eſpece, dans les boutiques de Canton. Un lit coute neuf ſols; une table, ſix; les chaiſes, quatre ſols & demi; & le reſte, à proportion. Les Bambous ſont fort communs dans les Provinces meridionales. Ils ſont très-propres à faire des perches, & toutes ſortes d'échaffaudage (34).

Ratan & cannes de ſucre.

Enfin la Chine produit du Ratan & des Cannes de ſucre. Le Ratan eſt une plante fort menue, mais très-forte, qui rampe ſur terre juſqu'à la longueur de huit cens ou de mille pieds (35). Les cannes de ſucre croiſſent en abondance dans les Provinces meridionales (36).

(32) Du Halde, p. 320.
(33) On en fait auſſi de l'écorce du Ku-chu, dont on a parlé.
(34) Du Halde, p. 10.
(35) Le même, p. 266.
(36) Navarette, p. 32.

HISTOIRE NATURELLE DE LA CHINE.

Racines, Herbes & Plantes.

Abondance de légumes à la Chine.

LE PEUPLE de la Chine ne vivant gueres que de légumes, d'herbes, & de racines, avec le riz, qui eſt ſon aliment le plus commun, il n'eſt pas ſurprenant que les jardins potagers y ſoient cultivés fort ſoigneuſement. Auſſitôt que la ſaiſon d'une choſe eſt paſſée, on en plante ou l'on en ſeme une autre. Ainſi jamais la terre ne demeure oiſive. Les Chinois ont une grande variété de ces végétaux, dont pluſieurs ſe trouvent en Europe. La ſemence de choux, d'oſeille, de rue, & de quelques autres plantes, qui leur viennent des Indes, meurt ou dégenere dans l'eſpace de deux ou trois ans. Ils ont une véritable eſpece de choux, mais qui ne pomment jamais. Le perſil leur eſt connu depuis pluſieurs ſiécles (37), puiſqu'on le trouve dans leurs Livres ſous le nom de *Chin-tſay*; mais il n'a ni la beauté ni la douceur du perſil de l'Europe.

Le Pe-tſay, excellent légume.

Entre les herbes potageres qui nous manquent, la Chine n'en a qu'une qui merite de trouver place dans nos meilleures cuiſines. C'eſt celle qui ſe nomme *Pe-tſay*, & qui eſt véritablement excellente. Quelques-uns de nos Voyageurs ont pris mal-à-propos le pe-tſay pour la laitue. Ses premieres feuilles lui reſſemblent à la vérité; mais la fleur, la ſemence, le goût & la grandeur de la plante en different beaucoup. Les meilleurs Pe-tſays ſe trouvent dans les Provinces du Nord, où les premiers frimats ſervent à les rendre fort tendres: l'abondance en eſt preſqu'incroyable. Dans le cours des mois d'Octobre & de Novembre, on en voit paſſer, du matin au ſoir, par les portes de Pe-king, des charrettes & d'autres voitures chargées. L'uſage des Chinois eſt de les conſerver dans du ſel, ou de les mariner, pour les faire cuire avec le riz, qui eſt naturellement fort inſipide.

Mauves que les Chinois manſgent.

Dans quelques Provinces meridionales on cultive des mauves, dont on fait cuire les feuilles à l'eau, pour les faire étuver avec de la graiſſe ou de l'huile, comme on prépare en Europe les laitues & les épinards avec du beure. Les Chinois trouvent cette plante fort ſaine & laxative (38).

Le Comte vit une ſorte d'oignons, qui ne portent pas de ſemence comme les nôtres, mais dont les feuilles jettent vers la fin de la ſaiſon quelques petits filamens, au milieu deſquels croît un petit oignon blanc, ſemblable à celui qui eſt en terre. Ce nouvel oignon produit des feuilles dans ſon tems, qui produiſent un autre oignon; & cette ſucceſſion continue avec une ſi juſte proportion dans les diſtances, qui ſont plus ou moins grandes à meſure que la plante s'éleve, qu'on prendroit tout ce jeu de la Nature pour un ouvrage de l'art (39).

Navarette dit que les concombres & les melons de la Chine ne reſſemblent point aux nôtres, & qu'on y voit pluſieurs eſpeces de courges & de calebaſſes; que la marjolaine ſauvage y eſt fort commune, mais qu'il ne s'y trouve pas de romarin; que le tabac s'y plante en abondance, & qu'on en fume dans toutes les parties de l'Empire; que ſec il ne coûte qu'un ſol la livre, mais que le tabac du Japon eſt le plus eſtimé (40).

Tabac.

(37) Suivant Navarette (p. 32.) la Chine n'a point de perſil ni de poreaux.

(38) Du Halde, p. 13.

(39) Le Comte, p. 100. & ſuiv.

(40) Mémoires du Pere le Comte, p. 100. & ſuivantes.

Entre

Entre les plantes médicinales, on nous apprend quelles ſont les plus eſtimées, & celles qui parurent les plus ſingulieres aux Voyageurs, dans le tems qu'ils parcouroient les Provinces.

HISTOIRE NATURELLE DE LA CHINE. Plante medicinale.

1. La Rhubarbe croît en abondance dans la Province de *Se-chuen* & dans les montagnes de *Chen-ſi*, nommées *Soue-chun* ou les montagnes de nége, qui s'étendent depuis *Lyang-cheu* juſqu'à *Su-cheu* & *Si-ning-cheu*. Les Miſſionnaires s'y trouvant aux mois d'Octobre & de Novembre pour en lever la Carte, y rencontrerent ſouvent des troupes de chameaux, chargés de ſacs qui contenoient de la rhubarbe. Les fleurs de cette plante reſſemblent à des cloches, découpées par les bords. Les feuilles ſont longues & aſſez rudes. L'interieur de la racine eſt blanchâtre dans ſa fraîcheur; mais en ſéchant elle prend la couleur que nous lui voyons lorſqu'elle arrive en Europe. Rhubarbe.

La plante dont les Médecins Chinois font le plus d'uſage, porte parmi eux le nom de *Fou-ling*. Elle a reçu des Européens celui de *Radix-Xina* (41) ou Racine de la Chine. C'eſt dans la Province de *Se-chuen* qu'elle croît particuliérement. Ses feuilles, qui rampent ſur terre, ſont longues & étroites. Au contraire, la racine devient fort groſſe; & ſi l'on peut s'en rapporter aux Chinois, elle a quelquefois la groſſeur de la tête d'un enfant. La bonne eſpece, qui ſe nomme *Pe-fou-ling* ou *Fou-ling* blanc, contient, dans une eſpece d'écaille, une ſubſtance blanche & moëlleuſe, qui a quelque choſe de viſqueux. Elle differe d'une autre eſpece, qui eſt fort en uſage auſſi, parce qu'elle eſt à meilleur marché, & qui croît d'elle-même dans pluſieurs parties de la Chine, où elle paſſe pour une ſorte de *Fou-ling* ſauvage. Quelques Miſſionnaires aſſurent que le *Pe-fou-ling* de Chen-ſi eſt une véritable truffe. Sa couleur approche du verd; mais en ſéchant elle devient un peu jaunâtre. Il n'eſt pas aiſé de déterminer à quelle maladie elle convient le mieux, parce que les Médecins Chinois l'ordonnent indifféremment pour toutes ſortes d'infirmités (42). Cependant on ſçait que c'eſt un excellent ſudorifique, & qu'elle eſt propre à purger le ſang (43). Radix Xina. Ses propriétés.

Navarette obſerve qu'il y a deux ſortes de *Radix-xina* ou Racine de la Chine; l'une, parfaite, qui eſt fine & blanche, & qui croît dans les Provinces du Nord; l'autre, fort imparfaite, qui s'appelle *Racine de terre* & qui croît dans *Fo-kyen*, *Quang-tong* & les autres Provinces du Sud. Sa couleur eſt rougeâtre. Elle ſe trouve en abondance dans les champs, où tout le monde a la liberté d'en cueillir. Les deux eſpeces croiſſent également ſous terre, & ne pouſſent au dehors que quelques petits ſurgeons, avec de très-petites feuilles, qui ſervent néanmoins à la faire découvrir. L'Auteur croit que la premiere eſpece, qui eſt quatre fois plus chere que l'autre, n'a jamais été apportée en Europe. Il ajoute qu'elle eſt fort chere dans l'Inde, & qu'il a vû vendre à Malaca, pour dix-huit piaſtres, ce qui n'en auroit pas coûté deux à la Chine. Depuis quelques années les Portugais ont pris la méthode de la confire. Les Hollandois & les Anglois apportent quelquefois un peu de cette conſerve, que les Européens trouvent (44) délicieuſe.

La racine d'une autre plante, qui ſe nomme *Ten-tſe*, n'eſt pas d'un uſage Racine de Ten-tſe.

(41) Deſcription de la Chine par Navarette, p. 52.

(42) Les Portugais l'appellent *Pao China*.

(43) Du Halde, p. 13.

(44) Le Comte, *ubi ſup.* p. 228.

HISTOIRE NATURELLE DE LA CHINE.

auſſi commun que le *Fou-ling*, mais ſe vend beaucoup plus cher. Elle eſt rare, dans la Province même de *Se-chuen*, où elle croît entre le trentiéme & le trente-neuviéme degré de latitude. Comme elle eſt d'une qualité chaude, elle paſſe pour un remede excellent contre les humeurs froides & toutes ſortes d'obſtructions. Sa figure eſt ſinguliere. Elle eſt très-ronde d'un côté & preſque plate de l'autre. Le côté plat tient à la terre par diverſes tiges, ſur-tout par celle du milieu, qui eſt aſſez épaiſſe & qui pénetre le plus dans la ſubſtance de la racine. La ſurface convexe produit divers rejettons, qui ſe ſeparant par le bas forment chacun comme un petit bouquet. On diſtingue aiſément la plante à cette marque. Les Chinois jettent les branches & ne gardent que la racine, qu'ils font bouillir ou qu'ils font du moins paſſer par le bain-marie avant que de la mettre en vente (45).

Racine de Ti-whang.

Le *Ti-whang* eſt la racine d'une très-belle plante, qui croît particuliérement dans les parties ſeptentrionales de la Province de *Ho-nan*, dans le diſtrict de *Whay-ching-fu*. A la premiere vûe on la prendroit pour une eſpece de réglisſe. Mais après avoir examiné les feuilles, la ſemence & le goût de la plante, on ne décide pas aiſément à quelle eſpece elle appartient. Les Chinois lui trouvent d'excellentes qualités pour fortifier l'eſtomac & réparer un tempérament affoibli (46).

Racine de Hu-chu-u.

Cunningham vit, à *Cheu-chan*, une racine extrêmement ſinguliere, nommée *Hu-chu-u*, à laquelle on attribue la propriété de prolonger la vie & de noircir les cheveux gris. Il ſuffit d'en boire pendant quelque-tems en infuſion. Une ſeule racine ſe vend depuis dix lyangs, ou un taël, juſqu'à deux mille, ſuivant ſa groſſeur ; car les plus groſſes paſſent pour les plus efficaces. Mais l'Auteur ne fut pas tenté de faire une experience qui lui auroit coûté ſi (47) cher. Il y a beaucoup d'apparence que c'étoit le *Jin-ſeng*, qui vient de la Tartarie orientale ; ou le *San-tſi*, qui en eſt peu différent, ſi ce n'eſt par la figure.

Caractere du Jin-ſeng ou le San-tſi.

Propriétés & vertus du San-tſi.

De toutes les plantes, le *San-tſi* eſt après le *Jin-ſeng* celle que les Médecins Chinois eſtiment le plus. Quoiqu'ils attribuent à toutes les deux preſque les mêmes vertus, ils donnent la préference au *San-tſi* pour les maladies des femmes & pour toutes les pertes de ſang. Il croît dans la Province de *Quang-ſi* & ne ſe trouve qu'au ſommet des montagnes preſqu'inacceſſibles. C'eſt l'eſpece dont on fait uſage dans la médecine & dont les Mandarins du Pays font preſent à leurs ſuperieurs. On remarque, dans cette plante, la figure d'un [illegible] couleur griſe ; d'où les Chinois inferent que le ſang de cet animal a des qualités médicinales (48). En effet, il paroît certain qu'il produit des effets ſurprenans dans les cas de chûte & de contuſion. Les Miſſionnaires en ont fait ſouvent l'experience à l'occaſion de pluſieurs domeſtiques, qui ayant perdu le mouvement & la parole après avoir été démontés par un cheval vicieux, ſe retrouvoient dès le jour ſuivant en état de continuer leur voyage, ſans autre ſecours que la ſimple application de ce remede. Les Chinois regardent auſſi la même plante comme un ſpécifique pour la petite vérole. Les effets en ſont

(45) Navarette, *ubi ſup.* p. 55.
(46) Du Halde, p. 13.
(47) Abrégé des Tranſactions Philoſophiques, Vol. V. Part. IV. p. 182.
(48) On ſe ſert à la Chine du ſang des boucs qui ont été pris à la chaſſe.

fréquens. On voit les puſtules les plus noires & les plus infectes ſe changer en un rouge-clair, auſſi-tôt que le malade a pris ſa potion. Auſſi preſcrit-on le *San-tſi* dans pluſieurs maladies qui paroiſſent venir des mauvaiſes qualités du ſang. Mais cette plante eſt d'une rareté qui la rend fort chere, & l'on n'eſt pas ſûr, après tout, de l'avoir pure & ſans mélange.

Le Tyen-whu, plante pour la teinture.

On ne s'arrêtera point à tous les Simples & à toutes les Drogues que les Chinois emploient dans la pratique des Arts. Mais la plante qu'ils nomment *Tyen* ou *Tyen-whu*, mérite une attention particuliere. Elle eſt fort en uſage dans toutes les Provinces de l'Empire. Trempée dans l'eau, & préparée dans de grandes cuves ou dans de petits étangs, elle forme un bleu qui eſt propre à la teinture. Les Habitans de Fo-kyen ont l'art d'en rehauſſer l'éclat, & ſont en réputation pour cette ſorte de coloris, qu'ils appellent *Tan-mey* (49).

§. III.

Foſſiles de la Chine.

Mines & Métaux.

Richeſſe des montagnes de la Chine.

LA Chine a quantité de montagnes fameuſes par leurs mines, qui contiennent toutes ſortes de métaux, & par leurs ſources médicinales, leurs Simples & leurs minéraux. On y trouve des mines d'or, d'argent, de fer, de cuivre, d'étain, de cuivre-blanc & de vif-argent; du lapis-armenus, du cinabre, du vitriol, de l'alun, du jaſpe, des rubis, du criſtal de roche, des pierres d'aimant, du porphyre & des carrieres de différentes ſortes de (50) marbre.

Les Chinois prétendent que leurs montagnes ſont remplies d'or & d'argent, mais que juſqu'à préſent des vûes politiques en ont fait défendre l'ouverture, dans la crainte apparemment qu'un excès d'abondance ne rendît le Peuple difficile à gouverner, ou ne lui fît négliger l'agriculture. L'Empereur Kang-hi accorda un jour aux Directeurs du domaine la permiſſion d'ouvrir les mines d'argent; mais en moins de deux ou trois ans il ordonna que l'ouvrage fût interrompu, & l'on s'imagina que c'étoit pour empêcher les aſſemblées de la populace. Les mines de la Province de Yun-nan, qui ont toujours été ouvertes, rapportoient autrefois un profit conſiderable.

Mines d'argent de Yun-nan.

On ne ſçauroit douter que la Chine n'ait auſſi des mines d'or. Ce qu'elle a de ce métal eſt tiré en partie des mines, & ſe trouve en partie dans les ſables (51) des torrens & des rivieres qui ſortent des montagnes de Se-chuen & de *Yun-nan*, du côté de l'Oueſt. La ſeconde de ces deux Provinces paſſe pour la plus riche. Elle reçoit beaucoup d'or d'un Peuple nommé *Lolo* (52), qui occupe les parties voiſines des Royaumes d'*Ava*, de *Pegu* & de *Laos*.

(49) Du Halde, p. 13.

(50) Le Comte, p. 93. Du Halde, 317.

(51) Navarette dit la même choſe, p. 32. & le Comte, p. 93.

(52) Il eſt probable que les Lolos tirent beaucoup d'or de leurs montagnes, puiſque leur uſage eſt d'en renfermer quantité de feuilles dans les cercueils des perſonnes de diſtinction ou de ceux qui ont mérité leur eſtime. On a donné ci-deſſus un éclairciſſement ſur ce Peuple.

HISTOIRE NATURELLE DE LA CHINE.

Mais cet or n'eſt pas des plus beaux, peut-être parce qu'il n'eſt pas purifié. L'argent de *Se-chuen* eſt encore plus noir; mais lorſqu'il eſt rafiné par les artiſtes Chinois, il devient auſſi beau que dans tout autre Pays.

Le plus bel or de la Chine.

Il eſt peu employé.

L'or le plus cher & le plus beau de la Chine ſe trouve dans les diſtricts de *Li-kyang-fu* & de *Yang-chang-fu*. Comme il n'eſt frappé d'aucun coin, il ne s'emploie dans le Commerce que comme une marchandiſe. Au reſte, il n'en eſt pas plus recherché dans l'Empire, parce que ſon uſage unique eſt pour la dorure & pour d'autres ornemens de peu d'importance. Les Européens ſont les ſeuls à la Chine qui aient de la vaiſſelle d'or.

Abondance du fer & de l'étain.

Quand on conſidere à quel prix le fer, l'étain & les autres métaux communs ſont à la Chine, on ſe perſuade aiſément que les mines en doivent être fort nombreuſes. Les Miſſionnaires géographes furent convaincus par leurs propres yeux de la richeſſe d'une mine de tomback, dans la Province de *Hu quang*, d'où ils virent tirer dans l'eſpace de peu de jours pluſieurs centaines de quintaux.

Cuivre de la Chine.

Les mines de cuivre commun, qui ſe trouvent dans les Provinces de *Yun-nan* & de *Quey-cheu*, ont fourni à l'Empire toutes les petites eſpeces de monnoies qui y ont été frappées depuis pluſieurs ſiécles. Mais le cuivre le plus extraordinaire porte le nom de *Tſe-tong*, qui ſignifie *cuivre blanc*. Il ne s'en trouve peut-être qu'à la Chine & dans la ſeule Province de *Yun-nan*. Il a toute ſa blancheur en ſortant de la mine. L'interieur en eſt plus blanc que le dehors. On a verifié à Peking, par quantité d'experiences, que cette couleur ne vient d'aucun mélange; car les moindres mélanges diminuent ſa beauté. Lorſqu'il eſt bien employé, on ne le diſtingue pas de l'argent. Pour l'adoucir, on y mêle un peu de tomback ou de quelqu'autre métal. Mais ceux qui veulent lui faire conſerver ſa belle couleur, y mêlent, au lieu de tomback, un cinquiéme d'argent.

Beauté du cuivre blanc.

Le cuivre Chinois qui ſe nomme *Tſe-la-tong*, c'eſt-à-dire, *cuivre venu de lui-même*, n'eſt au fond qu'un cuivre rouge que l'eau entraîne des hautes montagnes de Yun-nan, & qui ſe trouve dans les torrens lorſqu'ils viennent à ſécher (53).

Prodigieuſe conſommation de cuivre.

Magalhaens obſerve que les Chinois emploient une quantité infinie de cuivre à leurs canons, leurs images, leurs ſtatues, leurs monnoies, leurs baſſins & leurs plats. Le mérite de l'antiquité, ou la réputation de l'ouvrier, fait quelquefois monter le prix d'un de ces ouvrages à plus de mille écus, quelque vil qu'il ſoit en lui-même. On peut juger encore de l'abondance du même metal par la multitude de gros canons qui ſe fondent à Macao & qui ſe tranſportent, non-ſeulement dans divers endroits des Indes, mais même en Portugal. Ils ſont ordinairement d'une bonté, d'une grandeur & d'un travail admirables (54).

(53) Chine du Pere du Halde, p. 15. & ſuivantes.
(54) Magalhaens, *ubi ſup.* p. 135. & ſuivantes.

Pierres & Minéraux.

LE lapis-armenus, ou l'azur, qui se trouve dans plusieurs cantons de *Yun-nan* & de *Se-chuen* ne differe pas de celui qu'on apporte en Europe. On en tire aussi du district de *Tay-tong-fu*, dans la Province de *Chan-si*, qui fournit d'ailleurs le plus beau *Yu-che* de la Chine. Le *Yu-che* est une espece de jaspe blanc qui ressemble à l'agathe. Il est transparent, & quelquefois tacheté lorsqu'il est poli.

Azur.

Jaspe blanc.

Les *Rubis* qui se vendent à *Yun-nan-fu*, sont de la belle espece, mais fort petits. Il fut impossible aux Missionnaires de découvrir dans quelle partie de la Province on les trouve. La même Ville offre quelques autres especes de pierres précieuses, mais qui sont apportées des Pays étrangers, sur-tout par les Marchands du Royaume d'Ava, qui borde le district de cette Capitale.

Le plus beau cristal de roche vient des montagnes de *Chang-cheu-fu* ou de *Chang-pu-hyen*, dans la Province de Fo-kyen. On en fait, dans ces deux Villes, des cachets curieux, des boutons & des figures d'animaux.

Cristal de roche.

La même Province a, comme plusieurs autres, des carrieres de marbre, qui ne seroient point inferieures à celles de l'Europe si elles étoient aussi-bien travaillées. On ne laisse pas d'en trouver chez les Marchands quantité de petites piéces assez bien polies & d'une fort belle couleur; telles que les petites tables qui se nomment *Tyen-tsen*, dont les veines représentent naturellement des montagnes, des rivieres & des arbres. Elles sont composées de morceaux choisis, dont la plûpart viennent des carrieres de *Tay-li-fu*. On les fait quelquefois servir, aux jours de fête, pour l'ornement sur les tables à manger.

Marbre.

Quoique le marbre soit en abondance à la Chine, on ne voit pas de Palais, de Temples, ni d'autres édifices qui en soient bâtis entiérement. Les maisons ont des colomnes ou des piliers; mais il ne paroît pas qu'on en ait jamais fait de marbre, ni qu'on ait encore pensé à faire servir le marbre coloré au lieu de bois. Les bâtimens mêmes de pierre sont rares dans cette région. La pierre n'a presque jamais été employée que pour les ponts & les arcs de triomphe (55).

Il y a peu de Provinces où l'on ne trouve des pierres d'aimant. On en apporte aussi du Japon à la Chine. Mais on les emploie particuliérement aux usages de la médecine. Elles se vendent au poids, & les meilleures ne coûtent jamais plus de huit ou dix sols l'once. Le Comte en apporta une d'un seul pouce de diametre, qui quoiqu'assez mal armée, levoit onze livres de fer, & pouvoit en lever quatorze ou quinze lorsqu'elle étoit bien fixée. Les Chinois sont fort habiles à les couper. Celle de l'Auteur fut taillée à Nan-king en moins de deux heures. La machine qui sert à cette opération est fort simple; & si les ouvriers de France vouloient en faire usage ils s'épargneroient beaucoup de peine (56).

Barres d'aimant.

Yun-nan & plusieurs autres Provinces, sans en excepter celles du Nord, telles que *Chen-si*, produisent le *Hyang-whang*. C'est moins un minéral qu'une pierre tendre & jaune (57), quelquefois tachetée de noir, dont on fait aisément toutes sortes de vaisseaux & qui se teint ensuite avec du vermillon.

Pierre nommée Hyang-whang.

(55) Du Halde, p. 16.

(56) On en trouve la description dans les Mémoires du Pere le Comte, p. 250.

(57) On en a déja parlé ci-dessus.

HISTOIRE NATURELLE DE LA CHINE. Ses propriétés.

On aſſûre que cette pierre eſt un antidote contre toutes ſortes de poiſons, & les Médecins Chinois la vantent comme un ſpécifique merveilleux pour les fiévres malignes. Cependant elle ne s'emploie point à cet uſage dans les lieux où elle ſe trouve en abondance.

Mines de charbon.

On ne connoît pas de Pays auſſi riche que la Chine (58) en mines de charbon. Les montagnes, ſur-tout celles des Provinces de *Chen-ſi*, de *Chan-ſi* & de *Pe-che li*, en renferment d'innombrables ; ſans quoi il ſeroit très-difficile de vivre dans des pays ſi froids, où le bois de chauffage eſt d'ailleurs ſi (59) rare. Magalhaens obſerve que le charbon de terre qui ſe brûle à Peking & qui s'appelle *Moui*, vient de ces mêmes montagnes, à deux lieues de cette Ville. Elles doivent paſſer pour inépuiſables, puiſque depuis plus de quatre mille ans elles fourniſſent du charbon à la Ville & à la plus grande partie de la Province, où les plus pauvres s'en ſervent pour échauffer leurs poiles (60). Sa couleur eſt noire. On le trouve entre les rochers, en veines fort profondes. Quelques-uns le broient, ſur-tout parmi le Peuple. Il en mouillent la poudre & la mettent comme en pain. Ce charbon ne s'allume pas facilement; mais il donne beaucoup de chaleur & dure fort long-tems au feu. La vapeur en eſt quelquefois ſi déſagréable, qu'elle ſuffoqueroit ceux qui s'endorment près des poiles s'ils n'avoient la précaution de tenir près d'eux un baſſin rempli d'eau, qui attire la fumée & qui en diminue beaucoup la puanteur. Le charbon eſt à l'uſage de tout le monde, ſans diſtinction de rang. On s'en ſert même dans les fournaiſes, pour fondre le cuivre. Mais les ouvriers en fer trouvent qu'il rend ce métal trop rude (61).

Danger du charbon de terre.

Mines de ſel.

La Nature a pourvu merveilleuſement au beſoin de ſel dans les parties occidentales de la Chine qui bordent la Tartarie, malgré l'éloignement où elles ſont de la mer. Outre les ſalines qui ſe trouvent dans quelques-unes de ces Provinces, on voit dans quelques autres une ſorte de terre griſe, comme diſperſée de côté & d'autre en piéces de trois ou quatre arpens, qui rend une prodigieuſe quantité de ſel. La méthode qu'on emploie pour le recueillir eſt fort remarquable. On rend la ſurface de la terre auſſi unie que la glace, en lui laiſſant aſſez de pente pour que l'eau ne s'y arrête point. Lorſque le ſoleil vient à la ſécher, juſqu'à faire paroître blanches les particules de ſel qui s'y trouvent mêlées, on les raſſemble en petits tas, qu'on bat enſuite ſoigneuſement, afin que la pluie puiſſe s'y imbiber. La ſeconde opération conſiſte à les étendre ſur de grandes tables, un peu inclinées, qui ont des bords de quatre ou cinq doigts de hauteur. On y jette de l'eau fraîche, qui faiſant fondre les parties de ſel les entraîne avec elle dans de grands vaiſſeaux de terre, où elles tombent goute à goute par un petit tube. Après avoir ainſi deſſalé la terre, on la fait ſécher, on la réduit en poudre & on la remet dans le lieu d'où on l'a tirée. Dans l'eſpace de ſept ou huit jours elle s'impregne de nouvelles parties de ſel, qu'on ſépare encore par la même méthode.

Sel extraordinaire de la Chine, & maniere de le recueillir.

Tandis que les hommes ſont occupés de ce travail aux champs, leurs femmes & leurs enfans s'employent, dans des hutes bâties au même lieu, à faire bouillir le ſel dans de grandes chaudieres de fer, ſur un fourneau de terre percé de

(58) Navarette, p. 34.
(59) Du Halde, p. 16.
(60) Magalhaens, p. 10.
(61) Du Halde, p. 317. & ſuiv.

plusieurs trous, par lesquels tous les chaudrons reçoivent la même chaleur. La fumée passant par un long tuyau, en forme de cheminée, sort à l'extrémité du fourneau. L'eau, après avoir bouilli quelque tems, devient épaisse & se change par degrés en un sel blanchâtre, qu'on ne cesse pas de remuer avec une grande spatule de fer jusqu'à ce qu'il soit devenu tout-à-fait blanc. Dans les lieux où le bois manque pour ce travail, on y supplée avec des roseaux (62). HISTOIRE NATURELLE DE LA CHINE.

§. IV.

Oiseaux, Volaille, Insectes & Reptiles.

QUOIQUE les paons & les cocqs-d'Inde soient fort communs aux Indes orientales, on ne voit à la Chine que ceux qu'on y apporte des autres Pays. Les grues y sont en fort grand nombre. Cet oiseau s'accommode de tous les climats. On l'apprivoise facilement, jusqu'à lui apprendre à danser. Sa chair passe pour un fort bon aliment. Paons, cocqs-d'Inde & grues.

On trouve à la Chine une grande abondance de beaux Faisans, dont les plumes se vendent plus cher que l'oiseau même. Son prix ordinaire est un sol la livre. Les rossignols Chinois sont plus gros que les nôtres & leur chant est admirable, comme celui des merles. Le nombre des oies & des canards est infini. Canton seul en consomme chaque année plus de vingt mille (63). Les rivieres & les lacs en sont remplis, & de quantité d'autres especes, sur-tout de canards & d'oies sauvages. La maniere de les prendre mérite quelque remarque. Les pêcheurs mettent la tête dans une grosse gourde, qui est percée de quelques trous pour la commodité de la vûe & de la respiration. Ensuite se mettant nuds dans l'eau, ils marchent ou nâgent si bas qu'on n'apperçoit que leurs gourdes. Les canards, accoutumés à voir flotter des gourdes sur l'eau, s'en approchent sans crainte. Alors le pêcheur les prend par les pieds & les tire au fond de l'eau, pour empêcher que leurs cris ne se fassent entendre. Il leur tord aussi-tôt le col, & les attachant à sa ceinture (64) il continue son exercice jusqu'à ce qu'il ait pris le nombre qu'il se propose (65). Faisans. Rossignols. Canards. Maniere de prendre les canards-sauvages.

Navarette observe que cette espece de chasse a peu d'agrément pour les spectateurs, parce que ceux qui ne la connoissent pas s'imaginent qu'un canard qu'on tire sous l'eau ne fait que plonger, comme il fait à tout moment pour chercher sa nourriture. Il ajoute que les Chinois mangent souvent ces oiseaux bouillis & qu'ils en trouvent le bouillon excellent; qu'ils sont fort bons rôtis & étuvés, mais incomparablement meilleurs lorsqu'ils sont salés & sechés. Ils valent mieux alors que le jambon, & l'on en fait des provisions pour les voyages de terre & de mer. Il n'est pas aisé de distinguer au goût le canard sauvage du privé. Maniere de les préparer.

On fait beaucoup de cas à la Chine de certains petits oiseaux qui ressemblent aux linots, & qu'on nourrit dans des cages, non pour chanter, mais pour combattre. Ceux qui ont été mis à l'essai se vendent fort cher. Les Chinois sont passionnés aussi pour les combats de cocqs. Mais cet amusement est encore plus Oiseaux de combat.

(62) Du Halde, p. 317.
(63) Description de la Chine par Navarette, p. 40 & 42.
(64) L'Auteur dit qu'on les met promptement dans un sac.
(65) Du Halde, p. 314.

HISTOIRE NATURELLE DE LA CHINE.

commun dans pluſieurs Iſles, ſur-tout aux Philippines & dans quelques Royaumes des Indes orientales, où l'on y perd & l'on y gagne beaucoup d'argent, comme dans quelques Pays de l'Europe (66).

Le Hay-tſing, oiſeau de proie.

Entre les oiſeaux de proie, le plus remarquable eſt celui que les Chinois nomment *Hay-tſing*. Il eſt très-beau, mais ſi rare, qu'il ne ſe trouve que dans le diſtrict de *Hong-chang-fu*, Ville de la Province de *Chen-ſi*, & dans quelques parties de la Tartarie. Il égale en beauté nos plus beaux faucons (67) & les ſurpaſſe en force & en groſſeur. On peut le regarder comme le Roi des oiſeaux de proie de la Chine & de la Tartarie, parce qu'il en eſt le plus beau, le plus vif & le plus courageux. Auſſi-tôt qu'on en prend un, il doit être porté à l'Empereur, qui le confie aux ſoins des fauconniers Impériaux.

Perroquets.

Les Provinces méridionales, telles que Quang-tong, & ſur-tout Quang-ſi, ont des perroquets de toutes les eſpeces, qui ne different en rien de ceux qui nous viennent de l'Amérique. Leur plumage eſt le même. Ils n'ont pas moins de docilité pour apprendre à parler. Mais ils ne ſont pas comparables aux oiſeaux qui ſe nomment *Kin-ki*, ou Poules dorées, & qui tirent ſans doute ce nom de leur beauté. Il s'en trouve dans les Provinces de *Se chuen*, de *Yunnan* & de *Chen-ſi*. L'Europe n'a pas d'oiſeau qui leur reſſemble. Le mélange de rouge & de jaune qui forme leur couleur, la plume qui s'éleve ſur leur tête, l'ombrage de leur queue & la variété des couleurs de leurs aîles, joint à la beauté de leur taille, ſemblent leur donner la préference ſur tous les autres oiſeaux. Sa chair eſt plus délicate que celle du faiſan. De tous les oiſeaux de l'Eſt, c'eſt peut-être le ſeul qui mérite d'être apporté en Europe (68). On croit le reconnoître dans la deſcription que Navarette fait d'un très-bel oiſeau qu'il vit dans la Province de *Chen-ſi*. Il ajoute que ſuivant Trigaut les queues de ſa plume, qui ſont extrêmement brillantes, n'ont pas moins d'une braſſe de longueur (69).

Poules dorées, ou Kin-ki.

Oiſeaux imaginés par les Chinois.

Les Chinois, non contens de ces chefs-d'œuvres de la nature, ont eu recours à l'invention pour ſe former des oiſeaux. Les plus remarquables de cette eſpece ſont le *Fong-whang* & le *Ki-lin*. On en raconte à la Chine mille hiſtoires fabuleuſes (70). Le premier doit être le même oiſeau que Navarette prend pour notre aigle. Il dit que les Chinois le nomment l'*Oiſeau du Soleil*, apparemment, dit-il, parce que ſuivant l'opinion commune, il regarde fixement cet aſtre. Il ajoute que les Chinois prennent pour un bon augure de le voir paroître, & que s'il en faut croire leurs Savans, on en vit un à la naiſſance de leur Philoſophe Confucius. Leurs Livres, continue-t'il, nous apprennent que cet oiſeau a le corps d'une grue, le col en forme de ſerpent, & la queue ſemblable à celle d'un dragon; qu'il ne ſe perche jamais ſur les arbres & qu'il ne mange aucune ſorte de fruit; qu'on diſtingue le mâle & la femelle, d'où le même Auteur conclut que ce ne peut être le phœnix (71), comme pluſieurs Miſſionnaires ſe le ſont imaginé; que ſon chant eſt d'une harmonie charmante; enfin, que les Chinois ſont perſuadés qu'il exiſte dans la nature, quoiqu'aucun Chinois vivant

(66) Navarette, p. 40. & ſuiv.

(67) C'eſt probablement l'oiſeau qui s'appelle *Chougar* en Tartarie & dont il eſt parlé dans l'hiſtoire de *Jeughiz Kam*.

(68) Du Halde, p. 15.

(69) Navarette, p. 40.

(70) Du Halde, p. 323.

(71) Du Halde dit (p. 15.) que le Fong-whang ſeroit le phœnix, ſi cet oiſeau avoit jamais exiſté.

ne l'ait

ne l'ait jamais vû (72). Du Halde nous assure, d'après ses correspondans, que le *Fong-whang*, dont les Chinois peignent souvent la figure avec quantité d'ornemens, ne paroît jamais dans aucune des Villes & des montagnes auxquelles ils ont donné son nom. Il n'est pas mieux connu à Fong-tsyang-fu, dans la Province de *Chen-si*, où ils prétendent qu'il se trouve, qu'à Fong-whang en Tartarie.

Le Ki-lin, autre oiseau.

Le *Ki-lin*, suivant le Chinois, est composé, comme le Fong-whang, de différentes parties des autres créatures. Il a la hauteur & le tronc du bœuf, le corps couvert de larges & dures écailles, une corne au milieu du front, les yeux & les moustaches d'un dragon Chinois. Cet animal imaginaire est le symbole des Mandarins du premier ordre (73).

Le Tung-whang-fung.

Les Géographes Chinois parlent d'un petit oiseau nommé le *Tung-whang-fung*, qui surpasse le *Fong-whang* même en beauté. Ils racontent que la variété de ses couleurs est surprenante; qu'il a le bec d'un rouge brillant, tirant sur le vermillon, & que sa vie ne dure pas plus que la fleur *Ing-wha*. Mais à *Ching-tu-fu*, Capitale de Te-chuen, où ils ajoutent que la nature le produit, les Habitans ne connoissent pas cet oiseau (74).

Le La ki.

Magalhaens nous fait la description d'un autre oiseau, qui n'est pas moins remarquable que les oiseaux fabuleux, s'il faut s'en rapporter à son recit. On le nomme *La-ki*, c'est-à-dire, *Oiseau au bec de cire*, parce que son bec est de cette couleur. L'Auteur en vit un dans le Palais de l'Empereur, il étoit de la grosseur d'un Merle; mais la couleur de son plumage étoit cendrée. Il apprend tout ce qu'on lui enseigne avec tant de docilité, qu'il fait des choses incroiables. Par exemple, il joue seul une Comedie. Il met un masque; il manie une lance, une épée, ou une enseigne qu'on fait exprès pour lui. Il joue aux échets. Il fait plusieurs actions & divers mouvemens avec tant de grace & de vivacité qu'il charme les spectateurs (75). Il est étrange qu'ayant emprunté tant de particularités de Magalhaens, Du Halde n'ait rien dit de cet oiseau merveilleux, s'il a pensé que cet Auteur meritât d'être crû lorsqu'il parle sur le témoignage de ses propres yeux.

Insectes & reptiles.

La Chine abonde en insectes & en reptiles; mais moins que les Isles Philippines, l'Inde & les autres lieux. Entre les reptiles, on remarque un lezard d'une espéce singuliere, nommé *Jemting* & *Pye-long*, ou *Cheu-kong*. On lui a donné le nom de *Dragon de muraille* (76), parce qu'il court sur les murs; & celui de *Garde du Palais* (77), ou *des Dames de la Cour*, voici à quelle occasion. L'usage des Empereurs Chinois est de faire oindre le poignet de leurs concubines d'un onguent composé de la chair de cet animal & d'autres ingrédiens. On nous fait entendre que cette marque dure aussi long-tems qu'elles ne reçoivent pas les caresses d'un autre homme; mais qu'aussi-tôt qu'elles oublient leur devoir le signe de fidelité disparoît, & leur incontinence est découverte. Navarette, qui étoit persuadé de ce fait, souhaitoit, pour le repos, dit-il, & le bonheur des deux sexes, que les maris & les femmes ne fussent jamais sans cet ornement.

Vers à soie.

Nous nous sommes étendus dans un autre article (78) sur les vers à soie,

(72) Navarette, p. 39. & suiv.
(73) Du Halde, p. 15.
(74) Le même, p. 333.
(75) Le même, p. 15.
(76) C'est ce que signifie *Pye-long*.
(77) C'est la signification de *Cheu-long*.
(78) Navarette, p. 39.

HISTOIRE NATURELLE DE LA CHINE.

reptile admirable, qui eſt une ſource continuelle de richeſſes pour l'Empire de la Chine. Les abeilles y ſont auſſi en abondance, mais la cire eſt emploiée aux uſages de la Médecine & non à brûler. Elle ne ſe vend nulle part plus de douze ſols la livre (79).

Abeilles.

Papillons admirables.

La Chine fourniroit aux Cabinets de nos curieux une extrême variété de Papillons. On fait tant de cas de ceux d'une Montagne nommée *Lo-feu-chan*, dans le diſtrict de *Whay-cheu-fu*, Province de *Quang-tong*, que les plus gros & les plus extraordinaires ſont envoiés à la Cour, où ils ſervent à l'ornement du Palais. La diverſité de leurs couleurs eſt ſurprenante, & leur vivacité ne l'eſt pas moins. Ils ſont beaucoup plus gros qu'en Europe, & leurs aîles ſont incomparablement plus grandes. Pendant le jour ils demeurent ſans mouvement ſur les arbres, & ſe laiſſent prendre aiſément. Le ſoir, ils commencent à voltiger, comme nos chauve-ſouris, & quelques-uns ne paroiſſent guéres moins gros que ces animaux lorſqu'ils ont les aîles étendues. On en trouve auſſi de fort beaux dans les montagnes de *Si-chan*, Province de *Pe-che-li*; mais quoiqu'ils ſoient recherchés comme les précédens, ils ne ſont pas de la même beauté (80).

Sauterelles.

Pluſieurs Provinces de la Chine, ſur-tout celle de Chan-tong, ſont ſouvent expoſées aux ravages des ſauterelles, qui détruiſent en peu de tems les eſperances de la plus belle moiſſon. On trouve dans un Auteur Chinois la deſcription ſuivante de ce terrible fleau. » On vit paroître, dit-il, une ſi prodigieuſe quan-» tité de ſauterelles, que, couvrant entierement le Ciel, leurs aîles ſembloient » s'entretoucher. Vous auriez cru voir ſur votre tête de groſſes montagnes de » verdure. Le bruit que ces inſectes faiſoient en volant reſſembloit à celui du » tambour (81). Le même Auteur remarque que ces dangereuſes légions ne viſitent la Chine que dans les années ſéches qui ſuivent les inondations; d'où il conclut qu'elles ſe forment de la ſemence des Poiſſons, qui, demeurant ſur terre après la retraite de l'eau, eſt couvée en quelque ſorte par la chaleur du ſoleil. Dans ces malheureuſes occaſions, les Laboureurs s'agitent beaucoup, ſous un Ciel brûlant, pour chaſſer l'ennemi de leur travail, en étendant des draps ſur leurs champs. Quelquefois le mal ne ſe fait ſentir que dans l'eſpace d'une lieue, tandis que la moiſſon demeure fort belle dans tout le reſte de la Province (82).

Opinion des Chinois ſur leur origine.

Les Punaiſes ſont très communes dans pluſieurs cantons de la Chine. Mais, ce qui paroîtra fort étrange, les Habitans écraſent cette vermine avec les doigts, & prennent plaiſir enſuite à les porter au nez (83).

§. V.

Gibier de chaſſe, & diverſes autres eſpeces d'animaux.

Abondance d'animaux de toutes les eſpeces.

LE gibier de chaſſe abonde à la Chine. On voit en hiver, dans pluſieurs endroits de Peking, des tas de bêtes à quatre pieds & d'oiſeaux de toutes les eſpéces, endurcis par le froid, qui les garantit de la corruption. La Chine produit une quantité innombrable de chevreuils, de daims, de ſangliers, de

(79) Voyez le Chapitre précédent.
(80) Navarette, p. 33.
(81) Du Halde, p. 15.
(82) Voyez ci-deſſus.
(83) Du Halde, p. 274.

boucs, d'élans, de liévres, de lapins, d'écureuils, de chats, de mulots; ſans parler des becaſſes, des cailles, des oies, des canards, des perdrix, des faiſans, & d'une infinité d'animaux qui ne ſe trouvent point en Europe, & qui ſe vendent à très-bon marché (84). Les ours, les tygres, les buffles, les chameaux, les rhinoceros y ſont auſſi en grand nombre; mais on n'y voit pas de lions (85). Il eſt inutile de nommer les bœufs, les vaches, les moutons, & les autres animaux domeſtiques, qui ne ſont pas moins communs à la Chine qu'en Europe.

La Chine n'a pas de lyons.

Navarette obſerve que, ſuivant le témoignage des Chinois, il ne ſe trouve pas de lions dans leur Empire, & que la plûpart ſont même perſuadés que cet animal n'exiſte pas dans la nature. Cependant, ajoute-t-il, ſi la Chine a des léopards, & des ours, comme les mêmes Chinois l'aſſurent, il paroît preſque impoſſible qu'elle n'ait pas de lions. Mais peut-être appellent-ils léopards des animaux de quelque autre eſpéce (86).

Grand nombre & férocité des tygres Chinois.

Les Tygres de la Chine ſont non-ſeulement fort nombreux, mais encore d'une groſſeur & d'une férocité extraordinaire. On auroit peine à croire combien ils tuent & ils dévorent d'hommes. Un Chrétien Chinois racontoit à Navarette que ſur le chemin de Canton à Haynan ils ſe rangent en troupes de cent & de deux cens; que les Voyageurs n'oſent paſſer dans ces lieux s'ils ne ſont au nombre de cent ou de cent cinquante; & que dans certaines années ces monſtrueux animaux ont devoré juſqu'à ſix mille perſonnes. Mais l'Auteur obſerve fort bien que ſi ces ravages étoient fréquens, la Chine ſeroit bientôt depeuplée. Entre pluſieurs tygres qu'il eut l'occaſion de voir, il en vit un qui lui parut plus gros qu'un veau. Un Religieux de ſon ordre lui raconta qu'il avoit vû un de ces animaux ſauter un mur de la hauteur d'un homme, prendre un porc qui péſoit environ cent livres, le charger ſur ſes épaules, repaſſer le mur avec ſa proie, & gagner promptement un bois voiſin. En hiver, comme ils deſcendent des montagnes dans les Villages qui ne ſont pas fermés d'un mur, tous les Habitans ſe retirent de bonne heure & muniſſent ſoigneuſement leurs portes. Navarette, ſe trouvant un jour dans un Village où l'on prenoit ces précautions, obſerva que les Tygres s'approchoient des maiſons avant que la nuit fût tout-à-fait obſcure, pouſſant des cris effroiables, & qu'à peine étoit-on tranquille dans l'enceinte des murs. Cependant les Chinois ne ſe donnent pas beaucoup de peine pour les prendre, quoique d'ailleurs ils eſtiment beaucoup leur (87) peau.

Le tygre cheval, animal fabuleux.

On doit regarder ſans doute comme une fiction ce que les Auteurs Chinois diſent du *Tygre-cheval*. Suivant leur récit, cet animal ne différe du cheval que par les écailles dont il eſt couvert; par ſes griffes, qui ſont celles d'un tygre; & par ſon naturel ſanguinaire, qui lui fait abandonner les rivieres au Printems pour dévorer les hommes & les bêtes. Les Miſſionnaires, dans le voyage qu'ils firent au long de la riviere de *Han*, qui arroſe le territoire de Syang-yang-fu,

(84) Navarette, p. 34. Magalhaens, 143.

(85) Du Halde, p. 314. & ſuiv.

(86) Les lions ſont ſi peu connus des Chinois, que les peintures qu'ils en font ne ſont pas reſſemblantes; d'où Magalhaens conclut que Marco-Polo les a confondus avec les léopards lorſqu'il aſſure qu'il s'en trouve à la Chine. La deſcription qu'il en fait au quatorziéme Chapitre de ſon ſecond livre confirme ce ſoupçon. Navarette obſerve (p. 37.) que la Province de Yun-nan a de fort bons éléphans.

(87) Du Halde, p. 14.

HISTOIRE NATURELLE DE LA CHINE.

Province de Hu-quang, où l'on prétend que ces animaux ſe trouvent, & dans les horribles montagnes de *Yun-yang-fu* qu'ils traverſerent, ne virent rien qui en approchât, & n'en entendirent pas même parler, malgré le ſoin qu'ils apporterent à ſe procurer des informations, & celui des Habitans à leur montrer tout ce qui meritoit leur curioſité (88).

Hommes-ours. Les Ours ſont fort communs à la Chine. Il s'en trouve, dans la Province de Chang-tong, une eſpéce que les Chinois nomment *Hyang-jin*, c'eſt-à-dire, *Hommes-Ours*. Ils marchent ſur deux jambes. Ils ont la face humaine & la barbe d'un bouc. Ils grimpent ſur les arbres pour en manger le fruit. On n'a point à ſe plaindre de leur férocité, lorſqu'on les laiſſe en paix. Mais ſi l'on excite leur colere, ils deſcendent furieuſement, ils tombent ſur ceux qui les irritent, & les frappant deux ou trois fois avec la langue, ils emportent toute la chair qu'ils touchent. L'Auteur avoue que ce récit doit paroître fort étrange. Cependant le Pere Antoine de *Santa Maria*, qui avoit vû ces animaux, & le Pere Jean Balat, Jéſuite, qui avoit paſſé pluſieurs années dans cette Province, lui en rendirent pluſieurs fois témoignage. Du Halde obſerve ſeulement que ce que les Chinois rapportent du *Jin-hyng*, qui ſe trouve, dit-il, dans les déſerts de la Province de *Chen-ſi*, ne doit être entendu que de la groſſeur extraordinaire de ces ours; comme l'animal nommé *Mulu*, c'eſt-à-dire, *Cerf-cheval*, n'eſt qu'une eſpéce de Cerf, de la hauteur des petits chevaux qu'on appelle *Chuen-ma* dans les Provinces de *Se-chuen* & de *Yun-nan*.

Petits cerfs de Yun-nan. La ſeconde de ces deux Provinces offre auſſi une eſpéce ſinguliere de Cerfs, qui ne ſe trouve dans aucun autre Pays. Ils ne deviennent jamais plus grands que les chiens ordinaires (89). Les Princes & les Seigneurs en nourriſſent dans leurs Parcs, comme une curioſité (90). La Chine a des ânes & des mulets en abondance. Elle ne manque pas non plus de bons chevaux. On y en amene continuellement des Pays à l'Oueſt; mais ils ſont tous coupés. Les Chinois ont quantité de biders, parmi leſquels il s'en trouve d'une petiteſſe extréme & d'une fort belle forme. Leurs ſelles différent un peu de celles d'Eſpagne (91).

Deux quadrupedes ſinguliers. Mais la Chine a deux quadrupedes qui méritent particuliérement de l'attention. Le premier eſt une eſpéce de chameau ou de dromadaire, qui n'eſt pas plus grand qu'un cheval commun, & qui a ſur le dos deux boſſes couvertes d'un poil fort long; ce qui forme une ſorte de ſelle. La boſſe du devant paroît formée par l'épine du dos, & par la partie ſupérieure de l'os de l'épaule, qui s'étend en arriere, à peu-près comme l'excreſcence que les vaches indiennes ont ſur les épaules. L'autre boſſe touche à la croupe de l'animal. Il a le col plus court & plus épais que les chameaux ordinaires, couvert d'un poil épais, de la longueur de celui des chévres. La couleur en eſt quelquefois d'un brun jaunâtre; & quelquefois elle tire ſur le rouge avec un mélange de noir. Ses jambes ne ſont pas ſi longues, ni ſi menues à proportion, que celles du chameau; ce qui paroît le rendre plus propre à porter des fardeaux (92).

Petit chameau.

Chevreuil muſqué. L'autre animal eſt une eſpéce de chevreuil, que les Chinois nomment *Hyang-chang-tſé*, c'eſt-à-dire, le *Chevreuil* odoriférant (93). Il ſe trouve non-

(88) Cet Auteur écrit *Jin-hyung*.

(89) Navarette, p. 38.

(90) On a vû, au Tome IV. que la Guinée a de ces petits cerfs.

(91) Du Halde, p. 14.

(92) Navarette, p. 39.

(93) *Hyang* ſignifie proprement *odeur douce*; mais il emporte auſſi *odoriferante* lorſqu'i

seulement dans les Provinces méridionales, mais jusques dans la chaîne de montagnes qui est à quatre ou cinq lieues de Peking du côté de l'Oueſt. C'est une sorte de daim sans cornes (94), dont le poil est noirâtre. Son petit sac à musc est composé d'une peau fort mince, revêtu de poil extrêmement fin. La chair en est fort bonne & se mange aux meilleures tables. Un Missionnaire Jésuite étant dans l'exercice de ses fonctions au milieu des mêmes montagnes, on lui apporta un mâle & une femelle de cette espéce d'animaux, qui étoient encore chauds & saignans. Il acheta le mâle pour un écu; sans permettre qu'on en retranchât le musc, car on n'achete quelquefois que la chair. De peur que le musc ne s'evaporât, il fit couper aussi-tôt le sac, dont il fit lier l'ouverture avec de la ficelle. Ceux qui ont la curiosité de le vouloir garder ne manquent point de le faire sécher soigneusement.

Comment il produit le musc.

Le musc s'engendre dans l'intérieur du sac, & s'attache à l'entour comme une espéce de sel. On en distingue deux sortes, dont le plus précieux est celui qui est en grains & qui s'appelle *Teu-pau-hyang*. L'autre, qui se nomme *Thi-hyang*, est moins estimé, parce qu'il est trop petit & trop fin. La femelle ne produit pas de musc; ou du moins la substance qui se trouve dans son sac n'a pas l'odeur du musc, quoiqu'elle en ait l'apparence. On apprit au Missionnaire que la nourriture ordinaire de cet animal est la chair des serpens. De quelque grosseur qu'ils puissent être, il les tue facilement, parce qu'à certaine distance ils sont tellement saisis de l'odeur du musc, que, s'affoiblissant tout d'un coup, ils ne peuvent plus se remuer. Ce qui paroît beaucoup mieux prouvé, c'est que les payſans, en allant au bois ou en faisant du charbon dans les montagnes, n'ont pas de moien plus sûr pour se préserver de ces serpens, dont la morsure est extrêmement dangereuse, que de porter sur eux quelques grains de musc. Avec cet antidote, ils dorment tranquillement sur l'herbe après leur dîner.

Il se nourrit de serpens.

Ce qui arriva au même Missionnaire, en retournant à Peking, semble confirmer que la chair des serpens est la principale nourriture du chevreuil musqué. Ayant fait préparer pour son souper quelque partie de cet animal, il se trouva parmi les convives un Chinois qui haïssoit les serpens jusqu'à se trouver mal lorsqu'on en parloit dans sa présence. Comme il ignoroit ce qui lui étoit présenté, le Missionnaire se dispensa de lui en parler, & se fit au contraire un plaisir d'observer sa contenance. Le Chinois prit du chevreuil, comme les autres, dans le dessein d'en manger; mais à peine en eut-il mis un morceau dans sa bouche, qu'il sentit son estomac se révolter. En un mot il ne voulut plus toucher à cette viande, tandis que tous les autres en mangeoient de fort bon appetit (95).

Preuve qu'il vit de la chair des serpens.

Navarette nous apprend qu'il se trouve un grand nombre de ces animaux musqués dans les Provinces de *Chen-cheu-fi* & de *Chan-si*, où ils portent le nom de *Che*. Suivant la description des Auteurs Chinois, ils ont le corps d'un petit daim, & le poil d'un tygre ou d'un ours. Lorsqu'ils sont pressés par les Chasseurs, ils grimpent sur les rochers, & mordent le petit sac musqué qui contient le musc, pour éviter le péril en détruisant leur trésor. Mais cette morsure leur cause la mort. Ce récit, ajoute l'Auteur, s'accorde avec l'opinion publique.

Sa figure.

est joint avec un substantif; car il devient alors adjectif.

(94) On l'appelle dans ces montagnes, *Daim odoriferant.*

(95) Du Halde, p. 15. & 324.

HISTOIRE NATURELLE DE LA CHINE.

Autre animal muſqué.

Le même Voyageur raconte qu'on trouve dans les mêmes Provinces un autre animal, auquel il ne manque que le ſac à muſc pour reſſembler au précédent (96). Il ſe vend, dit-il, pour ſervir de nourriture commune, & les Miſſionnaires eurent la curioſité d'en acheter un, en retournant de Peking à Canton. Sa chair jette une odeur ſi forte lorſqu'elle eſt rôtie, que toute la Barque en fut parfumée. Au goût, on l'auroit priſe pour une préparation de muſc. Cependant elle ne leur revolta point l'eſtomac; mais ils ſentirent que pour peu que l'odeur eut été plus forte, il ne leur auroit pas été poſſible d'en manger.

Licorne de la Chine.

Les Chinois vantent beaucoup la licorne, dans leurs diſcours & dans leurs écrits. Ils la regardent comme un augure de proſperité. Ils la repréſentent fort belle; & leurs Auteurs aſſurent qu'elle a le ventre d'un daim, le pied du cheval, & la queue de la vache. Ils lui attribuent cinq couleurs différentes. Elle a, diſent-ils, le ventre jaune. Sa corne eſt haute de deux pieds & couverte de chair. C'eſt un animal fort doux & l'emblême de la félicité. Mais cette deſcription, ajoute Navarette, a trop l'air de la fable du Phœnix.

Deux animaux fort étranges.

Le même Voyageur parle de deux animaux fort étranges. L'un, qui ſe nomme *Lang*, a les jambes de devant fort longues & celles de derriere fort courtes. Au contraire, l'autre, nommé *Pwey* ou *Poy* a celles de derriere fort longues & celles de devant fort courtes. Comme ces deux animaux ne peuvent marcher ſeuls, ils ſe joignent enſemble (97) & ne compoſent en quelque façon qu'une ſeule bête, qui ſe remue par le moien des quatre longues jambes. Les Chinois donnent le nom de *Lang-pey* aux pauvres miſérables qui ne peuvent gagner leur vie par le travail, comme pour ſignifier qu'ils ont beſoin de l'aſſiſtance d'autrui.

Le *Jang*, animal qui vit d'air.

On nomme encore, entre les animaux extraordinaires, le *Jang*, qui ſe trouve dans les montagnes de la Province de Nan-king. Sa forme eſt celle d'un Bouc; mais quoiqu'il ait un nez & des oreilles, il n'a pas de gueule, & l'on prétend qu'il ſe nourrit d'air (98). Il faut obſerver néanmoins que Navarette n'en parle pas ſur le témoignage de ſes propres yeux, mais ſur celui des Chinois & de leurs livres, quoiqu'il paroiſſe d'ailleurs perſuadé du fait. Du Halde nous avertit que les Miſſionnaires ne purent ſe procurer une exacte connoiſſance de tous les animaux rares qui ſe trouvent dans les montagnes de la Chine. Il ajoute que ce que les Chinois racontent de pluſieurs a l'air ſi fabuleux qu'on n'y peut donner aucune confiance. A l'égard du *Sin-ſin*, il croit, ſur la deſcription qu'on en fait dans toute la Province de *Se-chuen*, que c'eſt une ſorte de ſinge. On le repréſente de la grandeur d'un homme médiocre. Il a plus de reſſemblance que les autres ſinges avec l'eſpéce humaine, ſoit par ſes actions, ſoit par la facilité avec laquelle il marche ſur ſes pieds de derriere (99).

L'homme ſinge.

(96) Il paroît que c'eſt ici la femelle des animaux de la même eſpece.

(97) Malheureuſement les Auteurs n'expliquent pas la poſſibilité de cette marche, & l'on ne voit pas trop qu'elle puiſſe être conçûe.

(98) Deſcription de la Chine par Navarette, p. 38. & ſuiv.

(99) Chine du Pere du Halde, p. 14.

§. VI.

Poiſſon d'eau douce.

Comblen la Chine a de poiſſons.

LA Chine offre une prodigieuſe abondance de poiſſons. Les rivieres, les lacs, les étangs & les canaux mêmes en ſont remplis. Il fourmille juſques dans les foſſés qu'on creuſe au milieu des champs, pour conſerver l'eau qui ſert à la production du riz. Ces foſſés ſont remplis de fray ou d'œufs de poiſſons, dont les Propriétaires des champs tirent un profit conſidérable. On voit tous les ans, ſur la grande riviere de Yang-tſe-kyang, à peu de diſtance de *Kyen-king fu* dans la Province de Kyang-ſi, un nombre ſurprenant de Barques, qui ſe raſſemblent pour acheter de ce fray. Vers le mois de May, les Habitans du Pays bouchent la riviere en pluſieurs endroits, dans l'eſpace de neuf ou dix lieues, avec des nattes & des claies, qui ne laiſſent d'ouverture que pour le paſſage d'une Barque, afin d'arrêter le fray qu'ils ſçavent diſtinguer au premier coup d'œil, quoique l'eau n'en ſoit preſque point alterée. Ils rempliſſent des tonneaux d'un mélange d'eau & de fray, pour les vendre aux Marchands qui les tranſportent en diverſes Provinces, avec l'attention de remuer cette eau de tems en tems. Cette eau ſe vend par meſure à ceux qui poſſedent des étangs. Dans l'eſpace de peu de jours, le jeune fray commence à paroître en petits bancs; & dans cette petiteſſe qui le rend preſqu'imperceptible on le nourrit de lentilles de marais, ou de jaunes d'œufs, à peu près comme on éleve en Europe les animaux domeſtiques. Le gros poiſſon ſe conſerve avec de la glace. On en remplit de grandes barques, dans leſquelles on le tranſporte juſqu'à Peking. Le profit monte quelquefois au centuple de la dépenſe, parce que le Peuple ſe nourrit preſqu'uniquement de poiſſon. On en tire des rivieres & des lacs pour peupler les canaux. Il en vient auſſi de la mer, qui remonte aſſez loin dans les rivieres. On en prend quelquefois de très gros à plus de cent cinquante lieues de la Côte (1).

Comment le fray de poiſſon ſe tranſporte & ſe nourrit.

Dans la Riviere du Yang-tſe-kyang, à plus de ſoixante lieues de la mer, on voit des marſouins, que les Chinois nomment *Kyang-chu*, c'eſt-à-dire, Porcs de rivieres (2). Ils ſont plus petits que ceux de l'Ocean; mais ils nagent en troupes, au long des rives, avec les mêmes ſauts & les mêmes évolutions (3). Enfin l'Europe a peu de poiſſons qui ne ſe trouvent à la Chine. Les Lamproies, les carpes, les ſoles, les ſaumons, les truites, les eſturgeons y ſont communs. Elle en a quantité d'autres qui nous ſont inconnus & dont le goût eſt excellent. Mais l'attention des Miſſionnaires étoit ſi remplie par leurs occupations géographiques, pendant le voyage qu'ils firent dans les Provinces, qu'ils n'eurent pas de loiſir de reſte pour obſerver toutes les différentes eſpéces dont on leur fit la deſcription. Ils s'arrêterent ſeulement à quelques-uns, qui leur parurent les plus remarquables. Tel fut le *Cho-kya-yu*, c'eſt-à-dire, le *Poiſſon armé*, ainſi nommé, parce que ſon dos, ſon ventre & ſes côtés ſont couverts d'écailles pointues, qui ſont placées l'une ſur l'autre en lignes droites, comme les thuiles du

Marſouins de riviere.

Le poiſſon armé.

(1) Du Halde, p. 19 & 315.
(2) Voyez ci-deſſus.
(3) Du Halde, p. 354.

HISTOIRE NATURELLE DE LA CHINE.

toît d'une maiſon. Il péſe environ quarante livres. C'eſt un poiſſon admirable & d'une blancheur extrême. Son goût reſſemble aſſez à celui du veau.

Poiſſon-farine.

Dans les tems calmes on prend un autre poiſſon fort délicat, qui s'appelle *Poiſſon farine*, à cauſe de ſa blancheur extraordinaire; ſans compter que ſes deux yeux, qui ſont noirs, ſe trouvent renfermés dans deux cercles qu'on prendroit pour de l'argent fort luiſant. On en voit des bancs ſi prodigieux, près des Côtes maritimes de la Province de *Kyang-nan*, que d'un coup de filet on en prend quelquefois quatre quintaux.

Brême Chinoiſe.

Un des meilleurs poiſſons qui ſe trouvent à la Chine reſſemble à la brême de mer. On le prend dans la quatriéme & cinquiéme Lune. Il ne ſe vend gueres plus d'un ſol la livre; & le double, au plus, à vingt lieues des rivieres où il ſe prend. Lorſque le tems de cette pêche eſt paſſé, on voit arriver des Côtes de *Che-kyang* de grandes Barques chargées d'une autre eſpéce de poiſſon frais, qui reſſemble à la morue de Terre-neuve. Il s'en fait une conſommation incroiable dans la ſaiſon qui lui eſt propre, depuis la Province de Fo-kyen juſqu'à celles de Chan-tong, outre une quantité prodigieuſe qui ſe vend ſalée dans le lieu même de la pêche. Ce qui doit faire juger de ſon abondance, c'eſt qu'il ſe donne à vil prix, quoique les Marchands faſſent de grands frais pour s'en procurer. Ils ſont d'abord obligés d'obtenir la permiſſion des Mandarins pour ce commerce. Enſuite, louant une barque, ils achetent le poiſſon auſſi-tôt qu'il eſt ſorti de l'eau, & le mettent à fond de calle ſur des couches de ſel, qui ſervent à le conſerver dans le tranſport, pendant les plus grandes chaleurs.

Poiſſon ſalé de mer.

Depuis la ſixiéme Lune juſqu'à la neuviéme, on apporte auſſi une grande quantité de poiſſon ſalé des Côtes maritimes. On trouve dans la Province de Kyang-nan un fort gros poiſſon, qui, venant de la mer ou de la riviere jaune, ſe jette dans de vaſtes plaines qu'on a pris ſoin de couvrir d'eau. Mais, par la diſpoſition du terrain, on peut la faire écouler auſſi-tôt que le poiſſon y eſt entré; de ſorte que demeurant à ſec il eſt pris facilement. On le ſale pour le vendre aux Marchands, qui en chargent leurs Barques à très-bon marché.

Le Whang-yu, ou le poiſſon jaune.

On prend toutes ſortes d'excellent poiſſon dans la Riviere de *Yang-tſe-kyang*, vis-à-vis la grande Ville de *Kyen-kyang-fu*, où elle a plus d'une demie-lieue de largeur; mais on y diſtingue entr'autres le *Whang-yu* ou le *Poiſſon-jaune*. Sa groſſeur eſt extraordinaire. Il s'en trouve qui peſent juſqu'à huit cens livres. La chair en eſt ferme & d'un goût exquis. On ne le prend que dans certaines ſaiſons, lorſqu'il paſſe du *Tong-ting-hu*, qui ſe nomme auſſi le Lac de *Jan-cheu*, dans cette riviere (4).

Pêcherie d'aloſes.

La même Riviere a, près de Nan-king, une fameuſe Pêcherie d'aloſes, que les Chinois nomment *Che-yu*. La pêche s'y fait aux mois d'Avril & de Mai. Dans un autre endroit, mais aſſez éloigné de Nan-king, on prend une ſi groſſe quantité du même poiſſon, qu'on le tranſporte ſouvent à *Tſong-ning*, Iſle voiſine, où il ſe vend à très-vil prix.

Le Kin yu ou la dorade.

Mais le plus remarquable de tous ces poiſſons eſt le *Kin-yu* ou le (*) *Poiſſon d'or*. On le nourrit, ſoit dans de petits étangs faits pour cet uſage, qui ſervent d'ornement aux maiſons de campagne des Princes & des Seigneurs, ſoit dans des baſſins plus profonds que larges. On le prend auſſi petit qu'il eſt poſſible, parce

(4) Le même, p. 315.

(*) Ou ſi l'on veut, la *Dorade*; car c'en eſt une eſpece.

que

que le plus petit paſſe pour le plus beau & qu'on en peut nourrir un plus grand nombre. Les plus jolies dorades Chinoiſes ſont d'un beau rouge, comme tacheté de poudre d'or, ſur-tout vers la queue, qui ſe termine en fourche par deux ou trois pointes. Quelques-unes ſont de couleur d'argent ; d'autres ſont blanches ; d'autres marquetées de rouge. Les deux eſpeces ſont également vives & actives. Elles ſe plaiſent à jouer ſur la ſurface de l'eau. Mais elles ſont ſi délicates que la moindre impreſſion de l'air en fait mourir un grand nombre. Dans les étangs, les dorades ſont de différentes grandeurs. Il s'en trouve de plus groſſes que les plus grandes Pelamides (5). On les accoutume à gagner le ſommet de l'eau, au bruit d'une creſſelle dont on ſe ſert pour leur donner à manger. La meilleure méthode pour les conſerver eſt de ne leur rien donner en hyver. Il eſt certain que pendant trois ou quatre mois on ne les nourrit pas à Peking, c'eſt-à-dire, pendant toute la durée du grand froid. On n'expliqueroit pas facilement de quoi elles vivent ſous la glace ; à moins qu'elles ne trouvent de petits vers dans les racines des herbes qui croiſſent au fond des étangs, ou que ces racines mêmes, amollies par l'eau, ne deviennent propres à leur ſervir d'aliment. Souvent, la crainte qu'elles ne ſoient incommodées du froid les fait prendre dans les maiſons, où elles ſont gardées ſoigneuſement dans des vaſes de porcelaine, mais ſans aucune nourriture. Vers le printems on les remet dans leurs baſſins. Les perſonnes du plus haut rang prennent plaiſir à les nourrir de leur propre main, & paſſent quelques heures à obſerver l'agilité de leurs mouvemens (6).

HISTOIRE NATURELLE DE LA CHINE.

Comment elles ſe nourriſſent en hyver.

Ce poiſſon, ou du moins le plus joli de ſon eſpece, ſe prend dans un Lac de la Province de Che-kyang, près de la grande Ville de Chang-wha hyen, dans le diſtrict de *Han-cheu-fu*, au pied de la Montagne de Tſyen-king. Cependant, comme ce Lac a peu d'étendue (7), il n'eſt pas vraiſemblable que toutes les dorades de la Chine viennent de là, ſur-tout celles de Quang-tong & de Fo-kyen, deux Provinces où la propagation s'en fait heureuſement (8).

D'où elles viennent.

Suivant le Pere le Comte, la longueur ordinaire de ces dorades eſt d'un doigt. Elles ſont d'une groſſeur proportionnée, & très-bien faites dans cette petite taille. Le mâle eſt d'un beau rouge, depuis la tête juſqu'à plus de la moitié du corps. Le reſte, en y comprenant la queue, eſt doré, & d'un luſtre ſi éclatant, que nos plus belles dorures n'en approchent point. La femelle eſt blanche. Sa queue & quelques autres parties du corps reſſemblent parfaitement à l'argent. En général, la queue des dorades n'eſt pas unie & plate comme celle des autres poiſſons. Elle forme une ſorte de touffe, longue & épaiſſe, qui ajoute quelque choſe à leur beauté.

Leur figure.

Les baſſins qui leur ſervent d'habitations ſont grands & profonds. L'uſage eſt de mettre au fond de l'eau un pot de terre renverſé & percé de trous, afin qu'elles puiſſent s'y mettre à couvert de la chaleur du ſoleil ; car leur délicateſſe eſt extrême. On change l'eau deux ou trois fois la ſemaine ; mais avec la précaution de faire entrer l'eau fraîche à meſure que l'ancienne s'écoule.

Précautions néceſſaires pour les conſerver.

(5) Elles perdent leur luſtre lorſqu'elles ſont mortes, comme on l'a remarqué dans quelques-unes qui ont été apportées en Angleterre.

(6) Quoiqu'elles n'aient preſque jamais plus d'un doigt de longueur, les plus jolies ſe vendent trois ou quatre écus.

(7) Il n'a pas plus de deux cens arpens.

(8) Du Halde, p. 225.

HISTOIRE NATURELLE DE LA CHINE.

Ainſi le baſſin n'eſt jamais à ſec. On jette auſſi ſur la ſurface certaines herbes vertes, qui entretiennent la fraîcheur. Lorſqu'on eſt obligé de faire changer de lieu au poiſſon, l'attention eſt extrême pour ne les pas toucher avec la main, parce qu'elles ne manqueroient pas d'en mourir ou de tomber du moins en langueur. On les prend par degrés avec un petit filet dont l'ouverture eſt attachée autour d'un cerceau, & d'un tiſſu ſi ſerré, qu'on a le tems de les tranſporter dans l'eau fraîche avant que la vieille ſoit tout-à-fait écoulée. L'Auteur obſerva, ſur mer, que chaque fois qu'on tiroit le canon & qu'on faiſoit fondre du goudron ou de la poix, il en mouroit toujours quelques-unes. Quoiqu'elles vivent preſque de rien, ceux qui ſont chargés de les nourrir leur jettent de tems en tems de petites piéces de pâte. Mais rien ne leur eſt ſi bon que les oublies, qui forment, en ſe détrempant, une ſorte de papin qu'elles aiment beaucoup (9).

Comment elles multiplient.

Dans les régions chaudes de l'Empire, elles multiplient exceſſivement, pourvu que le fray qui nâge ſur la ſurface de l'eau ſoit enlevé avec beaucoup de ſoin; ſans quoi elles le dévorent. On le met dans un vaſe expoſé au ſoleil, juſqu'à ce que la chaleur ait animé les jeunes dorades. Elles paroiſſent d'abord tout-à-fait noires, & quelques-unes conſervent cette couleur. Mais la plûpart deviennent par degrés, rouges ou blanches, couleur d'or ou d'argent. C'eſt à l'extrêmité de la queue que l'or & l'argent commencent à paroître. Ils s'étendent plus ou moins vers le milieu du corps, ſuivant la nature particuliere de chaque dorade (10).

Avis Chinois pour la conſervation des dorades.

Les Miſſionnaires ſe procurerent les informations ſuivantes de quelques Chinois qui faiſoient le commerce de ces petits poiſſons, & qui en retiroient dequoi vivre honnêtement.

1. Ce n'eſt pas la couleur blanche ou rouge qui diſtingue le mâle de la femelle. On connoît les dorades femelles à pluſieurs petites taches blanches qu'elles ont autour des ouies, & aux petites nâgeoires qui ſont près des mêmes parties. Ces endroits au contraire ſont fort luiſans dans les mâles.

2. Quoique la longueur des dorades ne ſoit ordinairement que d'un doigt, on en voit de la groſſeur & de la longueur des plus gros harangs.

3. Leur queue, qui eſt ordinairement en forme de touffe, ne laiſſe pas de reſſembler quelquefois à celle des autres poiſſons.

4. Outre les petites boules de pâte, on leur jette des jaunes d'œufs durs, ou du maigre de porc ſéché au ſoleil & réduit en poudre très-fine. On met quelquefois des limaçons dans leurs baſſins. La glue qui s'attache aux parois eſt une nourriture excellente, qu'elles enlevent avec beaucoup d'avidité. Elles n'aiment pas moins certains petits vers rougeâtres, qui ſe trouvent dans l'eau de quelques réſervoirs.

5. Les dorades multiplient rarement lorſqu'elles ſont renfermées dans un vaſe. Elles y ſont trop à l'étroit. Pour la propagation, il faut les mettre dans des réſervoirs d'eau courante, qui aient quelques endroits profonds.

6. L'eau de puits dont on remplit les vaſes doit repoſer cinq ou ſix heures avant qu'on y mette les dorades. Autrement elle ſeroit trop crue & fort malſaine.

7. Lorſque le poiſſon jette ſon fray, vers le commencement du mois de Mai,

(9) Le Comte, p. 113. Du Halde, 315. (10) Du Halde, p. 326.

il faut jetter de l'herbe sur la surface de l'eau, afin que le fray puisse s'y attacher. Après ce tems, & lorsqu'on s'apperçoit que les mâles cessent de suivre les femelles, on transporte le poisson dans un autre lieu, & le fray doit rester exposé au soleil l'espace de trois ou quatre jours. Ensuite on en laisse passer quarante ou cinquante, au bout desquels l'eau doit être changée, parce que le fray commence à prendre distinctement la forme de poisson (11).

Hay-seng, poisson d'une extrême laideur.

Quelqu'idée qu'on puisse se former des dorades, leur beauté n'approche pas de la laideur d'un autre poisson qui se nomme *Hay-seng*. C'est néanmoins une nourriture si commune à la Chine, qu'on en sert presqu'à chaque repas. On voit flotter les *Hay seng* près des Côtes de Chan-tong & de Fo-kyen. Nos Missionnaires les prirent d'abord pour autant de masses inanimées ; mais un de ces animaux, que les Matelots Chinois pêcherent par leur ordre, nâgea fort bien dans le bassin où ils le firent mettre. Il y vécut même assez long-tems. Sur ce qu'on les avoit toujours assuré qu'il a quatre yeux & six pieds, & que sa figure ressemble à celle du foie humain, ils prirent la résolution de l'examiner soigneusement. Mais ils ne découvrirent que deux endroits qu'ils pussent prendre pour des yeux, aux marques de crainte que l'animal donnoit lorsqu'ils passoient la main par-devant. A l'égard des pieds, si tout ce qui lui sert à se mouvoir devoit porter ce nom, on en pourroit compter autant qu'il a de petits boutons ou de petites excrescences autour du corps. Il est d'ailleurs sans os & sans aucune espece de pointes. Il meurt aussi-tôt qu'il est pressé dans les mains. Mais un peu de sel suffisant pour le conserver, on le transporte dans toutes les parties de l'Empire. Les Missionnaires ne le trouverent pas excellent, quoique les Chinois le regardent comme un de leurs mêts les plus délicats (12).

Observation des Missionnaires sur le Hay-seng.

Lac où le poisson se pétrifie.

Le Comte nous apprend qu'on trouve dans l'Isle de Hay-nan un Lac ou une Fontaine dont l'eau pétrifie le poisson. Il en apporta lui-même une écrevisse, dont la métamorphose étoit si avancée qu'elle avoit déja le corps & les pattes fort durs & peu différens de la pierre (13). Cependant les Missionnaires qui visiterent toutes les Provinces de l'Empire, prétendent, sur le témoignage des Habitans, que l'Isle de Hay-nan n'a pas de Lac auquel on puisse attribuer cette vertu (14). Mais ils semblent reconnoître qu'entre cette Isle & les Côtes de *Kan-cheu* dans la Province de Quan-tong, on trouve une espece d'écrevisse qui est sujette à se pétrifier sans perdre sa forme naturelle. Ils ajoutent que c'est un spécifique contre les fiévres ardentes & malignes.

(11) Le même, p. 20.
(12) Le Comte, p. 112.
(13) Voyez ci-dessus.
(14) Du Halde, p. 20.

Fin du Livre second.

HISTOIRE GENERALE DES VOYAGES

DEPUIS LE COMMENCEMENT DU XVe SIÉCLE.

PREMIERE PARTIE.

LIVRE TROISIÉME.

DESCRIPTION DE LA CORE'E, DE LA TARTARIE ORIENTALE ET DU TIBET.

CHAPITRE PREMIER.

Observations géographiques & Hiſtoire de la Corée, par le Pere Jean-Baptiſte Regis, Jéſuite.

INTRODUCTION.

QUOIQUE le Royaume de Corée ne ſoit que tributaire de la Chine, ſa ſituation étant à l'extrêmité de l'Aſie, notre méthode, qui eſt d'avancer de l'Eſt à l'Oueſt, nous oblige de le placer, dans ce Recueil, avant cette partie de la Tartarie qui dépend immédiatement de l'Empire Chinois.

On a peu de lumieres ſur le Royaume de la Corée.

Nos Mémoires ſont fort ſtériles ſur la Corée. Peu de Vaiſſeaux Européens ont relâché ſur cette Côte. A peine aucun Habitant de l'Oueſt y eſt-il jamais deſcendu, pour tirer quelques informations des Naturels du Pays. On trouve à la verité une Relation de quelques Hollandois, qui y firent voile, dit-on, d'une Iſle nommée *Quelpaert*, & qui paſſerent quelque-tems dans les terres. Mais c'eſt au Lecteur à juger de la confiance qu'il doit prendre à leur témoignage, après l'avoir comparé avec les Obſervations dont leur récit ſera precedé. Elles ſont du Pere Regis, un des Miſſionnaires qui furent employés à dreſſer la Carte de la Chine, & le Pere du Halde en a publié

l'Evrair (a). Ce Missionnaire géographe n'avoit pas fait le voyage de la Co-

RODUC-
TION.

où le Pere
avoit tiré
ormations.

RIPTION
E LA
ORE.

s noms de
ec.

bornes &
endue.

ment les
naires
arvenus à
me Carte
ors.

nier Tome de la Chine du Pere du Halde, sous le titre d'*Observations géographiques sur le* Regis, *avec un Abregé de l'Histoire de la Corée.*

(a) Du Halde, Vol. II.

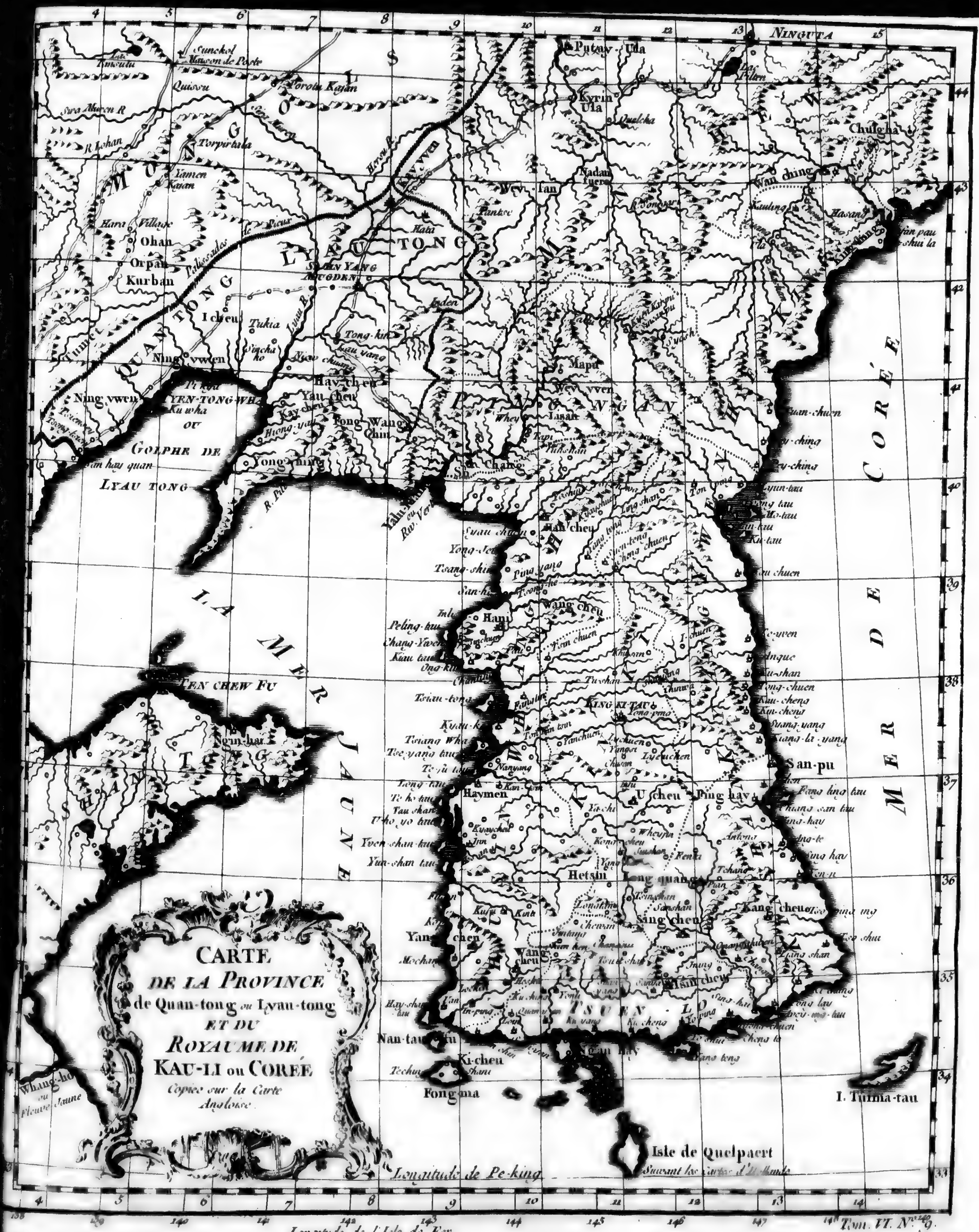
CARTE
DE LA PROVINCE
de Quan-tong ou Lyau-tong
ET DU
ROYAUME DE
KAU-LI ou CORÉE
Copiée sur la Carte
Angloise.
NINGUTA
Putay-Ula
Kyrin Ula
Quelcha
Chulgha
Nadan fuers
Wan ching
Wey-fan
Kauling
Hasang
Sunckol
Maison de Poste
Quisou
Porotu Kayan
Sira Muren R
R. Lohan
Torpirtala
Yamen Kayan
Hara Village
Ohan
Orpan
Kurban
Palissades de Pieux
LYAU TONG
QUAN TONG
MONGOLS
SHIN YANG
MUGDEN
Inden
Hata
Pantse
I cheu
Tukia
Sincha ho
Tong-kin
Lau yang
Niew chuang
Ning-vwen
Hay-chen
Yau cheu
Kay cheu
Hiong-yau
Fong-Wang Chin
Yong-ning
YEN-TONG-WHA
Ku wha
ou
GOLPHE DE
LYAU TONG
Shan hay quan
Yalu Kiang
ou
Riv. Verte
Mapu
Wey-vwen
Whey
Lisan
PING NGAN
Suyash
Lyun-tau
Mo-tau
Ki-tau
Pinu yang
Han cheu
Yong-Jen
Tsang-shi
San-hi
Inle
Hami
Peling-tau
Chang-Yuen
Kiau tau
Ong-kin
Chanling
Tsiau-tong
Kyau-k
Tsiang Wha
Tse-yang tau
Tong-tau
Te ho tau
Tau shan
U ho yo tau
Yven-shan-tau
Yun-shan tau
Wang cheu
Tsin chuen
Tushan
KING KI-TAU
Yong ping
Yanchuen
Lyechuen
Lyeuchen
I-chuen
U cheu
Ping hay
San-pu
Hetsin
Long quang
Sing chen
Kang cheu
Hsin cheu
Kinh
Kusu
Yang chen
Mochan
Hay-shan tau
Nan-tau
Ki-cheu
Techun
Fong-ma
TSUEN LO
I. Tuima-tau
Isle de Quelpaert
Suivant les Cartes d'Hollande
LA MER JAUNE
TEN CHEW FU
Ngan-hay
SHAN TONG
Whang-ho
ou
Fleuve Jaune
MER DE CORÉE
Longitude de Pe-king
Longitude de l'Isle de Fer

On a peu d
mieres fur
l'origine de
Coree,

récit ſera précedé. Elles ſont du Pere Regis, un des Miſſionnaires qui furent employés à dreſſer la Carte de la Chine, & le Pere du Halde en a publié

l'Extrait (1). Ce Miſſionnaire géographe n'avoit pas fait le voyage de la Corée ; mais il avoit ſuivi, d'une mer à l'autre, les limites de ce Royaume du côté du Nord. Des trois autres côtés la Corée eſt environnée d'eau, & cette obſervation a verifié qu'on s'eſt trompé long-tems en la prenant pour une Iſle. INTRODUCTION.

Regis avoit tiré ſes informations ſur l'interieur du Pays, d'un Seigneur Tartare envoyé par l'Empereur *Kang-hi* au Roi de la Corée. Mais ce Député, reſſerré dans des bornes fort étroites, n'avoit pû faire des remarques bien conſiderables. Il ne ſera point inutile, à cette occaſion, de citer les termes de Regis. » Les Ambaſſadeurs de la Corée ſont peu reſpectés à la Chine, parce » qu'ils ne repréſentent qu'un Prince Tributaire. Ils ne ſont pas même placés » entre les Mandarins du ſecond Ordre. On commence par les renfermer » dans leur logement ; & lorſqu'on leur accorde la liberté de ſortir, ils ſont en- » vironnés d'eſpions, ſous l'apparence de cortege. Le Seigneur Tartare, ſuivant le récit des Miſſionnaires, n'avoit pas été beaucoup plus libre à la Corée. Il avoit été continuellement obſervé par des ſurveillans, qui communiquoient ſans ceſſe à la Cour chaque mot qui ſortoit de ſa bouche, par le moyen d'un certain nombre d'hommes, placés de diſtance en diſtance le long des rues (2). D'où le Pere Regis avoit tiré ſes informations.

§. I.

Obſervations géographiques ſur la Corée. DESCRIPTION DE LA CORÉE.

LEs Chinois donnent à la Corée le nom de *Kau-li*, & quelquefois, dans leurs Livres, celui de *Chau-ſyen*. Les Tartares *Mancheous* l'appellent *Solho*. Elle a porté divers autres noms, qui ſont peu importans. Ses bornes, au Nord & à l'Eſt, ſont le Pays des Tartares-Mancheous. A l'Oueſt elle eſt bordée par la Province Chinoiſe qui ſe nomme *Lyau-tong* ou *Quan-tong*, & ſéparée de la Tartarie orientale par une paliſſade de bois que les Chinois appellent *Mu-teou-ching*, c'eſt-à-dire, Muraille de bois. A l'Eſt & au Sud, elle eſt environnée de la mer. Elle s'étend de trente-quatre à quarante-trois degrés de latitude ; & ſa plus grande largeur, de l'Eſt à l'Oueſt, eſt de ſix degrés. Divers noms de la Corée. Ses bornes & ſon étendue.

Un Seigneur Tartare, que l'Empereur avoit envoié à la Corée, accompagné d'un petit Mandarin du Tribunal des Mathematiques, en apporta la Carte du Pays, qui eſt ſuſpendue dans le palais du Roi. Sa commiſſion l'ayant conduit juſqu'à la Capitale, il meſura, par une ligne, le chemin qui mene de *Fong-whang-ching* à cette Ville. Comme elle eſt ſituée à l'extrêmité orientale de la paliſſade de *Quan-tong*, c'eſt à l'Eſt de ſa ſituation qu'eſt à préſent la frontiere de la Corée. Après la conquête de ce Royaume par les Mancheous, qui précéda celle de la Chine, on étoit convenu qu'il reſteroit entre les deux Etats un eſpace inhabité, qui eſt marqué dans les Cartes par des lignes & par des points. Les Miſſionnaires trouverent que Fong-whang-ching eſt à quarante degrés, trente minutes, vingt ſecondes de latitude du Nord. Sa longitude, du méridien de Peking, Comment les Miſſionnaires ſont parvenus à faire une Carte de la Corée.

(1) Cet Ouvrage ſe trouve dans le premier Tome de la Chine du Pere du Halde, ſous le titre d'*Obſervations géographiques ſur le Royaume de Corée, tirées des Mémoires du Pere Regis, avec un Abregé de l'Hiſtoire de la Corée.*

(2) Du Halde, Vol. II.

DESCRIPTION DE LA CORE'E.

se trouve, par les mesures géometriques, de sept degrés quarante-deux minutes Est.

Comme l'Auteur & ses compagnons n'eurent pas l'occasion de visiter la Côte maritime, ni les parties interieures du Royaume, ils ne donnent pas leur Carte pour complette, mais seulement pour la meilleure qui ait encore été publiée. Après avoir mesuré géometriquement toute la frontiere du Nord, où est la plus grande largeur de la Corée, & la partie de l'Oueſt aussi loin qu'ils y purent pénétrer, en fixant toujours les hauteurs, ils se servirent de ces secours pour réduire les autres parties aux vrais termes de longitude. D'ailleurs la mesure du Seigneur Tartare depuis *Fong-whang-ching*, & la hauteur déterminée de la Capitale du Royaume les mirent en état de proportionner dans leur Carte les distances des autres Places. Les Mathématiciens Chinois avoient trouvé que cette hauteur étoit de trente-sept degrés, trente-huit minutes & vingt secondes: ce qui assure la longueur du Septentrion au Midi, du moins pour cinq degrés & demi. Ainsi, avec quelques observations du côté du Sud & de l'Est, on ajusteroit assez bien la situation de la Corée.

Principales rivieres de la Corée.

Les principales rivieres de cette Peninsule sont le *Ya-lu* & le *Tu-men*, que les Chinois nomment *Ya-lu-kyang* & *Tu-men-kyang*, mais qui portent dans les Cartes leurs noms Mancheous de *Ya-lu-ula* & de *Tu-men-ula*; *Kyang* & *Ula* signifiant riviere dans les langues des deux Nations. Elles ont toutes deux leur source dans la même montagne, qui est une des plus hautes de l'Univers. Les Chinois l'appellent *Chang-pe-chan*, & les Mancheous *Chan-alin*, c'est-à-dire, *Montagne toujours blanche*. L'une coule à l'Oueſt & l'autre à l'Est. Elles sont toutes deux profondes, assez rapides, & l'eau en est excellente. Pour le cours des autres rivieres, les Missionnaires ne les ayant pas vûes ont suivi les mesures Coréennes.

Ancienne division du Pays.

Cette région étoit anciennement habitée par diverses Nations, dont les principales étoient les *Més*, les *Kau-kyu-lis*, & les *Hans*. La derniere comprenoit les *Ma-hans*, les *Pyen-hans* & les *Chin-hans*. Mais, s'étant enfin réunies, elles composerent un seul Royaume, sous le nom de *Chau-tsyen* ou de *Kau-li*.

Sa division présente en huit Provinces.

La Corée est divisée en huit Provinces, qui contiennent quarante *Kyan*, ou quarante Cités (3), trente-trois *Fus* ou Villes du premier rang, cinquante huit cheus ou Villes du second rang, & soixante-dix hyens ou Villes du troisiéme rang. La premiere Province fait le centre du Royaume & s'appelle *King-hi*, c'est-à-dire, Province de la Cour. La seconde, qui est à l'Est, se nomme *Kyang-ywen*, c'est-à-dire, source de la riviere. C'étoit autrefois le Pays des Més. La troisiéme, à l'Oueſt, qui porte le nom de *Whang-hay* ou de *Mer jaune*, renferme une partie de l'ancien Chau-tsyen & le Pays des *Mahans*. La quatriéme, nommée *Ping-ngan* ou *la Pacifique*, est au Nord & faisoit autrefois partie du Royaume de *Chau-tsyen*. La cinquiéme, au midi, étoit la résidence des *Pyen-hans*, & se nomme aujourd'hui *Tsuen-lo*. La sixiéme, au Sud-Oueſt, est l'ancien *Ma-han* & s'appelle *Chu-sin*, c'est-à-dire la fidelle & la pure. La septiéme est au Nord-Est. Elle étoit l'ancien domaine des *Kau-kyu-lis*. Son nom est *Kyen-king*. Enfin la huitiéme, nommée *Kin-chan*, étoit anciennement le Pays des Chin-hans.

(3) C'est peut-être une erreur, au lieu de District.

DESCRIPTION DE LA COREE.

La Capitale du Royaume porte dans les Cartes le nom de Corein de *King-ky tau*. Mais les Chinois la nomment *Kong-ky-tau*, parce qu'ils attachent trop de dignité au mot *King* pour l'appliquer à d'autres Cours que celle de leur Empire. C'eſt par la même raiſon qu'ils ne donnent point aux autres Princes les titres de *Tyen-tſe*, ou de *Van-ſoui*, & qu'ils les croient réſervés pour leurs ſeuls Monarques.

Nom de la Capitale.

Orgueil Chinois ſur les noms.

Les maiſons de la Corée n'ont qu'un étage, & ſont mal-bâties (4). Elles ſont de terre à la Campagne, & la plûpart de brique dans les Villes (5). Toutes les Villes Coréennes ont la forme des Villes Chinoiſes, & ſont revêtues de murs dans le même goût. Mais la grande muraille, que les Coréens ont élevée pour défenſe contre les Tartares, eſt fort inférieure à celle de la Chine. Il y a plus de quatre-vingt-dix ans qu'elle tombe en ruines, parce que les armes victorieuſes des Mancheous ſe firent d'abord ſentir à la Corée (6).

Maiſons de la Corée.

Les Coréens ſont généralement bien-faits & d'un naturel fort doux. Ils ont du goût pour les ſciences. Ils ſont paſſionnés pour la danſe & la muſique. Leurs Provinces du Nord produiſent les hommes les plus vigoureux du Royaume & les meilleurs ſoldats. *Ki-tſe*, dont nous parlerons bien-tôt, avoit établi parmi eux de ſi bonnes loix, que l'adultere & le vol y étoient inconnus. Les portes de leurs maiſons ne ſe ferment jamais pendant la nuit. Quoique les révolutions de leur Gouvernement leur ayent fait perdre quelque choſe de cette ancienne innocence, on peut encore les propoſer pour modéle aux autres Nations. Mais leur Pays eſt rempli de femmes de débauche, & les jeunes gens des deux ſexes y ſont trop libres.

Figure & caractere des Coréens.

Ils ſont vêtus comme les Chinois l'étoient ſous la race de Tay-min; c'eſt-à-dire qu'ils portent une longue robe à grandes manches, un grand bonnet quarré, une ceinture, des bottines de cuir, de toile ou de ſatin (7). Leurs bonnets ſont généralement fourrés, & leurs habits ſont de brocard. Les femmes bordent de dentelles leurs juppes de deſſus & de deſſous. L'habit ordinaire des perſonnes de qualité eſt une étoffe de ſoie couleur de pourpre. Les Lettrés ſont diſtingués par deux plumes qu'ils portent ſur leur bonnet. Dans les feſtes publiques leurs robes ſont richement ornées d'or & d'argent.

Leur habillement.

Les armes des Coréens ſont des arbalêtes & de longs ſabres ſans aucun ornement. Ils ne prennent jamais de médécine. Les mariages ſe font ſans cérémonie, & ſans aucun préſent nuptial. Les Princes & les Princeſſes du Sang ſe marient entr'eux. Les Grands imitent ces exemples dans les familles. L'uſage commun de la Corée eſt de conſerver les morts ſans ſépulture pendant l'eſpace de trois ans. Le deuil dure auſſi trois ans pour un pere & une mere, & trois mois ſeulement pour un frere. Lorſqu'on enterre les Morts, on place à côté du Tombeau les habits, les chariots, & les chevaux de celui qui reçoit ce dernier office, avec tout ce qu'il aimoit particuliérement pendant ſa vie; & chacun de ceux qui compoſent le cortége porte quelque partie de ces lugubres ornemens (8).

Armes, mariages, ſépultures des Coréens.

Leur langage eſt différent de celui des Chinois, mais leurs caracteres d'écri-

Leur langage & leur religion.

(4) L'Auteur dit (p. 382.) qu'elles ſont couvertes de chaume & que les Coréens n'ont pas de lits.

(5) Du Halde, Vol. II.

(6) *Ibidem.*

(7) *Ibidem.*

(8) Chine du Pere du Halde, p. 381.

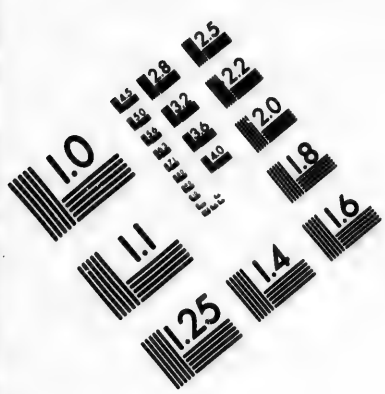

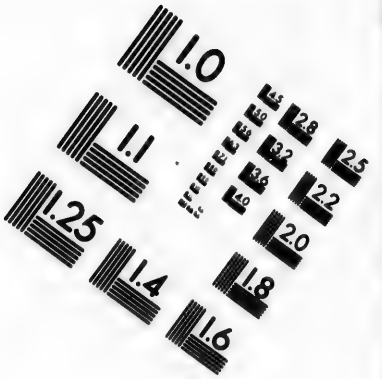

IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)

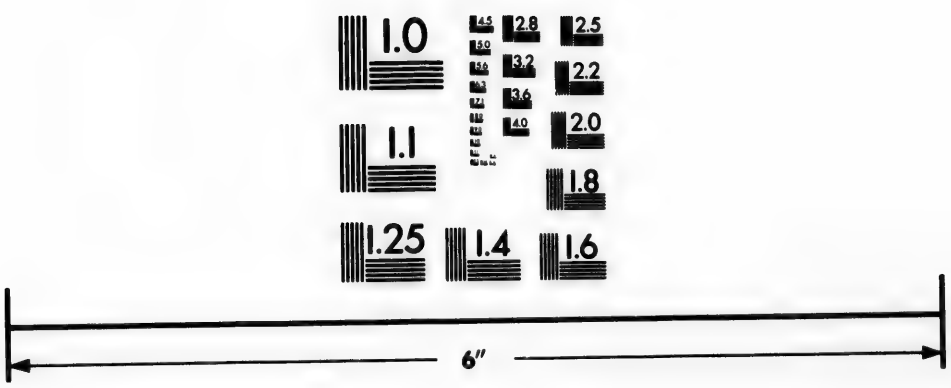

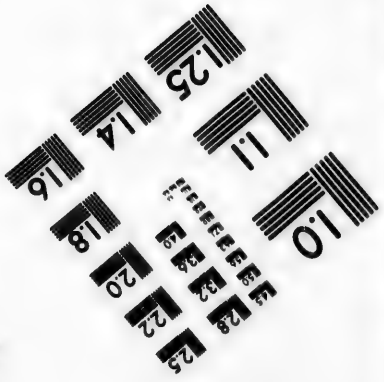

Photographic Sciences Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

DESCRIPTION DE LA CORE'E.

ture ſont les mêmes. Les deux Nations emploient des interprétes. La doctrine de Confucius eſt fort eſtimée des Coréens, mais ils n'ont pas le même reſpect pour les Bonzes. Ils ne ſouffrent dans leurs Villes aucune ſorte de Pagodes (9). Cependant, après leur avoir attribué cette averſion pour l'idolâtrie, l'Auteur aſſure quelques pages plus bas qu'ils obſervent le culte de Fo. Il ajoute qu'ils ſont naturellement ſuperſtitieux; qu'ils ont horreur d'ôter la vie à la moindre créature; qu'ils ſont moderés dans le boire & le manger, & qu'ils ont à table l'uſage des plats & des aſſiettes.

Goût de leurs Sçavans pour la muſique.

Les Sçavans de la Corée s'appliquent particulierement à la muſique. De trois en trois ans on examine les Docteurs, les Bacheliers & les Maîtres ès Arts. Ceux qui ſont deſtinés aux Ambaſſades ſubiſſent auſſi l'examen du Tribunal des Miniſtres. Le Roi ne poſſéde aucune terre à titre de Domaine. On aſſigne à chacun ſa portion, ſuivant le nombre des perſonnes dont ſa famille eſt compoſée.

Succeſſion au trône, dépendante de la Chine.

Chaque année les Coréens envoient un Ambaſſadeur à la Chine, pour recevoir l'Almanach Chinois. Lorſque leur Roi meurt ou qu'il abdique la Couronne, l'Empereur de la Chine confie à deux de ſes Grands la commiſſion d'aller donner au Prince héréditaire le titre de *Quey-vang*, qui ſignifie *Roi*. Si le Roi mourant appréhende quelques differends pour la ſucceſſion après ſa mort, il ſe choiſit un héritier, dont il demande la confirmation à l'Empereur. Le Prince qui ſuccéde reçoit la couronne à genoux, & fait aux Commiſſaires Chinois des préſens reglés par l'uſage, auxquels il ajoute huit mille lyangs (10) en argent. Enſuite il envoie ſon tribut à l'Empereur de la Chine, par un Ambaſſadeur qui baiſſe le front juſqu'à terre devant ce Prince; & ſa femme attend la permiſſion du même Monarque pour prendre la qualité de Reine (11). Les Mandarins Coréens affectent beaucoup de gravité. Ils reçoivent leurs appointemens en riz.

Châtimens pour les crimes.

Les châtimens ont peu de rigueur à la Corée. Des crimes qui paſſent pour capitaux dans d'autres Pays, ne ſont punis ici que par le banniſſement dans quelque Iſle voiſine. Mais un fils, qui maltraite de paroles ſon pere ou ſa mere, eſt condamné à perdre la tête. Les fautes légeres expoſent le coupable à la baſtonade. On jette ſur la tête de ceux qui doivent ſubir quelque châtiment un ſac qui leur tombe juſqu'aux pieds, autant pour adoucir leur humiliation que pour les châtier avec plus de liberté (12).

Fertilité du Pays. En quoi conſiſtent ſes richeſſes.

Dans tous les lieux où l'Auteur pénétra, les Provinces de la Corée lui parurent fort bien cultivées. On y ſuit la méthode des Provinces méridionales de la Chine. L'Auteur apprit du Seigneur Tartare que le Pays produit en abondance toutes les néceſſités de la vie (13). Quoiqu'il ſoit rempli de montagnes, il eſt d'une fertilité extraordinaire, ſur-tout dans les Provinces de *Ching-tſing*, de *King-chang* & de *Tſuen-lo*. Les principales marchandiſes du Royaume ſont le papier de cotton, qui eſt fort, & de moindre prix qu'aucun papier de la Chine; la fameuſe plante qui ſe nomme *Jin-ſing*, l'or, l'argent & le fer, la gomme d'un arbre qui reſſemble au palmier, & qui donne un air de dorure au vernis; des poules, dont la queue a trois pieds de long; des chevaux qui n'ont que

(9) Le même, p. 377.
(10) Ou huit mille onces d'argent, chacune de ſix ſchellings huit ſols d'Angleterre.
(11) Du Halde, p. 381.
(12) Le même, p. 382.
(13) Le même, p. 376.

trois

trois pieds de hauteur ; du sel minéral, des peaux de Martre & de Castor. Les Coréens font leur vin d'une espéce de grain qu'ils nomment *Paniz*.

DESCRIPTION DE LA CORE'E. Observation sur la situation de la Capitale.

On lit, dans un abregé Chinois de chorographie, intitulé *Quang-yiu-ki*, que la Ville de Chau-tsyen, où *Ki-pe* faisoit sa résidence, est dans le territoire de *Yong-ping-fu*, Ville du troisiéme rang, qui appartient à la Province Chinoise de *Pe-che-li*. En supposant la verité de cette remarque, le Pere Regis se croit en droit de conclure que l'ancien *Chau-tsyen* (14) & la Corée étoient autrefois contigus & n'ont été separés par un golfe que dans la suite des siécles. On ne peut s'imaginer, dit-il, qu'un Prince eut voulu fixer sa demeure hors de ses Etats, sur-tout dans un lieu qui en eut été separé par la mer. Cette conjecture doit paroître encore plus probable, si l'on considére que l'Empereur *Yu*, lorsqu'il entreprit il y a trois mille ans de sécher les eaux qui avoient inondé la partie plate du Pays, ouvrit un passage au travers de la montagne, sur la frontiere méridionale de *Chan-si* & de *Chen-si*, pour servir de débouchement au *Whang-ho*, qui sépare ces deux Provinces, & qui forme dans ces lieux une cataracte peu inférieure à celles du Nil. De-là il conduisit le même fleuve par la Province de *Ho-nan* ; & dirigeant son canal au long de *Pe-che-li*, il sécha le lac de Talu, dans lequel il se déchargeoit anciennement. Ce lac ravageoit par ses débordemens tout le Pays, qui renferme à présent les districts de *Chun-te-fu*, de *Chau-cheu* & de *Ching-cheu* dans la même Province. A la fin, pour modérer la rapidité du Whang-ho, il le divisa en neuf canaux, qui, suivant l'opinion de quelques-uns, se réunissoient, avant que de gagner la mer, au pied de la montagne de *Kye-che-chan*, qui faisoit alors un Promontoire. Mais soit que tous les canaux fussent effectivement réunis, soit que ce fût seulement le principal qui se déchargeât dans ce lieu, il est certain, dit l'Auteur, que depuis le tems de *Yu* le Whang-ho s'est détourné fort loin de son ancien cours ; car au lieu d'entrer, comme autrefois, dans la mer au quarantiéme dégré de latitude, il tombe à présent dans la riviere de Whay-ho, un peu au-dessus de *Whang-ngan-fu*, Province de Kyang-nan, vers le trente-quatriéme degré de latitude. Il est remarquable aussi que la Montagne de *Kye-che-chan*, qui étoit anciennement unie au territoire de Yong-ping-fu, est à-présent dans la mer, à cinq cens lis de cette Ville (15) ; de sorte que la mer, gagnant par degrés, a couvert enfin sous ses eaux tout cet espace.

Il est vrai qu'on ne trouve, dans l'Histoire de la Chine, aucune trace de ce changement extraordinaire du Whang-ho, ni du débordement de la mer. Mais l'Auteur répond, à cette objection, que les altérations qui arrivent insensiblement, & sans allarmer la nature, échappent facilement aux observations de l'Histoire. Une différence graduelle, qui se fait dans le cours de la vie d'un homme, est presqu'imperceptible. Cette conjecture se trouve confirmée par un exemple de la même nature. *Chin-tsun-chong*, dans son Ambassade au Nord du Whang-ho, observa, dans les montagnes de *Tuy-hang-chan* qu'il eut à traverser, que les ouvertures des rochers étoient remplies de coquilles & de différens lits de gravier ; d'où il conclut que la mer avoit autrefois baigné le pied de ces montagnes, quoiqu'elles en soient actuellement à plus de cent lieues. A la verité *Chu-ven-hing* a cru plus volontiers que c'étoit le *Whang-ho* même qui

(14) *King-ki-tan*, Capitale de la Corée, est nommée par quelques Auteurs *Chau-tsyen*.

(15) On a dit plusieurs fois que dix lis font une lieue.

paſſoit dans ces lieux. Mais quoique ſon opinion puiſſe être aiſément réfutée, c'eſt aſſez qu'il paroiſſe douteux ſi cette grande étendue de Pays étoit autrefois enſevelie ſous les eaux de la mer ; & l'on voit du moins qu'il n'y a rien à conclure du ſilence de l'Hiſtoire Chinoiſe dans les cas de cette nature (16).

§. II.

Hiſtoire & Révolutions de la Corée.

REVOLUTIONS DE LA CORE'E.

La Corée ſoumiſe aux Chinois.

LES Coréens furent ſoumis à l'Empire de la Chine depuis le tems de *Yau*, qui commença ſon regne deux mille trois cens cinquante-ſept ans avant Jeſus-Chriſt (17), juſqu'à ce que la tirannie de *Ta-kang*, de la dynaſtie de *Hya*, qui monta ſur le trône cent ſoixante-neuf ans après, les força de ſecouer le joug. *Kye* qui regnoit mille huit cens dix-huit ans avant l'Ere Chrétienne leur fit payer un tribut. Mais ils ſe revolterent bientôt contre cette oppreſſion. Ils ſe ſaiſirent même d'une partie de la Chine. Ching-tang, qui détrôna Kye, cinquante-deux ans après, & qui devint le fondateur de la dynaſtie de *Schang*, les fit rentrer dans la ſoumiſſion. Sous le regne de Chang-ting, qui commença mille cinq cens ſoixante-deux ans avant Jeſus-Chriſt, ils attaquerent encore la Chine ; & pendant deux cens quarante-deux ans ils furent tantôt ſoumis, tantôt rebelles, juſqu'à ce que la foibleſſe de l'Empereur *Vu-ting* leur fit naître l'occaſion de conquerir les Provinces de Kyang-nan & de Schan-tong. Ils en demeurerent poſſeſſeurs juſqu'au regne de *Tſin-chi-wang*, qui les ſubjugua deux cens quarante-ſix ans avant Jeſus-Chriſt.

Revoltes des Coréens.

Ki tſe, leur premier Monarque.

Comme tous ces tems ſont obſcurs, l'Hiſtoire Chinoiſe, confirmée par le calcul des Eclipſes dont elle fait mention (18), fait commencer la Monarchie des Coréens par *Ki-tſe*. Ce Prince, ayant été renfermé dans une priſon par *Gheou*, ſon neveu ; Empereur de la Chine, pour lui avoir donné quelques avis trop libres, fut remis en liberté par *Vu-vang*, fondateur de la dynaſtie de *Cheou*, onze cens vingt-deux ans avant Jeſus-Chriſt. Cependant *Ki-tſe*, ne reconnoiſſant pas volontiers pour ſon maître un Prince qui avoit chaſſé ſa famille du Trône, ſe retira dans le Pays de *Chau-tſyen*, où l'aſſiſtance de Vu-vang même le fit parvenir à la royauté. Il introduiſit parmi ſes ſujets la politeſſe des Chinois ; & ſa ſageſſe ayant bientôt affermi les fondemens de ſon autorité, il laiſſa la Couronne à ſa famille, qui en jouit juſqu'à ce que l'Empereur Tſin-chi-whang, dont on vient de parler, réduiſit Chau-tſyen à dépendre de *Lyau-tong*, mais ſans en ôter la poſſeſſion aux deſcendans de *Ki-tſe*. Ils continuerent de gouverner, l'eſpace de quarante ans, ſous le titre de *Heans*, ou de Marquis, juſqu'à ce qu'un d'entr'eux nommé *Chun*, reprit le titre de *Vang*, c'eſt-à-dire de *Roi*.

Sageſſe de ſon regne.

Deux cens ſix ans avant Jeſus-Chriſt, Kau-tſu, qui ſe nommoit auſſi *Lyeou-pang*, fondateur de la dynaſtie de *Han*, réunit, par ſes conquêtes, les diffé-

(16) Chine du Pere du Halde, p. 282.

(17) Cette Hiſtoire, qui eſt tirée des Annales de la Chine, n'eſt pas une Relation bien ſuivie des Affaires & des Rois de la Corée. Elle ne touche que ce qui a rapport à l'Empire Chinois, mais comme c'eſt l'unique monument de la Corée qui ſoit connu, ſon importance oblige de ne la pas négliger.

(18) Voyez le Volume précédent.

rens Royaumes, dont la Chine étoit compoſée, & s'en fit réconnoître le ſeul Monarque. Mais un Chinois de la Province de *Pe-che-li*, nommé *Weyman* ou *Nyan*, prit occaſion de ces troubles pour ſe mettre à la tête de quelques Troupes debandées. Il défit Chun dans pluſieurs batailles; & s'étant établi un pouvoir indépendant dans la Corée, il mit fin à la race de *Ki-tſe*. Cet Uſurpateur ſe vit rejetté pluſieurs fois par divers Empereurs Chinois, auxquels il demanda la confirmation de ſon autorité; mais il l'obtint enfin de l'Empereur *Wheg ti*, ou plûtôt de *Lyn-heu*, mere de ce Monarque, qui gouvernoit en ſon nom. Enſuite il n'eut pas de peine à réunir ſous ſes loix les Provinces de *Mé*, de *Kau-kyu-li*, de *Wo-tſyu*, & toute la Corée. Environ cent dix ans avant l'Ere Chrétienne, *Yeu-kyu*, ſon petit-fils, ayant fait oter la vie à *Che-ho*, Ambaſſadeur Chinois, l'Empereur *Vu-ti*, nommé auſſi *Hyau-u-whang-ti*, fit marcher contre lui ſon Général, mais ſans ſuccès. *Yeu-kyu* eut bientôt le malheur d'être aſſaſſiné. Ses Peuples ſe ſoumirent à l'Empereur de la Chine, qui réduiſit le Chau-tſyen en Province, ſous le nom de *Tſau-hay*, & diviſa le reſte de la Corée en quatre autres Provinces, qu'il nomma *Chin-fun*, *Ling-tong*, *Lo-lang*, & *Hi-vu-tu*. Mais elle fut réduite à deux par l'Empereur *Chau-ti*, dont le regne commença quatre-vingt-ſix ans avant la naiſſance de Jeſus-Chriſt.

RÉVOLUTIONS DE LA CORÉE. Fin de ſa race.

La Corée ſous Wey man; & de ſes deſcendans.

Les Habitans de *Kau-kyu-li* étoient deſcendus d'un Peuple de la Tartarie orientale qui ſe nommoit *Fu-yu*. Ils ont attribué, comme toutes les autres Nations Idolâtres, des avantures fabuleuſes à leurs Heros. Une fille du Dieu *Ho-hang-ho*, ayant été renfermée fort étroitement par le Roi de *Kau-kyu-li*, ne laiſſa pas de concevoir, un jour qu'elle ſe trouva expoſée aux rayons du Soleil. Elle mit au monde un œuf de la groſſeur d'un boiſſeau, dans lequel ſe trouva un enfant mâle qui reçut en croiſſant le nom de *Chu-mong*, c'eſt-à-dire de *bon Archer*. Le Roi lui donna l'Intendance de ſes Haras. Chu-mong eut l'adreſſe d'engraiſſer les mauvais chevaux & de laiſſer maigrir les meilleurs. Le Roi, trompé par cette ruſe, choiſit les mauvais & lui abandonna les bons. Un jour qu'on étoit à la chaſſe, Sa Majeſté permit à Chu-mong de tirer ſur tout le gibier qui ſe préſenteroit à lui. Il tua un ſi grand nombre de daims, que le Roi, choqué de cette indiſcrétion, réſolut de ſe défaire de lui. Il pénétra les intentions de ſon maître & prit la fuite. Mais, ayant été vivement pourſuivi, il arriva ſur le bord de la Riviere de *Pu-ſchui*, qu'il déſeſpera de pouvoir traverſer. Dans cette ſituation, il s'écria : » Helas! Cette riviere m'empêchera-t'elle de » fuir, moi qui ſuis de la race du Soleil & petit-fils du Dieu *Ho-han ho*? A peine eut-il prononcé cette plainte que tous les poiſſons de la riviere, s'uniſſant enſemble, formerent un Pont ſur lequel il paſſa. Il rencontra de l'autre côté trois perſonnes; l'une, vêtue d'un habit de chanvre, l'autre, d'un habit picqué; & la troiſiéme, couverte d'herbe de mer. Elles lui ſervirent d'eſcorte juſqu'à la Ville de *Kyi-ching-ku*, où il prit le nom de *Kaw*, pour ſignifier qu'il étoit venu de Kau-kyu-li (19).

Origine du Peuple de Kau-kyu-li.

Fables de cette Nation.

Quang vu-ti, reſtaurateur de la dynaſtie de *Han*, qui monta ſur le trône vingt-cinq ans avant Jeſus-Chriſt, remit le Chau-tſyen dans la dépendance de *Lyau-tong*, & lui donna pour Gouverneur Chay-fong, homme célébre par ſa

Invaſions des Coréens.

(19) Chine du Pere du Halde, pag. 375. & ſuivantes.

REVOLUTIONS DE LA CORE'E.

juſtice & ſa probité. Le Roi de Kau-kyu-li ſe rendit maître, dans le même tems, de *Mé*, du Japon, de *Han*, & de Fu-yu, ſans ceſſer de payer le tribut ordinaire aux Empereurs Chinois. *Kong*, un de ſes ſucceſſeurs, fut le premier qui déclara la guerre à la Chine. Il prit la Ville de *Hi-vu-tu*, & tua dans une bataille *Che-ſong*, Gouverneur de *Lyau-tong*. Mais il fut défait, à ſon tour, par *Way-ta-kyen*, fils du Roi de *Fu-yu*, & laiſſa pour ſucceſſeur *Sui-chang*, ſon fils, qui reſtitua Hi-vu-tu aux Chinois & leur paya l'ancien tribut. Cependant, ſous les foibles regnes des Empereurs *Whang-ti* & *Ling-ti*, il reprit cette Ville par les armes, & la poſſéda juſqu'au regne de *Kyen-ti*, qui commença l'an 196 de Jeſus-Chriſt, auquel il fut chaſſé par *Kin-lin*, Gouverneur de la Province. Une partie de ſes Etats fut conquiſe par *Kong-ſun-tu*, dont la poſterité en conſerva la poſſeſſion juſqu'à *Kong-ſun-yuen*, qui fut detrôné par la dynaſtie de Wey.

Autres changemens dans la Corée.

Yi-mo, fils de *Kong-ſun-tu*, ſe retira au pied de la montagne de *Wa-tu-han* & fit donner pour ſucceſſeur *Wey-kong*, Prince brave & prudent, qui ſe joignit à la dynaſtie de Wey dans la guerre contre les deſcendans de Kong-ſun-tu. Sous le regne de l'Empereur Ming-ti, qui commença l'an 312 de Jeſus-Chriſt, Wey-kong ravagea *Ngan-ping* & *Lyau-ſu*, dans la Province de Lyau-tong. Mais *Mu-kyeou-kyen*, Gouverneur de cette Province, l'ayant vaincu dans une bataille, envoya ſur ſes traces *Vang-ki*, qui le pourſuivit l'eſpace de cent lieues, juſqu'au Pays de *Su-chin*, c'eſt-à-dire, juſqu'à la Tartarie orientale (20), où il éleva un monument de pierre en mémoire de cette expédition.

Rois de la Corée créés par les Empereurs Chinois.

Chau, arriere-petit-fils de Kong, ayant été créé Roi de Chau-tſyen par l'Empereur *Yong-kyu* (21), fut chaſſé de Wa-tu par *Mu-yong-whang*, qui démolit cette Ville. *Mu-yong-pau* vainquit *Ngan*, Roi de *Kau-kyu-li*, & le réduiſit à la qualité de Gouverneur de *Ping-cheu*. Sous les derniers Empereurs des dynaſties de Wey & de *Cheu*, les Rois de la Corée furent toujours créés par les Monarques Chinois.

Les Chinois attaquent le Roi de la Corée.

L'an 611 de Jeſus-Chriſt, & le ſeptiéme du regne de *Yong-ti*, Empereur de la dynaſtie de *Sevi*, *Yuen*, Roi de la Corée, ſe ſaiſit de Lyau-tong à la tête des *Mo-kos*, & s'avança juſqu'à *Lyau-ſi*. L'Empereur, après l'avoir fait ſom-

(20) Pendant que Vang-ki ſe trouvoit dans ce Pays, les Habitans lui raconterent que leurs Pêcheurs étoient ſouvent pouſſés par l'orage dans une Iſle où le langage étoit différent du leur, & où l'uſage étoit établi de noyer tous les ans une vierge dans la mer à la ſeptiéme Lune. Ils lui parlerent auſſi d'un autre Royaume, habité ſeulement par des femmes, qui concevoient d'elles-mêmes & qui portoient le fœtus dans l'eſtomac. Elles n'avoient pas de mammelles. Elles nourriſſoient leurs enfans, pendant cent jours, par une touffe de cheveux qu'elles avoient derriere le col & qui rendoit une liqueur ſemblable à du lait. Les enfans croiſſoient plus dans cet eſpace qu'ils ne font ailleurs en quatre ans. La Côte maritime étoit habitée par des hommes à deux viſages, qui n'entendoient aucun langage & qui ſe laiſſoient mourir de faim lorſqu'ils étoient pris. Ceux qui racontoient ces fables prétendoient avoir pris un de ces hommes, vêtu à la maniere Chinoiſe, mais avec des manches longues de trente pieds. Ce Pays, diſoient-ils, étoit près de la frontiere orientale de *We-tſyu*.

(21) Un autre Hiſtorien Chinois raconte que Kau-lyen, Roi de Kauli, pendant le regne du même *Kong-kya*, fit la conquête de la Corée & s'empara de *Pin-jam*, où il fixa ſa Cour; qu'il ſe rendit maître de la partie de Lyau-tong qui étoit à l'Eſt de la Riviere de *Lyau*, & qu'il fit des invaſions fréquentes dans *Lyau-ſi*, ou le Lyau occidental; mais que Lyau-tong fut repriſe par Fong-tay-tſong. Suivant ce récit, *Kau-chau* & *Kau-lyen* ne font qu'une même perſonne.

mer en vain de paroître devant lui, marcha contre lui en perſonne. Mais les Coréens ſe défendirent avec tant de vigueur, que le Monarque Chinois, manquant de proviſions, n'eut pas d'autre reſſource qu'une prompte retraite. Il fit enſuite une invaſion, dans la Corée, qui ne lui réuſſit pas plus heureuſement. *Kyen-vu*, fils & ſucceſſeur de Yuen, fut honoré du titre de *Chang-chu-que*, qui ſignifie *pilier de l'Etat*, par le fondateur de la dynaſtie de *Tang*, qui monta ſur le Trône en 620. La Corée ſe trouvoit alors diviſée en cinq *Pus*, c'eſt-à-dire en cinq Gouvernemens, dont celui du centre étoit la réſidence de la Cour: les quatre autres regardoient les quatre parties du monde.

Revolutions de la Corée.

Kay-ſven (22), de la famille de *Tſven* ou *Tſun*, ayant ſuccedé à ſon pere dans le Gouvernement oriental, aſſaſſina *Kyen-vu*, & traita ſon corps avec les dernieres indignités. Il mit enſuite ſur le trône *Tang*, frere du mort; mais, ne lui laiſſant que le nom d'Empereur, il en conſerva tout le pouvoir ſous le titre de *Mo-li-chi*. Ce traître, dont le caractere étoit féroce, ſe vantoit d'être fils d'un Dieu de riviere, dans la vûe de s'aſſurer du reſpect des Peuples par l'éclat de ſa naiſſance. Ce fut dans le même tems que les Coréens, ayant attaqué Sin-lo, le Peuple de ce Pays demanda du ſecours à l'Empereur *Tay-tſong*, monté ſur le trône de la Chine en 627. Ce Monarque étoit informé du meurtre barbare de *Kyen-vu*. Il mit en campagne une puiſſante armée pour châtier le coupable; & ſecondé par le Roi de *Ki-tan-hi*, de *Pe-tſi* & de *Sin-la*, qui reçut ordre de le joindre, il prit deux Villes & mit le ſiége devant *Hyang-tong*. Sa générosité pour les ſoldats, & ſa compaſſion pour les malades, le rendirent cher à ſon armée. Un jour il prêta le ſecours de ſes mains à quelques travailleurs, qui portoient de la terre pour remplir une tranchée. Un exemple d'humilité ſi extraordinaire échauffa tous les Officiers du déſir de l'imiter. Dans le cours du ſiége, ayant fait mettre le feu à quelques matiéres combuſtibles, les flammes, conduites par le vent, réduiſirent bientôt la Ville en cendre, & firent périr plus de dix mille hommes. Elle fut réduite alors à la qualité de Ville du ſecond ordre, ſous le nom de *Lyan-cheu*. L'armée Impériale, continuant ſes opérations, forma le ſiége de *Ngan-chi*. Mais *Kyau-yen-cheu* & *Kau-whey-chin* vinrent au ſecours de cette Place à la tête de cent cinquante mille *Mo-kos*. L'Empereur profita de quelques augures favorables pour animer ſes troupes; & fondant le lendemain ſur cette rédoutable armée, il la mit en déroute. Les deux Généraux implorerent ſa clemence. Il la porta juſqu'à leur donner de l'emploi à ſon ſervice; mais il fit enterrer vifs trois mille Mo-kos de *Ping-yang* (23). La montagne, au pied de laquelle il avoit aſſis ſon camp, reçut par ſes ordres le nom de *Hyn-kong-chang*; & fut honoré d'un monument avec une inſcription.

Autre attaque des Chinois à l'occaſion d'un meurtre.

Vertus de l'Empereur Tay-tſong.

Sous le regne de l'Empereur Kau-tſong, qui monta ſur le trône en 650, les *Sin-los* retomberent dans la néceſſité d'implorer le ſecours des Chinois contre les Coréens & les Mo-kos qui leur avoient enlevé trente-ſix Villes. *Kay-ſuen* étant mort dans le même tems, eut pour ſucceſſeur, en qualité de *Mo-li-chi*, ſon fils *Nin-ſeng*, & les différends que ce jeune Prince eut avec ſes freres l'obligerent d'aller ſolliciter en perſonne l'aſſiſtance de l'Empereur. *Tſing-tu*, frere de Kay-ſven, ſe rendit auſſi à la Cour Impériale, & remit à l'Empereur une

Nouvelles attaques des Chinois.

(22) *Kay-ſu-ven* dans l'Original.

(23) C'eſt ainſi qu'on lit dans la Carte; mais l'Hiſtoire met *Ping-jang* ou *Pin-jang*.

Revolutions de la Corée.

partie de ſes Domaines. En 667, *Kau-tſong* fit marcher, ſous la conduite de *Li-tſing*, une armée contre les Coréens. Elle aſſiégea *Ping-yeng*. Bientot *Tjang*, Roi titulaire de la Corée, ſe rendit aux Chinois avec environ cent perſonnes de ſa ſuite. Mais *Nan-kyen* défendit généreuſement la Ville, juſqu'à ce qu'il fut trahi par un de ſes Généraux, qui livra une porte à l'Ennemi. Il fut fait priſonnier, & la Corée fut encore diviſée en cinq Gouvernemens, qui renfermoient cent ſoixante-dix Villes principales & ſix cens quatre-vingt-dix mille familles (24).

Pau-vuen, Roi de Corée, tranſfere ſa Cour.

Vers l'an 687, ſous le regne de l'Empereur *Vu-heu-Pau-yuen*, petit-fils de *Tjang*, dernier Roi de la Corée, fut créé Roi de *Chau-tſyen*, nom que la Corée portoit alors, au lieu de celui de *Kau-li*. Vers 927, *Vang-hyen*, qui gouvernoit la Corée, prit le titre de Roi & devint le fondateur d'une dynaſtie. Il ſubjuga les Royaumes de *Pe-tſi* & de *Sin-lo*; & pour aſſurer la tranquillité de ſon regne, il transfera ſa Cour, de *Pin-jam*, qu'il nomma *Si-king* ou *Cour occidentale*, au pied de la montagne de *Tong-yo*, du côté de l'Eſt.

Les Tartares-Kitans conquérent une partie de la Chine.

Pendant trois regnes de la dynaſtie d'Utay, les Rois Coréens, de la race de Vang, paierent régulierement le tribut aux Empereurs de la Chine. *Taug-chau*, Roi de Chau-tſyen, rendit hommage à *Tay-tſen*, Fondateur de la dynaſtie de Tſong, qui parvint à l'Empire en 960. *Chi*, troiſiéme ſucceſſeur de *Vanchau*, ſe vit forcé de rendre le même honneur aux Tartares *Ki-tans*, qui, ayant conquis les Parties Septentrionales de la Chine, reçurent le nom de *Lyaus*. Cette Nation victorieuſe enleva ſix Villes à *Vang-ſun*, ſecond ſucceſſeur de *Chi*, & mit ce Prince dans la néceſſité de transferer ſa Cour beaucoup plus loin d'eux. Mais, avec le ſecours des Tartares *Nyu-chis* (25), qui avoient detruit les Ki-tans, & qui s'étoient établis à leur place dans le Canton de la Chine qu'ils avoient envahis, il les chaſſa auſſi de ſes Etats; après quoi il ne fit pas difficulté de payer l'ancien tribut aux Empereurs Chinois, qui reçurent ſes Ambaſſadeurs avec une diſtinction particuliere, en faveur du courage qu'il avoit fait éclater contre les Ki-tans.

Les Nyu-chis poſſedent une partie de la Chine.

Les Nyu-chis avoient été ſoumis anciennement aux Coréens. Ils devinrent les maîtres à leur tour; & leurs Princes ayant pris le titre d'*Empereurs*, donnerent auſſi le nom de *Kin* (26) à leur famille. Cependant elle n'eſt pas com-

(24) Du Halde, p. 377. & ſuiv.

(25) L'Auteur obſerve, dans une Note, que les *Nyu-chis* porterent, ſous le regne de Han, le nom de *Ieous*; ſous *Vu-ſang*, celui de *Su-chin*; ſous *Wey*, celui d'*U-kis*; ſous *Swi*, celui de *Mo-kos*; & ſous le dernier *Tang* celui de *Nyu-ching*, que *Song* changea en *Che*, parce qu'un Empereur Tartare de la dynaſtie de *Lyau* ſe nommoit *Ching*. Cependant il eſt probable que ces différens noms n'appartenoient pas proprement à toutes les Nations qui habitoient le vaſte eſpace qui eſt entre les Rivieres *When-tong-kyang* & *He-long-kyang* ou *Amui*, & entre la Corée & la Mer orientale, mais ſeulement à cette race de Tartares qui remporta des avantages en divers tems. C'eſt ainſi qu'on peut à préſent les appeller *Mancheous*, quoique ce nom, pris étroitement, appartienne à la Nation la moins conſiderable de ce Pays. De même les Mo-kos, qui formerent un puiſſant Royaume dans ces régions, prirent eux-mêmes le nom de *Po hays*. Mais il n'eſt pas ſurprenant de trouver des Nations qui portent différens noms à la Chine, puiſque les Villes, les Provinces & les Royaumes en changent ſouvent au gré des Princes.

(26) De-là vient que leurs Sujets ſe trouvent nommés Tartares-*kins* dans l'Hiſtoire Chinoiſe. *Kin* ſignifie *Or*, & les Mongols ou les Tartares occidentaux appellerent leur Roi *Altun-Kam*, ou *Roi d'or*.

ptée entre les dynasties, parce qu'ils ne posséderent jamais la Chine entiere. Les Empereurs de la race de Song regnoient encore dans les Provinces méridionales. *Kau-tsong*, qui monta sur le trône en 1127, envoya un Ambassadeur aux Coréens pour les détourner de se joindre aux Nyu-chis; tandis que ceux-ci, pour empêcher les Coréens de se lier avec les Chinois, envoyerent *Vang-chu* dans la Corée avec le titre de Roi. REVOLUTIONS DE LA CORE'E.

Che, Roi de la Corée, envoya *Ching*, son fils & son héritier présomptif, à l'Empereur *Li-tsong*, pour lui rendre hommage. Ching, après la mort de son pere, revint prendre possession du Trône, qui lui fut confirmé par le même Empereur. Ce Prince avoit payé trente-six fois le tribut; lorsque *Chi-tsu*, comme les Chinois le nomment, ou *Habilay* (27) suivant les Tartares, fils de *Jenghiz-kam* & Fondateur de la dynastie de *Yuen* en 1280, resolut d'entreprendre la conquête du Japon, & de faire traverser la Corée à ses Troupes pour faciliter son passage. Dans cette vûe il envoya au Japon un Ambassadeur qui eut ordre de passer par la Corée & d'y prendre des guides. Mais les Coréens ne s'étant pas prêtés à ses desseins, il en eut tant de ressentiment, qu'il se saisit de *Si-king* ou *Pin-jam*, dont il changea le nom en celui de *Tang-nin-fu*. Cependant *Chin*, qui prit le nom de *Kyu*, après avoir succedé au Roi *Ching* son pere, épousa une fille de l'Empereur, & reçut le Sceau de Gendre Impérial avec le titre de Roi de la Corée; son troisiéme Successeur se nomma Song. Depuis Vang-kyen jusqu'à *Vang-song*, on compta vingt-huit Rois Coréens de la famille de Vang, dans un espace de plus de quatre cens ans. Diverses révolutions.

Chwen, Roi de Corée, ayant rendu l'hommage par ses Ambassadeurs à l'Empereur *Hong-vu*, Fondateur de la dynastie de Ming en 1368, fut créé, par ce Monarque, Roi de *Kau-li*, & reçut un Sceau d'argent, avec l'ancien droit de sacrifier aux Dieux des rivieres & des montagnes. Dans la dix-septiéme année de *Hong-vu*, les Ambassadeurs de la Corée, engagés dans la conspiration de *Hu-vi-yong* contre ce Prince, refuserent l'hommage ordinaire. Le complot ayant été découvert, les Coréens furent déclarés ennemis de la Chine. Mais ils se hâterent d'envoyer d'autres Ambassadeurs; & le Gouverneur de Lyau-tong ayant donné avis à l'Empereur qu'ils s'étoient avancés jusqu'à cette Ville, Sa Majesté accepta la satisfaction qu'ils venoient lui offrir. Le même Monarque, dans la vingt-deuxiéme année de son regne, fit acheter des chevaux dans la Corée, & demanda la restitution de *Lyau-yang* & *Chin-ching*, deux Villes qui lui avoient été prises dans la Province de *Lyau-tong*. Peu de tems après, *Kyu* fut chassé du Trône, & Vang-chung se vit élevé à sa place par *Li-jin-tin*, premier Ministre de la Corée. Mais *Li-ching-quey*, fils de *Li-jin-tin*, dépouilla de même Vang-chang de sa Couronne; & la mit sur la tête de *Vang-yau*, qu'il chassa bientôt aussi pour se placer lui-même sur le trône. Telle fut la fin de la race de Vang. Chwen, Roi de Corée.

L'Usurpateur prit le nom de *Tan*, & fit demander à l'Empereur de la Chine, par une Ambassade solemnelle, que le titre de Roi de Chau-tsyen lui fut confirmé avec les formalités établies par l'usage. Les termes de sa demande parurent si peu respectueux à la Cour Chinoise, que l'Empereur, après avoir refusé ses présens, ordonna que *Ching-tse*, Auteur de la supplique, lui fut Nouvelle révolution.

(27) C'est le *Ko-blay*, *Ka-blay* ou *Ko play* de Marco-Polo & de plusieurs autres.

REVOLUTIONS DE LA CORE'E.

envoyé. Tan ſe ſoumit à cet ordre, & Ching-tſe fut banni dans la Province de Yun-nan. L'Empereur *Yang-lo*, qui monta ſur le trône en 1403, confirma, dans la poſſeſſion de la Corée, *Fang-yuen*, à qui *Tan* ſon pere avoit reſigné la Couronne. Ce Prince, ayant appris que l'Empereur venoit d'aſſigner quelques nouvelles terres à la Garniſon de Lyau-tong, envoya, pour tribut, dix mille bœufs qui ſervirent à les peupler. Il eut pour ſucceſſeur *Tau*, ſon fils, qui paya le tribut en Gerfauts ou en Aigles de mer. Mais l'Empereur les refuſa, en donnant pour unique raiſon que les bijoux & les animaux rares n'étoient pas de ſon goût. *Yang-ki-whan*, Roi de la Corée, obtint de l'Empereur Kyn-tſing, qu'on effaceroit du livre des anciens uſages du Ming, l'article où l'uſurpation de Ching-quey étoit rapporté, parce que l'uſurpateur ne s'étoit porté à détrôner ſon Souverain qu'à la ſollicitation du Peuple & des Grands du Royaume.

Invaſion des Japonois dans la Corée.

En 1592, la vingtiéme année de l'Empereur Van-lye, les Japonois envahirent la Corée ſous la conduite de *Ping-ſyeou ki*. Ce Conquerant avoit été, dans ſon origine, Eſclave d'un habitant de *Sa-mo*. Il étoit devenu enſuite marchand de Poiſſon. Un *Quan-po*, c'eſt-à-dire, un Gouverneur Japonois, nommé Sin-chang, étant un jour à la chaſſe, apperçut *Kyi* qui dormoit ſous un arbre, & forma le deſſein de le tuer. Mais Kyi ſe réveilla heureuſement & parla pour ſa défenſe avec tant de grace, que ſon ennemi changeant de diſpoſition le fit Gouverneur de ſes Haras, & le nomma en Japonnois *l'homme trouvé ſous l'arbre*. Kyi devint bientôt le favori de ſon Maître. Il obtint de lui des terres & s'attira toute ſa confiance. *Sin-chang* eut le malheur d'être aſſaſſiné par *O-li-chi*, un de ſes Conſeillers. Kyi ſe mit à la tête des troupes, vangea la mort de ſon Maître par celle du meurtrier, & ſucceda à la dignité de *Quan-po*. Sa puiſſance augmenta ſi rapidement, que, par la force ou l'artifice, il vit bientôt maître de ſix petites Provinces.

Conduite de leur Chef.

La montagne de Kin-chau dans la Corée, & l'Iſle de (28) *Tui-ma-tau*, qui appartient au Japon, ſont à la vûe l'une de l'autre, & liées ſi étroitement par le voiſinage, que les deux Nations exercent le commerce & ſe marient entr'elles. *Kyi*, dont les vûes s'étendoient ſur la Corée, fit partir Hing-chang & *Tſin-ching*, deux de ſes Généraux, avec une Flotte nombreuſe pour l'attaquer.

Rapidité de leurs conquêtes.

Ils prirent terre près d'un Village nommé *Fru-chan*. Ils paſſerent par *Lin-tſin*, ſans être apperçus; & diviſant leurs forces, ils s'emparerent de *Tou-to* & de pluſieurs autres Villes. Les Coréens, amollis par une longue paix, eurent recours à la fuite. *Li-ſéng*, leur Roi étoit livré à ſes plaiſirs. Il prit le parti d'abandonner le Gouvernement au ſecond de ſes fils; & s'étant retiré d'abord à *Ping-yang*, enſuite à *I-cheu*, dans le Pays de Lyau-tong, il ſupplia l'Empereur de la Chine, non-ſeulement de le recevoir comme ſon ſujet, mais encore de réduire ſon Royaume en Province. Les Japonois avoient déja démoli les tombeaux & pillé le tréſor. Ils s'étoient ſaiſis de la mere, des enfans & des Officiers de la maiſon du Roi. Enfin la plus grande partie du Royaume étoit déja ſoumiſe à leurs armes. Ils inveſtirent Ping-jang, dans le deſſein de paſſer le *Ya-lu-kyang*, & d'entrer dans le Pays de Lyau-tong. Ce fut alors que

(28) Un autre Auteur dit qu'elles ſont éloignées de deux ou trois jours de navigation, avec un bon vent. La Carte met *Toui-la-tau*.

le Roi

le Roi de Corée, quittant I-cheu pour se retirer à *Ngay-cheu*, pressa l'Empereur, par ses courriers, de lui accorder un prompt secours. Deux détachemens Chinois, chacun d'environ trois mille hommes, s'avancerent vers Ping-jang; mais ils furent taillés en piéces, & le Commandant du premier perdit la vie dans l'action.

REVOLUTIONS DE LA CORE'E. Les Chinois envoyent au secours du Roi de Corée.

L'Empereur envoya *Song-ing-chang*, avec la qualité de *King-lyo* (29) ou de Sur-Intendant Général des forces Chinoises, qui commençoient à se rendre au quartier d'Assemblée. Les Généraux Japonnois, pour gagner du tems, firent déclarer aux Chinois qu'ils n'avoient jamais pensé à les attaquer, & que s'étant proposé seulement de pousser leurs conquêtes jusqu'à la riviere de Tatong-hyang, ils retourneroient ensuite au Japon. Cependant ils ne laissent pas de fortifier la Capitale de la Corée, & de mettre des garnisons suffisantes dans toutes les Places d'importance. Dans cet intervalle, *Kyi* (30) fit la conquête du Royaume de *Chau-ching*, & prit le titre de *Tay-ko*.

Dans le cours du douziéme mois, *Li-yu-fong*, Général de l'armée Chinoise, traversa le Pays de Lyau-tong, à la tête de soixante mille hommes. Il trouva tant de difficultés à passer la montagne de *Fong-whang-chan* (31), que si l'on s'en rapporte aux Chinois, tous ses chevaux furent du sang. *Chin-vi-king* avoit pris les devants, pour s'aboucher à Ping-jang avec Hing-chang, Général des Japonnois, & lui persuader que *Li-yu-fong* venoit dans l'intention de créer son Maître Roi, suivant le pouvoir qu'il en avoit reçu de l'Empereur. Cette ruse eut tout le succès qu'on s'en étoit proposé. Hing-chang envoya vingt de ses Officiers au-devant du Général Chinois, qui donna des ordres pour les faire arrêter. Mais ils se défendirent avec tant de courage qu'il n'en demeura que trois prisonniers. *Chin-vi-king*, soutenant l'artifice, attribua cet accident à la mesintelligence des Interprêtes; & le Général Japonnois ne fit pas difficulté d'envoyer avec lui deux Officiers de confiance pour complimenter Li-yu-fong, qui les reçut & les renvoya avec beaucoup de politesse.

Stratagême qui leur reussit.

Ping-jang est défendu, au Sud-Est, par une Riviere, & à l'Oüest par une Montagne; mais le poste le plus important est une éminence au Nord, qui étoit gardée par les Japonois. Li-yu-fong étant arrivé devant la Ville avec son armée, le 6 du premier mois de la vingt-sixiéme année du regne de *Van-lye*, se mit en ordre de bataille, & commença sa marche pour entrer dans la Ville; tandis que les Japonois, revêtus de leurs habits les plus riches, bordoient le chemin, & que leur Général regardoit cette procession du haut d'une Tour. Mais les Officiers Chinois ayant pris des airs de hauteur qui ressembloient mal à leurs affectations d'amitié, les Japonois conçurent quelque défiance & commencerent à se tenir sur leurs gardes. Enfin Li-yu-fong leva le masque. Il fit attaquer l'éminence du Nord; & par une nouvelle feinte, il donna ordre à ses Troupes de se retirer après la premiere charge, dans l'espérance de faire sortir l'Ennemi d'un poste si avantageux. La nuit suivante, les Japonois attaquerent le camp Chinois; mais ils furent repoussés avec perte.

Les Japonois sont dupes de leur bonne-foi.

Le 8, à la pointe du jour, les Chinois donnerent un assaut général, & la

Ping jang pris par les Chinois.

(29) Le King lyo a le pouvoir de vie & de mort, & l'inspection générale des affaires.

(30) Ou *Ping-fyeou-kyi*.

(31) Près de la Ville de Fong-whang-ching, sur la frontiere occidentale de la Corée.

Revolutions de la Corée.

principale attaque se fit au côté Sud-Est de la Ville. Les Chinois furent d'abord repoussés. Mais la fermeté, avec laquelle *Li-yu-song* tua quelques-uns des fuiards, ramena tous les autres à la charge. Il eut un cheval tué sous lui; & *Wey-chong* reçut un coup qui lui traversa la poitrine, & ne continua pas moins d'encourager ses gens. *Li-yu-song*, monté sur un cheval frais, se précipita dans la mêlée la plus ardente. Enfin les murs furent escaladés, & les Chinois entrerent dans la Ville. La Forteresse servit d'azile aux Japonois; mais la plûpart se sauverent pendant la nuit avec leur Général, qui passa la riviere de *Ta-tong-yang*. Il en périt deux cens quatre-vingt-cinq dans le combat, sans compter un grand nombre qui se noya dans la riviere en s'efforçant de la traverser. D'autres tomberent dans une embuscade de trois mille Chinois, qui en tuerent trois cens soixante-deux & firent quelques prisonniers. Le 19, les Chinois emporterent d'assaut la Ville de *Pu-kay*, où ils tuerent encore cent-soixante-cinq Japonois. Tant de défaites successives firent perdre quatre Provinces aux vainqueurs de la Corée.

Pertes des Japonois.

Les Chinois sont maltraités.

Ching-king, leur second Général, qui s'étoit rendu maître de *Hyen-king*, prit le parti de se retirer dans la Capitale. Les Chinois, qui prirent cette route le 27, n'en étoient plus qu'à soixante-dix lis, c'est-à-dire, à sept lieues, lorsqu'ils furent informés que l'Ennemi l'avoit abandonnée. Leur Général, trompé par cet avis, se mit à la tête de sa Cavalerie légere, & s'avança jusqu'au pas de *Pi-ti-quan*, à trente lis de la Ville. Comme il couroit à toutes brides vers le Pont de Ta-cha-kyang, son cheval s'étant abbattu, il tomba sur la tête & faillit de se tuer. Au même moment, il fut environné d'une troupe d'Ennemis qui lui avoient dressé une embuscade, & le combat devint furieux. Un Officier Japonois, qui portoit une cuirasse d'or, pressa vivement le Général Chinois; mais il fut enfin percé d'un coup de fléche, & Yang-yuen, arrivant au secours de son Collégue, l'Ennemi fut mis en fuite. Cependant tous les Chinois qui avoient passé le pont furent taillés en piéces, & la fleur de leur armée périt dans cette action. L'engagement dura depuis dix heures jusqu'à midi. Un dégel, accompagné de grandes pluies, avoit rendu le terrain si glissant que la Cavalerie Chinoise ne put s'avancer à la charge. D'un autre côté les Japonois étoient postés fort avantageusement, avec une riviere de front & une montagne par derriere. Ils avoient élevé, dans la Ville, de hautes machines remplies d'armes fort meurtrieres. Aussi les Chinois prirent-ils le parti de se retirer à Chay-king.

Fin de cette guerre.

Dans le cours du troisiéme mois, leurs espions les informerent que les Japonois étoient au nombre de deux cens mille autour de la Capitale, & qu'ils avoient des vivres en abondance. Mais Li-yu-song ayant eu la précaution de brûler une grande quantité de bled, la crainte d'en manquer fit consentir ses ennemis à la paix. Ils lui cederent même la Capitale, dans laquelle étant entré le 18 du quatriéme mois, il fut surpris d'y trouver encore quarante mille boisseaux de riz, & du fourage à proportion. Les Japonois envoyerent un Ambassadeur à la Cour Impériale pour y faire leurs soumissions; ce qui ne les empêcha pas d'attaquer en même-tems *Hyen-ngan* & *Tsin-cheu*, & de ravager la Province de *Tsuen-lo*. Cependant, quelques mois après, ils rendirent la liberté aux enfans & aux principaux Officiers du Roi de Corée; & l'Empereur, sollicité par ce Prince, consentit, dans la vingt-deuxiéme année de

ſon regne, à recevoir le tribut qu'ils lui offrirent & à créer Ping-ſyeou-kyi Roi du Japon, aux conditions ſuivantes : 1°. que les Japonois abandonneroient toutes leurs conquêtes dans la Corée ; 2°. que Ping-ſyeou-kyi n'enverroit pas d'Ambaſſadeur à la Chine ; 3°. qu'il s'engageroit par ſerment à ne jamais porter ſes armes dans la Corée.

REVOLUTIONS DE LA CORE'E.

Les Japonois ſe rendent tributaires de la Chine.

Li-tſong-ching, Marquis de Lin-whay, fut nommé par l'Empereur pour aller conferer à Kyi la dignité de Tay-ko (32). Ce Seigneur avoit une paſſion déſordonnée pour les femmes. I-chi, Gouverneur de *Tui-ma*, qui avoit épouſé la fille du Général Japonois, lui envoya, au moment de ſon arrivée, trois jeunes perſonnes d'une grande beauté, qui furent introduites l'une après l'autre dans ſa tente. Une galanterie de cette nature lui plut beaucoup. Mais ayant appris dans la ſuite que la femme du Gouverneur étoit encore plus belle, il porta l'impudence juſqu'à la demander à ſon mari, qui n'en put diſſimuler ſon reſſentiment. Vers le même tems, un Gentilhomme Japonois, nommé *Long*, ayant pris querelle pour le pas avec le Marquis, qui faillit d'abord de le tuer, fut ſecouru ſi puiſſamment par ſes domeſtiques, qu'il força cet étrange Ambaſſadeur de recourir à la fuite pour ſauver ſa propre vie, & d'abandonner tout derriere lui juſqu'à ſes Lettres de créance. Après avoir couru toute la nuit, dans le déſeſpoir de ſa ſituation, il ſe pendit à un arbre ; mais quelques perſonnes de ſa ſuite, qui avoient couru ſur ſes traces, arriverent aſſez-tôt pour lui ſauver la vie. Il continua de fuir juſqu'à *King-cheu*, où l'Empereur donna ordre qu'on lui fît ſon procès. *Yang-ſong-heng*, parent de Sa Majeſté Impériale, fut envoyé à ſa place (33).

Excès d'incontinence dans un Ambaſſadeur Chinois.

Ping-ſyeou-kyi (34), après avoir jeûné & s'être baigné pendant trois jours, alla au-devant du Miniſtre de l'Empereur, ſe proſterna quinze fois devant lui, & fut créé Roi du Japon avec les formalités établies par l'uſage. Le Roi de Corée ſe laiſſant conduire par *Li-chin*, ſon favori, qui lui conſeilla de marquer du mépris pour ce nouveau Roi, ne le fit complimenter que par un Officier ſubalterne d'une Ville du ſecond ordre, & ne lui envoya pour préſent qu'un petit nombre de piéces de ſoie commune. Ping-ſyeou-kyi, vivement picqué de cette conduite, répondit à l'Ambaſſadeur Coréen : » Votre Maître a-t-il déja » oublié que j'ai conquis ſes Etats, & que je ne les lui ai rendus que par dé» ference pour l'Empereur de la Chine ? Pour qui me prend-il, lorſqu'il me » fait un préſent de cette nature par un homme de votre ſorte ? Eſt-ce moi » ou l'Empereur qu'il inſulte ? Puiſqu'on me traite ainſi, mes troupes ne quit» teront pas la Corée que l'Empereur n'ait châtié votre Maître. Le jour ſuivant il fit partir pour la Cour Impériale, avec ſon tribut, qui étoit fort riche, deux Mémoires ; l'un, par lequel il reconnoiſſoit les obligations qu'il avoit à l'Empereur ; l'autre, pour demander juſtice du Roi de Corée.

Ping-ſyeou-kyi eſt créé Roi du Japon.

Sa fierté pour le Roi de Corée, qui l'avoit traité avec mépris.

La guerre ſe renouvella dans la vingt-cinquiéme année du regne de Van-lye. Les Japonois, ſous la conduite de Tſing-ching & de *Hang-ching*, ayant attaqué la Corée avec une Flotte de deux cens voiles, prirent *Nan-yuen-fu*, dont le Gouverneur s'enfuit pieds nuds à leur approche, & ſe rendirent bientôt maîtres de *Tſuen-cheu*. Ils ne trouverent pas plus de réſiſtance du côté de

La guerre recommence.

(32) *Tay-ko* eſt un titre Japonois, qui revient à celui de *Roi*.

(33) Chine du Pere du Halde, pag. 379. & ſuivantes.

(34) L'Auteur, dans la ſuite, écrit toujours *Ping-lieou-kyi*.

Revolutions de la Corée.

l'Eſt, à *Nyau-ling* & à *Chong-cheu*, ni vers l'Oueſt à Nau-yuen & Tſuen-cheu. Toutes ces Villes commandant l'étroit paſſage qui conduit à la Capitale, elle ſe trouva comme bloquée. Tſing-ching établit ſes quartiers à Tun-tſing, qui en eſt éloigné de ſoixante lieues ou de ſix cens lis, tandis que Hang-ching prit poſte à *King-chang*, qui en eſt à quarante lieues. Les Chinois, commandés par *Han-quey*, formerent le ſiége de cette derniere Place ; mais ſur le bruit qu'il étoit arrivé du ſecours à l'Ennemi, ils prirent la fuite, & dans la diſperſion de leur armée ils perdirent vingt mille hommes. *Han-quey* paya cette lâcheté de ſa tête.

Trahiſon d'un Général Chinois.

Dans le neuviéme mois de la vingt-ſixiéme année de Van-lye, *Leou-ting*, autre Général Chinois, marcha contre Hing-chang ; mais ſans avoir employé les armes il lui propoſa une conference, où l'accommodement pût être ménagé par des voies tranquilles. Le Général Japonois y conſentit, & ſe trouva dès le lendemain au rendez-vous avec une eſcorte de cinquante chevaux. *Leou-ting*, qui avoit dreſſé une embuſcade, prit l'habit d'un ſimple ſoldat ; & chargeant un de ſes Officiers de paroître ſous ſon nom, il l'accompagna dans ce déguiſement. Hing-chang fut reçu avec des honneurs extraordinaires par le Général ſuppoſé. Mais, tandis qu'on étoit à table, ayant regardé fixement *Leou-ting* ſous l'habit commun qu'il portoit : » Ce Soldat, dit-il aux autres, paroît avoir » été malheureux. L'étonnement fit ſortir Leou-ting de la tente, & ſur le champ il fit tirer un coup de canon, qui étoit le ſignal de l'embuſcade. Hing-chang ne doutant plus qu'il ne fût trahi, ſe hâta de monter à cheval, rangea ſon eſcorte en triangle, & perçant les bataillons Chinois avec un horrible carnage, trouva le moyen de s'échaper heureuſement. Le lendemain il fit remercier le Général Chinois de ſa réception. On s'efforça de ſe juſtifier, en faiſant paſſer le coup de canon pour un accident du hazard. Il affecta de paroître ſatisfait de cette apologie ; mais il envoya pour préſent à Leou-ting une coëffure de femme. Les Chinois l'attaquerent auſſi-tôt, & furent maltraités de toutes parts.

Elle lui réuſſit mal.

Fin de la guerre.

Enfin la mort du *Tay-ko*, qui arriva en 1568, la vingt-ſixiéme année du regne de Van-lye, fit retourner les Japonois dans leur patrie, & termina une guerre qui avoit duré ſept ans.

Li-ton, Roi de Corée en 1720, lorſque *Regis* écrivoit cette Relation, étoit de la famille de *Li*. En 1694 il préſenta la Requête ſuivante à l'Empereur Kang-hi.

Requête ſinguliere d'un Roi de Corée.

» Cette Supplique eſt préſentée par le Roi de *Chau-ſyen*, dans la vûe d'é-
» tablir ſa famille, & fait connoître les deſirs de ſon Peuple.

» Moi, votre Sujet, je ſuis un homme des plus infortunés. Je me ſuis vû
» long-tems ſans héritier, juſqu'à ce qu'enfin il m'eſt né un fils d'une concubi-
» ne, dont j'ai crû devoir élever la fortune à cette occaſion. C'eſt de cette
» fauſſe démarche qu'eſt venu tout mon malheur. J'ai obligé la Reine *Min-*
» *chi* de ſe retirer, & j'ai fait Reine à ſa place ma concubine *Chang-chi*,
» comme je n'ai pas manqué alors d'en informer Votre Majeſté. Mais faiſant
» aujourd'hui réflexion que Min-chi avoit été créée Reine par Votre Majeſté,
» qu'elle a gouverné long-tems ma famille, qu'elle m'a aſſiſté dans les ſacri-
» fices, qu'elle a rendu ſes devoirs à la Reine ma grand-mere & à la Reine
» ma mere, & qu'elle m'a pleuré pendant trois ans, je reconnois que j'aurois
» dû la traiter plus honorablement, & je ſuis extrêmement affligé de m'être

» conduit avec tant d'imprudence. Enfin, pour me rendre aux desirs de mon » Peuple, je souhaiterois aujourd'hui de rétablir *Min-chi* dans son ancienne » dignité, & de faire rentrer Chang-chi dans sa condition de concubine. Par » ce moyen le bon ordre regnera dans ma famille, & la réformation des mœurs » commencera heureusement dans mon Royaume. REVOLUTIONS DE LA CORE'E.

» Moi, votre Sujet, quoique par mon ignorance & ma stupidité j'aie fait » une tache à l'honneur de mes ancêtres, j'ai servi Votre Majesté depuis vingt » ans, & je suis redevable de tout ce que je suis à votre bonté, qui me sert de » bouclier & qui me protege. Je n'ai point d'affaire, publique ou particuliere, » que je veuille vous cacher; & c'est ce qui m'a fait prendre deux ou trois fois » la hardiesse de solliciter Votre Majesté sur celle-ci. J'ai honte à la verité de » sortir des bornes de mon devoir; mais comme il est question du bien de » ma famille & des desirs de mon Peuple, j'ai crû que sans blesser le respect » je pouvois présenter cette Supplique à Votre Majesté.

Le Tribunal des cérémonies, auquel ce Mémoire fut renvoyé, jugea que la demande devoit être accordée. En conséquence, on envoya des Ambassadeurs en Corée, pour créer *Min-chi* Reine avec les formalités ordinaires. Mais l'année d'après, le même Prince ayant présenté à l'Empereur une autre Requête, où le respect étoit blessé dans quelques points, il fut condamné, par le même Tribunal, à payer une amende de dix mille onces Chinoises d'argent, & pendant trois ans on ne lui accorda rien en retour pour le tribut annuel (35). Effet de cette Requête.

CHAPITRE II.

Voyage de quelques Hollandois dans la Corée, avec une Relation du Pays & de leur Naufrage dans l'Isle de Quelpaert.

HAMEL. 1653. INTRODUCTION.

HAMEL Auteur de cette Relation, & Sécretaire (36) ou Ecrivain du Vaisseau Hollandois dont il raconte les courses & le naufrage, publia d'abord son Ouvrage en Hollande, où les huit hommes qui revinrent avec lui de la Corée étoient encore vivans. Plusieurs personnes de réputation, qui eurent la curiosité d'examiner ces huit Témoins, confirmerent ce que le Sécretaire avoit écrit. Cet éclaircissement paroit suffire pour l'autenticité de sa Relation. Le Traducteur Anglois (37) observe, d'après l'Editeur François, qu'il ne s'y trouve rien qui ne s'accorde avec ce qu'on lit dans Palafox & dans d'autres Historiens de l'invasion Tartare. Cependant quelqu'apparence de verité qu'ait cette réflexion, à l'égard des usages de la Corée & de la forme de son gouvernement, qui paroissent les mêmes qu'à la Chine, il y a quelqu'objection à faire contre la géographie de l'Auteur Hollandois. Elle ne s'accorde point avec la Carte de Corée pour les noms des Villes (38), dans la route que les Hollan- Objection contre la fidelité de cette Relation.

(35) Du Halde, p. 381.

(36) C'est la qualité qu'il se donne lui-même.

(37) La Traduction est insérée dans le quatriéme Tome d'une des grandes Collections Angloises, sous le titre de : *Account of the Shipwreck, of a dutch Vessel, on the Coast, of* Quelpaert, *Together With the Description of the Kingdom of Coree.*

(38) Les noms des Provinces donnés par Hamel different aussi de ceux qui se trouvent dans la Relation de Regis.

HAMEL. 1653. INTRODUCTION. Réponſe.

dois ſuivirent depuis la mer juſqu'à la Capitale du Royaume, ni pour celui de la Capitale même; ce qui eſt d'autant plus embarraſſant, que cette Carte eſt une copie de celle qui eſt ſuſpendue dans le Palais du Roi, & que les noms qu'elle contient ſont les noms indiqués. On ne peut répondre à cette difficulté qu'en ſuppoſant que les Miſſionnaires ayent écrit ces noms en Chinois au lieu de les écrire en Coréen; car les deux Nations emploient les mêmes caracteres quoique leur langue ſoit différente.

Comme le ſéjour de l'Auteur dans le Royaume de Corée fut d'environ treize ans, il ſemble que ſa Relation devoit être plus ample & plus détaillée. Mais on doit être content ſi l'on y trouve les caracteres de la verité, ſur-tout lorſque celle des Miſſionnaires eſt beaucoup plus ſéche. On trouve à la fin du Journal (39) les noms des Hollandois qui revinrent en Europe & de ceux qui demeurerent en Corée. Il n'en reſtoit que ſeize, de trente-ſix qui s'étoient ſauvés du naufrage treize ans auparavant.

Noms des Hollandois qui furvecurent à leurs Compagnons.

Noms de ceux qui revinrent.	*Noms de ceux qui demeurerent.*
Henri HAMEL, de Gorcum; Sécretaire du Vaiſſeau, Auteur de la Relation.	Jean LAMPE, d'Amſterdam.
Godefroy DENIS, de Roterdam.	Henri CORNELIUS, de Vrulandt.
Jean PITERS, d'Uries en Friſe.	Jean NICOLAS, de Doort.
Gerard JANS, de Roterdam.	Jacob JANS, de Norverge.
Mathieu YHOCKEN, d'Enchuyſe.	Antoine ULDERS, d'Emden.
Corneille THEODORICK, d'Amſterdam.	Nicolas ARENTS, d'Oſtwren.
Benoît CLERC, de Roterdam.	Alexandre BOSQUET, Ecoſſois.
Denis GODFREY, de Roterdam.	Jean , d'Utrecht.

§. I.

Naufrage des Hollandois vers l'Iſle de Quelpaert. Leur ſéjour dans cette Iſle & ſa deſcription.

Départ du Vaiſſeau & ſa route.

NOS Voyageurs étant partis du Texel le 10 de Janvier 1635, ſur le Vaiſſeau le *Sparrow Hawk*, arriverent dans la rade de Batavia le premier de Juin, après avoir eſſuyé pluſieurs tempêtes & tous les accidens d'une fâcheuſe navigation. Auſſi-tôt qu'ils ſe furent rafraîchis, ils remirent à la voile le 14 du même mois, par l'ordre du Gouverneur général, pour ſe rendre à Tay-wan (40), où ils mouillerent le 16 de Juillet. Ils conduiſoient *Mynheer Cornelius Leſſen*, qui alloit prendre poſſeſſion du Gouvernement de cette Ville & de l'Iſle de Formoſe, à la place de Mnyheer Nicolas Verburge (41). Le 30, un ordre du Conſeil les obligea de partir pour le Japon. Dès le lendemain, vers le ſoir, en ſortant du canal de Formoſe, ils eſſuyerent une tempête qui ne fit qu'augmenter pendant toute la nuit.

Le matin du premier d'Août, ils ſe trouverent fort près d'une petite Iſle, où

(39) Au quatriéme Tome de la Collection Angloiſe, p. 587.

(40) Ou plûtôt, de Tay-wan dans l'Iſle de Formoſe.

(41) Voyez le Tome précédent.

ils mouillerent avec beaucoup de difficulté, parce qu'on ne trouve pas de fond dans presque toutes les parties de cette mer. Lorsque le brouillard vint à se dissiper, ils furent surpris de se voir si près des Côtes de la Chine, qu'ils distinguoient facilement, au long du rivage, des gens armés, qui s'attendoient apparemment à profiter des débris du Vaisseau. Mais quoique la tempête ne cessât pas d'augmenter, ils passerent dans le même lieu toute la nuit & le jour suivant, à la vûe de ceux qui les observoient. Le troisiéme jour ils s'apperçurent que la tempête les avoit jettés à vingt lieues de leur route, & qu'ils voyoient encore l'Isle Formose. Ils passerent entre cette Isle & le Continent. Le tems étoit assez froid. Ce qui les chagrina le plus, ce fut de se voir arrêtés dans ce canal jusqu'au 11 du même mois, par le mélange incertain des vents & des calmes. Enfin un vent Sud-Est, qui forma une nouvelle tempête, avec une forte pluie, les obligea de prendre au Nord-Est & au Nord-Est quart de Nord. Les trois jours suivans, le tems devint encore plus orageux, & le vent changea tant de fois, qu'ils ne firent que lever & baisser les voiles.

HAMEL. 1653. Tempêtes & malheurs de mer.

Dans cette situation, les battemens continuels de la mer avoient fort affoibli leur Vaisseau; & la pluie qui ne discontinuoit pas, les empêchant de faire des observations, ils furent obligés d'amener toutes leurs voiles & de s'abandonner aux flots. Le 15, ils prirent tant d'eau qu'ils n'étoient plus les maîtres de leur Bâtiment. La nuit suivante, leur Chaloupe & la plus grande partie de la galerie furent emportées par la violence des vagues, qui ébranlerent le beau-pré, & mirent la proue fort en danger. Les coups de vent étoient si impétueux & se succedoient de si près qu'il étoit impossible de remédier à ce désordre. Enfin une vague, qui se brisa sur l'antêne, faillit d'emporter tout ce qu'il y avoit de Matelots sur le Pont, & jetta tant d'eau dans le bâtiment, que le Capitaine s'écria qu'il falloit couper le mât sur le champ & demander le secours du Ciel, parce qu'une ou deux vaguesde plus causeroient infailliblement la perte du Vaisseau.

L'embarras des Hollandois augmente.

Ils étoient réduits à cette extrêmité, lorsqu'à la seconde faction, celui qui veilloit à l'avant, s'écria, *terre, terre*, en assurant qu'on n'étoit éloigné du rivage que d'une portée de mousquet. C'étoit la pluie & l'épaisseur des ténébres qui n'avoit pas permis de s'en appercevoir plûtôt. Il fut impossible de mouiller, parce qu'on ne trouva point de fond; & tandis qu'on s'efforçoit inutilement d'y parvenir, il se fit une si grande voie d'eau que tous ceux qui étoient à fond de calle furent noyés sans en avoir pû sortir. Quelques-uns de ceux qui étoient sur le Pont sauterent dans la mer. Les autres furent entraînés par les flots. Il y en eut quinze qui gagnerent ensemble le rivage, la plûpart nuds & tout brisés. Ils se persuaderent d'abord que tous les autres avoient péri, mais en grimpant sur les rochers ils entendirent les voix de quelques personnes qui poussoient des plaintes; & le jour suivant, à force de crier & de chercher le long du rivage, ils en rassemblerent plusieurs qui étoient dispersés sur le sable. De soixante-quatre, ils se trouverent au nombre de trente-six, mais la plûpart blessés dangereusement.

Leur naufrage.

Nombre de ceux qui se sauverent.

En cherchant les débris du Vaisseau, ils découvrirent un de leurs compagnons pris entre deux planches, dont il avoit été si serré qu'il ne vêcut pas plus de trois heures. Mais de tous ceux qui avoient eu le malheur de perir, ils ne retrouverent que leur Capitaine, Eybertz d'Amsterdam, étendu sur le sa-

HAMEL. 1653.

ble à dix ou douze braſſes de l'eau, la tête appuiée ſur ſon bras. Ils l'enterrerent. De toutes leurs proviſions, la mer n'avoit jetté ſur le rivage qu'un ſac de farine, un tonneau de viande ſalée, un peu de lard, & un baril de vin rouge. Ils n'eurent pas peu d'embarras pour faire du feu; car ſe croiant dans quelque Iſle déſerte leur unique reſſource étoit dans leur induſtrie. Le vent & la pluie ayant diminué vers le ſoir, ils amaſſerent aſſez de bois pour ſe mettre à couvert, avec les voiles qu'ils avoient pû ſauver de leur naufrage.

Ils ſe trouvent dans un lieu qu'ils croient déſert.

Le 17, étant à déplorer leur condition, tantôt s'affligeant de ne voir paroître perſonne, tantôt ſe flattant de n'être pas éloignés du Japon, ils découvrirent à la portée du canon, un homme qu'ils appellerent par divers ſignes, mais qui prit la fuite auſſi-tôt qu'il les eut apperçus. Dans le cours de l'après-midi, ils en virent trois autres, dont l'un étoit armé d'un mouſquet & les deux autres de fléches. Ces inconnus s'approcherent à la portée du fuſil; mais remarquant que les Hollandois s'avançoient vers eux, ils leur tournerent le dos, malgré les ſignes par leſquels on s'efforçoit de leur faire connoître qu'on ne leur demandoit que du feu. Enfin, quelques Hollandois ayant trouvé le moyen de les joindre, celui qui portoit le mouſquet ne fit pas difficulté de l'abandonner entre leurs mains. Ils s'en ſervirent pour allumer du feu. Ces trois hommes étoient vêtus à la Chinoiſe, excepté leurs bonnets, qui étoient compoſés de crin de cheval. Les Hollandois s'imaginerent avec effroi que c'étoient peut-être des Chinois ſauvages ou des Pirates. Vers le ſoir, ils virent paroître une centaine d'hommes armés, vêtus comme les premiers, qui, après les avoir comptés, pour s'aſſurer de leur nombre, les tinrent renfermés pendant toute la nuit.

Ils découvrent quelques Habitans.

Le lendemain à midi, environ deux mille hommes, tant à cheval qu'à pied, vinrent ſe placer devant leur hute, ou leur tente, en ordre de bataille. Le Sécretaire & les deux Pilotes, avec un Mouſſe, ne firent pas difficulté de ſe préſenter à eux. Ils furent conduits au Commandant, qui leur fit mettre au col une groſſe chaîne de fer avec une petite ſonnette, & qui les obligea de ſe proſterner devant lui avec cette parure. Ceux qui étoient demeurés dans la hutte furent traités de même, tandis que les Inſulaires ſembloient applaudir par de grands cris. Après les avoir laiſſés quelque tems dans cette ſituation, c'eſt-à-dire, proſternés ſur le viſage, on leur fit ſigne de ſe mettre à genoux. On leur fit pluſieurs queſtions qu'ils ne purent entendre. Ils ne réuſſirent pas mieux à faire connoître qu'ils avoient voulu ſe rendre au Japon, parce que dans ce Pays le Japon s'appelle *Junare* ou *Jirpon*. Le Commandant, ayant perdu l'eſpérance de les entendre mieux, fit apporter une taſſe d'arrack, qui leur fut préſenté tour à tour, & les renvoia dans leur tente. Il ſe fit montrer ce qui leur reſtoit de proviſions, & bientôt après on leur apporta du riz cuit à l'eau. Mais comme on s'imagina qu'ils mouroient de faim, on ne leur en donna d'abord qu'une portion médiocre, dans la crainte que l'excès ne leur fût nuiſible.

Comment ils en ſont traités.

Après midi, les Hollandois furent ſurpris de voir venir pluſieurs de ces barbares avec des cordes à la main. Ils ne douterent pas que ce ne fût pour les étrangler. Mais leur crainte s'évanouit en les voyant courir vers les débris du Vaiſſeau, pour tirer au rivage ce qui pouvoit leur être utile. Le ſoir on leur donna une plus groſſe portion de riz. Le Capitaine, ayant fait ſes obſervations,

Terreur panique des Hollandois.

tions, jugea qu'ils étoient dans l'Isle de *Quelpaert*, au trente-troisiéme degré trente-deux minutes de latitude.

HAMEL. 1653.

Les Insulaires emploierent le 19 à tirer au rivage tous les restes du naufrage, à faire sécher les toiles & les draps, à brûler le bois pour en tirer le fer, qu'ils aiment beaucoup. Comme la familiarité commençoit à s'établir, les Hollandois se présenterent au Commandant des forces de l'Isle, & à l'Amiral, qui s'étoit approché aussi de leur Tente. Ils firent présent à l'un & à l'autre d'une lunette d'approche & d'un flacon de vin rouge. La tasse d'argent du Capitaine ayant été trouvée entre les rochers, ils l'offrirent aussi à ces deux Officiers. Les lunettes & la liqueur furent acceptées. Il parut même que le vin étoit goûté, puisque les deux Officiers en burent jusqu'à se ressentir de ses effets. Mais ils rendirent la tasse du Capitaine, avec divers témoignages d'amitié.

Ils se trouvent dans l'Isle de Quelpaert.

On sauve les débris de leur Vaisseau.

Le 20, on acheva de brûler le bois du Vaisseau & de tirer le fer. Pendant cette opération, le feu s'étant approché de deux piéces de canon chargés à boulet, les deux coups partirent avec tant de bruit, que tous les Insulaires prirent la fuite & n'oserent revenir qu'après avoir été rassurés par des signes. Le même jour, on apporta deux fois du riz aux Hollandois. Le matin du jour suivant, le Commandant leur fit entendre, par des signes, qu'il falloit lui apporter tout ce qu'ils avoient pû sauver dans leur Tente. C'étoit pour y mettre le scellé, & cette formalité fut exécutée devant leurs yeux. On lui amena au même moment quelques personnes de l'Isle, qui avoient détourné, pour leur propre usage, du fer, des cuirs & d'autres restes de la cargaison. Il les fit punir sur le champ, pour faire connoître aux Etrangers que le dessein des Habitans n'étoit pas de leur faire tort dans leurs personnes ni dans leurs biens. Chaque voleur reçut trente ou quarante coups sur la plante des pieds, avec un bâton de six pieds de long, & de la grosseur du bras. Ce châtiment fut si rigoureux, qu'il en coûta les orteils à quelques-uns des coupables.

Bonne-foi des Habitans de l'Isle.

Vers midi on fit entendre aux Hollandois qu'ils devoient se préparer à partir. On offrit des chevaux à ceux qui étoient en bonne santé, & les malades furent portés dans des hamacks. Ils se mirent en marche, accompagnés d'une garde nombreuse, à pied & à cheval. Après avoir fait quatre lieues, ils s'arrêterent le soir dans une petite Ville, nommée *Tadiane*, où leur souper fut fort léger, & leur logement dans un magasin qui avoit l'air d'une étable. Le 22, à la pointe du jour, étant partis dans le même ordre que le jour précédent, ils gagnerent un petit Fort, près duquel ils virent deux Galiotes. Ils y dinerent, & le soir ils arriverent à *Maggan*, ou *Mo-kso* (42), Ville où le Gouverneur de l'Isle fait sa résidence. Ils furent conduits tous ensemble sur une Place quarrée, vis-à-vis la Maison de Ville, où ils trouverent environ trois mille hommes sous les armes. Quelques-uns vinrent leur offrir de l'eau Mais les voyant armés d'une maniere terrible, nos Hollandois s'imaginerent qu'on avoit dessein de les tuer. L'habillement de cette milice barbare étoit capable d'augmenter leur fraieur. Il avoit quelque chose d'effrayant, qui ne se voit point à la Chine ni au Japon.

On fait partir les Hollandois pour la Capitale de l'Isle.

Le Sécretaire fut conduit devant le Gouverneur, avec quelques-uns de ses compagnons. Ils se tinrent quelque-tems prosternés près d'une espéce de bal-

Ils paroissent devant le Gouverneur.

(42) On lit *Mocxo* dans l'Original.

HAMEL. 1653.

con, où il étoit assis comme un Souverain. On fit signe aux autres de lui venir rendre les mêmes honneurs. Ensuite il leur fit demander par divers signes d'où ils venoient, & quel terme ils s'étoient proposé dans leur Navigation. Ils répondirent qu'ils étoient Hollandois, & qu'ils devoient se rendre à Nangazaqui au Japon. Le Gouverneur leur déclara, d'un signe de tête, qu'il comprenoit quelque chose à leur réponse; après quoi il les fit passer en revue, quatre à quatre, & leur ayant fait successivement la même question, il les fit conduire dans un édifice où l'oncle du Roi, accusé d'avoir voulu ravir la Couronne à son neveu, avoit été renfermé jusqu'à sa mort.

Ils sont renfermés. Traitement qu'on leur fait.

Aussi-tôt qu'ils furent tous entrés dans cette espéce de prison, elle fut environnée d'hommes armés. On leur donna, chaque jour, douze onces de riz par tête avec la même quantité de farine de froment, mais presque rien de plus; & tout ce qui leur fut offert étoit si mal préparé, qu'à peine y pouvoient-ils toucher. Ils se virent ainsi réduits à vivre de riz, de farine, & de sel, avec de l'eau pour unique boisson. Le Gouverneur, qui paroissoit âgé d'environ soixante-dix ans, étoit un homme très-raisonnable & fort estimé à la Cour. En les congédiant, il leur avoit fait connoître par des signes qu'il écriroit au Roi pour sçavoir ses intentions à leur égard; mais que la reponse tarderoit long-tems, parce que la Cour étoit éloignée de quatre-vingt lieues; soixante par terre & dix par eau. Ils le prierent de leur accorder quelquefois un peu de viande & d'autres sortes d'alimens, avec la permission de sortir chaque jour, six à six, pour prendre l'air & laver leur linge. Cette grace ne leur fut pas refusée. Il leur fit l'honneur d'en appeller souvent quelques-uns, & de leur faire écrire quelque chose devant lui, soit en Hollandois, soit dans sa propre langue. Ils commencerent ainsi à pouvoir entendre quelques termes du Pays. La satisfaction que cet honnête Gouverneur paroissoit prendre à s'entretenir avec eux & même à leur procurer de petits amusemens, leur fit concevoir l'espérance de passer tôt ou tard au Japon. Il eut tant de soin de leurs malades, que, suivant l'Auteur, ils furent mieux traités par des Idolâtres qu'il ne l'eussent été par des Chrétiens.

Bonté du Gouverneur de l'Isle.

Les Hollandois trouvent un homme de leur Pays.

Le 29 d'Octobre, le Secretaire, le Pilote & le garçon du Chirurgien furent conduits chez le Gouverneur. Ils y trouverent un homme assis, qui avoit une grande barbe rousse. Pour qui prenez-vous cet homme, leur dit le Gouverneur? Ils répondirent qu'ils le croyoient Hollandois. Vous vous trompez, reprit-il en riant, c'est un Coréen. Après quelques autres discours, cet homme, qui avoit gardé jusqu'alors le silence, leur demanda en Hollandois, qui ils étoient & de quel Pays? Ils satisfirent sa curiosité, en joignant à cette explication le récit de leur infortune. Aux mêmes questions qu'ils lui firent à leur tour, il répondit que son nom étoit *Jean Wettevri*, qu'il étoit natif de *Riip* (43) en Hollande, d'où il étoit venu en 1626 à bord du Vaisseau le *Hollandia*, en qualité de Volontaire; que l'année d'après, dans un voyage qu'il faisoit au Japon, sur la Frégate l'*Ouderkeres*, il avoit été jetté par le vent sur la côte de Corée; que, manquant d'eau & se trouvant commandé avec quelques autres pour en faire sur le rivage, il avoit été pris par les Habitans, lui, & deux de ses compagnons, Theodoric *Gerard* & Jean *Pie-*

Ses avantures & lumieres qu'il leur donne.

(43) Riip est un grand Village de Northollande.

ters, qui avoient été tués à la guerre, il y avoit dix-sept ou dix-huit ans, dans une invasion que les Tartares avoient faite en Corée: qu'il étoit âgé de cinquante-huit ans; & que, faisant sa demeure dans la Capitale du Royaume, le Roi lui avoit donné la commission de venir s'informer qui ils étoient & ce qui les avoit amenés dans ses Etats. Il ajouta qu'il avoit souvent demandé au Roi la permission de passer au Japon, & que pour toute réponse ce Prince l'avoit assuré qu'il ne l'obtiendroit jamais, à moins qu'il n'eût des aîles pour y voler; que l'usage du Pays étoit d'y retenir les Etrangers, mais qu'on ne les y laissoit manquer de rien, & que l'habillement & la nourriture leur étoient fournis gratuitement pendant toute leur vie. HAMEL. 1653.

Ce discours ne pouvoit être fort agréable aux Hollandois. Mais la joie de trouver un si bon Interpréte dissipa leur mélancolie. Cependant *Wettevri* avoit tellement oublié la langue de son Pays, qu'ils eurent d'abord quelque peine à l'entendre. Il eut besoin d'un mois entier pour rappeller ses idées. Le Gouverneur fit prendre en forme toutes leurs dépositions, qu'il envoya fidellement à la Cour, & leur recommanda de ne pas s'affliger, parce que la réponse seroit prompte; d'un autre côté, il leur accorda chaque jour de nouvelles faveurs, Wettevri & les Officiers qui l'accompagnoient eurent la liberté de les voir en tous tems, & celle de leur faire expliquer leurs besoins. Ils continuent d'être bien traités.

Au commencement de Décembre, les trois ans de l'administration de leur bienfaiteur étant expirés, ils virent arriver un nouveau Gouverneur. L'Auteur est ici dans l'embarras pour trouver des expressions qui répondent à ses sentimens. On auroit peine à s'imaginer, dit-il, quels témoignages de bonté les Hollandois reçurent de ce généreux protecteur avant son départ. Les voyant mal pourvûs pour l'Hyver, il leur fit faire à chacun deux paires de souliers, un habit bien doublé & une paire de bas de peau. Il joignit à ce bienfait les caresses les plus nobles. Il déclara qu'il étoit fort affligé de ne pouvoir les envoyer au Japon, ou les conduire avec lui au Continent. Il ajouta qu'ils ne devoient pas s'allarmer de son départ, parce qu'en arrivant à la Cour il employeroit tout son crédit pour leur faire obtenir la liberté, ou du moins la permission de le suivre. Il leur rendit les livres qu'ils avoient sauvés de leur naufrage, & plusieurs parties de leurs biens, auxquels il joignit une bouteille d'huile précieuse. Enfin, il obtint du nouveau Gouverneur, qui les avoit déja réduits au riz, au sel & à l'eau, que leur subsistance seroit un peu plus abondante. Changement dans leur sort.

Mais, après son départ, qui arriva au mois de Janvier 1654, ils furent traités avec plus de dureté que jamais. On leur donna de l'orge au lieu de riz, & de la farine d'orge au lieu de farine de froment. Ils furent obligés de vendre leur orge pour en acheter d'autres alimens. Cette rigueur, & le chagrin de ne pas voir arriver d'ordre du Roi pour les conduire à la Cour, les firent penser à prendre la fuite au Printems prochain. Après avoir délibéré long-tems sur les moiens de se saisir d'une Barque dans l'obscurité de la nuit, enfin six d'entr'eux formerent la résolution d'exécuter ce dessein vers la fin du mois d'Avril. Mais le plus hardi étant monté sur une muraille, pour s'assurer du lieu où étoit la Barque, fut apperçu de quelques chiens, qui donnerent l'allarme aux Gardes par leurs abboyemens. 1654. Ils sont traités plus durement par un nouveau Gouverneur. Ils forment le projet de s'enfuir.

Au commencement de Mai, le Pilote, ayant eu la liberté de sortir avec cinq de ses compagnons, découvrit, en se promenant dans un petit Village Tentative qui leur reussit mal.

HAMEL. 1654.

voisin de la Ville, une Barque assez bien équipée, qui n'avoit personne pour la garder. Il chargea sur le champ un des cinq Hollandois de prendre un petit bateau & quelques planches courtes qu'il voyoit sur le rivage. Ensuite, leur ayant fait boire à tous un coup d'eau, il se rendit avec eux sur la barque, sans aucune précaution. Tandis qu'ils s'efforçoient de la dégager d'un petit banc de sable, qui coupoit le passage, quelques Habitans observerent leur dessein; & l'un d'entr'eux courut jusques dans l'eau, avec un mousquet, pour les forcer de retourner au rivage. Mais ses ménaces les effrayerent peu, à l'exception d'un seul, qui, n'ayant pû joindre assez-tôt les autres, fut obligé de regagner la terre. Les cinq autres s'efforçoient de lever la voile, lorsque le mât & la voile tomberent dans l'eau. Ils ne laisserent pas de les rétablir avec beaucoup de peine; mais comme ils recommençoient à lever la voile, le bout du mât se rompit. Ces délais ayant donné le tems aux Habitans du Village de se mettre dans une autre Barque, ils eurent bientôt joint les fugitifs, qui, sans être effrayés du nombre & des armes, sauterent légerement dans la Barque ennemie & se flatterent de pouvoir s'en saisir. Mais, la trouvant remplie d'eau & hors d'état de servir, ils prirent le parti de la soumission.

Ils sont arrêtés, interrogés & punis.

Ils furent conduits au Gouverneur, qui les fit d'abord étendre à plat sur la terre, les mains liées à une grosse piéce de bois. Ensuite, s'étant fait amener tous les autres, liés aussi & les fers aux mains, il demanda aux six coupables si leurs compagnons avoient eu quelque connoissance de leur fuite. Ils répondirent non, d'un air ferme. Wettevri reçut ordre d'approfondir quel avoit été leur dessein. Ils protesterent qu'ils n'en avoient pas eu d'autre que de se rendre au Japon. Quoi, leur dit le Gouverneur, vous auriez osé entreprendre ce voyage sans pain & sans eau? Ils lui dirent naturellement qu'ils avoient mieux aimé s'exposer à la mort une fois pour toutes, que de mourir à chaque moment. Là-dessus, ces malheureux reçurent chacun vingt-cinq coups sur les fesses nues, avec un bâton long d'une brasse, & large de quatre doigts sur un pouce d'épaisseur, plat du côté dont on frappe, & rond du côté opposé. Les coups furent appliqués si rigoureusement, qu'ils en garderent le lit pendant plus d'un mois. Le Gouverneur fit délier les autres; mais ils furent renfermés plus étroitement, & gardés jour & nuit.

Description de l'Isle de Quelpaert.

L'Isle de *Quelpaert*, nommée *Chesure* par les Habitans, est située à douze ou treize lieues de la Corée au Sud. Elle en a quatorze ou quinze de circonférence. Du côté du Nord, elle s'ouvre par une baye, où l'on trouve toujours plusieurs barques, & d'où l'on fait voile au Continent. La Côte de Corée est d'un accès dangereux pour ceux qui la connoissent mal, parce qu'elle n'a qu'une seule rade où les Vaisseaux puissent mouiller à l'abri. Dans toutes les autres, on est souvent exposé à se voir jetter sur les Côtes du Japon. Quelpaert est environnée de rochers. Elle produit des chevaux & d'autres bestiaux en abondance; mais comme elle paye au Roi des droits considerables, qui la rendent fort pauvre, elle est mépriſée des Coréſiens du Continent. On y voit une montagne très-haute, entiérement couverte de bois, & quantité de collines fort nues, qui sont entremêlées de vallées abondantes en riz.

Les Hollandois sont conduits à la Cour.

A la fin de Mai, le Gouverneur reçut ordre de faire conduire les Hollandois à la Cour. Six ou sept jours après, ils furent embarqués dans quatre Barques, les fers aux pieds & la main droite attachée à un bloc de bois. On ap-

HAMEL. 1654.

prétendoit qu'ils ne fautaſſent dans l'eau, comme ils l'auroient pû facilement, parce que tous les ſoldats de l'eſcorte furent incommodés du mal de mer.

Leur route.

Après avoir lutté deux jours contre le vent, ils furent repouſſés dans l'Iſle de Quelpaert, où le Gouverneur leur ôta leurs fers pour les faire rentrer dans leur priſon. Quatre ou cinq jours après, s'étant rembarqués de grand matin, ils arriverent près du Continent vers le ſoir. On leur fit paſſer la nuit dans la rade. Le lendemain ils prirent terre, & leurs chaînes leur furent ôtées, mais avec la précaution de doubler leur garde. On amena auſſi-tôt des chevaux, ſur leſquels ils ſe rendirent à la Ville de *Hey-nam*. Ils eurent le plaiſir de s'y rejoindre tous; car ayant été ſéparés par le vent, ils avoient débarqué en différens lieux.

Continuation de la route par diverſes Villes.

Le matin du jour ſuivant ils arriverent à la Ville de *Se-ham*, où leur Canonier, qui n'avoit pas joui d'une bonne ſanté depuis leur naufrage, mourut, & fut enterré par l'ordre du Gouverneur. Le ſoir ils s'arrêterent dans la Ville de *Nadian*; le lendemain, à *San-chang*; enſuite à *Tongap*, après avoir traverſé une haute montagne, ſur le ſommet de laquelle eſt un vaſte Fort, nommé *Epam-ſanſiang*. De-là ils ſe rendirent à la Ville de *Teyn*; & le jour ſuivant, ayant paſſé par la petite Ville de *Kuniga*, ils arriverent le ſoir à *Khin-tyn*, grande Ville où le Roi tenoit anciennement ſa Cour, & qui eſt à préſent la réſidence du Gouverneur de la Province de *Thillado*. Le Commerce y eſt floriſſant & la rend fort célebre dans le Pays, quoiqu'elle ſoit à une journée de la mer. Ils gagnerent enſuite *Je-ſan*, derniere Ville de la même Province; d'où ils allerent à la petite Ville de *Gunun*, puis à *Jeu-ſan*, & à *Kon-ſio*, réſidence du Gouverneur de la Province de *Tiang-ſiando*. Le lendemain, ayant paſſé une grande riviere, ils entrerent dans la Province de *Sengado*, qui contient *Sior* Capitale du Royaume.

Les Hollandois arrivent à la Capitale de la Corée.

Après avoir paſſé pluſieurs jours dans différentes Villes, ils traverſerent une riviere qui ne leur parut pas moins large que la Meuſe l'eſt à *Doort*. Une lieue au-delà ils arriverent à *Sior* (44). Depuis leur débarquement juſqu'à cette Ville ils compterent ſoixante-quinze lieues, toujours au Nord, mais tirant un peu ſur l'Oueſt. Pendant les deux ou trois premiers jours, ils furent logés dans la même maiſon. Enſuite on leur donna, pour trois ou quatre enſemble, de petites hutes, dans le quartier des Chinois qui ſont établis à Sior. Ils furent menés en corps devant le Roi. Ce Prince les ayant interrogés par le miniſtere de *Wettevri*, ils le ſupplierent humblement de les faire tranſporter au Japon, d'où ils ſe flattoient qu'avec le ſecours des Hollandois qui y exercent le Commerce ils pourroient retourner quelque jour dans leur patrie. Le Roi leur répondit, que les loix de la Corée ne permettoient pas d'accorder aux Etrangers la liberté de partir; mais qu'on auroit ſoin de leur fournir toutes leurs néceſſités. Enſuite il leur ordonna de faire en ſa préſence les exercices pour leſquels ils avoient le plus d'habileté, tels que de chanter, de danſer & de ſauter; après quoi leur ayant fait apporter quelques rafraîchiſſemens, il fit préſent à chacun

Ils paroiſſent devant le Roi.

On les fait danſer & chanter.

(44) Il paroît par la Carte que la langue Coréſienne n'a pas d'*r*, ou que cette lettre n'entre pas dans les noms de Ville; ſuppoſé pourtant que les Miſſionnaires les aient écrits en langue Coréſienne. Cependant on voit dans cette Relation pluſieurs noms écrits avec un *r*. Cette différence & l'omiſſion des latitudes, font qu'on ne reconnoît aucun de ces noms dans la Carte.

HAMEL. 1664.

de deux piéces de drap, pour ſe vêtir à la maniere des Coréſiens.

Ils ſont enrollés dans les gardes du corps.

Le lendemain ils furent conduits chez le Général des troupes, qui leur fit déclarer, par *Wettevri*, que le Roi les avoit admis au nombre de ſes Gardes du corps, & qu'en cette qualité on leur fourniroit chaque mois ſoixante-dix katis de riz. Chacun reçut un papier, qui contenoit ſon nom, ſon âge, ſon pays, la profeſſion qu'il avoit exercée juſqu'alors & celle qu'il embraſſoit au ſervice du Roi de Corée. Cette Patente étoit en caracteres Coréſiens, ſcellée du grand ſceau du Roi & de celui du Général, qui n'étoient que la ſimple impreſſion d'un fer chaud. Avec leur commiſſion ils reçurent chacun leur mouſquet, de la poudre & des balles. On leur ordonna de faire une décharge de leurs armes, le premier & le quatriéme jour de chaque mois, devant le Général, & d'être toujours prêts à marcher à ſa ſuite, ſoit pour accompagner le Roi, ſoit dans d'autres occaſions. Le Général fait trois revûes par mois, & les ſoldats font autant de fois l'exercice en particulier. Les Hollandois étoient encore au nombre de trente-cinq. On leur donna un Chinois & Wettevri pour les commander; le premier en qualité de ſergent; l'autre, pour veiller ſur leur conduite & leur apprendre les uſages des Coréſiens.

Fonctions de leur emploi.

Curioſité des Grands & du Peuple pour les voir.

La curioſité porta la plupart des Grands de la Cour à les inviter à dîner, pour les faire tirer & danſer à la maniere Hollandoiſe. Mais les femmes & les enfans étoient encore plus impatiens de les voir, parce que le bruit s'étoit répandu qu'ils étoient d'une race monſtrueuſe, & que pour boire ils étoient obligés de ſe lier le nez derriere les oreilles. L'étonnement augmenta, lorſqu'on les vit mieux faits que les Habitans du Pays. On admira particuliérement la blancheur de leur teint. La foule étoit ſi grande autour d'eux, que dans les premiers jours à peine pouvoient-ils ſe faire un paſſage dans les rues, ou trouver un moment de repos dans leurs hutes. Enfin le Général arrêta cet emportement, par la défenſe qu'il fit publier d'approcher de leurs logemens ſans ſa permiſſion. Cet ordre étoit d'autant plus néceſſaire, que les Eſclaves mêmes des Grands portoient la hardieſſe juſqu'à les faire ſortir de leurs hutes pour s'en faire un amuſement.

Forteresſe où ils ſont envoyés pour un mois.

Au mois d'Août, on vit arriver un Envoyé Tartare, qui venoit demander le tribut. L'Auteur, ſans nous expliquer ici les motifs du Roi, raconte que ce Prince ſe crut obligé d'envoyer ſes Hollandois dans une grande Forteresſe, qui eſt à ſix ou ſept lieues de Sior, & de les y laiſſer juſqu'au départ du Miniſtre Tartare, c'eſt-à-dire, juſqu'au mois d'après. Cette Forteresſe eſt ſituée ſur une montagne nommée *Numma-ſan-ſiang*, qu'on ne peut monter en moins de trois heures. Elle eſt ſi bien défendue, qu'elle ſert de retraite au Roi même dans les tems de guerre. La plûpart des Grands du Royaume y font leur réſidence ordinaire, ſans craindre d'y manquer de proviſions, parce qu'elle en eſt toujours fournie pour trois ans.

Froid exceſſif. Comment ils s'en defendirent.

Vers la fin de Novembre, le froid devint ſi vif que la riviere étant glacée, on y vit paſſer à la fois trois cens chevaux chargés. Le Général, allarmé pour les Hollandois, témoigna ſon inquiétude au Roi. On leur fit diſtribuer quelques cuirs à demi pourris, qu'ils avoient ſauvés de leur naufrage, pour les vendre & s'en acheter des habits. Deux ou trois d'entr'eux employerent ce qui leur revint de cette vente à ſe procurer la propriété d'une petite hute, qui leur coûta neuf ou dix écus. Ils aimerent mieux ſouffrir le froid, que de ſe voir

HAMEL. 1655.

continuellement tourmentés par leurs hôtes, qui les envoyoient chercher du bois dans les montagnes à trois ou quatre lieues de la Ville. Les autres s'étant vêtus le moins mal qu'il leur fut possible, passerent le reste de l'hyver comme ils en avoient passé plusieurs autres.

Témerité de deux Hollandois, qui leur coûte la vie.

L'Envoye Tartare étant revenu à Sior au mois de Mars 1655, il leur fut défendu, sous de rigoureuses peines, de mettre le pied hors de leurs maisons. Cependant le jour de son départ, *Henri Jans* & *Henri-Jean Bos* résolurent de se présenter à lui dans le chemin, sous prétexte d'aller au bois. Aussi-tôt qu'ils le virent paroître à la tête de sa troupe, ils s'avancerent près de son cheval; & prenant les rênes d'une main, ils ouvrirent de l'autre leur robe Coréfienne, pour faire voir par-dessous l'habit Hollandois. Cet incident causa d'abord beaucoup de confusion dans la troupe. L'Envoyé leur demanda fort curieusement qui ils étoient. Mais ne pouvant se faire entendre, il leur donna, par des signes, l'ordre de le suivre. Le soir, s'étant informé s'il pouvoit trouver un Interprête, on lui parla de Wettevri. Il l'envoya chercher sur le champ. Wettevri ne manqua pas d'en avertir le Roi. On tint un conseil, dans lequel il fut résolu de faire un présent à l'Envoyé, pour empêcher que cette affaire n'allât jusqu'aux oreilles du Khan (45). Les deux Hollandois furent ramenés à Sior & resserrés dans une étroite prison, où leur vie ne fut pas de longue durée. Mais leurs compagnons, qui ne les revirent plus, ignorerent si leur mort avoit été naturelle ou violente. Après le retour de ces deux Misérables, tous les autres furent conduits devant le Conseil de guerre, pour y être examinés. On leur demanda s'ils avoient eu connoissance de la fuite de leurs compagnons; & leur désaveu n'empêcha point qu'ils ne fussent condamnés à recevoir chacun cinquante coups sur la plante des pieds. Mais le Roi leur fit grace, en déclarant qu'ils devoient être moins considerés comme des vagabonds mal intentionnés pour le Pays, que comme de malheureux Etrangers que la tempête avoit jettés sur les Côtes du Royaume. Ils furent renvoyés dans leurs hutes, mais avec défense d'en sortir sans la permission du Roi.

Le Roi fait grace à leur compagnons.

Trois sont envoyés dans l'Isle de Quelpaert.

Au mois de Juin, le Général leur fit dire par leur Interprête, qu'un Vaisseau ayant échoué dans l'Isle de Quelpaert, & Wettevri étant trop âgé pour entreprendre ce voyage, ceux d'entr'eux qui entendoient le mieux la langue Coréfienne devoient se préparer, au nombre de trois, à partir pour Quelpaert, avec la commission d'observer les circonstances du naufrage, pour en venir rendre compte à la Cour. L'Assistant & le second Pilote, avec un Canonier, furent choisis suivant cet ordre, & se mirent en chemin deux jours après.

Artifice du Roi pour tromper l'Empereur de la Chine.

L'Envoyé Tartare revint au mois d'Août, & l'ordre de ne sortir de leurs quartiers que trois jours après son départ leur fut renouvellé avec de rigoureuses menaces. La veille de son arrivée ils reçurent une Lettre de leurs compagnons, qui leur apprenoit qu'au lieu de les conduire à Quelpaert, on les avoit étroitement renfermés sur la frontiere la plus méridionale du Royaume, afin que si le Khan informé de la mort des deux autres demandoit que le reste lui fût envoyé, on pût lui répondre qu'il en étoit péri trois dans le voyage de Quelpaert.

Le même Envoyé revint encore vers la fin de l'année. Quoique depuis la

(45) Il faut entendre l'Empereur de la Chine, qui est Tartare. Les Auteurs Anglois remarquent qu'il faut écrire *Khan* ou *Han*.

HAMEL. 1656. malheureuſe entrepriſe des deux Hollandois il fût venu deux fois de la part du Grand-Khan ſans avoir fait aucune mention de cet évenement, la plûpart des Seigneurs Coréſiens s'efforcerent d'engager le Roi à ſe défaire de tous les autres. On tint conſeil là-deſſus pendant trois jours. Mais le Roi, le Prince ſon frere, le Général & quelques autres, rejetterent un parti ſi dangereux. Le Général propoſa de les faire combattre chacun contre deux Coréſiens avec les mêmes armes. C'étoit le moyen, diſoit-il, de ſe délivrer d'eux, ſans qu'on pût accuſer le Roi du meurtre de ces pauvres Etrangers. Ils furent informés ſécretement de cette réſolution par quelques perſonnes charitables. Le frere du Roi, paſſant dans leur quartier pour ſe rendre au Conſeil, dont il étoit Préſident, ils ſe jetterent à ſes genoux, ils implorerent ſa bonté, & le toucherent d'une ſi vive compaſſion qu'il devint leur protecteur. Auſſi ne dûrent-ils la vie qu'à ſes ſollicitations & à l'humanité du Roi. Cependant, pluſieurs perſonnes paroiſſant offenſées de cette indulgence, on réſolut, autant pour les mettre à couvert des entrepriſes de leurs ennemis que pour les dérober aux Tartares, de les releguer dans la Province de *Thillado*, en leur aſſignant par mois cinquante livres de riz pour leur ſubſiſtance.

Etrange danger qui menace la vie des Hollandois.

1657. Ils ſont relegués dans la Province de Thillado.

Suivant cet ordre, ils partirent de Sior à cheval au mois de Mars 1657, ſous la conduite d'un Sergent. Wettevri les accompagna, l'eſpace d'une lieue, juſqu'à la riviere qu'ils avoient paſſée en venant de Quelpaert. Ils revirent la plûpart des Villes qu'ils avoient traverſées dans le même voyage. Enfin, ayant couché à *Jeam*, ils en partirent le lendemain au matin, & vers midi ils arriverent dans une Ville conſiderable, nommée *Diu-ſiong* ou *Thilla-pening*, qui eſt commandée par une grande Citadelle. C'eſt la réſidence du *Penigſé*, qui y commande dans l'abſence du Gouverneur & qui porte le titre de Colonel de la Province. Le Sergent qui leur avoit ſervi de guide les remit entre les mains de cet Officier, avec les Lettres du Roi. Enſuite il reçut ordre d'aller chercher leurs trois compagnons, qui étoient partis de Sior l'année précédente & qui n'étoient qu'à douze lieues de Diu-ſiong, dans une Ville où commandoit l'Amiral. Il furent logés enſemble dans un édifice public, au nombre de trente-trois.

Leur occupation.

Dans le cours du mois d'Avril on leur apporta quelques cuirs, reſtés juſqu'alors à Quelpaert, dont ils n'étoient éloignés que de dix-huit lieues. Ils furent chargés, pour unique occupation, d'arracher, deux fois par mois, l'herbe qui croiſſoit dans la place du Château. Le Gouverneur, qui leur marquoit beaucoup d'affection, comme tous les Habitans de la Ville, fut appellé à la Cour, pour répondre à quelques accuſations qui mirent ſa vie en danger. Mais étant aimé du Peuple, & favoriſé par la plûpart des Grands, il fut renvoyé avec honneur. Son ſucceſſeur traita les Hollandois moins humainement. Il les obligea d'aller chercher leur bois dans une montagne à trois lieues de la Ville, après avoir été accoûtumés juſqu'alors à ſe le voir apporter. Une attaque d'apoplexie les délivra de cet odieux maître, au mois de Septembre ſuivant.

Dureté d'un de leurs Gouverneurs.

Cependant ils ne ſe trouverent pas mieux de celui qui lui ſuccéda. Lorſqu'ils lui demanderent du drap pour ſe vêtir, en lui faiſant voir que le travail avoit uſé leurs habits, il leur déclara qu'il n'avoit pas reçu d'ordre du Roi ſur ce point; qu'il n'étoit obligé de leur fournir que du riz, & que pour leurs autres

beſoins

besoins ils devoient eux-mêmes se les procurer. Ils lui proposerent alors de leur accorder la permission de demander l'aumône, chacun à leur tour, en lui représentant que nuds comme ils étoient, & leur travail ne leur produisant qu'un peu de sel (46) & de riz, il leur étoit impossible de gagner leur vie. Cette grace leur fut accordée, & bientôt ils eurent de quoi se garantir du froid.

HAMEL. 1657. Ils obtiennent la permission de demander l'aumône.

Au commencement de l'année 1658, ils essuierent de nouveaux chagrins, à l'arrivée d'un nouveau Gouverneur. La liberté de sortir de la Ville leur fut ôtée. Seulement le Gouverneur déclara que s'ils vouloient travailler pour lui, il leur donneroit à chacun trois piéces d'étoffe de coton. Mais ils rejetterent humblement cette proposition, parce qu'ils n'ignoroient pas que ce travail leur feroit user plus d'habits qu'on ne leur offroit d'étoffe. Quelques-uns d'entr'eux étant tombés malades de la fiévre, dans ces circonstances, la frayeur des Habitans au seul nom de fiévre leur fit obtenir la permission de mandier, à condition qu'ils ne fussent jamais absens de la Ville plus de quinze jours ou de trois semaines, & qu'ils ne tournassent point leur marche du côté de la Cour ni du Japon. Comme cette faveur ne regardoit que la moitié de leur troupe, ceux qui demeurerent dans la Ville reçurent ordre de prendre soin des malades, & d'arracher l'herbe dans la Place publique (47).

1658. Elle leur est ôtée, & renouvellée par un autre Gouverneur.

Le Roi étant mort au mois d'Avril, son fils monta sur le Trône après lui, avec le consentement du Grand Khan. Les Hollandois continuerent de mandier, sur-tout parmi les Prêtres & les Moines du Pays, qui les traiterent avec beaucoup de charité, & qui ne se lassoient pas de leur entendre raconter leurs avantures & les usages de leur Pays. Le Gouverneur qui arriva en 1660 leur témoigna tant de bonté, qu'il regrétoit souvent de ne pouvoir les renvoier en Hollande, ou du moins dans quelque lieu fréquenté des Hollandois. La sécheresse fut si grande cette année, que les vivres devinrent fort rares. La misere n'ayant fait qu'augmenter l'année suivante, on vit quantité de voleurs sur les grandes routes, malgré la vigueur avec laquelle ils furent poursuivis par les ordres du Roi, & la faim fit périr un grand nombre d'Habitans. Le gland, les pommes de pin, & d'autres fruits sauvages étoient la seule nourriture des Pauvres. La famine devint si pressante que plusieurs Villages furent pillés & que les magasins même du Roi ne furent pas respectés. Ces désordres ne laisserent pas de demeurer impunis, parce que les coupables étoient des Esclaves de la Cour. Le mal dura jusqu'en 1662, & l'année d'après s'en ressentit encore. La Ville de *Diu-siong*, où les Hollandois n'avoient pas cessé de demeurer, n'étant plus capable de leur fournir des provisions, il vint un ordre de la Cour pour en distribuer une partie dans deux autres Villes. Douze furent envoiés à *Say-siane*, cinq à *Siun-schien* (48), & cinq à *Namman*, qui est seize lieues plus loin. Cette séparation leur fut d'abord fort affligeante; mais elle devint l'occasion de leur fuite, & par conséquent de leur salut.

Mort du Roi de Corée.

1660.

Grande famine.

On sépare les Hollandois.

Ils partirent à pied; & leurs malades, avec leur bagage, sur des chevaux qui leur furent accordés gratuitement. La premiere & la seconde nuit, ils furent logés ensemble dans la même Ville. Le troisiéme jour, ils arriverent à

(46) On ne leur donnoit qu'une poignée de sel pour une course d'un mille & demi.

(47) Hamel, p. 581.

(48) On prononce *Siunskyen*.

HAMEL. 1663.

Siun-ſchien, où les cinq qui étoient deſtinés pour cette Ville furent laiſſés. Le lendemain, les autres paſſerent la nuit dans un Village; d'où, étant partis fort matin, ils entrerent vers midi dans *Say-ſiane*. Leurs Guides les livrerent au Gouverneur, ou à l'Amiral de la Province de *Thillado*, dont cette Ville étoit la réſidence. Ce Seigneur leur parut d'un mérite diſtingué. Mais celui qui lui ſuccéda bien-tôt devint leur fleau. La plus grande faveur qu'il leur accorda fut la permiſſion de couper du bois, pour en faire des fléches à ſes gens. Les domeſtiques des Seigneurs Coréſiens n'ont pas d'autre occupation que de tirer de l'arc, parce que leurs maîtres font gloire d'entretenir d'excellens Archers.

Ils continuent de mandier.

A l'entrée de l'Hyver, les Hollandois demanderent au nouveau Gouverneur qu'il leur fut permis de mandier pour ſe procurer des habits. Ils obtinrent la liberté de s'abſenter pendant trois jours, la moitié de leur nombre à la fois. Cette permiſſion leur devint d'autant plus avantageuſe, que les principaux Habitans de la Ville favoriſoient leurs courſes par un mouvement de compaſſion. Elles duroient quelquefois l'eſpace d'un mois entier. Tout ce qu'ils avoient amaſſé ſe partageoit en commun. Ils continuerent de mener cette vie juſqu'au rappel du Gouverneur, qui fut créé Général des Troupes royales. C'eſt la ſeconde dignité du Royaume. Son ſucceſſeur adoucit beaucoup le ſort des Hollandois de Say-ſiane, en ordonnant qu'ils fuſſent traités comme leurs compagnons l'étoient dans les autres Villes. Ils furent déchargés de tous les travaux pénibles. On ne les obligea plus qu'à paſſer deux fois en revûe chaque mois, à garder leur maiſon à leur tour, ou du moins à faire ſçavoir au Sécrétaire dans quel lieu ils alloient lorſqu'ils avoient la permiſſion de ſortir.

Bonté d'un Gouverneur & leur adreſſe à lui répondre.

Entre pluſieurs autres faveurs, ce Gouverneur leur donnoit quelquefois à manger; & s'attendriſſant ſur leur infortune, il leur demandoit pourquoi, étant ſi près de la mer, ils n'entreprenoient pas de paſſer au Japon? Ils répondoient qu'ils n'oſoient haſarder de déplaire au Roi. Ils ajoutoient que d'ailleurs ils ignoroient le chemin & qu'ils manquoient de Vaiſſeau. Quoi, reprenoit-il, n'y a-t-il point aſſez de Barques ſur la côte? Ils affectoient de répondre qu'elles ne leur appartenoient pas, & que s'ils manquoient leur entrepriſe ils craignoient d'être traités comme des voleurs & des déſerteurs. Le Gouverneur rioit de leurs ſcrupules. Il ne s'imaginoit pas qu'ils lui tenoient ce langage pour écarter ſes ſoupçons, & que jour & nuit ils ne penſoient qu'aux moiens de ſe procurer une barque. L'Auteur remarque ici que les Hollandois furent vangés du Gouverneur précédent. Il n'avoit joui de ſa dignité qu'environ quatre mois. Ayant été accuſé d'avoir condamné trop légerement à mort pluſieurs perſonnes de différens ordres, il fut condamné par le Roi à recevoir quatre-vingt-dix coups ſur les os des jambes, & banni perpetuellement.

Ils ſont vengés d'un mauvais Gouverneur.

Apparition de trois Cometes.

Vers la fin de cette année, on vit paroître une cométe. Elle fut ſuivie de deux autres, qui parurent toutes deux à la fois, pendant l'eſpace d'environ deux mois; l'une au Sud-Eſt, & l'autre au Sud-Oueſt, mais leurs queues oppoſées l'une à l'autre. La Cour en conçut tant d'allarme, que le Roi fit doubler la garde dans tous ſes ports & ſur tous les Vaiſſeaux. Il donna ordre que toutes ſes Forteresſes fuſſent bien munies de proviſions de guerre & de bouche, & que ſes Troupes fuſſent exercées tous les jours. La crainte qu'il avoit d'être attaqué par quelque voiſin, alla juſqu'à lui faire défendre qu'on allumât du

feu pendant la nuit dans les maisons qui pouvoient être apperçues de la mer. On avoit vû les mêmes phénomenes lorsque les Tartares avoient ravagé le Pays ; & l'on se souvenoit d'avoir été avertis par des signes de cette nature, avant la guerre des Japonois contre la Corée. Les Habitans ne rencontroient pas les Hollandois sans leur demander ce qu'on pensoit des cométes dans leur Pays. Ils répondoient qu'elles étoient le pronostic de quelque terrible événement, tel que la peste, la guerre ou la famine, & quelquefois de ces trois malheurs ensemble. Ils parloient de bonne foi, remarque l'Auteur avec beaucoup de simplicité, parce qu'ils avoient été convaincus de cette vérité par l'expérience.

HAMEL. 1663.

Jugement des Hollandois.

Comme ils passerent fort tranquillement l'année 1664 & la suivante, tous leurs soins se rapporterent à se rendre maîtres d'une Barque. Mais ils eurent le chagrin de ne pas réussir. Ils alloient quelquefois à la rame le long du rivage, dans un batteau qui leur servoit à chercher de quoi vivre. Quelquefois ils faisoient le tour des petites Isles, pour observer tout ce qui pouvoit être favorable à leur évasion. Leurs compagnons qui étoient dans les deux autres Villes, venoient les visiter par intervalles. Ils leur rendoient leurs visites, lorsqu'ils en obtenoient la permission du Gouverneur. Leur patience se soutenoit dans les plus grandes peines, assez contens de jouir d'une bonne santé & de ne pas manquer du nécessaire dans le cours d'un si long esclavage. En 1666 ils perdirent ce bon Gouverneur, qui fut élevé aux premieres dignités de la Cour en récompense de ses vertus. Il avoit repandu indifféremment ses bienfaits sur toutes sortes de personnes, pendant deux ans d'une heureuse administration, qui lui avoit gagné l'affection de tout le monde & l'estime de son maître avec celle de la Noblesse. Il avoit reparé les édifices publics, nettoié les Côtes, augmenté les forces maritimes, &c.

1664.

Leur situation pendant plusieurs années.

1666.

Eloge d'un Gouverneur.

Après son départ la Ville demeura trois jours sans Gouverneur, parce que l'usage accorde ce tems au successeur pour choisir, avec le secours de quelque Devin (49), un moment favorable à son inauguration. Ce choix ne fut pas heureux pour les Hollandois. Entre plusieurs mauvais traitemens, leur nouveau Maître voulut les faire travailler continuellement à jetter de la terre en moule. Ils rejetterent cette proposition, sous prétexte qu'après avoir rempli leur devoir ils avoient besoin de leur tems pour se procurer de quoi se vêtir & satisfaire à leurs autres nécessités ; que le Roi ne les avoit point envoiés pour un travail si rude, ou que s'ils devoient être traités avec cette rigueur, il valoit beaucoup mieux pour eux renoncer à la subsistance qu'on leur accordoit, & demander d'être envoiés au Japon ou dans quelqu'autre lieu fréquenté par leurs compatriotes. La réponse du Gouverneur fut une ménace de les forcer d'obéir. Mais il n'eut pas le tems d'exécuter ses intentions. Quelques jours après, tandis qu'il se trouvoit à bord d'un fort beau Vaisseau, le feu prit par hazard à la chambre des poudres, qui étoit située devant le mât, & fit sauter la proüe ; ce qui coûta la vie à cinq hommes. Il se dispensa d'en donner avis à l'Intendant de la Province, dans l'espérance que cet accident demeureroit caché. Malheureusement pour lui, le feu avoit été apperçu par un des Espions que la Cour entretient sur les côtes, comme dans l'intérieur du Royaume. L'Intendant, qui en fut averti par cette voie, se hâta d'en rendre compte au Souverain.

Plaintes qu'ils font de son successeur.

Ils sont vengés.

(49) On a vû que les Chinois ont la même superstition.

HAMEL. 1666.

Le Gouverneur fut rappellé immédiatement, & condamné au banniſſement perpetuel, après avoir reçu quatre-vingt-dix coups ſur les os des jambes.

Les Hollandois virent arriver, au mois de Juillet, un nouveau Gouverneur, mais ſans obtenir le changement qu'ils avoient eſperé dans leur ſort. Il leur demanda chaque jour cent braſſes de natte. Lorſqu'ils lui repréſenterent que c'étoit leur demander l'impoſſible, il les ménaça de trouver quelque occupation qui leur conviendroit mieux. Une maladie qui lui ſurvint l'empêcha d'éxécuter ſon projet; mais outre leur devoir ordinaire, ils demeurerent chargés du ſoin d'arracher l'herbe dans la Place du *Penig-ſe*, & d'apporter du bois propre à faire des fléches. Le chagrin de leur ſituation les fit penſer à profiter de la maladie de leur Tiran pour ſe procurer une Barque à toutes ſortes de riſques. Ils employerent, dans cette vûe, un Coréſien qui leur avoit pluſieurs obligations. Ils le chargerent de leur acheter une Barque, ſous prétexte du beſoin qu'ils en avoient pour mandier du coton dans les Iſles voiſines. Ils lui promirent, à leur retour, une part conſidérable aux aumônes qu'ils ſe flattoient de recueillir. La Barque fut achetée. Mais le Pêcheur qui l'avoit vendue, ayant appris que c'étoit pour leur uſage, voulut rompre ſon marché, dans la crainte d'être puni de mort s'ils s'en ſervoient pour leur évaſion. Cependant l'offre de doubler le prix lui fit oublier toutes ſes craintes.

Leur chagrin les fait penſer à la fuite.

Ils achetent une Barque.

Auſſi-tôt qu'ils ſe trouverent en liberté, ils fournirent leur Bâtiment d'une voile, d'une ancre, de cordages, de rames & d'autres inſtrumens néceſſaires; réſolus de partir au premier quartier de la Lune, qui étoit la ſaiſon la plus favorable. Ils retinrent deux de leurs compatriotes qui étoient venus les viſiter. D'un autre côté, ils firent venir de *Namman* Jean *Peter d'Uries*, habile matelot, pour leur ſervir de Pilote. Quoique les Habitans les plus voiſins de leur demeure ne fuſſent pas ſans quelque défiance, ils ſortirent la nuit du 4 Septembre, auſſi-tôt que la Lune eut ceſſé de luire, & ſe gliſſant au long du mur de la Ville, avec leur proviſion, qui conſiſtoit en riz, avec quelques pots d'eau & une marmite, ils gagnerent le rivage ſans avoir été découverts.

Ils ont le bonheur de s'embarquer.

Ils commencerent par remplir un tonneau d'eau fraîche, dans une petite Iſle qui n'eſt qu'à la portée du canon. Enſuite ils eurent la hardieſſe de paſſer devant les Vaiſſeaux de la Ville & devant les Frégates mêmes du Roi, en prenant le large, dans le canal, autant qu'il étoit poſſible. Le 5 au matin, lorſqu'ils étoient preſqu'en mer, un Pêcheur leur cria, qui vive; mais ils ſe garderent de répondre, dans la crainte que ce ne fût quelque garde avancée des Vaiſſeaux de guerre, qui n'étoient pas loin à l'ancre. Au lever du Soleil, le vent leur ayant manqué, ils ſe ſervirent de leurs rames. Vers midi, le tems redevint plus frais. Ils porterent alors au Sud-Eſt, ſur leurs ſimples conjectures; & doublant la pointe de la Corée dans le cours de la nuit ſuivante, ils n'apprehenderent plus d'être pourſuivis.

Avec quelle hardieſſe ils s'échappent.

Le 6, au matin ils ſe trouverent fort près de la premiere Iſle du Japon; & le vent ne ceſſant pas de les favoriſer, ils arriverent ſans le ſçavoir, devant l'Iſle de *Firando*, où ils n'oſerent pas relâcher, parce qu'ils ne connoiſſoient pas la rade. D'ailleurs ils avoient entendu dire aux Coréſiens, qu'il n'y avoit aucune Iſle dans la route de Nangazaqui. Ainſi, continuant leur courſe avec un vent frais, ils cotoyerent, le ſept, quantité d'Iſles dont le nom-

Ils arrivent dans des lieux qui leur ſont inconnus.

HAMEL. 1666.

bre leur parut infini. Le soir, ils espéroient mouiller près d'une petite Isle; mais des apparences d'orage qu'ils découvrirent dans l'air, & des feux qu'ils virent de tous côtés, leur firent prendre la résolution de ne pas interrompre leur course.

Le 8, au matin, ils se trouverent au même endroit d'où ils étoient partis le soir précédent; ce qu'ils attribuerent à la violence de quelque courant. Cette observation leur fit prendre le large; mais la force des vents contraires les obligea bien-tôt de se rapprocher de la terre. Après avoir traversé une baie ils jetterent l'ancre vers le milieu du jour, sans connoître le Pays. Tandis qu'ils préparoient leur nourriture, quelques Habitans passerent & repasserent fort près d'eux, sans leur parler. Vers le soir, le vent étant un peu tombé, ils virent une Barque chargée de six hommes, qui avoient chacun deux couteaux suspendus à leur ceinture, & qui s'étant avancés à la rame débarquerent un homme vis-à-vis d'eux. Cette vûe leur fit lever l'ancre avec toute la promptitude possible. Ils employerent leurs rames & leurs voiles pour sortir de la baye. Mais la Barque les poursuivit & les joignit bien-tôt. Ils auroient pû se servir de leurs longues cannes de bambou, pour empêcher ces inconnus de monter à bord. Cependant, après avoir découvert plusieurs autres Barques remplies de Japonois, qui se détachoient du rivage, ils prirent le parti de les attendre tranquillement.

Ils voient des Habitans qui ne leur disent rien.

Les gens de la premiere Barque leur demanderent par des signes, où ils alloient. Pour réponse ils arborerent pavillon jaune avec les armes d'Orange, en criant *Hollande*, *Nangazaqui*. Là-dessus, on leur fit signe d'amener leur voile. Ils obéirent. Deux hommes étant passés sur leur bord, ils leur firent diverses questions qui ne furent pas entendues. Leur arrivée avoit jetté tant d'allarme sur la Côte, que personne n'y parut sans être armé de deux épées. Le soir, une Barque amena sur leur bord un Officier qui tenoit le troisiéme rang dans l'Isle. Reconnoissant qu'ils étoient Hollandois, il leur fit entendre par des signes qu'il y avoit six Vaisseaux de leur Nation à Nangazaqui, & qu'ils étoient dans l'Isle de Goto, qui appartenoit à l'Empereur. Ils passerent trois jours dans le même lieu, gardés fort soigneusement. On leur apporta du bois & de la viande, avec une natte pour les mettre à couvert de la pluie, qui tomboit en abondance.

On les interroge enfin. Ils se font connoître dans l'Isle de Goto.

Le 12 ils partirent pour Nangazaqui, bien fournis de provisions, sous la conduite du même Officier qui les avoit abordés & qui portoit quelques Lettres à l'Empereur. Il étoit accompagné de deux grandes Barques & de deux petites. Le lendemain, au soir, ils découvrirent la baye de cette Ville. Ils y mouillerent à minuit. Elle avoit à l'ancre cinq Bâtimens Hollandois. Plusieurs Habitans de Goto & diverses personnes de considération leur avoient fait quantité de caresses, sans vouloir rien accepter de leur part. Le 14 ils furent conduits au rivage, & reçus par les Interprétes Japonois de la Compagnie, qui, leur ayant fait plusieurs questions, prirent leurs réponses par écrit. Ils furent menés ensuite au Palais du Gouverneur, devant lequel ils parurent à midi. Lorsqu'ils eurent satisfait sa curiosité par le récit de leurs avantures, il loua beaucoup le courage qui leur avoit fait surmonter tant de dangers pour se mettre en liberté.

Ils se rendent à Nangazaqui.

Ils sont présentés au Gouverneur;

Et aux Officiers de la Compagnie de Hollande.

Les Interprétes reçurent ordre du Gouverneur de les conduire chez le Com-

HAMEL. 1668.

mandant Hollandois, qui se nommoit *Myn heer William Volquers*. Il les reçut avec beaucoup de bonté. *Myn heer Nicolas Le Roi*, son Lieutenant, & tous leurs compatriotes, leur firent les mêmes caresses. Le Gouverneur de Nangazaqui auroit souhaité de pouvoir les retenir une année entiere. Il se les fit amener le 25 d'Octobre. Cependant, après les avoir encore interrogés avec beaucoup de curiosité, il les rendit au Directeur de la Compagnie, qui leur donna un logement dans sa propre maison. Peu de jours après ils partirent pour Batavia, où ils arriverent le 29 de Novembre. Le Général, à qui ils présenterent leur Journal, leur fit un accueil très-favorable, & leur promit de les mettre à bord de quelques Vaisseaux qui devoient retourner en Europe. En effet, s'étant embarqués le 28 de Décembre, ils arriverent à Amsterdam le 20 de Juillet 1668 (50).

Ils partent pour Batavia, & de-là en Europe.

§. II.

Description de la Corée.

Sa situation & son étendue. Mœurs des Habitans.

Nom & position de la Corée.

CE Pays, que les Européens ne connoissent que sous le nom de Corée, est nommé par les Habitans *Trozenbouk*, & quelquefois *Kauli*. Il s'étend depuis trente-quatre jusqu'à quarante-quatre degrés de latitude du Nord. Sa longueur est d'environ cent cinquante lieues (51) du Nord au Sud; & sa largeur, de soixante-quinze lieues de l'Est à l'Oueſt. Les Habitans le représentent sous la forme d'un quarré long, quoiqu'il ait plusieurs pointes de terre qui s'avancent assez loin dans la mer.

Pêche de baleines & de harangs, au Nord-Est de ce Royaume.

A l'Oueſt, ce Royaume est séparé de la Chine par la baye de Nan-king. Mais il s'y joint au Nord par une longue & haute montagne, sans laquelle il ne seroit qu'une Isle. Au Nord-Est, il a pour bornes cette vaste partie de l'Océan où les François & les Hollandois prennent tous les ans un grand nombre de baleines. On y fait aussi la pêche du harang, aux mois de Décembre, de Janvier, de Février & de Mars. Celui qui se prend pendant les deux premiers de ces quatre mois, est aussi gros que le harang de Hollande; mais celui qu'on prend ensuite est beaucoup plus petit. L'Auteur & ses compagnons en conclurent qu'au-dessus de la Corée, du Japon & de la Tartarie (52), il y a un passage qui répond aux Détroits de Weigats. Ils demanderent souvent aux Coréens qui fréquentent la Mer du Nord-Est, quelles terres on trouve au-delà. On s'accordoit à leur répondre, qu'on ne croyoit pas qu'il y eût autre chose de ce côté-là que l'immense Océan.

Passage de la Corée à la Chine.

Pour aller de la Corée à la Chine, on s'embarque à l'extrêmité de la baye, parce que la multitude des bêtes féroces rend le passage de la montagne aussi difficile en Eté, qu'il l'est en Hyver par l'excès du froid. En Hyver néanmoins, la baye étant presque toujours assez glacée pour le passage, on la traverse du côté du Nord.

Les rochers & les sables qui bordent les Côtes de la Corée, en rendent l'accès

(50) Relation de Hamel, p. 585. & suiv.
(51) De quinze seulement au degré.
(52) Les dernieres découvertes prouvent que leur conjecture étoit bien fondée.

difficile & dangereux. Du côté du Sud-Eſt elles s'approchent ſi fort du Japon, que la diſtance n'eſt que de vingt-cinq ou vingt-ſix lieues entre la Ville de *Pouſan* en Corée (53), & celle d'*Oſaka* au Japon. On rencontre, entre ces deux points, l'Iſle de *Suiſſima*, que les Coréſiens nomment *Taymuta* (54). Elle leur appartenoit anciennement ; mais dans un Traité de paix avec les Japonois, ils en ont fait l'échange pour celle de Quelpaert.

DESCRIPTION DE LA CORE'E. La Corée fort proche du Japon.

Le froid eſt extrême dans la Corée. En 1662, tandis que les Hollandois viſitoient les Monaſteres des montagnes, il tomba une ſi prodigieuſe quantité de nége, qu'on faiſoit des routes par-deſſous pour paſſer d'une maiſon à l'autre. Les Habitans ſe ſervent, pour marcher ſur la nége, d'une ſorte de petite planche, en forme de raquette, qu'ils attachent ſous leurs pieds. Cette rigueur exceſſive de l'air réduit ceux qui habitent la Côte du Nord à vivre uniquement d'orge, qui n'eſt pas même des meilleurs. Il n'y croît, ni coton, ni riz. Les perſonnes au-deſſus du commun font apporter leurs vivres des parties du Sud.

Chemins ſous la nége.

Le reſte du Pays eſt ſi fertile, qu'il produit toutes les néceſſités de la vie, ſur-tout du riz & d'autres ſortes de grains. Il a du chanvre, du coton & des vers à ſoie ; mais on y eſt mal inſtruit de la maniere de travailler la ſoie. On y trouve auſſi de l'argent, du plomb, des peaux de tygres & la racine qui ſe nomme *Niſi*. Les beſtiaux y ſont en grand nombre, & l'on y emploie les bœufs à labourer la terre. Hamel obſerve qu'il y vit des ours, des daims, des ſangliers, des porcs, des chiens, des chats & divers autres animaux, mais qu'il ne rencontra jamais d'éléphant. Les rivieres ſont ſouvent infeſtées d'*Alligators* ou de crocodiles, qui ont quelquefois dix-huit ou vingt aunes de long (55). Cet animal a les yeux petits, mais vifs, & les dents placées comme celles d'un peigne. Pour manger, il ne remue que la machoire d'enhaut. Il a ſix jointures à l'épine du dos. Les Habitans racontent à l'Auteur qu'on avoit une fois trouvé trois enfans dans le ventre d'un crocodile. La Corée produit une infinité de ſerpens & d'autres animaux venimeux. On y voit en abondance diverſes ſortes d'oiſeaux, tels que le cygne, l'oie, le canard, le heron, le butor, l'aigle, le faucon, le milan, le pigeon, la bécaſſe, la pie, le choucas, l'alouette, le faiſan, la poule, le vaneau ; outre pluſieurs eſpeces qui ne ſont pas connues en Europe.

Productions de la Corée.

Oiſeaux en abondance.

La Corée eſt diviſée en huit Provinces, qui contiennent trois cens ſoixante Villes, grandes & petites ; ſans compter les Forts & les Châteaux, qui ſont ſitués généralement ſur des montagnes (56).

Diviſion de la Corée en huit Provinces.

Les Coréſiens ont tant de penchant pour le larcin & tant de diſpoſition naturelle à tromper, qu'on ne peut prendre la moindre confiance à leur caractere. Ils regardent ſi peu la fraude comme une infamie, qu'ils ſe font une gloire d'avoir dupé quelqu'un. Cependant la Loi ordonne des reparations pour ceux qui ont été trompés dans un marché. Ils ſont d'ailleurs ſimples & crédules. Les Hollandois auroient pû leur faire croire toutes ſortes de fables, parce qu'ils ont beaucoup d'affection pour les Etrangers, ſur-tout leurs Prêtres & leurs Moines. Ils ſont d'un naturel efféminé, ſans aucune marque de courage. Du

Les Coréſiens ſont trompeurs & efféminés.

(53) C'eſt ſans doute celle que Regis nomme *Tem-chau*.

(54) Ou *Twi-ma-tau*, ſuivant Regis.

(55) Des aunes de Hollande apparemment.

(56) Hamel, p. 587. & ſuiv.

DESCRIPTION DE LA CORE'E.

moins les Hollandois en prirent cette idée sur le récit de plusieurs personnes dignes de foi, qui avoient été témoins du carnage que les Japonois firent dans la Corée lorsqu'ils en tuerent le Roi, & de la maniere dont les Coréiens se laisserent traiter par les Tartares, qui avoient passé sur la glace pour s'emparer de leur Pays. *Wettevri*, qui avoit vû toutes ces révolutions, assuroit qu'il en étoit mort beaucoup plus dans les bois que par les armes de l'Ennemi. Loin d'avoir honte de leur lâcheté, ils déplorent la condition de ceux qui sont obligés de combattre. On les a vûs souvent repoussés par une poignée d'Européens, lorsqu'ils vouloient piller un Vaisseau que la tempête avoit jetté sur leur Côte.

Horreur qu'ils ont pour le sang & pour les malades.

Ils abhorrent le sang, jusqu'à prendre la fuite lorsqu'ils en apperçoivent dans leur chemin. Ils ne sont pas moins effrayés de la vûe des malades, sur-tout de ceux qui sont attaqués d'une maladie contagieuse. Ils les éloignent aussi-tôt de leurs Villes; & les plaçant dans de petites hutes de paille, au milieu des champs, ils les abandonnent à ceux qui sont obligés d'en prendre soin. Ces gardes sont les parens ou les amis du Malade. Ils sont obligés d'avertir les passans du danger. Un Malheureux qui n'a pas d'amis dont il puisse esperer de l'assistance, meurt sans que personne s'approche de lui. Si le bruit se répand qu'une Ville soit infectée de la peste, on ferme toutes les avenues avec de fortes haies, & l'on met des signaux sur le toît des maisons qui sont attaquées particuliérement.

Leurs Simples & leurs Medecins.

Le Pays produit quantité de plantes médicinales; mais elles ne sont pas connues du Peuple, & la plûpart des Médecins sont employés auprès des Grands. Aussi les pauvres ont-ils recours aux Sorciers & aux Aveugles, qu'ils suivoient autrefois à travers les rivieres & les rochers pour aller aux Temples de leurs Idoles. Mais cet usage fut aboli en 1662 par un ordre du Roi.

Anciennes mœurs du Pays.

Avant que les Tartares eussent subjugué la Corée, on y voyoit regner l'incontinence & la débauche. L'unique occupation des Habitans étoit de boire, de manger & de se livrer à toutes sortes d'excès avec les femmes. Aujourd'hui qu'ils sont tyrannisés par les Tartares & les Japonois, le tribut qu'ils payent aux premiers leur rend la vie assez difficile dans les mauvaises années. Depuis cinquante ou soixante ans, ils ont appris des Japonois à planter du tabac. Ils ne le connoissoient pas auparavant. On leur a dit que la semence de cette plante est venue de *Nampankouk*, c'est-à-dire, de Hollande. Ils l'ont nommée, par cette raison, *Nampaukoy*.

On y fume beaucoup de tabac.

L'usage en est si général à présent dans leur Nation, qu'il est commun aux deux sexes. On voit fumer les enfans mêmes, dès l'âge de quatre ou cinq ans. Lorsqu'on apporta du tabac en Corée pour la premiere fois, les Habitans en payerent le même poids en argent. C'est ce qui leur fait regarder *Nampankouk*, ou la Hollande, comme un des meilleurs Pays du Monde (57).

Habits communs du Pays.

Le simple Peuple de la Corée n'est vêtu que de toile de chanvre & de mauvaises peaux. Mais en récompense la Nature leur a donné la racine *Nisi* (58), dont ils font un commerce considerable à la Chine & au Japon (59).

Maisons des Grands & du Peuple.

Les maisons des personnes de qualité sont fort belles. Celles du Peuple ont peu d'apparence. Il n'a pas même la liberté de les bâtir mieux, ni de les couvrir de tuiles sans une permission expresse. Aussi la plûpart sont-elles de chau-

(57) Hamel, p. 591.
(58) C'est apparemment le *Jin-seng*.
(59) Hamel, p. 588.

me

me & de roſeaux. Elles ſont ſéparées l'une de l'autre par un mur ou par une rangée de paliſſades. Pour les bâtir, on plante d'abord des poteaux de bois ou des piliers, à certaines diſtances, & l'on remplit de pierre les intervalles juſqu'au premier étage. Le reſte de l'édifice eſt de bois, plâtré au dehors, & revêtu dans l'interieur de papier blanc collé. Le plein-pied eſt voûté. En hyver on fait du feu deſſous; de ſorte qu'on n'y eſt pas moins chaudement que dans un poîle. La voûte (60) eſt couverte de papier huilé. Le corps de chaque maiſon a peu d'étendue. Il ne contient qu'un étage, avec un grenier au-deſſus pour y renfermer les proviſions. Les Coréſiens n'ont que les meubles abſolument néceſſaires. Dans les maiſons des Nobles il y a toujours un appartement avancé, dans lequel on reçoit & on loge ſes amis, & qui ſert pour s'y réjouir. Chaque maiſon a généralement un grand eſpace quarré ou une baſſe-cour, avec une fontaine d'eau-vive ou un étang; & un jardin, avec des allées couvertes. Les Marchands & les principaux Bourgeois ont près de leur demeure une ſorte de magaſin qui contient leurs effets, & dans lequel ils traitent leurs amis avec du tabac & de l'arrak. L'appartement des femmes eſt dans la partie la plus interieure de la maiſon. Perſonne n'a la liberté d'en approcher. Quelques maris permettent à leurs femmes de voir le monde & d'aſſiſter aux fêtes; mais elles y ſont aſſiſes à part, & vis-à-vis leurs maris.

DESCRIPTION DE LA CORE'E.

Cours & jardins.

On trouve de toutes parts, dans la Corée, des cabarets & des maiſons de plaiſir, où les Habitans s'aſſemblent pour y voir des femmes publiques, qui chantent, qui danſent & qui jouent de divers Inſtrumens. En Eté, ces réjouiſſances ſe font dans des lieux frais, à l'ombre des arbres. Le Pays n'a pas d'Hôtelleries pour les voyageurs. Mais ceux qui ſont en voyage s'aſſeyent le ſoir près de la premiere maiſon qu'ils rencontrent. Auſſi-tôt le maître leur apporte du riz cuit à l'eau & leur offre ſuffiſamment à ſouper. Ils peuvent ſe repoſer auſſi ſouvent qu'ils le deſirent, avec la certitude de recevoir les mêmes ſecours. Cependant, ſur la grande route de Sior, on trouve des hôtelleries où les Officiers de l'Etat ſont traités aux dépens du Public (61).

Cabarets & Hôtelleries.

Uſages & Sciences de la Corée.

Le mariage, entre les Coréſiens, eſt défendu juſqu'au quatriéme degré. Il demande peu de ſoin de la part des hommes, parce qu'on ſe marie dès l'âge de huit ou dix ans. Les jeunes femmes, à moins qu'elles ne ſoient filles uniques, habitent dès ce moment la maiſon de leur beau-pere, juſqu'à ce qu'elles ayent appris à gagner leur vie & l'art de gouverner leur famille. Le jour du mariage, l'homme monte à cheval, accompagné de ſes amis; il ſe promene dans tous les quartiers de la Ville, & s'arrête enfin à la porte de ſa maîtreſſe. Il eſt reçu par ſes parens, qui la conduiſent chez lui; & le mariage y eſt conſommé ſans autre cérémonie.

Mariage des Coréſiens.

Les hommes peuvent avoir hors de leur maiſon autant de femmes qu'ils ſont capables d'en nourrir, & les voir librement; mais ils ne peuvent recevoir chez eux que leur véritable femme. Si les gens de qualité en ont deux ou trois dans leurs propres demeures, elles n'y prennent aucune part à la conduite

Pluralité des femmes.

(60) Peut-être entend il le plat-fond ou les murs.

(61) Hamel, p. 592.

DESCRIPTION DE LA CORE'E.

de leur famille. Au fond, remarque l'Auteur, les Coréſiens ont peu de conſidération pour leurs femmes, & ne les traitent guéres mieux que leurs eſclaves. Après en avoir eu pluſieurs enfans, ils n'en ſont pas moins libres de les chaſſer ſous le moindre prétexte, & d'en prendre une autre. Les femmes n'ont pas le même privilege, à moins qu'elles ne l'obtiennent par l'autorité de la Juſtice. Ce qu'il y a de plus fâcheux pour elles, c'eſt qu'en les congédiant, un mari peut les forcer de prendre leurs enfans & de ſe charger de leur entretien. Une coutume ſi barbare ſert à rendre le Pays fort peuplé.

Fâcheuſe condition de ce ſexe.

Sort des enfans.

Les Coréſiens ont beaucoup d'indulgence pour leurs enfans, & n'en ſont pas moins reſpectés. On ne voit pas regner la même tendreſſe dans les familles d'Eſclaves, parce que les peres ſont accoutumés à ſe voir enlever leurs enfans auſſi-tôt que l'âge les rend capables de travail. Les enfans qui naiſſent d'un homme libre & d'une femme eſclave, ſont condamnés à l'eſclavage. Ceux dont le pere & la mere ſont eſclaves, appartiennent au maître de leur (62) mere.

Deuil pour les Morts.

A la mort d'un homme libre, ſes enfans prennent le deuil pour trois ans, pendant leſquels ils ne vivent pas moins auſterement que leurs Prêtres. Ils ne peuvent exercer aucun emploi dans cet intervalle; & s'ils occupoient quelque poſte, ils ſont obligés de le quitter. La loi ne leur permet pas même de coucher avec leurs femmes. Les enfans qui leur naîtroient dans le cours de ces trois ans, ne ſeroient pas au rang des légitimes. La colere, les querelles, l'yvrognerie, paſſent alors pour des crimes. Leurs habits de deuil ſont une longue robe de chanvre, ſur une eſpece de cilice, compoſé de fil tors preſqu'auſſi gros que les cordons d'un cable. Sur leurs chapeaux, qui ſont de roſeaux verds entrelaſſés, ils portent une corde de chanvre au lieu de crêpe. Ils ne marchent point ſans une grande canne, ou un long bâton, qui ſert à faire diſtinguer de qui ils portent le deuil. La canne marque la mort d'un pere, & le bâton celle d'une mere. Ils ne ſe lavent point dans une ſi longue contrainte. Auſſi les prendroit-on alors pour des mulâtres.

Enterremens.

Auſſi-tôt qu'il eſt mort quelqu'un dans une famille, les parens courent dans les rues en pouſſant des cris & s'arrachant les cheveux. Ils enterrent le Mort, avec beaucoup de ſoin, dans quelqu'endroit d'une montagne choiſie par leurs Devins. Les corps ſont renfermés dans un double cercueil, de deux ou trois doigts d'épaiſſeur, pour empêcher que l'eau n'y pénetre. Le cercueil ſuperieur eſt orné de peintures & d'autres embelliſſemens, ſuivant la fortune de chaque famille.

Les Coréſiens enterrent ordinairement leurs Morts dans le cours du Printems ou de l'Automne. Ceux qui meurent pendant l'Eté ſont placés ſous une hute de chaume, élevée ſur quatre piliers, pour attendre que le tems de la moiſſon ſoit paſſé. Lorſque celui de l'enterrement eſt arrivé, on rapporte le Mort à ſa maiſon, & l'on enferme avec lui dans le cercueil ſes habits & quelques joyaux. Enſuite, après avoir employé toute la nuit à ſe réjouir, on part à la pointe du jour avec le corps. Les porteurs chantent & gardent une certaine meſure dans leur marche, tandis que les parens & les amis font retentir l'air de leurs lamentations. Trois jours après cette cérémonie, le convoi retourne au

(62) Hamel, p. 588.

tombeau du Mort, pour y faire quelques offrandes. La ſcene finit par un grand repas, où tout le monde paroît fort joyeux. Les foſſes n'ont que cinq ou ſix pieds de profondeur pour les gens du commun; mais celles des perſonnes de qualité ſont des caveaux de pierre, ſur leſquels on place leur ſtatue, avec une inſcription au-deſſous, qui contient leurs noms, leurs qualités & leurs emplois. Chaque mois, au tems de la pleine-Lune, on coupe l'herbe qui croît ſur le tombeau, & les offrandes ſe renouvellent. C'eſt la plus grande fête des Coréſiens, après celle de la nouvelle année.

Ordre des familles après la mort du pere.

Lorſque les enfans ont rendu à la mémoire de leurs peres tous les devoirs établis par l'uſage, le fils aîné prend poſſeſſion de la maiſon paternelle & de toutes les terres qui en dépendent. Le reſte eſt diviſé entre les autres fils; mais Hamel & ſes Compagnons n'apprirent pas que les filles euſſent jamais la moindre part à la ſucceſſion, parce qu'en Corée une femme n'apporte que ſes habits en mariage. Un pere, à l'âge de quatre-vingt ans, ſe déclare incapable de l'adminiſtration de ſa famille & cede à ſes enfans la conduite de ſon bien. Alors l'aîné prend poſſeſſion de la maiſon, en fait bâtir une autre aux frais communs de la famille, pour y loger ſon pere & ſa mere, prend ſoin de leur ſubſiſtance, & ne ceſſe jamais de les traiter reſpectueuſement.

Abdication des Vieillards.

Education de la jeuneſſe.

La Nobleſſe Coréſienne & tous ceux qui ſont nés libres, apportent beaucoup de ſoin à l'éducation de leurs enfans. Ils leur font apprendre de bonne heure à lire & à écrire. Leurs méthodes d'inſtruction ne ſont pas rigoureuſes. Ils inſpirent aux écoliers une haute idée du ſçavoir & du mérite de leurs ancêtres. Ils leur repréſentent combien il eſt glorieux de s'élever à la fortune par cette voie. Ces grandes images excitent l'émulation & le goût de l'étude. Le fruit qu'elles produiſent eſt ſurprenant. Toute la doctrine des Coréſiens conſiſte dans l'expoſition de quelques Traités qu'on leur donne à lire. Cependant, outre cette étude particuliere, il y a dans chaque Ville un édifice, où, ſuivant l'ancien uſage, auquel toute la Nation eſt fort attachée, on aſſemble la jeuneſſe, pour lui lire l'hiſtoire du Pays, & les procès des perſonnes célebres qui ont été punis de mort pour leurs crimes.

Comment le mérite eſt diſtingué.

Dans chaque Province il y a toujours deux ou trois Villes où l'on tient des aſſemblées annuelles. Les écoliers s'y rendent pour obtenir quelqu'emploi par la plume ou par l'épée. Chaque Gouverneur nomme des Députés, qui ſont chargés de l'examen. Leur choix tombe ſur les plus dignes; & ſur leur témoignage on écrit au Roi, qui diſtribue les emplois à ceux dont on lui fait connoître le mérite. Les vieux Officiers, qui n'ont encore poſſedé que des emplois civils & militaires, s'efforcent alors de ſe faire employer tout à la fois dans ces deux profeſſions, pour groſſir leur revenu. Mais ils ne parviennent quelquefois qu'à ſe ruiner, par les préſens & la dépenſe qu'ils ſont obligés de faire pour ſe procurer des ſuffrages. Ceux qui meurent dans les pourſuites de l'ambition ſont ordinairement fort ſatisfaits d'obtenir en mourant le titre de l'emploi qu'ils ont ſollicité, & regardent comme un honneur d'y avoir été nommés.

Langage & Ecriture des Coréſiens.

Leur caractere d'écriture & leur arithmétique ne s'apprennent pas facilement. Ils ont pluſieurs mots pour exprimer une même choſe. Ils prononcent quelquefois vîte & quelquefois lentement, ſur-tout leurs Sçavans & leurs grands Seigneurs. Il y a trois ſortes d'écriture dans la Corée. La premiere reſſemble à celle de la Chine & du Japon; c'eſt celle qui eſt en uſage pour l'impreſſion des

DESCRIPTION DE LA CORE'E.

livres & pour les affaires publiques. La ſeconde n'eſt pas différente de l'écriture commune de l'Europe. Les Grands & les Gouverneurs l'emploient pour répondre aux placets qu'on leur préſente, pour faire leurs notes ſur les Lettres d'avis & pour d'autres uſages de cette nature. Cette écriture n'eſt pas connue du Peuple. La troiſiéme, qui eſt la plus groſſiere, ſert aux femmes & au Peuple. Elle eſt plus aiſée que les deux premieres. Les noms & les choſes mêmes dont on n'a jamais entendu parler s'expriment avec une ſorte de pinceau fort curieux. Les Coréſiens ont un grand nombre d'anciens Livres, ſoit imprimés ou manuſcrits, à la conſervation deſquels on veille ſi ſoigneuſement, que la garde n'en eſt confiée qu'au frere du Roi. Pluſieurs Villes en ont les copies en dépôt, par précaution contre les ravages du feu.

Livres imprimés & manuſcrits.

Ignorance des Coréſiens ſur le reſte du Monde.

La connoiſſance qu'ils ont du Monde eſt fort imparfaite. Leurs Auteurs aſſurent que la Terre eſt compoſée de quatre-vingt-quatre mille Pays. Mais ces ſuppoſitions trouvent peu de crédit parmi les Habitans. » Il faudroit donc, diſent-» ils, compter pour un Pays la moindre Iſle & le plus mépriſable Ecueil; car » peut-on s'imaginer autrement que le Soleil ſuffiſe pour éclairer tant de ré-» gions en un ſeul jour? Lorſque les Hollandois leur nommoient quelques Royaumes, ils ſe mettoient à rire, en leur diſant que c'étoit ſans doute des Villes ou des Villages, parce que la connoiſſance qu'ils ont des Côtes ne s'étend point au-delà de Siam, où leur Commerce ſe borne. Ils ſont perſuadés en effet qu'il n'y a dans le Monde que douze Royaumes, ou douze contrées, qui étoient autrefois ſoumiſes à la Chine & qui lui payoient un tribut; mais qui ont ſecoué le joug depuis la conquête des Tartares, parce que ces nouveaux Maîtres n'ont pas été capables de les contenir dans la ſoumiſſion. Ils donnent au Tartare (63) le nom de *Tiekſe* & d'*Orankay*; à la Hollande, le nom de *Nampankouk*, qui eſt celui que les Japonois donnent aux Portugais comme aux Hollandois, parce qu'ils ne les connoiſſent pas mieux.

Comment ils ſont leurs comptes.

Ils tirent leur Almanach de la Chine, faute de lumiéres pour le compoſer eux-mêmes. Ils impriment avec des planches gravées, en plaçant le papier entre deux planches, & tirent ainſi la feuille. Leurs comptes d'arithmétique ſe font avec de petits bâtons de bois, comme en Europe avec des jettons. Ils ne ſçavent pas tenir de livres de comptes; mais lorſqu'ils achetent une choſe ils en marquent le prix par-deſſous, & marquant de même l'uſage qu'ils en font, ils calculent fort bien la perte ou le profit.

Diviſion de leurs années.

Ils diviſent leurs années par les Lunes, & tous les trois ans ils ajoutent un mois d'intercalation. Ils ont des Sorciers, des Devins, ou des Charlatans, qui leur apprennent ſi leurs Morts ſont en repos ou non, & ſi le lieu de leur ſépulture leur convient. La ſuperſtition eſt ſi exceſſive ſur ce point, que ſouvent on leur fait changer deux ou trois fois de tombeau (64).

(63) Il faut entendre l'Empereur de la Chine.

(64) Hamel, p. 392.

Commerce & Religion de la Corée.

DESCRIPTION DE LA CORÉE.

Etendue du Commerce des Coréſiens.

LEs Habitans de la Corée n'ont guéres d'autre Commerce qu'avec les Japonois & les Inſulaires de *Suſima* (65), qui ont un magaſin dans la partie méridionale de la Ville de Pouſan. C'eſt d'eux que les Coréſiens tirent leur papier, leur bois de parfum, leur alun, leurs cornes des bufles, & d'autres marchandiſes que les Chinois & les Hollandois vendent au Japon. En échange, ces Etrangers prennent les productions de la Corée & les ouvrages de ſes manufactures. Les Coréſiens font auſſi quelque Commerce avec les parties ſeptentrionales de la Chine, en linge & en étoffes de coton. Mais les frais en ſont conſiderables, parce que le chemin ne ſe fait que par terre & qu'on emploie des chevaux pour le tranſport. Il n'y a que les riches Marchands de *Sior* qui pouſſent leur commerce juſqu'à Peking, & ce voyage leur prend au moins trois mois.

Leurs poids & leur monnoie.

Quoique les poids & les meſures ſoient uniformes dans toutes les parties du Royaume, les précautions & les ordres des Gouverneurs n'empêchent pas qu'il ne s'y gliſſe beaucoup d'abus. Les Coréſiens ne connoiſſent pas d'autre monnoie que leurs kaſis. C'eſt auſſi la ſeule qui ait cours ſur les frontieres de la Chine. L'argent paſſe au poids, en petits lingots, tels qu'on les apporte du Japon (66).

Leur religion.

L'Auteur doute ſi la Religion des Coréſiens en mérite le nom. On voit faire au Peuple des grimaces ridicules devant leurs Idoles, mais avec peu de véritable reſpect. Les Grands leur rendent encore moins d'honneur, parce qu'ils ont plus d'eſtime pour eux-mêmes que pour leurs Idoles. Lorſqu'il meurt quelqu'un de leurs parens ou de leurs amis, ils s'aſſemblent pour honorer le Mort dans la cérémonie des offrandes que le Prêtre fait à ſon image. Souvent ils font trente ou quarante lieues pour aſſiſter à cette cérémonie, dans la ſeule vûe d'exprimer leur conſidération pour le mérite, & de faire éclater le ſouvenir qu'ils en conſervent. Dans les fêtes, lorſque le Peuple ſe rend aux Temples, chacun allume un petit morceau de bois odoriferant, qu'il place devant l'Idole, dans un vaiſſeau deſtiné à cet uſage, & ſe retire après avoir fait une profonde réverence. C'eſt en quoi conſiſte tout leur culte. Ils croient d'ailleurs que le bien ſera récompenſé dans une autre vie, & qu'il y aura des punitions pour le vice. Ils n'ont ni prédication ni myſteres. Auſſi ne voit-on jamais parmi eux de diſpute ſur la religion. Leur foi & leur pratique ſont uniformes. L'office du Clergé eſt d'offrir deux fois le jour des parfums aux Idoles. Les jours de fête, tous les Religieux de chaque maiſon font beaucoup de bruit, avec des tambours, des baſſins & des chaudrons. C'eſt aux contributions du Peuple qu'ils doivent leurs Monaſteres & leurs Temples, dont la plûpart ſont ſitués ſur des montagnes. Quelques-uns contiennent juſqu'à cinq ou ſix cens Religieux; & le nombre de cette eſpece de Prêtres eſt ſi grand, qu'on en voit juſqu'à trois & quatre mille dans le diſtrict de pluſieurs Villes. Ils ſont diviſés comme en eſcouades, de dix, de vingt & quelquefois de trente. C'eſt le plus vieux qui gouverne, & qui a droit de faire punir les négligences par vingt ou trente coups ſur les feſſes. S'il eſt

Office de leurs Prêtres.

Monaſteres Coréſiens.

Ordre qui regne dans ces lieux.

(65) Ou *Tui-ma-tau*, qui a été nommé ci-devant *Suiſſima*, & qui eſt écrite ici *Ceuxima*.
(66) Hamel, p. 594.

DESCRIPTION DE LA COREE.

queſtion d'un crime odieux, le coupable eſt livré au Gouverneur de la Ville. Comme tout le monde a la liberté d'embraſſer cette profeſſion, la Corée eſt remplie de Religieux, d'autant plus qu'ils ont la liberté d'abandonner leur état lorſqu'il commence à leur déplaire. Cependant la plûpart ne ſont pas beaucoup plus reſpectés que des Eſclaves. Le Gouvernement les accable de taxes & les aſſujettit à divers travaux.

Leurs Superieurs ne laiſſent pas de jouir d'une grande conſidération, ſurtout lorſqu'ils ont quelque ſçavoir. Ils vont de pair avec les Grands du Royaume. On les nomme *les Religieux du Roi*. Ils portent ſur leurs habits la marque de leur Ordre. Ils ont le pouvoir de juger les Officiers ſubalternes & de faire leurs viſites à cheval. Ces Religieux ſe raſent la tête & la barbe. Ils ne peuvent rien manger qui ait eu vie, ni entretenir de commerce avec les femmes. Ceux qui violent ces regles ſont condamnés à recevoir ſoixante-dix ou quatre-vingt coups ſur les feſſes & bannis de leur Monaſtere. En recevant la tonſure, un Religieux reçoit ſur le bras l'impreſſion d'une marque qui ne s'efface jamais. Il travaille, ou il exerce quelque profeſſion pour gagner ſa vie. Quelques-uns prennent le parti de mendier. Mais en général, les Monaſteres obtiennent peu de ſecours des Gouverneurs. On y éleve les enfans; c'eſt-à-dire, qu'ils y apprennent à lire & à écrire. S'ils conſentent à recevoir la tonſure, on les retient au ſervice du Monaſtere, & le profit de leur travail appartient à leur précepteur. Mais ils deviennent libres à ſa mort. Ils héritent de tout ſon bien, & portent le deuil pour lui comme pour leur propre pere.

Regles des Religieux Coreens.

On diſtingue une autre ſorte de Religieux, qui s'abſtiennent de chair, comme les précédens, & qui s'emploient au ſervice des Idoles, mais qui ne ſont pas raſés & qui ont la liberté de ſe marier (67). Ils croient, par tradition, qu'anciennement le genre humain n'avoit qu'un langage; mais que la confuſion des langues eſt venue à l'occaſion d'une Tour, qui fut entrepriſe pour monter au Ciel. Les Nobles de la Corée fréquentent les Monaſteres pour s'y réjouir avec des femmes publiques, qu'ils y trouvent ou qu'ils y menent, parce que la plûpart de ces lieux ſont dans une ſituation délicieuſe, & que la beauté de leurs jardins devroit les faire nommer des maiſons de plaiſance plûtôt que des Temples. Mais l'Auteur n'accuſe de ces déſordres que les Monaſteres du commun, où les Religieux aiment beaucoup à boire.

Autre eſpece de Religieux.

Sior, Capitale du Royaume, contient deux Monaſteres de femmes, dans l'un deſquels on ne reçoit que de jeunes filles de qualité. L'autre en admet d'un rang inferieur. Elles ſont toutes raſées, & leurs devoirs ne ſont pas différens de ceux des hommes. Mais elles ſont entretenues aux dépens du Roi & des Grands. Deux ou trois ans avant le départ des Hollandois, elles obtinrent du Roi la permiſſion de ſe marier (68).

Deux Couvens de Religieuſes.

(67) Les uns reſſemblent aux Tau tſés Chinois, qui ne ſe marient point, les autres aux Ho changs, qui ſe marient.

(68) Hamel, p. 590.

DESCRIPTION DE LA CORÉE.

Autorité du Roi & Gouvernement de la Corée.

CE Royaume eſt tributaire des Tartares orientaux, qui en firent la conquête avant celle de la Chine. Ils y envoient trois fois chaque année un Ambaſſadeur, pour recevoir le tribut. A l'arrivée de ce Miniſtre, le Roi ſort de ſa Capitale avec toute ſa Cour pour le recevoir, & le conduit juſqu'à ſon logement. Les honneurs qu'on lui rend de toutes parts paroiſſent l'emporter ſur ceux qu'on rend au Roi même. Il eſt précedé par des muſiciens, des danſeurs & des voltigeurs, qui s'efforcent de l'amuſer. Pendant tout le tems qu'il paſſe à la Cour, toutes les rues, depuis ſon logement juſqu'au Palais, ſont bordées de ſoldats, à dix ou douze pieds de diſtance. On nomme deux ou trois perſonnes, dont l'unique emploi eſt de recevoir des notes écrites qu'on leur jette par la fenêtre de l'Ambaſſadeur, & de les porter au Roi, qui veut ſçavoir à chaque moment de quoi ce Miniſtre eſt occupé. Il étudie tous les moyens de lui plaire, pour l'engager à faire des récits favorables au grand Khan de la Chine.

Dépendance que la Corée a de la Chine.

Son tribut eſt payé trois fois l'an.

Mais quoique le Roi de Corée reconnoiſſe ſa dépendance de l'Empereur par un tribut, ſon pouvoir n'en eſt pas moins abſolu ſur ſes propres Sujets. Aucun d'eux, ſans excepter les Grands, n'a la propriété de ſes terres. Ils en tirent le revenu ſous le bon plaiſir du Roi & pour le tems qu'il lui plaît, comme celui qui leur revient de la multitude extraordinaire de leurs Eſclaves. Quelques-uns en ont deux ou trois cens.

Autorité du Roi ſur ſes Sujets.

Le Conſeil du Roi eſt compoſé des principaux Officiers de mer & de terre. Il s'aſſemble chaque jour. Chacun doit attendre qu'on lui demande ſon avis, & ne ſe mêler d'aucune affaire ſans être appellé. Ces Conſeillers tiennent le premier rang autour du Roi, & conſervent leurs emplois juſqu'à l'âge de quatre-vingt ans lorſqu'ils ont une bonne conduite. L'uſage eſt le même pour tous les offices inferieurs de la Cour. On ne les quitte que pour monter plus haut. Les Gouverneurs des Places & les Officiers ſubalternes changent tous les trois ans. Mais il y en a peu qui ſervent juſqu'à la fin de leur terme, parce que ſur l'accuſation des ſurveillans que le Roi entretient de toutes parts, la plûpart ſont caſſés pour quelque faute dans l'adminiſtration (69).

Conſeil royal.

Lorſque le Roi ſort du Palais, il eſt accompagné de toute la Nobleſſe de ſa Cour. Chacun porte les marques de ſon rang, qui conſiſtent dans une piéce de broderie par devant & par derriere, une robe de ſoie noire & une écharpe fort large. D'autres ferment le cortege en bon ordre. Il eſt précedé par divers Officiers à pied & à cheval, dont les uns portent des Enſeignes & des Banieres, tandis que d'autres jouent de divers Inſtrumens guerriers. La garde du corps, qui vient enſuite, eſt compoſée des principaux Bourgeois de la Capitale. Le Roi eſt au centre, porté ſous un dais fort riche. Chacun garde un profond ſilence, & la plûpart des ſoldats portent un petit bâton dans leur bouche, afin qu'on ne puiſſe les accuſer d'avoir fait le moindre bruit. Si le Roi paſſe devant quelqu'un, ſoit Officiers ou Soldats, ils ſont obligés de tourner le dos, ſans oſer jetter ſur lui le moindre regard & ſans oſer même touſſer. Devant lui marche un Sécretaire d'Etat ou quelqu'autre Officier de diſtinction,

Pompe du Roi dans ſes marches.

(69) Relation de Hamel, p. 588. & ſuiv.

DESCRIPTION DE LA CORE'E.

avec une petite boëte, dans laquelle il met les placets & les mémoires qu'on lui préſente au bout d'une canne, ou qu'il voit ſuſpendus aux murs; de ſorte qu'on ne voit jamais de quelle main ils lui viennent. Ceux qui pendent aux murs lui ſont apportés par des Sergens, qui n'ont pas d'autres fonctions. Le Roi ſe fait préſenter toutes ces ſuppliques à ſon retour, & les ordres qu'il donne à cette occaſion ſont exécutés ſur le champ. Toutes les portes & les fenêtres ſont fermées, dans les rues par leſquelles il fait ſa marche. Perſonne n'auroit la hardieſſe de les entr'ouvrir; bien moins celle de regarder par-deſſus les murs ou les paliſſades (70).

Comment on lui préſente des placets.

Garde du Roi de Corée.

Le Roi de Corée entretient dans ſa Capitale un grand nombre de ſoldats, dont l'unique occupation eſt de veiller à la garde de ſa Perſonne & de l'eſcorter dans ſes marches. Les Provinces ſont obligées d'envoyer une fois tous les ſept ans, à leur tour, tous leurs Habitans de condition libre, pour le garder l'eſpace de deux mois. Chaque Province a ſon Général, & ſous lui quatre ou cinq Colonels, dont chacun a ſous ſoi le même nombre de Capitaines. Chaque Capitaine eſt Gouverneur d'une Ville ou de quelque Fort. Il n'y a pas de Village qui ne ſoit commandé du moins par un Caporal, qui a ſous lui une ſorte de Décemvirs, ou d'Officiers dont le commandement s'étend ſur dix hommes. Ces Caporaux doivent préſenter une fois l'an, à leur Capitaine, la liſte du Peuple qu'ils ont ſous leur juriſdiction.

Armes des troupes Coréſiennes.

La cavalerie Coréſienne porte des cuiraſſes & des caſques, des arcs & des fléches, des ſabres, & des fouets armés de pointes de fer. Les armes de l'infanterie ſont le corſelet & le caſque, l'épée & le mouſquet, ou la demi-pique. Les Officiers n'ont que l'arc & les fléches. On oblige les ſoldats de ſe pourvoir, à leurs propres frais, de cinquante charges de poudre & de balles. Chaque Ville fournit auſſi, à ſon tour, un nombre de Religieux, pour garder & entretenir à leurs dépens les Forts & les Châteaux qui ſont ſitués dans les défilés ou ſur les revers des montagnes. Ces Religieux ſoldats paſſent pour les meilleures troupes de la Corée. Ils obéiſſent à des chefs tirés de leurs corps, qui leur font obſerver la même diſcipline que celle des autres troupes. Ainſi le Roi connoît ſes forces juſqu'au dernier homme. On eſt diſpenſé du ſervice à l'âge de ſoixante ans, & les enfans prennent alors la place de leur pere. Le nombre des Habitans libres qui ne ſont point au ſervice du Roi & qui n'y ont jamais été, joint à celui des Eſclaves, forme environ la moitié de la Nation.

Religieux ſoldats.

Marine de la Corée.

La Corée (71) étant environnée preſqu'entiérement par la mer, chaque Ville du Royaume eſt obligée d'équiper & d'entretenir un Vaiſſeau. Tous les Bâtimens Coréſiens ont deux mâts & trente ou quarante rames, dont chacune eſt ſervie par cinq ou ſix hommes. Ainſi chaque Vaiſſeau n'a pas moins de trois cens hommes, tant pour la manœuvre que pour le combat. On y voit quelques petites piéces de canon & quantité de feux artificiels. Chaque Province a ſon Amiral, qui fait la revûe des Vaiſſeaux une fois l'année, & qui en rend compte au grand Amiral. Quelquefois le grand Amiral eſt préſent lui-même à ces revûes. Les Amiraux particuliers & leurs Officiers ſubalternes, qui manquent à leur devoir, ſont punis de mort ou par le banniſſement. On a vû,

(70) Le même, p. 595.

(71) En parlant de la Corée, les Chinois ajoutent *que* à *Kauli*; & les Mancheous ajoutent à *Solgon*, plûtôt qu'à *Sodho*, comme il eſt écrit ci-deſſus, *Kudon* ou *Koron*; mots qui ſignifient Royaume.

dans

dans le Journal de Hamel, qu'en 1666 un Gouverneur qui commandoit dix-sept Vaisseaux fut traité avec cette rigueur.

DESCRIPTION DE LA CORE'E.

Les revenus du Roi, pour l'entretien de sa maison & de ses forces, consistent dans les droits qui se levent sur toutes les productions du Pays & sur les marchandises qu'on y apporte par mer. On trouve, dans toutes les Villes & dans tous les Villages, des magasins pour la dixme, que les Fermiers royaux, gens néanmoins de l'ordre commun, recueillent au tems de la moisson, avant que les biens de la terre soient sortis du champ. Les Officiers publics sont payés de leurs appointemens sur les productions des lieux de leur résidence. Ce qui se leve dans les Provinces est assigné pour le payement des forces de mer & de terre. Outre cette dixme, tous ceux qui ne sont point enrollés dans la milice doivent employer trois jours de l'année, au travail que leur Pays leur impose. Chaque soldat, fantassin ou cavalier, reçoit tous les ans, pour se vêtir, trois piéces d'étoffe de la valeur de dix-huit schellings. C'est une partie de leur paie dans la Capitale. On ne connoît pas, dans la Corée, d'autres droits ni d'autres taxes.

Revenus du Roi.

La Justice s'y exécute fort séverement. Un rébelle est exterminé avec toute sa race. Sa maison est démolie, sans que personne ose la rebâtir. Tous ses biens sont confisqués, & quelquefois abandonnés à quelque Sujet fidéle. Rien ne peut sauver d'un châtiment rigoureux celui qui forme la moindre objection contre sa sentence. C'est de quoi les Hollandois furent souvent témoins.

Exécutions de la Justice.

L'Auteur se rappelle que le Roi ayant prié la femme de son frere de lui broder une robe, parce qu'elle excelloit dans les ouvrages à l'aiguille, cette Princesse, qui lui portoit une haine mortelle, cousit entre l'étoffe & la doublure quelque charme d'une si puissante nature, qu'il ne put gouter aucun plaisir ni jouir du moindre repos aussi long-tems qu'il porta sa robe. A la fin, s'étant défié de la verité, il fit découdre l'ouvrage, où l'on n'eut pas de peine à trouver la cause du mal. Son ressentiment fut si vif, qu'il ordonna que sa sœur fût enfermée dans une chambre pavée de cuivre, au-dessous de laquelle on avoit allumé un grand feu. Elle y mourut, dans les tourmens d'une excessive chaleur. La nouvelle de cette sentence n'ayant pû manquer de se répandre dans les Provinces, un proche parent de la Princesse, qui étoit Gouverneur d'une Ville & fort estimé à la Cour, eut la hardiesse d'écrire au Roi, pour lui représenter qu'une femme qui avoit eu l'honneur d'épouser le frere de Sa Majesté devoit être traitée moins cruellement, & que son sexe méritoit plus de faveur. Le Roi, offensé de cette indiscrétion, fit appeller sur le champ l'auteur de la Lettre, & lui fit couper la tête après lui avoir fait donner vingt coups sur les os des jambes. Mais les crimes de cette nature sont personnels & n'enveloppent point la famille du coupable.

Tragique avanture d'une Princesse & d'un Gouverneur.

Il en est de même de plusieurs autres. Une femme qui tue son mari est ensevelie toute vive, jusqu'aux épaules, au milieu d'un grand chemin, & l'on place près d'elle une hache, dont tous les passans qui ne sont pas de l'ordre de la Noblesse, doivent lui donner un coup sur la tête jusqu'à ce qu'elle soit expirée. Les Juges de la Ville où le crime s'est commis, sont interdits pour un tems. La Ville même est privée de son Gouverneur & tombe dans la dépendance d'une autre Ville; ou, ce qui peut lui arriver de plus favorable, elle demeure sous le commandement d'un Particulier. Les loix imposent la même

Châtimens de divers crimes.

DESCRIPTION DE LA CORE'E.

punition aux Villes qui ſe mutinent contre leur Gouverneur, ou qui envoient contr'eux à la Cour des plaintes mal fondées.

Adultere & ſa punition.

Un homme a le pouvoir de tuer ſa femme lorſqu'il la ſurprend en adultere ou dans quelque déſordre odieux, pourvû qu'il prouve le fait. Si la femme eſt eſclave, le mari en eſt quitte pour payer trois fois ſa valeur au Maître. Les Eſclaves qui tuent leur Maître ſont livrés à de cruels ſupplices; mais un Maître eſt en droit d'ôter la vie à ſon Eſclave, ſous le plus léger prétexte. La punition du meurtre eſt ſinguliere. Après avoir long-tems foulé le Criminel aux pieds, on prend du vinaigre, dans lequel on a lavé le cadavre pourri du Mort; on lui en fait avaller avec un entonnoir, & lorſqu'il en eſt bien rempli, on lui frappe ſur le ventre à coups de bâton, juſqu'à ce qu'il expire.

Vol.

Le ſupplice des voleurs eſt de les fouler aux pieds juſqu'à la mort. Un châtiment ſi terrible n'empêche pas que les Coréſiens ne ſoient fort ſujets au larcin.

Expoſition des adulteres.

Un homme libre, qu'on ſurprend au lit avec une femme mariée, eſt enlevé nud, ſans autre habillement qu'une petite paire de caleçons. On lui barbouille le viſage de chaux; on lui perce chaque oreille d'une fléche; on lui attache ſur le dos une ſonnette, qu'on fait retentir dans tous les carrefours où il eſt expoſé; & cette punition finit ordinairement par quarante ou cinquante coups de bâton qu'il reçoit ſur les feſſes. On accorde un caleçon aux femmes, lorſqu'elles ſont condamnées au même ſupplice.

Les Coréſiens ſont naturellement paſſionnés pour les femmes, & d'une humeur ſi jalouſe, qu'un mari accorde rarement à ſes meilleurs amis la liberté de voir la ſienne. La loi condamne à mort un homme marié qui eſt ſurpris avec la femme d'un autre, ſur-tout entre les perſonnes de diſtinction. C'eſt le pere même du Criminel, s'il eſt vivant, ou le plus proche de ſes parens qui doit être ſon Exécuteur. On lui laiſſe le choix du genre de mort; mais ordinairement les hommes demandent d'être percés au travers du dos, & les femmes d'être égorgées.

Choix ſingulier d'un Bourreau.

Comment les dettes ſe payent.

Ceux qui ne payent pas leurs créanciers, au terme dont ils ſont convenus, reçoivent deux ou trois fois, par mois, des coups ſur les os des jambes, juſqu'à ce qu'ils ayent trouvé le moyen d'acquitter leurs dettes. S'ils meurent ſans avoir rempli ce devoir, leurs plus proches parens doivent payer pour eux, ou ſubir le même châtiment. Ainſi perſonne n'eſt expoſé à perdre ce qui lui eſt dû. La plus légere punition, dans la Corée, eſt la baſtonade ſur les feſſes ou ſur le gras des jambes. Elle n'eſt pas même regardée comme une tache, parce qu'elle y eſt fort commune, & qu'une parole prononcée mal-à-propos ſuffit quelquefois pour la mériter. Les Gouverneurs inférieurs & les Juges ſubordonnés ne peuvent condamner perſonne à mort ſans en informer le Gouverneur de la Province, ni faire le procès aux priſonniers d'Etat ſans la participation de la Cour.

Baſtonade ſur les os des jambes.

La maniere dont la baſtonade ſe donne ſur les os des jambes, eſt auſſi étrange que le ſupplice même. On lie les pieds du Criminel ſur un petit banc, large de quatre doigts. On lui met un autre banc ſous les jarrets, qu'on y attache auſſi ferme qu'il eſt poſſible. Dans cette poſture on lui frappe les os avec une latte de bois d'aune ou de chêne, de la longueur du bras, un peu ronde d'un côté & plate de l'autre, large de deux doigs & de l'épaiſſeur d'un écu.

On ne doit pas donner à la fois plus de trente coups. Mais, deux ou trois heures après, on répete l'exécution, juſqu'au nombre porté par la ſentence.

Baſtonade ſous la plante des pieds.

Lorſqu'un Criminel eſt condamné à recevoir la baſtonade ſous la plante des pieds, on le fait aſſeoir à terre, on lui lie les pieds enſemble par les gros orteils, on les place ſur le bout d'une piéce de bois, dont le reſte lui paſſe entre les jambes, & dans cet état on frape ſur les plantes avec un bâton de la groſſeur du bras, & long de deux ou trois pieds. On donne autant de coups que le Juge l'a ordonné. Pour la baſtonade ſur les feſſes, on dépouille le coupable de ſes habits, on le fait étendre à terre, la face en bas; on le lie au banc; & l'on frappe ſur lui, dans cette ſituation, avec une latte plus longue & plus large que la précédente. Les femmes prennent un caleçon. Cent coups ſont équivalens à la mort; & cinquante même ont quelquefois produit le même effet.

Baſtonade ſur les feſſes.

Baſtonade ſur le gras des jambes.

La baſtonade ſur le gras des jambes ſe donne avec des baguettes de la groſſeur du pouce. C'eſt le châtiment commun des femmes & des apprentis. Dans ces éxécutions, le criminel jette des cris ſi lamentables que la compaſſion fait participer les ſpectateurs au ſupplice (72).

CHAPITRE III.

Deſcription de la Tartarie ſujette à la Chine.

INTRODUCTION.

Bornes de la Tartarie & ſon étendue.

LE Pays qui porte en général le nom de Tartarie, ou plûtôt de *Tatarie*, eſt d'une vaſte étendue. Ses bornes à l'Eſt ſont l'Océan oriental, ou la Mer de Tartarie. A l'Oueſt il eſt bordé par la Mer Caſpienne, & par les Rivieres de Jaik & de Tobol, qui le ſéparent de la Ruſſie; au Nord, par la Siberie Ruſſienne; au Sud, par le Royaume de Karazin, les deux Bukkaries, la Chine & la Corée. Il prend ainſi la moitié de l'Aſie, de l'Oueſt à l'Eſt, ſa ſituation étant entre ſoixante-cinq & cent ſoixante-ſix degrés de longitude, & entre le trente-ſeptiéme & le cinquante-cinquiéme degré de latitude. Il contient, par conſéquent, quatre-vingt-ſix degrés de longitude, c'eſt-à-dire trois mille ſix cens milles de longueur, de l'Oueſt à l'Eſt, & dix-huit degrés de latitude, qui ſont, du Nord au Sud, neuf cens ſoixante milles dans ſa plus grande largeur; quoique dans d'autres endroits il n'en ait pas plus de trois cens trente.

Anciennement beaucoup plus grande.

Malgré cette vaſte étendue, la Tartarie n'approche pas de la grandeur qu'elle avoit ſous l'Empire de *Jenghiz-khan* & de ſes ſucceſſeurs, qui la réduiſirent entierement ſous leur domination, avec toute l'Aſie méridionale. Mais lorſqu'elle fut démembrée par les diviſions qui s'éleverent entre les Chefs des Hordes ou des Tribus, toutes les Puiſſances voiſines en uſurperent quelque parties, ſur-tout les Ruſſiens, qui conquirent du côté de l'Oueſt preſque tout cet eſpace dont l'Empire de *Kapchak* ou de *Kipjak* étoit compoſé, & qui, s'étendant à l'Oueſt du Don, formoit preſqu'un quart du monde. Au Nord, ils

(72) Relation de Hamel, p. 598, & ſuiv.

INTRODUCTION.

reculerent fort loin les bornes de la Siberie, en ſe faiſiſſant du Pays des Eluths ou des Kalmuks (*), & de celui des *Kalkas*, particulierement vers les ſources de la riviere d'*Irtiche*, où ils ont reſſerré ces Peuples dans des bornes plus étroites du Nord au Sud.

Etat préſent de la Tartarie.

D'une ſi grande région, plus de la moitié appartient aujourd'hui à l'Empire de la Chine, en tirant à l'Eſt vers la fameuſe montagne d'Altay d'où la grande riviere d'*Irtiche* tire ſa ſource, dans un eſpace d'environ cent dix degrés de longitude. Quelques Miſſionnaires qui en ont compoſé la Carte, lui donnent le nom de Tartarie orientale. Mais, ſuivant la plûpart des Hiſtoriens, ce nom n'appartient qu'à cette partie qui contient le Pays des Mancheous. Le Pere Verbieſt a nommé ſa premiere courſe, *Voyage dans la Tartarie orientale;* & la ſeconde, *Voyage dans la Tartarie occidentale*, quoique celle-ci ne s'étende point au de-là du Pays des Mongols, qui eſt ſitué, ſuivant cette diviſion, à l'Oueſt des Mancheous.

Obſervation ſur ſes deux principaux Peuples.

Il faut obſerver ici que toute la grande Tartarie eſt occupée par deux ſortes de Peuples, dont les branches ont formé pluſieurs Nations ou pluſieurs Tribus, auſſi différentes par leurs uſages & leurs mœurs que par leur langage. La premiere eſt celle qu'on connoît aujourd'hui ſous le nom de *Mancheous*, ou de Tartares orientaux, comme on connoît leur Pays ſous le nom de Tartarie orientale. 2°. Les *Mongols*, ou Mogols, nommés communément Tartares occidentaux, dont le Pays, qui ſe nomme Tartarie occidentale, s'étend juſqu'à la mer Caſpienne. Chacun de ces deux Peuples eſt diviſé en pluſieurs autres Nations, ſur-tout les Mongols, qui ſont ſans comparaiſon les plus nombreux. Pendant pluſieurs ſiécles ils n'ont été connus de nous que ſous le nom de Turcs; & les Ecrivains du Levant les ont diſtingués ſous le nom de Turcs orientaux & occidentaux. Au treiziéme ſiécle, étant conduits par Jenghiz-khan, ils ſe rendirent célébres ſous les noms de Mongols & de Tartares, qui étoient ceux de leurs principales Hordes.

Voyageurs anciens & modernes qui ont pénetré dans la Tartarie.

Le Pays des Mongols, après avoir été, pendant pluſieurs ſiécles, le ſiége de leur Empire, fut pendant quelque-tems très fréquenté par les Voyageurs & les Marchands étrangers. Outre *Marco Paolo*, qui y fut conduit par des vûes de commerce, le Pape envoya, par motif de religion, aux ſucceſſeurs de Jenghiz-khan, pluſieurs Prêtres Européens, tels que Rubruquis, Carpin & divers autres. Les Journaux de ces Miſſionnaires ont été publiés. Ils contiennent des Rélations, aſſez ſupportables, du Pays & de ſes Habitans dans le même ſiécle. Mais, dans la ſuite, ce grand Empire étant tombé en ruine, & la plus grande partie du Pays n'étant plus qu'un déſert continuel, ſans Villes & ſans habitations, on ne connoit pas d'Européens qui l'ayent viſité depuis ce changement; & les Ruſſiens ne l'ont pas ſouvent traverſé pour ſe rendre à la Chine.

Miſſionnaires Jéſuites & leur Carte.

Toute la connoiſſance que nous en avons nous vient des Peres Verbieſt, Thomas & Gerbillon, trois Jéſuites, dont le dernier l'avoit traverſé pluſieurs fois; & des Peres *Regis*, *Jartoux*, *Fridelli* & *Bonjour*, quatre autres Miſſionnaires, qui en compoſerent la Carte en 1709, 1710 & 1711. On y peut joindre les notes d'un Ecrivain curieux ſur l'Hiſtoire de *Jenghiz-khan*, compoſée par *Abulghaſi-khan* (73), Roi de *Karazm*, & traduite de l'Allemand

(*) D'autres écrivent & prononcent *Calmouks*.

(73) En langue Turque.

en François. Ces remarques ont été recueillies par l'Editeur, nommé *Bentink* (74), du récit de diverſes perſonnes, ſur-tout de pluſieurs Suedois qui avoient fait le voyage de Tartarie, ou qui avoient reçu de curieuſes informations des Habitans. Il les a placées, ſuivant l'occaſion, au bas des pages. Le Traducteur Anglois s'eſt fait une autre méthode. Il les a mêlées avec ſes propres Obſervations, & les rejettant à la fin de l'ouvrage, il en a formé un ſecond Volume. INTRODUCTION.

Ce qu'en doit aux Voyageurs modernes.

Les anciens Voyageurs, dont on vient de parler, n'ayant pas pénetré dans la Tartarie orientale, qui faiſoit alors peu de figure dans le monde, nous donnent peu de lumieres ſur le Pays & les Habitans. Verbieſt eſt le premier Européen, de notre connoiſſance, qui ſoit entré dans cette partie du Continent, lorſqu'il accompagnoit en 1688 l'Empereur Kang-hi dans ſon voyage. Depuis ce tems-là, les Ruſſiens, en allant de *Ni-po-cheu*, ou de *Ner-chinskoy*, à la Chine, ont traverſé quelques cantons de la Tartarie, ſur leſquels ils nous ont donné un peu plus d'éclairciſſement. Mais les plus amples explications nous viennent des Miſſionnaires Géographes, qui, ayant traverſé tout le Pays, nous ont tranſmis, avec leur Carte, les mémoires de leurs obſervations.

Mérite de leur Carte.

A l'égard de leur Carte, ils nous apprennent, non-ſeulement qu'elle eſt neuve, pour les parties mêmes les plus voiſines de la Chine, mais que c'eſt la premiere qui ait jamais paru, ſoit à la Chine, ſoit en Europe. Apparemment que les Géographes Chinois n'avoient jamais donné aucune deſcription de ces vaſtes contrées, qu'ils comprennent ſous les noms de *Nyu-che* & de *Ni-ul-han*, quoiqu'elles ſoient habitées par une Nation qui a donné des loix à la Chine, dès le treiziéme ſiécle, ſous le nom de *Kin-chau*. Elles étoient ſans doute inconnues aux Grands & aux Lettrés de Peking. Tel eſt le mépris qu'ils ont pour les Etrangers (75).

Ce qui lui manque encore.

Quoiqu'il en ſoit, nos Lecteurs ne doivent pas ignorer que le Pays des Kalkas & les autres Contrées à l'Oueſt de la riviere de *Tula*, & au Nord de celle d'*Onon*, n'ont pas été meſurées par les Miſſionnaires Jéſuites (76). Le lac de *Paykal* ou de *Baykal*, la riviere d'*Irtiche* & les Pays voiſins n'ont été tracés que ſur les récits des Mongols (77). Enfin rien ne l'a été ſi parfaitement que la Chine; car il paroît que les Miſſionnaires n'ont fait que deux voyages dans la Tartarie Orientale, & un ſeulement dans l'Occidentale, du moins ſi l'on en juge par l'ordre qu'ils ont gardé dans leurs tables de latitude & de longitude. D'ailleurs leurs obſervations ſur les latitudes ne ſont pas en auſſi grand nombre que celles qui regardent la Chine. Pour leurs tables de longitude, il ne les faut regarder que comme des réſultats de leurs meſures géometriques, puiſqu'ils n'ont pas fait d'obſervations ſur ce point dans leurs voyages de Tartarie; d'où l'on peut conclure que ni la Côte orientale, ni les bornes occidentales de la Tartarie juſqu'au Mont Altay ne ſont point encore aſſez déterminées.

Méthode des Miſſionnaires pour les noms propres.

Les Miſſionnaires, reſpectant les noms propres, ont crû devoir conſerver ceux qui ſont en uſage dans chaque Pays. Ils donnent des noms Mancheous

(74) Le même a publié auſſi en François une courte Relation de la petite Bukkarie.

(75) Du Halde, Vol. II.

(76) *Ibidem.*

(77) On les trouvera ici un peu rectifiées d'après les Cartes de Strahlenberg, de Kyrillow & d'autres.

INTRODUCTION.

aux Villes de cette Nation, & des noms Mongols à celles des Mongols. Lorſqu'ils commencerent leur Carte, l'Empereur ordonna que les noms Tartares fuſſent écrits en Tartare, & les noms Chinois en caracteres de la Chine, parce que les noms Tartares ne peuvent s'écrire en Chinois (78). Comme les Tartares ont deux langues, le *Mancheou* & le *Mongol*, les Miſſionnaires ont mis, en caractere Européen, trois ſortes de noms dans leur Carte : 1°. Les noms Chinois des Villes que cette Nation poſſédoit anciennement au de-là de la grande muraille, dans la Province de Lyau-tong ou de Quang-tong, qui n'ont ſouffert pour la plûpart aucune alteration ; 2°. Les noms Mancheous, pour les anciennes Places du Pays des Mancheous, qui ſont ſoumiſes comme les autres Provinces de la Chine, aux Gouverneurs envoyés par la Cour Impériale ; 3°. Les noms Mongols, pour diſtinguer les différens territoires de pluſieurs Princes Mongols, qui, malgré leur grande étendue, n'ont ni Villes, ni Forteresſes, ni Ponts, & ſont privés en quelque ſorte de toutes les commodités de la vie ſociale (79).

Du Halde donne à la relation de ce Pays le nom d'*Obſervations Géographiques ſur la Tartarie, tirées des Mémoires des Miſſionnaires qui ont compoſé la Carte.* Mais comme il n'a pas diſtingué les remarques particulieres de chaque Auteur, & qu'il ſeroit embaraſſant de placer tous leurs noms à la tête de chaque page, on ne trouvera ici que celui de Regis, qui paroît avoir eu la principale part aux meſures géographiques.

Celle qu'on ſuit ſur pour les noms des Auteurs.

§. I.

Pays des Tartares Mancheous, nommé communément la Tartarie Orientale.

TARTARIE DES MANCHEOUS. REGIS.

CETTE Contrée eſt diviſée en trois grands Gouvernemens ; *Chin-yang* ou *Mugden ; Kirin-ula* & *Tſit-ſikar*, dont les bornes & l'étendue ſont marquées dans la Carte.

Gouvernement de Chin-yang.

Chin-yang, ou Mugden.

CE Gouvernement, que les Mancheous appellent *Mugden*, comprend tout l'ancien *Lyau-tong* (80). Il a, pour bornes, au Sud, la grande muraille de la Chine. A l'Eſt, au Nord & à l'Oueſt, il n'eſt fermé que par une paliſſade de bois, haute de ſept ou huit pieds, & plus propre à marquer ſes limites ou à contenir les brigands ordinaires, qu'à défendre le paſſage contre une armée. Les portes n'ont pas plus de force, & ne ſont gardées que par un petit nombre de ſoldats. Le nom de muraille, que les Géographes Chinois ont donné à cette paliſſade, a fait placer mal-à-propos dans quelques Cartes (81) la Province de Lyau-tong en de-çà de la grande muraille. Comme les Habitans de cette Province ne peuvent quitter leur Pays ni entrer dans la Chine ſans la

Erreur ſur ſa ſituation.

(78) Non plus que les noms Européens.
(79) Du Halde, *ibid.*
(80) Nommé auſſi *Quang-tong*. Ce Gouvernement a de longueur environ deux cens ſoixante-dix milles, & cent vingt de largeur.
(81) Celles de Martini, de Samſon, de Deſer & autres, juſqu'à Deliſle.

permiſſion des Mandarins, ce Gouvernement paſſe pour un des plus lucratifs. Il contenoit autrefois pluſieurs Places fortifiées; mais étant devenues inutiles ſous les Empereurs Mancheous, elles ſont tombées preſqu'en ruines.

TARTARIE DES MANCHEOUS. REGIS.

La Capitale du Pays ſe nomme *Chin-yang* ou *Mugden*. Les Mancheous la regardent comme la Capitale particuliere de leur Nation. Depuis qu'ils ſont maîtres de la Chine, non-ſeulement ils l'ont ornée de pluſieurs édifices publics & remplie de magaſins, mais ils y ont établi les mêmes Tribunaux ſouverains qu'à Peking, à l'exception de celui qui ſe nomme *Li-pu*. Ces Tribunaux ne ſont compoſés que d'Habitans naturels du Pays, & tous leurs actes ſont écrits en langue & en caracteres Mancheous. Ils ſont Souverains, & de Lyau-tong, & de toutes les autres parties de la Tartarie qui ſont immédiatement ſujettes à l'Empereur. Mugden eſt auſſi la réſidence d'un Général Tartare, qui a ſes Lieutenans-Généraux, & qui commande un corps conſidérable de Troupes de la même Nation. Tous ces avantages y ayant attiré quantité de Chinois, le commerce de la Tartarie eſt preſqu'entierement entre leurs mains.

Beautés de la Capitale.

A peu de diſtance des portes de la Ville, on voit deux magnifiques tombeaux des premiers Princes de la race regnante, qui avoient pris le titre d'Empereur dès qu'ils avoient commencé à regner dans Lyau-tong. Ces monumens ſont bâtis ſuivant les régles de l'architecture Chinoiſe; mais ce qu'il y a de ſingulier, c'eſt qu'ils ſont renfermés par un mur fort épais, qui a des creneaux, quoiqu'il ſoit un peu moins haut que les murs de la Ville. Pluſieurs Mandarins, de tous les Ordres, ſont chargés de l'entretien des édifices, & rendent, dans des tems reglés les mêmes reſpects à la mémoire de ces deux Princes que s'ils étoient encore ſur le Trône.

Anciens tombeaux de deux Princes Mancheous.

Le triſayeul de l'Empereur *Kang-hi* a ſon tombeau dans un cimetiere ordinaire d'*Inden*, lieu qu'on prendroit moins pour une Ville que pour un village, quoique ce ſoit là que les Mancheous établirent le premier ſiége de leur Empire ſur la Monarchie Chinoiſe. Les autres Villes de cette Province méritent peu d'attention. Elles ſont mal-peuplées, mal-bâties, & ſans autre défenſe qu'un mur de pierre. Cependant quelques-unes, telles qu'*I-cheu* & *King-cheu*, ſont dans une ſituation avantageuſe pour le commerce, & fourniſſent du coton en abondance.

Inden, ce qui la rend célebre.

La Ville de *Fong-whang-ching* eſt la meilleure & la plus peuplée. Son commerce eſt conſidérable, parce qu'elle eſt comme la clef du Royaume de Corée. Quantité de Marchands Chinois, que cette raiſon y attire, ont de fort belles maiſons dans les Faux-bourgs. Leur principale marchandiſe eſt le papier de coton, qui eſt extrêmement fort, ſans être moins blanc ni moins tranſparent. On s'en ſert beaucoup à Peking, pour les chaſſis de fenêtre, dans les Palais & les maiſons de bon goût. Fong-whang-ching eſt gouvernée par un Mancheou, ſous le titre de *Hotongtu*, qui a ſous lui pluſieurs autres Mandarins, Civils & militaires de la même Nation. Cette Ville tire ſon nom de *Fong-whang-chan*, la plus fameuſe montagne du Pays, où ſe trouve, ſuivant l'imagination des Chinois, l'oiſeau fabuleux qu'ils nomment *Fong-whang* (82).

Fong-whang-ching. Son commerce & ſes proprietés.

Quoiqu'ils vantent beaucoup les raretés du Pays, les Miſſionnaires n'y trou-

Raretés du Pays.

(82) Voyez ci-deſſus l'Hiſtoire Naturelle de la Chine.

TARTARIE DES MANCHEOUS. REGIS.

verent rien de remarquable, ni dans les rivieres, ni dans les montagnes. Par exemple, la pointe de *Sen-cha-ho*, ſi célebre dans les Auteurs Chinois, n'eſt que la jonction de trois rivieres ordinaires, qui ſe réuniſſent dans ce lieu, & qui ſe rendent à la mer ſous un nom commun.

Qualité & productions du terroir.

En général, le terroir de la Province eſt fort bon. Il produit beaucoup de froment, de millet, de racines & de coton. Il nourrit un grand nombre de moutons & de bœufs, richeſſes beaucoup plus rares dans toutes les Provinces de la Chine. On y trouve peu de riz; mais les pommes, les poires, les noix, les châteignes & les noiſettes y croiſſent abondamment juſques dans les forêts. La partie orientale, qui borde l'ancien Pays des Mancheous & le royaume de Corée, eſt remplie de déſerts & de marécages. Il n'eſt pas ſurprenant qu'un Empereur de la famille de *Tang* ait été obligé d'y élever une chauſſée, longue de vingt lieues, pour paſſer en Corée à la tête de ſes Troupes; car lorſqu'il pleut dans cette contrée, ce qui eſt aſſez fréquent, l'eau pénetre tellement la terre, que les revers des montagnes ſont preſqu'auſſi marécageux que les plaines. On voit encore, dans diverſes parties de la Province, les ruines des Villes & des Villages qui ont été détruits pendant la guerre.

Gouvernement de Kirin-ula.

Situation de cette Province.

LE ſecond des grands Gouvernemens eſt celui de *Kirin-ula*; ſes bornes à l'Oueſt, ſont la paliſſade de Lyau-tong; l'Ocean, à l'Eſt; le Royaume de Corée au Sud; & au Nord, la grande riviere de *Saghalianula*, dont l'embouchure eſt à peu près au cinquante-troiſiéme degré. Cette Province prenant environ douze degrés de latitude, & preſque vingt de longitude, peut avoir ſept cens cinquante milles de long ſur ſix cens de largeur.

Ses trois principales Villes. Kirin-ula.

Elle eſt mal peuplée. On n'y compte que trois grandes Villes, dont les bâtimens ſont miſérables & les murs de terre. La principale eſt ſituée ſur la riviere de Songari, qui portant dans ce lieu le nom de Kirin-ula, le donne à cette Ville & à toute la Province; car, dans la langue du Pays, *Kirin-ula-hotun* ſignifie *Ville* de la riviere de *Kirin*. C'eſt la réſidence du Général *Mancheou*, qui jouit de tous les priviléges d'un Viceroi, & qui commande également les Mandarins civils & militaires.

Pedne, ou Petune.

La ſeconde Ville, nommée *Pedne*, ou *Petune*, eſt ſituée ſur la même riviere, à quarante-cinq lieues Nord-Oueſt du *Kirin-ula-hotun*. Elle eſt fort inférieure à la premiere, & la plûpart des Habitans ſont des ſoldats Tartares & des bannis.

Mineuta, ou Ningunta.

La troiſiéme Ville, que la race regnante conſidére comme ſon ancien patrimoine, eſt ſituée ſur la riviere de *Hur-ka-pira*, qui va ſe décharger au Nord dans celle de Songari. On la nomme vulgairement *Ninguta*, quoiqu'elle s'appelle proprement *Ningunta*. Ces deux mots Tartares, qui ſignifient ſept chefs, expriment l'origine de la Monarchie Tartare, qui fut commencée par les ſept freres du biſayeul de l'Empereur *Kang-hi*. Ce Prince ayant trouvé le moyen de les établir tous ſept dans cette Ville, avec leurs familles, ſe vit bientôt obéi du reſte de la Nation, alors diſperſée dans les déſerts qui s'étendent juſqu'à l'Ocean oriental, & diviſée en petits hameaux, chacun d'une ſeule famille. *Ninguta* eſt aujourd'hui la réſidence d'un Lieutenant-Général Mancheou,

cheou, dont la Juriſdiction s'étend ſur tous les territoires des anciens & des nouveaux Mancheous, nommés auſſi *Han-hala-tiſſé*, & ſur tous les Villages de *Yu-pi-ta-tſé*; ſans compter quelques autres Nations moins conſidérables, le long des Côtes maritimes, vers l'embouchure du *Saghalianula*.

TARTARIE DES MANCHEOUS. REGIS.

Comme la précieuſe plante du *Jin-ſeng* ne croît que dans cette vaſte région, & que les Tartares *Yu-pi* ſont obligés de payer un tribut de zibelines, le commerce eſt ſi conſidérable à *Ninguta*, qu'il y attire, des Provinces les plus éloignées, un grand nombre de Chinois. Leurs maiſons & celles des ſoldats rendent les Faux-bourgs quatre fois plus grands que la Ville. D'un autre côté l'Empereur a pris ſoin de repeupler le Pays en y envoyant tous les criminels Chinois & Tartares qui ſont condamnés au banniſſement. Les Miſſionnaires trouverent des Villages aſſez loin de Ninguta. A la vérité on y vit avec aſſez de peine. Le grain le plus commun eſt le millet, avec une autre eſpece qui eſt inconnue en Europe, & que les Chinois du Pays nomment *May-ſe-mi*, parce qu'elle tient le milieu entre le froment & le riz. Elle eſt fort ſaine & fort en uſage dans ces froides contrées. Peut-être croîtroit-elle facilement dans quelques endroits de l'Europe qui ne produiſent aucun autre grain.

Commerce du jin-ſeng & de martres à Ninguta.

L'avoine, qui eſt ſi rare dans toutes les autres parties de la Chine, croît ici en abondance & fait la nourriture ordinaire des chevaux; ce qui paroît fort étrange aux Tartares de Peking, qui n'ont, pour nourrir les leurs, qu'une ſorte de féves noires, communes à toutes les Provinces du Nord. Le riz & le froment ſont peu connus dans le Gouvernement de *Kirin-ula*, ſoit par quelque défaut du terroir, ſoit parce que les Habitans trouvent mieux leur compte dans la quantité du grain que dans ſa qualité. Il eſt difficile d'expliquer pourquoi tant de régions, qui ne ſont ſituées qu'au quarante-troiſiéme, au quarante-quatriéme & au quarante-cinquiéme dégrés de latitude, différent ſi fort de celles de l'Europe, tant pour les ſaiſons que pour les productions de la Nature, & ne ſont pas mêmes égales à nos Provinces du Nord. L'Auteur juge que les qualités d'un terroir dépendent beaucoup plus de l'abondance ou de la rareté des parties nitreuſes, que de ſa ſituation.

Grains du Pays, & climat.

Le froid commence ici beaucoup plûtôt qu'à Paris, où la latitude n'eſt gueres au-deſſous de cinquante degrés. Les Miſſionnaires le trouverent ſi vif au commencement de Septembre, qu'étant le 8 à *Tondou*, premier Village des *Tatſé-ke-ching*, ou des Tartares, ils furent obligés de prendre des robes doublées de peaux. Ils apprehenderent même que le *Saghalianula*, quoique fort large & fort profond, ne ſe glaçât juſqu'à fermer le paſſage à leurs Barques. Cette riviere ſe trouvoit glacée, tous les jours au matin, à une diſtance conſidérable de ſes bords, & les Habitans les aſſûrerent que bien-tôt la navigation n'y ſeroit pas sûre. Plus on avance vers l'Océan oriental, plus le froid s'entretient dans les grandes & épaiſſes forêts du Pays. Il fallut neuf jours aux Miſſionnaires pour en traverſer une. Ils firent abbattre quantité d'arbres par les Soldats Mancheous, pour ſe procurer le moyen d'obſerver la hauteur du Soleil.

Froid exceſſif.

Entre ces vaſtes forêts, ils trouvoient, par intervalles, de belles vallées, arroſées par d'excellens ruiſſeaux, dont les bords étoient émaillés d'une grande varieté de fleurs; la plûpart communes en Europe, à l'exception du lys

Vaſtes forêts, entremêlées de belles vallées.

TARTARIE DES MANCHEOUS. REGIS.

jaune, qui eſt d'une couleur charmante. Les Mancheous ſont paſſionnés pour cette fleur. Par ſa hauteur & ſa forme, elle reſſemble parfaitement à nos lys blancs; mais l'odeur en eſt plus foible, comme celles des roſes qui croiſſent dans les mêmes vallées. Les plus beaux lys jaunes ſe trouvent ſept ou huit lieues au de-là de la paliſſade de *Lyau-tong*. On en voit une quantité ſurprenante entre le quarante-cinquiéme & le quarante-deuxiéme degré de latitude, dans une plaine ſans culture, qui eſt bordée d'un côté par une petite riviere, & de l'autre par une chaîne de petites montagnes.

Lys jaunes qui s'y trouvent.

Jin ſeng, plante célebre.

Mais de toutes les plantes du Pays, celle qui eſt la plus eſtimée & qui attire quantité de Botaniſtes dans ces déſerts eſt le *Jin-ſeng*, que les Mancheous appellent *Orbota*, c'eſt-à-dire la *Reine des Plantes*. On vante beaucoup ſes vertus, pour la guériſon de diverſes maladies, & pour rétablir un temperamment épuiſé par le travail. Elle a toujours paſſé pour la principale richeſſe de la Tartarie orientale. On peut juger de l'eſtime qu'on en fait par le prix où elle ſe ſoutient encore à Peking. Une once s'y vend ſept fois la valeur de ſon poids en argent.

Ses qualités.

Combien elle eſt eſtimée à la Chine.

Les Marchands Chinois avoient l'adreſſe de pénétrer dans le Pays du *Jin-ſeng*, en ſe mêlant dans le cortége des Mandarins, ou parmi les ſoldats, qui vont & qui reviennent ſans ceſſe entre Peking, *Kirin-ula* & Ninguta. Les Gouverneurs favoriſoient leur paſſage. Mais, en 1709, l'Empereur, voulant conſerver ce profit aux Mancheous, forma de l'autre côté de la grande muraille un camp de dix mille hommes, pour aller cueillir tout le Jin-ſeng qu'ils pourroient trouver, à condition que chacun lui apporteroit gratuitement deux onces du meilleur, & prendroit pour le reſte un poids égal en argent. Ainſi ce Prince eut dès la premiere année vingt mille livres Chinoiſes de *Jin-ſeng*, pour trois quarts de moins qu'il ne coûte ordinairement dans ſa Capitale.

Maniere de la trouver dans les Déſerts de Tartarie.

Lorſque les Botaniſtes commencent à chercher cette plante, ils ſont obligés de quitter leurs chevaux & leur bagage. Ils ne portent avec eux ni tentes, ni lits, ni d'autres proviſions qu'un ſac de millet ſeché au four. La nuit, ils ſe logent à terre, ſous un arbre, ou dans quelque mauvaiſe hute, qu'ils conſtruiſent à la hâte avec des feuilles & des branches. L'Officier, qui campe à quelque diſtance, dans un lieu où le fourage ne puiſſe pas lui manquer, doit être inſtruit des progrès du travail par ceux qui ſont chargés de porter aux Botaniſtes leur proviſion de bœuf & de vénaiſon. Le plus grand danger auquel ils ſoient expoſés vient des bêtes féroces, ſur-tout des tygres. Si quelqu'un ne paroît point au ſignal qu'on donne pour changer de quartier, on conclut qu'il eſt dévoré.

Le Jin-ſeng ne croît que ſur le penchant des montagnes couvertes de bois, ou ſur les bords des profondes rivieres, ou parmi les rochers eſcarpés. Si le feu ſe met dans une forêt, on eſt trois ou quatre ans ſans y voir paroître cette plante; ce qui paroît prouver qu'elle ne peut ſupporter la chaleur. Mais comme elle ne ſe trouve point au de-là du quarante-ſeptiéme degré de latitude, où le froid eſt encore plus ſenſible, on peut conclure auſſi qu'elle ne s'accommode pas d'un terrain trop froid. Il eſt facile de la diſtinguer des autres plantes dont elle eſt environnée, ſur-tout par une grappe de grains rouges, fort ronds, qui ſont comme ſon fruit, ou par une tige qu'elle pouſſe au-deſſus de ſes feuilles. Tel étoit le jin-ſeng que les Miſſionnaires eurent l'oc-

caſion de voir au Village de *Hon-chun*, ſur les frontieres de la Corée. Sa hauteur étoit d'environ un pied & demi. Il n'avoit qu'un ſeul nœud, d'où s'élevoient quatre branches, ſéparées l'une de l'autre à diſtances égales, comme ſi elles n'euſſent point appartenu à la même plante. Chaque branche avoit cinq feuilles; & l'on prétend que ce nombre eſt toujours le même, à moins qu'il ne ſoit diminué par quelqu'accident. Les Miſſionnaires la deſſinent d'après Nature.

La racine de jin-ſeng eſt la ſeule de ſes parties qui ſerve aux uſages de la medécine. Une de ſes propriétés eſt de faire connoître ſon âge par le nombre des branches qui lui reſtent. L'âge augmente ſon prix, car le plus gros & le plus ferme eſt le plus eſtimé. Les Habitans de *Hon-chun* en apporterent trois plantes aux Miſſionnaires, & les avoient trouvées à cinq ou ſix lieues de ce Village (83).

Hon-chun, ſitué au quarante-deuxiéme degré quarante-cinq minutes de latitude, à deux lieues de la Corée, eſt le principal Village des *Tartares-Quella*, qui ſe trouvent aujourd'hui confondus avec les Mancheous. Il eſt à l'extrêmité de leur Pays, dont le terroir eſt aſſez bon, & même aſſez bien cultivé; avantage qui n'eſt pas commun parmi les Tartares, & qui lui vient ou de la néceſſité des vivres, parce que ſes Habitans n'ont pas de Ville Mancheou moins éloignée que de quarante lieues, ou de l'exemple des Coréſiens, dont les montagnes ſont taillées en terraſſes, & cultivées juſqu'au ſommet. Situation de Hon chun. Pays des Tartares Quella.

Ce fut un ſpectacle nouveau pour les Miſſionnaires, après avoir traverſé tant de forêts, & cotoyé des montagnes épouvantables, de ſe trouver ſur les bords de la riviere de *Tumen-ula*, avec des bois & des bêtes farouches d'un côté, & de l'autre avec tout ce que l'art & le travail peuvent produire dans les Pays les mieux cultivés. Ils y découvrirent de grandes Villes murées, entre leſquelles ils déterminerent la poſition de quatre, qui bordent la Corée au Nord. Mais, comme les Coréſiens n'entendent ni le Tartare ni le Chinois, quoiqu'ils portent l'habit de la Chine, ils n'en pûrent apprendre les noms qu'en arrivant à *Hon-chun*, où demeurent les Interprétes que les Tartares employent pour leur commerce avec la Corée. Ils les ont marqués dans leur Carte, tels qu'ils les ont trouvés dans celle de l'Empereur, c'eſt-à-dire en Chinois. Beau ſpectacle pour les Miſſionnaires.

Le *Tumen-ula*, qui ſépare les Coréſiens des Tartares, tombe dans l'Ocean, à dix lieues de *Hon-chun*. Comme ce point parut important aux Miſſionnaires, ils tirerent une baſe de quarante-trois lis Chinois, juſqu'au ſommet d'une haute montagne, voiſine de la mer, d'où ils avoient la vûe de deux des quatre Villes, dont ils avoient déterminé la poſition, & celle de l'Embouchure du fleuve. Ainſi l'on peut faire fond ſur leur Carte pour ce qui regarde les limites de la Corée du côté de la Tartarie. Mais l'Empereur ne leur ayant pas permis de pénétrer dans ce Royaume, tout ce qui appartient aux Parties orientales & intérieures eſt tiré des obſervations d'un Envoyé Impérial, qui en fit le voyage l'année ſuivante avec un Mandarin du Tribunal des Mathématiques, & qui prit la latitude de la Capitale, nommée *Chau-ſyen* ou *King-ki-tau*. Les Miſſionnaires ſe ſervirent auſſi des Cartes de la Corée, qui leur Leurs obſervations mathématiques.

(83) Le Pere Jartoux en deſſina la figure. *Voyez les Planches.*

TARTARIE DES MANCHEOUS. RIGIS.

furent communiquées. Quoique, par cette raiſon, ils ne puiſſent pas garantir la poſition des Villes orientales, ni de quelques-unes au midi, ils ne font pas difficulté d'aſſurer que leur Carte eſt incomparablement plus correcte qu'aucune de celles qui avoient été publiées juſqu'alors & qui n'avoient été dreſſées que ſur des rapports incertains, ou ſur quelques traditions des Géographes Chinois (84). Le nom de *Tumen-ula* eſt purement *Mancheou*. Il répond au mot Chinois *Vau-li-kyang*, qui ſignifie Riviere de dix mille lis (85), mais la Carte nous apprend qu'on lui donne mal-à-propos cette étendue.

Riviere de Tumen-ula.

Les Coréens avoient bâti une forte muraille du côté de la Tartarie, à peu-près ſemblable à celle de la Chine. Mais la partie qui regarde *Hon-chun* fut entierement ruinée par les Mancheous, dans le tems qu'ils ravagerent la Corée & qu'ils en firent leur premiere conquête. Elle s'eſt conſervée preſqu'entiere dans des quartiers plus éloignés. Au de-là du *Tumen-ula*, les Miſſionnaires pénétrant dans l'ancienne contrée des *Mancheous* arriverent ſur le bord d'une riviere nommée *Sui-fond pira*, la plus conſidérable du Pays, & fameuſe entre les Tartares, quoiqu'elle mérite peu d'attention. Ils y virent les ruines d'une Ville, nommée *Furdan-ho-tun*, & ſituée dans une plaine ouverte, qui paroît très-propre au labourage. Cette Ville n'eſt environnée que d'un mur de terre, défendue par un foſſé peu profond.

Muraille qui ſépare la Corée de la Tartarie.

La riviere, qui ſe nomme *Ujuri*, eſt ſans comparaiſon la plus belle de cette contrée, autant par la clarté de ſes eaux que par la longueur de ſon cours. Elle va ſe rendre dans le *Saghalianula*, au travers du Pays des Tartares *Yu-pi*, qui ſont raſſemblés dans des Villages ſur ſes bords. Elle reçoit quantité de grandes & de petites rivieres, que les Miſſionnaires ont obſervées dans leur Carte. Elle doit produire une quantité extraordinaire de poiſſon, puiſqu'il ſert aux Tartares pour leur nourriture & leur habillement. Ils ont l'art d'en préparer la peau & de la teindre de trois ou quatre couleurs. Ils ſçavent la tailler & la coudre avec tant de délicateſſe, qu'à la premiere vûe on les croiroit vêtus de ſoie. La forme de leurs habits eſt d'ailleurs à la Chinoiſe, comme celle des Mancheous; avec cette différence remarquable que leurs longues robes ſont ordinairement bordées de verd ou de rouge, ſur un fond blanc ou gris. Les femmes portent ſuſpendues, au bas de leurs mantes, de petites piéces de cuivre, ou de petites ſonnettes, qui avertiſſent de leur approche. Leur chevelure tombe ſur leurs épaules, diviſée en pluſieurs treſſes, & chargée de petits morceaux de verre, d'anneaux & d'autres bagatelles qu'elles regardent comme des ornemens précieux (86).

Riviere d'Uſuri.

Tartares Yu-pi qui habitent ſes bords.

Leurs habits & leurs ornemens.

La vie de cette Nation Tartare n'eſt pas moins ſinguliere. Ils employent tout l'Eté à la pêche. Une partie du poiſſon qu'ils prennent ſert à faire de l'huile pour leurs lampes. Une autre partie fait le fond de leur nourriture; & le reſte, qu'ils font ſécher au ſoleil, ſans le ſaler, parce qu'ils manquent de ſel, eſt conſervé pour la proviſion d'hiver. Les hommes & les bêtes s'en nourriſſent également, lorſque la riviere eſt glacée. Au reſte les Peuples n'en ont pas moins de ſanté & de vigueur. Les animaux qui ſervent de nourriture ordinaire au genre humain ſont fort rares dans leur Pays, & de ſi mauvais

(84) *Que* en Chinois, & *Kuron* ou *Koron* en Mancheou, ſignifient Royaume.

(85) Dix lis ſont une lieue de France.

(86) Du Halde, *ubi ſup.*

goût, que les domeſtiques mêmes ne le peuvent ſouffrir, quelque avidité qu'ils doivent avoir pour la chair, après avoir vécu ſi long-tems de poiſſon. Dans ces Pays, on attele des chiens aux traîneaux, lorſque le cours des rivieres eſt interrompu par le froid. Auſſi les chiens ſont-ils fort eſtimés.

TARTARIE DES MANCHEOUS. REGIS.

On attele des chiens aux traîneaux.

En retournant ſur leurs traces, les Miſſionnaires rencontrerent la Dame d'*Ufuri*. Elle revenoit de *Peking*, où ſon mari, qui avoit été Chef général de la Nation, & qui, outre divers honneurs, avoit eu pour la sûreté de ſa perſonne une compagnie de gardes, étoit mort nouvellement. Elle avoit cent chiens pour ſes traîneaux. L'uſage eſt d'en faire marcher quelques-uns devant, pour battre la route. Les autres ſuivent avec le harnois, & ſont relevés ſucceſſivement juſqu'au terme. On aſſura les Miſſionnaires qu'ils font quelquefois, ſans ſe repoſer, une courſe de cent lis Chinois ou de dix lieues de France. La Dame d'Ufuri, au lieu de prendre du thé, ſuivant l'uſage des Chinois & des autres Nations Tartares, ſe faiſoit apporter de petits morceaux d'Eſturgeon ſur une ſoucoupe de Ratan.

Dame d'Ufuri. Ses qualités & ſes uſages.

Cette Dame entendoit le Chinois. Elle avoit l'air & les manieres tout-à-fait différens des Tartares *Yu-pi*, qui ſont d'un naturel aſſez paiſible, mais rude & groſſier, ſans aucune teinture de ſçavoir, & ſans aucun culte public de Religion. Les Idoles même de la Chine n'ont pas encore trouvé d'accès parmi eux; vraiſemblablement, remarque l'Auteur, parce que les Bonzes prennent peu de goût pour un pauvre & miſérable Pays, où l'on ne ſéme point de froment ou de riz, & où l'on ne trouve qu'un peu de tabac dans quelques endroits voiſins des Villages, ſur les bords de la riviere. Tout le reſte du Pays eſt couvert de forêts épaiſſes & preſqu'impénétrables. De-là vient qu'il eſt infeſté d'une ſi prodigieuſe quantité de couſins & d'autres inſectes de cette nature, qu'on ne peut s'en délivrer qu'avec le ſecours de la fumée.

Il y a peu de religion dans le Pays.

Quoique l'Europe produiſe la plûpart des eſpéces de poiſſon qui ſe trouvent dans cette riviere, elle n'a pas cette quantité ſurprenante d'Eſturgeons, qui fait le principal objet de la pêche des Tartares. Ils prétendent que l'Eſturgeon eſt le premier de tous les poiſſons, & qu'aucun autre n'en approche. Leur uſage eſt d'en manger crûës certaines parties, pour profiter, diſent-ils, de toutes les vertus qu'ils lui attribuent. Après l'Eſturgeon, ils font beaucoup de cas d'un poiſſon qui eſt inconnu aux Européens, mais un des plus délicieux de la nature. Sa longueur & ſa taille ſont à peu-près celles d'un petit Ton, mais ſa couleur eſt beaucoup plus belle. Sa chair eſt tout-à-fait rouge; ce qui le diſtingue de tous les autres Poiſſons. Il eſt ſi rare, que les Miſſionnaires ne purent s'en procurer qu'une ou deux fois. Les Habitans tuent ordinairement les gros poiſſons à coups de dards, & ſe ſervent de filets pour prendre les petits. Leurs Barques ont peu de grandeur; & leurs Canots ne ſont que d'écorce d'arbres, aſſez bien couſue pour les garantir de l'eau.

Grande abondance d'eſturgeons.

Poiſſon rouge & délicieux.

Il paroît que le langage des Yu-pis eſt un mêlange de celui des Mancheous, leurs voiſins à l'Oueſt & au Sud, & de celui des Tartares *Ke-chongs*, qui les bordent au Nord & à l'Eſt. Du moins les Chefs des Villages entendent fort bien l'un & l'autre. Ces Chefs ne peuvent porter le nom de Mandarins, puiſqu'ils n'en ont ni le pouvoir, ni le cortége & les autres marques de dignité. Jamais les Miſſionnaires n'entendirent donner au Pays le nom de

Langage des Yu-pis.

TARTARIE DES MANCHEOUS.

Royaume, ni par les Tartares, ni par les Chinois, quoique pluſieurs Géographes Européens l'en ayent honoré.

Tartares Kechongs.

On peut dire la même choſe du Pays des Tartares *Ke-chongs*, qui s'étend néanmoins le long du *Saghalianula*, depuis Tondou juſqu'à l'Ocean. Dans tout cet eſpace, qui eſt d'environ cent cinquante lieues, on ne rencontre que des Villages fort communs, la plûpart ſitués ſur les bords de cette grande riviere. Le langage y eſt différent de celui des Mancheous, qui l'appellent *Fiatta*. Cette langue *Fiatta* eſt vraiſemblablement celle de tous les Tartares qui habitent depuis l'embouchure du Saghalianula, juſqu'au cinquante-cinquiéme degré de latitude, c'eſt-à-dire, juſqu'aux dernieres bornes de l'Empire Chinois dans la Tartarie orientale. On ne s'y raſe point la tête, ſuivant l'uſage preſent de l'Empire. On y porte les cheveux liés d'une eſpece de ruban, ou renfermés dans une bourſe. Les Habitans paroiſſent plus ingenieux que les Tartares Yu-pis. Ils répondirent fort clairement aux queſtions que leur firent les Miſſionnaires ſur la Géographie du Pays, & leur attention fut ſinguliere pour les opérations mathématiques.

Leurs uſages.

Iſle que les Miſſionnaires firent viſiter.

Les Miſſionnaires apprirent de ces Tartares que vis-à-vis l'embouchure du Saghalianula on rencontre une grande Iſle, habitée par des Peuples qui leur reſſemblent. L'Empereur y envoya, ſur ce recit, quelques Tartares Mancheous. Ils paſſerent ſur les Barques des Tartares *Ke-chongs* de la côte maritime, qui entretiennent commerce avec les Habitans des parties occidentales de l'Iſle. S'ils euſſent porté leurs obſervations du côté méridional, comme ils les porterent du côté de l'Eſt en allant, & du côté du Nord à leur retour, les Miſſionnaires ſeroient parvenus à connoître parfaitement cette Iſle. Mais la diſette des proviſions les ayant forcés de revenir trop-tôt, ils ne rapporterent point de plan de la Côte méridionale, ni d'autres noms que ceux des Villages par leſquels ils avoient paſſé. Ainſi la Carte de l'Iſle n'eſt fondée que ſur les recits des Habitans, & ſur cette circonſtance particuliere, qu'on ne voit pas paroître de terre, le long de la Côte, au de-là du cinquante-cinquiéme degré de latitude; ce qui fait juger que l'Iſle ne s'étend pas plus loin.

Noms de cette Iſle.

Les Habitans du Continent lui donnent différens noms, ſuivant les différens Villages; mais le nom général eſt *Saghalian-anga-bata*, qui ſignifie, Iſle de l'embouchure de la riviere noire. Celui de *Hu-ye*, qu'on lui donne quelquefois à Peking, n'eſt connu, ni des Tartares, ni de ſes Habitans. Les Mancheous qui y furent envoyés, raconterent aux Miſſionnaires qu'on n'y voit point de chevaux ni d'autres bêtes de charge. Les Inſulaires nourriſſent une ſorte de cerfs privés, qui ſervent à tirer leurs traîneaux, & que leur deſcription fait croire ſemblables à ceux de Norvege (87).

Obſervations ſur la Terre de Jeſſo.

Ils ne purent rien apprendre de la terre de *Jeſſo* (88), qui, ſuivant les Cartes Françoiſes & celle du Japon par les Portugais, doit être de cinq ou ſix degrés plus au Sud. Et vraiſemblablement cette Contrée ne doit pas être fort éloignée du Japon, puiſqu'il y a beaucoup d'apparence qu'elle n'eſt pas ſi-

(87) Ce ſont apparemment des Renes. *Voy.* la Relation de la Laponie par la Morraye, & le Voyage de M. de Maupertuis au Nord.

(88) On écrit *Jeſſo*, *Jeſo*, *Jeſo*, *Jeſſo*, *Yeſſo* & *Yedſo*.

TARTARIE DES MANCHEOUS. RÉGIS.

tuée au de-là du quarante-cinquiéme degré (89). C'eſt probablement le Pays qui porte le nom de *Ye-ſſé* dans les Géographes Chinois. Ils en font une partie de la Tartarie orientale. Ils lui donnent beaucoup d'étendue (90), & le ſuppoſent habité par une Nation guerriere & redoutée des Japonois, qui a le corps heriſſé de poil, des mouſtaches pendantes ſur la poitrine, & qui porte l'épée attachée par la pointe, derriere la tête. Mais tous ces récits paroiſſent fabuleux. Cette Nation terrible n'eſt connue ni des *Yu-pis* ni des *Ke-chongs*, dont les terres ſont contigues, & qui dans le tems de leurs chaſſes pénétrent à l'Eſt & à l'Oueſt, juſqu'au cinquante-cinquiéme degré. Il eſt plus sûr par conſéquent de ſe fier aux Relations du Japon concernant l'Iſle de Jeſſo, qui n'en ſçauroit être fort loin, puiſqu'elle fut la retraite de pluſieurs Chrétiens Japonois, ſous la conduite du Pere *Jerôme des Anges*, Miſſionnaire Jéſuite. Cet homme Apoſtolique ſouffrit le martyre à Yendo, en 1623, avec cinquante Chrétiens qui l'avoient ſuivi.

Pays au-delà du Saghalianula.

Au de-là du Saghalianula, on ne trouve plus qu'un petit nombre de Villages, habités par des Tartares Ke-chongs. Le reſte du Pays eſt un veritable déſert, qui n'eſt fréquenté que par les Chaſſeurs. Il eſt diviſé par une fameuſe chaîne de montagnes, qui ſe nomment *Hin-kau-aliu*. On y trouve quelques rivieres aſſez conſidérables. Celle de *Tu-huru-pira*, qui ſe décharge dans l'Ocean oriental, tire ſa ſource d'une autre chaîne de montagnes au cinquante-cinquiéme degré de latitude; point d'où pluſieurs autres rivieres prennent un cours oppoſé. Celle d'*Udi-pira* coule vers l'Ocean ſeptentrional, dans les terres des Ruſſiens; tandis que celle de *Silimſi-pira* paſſe au Sud, dans le Pays des Tartares *Ke-chongs*.

Tartares Halas.

Ceux qui porte le nom de *Han-halas*, ou des trois familles de *Hala*, ſont de veritables Mancheous, qui s'unirent enſemble après la conquête du reſte de leur Nation. Ils en ſont fort éloignés, & ſe trouvent mêlés avec les Tartares *Yu-pis*. L'Empereur Kanghi leur donna des terres, près de Ninguta, le long des rivieres de *Hu-ha-pira* & de Songari-ula, ſur les bords deſquelles preſque tous leurs Villages ſont ſitués. L'habillement de leurs femmes, de leurs enfans & de leurs domeſtiques, eſt le même que celui des Tartares Yu-pis; mais ils ont des chevaux, des bœufs, & de bonnes moiſſons, qui manquent aux Yu-pis.

Ruines de pluſieurs anciennes Villes.

On trouve, dans ces Contrées, les ruines de pluſieurs grandes Villes. *Fene-gho-hotun* étoit ſituée ſur les rives du fleuve *Hur-ha-pira*, à cinq ou ſix lieues de Ninguta; mais elle n'eſt plus aujourd'hui qu'un hameau. La ſituation d'*Odoli-hotun* étoit très forte. On n'en pouvoit approcher qu'au travers de l'eau, par une chauſſée fort étroite. Il y reſte encore quelques eſcaliers de grandes pierres, & quelques debris d'un Palais, auxquels on ne connoît

(89) La Terre de Jeſſo, telle qu'elle eſt repréſentée dans nos Cartes, d'après les découvertes des Hollandois, s'étend au delà du cinquantiéme degré de latitude, & par conſéquent ſa partie Nord doit être à peu près au même paralelle que la Côte Sud de l'Iſle dont on vient de parler, & peut être trois ou quatre degrés plus à l'Eſt, comme elle eſt repréſentée dans la Carte de M. Kitilow, publiée à Peterſbourg en 1734, qui paroît la meilleure pour toutes ces contrées. Elle donne Jeſſo pour une Iſle. M. Danville en a fait deux, & Strahlenberg en fait mal-à-propos une partie de *Kamchatka*.

(90) Ils la placent vers *Hen-chun*, dont on a parlé ci deſſus, à l'extrémité la plus ſeptentrionale de la Corée.

TARTARIE DES MANCHEOUS. REGIS. De qui elles ſont l'ouvrage.

rien de ſemblable dans la Ville même de Ninguta. Il y a beaucoup d'apparence que tous les anciens monumens de la Tartarie orientale n'ont pas été l'ouvrage des Tartares Mancheous, & qu'ils doivent être attribués à ceux du douziéme ſiécle, qui ſe rendirent maîtres du Nord de la Chine, ſous le nom de *Kinchans* (91) Ces Tartares Kinchans bâtirent des Villes & des Palais dans diverſes parties de leur Pays. Mais enſuite ils furent taillés en piéces par les Mongols ligués avec les Chinois; & ceux qui échapperent au carnage chercherent un aſile dans les parties occidentales de leur ancien Pays, habité aujourd'hui par les Tartares *Solons*, qui ſe prétendent deſcendus des Mancheous. On peut conclure que *Putay-ula-hotun* (92) fut bâtie auſſi par les Kinchans, quoiqu'il ne reſte de cette Ville qu'une pyramide ordinaire, & les ruines de ſes murs, hors deſquels ſont les maiſons des Mancheous. Elle eſt à huit ou neuf lieues de *Kirin-ula-hotun*, ſur le fleuve *Songari*, qui porte en ce lieu le nom de Putay-ula. C'eſt la moindre des quatre grandes Villes du Gouvernement de *Kirin-ula*; mais c'eſt ſans comparaiſon la plus agréable, parce qu'elle eſt ſituée dans une plaine plus fertile & mieux cultivée.

Fleuve & Montagne célébres parmi les Mancheous.

L'Hiſtoire des Mancheous n'a rien de plus celébre que le *Songari-ula*, ou le fleuve Songari, & que la montagne d'où il tire ſa ſource. Cette montagne eſt nommée *Chau-yen-alin* par les Tartares, & *Chang pe-chau*, c'eſt-à-dire la montagne blanche par les Chinois, qui ſe vantent d'en tirer leur origine, avec un grand nombre de fables & de circonſtances merveilleuſes. Ce qui paroît vrai, c'eſt que le Pays des Mancheous n'avoit point alors de riviere comparable au Songari-ula. Il abonde en poiſſon. Il eſt large, profond & navigable ſans danger dans toutes ſes parties, parce que la rapidité de ſon cours eſt médiocre, au point même de ſa jonction avec le Saghalianula.

A l'égard de la montagne, c'eſt la plus haute de toute la Tartarie orientale. On la découvre de fort loin. Comme elle eſt couverte, en partie, de bois & de ſable, elle paroît toujours blanche; ce que les Chinois attribuent fauſſement à la nége, puiſqu'il ne s'y en trouve preſque jamais. On voit, au ſommet, cinq rochers d'une groſſeur extraordinaire, qui ont l'apparence d'autant de pyramides en ruines, & qui ſont continuellement humectés par les brouillards & les vapeurs qui ſe forment particulierement dans cette contrée. Entre ces rochers eſt un lac fort profond, d'où ſort le Songari. Mais les Mancheous ſont dans l'erreur lorſqu'ils donnent la même ſource aux trois grandes rivieres qu'on a deja décrites ſous le nom de *Tumen-ula*, de *Ya-lu-ula*, & de *Si-luc-ula*, & qui, après avoir fait le circuit de la Corée, s'uniſſent & ſe déchargent enſemble dans la mer de ce Royaume (93).

Erreur des Mancheous.

(91) Apparemment les Tartares *Kini*, dont on a déja parlé pluſieurs fois.

(92) La même Ville que Verbieſt appelle ſimplement *Ulla* dans ſon Journal, & qu'il repréſente comme le ſiége de l'ancien Empire Tartare.

(93) Du Halde, p. 247. & ſuiv.

Gouvernement

Gouvernement de Tſitſikar.

LE troiſiéme Gouvernement eſt celui de *Tſitſikar*, (94) qui tire ce nom d'une Ville neuve, bâtie par l'Empereur *Kang-hi* pour aſſurer ſes conquêtes contre les Ruſſiens. Elle eſt ſituée près de *Nanni-ula*, riviere conſidérable, qui tombe dans le Songari. Au lieu de murs elle eſt entourée d'une paliſſade de hauteur médiocre, mais bordée d'un aſſez bon rempart. La garniſon eſt principalement compoſée de Tartares, & la plûpart de ſes Habitans ſont des Chinois que le Commerce y attire, ou qui ont été bannis pour leurs crimes. Les uns & les autres ont leurs maiſons hors l'enceinte du mur de bois, qui ne contient gueres que les Cours de Juſtice & le Palais du Général Tartare. Ces maiſons, qui ſont de terre & qui forment des rues aſſez larges, ſont renfermées auſſi dans des murs de terre. Le Pays eſt habité par des Mancheous, des *Solons*, & particulierement par les *Tuguris* (95) qui en ſont les anciens Peuples. Cette Nation n'eſt pas fort nombreuſe. Elle ſe ſoumit aux Mancheous, ſous le Pere de l'Empereur Kang-hi, après avoir imploré ſa protection contre les Ruſſiens, qui, étant paſſés en armes, de la riviere de Saghalian-ula dans celle de *Songari*, s'étoient aſſurés de toutes les petites rivieres qui y communiquent, & répandoient la terreur dans toutes les Nations Tartares qui en habitent les bords. Les Tuguris ſont grands & robuſtes. Ils ſont accoûtumés de tous tems à ſemer du grain & à bâtir des maiſons, quoiqu'ils ſoient environnés de Tartares qui n'ont pas ces deux uſages.

Ville neuve de Tſitſikar.

Ses Habitans.

Ceux du Pays.

La Juriſdiction du Gouverneur de Tſitſikar s'étend ſur (96) *Mer-ghen-hotun* & ſur Sanghalian-ula-hotun, deux Villes neuves. *Merghen* eſt à plus de quarante lieues de Tſitſikar. Elle eſt beaucoup mieux peuplée & n'a qu'un ſimple mur. Le territoire de ces deux Villes eſt ſabloneux; mais celui de *Saghalian-ula-hotun*, ou de la Ville de la riviere noire, produit de riches moiſſons de froment. C'eſt une plaine, qui s'étend le long de la belle riviere de Saghalian, & qui contient pluſieurs Villages. La Ville même eſt ſituée ſur la rive du Sud. Elle eſt bâtie dans le goût de Tſitſikar, & n'eſt pas moins peuplée, ni moins pourvûe des avantages de la nature. Cette Ville a dans ſa dépendance un petit nombre de Villages Mancheous, qui ſont ſur les bords de la même Riviere, & pluſieurs grandes forêts, où la chaſſe eſt excellente pour les Zibelines. Les Ruſſiens ſeroient parvenus à s'en rendre maîtres, ſi la Ville de *Yak-ſa*, qu'ils avoient bâtie plus haut ſur la riviere, n'eut été démolie par le Traité de 1689. Les Chaſſeurs Tartares entretiennent une bonne garde ſur la frontiére, & des barques armées ſur le Saghalian-ula.

Juriſdiction du Gouverneur.

Environ treize lis (97) plus haut, du côté du Nord, on rencontre les ruines d'une ancienne Ville nommée *Aykem*, dont on attribue la fondation aux premiers Empereurs de la famille de Tayming. Ce fut dans le tems que

Ruines d'Aykem, ancienne Ville.

(94) Iſbrand Ides écrit *Xixigar*; Brand, *Suttega*; & les Jéſuites, dans leurs Tables de latitude & de longitude, *Chiskar*. Ce Gouvernement a ſept cens quarante milles de long & ſix cens de large.

(95) Iſbrand Ides les appelle *Targazis*.

(96) Ou *Merghin*.

(97) Dix lis font une lieue.

TARTARIE DES MANCHEOUS. REGIS.

Révolutions qui causerent la ruine.

par une étrange viciſſitude de la fortune, les Tartares Occidentaux, ou les Mongols, furent non-ſeulement chaſſés par les Chinois, dont ils avoient été long-tems les maîtres, mais attaqués avec tant de vigueur juſques dans leur Pays, qu'après s'être retirés fort loin, ils ſe virent obligés à leur tour de tirer des lignes, dont les Miſſionnaires rendent témoignage qu'on voit encore les traces. Enſuite ne ſe trouvant pas capables de reſiſter à la rage de leurs Ennemis, ils paſſerent le Saghalian ula; & pour les arrêter de l'autre côté de cette riviere les Chinois bâtirent *Aykem*, ſous l'Empereur *Yonglo*. Il ne paroît pas que cette Ville ait ſubſiſté long-tems. Les Tartares, s'étant ralliés vingt ans après, rentrerent dans leur ancien Pays, & détruiſirent le boulevard qu'on avoit élevé contr'eux. Enſuite, pour exercer leur vengeance, ils ravagerent les Provinces Chinoiſes au Nord. Ils furent bien-tôt écraſés par les forces de l'Empereur *Suen-ti*; mais ils ne laiſſerent pas de conſerver la poſſeſſion de leurs anciens territoires, par la faute du Général Chinois, qui ne ſçut pas profiter de ſa victoire pour les chaſſer au-delà du Saghalian-ula, & pour rebâtir Aykem. Ce nom eſt également connu des Chinois & des Tartares. Il ſe trouve même quelques gens à Peking qui le donnent à *Saghalian-ula hotun*, Ville neuve dont nous avons déja parlé, mais qui eſt ſituée dans un autre lieu.

Rivieres où l'on pêche des perles.

La riviere de Saghalian (98) reçoit celle de *San-pira*, celle de *Kaſin-pira*, & pluſieurs autres, qui ſont renommées pour la pêche des perles. Cette pêche ne demande pas beaucoup d'art. Les Pêcheurs ſe jettent dans ces petites rivieres, & prennent la premiere huître qui ſe trouve ſous leur main. On prétend qu'il n'y a pas de perles dans le Saghalian-ula; mais, ſuivant les éclairciſſemens que les Miſſionnaires reçurent des Mandarins du Pays, cette opinion ne vient que de la profondeur de l'eau, qui ôte aux Pêcheurs la hardieſſe d'y plonger. On pêche auſſi des perles dans pluſieurs autres petites rivieres, qui ſe jettent dans le *Nonniula* & dans le *Sungari*, telles que l'*Arom* & le *Nemer*, ſur la route de Tſitſikar à *Merghen*. Mais on aſſure qu'il ne s'en trouve jamais dans les rivieres qui coulent à l'Oueſt du Saghalian-ula, vers les terres des Ruſſiens. Quoique ces perles ſoient fort vantées par les Tartares, il y a beaucoup d'apparence qu'elles ſeroient peu eſtimées des Européens, parce qu'elles ont des défauts conſidérables dans la forme & dans la couleur. L'Empereur en a pluſieurs cordons de cent perles, ou plus, toutes ſemblables, & d'une groſſeur conſidérable; mais elles ſont choiſies entre des milliers, parce qu'elles lui appartiennent toutes. Les martres du Pays ſont auſſi d'un grand prix parmi les Tartares, parce qu'elles ſont d'un bon uſage & qu'elles ſe ſoutiennent long-tems.

Qualités des perles de Tartarie.

Chaſſe des martres par les Tartares Solons.

Les Tartares *Solons*, qui vont à la chaſſe des martres, ſont originairement Orientaux, & ſe prétendent deſcendus de ceux qui échapperent, en 1204, à la deſtruction générale dont on a rapporté l'hiſtoire. Ils ſont plus robuſtes, plus adroits & plus braves que les autres Habitans de ces Contrées. Leurs femmes montent à cheval, menent la charrue, chaſſent le Cerf & toutes ſortes d'animaux. On trouve un grand nombre de ces Tartares à *Nierghi*, Ville

(98) Cette Riviere porte divers noms en différens endroits. Elle ſe nomme *Onon* vers ſa ſource; enſuite *Schilke*. Les Chinois l'appellent *He-long-kyang*, ou Riviere du Dragon noir; & les Ruſſiens la nomment *Amur*.

TARTARIE DES MANCHEOUS. REGIS.

assez grande, à peu de distance du Tsitsikar & de Merghen. Les Missionnaires les virent partir le premier jour d'Octobre, pour aller commencer leur chasse, vêtus de camisoles courtes & étroites de peau de loup, avec un bonnet de la même peau & leurs arcs au dos. Ils emmenoient quelques chevaux chargés de millet & de leurs longues robes de peau de renard ou de tygre; qu'ils portent dans les tems froids, sur-tout pendant la nuit. Leurs chiens sont dressés à la chasse, montent fort bien dans les lieux escarpés, & connoissent toutes les ruses des martres. La rigueur de l'Hyver, qui glace les plus grandes rivieres, ni la férocité des tygres, dont les Chasseurs deviennent souvent la proie, ne peuvent empêcher les Solons de retourner à ce rude & dangereux exercice, parce que toutes leurs richesses consistent dans le fruit de leur chasse. Les plus belles peaux sont réservées pour l'Empereur, qui leur en donne un prix fixe. Ce qui reste se vend fort cher, dans le Pays même. Elles y sont assez rares, & les Mandarins ou les Marchands de Tsitsikar les enlevent immédiatement.

Bornes du Gouvernement de Tsitsikar à l'Ouest.

Les bornes de ce Gouvernement, à l'Oueſt & du côté de la Tartarie Russienne, sont deux rivieres d'une grandeur médiocre, dont l'une, qui s'appelle *Ergona* (99), prend sa source au Sud, un peu au dessous du cinquantiéme degré de latitude, & joint le Saghalian-ula à quatre degrés de longitude Est de Peking. L'autre nommée *Argho-kerbechi*, descend de moins loin au Nord & tombe aussi dans la Saghalian, un peu au Nord-Oueſt de l'embouchûre de l'Ergona.

Nip-chu, premiere Ville des Russiens.

De cette frontiere on compte environ cinquante lieues jusqu'à (1) *Nipchu* ou *Nipcheou*, premiere Ville des Russiens, presqu'au même méridien que Peking. Elle est située sur la rive Nord de Saghalian-ula; & son nom lui vient de la riviere de Nip-chu, qui se joint à l'autre dans ce lieu. On sçait par le recit de plusieurs Voyageurs qu'elle est bâtie dans le goût de Tsitsikar. La principale partie de sa Garnison est composée de Siberiens & de Tartares, qui sont commandés par des Officiers Russiens. En 1689 les Peres Thomas & Gerbillon, Missionnaires Jésuites, déterminerent sa latitude à cinquante-un degrés quarante-cinq minutes; ce qui s'accorde fort bien avec les observations que les Missionnaires Géographes firent à *Saghalian-ula-hotun*, trente lieues plus haut sur la riviere, dans le Pays des Tartares *Ulussu-mudans*. Les Domaines Russiens au-delà de *Nip-chu*, & toute la partie du Saghalian-ula qui est vers sa source, ne furent tracés sur la Carte que d'après les recits des Mongols & des autres Tartares de la frontiere (2).

Eclaircissemens du Pere Gerbillon sur la Tartarie orientale.

A ces éclaircissemens du Pere Regis sur la Tartarie orientale & sur ses Habitans, nous joindrons ceux dont on est redevable au Pere Gerbillon.

Le Pays des Mancheous, suivant ce Missionnaire, est situé au Nord de Lyau-tong, Province la plus orientale de la Chine. Il s'étend depuis quarante-un jusqu'à cinquante-trois degrés de latitude du Nord; & depuis environ cent quatre degrés de longitude (3) jusqu'a l'Ocean oriental, qui le borne de ce côté-là. Il est bordé au Nord par la grande riviere que les Man-

(99) D'autres écrivent *Argon*.

(1) Ou le *Ni-po-cheou*, que les Russiens nomment *Nerchinsfoy*, de la Riviere *Nerchin*, sur laquelle elle est située.

(2) Du Halde, p. 248. & suiv.

(3) Ce devroit être plûtôt cent quatorze en comptant de Paris, ou cent trente-quatre en comptant de Ferro.

TARTARIE DES MANCHEOUS.

cheous nomment *Saghalian-ula*, les Chinois *He-long-kyang*, & les Ruſſiens *Yamur* ou *Amur*. Au Sud, il touche au Lyau-tong & à la Corée; & du côté de l'Oueſt, au Pays des Tartares Mongols.

GERBILLON. Idée générale du Pays.

Son étendue eſt fort vaſte de l'Eſt à l'Oueſt, mais il eſt mal peuplé; ſurtout depuis que les Empereurs de la Chine ont attiré à Peking la plus grande partie de ſes Habitans. Il s'y trouve néanmoins des Villes murées & quantité de villages ou de hameaux, dont les Habitans s'emploient à l'agriculture. Les principales Villes ſont *Ula*, *Aykem* & *Ninguta*, Places de Garniſon, qui ont leurs Gouverneurs & d'autres Officiers civils & militaires. C'eſt dans ce Pays que les Chinois banniſſent leurs Criminels, pour le repeupler. L'air y eſt très-rude, & les terres auſſi montagneuſes & auſſi couvertes de bois que la Nouvelle France en Amerique. Les Habitans ſe logent dans des hutes, ſur le bord des rivieres, & ſubſiſtent de la chaſſe & de la pêche, ſurtout ceux qui tirent le plus vers l'Orient, & qui ont quelque choſe de barbare.

Sa diviſion en Provinces.

Le Pays eſt diviſé en Provinces, dont la plus occidentale eſt celle de Solon. Les Moſcovites la nomment *Dawra;* mais c'eſt plûtôt le nom d'un Peuple que celui d'un Pays. Il commence à la jonction de l'Ergone & du *Saghalian-ula*, ſur le dernier deſquels elle s'étend plus de cent cinquante lieues vers Ninguta. Le Gouverneur apprit à Gerbillon qu'on ne compte pas plus de dix mille familles dans cette Province. Les Habitans ſont grands Chaſſeurs, habiles Archers, & payent leur tribut en peaux de martres. Chaque famille en fournit deux, trois, ou plus, chaque année, ſuivant le nombre de ceux qui la compoſent.

Forteresſe d'Albazia ou Yakſa.

Le Pays n'a qu'une Ville, nommée *Merghen* ou *Merghin*, bâtie par l'Empereur de la Chine, qui y entretient garniſon. Tout le reſte n'offre que des hutes. A la vérité les Ruſſiens y avoient autrefois une Forteresſe, qu'ils nommoient *Albazia*, & qui portoit le nom de *Yakſa* parmi les Tartares, de celui d'une petite riviere ſur laquelle elle étoit ſituée, & qui ſe jette dans le Saghalian-ula. Mais cette Forteresſe étant devenue l'occaſion d'une guerre entre la Chine & la Ruſſie, parce que la Garniſon troubloit quelquefois la chaſſe des Solons, fut démolie par le Traité de *Nip-chu*, & le territoire cedé aux Chinois.

Embouchure du Saghalian-ula.

Depuis Yakſa juſqu'à l'embouchure du Saghalian-ula, dans la mer orientale, on compte pleinement quatre cens lieues; du moins le Viceroi, qui avoit fait ce voyage dans une Barque, par ordre de la Cour, en aſſura-t-il l'Empereur. De Yakſa à Ninguta la diſtance eſt de cent cinquante lieues. Plus loin, on rencontre une Nation qui n'emploie que des chiens pour traîner ſes voitures, & que les Mancheous, ſes voiſins, nomment *Meneurs de chiens* (4). Ce peuple occupe environ deux cens lieues au long de la riviere, mais il n'en eſt pas plus nombreux. On ne lui connoît qu'un petit nombre de hameaux, ſitués à la chûte de quelque petite riviere dans le Saghalian-ula.

Nation des Fiattas.

En continuant de ſuivre le même fleuve juſqu'à la mer, on trouve une autre Nation, nommée *Fiattu* ou *Fiatta* (5) dont le langage n'a pas de reſſem-

(4) Par leur ſituation, ces Peuples doivent être les Tartares *Kechins*.

(5) On a vû ci-deſſus que *Fiatta* eſt la langue des Kechîns. Peut-être n'eſt ce que le nom d'une des deux Nations, qu'on donne par cette raiſon à ſa langue.

blance avec celui de la Nation voiſine, comme l'un & l'autre differe de celui des Mancheous. Suivant la deſcription qu'on fait des Fiattas, ils reſſemblent beaucoup aux Iroquois de l'Amerique. Ils vivent de leur pêche, & ne ſont vêtus que de peaux des poiſſons, ce qui les a fait nommer Lyu-pis (6) par les Chinois. Ils n'entendent pas l'agriculture. Leurs habitations ſont des huttes, dans leſquelles ils vivent ſans Roi, ou ſans Souverain, quoiqu'ils reconnoiſſent un Chef, auquel ils obéiſſent, à-peu-près comme les Sauvages du Canada. Ils ont des Canots, compoſés d'écorce d'arbre ou de troncs creuſés. Ceux qui habitent la Côte maritime ſont ſouvent viſités par des Barques qui viennent de quelques Iſles à l'embouchure de la Riviere. On ne donne pas, dans cet endroit, plus de trois lieues de large au Saghalian-ula; mais il eſt fort profond dans toutes ſes parties, & navigable, lorſqu'il n'eſt pas glacé, juſqu'à Nipchu, c'eſt-à-dire l'eſpace de cinq cens lieues.

TARTARIE DES MANCHEOUS. GERBILLON.

Cours du Saghalian-ula.

Gerbillon apprit du Viceroi qu'à l'Eſt de cette riviere tout le Pays que les Tartares appellent *Songari*, & les Ruſſiens *Singola*, n'eſt qu'un vaſte déſert, rempli de montagnes & de forêts (7), mais que les bords du Songari ſont habités néanmoins par des Mancheous, auxquels les Ruſſiens donnent le nom de *Duchari* (8). En Hyver ces Peuples vont à la chaſſe des martres dans leurs grandes forêts, & reviennent paſſer l'Eté aux environs de Ninguta.

Déſerts à l'Eſt.

Au Nord du Saghalian-ula, environ cent lieues au deſſous de Yak-ſa, coule une riviere que les Mancheous nomment *Chi-kiri*, & les Ruſſiens *Zia*. On raconte qu'il faut deux mois pour remonter à ſa ſource, mais qu'on n'emploie pas plus de quinze jours pour revenir. Elle ſort d'une chaîne de montagnes, qui ſert de limites entre les deux Empires, & ſon cours eſt fort rapide vers le Sud. Les Mancheous donnent aux Habitans de ſes bords le nom d'*Orochons*, tiré d'un animal qui ſe nomme *Oron*, & qui eſt une ſorte de petit daim, dont les Orochons ſe ſervent pour leurs traîneaux. L'Auteur en vit un dans le parc de l'Empereur. Il y vit auſſi des élans, qui ſont fort communs dans ce Pays & dans celui des Solons. Les belles peaux de martres, celles d'Ermine griſe & de renard noir, ſe trouvent dans le Pays des Chi-kiris. Les Ruſſiens ne manquoient pas de ces belles peaux lorſqu'ils étoient en poſſeſſion de Yakſa.

Riviere de Chi-kiri ou de Zia.

A l'égard des Mancheous mêmes, qui ſont comme Seigneurs de toutes les autres Nations de la Tartarie orientale, & dont le Chef eſt l'Empereur de la Chine, les Ruſſiens leur donnent le nom de *Bogdoys* (9). Ils peuvent paſſer pour Payens, quoiqu'ils n'ayent pas de Temples, ni d'Idoles, ni de culte regulier, & que dans leur langage ils n'adreſſent de ſacrifices qu'à l'Empereur du Ciel (10). Ils rendent à leurs ancêtres une vénération mêlée de pratiques ſuperſtitieuſes. Depuis qu'ils ſont entrés à la Chine, quelques-uns ont embraſſé les ſectes idolâtres; mais la plûpart demeurent fort attachés à leur ancienne

Comment les Ruſſiens nomment les Mancheous.

(6) Ce mot ſignifie *Peau de poiſſon.*

(7) Les Miſſionnaires qui pénetrerent dans ce Pays & qui en ont fait la Carte, diſent que les Tartares Yupis & les Tartares Kechins habitent également à l'Eſt du Songari; mais que les derniers occupent les bords du *Saghalian-ula* juſqu'a ſon embouchure.

(8) Avril dit (p. 146.): » Cette Province » de *Bogdoi* eſt nommée par les Ruſſiens, » *Diurbari*; & par les Mongols, *Diurski*.

(9) Ils appellent l'Empereur, *Bogdoy-kan*, & *Amelon Bogdoy-kan*.

(10) Leur religion eſt la même à peu près que celle qui eſt établie à la Chine.

TARTARIE DES MANCHEOUS. GERBILLON.

Réligion, qu'ils reſpectent comme le fondement de leur Empire & comme la ſource de leur proſperité (11).

Témoignage de Bentink ſur les Mancheous.

Suivant Bentink, les Tartares orientaux ou Mancheous, qu'il appelle Mongols de l'Eſt, exercent preſque tous l'agriculture, & reſſemblent parfaitement à ceux de l'Oueſt, excepté qu'ils ſont plus civiliſés & plus blancs, ſur-tout les femmes, entre leſquelles il s'en trouve un grand nombre qui pourroient paſſer pour belles dans tous les Pays du monde. La plûpart ont des habitations fixes, c'eſt-à-dire des Villes & des Villages. Leur religion, ajoute le même Auteur, n'eſt ni celle de Fo, ni celle des Chinois. Le peu qu'ils en ont eſt un mêlange de l'un & de l'autre, reduit à quelques cérémonies nocturnes, qui favoriſent plus, dit Bentink, la ſorcellerie que la religion (12). Leur langage n'eſt auſſi qu'un mêlange de Chinois & d'ancien Mogol, qui n'a preſque aucun rapport avec celui des Mogols occidentaux (13).

Remarques ſur le langage des Tartares Mancheous.

Uſage commun des langues Chinoiſes & Tartares.

SOUS le Gouvernement Tartare qui ſubſiſte aujourd'hui, l'uſage de la langue Mancheou eſt auſſi commun à la Cour que celui de la langue Chinoiſe. Tous les actes publics du Conſeil Impérial ou des Cours ſuprêmes de Juſtice ſont écrits dans les deux langues. Cependant le Mancheou commence à décliner, & ſe perdroit apparemment ſi les Tartares n'employoient toutes ſortes de précautions pour le conſerver. Ils commencerent ſous le regne de *Chunchi*, à traduire les Claſſiques Chinois & à compiler les Dictionnaires en ordre alphabétique; mais s'étant ſervis des caracteres Chinois, dont les ſons & même le ſens ne peuvent être exprimés par la langue Tartare, cet ouvrage eut peu d'utilité. L'Empereur *Kang-hi*, au commencement de ſon regne, créa dans ſa Capitale un office des meilleurs Grammairiens des deux Nations, dont les uns devoient traduire les Hiſtoires & les Claſſiques qui n'avoient pas été finis, tandis que les autres s'attacheroient aux Orateurs, & compoſeroient ſur-tout un dictionnaire dans les deux langues. Cette commiſſion fut exécutée avec une diligence ſurprenante. Lorſqu'il naiſſoit quelque doute aux Traducteurs, ils devoient conſulter les Anciens des huit Bannieres Tartares. S'ils n'étoient pas ſatisfaits de la réponſe, ils s'adreſſoient à ceux qui étoient nouvellement arrivés du fond de la Tartarie. On propoſa des récompenſes pour ceux qui fourniroient des mots au dictionnaire. Après en avoir recueilli un ſi grand nombre, qu'il n'en devoit pas reſter beaucoup pour un ſupplément, on prit ſoin de les ranger en différentes claſſes.

Ouvrages & Dictionnaire Tartares.

Ordre & diviſion du Dictionnaire.

Le premiere regarde les Cieux; la ſeconde, le tems; & la troiſiéme, l'Empereur. Enſuite les autres appartiennent au Gouvernement des Mandarins, aux cérémonies, aux coûtumes, à la muſique, aux livres, à la guerre, à la chaſſe, à l'homme, à la terre, à la ſoie, aux étoffes, aux habits, aux inſtrumens, au travail, aux ouvriers, aux écorces, au boire & au manger, aux grains, aux herbes, aux oiſeaux, aux animaux farouches & privés, aux poiſſons, aux inſectes, &c. Les claſſes ſont diviſées en chapitres & en articles. Chaque mot,

(11) Du Halde, Vol. II.
(12) Cet Auteur paroît ici mal informé.
(13) Hiſtoire des Turcs & des Mongols, Vol. II. p. 503. & ſuiv.

écrit en grands caracteres, a sous lui, en petites lettres, sa définition, son explication & ses usages. Les explications sont nettes, élégantes & dans un stile aisé. Elles peuvent servir de modéles pour bien écrire Mais comme ce fameux livre est en langue & en caracteres Tartares, son utilité se borne à ceux qui, sachant déja la langue, cherchent à s'y perfectionner, ou veulent l'enrichir par des traductions.

LANGAGE DES MANCHEOUS.

Ce que cette langue a de plus singulier, comparée à la langue Françoise, c'est que le verbe differe aussi souvent que le substantif qu'il gouverne. Par exemple, le verbe *faire* change autant de fois que le substantif qui le suit. On dit en françois, *faire un vers*, *faire une peinture*, *faire une statue*, c'est une expression commode que les Tartares ne peuvent supporter. Ils pardonnent la repétition d'un même verbe dans le discours familier; mais, dans un Auteur, & dans leurs écrits mêmes les plus simples, ils la trouvent inexcusable. Celle d'un même mot dans l'espace de deux lignes n'est pas plus pardonnée. Elle forme une monotonie qui choque les oreilles. Ils se mettent à rire lorsqu'un Missionnaire lisant nos livres, ils entendent revenir souvent *que*, *qu'ils*, *qu'eux*, &c. En vain leur dit-on que c'est le genie de la langue Françoise. Ils peuvent à la verité se passer de ce secours dans la leur, car le seul ordre de leurs mots produit le même effet pour les faire entendre, sans équivoque & sans obscurité. Aussi ne connoissent-ils pas les pointes insipides qui ne roulent que sur des jeux de mots.

Singularité de la langue Tartare.

Un autre singularité de leur langue, c'est son abondance, qui leur donne le moyen d'exprimer clairement & d'une maniere préciſe ce qui demanderoit autrement beaucoup d'étendue. Par exemple, quoiqu'entre tous les animaux domestiques le chien soit celui qui fournisse le moins de mots dans la langue Tartare, elle en a plusieurs, outre ceux de chien, de matin, de lévrier, d'épagneul &c, pour exprimer l'âge, le poil & les bonnes ou les mauvaises qualités d'un chien. Veut-on dire qu'un chien a le poil des oreilles & de la queue fort long & fort épais? c'est assez du mot *Tayha*. A-t-il le museau long, la queue de même, les oreilles grandes & les lévres pendantes? *Yolo* exprime toutes ces qualités. S'il s'accouple avec une chienne ordinaire, les petits qui en viennent se nomment *Pesaris*. Un chien ou une chienne qui a deux boucles jaunes au-dessus des paupieres, s'appelle *Turbe*. S'il est marqueté comme le leopard, on le nomme *Kuri*. S'il a le museau tacheté & le reste du corps d'une même couleur, on l'appelle *Palto*. S'il a le col entierement blanc, c'est un *Cha-ku*. S'il a sur la tête quelques poils qui tombent par derriere, c'est un *Kalia*. Si sa prunelle est moitié blanche & moitié bleue, c'est un *Chi-keri*. S'il est bas, s'il a les jambes courtes & trapues, & le col long, c'est un *Kapari*. Le nom commun d'un chien est *Indagon*, & celui d'une chienne *Nieghen*. Les petits à sept mois s'appellent *Niacha*. Depuis sept jusqu'à onze, ils se nomment *Nukere*. A seize mois ils prennent le nom général d'*Indagon*. Il en est de même de leurs qualités, bonnes & mauvaises. Un mot en exprime deux ou trois ensemble.

Richesse de la langue Tartare.

Combien de mots pour exprimer un chien.

Les détails seroient infinis sur les autres animaux. Pour le cheval, par exemple, cet animal favori des Tartares, les noms ont été vingt fois plus multipliés que pour le chien. Il y en a non-seulement pour ses différentes couleurs, pour son âge & pour toutes ses qualites, mais encore pour ses divers mouve-

Il y en a beaucoup plus pour le cheval.

LANGAGE DES MANCHEOUS.

mens (14). On ne décideroit pas aiſément ſi cette étrange abondance eſt un ornement ou un embarras dans une langue. Mais d'où les Tartares ont-ils pû tirer cette multitude ſurprenante de noms & de termes pour exprimer leurs idées ? Ce n'eſt pas de leurs voiſins. A l'Oueſt ils ont les Tartares Mongols, mais à peine ſe trouve-t-il huit mots qui ſe reſſemblent dans les deux langues; encore l'origine en eſt-elle incertaine. A l'Eſt, juſqu'à la mer, ils ont quelques petites Nations ſauvages, dont ils n'entendent point le langage, non plus que celui de leurs voiſins au Nord. Du côté du Sud, ce ſont les Coréſiens; mais le langage & les caracteres de la Corée étant Chinois n'ont aucun reſſemblance avec ceux de la Tartarie.

Quatre manieres d'écrire des Mancheous.

Les Tartares Mancheous ont quatre manieres d'écrire, quoiqu'ils n'ayent qu'une ſorte de caracteres (15).

Premiere.

La premiere, qui ſert à graver des inſcriptions ſur la pierre ou ſur le bois, demande un jour entier pour en écrire ſoigneuſement vingt ou vingt-cinq lignes, ſur-tout lorſqu'elles doivent être vues de l'Empereur. Si les traits du pinceau ſont d'une main peſante, qui les rend trop larges & trop pleins, s'il leur manque de la netteté, ſi les mots ſont preſſés ou inégaux, l'ouvrage doit être recommencé. On n'y ſouffre point de renvois, ni d'additions marginales. Ce ſeroit manquer de reſpect pour le Souverain. Les Inſpecteurs de l'ouvrage rejettent toutes les feuilles où l'on apperçoit la moindre faute.

Seconde.

La ſeconde méthode eſt fort jolie, & peu différente de la premiere, quoiqu'elle ſoit beaucoup plus aiſée. Elle n'oblige pas de marquer d'un double trait les finales de chaque mot, ni de retoucher ce qui eſt une fois écrit, quand le trait ſeroit trop épais ou trop mince.

Troiſiéme.

La troiſiéme maniere eſt plus différente de la ſeconde que celle-ci ne l'eſt de la premiere. C'eſt l'écriture courante. Elle eſt ſi prompte que les deux côtés de la page ſont bien-tôt remplis. Comme les pinceaux du Pays prennent beaucoup mieux l'encre que nos plumes, on perd moins de tems à les tremper. Si l'on dicte à quelqu'Ecrivain, on eſt ſurpris de la vîteſſe avec laquelle on voit courir le pinceau. Ce caractere eſt fort en uſage pour les mémoires, les procédures de la Juſtice & les affaires communes. Les trois méthodes précédentes ne ſont pas d'une égale fineſſe, mais elles ſont également liſibles.

Quatriéme.

La quatriéme eſt la plus groſſiere, quoique la plus courte & la plus commode pour un Auteur, & pour ceux qui ont des extraits à faire ou quelque choſe à copier. Il faut ſçavoir que dans l'écriture Tartare il y a toujours un grand trait qui tombe perpendiculairement du haut au bas du mot. A gauche de ce trait, on en ajoûte un comme en dents de ſcie, qui fait les quatre voyelles *a*, *e*, *i*, *o*, diſtinguées l'une de l'autre par des points à droite de la perpendiculaire. Un point oppoſé à la dent forme la voyelle *e*. Si ce point eſt omis, c'eſt la voyelle *a*. Un point, à gauche d'un mot, près de la dent, ſignifie *n*, & l'on doit lire alors *ne*. Si le point eſt oppoſé à droite, on lit *no*. Si,

(14) En cela le Mancheou reſſemble à l'Arabe, qui exprime les animaux & les choſes, ſous différentes idées, par des mots différens. C'eſt ainſi que l'Arabe a mille mots pour exprimer un cheval, un chameau, &c. cinq cens pour du lait, une épée, &c.

(15) Les caracteres Tartares ou Mancheous ſont originairement les lettres d'*Oigur* ou *Vigor*, qui ſont en uſage, avec quelques différences, parmi les Mongols & les Peuples du Tibet & du Bengale.

à la

à la droite d'un mot, on trouve un *o* à la place d'un point, cet *o* marque que la voyelle eſt aſpirée, & qu'il faut lire *ho*, *he*, comme en Eſpagnol.

LANGAGE DES MANCHEOUS.

On ſe ſert ordinairement d'un pinceau; quoiqu'on emploie quelquefois auſſi une ſorte de plume, compoſée de Bambou, & taillée à-peu-près comme celles de l'Europe. On commence par tremper le papier dans de l'eau d'alun, pour empêcher qu'il ne boive l'encre. Les caracteres Tartares ſont de telle nature, qu'ils ne ſont pas moins liſibles de travers, en remontant, que de l'autre côté.

Pinceaux & papier.

Il n'y a point de Tartare qui ne préfere ſa langue naturelle à toutes les autres, & qui ne la croie la plus élégante & la plus riche du monde. Le fils aîné de l'Empereur, à l'age de trente-cinq ans, s'imaginoit qu'il étoit impoſſible de rendre le ſens de la langue Tartare, & plus encore la majeſté de ſon ſtile, en aucune des langues Européennes. Il les traitoit de barbares. La relieure de nos livres & nos gravures lui plaiſoient beaucoup, mais il n'avoit que du dégoût pour nos lettres. Il les trouvoit petites & mal diſtinguées. Il prétendoit qu'elles formoient une eſpece de chaîne, dont les anneaux étoient irrégulierement entrelacés, & qu'elles reſſembloient à la trace des pieds d'une mouche ſur une table poudreuſe. Il ne pouvoit ſe perſuader que des caracteres de cette nature fuſſent capables d'exprimer un grand nombre de penſées & d'actions, & tant de choſes mortes ou vivantes; comme ceux des Chinois & des Tartares, qui ſont clairs, diſtincts & gracieux. Enfin, il ſoutenoit que ſa langue étoit forte, majeſtueuſe & très agréable à l'oreille; au lieu que dans le langage des Miſſionnaires il n'entendoit qu'un gazouillement continuel, fort approchant du jargon de Fo-kyen.

Obſervations entre le Prince héréditaire de la Chine & le Pere Parennin, ſur les langues Européennes & Tartares.

Le Pere Parennin, pour convaincre ce Prince que les langues de l'Europe pouvoient exprimer tout ce qui étoit prononcé en langue Tartare, traduiſit ſur le champ, en latin, une lettre au Pere Suarez (16), que le Prince avoit dictée dans ſa propre langue. Il lui fit confeſſer que les caracteres romains étoient préférables à ceux de la Tartarie, parce que malgré leur petit nombre ils ne laiſſent pas d'exprimer quantité de mots Chinois & Tartares que ſa Nation ne peut écrire avec ſes caracteres. Il lui propoſa pour exemple les mots *prendre*, *platine*, *griffon*, *friand*, qu'il fut impoſſible au Prince d'écrire dans ſa langue, parce que le Tartare n'admettant point deux conſonnes ſans une voyelle au milieu, il ne pouvoit rendre que *perendre*, *pelatine*, *geriffon* & *feriand*. L'Auteur lui fit encore obſerver que les Tartares ne pouvoient commencer aucun mot par les lettres *B* & *D*, & qu'ils étoient forcés de ſubſtituer *P* & *T*, comme dans *Beſtia* & *Dens*, qu'ils écrivent *Peſtia* & *Tens*. Les Européens ayant une infinité d'autres ſons qui ne peuvent être exprimés par les caracteres Tartares, quoiqu'un Tartare puiſſe les prononcer, Parennin conclut que l'alphabet François avoit beaucoup d'avantage ſur celui de la Tartarie (17).

(16) Les Chinois appelloient le Pere Suarez *Su-lin*.

(17) L'Auteur Anglois n'eſt point ici de l'avis du Pere Parennin, parce que les François, dit-il, n'ont pas le *ch*, le *kh*, le *w* & l'*j*, que les Mancheous ont dans leur langue; & quoiqu'ils ſubſtituent des lettres pour exprimer ces ſons, comme *tch* pour *ch*, *ou* pour *w*, *dgi* pour *j*, il s'imagine, ajoute-t-il, qu'ils ne peuvent parvenir à la vraie prononciation; au lieu que le Prince pouvoit prononcer les ſons *e*, *ſ*, *b* & *d*, quoiqu'il ne pût les écrire. Mais le Prince ne pouvoit-il pas y ſuppléer dans l'écriture par des combinaiſons d'autres caracteres, comme font les François, & comme ont fait les Mancheous mêmes, puiſque les

LANGAGE DES MANCHEOUS.

Il objecta d'ailleurs que chez les Tartares la voyelle *e* eſt toujours ouverte; qu'à l'exception de certains mots, où elle ſe trouve après *u*, elle n'eſt jamais ce que nous appellons muette; & que dans ce dernier cas elle n'eſt diſtinguée par aucune marque. Il confeſſa que le même défaut ſe trouve dans la langue Chinoiſe, & que les Tartares ayant la lettre *r*, leur langue a de l'avantage ſur celle de la Chine pour exprimer les noms étrangers; mais il ſoutint que la langue Tartare en elle-même n'eſt pas propre pour le ſtile court & laconique; qu'elle a des mots trop longs & peu convenables par conſéquent à la poeſie. Il ajouta qu'elle a peu de tranſitions, & que celles même qu'elle a ne ſont pas aſſez ſenſibles; que les plus grands eſprits ne peuvent ſurmonter cette difficulté, & demeurent ſouvent dans l'embarras pour lier leurs phraſes; qu'après y avoir penſé long-tems, ils ſe voient ſouvent obligés d'effacer ce qu'ils ont écrit, ſans en apporter d'autre raiſon que le mauvais ſon ou la dureté d'une expreſſion, l'impropriété du tour & le défaut de connexion. Le Prince ne put déſavouer que ſa langue ne fut ſujette à ces inconvéniens. Mais il prétendit qu'elle ne les avoit pas dans la converſation, où le diſcours lui paroiſſoit fort coulant. Perennin le pria d'obſerver que ceux qui ne poſſédoient pas comme lui la langue Tartare allongeoient beaucoup les finales, & qu'ils ajoûtoient ſouvent le mot *Yala*, quoiqu'il ne ſignifie rien; qu'ils s'applaudiſſoient beaucoup lorſqu'ils n'avoient repeté que deux ou trois fois ce mot dans une converſation; que ceux qui étoient arrivés nouvellement du centre de la Tartarie en uſoient auſſi fréquemment que les autres; ce qui prouvoit aſſez que les Tartares manquoient de tranſitions; enfin que les Auteurs n'oſant emploier le mot de Yala dans les ouvrages de quelque élégance, ſur-tout depuis que l'Empereur l'avoit condamné en ceſſant de s'en ſervir, ils étoient fort embaraſſés à paſſer d'un ſujet à l'autre.

Le Prince répondit, en ſouriant, que le combat n'étoit pas égal, parce qu'il n'avoit jamais été en Europe; mais que s'il eut fait ce voyage, il ſeroit revenu aſſez bien inſtruit des défauts de la langue françoiſe pour confondre les Miſſionnaires. Perennin repliqua que le Prince auroit pû ſe tromper dans cette eſpérance, parce que les François avoient formé une Academie dans la ſeule vûe de reformer & de perfectionner la langue. Mais ayant été forcé de convenir, ſur une autre queſtion qu'on lui fit, que les François ont emprunté quantité de termes des autres Nations, ſur-tout en matiere d'arts & de ſciences, le Prince s'écria que la victoire étoit à lui: » Pour nous, lui dit-il, nous n'a-» vons emprunté que fort peu de mots des Mongols, & moins encore des » Chinois, & nous les avons naturaliſés par des terminaiſons. Vous faites » gloire apparemment de vous être enrichis des dépouilles de vos voiſins. En

lettres d'*Oigur* ou *Vigar* dont ils ſe ſervent n'étoient qu'au nombre de quatorze dans l'origine? (Voyez l'Hiſtoire des Turcs & des Mogols, dans la Préface du Traducteur Anglois, p. 22.) Comme on lit ici que les Mancheous ont plus de caracteres que les François, peut-être en ont-ils autant que les Peuples du Tibet, qui ſe ſervent des mêmes caracteres avec quelques différences, & qui ont trente conſones & quatre voyelles. (Voyez *Acta eruditorum*, *T. XLVI. Sect.* 1722 *p.* 415.) Ainſi, ajoute l'Auteur Anglois, la langue Mancheou ſemble préferable à cet égard au François, dont l'alphabet eſt un des moins propres de l'Europe à l'expreſſion des ſons Orientaux. *Voyez* ci-deſſus ce qu'on en a déja dit, & l'Hiſtoire générale des Turcs, &c. p. 27.

» vérité, vous avez bonne grace après cela de reprocher des bagatelles à la lan-
» gue Tartare.

LANGAGE DES MANCHEOUS.

Cependant les réponſes du Pere Perennin ſatisfirent aſſez le Prince héréditaire de la Chine pour lui faire prendre une meilleure opinion des langues de l'Europe. Il promit même de leur donner le premier rang dans ſon eſtime après la ſienne. A la vérité, il panchoit à donner la ſeconde place au Chinois; mais le Miſſionnaire proteſta fortement contre cette idée, en alléguant la multitude d'équivoques dont cette langue eſt remplie.

Concluſion de l'entretien du Prince & de Pa. rennin.

§. II.

Voyage dans la Tartarie Orientale en 1682, par le Pere Ferdinand VERBIEST, *Jéſuite.*

VERBIEST. 1682.

ON doit reconnoître un nom, déja célébre dans ce recueil. Ce fut à la ſuite de *Kang-hi*, dernier Empereur de la Chine, que le Pere Verbieſt entreprit le voyage de la Tartarie. Il étoit alors Préſident du Tribunal des mathématiques de Peking. Peu d'années après, il fit paſſer en Europe le Journal de ſon entrepriſe, & celui d'un autre voyage qu'il fit l'année ſuivante dans la Tartarie orientale. Les Auteurs Anglois jugent que les deux lettres où ces Journaux ſont contenus furent écrites en latin, d'où étant paſſées d'abord en françois elles furent bientôt traduites en anglois & publiées à Londres en 1687, avec une relation de la Floride par *Soto*. Le Pere du Halde les a placées dans ſa deſcription de la Chine & de la Tartarie. L'ouvrage eſt court, mais curieux. C'eſt la ſeule rélation connue d'un voyage au centre de la Tartarie orientale. Iſbrand Ides, & ceux qui ont fait le voyage de la Ruſſie à la Chine par la même route, n'ont traverſé que certaines parties de la Tartarie occidentale.

Introduction.

L'Empereur ſe mit en marche le 23 de Mars 1682, après avoir appaiſé une révolte par le ſupplice de trois Rois. Un des trois Rebelles fut étranglé dans une Province qu'il avoit conquiſe. Un autre, ayant été conduit à Peking avec ſes principaux Partiſans, fut coupé en piéces, dans une Place ouverte, par divers Mandarins, dont il avoit fait mourir les parens avec beaucoup de barbarie. Le troiſiéme, qui avoit ſervi de chef aux deux autres, ſe tua lui-même; & telle fut la fin d'une guerre de ſept ans. Le Monarque Chinois prit avec lui, dans le voyage, ſon fils aîné, qui n'étoit âgé que de dix ans, & ſe fit accompagner des trois premieres Reines. Son cortége étoit compoſé des principaux Regules, des Grands de la Cour & des premiers Mandarins de tous les Ordres. L'équipage étoit ſi nombreux, qu'on y comptoit plus de ſept mille perſonnes.

Départ de l'Auteur.

Repos que l'Empereur s'étoit procuré pour ſon voyage.

Sa Majeſté déſira que Verbieſt fût du voyage, & ſans ceſſe près de ſa perſonne, pour obſerver en ſa préſence la diſpoſition des Cieux, l'élévation du Pole, les hauteurs des montagnes & les diſtances des places. Elle le chargea auſſi de lui expliquer les meteores, & d'autres matieres de Phyſique & de Mathématique. Dans cette vûe elle donna des ordres pour faire porter ſur des chevaux les inſtrumens néceſſaires à ces opérations. Elle recommanda le Miſſionnaire au Prince ſon oncle, qui étant auſſi ſon beau-pere & la ſeconde perſonne de l'Etat, portoit un nom qui ſignifioit *aſſocié à l'Empire*. Ce Prince reçut la com-

A quoi Verbieſt devoit être employé.

VERBIEST. 1682.

miſſion de fournir toutes ſortes de commodités au Pere Verbieſt. Il le logea dans ſa propre tente & le fit manger à ſa table. D'un autre côté l'Empereur lui fit donner dix chevaux de ſa propre écurie, pour en changer dans le voyage. Il y en avoit un que Sa Majeſté avoit monté elle-même; ce qui paſſe à la Chine pour une marque de la plus haute diſtinction.

Route par des Pays déſerts.

La route étoit au Nord-Eſt. De Peking à Lyau-tong, où l'on compte environ trois cens milles, elle eſt aſſez unie. Les quatre cens milles qu'on fait dans cette Province ſont plus inégaux, à cauſe des montagnes. Au-delà de Lyau-tong, il en reſte quatre cens beaucoup plus difficiles, par des montagnes fort eſcarpées, des vallées très-profondes, & quelquefois par des plaines déſertes, où l'on marche deux ou trois jours ſans rencontrer la moindre choſe. Les montagnes, à l'Eſt, ſont couvertes de gros chênes & de forêts qui n'ont point été coupées depuis pluſieurs ſiécles.

Tout le Pays, au-delà de Lyau-tong, eſt un veritable déſert. On n'y voit autour de ſoi que des montagnes & des vallées ſans habitans, qui ſervent de retraite aux ours, aux tygres & à d'autres bêtes féroces. A peine y trouve-t-on quelques miſérables hutes ſur les bords des rivieres & des torrens. Dans Lyau-tong même, les Villes & les Bourgs, quoiqu'en aſſez grand nombre, n'offrent que des ruines & des tas de pierres au milieu des ronces. Si l'on a bâti depuis peu quelques maiſons dans l'enceinte de ces Villes, les unes ſont de terre, les autres du débris des anciens édifices, mais la plûpart couvertes de chaume & ſans ordre. Il ne reſte pas la moindre trace de quantité de bourgs & de villages, dont la Province étoit remplie avant les guerres. Le petit Prince Tartare, qui commença les hoſtilités avec fort peu de troupes, s'étoit fait une régle de prendre les Habitans de toutes ces Places pour recruter ſon armée. Enſuite il détruiſoit les édifices, pour ôter à ſes ſoldats l'eſpérance de retourner dans leur patrie.

Pourquoi les Villes y ſont détruites.

Fort de Chankay.

Dans l'eſpace de trois mois, la Caravanne Impériale fit trois ou quatre cens lieues au Nord-Eſt. Elle n'employa pas moins de tems à ſon retour. Son premier ſéjour fut à *Chankay* (18), Fort ſitué entre la mer du Sud & les montagnes du Nord. Là commence la fameuſe muraille de la Chine, qui ſépare la Province de Pe-che-li de celle de Lyau-tong. En entrant dans cette derniere Province, on quitta la grande route pour prendre celle des montagnes, qui s'étendent ſans interruption au Nord-Eſt, & l'on y emploia d'abord quelques jours à la chaſſe.

Chaſſes de l'Empereur.

Verbieſt nous donne une idée de cet exercice. L'Empereur, ayant choiſi trois mille hommes de ſa garde, armés d'arcs & de fléches, les diſtribua de tous côtés autour des montagnes, qui forment dans ce lieu un cercle d'environ trois milles de diametre. Cette ligne, venant à ſe reſſerrer pas à pas, ſans rompre l'ordre, réduit le grand cercle à un diametre d'environ trois cens pas, dans lequel toutes les bêtes de cette partie de montagnes ſe trouvent priſes comme au filet. Les Chaſſeurs quittent alors leurs chevaux, & ſe tiennent ſi près l'un de l'autre qu'il ne reſte pas entr'eux le moindre paſſage. La chaſſe eſt ſi vive dans des bornes ſi étroites, que les pauvres animaux, épuiſés de fatigue, ſe couchent aux pieds des Chaſſeurs & ſe laiſſent prendre ſans réſiſtance.

(18) Dans les premieres Editions Françoiſe & Angloiſe, on lit *Kam-bay*.

Verbiest. 1682.

Verbiest vit deux ou trois cens chevaux sauvages, qui avoient été pris en moins d'un jour par cette méthode, sans compter un grand nombre de loups & de renards. Une autre fois, l'Empereur s'étant donné le même amusement en Tartarie, au-delà de la Province de Lyau-tong, l'Auteur vit, dans l'enceinte, entre quantité d'autres bêtes, plus de mille Cerfs, qui, ne voyant aucun jour pour se sauver, se précipiterent d'eux-mêmes sur les armes des Chasseurs. On y tua aussi des sangliers, des ours & plus de soixante tygres. L'Auteur étoit le seul Mandarin qui n'eut point d'armes à feu, près de la personne de l'Empereur. Quoiqu'il se fût accoutumé à la fatigue depuis qu'on s'étoit mis en marche, il se trouvoit si épuisé le soir lorsqu'il rentroit dans sa tente après ces chasses, qu'il ne pouvoit se tenir debout, & qu'il se seroit quelquefois dispensé de suivre l'Empereur, s'il n'eût appréhendé que ce Prince ne se fût offensé de son absence.

Chin-yang, Capitale de Lyau-tong.

Après avoir fait quatre cens milles, en continuant de chasser sur la route, on découvrit *Chin-yang*, Capitale de Lyau-tong. C'est une assez belle Ville, où l'on voit encore les restes d'un ancien Palais. L'Auteur trouva par ses observations qu'elle est à quarante-un degrés cinquante-six minutes de latitude (19); c'est-à-dire deux minutes moins que la latitude de Peking, quoique jusqu'alors les Européens, comme les Chinois, ne l'eussent placée qu'à quarante-un degrés. Plusieurs expériences le convainquirent que l'aiguille n'a point de variation dans ce lieu; tandis qu'à *Ula*, qui est à quarante-trois degrés & environ cinquante minutes (20), la variation est de quarante-huit minutes Oueſt.

Ula, terme du voyage.

Chemin neuf.

Ula, fut le terme du voyage. Depuis Peking jusqu'à cette Ville, c'est-à-dire dans l'espace de près d'onze cens milles, on avoit fait un nouveau chemin, où l'Empereur pouvoit marcher commodément à cheval, & les Reines dans leurs chariots dorés. Il est large de dix pieds, aussi droit & aussi uni qu'on a pû le rendre. Des deux côtés regne une espece de petite chaussée, d'un pied de hauteur, exactement unie & paralelle. Le fond du chemin est d'une netteté admirable, sur-tout dans le beau tems, par le travail continuel des ouvriers qu'on y emploie. On a fait une route semblable pour le retour. Les efforts n'ont pas été ménagés pour réduire les montagnes au niveau & pour bâtir des ponts sur les torrens. Les côtés de ces ponts étoient tendus de nattes, sur lesquelles on avoit peint des figures d'animaux; ce qui faisoit le même effet que les Tapisseries qu'on pend en Europe dans les processions publiques. L'Empereur marche rarement dans ce chemin, parce qu'il s'amuse continuellement à la chasse; ou s'il le prend, avec les Reines, il suit les chaussées qui le bordent, de peur que la multitude des chevaux ne rompe une si belle route. Dans sa marche, il étoit ordinairement à la tête de sa petite armée. Les Reines suivoient, à quelque distance, avec leur cortége & leurs équipages. On voyoit ensuite les Regules, les Grands de la Cour & les Mandarins, suivant l'ordre de leurs di-

Ordre de la marche de l'Empereur.

(19) La Carte des Jésuites la place à quarante-un degrés cinquante minutes trente secondes. Ainsi la différence est de six minutes trente secondes.

(20) Dans les Lettres du Pere Verbiest, imprimées à Paris en 1695, la latitude est de quarante-quatre degrés neuf minutes. Mais dans le texte la latitude approche beaucoup de celle de Kirin-ula-hotun & de celle que Du Halde donne à Ula. Vraisemblablement cet Auteur a pris ces deux Villes pour la même. Cependant il paroît par ce Journal qu'Ula est à trente-trois milles au Nord de Kirin-ula; & c'est sans doute *Putay-ula-hotun* sur le Songon, environ à quarante-quatre degrés six minutes.

VERBIEST. 1682. gnités. Un grand nombre de domeſtiques & d'autres gens à cheval faiſoit l'arriere-garde.

Comment il eſt logé avec ſa ſuite. Comme on ne rencontre pas de Ville qui ſoit capable de fournir le logement & la ſubſiſtance à une caravane ſi nombreuſe, & que la plus grande partie du chemin ſe fait dans des Pays mal peuplés, on eſt obligé de porter toutes ſortes de proviſions & de commodités pour trois mois. Mais on avoit fait partir d'avance, par des chemins détournés, une prodigieuſe quantité de chariots, de chameaux, de mulets & de chevaux, avec la principale partie du bagage. D'ailleurs Sa Majeſté Impériale & preſque toute la Nobleſſe avoit un grand nombre de chevaux de main, pour en changer dans l'occaſion; ſans parler des troupeaux de bœufs, de moutons, &c. Quoique cette multitude d'hommes, de chevaux & d'autres bêtes marchât aſſez loin de la grande route, elle faiſoit lever des nuages de pouſſiere, qui ne permettoient pas aux gens du cortege Imperial de voir quinze pas devant eux.

Leur marche étoit reglée avec tant d'ordre, que chaque jour au ſoir ils campoient ſur le bord de quelque riviere ou de quelque torrent. Les Maréchaux des logis partant de grand matin avec le bagage néceſſaire, alloient marquer des places pour les tentes de l'Empereur, des Reines, des Grands & des Mandarins. Pendant le voyage, quelques Coréſiens préſenterent à l'Empereur un veau de mer. Il demanda au Pere Verbieſt ſi les Auteurs Européens parloient de ce poiſſon. Le Miſſionnaire lui ayant répondu que les Jéſuites de Peking avoient dans leur Bibliotheque un Livre qui traitoit de la nature du veau-marin, avec la repréſentation de ſa figure, Sa Majeſté, dans l'impatience de voir cet Ouvrage, dépêcha un courier à Peking & le reçut peu de jours après. Elle parut fort ſatisfaite, d'y trouver une deſcription ſemblable à ce qu'elle avoit vûe de ſes propres yeux. Elle donna ordre que l'animal fût gardé comme une rareté.

Veau-marin qu'on lui préſente.

L'Empereur viſite les tombeaux de ſes ancêtres. Pendant le ſéjour que ce Monarque fit à Chin-yang, & qui dura quatre jours, il ſe rendit avec les Reines au tombeau de ſes ancêtres, qui n'en eſt pas fort éloigné; & de là, après avoir renvoyé les Reines à la Ville, il ſe remit en marche pour la Tartarie orientale. La chaſſe recommença pendant quelques jours, juſqu'à Kirin, qui eſt à cent milles de Chin-yang. La Ville de Kirin eſt ſituée ſur la Riviere de Songari, dont la ſource eſt dans le *Chau-pe* (21) ou la Montagne-blanche, à quatre cens milles de Kirin, au Sud. Cette montagne ſi fameuſe du côté de l'Eſt, pour avoir été l'ancienne habitation des Tartares Mancheous, eſt, dit-on, ſans ceſſe couverte de nége, & c'eſt de-là qu'on lui fait tirer ſon nom.

Il arrive à Kirin & ſalue la terre à genoux. En arrivant à la vûe de Kirin, l'Empereur deſcendit de ſon cheval, & ſe mettant à genoux ſur le bord de la riviere, il ſe baiſſa trois fois vers la terre en forme de ſalutation. Enſuite il monta ſur un trône brillant d'or, ſur lequel il fit ſon entrée dans la Ville. Le Peuple courant en foule autour de lui, pleuroit de la joie de le voir. Ces témoignages d'affection le toucherent ſi vivement, que pour marque de faveur il voulut ſe faire voir à tout le monde, & ſes gardes reçurent défenſe d'écarter le Peuple qui ſe préſentoit. On voit dans

(21) On a lû ci-deſſus *Chang-pe-chan*, qui eſt ſans doute le vrai nom, tiré de la blancheur de ſon ſable.

cette Ville une eſpece particuliere de Barques, dont les Habitans prennent ſoin de tenir un grand nombre toujours prêt, pour repouſſer les Ruſſiens qui viennent ſouvent leur diſputer la pêche des perles ſur la riviere. VERBIEST. 1682.

L'Empereur, après s'être arrêté deux jours à Kirin, deſcendit la riviere avec quelques perſonnes de ſa ſuite, accompagné de plus de cent Barques, juſqu'à *Ula* (22), qui eſt la plus belle Ville du Pays & l'ancien ſiége de l'Empire Tartare. Elle eſt à trente-trois milles de Kirin. Le but de ce petit voyage étoit de s'amuſer à la pêche d'une ſorte de poiſſon qui reſſemble beaucoup à la Plie de l'Europe, & dont la riviere eſt remplie un peu au-deſſous d'Ula. Mais les pluies, qui ſurvinrent tout-d'un-coup, enflerent tellement les eaux de la riviere, que tous les filets furent briſés & emportés par le torrent. L'Empereur revint au bout de cinq ou ſix jours, ſans avoir eu l'amuſement qu'il s'étoit propoſé. Dans la route, la Barque où Verbieſt s'étoit mis avec le beau-pere du Monarque fut ſi maltraitée par le battement des vagues, qu'ils furent obligés de la quitter pour ſe faire traîner dans un chariot par des bœufs. Il prend le plaiſir de la pêche. Verbieſt court riſque de ſe noyer.

L'Auteur apprit des Habitans d'Ula, que *Ninkrita*, Place aſſez fameuſe dans ces contrées, eſt éloignée d'eux d'environ ſept cens mille lis (23) Chinois, chacun de trois cens ſoixante pas géometriques. Le Général de la Milice de Kirin lui raconta auſſi qu'étant parti de Ninkrita ſur la grande Riviere de *He-long* (24, dans laquelle ſe jettent le Songari & d'autres rivieres plus conſiderables, il étoit arrivé dans l'eſpace de quarante jours, après avoir ſuivi ſon cours au Nord-Eſt, dans la Mer orientale, que l'Auteur croit être ici le Détroit d'Annian.

Deux jours après, lorſque les pluies eurent commencé à diminuer, l'Empereur partit de Kirin pour reprendre la route par laquelle il étoit venu. L'eau avoit tellement rompu les chemins, que la fatigue de ce voyage ne peut être exprimée. On traverſa, ſans ſe repoſer, les montagnes & les vallées. On paſſa des rivieres fort dangereuſes, & des torrens dont les ponts étoient briſés ou couverts par les flots. Dans quelques endroits on trouva des étangs que l'inondation avoit formés, & des eaux croupiſſantes dont on eut beaucoup de peine à ſortir. Les animaux qui portoient le bagage demeuroient enfoncés dans la boue ſans pouvoir ſe remuer, ou mouroient d'épuiſement dans la route. Le ſort des hommes n'étoit pas moins triſte. Ils ſe virent menacés de périr, faute de proviſions & des commodités néceſſaires pour une ſi longue marche. Pluſieurs furent obligés de deſcendre à terre pour mener leurs chevaux par la bride, ou de s'arrêter au milieu des plaines deſertes, pour leur donner le tems de Retour de l'Empereur. Difficultés de ſa marche.

(22) Ce doit être *Puzay-ula*, qui eſt placée dans la Carte un peu à l'Oueſt du Nord; mais ce ne ſçauroit être *Ulug-yurt*, que le Traducteur Anglois de l'Hiſtoire d'*Abulgazi-kham* regarde comme l'ancien ſiége de *Jenghiz kam*, puiſque cette Place n'étoit pas loin de *Kara-koram* ou *Kara-kuran*, comme Petis de la Croix l'obſerve dans l'Hiſtoire de ce grand Monarque, p. 397. La petite reſſemblance qui ſe trouve entre *Ula* & *Ulug* n'eſt pas d'un grand poids, car ces deux mots n'ont pas la même ſignification. *Ula*, en Mancheou, ſignifie *Riviere*; & *Ulug*, en Mogol, ſignifie *Grand*.

(23) C'eſt peut-être la même Ville que *Ningnta* ou *Ningunta*, dont on a parlé ci-deſſus.

(24) *He-lum* dans l'Original, ſuivant l'orthographe Portugaiſe. C'eſt le *He-long-kiang* ou le *Sagholian-ula*. Mais on doit obſerver que *Ninkrita* ou *Ningura* eſt ſituée ſur le Hurba, qui ſe jette dans le Songaro, fort loin au Sud du *He-long*.

VERBIEST. 1682.

reprendre haleine. Quoique les Maréchaux des logis & les Fouriers ne manquaſſent point de pioniers ni de bois pour les faſcines, il n'en étoit pas moins impoſſible, après avoir réparé les chemins avec beaucoup de peine, de ſuivre ceux par leſquels les chevaux & les chariots de l'avant-garde avoient paſſé. L'Empereur même & ſon fils, avec tous les Seigneurs de leur ſuite, prirent plus d'une fois le parti de traverſer à pied les lieux où le péril étoit encore plus grand à cheval. Lorſqu'on arrivoit à l'entrée d'un pont ou de quelqu'autre paſſage, toute la caravane s'arrêtoit pour laiſſer paſſer l'Empereur, avec les principaux Seigneurs. Enſuite le reſte de la troupe ſe précipitoit en foule; & chacun s'efforçant d'être le premier, il y en avoit toujours un grand nombre qui tomboit dans l'eau. D'autres cherchant des endroits moins dangereux, s'engageoient dans des bourbiers & des fondrieres d'où ils ne pouvoient ſe retirer. En un mot, les difficultés & les peines furent ſi exceſſives, dans tous les chemins de la Tartarie orientale, que de vieux Officiers, qui avoient ſuivi la Cour depuis trente ans, ne ſe ſouvenoient pas d'avoir jamais eu tant à ſouffrir dans aucun de leurs voyages.

Conſidération qu'il marque pour Verbieſt.

Au milieu de ces embarras continuels, l'Empereur témoigna une attention particuliere pour le Pere Verbieſt. Dès le premier jour, on fut arrêté le ſoir par un torrent large & rapide. Le hazard ayant fait trouver un petit bateau, qui ne pouvoit contenir plus de quatre perſonnes, l'Empereur s'en ſervit d'abord pour paſſer avec le Prince ſon fils. Quelques Regules le ſuivirent. Les autres Princes & tous les Seigneurs & les Mandarins, avec le reſte de l'armée, attendoient le retour du bateau avec d'autant plus d'impatience, que la nuit approchoit & que les tentes étoient paſſées long-tems auparavant. Mais l'Empereur revenant dans un autre bateau, qui s'étoit trouvé de l'autre côté, demanda tout haut Verbieſt par ſon nom, & dit à ſon beau-pere : » Qu'il vienne » & qu'il paſſe avec nous. Ainſi le Miſſionnaire & le beau-pere de l'Empereur paſſerent ſeuls avec Sa Majeſté, tandis qu'une grande partie de la caravane demeura toute la nuit en plein air ſur la rive.

Autre faveur qu'il reçut dans le voyage.

La même choſe arriva le jour ſuivant, & preſqu'avec les mêmes circonſtances. L'Empereur ſe trouvant à midi ſur le bord d'un autre torrent, donna ordre qu'on fît d'abord paſſer les tentes, les balots & le bagage. Enſuite il eut la bonté de ſe faire accompagner de Verbieſt, pour paſſer ſeul avec lui; & le reſte de ſa Cour fut arrêté toute la nuit ſur la rive du torrent. Le beau-pere même de Sa Majeſté ayant demandé s'il pouvoit paſſer, ſous prétexte que le Miſſionnaire n'avoit pas d'autre logement que ſa tente, l'Empereur lui répondit qu'il pouvoit demeurer, & qu'il auroit ſoin lui-même de faire loger Verbieſt. En effet, lorſqu'il fut paſſé, s'étant aſſis ſur la rive, il plaça le Jéſuite à ſon côté, avec les deux fils du Regule de l'Occident & le Kolau de la Tartarie, qu'il diſtinguoit dans toutes les occaſions. Comme la nuit étoit belle & le tems fort clair, il ſouhaita que Verbieſt nommât toutes les Conſtellations qui paroiſſoient. Il nomma lui-même celles qu'il crut reconnoître. Enſuite, ouvrant une petite Carte que l'Auteur lui avoit préſentée quelques années auparavant, il chercha l'heure de la nuit par l'Etoile ſur le méridien, en prenant plaiſir à faire voir ſon habileté dans cette Science. A toutes ces marques de bonté, il ajouta celle d'envoyer au Miſſionnaire pluſieurs plats de ſa table.

Verbieſt rentre à Peking.

Verbieſt rentra dans Peking le 9 de Juin, en parfaite ſanté, quoiqu'une partie

partie du cortege Impérial fût demeurée malade sur la route, & que d'autres arrivassent blessés, ou dans une fâcheuse situation.

VERBIEST. 1682.

On croit devoir joindre ici les noms Tartares & les distances des Places par lesquelles Verbiest avoit passé dans la Tartarie orientale, depuis la Capitale de *Lyau-tong* jusqu'à Kirin. Le premier jour, étant parti de *Chin-yang*, il se rendit à *Syau-listo*, nom Chinois de cette Place, après avoir fait quatre-vingt-quinze lis Chinois. Le 2, à *Chalay-angha*, quatre-vingt-cinq lis. Le 3, à un torrent du même nom, soixante-dix lis. Le 4, à *Kiaguchen*, cinquante lis. Le 5, à *Feyteri*, quatre-vingt lis. Le 6, au torrent de Feyteri, quatre-vingt lis. Le 7, au torrent de Tsyang, quatre-vingt lis. Le 8, à *Kuru* (23), cinquante lis. Le 9, à la Ville de *Sapé*, quarante lis. Le 10, à *Quaranni-pira*, quarante lis. Le 11, à *Estien-eme-ambayaga*, soixante-dix lis. Le 12, à *Ipotan*, cinquante-huit lis. Le 13, à *Suayenni-pira*, soixante lis. Le 14, à *Ilmen*, soixante-dix lis. Le 15, à *Seuten*, soixante-dix lis. Le 16, à la Ville de Kirin, soixante-dix lis. Toute la route contient mille vingt-huit lis Chinois, qui font trois cens soixante-neuf milles géometriques. On pourroit inserer ces Places dans la Carte de Lyau-tong par Martini, en prenant soin seulement de corriger les latitudes sur les Observations qui se trouvent dans le même Journal.

Noms & distances des Places qu'il avoit vûes.

Cette route ne peut être tracée dans la premiere feuille de la Carte de Tartarie, donnée par le Pere du Halde, jusqu'à la Riviere de *Kuru*, qui est à la moitié du chemin. Mais ensuite on trouve toutes les Places nommées dans l'Itineraire, à l'exception de *Sapé*, *Quaranni* & *Karanni-pira*, qui est peut-être la Riviere d'*Ajighe-yala*. La Carte nomme les autres Places, *Altan-eme-ambayaha*, *Iptan*, *Sayan*, *Ilmen*, *Sewde* au lieu de *Sewten*, *Kinrin-ula-hotun*.

On ne trouve qu'une partie de ces noms dans la Carte.

Table des Places de la Tartarie Orientale, dont les latitudes ont été déterminées par observation, & dont les longitudes l'ont été géometriquement (24).

Places.	*Latitude.*	*Longitude.*
PANSE-HOTUN,	41 . 29 . 0	9 . 6 . 40.
Kirin-ula-hotun,	43 . 46 . 48	10 . 24 . 30.
Tondonkia-mon,	43 . 57 . 36	11 . 26 . 0.
Ninguta-hotun,	44 . 24 . 15	13 . 1 . 60.
Source du Huchi-pira,	43 . 31 . 0	13 . 6 . 0.
Hongta-hotun,	42 . 54 . 1	13 . 86 . 0.
Chulhey-hotun,	43 . 20 . 10	15 . 82 . 0.
Chulhey-hotun de Swifou-pira,	44 . 1 . 12	15 . 36 . 30.
Tapku-hurta, Sud,	44 . 47 . 10	18 . 0 . 0.

Latitude & longitude des Places.

(23) Kuru-pira, ou la Riviere de Kuru.

(24) Cette Table, aussi-bien que toutes les Tables de latitude & de longitude qui ont rapport à la Chine & à la Tartarie, se trouve à la fin du dernier Tome de la Chine du Pere du Halde; mais les Anglois les ont placées dans le cours de l'Ouvrage, avec toutes les Cartes respectives, pour se faire honneur de leur exactitude.

VERBIEST. 1682.

Places.	*Latitude.*	*Longitude.*
Chulghey-hotun, ſur le Uſuri-pira,	44 . 33 . 0	16 . 34 . 0.
Niman-kajan,	46 . 55 . 20	19 . 58 . 40.
Hay-chu-kajan,	47 . 59 . 0	18 . 45 . 0.
Hula-kajan,	48 . 50 . 0	19 . 3 . 20.
Tonden-kajan,	40 . 24 . 20	19 . 58 . 40.
Edu-kajan,	48 . 9 . 46	15 . 37 . 0.
Cheſi-kajan,	47 . 49 . 12	16 . 11 . 20.
Indamu-kajan,	47 . 23 . 0	15 . 27 . 30.
Nuſchau-kajan,	47 . 18 . 45	14 . 40 . 40.
Petuntz-hotun,	46 . 53 . 20	14 . 12 . 50.
Porato-kajan,	45 . 47 . 45	6 . 52 . 0.
Hara-paychang,	45 . 15 . 40	8 . 32 . 20.
Kojin-po-chiamon (25),	43 . 48 . 0	5 . 50 . 0.
Suſay-po,	41 . 4 . 15	4 . 3 . 0.
Sirani-yu-ſay-po,	41 . 4 . 15	2 . 46 . 40.
Parin,	41 . 50 . 30	1 . 25 . 0.
Chakka-hotun,	42 . 15 . 36	1 . 58 . 20.
Porato-kiamon,	41 . 16 . 48	0 . 30 . 0.
Poro-hotun,	44 . 1 . 30	2 . 57 . 30.
Tſitſikar (26),	47 . 24 . 0	7 . 27 . 20.
Kamnika-kiamen,	48 . 41 . 30	8 . 27 . 20.
Merghen-hotun,	49 . 12 . 0	8 . 33 . 50.
Saghalian-ula-hotun,	50 . 0 . 55	10 . 59 . 0.
Uluſſu-moudan,	51 . 21 . 56	10 . 23 . 0.

§. III.

TARTARIE DES MONGOLS.

Contrées des Mongols, proprement dits.

Etendue & bornes du Pays des Mongols.

LE Pays des Mongols, *Monguls* ou Mongals, que les Géographes Européens ont nommé Mongalie, eſt bordé à l'Eſt par la Tartarie orientale; au Sud, par la grande muraille de la Chine; à l'Oueſt, par le *Kobi* ou le grand Deſert, & par le Pays des *Kalkas*, duquel il eſt ſéparé par le *Karu*, ou par les limites que l'Empereur a fixées; au Nord, par les *Kalkas* & par une partie de la Tartarie orientale. C'eſt une fort grande région, qui n'a pas moins d'étendue que la Tartarie orientale. Sa ſituation eſt entre cent vingt-quatre & cent quarante-deux degrés de longitude orientale, & entre trente-huit & quarante-ſept degrés de latitude. Ainſi ſa longueur, depuis les bords de la Tartarie orientale du côté de l'Eſt, juſqu'aux parties qui ſont vis-à-vis de *Ning-hya* & qui appartiennent à la Chine vers l'Oueſt, eſt de plus de trois cens lieues. Sa largeur, du Nord au Sud, eſt d'environ deux cens; quoiqu'elle

(25) *Chiskar* dans l'Original.

(26) Les Chinois l'appellent *Cha-mo*.

ne ſoit pas la même dans toutes ſes parties, comme on peut en juger par la vûe de la Carte.

TARTARIE DES MONGOLS.

Cette portion de la Tartarie peut paſſer pour le théâtre des plus grandes actions que l'Hiſtoire attribue aux Tartares de l'Orient & de l'Occident. C'eſt-là que le grand Empire de *Jenghiz-khan* & de ſes ſucceſſeurs prit naiſſance & qu'il eut ſon ſiége principal. Là furent fondés les Empires de *Catay*, ou *Kitay*, & de *Kara-kitay*. De-là vient, comme de ſon origine, le préſent Empire des Tartares orientaux ou des *Mancheous*. Là, pendant pluſieurs ſiécles, on vit des guerres ſanglantes & quantité de batailles, qui déciderent du deſtin des Monarchies. Là, toutes les richeſſes de l'Aſie méridionale furent pluſieurs fois réunies & diſſipées. Enfin, c'eſt dans ces Deſerts que les arts & les ſciences furent long-tems cultivées & qu'on vit fleurir quantité de puiſſantes Villes, dont on a peine à diſtinguer aujourd'hui les traces.

Grands évenemens dont il a été le théâtre ou la ſource.

Quoique les différentes branches qui compoſent la Nation des Mongols ſoient dans l'uſage de mener une vie errante, elles ont leurs limites reſpectives, au-delà deſquelles il ne leur eſt pas permis de s'établir. Les terres des Princes Mongols ſont diviſées en quarante-neuf *Kis* ou Etendards. Mais elles peuvent être conſiderées ſous trois principales dénominations, priſes de leur poſition à l'égard des quatre portes de la grande muraille de la Chine; ſçavoir *Hi-fong-cheu*, *Rup-cheu*, *Chang-kya-keu* & *Cha-hu-keu*. En Chinois, *Keu*, ou *Keou*, ſignifie *Détroits des montagnes*.

Diviſion de ces Peuples.

Après avoir paſſé, au Nord, la porte de *Hi-fong-cheu*, qui eſt dans la Province de *Pe-che-li*, on ſe trouve bien-tôt dans les Pays de *Karchin*, d'*Ohan*, de *Nayman* & dans celui de *Korchin*, à l'Eſt duquel eſt le Pays de Tumet. 1°. Karchin eſt diviſé en deux diſtricts, nommés à Peking, Banieres ou Etendards, & gouvernés par deux Princes. La ſeule Ville qui mérite ici quelque remarque dans la Carte, eſt *Chahan-ſubarhan-hotun*. En langue Mancheou, *Hotun* ſignifie Ville; & *Subarhan*, une Pyramide de pluſieurs étages, qui ſe voit encore dans ce lieu.

Tartares Karchins.

Le Pays de Karchin eſt ſans comparaiſon le meilleur de tous les Pays Mongols. Comme les Princes qui le gouvernent à préſent ſont d'origine Chinoiſe, ils y ont attiré un grand nombre de leurs compatriotes, qui y ont bâti pluſieurs Bourgades. Le ſoin qu'ils ont apporté à la culture des terres, leur produit leur ſubſiſtance & de quoi commercer avec leurs voiſins. On y trouve auſſi des mines, quelques-unes ſur-tout d'excellent étain, & de vaſtes forêts d'un beau bois, qui ſe tranſporte juſqu'à Peking pour la conſtruction des édifices. Ce Commerce fit acquerir au pere du biſayeul de la famille regnante d'immenſes richeſſes, qui le mirent en état de rendre des ſervices ſignalés au vieux Prince de *Korchin*; ce qui lui ayant fait obtenir ſa fille en mariage, il devint maître à la fin de toutes ſes poſſeſſions. Ce fut pour ſe les aſſurer qu'il ſe joignit aux Mancheous, lorſqu'ils entreprirent la conquête de la Chine. La nouvelle famille Impériale, qui regne aujourd'hui, lui accorda pour récompenſe la dignité de *Tſing-wang*, ou de premier Regule, qui eſt le plus haut titre d'honneur qu'un Prince puiſſe recevoir de l'Empereur.

Propriétés de leur Pays.

Ils ont contribué à la conquête de la Chine.

Le Pays de Karchin n'a pas, du Nord au Sud, plus de quarante-deux grandes lieues de France; mais il s'étend beaucoup plus de l'Eſt à l'Oueſt. C'eſt dans ce canton que l'Empereur a de belles maiſons de campagne, où il s'exerce

TARTARIE DES MONGOLS.

ſouvent à la chaſſe & où il paſſe ordinairement l'Eté. Les chaleurs ſont beaucoup plus ſupportables dans ces quartiers qu'à Peking, quoiqu'en paſſant la grande muraille par la porte de *Ku-pe-keu*, qui n'eſt pas à beaucoup près la moitié du chemin, Peking ne ſoit pas à plus de quarante lieues de *Je-ho*, la plus belle de ces Retraites Impériales.

Tartares Korchins.

2. *Korching* eſt diviſé en dix Etendards, qui comprennent les cantons de *Turbeda* & de *Chaley* (27). Les Tartares Korchins ont leur principale habitation ſur les bords de la Riviere de *Queyler*. Leur Pays s'étend juſqu'à celle de *Sira-muren* (28), & n'eſt compoſé que de plaines ſtériles. Ils brûlent, au lieu de bois, de la fiente de chevaux & de vaches; &, faute de ſources, ils ſe creuſent des puits. Le principal point du canton de Turbeda eſt la Riviere de *Hayta-han-pira* (29). Les Tartares Chaleys habitent les bords de *Nonni-ula* (30). Ainſi, du Nord au Sud, *Korchin* comprend environ quatre degrés, & s'étend ſix lieues au Nord du *Hay-ta-han*. Mais il n'a pas plus de trois degrés vingt-cinq minutes de l'Eſt à l'Oueſt.

Tartares Nagmans.

3. *Nayman*, qui ſe trouve nommé dans quelques Cartes *Royaume de Nayman* & de *Nagman*, ne contient qu'une Baniere & commence à la rive méridionale du *Sira-muren*. La latitude, priſe ſur le lieu, eſt de quarante-trois degrés trente-ſept minutes, & la longitude de cinq degrés à l'Eſt. Topirtala eſt le principal point du Nord (31).

Tartares Ohans.

4. *Ohan* n'eſt guéres habité que ſur les bords du *Narkoni-pira*, dans les endroits où cette Riviere reçoit quelques petits ruiſſeaux, tels que *Cha-kakol* ou *Cha-han-kol*, qui donne ſon nom au Village de *Chaka-kol-kajan* (32). On voit de ce côté-ci, à quarante-un degrés quinze minutes de latitude, les ruines d'une Ville qui ſe nommoit *Orpan*, ou *Kurban-ſubarhan-hotun*, ſur la petite Riviere de *Nuchuku* ou *Nuchaka*, qui ſe jette dans celle de *Ta-lin-ho*. *Nayman* & Ohan ont beaucoup moins d'étendue que Korchin, quoique leur terroir ſoit incomparablement meilleur. Il eſt entremêlé de petites montagnes buiſſonneuſes, qui fourniſſent du bois pour le feu & qui ſont remplies de gibier, ſur-tout d'une incroyable quantité de cailles, qu'on eſt ſurpris de voir voler ſans crainte entre les jambes des paſſans. Ces trois cantons, & celui de *Turnuda* ou *Turbeda*, qu'ils ont à l'Eſt, ſont extrêmement froids. Le fond du terroir y eſt ſabloneux, ſec & nîtreux.

Tartares Tumets.

5. *Tumet* eſt diviſé en deux Banieres, ſous autant de Princes. Sa partie la plus habitée eſt au-delà du *Subarhan*, où l'on voit les ruines de la Ville de *Modun-hotun*. Ce Pays s'étend au Sud juſqu'à la grande muraille, & vers l'Eſt juſqu'à la paliſſade qui renferme Lyau-tong. Au Nord, il a pour bornes *Halha*, ou *Hata-pay-chang*.

Autres Pays.

En ſortant par la porte de *Kupe-cheu* (33), on entre ſur des territoires qui faiſoient autrefois partie de Korchin & d'*Onbiot*, mais qui ſont couverts au-

(27) On lit *Chalair* dans l'Hiſtoire de Jenghiz-kam par Petis de la Croix.

(28) *Muren*, en langue Mongol, ſignifie les plus grandes Rivieres.

(29) *Pira* ſignifie une Riviere, mais du ſecond ordre.

(30) *Ula* eſt le mot Mancheou qui ſignifie une grande Riviere.

(31) Du Halde, p. 249.

(32) *Kajan* ou *Kayan*, ſignifie Village en Mancheou.

(33) Les Ruſſiens l'appellent *Kapki*. On a vû pluſieurs fois ci-deſſus tous ces noms.

jourd'hui de forêts, où l'Empereur s'exerce à la chaſſe. Ce Prince y entretient pluſieurs belles maiſons de campagne. Plus loin, au Nord, on trouve les contrées d'*Oubiot*, de *Kechikton*, de *Parin*, de *Charot*, d'*Uchu-muchin*, d'*Arukorkin* & d'*Abahanar*.

TARTARIE DES MONGOLS.

1. *Oubiot* eſt diviſé en deux Banieres de Princes Tartares, ſur la riviere d'*Inkin*. 2. *Parin*, diviſé auſſi en deux Banieres, a ſes principales habitations ſur les bords du *Hara-muren*, qui ſe jette dans le *Sira-muren*. Les territoires d'*Oubiot* (34) & de Parin ſont au-delà des maiſons de plaiſance de l'Empereur, du côté du Nord. Leurs Princes ont été long-tems alliés à la Maiſon Impériale, & ſont en grand nombre dans les deux cantons. Parin eſt le plus étendu, mais d'ailleurs aſſez ſemblable à celui d'Oubiot, dont le terroir eſt d'une bonté médiocre. On voit dans le Pays d'*Oubiot*, près du Palais de la Princeſſe, fille de l'Empereur, quelques Bâtimens qui ſervent aux gens de ſa ſuite, où les Miſſionnaires furent logés & fort bien traités. Le mari de cette Princeſſe portoit le titre de Tſin-wang ou de premier Regule. Un autre Prince d'Oubiot avoit celui de *Kun-vang*, ou de Regule du ſecond ordre. La Princeſſe mere du Tſing-wang avoit fait bâtir un Palais pour ce Prince, près de la petite riviere de *Sirgha* ou *Siba*, quoiqu'il prît plaiſir à camper ordinairement ſur les bords (35).

Tartares Oubiots & Parins.

3. *Kechicten*, ou *Keſicton*, eſt diviſé, comme les cantons précédens, en deux Banieres. Ses principales habitations ſont ſur une petite riviere qui va ſe rendre du Sud-Oueſt dans le *Sira-muren*. 4. *Uchu-mu-chin*, ou *Urſimuſin*, a deux Banieres ſur la riviere de *Halakor* ou *Hulgur-pira*. Son Prince porte le titre de *Tſing-wang*, & commande une Baniere de vingt-deux *Nurus*, c'eſt-à-dire de vingt-deux Compagnies. 5. *Charot*, diviſé en deux Banieres, eſt principalement habité vers la jonction du *Labau-pira* & du *Sira-muren*. 6. *Arukorchin* n'a qu'une Baniere, ſur les bords de l'*Arukondulen*. 7. *Abahanar* a deux Banieres, & ſes meilleures habitations ſont ſur le lac de *Taolnor* (36).

Tartares Kecſicitens. Uchu-mu-chins. Charots. Arukorchins. Abahanars.

Après avoir paſſé la porte de *Chang-kya-keu*, qui eſt à l'Oueſt de *Ku-pe-keu*, on entre dans un Pays dont la propriété appartient à l'Empereur par droit de conquête. Ces terres, comme celles qui bordent la grande muraille depuis Ku-pe-keu juſqu'à *Hi fong-keu*, ſont occupées par des Fermiers de l'Empereur, des Princes, & de pluſieurs Seigneurs Tartares. On y voit auſſi des Mongols de divers cantons, ſoit priſonniers de guerre ou volontairement ſoumis. Ils ſont rangés ſous trois Banieres, & commandés par des Officiers Impériaux. Auſſi ne ſont-ils pas comptés dans les quarante-une Baniares ou Kis des Mongols.

Autres Pays Mongols.

Plus loin, au Nord de *Chang-kya-keu*, ſont les Pays des Princes Mongols de *Hoachit*, de *Sonhiot*, d'*Abahay* & de *Twinchuz*. 1. *Hoachit* ou *Wachit* eſt diviſé en deux Banieres, ſur la riviere de *Chi-kir* ou de *Chirin-pira*. 2. *Sonhiot* a deux Banieres, & ſa principale habitation ſur un lac. 3. *Abahay*, qui eſt diviſé auſſi en deux Banieres, occupe le bord de quelques lacs, dont le plus méridional eſt celui de *Suretu-huchin*. 4. *Twinchuz* ne contient qu'une Baniere, près de la montagne d'Orgon-aliu (37).

Tartares Hoachits. Sonhiots. Abahays. Twinchuz.

Par la porte de *Cha-hu-keu*, on entre ſur les terres de l'Empereur. Ce qu'elles

Autres Pays des Tartares.

(34) Quelques Tartares prononcent *Onihol*.
(35) Du Halde, *ubi ſup.*
(36) *Nor* ſignifie *Lac* en langue Mongol.
(37) *Alin* ſignifie *Montagne* en Mancheou.

TARTARIE DES MONGOLS.

ont de plus remarquable eſt la Ville de *Hu-hu-hotun* ou *Kukku-hotun*. C'eſt dans cette contrée qu'habitent les *Ku-ſay-chins*, ou les Chefs de deux Banieres Tartares qui portent auſſi le nom de *Tumets*. Une partie de ces Tartares eſt deſcendue des Priſonniers que firent les Mancheous de Lyau-tong, lorſqu'ils ſe rendirent maîtres de pluſieurs territoires Mongols. Les autres ſont un mélange de diverſes Nations Tartares. Ils reçoivent leurs Chefs de l'Empereur. Au-delà du territoire de *Hu-hu-hotun*, on trouve celui des Princes Mongols de *Kalka-targar*, de *Maomingan*, d'*Urat*, & d'*Ortez* ou *Ortus*. 1. Le Pays de Kalka-targar eſt arroſé par la petite riviere *Aypey-hamuren*. Il ne contient qu'une Baniere. 2. *Maomingan* n'en contient qu'une auſſi. 3. *Urat* en contient trois, & ſes principales habitations ſont ſur la riviere de *Kondolen* (38) ou *Quendolen*. 4. Les Mongols, nommés *Ortez* ou *Ortus*, ſont bornés au Sud par la grande muraille, qui n'eſt que de terre dans ce lieu, comme dans toute la Province de *Chenſi*, & qui n'a pas plus de quinze pieds de hauteur. Des trois autres côtés, ils ont pour bornes le *Whang-ho*, ou la riviere jaune, qui, ſortant de la Chine près de *Ning-hya*, Ville fameuſe par ſa beauté, y rentre, après un grand tour, près de *Pau-te-cheu*. Ses détours, vers le Nord, ſont marqués par des obſervations priſes en ſuivant ſon cours, juſqu'à *Kun-modo*. Mais ces contrées ſont déſertes & ne contiennent rien de remarquable. On voit ſur la même riviere, au-delà du mur, les ruines d'une Ville nommée *To-to*, qui paroît avoir été fort grande, quoique les Habitans de ces contrées ayent auſſi peu d'habileté que d'inclination pour l'architecture. Ils ſont gouvernés par pluſieurs petits Princes, ſous ſix Banieres. Leur goût les porte à ſe diſtinguer par la grandeur & le nombre de leurs Tentes, & par la multitude de leurs Troupeaux (39).

Kalka tar-gars.

Maomingans. Urats. Ortez ou Orthes.

Ruines de la Ville de To-to.

Manieres, Uſages & Langue des Mongols.

Les Mongols diverſement nommés.

CES Peuples portent divers noms dans les Hiſtoriens. On les trouve nommés *Mongols*, *Monguls*, *Mongals*, *Mogols*, & *Moguls*. Suivant l'Hiſtoire d'*Abu'lghazi-khan*, ils ont tiré leur nom, de *Mogul* ou *Mungl'khan*, ancien Monarque de leur Nation (40). Les Chinois appellent quelquefois les Mongols, *Si-ta-tſes*, ou Tartares occidentaux; & par dériſion, *Tſau-ta-tſes*, c'eſt-à-dire *Tartares puans*, parce qu'ils ſentent effectivement fort mauvais.

Origine de leur grandeur.

Les Mongols l'emportent beaucoup ſur les Mancheous par l'étendue de leur Pays & par leur nombre. On comprend, ſous leur nom, les *Kalkas* & les *Eluths*, qui habitent les parties de l'Oueſt juſqu'à la mer Caſpienne : non que tous ces Peuples ſoient proprement Mongols, puiſque les Mongols ne formoient qu'une ſimple Tribu entre les autres Tartares occidentaux; mais *Jenghiz-khan*, qui étoit de cette Tribu, ayant ſubjugué toutes les autres, elles furent toutes compriſes ſous le nom général de Mongols, comme elles avoient été connues juſqu'alors dans les parties occidentales de l'Aſie ſous le nom de *Tatares* ou de Tartares, qui étoient la Tribu la plus puiſſante avant les conquêtes de ce Prince. Il eſt même arrivé que les Tartares ont partagé juſqu'aujourd'hui, avec les Mongols, l'honneur de donner leur nom aux Habitans de ces vaſtes contrées,

Remarques ſur les noms de Mongols & de Tartares.

(38) Du Halde, *ubi ſup.*
(39) *Ibidem.*
(40) Hiſtoire des Turcs, Mongols, Tartares, p. 7 & 9.

& que de plus ils ont donné ſeuls leur nom au Pays; car, dans l'Aſie méridionale comme en Europe, il porte le nom de Tartarie, quoiqu'on ne connoiſſe plus de Tribu particuliere ſous celui de Tartares. TARTARIE MONGOLE.

Il faut obſerver encore que les Khans des trois diviſions, dont on a parlé, ſont Mongols d'origine; ce qui ſert beaucoup à faire conſerver cette dénomination générale à toutes les Tribus ou les Hordes de ces trois diviſions. C'eſt ainſi qu'on les trouve auſſi ſouvent nommées *Kalkas* Mongols & *Eluths* Mongols, que Kalkas & Eluths Tartares, comme les Chinois les nomment. A l'égard du nom de Tartares, on doit remarquer auſſi que la véritable ortographe de ce nom eſt *Tatares*, & que juſqu'aujourd'hui on n'en connoît pas d'autre, non-ſeulement dans les Pays orientaux, mais encore dans les parties orientales de l'Allemagne. Les Chinois, ſur-tout, n'ayant par la lettre *r* dans leur langue, prononcent *Tata* & *Ta-tſe*. Véritable ortographe du nom des Tartares.

Quoique ces Peuples ſoient diviſés ſous des noms particuliers, ils ont un même langage, une même religion & les mêmes mœurs; ce qui prouve aſſez qu'ils deſcendent d'une même origine. Leur langage s'appelle ſimplement la *langue Mongol*. S'ils ont pluſieurs dialectes, ils ne laiſſent pas de s'entendre parfaitement. *Regis* nous apprend que les caracteres qui ſubſiſtent ſur les anciens monumens Mongols ſont les mêmes que ceux d'aujourd'hui; mais qu'ils different de ceux du Mancheou, qui n'eſt pas plus ancien que la préſente famille Impériale. Ils n'ont pas la moindre reſſemblance avec les caracteres Chinois, & ne ſont pas plus difficiles que le Romain. Ils s'écrivent ou ſe gravent ſur des Tables, avec un poinçon de fer. Auſſi les livres ſont-ils fort rares parmi les Mongols. L'Empereur de la Chine en a fait traduire quelques-uns pour leur plaire, & les a fait imprimer à Peking. Mais le plus commun de leurs livres eſt le calendrier du Tribunal Chinois des mathématiques, qui ſe grave en caracteres Mongols (41). Leur Langue & leurs Livres.

Suivant la peinture que *Bentink* nous fait des Mongols, la plûpart ſont d'une taille médiocre, mais robuſte. Ils ont la face large & plate, le teint bazané, le nez plat, les yeux noirs & pleins, les cheveux noirs & auſſi forts que le crin de leurs chevaux. Ils ſe les coupent ordinairement aſſez près de la tête, & n'en conſervent qu'une touffe au ſommet, qu'ils laiſſent croître de ſa longueur naturelle. Ils ont peu de barbe (42). Leur taille & leur figure.

Gerbillon les repréſente fort groſſiers, mais honnêtes & de bon naturel. Ils ſont, dit-ils, ſales dans leurs Tentes, & mal-propres dans leurs habits. Ils vivent parmi la fiente de leurs animaux, qui leur tient lieu de bois dans leurs foiers. D'ailleurs ils excellent à la chaſſe & dans l'art de mener les chevaux. Ils ſe ſervent habilement de l'arc, à pied & à cheval. En général, ils menent une vie fort miſérable. L'averſion qu'ils ont pour le travail leur fait préferer l'herbe de la terre aux fruits de l'agriculture. Leurs occupations.

Regis obſerve que la principale ambition des Mongols eſt de conſerver le rang de leurs familles. Ils n'eſtiment les choſes que par l'utilité, ſans aucun égard pour la rareté ou la beauté. Leur naturel eſt gay & ouvert, toujours diſpoſé à la joie. Ils ont peu de ſujets d'inquiétude, parce qu'ils n'ont pas de voiſins à ménager, ni d'ennemis à craindre, ni de Seigneurs auxquels ils ſoient Leur caractere.

(41) Du Halde, *ubi ſup.*
(42) Hiſtoire des Turcs, des Mongols, &c. Vol. II. p. 502.

TARTARES MONGOLS.

obligés de faire leur cour, ni d'affaires difficiles, ou qui les obligent à ſe contraindre. Leurs occupations, ou plûtôt leurs amuſemens continuels, ſont la chaſſe, la pêche, & d'autres exercices du corps, dans leſquels ils excellent.

Ils ſont propres aux affaires.

Cependant ils ſont naturellement capables, non-ſeulement d'application aux ſciences, mais encore des plus grandes affaires. On n'en demandera pas d'autre preuve que la conquête qu'ils firent de la Chine en 1624, & l'habileté avec laquelle ils la gouvernerent, au jugement même des Chinois. On voit encore à la Chine des monumens de marbre, avec des inſcriptions en langue Chinoiſe & Mongol. Les Mancheous, qui ſont aujourd'hui maîtres de l'Empire, ont imité leur exemple, en faiſant écrire les actes publics & les inſcriptions dans les deux langues (43).

Leurs habits.

Bentink leur donne, pour habits, de fort grandes chemiſes & des caleçons de toile de coton. Leurs robes, dit-il, deſcendent juſqu'à la cheville du pied. Elles ſont ordinairement de toile de coton ou de quelqu'autre étoffe legere, qu'ils doublent de peaux de mouton. Quelquefois ils ſont uniquement vêtus de ces peaux. Ils ſe lient, autour des reins, avec de grandes courroies de cuir. Leurs bottes ſont fort grandes, & compoſées de cuir de Ruſſie. Ils portent de petits bonnets ronds, avec une bordure fourée, de la largeur de quatre doigts. L'habillement des femmes eſt à peu près le même, excepté que leurs robes ſont plus longues, leurs bottes rouges, & leurs bonnets plats, avec quelques petits ornemens (44).

Leur mauvaiſe odeur.

Suivant Regis (45), l'habit ordinaire des Mongols eſt compoſé de peaux de mouton & d'agneau, dont ils tournent la laine du côté du corps. Quoiqu'ils ſachent préparer & blanchir aſſez bien ces peaux, auſſi-bien que celles de cerf, de daim & de chévre ſauvage, que les riches portent au printems, en forme de veſtes; toutes leurs précautions n'empêchent pas qu'en s'approchant ils ne ſe faſſent reconnoître à leur odeur. De-là vient le nom de *Tartares puans*, que leur donnent les Chinois. Leurs Tentes exhalent une odeur de bouc, qui eſt inſupportable. Un Etranger, qui ſe trouve parmi eux, eſt obligé de conſtruire la ſienne à quelque diſtance.

Leurs armes.

Leurs armes ſont la picque, l'arc & le ſabre, qu'ils portent à la maniere des Chinois. Ils font toujours la guerre à cheval, comme les *Eluths*, ou les *Calmuks*, qui ſont leurs voiſins; mais ils ne ſont pas toujours auſſi bons (46) ſoldats.

Leurs troupeaux.

Leurs troupeaux ſont compoſés de chevaux, de chameaux, de vaches & de moutons, aſſez bons dans leur eſpece, mais qui ne peuvent être comparés avec ceux des Calmuks, ſoit pour la bonté ou pour l'apparence. Leurs moutons néanmoins ſont fort eſtimés. Ils ont la queue longue d'environ deux pieds, & preſque la même dimenſion en groſſeur. Elle péſe ordinairement dix ou onze livres. C'eſt une maſſe de graiſſe aſſez rance, car l'os n'en eſt pas plus gros que celui des autres moutons. Les Mongols n'élevent pas d'autres animaux que ceux qui paiſſent l'herbe. Ils abhorrent ſur-tout les Porcs (47).

Maniere dont ils vivent.

Leur maniere de vivre eſt uniforme. Ils errent de place en place avec leurs troupeaux, s'arrêtant dans les lieux où ils trouvent le plus de fourage; en Eté,

(43) Du Halde, *ubi ſup.*
(44) Hiſtoire des Turcs, des Mongols, &c. p. 505.
(45) Dans Du Halde, *ubi ſup.*
(46) Regis dans Du Halde.
(47) *Ibidem.*

près

près de quelque riviere ou de quelque lac; en hiver, du côté méridional de quelque montagne, où la nége leur fournit de l'eau. Leurs alimens ſont fort ſimples. Pendant l'Eté, ils ſe nourriſſent de laitue, ſans mettre aucune différence entre le lait de leurs vaches, de leurs jumens, de leurs brebis & de leurs chévres. Ils boivent de l'eau bouillie avec le plus mauvais thé de la Chine, y mêlant de la crême, du beurre ou du lait. Ils font auſſi une liqueur ſpiritueuſe avec du lait aigre, ſur-tout avec du lait de jument, qu'ils diſtillent après l'avoir fait fermenter. Les perſonnes riches font fermenter de la chair de mouton dans du lait aigre; ce qui forme une liqueur forte & nourriſſante, dont ils font leurs délices de s'enivrer. Ils fument beaucoup de tabac. Quoique la polygamie ne leur ſoit pas défendue, ils n'ont pas ordinairement plus d'une femme. Leur uſage eſt de bruler leurs morts, & d'enterrer les cendres dans quelque lieu élevé, où ils forment un amas de pierre, ſur lequel ils placent de petites (48) Banieres.

TARTARES MONGOLS.

Leurs alimens & leurs liqueurs.

Leurs ſépultures.

Les Mongols, ſuivant le recit de Bentink, habitent ſous des Tentes, ou dans des cabanes mobiles, & vivent enſemble des productions de leurs (49) beſtiaux. Regis obſerve que leurs Tentes ſont rondes, & beaucoup plus commodes que les Tentes ordinaires des Mancheous, qui ne ſont compoſées que d'une enveloppe ſimple, ou double, à peu près comme celle des ſoldats en France, & couvertes de feutre, gris ou blanc, ſoûtenu par des perches, dont le bout tient à un cercle. Elles forment ainſi une ſorte de cône briſé, avec un trou rond au ſommet, pour le paſſage de la fumée qui monte du centre où eſt le foyer. Elles ſont aſſez chaudes tandis qu'on y entretient du feu; mais elles ſe refroidiſſent bientôt lorſqu'il s'éteint; & ſans un ſoin extrême pendant l'Hyver, on y géleroit dans un lit. Pour remédier à ces inconvéniens, les Mongols ont des portes fort étroites à leurs tentes, & ſi baſſes qu'ils n'y peuvent entrer ſans ſe courber. Ils ont l'art d'en joindre ſi parfaitement les matériaux, qu'ils ſe garantiſſent du ſouffle perçant des vents du Nord (50).

Forme de leurs tentes.

Quant au commerce, les petits Marchands de la Chine viennent en grand nombre chez les Mongols, & leur apportent du riz, du *Té bohé*, qu'ils appellent *Kara-chay*, du tabac, des étoffes de coton & d'autres étoffes communes, diverſes ſortes d'uſtenciles, enfin tout ce qui convient à leurs beſoins. En échange, ils reçoivent des beſtiaux; car l'uſage de la monnoie n'eſt pas connu des Mongols (51).

Leur Commerce.

Religion des Tartares Mongols.

LA ſeule Religion des Mongols, comme celle du Tibet, conſiſte, ſuivant Gerbillon, dans le culte de l'Idole *Fo* (52), qu'ils appellent *Tu-cheki* dans leur langue. Ils croient la tranſmigration des ames. Ils rendent une obéiſſance aveugle aux Lamas, qui ſont leurs Prêtres, & leur donnent ce qu'ils ont de meilleur & de plus précieux. L'ignorance eſt le partage de ces Prêtres. Ils paſſent pour ſçavans lorſqu'ils ſont capables de lire les ſaints Livres en langue du Tibet. Leur libertinage eſt exceſſif, ſur-tout avec les femmes, qu'ils debauchent impunément. Ce-

Lamas, Prêtres des Mongols.

Leur caractere.

(48) Hiſtoire des Turcs, des Mongols, &c. p. 256.
(49) *Ibid.* p. 503.
(50) *Ibidem.*
(51) *Ibidem.*
(52) Du Halde, *ubi ſup.*

TARTARES MONGOLS.

pendant les Seigneurs de la Nation se conduisent par leurs conseils, & leur cédent le rang dans toutes les occasions publiques.

Stupidité du Peuple.

Les Lamas, observe Regis, qui devroient s'employer à l'instruction de leurs Compatriotes, trouvent plus d'avantage à courir de tentes en tentes, à repeter certaines prieres, pour lesquelles ils se font bien payer, & à exercer quelques pratiques de médecine dans lesquelles ils se prétendent fort habiles. On trouve peu de Mongols qui sachent lire & écrire. On voit même des Lamas qui entendent à peine leurs prieres. Aussi renferment-elles des mots tout-à-fait hors d'usage. Elles se chantent, & l'air en est assez harmonieux. C'est à quoi se réduit tout le culte religieux des Mongols. Ils n'ont pas de sacrifice, ni l'usage des offrandes. Mais le Peuple se met souvent à genoux, tête nue, devant les Lamas, pour recevoir l'absolution, & ne se leve qu'après avoir reçû l'imposition des mains. L'opinion commune est qu'ils peuvent faire tomber de la grêle & de la pluie. Plusieurs Mandarins en assurerent les Missionnaires, sur le témoignage de leurs propres yeux, & leur confirmerent ce qu'on leur avoit raconté à Peking de la sorcellerie de ces Prêtres. Les Mongols ne croyent pas que les ames passent dans le corps des bêtes. Ils mangent par conséquent toutes sortes de viande, particulierement la chair des bêtes farouches qu'ils prennent à la chasse, quoiqu'ils ayent de grands troupeaux d'animaux privés.

Devotion des Grands.

Les Mongols ont une espece de dévotion, qui consiste à porter au cou des Chapelets dont ils se servent pour leurs prieres. Il y a peu de leurs Princes qui n'ayent un Temple dans leur territoire, quoiqu'ils n'y ayent pas de maisons. Gerbillon vit les ruines d'un Temple, à plus de deux cens cinquante lieues de Peking. Il avoit été bâti par des ouvriers Chinois, qu'on avoit fait venir exprès. Les tuiles, qui étoient vernissées, ou plûtôt émaillées de jaune, avoient été apportées de Peking. Un Lama, qui se donnoit lui-même le nom de *Fo-vivant*, & qui recevoit des adorations en cette qualité, avoit fait ériger ce Temple dans les terres du Roi de *Kabul*, son frere (53). En un mot quelque ignorans & quelque débauchés que soient les Lamas, la prévention du Peuple est si grande en leur faveur, qu'il y a peu d'espérance de faire goûter la Religion Chrétienne aux Mongols.

Un Lama se fait adorer.

Quand la Religion de Fo fut introduite parmi les Mongols.

Un Prince Mongol, versé dans l'histoire de ses ancêtres, à qui le Pere Gerbillon demanda dans quel tems les Lamas avoient introduit la Religion de Fo dans sa Nation, lui répondit que c'étoit sous le regne de l'Empereur *Kublay*, qu'il nommoit *Hublay ;* mais que ces premiers Lamas, fort différens des modernes, étoient sçavans, menoient une vie irréprochable, & faisoient un grand nombre de miracles. L'Auteur s'imagine que les anciens Lamas pouvoient être des Moines Chrétiens, venus de Syrie & d'Armenie, alors soumises à l'Empereur Kublay, pour prêcher l'Evangile aux Mongols & aux Chinois; mais que la communication de ces deux Pays avec la Chine ayant été coupée dans la suite par le demembrement de ce grand Empire, les Bonzes Chinois mêlerent leurs superstitions aux pratiques du Christianisme, & firent recevoir par degrés la Religion de Fo parmi les Mongols. Cette conjecture lui paroît d'autant plus vraisemblable, que les Lamas ont quantité de cérémonies & de coutumes qui ressemblent à celles des Chrétiens. Ils emploient l'eau benite.

Conjecture du Pere Gerbillon sur la Religion de ce Pays.

(53) Chine du Pere du Halde, *ubi sup.*

Ils chantent dans le ſervice divin. Ils prient pour les morts. Leur habillement eſt celui que nos peintures donnent aux Apôtres. Ils portent la mître comme nos Evêques ; ſans parler du grand Lama, qui repréſente parmi eux le Souverain Pontife (54). TARTARES MONGOLS.

Ces Lamas Mongols ont à leur tête un Deputé, ſous le Lama *Dalay* du Tibet. Il ſe nomme le *Kotuktu*, & le lieu de ſa réſidence eſt *Hu-bu-hotun*, ou *Khukku-hotun*, Ville, dont on a parlé, ſur les bords du Whang-ho dans le Pays des *Ortus*, où Gerbillon vit ce Miniſtre eccléſiaſtique en 1692. Gouvernement des Mongols.

On doit avoir compris quel eſt le Gouvernement des Mongols, en liſant qu'ils ſont diviſés en quarante-neuf Banieres, ſous un grand nombre de petits Princes. Regis obſerve que les Mancheous, après avoir conquis la Chine, donnerent aux plus puiſſans les titres de *Vang*, de *Pey-le*, de *Pey-tſe*, de *Kong* &c ; qu'ils aſſignerent un revenu à (55) chaque Chef de Baniere ; qu'ils reglerent les limites des territoires, & qu'ils y établirent des loix par leſquelles ils ont été gouvernés juſqu'aujourd'hui. Il y a, dans Peking, un grand Tribunal, où l'on appelle de la Sentence de ces Princes, qui ſont obligés d'y comparoître eux-mêmes, lorſqu'ils y ſont cités. Les Kalkas ſont aſſujettis aux mêmes reglemens, depuis qu'ils ſont ſoumis à l'Empire de la Chine.

Les contrées, ou les Banieres des Mongols, entretiennent un grand nombre de Princes ; ſans en excepter les plus pauvres, c'eſt-à-dire celles qui ſont froides, ſéches & ſabloneuſes, telles que *Korchin*, *Ohan*, *Nayman* & *Turbeda*. La ſeule Baniere de *Korchin*, lorſque les Miſſionnaires traverſerent le Pays, en avoit huit ou neuf, diſtingués par différens titres, qui reviennent à ceux de Ducs, de Marquis, de Comtes &c. Le nombre n'en eſt pas fixé, parce qu'il dépend toujours de la volonté de l'Empereur, qui eſt leur grand *Khan* (56), & qui les éleve ou les dégrade ſuivant leur bonne ou leur mauvaiſe conduite. Lorſqu'ils ſont ſans titre ou ſans aucun commandement militaire, ils portent le nom de *Tay-ghis* ou *Tay-kis*, ſuivant la prononciation Chinoiſe. Cependant ils ſont conſiderés, par les Tartares, comme les maîtres du Pays ; & le Peuple eſt comme Eſclave des Chefs de chaque famille. Ces Princes ont leur politeſſe, qui les diſtingue du commun. Quoique leurs Sujets prennent eux-mêmes la qualité de leurs Eſclaves, ils ne les traitent point avec rigueur, & l'accès eſt toujours libre auprès d'eux. Cette familiarité ne diminue rien au reſpect qu'on leur porte. Les Tartares ont appris dès l'enfance qu'ils ſont nés pour obéir, & leurs maîtres pour commander (57). Mais le Gouvernement & la Religion des Mongols reviendront avec plus d'étendue dans l'article ſuivant. Grand nombre de Princes Tartares. Leur bonté pour leurs Sujets.

(54) *Ibidem.*

(55) On a vû ci-deſſus que ces appointemens annuels ſont fort au-deſſous de ceux qui ſont aſſignés aux Princes Mancheous à Peking.

(56) Nous écrivons *Kham* ou *Khan* ; mais les Tartares prononcent *Han*, ou plûtôt leur prononciation tient du *K* & de l'*H*.

(57) Du Halde, *ubi ſup.*

TARTARES MONGOLS.

§. IV.

Pays des Mongols Kalkas.

Etendue & ſituation du Pays des Kalkas.

DE toutes les Nations Mongols, qui dépendent de la Chine, la plus nombreuſe & la plus célébre eſt celle des *Kalkas*. Elle tire ſon nom de la riviere de Kalka. On donne aux terres qu'elle poſſéde plus de deux cens lieues de l'Eſt à l'Oueſt. Elle habite les bords des plus belles rivieres de toute cette partie de la Tartarie. On la place au-delà des Mongols, proprement dits, à l'Eſt des *Eluths* ou des *Kalmuks*. Le Pays des Kalkas, ſuivant Gerbillon, s'étend de l'Oueſt à l'Eſt, depuis la montagne d'*Altay* juſqu'à la Province de Solon; &, du Nord au Sud, depuis le cinquantiéme & le cinquante-uniéme degrés de latitude (58), juſqu'à l'extrêmité méridionale du grand déſert de *Chamo*, qu'on met au nombre de leurs poſſeſſions. Ils y campent en hyver, lorſqu'ils ſont moins preſſés par le beſoin d'eau, qui eſt fort rare dans ces lieux & généralement mauvaiſe.

Déſert de Chamo, ou de Kobi.

Ce déſert, que les Chinois nomment *Chamo*, & les Tartares *Kobi* ou *Gobi* (59), environne une partie de la Chine. Il n'eſt nulle part ſi grand ni ſi horrible que du côté de l'Oueſt. Gerbillon le traverſa quatre fois, en différens endroits. A l'Eſt des montagnes qui ſont au-delà de la grande muraille, il n'a qu'environ cent lieues; mais ſans y comprendre les montagnes au Nord, qui, malgré le petit nombre de leurs Habitans, ne laiſſent pas de renfermer de fort bonnes terres, de beaux pâturages, des bois, des fontaines & des ruiſſeaux en abondance. L'Auteur n'y comprend pas non plus le Pays au-delà de Korlon, qui a beaucoup d'eau & de pâturages, quoiqu'il ſoit peu habité, ſur-tout du côté de l'Oueſt. Le déſert eſt beaucoup plus large du Nord au Sud, & plus de cent lieues au-delà. Dans quelques parties, il eſt abſolument ſtérile, ſans arbres, ſans herbe & ſans eau, à l'exception de quelques étangs & de quelques marais formés par les pluies, & de quelques puits creuſés par intervalles, mais d'aſſez mauvaiſe eau.

Origine des Kalkas.

Les Kalkas ſont les deſcendans de ces Mongols, qui furent chaſſés de la Chine, vers l'an 1368, par *Hong-vu*, Fondateur de la race de *Ming*, & qui, s'étant retirés du côté du Nord, au-delà du grand déſert, s'établirent principalement ſur les rivieres de *Selinga*, d'*Orkhon*, de *Tula* & de *Korlon*, où les pâturages ſont fort abondans. Il eſt ſurprenant qu'après avoir été ſi long-tems accoûtumés aux délicateſſes de la Chine, ils ayent pû reprendre ſi facilement la vie errante & groſſiere de leurs ancêtres (60).

Rivieres qui arroſent leur Pays.

Le Kalka.

Le *Kalka-pira*, ou la riviere de *Kalka*, ſuivant l'obſervation de Regis, eſt peu fréquentée par les Kalkas, quoiqu'ils en tirent leur nom. Elle coule de la fameuſe montagne qui porte le nom de *Suelki* ou *Siolki*, à quatre-vingt-quatre lieues de *Patin*, & ſoixante-quatre de *Tſitſikar*. On prétend qu'il en ſort pluſieurs autres rivieres, mais peu conſidérables. Après avoir paſſé par un lac, nommé *Puir*, elle change ſon nom en celui d'Urſon; & coulant directement

(58) Du Halde a dit ailleurs qu'il s'étend de vingt-deux degrés de l'Eſt à l'Oueſt, & de cinq & demi du Nord au Sud.

(59) Ce mot ſignifie *Deſert*.

(60) Chine du Pere du Halde, *ubi ſup.*

au Nord, elle se jette dans le *Koulon-nor*, qui est beaucoup plus grand.

TARTARES MONGOLS.

Les Rivieres de Kerlon, de Tula, de Toui & de Selinga, quoique moins fameuses dans ces contrées par leur origine, sont plus utiles au Pays par les bonnes qualités de leurs eaux, qui produisent une grande abondance de truites & d'autres poissons, & par la fécondité qu'elles répandent dans les plaines vastes & bien peuplées qu'elles arrosent. Le *Kerlon*, ou le *Kerulon*, prenant son cours de l'Ouest à l'Est, tombe aussi dans le lac de *Koulon-nor*, qui se décharge lui-même dans le *Saghalian-ula* par la riviere d'*Ergone*, frontiere des Mancheous de ce côté-là. Ceux qui veulent être mieux instruits de la situation de ce lac & du cours de ces rivieres doivent consulter la Carte.

Le Kerlon. Le Tula. Le Toui. Le Selinga.

Lac de Koulon-nor.

Le Kerlon, sans avoir beaucoup de profondeur, puisqu'on le passe presque toujours à gué sur un fond de sable, & sans avoir plus de soixante pieds de largeur, arrose les plus riches pâturages de la Tartarie.

La riviere de *Tula* coule de l'Est à l'Ouest. Elle est ordinairement plus large, plus profonde & plus rapide que le Kerlon. On trouve aussi plus de bois sur ses bords, & d'aussi belles prairies. Du côté du Nord, elle a des montagnes, couvertes de grands sapins, qui forment une perspective agréable. Les Mongols de cette partie de la Tartarie en parlent avec admiration. Cette riviere, s'étant jointe à celle d'*Orgon*, d'*Orkhon*, ou d'*Urhon*, qui vient du Sud-Ouest, coule vers le Nord; & grossie par quantité d'autres, telles que le *Selinga-pira*, elle va se jetter enfin dans le lac de Pay-kal (61), qui passe pour le plus grand de toute la Tartarie. Ce lac est du domaine des Russiens, qui étant maîtres aussi de la partie basse du Selinga, ont bâti sur la rive opposée, c'est-à-dire près des limites communes des deux Empires, une petite Ville nommée *Selinghinskoy*; & plus loin, celle d'*Irkutskoy* (62), beaucoup mieux peuplée que la précédente, & peut-être la plus florissante de toute la Tartarie par le Commerce.

Lac de Pay-kal, aux Russiens.

Villes de Selinghinskoy & d'Irkustkoy.

Dans la route d'Irkutskoy à Tobolskoy, Capitale de la Siberie & de la Tartarie septentrionale, on rencontre un grand nombre de Villages, où les logemens sont commodes. Mais, en allant du Selinga au Sud, jusqu'à la grande muraille, on est réduit à vivre & à se loger comme les Tartares.

Route continuée jusqu'à Tobolskoy.

Les eaux du *Toui-pira* ne sont pas moins claires & moins saines que celles du Kerlon. Après un assez long cours, dans des plaines fertiles, cette riviere va se perdre sous terre, près d'un lac, & ne reparoît plus (63).

Cette description des rivieres est tirée des Missionnaires; mais nous y joindrons quelques autres remarques de *Bentink*. Cet Historien nous apprend que la Riviere de Selinga a plusieurs sources, & que celle de Werch, qui est la principale, est un lac, auquel les Mongols donnent le nom de Kosogol (64): que son cours est en ligne presque directe, du Sud au Nord, dans des plaines fertiles, & qu'après avoir grossi considérablement ses eaux par celles de plusieurs rivieres, qui s'y joignent des deux côtés, elle se décharge dans le lac de *Pay-kal*; que ses eaux, quoique bonnes & légeres, ne produisent pas beaucoup de poisson; que ses deux rives, depuis ses sources jusqu'à une journée de *Selinghinskoy*, appartiennent aux Mongols; mais que depuis cette Ville jusqu'au lac, les Pays voisins dépendent de la Russie.

Remarques tirées de Bentink.

(61) Les Cartes mettent *Bay kal.*
(62) *Ergonski* dans le texte François.
(63) Du Halde, *ubi sup.*
(64) Ou *Koso-kol. Kol* ou *Gol* signifie *Lac.*

TARTARES MONGOLS.

Rivieres d'Orkhon & de Tola.

L'*Orkhon*, anciennement nommé *Kalaſſui*, coule au Nord Nord-Oueſt, & ſe jette dans le Selinga. C'eſt ſur ſes bords que le Khan des Mongols Kalkas & leur *Khutukku* font ordinairement leur réſidence.

Le *Tola*, qui portoit autrefois le nom de *Kollanuaer*, vient de l'Eſt-Sud-Eſt & ſe jette dans l'*Orkhon*. Les caravanes de Siberie entrent ſur les terres de la Chine après avoir paſſé cette riviere.

Riviere d'Altay ou de Siba.

Celle d'Altay, qui ſe nomme aujourd'hui *Siba*, prend ſa ſource vers les frontieres des Kalmuks ou des Eluths, dans les montagnes que les Tartares nomment *Uſkum-luk-tugra*, vers le quarante-troiſiéme degré de latitude, au Sud des ſources du *Jeniſen*. De-là, coulant à l'Eſt-Nord-Eſt, elle ſe perd au Nord du Deſert de *Gobi* ou de *Chamo*, Sud-Sud-Eſt de la ſource de l'*Orkhon*. Un petit Khan des Mongols, qui eſt à préſent ſous la protection de l'Empire Chinois, fait ſa réſidence ordinaire aux environs de la Riviere de *Siba*.

Tſan-muran.

Le *Dſan-muran* (65), que d'autres nomment le *Tſan* ou le *Jan-muran*, tire ſa ſource des montagnes qui traverſent le Deſert de Gobi, vers le quarante-troiſiéme degré de latitude. Il coule au Sud-Sud-Eſt, & ſe jette dans le Whang-ho ſur les frontieres du Tibet. Deux petits Khans des Mongols, tous deux ſous la protection de l'Empereur, font leur réſidence ſur ſes bords.

Argun, ou Ergone.

La Riviere d'*Argun*, ou d'*Ergone*, ſort, dans le Pays des Mongols, d'un Lac auquel ils donnent le nom d'*Argun-dalay*. Après un cours d'environ cent lieues, preſqu'à l'Eſt-Nord-Eſt, elle tombe dans la grande Riviere (66) d'*Amur*.

Ruines de pluſieurs Villes, particuliérement de KARA-KORAM.

CETTE partie de la Tartarie offroit autrefois pluſieurs Villes, qui n'exiſtent plus. Les Miſſionnaires remarquerent ſur les bords ſeptentrionaux du Kerlon les ruines d'une Ville conſidérable, dont la forme avoit été quarrée. On diſtinguoit encore les fondemens & quelques grandes parties des murs. Elle avoit eu vingt lis Chinois de circonference. Deux pyramides s'y faiſoient connoître par leurs débris. Son nom étoit *Para-hotun*, qui ſignifie *la Ville du Tygre*. Les Tartares regardent le cri d'un tygre comme un augure favorable.

Ancienne Ville de Para-hotun.

Origine & deſtruction de pluſieurs Villes Mongols.

On voit les ruines de pluſieurs autres Villes dans les Pays des Mongols & des Kalkas, mais peu anciennes. Elles ont été bâties par les Mongols ſucceſſeurs du fameux Kublay, ou *Kobolihon*, ſuivant la prononciation Tartare, qui ayant conquis toute la Chine devint le fondateur de la dynaſtie de *Ywen*. Quoique le genie de cette Nation lui faſſe préférer ſes tentes aux maiſons les plus commodes, on peut ſuppoſer qu'après la conquête de la Chine, Kublay, qui poſſédoit toutes les qualités du Chinois le plus accompli, civiliſa ſes Sujets & leur fit prendre les uſages du Pays qu'ils avoient ſubjugué. La honte de paroître inférieurs à des Peuples qu'ils avoient vaincus, les porta ſans doute à bâtir des Villes dans la Tartarie. Ils firent alors ce qu'on a vû faire aux Mancheous ſous le gouvernement de l'Empereur Khang hi, qui a bâti de grandes Villes dans les cantons les plus reculés, & de belles maiſons de

(65) *Jan-muran* dans l'Hiſtoire d'*Abulghazi*.

(66) Hiſtoire des Turcs, des Mongols, &c. Vol. II. p. 215. & ſuiv.

plaiſance dans ceux qui touchent à la Chine, telles que *Je-ho* & *Kara-hotun*. Mais comme ces Villes Mongols furent détruites & abandonnées dans l'eſpace d'un ſiécle, lorſque les Chinois devinrent conquerans à leur tour, il n'eſt pas ſurprenant que le tems ait manqué à leurs Fondateurs pour y élever des monumens capables d'éterniſer leur mémoire. TARTARES MONGOLS.

Les Miſſionnaires ne trouverent qu'une Inſcription dans le Pays, ſur la route de *Kya-keu* au *Kerlon*, à la diſtance d'une lieue du petit Lac de *Holuſſay*. Elle eſt en caracteres Chinois, gravés ſur les parties ſuperieures de quelques blocs de marbre. On y lit que l'armée commandée par l'Empereur *Yong-lo* arriva dans ce lieu le 14 de Mai; d'où l'on peut conclure que ce Prince ne pourſuivit pas les Mongols au-delà du Kerlon & ſe contenta de les tenir éloignés de la grande muraille. Inſcription trouvée par les Miſſionnaires.

Aſſez près de *Para-hotun* on trouve les débris d'une autre Ville, dans un lieu nommé aujourd'hui *Kara-uſſon*, où l'on voit un petit Lac & une belle Source. La plaine eſt fertile. Elle nourrit un grand nombre de daims & de mules ſauvages. Regis eſt embarraſſé à décider ſi cette Ville étoit (67) *Karakoram*, réſidence de *Mongohau* (68), ou de ſon prédeceſſeur *Kayu-fu* (69), à qui Saint Louis envoya un Dominiquain nommé *Longumeau*, en 1249, avec de magnifiques préſens. Il n'eſt pas aiſé de comprendre, dit cet Ecrivain, comment un Empereur de toute la Tartarie & des parties ſeptentrionales de la Chine pouvoit réſider, au Nord du *Saghalian-ula*, dans un Pays qui n'eſt propre à ſervir d'habitation qu'à des Sauvages (70), ou comment une Ville, dans cette ſituation, pouvoit entretenir un auſſi grand nombre d'Officiers, d'Ambaſſadeurs & de Marchands de toutes les Nations qu'on le rapporte. Le même Auteur obſerve que la poſition des montagnes & des rivieres dans cette partie de la Tartarie, au-deſſous du cinquantiéme degré de latitude, ne s'accorde nullement avec la route des Voyageurs de ce tems-là, qui n'ayant eu ni le ſecours des mathématiques ni celui de la bouſſole pour ſe conduire dans un ſi long voyage à l'Eſt, ont pû décliner inſenſiblement vers le Sud, au lieu d'avancer comme ils ſe l'imaginoient juſqu'au ſixiéme parallele du Nord. Il fait remarquer auſſi que ſuivant leur Relation, le feu des tentes & de l'apparte- Kara uſſon. Regis doute ſi c'eſt l'ancienne Kara-koram. Ses objections.

(67) Bentink paroît douter que la Ville de Kara-koram ait jamais exiſté, parce qu'il ne reſte aucune trace de ce nom, & que la Relation de la route de *Rubruquis* lui ſemble non-ſeulement confuſe, mais encore peu conforme aux idées que nous avons aujourd'hui du Pays par lequel ce Voyageur prétend avoir paſſé. L'erreur de Bentink vient apparemment de ce qu'il confond *Kara-kum* avec *Kara-koram*. Il s'eſt imaginé que ces deux noms étoient le même; au lieu que le premier eſt le nom du Pays, & le ſecond celui de la Ville qui y avoit été bâtie. Abu'lghazi-khan diſtingue clairement l'un de l'autre, quoiqu'il ne nomme pas la Ville. *Voyez l'Hiſtoire des Turcs, des Mongols, &c. Vol. II. p. 515.*

(68) Nommé auſſi par les Voyageurs, *Mangu*, *Mongko* & *Munkuba*. *Voyez les Obſervations mathématiques du P. Souciet, p. 186.*

(69) Regis croit que *Kayu-fu* ou *Kayul* étant le *Tay-tſu* Chinois, ou le grand-pere de l'Empereur *Twen* ou *Iun*, doit être le grand-pere de Kublay, qui eſt nommé auſſi *Che-tſu*, ſuivant l'uſage de la Chine. Mais le Traducteur Anglois obſerve que *Jenghiz-kan*, & non *Kayuk-kham*, étoit le grand-pere de *Kublay*, & qu'il étoit par conſéquent le *Tay-tſu*; que *Kayuk* étoit fils d'*Oktay*, troiſiéme fils de *Jenghiz-khan*, comme *Koplay* étoit fils de *Tuſi* (*Tolay* ou *Taulay*) quatriéme fils du même Jenghiz-khan. Cette Remarque, continue-t-il, peut ſervir à corriger une autre mépriſe de l'Auteur, qui appelle (p. 214.) *Hopi-lie* ou *Koblay*, le quatriéme fils de Tay-tſu.

(70) Pourquoi Para-hotun & Kora-uſſon ne pourroient-ils pas avoir été bâtis par les Tartares, qui habitoient les rives de l'Onon?

TARTARES MONGOLS.

ment même de l'Empereur n'étoit que d'épines, de racines de bois mort & de fiente de vache ; quoique dans les parties, soit du Nord, soit du Sud, jusqu'à *Kara-hotun*, la Tartarie ne soit pas sans bois de chauffage, excepté dans les plaines qui sont en-deçà du cinquantiéme degré (71).

Recherches pour déterminer la position de Kara-koram.

Comme les Missionnaires qui ont dressé la Carte de ce Pays déclarent qu'ils n'ont pû déterminer exactement la situation de *Kara-koram*, le Traducteur Anglois de l'Ouvrage du Pere du Halde entreprend, dans ses Notes, d'éclaircir ce point, qu'il croit fort important pour la géographie moyenne de la Tartarie. Il observe que suivant d'Herbelot (72), le nom de *Kara-koram* vient des Habitans du Turkestan, voisins des Tartares à l'Ouest. *Abu'lfarai* (73) dit que Kara-koram est la même chose qu'*Ordu-balik ;* & le Pere Gaubil nous assure que l'Histoire Chinoise l'appelle *Ho-lin* (74). Le Cordelier *Rubruquis* raconte que de son tems *Kara-koram* n'avoit qu'un mur de terre, & que la Place même, aussi-bien que le Palais du Khan, étoient de mépriſables édifices en comparaison de ceux de l'Europe. Cependant il la représente (75) fort peuplée & remplie d'un grand nombre de Palais, de Temples, &c. A l'égard de sa fondation, *Abu'lfarai* & d'Herbelot assurent qu'elle fut l'ouvrage d'*Oktay*, troisiéme fils & successeur de *Jenghiz-khan*, après la conquête du *Kin* ou du *Katay ;* & leur témoignage s'accorde avec celui d'Abu'lghazi-khan. Mais dans les Extraits de l'Histoire Chinoise, dont nous sommes redevables à Gaubil, il est parlé de cette Capitale de l'Empire Mogol comme si elle avoit existé avant Jenghiz-khan (76). On y lit qu'en 1235 *Oktay* fit de *Ho-lin* une Ville neuve, & qu'il y bâtit un magnifique Palais (77). Abu'lfarai nous apprend aussi qu'il la peupla d'Habitans du *Katay*, du *Turkestan*, de *Persans* & de *Mustara-biens* (78).

Mais Abu'lghazi-khan s'arrête un peu plus aux détails, qui concernent l'origine de cette Ville. Il raconte qu'*Ugaday* ou *Oktay-khan*, après son retour du Katay, l'an de l'Egire 634, & 1236 de Jesus-Christ, continua de faire sa résidence dans le Pays de *Kara-kum* (79) ou *du Sable noir ;* qu'il y bâtit un Palais magnifique ; qu'il fit venir les plus habiles Peintres du Katay pour l'orner, & qu'il donna ordre aux Princes du Sang & à ses grands Officiers de bâtir de belles maisons à l'entour ; qu'il fit construire aussi une belle fontaine, avec un tygre d'argent de grandeur naturelle, qui jettoit de l'eau (80). Le Traducteur du Pere du Halde juge que Kara-koram (*Ordu-balik* ou *Ho-lin*) étoit située dans le Pays de *Kara-kum*, qui signifie *Sable noir*, & que ce fut dans cette Ville que tous ces ouvrages furent exécutés ; malgré le témoignage de *Petis de la Croix* (81), qui dit qu'*Oktay* faisoit sa résidence ordinaire à *Olug-yurt* (82), peu éloignée de *Kara-koram ;* d'où l'on pourroit conclure que le Palais & les

(71) Du Halde, *ubi sup.*
(72) Art. *Ordu Balig.*
(73) Hist. dynast. p. 320.
(74) Voyez les Observations mathématiques du Pere Souciet, p. 185.
(75) Voyez ci-dessous d'autres Eclaircissemens dans ses propres voyages.
(76) Souciet, p. 186.
(77) Le même, p. 192.
(78) Hist. dynast. p. 310.
(79) Nom général pour signifier des Pays secs, sabloneux & déserts, tels qu'il s'en trouve plusieurs sur les bords du Karazm, près de la Mer Caspienne. Abu'lghazi-kham en décrit un. *Voyez l'Hist. des Turcs, des Mogols, &c. Vol. I. p. 152. & Vol. II. p. 513.*
(80) Histoire de Jenghiz-han, p. 486.
(81) *Olug-yurt* signifie *la grande Ville.*
(82) Hist. de Jenghiz-khan, p. 22 & 362.

autres

autres édifices furent bâtis à *Olug-yurt*. Mais, peut-être *Olug-yurt* n'eſt-il qu'un autre nom que les Mongols donnoient à leur *Ordu-balik* ou *Kara-koram ;* car on ne trouve aucune trace de deux Villes dans les autres Auteurs. On lit ſeulement que les Khans, avant *Koblay*, étoient couronnés & faiſoient leur réſidence à *Ho-lin* ou Kara-koram. De la Croix prétend que c'étoit le ſiége de l'*Ung* ou du *Vang-khan* des *Kara-its*, nommé communément le *Prete-Jean ;* que la Ville, peu conſiderable en elle-même, fut priſe par *Jenghiz-khan*, qui l'augmenta beaucoup; & qu'Oktay-kan l'ayant rebâtie, en fit une Ville (83) fameuſe.

La ſituation de Kara koram ſe trouve dans les Extraits Chinois du Pere Gaubil.

Dans une autre Note, le Traducteur obſerve que *Gaubil* nous donne la ſituation exacte de cette Ville, d'après l'Hiſtoire Chinoiſe. La Nation des Mongols étoit contigue, dit-il, à celle des Naymans, près de la Ville de Ho-lin ou de Kara-koram (84), au Nord du Deſert ſabloneux, dont la latitude, obſervée par l'ordre de Kublay-khan, ſe trouva de trente-quatre degrés onze minutes Oueſt de Peking. On peut inferer de-là, ſuivant le Traducteur, que Kara-koram étoit ſituée ſur le bord ou près du Lac de *Kurahan-ulen*, & par conſéquent fort loin de *Kara-hotun* & de *Para-hotun ;* c'eſt-à-dire, à quatre cens quatre-vingt-huit milles, Nord-Oueſt du premier, & à quatre cens vingt Sud-Oueſt du ſecond. Nous ignorons, continue-t-il, ſi les Miſſionnaires qui ont dreſſé la Carte de la Tartarie pénetrerent juſqu'à ce Lac, ou s'ils s'en rapporterent aux récits des Mongols. Mais quelqu'idée qu'on en prenne, il eſt ſurprenant qu'ils n'euſſent rien appris de *Kara-koram*, dont les ruines doivent encore ſubſiſter aux environs du Lac. C'étoit le Siége Impérial des Khans, juſqu'au regne de Koblay, qui, pour être plus proche de ſes conquêtes, le tranſféra dans la Ville de *Chang-tu* qu'il avoit bâtie. C'eſt de Marco-Polo & de Hayton que nous apprenons cette derniere circonſtance. Le premier donne à *Chang-tu* le nom de *Ciandou ;* & l'autre, par corruption peut-être, lui donne celui de *Jous*.

Ville de Chang-tu, bâtie par Koblay.

La Ville de *Chang-tu* étoit ſituée dans le Pays de Karchin, à quarante-deux degrés vingt-deux minutes de latitude, Nord-Eſt de Peking. Elle eſt détruite : mais il paroît que c'eſt aujourd'hui *Chau-nay-manſuma*, qui eſt une des trois ruines marquées dans la Carte des Miſſionnaires, ſur la riviere de *Chang-tu ;* car ils ne prennent pas plus connoiſſance de cette célebre Capitale que de *Kara-koram*, *Eſtina*, *Kompion* & d'autres anciennes Villes. Koblay paſſoit le Printems & l'Eté à Chang-tu, & le reſte de l'année à *Cambalik* (86) ou Peking. C'étoit là, ſuivant la conjecture de l'Auteur, que réſidoit la Cour Tartare, auſſi long-tems que les Mongols furent en poſſeſſion de la Chine. Mais après leur expulſion, l'an 1308, il eſt probable que Kara-koram redevint le Siége des Khans, quoique depuis le tems d'Oktay, Petis de la Croix les faſſe réſider à *Olug-yurt* (87), Ville peu éloignée de Kara-koram, ou peut-être la même, comme on vient de l'obſerver.

Le Traducteur remarque auſſi que depuis le tems d'*Aday-khan*, quinziéme ſucceſſeur de Koblay, on ne parle plus, à Olug-yurt, des Princes deſcendus de *Tuli-khan*, mais ſeulement de ceux qui étoient ſortis de Koblay-khan &

(83) Obſervations mathématiques du Pere Souciet, p. 185.
(84) *Ibid.* p. 185 & 202.
(85) *Ibidem.*
(86) *Ibid.* & Marco-Polo, lib. I. cap. 65.
(87) Hiſtoire de Jenghiz-khan, p. 386.

TARTARIE MONGOLS. Olug-yurt exiſtoit encore au quinzieme ſiecle.

qui demeurerent Empereurs de la Chine (88). Quoiqu'il en ſoit, Olug-yurt exiſtoit vers le commencement du quinziéme ſiécle; car *Aluchi-timur*, qui précéda *Aday* de deux ſucceſſions, monta ſur le trône dans cette Ville en (89) 1405. Il ne faut point eſperer après cela de découvrir quel fut ſon ſort, à moins qu'il ne nous vienne de nouvelles lumiéres de quelque ſçavant Miſſionnaire, tel que le Pere Gaubil. Soit qu'Olug-yurt & Kara-koram ayent été la même Ville ou non, il y a beaucoup d'apparence qu'elles ont eu le même deſtin. Enfin, Traducteur ajoute que ceux qui ont compoſé la Carte lui paroiſſent avoir été fort mal inſtruits de la Géographie & de l'Hiſtoire de la Tartarie avant leur propre tems; & c'eſt par cette raiſon qu'ils s'y arrêtent ſi peu, ou que le plus ſouvent, lorſqu'ils en touchent quelque choſe, ils s'écartent ſi fort du véritable point. Gaubil nous fait connoître, dans ſon Hiſtoire des Mongols qui régnerent à la Chine, que depuis le tems de Koblay juſqu'à leur expulſion, c'eſt-à-dire, pendant que la Tartarie & la Chine furent réunies ſous les mêmes Maîtres, ils ne réſiderent jamais à *Kara-koram*. Ainſi la ſucceſſion de *Petis de la Croix*, depuis Koblay, doit être fauſſe; ou du moins, les Auteurs qu'il a ſuivis ont transformé des Gouverneurs en Empereurs (90).

Réſidences des Princes Kalkas.

Les Princes des Kalkas, que les Chinois nomment *Kalka-te-tſes* & *Kalka-Mongous*, font leur réſidence ordinaire dans les lieux ſuivans: 1. Sur les bords du *Kalka pira*, un peu moins de quarante-huit degrés de latitude; & vers un, deux, trois, quatre degrés de longitude-Eſt. 2. Près de *Puir-nor*, quarante-huit degrés de latitude; un degré vingt-neuf minutes de longitude. 3. Sur les bords du Kerlong-pira, entre quarante-ſept & quarante-huit degrés de latitude; quatre, cinq, ſix degrés de longitude Oueſt. 4. Sur les bords du *Tula-pira*, plus de quarante-ſept degrés de latitude; neuf & dix degrés de longitude Oueſt. 5. Sur les bords du *Hara-pira*, quarante-neuf degrés dix minutes de latitude; dix degrés quinze minutes de longitude Oueſt. 6. Sur le Selinga-pira, quarante-neuf degrés vingt-ſept minutes de latitude; douze degrés vingt-ſix minutes de longitude Oueſt. 7. Sur l'*Iben-pirn*, quarante-neuf degrés vingt-trois minutes de latitude; dix degrés trente-deux minutes de longitude Oueſt. 8. Sur le *Toui-pira* & le *Kara-ûjir*, quarante-ſix degrés vingt-neuf minutes vingt ſecondes de latitude; quinze degrés ſeize minutes de longitude Oueſt. 9. Sur l'*Iru-pira*, quarante-ſix degrés de latitude; quinze degrés trente-cinq minutes de longitude Oueſt. 10. Sur le *Patarik-pira*, quarante-ſix degrés de latitude; quinze degrés trente-deux minutes de longitude Oueſt. 11. Sur le *Tegurik-pira*, quarante-cinq degrés vingt-deux minutes quarante-cinq ſecondes de latitude; dix-neuf degrés trente minutes de longitude Oueſt. Ajoutez à tous ces lieux la Ville de *Hami* & ſon petit territoire, poſſedés par des Mahometans, qui dépendent, comme les Kalka-te-tſes leurs voiſins, de l'Empereur de la Chine; quarante-deux degrés cinquante-trois minutes de latitude; vingt-deux degrés vingt-trois minutes de longitude (91).

Hami, Ville Mahométane.

(88) *Ibid.* p. 401.
(89) *Ibidem.*
(90) Du Halde, Vol. II. dans les Notes.
(91) Chine du Pere du Halde, Vol. III. dans les Notes.

Religion des Kalkas.

RELIGION DES KALKAS.

LA Religion des Kalkas n'eſt pas différente de celle des Mongols. Ils ont auſſi leur *Khutuktu* (92), mais qui n'eſt pas ſoumis au *Lama-Dalay* comme celui de *Khukku-hotun*. Le Khutuktu des Kalkas, pendant que Regis ſe trouvoit dans leur Pays, étoit frere de leur *Han* ou de leur Khan. Avant la guerre qui s'éleva entre leur Nation & celle des Eluths, il avoit élevé près de Tula un Temple magnifique, bâti de briques jaunes & vernillées par des ouvriers de Peking. Ce bel édifice fut détruit en 1688, par *Kaldan*, Khan des Eluths, & l'on en voit encore les ruines. Les Tartares, regardant cette action comme un ſacrilege, ſont perſuadés que la deſtruction de l'armée & de la famille de Kaldan fut un effet de la vengeance céleſte.

Khutuktu des Kalkas.

Temple qu'il fait bâtir & la ruine.

Le Khutuktu, qui avoit été une des principales cauſes de la guerre, habite à préſent dans des tentes. Il eſt aſſis dans la plus grande, comme ſur une eſpece d'autel, où il reçoit les hommages de pluſieurs Nations. Il ne rend le ſalut à perſonne. Les Grands & le Peuple le conſiderent comme un Dieu, & lui rendent les mêmes adorations qu'à *Fo* même. Leur aveuglement, qui va juſqu'à la folie, les porte à croire qu'il n'ignoroit rien, & qu'il diſpoſe abſolument du pouvoir & des faveurs de Fo. Ils ſont perſuadés qu'il eſt déja né quatorze fois, & qu'il renaîtra encore lorſque ſon tems ſera fini. Les Miſſionnaires ſe glorifient de lui avoir reproché une idolatrie ſi groſſiere, aux yeux de pluſieurs Princes Mongols; d'avoir relevé ſon ignorance à l'occaſion de quelques demandes qu'il faiſoit ſur l'Europe, & de l'avoir menacé des jugemens de Dieu & d'un ſupplice éternel. Mais il paroît que les ayant écoutés froidement, il ne continua pas moins de recevoir les adorations des Seigneurs Tartares.

Adorations qu'il reçoit.

La prévention des Mongols attiroit une foule de Peuple à *Iben-pira*, où ce Prince Lama réſidoit depuis vingt ans. On pouvoit nommer ce lieu une Ville de tentes, où la preſſe étoit beaucoup plus grande que dans aucune autre Habitation de la Tartarie. Les Ruſſiens de *Selinglinskoy* (93), qui n'en eſt pas loin, y viennent pour le Commerce. On y trouve auſſi des Bonzes de l'Indoſtan, du Pegu, du Tibet & de la Chine, quantité de Tartares des cantons les plus éloignés, & des Lamas de toutes ſortes de rangs; car on en diſtingue différens Ordres, quoiqu'ils reconnoiſſent pour leur Chef le grand Lama, qui habite à l'Oueſt de la Chine, ſur la Riviere de *Laſuy* (94). Les Chinois donnent le même nom au lieu qui eſt conſacré par ſon Temple. Mais les Tartares voiſins le nomment *Barantola*, & donnent à tout le Pays le nom de *Tibet*.

Ville de tentes.

Grand Lama; ou Lama Dalay, qui habite au Tibet

Ce ſouverain Pontife du Paganiſme dans les régions orientales confere à ſes Lamas divers degrés de pouvoir & de dignité, dont le plus éminent eſt celui de *Khutuktu* ou de *Fo vivant*. Un titre ſi diſtingué n'eſt le partage que d'un petit nombre. Le plus célebre & le plus reſpecté de tous les Khutuktus eſt ce-

(92) On écrit auſſi *Hutuktu*. Dans les Voyageurs, on trouve *Kutugtu*, & par mépriſe, *Kutuſta* & *Kutufta*. Strahlhenbourgh écrit *Hotoget* & *Kotokoyt*. Ces variétés viennent de la maniere différente dont on conçoit la prononciation Tartare.

(93) Les Chinois l'appellent *Chu-kukpoy-chang*.

(94) Les Chinois nomment le Pays de Laſa, *La-ma-ti-ſan*. La riviere porte le nom de *Kalrin* dans la Carte, & nulle-part celui de *Laſa*.

RELIGION DES KALKAS.

lui des Kalkas. Il étoit regardé comme un oracle infaillible, depuis qu'il avoit vengé ſon Pays contre Kaldan avec le ſecours de l'Empereur de la Chine, qu'il avoit eu l'adreſſe d'engager dans ſes interêts.

Nation des U-chu-mu-chins.

Du côté du Sud, vers le quarante-quatriéme degré de latitude, les Kalkas ſont ſéparés, par certaines montagnes de ſable, d'un Pays nommé *U-chu-mu-chin Lama-dalay*, dont les Habitans ne ſont pas moins infatués du Lama Khutuktu d'Iben, quoiqu'ils ayent leurs propres Lamas.

Uſurpation du Khutuktu des Kalkas;

Bentink nous apprend que le Khutuktu n'étoit autrefois qu'un Subdélegué du *Lama-dalay* dans les Pays des Mongols & des Kalmuks au Nord (95), établi pour le ſoutien de ſon autorité parmi des Peuples ſi éloignés de ſa réſidence; mais que ce Député s'étant accoutumé aux douceurs du commandement ſpirituel, eut la hardieſſe d'aſpirer à l'indépendance. Il conduiſit cette entrepriſe avec tant d'adreſſe, qu'on ne parle preſque plus à préſent du Lama-dalay parmi les Mongols. L'autorité du Khutuktu eſt ſi bien établie, que celui qui paroîtroit douter de ſa divinité, ou du moins de ſon immortalité, ſeroit en horreur à toute la Nation. Il eſt vrai que la Cour de la Chine contribua beaucoup à cette apothéoſe, dans la vûe de diviſer les Mongols & les Kalkas. Elle conçut que l'exécution de ce deſſein ſeroit difficile tandis que les deux Nations reconnoîtroient un même Chef de Religion, parce que ce ſouverain Prêtre ſeroit toujours intereſſé à les réconcilier dans leurs moindres différends, & qu'au contraire un ſchiſme eccléſiaſtique ne manqueroit pas de leur faire rompre toute ſorte de communication. Sur ce principe, elle embraſſa l'occaſion de ſoutenir ſécretement le Khutuktu contre le Dalay-lama, & ſa politique n'a pas mal réuſſi.

Favoriſée par la politique des Chinois.

Maniere de vivre du Khutuktu.

Le Khutuktu n'a pas de demeure fixe, comme le *Dalay-lama*. Il campe de côté & d'autre. Cependant, depuis ſa ſéparation, il ne met plus le pied ſur les terres des Eluths. Il campoit quelquefois, pendant l'Eté, aux environs de Nerchinskoy & de la Riviere Amur; mais depuis que les Ruſſiens ſe ſont établis dans ce canton, il ne paſſe plus au-delà Selinghinskoy. On le voit ordinairement ſur celles d'Orkhon & de Selinga, ou ſur celle d'Urga, avec le Khan *Tuſchiatu*. Il eſt ſans ceſſe environné d'un grand nombre de Lamas & de Mongols armés, qui ſe raſſemblent de toutes parts, ſur-tout lorſqu'il change de camp, & qui ſe préſentent à lui ſur ſa route pour recevoir ſa bénédiction & lui payer ſes droits. Il n'y a que les Chefs de ſa Tribu ou d'autres Seigneurs de la même diſtinction qui ayent la hardieſſe de s'approcher de ſa perſonne. Sa maniere de bénir eſt en poſant ſur la tête du Dévot ſa main fermée, dans laquelle il tient un chapelet à la mode des Lamas.

Comment il donne la benédiction.

Le Peuple eſt perſuadé qu'il vieillit à meſure que la Lune décline, & que ſa jeuneſſe recommence avec la Nouvelle Lune. Dans les grands jours de fêtes il paroît au ſon des Inſtrumens, qui ont quelque reſſemblance avec nos trompettes & nos violons, ſous un magnifique dais de velours de la Chine, ouvert par-devant. Il eſt aſſis ſur un grand couſſin de velours, les jambes croiſées à la maniere des Tartares, avec une figure de ſon Dieu (96) à chaque côté. Les autres Lamas de diſtinction ſont au-deſſous de lui ſur des couſſins moins élevés, entre le lieu où il eſt placé & l'entrée du pavillon, tenant à la main chacun leur

Cérémonies des jours de fête.

(95) Ou des Eluths.

(96) C'eſt une ſtatue qui repréſente le Dieu Fo.

livre, dans lequel ils liſent en ſilence & ſeulement des yeux. Auſſi-tôt que le Khutuktu a pris ſa place, le bruit des Inſtrumens ceſſe, & le Peuple qui eſt aſſemblé devant le pavillon ſe proſterne à terre, en pouſſant certaines exclamations à l'honneur de la Divinité & de ſon Prêtre. Alors quelques Lamas apportent des encenſoirs, avec des herbes odoriférantes. Ils encenſent d'abord les Repréſentations de la Divinité, enſuite le Khutuktu, & puis le Peuple. Après cette cérémonie, ils dépoſent leurs encenſoirs aux pieds du Khutuktu. On apporte auſſi-tôt pluſieurs vaſes de porcelaine, remplis de liqueurs & de confitures. On en place ſept devant chaque image de la Divinité, & ſept autres devant le Khutuktu, qui après en avoir un peu goûté, fait diſtribuer le reſte entre les Chefs des Tribus qui ſe trouvent préſens, & ſe retire enſuite dans ſa tente au ſon des Inſtrumens de muſique.

RELIGION DES KALKAS.

Le Khutuktu des Kalkas n'eſt pas ſans conſideration à la Cour Impériale. Si le deſir de ſe conſerver dans l'indépendance du *Dalay-Lama* l'intereſſe à gagner par des préſens les Favoris de l'Empereur, & même les Jéſuites, qui ont à préſent (97), remarque l'Auteur, beaucoup de crédit à Peking; la Cour, qui a beſoin de lui & de ſes Lamas pour contenir les Mongols de l'Oueſt dans la ſoumiſſion, le traite dans toutes les occaſions avec des égards diſtingués. Il y a quelques années qu'il reçut une marque de diſtinction fort extraordinaire. On célebroit la fête anniverſaire de l'Empereur Kang-hi, qui entroit alors dans la ſoixantiéme année de ſon âge. Le Khutuktu ayant été averti de s'y rendre, avec tous les vaſſaux de l'Empire, fut diſpenſé de ſe proſterner plus d'une fois devant Sa Majeſté, quoique la loi ordonne trois proſtrations, & cette diſtinction fut regardée comme un honneur ſans exemple (98).

Comment le Khutuktu eſt traité à la Cour Chinoiſe.

L'interêt du Khutuktu le porte auſſi à cultiver l'amitié des Ruſſiens. Il y a quelques années que M. *Iſmatlof*, Envoyé extraordinaire de l'Empereur Pierre à la Cour de la Chine, paſſant dans le Pays des Kalkas, le Pontife le fit complimenter par quelques-uns de ſes Lamas & joignit quelques petits préſens à ſes politeſſes. Il ſaiſit d'ailleurs toutes les occaſions de favoriſer les Sujets de la Ruſſie, dans les petits différends qui naiſſent entr'eux & les Mongols des frontieres (99).

Ménagemens qu'il a pour les Ruſſiens.

Regis obſerve que l'uſage des Lamas n'eſt pas de vivre dans les Communautés Tartares, quoiqu'à la Chine il s'en trouve quelques-uns qui préferent cette méthode. Dans les autres lieux, ils ont des eſpeces de Prébendes, qui conſiſtent dans les terres & les troupeaux de ceux auxquels ils ſuccedent, & dont ils ont été les diſciples ou les compagnons. Cependant le même Auteur ajoute qu'ils font leurs priéres en commun (99).

Vie des Lamas.

Eclairciſſemens ſur les Mongols & les Kalkas.

GERBILLON raconte que vers le commencement de la dynaſtie de *Han*, c'eſt-à-dire, qu'il y a plus de huit cens ans qu'un Khan Tartare ſe rendit formidable aux Chinois ſes voiſins, par les invaſions qu'il faiſoit ſur leurs terres, chaque fois qu'ils négligeoient de lui envoyer un préſent annuel d'argent & de ſoie. Les Khans Tartares ont ſouvent demandé à l'Empereur de la Chine une

Ancienne fierté des Khans Tartares à l'égard des Chinois.

(97) Hiſt. des Turcs, des Mongols, &c. Vol. II. p. 508.

(98) Du Halde, *ubi ſup.*

(99) Chine du Pere du Halde, *ibid.*

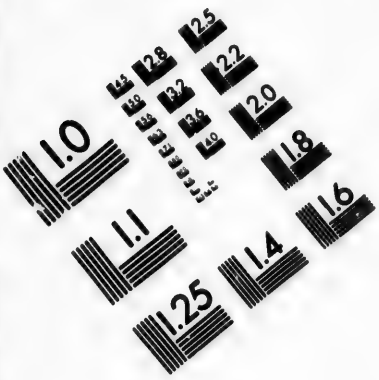

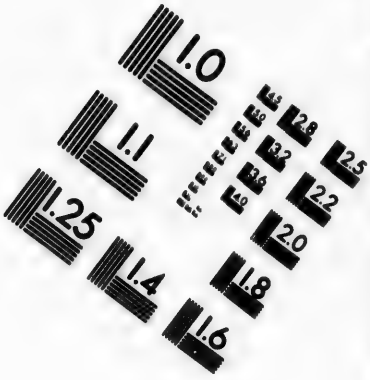

IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)

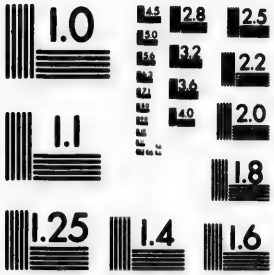

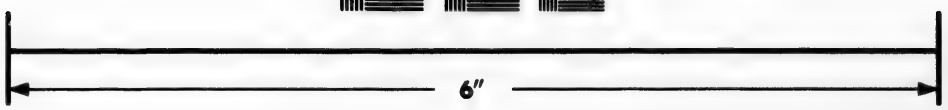

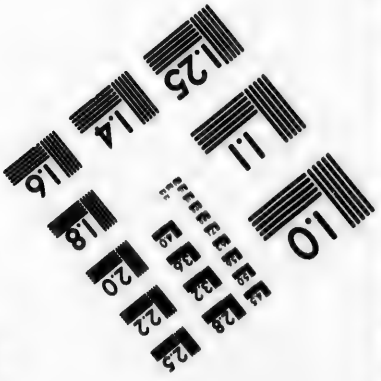

Photographic Sciences Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

ECLAIRCISSEMENS SUR LES MONGOLS ET LES KALKAS.

de ſes filles en mariage, avec menace d'employer le fer & le feu pour l'enlever, ſi leur priére étoit rejettée. A la mort du fondateur de la même dynaſtie, un Prince Tartare eut l'audace de ſe propoſer pour époux à l'Impératrice douairiere, qui gouvernoit alors avec la qualité de Regente. Les Chinois regarderent cette propoſition comme une inſulte ; mais la politique les obligeant de diſſimuler, ils accorderent une Princeſſe du Sang à cet ambitieux Tartare.

L'Hiſtoire Chinoiſe donne à ces Khans, ou à ces Rois, le nom de *Chen-yu*, ou *Ten-yu ;* car la prononciation de ces deux mots eſt la même. C'eſt proprement un titre, tel que celui de Roi ou de Souverain ; & quelques-uns de nos Géographes en ont fait mal-à-propos un nom de Pays, qu'ils ont donné à cette partie de la Tartarie qui eſt à l'Oueſt & au Nord-Oueſt de la Chine, où ces Princes ont regné. La terreur qu'ils inſpirerent aux Chinois ne fut pas de longue durée. L'Empereur *Vu-ti*, de la race de Han, qui regnoit deux cens vingt ans avant Jeſus-Chriſt, les défit tant de fois & les repouſſa ſi loin dans leurs Déſerts, que pendant plus de douze cens ans ils n'eurent pas la hardieſſe de reparoître dans l'Empire.

Premieres conquêtes des Tartares.

Au commencement de la dixiéme Centurie, les Tartares du Nord de la Chine, nommés *Sitans* (1) dans les Hiſtoires Chinoiſes, ayant ſubjugué la Province de *Lyau-tong*, rentrerent dans les Provinces du Nord & fonderent une Monarchie que les mêmes Hiſtoriens ont nommée *Tay-lyau*, du nom de la Province de *Lyau-tong*, par laquelle ils étoient entrés dans l'Empire. Elle dura deux cens ans, pendant leſquels ils ſoumirent diverſes Hordes de Tartares, avec une partie de la Chine ſeptentrionale. Ils réduiſirent l'Empereur même à leur payer un tribut conſiderable en ſoie & en argent.

Fraction de la Monarchie de Kin.

La Monarchie de Lyau fut enfin détruite par les Tartares orientaux, c'eſt-à-dire, par ceux qui habitent les Pays qui ſont à l'Eſt de la Montagne de Peking & au Nord-Eſt de la Chine. Ils étoient ſujets de *Lyau ;* mais le Prince d'un *Ayman* ou d'une Tribu nommée *Aghuta*, prit les armes pour ſe venger d'un affront barbare qu'il avoit reçu du dernier de leurs Empereurs ; & ſe mettant à la tête des Aymans voiſins, il ſubjugua par degrés tout le Pays, il fit l'Empereur priſonnier, & fonda la Monarchie de *Kin* (2) vers le commencement du douziéme ſiécle. Depuis ce tems-là ils poſſederent près de la moitié de la Chine, juſqu'en 1300, que Jenghiz-khan, le plus fameux peut-être de tous les Conquerans, ayant réduit la Tartarie orientale & pouſſé l'effort de ſes armes au-delà de la Perſe, les tourna contre les Tartares de Kin, qu'il chaſſa de leurs poſſeſſions juſqu'au dernier. Mais il ne vécut point aſſez long-tems pour ſoumettre entiérement le vaſte Empire de la Chine. Cette gloire étoit réſervée à *Hubikay*, ſon petit-fils, que nos Hiſtoriens appellent Kublay, ou *Koblay*, comme les Chinois lui donnent le nom de *Hu pi-lye*.

Les Chinois réduits ſous un joug étranger.

Ce Prince fut le premier qui réduiſit toute la Nation Chinoiſe ſous un joug étranger. Mais la Monarchie des Mongols étoit trop peſante pour ſubſiſter long-tems. Leur indolence ou leur molleſſe ne leur permit guéres de ſoutenir leur Gouvernement plus d'un ſiécle. Ils furent chaſſés de la Chine vers le mi-

(1) Et *Kitans*, d'où vient peut-être *Kitay* ou *Katay*.

(2) *Kin*, en Chinois, ſignifie *Or*, que les Mongols nomment *Altun* ; ce qui montre qu'*Altun-kham*, dont pluſieurs Auteurs parlent, étoit Empereur de *Kin*.

lieu du quatorziéme ſiécle, par le fameux *Hong-va*, fondateur de la race de *Tay-ming*, derniere dynaſtie Chinoiſe, & pouſſés par *Yung-lo*, ſon quatriéme fils, au-delà du Deſert, à plus de deux cens lieues au Nord de la grande muraille, avec le deſſein formé de les exterminer. Mais ce projet fut interrompu par la mort du vainqueur, qui arriva au retour de ſa troiſiéme expédition. Ses ſucceſſeurs ayant négligé de pourſuivre ce qu'il avoit heureuſement commencé, les Mongols reprirent courage & ſortirent de leurs retraites. Ce fut alors que les Princes du Sang de Jenghiz-khan ſe ſaiſiſſant de diverſes contrées, formerent chacun leur Horde & s'érigerent en autant de petits Souverains (3). Le titre d'Empereur des Mongols demeura au premier d'entr'eux, qui ſe nommoit *Chang-han*, & qui étoit deſcendu de Kubiay par la branche aînée. Ce Prince exigea un tribut des autres Etats Mongols & des Eluths mêmes, juſqu'au commencement du ſeptiéme ſiécle, que ſes cruautés & ſes débauches ayant rendu ſon gouvernement inſupportable, ſes propres Sujets appellerent le Fondateur de la Monarchie des Mancheous. Ainſi le Prince Mongol, devenu vaſſal de l'Empire des Mancheous, fut obligé de quitter le titre de *Han* pour celui de *Vang*, qui lui fut donné par le biſayeul de l'Empereur Kang-hi, vainqueur de tous les Mongols aux environs de la grande muraille.

ECLAIRCISSEMENS SUR LES MONGOLS ET LES KALKAS.

Formation des Hordes Tartares.

Par quels degrés elles ſe ſoumirent à l'Empereur de la Chine.

La Nation des Kalkas eſt comme cantonnée, ſuivant l'expreſſion de Regis, ſous un grand nombre de Princes, dont quelques-uns portent le nom de *Han* ou d'Empereur; quoiqu'il ſoit certain qu'ils n'ont jamais été maîtres de la Tartarie, & qu'à la réſerve de quelques petits territoires dans leur voiſinage ils n'en ayent jamais poſſedé d'autres que ceux qui appartiennent à leurs différentes familles.

Avant la guerre qui s'éleva dans le cours de 1688 entre les Eluths & les Kalkas, la ſeconde de ces deux Nations avoit trois Princes qui prenoient le titre de Hans. Le premier, nommé *Cheſaktu-han*, dont le territoire étoit le plus à l'Oueſt, fut pris & tué par les Eluths. Le ſecond, qui ſe nommoit *Tuſiktu-han*, ſe déroba par la fuite, mais ne fut pas ſuivi de ſes ſujets, dont la plus grande partie ſe retira dans les forêts, au Nord du Tula. *Che-chin-hau*, qui étoit le troiſiéme, & qui campoit ordinairement ſur les bords du *Kerlon*, ſe retira juſqu'à Kulon-nor ſur la même riviere, toujours prêt à traverſer l'Ergone, s'il étoit forcé de paſſer dans le Pays des Mancheous dont il avoit imploré l'aſſiſtance. Mais, après la guerre & la mort de Kaldan, Roi des Eluths, qui prétendoit que les Kalkas & les Eluths avoient toujours dépendu de ſa famille, l'Empereur ſoumit le reſte de ces Princes & de leurs ſujets, dont ſes armes victorieuſes avoient détruit la moitié.

En 1691, *Che-chin-han* eut recours à la protection de l'Empereur avec les Princes de ſa famille, & le reconnut pour Souverain. Le titre de Han lui fut confirmé; mais ſon ſucceſſeur n'obtint que celui de *Tſing-vang*, ou de premier Regule que l'Empereur confera auſſi à ſon oncle, dans une Aſſemblée générale des Kalkas. Cinq de ces Princes furent créés *Peyles* ou Regules du troiſiéme rang. Un autre eut le titre de *Kong*, qui revient à celui de Comte. Deux autres furent nommés *Chaffaks*, ou Chefs de Baniere.

Ordre des Banieres Tartares & titres de leurs Princes.

Pour jetter plus de jour ſur cet établiſſement, on doit faire obſerver qu'à Peking & dans les autres lieux, les Tartares, ſoit Mancheous ou Mongols, &

(3) Chine du Pere du Halde, *ubi ſup.*

ECLAIRCISSEMENS SUR LES MONGOLS ET LES KALKAS.

les Chinois mêmes, depuis la conquête de leur Empire, ſont diviſés en différentes claſſes & rangés ſous des Banieres. Ceux de Peking en ont huit, qui ſont diſtinguées par la différence de leurs couleurs. Les Mongols, au-delà de la grande muraille, étoient rangés, dans ces derniers tems, ſous quarante-neuf Banieres, dont les *Nurus* ou les Compagnies étoient égales. Chaque Nuru devoit être compoſée de cent cinquante familles. Dans l'Aſſemblée de 1692, on établit que le Han joindroit à ſa dignité le commandement de trente-ſept Nurus ſous la premiere Baniere des Kalkas. La ſeconde Baniere, compoſée de vingt-une familles, fut donnée au premier Regule. La troiſiéme n'étoit que de douze Compagnies, & les autres en comprenoient plus ou moins.

Les reſtes de la famille & des ſujets de *Tuſiktu-han* (4), ayant enfin quitté leurs forêts, ſe ſoumirent à l'Empereur, & furent diviſés en trois Banieres ſous trois Princes, dont l'un fut nommé *Pey-lo*, ou Regule du troiſiéme Ordre; le ſecond, *Kong* ou Comte; & le troiſiéme, *Chaſſak*. Le fils de *Chaſaktu-han*, après avoir vû perir ſon pere dans la guerre contre Kaldan, alla ſe jetter aux pieds de l'Empereur, ſans autre eſcorte que trois ou quatre Officiers. Tous les autres, qui avoient entretenu des intelligences avec les Eluths, ſe retirerent dans leur Pays, mais la plupart y furent ou maſſacrés ou jettés dans l'eſclavage. L'Empereur fit un accueil gracieux à leur Prince. Il lui aſſigna des terres aux environs de *Kutuktu-hotun* (5), petite Ville au-delà de la grande muraille, qui, n'étant pas éloignée des portes de *Cha-hun-keu* & de *Chang-kya-keu*, en tire l'avantage d'un commerce aſſez conſidérable. Pour reparer toutes ſes pertes, l'Empereur lui fit préſent d'une partie de ſes propres troupeaux qui paiſſoient dans le même Pays. Les Miſſionnaires apprirent des principaux Bergers qu'on n'y comptoit pas moins de cent quatre-vingt-dix mille moutons, diviſés en deux cens vingt-cinq troupeaux, & que les bêtes à cornes étoient preſqu'au même nombre, cent dans chaque diviſion. Les haras Impériaux étoient encore plus nombreux. Auſſi l'Empereur de la Chine eſt-il le plus puiſſant Prince du monde en Cavalerie (6).

Troupeaux & haras de l'Empereur.

Outre les terres qui ſont deſtinées à la nourriture des troupeaux & des haras de l'Empereur, ce Prince s'en eſt réſervé d'autres, d'une plus grande étendue, qui bordent cette partie de la grande muraille, & qui ſont plus voiſins de Peking. Entre ces terres, qui ſont affermées, les unes payent leur rente en nature, & d'autres en argent, qui entre dans le tréſor public pour le ſalaire des Officiers de l'Etat, car l'Empereur vit du fruit de ſes propres Domaines. Ces troupeaux innombrables, ces haras & ces fermes, contribuent plus à lui attacher les Princes Mongols que toute la magnificence de ſa Cour. Il n'a pas jugé à propos de leur accorder, non plus qu'à ſes anciens Vaſſaux, le pouvoir d'ordonner de la vie de leurs Sujets, ni celui de confiſquer leurs biens. La connoiſſance de ces cas eſt reſervée à l'un des Tribunaux ſuprêmes de Peking, qui porte le nom de *Mongol-chargan*, ou de Tribunal des Mongols.

Ses troupeaux aſſurent ſes Princes Mongols.

Remarques de Bentink ſur le Gouvernement des Kalkas.

Bentink obſerve que les Mongols de l'Oueſt, par leſquels il faut entendre proprement les Mongols Kalkas, reconnoiſſent l'autorité d'un Khan, qui étoit autrefois comme le grand Khan de tous les Mongols. Quoique ce Prince ait beaucoup perdu de ſa grandeur depuis que les Mancheous ont conquis la Chi-

(4) *Tonſebu-han* dans le François.

(5) *Huu-hotua* dans l'Original. Les premieres Cartes ont *Koko-hotun* & *Kokotun*.

(6) Les Tartares n'ont pas d'infanterie.

ne (7),

LE CHATEAU D'E

LE CHATEAU D'EAU DE CANTON tiré

E CANTON tiré de Nieuhof

T. VII. N.° XI

MORT DU DERNIER EMPEREUR CHINOIS DE LA
RACE DE MING EN 1644.
ivée de Nieuhof

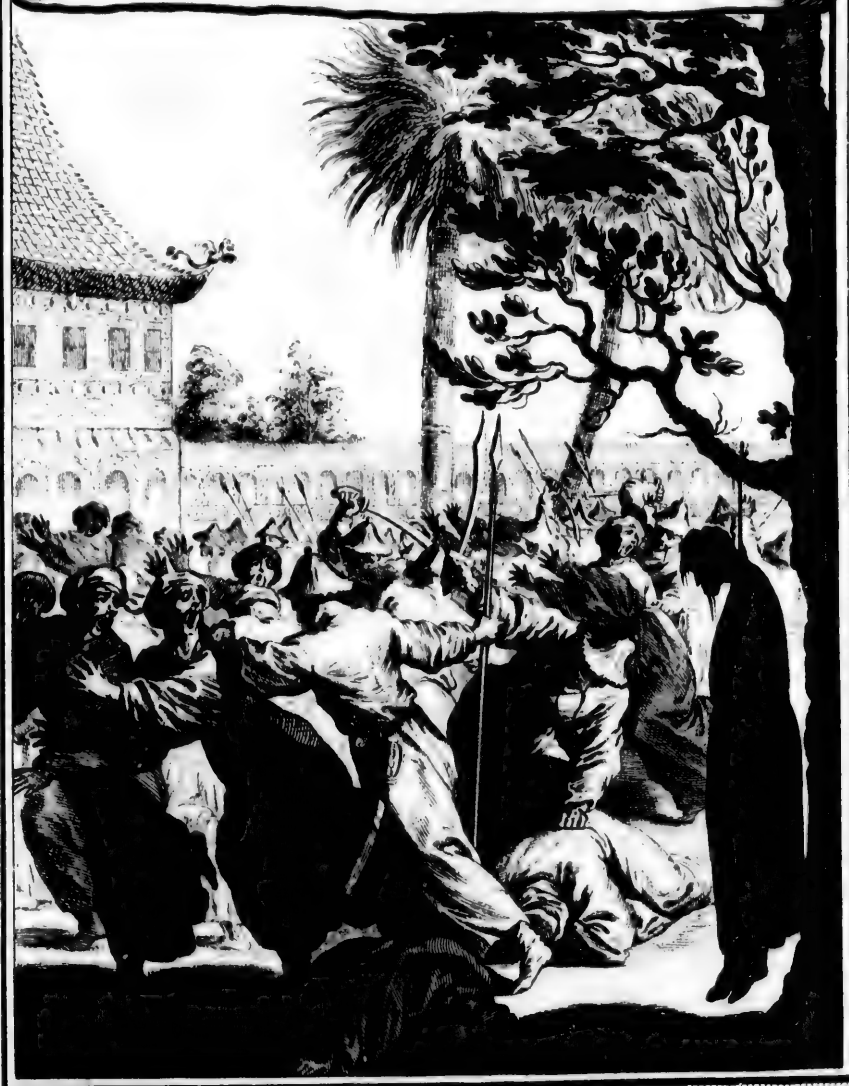

N. D. Beauvais .

T. VII. N.° XVI

ne (7), il eſt encore aſſez puiſſant pour mettre en campagne cinquante ou ſoixante mille chevaux.

ECLAIRCISSEMENS SUR LES MONGOLS ET LES KALKAS.

Le Prince qui regnoit ſur les Kalkas, du tems de l'Auteur, s'appelloit *Tuchiatu-khan* (8). Il faiſoit ſa demeure ordinaire ſur la riviere d'*Orkhon*, dans un lieu nommé *Urga* (9), à douze journées de Selinghinskoy, vers le Sud-Eſt. Pluſieurs petits Khans, qui habitent vers les ſources de la riviere de Jeniſen, près des Deſerts de Goby, lui payent un tribut. Quoiqu'il ſe ſoit mis ſous la protection de la Chine, pour ſe fortifier contre les Kalmuks ou les Eluths, cette eſpece de ſoumiſſion n'eſt qu'honoraire ou précaire, & ne doit être attribuée qu'aux intrigues des Lamas ſous le regne de ſon pere. Au lieu du tribut que les autres Khans payent à l'Empereur, il ſe contente de lui envoyer, chaque année, de magnifiques préſens; & la Cour de Peking, qui eſt accoutumée à ménager ſi peu ſes Tributaires, fait aſſez connoître, par les égards qu'elle a pour ce Prince, qu'elle le redoute plus qu'aucun de ſes voiſins. Ce n'eſt pas ſans raiſon, ajoute l'Auteur; car s'il pouvoit s'accorder avec les Kalmuks, la famille qui regne à la Chine n'auroit pas peu d'embarras à ſe ſoutenir ſur le trône (10).

Combien leur Khan eſt redoutable à la Chine.

§. V.

Hiſtoire Naturelle du Pays des Mongols & des Kalkas.

Les terres des Mongols, juſqu'à la Mer Caſpienne, ſont peu propres au labourage; &, ſuivant l'obſervation des Miſſionnaires, celles de *Korchin*, d'*Ohan* & de *Nayman*, qui bordent la Tartarie orientale, par laquelle ils paſſerent deux fois en revenant de Petuna & de Tſitſikar, paroiſſent les plus mauvaiſes (11). Bentink aſſure que les Pays des Mongols, proprement dits, & ceux des Kalkas ſont mieux fournis d'eau & de bois que la région des Kalmuks ou des Eluths. Cependant il obſerve qu'en pluſieurs endroits il ſont abſolument inhabitables, parce qu'ils manquent de ces deux ſecours (12).

Sterilité des régions Tartares.

La Tartarie, ſuivant Regis, abonde en toutes ſortes de gibier & de bêtes fauves, ſans en excepter les eſpeces communes en Europe, telles que le liévre, le faiſan & le daim. On y voit, dans les plaines, d'immenſes troupeaux de chevres rouſſes, que les Chinois nomment *Whang-yang*. Elles ſont de la grandeur & de la forme des nôtres, mais elles ont le poil roux, & plus rude que celles de l'Europe. Leur ſûreté conſiſte dans la vîteſſe extraordinaire de leur courſe.

Animaux qu'on y trouve.

Les mulets ſauvages ſont en plus petit nombre. Ils ne reſſemblent point aux mulets domeſtiques (13), & ne peuvent s'accoutumer à porter des fardeaux. Leur

Mulets ſauvages.

(7) Au lieu de Mancheous, l'Auteur met les Mongols de l'Eſt. C'eſt une mépriſe.

(8) Le même ſans doute que Regis nomme *Tuſiktu-khan*.

(9) *Urga* ſignifie un lieu où le Khan campe. Les Miſſionnaires l'appellent *Hargas*.

(10) Hiſt. des Turcs, des Mongols, &c. p. 505. On renvoie au Tome ſuivant les Guerres des Kalkas & des Eluths.

(11) Du Halde, *ubi ſup.*

(12) Hiſt. des Turcs, &c. p. 500.

(13) *Yo-lo-tſe*, en Chinois, ſignifie un Mulet. Gerbillon, dans ſon ſecond voyage en Tartarie, vit des mulets ſauvages qui produiſent leurs ſemblables.

HISTOIRE NATURELLE DU PAYS DES MONGOLS.

chair n'eſt pas moins différente. Le goût en eſt agréable, du moins au jugement des Tartares, qui en font beaucoup d'uſage, & qui la trouvent auſſi ſaine & auſſi nourriſſante que celle du ſanglier. Ce dernier animal eſt fort commun dans les bois & dans les plaines qui bordent la rive droite du fleuve Tula. On reconnoît ſes traces à la terre qu'il remue pour trouver des racines dont il fait ſa nourriture.

Chevaux & Dromadaires.

Les chevaux & les dromadaires ſauvages ne ſont pas différens de ceux qui ſont privés; mais on les trouve en plus grand nombre du côté de l'Oueſt, quoiqu'il en paroiſſe quelquefois auſſi des Kalkas dans le Pays, qui borde le *Hami*. Les chevaux ſauvages ſont ſi légers, qu'ils ſe dérobent aux fléches mêmes des plus habiles chaſſeurs. Ils marchent en troupes nombreuſes; & lorſqu'ils rencontrent des chevaux privés, ils les environnent & les forcent de prendre la fuite.

Le Han ta-han, eſpece d'elan.

Le *Han-ta-han* eſt un animal de la Tartarie qui reſſemble à l'élan. La chaſſe en eſt commune dans le Pays des Solons, & l'Empereur Kang-hi prenoit quelquefois plaiſir à cet amuſement. Les Miſſionnaires virent des *Han-ta-hans* de la groſſeur de nos plus grands bœufs. Il ne s'en trouve que dans certains cantons, ſur-tout vers la montagne de Sevelki, dans des terrains marécageux, qu'ils aiment beaucoup, & où la chaſſe en eſt aiſée, parce que leur peſanteur retarde leur fuite.

Le Chulon, ou le Chelaſon. Utilité de ſa peau.

Le *Chulon*, ou le *Chelaſon*, que Regis prit pour une eſpece de *Linx*, eſt à peu près de la forme & de la groſſeur d'un loup. On fait beaucoup de cas, à Peking, de la peau de cet animal. Son uſage, parmi les Chinois, eſt pour ce qu'ils nomment leurs *Tayhus* ou leurs *Surtous*. Le poil en eſt long, doux, épais & de couleur griſâtre. Ces peaux ſe vendent fort bien auſſi à la Cour du Czar, quoique le Chulon ſoit fort commun en Ruſſie & dans les Pays voiſins.

Tygres de Tartarie.

Le tygre, qui ſe nomme *Lau-hu* parmi les Tartares, infeſte également la Chine & la Tartarie. Il paſſe, dans ces deux régions, pour le plus féroce de tous les animaux. Son cri ſeul pénetre d'horreur ceux qui ne ſont point accoutumés à l'entendre. Les tygres du côté de l'Eſt ſont d'une groſſeur & d'une légereté ſurprenante. Ils ont ordinairement la peau d'un roux fauve, mouchetée de taches noires; mais il s'en trouve quelquefois de blanches, avec des taches noires & griſes. Les Mandarins militaires ſe ſervent de ces peaux, ſans en retrancher la tête & la queue, pour couvrir leurs chaiſes dans les marches publiques. A la Cour, les Princes en couvrent leurs couſſins pendant l'hiver. De quelque férocité que ſoient les tygres en Tartarie, on obſerve qu'ils marquent beaucoup de frayeur lorſqu'ils ſe trouvent environnés de chaſſeurs qui leur préſentent l'épieu. Au lieu que les daims s'agitent dans ces occaſions & cherchent le moyen de s'échapper entre les rangs, un tygre s'accroupit ſur ſa queue, & ſoutient long-tems l'aboyement des chiens & les coups de fléches émouſſées. Enfin, lorſque ſa rage s'allume, il s'élance avec tant de rapidité, en fixant les yeux ſur les chaſſeurs, qu'il ne paroît faire qu'un ſeul ſaut. Mais ceux du même rang tiennent la pointe de leurs épieux tournée vers lui, & le percent au moment qu'il eſt prêt à ſaiſir leur compagnon. Les chaſſeurs Impériaux ſont ſi prompts qu'il arrive peu d'accidens.

Leur groſſeur & leur férocité.

Pau, ſorte de léopard.

Le *Pau* (14) eſt une ſorte de léopard, qui a la peau blanchâtre, & tachetée

(14) Le nom Mongol eſt *Parr*.

de rouge & de noir. Quoiqu'il ait la tête & les yeux d'un tygre, il eſt moins gros, & ſon cri eſt différent.

HISTOIRE NATURELLE DU PAYS DES MONGOLS.

Les daims multiplient prodigieuſement dans les déſerts & les forêts de la Tartarie. On remarque de la différence dans leur couleur, dans leur groſſeur, & dans la forme de leurs cornes, ſuivant les différens cantons de cette vaſte contrée. Il s'en trouve de ſemblables à ceux de l'Europe.

Daims.

La chaſſe du cerf, que les Chinois nomment *Chau-tu*, c'eſt-à-dire, l'appel du cerf, a tant d'agrément en Tartarie, que l'Empereur Kang-hi y étoit quelquefois avant le lever du Soleil (15). Les chaſſeurs portent quelques têtes de biche, & contrefont le cri de cet animal. A ce bruit les plus grands cerfs ne manquent point de paroître. Ils jettent leurs regards de tous côtés. Enfin, découvrant les têtes, ils grattent la terre avec leurs cornes & s'avancent furieuſement; mais ils ſont tués par les chaſſeurs, qui ſe tiennent en embuſcade.

Cerfs.

L'intrépidité des chevaux Tartares eſt ſurprenante à la rencontre des bêtes féroces, telles que les tygres. Ils n'acquerent néanmoins cette qualité qu'à force d'uſage, car ils ſont d'abord auſſi timides que les autres chevaux. Les Mongols ont beaucoup d'habileté à les dreſſer. Ils en nourriſſent un grand nombre de toutes ſortes de poil, & leur uſage eſt de les diſtinguer par différens noms. Pour la guériſon de leurs maladies, qu'ils connoiſſent parfaitement, ils emploient des remedes dont nos chevaux ne ſe trouveroient pas mieux que de la nourriture Tartare. Ils préferent, dans un cheval, la force à la beauté. Les chevaux de Tartarie ſont ordinairement d'une taille médiocre; mais dans le nombre il s'en trouve toujours d'auſſi grands & d'auſſi beaux qu'en Europe. Tels ſont ceux de l'Empereur & des Grands. On ſe fait honneur à Peking d'être bien monté, & le prix commun d'un bon cheval & même d'un mulet, eſt de ſix ou ſept cens livres, ou quelquefois plus.

Chevaux Tartares.

Les Kalkas ne ſont pas riches en peaux de martre, mais ils ont en abondance des peaux d'écureuil, de renard & d'un petit animal ſemblable à l'Hermine, qu'ils appellent *Tael-pi*, dont on emploie la peau, à Peking, pour faire des *Trou-pongs*, c'eſt-à-dire des mantilles contre le froid. Le *Tael-pi* eſt une eſpéce de rat, fort commun dans quelques cantons des Kalkas, qui creuſe en terre des trous pour s'y loger. Chaque mâle ſe fait le ſien. Il y en a toujours un qui fait la garde, & qui ſe précipite dans ſon trou lorſqu'il voit approcher quelqu'un. Cependant la troupe n'échappe point aux chaſſeurs. Lorſqu'ils ont une fois découvert le nid, ils l'environnent, ils ouvrent la terre en deux ou trois endroits, ils y jettent de la paille enflammée pour effrayer les petits habitans; &, ſans autre peine, ils en prennent un ſi grand nombre que les peaux ſont à fort bon marché.

Peaux du Pays des Kalkas.

Peaux de tael-pis.

La pêche des Mongols n'eſt pas conſidérable. Leurs rivieres n'approchent pas de celles des Mancheous & des Tartares *Yu-pis*. Les Eſturgeons qu'ils prennent quelquefois dans le *Tula* viennent du grand lac de Pay-kal, avec lequel cette riviere communique. S'il s'en trouve auſſi dans l'Urſon, comme dans les rivieres qui ſont plus à l'Eſt & particuliérement dans celle de *Cha-chi-i*, ils y viennent du *Saghalian-ula* où elles ſe déchargent toutes. Cette partie de l'Urſon produit un animal amphibie qui ſe nomme *Turbighi*. Il reſſemble au

Pêche des Mongols.

Turbighi, animal amphibie.

(15) Ce Prince prenoit auſſi beaucoup de plaiſir à la chaſſe du tygre & des chevres rouſſes.

HISTOIRE NATURELLE DU PAYS DES MONGOLS.

castor ; mais sa chair est fort tendre & d'aussi bon goût que le chevreuil. L'Auteur croit qu'il ne s'en trouve qu'aux environs des lacs de *Puir* & de Kulon, avec lesquels la riviere d'Urson communique.

Agriculture.

L'agriculture n'est pas seulement négligée dans la Tartarie des Mongols ; elle y est condamnée comme inutile. Lorsque les Missionnaires leur demandoient pourquoi ils ne cultivoient pas du moins quelques jardins, ils répondoient que *l'herbe est pour les bêtes*, & que les bêtes sont pour l'homme.

Simples & autres Plantes.

Les travaux géographiques des Missionnaires ne leur permirent pas de tourner leurs recherches sur les simples & les autres plantes curieuses. D'ailleurs les Lamas, qui sont les principaux Médecins du Pays, n'employent que les simples les plus communs & les drogues qui sont en usage à la Chine. La seule plante qui passe pour rare en Tartarie, & dont on fait beaucoup de cas, porte à Peking le nom de *Kalka-sekuen*. Les Missionnaires l'ont nommée *racine de Kalka*. Son odeur est aromatique. Les Médecins de l'Empereur s'en servent avec succès pour la dyssenterie & les maux d'estomac.

Rhubarbe.

Lieux où elle croît en abondance.

Bentink observe que la rhubarbe est fort commune dans les Pays qui sont arrosés par la riviere d'Orkon & par celle de Selinga vers Selinghinskoy. Celle que les Russiens vendent aux Etrangers vient des environs de cette Ville. Elle y est en si grande abondance que les Tréforiers de Siberie en vendent à la fois jusqu'à deux cens cinquante quintaux. Ce commerce seroit fort avantageux à la Russie, s'il étoit exercé fidellement. L'auteur ne connoît pas, dit-il, d'autre Pays que la Russie, d'où l'on tire à-présent la rhubarbe. S'il en venoit autrefois de la Chine, elle y étoit portée, du Pays des Mongols, par les caravanes de Siberie, qui faisoient ce commerce à Peking. Mais depuis que les Européens en reçoivent directement de la Russie, il n'en vient plus par la voye de la Chine (16).

Les plaines de la grande Tartarie produisent quantité d'oiseaux d'une beauté rare. Celui dont (17) on trouve la description dans *Abul'ghazi-khan*, est apparemment une espece de héron, qui fréquente cette partie du Pays des Mongols qui touche aux frontieres de la Chine. Il est tout-à-fait blanc, excepté par le bec, les aîles & la queue, qu'il a d'un très-beau rouge. Sa chair est délicate, & tire pour le goût sur la gelinotte. Cependant comme l'Auteur le représente fort rare, on peut s'imaginer que c'est le butor, qui est très-rare en effet dans la Russie, dans la Siberie & la grande Tartarie, mais qui se trouve quelquefois dans le Pays des Mongols, vers la Chine, & qui est presque toujours blanc. Abulghazi-khan (18) dit que cet oiseau s'appelle *Chungar* en langue Turque, & que les Russiens le nomment *Kratzshoi* ; ce qui fait conjecturer au traducteur Anglois que c'est le même qui porte le nom de *Chon-kui* dans l'histoire de *Timur-Bek* (19), & qui fut présentée à Jenghiz-khan par les Ambassadeurs de *Kapjak*. Petis de la Croix remarque, au même endroit, que le *Chon-kui* est un oiseau de proie, qu'on présente aux Rois du Pays, orné de plusieurs pierres précieuses, comme une marque d'hommage ; & que les Russiens, aussi-bien que les Tartares de la Crimée, sont obligés, par leur dernier traité avec

Chungar. Remarques sur cet oiseau.

(16) Chine du Pere du Halde, *ubi sup.*

(17) Hist. des Turcs, des Mongols, &c. Vol. I. p. 37 & 86.

(18) Abulghazi (p. 37.) dit que ses pieds, ses yeux & son bec sont rouges ; & (p. 86.) il ajoute la tête de la même couleur.

(19) Composée par Petis de la Croix, page 350.

les Ottomans, d'en envoyer un, chaque année, à la Porte, orné d'un certain nombre de diamans (20).

§. VI.

Table des ſituations dans la Tartarie occidentale.

Eclairciſſemens ſur cette Table des ſituations.

IL paroît que les Places de cette Table (21) n'ont pas reçu d'autre ordre que celui dans lequel elles ſe préſenterent aux Miſſionnaires lorſqu'ils traverſerent cette partie de la Tartarie. Les latitudes ont été déterminées par des obſervations aſtronomiques, & les longitudes par le ſeul ſecours de la Géometrie. Mais la vie errante des Mongols & des Kalkas ne permit point à nos laborieux Géographes de marquer autrement les habitations ſur la Carte que par les rivieres, les lacs & les montagnes, près deſquels l'uſage de ces Peuples eſt de camper. *Hami*, ou *Khamul*, & quelques autres Villes qui ſe trouvent inſerées dans la Table, appartiennent à la petite Bukkarie, dont la ſituation eſt hors des bornes de la Tartarie occidentale. Mais on n'a pas crû les devoir ſupprimer, parce qu'il eſt important de ne pas rompre le fil du voyage des Miſſionnaires, qui peut être facilement ſuivi par le moyen de cette Table.

Places.	*Latitude.*	*Longitude.*	
Ashto (ou Ajatu)			Eſt.
Kiamon, ...	45 . 46 . 48	6 . 13 . 20.	
Poro-erghi-kiamon,	44 . 56 . 26	5 . 18 . 20.	
Talay-hay, ...	44 . 19 . 12	4 . 48 . 10.	
Quiſſu, ...	43 . 32 . 6	4 . 16 . 40.	
Kuren-puka, . . .	42 . 16 . 53	3 . 33 . 0.	
Sirolin-pira, ...	41 . 52 . 12	3 . 5 . 0.	
Hara-tubutu-kiamon,	41 . 44 . 11	2 . 56 . 50.	
Ku-kya-tun, ...	42 . 42 . 0	0 . 28 . 0.	
Uſtu-kure, ...	42 . 49 . 12	0 . 24 . 12.	
Horay-kure, ...	43 . 0 . 40	0 . 25 . 22.	
Archato-kyamon, .	43 . 49 . 12	0 . 21 . 15.	
Tupito-hotok, . . .	44 . 46 . 48	1 . 2 . 20.	
Changtu-puritu, .	45 . 45 . 0	2 . 24 . 20.	
Pudan-pulak, . . .	46 . 18 . 30	2 . 15 . 0.	
Soroto-pulak, . . .	47 . 2 . 20	2 . 11 . 50.	
Point le plus mérdional de Kalka-pira, .	47 . 28 . 48	3 . 0 . 0.	
Point le plus Nord,	48 . 5 . 0	1 . 48 . 10.	
Ulan-pulak, ...	48 . 22 . 48	1 . 8 . 20.	
Côté Sud du Kulonomo,	48 . 46 . 50	0 . 48 . 10.	
Embouchure du Ketlon,	48 . 50 . 24	0 . 35 . 20.	

SITUATIONS DANS LA TARTARIE OCCIDENTALE

(20) Hiſt. des Turcs, des Mongols, &c. p. 500.

(21) Cette Table eſt à la fin du quatriéme Tome de Du Halde. Les Traducteurs Anglois l'ont diviſée en pluſieurs parties, & l'ont diſtribuée dans les Cartes de la Tartarie occidentale. La longitude eſt comptée Eſt & Oueſt de Peking.

SITUATIONS DANS LA TARTARIE OCCIDENTALE

Places.	*Latitude.*	*Longitude.*
Premiere ſtation qu'on y fit, ...	48 . 32 . 48	0 . 5 . 0.
Seconde ſtation, . .	48 . 8 . 24	0 . 35 . 20.
Troiſiéme ſtation, .	48 . 25 . 12	1 . 0 . 0.
Quatriéme ſtation, .	48 . 3 . 36	2 . 0 . 0.
Para-hotun, . . .	48 . . 48	2 . 49 . 30.
Kurama-omo, . .	47 . 51 . 36	4 . 1 . 50.
Ekura-halha, . . .	47 . 37 . 0	5 . 15 . 52.
Tono-alin, . . .	47 . 7 . 12	6 . 35 . 16.
Jonction des Rivieres Tene & Kerlon,	48 . 11 . 48	7 . 22 . 50.
Kirſa-alin, . . .	48 . 8 . 0	8 . 14 . 15.
Han-alin, . . .	47 . 49 . 30	9 . 5 . 17.
Poro-pira, . . .	48 . 22 . 48	10 . 0 . 0.
Purong-han-alin, .	49 . 36 . 24	11 . 22 . 45.
Jonction des Rivieres Eghe & Selinga (22),	49 . 27 . 10	12 . 22 . 15.
Apkan-alin, . . .	48 . 7 . 12	12 . 45 . 36.
Payſiri-puritu, . .	48 . 23 . 50	13 . 31 . 42.
Talalho-kara-palgaſon,	47 . 32 . 24	13 . 31 . 30.
Erdeni-chau, . .	46 . 57 . 36	13 . 5 . 25.
Koku-omo, . . .	46 . 24 . 0	15 . 36 . 48.
Hurimta-keber, . .	45 . 38 . 55	16 . 41 . 0.
Kongora-ajirhan-alin,	45 . 26 . 0	18 . 19 . 20.
Elgoui-pulak, . .	45 . 15 . 12	19 . 40 . 25.
Urtu-pulak, . . .	44 . 50 . 35	21 . 38 . 20.
Dans la Carte, . .	. .	21 . 20 . 38.
Soroto-anga, . .	44 . 54 . 0	22 . 25 . 0.
Erguſtey, ...	44 . 12 . 0	21 . 43 . 20.
Urtu-pulak, . . .	43 . 48 . 0	23 . 0 . 0.
Aſtay *ou* Aſtana, .	43 . 2 . 35	22 . 48 . 20.
Hami *ou* Khamul, .	42 . 53 . 20	22 . 23 . 20.
Huptar-pay-chang, .	42 . 21 . 30	19 . 30 . 0.
Tokalik, ...	41 . 8 . 10	19 . 49 . 12.
Tap-ſon-nor, . .	40 . 38 . 20	18 . 23 . 30.
Weylo, ...	40 . 26 . 24	17 . 9 . 0.
Chara-omo, . . .	39 . 32 . 24	13 . 15 . 0.
Hara-omo, . . .	39 . 19 . 12	12 . 14 . 24.
Kiſan-omo, . . .	41 . 15 . 36	8 . 42 . 0.
Piluthay-hotun, . .	40 . 37 . 12	7 . 0 . 0.
Kutuk-hotun, . .	40 . 31 . 20	4 . 40 . 30.
Kukku-hotun, . .	40 . 49 . 26	4 . 45 . 15.
Kara-hotun, . . .	41 . 15 . 36	2 . 0 . 0.

(22) Dans l'Original cette Place eſt plus bas, entre Ulan-hotun & Narang-charong-alin.

Places.	*Latitude.*	*Longitude.*	SITUATIONS DANS LA TARTARIE OCCIDENTALE
Ulan-hutok,	41 . 55 . 22	1 . 1 . 0.	
Chan-gutu,	43 . 0 . 25	1 . 25 . 30.	
Ulan-hotun,	41 . 46 . 48	0 . 33 . 0.	
Naring-charong-alin,	41 . 55 . 19	9 . 30 . 0.	
Altan-alin,	41 . 10 . 20	9 . 15 . 55.	
Onuhin-chorong-alin,	41 . 20 . 17	8 . 44 . 45.	
Kashar-Osho,	41 . 21 . 22	8 . 6 . 10.	
Ta-han-ten-alin,	41 . 15 . 58	7 . 33 . 12.	
Mok-hosho,	40 . 45 . 54	7 . 35 . 20.	
Molchok-hosho,	40 . 48 . 48	7 . 31 . 50.	
Kara-mannay-omo,	40 . 18 . 12	8 . 4 . 30.	
Hatamal-alin,	40 . 45 . 54	7 . 35 . 20.	
Algay-tu-alin,	41 . 11 . 24	6 . 21 . 40.	
Podantu-alin,	40 . 57 . 0	6 . 6 . 0.	
Pay-hengur-alin,	41 . 7 . 30	5 . 54 . 20.	
Tel-alin,	41 . 15 . 36	5 . 53 . 45.	
Ulan-hata,	41 . 36 . 37	4 . 13 . 20.	
Aru-ſuma-hata,	41 . 36 . 51	4 . 29 . 41.	
Kara-ſin-alin,	40 . 59 . 52	4 . 45 . 53.	
Ongou-alin,	40 . 59 . 6	4 . 38 . 20.	
Cherda-modo-alin,	40 . 52 . 3	4 . 12 . 40.	
Apka-hara-alin,	40 . 38 . 10	4 . 12 . 53.	
Obtu-alin,	40 . 23 . 5	4 . 26 . 50.	
Oshi-alin,	40 . 56 . 57	5 . 13 . 33.	
Koturantay-alin,	41 . 58 . 20	1 . 8 . 57.	
Agalku-alin,	41 . 42 . 56	1 . 34 . 0.	
Kutukontey-alin,	42 . 7 . 14	1 . 24 . 45.	
Agalku-alin,	41 . 42 . 56	1 . 34 . 0.	
Uker-churghi,	42 . 26 . 56	3 . 37 . 20.	
Payen-obo,	41 . 57 . 19	4 . 6 . 12.	
Serbey-alin,	41 . 57 . 25	5 . 52 . 47.	
Chan-nayman-ſume,	42 . 25 . 0	0 . 11 . 50.	
Whay-yu-heu,	40 . 54 . 15	1 . 22 . 10.	
Kara-hotun,	40 . 58 . 48	1 . 20 . 0.	
Jeho-hotun,	41 . 3 . 36	1 . 30 . 0.	

On peut ajouter à cette Table (23)

Kara-kuram *ou* Holin, *Lat.* 41 . 11 . 0 . . *Long.* 10 . 11 . 0.

Réſidence du Khutuktu.

Sur l'Iben, . . *Lat.* 49 . 26 . 47 . . *Long.* 10 . 59 . 0.

(23) Ces ſituations, qui ſe trouvent inſerées dans les Obſervations mathématiques du Pere Souciet (p. 12, 188 & 153.) viennent du Pere Gaubil. La premiere latitude fut obſervée par les Tartares, au quatorziéme ſiécle. La derniere, par les Miſſionnaires qui ont fait la Carte.

SITUATIONS DANS LA TARTARIE OCCIDENTALE

Nota. *Autres Places dont les ſituations ont été déterminées* (24) *géometriquement ; à la réſerve des Latitudes marquées d'une Etoile, qui ont été obſervées ſur le lieu.*

Places.	*Latitude.*	*Longitude.*
CHABAN-Subarhan-hotun,	41 . 33 . 0	2 . 45 . 0.
Hi-fong-keu, dans la grande muraille,	40 . 26 . 0	1 . 55 . 0.
Riviere de Queyler,	46 . 17 . 0	4 . 22 . 0.
Sira-muren, *ou* Riviere de Sira,	43 . 37 . 0	6 . 30 . 0.
Haytahan-pira,	47 . 15 . 0	6 . 30 . 0.
Nonni-ula,	46 . 30 . 0	7 . 45 . 0.
Nayman, *qui commence ſur le* Sira,	*43 . 37 . 0	5 . 0 . 0.
Topir-tala,	43 . 15 . 0	4 . 45 . 0.
Shaka-kol-kajan,	42 . 15 . 0	4 . 0 . 0.
Riviere de Subarhan,	41 . 20 . 0	3 . 30 . 0.
Modun-hotun,	41 . 28 . 0	3 . 40 . 0.
Riviere d'Inkin,	42 . 30 . 0	2 . 0 . 0.
Réſidence de Parin,	42 . 36 . 0	2 . 14 . 0.
Habitations de Kechieten,	43 . 0 . 0	1 . 10 . 0.
Vehu-muchin,	44 . 45 . 0	1 . 10 . 0.
Sharot,	43 . 30 . 0	4 . 20 . 0.
Aru-korchin,	45 . 30 . 0	0 . 28 . 0.
Abakanor,	43 . 30 . 0	0 . 28 . 0.
Whachit,	44 . 6 . 0	0 . 45 . 0.
Sonhiot,	*42 . 29 . 7	1 . 28 . 0.
Lac de Suretu-huchin,	44 . 0 . 0	1 . 31 . 0.
Orgon-alin,	41 . 41 . 0	4 . 20 . 0.
Kuku-hotun,	40 . 49 . 0	4 . 48 . 0.
Kalka-targar,	41 . 44 . 0	5 . 55 . 0.
Maomingan,	41 . 15 . 0	6 . 4 . 0.
Urat,	*49 . 55 . 0	6 . 30 . 0.
Pointe d'Ortos,	39 . 30 . 0	7 . 30 . 0.
Kura-modo,	*41 . 4 . 43	0 . 0 . 0.

(24) Ces ſituations ſont dans Du Halde.

FIN DU SIXIEME TOME.

De l'Imprimerie de CLAUDE SIMON, *Pere, Imprimeur de Monſeigneur l'Archevêque.*

AVIS AU RELIEUR,

Pour placer les Cartes.

N°.		
	LA Mappemonde,	*pag.* 1
1	L'Empire de la Chine,	6
2	Carte de la Baye d'Hocsieu,	51
3	Carte de l'Isle de Cheu-Chan,	68
4	Plan de la Ville de Hang-Tcheou-fou,	66
5	Ville de la Province de Chensi,	88
6	Lan-Tcheou, &c.	90
7	Cartes des Isles de la Riviere de Canton,	80
8	Plan de Long-men-hyen,	118
9	Carte de la Province de Canton & du Royaume de Corée,	500

Nota. *La Mappemonde doit être placée, ainsi que les cinq Cartes de Supplément données avec le Tome troisiéme, au Tome premier de l'Ouvrage.*

Pour placer les Figures.

N°.		
I.	LE grand Trône impérial, *pag.*	159
II.	Interieur d'un Temple d'Idoles,	165
III.	Pagodes ou Statues,	332
IV.	Pagodes ou Statues du Temple,	172
V.	Montagne des Cinq-têtes,	99
VI.	Sépulchres Chinois,	153
	Méme Fig. Maniere de labourer,	196
VII.	Temple de Quang-qua-myau,	165
VIII.	Diverses sortes de Barques,	208
IX.	Village flottant,	211
X.	Arbres,	456
XI.	Arbres,	456
XII.	Deux sortes de Cotoniers, *Méme Fig.* 468.	458
XIII.	Arbre au vernis, Arbuste pour le Thé, 470. Racine Chinoise & Rhubarbe, 481.	460
XIV.	Figures Chinoises,	127
XV.	Dames Chinoises,	128
XVI.	Mandians vagabonds,	436
XVII.	Temples Chinois,	171
XVIII.	Cloches,	266
XIX.	Village de Kia-kia,	108
XX.	Observatoire de Peking,	272
XXI.	Jo-siwo, entre Tyen-tsing-wey,	36
XXII.	Pêche Chinoise,	222
XXIII.	Maniere de prendre des Canards sauvages,	221
XXIV.	L'Oiseau pêcheur,	221
XXV.	Barques Chinoises,	203
XXVI.	Forteresse de Tyen-tsing-wey, *pag.* 36 &	173
XXVII.	Mandarins Civils & Militaires,	181
XXVIII.	Comediens Chinois,	291
XXIX.	Prêtres ou Moines de Fo,	331
XXX.	Education des Vers à soie,	228
XXXI.	Education des Vers à soie,	233
XXXII.	Manufacture de soie,	234
XXXIII.	Manufacture de soie,	235
XXXIV.	Coins de differentes Dynasties, *Méme Fig.* Table de compte, 263.	217
XXXV.	Airs Chinois,	288